

**ARPENTER LE MONDE EN ESPRIT FORT :
LES ÉCRITS DE VOYAGE LIBERTINS AU XVII^E SIÈCLE**

MATHILDE MORINET

THÈSE SOUMISE À LA FACULTÉ DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES COMME EXIGENCE PARTIELLE À
L'OBTENTION DU DOCTORAT EN ÉTUDES
FRANCOPHONES

PROGRAMME DE DOCTORAT EN ÉTUDES
FRANCOPHONES
UNIVERSITÉ YORK
TORONTO, ONTARIO

DÉCEMBRE 2022

© Mathilde Morinet, 2022

Résumé

La thèse se propose d'étudier l'écriture du voyage d'érudits curieux et déniaisés – ou esprits forts –, qui fréquentent les académies savantes parisiennes (Cabinet Dupuy, Hôtel Montmor) et décident de partir arpenter les mondes européens, levantins et indiens principalement pour satisfaire leur curiosité. Pour comprendre ce qui se joue dans ces écrits, il nous paraît essentiel de revenir sur les enjeux sociaux qui sous-tendent cette écriture, dont les objets, les formes et les manières de percevoir dépendent des centres d'intérêt et de la configuration de ces réseaux savants. Car si les écrits de François-Auguste de Thou, Ismaël Boulliau, Jean-Jacques Bouchard, Balthasar de Monconys, Chapelle et Bachaumont, Dassoucy, François Bernier, Samuel Sorbière et Isaac de La Peyrère présentent une expérience semblable du voyage – et singulière par rapport au reste de la production viatique du temps –, c'est qu'ils ont préparé celle-ci au contact des réseaux érudits, où évoluent des savants et philosophes nourris de scepticisme, prompts à exercer leur liberté critique et avides d'interroger les structures du réel et des cultures. À rebours des pratiques diplomatiques, marchandes ou missionnaires du voyage, ces esprits forts exercent une continuelle distanciation critique, questionnant les fausses croyances, sondant les mystères de la nature et interrogeant les différences culturelles à une nouvelle échelle. Cette expérience alternative du voyage, faite de soupçon et d'incrédulité, instaure un rapport inquiet à l'ailleurs et produit de ce fait une nouvelle manière de voir le monde, qui aboutit à une nouvelle économie des savoirs, tant scientifiques, que géographiques ou ethnographiques, à même d'alimenter la pensée libertine.

Mots clés : littérature viatique, récits de voyage – 17^e siècle, voyageurs français, Europe, Levant, Inde, réseaux savants, libertinage, circulation des savoirs.

Abstract

The thesis aims at studying the travel writing of daring scholars who frequented the Parisian learned academies (Cabinet Dupuy, Hôtel Montmor) and decided, at some point in their career, to survey the European, Levantine and Indian worlds mainly to satisfy their curiosity. In order to understand these works, I argue we must first grasp the social issues that are shaping them: their objects, forms and perceptions depend on the interests and configurations of these scholarly networks. For if the writings of François-Auguste de Thou, Ismaël Boulliau, Jean-Jacques Bouchard, Balthasar de Monconys, Chapelle and Bachaumont, Dassoucy, François Bernier, Samuel Sorbière and Isaac de La Peyrère present a similar experience of the journey – and a singular one compared to the rest of the travel narratives of the time –, it's because they were trained in these academies and mentored by sceptic, critical scientists and philosophers. In contrast to the diplomatic, mercantile or missionary practices of travel, these *esprits forts* exercise a continual critical distancing, questioning false beliefs, probing the mysteries of nature and questioning cultural differences on a new scale. These alternative travel experiences, full of suspicion and incredulity, creates an anxious relationship with afar, and fosters a new way of seeing the world, which leads to a new economy of knowledge, scientific, geographical and ethnographic, and encouraging the development of a libertine thought.

Keywords : travel literature, 17th century, French travelers, Europe, Levant, India, scholarly networks, libertinage, circulation of knowledge.

Remerciements

Il serait aisé, au seuil de ce travail, de filer la métaphore viatique pour qualifier l'entreprise au long cours qu'a été l'élaboration de cette thèse, l'avancée tâtonnante, les errances, les trouvailles heureuses et la joie d'atteindre enfin le rivage. Je me garderai de cette tentation, même si une telle odyssée, qui a fait que la présente étude a été pensée et rédigée depuis Aix-en-Provence, Toronto, Lyon, Paris, Nantes, Rouen, Fribourg, Lannion ou encore Grenoble et Chamonix, mérite que je rappelle ce qu'elle doit aux personnes qui se sont trouvées sur ma route. Qu'ils y voient ici les marques de ma profonde gratitude.

Je tiens tout d'abord à remercier Sylvie Requemora et Marie-Christine Pioffet, qui d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, ont dirigé mes recherches. Leurs travaux déjà me guidaient quand, jeune masterante, je m'intéressais aux voyages de l'âge classique ; ils n'ont cessé depuis d'être source d'inspiration. Je les remercie aussi pour leur soutien sans faille, quand de mon côté, j'étais en proie au doute.

Mes remerciements vont également à Grégoire Holtz, Isabelle Luciani, Véronique Magri, Swann Paradis, Judith Sribnai et Frédéric Tinguely, qui me font l'honneur de participer à mon jury et d'accepter de discuter de ce travail. Leurs pensées, souvent, ont été des jalons essentiels à la construction de la mienne.

Plusieurs institutions m'ont permis de mener à bien ce travail, en m'accordant des contrats d'enseignement et de recherche. Merci à l'Université d'Aix-Marseille et à l'Université d'York, qui accueillent toutes deux, dans le cadre d'une cotutelle, mes recherches. Je suis particulièrement reconnaissante du soutien que m'a apporté le laboratoire du CIELAM, qui à la fois par une

bourse doctorale et de nombreux financements pour participer à des événements scientifiques, a largement contribué à ce que cette thèse se fasse dans les meilleures conditions. Merci à l'Université de Nantes, pour m'avoir accordé deux contrats d'ATER. Je garde le meilleur souvenir des années passées à y enseigner, des échanges avec les collègues et du travail avec les étudiants. Merci à l'Université de Fribourg de la bourse de recherche qu'elle m'a octroyée et à Claude Bourqui d'avoir montré une généreuse curiosité pour mes recherches. Et merci à l'Université de Rouen, où j'occupe désormais les fonctions de PRAG au sein du département de Lettres. J'y ai été reçue avec une grande bienveillance et suis heureuse d'être aujourd'hui associée au laboratoire du Cérédi. Mais tous ces lieux comptent aussi pour les personnes que j'y ai rencontrées, qui se sont intéressées à mes travaux – qu'ils ont pour une large part contribué à façonner – et qui ont su m'encourager. Elles sont trop nombreuses pour être toutes citées, mais je me souviens de nos conversations, de leurs mots réconfortants et de leur prévenance. Cette étude leur doit beaucoup.

Il m'est également impossible de concevoir la recherche sans échanges et collaborations. Je remercie ainsi tous ceux qui m'ont permis de présenter ou de publier l'état de mes recherches, pour leurs conseils constructifs et leurs suggestions. Un merci tout particulier va à Maxime Martignon, qui m'a rappelé ce que le dialogue entre littéraires et historiens avait de mutuellement enrichissant et qui traverse avec moi les *corpus* viatiques du XVII^e siècle. Merci aussi à Christophe Schuwey, qui me transmet constamment son enthousiasme pour nos objets. Merci enfin – et devrais-je dire surtout – à Michèle Rosellini qui, en suivant mes premiers pas dans la recherche avec la bienveillance infinie qui la caractérise, a largement nourri mon intérêt pour l'étude du XVII^e siècle.

Je remercie pour finir toutes les personnes qui, amis de longue date ou rencontres des années de doctorat, m'ont entourée de leur affection et

accompagnée tout au long de la préparation de cette thèse. Leur patience et leur appui ont grandement participé à son achèvement.

Merci à Marjorie et à Doris pour nos années de vie commune, si heureuses, et les aventures qui nous attendent encore !

Merci à Benoît, avec qui nous avons partagé toute l'épopée du doctorat, et qui me montre aujourd'hui par son exemple ce qu'est le bonheur d'écrire.

Merci à Nadège, Célia, Raphaëlle, Lionel, Guillaume, Filippos, Marion, Elsa, Jessica, Julie, Maï, Chiara, pour les moments passés ensemble, les grandes tablées estivales, les échappées montagnardes ou maritimes, les cafés plus intimistes et leur soutien indéfectible.

Merci à Mathilde et à Erika, qui en plus de m'accueillir chez elles les jours où j'enseignais à Aix, ont été de fidèles compagnes de doctorat et des amies précieuses. Merci à Isolde et à Dimitri, pour la « chambre de Mathilde » et le souvenir de ces soirées passées à Nantes, à regarder Maxine et Pavel grandir.

Merci à tous les camarades de BnF et de vie, en particulier Sarah, Anne et Agnès, qui ont rendu le parcours joyeux.

Certains d'entre eux ont aussi été mes patients relecteurs : merci à Benoît, Christophe, Marjorie d'avoir accepté la lourde tâche de lire les longs chapitres que je leur envoyais. Merci à Chiara et à Marc pour leurs traductions, depuis l'italien et le latin. Merci à Clémence, pour ses relectures bibliographiques. Merci à Stéphane, qui par une livraison inattendue, a embelli les derniers jours de rédaction.

Merci enfin à mes parents, pour nous avoir transmis, à moi, à mon frère et à ma sœur, le goût des voyages et des aventures ; merci surtout à eux quatre, pour leur amour, leurs constantes attentions et pour n'avoir jamais questionné, même dans les moments les plus durs, le bien-fondé de ce projet.

Table des matières

Résumé	ii
Abstract	iv
Remerciements.....	v
Table des matières.....	viii
Table des illustrations	xii
Note préliminaire	1
Introduction générale	3
Éléments de contextualisation : « nébuleuse » libertine et mobilités géographiques	6
Panorama des écrits de voyage libertins.....	15
Libertinage et voyage : état des études.....	32
Méthode et perspectives : réseaux savants, écriture subversive du voyage et odyssée sceptique	37

PREMIÈRE PARTIE

DÉPAYSEMENT DE LA CURIOSITÉ DES ESPRITS FORTS AU SEIN DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

Introduction	46
Chapitre 1 : Cartographie des intérêts au sein de la République des Lettres : orientation de la curiosité des esprits forts vers les lointains.....	52
Héritages de la Renaissance : nouvelle conscience spatiale et « enrichissement de l'idée de monde ».....	53
Présences du lointain dans les bibliothèques fréquentées par les esprits forts : richesse et hétérogénéité des sources au sujet des ailleurs géographiques	63
Singularités, antiquités et manuscrits : collecter des traces, contemporaines et anciennes, des ailleurs.....	77
La fin de la cosmographie : valeurs du témoignage personnel.....	100

Chapitre 2 : Commandes et offres de nouvelles du lointain : dynamiques de collaboration et figurations du réseau	123
Lettres de voyage : des relations par correspondance	124
Correspondances publiées : Lapeyrère et Bernier.....	140
« Le journal d'un Philosophe » : l'itinérance savante de Balthasar de Monconys.....	170
Les relations de voyage : Sorbière, Bouchard, Chapelle et Bachaumont, Dassoucy	183
Conclusion	228

DEUXIÈME PARTIE

UNE CURIOSITÉ INCRÉDULE

Introduction.....	232
Chapitre 3 : Examen critique des superstitions : crédulité et fausses croyances	234
Chasse aux supercheries et aux superstitions : l'ordinaire des fausses croyances	236
Impostures des religions : brahmanes, fakirs et sauterelles	247
Les affabulateurs et leur pouvoir : horizons menaçants à l'échelle du globe	264
Extension du domaine de la superstition : supercheries savantes	273
Chapitre 4 : Protocoles incrédules dans le sillage des nouvelles sciences : phénomènes naturels et faux miracles.....	278
Rapports d'expérimentations : le vide et le plein.....	280
Éclipses, astres et météores.....	292
Eaux miraculeuses : sources, fontaines et marées.....	317
Montagnes magiques : lectures naturalistes des éminences du paysage.....	339
Chapitre 5 : Des « gaietés trop familières » : une nouvelle relation au lecteur	362
L'Ulysse en belle humeur	366
Rire et positionnements sociaux et interculturels : les enjeux de la satire et de la diatribe.....	377
Postulats paradoxaux : suspension des évidences et complexification du monde	418
Conclusion	444

TROISIÈME PARTIE

FIGURATIONS ALTERNATIVES DU MONDE

Préambule : Horizons relativistes	448
Chapitre 6 : Penser la carte et le territoire	455
L'atelier du cartographe et du géographe : nouveaux régimes géographiques	456
Géographies narratives : <i>continuums</i> et mondes gigognes	474
Chapitre 7 : Leçons de philosophie politique : réflexions sur les structures politiques à l'échelle du monde	507
Observer d'autres formes d'exercice du pouvoir	509
Gouverner avec la religion : prudence et pluralisme	539
Chapitre 8 : Considérer les formes de vie	568
Observer l'étendue de la diversité humaine : un infini nuancier de pratiques	573
Réversibilité et renversements : une barbarie toute relative	601
Monstruosités réévaluées aux confins de la carte : de quelques cas limites	611
Bodin revisité : une nouvelle géographie humaine dans « La Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent » (1684) de François Bernier	627
Conclusion	635
Conclusion générale	639
Cosmopolitisme des réseaux savants	642
Filiations et prolongements : usages des voyages dans les fictions libertines et les écrits philosophiques (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	647
Bibliographie	652
Corpus	652
Études critiques sur les auteurs du corpus	654
Textes complémentaires antérieurs à 1900	661
Ouvrages critiques	673
Annexe 1 : Transcription des Lettres de François-Auguste de Thou	714
Annexe 2 : Transcription des Lettres d'Ismaël Boulliau	968
Annexe 3 : Imprimés au sujet des lointains dans la bibliothèque des frères Dupuy	1268

Annexe 4 : Manuscrits au sujet des lointains dans la bibliothèque des frères Dupuy	1322
Annexe 5 : Carte de l'Empire du Grand Mogol.....	1344
Annexe 6 : Carte du Royaume de Kachemire.....	1345
Annexe 7 : Illustrations du texte de Lapeyrère, <i>Relation du Groenland</i> (Paris, A. Courbé, 1647).....	1346

Table des illustrations

Figure 1 : « Fig. 57. Mongibel », illustration tirée du <i>Journal des voyages de M. Monconys, op. cit.</i> , I, p. 465.	343
Figure 2 : « Fig. 33 », illustration tirée du <i>Journal des voyages de M. de Monconys, op. cit.</i> , I, p. 206.	359
Figure 3 : Isaac de Lapeyrère, <i>La Relation du Groenland</i> , Paris, Augustin Courbé, 1647, p. 20.	459
Figure 4 : BnF, Cartes et plans, « L’empire du Grand Mogol », s. n., 1670. Mention ms au-dessus de la carte : « Cette carte est tirée des Mémoires du Grand Mogol par le S ^r Bernier ». Elle sera reprise à l’identique dans <i>Voyages de François Bernier</i> , Amsterdam, Paul Marret, 1723, t. 1, p. 1.	1344
Figure 5 : « Carte nouvelle du Royaume du Cachemire », dans <i>Voyages de François Bernier</i> , Amsterdam, Paul Marret, 1723, t. 2, p. 269.	1345
Figure 6 : Isaac de Lapeyrère, <i>Relation du Groenland</i> , Paris, A. Courbé, 1647, p. 168.	1346
Figure 7 : Isaac de Lapeyrère, <i>Relation du Groenland</i> , Paris, A. Courbé, 1647, p. 169.	1347

Note préliminaire

Les abréviations suivantes renvoient aux éditions auxquelles nous renvoyons en note. Nous faisons le choix de moderniser systématiquement l'orthographe des textes dans les passages que nous citons.

- Voyages.* François Bernier, *Un Libertin dans l'Inde moghole. Les voyages de François Bernier (1656-1669)*, éd. Frédéric Tinguely, Adrien Paschoud et Charles-Antoine Chamay, Paris, Chandeigne, 2008.
- Journal*, I et II. Jean-Jacques Bouchard, *Journal I. Les confessions ; Voyage de Paris à Rome ; Le carnaval à Rome*, éd. Emanuele Kanceff, Turin, Giappichelli, 1976.
Jean-Jacques Bouchard, *Journal II. Voyage dans le royaume de Naples ; Voyage dans la campagne de Rome*, éd. Emanuele Kanceff, Turin, Giappichelli, 1977.
- Voyage à Encausse.* Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, éd. Laurence Rauline et Bruno Roche, Saint-Etienne, Publications de l'Institut Claude Longeon, 2008.
- Les Aventures et Les Aventures d'Italie.* Charles Dassoucy, *Les aventures burlesques*, dans *Les Aventures et les prisons*, éd. Dominique Bertrand, Paris, Honoré Champion, 2008.

La Relation du Groenland. Isaac de Lapeyrère, *Le Groenland retrouvé. La Relation du Groenland d'Isaac de Lapeyrère*, éd. Fabienne Queyroux, Toulouse, Anarchis, 2014.

JVM. Balthasar de Monconys, *Journal des voyages de Monsieur de Monconys*, Lyon, Horace Boissat et Georges Remeus, 1665-1666, 3 vol.

Relation d'un voyage d'Angleterre. Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre, où sont touchées plusieurs choses qui regardent l'état des Sciences, et de la Religion, et autres matières curieuses*, Cologne, P. Michel, 1666.

Introduction générale

Quelques-uns achèvent de se corrompre par de longs voyages, et perdent le peu de religion qui leur restait. Ils voient de jour à autre un nouveau culte, diverses mœurs, diverses cérémonies ; ils ressemblent à ceux qui entrent dans les magasins, indéterminés sur le choix des étoffes qu'ils veulent acheter : le grand nombre de celles qu'on leur montre les rend plus indifférents ; elles ont chacune leur agrément et leur bienséance : ils ne se fixent point, ils sortent sans emplette.

La Bruyère, *Les Caractères*, « Des esprits forts ».

Corruption, indifférence, irrésolution, incertitude : voici, aux dires de La Bruyère, quelques-uns des vices que les voyageurs attrapent au contact du monde. Il faut, bien sûr, une disposition préalable – un penchant déjà là – pour que le voyage *achève* d'empoisonner certains. Un esprit sain sait bâtir entre lui et le réel, *a fortiori* exotique, des remparts à même de lui conserver son intégrité morale. Rien, aucune bizarrerie, aucun phénomène étonnant, aucune découverte de mœurs étranges, ne viendra ébranler l'édifice de ses vertus, tant est solide l'assise de ses croyances et de ses certitudes. Il avancera droit et assuré dans un monde univoque, suivant un itinéraire rectiligne dicté par la raison et la foi. Un esprit faible qui se croit fort, quant à lui, – car « quelle plus grande faiblesse que

d'être incertain[s] ?¹ » –, n'a pas de garde-fous : le monde s'offrira à sa vue divers et impermanent, sans qu'il ait dans son bagage de grilles interprétatives préétablies propres à ordonner le chaos des choses. Chaque nouvelle forme de vie, chaque singularité naturelle, chaque discours collectés en chemin aura la puissance d'instiller en lui les affres du doute et du trouble, au point qu'il n'arrivera plus à décider d'un mode d'être, à suivre les préceptes de la religion chrétienne et à *fixer* une image de l'univers. Il erre alors destabilisé, sans boussoles ni repères, dans un monde incohérent.

La Bruyère épingle donc, dans un chapitre qui reprend tous les *topoi* de l'apologétique anti-libertine², un certain type de penseurs hétérodoxes du XVII^e siècle, qui en voyage auraient sombré dans l'irréligion³ et parfait leur apprentissage philosophique sceptique – car c'est de cela qu'il s'agit, derrière les accusations d'indétermination et d'indifférence. Sous la plume polémique de La Bruyère, ils forment dans le vaste champ du libertinage une catégorie à part, qui mérite à ce titre d'être distinguée par une remarque et une pointe spécifiquement ciselées contre eux. René Pintard, dans son étude inaugurale sur les libertins érudits du XVII^e siècle⁴, a également isolé et recensé ces globe-trotteurs hétérodoxes, qui parachèvent leur formation libertine par la

¹ La Bruyère, *Les Caractères*, éd. Pierre Ronzeaud, Paris, Le Livre de Poche, 1985, p. 430.

² De nombreux ouvrages et articles traitent de ces auteurs qui attaquent les penseurs libertins. Voir notamment : Louise Godart de Donville, *Le libertin des origines à 1665 : un produit des apologètes*, Seattle, Papers on French seventeenth century literature, coll. « Biblio 17 », 1989.

³ Alain Niderst a également montré, en prenant pour point de départ la même citation de La Bruyère, que les libertins de la fin du XVII^e siècle, grâce aux déplacements en terre inconnue et à la lecture des récits de voyage, nourrissaient, une réflexion hétérodoxe sur la religion, en particulier catholique. La comparaison des différentes croyances et formes des cultes, si elle n'aboutit pas nécessairement, chez ces esprits forts, à cet athéisme que condamne La Bruyère, incite à penser à nouveaux frais la question de la foi et l'organisation des institutions chrétiennes. Voir : « “Quelques-uns achèvent de se corrompre par de longs voyages...” Voyage et libertinage à la fin du XVII^e siècle », dans Cécilia Rizza (dir.), *La découverte de nouveaux mondes : aventures et voyages imaginaires au XVII^e siècle*, Fasano, Schena editore, 1993, p. 355-362.

⁴ René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle* [1943], Genève/Paris, Slatkine, 1983.

fréquentation du monde. Il donne ainsi un premier aperçu – ou dresse plutôt une première carte – de la mobilité des esprits forts, et souligne les affinités entre une pratique réelle du déplacement et une posture intellectuelle marginale. Ce premier parcours, fondateur, mérite toutefois d’être prolongé, en modifiant l’approche. C’est l’objet de cette étude. Car si l’historiographie a mis en avant l’existence de ce goût des libertins pour les voyages, l’intérêt de la critique s’est peu porté vers les productions textuelles issues de ces déplacements, leurs stratégies d’écriture, et les réflexions qui y sont menées. Or, l’ouverture à la diversité, le doute critique, le relativisme sceptique – tous ces vices pointés du doigt par le moraliste – sont des composantes bien attestées et positivement revendiquées de l’écriture libertine du voyage. Cette dernière est dès lors hautement singulière et subversive, notamment en regard de l’abondante production de récits viatiques, rédigés par des marchands, des missionnaires ou des militaires⁵.

Cette thèse se présente alors comme une enquête, au croisement de deux domaines de recherche désormais bien installés dans le champ de la critique littéraire : les études sur le libertinage et les études sur les écrits de voyage. Elle ouvre le dossier de la mobilité libertine réelle et forge des liens entre des textes qui n’ont jamais été lus ensemble de manière systématique.

⁵ La production viatique est d’importance, puisque près de 1500 récits de voyage réels sont publiés au cours du siècle, si l’on suit les chiffres avancés par Gilles Boucher de la Richardie dans sa *Bibliothèque universelle des Voyages, ou Notice complète et raisonnée de tous les Voyages anciens et modernes*, Paris, Treutell et Würtz, 1806-1808.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTUALISATION :
« NÉBULEUSE⁶ » LIBERTINE ET MOBILITÉS
GÉOGRAPHIQUES

La cible de l'attaque de La Bruyère manque toutefois de l'épaisseur matérielle de l'individualité : il définit une catégorie de libertins qui ont fini de se déniaiser en voyage, sans pour autant tracer la ligne claire d'une figure, sans faire apparaître de noms précis dans une charge *ad hominem*, ou encore sans la situer nettement dans un environnement social et intellectuel. Fantôme, être de fiction, chimère sans réalité historique, dès lors, que ce voyageur déniaisé ? Il est vrai que, comme les autres apologistes, et en premier lieu le Garasse de la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*⁷, La Bruyère tend à proposer une image fantasmée et fantasmatique des libertins, lourde de présupposés, qui ne pointe pas vers un ensemble d'individus clairement identifiés. Mais si le portrait est flou, dessiné à grands traits et fait d'amalgames – la synthèse et l'outrance servant le blâme –, il n'empêche que, comme le signale Françoise Charles-Daubert dans son ouvrage sur les libertins érudits, les apologistes ont « en tête l'identité d'adversaires précis dont ils connaissent clairement les positions philosophiques et les sources⁸ ». La catégorie n'en reste pas moins pour l'instant encore vague – mais peut-il en être autrement quand on s'intéresse au(x) libertinage(s) ? –, constituée par les critères exogènes de l'apologiste ; elle pose également des problèmes de périodisation, puisque « de la définition

⁶ Frédéric Tinguely et Adrien Paschoud utilisent ce terme dans leur « avant-propos », *Voyage et libertinage (XVII^e – XVIII^e siècle)*, *Études de Lettres*, Université de Lausanne, 2006/3, p. 4.

⁷ François Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels. Contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'État, à la Religion, et aux bonnes Mœurs*, Paris, Sébastien Chapellet, 1623.

⁸ Françoise Charles-Daubert, *Les Libertins érudits en France au XVII^e siècle*, Paris, Puf, coll. « Philosophies », 1998, p. 16. Elle s'oppose ainsi aux postulats historiographiques de Louise Godart de Donville, qui dans sa thèse, mentionnée plus haut, fait du libertin avant tout un être de fiction, sans réalité véritablement tangible : le libertinage serait alors simplement une invention de ses adversaires.

étroite ou élargie du phénomène libertin dépendent ses bornes chronologiques⁹ ». On retrouve ici les difficultés définitoires concernant la notion même de « libertinage » propres au champ¹⁰, qui ont monopolisé une part non négligeable de l'attention critique, en mal de justifier un objet qui n'appartient pas à la culture classique du Grand XVII^e siècle. Se dessine alors une nébuleuse libertine, aux contours flottants, mais qui aurait des affinités particulières, historiquement attestées, avec le voyage.

Mais comment, dès lors, repérer ces adversaires, cibles de la verve acerbe de La Bruyère ? Et comment, surtout, constituer positivement un objet d'étude à partir de cette attaque apologétique ? L'attestation historique, établie par La Bruyère, d'un ensemble de libertins voyageurs nous sert de point de départ. Bien entendu, nous nous détachons de la rhétorique moraliste du vice qui pourrait teinter l'analyse et nous inciter à percevoir de manière négative, sous l'angle de l'échec ou du ratage, la démarche du voyage¹¹. Nous nous écartons également d'un imaginaire qui postule, en définitive, une *catégorie* instituée de voyageurs déniés : elle donne l'impression fallacieuse qu'il existe un groupe possédant une identité forte, revendiquée, alors que les libertins ont souvent des postures bien plus mobiles et incertaines. L'idée de « nébuleuse » d'individualités paraît finalement bien plus opérante. Nous suivons ensuite la proposition de Jean-Pierre Cavaillé pour définir des objets d'étude quand il est question de libertinage : il suggère une méthode par « confrontation d'études de cas spécifiques, prenant comme objet des réputations individuelles, des

⁹ Isabelle Moreau, « Guérir du sot ». *Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 11.

¹⁰ Dans le champ des études libertines, la terminologie est fluctuante, et l'on parle également d'excentricité et de marginalité de la pensée libertine. Voir notamment : Patricia Harry, Alain Mothu et Philippe Sellier (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique*, bouquet offert à Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2006.

¹¹ Les premiers travaux sur le libertinage ont eu tendance à s'approprier la rhétorique moraliste et à l'appliquer à leur objet.

désignations de groupes, mais aussi des assignations de types de comportement, de manière d'agir, de façons d'écrire », la seule « susceptible de permettre d'échapper à l'inertie de la catégorie et aux généralisations sinon arbitraires, en tout cas étroitement sélectives¹² ». En somme, ces voyageurs libertins pourront être identifiés par l'enquête, interactionnelle, imposant l'utilisation de deux critères, qui se nourriront mutuellement : une étude de données historiques et une étude des textes, à la fois des thèmes, des stratégies d'écriture (rhétorique, stylistique) et des philosophèmes. Nous serons toutefois plus souple que Jean-Pierre Cavaillé, et ne supposerons pas une identité forte, définitivement établie, chez ces auteurs que nous appelons malgré tout libertins : en effet, certaines réputations libertines n'ont pas valu aux individus d'être poursuivis ou censurés, et c'est aussi parce que certains auteurs étiquetés comme « libertins » par R. Pintard étaient proches des institutions de pouvoir – c'est le cas par exemple de La Mothe Le Vayer. Nous avons donc recensé un faisceau d'intellectuels voyageurs libertins, mais le terme sera pris dans une acception large, car on va le voir, leurs postures, leurs positions, et leurs idées restent diverses, à la fois au sein du groupe que nous constituons, mais aussi dans le temps. Ils n'ont pas toujours une identité déniée définitivement fixée, mais ils proposent tous un certain rapport subversif aux normes, élaboré au contact d'un milieu.

Sur le plan de l'enquête historique, un certain nombre de ces cas ont été identifiés par René Pintard, qui a montré que les réseaux érudits de la première moitié du XVII^e siècle, propices aux idées libres sur la religion et la politique, et aux pratiques sociales et scripturaires communes, comprenaient un certain nombre de voyageurs hétérodoxes. Mais quel est ce milieu qu'il dépeint, où l'on laisse émerger un esprit de dissidence, et qui compte un certain nombre de voyageurs en son sein ? C'est au cœur de la République des Lettres que se

¹² Jean-Pierre Cavaillé, « Libérer le libertinage. Une catégorie à l'épreuve des sources », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2009/1, p. 65.

forment ces esprits forts, soit dans le Cabinet Dupuy, soit plus tard dans le siècle dans l'entourage d'Habert de Montmor, au contact des grands esprits du temps, à la fois lors des assemblées, mais aussi *via* les correspondances – comme en témoignent l'abondante correspondance entretenue avec l'érudit Peiresc (1580-1637), ou celles échangées avec d'autres savants européens (Grossius, Vossius, Helvétius, etc.). Ces assemblées érudites sont fréquentées par des avocats, des historiens, des physiciens, souvent aussi mathématiciens et astronomes (Mersenne, Ismaël Boulliau, Mathurin Neuré), des orientalistes (Gilbert Gaulmin), des biographes (Naudé), et des philosophes comme le sceptique La Mothe Le Vayer et surtout Gassendi, qui influencent tous deux fortement leurs condisciples. La curiosité y est universelle : on y discute des découvertes de Galilée, de Torricelli, de Descartes, de Képler, des idées de Bacon, de Machiavel et de Hobbes, de scepticisme, d'épicurisme, d'atomisme, de tolérance religieuse, etc., en somme de toutes les nouveautés scientifiques et philosophiques qui circulent. La démarche de Gassendi est particulièrement mise en valeur, qui refuse d'affirmer des dogmes de toute autorité, et érige le doute en principe heuristique, usant d'une rhétorique complexe d'allure méandreuse. D'une grande humilité, il a une conscience aiguë des faiblesses des connaissances humaines, qu'il transmet à ses disciples. La vérité ne sera alors jamais définitivement établie et ne pourra être que de l'ordre du probable, dans une forme d'épistémologie probabiliste héritée d'Épicure. On trouve la trace, dans cet environnement intellectuel, de l'énonciation relativement fréquente du désir de voyager ou du rapport de mobilités avérées, un certain nombre d'érudits voyageant réellement, même si tous les voyages ne donnent pas lieu à des témoignages écrits. Certes, tous les membres de cercles érudits, et *a fortiori* tous les voyageurs en leur sein, ne sont pas libertins. Mais contrairement à une certaine image qui parcourt l'historiographie tendant à faire du libertinage un phénomène national, R. Pintard relève que ces réseaux ne sont en rien arrimés

à un lieu aisément identifiable de la géographie parisienne, et ce pour un faisceau de raisons.

— Tout d’abord, comme le montre l’historien Stéphane Van Damme, et le phénomène est finalement plutôt bien connu, leurs postures marginales leur valent parfois des représailles juridiques qui les poussent aux déplacements : « Le droit à l’espace se pose pourtant de manière aiguë à l’occasion des procès, donnant lieu à des exils, à des bannissements, à des condamnations par contumace. [...] La spoliation, la récupération par le Domaine des biens des dissidents est une pratique politique qui touche l’aristocratie dans la première moitié du XVII^e siècle. Le libertin est donc obligé, lorsqu’il est repéré et condamné, c’est-à-dire “constitué”, de sortir de son “lieu”.¹³ ».

— Mais leur appartenance à ces cercles savants permet également d’autres sortes de mobilités, qui ne sont pas nécessairement effectuées sous la contrainte. Les érudits distingués par Pintard sont héritiers en cela des courants humanistes du XVI^e siècle, et appartiennent à des réseaux savants dont les ramifications ne s’arrêtent pas aux frontières du royaume de France. Les amples correspondances savantes entretenues à l’échelle de toute l’Europe en sont le témoignage. Certains libertins font donc un certain nombre d’échappées en Europe pour visiter des membres de leur réseau d’intellectuels, dans une réactualisation de la pratique humaniste du Grand Tour. On peut ainsi mettre en avant une européanisation du libertinage, non pas seulement au sens où des postures libertines se retrouveraient partout en Europe, comme le relève Jean-Pierre Cavaillé¹⁴, mais au sens où de nombreux déplacements ont cours dans l’espace intra-européen.

¹³ Stéphane Van Damme, « La mappemonde sceptique : une géographie des “libertins érudits” », *Littératures classiques*, n° 92, 2007, p. 79.

¹⁴ Jean-Pierre Cavaillé, « Libérer le libertinage. Une catégorie à l’épreuve des sources », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 64, 2009/1, p. 45-78 et « *Libertine and libertinism : Polemic Uses of the Terms in Sixteenth- and Seventeenth-Century English and Scottish Literature* », *Journal for Early Modern Cultural Studies*, vol. 12, n° 2, 2012, p. 12-36.

— Enfin, l'Europe n'est pas le seul horizon qui attire les érudits libertins. L'intérêt pour les espaces lointains, levantins et autres, est également cultivé au sein d'un milieu, qui s'attache à obtenir des informations sur les *terrae incognitae*. Le réseau érudit est également un réseau de captation de nouvelles sur le lointain, dont on essaye de s'assurer du caractère vraisemblable si ce n'est véritable. Des esprits forts s'embarquent alors pour augmenter les bibliothèques de manuscrits de leurs découvertes ; pour effectuer des opérations de vérification, sur place, en tant que témoins fiables ; ou pour satisfaire une curiosité pour des espaces marginaux. Non seulement le libertinage s'euro péanise, mais il se mondialise, ce qui lui permet de penser à une toute nouvelle échelle.

R. Pintard a donc historiquement attesté de l'existence de cet ensemble de libertins mobiles sur le plan géographique. Nous décidons de suivre sa périodisation resserrée¹⁵, qui s'intéresse au premier XVII^e siècle, car avant les années 1620, les voyageurs les plus hétérodoxes ne sont encore qu'« aux portes du libertinage¹⁶ », même s'ils pourront avoir une influence sur les voyageurs que nous étudions ; et à partir du début du règne de Louis XIV, en grande partie sous l'impulsion de Colbert, la République des Lettres est grandement

¹⁵ Ce n'est pas que nous considérons, à sa suite, que « le flot de l'incrédulité » ne « se rassemble, se reforme, quitte ses étroits chenaux ou ses vallées ombreuses, reparaît à ciel ouvert, et s'élance avec la vitesse du torrent » qu'à la toute fin du XVII^e siècle, alors qu'il aurait été « endigué – ou contrarié, brisé, éparpillé, absorbé par le sol » (p. 575) dans la seconde moitié du siècle. Cet imaginaire d'un siècle hermétiquement partagé en deux temps, « l'envers du siècle » coïncidant avec la première moitié, quand l'endroit où s'épanouirait le *génie* du temps – enfermé dans les bornes rassurantes de la seconde partie de la période – serait demeuré intouché par l'irrégion, ne nous semble pas opérant pour comprendre l'histoire des mentalités et l'histoire littéraire du Grand Siècle. Il nous paraît en particulier inapte à rendre compte de l'existence d'évidentes continuités entre le relativisme du XVI^e siècle et des Lumières, et pour ce qui est plus spécifiquement de la question des voyages, des convergences entre les réflexions menées dans les textes que nous étudions et les interrogations autour de la question de l'ailleurs chez un Voltaire ou un Montesquieu.

¹⁶ Grégoire Holtz, « Les récits de voyage aux portes du libertinage ? Construction du témoignage et topiques libertines dans le premier XVII^e siècle », dans Frédéric Tinguely et Adrien Paschoud (dir.), *Voyage et libertinage (XVII^e – XVIII^e siècle), Études de Lettres*, Université de Lausanne, 2006/3, p. 25-39.

réorganisée : dans les milieux érudits, l'écriture et la collecte de textes sur le lointain, en particulier oriental, devient un enjeu d'État, se fait souvent sous patronage royal et sert à la fabrique de Louis XIV¹⁷. En conséquence, les assemblées semi-privées de savants tendent à disparaître. Immanquablement, ces cabinets où se forgeait une libre pensée étant absorbés par les académies royales savantes, peu d'écrits de voyage hétérodoxes circulent. Quelques-uns des voyageurs identifiés par R. Pintard rédigent ou publient toutefois leurs récits jusqu'à la fin des années 1660 : c'est qu'ils ont quand même évolué dans ces milieux de sociabilité savante du premier XVII^e siècle, dont ils restent imprégnés et qui forgent leur regard, même si un certain nombre d'enjeux de ces textes dépendent du contexte immédiat de leur rédaction ou parution. Cela n'empêche pas qu'émergent encore des textes viatiques porteurs d'une géographie critique dans la seconde moitié du siècle, qui permettent de faire la liaison entre le premier XVII^e siècle et les Lumières. Nous les ferons entrer dans un corpus secondaire, car ce sont des exemples plus isolés, qui n'émanent pas d'un même groupe et ne montrent dès lors pas la même cohérence sur le plan de la pratique du voyage.

Il nous faut ensuite croiser cette enquête historique avec une analyse précise des témoignages scripturaires que ces érudits voyageurs rédigent pendant ou dans la continuité de leurs périple. Là, les textes doivent porter la trace de modes de pensée hétérodoxes et de manières d'écrire subversives. Il ne sera pas non plus possible d'unifier complètement la diversité des points de vue,

¹⁷ « As we have seen, scholarship and science in late seventeenth-century France were intimately bound up with the “fabrication of Louis XIV”, the process by which cultural life was brought into a system of representation that celebrated the magnificence of the king. It was through the royal patronage of learning that the collections of Oriental manuscripts in Paris underwent a period of expansion from Colbert's time onwards. [...] Eventually, this process of cultural appropriation was to produce unforeseen results. The French travellers and Oriental scholars of the Louis XIV period left behind texts that were read by eighteenth-century philosophes and mined for ethnographic information. » (Nicholas Dew, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford University Press, 2009, p. 38-39.)

des positions, des formes, à l'intérieur d'un système de pensée et d'écriture définitivement stabilisé. Encore une fois, à la mobilité géographique des libertins répond une mobilité des postures, des modes de pensée et des styles. Les démarches étant diverses, la terminologie servant à les décrire a également fluctué : certains critiques parlent de « topiques libertines¹⁸ », d'autre d'exercice de la « libre pensée¹⁹ ». Il est cependant possible d'établir une méthode, qui permettra de mettre en évidence des *tendances*, en étudiant à la fois des dispositifs rhétoriques et des éléments doctrinaux, si l'on veut, car ces adogmatiques refusent toute doctrine constituée, et c'est là leur principal point de convergence. Il s'agira ainsi de refuser l'établissement d'une correspondance systématique et réductrice entre libertinage et histoire de l'irrégion, le phénomène se déployant dans des directions bien plus diverses, philosophiques, morales, politiques. Mais quelles sont ces tendances ? Tout d'abord, Jean-Pierre Cavaillé signale que ce qui réunit les libertins, c'est avant tout l'exercice souverain de la liberté, dans plusieurs domaines (« liberté de conscience, liberté philosophique, liberté de mœurs²⁰ ») ; Françoise Charles-Daubert repère un autre point commun, finalement tout à fait congruent : leur refus des dogmatismes, « dont est suspect tout exposé systématique et jusqu'à la notion même de système²¹ », qui induit qu'ils ne proposent pas en retour de nouveau système philosophique, scientifique ou métaphysique. Un certain nombre de dogmes privilégiés sont passés au crible : les enseignements des Écoles philosophiques ; la représentation chrétienne de l'homme, du monde et de

¹⁸ Grégoire Holtz emploie alternativement les syntagmes « topiques libertines » ou « topiques hétérodoxe » pour traiter des traits typiques de l'écriture déniaisée que l'on retrouve chez Pyard de Laval. Voir : « Les récits de voyage aux portes du libertinage ? Construction du témoignage et topiques libertines dans le premier XVII^e siècle », art. cit.

¹⁹ « Avant-propos », dans Frédéric Tinguely et Adrien Paschoud, *Voyage et libertinage (XVII^e-XVIII^e siècle)*, op. cit., p. 7.

²⁰ Jean-Pierre Cavaillé, « Libérer le libertinage. Une catégorie à l'épreuve des sources », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, art. cit., p. 77.

²¹ Françoise Charles-Daubert, *Les libertins érudits en France au XVII^e siècle*, Paris, Puf, coll. « Philosophies », p. 18.

Dieu ; les modes de production des connaissances. Leur démarche est ainsi fondamentalement hétérodoxe, puisqu'elle s'attache à s'écarter des voies tracées de la *doxa*, mais aussi résolument épistémologique. Les modes de pensée libertins apparaissent comme étant essentiellement critiques, et les esprits forts entretiennent tous, en d'autres termes, un rapport subversif à la norme. Ensuite, ces auteurs vont également se retrouver autour d'un mode d'écrire, celui de la dissimulation, qui implique du lecteur une lecture attentive ou complice²². Ils privilégient alors des procédés d'écriture retors, qui demandent la participation active du lecteur : l'ironie, les contradictions, les simples mentions de références appartenant à une bibliothèque commune, ou encore les procédés stylistiques de la connivence. Ces procédés, qui impliquent, à la fois de l'écrivain et du lecteur, une extrême mobilité des points de vue et des associations, servent de principe de camouflage, mais également d'instrument de déstabilisation des voies rectilignes de l'énonciation dogmatique.

Au croisement de ces deux critères, historique et textuel, se dessinent alors les contours d'une pratique libertine du voyage, mais également d'un corpus. On aperçoit quelles affinités intellectuelles particulières les libertins ont pu entretenir avec le voyage et l'écriture du voyage. Habités à contempler choses et normes de biais, ils trouvent dans le déplacement un moyen spatial de décentrement, effectué à une nouvelle échelle. De plus, l'observation de la diversité des usages (religions, mœurs, organisations politiques), ainsi que des variations naturelles, vont également leur permettre d'alimenter leur machine critique, et de réfléchir aux fondements des *doxa*, notamment chrétienne et scientifique, qui structurent leurs univers mentaux. Mais l'élargissement des

²² Voir notamment sur la question de la lecture complice : Leo Strauss, *La persécution et l'art d'écrire* [1952], coll. « Tel », Paris, Gallimard, 2009 ; Frédéric Tinguely, *La Lecture complice. Culture libertine et geste critique*, Genève, Droz, 2016. Ce critère sera toutefois relativisé, car suivant le lien que les esprits forts entretiennent avec le pouvoir ou les institutions, ils sont plus ou moins voués à l'écriture du secret.

horizons leur construit également un nouveau terrain de jeu épistémologique : leur soupçon va pouvoir se porter sur l'institution même des savoirs liés à la géographie.

PANORAMA DES ÉCRITS DE VOYAGE LIBERTINS

L'ensemble des textes que nous avons intégrés à notre corpus d'étude ont été rédigés dans le cadre de ces mobilités que nous avons identifiées comme libertines. Les auteurs ont tous effectué un déplacement géographique, plus ou moins lointain, qui a été pour eux l'occasion de produire un ou plusieurs écrits. Le texte a pu être composé sur place, par exemple sous la forme de notes de voyage ; ou écrit, voire réécrit *a posteriori*, une fois le séjour achevé. Pour qu'ils aient retenu notre attention, ces textes doivent porter sur l'expérience du voyage, que cette dernière soit relatée de manière extensive, sous la forme d'une narration linéaire ; ou qu'elle apparaisse par fragments, comme aliment d'une lettre ou support d'une réflexion d'ordre politique, géographique ou ethnologique. Ce que nous entendons par « expérience du voyage » recouvre en fait des réalités diverses, à savoir tout ce qui est en lien avec la découverte de l'ailleurs, qu'elle soit le fruit d'une curiosité personnelle ou d'un intérêt érudit (paysages, découvertes zoologiques, botaniques, ethnologiques, relevé des organisations politiques et morales, rapports de nouveautés scientifiques, inventaire de cabinets de curiosités visités, cartographies, etc.). Cela ne fait pas pour autant de tous ces textes des relations de voyage à proprement parler. « Textes », « écrits », « récits », notre terminologie a jusqu'ici oscillé, et nous avons soigneusement évité de nous restreindre aux appellations – interchangeables – de « relation de voyage » ou de « récit viatique ». C'est parce que notre corpus est extrêmement hétérogène sur le plan matériel et générique. Nous avons en effet rassemblé, non seulement des narrations

constituées et présentées comme telles, mais également des correspondances, des journaux, des essais, voire même parfois quelques extraits de périodiques à l'instar du *Journal des Savants*. Certains textes sont restés manuscrits, confinés dans des bibliothèques personnelles, et ont circulé de manière confidentielle dans des cercles de sociabilité restreints – ces derniers, quand ils n'ont pas été republiés dans des éditions récentes, ont été retranscrits par nos soins et placés en annexe²³ ; d'autres ont fait l'objet d'une publication du vivant de l'auteur ; d'autres enfin sont parus à titre posthume. Cette variété matérielle et cet éclatement générique impliquent que nous préférons la dénomination d'« écrits de voyage » pour désigner les pièces de cet ensemble : plus large, plus ouverte, elle permet ainsi de considérer des textes qui auraient pu par ailleurs être omis par des études focalisées sur les narrations imprimées²⁴, pour constituer ce que nous appelons un dossier, dans lequel va se lire dans toute son étendue une pratique du voyage, certes diverse, mais avec de nombreux effets de confluence, voire de porosités.

Deux types d'espaces sont explorés par les esprits forts, deux formes d'ouvertures vers l'ailleurs étant finalement possibles : dans la tradition du Tour d'Europe des voyages humanistes, les voyageurs déniaisés parcourent des espaces au sortir des frontières du royaume, et en particulier l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande ; quand leur curiosité les pousse à

²³ Voir annexes 1 et 2.

²⁴ La majorité des études sur les textes de voyage du XVII^e siècle portent sur des corpus d'imprimés, en raison de la légitimité que la publication donne à l'objet. On peut en effet ainsi supposer que ces textes ont eu un impact sur le public, ayant circulé de manière plus ou massive auprès des lecteurs. Se restreindre aux imprimés ne permet toutefois pas de comprendre l'extension de la pratique, puisqu'il est courant pour des textes de circuler de manière manuscrite à l'âge classique, même s'ils sont un bon moyen de sonde. Toutefois, François Moureau a fait un rapide inventaire de la production manuscrite viatique, dont il ignore l'importance et le caractère protéiforme, estimant qu'elle est vouée à une « circulation réservée », à destination d'un public restreint (famille, cercles d'amis, cercles intellectuels...). Voir : François Moureau, *Le Théâtre des voyages : une scénographie de l'âge classique*, Paris, PUPS, coll. « Imago mundi », 2004, p. 55.

l'audace, ils s'embarquent pour les rivages plus éloignés du Levant ou de l'Inde. Certains s'en tiennent aux espaces circonscrits par les frontières de l'Occident chrétien ; d'autres ont une prédilection exclusive pour les lointains ; d'autres, enfin, font des voyages européens une initiation en vue d'escapades ultérieures plus exotiques. À chaque espace vont correspondre des découvertes différentes : en Angleterre, les libertins s'intéressent aux avancées de la science expérimentale ; en Italie, ils fréquentent l'entourage de Galilée, examinent et raillent le système ecclésiastique, s'initient aux idées de Machiavel ; au Nord de l'Europe, ils observent les libertés prises dans l'exercice du culte chrétien à la suite des guerres de religion ; mais le Levant, et plus encore l'Inde, leur permettent de s'ouvrir à une nouvelle échelle aux diversités morales ou religieuses (islam, hindouisme), aux singularités du monde physique, et surtout de se dépayser de façon plus radicale. On a pourtant souvent mis de côté les petits voyages, en terrain proche, qui sans ampleur ne pourraient être propices qu'à l'apparition un peu anodine du burlesque ; on les a encore moins lus en regard de textes issus de voyages libertins au long cours, à première vue plus épiques. Or, si les libertins s'aventurent dans des directions parfois opposées, avec des degrés de dépaysement divers, il n'empêche que l'on observe une même contagion de l'étranger dans leur mode de pensée, dont ils se servent pour déstabiliser un ensemble d'*a priori*, et pour décentrer leurs manières de réfléchir. La rencontre de l'étranger constitue donc une expérience intellectuelle fondamentale, qu'elle se fasse en Europe, au Levant ou en Inde.

Les premiers témoignages que nous avons collectés sont manuscrits²⁵. Nous avons sélectionné deux correspondances, celles de François-Auguste de

²⁵ Nous suivons ainsi Jean-Pierre Cavaillé, qui appelait de ses vœux qu'un travail de fond soit effectué sur les manuscrits des auteurs libertins : « [...] il eût fallu au contraire mettre en exergue une lacune majeure, et même une involution de la recherche contemporaine : l'absence de toute étude historique de grande ampleur revenant aux sources imprimées et surtout manuscrites pour reconsidérer les réseaux de l'impiété dans la période couverte par la célèbre thèse [de R. Pintard] » (Jean-Pierre Cavaillé, « Libertinage, irrégion, incroyance, athéisme dans

Thou (1604-1642) et d'Ismaël Boulliau (1605-1694), entretenues avec les frères Dupuy. Ces lettres ont largement circulé au sein de leur Cabinet parisien, de nombreux passages de la correspondance attestant de pratiques de lectures collectives. Ces correspondances, ayant fait l'objet soit d'une transcription ancienne au XIX^e siècle²⁶, soit d'aucune édition intégrale²⁷, ont été retranscrites par nos soins et placées en annexe de ce travail. François-Auguste de Thou²⁸, fils de Jacques-Auguste de Thou, célèbre pour sa bibliothèque et son *Histoire universelle*²⁹, est confié au savant Nicolas Rigault et aux frères Dupuy à la mort de son père, en 1617. Il fréquente ainsi de près le Cabinet Dupuy, avant de prendre la décision de partir compléter son éducation en voyageant. Il part en 1626 pour un voyage de trois ans, au cours duquel il séjourne longuement en Italie, avant que sa curiosité ne le pousse à s'aventurer plus loin encore. Il parvient à s'embarquer pour le Levant, et visite ainsi Constantinople, Rhodes, Chypre, Damas, la Palestine, la Galilée, l'Égypte, avant de finir son périple en passant en Sicile, à Malte et en Espagne. On recense environ quatre-vingts lettres, adressées alternativement à Jacques ou Pierre Dupuy, qui ont été retrouvées dans la collection Dupuy³⁰. On y lit les linéaments d'une perception

l'Europe de la première modernité (XVI^e-XVII^e siècles). Une approche critique des tendances actuelles de la recherche (1998-2002) », *Les Dossiers du Grihl*, 2007/2, <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/279>). Nous nous plaçons également dans le sillage de François Moureau et de ses études sur les manuscrits de voyage. Voir notamment : François Moureau, *Le théâtre des voyages. Une scénographie de l'âge classique*, Paris, PUPS, 2005.

²⁶ *Lettres de François Auguste de Thou durant ses voyages en Italie et dans le Levant, 1626-1629*, dans *Revue rétrospective ou bibliothèque historique*, s. II, 3, et s. II, 4, et s. II, 6 n° 11 et 12, 1835-1836, p. 351-408, p. 5-72 et p. 62-97 et p. 338-397.

²⁷ Henk J. M. Nellen, « Un voyage au Levant au XVII^e siècle : Ismaël Boulliau à Smyrne et à Constantinople (1646-1647) », *LIAS*, vol. 18, 1/2, Amsterdam & Maarssen, APA-Holland University Press, 1991, p. 1-36 et 141-171.

²⁸ François-Auguste de Thou est connu pour avoir été exécuté à Lyon en 1642, après avoir été accusé d'avoir participé à la conspiration de Cinq-Mars.

²⁹ Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, depuis 1543 jusqu'en 1607. Traduite sur l'édition latine de Londres*, Londres, 1734, 16 vol.

³⁰ BnF, Dupuy 703, Lettres de M. François-Auguste de Thou, conseiller au Parlement d'État, durant ses voyages d'Italie et de Levant, depuis le mois d'octobre 1626 jusques en novembre 1629. – Autres lettres en divers temps : 231 ff.

libertine de l'espace étranger, en Italie et au Levant, encore pour l'instant relativement embryonnaire : *ethos* distancié de libre penseur épicurien et mœurs affichées comme dissolues, pointes ironiques face à l'absence de religiosité des Italiens, intérêt d'obédience sceptique pour la diversité des mœurs et des religions, remise en cause du miracle du tremblement de terre de Naples. Ces premiers fils vont se trouver dévidés chez Ismaël Boulliau, protégé de François-Auguste de Thou, qui part sur les traces de son prédécesseur en Italie puis au Levant (1645-1647). Il effectuera plus tard, en 1651, un court périple en Europe du Nord, qui achèvera de lui ôter le goût des voyages. Ancien calviniste converti à vingt-et-un ans au catholicisme, bibliothécaire des frères Jacques-Auguste de Thou et François-Auguste de Thou à partir de 1636, il fréquente les cercles savants où il se spécialise en mathématiques et en astronomie, domaines qui donneront lieu à deux traités avant son départ : *Philolai*³¹ (1639) et *Astronomia Philolaica*³² (1645). Il suit ensuite Nicolas Brétel de Grémonville, ambassadeur de France, à Venise, d'où il correspond avec Jacques Dupuy, avant de s'embarquer seul³³ pour le Levant. De ces voyages restent la trace d'une correspondance³⁴, qui à Venise comprend des nouvelles personnelles, mais aussi politiques (guerres entre Venise et l'empire ottoman), sous la forme d'une gazette qu'il rédige à part dans un *foglietto*, et d'une relation de voyage en latin

³¹ Ismaël Boulliau, *Philolai, sive, dissertationis de vero systemate mundi libri IV*, Amsterdam, G. et J. Blaeu, 1639.

³² Ismaël Boulliau, *Astronomia Philolaica. Opus novum, in quo motus planetarum per novam ac veram hypothesim demonstrantur, mediique motus, aliquot observationum autoritate, ex manuscripto bibliothecae regiae quae hactenus omnibus astronomis ignotae fuerunt, stabiliuntur. Addita est nova methodus cujus ope eclipses solares... expeditissime computantur. Historia ortus et progressus astronomiae in prolegomenis describitur, et breviter recensentur ea, quae in hoc opere nunc primum prodeunt*, Paris, S. Piget, 1645, 2 t.

³³ Il forme un temps le projet de partie avec Lhuillier et Chapelle, mais ces derniers ne peuvent finalement pas le rejoindre. Boulliau essaye également de convaincre Valliquierville qui séjourne en même temps que lui à Venise de l'accompagner dans les terres non-chrétiennes de l'empire ottoman, mais il n'y parviendra pas.

³⁴ BnF, Collection Dupuy 18, Lettres de Monsieur Boulliau, écrites à M. Dupuy Saint-Sauveur, de Venise, Florence, Smyrne, Constantinople et d'Allemagne, ès années 1645, 1646, 47, 51 : 220 ff.

adressée à Léopold de Médicis³⁵. Si ses intérêts sont souvent dictés par une curiosité scientifique (à Smyrne il étudie le problème des marées et vérifie les hypothèses de Galilée sur le flux et le reflux), il montre également une défiance à toute épreuve face aux dévotions populaires et aux miracles. Il est aussi ouvertement sceptique, à la fois dans sa manière de confronter hypothèses et rumeurs rapportées place Saint-Marc à propos des batailles avec les Turcs, et dans la curiosité dénuée de préjugés qu'il montre pour un Orient, ses mœurs, sa politique, sa religion, qui n'a jamais rien à envier à la Chrétienté. Ce relativisme lui vaudra les moqueries de ses compagnons du Cabinet, qui le soupçonnent d'être « passionné pour le Turc³⁶ ».

Jean-Jacques Bouchard (1606-1641) est, quant à lui, l'auteur d'une relation de voyage manuscrite, qui ne sera publiée en intégralité qu'au ^{xx}^e siècle³⁷. Érudit libertin né en 1601, il fréquente les réseaux de déniaisés parisiens dans sa jeunesse et quelques grandes figures de la libre-pensée comme La Mothe Le Vayer, Gassendi, Peiresc ou Galilée qu'il visite en Italie. Ses soucis d'argent le poussent à partir briguer des offices ecclésiastiques à Rome à partir de 1631 ; il y meurt en 1641, à la suite d'une agression commanditée par un grand seigneur à qui son ascension sociale déplut. Entre temps, il voyage, et rédige des journaux – retrouvés plus tard dans ses papiers – où il relate ses

³⁵ BnF, Fonds français 13039, Minutes de lettres de Boulliau, la plupart adressées à Ferdinand, grand-duc de Toscane, et au prince Léopold, avec réponse du grand-duc et du prince, et de Carlo Rinaldi (1657-1660), f. 11r-34r.

³⁶ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 28 octobre 1645. Voir annexe 2.

³⁷ En raison d'une œuvre de scandale difficilement publishable, Jean-Jacques Bouchard est une figure longtemps restée obscure du ^{xvii}^e siècle français. Ses textes, et en particulier ses *Confessions*, foncièrement obscènes, sont redécouvertes par des bibliophiles du ^{xix}^e siècle. Voir : Jean-Jacques Bouchard, *Les Confessions de Jean-Jacques Bouchard Parisien, suivies de son Voyage de Paris à Rome en 1630, publiées pour la première fois sur les Manuscrit de l'Auteur*, Paris, Isidore Liseux, 1881. Mais cette figure du libertinage érudit est véritablement exhumée par René Pintard, puis par Emanuele Kanceff, qui édite en intégralité la relation de voyage. Voir : Jean-Jacques Bouchard, *Journal I. Les confessions ; Voyage de Paris à Rome ; Le carnaval à Rome* et *Journal II. Voyage dans le royaume de Naples ; Voyage dans la campagne de Rome*, éd. Emanuele Kanceff, Turin, Giappichelli, 1976 et 1977.

pérégrinations entre Paris et Rome, son séjour romain et des aventures et observations faites dans le Sud de l'Italie, en particulier à Naples. Les dates ne coïncidant pas, il ne croise pendant son voyage italien ni Fr.-A. de Thou, ni Boulliau, mais il retrouve d'autres esprits forts, comme Naudé de passage à Rome, ou le médecin Trouiller, petite communauté que R. Pintard réunit sous le nom des « déniaisés d'Italie³⁸ ». Sa curiosité se porte surtout sur le fait religieux, les fausses dévotions, les superstitions et les miracles douteux, le dépaysement italien lui offrant un espace, au centre de la chrétienté, où exercer à une nouvelle échelle son incrédulité sarcastique. Il montre également un vrai penchant pour le scepticisme et les théories machiavéliennes du pouvoir.

Balthasar de Monconys (1611-1665) n'est pas, pour R. Pintard, l'esprit le plus audacieux qui ait côtoyé la nébuleuse de Gassendi. Toutefois, ses nombreux voyages, en trois « échappées³⁹ » comme le signale Frédéric Tinguely, et la rigueur de son esprit critique, le poussent à constamment interroger les croyances, les ouï-dire et les données du réel. R. Pintard fait même de ses excursions l'instrument de son déniaisement. Son premier voyage, effectué alors qu'il est encore très jeune, le mène en Espagne et au Portugal (1628) ; quelques vingt ans plus tard, le deuxième, bien plus ambitieux, lui fait visiter le Portugal, la Provence, l'Italie – où il croise Boulliau, l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Turquie (1645-1649) ; l'ultime déplacement sera consacré à une traversée de l'Europe, en particulier de ses versants Nord, en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne, avant de finir par l'Italie (1663-1664). Monconys a enregistré les découvertes auxquelles ont conduit ces pérégrinations dans un journal, publié en trois volumes à titre posthume par son

³⁸ Voir le chapitre « Les "déniaisés" d'Italie », dans René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, op. cit., p. 209-270.

³⁹ Frédéric Tinguely, « Le "Catalogue des Ignorans". Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys », dans *La Lecture complice. Culture libertine et geste critique*, Genève, Droz, 2016, p. 179.

fils en 1665-1666⁴⁰. Le journal est qualifié par l'éditeur de « tumultuaire⁴¹ », car l'ensemble bigarré d'informations qu'il contenait n'a pas pu être mis en ordre par Monconys en vue de la publication. Y sont édités également un certain nombre de documents annexes, comme une lettre de Sorbière placée dans le paratexte liminaire, où il exhorte Monconys à publier.

Isaac de Lapeyrère (1596-1676) est surtout connu pour la théorie controversée qu'il expose partiellement dans un premier texte, paru de manière anonyme – après que Richelieu en ait interdit la publication, *Du rappel des juifs*⁴², puis de manière extensive dans ses *Praedamitae*⁴³. S'inscrivant dans le courant polygéniste⁴⁴, il élabore une nouvelle histoire humaine dans laquelle Adam n'est pas le premier homme, mais simplement le premier Juif, le monde étant alors bien plus ancien que ce que dit la Bible. La découverte de nouveaux peuples, aux différences physiques très marquées avec les Européens, alimente l'idée que tous les hommes ne viennent pas de la même souche. Si Lapeyrère a bien fréquenté les espaces de la libre-pensée, par l'entremise notamment de Bourdelot, il n'affiche pas ses réflexions comme étant explicitement libertines : il signale en effet que sa perspective n'empêche en rien l'entreprise messianique, le péché étant tout de même universellement partagé. Malgré tout, l'aspect hautement hérétique de sa théorie lui vaut d'être récupérée dans les milieux libertins, et de susciter de nombreuses polémiques. Mais ces idées

⁴⁰ Balthasar de Monconys, *Journal des voyages de Monsieur de Monconys*, Lyon, Horace Boissat et Georges Remeus, 1665-1666, 3 vol. Ouvrage désormais noté *JVM*.

⁴¹ *JVM*, I, p. 8.

⁴² Isaac de Lapeyrère, *Du rappel des Juifs*, 1643.

⁴³ Isaac de Lapeyrère, *Praedamitae. Sive exercitatio super versibus duodecimo, decimotertio, et decimoquarto, capitis quinti Epistolae D. Pauli ad Romanos. Quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi*, Amsterdam, L. et D. Elsevier, 1655.

⁴⁴ Cette doctrine selon laquelle l'espèce humaine proviendrait de plusieurs souches différentes, et son inscription dans le paysage mental du XVII^e siècle a été étudiée par Élisabeth Quennehen, *Le Problème de l'unité du genre humain au XVII^e siècle : contribution à l'histoire de l'idée polygéniste*, Thèse de doctorat en Histoire, sous la direction de Jean Devisse, Université Paris 1, 1993.

scandaleuses ont surtout occulté la diversité de sa pensée et de ses productions textuelles. Lapeyrère a pourtant aussi voyagé, dans la suite de l'ambassadeur Gaspard Coignet de La Thuillerie, envoyé en mission diplomatique pour intercéder auprès de la reine de Suède et tenter de mettre un terme aux conflits qui l'opposent au Danemark. Ils s'installent alors à La Haye puis à Copenhague (1644-1646), où La Thuillerie fréquente les réseaux scientifiques et lettrés, dans lesquels il présente Lapeyrère. Dans ces salons, Lapeyrère fait la connaissance du savant Ole Worm, à la curiosité universelle, qui possède un cabinet de curiosité sur le Nord⁴⁵, composé d'objets mais également de nombreux ouvrages et textes qui traitent de cet espace très peu connu des érudits français. Lapeyrère décide alors, à partir de ces documents, de rédiger en parallèle deux relations : une *Relation de l'Islande*⁴⁶, rédigée en 1644 mais qui ne sera publiée que tardivement, en 1663 et une *Relation du Groenland*⁴⁷, achevée en 1646 et publiée en 1647. Ces textes, adressés à La Mothe Le Vayer, à la confluence du récit de voyage, du traité géographique et du traité ethnographique, vont lui permettre de devenir une autorité sur la question du Nord, le nombre des mentions ultérieures de ses textes en étant la preuve⁴⁸. R. Pintard, qui s'intéresse surtout à ses textes sur les prédamites, reste récalcitrant à en faire un auteur pleinement séditieux, même s'il est accusé à cette occasion d'athéisme et

⁴⁵ Un inventaire de ce cabinet a été publié : *Museum Wormianum, seu historia rerum rariorum, tum naturalium quam artificialium, tam domesticarum quam exoticarum, quae Hafniae Danorum in aedibus authoris servantur*, Leyde, J. Elsevier, 1655.

⁴⁶ Isaac de Lapeyrère, *Relation de l'Islande*, Paris, Louis Billaine, 1663.

⁴⁷ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, Paris, Augustin Courbé, 1647.

⁴⁸ Les deux relations de Lapeyrère sont imprimées dans le grand recueil que Jean-Frédéric Bernard fait paraître au début du XVIII^e siècle, qui rassemble, à contre-courant des entreprises précédentes de compilation, des relations sur le Nord. Voir : Jean-Frédéric Bernard, *Recueil de voyages au Nord, contenant divers Memoires très-utiles au Commerce & à la Navigation*, Amsterdam, 1716-1731, 10 t. La relation du Groenland sert également de source à un roman d'aventures de Simon Tyssot de Patot, *La vie, les aventures et le voyage de Groenland du révérend père cordelier Pierre de Mésange, avec une relation bien circonscrite de l'origine, de l'histoire, des mœurs et du paradis des habitants du pôle arctique*, Amsterdam, Étienne Roger, 1720, 2 vol.

d'impiété. Cependant, ces relations nordiques, si elles ne montrent pas toujours une pensée très hétérodoxe, mettent toujours en avant une perception sceptique des mœurs, de l'histoire et de la géographie. Lapeyère montre un vrai intérêt pour les diversités ethnographiques et fait l'éloge des Islandais et des Groenlandais ; il établit également une carte du territoire en confrontant les sources, sans chercher à combler blancs et lacunes quand il n'est pas entré en possession des informations ; enfin, il confronte sources et points de vue pour pouvoir statuer sur un certain nombre de questions controversées liées aux singularités du Nord (icebergs, chronologies scandinaves, licornes, etc.). En cela, il interroge et réécrit les doxographies liées à ces espaces nordiques, et montre à la fois une capacité à se poser des questions nouvelles, et à tâcher d'y répondre à l'aide d'une raison critique qui n'a rien à envier à celle des esprits forts qu'il a pu côtoyer à Paris.

Samuel Sorbière (1615-1670) est introduit très tôt chez les frères Dupuy, et bien inséré dans les réseaux érudits, où il entre en relation avec Gassendi et Bernier. Il entretient également une abondante correspondance avec les savants, français et européens de son temps (Claude Saumaise, Grotius, Vossius, Huyghens, Heinsius, etc.). Il découvre par leur entremise les idées de Galilée, de Kepler et de Descartes, et développe une curiosité universelle (littérature, physique, astronomie, médecine, questions théologiques et religieuses). En chercheur inquiet, il s'interroge notamment sur la foi, et montre une inclination pour la tolérance religieuse. Il est également initié, dans l'entourage de Gassendi et par ses lectures (Montaigne, Charron, La Mothe le Vayer) à l'épicurisme et au scepticisme : il se forme ainsi à la critique des opinions vaines et relève les faiblesses de l'esprit humain. On lui suppose une traduction de Sextus

Empiricus⁴⁹, qui n'est pourtant pas publiée ; il traduit également Thomas More⁵⁰ et Hobbes⁵¹ ; et il essaye de faire publier les *Commentaires* de Gassendi sur Épicure, sa *Vie d'Épicure* et sa *Philosophie*⁵². Il n'est toutefois pas simplement un esprit philosophe ; il effectue également un certain nombre de déplacements. Il part tout d'abord vivre en Hollande entre 1642 et 1650 ; il voyage en Angleterre, en 1663-1664 ; en 1667, il se rend à Rome. Mais c'est le voyage anglais qui fait l'objet d'un récit, qui paraît sous le titre *Relation d'un voyage en Angleterre*⁵³, publié dès son retour, et immédiatement censuré, pour les fausses informations qu'elle contiendrait⁵⁴, notamment sur le Roi d'Angleterre et la Cour du Danemark. Le texte était pourtant dédié au Roi, qui avait octroyé à Sorbière une gratification pour qu'il effectue ce périple. La censure marque

⁴⁹ Des traces de cette traduction se trouvent dans des lettres adressées à Du Bosc, qui contiennent un certain nombre de chapitres traduits. Ces lettres ont été publiées au XVII^e siècle : Samuel Sorbière, *Lettres et Discours de M. de Sorbière sur diverses Matières curieuses*, Paris, R. de Ninville, 1660, p. 151-181. Au sujet de ces esquisses de traduction, voir : Richard H. Hopkin, « Samuel Sorbière's Translation of Sextus Empiricus », dans *Journal of the History of Ideas*, vol. 14, n° 4, University of Pennsylvania Press, 1953, p. 617-621.

⁵⁰ Thomas More, *L'Utopie de Thomas Morus*, *Chancelier d'Angleterre*, trad. Samuel Sorbière, Amsterdam, J. Blaeu, 1643.

⁵¹ Thomas Hobbes, *Éléments philosophiques du Citoyen. Traité politique, où les Fondements de la société civile sont découverts*, trad. Samuel Sorbière, Amsterdam, J. Blaeu, 1649.

⁵² Pierre Gassendi, *De Vita et moribus Epicuri*, Paris, Guillaume Barbier, 1647 et *Syntagma philosophiae Epicuri*, Lyon, 1649. Les *Philosophiae Epicuri syntagma* seront également publiées dans les *Opera omnia*, Lyon, Laurent Anisson et Jean-Baptiste Devenet, 1658, t. III.

⁵³ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage d'Angleterre, où sont touchées plusieurs choses, qui regardent l'état des Sciences, et de la Religion, et autres matières curieuses*, Paris, Louis Billaine, 1664.

⁵⁴ « L'Auteur dans le cours de l'Ouvrage, sous prétexte de rapporter ce qu'il a vu dans une entière naïveté, se donne la licence d'avancer contre la vérité, diverses choses au désavantage de la Nation Anglaise, [et] s'étant jeté sur les affaires de Danemark, dont il n'a aucune connaissance, parle contre la même vérité en termes indirectement injurieux à la sage et juste conduite du Roy de Danemark, entreprenant sans preuves la justification d'un de ses Sujets, accusé et convaincu d'une horrible conspiration contre son État, et condamné à mort par le Souverain Tribunal du Royaume, qualifiant même ce Criminel du titre de Héros, et la Justice dudit Tribunal du nom de Persécution. (Sa Majesté) voulant donner des marques publiques du déplaisir que lui a causé cette audacieuse et imprudente satire, [a puni l'auteur] par une relégation [et ordonne que le livre] demeurera supprimé dans tout son Royaume et Terres de son obéissance [...] », Registres du Conseil d'État du 9^e de Juillet 1664 (passage cité dans l'introduction du fac-similé de la *Relation d'un voyage en Angleterre*, éd. Louis Roux, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1980, p. 7).

clairement un écart entre le projet de voyage, soutenu par le pouvoir, et le texte, qui en subit les foudres. Cet effet de non-coïncidence paradoxale se retrouve également au niveau des paratextes liminaires, la dédicace au Roi signalant que le but du voyage et du texte est de répandre « la réputation de la Munificence », quand l'avis « Au lecteur » indique que les intentions de Sorbière étaient plutôt privées, et diverses dans leurs objectifs. Il donne ainsi au lecteur « tout ce qui m'est passé dans l'esprit en une course de trois mois », « des réflexions que je puis avoir faites depuis trente ans », et « des nouvelles que je puis te donner des doctes » qu'il a croisés sur sa route. Le texte s'inscrit donc à la fois dans le temps court d'une récolte personnelle d'observations, et le temps long d'une réflexion, que l'on sait teintée de scepticisme, aguerrie aux analyses politiques et religieuses, et amatrice de sciences. Et en effet, la relation observe précisément le modèle de l'absolutisme anglais, qui apparaît comme un modèle équilibré à suivre, et signale en creux les failles du système français. Il effectue également une ethnographie complexe, contradictoire, du peuple anglais, à la fois vicieux et sublime. Enfin, il refuse expressément crédulité et dogmatisme, et n'arrête jamais de manière définitive son jugement. Le texte est donc ouvertement sceptique, placé d'ailleurs régulièrement sous le patronage de Montaigne.

François Bernier (1620-1688), médecin, évolue dès 1640, en compagnie de Chapelle, dans l'entourage de Gassendi, dont il va vulgariser la philosophie⁵⁵. Il est ainsi initié aux idées d'Épicure, mais également à la libre-pensée, aux questions d'atomisme, à l'héliocentrisme, ou à celle de l'intelligence des bêtes. Au contact de Gassendi, il apprend la critique raisonnée des expériences, en multipliant causes et raisons probables. Il s'agira ensuite

⁵⁵ La publication se fait en plusieurs temps, et chez différents éditeurs : François Bernier, *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi*, Paris, J. et E. Langlois, 1674 ; *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi. Seconde partie*, Paris, E. Michallet, 1675 ; *Abrégé de la philosophie de Gassendi en VIII Tomes*, Lyon, Anisson et Posuel, 1678, 8 vol.

d'essayer d'établir quelles options sont les plus vraisemblables. Bernier est profondément marqué par cette rhétorique probabiliste, qui laisse à la fois la place aux questionnements et à l'imagination des possibles. Ainsi, après la mort de Gassendi (1655) et de Jacques Dupuy (1656), quand il décide de faire le voyage d'Orient (Égypte, Palestine, et projet avorté de se rendre en Éthiopie à la recherche des sources du Nil), puis de s'éloigner davantage encore en partant séjourner en Inde (1659-1667), son regard sur les réalités exotiques est façonné par sa formation initiale. De ces voyages, le sujet du Levant étant à son goût trop éculé, il ne publie qu'une série d'écrits sur l'Inde sous forme de lettres adressées à des membres de la République des Lettres ou à Colbert, en plusieurs livraisons : une *Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol*⁵⁶ (1670) ; des *Événements particuliers, ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre* et une lettre à Colbert *De l'étendue de l'Hindoustan, circulation de l'or et de l'argent pour venir s'y abîmer, richesses, force, justice, et cause principale de la décadence des États d'Asie*⁵⁷ (1670) ; une lettre à La Mothe Le Vayer *Contenant la description de Delhi et Agra, villes capitales de l'empire du Grand Mogol, avec quelques particularités qui font connaître la cour et le génie des Mogols et des Indiens*, une lettre à Chapelain *Touchant les superstitions, étranges façons de faire et doctrine des hindous ou gentils de l'Hindoustan. D'où l'on verra qu'il n'y a opinion si ridicule et si extravagante dont l'esprit de l'homme ne soit capable*, une lettre à Chapelle *Sur le dessein qu'il a de se remettre à l'étude, sur quelques points qui concernent la doctrine*

⁵⁶ François Bernier, *Histoire de la dernière révolution des États du grand Mogol. Dédiée au Roi. Par le Sieur F. Bernier Médecin de la faculté de Montpellier*, Paris, Claude Barbin, 1670.

⁵⁷ François Bernier, *Événements particuliers. Ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre pendant cinq ans, ou environ, dans les États du grand Mogol. Avec une Lettre de l'étendue de l'Hindoustan, Circulation de l'or et de l'argent pour venir s'y abîmer, Richesses, Forces, Justice et Cause principale de la Décadence des États d'Asie*, Paris, Claude Barbin, 1670, t. 2.

des atomes et sur la nature de l'entendement humain (1671)⁵⁸ ; et une *Relation du voyage fait en 1664 à la suite du Grand Mogol Aurangzeb, allant avec son armée : de Delhi, capitale de l'Hindoustan, à Lahore ; de Lahore à Bhimbar et de Bhimbar au royaume de Cachemire que les Mogols appellent ordinairement le Paradis terrestre des Indes*⁵⁹ (1671) adressée à M. des Merveilles. Certes, il rapporte de son voyage un matériau neuf (historique, anthropologique, etc.), qui intéresse les milieux érudits et mondains⁶⁰ et qui sera largement diffusé en Europe grâce aux nombreuses rééditions et traductions⁶¹. Toutefois, la spécificité des textes qu'il rédige tient davantage à la manière dont il rapporte ce dont il a été le témoin ou ce qui a été porté à sa connaissance. Ainsi, l'écriture de l'histoire de la prise de pouvoir d'Aurangzeb se fait suivant un principe d'incertitude, puisque les affaires politiques sont conduites de manière dissimulée et tributaires d'opérations de mystification : impossible d'établir une vérité définitive sur les tractations et les intentions. De même, il va chercher les causes expliquant les données anthropologiques qu'il collecte (organisation des villes de Dehli et Agra, beautés du Taj Mahal, pratiques du culte hindou,

⁵⁸ François Bernier, *Suite des Mémoires du S^r Bernier sur l'Empire du grand Mogol. Dédiés au Roi*, Paris, Claude Barbin, 1671, t. 1.

⁵⁹ François Bernier, *Suite des Mémoires du S^r Bernier, sur l'Empire du grand Mogol. Dédiés au Roi*, Paris, Claude Barbin, 1671, t. 2.

⁶⁰ Faith Beasley a très bien montré comment Bernier, qui réécrit ses textes de son voyage à son retour dans l'entourage du Salon de Mme de la Sablière, sa protectrice, emploie également un certain nombre de techniques d'écriture mondaines, et sélectionne la matière de ses lettres en fonction du goût et des intérêts des mondains. Voir : Faith Beasley, *Versailles meets the Taj Mahal. François Bernier, Marguerite de la Sablière, and Enlightening Conversations in Seventeenth-Century France*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2018.

⁶¹ Voir à ce sujet l'introduction de l'édition des voyages de Bernier sous la direction de Frédéric Tinguely : « Outre une réédition pirate en langue française (La Haye, 1671-1672), des traductions paraissent rapidement en anglais (Londres, 1671-1672 et 1676), en néerlandais (Amsterdam, 1672), en allemand (Francfort, 1672-1673) et en italien (Milan, 1675). [...] Passé le succès des années 1670, il faut attendre environ un quart de siècle avant de constater un regain d'intérêt pour le voyage en Inde de Bernier. En 1699, quelque onze ans après la mort de l'auteur, une édition richement illustrée paraît à Amsterdam chez Paul Marret. Ces *Voyages* de Bernier, qui prennent pour base le texte légèrement fautif publié à La Haye en 1671-1672, seront réimprimés à plusieurs reprises dans le premier quart du XVIII^e siècle. » (*Un libertin dans l'Inde moghole. Les voyages de François Bernier (1656-1669)*, éd. Frédéric Tinguely, Paris, Chandeigne, 2008, p. 22.)

spécificités physiques des Indiens, rites de la sati, fakirs, superstitions etc.), ce qui le pousse plus d'une fois à tendre vers le relativisme des principes, même s'il n'assume jamais complètement cette option. Enfin, il va faire du Cachemire un paradis épicurien. En somme, il étudie l'altérité indienne sans préjugés, et évacue la doxographie, chrétienne et viatique, sur cet espace. Toutefois, ces interrogations sur l'altérité exotique, sur la géographie et l'ethnographie ne sont pas cantonnées à ces lettres de voyage : un ensemble de textes qui prennent pour appui ses expériences de voyage sont également publiés par Bernier à son retour (« Nouvelle division de la Terre, par les différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent⁶² » ; « Introduction à la lecture de Confucius⁶³ » ; « Mémoire sur le Quiétisme des Indes⁶⁴ »). Nous faisons également entrer dans notre corpus ces écrits de voyage, qui poursuivent les réflexions amorcées dans les Mémoires.

Enfin, nous présentons ensemble les textes de Chapelle et Bachaumont, et de Dassoucy. Ils évoluent dans l'entourage de Gassendi en même temps que Bernier, et constituent, en compagnie de Cyrano de Bergerac, ce que Madeleine Alcover nomme « un gay trio⁶⁵ », car leur libertinage philosophique est fondamentalement lié à un libertinage de mœurs. Ils quittent également Paris la même année que Bernier, en 1655 : Chapelle et Bachaumont font un petit voyage en France, *Le Voyage d'Encausse*⁶⁶ (1661) ; on trouve la trace d'une arrestation et d'un emprisonnement de Dassoucy en 1656 à Montpellier, qui

⁶² François Bernier, « Nouvelle division de la Terre, par les différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent », *Journal des Savants*, vol. 12 (lundi 24 avril 1684), p. 148-155.

⁶³ François Bernier, « Introduction à la lecture de Confucius », *Journal des savants*, 7 juin 1688, p. 25-40.

⁶⁴ François Bernier, « Mémoire sur le Quiétisme des Indes », dans *Histoire des ouvrages des savants*, Rotterdam, Reinier Leers, septembre 1688, vol. 4, p. 47-52.

⁶⁵ Madeleine Alcover, « Un gay trio : Cyrano, Chapelle, Dassoucy », dans R. Heyndels, R. et Whosinsky, B. (dir.), *L'Autre au XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 1999, p. 264-275.

⁶⁶ Chapelle et Bachaumont, *Voyage d'Encausse*, édité pour la première fois dans les *Nouvelles poésies et prose galantes*, Paris, Loyson, 1661.

précède une escapade italienne, dont les aventures seront relatées dans un texte en partie fictionnel, *Les aventures de Monsieur d'Assoucy*⁶⁷ (1677). Les deux récits sont fondamentalement liés, *Les Aventures* étant une réponse directe, apologétique et polémique, à une attaque de Chapelle et Bachaumont contre leur ancien compagnon. Ces derniers le représentaient en homosexuel, trafiquant de petits pages, méritant bien son procès montpelliérain pour mauvaises mœurs. Mais pourquoi intégrer ces textes, partiellement fictionnels, dans un corpus d'écrits authentiques qui relatent des expériences viatiques ? Parce que s'y lisent, dans une certaine mesure, une même pratique du voyage. Ces textes constituent, si l'on veut, une forme de ligne de fuite de ces récits précédents qui ont fortement circulé chez les proches de Gassendi. La traversée d'espaces marginaux, loin des centralités parisiennes ou romaines, va permettre une libre déambulation associée à un exercice libre de la pensée, d'inspiration épicurienne ou cynique. Le voyage incite de nouveau au déplacement intellectuel, à la « voie alternative, traversière et rusée⁶⁸ », qui permet d'interroger tout un ensemble de préconceptions, et d'instaurer une fondamentale mobilité du point de vue. C'est que l'expérience réelle du voyage, pour Chapelle et Bachaumont, comme pour Dassoucy, a été vécue comme un moyen essentiel de réflexion et de décentrement, malgré l'aspect parfois léger de ces textes, à forte composante burlesque. Ces textes ne sont pas vus dans une perspective qui serait téléologique, comme un point d'aboutissement : ils sont plutôt un point de passage, qui signale que la pratique libertine du voyage réel se transmet comme instrument de pensée, apte à trouver sa place dans des univers qui se rapprochent tendanciellement de la fiction⁶⁹.

⁶⁷ Charles Dassoucy, *Avantures de Monsieur Dassoucy*, Paris, Claude Audinet, 1677, 2 vol.

⁶⁸ « Introduction » dans Charles Coyseau Dassoucy, *Les Aventures et les Prisons*, éd. Dominique Bertrand, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 79.

⁶⁹ Quelques voyageurs authentiques profitent alors encore de leurs pérégrinations pour laisser libre cours à leur jugement et s'imprégner de la diversité du monde, en témoignent les relations de Jean-François Regnard, qui voyage en Laponie en 1681 ou encore de Robert Challe qui

On le voit ainsi en mettant ces textes en série : un réseau se tisse, dense, à la fois de voyageurs, de thèmes, de philosophèmes, de postures et de pratiques d'écriture. Tous ces voyageurs se connaissent, se citent, échangent parfois quelques lettres et se répondent sur leurs découvertes de voyage. Parfois même ils se croisent pendant leurs séjours à l'étranger : De Thou rencontre Diodati dans les Alpes ; Monconys et Lapeyrère croisent Sorbière, respectivement en Angleterre et en Hollande ; Boulliau croise Monconys en Égypte. Mais ils partagent surtout un certain exercice intellectuel du doute, qui les pousse à chercher les fondements de toutes les informations – scientifiques, politiques, religieuses, ethnographiques, géographiques – qui leur parviennent ou qu'ils collectent. Parcourir le monde étend simplement le nombre d'objets auquel appliquer ce scepticisme qu'ils ont contracté au contact des cercles savants. Il les particularise aussi, les objets étudiés étant souvent soit la question de l'altérité et de la géographie, soit la matière proprement exotique. Certes, les approches varient, en degré notamment, et tous n'ont pas un bagage mental complètement similaire : ils n'ont pas tous la même culture religieuse, puisqu'on compte à la fois des catholiques et des protestants parmi les rangs de nos voyageurs ; ils n'ont pas tous exactement la même formation érudite, scientifique et philosophique, des affinités électives se faisant de manière particulière entre certains voyageurs et certains penseurs. Nous n'aplanirons pas ces différences, parfois significatives et toujours signifiantes. Cela n'empêchera

séjourne en Inde et au Siam entre 1689 et 1691. Mais surtout, un certain nombre d'auteurs s'emparent des structures narratives viatiques et des motifs habituels aux relations de voyage pour leurs potentialités subversives, en particulier dans des récits à coloration utopique, comme dans les *États et Empires du Soleil et de la Lune* (1662) de Cyrano de Bergerac ; dans *La Terre Australe connue* (Vanne, Jacques Verneuil, 1676) de Gabriel de Foigny ; dans *La vie, les aventures et le voyage de Groenland du révérend père cordelier Pierre de Mésange* (Amsterdam, Étienne Roger, 1720) de Simon Tyssot de Patot ; dans *La Découverte australe par un homme volant* (Paris, Veuve Duchesne, 1781) de Rétif de la Bretonne. Les contes et nouvelles à structure viatique d'un Voltaire ou d'un Montesquieu sont également tributaires de ces confluences entre voyage réel et libre pensée. Ces textes constituent, à certains égards, la porte, cette fois-ci fermante, du champ des interactions entre voyage et libertinage, même si on le voit, cette clôture n'a pas de bornes temporelles définitivement établies.

toutefois pas de saisir les caractères communs des démarches et le partage d'une certaine expérience de l'ailleurs, que ce dernier soit proche ou lointain.

LIBERTINAGE ET VOYAGE : ÉTAT DES ÉTUDES

Les liens entre voyage et libre pensée ont depuis longtemps été attestés pour le XVI^e siècle français, en particulier chez Montaigne, à la fois dans ses *Essais*⁷⁰ et dans son *Journal de voyage en Italie*⁷¹. La critique a souvent montré quels rapports Montaigne entretenait avec le scepticisme dans sa perception de l'altérité⁷², notamment dans les essais abondamment commentés I,31 « Des cannibales⁷³ » et III,6 « Des cochons⁷⁴ », mais également dans l'essai I,23 « De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue⁷⁵ ». Frédéric Tinguely signale que l'essayiste possédait dans sa bibliothèque un certain nombre de récits de voyage et au moins une cosmographie, qui lui permirent de comparer diverses cultures et d'aboutir à l'idée du relativisme des coutumes⁷⁶. La forme stylistique de l'écriture-liste de *varias*, qu'il emploie à plusieurs reprises, reprend d'ailleurs le balancement sceptique hérité des tropes d'Aénésidène dans les *Hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus. Mais on retrouve également un mode de pensée libre dans le *Journal de voyage en Italie*, où Montaigne se montre attentif à la diversité des mœurs, desquelles il se laisse

⁷⁰ Michel de Montaigne, *Les Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « folio classique », 2009, 3 t.

⁷¹ Michel de Montaigne, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Paris, Gallimard, coll. « folio classique », 1993.

⁷² Pour une synthèse, et une bibliographie critique sur la question, voir : Frank Lestringant, *Le Brésil de Montaigne. Le nouveau monde des « Essais » (1580-1592)*, Paris, Chandeigne, 2005.

⁷³ Michel de Montaigne, *Les Essais*, *op. cit.*, t. 1, p. 392-410.

⁷⁴ *Ibid.*, t. 3, p. 167-192.

⁷⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 258-280.

⁷⁶ Frédéric Tinguely, « «Mélanges géographiques» et relativisme culturel », dans Courcelles, Dominique de (dir.), *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance*, Paris, Publication de l'École nationale des chartes, 2003, p. 131-140.

imprégner au point de se métamorphoser au contact de l'altérité, et de réussir à faire de l'étrange une nouvelle forme de normalité⁷⁷. Il est également curieux de tout ce que Frédéric Tinguely appelle « les complexités identitaires⁷⁸ » : les exemples de changement naturel de sexe, les êtres intermédiaires non définitivement positionnés sur l'échelle sociale, ou encore un esclave musulman qui parvient à devenir le commandant d'une galère chrétienne. Le voyage permet donc, déjà chez Montaigne, de mettre en crise un certain nombre de grilles de compréhension du monde. Une perspective similaire se retrouve chez Pierre Charron, qui même s'il est plus tempéré sur le plan religieux, réemploie le vertige relativiste dans son ouvrage *De la sagesse*⁷⁹, qui paraît au tout début du XVII^e siècle.

Les liens tissés entre voyage et libre pensée libertine se retrouvent au cours du premier XVII^e siècle : plusieurs critiques ont montré les affinités qui existaient entre lecture des récits de voyage et scepticisme, notamment chez les déniaisés La Mothe Le Vayer ou Gabriel Naudé. Ils montrent que la lecture des relations de voyage, qui sont alors perçues avant tout comme des sources documentaires, est essentielle pour comprendre l'histoire de l'élaboration des idées sceptiques et relativistes. Le jeu de comparaison des sources à propos de différentes cultures que permet, pour les libertins, la collecte de textes sur les lointains, aboutit entre autres à l'*époque* sceptique : impossible en effet de savoir quelle culture prévaut sur une autre, et il faut alors suspendre son jugement, ce qui empêche tout processus de hiérarchisation inégalitaire des coutumes. Cette question de la réception des récits de voyage dans les milieux libertins, et de

⁷⁷ Voir : Frédéric Tinguely, « Montaigne et le cercle anthropologique », dans *Le voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 183-194.

⁷⁸ Voir son article : Frédéric Tinguely, « Montaigne et les identités singulières », dans *Le voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 195-206.

⁷⁹ Pierre Charron, *De la Sagesse*, Bordeaux, Simon Millanges, 1601, 3 t.

leur utilisation comme instrument de déniement, a ainsi bien été étudiée par Isabelle Moreau ou Grégoire Holtz⁸⁰. Notons en passant que l'usage par les libertins de la matière viatique issue des relations missionnaires n'est pas sans s'afficher comme ironique. Les écrits de voyage vont également être employés comme sources de scepticisme et de subversion dans diverses fictions de l'âge classique, au premier rang desquelles on peut citer *Les États et Empires du Soleil et de la Lune* de Cyrano de Bergerac. Ces relations entre la matière viatique réelle et ces fictions utopiques libertines ont également bien été explorées par la critique, en particulier par Isabelle Moreau, Jean-Charles Darmon et Sylvie Requemora-Gros⁸¹. Ainsi, ces textes attestent de l'importance de la bibliothèque des voyages dans la construction de la pensée libertine.

Mais qu'en est-il de l'étude de la confluence entre libertinage et pratique réelle du voyage ? La manière libertine de rapporter le voyage ou les expériences liées à un voyage réel n'ont pas fait l'objet d'une attention systématique de la critique. Car les esprits forts ne font de toute évidence pas qu'instrumentaliser les relations de voyage, quand ils s'engagent eux-mêmes dans des pérégrinations dont ils rapportent un ensemble de textes. Sylvia Murr et Frédéric Tinguely ont montré la voie, en s'intéressant aux interactions entre

⁸⁰ Voir : Isabelle Moreau, « Lectures libertines de la matière viatique », dans Frédéric Tinguely et Adrien Paschoud (dir.), *Voyage et libertinage (XVII^e-XVIII^e siècle)*, op. cit., p. 9-21 ; Isabelle Moreau, « Guérir du sot » : les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique, Paris, Honoré Champion, 2007 ; Isabelle Moreau, « Voyage et dépaysement : Les récits de voyage à l'épreuve du libertinage », *Cahiers du dix-septième*, vol. XIII/1, 2010, p. 49-67 ; Grégoire Holtz, « L'œil du diable ? Les Relations des missionnaires lues par les libertins », dans Guy Poirier (dir.), *Textes missionnaires dans l'espace francophone*, Presses de l'Université de Laval, t. 1 : « Rencontre, réécriture, mémoire », 2016, p. 123-144.

⁸¹ Isabelle Moreau, « Guérir du sot » : les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique, op. cit. ; Jean-Charles Darmon, *Le Songe libertin : Cyrano de Bergerac d'un monde à l'autre*, Paris, Klincksieck, 2004 ; Sylvie Requemora-Gros, « Voyage et libertinage, ou l'usage du genre hodoépique comme "machine à déniaiser" dans la littérature française du XVII^e siècle », dans Luigi Monga (dir.), *Hodoeporics Revisited / Ritorno all'odeporica, Annali d'Italianistica*, vol. 21, 2003, p. 117-136.

libertinage et écriture du voyage autour du cas célèbre de François Bernier⁸² ; quelques articles récents donnent également un certain nombre d'aperçus sur l'écriture viatique de Jean-Jacques Bouchard⁸³ et sur l'exercice de l'incrédulité de Balthasar de Monconys⁸⁴. L'historien Stéphane Van Damme a aussi dernièrement parcouru un certain nombre de textes du corpus libertin du premier XVII^e siècle pour montrer qu'il existait une forme d'orientalisation de la curiosité libertine⁸⁵, mais il passe avant tout en revue des auteurs qui se sont emparés de la bibliothèque des voyageurs – La Mothe Le Vayer en particulier ; il s'attarde toutefois sur le regard que Samuel Sorbière porte sur l'absolutisme anglais, et propose quelques analyses complémentaires sur François Bernier. Aucune étude ne vient en revanche rassembler l'ensemble du dossier de textes issu de ces mobilités libertines réelles, et tirer les fils de leur mise en réseau. C'est ici notre ambition, que d'aller à contre-courant d'études qui ont pour l'instant

⁸² Voir : Sylvia Murr, « La politique “au Mogol” selon Bernier : appareil conceptuel, rhétorique stratégique, philosophie morale », *Revue du CEIAS*, n° 13, 1990, p. 239-311 ; Frédéric Tinguely, « Un paradis sans miracles : le Cachemire de François Bernier », dans Frédéric Tinguely et Adrien Paschoud (dir.), *Voyages et libertinage (XVII^e-XVIII^e siècle)*, op. cit., p. 55-69 ; François Bernier, *Un Libertain dans l'Inde moghole. Les voyages de François Bernier (1656-1669)*, éd. Frédéric Tinguely, Adrien Paschoud et Charles-Antoine Chamay, Paris, Chandeigne, 2008 ; Frédéric Tinguely, « Différence et dissimulation : la figure du “fakir” dans le voyage en Inde au XVII^e siècle », *ASDIWAL. Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions*, n° 4, 2009, p. 94-110 ; Frédéric Tinguely, « Le jeu de l'universel et du relatif dans les Voyages de Bernier », dans *La Lecture complice. Culture libertine et geste critique*, Genève, Droz, 2016, p. 157-177.

⁸³ Jean-Pierre Cavaillé, « Jean-Jacques Bouchard en Italie. Athéisme et sodomie à l'ombre de la curie romaine » dans Harry, Patricia, Mothu, Alain et Sellier, Philippe (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique*, bouquet offert à Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 289-198 ; Jean-Pierre Cavaillé, « Jean-Jacques Bouchard ou les tribulations d'un parisien à Rome (1631-1641) », dans Marc Bayard (dir.), *Rome-Paris, 1640. Transferts culturels et renaissance d'un centre artistique*, Académie de France à Rome/Villa Médicis, coll. « Histoire de l'Art », 2010, p. 199-228.

⁸⁴ Frédéric Tinguely, « Le “Catalogue des Ignorans”. Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys », dans *La Lecture complice. Culture libertine et geste critique*, op. cit., p. 179-196.

⁸⁵ Stéphane Van Damme, « Curiosité subversive : “orientalisation” du libertinage et géographie morale », *Presses et transferts culturels/Curiosité et géographie, Études Épistémè*, n° 26, 2014, <https://journals.openedition.org/episteme/327> ; Stéphane Van Damme, « La mappemonde sceptique : une géographie des “libertins érudits” », *Libertinage, athéisme et incrédulité. 1, Littératures classiques*, n° 92, Toulouse, Presses universitaires du Midi, p. 77-112.

analysé ces écrits comme des insularités autonomes, pour à rebours le parcourir et en montrer les visées subversives intrinsèques et convergentes.

Nous proposons ainsi un nouvel éclairage sur la question de la pratique et de l'écriture du voyage au XVII^e siècle. Les relations de voyage de la Renaissance et de l'âge classique ont été redécouvertes dans le sillage des études sur l'histoire du colonialisme, qui à partir des années 1970 se sont intéressées aux premières représentations des mondes et des peuples extraeuropéens. La littérature de voyage de la Renaissance et de l'Âge classique constituait alors un corpus privilégié, en ce qu'elle permettait d'étudier l'écriture produite par les contacts interculturels lors des premières expéditions et tentatives coloniales. Un certain nombre de chercheurs se sont alors attachés à inventorier, classer et étudier ces textes par aires géographiques⁸⁶, et à mettre en évidence la violence de discours qui visent à *altérer*⁸⁷ ces cultures nouvellement découvertes. D'autres⁸⁸, en tâchant de caractériser ce genre à mi-chemin entre la littérature et

⁸⁶ Ce que l'on peut désormais appeler une certaine tradition critique, a étudié les textes viatiques par aires géographiques. En effet, au moment où les chercheurs ont fait passer le récit de voyage de son statut d'objet marginal à celui d'objet constitué de l'analyse littéraire, la limitation spatiale (Levant, Amériques, Grandes Indes, Indes orientales, Asie) a été rendue nécessaire du fait de l'ampleur même des corpus redécouverts. Ces études ont structuré le champ, et permis un premier parcours de ces vastes corpus. Voir : Frédéric Tinguely, *L'écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'empire de Soliman le Magnifique*, Genève, Droz, 2000 ; Dirk Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2002 ; Sophie Linon-Chipon, *Gallia orientalis. Voyages aux Indes orientales, 1529-1722. Poétique et imaginaire d'un genre littéraire en formation*, Paris, PUPS, coll. « Imago mundi », 2003 ; Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2010 ; Mathilde Bedel, *Mirabilia Indiae. Voyageurs français et représentation de l'Inde au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2021 ; Alessandra Orlandini Carcreff, *Au pays des vendeurs de vent. Voyager en Laponie et en Finlande du XV^e au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Provence, 2017.

⁸⁷ Gayatrakī Spivak emploie le terme d'« *othering* » au sens de *construction discursive d'une altérité* dans son œuvre, et notamment dans *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, New York, Methuen, 1987.

⁸⁸ Voir : Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, Paris, PUPS, 2012 ; Sophie Linon-Chipon (dir.), *Miroirs de textes. Récit de voyage et intertextualité*, Presses universitaires de Nice, 1999 ; Sophie Linon-Chipon, Véronique Magri-Mourgues, François Moureau et Sarga Moussa (dir.), *Poésie et voyage : de l'énoncé viatique à l'énoncé poétique*, La Napoule, Éditions de la Mancha, 2002 ; François Moureau, *Le*

le documentaire, ont montré que le réel exotique est toujours perçu au prisme de grilles culturelles⁸⁹, empêchant une pleine compréhension de ce qui est vu. Aucun de ces travaux n'avait cependant repéré l'apparition quasi simultanée d'une écriture subversive du voyage qui remet en cause ces préconceptions culturelles. Nous allons montrer dans ce travail qu'émerge, en marge des productions pléthoriques de relations de voyages missionnaires, commerçants ou diplomatiques, une pratique et une écriture dissidentes du voyage, qui proposent des horizons et des enjeux alternatifs. Notre perspective sera alors transversale, l'ensemble des écrits que nous lisons ici traitant d'espaces géographiques divers et diversement répartis sur la carte du monde. L'étude est destinée à mettre en évidence, non plus les enjeux de l'écriture d'un espace donné, mais une manière d'envisager l'ailleurs, incrédule, formée au contact des assemblées savantes et de la pensée libertine.

MÉTHODE ET PERSPECTIVES : RÉSEAUX SAVANTS, ÉCRITURE SUBVERSIVE DU VOYAGE ET ODYSSÉE SCEPTIQUE

Si certains de ces textes n'ont pas fait l'objet de véritable redécouverte critique jusqu'à présent, c'est qu'ils ont longtemps été considérés comme des *minores*, relégués aux marges ou à l'envers d'un siècle par ailleurs riche d'auteurs bien plus éclatants ; ou qu'ils ont été cantonnés au rang des *curiosa*, uniquement dignes de l'intérêt curieux de quelques collectionneurs bibliophiles

théâtre des voyages : une scénographie de l'âge classique, coll. « Imago mundi », Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2005 ; Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles) : esquisse d'une poétique en gestation*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2008.

⁸⁹ Christine Montalbetti a théorisé cette question dans son ouvrage *Le Voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, Puf, 1997.

du XIX^e siècle⁹⁰. Ces textes ont pu, de surcroît, être triplement considérés comme des *minores*, puisqu'ils sont : une des formes de l'écriture libertine ; des écrits de voyage, catégorie de prose non-fictionnelle sur laquelle tombe souvent le soupçon de non-littérarité ; pour certains des manuscrits, issus de correspondances n'ayant jamais été légitimées *via* la publication. Ils ont ainsi été parfois étudiés par les historiens pour leurs vertus documentaires, mais ces écrits consacrés aux *res factae* sont encore souvent restés à la périphérie de l'attention critique des littéraires. Dans le sillage des analyses de Jean-Louis Jeannelle, nous considérons toutefois que ces textes, qui « mettent en œuvre différentes manières de factualiser, c'est-à-dire de certifier la réalité selon qu'ils portent sur une opération de savoir, la transmission d'une information, l'élaboration d'un récit ou le développement d'une argumentation⁹¹ », méritent en plein d'être observés par les outils de l'analyse littéraire, car la volonté de fixer l'une des facettes de l'expérience du monde, « peut-être à l'origine de l'acte d'écriture au même titre que le désir de fiction⁹² ». Il manque toutefois un ensemble d'outils théoriques adéquats, adapté à chaque forme, qui permette à la fois d'étudier le geste référentiel et le texte en tant que discours. Il est ainsi nécessaire de construire une méthode pour aborder ces écrits de voyage, fondamentalement frontaliers, car se situant à la lisière des genres (récits, journaux, correspondances, traités) et des disciplines (littéraire, géographique, ethnographique, historique, philosophique). Leur nature intrinsèquement interdisciplinaire ne peut appeler autre chose que des lectures croisées, impliquant de faire varier et de combiner les points de vue et les angles d'approche. À rebours ainsi des démarches qui ont jusqu'ici été quasi

⁹⁰ Voir à ce sujet : Michèle Rosellini et Stéphane Zékian (dir.), *Un XVII^e siècle hors Panthéon. Les libertins au XIX^e siècle*, *Revue XVII^e siècle*, Paris, Puf, n° 283, 2019/2.

⁹¹ Jean-Louis Jeannelle, « "L'acheminement vers le réel". Pour une étude des genres factuels : le cas des Mémoires », *Poétique*, n° 139, 2004/3, p. 294.

⁹² *Ibid.*, p. 291.

exclusivement menée par des historiens sur ces textes, nous proposons de nous intéresser aux spécificités et aux formes de ces discours viatiques en nous plaçant à la confluence de l'histoire, de l'histoire des idées et du livre, de la stylistique, de la rhétorique, de la géocritique, voire même de ce qu'on pourrait appeler une forme d'ethnocritique. L'entreprise suppose alors de lire les textes à plusieurs échelles, en faisant à la fois un travail de contextualisation des ancrages historiques, en adoptant parfois des perspectives transversales et globalisantes par la comparaison de plusieurs textes, et en accompagnant ces panoramas de micro-lectures.

Nous montrerons, à l'aide de ces études croisées, que ces textes visent chacun à leur manière à offrir une narration hétérodoxe du voyage. Loin de se contenter d'un relevé des singularités exotiques et de se prendre aux rets du merveilleux et de l'étrange, ces érudits exercent une continuelle distanciation critique, cherchant à questionner les fondements de ce qu'ils voient, mais aussi l'ensemble des filtres culturels qui informent leur perception du monde. Certes, certains passages de récits de voyage du XVI^e siècle ont pu être décrits comme étant subversifs, mais jamais l'ensemble d'une démarche, qui aurait été pensée par leurs auteurs comme étant globalement dissidente⁹³. Mais nos voyageurs sont pour leur part continuellement perplexes, continûment en doute, toujours soupçonneux face à l'établissement de vérités intangibles, ne prenant jamais rien pour argent comptant au cours de leurs pérégrinations.

Le point de départ de cette enquête, qui a nécessité un travail d'archives, porte sur l'intérêt que suscitent, dans les académies savantes du premier XVII^e siècle que fréquentent les esprits forts, les voyages et les traces, textuelles ou matérielles, que l'on en rapporte. S'y jouent en effet des tractations complexes, impliquant des opérations de compilations de textes, de traductions

⁹³ Frédéric Tinguely, *L'écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'empire de Soliman le Magnifique*, op. cit.

de relations et d'ouvrages étrangers, de circulation d'*exotica* et d'échanges de témoignages manuscrits, qui mobilisent tout un réseau savant à l'échelle du globe, ainsi que nombre d'intermédiaires. Dans ce contexte d'« orientaliation de la curiosité⁹⁴ », certains déniaisés nourrissent un désir de voyager – quelques-uns y succombent, d'autres sont contraints de rester en France, le plus souvent pour des raisons contingentes – à la fois pour leur intérêt personnel et pour le profit de tous, qui sont dans cette configuration sociale deux résultats intrinsèquement liés. On leur demande alors de rassembler des données sur les contrées qu'ils parcourent – à partir de protocoles stricts et détaillés – et d'en rapporter certains ouvrages, manuscrits ou objets. Ceux qui ont pu se lancer dans l'aventure du voyage s'attachent souvent à respecter scrupuleusement les commandes, mais leurs textes, auxquels ils donnent une forme apte à dialoguer avec les milieux auxquels ils sont destinés (lettres, journal « tumultuaire », relations), cherchent également, généralement par la voie de la publication, à constituer une offre à destination d'un public plus large, comme les dédicaces en attestent. Car le voyage, et les écrits qu'il nourrit, est un puissant outil d'affirmation sociale, qui permet tout un ensemble d'actions. Dans les textes notamment, on y montre l'étendue de son réseau de connaissances hors des frontières de France ; on s'y affiche en expert de questions politiques et religieuses ; on y révèle son audace ; on y montre aussi ses capacités de réflexions à partir d'objets exotiques, c'est-à-dire inédits, les voyageurs cherchant alors à faire entendre leurs voix dans les débats philosophiques et scientifiques du temps. Le *theatrum mundi* est avant tout, dans cette perspective,

⁹⁴ Stéphane Van Damme parle d'orientalisation du libertinage dans son article « Curiosité subversive : "orientalisation" du libertinage et géographie morale », art. cit. Cette orientaliation de la pensée au sein des académies du premier xvii^e siècle a aussi été par exemple mise en avant dans un numéro de la revue *Dix-septième siècle*. Voir : *Connaître l'Orient en Europe au xvii^e siècle, Dix-septième siècle*, n° 268, 2015/3.

une scène sur laquelle on affiche des compétences, déjà là ou acquises au temps de la pérégrination.

Mais ce qui se décèle également dans ces écrits, rédigés par des voyageurs rompus aux idées et aux exercices intellectuels déniaisés, c'est le caractère particulier d'une curiosité, qui observe singulièrement le monde. Tous manifestent une forme d'incrédulité⁹⁵, que l'on n'aperçoit pas dans des proportions équivalentes chez d'autres voyageurs de leur temps. Comme nombre d'érudits sédentaires qui produisent des écrits de facture libertine, ils pratiquent le « geste critique⁹⁶ » qui consiste à interroger toutes les fausses croyances, que celles-ci relèvent de la superstition ou de l'affabulation scientifique. Simplement, ils pratiquent cette distanciation soupçonneuse à une nouvelle échelle. Le voyage est ainsi l'occasion d'étoffer la collection des comportements superstitieux – dont on montre le caractère universel, même si ses manifestations sont diverses –, mais également d'étendre le terrain d'expérimentations scientifiques, destinées à donner sens aux insolites mystères et miracles de la nature. C'est ainsi avec l'ensemble de l'arsenal méthodologique développé par les nouvelles sciences (Galilée, Gassendi...) qu'ils vont observer les phénomènes naturels, plus ou moins spectaculaires, dont ils sont témoins en chemin. L'enjeu n'est toutefois pas d'établir des vérités définitives : les voyageurs notent les contradictions, les équivoques, les paradoxes, les complexités et les obscurités sans chercher à les réduire de manière systématique, puisqu'ils n'hésitent jamais à proposer des interprétations concurrentes ou à multiplier les perspectives, héritiers en cela de

⁹⁵ Sur les liens entre libertinage et incrédulité, voir par exemple : *Libertinage, athéisme et incrédulité, Littératures classiques*, n° 92, Toulouse, Presses universitaires du midi, 2017, 2 t.

⁹⁶ Frédéric Tinguely théorise cette question du « geste critique » propre à l'écriture libertine dans l'introduction « Geste critique, geste libre » de son ouvrage *La lecture complice. Culture libertine et geste critique, op. cit.*, p. 9-15.

la rhétorique probabiliste de Gassendi⁹⁷. Mais l'exercice de cette incrédulité passe également par un commun usage du rire, qui s'il permet une connivence bienvenue avec les sédentaires à qui l'on destine les textes, a pour effet de produire de multiples formes d'affranchissements. Les divers états du rire aident ainsi à s'émanciper de tout ce qui rigidifie l'existence (mauvaise fortune, injonctions sociales, règles morales, modes relationnels, sens) et conduit aux fixations identitaires. Le geste critique touche dès lors, par différents moyens, tout un ensemble de mirages, qui participe à une désacralisation progressive de la manière de voir le monde. Tous ces voyages proposent de ce fait une rééducation du regard, impliquant un nouvel art de voyager et de lire dans le grand livre du monde.

Mais l'ouverture du regard pousse aussi à faire le constat des diversités naturelles, des variations des coutumes et des hommes, de la multiplicité des idées de Dieu, du caractère visiblement aléatoire de l'établissement des frontières, des variations des régimes religieux et des organisations politiques. Dès lors, quel modèle englobant de savoir ou de croyance serait à même de proposer une interprétation univoque et universelle du monde ? Plusieurs *doxa* se veulent universelles : ce sont les schèmes ségrégationnistes de la rhétorique grecque et latine de l'altérité, qui assimilent systématiquement l'autre au barbare⁹⁸ ; ce sont les géographies climatiques déterministes d'Aristote et d'Hippocrate⁹⁹, réactualisées au XVI^e siècle par Jean Bodin¹⁰⁰ et Henri

⁹⁷ Jean-Charles Darmon, « Remarques sur la rhétorique “probabiliste” de Gassendi : ses enjeux et ses effets dans l'histoire de la République des Lettres », *Dix-septième siècle*, n° 233, 2006/4, p. 665-700.

⁹⁸ Voir notamment à ce sujet le chapitre de François Hartog, « Une rhétorique de l'altérité », dans *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1980, p. 224-270.

⁹⁹ Hippocrate, *Aix, Eaux, Lieux*, trad. et éd. Jacques Jouanna, Paris, Belles Lettres, 1988.

¹⁰⁰ Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Parisiis, Martinum Juvenem, 1566 et *Les Six Livres de la République*, Paris, Jacques du Puys, 1576.

Estienne¹⁰¹ ; ce sont les interprétations coloniale et chrétienne du monde. Toutes se rejoignent en un point : la perception du monde se fait suivant un principe hiérarchique, le binôme axiologiquement marqué Occident/Orient¹⁰² (et ses reduplications à d'autres échelles, Paris/Province ; France/Italie...) étant fondateur. Mais l'esprit fort, en refusant d'établir des hiérarchies – entre les peuples, entre les animaux et les hommes, entre les modèles explicatifs du monde, entre les croyances religieuses, entre les espaces –, prend à rebours ces dogmatismes herméneutiques, discursifs, qui ont habituellement partie liée avec l'écriture du monde. Il est héritier en cela du relativisme sceptique de Sextus Empiricus, dont on sait que des traductions latines circulent largement au XVI^e siècle, qui est traduit par Sorbière et dont les idées innervent la pensée de La Mothe Le Vayer et de Gassendi. Les voyageurs s'approprient donc l'usage des tropes sceptiques d'Aénésidène, qui par un geste qui consiste à comparer différentes perceptions, différentes positions, différents lieux, différentes coutumes, lois et mœurs, aboutit à l'idée de l'équipollence de ces différences. Aucun critère ne permet donc de déterminer un point de vue souverain, d'établir une hiérarchie immuable et de décider d'un sens définitif. Le libertin, et *a fortiori* le libertin en voyage, a ainsi une conscience aiguë de la relativité des modes de compréhension des hommes et de l'univers. Le geste pourrait aboutir à une sagesse sobre, que l'on retrouve chez Montaigne : il faudrait alors simplement s'accommoder à la diversité des lieux, des temps, des personnes. Mais le constat relativiste est poussé chez les libertins au point d'être un outil de subversion des normes, puisqu'ils vont se servir de leur expérience de la variété pour contester une géographie et une anthropologie chrétienne et coloniale, et interroger la légitimité des lois du pays d'origine, le mouvement de

¹⁰¹ Henri Estienne, *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, 1566.

¹⁰² Edward W. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 2005.

retour sur soi étant souvent esquissé. Le monde apparaît alors de manière diffractée et instable sous le regard des esprits forts en voyage.

Ainsi, si ces textes sont subversifs, c'est aussi parce qu'ils s'opposent à une certaine manière de concevoir et d'écrire le voyage, à rebours des arts de voyager et des relations de voyage qui circulent par ailleurs dans le champ éditorial. Les voyageurs proposent en effet des narrations marginales – suivant une poétique alternative de l'écrit de voyage –, car elles ne se contentent pas d'enregistrer le monde et d'en faire l'inventaire de manière univoque. Le voyage libertin constitue alors une forme d'odyssée sceptique, qui n'a rien de la rectitude du voyage de commerçants, de missionnaires, de diplomates ou de militaires à qui ont été assignés des buts à atteindre, et de la droiture du pèlerinage chrétien. L'esprit fort va avancer dans le monde inquiet, irrésolu et incertain – on retrouve ainsi les attaques de La Bruyère à l'encontre des voyageurs déniaisés, ici dans leur acception positive –, et proposer un itinéraire critique capable de laisser entrevoir un nouvel ordre du monde. Sa perception, faite de mobilités et de fluctuations, va ainsi suggérer une nouvelle conception de l'espace et de la géographie, et au-delà, une nouvelle géographie morale, au fondement d'une anthropologie alternative qui s'interroge sur la nature même de l'homme. Cette géographie et cette anthropologie font fi des frontières et des échelles habituellement graduées de l'homme, qui instauraient l'Europe en centre du monde, et l'Européen en être toujours supérieur. Les écrits ainsi produits, par l'ensemble des opérations de décentrement et de renversement qu'ils construisent, occupent alors une place fondamentale dans la crise des savoirs qui caractérise le premier XVII^e siècle et s'avèrent hautement épistémologiques. Ils font figure d'antidote contre les fixations identitaires, les postures européenocentristes et l'instauration historique ou politique des frontières.

PREMIÈRE PARTIE

**Dépaysement de la curiosité des esprits forts au
sein de la République des Lettres**

Introduction

Si ce n'est qu'il [Gassendi] pusse aller faire le voyage du Levant, auquel cas je pense qu'il faudrait l'y exhorter pour les avantages qu'il en pourrait tirer mieux que tout autre que je connaisse¹⁰³.

Peiresc, Lettre à Monsieur Dupuy, à Aix ce 20 juin 1633.

Exhorter au voyage, encourager des expéditions, passer commande d'*exotica* et d'observations écrites, demander à vérifier des données sur place, inciter à rédiger des relations puis à les publier, ou encore faire circuler les informations sur le lointain : voici autant d'opérations communes aux savants des réseaux de la République des Lettres du premier XVII^e siècle dans lesquels évoluent les esprits forts. Si ces actions sont aussi nombreuses, c'est que les connaissances acquises lors des voyages sont capitales ; elles qui sont destinées à alimenter l'universelle curiosité héritée de l'humanisme renaissant et à élargir la compréhension des possibles de l'homme et des variations du monde. Les acteurs, quant à eux, aux origines de l'entreprise de collecte, sont encore majoritairement des individus (Nicolas-Claude Fabri de Peiresc) ou des assemblées semi-privées (cabinet Dupuy, assemblée Gassendi-Montmor, cercle

¹⁰³ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 20 juin 1633, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1890, t. 2, p. 546.

de Melchisédech Thévenot), qui organisent la circulation des voyageurs, des objets et des textes. L'absence de politique coloniale¹⁰⁴ ou d'institution académique¹⁰⁵ thésaurisant les données exotiques dans la première moitié du Grand Siècle implique en effet que la production des savoirs se fasse au cœur de ces réseaux érudits, qui se déploient à l'échelle de l'Europe. Les représentations des ailleurs, de leurs populations, de leurs coutumes ou de leurs spécificités naturelles, sont forgées dans cette situation particulière. Nous postulons que les lieux de fabrication, de distribution et d'échanges de ces dernières ont une incidence sur les configurations de la curiosité.

L'ambition de cette partie est de contextualiser – ou de situer – les pratiques d'écriture du voyage des esprits forts, afin de mieux comprendre leurs formes, les intérêts qui s'y manifestent et les enjeux de leur diffusion. Le discours sur l'ailleurs à l'Âge classique a souvent été étudié de manière « hyperlittéraire¹⁰⁶ », pour expliquer notamment les modes de représentation de l'altérité. Or, les écrits que nous avons rassemblés n'ont pas été rédigés hors-sol : ils ne sont pas seulement le fruit de la curiosité idiosyncrasique d'un

¹⁰⁴ Des colonies de peuplement sont toutefois établies au Canada et aux Antilles sous Richelieu, la Compagnie des Cent-Associés devant par exemple assurer l'installation en Nouvelle-France de 4000 colons sur une période de 15 ans (1627-1643). Voir par exemple : Éric Thierry, *La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Classiques Garnier, 2008. Mais les politiques de colonisation de grande ampleur ne sont véritablement mises en œuvre que sous Colbert, qui cherche à diversifier les lieux de l'implantation française. La Compagnie des Indes Orientales, créée en 1664 sous l'égide de l'intendant des finances, est notamment destinée à assurer une présence française en Extrême Orient, dont les territoires sont encore majoritairement aux mains des Portugais, des Anglais et des Hollandais. Voir : Yves Charbit, « Les colonies françaises au XVII^e siècle : mercantilisme et enjeux impérialistes européens », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n° 1 : « Figures et expériences diasporiques », 2006, p. 183-199, <https://journals.openedition.org/remi/2724>.

¹⁰⁵ L'Académie royale des Sciences n'est créée qu'en 1666.

¹⁰⁶ Sanjay Subrahmanyam, spécialiste des histoires connectées, regrette que ce qu'il nomme le « literary turn » ou tournant littéraire de l'étude des récits de voyage ait effacé la prise en compte des acteurs historiques. Voir : Sanjay Subrahmanyam, « Frank submissions : The Company and the Mughals between Sir Thomas Roe and Sir William Norris », dans H. V. Bowen, Margarette Lincoln et Nigel Rigby (dir.), *The Worlds of the East India Company*, Woodbridge-Rochester, The Boydell Press, 2003, p. 69-95.

déniaisé qui aurait décidé, de sa propre initiative, de se lancer sur les routes du monde. Il est nécessaire, pour comprendre ces textes, de prendre en compte le rôle des acteurs historiques qui ont en partie façonné l'intérêt des esprits forts pour les ailleurs. Nous nous plaçons ainsi résolument dans le sillage de travaux de littéraires et d'historiens, pour certains très récents¹⁰⁷, qui ont montré que les pratiques d'écriture et de publication du voyage sous l'Ancien Régime résultaient d'interactions complexes entre les auteurs et les cercles de sociabilité qu'ils fréquentent ou avec lesquels ils sont en lien. L'idée est de cartographier les processus qui ont permis que les textes soient faits et de mesurer leur circulation au sein de réseaux dont ils ont contribué à réformer l'imaginaire. Les correspondances entre les érudits et les voyageurs, tout comme celles échangées par les savants entre eux, nous fourniront des moyens d'accès privilégié à cet ensemble de médiations, qui, depuis le désir de voyager premièrement énoncé jusqu'à la diffusion de l'écrit finalisé, orientent l'expérience du voyage.

La curiosité des esprits forts n'est pourtant pas complètement conditionnée par les demandes, implicites et explicites, de ces réseaux. Elle reste intersectionnelle, à la confluence d'une curiosité personnelle et collective. Contrairement à d'autres intercesseurs, les libertins ne se contentent pas d'enregistrer des faits curieux. Ils font un usage particulier, critique et impie, de la curiosité, qui marque profondément leurs manières de voyager et leurs modes d'écriture et que l'on n'observe pas dans le reste des productions viatiques de leur temps. Il va s'agir alors de mettre en évidence la situation frontalière des voyageurs libertins dans les espaces sociaux qu'ils fréquentent : ils se

¹⁰⁷ Nous pensons tout d'abord aux travaux de Frank Lestringant, *L'atelier du cosmographe ou l'image du monde à la Renaissance*, Paris, Albin Michel, 1991 et de Grégoire Holtz, *L'ombre de l'auteur : Pierre Bergeron et l'écriture du voyage à la fin de la Renaissance*, Genève, Droz, 2011. Nous nous référons ici également aux récents travaux de Faith E. Beasley, *Versailles meets the Taj Mahal*, *op. cit.* et à la thèse de Maxime Martignon, *Publier le lointain à l'époque de Louis XIV : réseaux savants, activités politique et pratiques d'écriture (France, 1670-1720)*, Thèse de doctorat en histoire moderne, sous la direction de Corine Maitte et de Nicolas Schapira, Université Gustave Eiffel, 2020.

positionnent à la fois à l'intérieur de leur champ – en faisant fonctionner activement la République des Lettres qu'ils alimentent en curiosités –, et partiellement à la marge, si l'on veut, par l'usage d'une curiosité plus radicale et largement hétérodoxe. On pourrait y voir une stratégie de dissimulation¹⁰⁸, nous préférons y lire des formes de négociations, complexes, qui ne font pas nécessairement des libertins des excentriques consommés. Dinah Ribard et Nicolas Schapira supposent d'ailleurs chez les libertins une « gestion fine de la monstration et de la dissimulation », eux qui « ne jouaient pas qu'avec la censure, mais avec tous les facteurs qui construisent une identité sociale ». S'afficher en expert curieux, tout en mettant en avant de manière plus ou moins codée le caractère singulier d'un regard, est aussi « un moyen parmi d'autres de construire une position¹⁰⁹ ». Certes, la diversité de nos textes implique une variété d'approches, mais l'excentricité, comme singularité, pourra avoir une valeur de positionnement dans certaines conjonctures.

La présente enquête permettra en outre de contribuer à l'étude de la présence et des usages du lointain dans le premier XVII^e siècle¹¹⁰, qui a fait

¹⁰⁸ Les stratégies de dissimulation des libertins ont été abondamment commentées. Voir notamment, pour des ouvrages de synthèse : Jean-Pierre Cavaillé, *Dis/simulations. Religion, morale et politique au XVII^e siècle. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto*, Paris, Honoré Champion, 2002 ; Isabelle Moreau, *Guérir du sot. Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique, op. cit.*

¹⁰⁹ Dinah Ribard et Nicolas Schapira, « Commentaires de Dinah Ribard et Nicolas Schapira à la note critique de J.-P. Cavaillé. Pour penser ensemble écriture et réputation : une approche sociale du libertinage », dans *Libertinage, irrégion : tendances de la recherche 1998-2002, Les dossiers du GRIHL*, 2007/2, <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/268>.

¹¹⁰ Pour la période, les études se sont souvent concentrées sur les textes missionnaires, en particulier jésuites. Dans le sillage des études fondatrices de François de Dainville, on trouve ainsi de nombreuses études, ponctuelles et transversales, qui ont bénéficié du renouveau des études historiographiques et littéraires au sujet de la compagnie de Jésus. Voir par exemple : Marie-Christine Pioffet, *La Tentation de l'épopée dans les « Relations » des jésuites*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1997 et ses nombreux articles sur Paul Lejeune et les voyages missionnaires en Nouvelle-France ; Dominique Deslandres, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2003 ; Jean-Claude Laborie, *Mangeurs d'homme et mangeurs d'âme : une correspondance missionnaire au XVI^e siècle, la lettre jésuite du Brésil, 1549-1568*, Paris, Classiques Garnier, 2006 ; Frédéric Tinguely, « Le monde multipolaire des missionnaires jésuites », dans *La Renaissance décentrée*, dir. Frédéric Tinguely, Genève, Droz,

l'objet d'études moins systématiques que pour le XVI^e siècle, la seconde moitié du XVII^e ou le XVIII^e siècle. On a étudié les prémisses de l'intérêt pour les ailleurs dans le siècle qui suit les Grandes Découvertes ; tout comme on s'est déjà largement intéressé à l'exécution envers certaines civilisations étrangères dans le contexte d'expansion coloniale du siècle des Lumières. La période charnière entre ces deux périodes, temps de transitions et d'évolutions – qui conduira à ce que Paul Hazard a appelé « la crise de la conscience européenne¹¹¹ » –, est cependant moins bien étudiée. Ce travail se propose ainsi d'être une contribution à la compréhension de l'engagement savant, et en particulier des esprits forts français, avec les mondes autres dans la première moitié du XVII^e siècle. L'étude est menée dans le cadre d'une épistémologie des réseaux¹¹², qui a un certain nombre de précurseurs classiques¹¹³ et plus récents¹¹⁴. Elle montrera comment les centres français de savoirs sont reliés aux

2008, p. 62-72. Pour une bibliographie plus précise sur les missions en Nouvelle-France, on pourra consulter avec profit l'état de la recherche effectué par Adrien Paschoud : « Aborder les Relations jésuites de la Nouvelle France (1632-1672). Enjeux et perspectives », dans *Arborescences*, n° 2 : « La littérature de voyage », 2012, <https://www.erudit.org/fr/revues/arbo/2012-n2-arbo0110/1009268ar/>.

¹¹¹ Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne* (1680-1715), Paris, Boivin, 1935.

¹¹² Sur la notion théorique de réseau, on pourra consulter Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, p. 88-112.

¹¹³ Sur les réseaux savants du premier XVII^e siècle, voir notamment les études pionnières de Guillaume Bigourdan, « Les premières sociétés scientifiques de Paris au XVII^e siècle. Les réunions du P. Mersenne et l'Académie de Montmor », dans *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences (CRAS)*, n° 164, 1917, p. 129-134, 159-162, 216-220 ; Harcourt Brown, *Scientific Organizations in Seventeenth Century France (1620-1680)*, Baltimore, Williams and Wilkins, 1934 ; René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, op. cit. ; ; René Taton, *Les Origines de l'Académie royale des sciences*, Paris, Palais de la Découverte, 1966 ; Roger Hahn, *The Anatomy of a Scientific Institution: The Paris Academy of Sciences, 1666-1803*, Berkeley, University of California Press, 1971 ; Trevor McClaughlin, « Sur les rapports entre la Compagnie de Thévenot et l'Académie royale des Sciences », *Revue d'histoire des sciences*, XXVII, n° 3, 1975, p. 235-242.

¹¹⁴ On pourra aussi se reporter à des études plus récentes : Simone Mazauric, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-42)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997 ; Simone Mazauric, « Aux origines du mouvement académique en France : protohistoire des académies et genèse de la sociabilité savante », dans Daniel-Odon Hurel et Gérard Laudin (dir.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 35-47 ; Simone Mazauric, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009 ;

mondes étrangers, européens et outremer. Il s'agira ainsi de mettre au jour les fondements contextuels et sociaux de la « culture de la curiosité¹¹⁵ ».

Kathleen Wellman, *Making Science Social: The Conferences of Theophraste Renaudot 1633-1642*, Norman, University of Oklahoma Press, 2003 ; Catherine Goldstein, « L'honneur de l'esprit : de la "République des mathématiques" », dans Fanny Cosandey (dir.), *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, p. 191-230 ; Gérard Michaux, « Naissance et développement des académies en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2007, p. 73-86 ; *Dix-septième siècle*, n° 292 : « Les académies avant l'Académie. L'essor des sociétés savantes en France avant la fondation de l'Académie des sciences », 2021.

¹¹⁵ Krzysztof Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1987.

CHAPITRE 1

Cartographie des intérêts au sein de la République des Lettres : orientation de la curiosité des esprits forts vers les lointains

La curiosité des esprits forts pour les terres étrangères se construit au contact d'un milieu, celui du Cabinet Dupuy, de l'Académie Gassendi-Montmor, voire pour quelques-uns d'entre eux des salons mondains – car les esprits forts sont souvent des êtres nomades, navigant entre plusieurs univers parisiens, savants et littéraires. Dans un contexte où la compréhension du monde est en pleine redéfinition¹¹⁶, ces cercles se montrent avides d'informations et de nouvelles en provenance des terres étrangères. Ils sont ainsi toujours en quête de nouveaux informateurs, que ces derniers partent pour leurs affaires ou simplement pour exercer leur curiosité. Ils prisent tout particulièrement ceux qui s'engagent vers les lointains et arpentent des terres peu connues (espaces nordiques, Inde, etc.), pour leur aptitude à rapporter de l'inédit. Mais de manière générale, toute nouvelle étrangère (politique, scientifique, ethnographique, etc.)

¹¹⁶ Les travaux sont désormais nombreux sur l'éclatement des représentations du monde à partir de la Renaissance. Pour quelques études classiques, voir : Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966 ; Alexandre Koyré, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1973.

est dotée d'une valeur au sein de la République des Lettres, car elle s'insère dans un réseau de connaissances qu'elle permet d'étoffer. Chaque voyage va donc être l'occasion de capter nouveautés et informations complémentaires sur des questions dont on débat déjà, ce qui explique qu'à l'horizon de nos textes se trouve en fait une foule d'acteurs. Certains sont des commanditaires explicites de nouvelles, à l'instar de l'érudit provençal Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, de l'épistolier Jean Chapelain ou du compilateur de récits de voyages, Melchisédech Thévenot, qui aiguillent la curiosité des voyageurs dans leurs correspondances ; d'autres en sont des commanditaires implicites, généralement mentionnés comme destinataires dans les paratextes des imprimés, que l'on suppose ou sait intéressés par les faits rapportés et à qui l'on offre des relations ; d'autres enfin interagissent avec le texte en apportant à leur auteur informations et documents essentiels à son élaboration. C'est ce réseau qui oriente la curiosité, en amont du voyage ou pendant l'écriture, et qui en aval du texte capte les informations qu'il contient, auxquelles le relateur a donné une forme apte à satisfaire le public érudit ou lettré. Il est ainsi nécessaire de s'intéresser aux enjeux du proche pour mieux saisir la relation aux lointains ; c'est pourquoi nous nous intéresserons ici aux traces et aux opérations liées aux espaces étrangers dans les milieux que fréquentent les esprits forts.

HÉRITAGES DE LA RENAISSANCE : NOUVELLE CONSCIENCE SPATIALE ET « ENRICHISSEMENT DE L'IDÉE DE MONDE¹¹⁷ »

Les milieux savants que fréquentent les esprits forts sont héritiers de l'humanisme de la Renaissance, de ses pratiques des savoirs, de ses conceptions

¹¹⁷ La formule est de Jean Starobinski, dans *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1997, p. 158.

du monde, mais également de son intérêt et de son goût pour les voyages. La fin du XVI^e siècle ne constitue pas, en particulier dans les cercles érudits, une frontière épistémologique déterminante : l'on observe plutôt des traces de continuités. En effet, si les historiens du premier XVII^e siècle tendent à faire de la période un temps de révolutions scientifiques, ils en font aussi un moment de résolution de l'humanisme ou d'humanisme tardif¹¹⁸, ce qui aboutit à une configuration particulière, entre héritage et renouveau, de la curiosité érudite. D'ailleurs, dans la typologie de Jean Jéhasse, Peiresc, les frères Dupuy, Vossius, Grotius, Gassendi, Saumaise, Mersenne, Descartes, Roberval, etc., appartiennent à la quatrième génération d'humanistes¹¹⁹. Que ce soit donc dans l'entourage de Peiresc, dans le Cabinet Dupuy ou encore dans l'Assemblée Gassendi-Montmor, les savants du premier XVII^e siècle héritent d'une configuration particulière du savoir, où coexistent l'ascendance intellectuelle des Anciens et les apports des cultures vernaculaires, qui accordent de l'importance au pragmatisme politique, à l'observation empirique, aux sciences naturelles ou encore aux savoirs ésotériques. Mais ils sont également dépositaires de l'attention nouvelle que les humanistes ont portée au monde et des nouvelles représentations de ce dernier qui ont émergé au XVI^e siècle, dans le sillage des Grandes Découvertes. Les navigations portugaises le long des

¹¹⁸ Pour une compréhension large du phénomène humaniste, voir les ouvrages désormais classiques : Robert Mandrou, *Des Humanistes aux hommes de science, XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Seuil, 1973 ; Anthony Grafton, *Defenders of the Text. The Traditions of Scholarship in an Age of Science, 1450-1800*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1991 ; Jean-François Maillard, Judith Kecskeméti et Monique Portalier (dir.), *L'Europe des humanistes (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris et Turnhout, CNRS Éditions et Brépols, 1995 ; William Bouwsma, *The Waning of the Renaissance : 1550-1640*, New Haven, Yale University Press, 2000 ; Notker Hammerstein, Gerrit Walther (dir.), *Späthumanismus. Studien über das Ende einer kulturhistorischen Epoche*, Göttingen, Wallstein, 2000. Pour une synthèse plus récente, qui traite en particulier des liens entre érudition et pouvoir, voir : Emmanuel Bury et Fabien Montcher (dir.), *Dix-septième siècle*, n° 266 : « Savoirs et pouvoirs à l'âge de l'humanisme tardif », 2015.

¹¹⁹ Jean Jéhasse, *La Renaissance de la critique : l'essor de l'humanisme érudit de 1560 à 1614* [1976], Paris, Honoré Champion, 2002, p. 44-46. Dans sa typologie, Jacques-Auguste de Thou, Bacon, Galilée, Kepler, appartiennent à la troisième génération d'humanistes.

côtes de l’Afrique, qui avaient ouvert une voie maritime vers l’Extrême Orient, associées à la découverte de l’Amérique et à l’ensemble des voyages d’explorations qui s’en sont ensuivis, ont contribué à forger, suivant les termes de Jean-Marc Besse, une nouvelle « conscience spatiale¹²⁰ », dont les répercussions se lisent à plusieurs niveaux.

Premièrement, le monde connu des Européens s’est agrandi, et de ce fait peuplé de présences et de singularités nouvelles. Même si les conceptions anciennes de l’espace terrestre ne disparaissent pas sans sursauts et sans heurts – le processus d’intégration de la nouveauté étant relativement lent¹²¹ –, force est de constater, pour l’homme de la Renaissance, qu’il lui faut penser le monde à nouveaux frais. Les images rassurantes de l’espace terrestre et céleste qui circulaient depuis l’Antiquité, élaborées notamment par Strabon¹²², Ptolémée¹²³ et Aristote¹²⁴, sont alors progressivement amendées. Face à l’évidence des preuves matérielles fournies par les explorations, la traditionnelle répartition du

¹²⁰ Voir Jean-Marc Besse, *Les grandeurs de la terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003.

¹²¹ On a souvent souligné que l’histoire de l’assimilation de ces évolutions dans les milieux humanistes n’avait rien de linéaire. Voir à ce sujet : Gilbert Chinard, *L’exotisme américain dans la littérature française au XVI^e siècle. D’après Rabelais, Ronsard, Montaigne...* [1911], Genève, Slatkine Reprints, 1978 ; Geoffroy Atkinson, *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*, Paris, Droz, 1935 ; Anthony Grafton, *New Worlds, Ancient Texts: the power of tradition and the shock of discovery*, Cambridge Mass–London, The Belknap Press of Harvard University Press, 1995 ; John Huxtable Elliott, *The Old World and The New. 1492-1650* [1970], Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; Numa Broc, *La géographie de la Renaissance*, Paris, Les Éditions du C.T.H.S, 1986, chap. 2, p. 21-36 ; Michael T. Ryan, « Assimilating New Worlds in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 23, n° 4, 1981, p. 519-538 ; Jane Couchman, « Images des pays nouveaux dans les littératures européennes », dans *L’époque de la Renaissance*, éd. Eva Kushner, t. 3, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing company, 2011, p. 492-502. Nathalie Bouloux, entre autres, signale que les modèles antiques et médiévaux restent des grilles d’interprétation du monde encore très employées à la Renaissance et que « les modalités de conception et de représentation de l’espace ne changent pas du tout au tout entre XV^e et XVI^e siècles » (« Humanisme et découvertes géographiques. Avant-propos », *Médiévales*, n° 58, 2010, p. 6).

¹²² Strabon, *Géographie*, éd. Amédée Tardieu, Paris, Hachette, 1867, 3 t.

¹²³ Claude Ptolémée, *Traité de géographie*, trad. Nicolas B. Halma, Paris, Eberhart, 1828.

¹²⁴ Aristote, « Du ciel », dans *Œuvres complètes*, éd. Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion, 2014.

monde en trois continents¹²⁵ doit être revue ; tout comme l'on doit désormais accepter l'idée de l'habitabilité de toute la Terre, à rebours des théories des Anciens¹²⁶ : même les régions les plus reculées, aux climats souvent hostiles, ne sont finalement pas inhospitalières et permettent la présence humaine. Jean-Marc Besse montre également qu'il existe désormais une conception de la « Terre-comme-sol », détachée de la cosmographie, qui nécessite d'être décrite par un discours qui lui est propre – la géographie¹²⁷. À ces bouleversements s'ajoutent ceux induits par la diffusion des travaux de Copernic, Kepler et Galilée, qui, en imposant une nouvelle vision – héliocentrique – du cosmos, bouleversent la perception de la place du monde terrestre dans l'univers.

Deuxièmement, les mutations de la « conscience spatiale » se nourrissent et s'accompagnent d'une quête sans relâche de textes et de témoignages traitant des lointains. Il s'agit, pour les érudits, d'accumuler le plus possible de traces de ces espaces éloignés dans le but d'améliorer la connaissance que les Européens ont du monde. La curiosité humaniste, fondamentalement éclectique, s'intéresse alors de manière privilégiée aux questions géographiques. On pourrait y voir une forme de tournant spatial de la pensée, les Grandes Découvertes ayant conduit à l'élaboration d'un nouveau régime de la curiosité, qui donne la part belle à la considération des mondes autres, examinés dans leurs aspects topographiques, climatiques, ethnographiques, zoologiques et

¹²⁵ Frank Lestringant rappelle, par exemple, dans la « préface » à l'anthologie *Voyageurs de la Renaissance. Léon l'Africain, Christophe Colomb, Jean de Léry et les autres*, éd. Grégoire Holtz, Jean-Claude Laborie et Frank Lestringant, Paris, Gallimard, coll. « folio classique », 2019, p. 19 : « Le chiffre trois est canonique, et demeure valide en dépit de l'agrandissement du monde. De trois continents l'on passe à trois mondes, par bond ou par saut, selon une perspective fractale, si l'on veut. On change d'échelle et on retrouve le chiffre trois. Le troisième monde s'ajoute à l'ancien et au nouveau. »

¹²⁶ Voir John M. Headley, « The Sixteenth-Century Venetian Celebration of the Earth Total Habitability: The Issue of the Fully Habitable World for Renaissance Europe », dans *Journal of World History*, 1997, vol. 8, n° 1, p. 1-27.

¹²⁷ Voir Jean-Marc Besse, *Les grandeurs de la terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003, en particulier l'introduction p. 5-20.

botaniques. L'importance accordée aux informations rapportées de voyage suscite dès lors la production d'un nombre conséquent d'écrits de voyage, qui circulent de manière autonome, sous forme manuscrite ou imprimée, ou rassemblés dans des compilations. Nous ne ferons pas ici l'inventaire de ce massif textuel, fait par d'autres¹²⁸, mais nous rappellerons les *tropismes* de la curiosité pour l'ailleurs et les *hiatus* qui traversent encore les représentations du monde, qui tous deux ont une influence déterminante sur la configuration de la curiosité dans le premier XVII^e siècle.

Geoffroy Atkinson montre, grâce à son entreprise de recensement des imprimés viatiques de la Renaissance française, que la majorité des livres publiés concernaient en fait des espaces déjà connus (l'Europe et le Proche-Orient) et qu'un nombre réduit de textes avaient pour objet l'Afrique du Nord ou l'Amérique. Quant aux Indes Orientales et à l'Extrême Orient, leur description est principalement le fait d'autres nations européennes, à l'instar du Portugal, qui ont entrepris d'y implanter commerce et missions. Toutefois, si le nombre des textes concernant les espaces nouvellement parcourus est réduit en langue française, les compilations, qui circulent massivement en Europe, permettent d'accéder aux informations au sujet de ces régions du monde. Les compileurs accordent en effet une attention particulière aux espaces que les voyageurs explorent depuis peu, puisqu'ils tendent à sélectionner uniquement les textes au sujet des lieux moins connus : l'humaniste vénitien Ramusio compose *Delle Navigationi et Viaggi* (1550-1559), une compilation où il

¹²⁸ Geoffroy Atkinson, dans *Les Nouveaux Horizons de la Renaissance française*, op. cit., constitue un premier inventaire des productions viatiques imprimées au XVI^e siècle. D'autres chercheurs ont pu ensuite compléter son travail en recensant les textes rédigés au sujet d'une aire géographique spécifique, comme l'entreprennent Stéphane Yérasimos et Linda MacJannet au sujet de l'Empire ottoman, respectivement dans la thèse *Les Voyageurs dans l'Empire ottoman. Bibliographie, itinéraires et inventaire des lieux habités*, Thèse de doctorat, Paris 8, 1985 et dans l'article « "History written by the enemy" : Eastern Sources about the Ottomans on the Continent and in England », *English Literary Renaissance*, vol. 36, n° 3, 2006, p. 396-429.

rassemble dans un premier tome des textes sur l'Afrique et l'Asie, dans un deuxième ceux sur l'Asie centrale et dans un troisième ceux qui traitent de l'Amérique ; la collection de Théodore de Bry (1590-1602) répartit également d'un côté les textes qui traitent des Indes Occidentales et d'un autre ceux qui touchent aux Indes Orientales ; on retrouve enfin la même répartition dans *The Principall Navigations* (1588-1600) de Richard Hakluyt, qui intercale cependant entre les volumes au sujet de l'Orient et de l'Amérique un tome sur le Nord. L'attention curieuse est ainsi fondamentalement bipolaire, même si la somme de connaissances rassemblées semble de prime abord déséquilibrée : d'un côté, elle continue à aimer arpenter, à la suite des voyageurs, des lieux relativement familiers (Europe, Levant) ; d'un autre, elle se plaît à éprouver le frisson de la nouveauté, en s'intéressant aux espaces nouvellement découverts.

Du fait des explorations et de la circulation des écrits viatiques, le monde de la Renaissance s'est élargi. Sa cartographie n'en reste pas moins largement instable et incomplète. Les mesures du monde ne sont pas définitivement fixées ; la latitude est certaine, établie grâce aux compas, mais les lignes de longitudes n'ont pas encore de tracé définitif sur les cartes. L'image du globe est ainsi soumise à un *perpetuum mobile* – les failles, les blancs et les lacunes dans la connaissance du monde se comblant progressivement, sans que le processus ne soit achevé à la fin du XVI^e siècle. De grandes inconnues demeurent en effet. Elles touchent d'un côté aux extrêmes : le Grand Nord, qui émerge à l'horizon, continue de conserver son mystère, le territoire restant largement préservé des incursions européennes en raison des difficultés d'accès¹²⁹ ; l'on cherche également de manière active à circonscrire la Terre Australe, considérée comme un troisième monde, que l'on représente sur les mappemondes alors

¹²⁹ Voir à ce sujet : Éric Schnakenbourg (dir.), *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland, Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 et Richard Maber (dir.), *La France et l'Europe du Nord : de l'Irlande à la Russie*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2017.

même qu'elle a été à peine approchée. D'un autre, ce sont les arrière-pays qui sont souvent méconnus, les explorateurs européens s'implantant sur les espaces côtiers, en Afrique, aux Amériques ou encore aux Indes, sans parvenir encore à s'enfoncer dans les régions plus reculées. Ces lacunes des cartes recèlent donc quantité d'énigmes, au nombre desquelles on compte par exemple les causes des crues du Nil, que des générations de voyageurs tentent d'élucider.

Enfin, signe corollaire de la modulation du rapport à l'espace, mais également de la place de plus en plus importante qu'occupe le voyage dans la pensée humaniste, la recherche de connaissances et la posture du savant sont souvent énoncées en termes spatiaux, à l'aide de métaphores issues de l'imaginaire de la pérégrination. Certes, le récit du cheminement philosophique, vu comme voyage vers la lumière du savoir, est fréquemment employé depuis l'Antiquité. La prégnance de l'usage de la métaphore dans les milieux humanistes et chez un certain nombre de penseurs du XVII^e siècle force toutefois à ne pas simplement envisager la résurgence de cette image de pensée comme une simple reprise, liée au mouvement de réappropriation des Anciens : elle s'explique également par le contexte de multiplication des voyages, des découvertes et des conquêtes. Judith Sribnai montre par exemple que Gassendi « envisage l'accès au savoir comme un long chemin ou un long voyage, métaphore qui revient plusieurs fois dans ses écrits¹³⁰ » ; mais dans les faits, comme elle le souligne par ailleurs, l'image est constamment employée au XVII^e siècle chez les partisans de la nouvelle science¹³¹, qui la déclinent et la font

¹³⁰ Judith Sribnai, *Pierre Gassendi. Le voyage vers la sagesse (1592-1655)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 25.

¹³¹ « Il est vrai que les champs de connaissances qui constitueront, pour nous, la « science moderne » (physique, astronomie, mathématique, etc.) ont été particulièrement sensibles à l'imaginaire du voyage et du déplacement. Sans doute, l'argument commun de la modernité et de la nouveauté est-il essentiel de ce point de vue : Galilée, Bacon, Gassendi ou encore Descartes ont tout intérêt à mobiliser la popularité des récits de voyage et à situer ainsi la nouvelle science dans le même courant d'exploration, au profit, entre autres, du pouvoir politique. C'est aussi une façon de se constituer un *ethos* qui, face aux critiques, se présente sous un jour assez flatteur : ce chercheur moderne ne craint ni l'inconnu ni la houle, il affronte

signifier de différentes manières. Le philosophe La Mothe le Vayer, membre des cercles érudits du premier XVII^e siècle, dans son dialogue « De la vie privée¹³² » compare également l'art de la spéculation à une « navigation spirituelle¹³³ ». Outre le fait qu'elle permette à la nouvelle science de s'afficher comme une entreprise de découverte aussi essentielle que les voyages d'exploration, elle valorise l'image du savant moderne, devenu grâce à elle explorateur intrépide des contrées du savoir. Si dans les milieux savants, l'image du voyage est aussi prégnante et se décline en prenant autant de significations diverses, c'est que les explorations et les découvertes ont une importance capitale dans les constructions imaginaires du temps : les fantaisies de voyages

courageusement les obstacles, et revient riche d'un savoir qui ne cesse d'élargir l'horizon intellectuel, physique et moral de ses contemporains. Dans le cadre d'une science qui promeut l'observation et le rapport d'expériences empiriques singulières, le rapprochement entre mobilité et acquisition du savoir pouvait, enfin, sembler assez naturel. Au-delà de cette dimension rhétorique, cependant, l'appréhension du savoir comme trajet ou itinéraire permet par ailleurs aux auteurs d'exposer le problème de l'accès à la connaissance. La navigation chez Bacon, de même que la promenade chez Montaigne ou le voyage chez Gassendi, mettent en scène le travail, le temps et l'engagement que nécessite toute découverte [...]. » (Judith Sribnai, « Introduction », *Dix-septième siècle*, n° 280, 2018, p. 383-384.)

¹³² François de La Mothe Le Vayer, « De la vie privée », dans *Quatre dialogues faits à l'imitation des Anciens*, 1630, p. 137-183 [ouvrage paru sous le pseudonyme d'Orasius Tubero, assorti d'une date, d'un nom d'éditeur et d'une adresse inventés : Franckfort, chez Jean Sarius, 1506].

¹³³ « Pourvu que mon âme puisse conserver sa liberté, et que ses fonctions ne soient oppressées sous le faix de vos importunes affaires, exempte de passions et de trouble, elle trouvera partout les Dieux avec qui converser, elle se promènera par tout l'étendue de la nature, et par le moyen d'une forte et vigoureuse contemplation, fera des voyages de long cours, et des navigations spirituelles, où elle découvrira des Amériques et des nouveaux mondes, pleins de richesses et de merveilles jusqu'ici inconnues. [...] Et croyez-vous qu'il ne se trouve pas tous les jours au globe intellectuel des lieux non encore défrichés ni cultivés, comme nous en voyons paraître au matériel, qui n'ont été vus ni habités jusques ici de personne, que l'on sut ? C'est une des correspondances et un des rapports qui se trouve le plus véritable du grand au petit monde. Que si la découverte ne se fait en l'un comme en l'autre, ce n'est que faute de courage ou d'adresse, l'art de spéculer et méditer, qui est cette navigation spirituelle, étant méprisée ou délaissée tout à fait, et chacun se contentant de la connaissance ou science de ses pères, comme nous faisons des terres de ce pays, sans nous soucier de celles de Canada. Mais comme il se trouve des âmes héroïques, comme des Tiphis, ou des Colombes, dans cet océan spirituel, ils suivent des routes toutes nouvelles, et font descente en des pays inconnus, pleins de raretés et d'admiration. » (*Ibid.*, p. 181-182.)

vers des contrées inconnues deviennent en effet des manières de figurer le proche.

Les cercles savants du premier XVII^e siècle héritent ainsi de « l'enrichissement de l'idée de monde » qui a caractérisé le XVI^e siècle et des métamorphoses de la relation à l'espace terrestre habité¹³⁴. À partir de 1620, les érudits se retrouvent chez les frères Dupuy¹³⁵, deux anciens avocats qui fondent une assemblée sur le modèle de l'académie platonicienne de Marsile Ficin. On y tient des réunions journalières, où l'on peut converser librement de tout sujet, scientifique aussi bien que littéraire. Plus tard, les savants se rencontrent chez Habert de Montmor, qui accueille à partir de 1653 dans son hôtel de la rue du Temple les érudits que l'on voyait déjà chez les frères Dupuy. Melchisédech Thévenot, curieux particulièrement intéressé par les voyages, recevra également un temps les réunions du groupe Gassendi-Montmor¹³⁶. Parmi les familiers de ces assemblées, on compte de nombreux esprits forts, comme François de La Mothe Le Vayer, Gassendi, Guy Patin, Mersenne, Gabriel Naudé, Samuel Petit et l'on y croise nos voyageurs, François-Auguste de Thou, Ismaël Boulliau, Samuel Sorbière, La Peyrère, Balthasar de Monconys, François Bernier, Dassoucy ou encore Chapelle et Bachaumont.

¹³⁴ Dans son article « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, vol. 34, n° 1-2, 2002, p. 249-276, Sylvie Requemora montre que tout au long du XVII^e siècle, la relation à l'espace reste ambivalente. Elle souligne notamment en introduction les hésitations des hommes du Grand Siècle quant à la manière de concevoir le monde : « Au XVII^e siècle, l'espace reste encore tributaire de la cosmologie médiévale : deux zones sont censées être séparées par la Lune, d'un côté un espace cosmique où résident les habitants célestes (c'est le monde divin et celui des astres et planètes), de l'autre côté un espace sublunaire où les humains vivent leur vie terrestre. Mais une conception moins étroite de l'espace tend à se développer, en partie, grâce aux voyages qui permettent de découvrir l'espace terrestre. », p. 249.

¹³⁵ Jérôme Delatour indique que le dernier témoignage qu'il a retrouvé d'une tenue de l'assemblée Dupuy date de 1696. Il s'agit d'une lettre de Huet à Nicaise du 16 février 1696, où l'érudite signale : « ma demeure dans les Jesuites m'assujettit a de certaines heures, qui ne me permettent pas d'aller au Cabinet » (BnF, fr. 9359, f. 105). (note 32, « Le Cabinet des frères Dupuy », dans *Revue d'histoire des facultés de droit et de la science juridique*, n° 25-26, 2005-2006, p. 164.)

¹³⁶ Sur les liens entre Thévenot et l'Académie Montmor, voir Harcourt Brown, *Scientific Organization in Seventeenth Century France: 1620-1680*, p. 64-134.

Entre eux, les échanges sont à la fois verbaux et épistolaires, puisque certains habitués du Cabinet, momentanément en voyage ou retirés en Provence comme Peiresc, continuent d'interagir avec les membres restés à Paris en leur adressant des informations nouvelles, des réflexions et des remarques ; souvent même des livres ou des objets. Les lettres des absents sont d'ailleurs généralement lues lors des assemblées, ce qui constitue un des temps rituels de ces « conférences ».

Sans solution de continuité, les membres de ces milieux intellectuels poursuivent l'entreprise d'éclaircissement et de compréhension du monde. Il s'y manifeste un vif intérêt pour les voyages et pour les informations exotiques, même si ce dernier n'est qu'un des pôles d'une curiosité pensée comme fondamentalement universelle¹³⁷. L'attention aux ailleurs n'a pourtant rien de marginal dans le régime de la curiosité érudite, comme en témoigne la multiplicité des activités liées aux lointains. L'historien Nicholas Dew a bien montré qu'il existait déjà une forme d'orientalisme savant sous le règne de Louis XIV¹³⁸, bien avant les Lumières et les conquêtes coloniales françaises et anglaises du XVIII^e siècle – période précédemment vue comme celle des débuts de l'orientalisme par Edward Saïd dans son célèbre ouvrage *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*¹³⁹. Or, même s'il ne se déploie pas encore dans le cadre d'institutions sous la mainmise de l'État¹⁴⁰, l'engagement savant avec

¹³⁷ Jérôme Delatour traduit la devise en latin des frères Dupuy, en tête du catalogue de leur bibliothèque de manuscrits (BnF, Paris, Fonds Français 19198) : « La curiosité ne néglige rien ; elle fait même très grand cas des petites choses. Et, devant ce que le commun foule du pied comme chose vile, elle retient son pas » (« Le Cabinet des frères Dupuy », *op. cit.*, p. 182). En effet, les cercles érudits sont curieux de sciences naturelles, de mathématiques, de médecine, d'astronomie, de géographie, d'histoire, de philosophie...

¹³⁸ Nicholas Dew, *Orientalism in Louis XIV's France*, *op. cit.*

¹³⁹ Edward W. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, *op. cit.* Pour Saïd, l'orientalisme – soit la production de savoirs sur l'Orient au service de l'impérialisme occidental – naît véritablement à la toute fin du XVIII^e siècle, au moment de l'expédition de Napoléon en Égypte (1798). Raymond Schwab fait également remonter la découverte des civilisations orientales à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle dans son ouvrage pionnier *La Renaissance orientale*, Payot, 1950.

¹⁴⁰ L'Académie des sciences n'est créée qu'en 1666 par Colbert.

l'Orient, et plus largement avec les mondes éloignés, qui implique un mouvement d'étude des cultures autres, a largement débuté dans la première moitié du XVII^e siècle¹⁴¹. Les « lieux de savoir¹⁴² » – ces espaces à la fois matériels, sociaux et textuels où le savoir est produit – autour desquels gravitent les esprits forts attestent de cet engagement, qui signale que l'érudition sur les contrées éloignées, et *a fortiori* l'Orient, n'était pas l'apanage des missionnaires et des religieux. Les questions géographiques se situent dès lors en bonne place dans le régime de la curiosité : non seulement l'intérêt des doctes s'orientalise, mais il se mondialise, bien avant que les politiques de Colbert n'orientent et n'institutionnalisent la curiosité pour les ailleurs. De la Renaissance sont ainsi conservées des préoccupations à forte dominante spatiale, associées à la réception d'un corpus d'écrits viatiques, dont on retrouve un certain nombre de traces dans les bibliothèques des érudits.

PRÉSENCES DU LOINTAIN DANS LES BIBLIOTHÈQUES FRÉQUENTÉES PAR LES ESPRITS FORTS : RICHESSE ET HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SOURCES AU SUJET DES AILLEURS GÉOGRAPHIQUES

LES BIBLIOTHÈQUES DES ACADÉMIES SAVANTES : ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ARCHIVAGE

La bibliothèque est un lieu névralgique de ces communautés savantes, à la fois comme lieu physique où se réunir, comme espace matériel de

¹⁴¹ On fait généralement remonter les débuts de la discipline orientaliste à la Renaissance, quand les savants européens commencèrent à étudier l'hébreu et les langues orientales. Toutefois, si les recherches sur l'orientalisme aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles sont nombreuses, il n'en est pas de même pour les siècles précédents, comme le souligne Daniel Stolenberg à l'entame de son article « Les “langues orientales” et les racines de l'orientalisme académique : une enquête préliminaire », *Dix-septième siècle*, n° 268, 2015, p. 409-426.

¹⁴² Pour une réflexion sur le concept de « lieux de savoir », voir : Christian Jacob (dir.), *Les lieux de savoir*, vol. I « Espaces et communautés », Paris, Albin Michel, 2007.

thésaurisation, comme collection à laquelle se référer et comme acte de collecte¹⁴³. Elles sont un pôle fondamental de rassemblement et d'échanges, permettant de ce fait de tisser des liens entre les érudits¹⁴⁴. D'un côté en effet, les bibliothèques des académies que fréquentent les esprits forts, comme espace physique, servent de lieu de rencontre : le Cabinet Dupuy se réunit dans la bibliothèque thuanienne de l'hôtel des Poitevins où ont emménagé les Dupuy à la mort de J.-A. de Thou ; Peiresc ouvre sa bibliothèque aux savants de passage en Provence. D'un autre, elles sont, en tant que collection, en constante évolution, car outre la conversation, une des activités fondamentales de ces groupes d'intellectuels est la collecte d'imprimés et de manuscrits, destinés à alimenter leur curiosité, accroître leurs connaissances et étoffer les catalogues des bibliothèques dont ils ont la charge. Les frères Dupuy, proches de la famille de Thou, s'occupent de la *Bibliotheca Thuanæ*¹⁴⁵, rassemblée par Jacques-Auguste de Thou ; ils héritent également de la bibliothèque de leur père, l'humaniste Claude Dupuy, qui comprenait un nombre considérable de livres pour l'époque (2000 volumes)¹⁴⁶. Cette dernière, largement augmentée par les

¹⁴³ Pour Christian Jacob, « La bibliothèque donne corps au savoir et à la mémoire ; l'accumulation et la mise en ordre de livres produisent des effets intellectuels particuliers, tiennent lieu de centre et de pivot pour des communautés savantes dont elles reflètent et modèlent les projets [...] Lieu de savoir par excellence, la bibliothèque désigne peut-être moins un lieu matériel qu'une dynamique et une pragmatique particulières : le processus qui conduit à dégager du sens et des connaissances à partir d'une accumulation d'objets discrets » (*op. cit.*, p. 31-32).

¹⁴⁴ Guy Lazure met en avant le fonctionnement intellectuel et social de deux bibliothèques de la Renaissance dans son article « Pratiques intellectuelles et transmission du savoir dans les milieux lettrés sévillans. L'archéologie de deux grandes bibliothèques, XVI^e-XVII^e siècles », *Dix-septième siècle*, n° 266, 2015, p. 55-76. Il souligne notamment que « Dans les milieux urbains à la Renaissance, les bibliothèques comptent parmi les rares lieux où le savoir prend une forme matérielle, où il peut être produit, possédé, approprié, partagé, entreposé, protégé et transmis. », p. 60. Les bibliothèques des cercles savants du premier XVII^e siècle, dans une large mesure, fonctionnent suivant les mêmes modalités.

¹⁴⁵ La bibliothèque de J.-A. de Thou a été inventoriée par Ismaël Boulliau et Joseph Quesnel, aidés de Pierre Dupuy : *Catalogus Bibliothecae Thuanæ*, Paris, J. Quesnel, 1679.

¹⁴⁶ L'estimation de la bibliothèque de Claude Dupuy a été effectuée après son décès par le libraire parisien Denis Duval, en 1595. Voir notamment à ce sujet : Henry Omont, « Inventaire des manuscrits de Claude Dupuy (1595), *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 76, 1915,

deux frères et leurs amis, puisque l'on recense plus de 9000 imprimés dans le catalogue adjoint au testament que Jacques Dupuy fit en 1652¹⁴⁷, sera reversée dans la Bibliothèque du roi, dont ils furent un temps les gardes (1645-1656)¹⁴⁸. De même, Habert de Montmor possède une importante collection d'ouvrages, néanmoins peu fournie en regard de la collection Thévenot (près de 3000 ouvrages). Enfin, comme en attestent les correspondances, les habitués de ces cercles érudits participent activement à l'enrichissement de la bibliothèque de Peiresc, que l'on évalue à 5400 volumes dont environ 130 manuscrits à partir des inventaires après décès¹⁴⁹. Elles sont enfin mises au service des érudits quand leurs activités le nécessitent. Jérôme Delatour note que les frères Dupuy aidaient ceux qui avaient pour dessein de mener des recherches ou de publier des ouvrages « à accéder aux textes dont ils avaient besoin en leur ouvrant les bibliothèques et les archives, en envoyant à leur domicile des livres, voire des manuscrits, ou des copies quand ils ne pouvaient leur obtenir le prêt des originaux¹⁵⁰ ». Peiresc n'hésitait pas non plus à se dépouiller de quelques-uns des exemplaires de sa bibliothèque, quand ses correspondants en avaient l'utilité pour leurs travaux. En conséquence, les volumes présents sur les rayonnages, tout comme les efforts fournis pour acquérir certains titres, nous permettent de mesurer les orientations de la curiosité au sein des communautés savantes. Si

p. 526-531 et Jérôme Delatour, *Les livres de Claude Dupuy : une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion*, Paris, ENSSIB, 2004.

¹⁴⁷ Le catalogue en deux volumes des imprimés de la bibliothèque Dupuy, de la main de Jacques Dupuy, se trouve dans les papiers Dupuy conservés à la BnF, sous la cote Lat. 10372 et 10373.

¹⁴⁸ Sur la carrière des frères Dupuy, voir : Suzanne Solente, « Les manuscrits des Dupuy à la Bibliothèque nationale », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 88, 1927, p. 177-250 et Jérôme Delatour, « Le Cabinet des frères Dupuy », dans *Sciences et techniques en perspective*, n° 9-1, 2005, p. 287-328.

¹⁴⁹ Deux inventaires ont été établis après la mort de Peiresc : le premier a été rédigé majoritairement par François Parrot, avec quelques ajouts du frère de Peiresc, et est conservé à la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras, sous la cote mss 640 ; le second est entièrement le fait de François Parrot et est conservé à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, sous la cote mss 1218.

¹⁵⁰ Jérôme Delatour, « Le Cabinet des frères Dupuy », *op. cit.*, p. 180.

les inventaires ne nous permettent pas de savoir précisément quels ouvrages sont lus¹⁵¹, ils nous donnent toutefois des indications sur les livres qui méritent d'être collectés, et qui, dès lors, éveillent la curiosité érudite.

À la lecture des catalogues et inventaires des bibliothèques, force est de constater une tendance géographique de l'entreprise d'archivage bibliographique. Quand on parcourt de surcroît les correspondances, qui témoignent largement des dynamiques de collaboration au sein des cercles érudits pour collecter ouvrages et informations, on ne peut que remarquer la multiplicité des échanges qui visent à obtenir des écrits, imprimés et manuscrits, à portée géographique et à repérer où se trouvent certains exemplaires rares. Les lettres que se font parvenir régulièrement Peiresc et les frères Dupuy¹⁵², mais également celles adressées à nombre de savants français et européens par l'érudit Melchisédech Thévenot, portent fréquemment la trace de ces demandes et de ces tractations. Peiresc cherche par exemple le récit des voyages de Christophe Colomb¹⁵³ ou « l'édition que fit Tavernier in 8° du voyage de Guillaume Schouten¹⁵⁴ » ; il remercie les deux érudits de lui avoir fait parvenir les voyages de Francis Drake et de Pietro Della Valle¹⁵⁵, une lettre du roi de

¹⁵¹ Les correspondances, en revanche, nous donnent parfois quelques indications sur les pratiques de lecture, soit parce que les épistoliers y commentent certains écrits, soit parce qu'ils figurent des scènes de lecture collective.

¹⁵² Ces lettres ont été publiées au XIX^e siècle. Les volumes qui leur sont consacrées constituent les trois premiers tomes de l'édition en sept volumes de la correspondance de Peiresc : *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, éd. Ph. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, 1887-1892, 3 t.

¹⁵³ « Si par hasard vous rencontraiez un vieil volume latin in fol° d'Allemagne ce me semble, où sont compilés tous les auteurs qui ont les premiers écrit des voyages de Christophe Colomb et autres dans les Indes, je l'achèterais volontiers, voire un peu chèrement. Feu M. du Vair en avait un exemplaire que M. de Lisieux montrerait en un besoin pour prendre le titre. Il était couvert de noir » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 8 avril 1627, *ibid.*, t. 1, p. 200-201).

¹⁵⁴ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 10 octobre 1634, *ibid.*, t. 3, p. 185.

¹⁵⁵ « Je vous remercie sinon comme je dois, au moins comme je puis, des livres du voyage de Drac et de Vallains, ensemble de tous ces autres petits livres courants, et supplément du livre du bon Père Mersenne » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 4 mars 1628, *ibid.*, t. 1, p. 545-546).

Sumatra et un voyage de Cathay¹⁵⁶, *L'Afrique* de Jean Léon¹⁵⁷, le voyage en Huronie¹⁵⁸ ou encore des textes de navigation¹⁵⁹ ; il attend « en bonne dévotion¹⁶⁰ » les voyages de M. de Brèves ; il signale que Gassendi a acheté le tome sur le voyage des Indes de la collection Purchas et qu'il souhaite le voir¹⁶¹ ; il annonce qu'il va bientôt obtenir le second voyage aux Indes occidentales de Vincent Leblanc¹⁶² ou qu'il a expédié des exemplaires de la *Relation des voyages en Tartarie* éditée par Pierre Bergeron¹⁶³. Les textes relatifs aux ailleurs géographiques sont donc activement recherchés et circulent entre divers lieux de savoirs, signes de la valeur qu'on leur accorde. Ils sont destinés à repaître cette curiosité qui se tourne largement vers les ailleurs, comme en attestent les efforts consentis pour trouver des sources d'information.

Cependant, les traces d'un intérêt pour les écrits du lointain que l'on retrouve dans les correspondances, même si elles nous informent sur des données essentielles du rapport à ces textes imprimés et manuscrits – la difficulté pour se les procurer et leur circulation au sein des réseaux savants –

¹⁵⁶ « Votre dépêche du 8^{ème} arriva ici le 15^{ème} de grand matin fort bien conditionnée, avec cette lettre du Roi de Sumatra, et ce voyage du Cathay que je vis très volontiers, et tout plein d'autres belles curiosités » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 18 août 1628, *ibid.*, p. 694).

¹⁵⁷ « J'ai reçu par même moyen les deux volumes de l'Africa de Léon, qui sont venus tout à point pour passer en Afrique par le premier bon vent. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 18 décembre 1632, *ibid.*, t. 2, p. 393.)

¹⁵⁸ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 15 janvier 1634, *ibid.*, t. 3, p. 20.

¹⁵⁹ « Je vous remercie bien humblement du titre de ce livre espagnol de la Navigation ; je verrais s'il s'en pourra tirer de quelque lieu un exemplaire » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 2 septembre 1636, *ibid.*, t. 3, p. 558-559).

¹⁶⁰ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 23 juin 1628, *ibid.*, t. 1, p. 648.

¹⁶¹ « M. de Valois m'a dit que M. Gassendi lui a acheté un exemplaire des Voyages des Indes anglais de Purchas, vous les pourriez faire joindre aux tables Rudolfines, pour faire un juste ballot à envoyer par deçà » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 14 juillet 1628, *ibid.*, p. 672).

¹⁶² Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 18 août 1628, *ibid.*, t. 1, p. 698.

¹⁶³ « Vous avez fort bien jugé que le livre de M. Bergeron méritera de passer en Italie, où je serai bien aise d'en envoyer s'il vous plaît jusques à trois exemplaires, en diverses mains de personnes qui aiment grandement de telles relations principalement de celles qui viennent de si bonne main que de Monsieur Bergeron, à qui je ne manquerai pas d'en faire mes humbles remerciements, par cette même voie si je peux » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 12 septembre 1634, *ibid.*, t. 3, p. 177).

ne nous permettent pas de nous faire une idée précise de l'étendue des sources livresques auxquelles ont accès les érudits du premier XVII^e siècle. Pour cela, il est nécessaire de consulter les inventaires – catalogues ou inventaires après décès – des bibliothèques que fréquentent les esprits forts. Les chercheurs ont souvent dessiné les contours de l'intérêt pour les ailleurs à partir de l'offre dans les catalogues des libraires¹⁶⁴ : à l'aide d'analyses quantitatives, ils ont montré l'essor des publications sur les lointains dans les années 1660, qui correspond à la période de vogue des voyages identifiée par J. Chapelain¹⁶⁵. Mais l'analyse des inventaires, outre qu'elle permet d'observer quels ouvrages sont réellement disponibles – les livres répertoriés dans les catalogues des librairies n'étant pas nécessairement acquis par ceux en charge des bibliothèques –, montre la richesse et la diversité des sources d'information sur les lointains, imprimées et manuscrites, dès le premier XVII^e siècle. Les écrits au sujet des ailleurs que les érudits archivent dans les bibliothèques sont en effet extrêmement variés et ne se résument pas aux relations de voyage imprimées contemporaines : on y trouve des relations anciennes, antiques et médiévales ; des relations viatiques non publiées ; des manuscrits en langue étrangère ; des histoires des nations étrangères ; des traités géographiques ; des cosmographies... ce qui signale que tout témoignage en lien avec le lointain, quelle que soit sa nature, apparaît comme apte à étoffer les connaissances sur les espaces étrangers.

¹⁶⁴ Voir par exemple : Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle : 1598-1701* [1969], Genève, Droz, 1999 et Daniel Roche, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

¹⁶⁵ « Notre nation a changé de goût pour les lectures et, au lieu des romans qui sont tombés avec la Calprenède, les voyages sont venus en crédit et tiennent le haut bout dans la Cour et dans la Ville, ce qui sans doute est d'un divertissement bien plus sage et utile que celui des agréables bagatelles qui ont enchanté tous les fainéants et toutes les fainéantes de deçà dont nos voisins italiens, allemandais, hollandais ont sucé le venin à leur dommage et à notre honte. » (Jean Chapelain à M. Carrel de Sainte-Garde, Lettre de Paris, le 15 décembre 1663, dans *Lettres de Jean Chapelain de l'académie françaises*, éd. Pierre Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, 1883, t. 2, p. 340-341.)

Il n'est toutefois pas toujours aisé d'inventorier de manière précise les écrits du lointain dans les bibliothèques privées : soit les sources manquent, soit les textes sont éparpillés dans les inventaires. Pour les cercles que fréquentent les esprits forts, nous avons cependant accès au catalogue des imprimés de la bibliothèque Dupuy¹⁶⁶, ainsi qu'au relevé des manuscrits qu'ils possédaient, dont l'inventaire a fait l'objet d'une publication au XIX^e siècle¹⁶⁷. Deux catalogues de la bibliothèque aixoise de Peiresc ont également été rédigés par ses secrétaires. La bibliothèque de Montmor, en revanche, n'est pas inventoriée, même si l'on possède par Guy Patin quelques indications sur son étendue et sa richesse :

J'ai aujourd'hui dîné avec M. Gassendi chez M. H. de Montmor, maître des requêtes, qui m'en envoya hier prier. Il m'a fait voir ses livres, qui sont beaux et en grand nombre [...].

M. de la Tercerie, qui mourut ici l'an passé, et qui étoit médecin de madame la duchesse d'Orléans, avoit une assez belle bibliothèque que les libraires vouloient acheter. Enfin, M. H. de Montmor, duquel je vous ai parlé ci-devant, l'a achetée. Il y avoit là-dedans de forts bons livres ; tout ce que j'en ai vu est bien choisi¹⁶⁸.

Impossible néanmoins de savoir le nombre d'écrits de voyages qu'elle contenait. Quant à la bibliothèque de Thévenot, elle était renommée pour sa sélection d'imprimés et de manuscrits au sujet des ailleurs géographiques : l'inventaire qui en est fait, publié en 1694 sous le titre *Bibliotheca Thevenotiana*¹⁶⁹, en atteste largement, ne serait-ce qu'en raison du fait que l'ouvrage soit organisé suivant une logique géographique. Si ces bibliothèques ne sont pas toutes spécialisées en écrits des lointains, elles sont cependant marquées par une forte orientation géographique de l'entreprise d'archivage –

¹⁶⁶ Nous avons cité plus haut ce catalogue manuscrit, archivé à la BnF sous la cote Lat. 10372 et 10373.

¹⁶⁷ *Catalogue de la collection Dupuy*, éd. Léon Dorez, Paris, Ernest Leroux, 1899, 2 t.

¹⁶⁸ Guy Patin à Charles Spon, Lettre de Paris, le 30 janvier 1654, dans *Correspondance complète et autres écrits de Guy Patin*, éd. Loïc Capron, 2021, [en ligne] <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/?do=pg&let=0337>.

¹⁶⁹ Melchisédech Thévenot, *Bibliotheca Thevenotiana*, Paris, F. et P. Delaulne, 1694.

déjà clairement démontrée pour les bibliothèques de Peiresc et de Thévenot¹⁷⁰ – , qui signale l'intérêt marqué des cercles savants pour les voyages et les sources écrites au sujet des ailleurs.

L'EXEMPLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES DUPUY :
HÉTÉROGÉNÉITÉ ET MULTIPLICITÉ DES SOURCES IMPRIMÉES
ET MANUSCRITES AU SUJET DES AILLEURS GÉOGRAPHIQUES

Parvenir à déterminer quels textes relatifs aux lointains étaient disponibles et consultables chez les frères Dupuy n'est pas chose aisée. On peut assez facilement repérer quels écrits tapissaient les murs de leur lieu de réunion – le *Catalogus Bibliothecae Thuanae* organisant clairement les entrées en catégories, au nombre desquelles l'on trouve notamment la catégorie « Historia » qui comprend des sous-catégories par aires géographiques¹⁷¹ et la catégorie « Cosmographia » incluant descriptions et itinéraires –, même s'il faut également parcourir les catégories moins clairement géographiques pour repérer certains textes également en lien avec les ailleurs¹⁷². Il n'en va pas de même

¹⁷⁰ Voir par exemple l'étude d'Anne-Marie Cheny au sujet de l'orientation orientale de la bibliothèque de Peiresc : « L'Empire romain d'Orient, nouvel objet de recherche dans la première moitié du XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n° 268, 2015, p. 427-442. Nicholas Dew, dans son étude sur Melchisédech Thévenot, mentionne la spécialisation de sa bibliothèque, en particulier de manuscrits (« “Toutes les curiosités du monde” : The Geographic Projects of Melchisédech Thévenot », dans *Orientalisme in Louis XIV's France*, Oxford University Press, 2009, p. 81-130). Maxime Martignon rappelle que la bibliothèque de Thévenot, comme celle de Cabart de Villermont, étaient les seules dont on ait des témoignages signalant leur spécialisation (« De l'offre aux pratiques de consommation : à la recherche des lointains dans les catalogues », *op. cit.*, p. 272-281).

¹⁷¹ Les sous-catégories sont géographiquement organisées « Historia Graeca Antiqua », « Historia Romana », « Historia Byzantina », « Historia Italiae », « Historia Hispaniae », « Historia Francorum », « Historia Germanorum », « Historia Belgica », « Historia Anglicana », « Historia Regnorum Septentrionalium », « Historia Turcica generalis », « Historia Asiae generalis », « Historia Indiarum Orientalium », « Indiae Orientalis generalis Hist. », « Historiae Peregrinationum & Navigationum » et « Genealogiae Universales » ; à l'exception de la dernière, détachée pour des critères plus ethnographiques que spatiaux (« Historiae Pomparum et Cerimoniarum »).

¹⁷² La catégorie « Vita » est de nouveau partiellement organisée suivant des critères géographiques, en fonction par exemple de la localisation des rois (« Vitae Regum. Francorum. Hispaniae. Scotiae. Suecix. Ducum Moscoviae »).

pour la collection Dupuy. En effet, nous ne possédons qu'un inventaire alphabétique des imprimés que renfermait leur bibliothèque, qui nécessite d'être parcouru en intégralité pour mettre au jour l'ensemble de textes ayant trait aux espaces étrangers. Il faut cependant noter que certains textes échappent à ce classement et sont listés dans des catégories, inscrites en marge : la quasi-totalité de ces catégories sont de nature géographique (« *Respublica Turcica Arabica* », « *Turcica* », « *Veneta* »...). L'organisation minimale de l'inventaire se fait donc à partir de critères spatiaux, signe du caractère mentalement structurant de ces derniers. Les estimations volumétriques sont par ailleurs compliquées par le fait que, dans ce catalogue, Jacques Dupuy a inventorié séparément tous les textes qui se trouvaient dans les recueils : ce ne sont dès lors pas les ouvrages, mais les écrits, qui apparaissent dans la liste, et il est difficile de procéder à un comptage en nombre de volumes. Ils possédaient toutefois, dans leur imposante bibliothèque de 9000 livres, 412 titres¹⁷³ en lien avec les ailleurs et les cultures étrangères. À ces imprimés s'ajoute un ensemble de manuscrits, qui constituait une part très importante de leur collection : les pièces relatives aux espaces étrangers sont, pour les manuscrits, plus simplement identifiables, puisqu'ils sont rassemblés en paquets thématiques, dont le sujet est indiqué par un titre. Environ 140 paquets, sur les 958 relevés par Léon Dorez, sont en lien avec les ailleurs¹⁷⁴.

Les imprimés ainsi recensés se rapportent pour beaucoup aux mondes extra-européens, mais également aux espaces plus proches de l'Europe. Les observations géographiques et les descriptions de mœurs étrangères, qu'elles concernent l'Italie voisine ou les lointaines Indes occidentales et orientales, semblent susciter une même curiosité. Les textes rassemblés montrent un intérêt éclectique, à la fois pour les territoires, leur topographie et leurs limites, les

¹⁷³ Ces titres sont recensés dans l'annexe 3.

¹⁷⁴ Ces paquets sont recensés dans l'annexe 4.

mœurs, les langues, l'architecture, les villes, les climats, les histoires étrangères ou encore les singularités naturelles. On trouve ainsi dans la collection Dupuy les relations de grands voyageurs du XVI^e et du premier XVII^e siècle, à l'instar des *Navigations et voyages* (1576) de Nicolas de Nicolay, de l'*Histoire d'un voyage fait en terre de Brésil* (1578) de Jean de Léry, de l'*Histoire de la Nouvelle France* (1617) de Marc Lescarbot, des *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales* (1609) de Jean Mocquet, du *Journal de son admirable voyage vers le Sud* (1618) de W. Schouten, du *Journal de sa navigation australe* (1622) de Jacques Le Maire, du *Voyage à l'entour du monde* (1627) de Francis Drake, de la *Relation de ses voyages tant en Grèce, Terre Sainte et Aegypte qu'aux royaumes de Tunis et Arger* (1628) de F. S. de Brèves, du *Voyage fait par terre depuis Paris Jusques a la Chine* (1630) du Sieur de Freynes, du *Grand voyage du pays des Hurons* (1632) de Gabriel Sagard, des *Voyages de la Nouvelle France occidentale* (1632) de Samuel Champlain, des *Voyages* (1648) de Vincent Le Blanc, des *Viaggi* (1650) de Pietro Della Valle ou encore des *Voyages et observations* (1653) de La Boullaye-Le Gouz. Mais les relations de voyages sont loin d'être les seuls ouvrages apparentés aux espaces étrangers compilés par les frères Dupuy – elles sont même assez minoritaires. On dénombre en revanche quantité d'« histoires », en français et en latin, comme une *Histoire naturelle et générale des Indes* (1556) de G. F. d'Oviedo ou l'*Inventaire de l'histoire général des Turcs* (1631) de Michel Baudier ; des grammaires de langues étrangères, très nombreuses, en particulier pour les langues levantines, à l'exemple de la *Grammatica Arabica* (circa 1638) de Guillaume Postel ; des descriptions de la faune, comme celle de Jean de Laët (*Indiae orientalis descriptionis*, 1633) ; des cosmographies ; des hydrographies sous la forme de routiers ; ou encore diverses cartes.

Pour ce qui est des manuscrits, on observe le même éclectisme. La collection rassemble des documents très divers (lettres d'ambassade,

correspondances, traités, actes, descriptions, ordonnances de commerce, pièces diplomatiques...), dont beaucoup sont classés suivant une logique géographique. Les titres donnés aux paquets indiquent clairement que les documents qui y sont compilés permettront d'accéder à des informations sur des pays étrangers, situés tant en Europe que dans le reste du monde. On retrouve ainsi, au sein de cet ensemble de 140 paquets au sujet des ailleurs, de nombreux ensembles relatifs à l'histoire de diverses régions du monde ou des relations commerciales entre divers territoires, comme, pour n'en citer qu'un, le recueil 721 « Recueil de pièces relatives à l'histoire de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Orient, de la Flandre et de l'Angleterre, de 1310 à 1649 environ ». Ces ensembles étiquetés « mémoires pour l'histoire de » ou « pièces relatives à l'histoire de » sont les plus abondants. Quelques relations de voyage manuscrites trouvent également leur place dans la collection : le « Récit de voyage de M. d'Aramont, ambassadeur de France au Levant, de Paris à Constantinople et en Perse, Par Jean Chesneau, son secrétaire (1547-1548) » (40) ; le « Récit du voyage fait à l'île de Terceira et à Fajal da Terra (Açores) par Aimar de Chaste, commandeur de l'ordre de Malte, gouverneur de Dieppe et Arques. (1583) » (116) ; le « Journal contenant ce qui s'est passé dans l'escadre de Sa Majesté, envoyée aux Grandes Indes » (939) ; plusieurs récits au Levant, en Chine, au Japon, au Maroc, en Perse, au Brésil ou encore en Tartarie sont réunis sous les titres « Voiages [en Orient] et relations, en français et en italien » (238), « Recueil de pièces diverses, principalement relatives aux Finances de la France aux XVI^e et XVII^e siècles, et à divers voyages en Orient¹⁷⁵ » (412) et « Traictez, relations et mémoires concernans les pais orientaux » (475). Enfin, un recueil a pour objet l'histoire naturelle (669) et

¹⁷⁵ On trouve notamment dans ce paquet la traduction d'un routier édité initialement dans le recueil de Samuel Purchas : « Addition de ce que remarqua Henry Tumberley, Anglois, en son voyage du Caire en Égypte vers Hierusalem en 50 jours, en l'année 1601 (178 v^o) ; le routier traduit de l'anglois de l'édition [Samuel] Purchas [« His pilgrimes »]... par le sieur Valois ».

contient des pièces variées au sujet de singularités exotiques, héritées de Peiresc, qui traitent du caméléon, d'animaux rapportés d'Acadie, du flamand rose, des diamants, des courants d'Afrique, des baleines, de l'œil d'un monstre marin, etc.

La sélection d'écrits relatifs aux pays étrangers est par conséquent importante et bigarrée, les sources d'information apparaissant comme extrêmement hétérogènes, à la fois sur le plan de leur nature et de leur origine. On note en effet que coexistent, dans les inventaires, des sources religieuses et d'autres profanes. Les frères Dupuy possèdent ainsi une importante série de relations jésuites, pour beaucoup éditées chez S. Cramoisy, concernant divers espaces (Japon, Chine, Cochinchine, Tibet, Éthiopie, Malabar, Brésil, Indes orientales, Canada, Antilles, Amérique méridionale), ainsi que des descriptions de la Terre sainte (E. Roger, *Description topographique de la Terre sainte*, 1646) ou des géographies sacrées (J. Auzoles Lapeyre, *La Sainte Géographie*, 1629 ; Samuel Bochart, *Geographia sacra*, 1646). Leur catalogue comprend également plusieurs recueils de voyages, qui rassemblent indifféremment des écrits rédigés par des religieux, des aventuriers, des marchands ou des scientifiques. Ces derniers leur permettent d'avoir accès en plusieurs tomes à une myriade de textes : ils disposent des trois volumes des *Navigazioni et Viaggi* de Ramusio, de trois volumes des célèbres *Grands voyages* compilés par de Bry sur les treize qu'ils comptent (*pars VII*, *pars VIII* et *pars XII*, qui concernent tous les « India occidentalis ») et de *L'Afrique* de Jean Léon, à laquelle sont adjoints de nombreux récits complémentaires. Enfin, une large partie de la production rassemblée est le fait d'auteurs profanes, français aussi bien qu'étrangers, les textes étant alors acquis en traduction ou en langue originale. Certains sont même le fait d'écrivains extra-européens, dont les textes sont généralement traduits en latin, comme l'*Avicennae Arabum Medicorum ex Arabico in lat.* (1608). De cette diversité des écrits résulte une multiplication des points de vue,

qui a une double incidence : par le jeu de la comparaison – ou plutôt de la « conférence » entre les sources –, elle permet de vérifier les informations ou de combler les lacunes des connaissances au sujet de certains territoires ; par l'accumulation de perspectives diverses, elle conduit à penser les espaces de manière complexe et non univoque. En cela, les principes qui président à la composition de la bibliothèque des frères Dupuy semblent suivre ceux qu'énoncera quelques années plus tard Sorel dans sa *Bibliothèque françoise*¹⁷⁶ (1664) au sujet des écrits du lointain, qu'il nomme de manière générique « voyages ». Sorel, pour constituer une bibliothèque idéale, préconise d'accumuler autant de sources que possible, puisque « parmi les accidents étranges dont on voit les relations, on trouve toujours quelque matière d'instruction, et en tout ceci le profit est grand de visiter tant de pays sans danger, et de faire le tour du monde sans sortir d'une chambre¹⁷⁷ », avant de citer, sans ordre ou hiérarchie, des sources missionnaires (l'*Histoire des Indes* de Jean Maffei ; l'*Histoire du Japon* du Père L. Pignera ; l'*Histoire de Canada* du Frère G. Sagard, etc.) et des sources profanes (Cortez, Champlain, Léry, Lescarbot, Béthencourt, Vincent Le Blanc, La Boullaye-Le-Gouz, etc.). Il suggère également, comme préalable nécessaire à la lecture de récits de voyage, de parcourir « quelques livres de géographie » et « quelques livres de la science des choses naturelles »¹⁷⁸. On retrouve donc, mise en œuvre de manière pratique chez les frères Dupuy et exposée de manière théorique par Sorel, la même recherche d'accumulation compulsive d'écrits au sujet des ailleurs. En la matière, tout texte, quelle que soit son origine, mérite d'être collecté : il semble ainsi recueilli avant tout pour les données géographiques et ethnographiques

¹⁷⁶ Charles Sorel, *Bibliothèque françoise*, Paris, Compagnie des Libraires du Palais, 1664.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 146.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 147.

qu'il contient – c'est-à-dire pour sa valeur scientifique – *a priori* sans égard pour les fondements religieux, commerciaux, diplomatiques des discours tenus.

Enfin, même si l'on recense dans la bibliothèque un certain nombre de textes antiques ou médiévaux à portée géographique, en particulier dans l'inventaire des manuscrits qui porte mention de dates antérieures au XVI^e siècle, la très grande majorité des écrits présents dans la collection ont été rédigés ou publiés après 1500. Pour ce qui est des imprimés, une large part des textes recueillis (250 sur les 412 comptabilisés) ont même été édités dans la première moitié du XVII^e siècle. Pour les manuscrits, la part d'écrits datant du XVII^e est plus difficile à quantifier, étant donné que les paquets peuvent recueillir, sous un même thème, des pièces de siècles divers ; cependant, on dénombre 77 recueils sur les 140 relatifs aux ailleurs qui affichent contenir, dès leur titre, des écrits produits après 1600. Deux observations s'imposent dès lors. La bibliothèque des frères Dupuy archive ainsi les principaux textes qui ont permis « l'enrichissement de l'idée de monde » au XVI^e siècle, à savoir les voyages de Vasco de Gama, Cartier, Cortez, Léry, etc. ; mais les deux frères étaient également des consommateurs avides de textes géographiques contemporains, et pas seulement de ceux publiés en France : ils possèdent en effet des ouvrages édités dans d'autres pays européens, à Francfort, Genève, Amsterdam, Anvers, Venise, Leyde, Bâle, Lisbonne, Venise... Ces textes sont aussi bien rédigés en français qu'en latin, en italien, en espagnol ou encore en portugais.

La bibliothèque des frères Dupuy porte donc la trace d'un intérêt hétéroclite pour les ailleurs, qui ne se limite pas uniquement aux relations de voyages imprimées. Elle n'est pas à proprement parler spécialisée en écrits au sujet des espaces étrangers, mais le nombre et l'extrême diversité des pièces relatives aux ailleurs, proches et lointains, indique un fort penchant géographique de la curiosité. Le patient travail de thésaurisation entrepris par les érudits signale ainsi une attention particulière pour les questions

géographiques et la diversité des coutumes, qui doit permettre de produire de nouveaux savoirs relatifs aux ailleurs.

SINGULARITÉS, ANTIQUITÉS ET MANUSCRITS :
COLLECTER DES TRACES, CONTEMPORAINES ET
ANCIENNES, DES AILLEURS

Les érudits des cercles que fréquentent les esprits forts recueillent également un certain nombre de traces et de vestiges des mondes étrangers, sous la forme de singularités (objets, monnaies, animaux, minéraux, végétaux...) et de manuscrits antiques. Certains sont destinés à rejoindre des espaces qui leur sont dédiés, à savoir des cabinets de curiosités, qui ont été abondamment étudiés par les historiens pour la période moderne¹⁷⁹. D'autres n'ont toutefois pas de lieu définitivement assigné et circulent entre les lieux de savoirs, accompagnant dès lors les lettres que les érudits ont l'habitude de s'échanger. La collecte d'*exotica* ne semble donc pas seulement avoir pour but l'accumulation d'objets en vue d'ordonner soigneusement le chaos du monde, à l'immensité parfois effrayante, ou d'assurer la position sociale du collectionneur, comme cela a le plus souvent été mis en avant¹⁸⁰ : elles peuvent aussi être objets d'échanges et de discours, au même titre que les textes au sujet des ailleurs, permettant de ce

¹⁷⁹ Voir quelques études fondatrices : Julius von Schlosser, *Les cabinets d'art et de merveilles de la Renaissance tardive : une contribution à l'histoire du collectionnisme* [1908], trad. P. Falguières, Paris, Macula, 2012 ; Krzysztof Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise XVI^e-XVIII^e siècles*, op. cit. ; Antoine Schnapper, *Le géant, la licorne et la tulipe. Les cabinets de curiosités en France au XVII^e siècle* [1988], Paris, Flammarion, coll. « Champs arts », 2012. Pour une étude récente sur les catalogues des cabinets de curiosités, voir : Myriam Marrache-Gouraud, *La Légende des objets. Le cabinet de curiosités réfléchi par son catalogue (Europe, XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2020.

¹⁸⁰ Voir : Bettina Dietz et Thomas Nutz, « Collections Curieuses: The Aesthetics of Curiosity and Elite Lifestyle in Eighteenth-Century Paris », *Eighteenth-Century Life*, vol. 29, n° 3, 2005, p. 44-75 ; Paula Findlen, *Possessing nature: museums, collecting, and scientific culture in early modern Italy*, Berkeley, University of California Press, 2010.

fait d'assurer un lien entre les différents acteurs des milieux érudits. Leur curiosité pour les lointains est ainsi soutenue à la fois par la multiplicité des opérations (collecte, archivages, circulation, commentaires dans les correspondances) liées aux écrits du lointain, mais également par les activités autour des singularités et des antiquités ramenées des pays étrangers.

RASSEMBLER, FAIRE CIRCULER ET DISCUTER DES SINGULARITÉS : ALIMENTER LES CABINETS ET LA CURIOSITÉ

Tous les cercles fréquentés par les esprits forts ne possèdent pourtant pas de cabinet de curiosités : l'hôtel où se réunissent les familiers du Cabinet Dupuy par exemple n'en contient pas, même si l'on y trouve une importante collection de médailles. Edmond Bonnafé, dans son *Dictionnaire des Amateurs français au XVII^e siècle*¹⁸¹, signale cependant, en s'appuyant sur une gravure présente dans le catalogue imprimé¹⁸², qu'au milieu de la pièce où était rassemblée la *Bibliotheca thuanae* se trouvaient des tableaux, des plans, des globes ou encore des astrolabes, qui rappellent le souvenir des voyages et des ailleurs. En revanche, Montmor avait formé un cabinet chez lui, mentionné par Bonnafé, mais dont nous n'avons pas d'inventaire précis. Nous savons simplement, grâce à Bonnafé une fois encore, qu'il comprenait « Tableaux, estampes, livres, curiosités¹⁸³ ». Melchisédech Thévenot avait également réuni une importante collection de curiosités, dont Bonnafé propose un sommaire tout aussi lapidaire : « Antiquités, livres, estampes, manuscrits orientaux ». Les sources manquent de même pour mesurer l'étendue de la collection d'objets de Thévenot. Elles sont toutefois plus abondantes à propos des collections de Peiresc et du frère du voyageur Balthasar de Monconys. La collection des

¹⁸¹ Edmond Bonnafé, *Dictionnaire des Amateurs français au XVII^e siècle*, Paris, A. Quantin, 1884.

¹⁸² *Catalogus Bibliothecae Thuanae*, op. cit., n. p.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 224.

« trésors » de Peiresc est assez bien connue, grâce à plusieurs inventaires et témoignages¹⁸⁴. L'érudit cherchait par tous les moyens à se procurer singularités et manuscrits antiques et orientaux, comme le signale Gabriel Naudé dans une lettre à Gassendi :

Aucun navire, n'entrait dans un port français sans apporter quelque animal étranger, des plantes exotiques, des sculptures ou des inscriptions antiques, des manuscrits coptes, arabes, hébreux, chinois, des fragments de l'antiquité déterrés du Bosphore ou du Péloponèse et destinés au seul trésor de Peiresc¹⁸⁵.

Plusieurs études ont été menées sur l'obsession du savant pour les singularités et sur ses réseaux d'approvisionnement, d'une envergure sans pareille en Europe¹⁸⁶. Enfin, Gaspard de Monconys, était l'un des plus importants collectionneurs de Lyon de la première moitié du XVII^e siècle, au point que Peiresc et Gassendi soulignent le caractère remarquable de sa collection¹⁸⁷. Dans les années 1660, il rédige l'inventaire de son cabinet¹⁸⁸, scrupuleusement ordonné, certaines sections, comme celles des médailles, étant par exemple classées suivant une logique géographique. L'ensemble était composé de

¹⁸⁴ Voir notamment : « Inventaire des médailles, gravures, pierres précieuses et poids antiques du Cabinet de feu M. de Peiresc », BnF, Fr. 9534 et R.P. Claude Du Molinet, *Le Cabinet de la Bibliothèque de Sainte Geneviève*, Paris, Antoine Dezallier, 1692. Cet imprimé fait l'inventaire du cabinet parisien qui a recueilli une partie de la collection d'antiquités de Peiresc à sa mort. Au sujet de cet ouvrage, voir : Dominique Moncond'huy, « Le Cabinet de la Bibliothèque de Saint Geneviève du Père Du Molinet. Un exemple de livre "de cabinet" », *Camena*, n° 15, 2013.

¹⁸⁵ Cité par E. Bonnafé, *op. cit.*, p. 245.

¹⁸⁶ Voir notamment : Catherine Dauvergne, *Un moteur de la révolution scientifique : la curiosité dans la correspondance de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), conseiller à la cour d'Aix-en-Provence*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000 ; Peter N. Miller, *Peiresc's Orient. Antiquarianism as Cultural History in the Seventeenth Century*, Farnham, Ashgate Variorum, 2012 ; Rachel Lauthelier-Mourier, « Précieuses raretés des Indes : de la curiosité exotique au placement financier », *Viatica* [à paraître].

¹⁸⁷ Voir la note 11 dans Véronique Meyer, « Le cabinet de curiosités de Gaspard de Monconys, Sieur de Liergues : médailles, gravures et tableaux, objets divers », dans Myriam Marrache-Gouraud et Dominique Moncond'huy (dir.), *Lyon et la culture de la curiosité*, , 2020, <https://curiositas.org/le-cabinet-de-curiosites-de-gaspard-de-monconys-sieur-de-liergues-medailles-gravures-et-tableaux-objets-divers>.

¹⁸⁸ On suppose que l'inventaire classé sous la cote Fr. 14854 à la BnF est le catalogue de la collection de Gaspard de Monconys.

monnaies, de médailles, d'objets de curiosités, d'estampes et de tableaux. G. de Monconys avait entre autres un goût particulier pour la peinture et les représentations picturales : outre une grande collection de portraits à sujets historiques et de gravures de maîtres, le cabinet comprend des estampes représentant des curiosités naturelles (minéraux et pétrifications, fleurs, fruits des Indes, animaux, oiseaux, coquillages...). Même si l'inventaire est moins précis à propos de cette catégorie, on y lit que le cabinet contenait également un certain nombre de curiosités exotiques : couteaux d'Inde, armes de la Chine, minéraux et pierres précieuses, coraux, coquilles, langue de serpent, scarabée des Indes... Les lointains se manifestent donc, dans ces milieux, à la fois sous la forme de livres et de divers objets.

Néanmoins, bien que les frères Dupuy ne semblent pas avoir cherché à constituer une collection d'*exotica*, pour lesquelles ils auraient aménagé un lieu de conservation et d'exposition, ils appartiennent tout de même à un réseau au sein duquel elles circulent. On a eu longtemps pensé que les *exotica* entraient dans un système organisé de manière encyclopédique et avaient une valeur monétaire potentiellement importante : de ce fait, difficile de les déplacer, sous peine de déstabiliser l'ordonnancement scientifique du cabinet ou de risquer une perte financière. Quand on parcourt les correspondances, on s'aperçoit toutefois que les singularités ne sont pas définitivement assignées à un lieu. Elles participent alors, au même titre que l'échange de livres ou d'informations, à la constitution de l'identité savante et au sentiment de communauté que construisent ces réseaux. Peiresc, par exemple, dans une des lettres qu'il adresse aux frères Dupuy, leur annonce qu'il va essayer de leur faire parvenir un des caméléons vivants qu'il a reçus de Tunis :

J'ai reçu depuis 3 jours huit caméléons vivant du côté de Tunis, reste de 14 dont les autres sont morts en chemin. Ils étaient tous demi morts ; je les fis tous refaire et ravigourer, avec un repas de cinq ou six douzaines de vers, de la farine et 2 douzaines de sauterelles, car ils n'avaient rien mangé durant 15 ou 20 jours

de leur voyage, sinon quelques petites mouches en passant. Si j'en puis sauver quelqu'un l'hiver, vous ouïrez dire que nous en aurons fait de jolies observations, et si je trouve quelqu'un qui s'en puisse charger de bonne amitié, je vous en enverrai quelques-uns pour en pouvoir faire part aux amis, et particulièrement à Mgr le Chancelier si le trouvez à propos¹⁸⁹.

Peiresc remercie également le sieur Gault d'avoir accepté de lui faire parvenir des gravures antiques. Par l'intermédiaire des deux frères qui ont probablement intercédé en sa faveur, il accuse la réception :

de plus de cent belles gravures antiques, dont il [lui] a voulu donner la communication avec une très rare confiance et courtoisie. S'il se pouvait introduire de tel commerce entre les curieux, on ne serait pas forcé de faire beaucoup de voyages dont on se saurait passer, quand il est question de satisfaire sa curiosité¹⁹⁰.

Là n'est pas la seule fois que Peiresc appelle de ses vœux ce « commerce entre les curieux » : il espère également que l'acquéreur des *exotica* du cabinet de feu M. de Fontenay Lieuville les lui communiquera¹⁹¹. Les objets singuliers, qui ont déjà donné lieu à de multiples tractations pour être ramenés de l'étranger, ne stagnent donc pas dans les cabinets de curiosités : ils passent par plusieurs mains, sont reçus puis renvoyés, voire parfois remis en circulation vers un nouveau récipiendaire. L'enjeu de ces transferts est clairement énoncé par Peiresc : il s'agit de montrer et de pouvoir observer les singularités que les uns et les autres sont parvenus à faire venir d'ailleurs afin de « satisfaire la curiosité », au sein d'un réseau collaboratif de distribution des *exotica*. Les

¹⁸⁹ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 3 septembre 1636, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, op. cit.*, t. 3, p. 564-565.

¹⁹⁰ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 13 décembre 1632, *ibid.*, t. 2, p. 392.

¹⁹¹ « Au reste je plains bien le pauvre M. de Fontenay Lieuville que j'avais autrefois connu et gouverné bien familièrement. Ce sera grand dommage si ces singularités qu'il avait ramassées ne tombent en mains de gens qui s'y connaissent et qui les communiquent au public plus librement qu'il ne faisait depuis quelques années, car auparavant il n'en soulait pas être si jaloux, au moins envers moi. Si je me fusse trouvé à Paris à cet inventaire je n'eusse pas eu moyen de me contenir de surdire à quelque chose, hors de la concurrence de Monsieur, auquel cas ce serait un trop grand crime d'y penser. Et si elles tombaient toutes ensemble entre les mains de Monsieur, encore y aurait-il de quoi se consoler, car pour le moins s'en pourrait-il espérer quelque communication, tôt ou tard. Il avait bien aussi des livres rares » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 18 août 1628, *ibid.*, t. 1, p. 697).

retombées de telles opérations ne sont pourtant pas seulement scientifiques : on voit également ce qu'un érudit éloigné du centre parisien comme l'est Peiresc pourra gagner de l'envoi de singularités. Le caméléon vivant, déposé chez les frères Dupuy, fera probablement son petit effet et rappellera la place du savant provençal au sein de ces milieux. La circulation implique donc un échange, pas toujours d'un objet contre un autre objet, mais au moins d'un objet contre une position symbolique.

Mais ces *exotica* ne sont pas seulement des objets thésaurisés dans les cabinets de curiosités ou qui circulent au sein des réseaux savants : elles sont également objets de discours, en particulier dans les correspondances, ou sujets de représentations picturales, adressées à ceux qui ne peuvent y avoir accès. La correspondance entre les frères Dupuy et Peiresc est par exemple l'espace d'une discussion entre le curieux provençal et Claude Saumaise au sujet des thyrses bachiques – bâton orné en son sommet d'une sculpture florale et attribut de Dionysos ou de Bacchus – dont ils cherchent le modèle dans la nature. La lettre est l'occasion de mentionner et de décrire de nombreuses singularités, observées au détour d'un cabinet ou archivées chez Peiresc : représentations de thyrses sur des bas-reliefs, des médailles, des monnaies ou des pierres précieuses ; observations de diverses plantes et dessins de plantes dont la forme est proche de celles sculptées sur le bâton ; pièce de faïence venue de Perse, d'une rareté extrême, qui va permettre d'étayer une dernière hypothèse :

J'oserais bien dire une autre conjecture si j'avais un peu de temps pour l'examiner, c'est qu'en un fragment que j'ai, venu de Perse et trouvé en Bagdad même il y a 7 ou 8 ans, qui est la pièce la plus antique de tout mon cabinet, et possible des plus notables bien que ce ne soit qu'un morceau d'une vieille brique couverte d'une incrustation de porcelaine quasi à la mode de celle de la Chine, mais émaillée et colorée de vert azurin comme les vieilles idoles des momies des Égyptiens (laquelle brique est possible des Laterculi de Pline où les Babyloniens représentaient leurs observations), il y a des caractères hiéroglyphiques et vieilles figures en peinture linéaire vêtues quasi à l'égyptienne néanmoins avec quelque différence, lesquelles portent des longs bâtons, quasi comme thyrses,

aboutissant à une houppe toute épanouie, qui pourrait bien être du papyrus de Babylone, par où Bacchus devait être passé en son voyage des Indes, et d'où il le pourrait bien avoir rapporté entre autres trophées. Mais il y faut songer un peu plus à loisir. C'est pourquoi je vous prie d'excuser la bévue que j'y pourrais faire, trop précipitamment¹⁹².

L'*ekphrasis* que réalise Peiresc permet d'apporter une nouvelle pièce au dossier d'étude que constituent progressivement les deux érudits, sans que l'objet en question n'ait besoin de circuler. Les descriptions contribuent à constituer une sorte de cabinet virtuel commun, qui comprend un nombre de singularités dépassant largement ce qu'un individu seul pourrait rassembler. Peiresc décrit ainsi nombre des objets qui passent entre ces mains, afin de les faire entrer dans le magasin imaginaire du Cabinet Dupuy, de leurs familiers et de leurs correspondants. Les caméléons, dont il proposera plus tard, comme nous l'avons vu, d'envoyer un spécimen, sont d'abord longuement décrits :

Mais j'ai une autre relation à vous faire concernant des caméléons vivants que j'ai recouverts depuis peu, sur lesquels j'ai observé de bien jolies particularités que les auteurs anciens et modernes n'ont pas touchées. Il y en avait quatre, et en est mort deux par les chemins dont l'un fût éventré en débarquant à Toulon, et y furent trouvés 15 œufs gros comme des noyaux d'olives. Des deux qui me sont demeurés vivants l'un est de naturelle couleur gris pâle parsemé de petites taches noires, l'autre naturellement de couleur verte tachetée de plus grosses plaques jaunes ; mais quand on les expose au grand air, à l'aspect du ciel et principalement au soleil, ils deviennent noirs l'un et l'autre, et leur voit-on commencer par le côté du corps qui regarde le ciel, l'autre côté retenant encore sa couleur naturelle. Le vert a le ventre plus enflé que l'autre et je juge que ce soit une femelle pleine d'œufs comme l'autre. Ils font de la fiente noire et jaune, en forme de crottes comme des noyaux d'olives, et la verte prend souvent des mouches, à mesure qu'elles volent à l'entour d'elle, avec une vitesse comparable à celle d'un éclair en dardant sa langue de la longueur de 3 ou 4 doigts, bien que leur démarche soit plus tardive que celle des tortues. Mais leur forme de dormir est admirable, car ils grimpent et s'agrafent contre les montants des branches de la cage, avec leurs quatre pattes et leur queue, de sorte qu'ils sont comme pendus en l'air ; et ne se détournent pas de leur repos et de leur posture pour peu de bruit. [...] Je ne pensais pas vous en dire tant, mais cela m'est échappé insensiblement¹⁹³.

¹⁹² Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 16 juin 1628, *ibid.*, t. 1, p. 641.

¹⁹³ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 24 octobre 1633, *ibid.*, t. 2, p. 629-630.

La masse textuelle, que Peiresc s'excuse partiellement d'avoir produite, permet de faire exister la singularité animale dans sa complexité : les deux spécimens sont décrits distinctement, avec leurs différences et leurs particularités propres. Le caractère généreux de la description, chargée de nombreux détails, facilite le travail d'imagination de ses correspondants, qui pourront ainsi enregistrer l'image nouvelle et l'animer à loisir. Dans un même mouvement, par le jeu des observations, des hypothèses et des comparaisons – avec la tortue notamment –, Peiresc assoit une posture d'expert, à la fois du monde animal et des lointains. La circulation des informations au sujet du caméléon est en effet d'importance pour les cercles de curieux, qui semblent porter une attention particulière à cet individu du bestiaire : les frères Dupuy archiveront dans leur bibliothèque de manuscrits des mémoires de Peiresc et les extraits de ces lettres au sujet de l'animal aux colorations variables¹⁹⁴. À d'autres moments toutefois, la description ne semble pas suffisante pour rendre une singularité présente aux yeux de ses correspondants. Dans ces cas, Peiresc recherche les services d'un peintre qui pourra effectuer une capture visuelle qu'il estime plus efficiente que s'il s'en était remis à sa seule prose, même s'il ne peut généralement pas s'empêcher de doubler le dessin d'une description détaillée. Au sujet d'un vase d'albâtre antique, il annonce, avant de décrire précisément l'objet pour pallier le délai d'envoi de la reproduction picturale : « Je tâcherai d'en faire faire un dessin sitôt que je pourrais avoir un peintre à ma disposition pour vous faire voir la gentillesse de la conception du sculpteur [...] »¹⁹⁵. Le dessin est ainsi destiné

¹⁹⁴ BnF, Dupuy 669, « Recueil contenant des dissertations d'histoire naturelle, des relations d'Égypte, etc. » Pour d'autres éléments du cabinet de Peiresc arrivés chez les frères Dupuy, voir : BnF, Dupuy 667, « Recueil de dissertations et de notes relatives à la numismatique, à la glyptique et à l'épigraphie antiques. – Nombreux dessins, provenant du cabinet Peiresc ».

¹⁹⁵ Peiresc à M. Dupuy, Lettre de Boisgency, le 11 juillet 1632, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., t. 2, p. 312. Il poursuit en détaillant le travail du sculpteur : « qui a voulu faire un vase de la forme d'un œuf, tel possible que celui de Lédè soutenu par une rondache portée par trois astragales, ayant à côté un bouton ou modillon qui sert de table ou de base à une petite figure de la Victoire ailée, laquelle de sa main gauche tient une palme et porte sa main en haut, pour avec icelle et avec sa tête soutenir un plus grand bouclier qui sert d'entablement à

à suppléer la description écrite et à rendre l'objet particulièrement présent sur le plan visuel pour les correspondants de l'érudit.

Si les livres permettent d'archiver et de publier un certain nombre d'informations sur les lointains, on s'aperçoit rapidement qu'ils ne sont pas les seuls moyens qu'ont les érudits à leur disposition pour construire savoirs et représentations des ailleurs. Les *exotica*, autour desquelles se nouent un faisceau d'opérations (collecte, circulation de celles-ci *via* des systèmes d'échanges et leur description dans des lettres, commentaires) alimentent également la curiosité et font évoluer l'histoire des sciences. Là n'est cependant pas le seul objectif de telles actions : elles permettent également aux individus qui participent à leur « commerce » de s'identifier à un groupe social, celui des curieux, mis en coprésence grâce aux activités d'échanges d'objets et de productions d'écrits à leur sujet. Le nombre et la diversité des opérations liées aux lointains semblent dès lors signaler qu'elles représentent un enjeu majeur pour les cercles érudits, à la fois sur le plan intellectuel et social.

COLLECTIONNER DES MANUSCRITS ANTIQUES ET ÉTRANGERS

L'intérêt pour les ailleurs passe également par la recherche de manuscrits, antiques ou étrangers, considérés comme des singularités au même titre que les objets ou éléments naturels rapportés des lointains, puisqu'ils sont généralement

tout l'ouvrage, et de lèvres au vase, lequel bouclier est percé au mitan pour servir d'orifice, et faire que la liqueur qui en distillait semblât sortir du centre d'un bouclier de guerre, et cette petite figure de la Victoire fait la fonction de l'anse du vase, lequel est enceint ou couronné par le mitan de son ventre d'un diadème enrichi de deux filets de pierreries, les unes de forme ronde qui sont par-dessus, et les autres de forme allongée et aiguës comme des bulbes ou oignons renversés, qui pouvaient être de ceux que les anciens appelaient Elenchus, si je ne me trompe, car quand Pline décrit les perles de cette forme allongée, semblables à un vase d'albâtre, il ne dit pas qu'il fût défendu de les suspendre par le gros bout, autrement il eût été plutôt fait de les nommer et décrire de la figure d'une poire ou d'une larme, ou d'une goutte, comme celles qu'ils appelaient stalagmium aureum, qui servaient aux ornements des femmes comme celles ici » (*id.*).

listés dans les inventaires des cabinets plus que dans ceux des bibliothèques – les sommaires établis par E. Bonnafé des cabinets d’amateurs de l’Âge classique en attestant largement. La quête de manuscrits s’oriente en trois directions principales, sans que la collecte d’un type de texte ne prévale sur les autres : les érudits cherchent d’abord, dans la lignée des pratiques humanistes tournées vers la redécouverte de l’Antiquité, des textes antiques, grecs et latins ; ils cherchent ensuite des textes anciens, qui permettent de mieux connaître l’histoire biblique ; ils cherchent enfin à acquérir des manuscrits en langue étrangère, principalement orientaux. L’enjeu est dans un premier temps de trouver des sources, directes, qui permettent de récolter des témoignages sur les origines du christianisme ; dans un second temps, il s’agit de mieux connaître les espaces étrangers dans leur profondeur historique, d’en connaître les mœurs et coutumes à partir de documents qui émanent de ces cultures autres – et par extension leurs savoirs –, d’en tracer les contours géographiques et les frontières.

Pour pouvoir accéder au contenu de ces textes, il est nécessaire que les érudits acquièrent des connaissances linguistiques relativement étendues. La « capacité à “expertiser” l’Orient », comme le souligne Aurélien Girard, vient « avant tout de la connaissance des langues¹⁹⁶ ». Outre le latin et le grec, qu’ils maîtrisent pour la plupart, il leur faut donc trouver des manières de s’initier aux langues orientales, c’est-à-dire à l’arabe, à l’hébreu, au chaldéen, au syriaque, à l’éthiopien, au persan, au samaritain, au turc, à l’arménien, au copte, au rabbinique ou encore au phénicien, liste à laquelle on ajoute parfois les langues punique, géorgienne, tartare et grecque¹⁹⁷. Les langues d’Extrême-Orient suscitent également leur intérêt, à l’instar du chinois, du japonais ou des langues

¹⁹⁶ Aurélien Girard, *Le Christianisme oriental (XVII^e-XVIII^e siècles). Essor de l’orientalisme catholique en Europe et construction des identités confessionnelles au Proche-Orient*, Thèse de doctorat de l’École pratique des hautes études, 2011, p. 199, cité par Daniel Stolzenberg, « Les “langues orientales” et les racines de l’orientalisme académique : une enquête préliminaire », *Dix-septième siècle*, n° 268, 2015, p. 409.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 413.

indiennes, dont les grammaires ont le plus souvent été établies par des missionnaires jésuites. Dans les milieux savants que fréquentent les esprits forts, on ne compte pourtant pas d'orientalistes académiques – appellation que l'on réserve généralement aux professeurs de langues orientales qui occuperont une chaire – qui puissent leur enseigner les rudiments de ces langages. Ces spécialistes, pour ce qui est du premier XVII^e siècle, enseignaient en effet quasi-exclusivement en Allemagne et en Hollande¹⁹⁸. Mais même si les universités parisiennes ne possèdent pas encore de chaires en langues orientales, cela n'empêche pas le savoir au sujet de ces langues de se diffuser. À Paris, comme dans le reste de l'Europe, on trouve la trace de lecteurs de langues orientales. Quelques érudits qui évoluaient dans la communauté parisienne savante sont d'ailleurs connus et reconnus pour l'étendue de leurs savoirs en matière de langues étrangères. Michel Baudier, familier du cabinet Dupuy, ami de Peiresc et de La Mothe Le Vayer, maîtrise notamment le persan, l'arabe et l'hébreu, ce qui lui permet de traduire des documents orientaux et de proposer la première traduction en français des sourates du Coran¹⁹⁹. Ses travaux nourrissent de surcroît plusieurs histoires imprimées au sujet de princes orientaux²⁰⁰. Gilbert Gaulmin, également habitué du Cabinet Dupuy, publie quant à lui une traduction d'un manuscrit perse, le *Livre des lumières, ou la conduite des rois, composé par le sage Pilpay, indien*²⁰¹ (1644), mais il s'intéresse dans les faits à

¹⁹⁸ Daniel Stolzenberg, dans son article « Les “langues orientales” et les racines de l'orientalisme académique : une enquête préliminaire », *op. cit.*, propose un tableau du nombre de professeurs en langues orientales par décennies et par pays, entre 1600 et 1750 (p. 416-417).

¹⁹⁹ Voir à ce sujet Steve Uomini, *Cultures historiques dans la France au XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 194.

²⁰⁰ Deux exemplaires de ces histoires sont disponibles dans la bibliothèque des frères Dupuy, l'*Inventaire de l'histoire générale des Turcs* (1631) et l'*Histoire générale du sérail et de la cour du Grand Seigneur* (1650). Ils ne possèdent pas en revanche l'édition de l'*Histoire de la Cour du roi de la Chine* (1624) ou le manuscrit de l'*Histoire générale de la Cour des anciens et modernes rois de Perse* (1626), archivée à la Bnf sous la cote Français 16959.

²⁰¹ Gilbert Gaulmin, *Livre des lumières, ou la conduite des rois, composé par le sage indien Pilpay*, Paris, Siméon Piget, 1644.

toutes les langues orientales²⁰². Enfin, Jacques Gaffarel, « frotté d'hébreu²⁰³ » et autres langues orientales²⁰⁴, est l'auteur d'un *Avis aux doctes touchant la nécessité des langues orientales*²⁰⁵, mais surtout des *Curiosités inouïes*²⁰⁶ (1629) – apologie des talismans des religions d'Orient qui connaîtra un succès retentissant – et d'un étrange livre-liste, *Le Monde souterrain*²⁰⁷ (1654), au sujet des grottes et cavernes étudiées à l'échelle mondiale, ne comprenant cependant qu'une table des matières²⁰⁸. La bibliothèque des frères Dupuy pouvait à cet égard être un lieu propice à l'apprentissage de ces langues, elle qui contenait de nombreux imprimés qui les décrivent et les étudient, comme la *Grammatica Arabica* (circa 1528) de Guillaume Postel, la *Grammatica Turcicae* (1612) de H. Megiser ou le *Dictionarium Linguae Japonicae* (1632) de Diego Collado, pour ne citer que trois titres parmi la trentaine d'ouvrages à coloration linguistique qu'elle archive.

²⁰² Voir à ce sujet René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 184. On peut également consulter à propos de cet érudit : H. A. Omont, « Gilbert Gaulmyn, de Moulins, et sa collection de manuscrits orientaux », *Revue bourbonnaise*, n° 3, 1886, p. 120-140 ; François Secret, « Gilbert Gaulmin et l'histoire comparée des religions », *Revue de l'histoire des religions*, n° 177, p. 35-63 et Samuel Kerner, « Gilbert Gaulmin, érudit et hébraïsant français, 1585-1665 », *Archives juives*, n° 10, 1974, p. 35-39. Cet érudit possédait une importante collection de manuscrits orientaux, qui furent envoyés à la reine Christine de Suède, dont il avait fait au préalable l'inventaire. Une copie de ce dernier se trouve dans les papiers de Samuel Bochart, savant orientaliste polyglotte, à la Bibliothèque de Caen. François Secret a reproduit ce catalogue dans son article sur G. Gaulmin, *op. cit.*, p. 51-63.

²⁰³ *Ibid.*, p. 188.

²⁰⁴ Pierre Bayle le souligne dans la notice qu'il rédige à son sujet dans son *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697, vol. 1.

²⁰⁵ Ce dernier sera publié tardivement par Gregorius Michael dans Jacques Gaffarel, *Curiositates inaudita*, Hambourg, B. Schiller, 1706.

²⁰⁶ J. Gaffarel, *Curiosités inouïes, sur la sculpture talismanique des Persans, horoscope des Patriarches, et lecture des Étoiles*, Paris, Hervé du Mesnil, 1629.

²⁰⁷ J. Gaffarel, *Le Monde souterrain, ou Description historique et philosophique de tous les plus beaux antres et de toutes les plus belles grottes de la terre*, Paris, Charles du Mesnil, 1654.

²⁰⁸ Au sujet de cette étrange publication, voir : Bérengère Parmentier, « Un "libertin par mégarde" ? Le cas Gaffarel : réseaux érudits et prose du monde », dans Patricia Harry, Alain Mothu et Philippe Sellier (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac : dissidents, excentriques et marginaux à l'âge classique : bouquet offert à Madeleine Alcover*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 323-348.

— *La collecte de manuscrits levantins chez Peiresc : intérêt antiquaire et restitution du passé*

Peiresc était également un lecteur de textes en langues orientales. Son cas est d'ailleurs symptomatique des efforts que pouvaient faire certains érudits pour parvenir à les apprendre, au moins partiellement. Peter N. Miller retrace, dans son ouvrage *Peiresc's Orient*, les étapes de son intérêt pour ces langues²⁰⁹ : l'érudit s'est d'abord passionné pour l'hébreu et le samaritain, avant de s'intéresser à l'égyptien, à l'arabe ou au copte, en particulier après la parution de la *Bible polyglotte de Paris*²¹⁰ (1628-1645). Le *Monumentum Romanum*²¹¹ qu'édite Jean-Jacques Bouchard à la mémoire de Peiresc en 1638, un an après sa mort, atteste de cette fascination de l'érudit pour les langues étrangères. L'ouvrage comprend notamment un éloge de Peiresc, rédigé en latin par Bouchard ; une lettre de Naudé et une section titrée « Panglossia », qui comprend 55 poèmes composés par des amis et collègues, tous membres d'une académie romaine qui avait accueilli en son sein les trois savants français. Au nombre des poètes qui se sont adonnés à l'exercice, on compte Athanasius Kircher, l'un des plus grands orientalistes et polyglotte de leur temps, le voyageur Pietro della Valle et le savant maronite Abraham Ecchellensis, professeur de langues orientales qui travailla sur les traductions arabes et syriaques de la Bible polyglotte. Ces poèmes sont écrits en 38 langues différentes, tant anciennes (grec, latin, samaritain, araméen) que modernes (langues européennes, langues orientales, breton, gaélique, basque, hindou,

²⁰⁹ Voir Peter N. Miller, *Peiresc's Orient. Antiquarianism as Cultural History in the Seventeenth Century*, Farnham, Ashgate Variorum, 2012, p. 6.

²¹⁰ Cet ouvrage, qui édite la Bible en sept langues dont plusieurs langues orientales (hébreu, samaritain, chaldéen, grec, syriaque, latin et arabe), a été commandé et financé par Guy Michel Lejay : *Bible polyglotte de Paris*, Paris, Antoine Vitry, 1628-1645, 10 vol. Cette « Polyglotte » avait deux précédents, la *Bible Polyglotte d'Alcalà* (1514-1517) et la *Polyglotte d'Anvers* (1569-1572). Chaque nouvelle parution publie le texte biblique en davantage de langues. Elle fut suivie de la *Polyglotte de Londres* (1654-1657), qui ajoute deux nouvelles versions du texte biblique, en persan et en éthiopien.

²¹¹ *Monumentum Romanum*, éd. Jean-Jacques Bouchard, Rome, Typis Vaticanis, 1638.

japonais, quechua), en hommage à la passion de Peiresc pour les langues, leur histoire et leur comparaison.

Néanmoins, l'étude des langues anciennes et exotiques n'est pas une fin en soi pour Peiresc, bien qu'elle soit un pôle essentiel de son érudition touche-à-tout. En effet, comme le souligne P. N. Miller, sa connaissance des langues est surtout son moyen principal d'accès aux informations sur le Levant, à la fois ancien et moderne, même si la collecte d'*exotica* lui sert également de source de savoirs sur les contrées qui se déploient du Maroc jusqu'au Yémen. Tout au long de son existence érudite, Peiresc cherche à collecter la plus grande variété possible de manuscrits en langues étrangères, s'adonnant à une quête acharnée et ininterrompue d'écrits venant aussi bien directement d'Orient ou d'Extrême-Orient, que des cabinets d'autres érudits européens, également collectionneurs. Pour les acquérir, il ne ménage aucun effort : il échange avec les marins et les marchands, qu'il va parfois directement interroger sur le port de Marseille ; il sollicite ambassadeurs et missionnaires ; il cherche à entrer en contact avec tous les voyageurs dont il a connaissance, faisant à cet effet fonctionner un immense réseau de correspondants ; il tâche de trouver des intermédiaires qui pourraient mettre à sa disposition leurs propres groupes d'interlocuteurs. Le plus souvent, ses efforts sont couronnés de succès. Pour La Mothe Le Vayer par exemple, Peiresc est l'érudit le plus à même, grâce à son réseau, de récolter des informations sur l'Afrique²¹². Agnès Bresson cite un extrait d'une lettre à Saumaise datée du 4 avril 1634 où Peiresc explique pourquoi ses recherches sont souvent fructueuses :

²¹² Voir La Mothe Le Vayer, « Des Voyages », dans *Opuscules ou petits traités*, Paris, Antoine de Sommaville, 1643, p. 175-207 : « Le feu sieur Peiresc, selon que son génie le portait à toute sorte de louables curiosités, avait lié depuis peu correspondance avec un joaillier de Montpellier nommé Vermeil, que le roi d'Éthiopie a élevé à l'une des premières charges de sa milice. C'est sans doute qu'il eût pu recevoir par son moyen de belles relations de tout ce grand Empire. On peut être informé des autres pays par de semblables adresses ; outre les expédients généraux dont nous parlerons bientôt. » (p. 193-194.)

car de l'humeur dont je suis, il me semble que je trouve des remèdes assez facilement en des choses qui semblent très difficiles, et de l'entrée en des lieux quasi inaccessibles, quand je puis rencontrer des personnes qui se veulent accommoder à mes sentiments et qui peuvent tenir secrètes les adresses dont je me sers, n'y ayant guère rencontré de plus grand obstacle que quand on laissait éventer la chasse, et par conséquent donner lieu aux mauvais offices de l'envie et de la jalousie de ceux qui ne cherchent que des empêchements *rerum bene agendarum*, comme on dit. Vous en verrez bientôt des effets, Dieu aidant, si vous me laissez conduire à ma mode toutes ces petites négociations, et qu'il vous plaise y contribuer sous main ce que vous pourrez, sans y paraître si tôt à découvert. Autrement, je ne vous saurais rien garantir dans les défiances que vous savez être si grandes en ce temps²¹³.

Les « petites négociations » dont il parle sont parfois plus âpres qu'il ne le laisse entendre ici : il n'hésite pas, quand il désire ardemment acquérir un manuscrit qu'on lui refuse, à poursuivre les voyageurs de lettres insistantes, à l'instar de l'aventurier Pietro della Valle, qui a rapporté de ses pérégrinations des manuscrits en langue copte sur lesquels il a des vues²¹⁴. Du reste, les tractations sont parfois longues et d'une infinie complexité, impliquant une foule d'acteurs qu'il s'agit de convaincre voire même souvent de courtiser. L'érudit se fait chasseur, devant élaborer des stratégies d'un prodigieux raffinement pour mettre la main sur les écrits qui ont éveillé son intérêt.

Quelles sont toutefois les raisons d'un tel acharnement, outre l'honneur et la satisfaction que l'érudit pourra obtenir de chaque nouvelle acquisition ? L'objectif est avant tout, pour Peiresc, de constituer des savoirs historiques. Il

²¹³ Carpentras, Bibl. Ing. ms. 1876, f. 39 (Peiresc à Saumaise, 4.IV.1634), cité par Agnès Bresson, « Peiresc et les études coptes : prolégomènes au déchiffrement des hiéroglyphes », *Dix-septième siècle*, n° 158, 1988, p. 42.

²¹⁴ « Les manuscrits qui font le plus rêver les “galants hommes” qui ont pris le goût de la langue copte sont incontestablement ceux qui que détient, à Rome, le cavalier Pietro della Valle. De ses voyages en Égypte, Terre Sainte, Turquie et Mésopotamie (1614 à 1626), ce gentilhomme a rapporté un bric à brac oriental, quelques momies, mais aussi cinq grammaires et deux vocabulaires coptes, dont il refuse courtoisement, mais obstinément de se dessaisir. [...] La quête est difficile. Peiresc sait bien, que, dans les domaines philologique et historique rien de valable ne peut être entrepris si l'on a préalablement rassemblé les sources. Inlassablement, il multiplie les appels et les lettres surtout à Pietro della Valle. » (Agnès Bresson, *op. cit.*, p. 43-44.)

s'attache d'une part à récolter suffisamment de données pour construire une histoire des langues – Peiresc espérant par exemple que l'étude du copte lui donnera la clé pour déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens. Néanmoins, cette enquête sur les langues a une double finalité, puisque Peiresc considère que les langages sont des témoignages essentiels permettant de mieux comprendre les origines, les évolutions et les migrations des peuples. D'autre part, il s'intéresse à l'histoire des religions, en particulier aux temps du passage entre le paganisme et le christianisme et aux contacts entre les différentes religions dans la zone proche-orientale ; tout comme il s'intéresse à l'histoire politique de la région. Il a notamment l'intuition que l'histoire culturelle de l'Europe a été influencée par ses relations avec le Levant. Langues, religions, systèmes politiques, évolutions des mœurs, rituels, etc., voilà l'ensemble, d'une impressionnante vastitude, des intérêts de Peiresc au sujet des régions levantines et nord-africaines. Sa curiosité dépasse ainsi largement les tentatives de reconstitution des origines du christianisme faites par nombre de ses pairs, destinées à approfondir la connaissance de la foi chrétienne. Au-delà des enjeux religieux, Peiresc, comme d'autres érudits avec lui, perçoit la possibilité de mieux comprendre les mœurs des peuples qui ont habités ou habitent ces espaces, la géographie des lieux, les organisations politiques, autant de centres d'intérêt bien séculiers... ce que ne manquera pas de souligner, avec une véhémence vindicative, Malebranche dans *De la recherche de la vérité* (IV, VII) :

D'où vient qu'il y a des personnes qui passent toute leur vie à lire des rabbins et d'autres livres écrits dans des langues étrangères, obscures et corrompues, et par des auteurs sans goût et sans intelligence ; si ce n'est parce qu'ils se persuadent que lorsqu'ils savent les langues orientales, ils sont plus grands et plus élevés que ceux qui les ignorent ? Et qui peut les soutenir dans leur travail ingrat, désagréable, pénible et inutile, si ce n'est l'espérance de quelque élévation et la vue de quelque vaine grandeur ? En effet, on les regarde comme des hommes rares ; on leur fait des compliments sur leur profonde érudition ; on les écoute plus volontiers que les autres : et quoiqu'on puisse dire que ce sont ordinairement les moins judicieux, quand ce ne serait qu'à cause qu'ils ont employé toute leur vie à une chose fort inutile, et qui ne peut les rendre ni plus

sages ni plus heureux ; néanmoins on s'imagine qu'ils ont beaucoup plus d'esprit et de jugement que les autres. Étant plus savants dans l'origine des mots, on se laisse persuader qu'ils sont savants dans la nature des choses.

Mais si Malebranche est mal disposé à l'encontre de ces philologues, c'est surtout parce qu'ils ne s'appliquent pas, par leurs études, à perfectionner leur foi²¹⁵. Il signale en effet, quelques lignes plus loin, que s'ils « lisent l'Écriture sainte, ce n'est pas pour y apprendre la religion et la piété ; les points de chronologie, de géographie, et les difficultés de grammaire, les occupent tout entiers ; ils désirent avec plus d'ardeur la connaissance de ces choses que les vérités salutaires de l'Évangile ». Et de fait, la collecte de manuscrits permet de mieux comprendre les cultures et les espaces levantins, tant dans une perspective diachronique que synchronique. Peiresc ne fait pas preuve d'un simple intérêt antiquaire pour les origines du christianisme, mais cherche toutes les traces qui puissent permettre de mieux comprendre le présent.

— *Porter des manuscrits à la connaissance du public : les entreprises éditoriales de Melchisédech Thévenot*

Melchisédech Thévenot, autour duquel gravitent également les esprits forts du milieu du XVII^e siècle, partage la passion de Peiresc pour les manuscrits. Leibniz louait chez lui son esprit « universel²¹⁶ », comme naguère on vantait la polymathie du savant provençal ; mais c'est surtout son impressionnante collection de manuscrits, recensée dans la *Bibliotheca Thevenotiana* (1694) quelques années avant que certains d'entre eux ne rejoignent la bibliothèque du

²¹⁵ François Trémolières revient sur ce point dans son article « Malebranche moraliste. La lecture du jeune Rébelliau », *Dix-septième siècle*, n° 255, 2012, p. 273-283.

²¹⁶ Voir Leibniz, « Lettre à Pellisson du 18/28 mars 1692 », dans *Œuvres* de Leibniz, éd. A. Foucher de Careil, Paris, Firmin Didot Frères, 1859, t. 1, p. 263-264 : « Quand j'étais à Paris, M. Thévenot n'était pas de cette Académie. Je crois qu'il en a été depuis qu'il a la garde de la bibliothèque du roi, mais je ne sais s'il en est depuis qu'il l'a quittée. Il est des plus universels que je connaisse : rien n'a échappé à sa curiosité, et je suis bien fâché d'apprendre qu'il quitte la bibliothèque du roi. »

roi²¹⁷, qui fait sa renommée : environ trois-cents manuscrits y figurent, classés en fonction de leur langue de rédaction (hébraïque, arabe, syriaque, perse, égyptien, turc, latin, italien, français, anglais, moscovite...). Comme Peiresc, il lui faut activer un important réseau pour les obtenir : ce dernier est composé d'un ensemble d'hommes de lettres ou de sciences familiers de son académie et d'une foule de correspondants²¹⁸. Ce réseau lui sert à amasser différents documents relatifs aux lointains, Thévenot cherchant à s'accaparer tout nouveau témoignage sur les espaces mal connus de ses contemporains, à l'instar des Indes orientales. Les lettres que s'échangent les érudits attestent largement de ces tractations. Jean Chapelain, par exemple, a servi à de nombreuses reprises d'intermédiaire pour capter ces écrits, répondant ainsi aux demandes insistantes de Thévenot. Le 12 mars 1665, il indique à Vossius, savant néerlandais de leurs amis : « Vous ferez une grâce singulière à M. Thévenot quand vous lui enverrez le voyage que vos ambassadeurs ont fait vers le roi de Chine²¹⁹ ». Il répond également à Thévenot, en quête de témoignages sur l'Inde :

Je ne pense pas qu'il y ait de relations imprimées de voyages au retour des Indes. J'en ai vu une petite manuscrite sous le nom du courrier indien, où est décrit le voyage des sieurs Beber et La Boulaye vers le Grand Mogor pour l'établissement du commerce de France en ces terres. Ce Beber est l'homme de la compagnie et il s'y est si mal comporté que l'on l'a révoqué et qu'on l'amène prisonnier pour l'en châtier²²⁰.

À de nombreuses reprises, il assiste également Thévenot dans sa quête de manuscrits : il sert alors de relai à une collecte dont il faut noter la dimension

²¹⁷ Ce sont ces manuscrits qui apparaissent dans les fonds arabe, hébreu et persan de la BnF. Ils sont acquis par la bibliothèque du roi en 1712.

²¹⁸ À ce sujet, voir : Nicholas Dew, « Reading travels in the culture of curiosity: Thévenot's collection of voyages », *Journal of Early Modern History*, 2006, 10, 1/2, p. 39-59, repris dans le chapitre « “Toutes les curiosités du monde” : The Geographic Project of Melchisédech Thévenot », *op. cit.* et Mathilde Morinet, « “Publier les curieuses découvertes” : l'entreprise éditoriale de Melchisédech Thévenot dans ses *Relations de divers voyages curieux* (1663-1672) », *Pratiques et formes littéraires* [en ligne], n° 17, 2020.

²¹⁹ Jean Chapelain à M. Vossius, Lettre de Paris, le 12 mars 1665, dans *Lettres de Jean Chapelain de l'Académie française (1659-1672)*, *op. cit.*, t. 2, p. 387.

²²⁰ Jean Chapelain à M. Thévenot, Lettre de Paris, le 26 avril 1669, *ibid.*, p. 640.

internationale. Chapelain est en effet en contact épistolaire avec le voyageur François Bernier, parti au Levant avec pour objectif de passer ensuite en Inde. Dans une longue lettre-liste, il fait l'inventaire des « emplettes » que Bernier devrait faire en cette région peu fréquentée par les Européens. Cette liste demande au voyageur de rapporter, outre un ensemble d'informations et d'objets, « tous les livres principaux et estimés parmi ces peuples, d'où vous tireriez de notables instructions pour toutes leurs sortes de connaissances, et qui passeraient dans l'Europe pour un trésor, en les y apportant²²¹ ». Il aide également Thévenot à récupérer un volume arabe des tables astronomiques d'Ulug-Bey, astronome de renom, roi de la Transoxane et de la Perse orientale²²² ; des livres arabes auprès de Gronovius²²³ ; et surtout un volume de

²²¹ Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 13 novembre 1661, *ibid.*, p. 168-169.

²²² « Monsieur, il ne faut pas vous laisser ignorer un moment que le volume arabe des tables astronomiques de Ulug-Beg nous a été remis entre les mains par la courtoisie de M. Van Beuning et par le courrier que vous en aviez chargé. Ce dont vous pourrez vous assurer est qu'il ne sera pas moins conservé par nous qu'il l'aurait été par vous-même, et qu'après l'usage que nous essayerons d'en faire, vous le recevrez aussi sain que s'il n'eût bougé de votre cabinet. Mais comme nous l'avions principalement désiré pour la Géographie et pour la situation des villes de ces Parties Orientales qui nous est inconnue et que par son titre nous avons vu qu'il traite ex professo de l'astronomie, nous avons appréhendé que ce que nous y cherchions ne s'y trouve pas ou ne s'y trouve que légèrement touché. C'est un effet de notre peu de connaissance de cette langue, et de l'absence de M. Vattier qui nous en aurait éclaircis. Nous le serons pourtant bientôt par M. Hardy, ce conseiller au Châtelet si habile et si versé dans cet idiome, avec qui nous avons pris résolution d'en communiquer. Cependant nous renouvelons ici nos remerciements pour cette courtoisie que vous nous avez faite et M. Thévenot vous les veut faire en particulier comme d'une faveur qu'il s'imaginait impossible d'obtenir de vous. » (Jean Chapelain à M. Vossius, Lettre de Paris, le 23 avril 1665, *ibid.*, p. 393-394.)

²²³ « Je vous dois à bien plus juste titre des actions de grâces de la persévérance avec laquelle M. Thévenot m'écrit que vous le secourez dans le besoin qu'il a de la communication des livres arabes de la bibliothèque de votre célèbre Académie, en quoi vous ne le servez par seulement, mais encore le public, au bien duquel ses travaux non communs sont uniquement dirigés. Si Dieu lui conserve la santé, on verra par lui, entre autres choses, la géographie notablement illustrée et la navigation rendue plus facile par des observations exactes et des relations aussi curieuses que certaines, le tout selon que l'art ordonne et que la vérité le requiert. Son application à cette sorte d'étude est d'autant plus noble qu'elle n'a rien de sordide et qu'au lieu d'y chercher autre intérêt que celui de l'avantage du genre humain, il y emploie avec son temps la richesse qu'il a héritée de ses pères. Je viens à ce détail afin que vous ayez plus de joie d'avoir contribué à des desseins si honnêtes et de vous être acquis par là un ami et un serviteur de ce poids et de cette considération » (Jean Chapelain à Gronovius, Lettre de Paris, le 5 février 1669, *ibid.*, p. 616.)

la *Géographie* d'Abulfeda – considéré comme une autorité arabe en matière de géographie – dont Thévenot voulait à tout prix donner au public une traduction intégrale²²⁴. Par ailleurs, pour asseoir la réputation de l'érudit avec lequel il travaille, Chapelain chante les louanges de son travail, en décrit les avancées et en dévoile les conclusions. L'épistolier met ainsi en évidence les usages que Thévenot fait des manuscrits : une inscription grecque retrouvée dans un manuscrit ancien lui permet par exemple de se faire une idée de l'étendue de l'empire des Abyssins²²⁵. Les manuscrits qu'amasse Thévenot sont ainsi d'authentiques outils de travail, destinés pour certains à être largement diffusés et publiés au sein de la communauté savante.

La correspondance de Chapelain n'est toutefois pas la seule occasion que nous avons d'entrer dans le cabinet de travail de Thévenot. La collecte des

²²⁴ La correspondance de Chapelain enregistre les tractations de Thévenot pour obtenir ce manuscrit, essentiel à son entreprise d'illustration de la géographie mondiale. Le 25 février 1665, il écrit à Vossius que Thévenot est prêt à payer pour une copie de l'Abulfeda : « Je viens à l'Abulfeda et vous rends mille grâces de vos diligences pour le faire avoir à M. Thévenot. Je ne désespère pas que si vous ne vous rebutez pas et que vous les poursuiviez avec votre chaleur et prudence ordinaires, vous ne lui procuriez ce contentement et au public l'avantage de posséder ce trésor si longtemps caché. Ça été une fâcheuse rencontre que M. Golius se soit emparé d'un tel exemplaire puisqu'il en envie l'usage à la Société. Ce qu'à mon avis il y aurait à faire pour le tirer de ses mains serait que le propriétaire du livre fit une nouvelle instance auprès de lui pour le ravoir quand il lui devrait promettre de le lui reprêter dans un certain temps ; et pour ce que cette tentative pourrait ne pas réussir, je pense qu'il serait bon d'obtenir des curateurs de l'Académie de Leyde qu'on pût copier celui de la bibliothèque publique par un Arménien qui est là, et qui s'en acquitterait très bien. M. Thévenot fournirait l'argent dont on serait convenu avec le copiste pour sa peine », *ibid.*, p. 387. Le 18 septembre 1666, enfin, Chapelain écrit à M. Vattier, le futur traducteur du texte, que le manuscrit est arrivé : « Selon que vous passionnez l'arrivée de l'Abulfeda pour vous y appliquer fortement et pour en faire une version latine, je ne pense pas vous donner une petite joie de vous apprendre qu'enfin il m'est venu et que je l'ai mis entre les mains de M. Thévenot pour le remettre entre les vôtres quand vous viendrez à Paris, ce qui ne doit plus guères tarder puisque le temps de vos leçons approche », *ibid.*, p. 477. Pour une histoire complète de ce manuscrit et des tentatives de Thévenot pour le traduire et le faire publier, voir : Nicholas Dew, *Orientalism in Louis XIV's France*, *op. cit.*, p. 107-128.

²²⁵ « M. Thévenot nous a donné une ample et magnifique inscription grecque d'un de ces rois-là tiré d'un manuscrit d'un moine qui l'avait vue et extraite, il y a mille ans, sur les lieux et cette pièce rare montre de quelle vaste étendue était l'empire de ces monarques conquérants du côté des Abyssins et à Midi. » (Jean Chapelain à M. Lainé, Lettre de Paris, le 29 octobre 1670, *ibid.*, p. 707.)

manuscrits auprès des membres de son réseau est également mise en scène dans les paratextes liminaires de la compilation de textes relatifs aux lointains qu'il entreprend de publier à partir de 1663 sous le titre *Relations de divers voyages curieux*²²⁶. Thévenot ne garde pas jalousement sa collection ou ne la destine pas, contrairement aux pratiques de Peiresc, à un usage personnel ou à une circulation semi-privée au sein des milieux érudits. Il cherche une circulation plus large, par l'intermédiaire de la publication. Il décide ainsi de donner au public une sélection des écrits les plus importants et les plus rares en sa possession – à la fois des textes non encore traduits et des inédits – et de devenir, par la même occasion, le nouveau Ramusio de la France. Dans les « Avis » qui ouvrent chaque volume, il justifie ses choix et indique la manière dont il est entré en possession de certains écrits. En particulier pour les manuscrits, il propose plusieurs « récits de publication²²⁷ », listés dans l'ordre de la table des matières :

J'ai fait chercher dans les plus fameuses Bibliothèques les pièces qui pouvaient l'enrichir, et il y a peu de gens de cette érudition que je n'ai entretenus et consultés sur ce dessein²²⁸.

La Relation des Cosaques sera donc la première ; je n'en sais point l'auteur, mais il ne faut pas que le public ignore qu'il en a l'obligation à monsieur Justel, puisque le manuscrit en a été tiré de son Cabinet²²⁹.

Le fragment grec du Cosmas vient de Monsieur Bigot, qui l'a copié dans la bibliothèque de Florence, il est fort court ; mais cependant, il nous donne la véritable cause de l'inondation du Nil, la description de l'Animal d'où vient le Musc, et d'un autre qui aurait passé pour un monstre ou pour une chimère, si

²²⁶ Les différents volumes des *Relations de divers voyages curieux* sont publiés entre 1663 et 1696 chez différents éditeurs (Jacques Langlois, André Cramoisy, Sébastien Mabre Cramoisy, Thomas Moëtte). Pour une histoire éditoriale du recueil, voir notre article précédemment cité.

²²⁷ Nous reprenons ici la terminologie de Christian Jouhaud et Alain Viala dans *De la Publication, entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

²²⁸ Melchisédech Thévenot, « Avis sur la suite du recueil », dans *Relations de divers voyages curieux, Quatrième partie*, Paris, André Cramoisy, 1672, n. p.

²²⁹ Melchisédech Thévenot, « Avis, sur le dessein, et sur l'ordre du Recueil », *Première partie, op. cit.*, n. p.

l'on n'en avait trouvé une tête dans le Cabinet de feu Monseigneur le Duc d'Orléans, qui est maintenant au Louvre²³⁰.

Henri Justel, qui éditera lui aussi un recueil de récits de voyage²³¹, ou M. Bigot, ont donc activement participé à l'entreprise de collecte, en prêtant ou en recopiant des manuscrits. Thévenot en fait des acteurs essentiels d'une publication qui affiche clairement son caractère collaboratif. Les paratextes permettent également de mieux saisir les enjeux de cette mise à disposition des manuscrits :

J'ai recherché curieusement tout ce qui pouvait donner lumière des Pays inconnus jusqu'à cette heure²³².

Chapelain, qui fait à de nombreuses reprises la promotion des volumes des *Relations de divers voyages curieux* auprès de ses correspondants, relaie le programme qu'affiche Thévenot en tête de la collection :

Si Dieu lui [Thévenot] conserve la santé, on verra par lui, entre autres choses, la géographie notablement illustrée et la navigation rendue plus facile par des observations exactes et des relations aussi curieuses que certaines, le tout selon que l'art l'ordonne et que la vérité le requiert. Son application à cette sorte d'étude est d'autant plus noble qu'elle n'a rien de sordide et qu'au lieu d'y chercher autre intérêt que celui de l'avantage du genre humain, il y emploie avec son temps la richesse qu'il a héritée de ses pères²³³.

La collecte de manuscrits vise donc les progrès de la géographie et de la compréhension du monde dans sa diversité. Pour se procurer ces écrits, Thévenot utilise des moyens similaires à ceux de Peiresc, mais il complexifie les enjeux de la collecte en élaborant pour sa part un projet éditorial d'envergure.

Un dernier texte nous permet de mieux saisir comment Thévenot a constitué sa bibliothèque de manuscrits et quels étaient leurs usages :

²³⁰ *Id.*

²³¹ Henri Justel, *Recueil de divers voyages faits en Afrique et en l'Amérique, qui n'ont point été encore publiés*, Paris, Louis Billaine, 1674.

²³² Melchisédech Thévenot, « Avis, sur le dessein, et sur l'ordre du Recueil », *Première partie*, *op. cit.*, n. p.

²³³ Jean Chapelain à M. Gronovius, Lettre de Paris, le 5 février 1669, dans *Lettres de Jean Chapelain de l'Académie française (1659-1672)*, *op. cit.*, t. 2, p. 615-616.

l'« Avertissement », rédigé par ses soins, de la *Bibliotheca Thevenotiana*, nous donne en effet quelques indications complémentaires. Il rappelle de quelle manière certains manuscrits sont entrés en sa possession, à l'instar de ces écrits chinois totalement inédits en Europe :

On n'avait pas encore vu en Europe les ouvrages de ces Chinois qui cultivent les arts et les sciences il y a près de quatre mille ans, avec cette sage vue de rapporter toutes les études à des choses utiles à la société civile, à la perfection des arts, et à régler les devoirs respectifs entre les hommes, sans s'amuser à ces disputes inutiles qui ont tant fait perdre de temps dans les Écoles d'Europe. La proposition que je fis, de faire venir de Rome un Chinois avec le P. Couplet Jésuite qui avait rapporté plusieurs volumes des meilleurs livres de cette nation, fut agréée par S. M. et ces livres sont présentement dans sa bibliothèque²³⁴.

Une fois nommé garde la bibliothèque du roi en 1684, il prospecte également pour la bibliothèque de ce dernier, dont il a s'agi de combler les lacunes :

Outre cette augmentation que je destinai pour la bibliothèque du Roi, ayant reconnu par l'examen que je fis de son Catalogue qu'il y avait un défaut très essentiel, et qu'il n'y avait presque point de livres anglais, allemands, hollandais, etc., je fis agréer que l'on tirât de tous ces pays leurs histoires, leurs lois, leurs coutumes, leurs traités en leur langue, et enfin toutes les pièces qui peuvent donner quelques connaissances de leur gouvernement et de leurs affaires²³⁵.

À chaque fois, Thévenot en profite pour se camper en collectionneur héroïque, si ce n'est en héros national. Il a su répondre aux désirs les plus pressants des savants de son temps, avides de sources directes en provenance des lointains²³⁶ et a surtout permis l'accroissement des connaissances humaines au sujet de l'histoire des nations étrangères, de la géographie, et de l'histoire naturelle :

²³⁴ « Avertissement », dans *Bibliotheca Thevenotiana sive catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecae viri clarissimi D. Melchisedecis Thevenot*, Paris, F. et P. Delaulne, 1694, n. p.

²³⁵ *Ibid.*, n. p.

²³⁶ « [...] je crois qu'il y en a bien trois mille [livres dans la bibliothèque], si l'on compte les manuscrits, qui au jugement des personnes qui s'y connaissent sont excellents pour l'histoire des Orientaux, pour la géographie de l'Asie et pour l'histoire naturelle qui sont les sujets principaux sur lesquels les savants ont toujours souhaité d'avoir les écrits de ces nations. » (*Ibid.*, n. p.)

[...] j'ai augmenté l'histoire universelle par des Histoires tirées des Arabes, des Persans et des Turcs, la Géographie de l'Asie et de l'Afrique reformée par des géographes de ces mêmes pays, l'histoire naturelle enrichie par de nouvelles descriptions de plantes et d'animaux, par de nouveaux secrets pour les arts et de nouveaux secours pour la médecine²³⁷.

Manuscrits européens, chinois, turcs, persans, arabes... À ses dires, la collection est d'une richesse exceptionnelle. Dans cet avertissement testamentaire Thévenot vante ainsi l'importance – tant quantitative que qualitative – de sa bibliothèque, qui rassemble de nombreuses raretés qui font sa valeur, son prix et son intérêt, en particulier en vue du perfectionnement des savoirs humains.

Livres, objets, manuscrits : toute trace des ailleurs est activement recherchée dans les milieux érudits de la première moitié du XVII^e siècle et fait l'objet de nombreuses tractations et négociations à l'échelle internationale. La diffusion de ces aperçus sur des mondes autres est de plus en plus importante, comme en atteste l'entreprise éditoriale de Melchisédech Thévenot, signe de la valeur que prend cette source particulière d'information.

LA FIN DE LA COSMOGRAPHIE : VALEURS DU TÉMOIGNAGE PERSONNEL

LE CRÉPUSCULE DE LA COSMOGRAPHIE

— *Diatribes anti-cosmographiques dans l'entourage des esprits forts*

Pour rendre compte des transformations de l'*imago mundi* à la suite des Grandes Découvertes, les hommes de la Renaissance ont paradoxalement recours à un modèle descriptif hérité de l'Antiquité : la cosmographie, autrement appelée géographie universelle. Comme le rappelle Frank Lestringant, l'approche cosmographique, initiée par Ptolémée dans sa

²³⁷ *Ibid.*, n. p.

Géographie, « décrit le monde par les cercles du ciel et leur projection sur la terre (écliptique, équateur, colures, parallèles, méridiens), et non pas suivant la morphologie propre aux lieux considérés, comme le fait en revanche la chorographie ou topographie, dont les articulations et les frontières se modèlent sur les littoraux, les fleuves et les chaînes de montagne²³⁸ ». Toute la machine de l'univers est alors représentée ensemble avec le globe des cieux. Elle est complétée par Strabon dans les *Géographiques*, qui ouvre la cosmographie à l'histoire naturelle, en décrivant les coutumes des peuples, les caractéristiques des pays et des choses et certains événements historiques. Du fait que la cosmographie figurait, vu en surplomb, le globe en son entier – et pas uniquement la surface des trois continents que compte l'oekoumène médiéval –, elle était en effet le mode de représentation le plus productif, permettant d'intégrer les terres nouvellement découvertes au nombre des continents déjà recensés. Les premières années de la Renaissance voient donc se publier une floraison de cosmographies dans l'ensemble de l'Europe, dont certaines rencontrent un franc succès éditorial²³⁹. Ces ouvrages sont généralement composés en deux parties, la première comprenant la description des sphères et la seconde, souvent bien plus étoffée, celle des régions, des villes, des îles et des lieux particuliers, les auteurs alliant ainsi les pratiques cosmographiques de Ptolémée et de Strabon. Pour le second temps de leurs études, les cosmographes usent généralement, en plus des savoirs acquis dans leurs cabinets, des observations qu'ils ont pu faire sur le terrain, car ils ont souvent été à un moment de leurs carrières des explorateurs d'horizons nouveaux.

²³⁸ Frank Lestringant, « Le déclin d'un savoir. La crise de la cosmographie à la fin de la Renaissance », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 46/2, 1991, p. 239.

²³⁹ Voir notamment à ce sujet : Jean-Marc Besse, Leonardo Ariel Carrió Cataldi et Andrés Vélez Posada (éd.), *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, n° 17 : « Entre le ciel et la terre : cosmographie et savoirs à la Renaissance », 2017, <https://journals.openedition.org/acrh/7863>.

Le modèle montre toutefois assez rapidement des signes de faiblesse : les attaques à son encontre, qui mettent en doute son adéquation, se multiplient dans la littérature du temps. Dès 1580, Montaigne dans son essai « Des Cannibales », avoue préférer obtenir des informations au sujet des lointains « sans [s']enquérir de ce que les cosmographes en disent²⁴⁰ ». Il en donne ensuite les raisons :

Il nous faudrait des topographes, qui nous fissent narration particulière, des endroits où ils ont été. Mais pour avoir cet avantage sur nous, d'avoir vu la Palestine, ils veulent jouir de ce privilège, de nous conter nouvelles de tout le demeurant du monde. Je voudrais que chacun écrivît ce qu'il sait, et autant qu'il en sait : non en cela seulement, mais en tous autres sujets : car tel peut avoir quelque particulière science ou expérience de la nature d'une rivière, ou d'une fontaine, qui ne sait au reste, ce que chacun sait : Il entreprendra toutefois, pour faire courir ce petit lopin, d'écrire toute la physique. De ce vice sourdent plusieurs grandes incommodités²⁴¹.

Ce que regrette ici Montaigne, c'est la propension du cosmographe à décrire, en plus des contrées véritablement visitées et des choses vues, « tout le demeurant du monde » ou « toute la physique » ; en somme la totalité en lieu et place du seul particulier. Il s'en prend au principe d'extrapolation cosmographique, qui, comme le souligne Frank Lestringant, par le biais de la synecdoque et de l'hyperbole²⁴², permet de tenir un discours descriptif sur l'ensemble du globe à partir de la lorgnette de l'expérience personnelle. Les auteurs devraient s'en tenir à évoquer ce qu'ils ont vu, sans se servir d'ouï-dire ou de savoirs livresques, sources potentielles de « grandes incommodités ». Les erreurs sont d'autant plus fâcheuses quand, lorsque le cosmographe extrapole à partir de sources secondaires, il n'est pas capable de séparer le bon grain de l'ivraie et, sans vergogne, donne foi à toutes les informations qui lui échoient. Ou pire, quand il ment de manière éhontée. Montaigne, dans le passage précédent,

²⁴⁰ Montaigne, « Des Cannibales », dans *Essais*, I, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2009, p. 396.

²⁴¹ *Id.*

²⁴² Frank Lestringant, *Le Huguenot et le sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale, en France, au temps des guerres de religion*, Genève, Droz, 2004, p. 209.

n'attaquait pas *ad hominem*. Il est néanmoins probable que sa cible implicite soit André Thevet, l'auteur entre autres d'une *Cosmographie universelle* (1575), critiqué à maintes reprises pour ses mensonges cosmographiques – Jean de Léry disant par exemple de Thevet qu'il avait la mauvaise habitude de « mentir [...] cosmographiquement²⁴³ ». Accuser les cosmographes de produire des énoncés frauduleux est cependant assez fréquent, au point où cosmographes et voyageurs seront proverbialement associés à la figure du menteur²⁴⁴. On retrouve des reproches similaires chez le compilateur anglais de récits de voyage Richard Hakluyt²⁴⁵ ; chez Pierre de l'Estoile²⁴⁶ ; mais le plus virulent à l'encontre de Thevet reste toutefois Jacques-Auguste de Thou, cousin des frères Dupuy dont il fut le mentor et le protecteur²⁴⁷, qui s'en prenait à son charlatanisme viatique, et par extension à ses forgeries cosmographiques²⁴⁸ :

²⁴³ Voir la « Préface » dans Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Paris, La Rochelle, Antoine Chuppin, 1578, n. p.

²⁴⁴ Le proverbe « À beau mentir qui vient de loin » apparaît déjà dans les dictionnaires du XVII^e siècle, même si l'expression est déjà avant en usage dans d'autres langues européennes : « On dit prov. A beau mentir qui vient de loin, pour dire, qu'On ne croit pas celuy qui assure quelque chose, quoy qu'on ne le puisse convaincre de fausseté » (*Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, chez la veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1694, t. 2, p. 41).

²⁴⁵ Frank Lestringant cite ce passage des *Principall Navigations, Voiages and Discoveries of the English Nation*, Londres, George Bishop et Ralph Newberie, 1589, f^o *3 v^o, « Richard Hakluyt to the favorable Reader » : « those wearie volumes bearing the titles of universall Cosmographie [...] beyng indeed most untruly and unprofitable ramassed and hurred together » (*op. cit.*, p. 257).

²⁴⁶ « En ce mois-même mourut à Paris André Thevet le cosmographe, grand voyageur mais insigne menteur et fort ignorant », dans Pierre de L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri IV*, éd. André Martin, Paris, Gallimard, 1948, t. 1, p. 82.

²⁴⁷ On sait que, par testament, il confiera à Pierre Dupuy et à Nicolas Rigault le soin de sa bibliothèque, de la publication de son œuvre et de l'éducation de ses enfants.

²⁴⁸ Jacques-Auguste de Thou, dans son *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, depuis 1543 jusqu'en 1607. Traduite sur l'édition latine de Londres*, Londres, 1734, t. 2, fait ici des remarques sur un ouvrage particulier d'André Thevet, *Les singularités de la France Antarctique*, Paris, Maurice de La Porte, 1557, qui se présentent de prime abord comme un récit de voyage : « André Thevet, qui partit avec Villegagnon, et qui ne demeura que trois mois dans le Brésil, a composé aussi un ouvrage particulier touchant ce voyage, intitulé *La France Antarctique* » (p. 651). Toutefois, l'ouvrage adopte rapidement un regard cosmographique, l'auteur contemplant souvent de haut son objet. Frank Lestringant considère d'ailleurs que les reproches de Jacques-Auguste de Thou à l'encontre de Thevet concernent, par un effet d'élargissement, aussi bien sa pratique de viateur que de cosmographe : « On connaît les légendes malveillantes circulant sur le compte de Thevet : Jacques-Auguste de Thou dénonçait

Je ne prétends diminuer la réputation de son livre, ni empêcher qu'on y ajoute foi : mais puisque l'occasion se présente de parler de cet auteur, je suis bien aise de faire savoir qu'il a été de ceux qui ne savent pas. Né à Angoulême, il fut d'abord Cordelier ; ensuite ayant à peine une légère teinture des lettres, il quitta le froc et de moine devenu aventurier, il employa le temps de sa jeunesse à faire des pèlerinages et d'autres voyages de fantaisie. S'étant acquis par ce moyen une espèce de réputation, il s'appliqua par une vanité ridicule à écrire des livres, qu'il vendait à de misérables libraires : après avoir compilé des extraits de différents auteurs, il y ajoutait tout ce qu'il trouvait dans les guides des chemins, et autres livres semblables, qui sont entre les mains du peuple. En effet, ignorant au-delà de ce que l'on peut s'imaginer, et n'ayant aucune connaissance ni des belles-lettres, ni de l'antiquité, ni de la chronologie, il mettait dans ses livres d'incertain pour le certain, et le faux pour le vrai, avec une assurance étonnante. Il me souvient que quelques-uns de mes amis, gens habiles et d'un esprit fin, l'étant un jour allé voir pour se divertir, lui firent accroire des choses absurdes et ridicules que des enfants même auraient eu de la peine à croire ; ce qui me fit beaucoup rire. Je ne puis donc m'empêcher de plaindre plusieurs personnes, qui, quoique versées dans les sciences, non seulement ne s'aperçoivent pas des sottises de ce charlatan, mais le citent encore tous les jours avec honneur dans leurs écrits. Je me suis souvent étonné de ce qu'un homme à qui l'on en imposait si facilement, en ait lui-même imposé à des personnes de si grande réputation. Je suis donc bien aise de les avertir maintenant, de ne plus déshonorer à l'avenir leurs ouvrages, en citant un auteur si ignorant et si méprisable²⁴⁹.

Si Thevet est voué au mépris et à l'oubli, c'est qu'il est en fait l'incarnation exemplaire et dangereuse du cosmographe imprudent. Frank Lestringant souligne très clairement l'inclination du voyageur à « la malversation autobiographique » et sa « manie de l'antidate²⁵⁰ ». Mais si le blâme est dupliqué chez tant d'auteurs – en particulier dans la « bande à De Thou²⁵¹ », c'est que la figure de Thevet cristallise toutes les inquiétudes quant à la fiabilité des entreprises cosmographiques. Les filtres qui risquent de rendre la relation

chez lui l'usage impur des "guides des chemins" et autres livres "qui sont entre les mains des peuples". » (*L'Atelier du cosmographe : ou l'image du monde à la Renaissance*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 306)

²⁴⁹ Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, depuis 1543 jusqu'en 1607. Traduite sur l'édition latine de Londres*, Londres, 1734, t. 2, p. 651-652.

²⁵⁰ Frank Lestringant, *André Thevet : cosmographe des derniers Valois*, Genève, Droz, 1991, p. 39.

²⁵¹ Frank Lestringant met en avant que le discrédit porté sur Thevet se répand comme une traînée de poudre chez les correspondants européens de J.-A. de Thou. Voir : *ibid.*, p. 307-308.

frauduleuse sont en effet nombreux : Thevet manque d'une culture et de connaissances (Belles-Lettres, sciences) qui lui permettent d'observer le monde en savant ; il ne voyage pas suivant un itinéraire préétabli, visant une augmentation des savoirs, mais vaque à sa « fantaisie » ; il relate par vanité et non en vue de l'intérêt général ; il ne se soucie pas de la provenance des informations livresques qu'il reprend et puise à la même source que les gens du peuple, sans chercher à soumettre à l'examen de l'expérience et de l'intelligence les données qu'il utilise. Le tableau est peu reluisant. Cependant, J.-A. de Thou vilipende également les lecteurs des textes de Thevet, qui reçoivent le récit au premier degré, sans exercer à aucun moment leur raison critique. L'historien dessine donc les contours d'un anti-programme à double détente, de lecture du monde, des relations de voyage et des textes cosmographiques, qui permet d'établir en creux un protocole d'observation, d'écriture et de lecture des lointains. Il s'avère ainsi clairement nécessaire d'éduquer la curiosité pour l'ailleurs.

Chez les frères Dupuy et dans leur entourage plus ou moins immédiat, on hérite de cette méfiance vis-à-vis de l'approche cosmographique de la description du monde. Dans une lettre à Holstenius, Peiresc décrit l'extrême crédulité de Thevet, qui forge des fictions d'îles pour son *Grand insulaire* :

Quant au livre de Thevet des Îles, c'est la vérité que je ne pense nullement que ce puisse être rien qui vaille, ayant connu des gens qui se moquaient de lui et lui forgeaient par passe-temps des figures d'îles à plaisir, lesquelles il faisait incontinent graver, le pauvre homme, comme si c'eût été chose bien fidèlement portraite. Voire quand il en avait de bonnes, on lui reprochait que la figure n'en était pas bien agréable à la vue, et qu'elle irait mieux d'être plus arrondie ou plus carrée, ou plus triangulaire, ou pentagone, et aussitôt il changeait tout, et y conformait ses dessins innocemment, et sans considérer qu'on se moquait de lui. Ce qui ayant été découvert fut cause que personne ne voulut faire la dépense

de l'édition, comme je crois qu'elle ne vaudra jamais rien, toutefois je ne laisserai pas d'en écrire à Paris pour essayer d'avoir une épreuve de ses planches²⁵².

Carrée, ronde, triangulaire ou pentagonale... les formes que Thevet donne aux îles ne dépendent en rien de données cartographiques récoltées sur le terrain, mais d'élucubrations fantaisistes d'un esprit qui dessine ces figures insulaires suivant des principes plus esthétiques que scientifiques. Frank Lestringant rapporte également que Pierre Dupuy a noté au sujet du travail de Thevet : « Ce qu'il a fait ne vaut rien²⁵³. » Le viateur est ainsi le bouc émissaire de l'ensemble d'une communauté d'érudits éclairés, qui récusent sa démarche cosmographique, ses méthodes qui ne répondent à aucune logique rationnelle, sa naïveté et son usage des sources. Ce qui, à travers lui, est visé, c'est l'orgueil de savants mystificateurs qui croient pouvoir représenter le monde dans son intégralité à partir de quelques vues partielles, collectées sur le terrain ou dans les livres.

— *L'élection de la forme-recueil : valeurs du témoignage brut*

Rien d'étonnant dès lors à ce que, au mitan du siècle, Melchisédech Thévenot opte pour une forme éditoriale qui refuse d'unifier les témoignages au sujet des ailleurs et de proposer une représentation globale du monde. Les compilations de Ramusio, d'Hakluyt, de Purchas et de Théodore de Bry, dont on sait qu'elles étaient activement recherchées par les membres des cercles érudits du premier XVII^e siècle ou présentes, dans leur intégralité ou pour partie, dans leurs bibliothèques, avaient déjà, par leur succès dans l'ensemble de l'Europe, mis en évidence le déclin du genre cosmographique, qui ne faisait plus recette. Mais Thévenot semble aussi, quelques dizaines d'années plus tard, prendre en compte les défauts de la cosmographie quand il met au point

²⁵² Peiresc à Holstenius, Lettre d'Aix, le 29 janvier 1629, dans *Lettres de Peiresc à Guillemin, à Holstenius et à Menestrier. Lettres de Menestrier à Peiresc. 1610-1637*, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1894, t. 5, p. 304.

²⁵³ Voir : Frank Lestringant, *André Thevet : cosmographe des derniers Valois*, op. cit., p. 307.

son projet de « rectifier et d'accroître le peu de connaissance²⁵⁴ » que l'Europe a de certaines régions éloignées du monde. Il y a pourtant, à l'origine des entreprises cosmographiques et compilatoires, le même désir de créer un lieu livresque d'accumulation des savoirs. Néanmoins, les compilateurs, contrairement aux cosmographes, ne procèdent pas à des opérations de découpage, de synthèse, de réécriture et de réinterprétation des témoignages initiaux. Certes, ils sélectionnent les écrits qu'ils publient – Thévenot par exemple ne donnant pas à lire l'entièreté de sa bibliothèque mais un ensemble de pièces choisies avec soin ; mais les témoignages initiaux ne sont pas tronqués et leur origine est clairement traçable²⁵⁵. Les deux genres s'opposent ainsi sur le plan de la focalisation, la cosmographie privilégiant l'omniscience quand la compilation laisse toute sa place à la subjectivité et au point de vue interne du voyageur, comme le remarque justement Grégoire Holtz²⁵⁶. Dans le cas des compilations, le globe n'est dès lors pas décrit dans son intégralité, mais de manière nécessairement fragmentaire et lacunaire, à partir de points de vue partiels et partiels. C'est l'accumulation des témoignages bruts qui va permettre, progressivement, de « donner lumière des pays inconnus jusqu'à cette heure²⁵⁷ ». Pour que cet édifice de savoir repose sur des bases solides, il faut donc que les données apparaissent dignes de confiance. Thévenot indique à plusieurs reprises comment il a sélectionné les écrits qu'il insère dans son recueil, de sorte à garantir au lecteur la fiabilité des données :

[...] mon intention est [...] de donner une relation de tous les États et Empires, et d'autant plus fidèle et exacte, que je la ferai sur de meilleurs originaux, et sur

²⁵⁴ Melchisédech Thévenot, « Avis, sur le dessein, et sur l'ordre du Recueil », *Première partie*, *op. cit.*, n. p.

²⁵⁵ Là est aussi l'intérêt des récits des publications que fait Thévenot pour chaque texte et que l'on retrouve dans tous les paratextes liminaires des différents volumes. Voir *supra*.

²⁵⁶ Grégoire Holtz, *L'Ombre de l'auteur*, Genève, Droz, 2011, p. 221.

²⁵⁷ Melchisédech Thévenot, « Avis, sur le dessein, et sur l'ordre du Recueil », *Première partie*, *op. cit.*, n. p.

la foi de personnes choisies entre ceux qui les ont courues et observées avec plus de soin²⁵⁸.

Ce qui permet ainsi d'assurer la véracité des informations contenues dans un témoignage, c'est tout d'abord la qualité et la précision du regard de l'observateur. Si de surcroît il n'a aucune connaissance livresque au sujet de la région parcourue, alors le récit de son expérience gagnera encore en intérêt²⁵⁹. Reste ensuite à Thévenot de certifier que ses actions éditoriales, en particulier de traduction, n'ont pas compromis le témoignage initial²⁶⁰. Le compilateur rend ainsi disponible des écrits qui ont subi le moins de médiations possibles, aussi bien sur le plan des intertextes mobilisés par les relateurs que des manipulations éditoriales. Ces formes compilatoires laissent alors au lecteur la tâche d'opérer une « conférence » des informations, qui n'est jamais effectuée par l'instance organisatrice qu'est l'éditeur ou par l'instance narrative aux ambitions totalisantes que l'on retrouvait dans les cosmographies. Pour combler

²⁵⁸ Melchisédech Thévenot, « Avis, sur le dessein, et sur l'ordre du Recueil », *Première partie, op. cit.*, n. p.

²⁵⁹ « Les gens de lettres de l'Europe ont presque tous eu la même opinion des Relations qui ont paru jusqu'ici de l'Empire de la Chine : et bien loin de recevoir la plupart de celles que nos voyageurs ont donné au public, il y en a eu plusieurs qui ont soutenu qu'ils n'y avaient jamais mis les pieds. Celle de Marco Polo a passé pour suspecte même de son temps, on l'en avait tourné en ridicule, et on l'appelait Messer Marco Millionni, à cause qu'il ne comptait que par millions lors qu'il parlait des richesses de cet Empire. Les plus retenus avaient dans ces derniers temps suspendu leur jugement, et attendaient avec une impatience curieuse ce qu'ils en devaient croire, et principalement quelque relation de ces marchands qu'on a trouvées si souvent véritables, qui les écrivent sans déguisement ; et ne sachant rien de ce qu'ont dit les autres, ne rapportent finalement que ce qu'ils ont vu. En voici une qui les doit satisfaire : car on peut dire que ce sont plusieurs marchands hollandais qui l'ont faite, puisque Nieuhoff, qui en est le principal auteur, nous avertit qu'elle est toute selon le sentiment des marchands des Indes Orientales, que la Compagnie hollandaise avait envoyés à Pékin en qualité d'ambassadeurs. Le principe mérite de cette relation est la vérité. » (Melchisédech Thévenot, « Avis sur le voyage des ambassadeurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales vers le Grand Chan de Tartarie, à Pékin », dans *Relations de divers voyages curieux, Troisième partie*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1666, n. p.)

²⁶⁰ « J'ai cru que surtout la traduction en devait être fidèle, que c'était là le seul ornement qu'elle pût souffrir. Ceux qui la liront se peuvent assurer qu'elle est en tout conforme à deux copies hollandaises que j'en ai manuscrites, dont l'une est signée Nivvhoff. Je me suis bien gardé par cette raison d'y rien changer, et encore plus d'y insérer des passages de ces autres auteurs qui ont écrit de la Chine, de peur de mêler ce qu'ils rapportent souvent sur des oui-dire, avec ce que ces gens-ci ont vu. », *id.*

les lacunes du savoir géographique, le lecteur doit traverser l'ensemble des comptes-rendus de ces expériences partielles de parcours du monde et y sélectionner les informations qu'il juge dignes d'intérêt, suivant ses besoins propres. Thévenot assure par exemple que les pilotes pourront trouver dans le deuxième volume un duo d'écrits leur permettant de mieux comprendre le dessin des côtes des Indes orientales, mais il ne dresse pas lui-même la carte à partir de ces deux documents²⁶¹ ; mais d'autres lecteurs pourront toutefois s'approprier des informations en vue d'autres pratiques que celles de la navigation.

Cette vision non totalisante, mais cumulative et comparative, du savoir géographique implique dès lors que les formes-recueils soient ouvertes et évolutives. Il faut en effet continuer à publier les nouveaux écrits rapportés des lointains pour que le processus d'éclaircissement du monde puisse continuer à s'accomplir. Cela suppose dès lors, contrairement au postulat cosmographique, d'accepter que le savoir soit non achevé et le fruit d'une collaboration entre individus, voire entre générations. Thévenot souligne à de nombreuses reprises que son entreprise est ouverte et lacunaire. D'un côté, le plan initialement prévu – un volume par aire géographique – s'effondre devant la pression de nouveauté : dans les dernières années de son entreprise, le compilateur imprime ainsi sans ordre toutes les nouvelles pièces qu'il estime pertinentes pour le

²⁶¹ « Après le Routier et les Cartes, la seule chose que souhaitent les pilotes, est la connaissance des côtes. On a trouvé les Dessins des principales côtes de la navigation des Indes Orientales, entre les papiers de Beaulieu, et dans le Journal d'un matelot de son équipage nommé Varin, dont la diligence devrait être imitée par nous autres mariniers français ; car il marque, avec tout ce qui se passait dans son vaisseau, non seulement le gissement des côtes, mais aussi les particularités qui peuvent servir à les faire connaître à ceux qui ne les auraient jamais vues. Enfin un pilote trouvera dans ce volume tout ce qui lui est nécessaire pour entreprendre de conduire un vaisseau aux Indes Orientales sans y avoir jamais été. » (Melchisédech Thévenot, « Avis sur l'ordre des pièces de la seconde partie », dans *Relations de divers voyages curieux, Seconde partie*, Paris, Sébatien Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy, 1664, n. p.)

public, destinées à une cinquième partie qui ne paraîtra qu'à titre posthume²⁶². D'un autre, il signale qu'il a laissé un blanc sur la carte de l'Extrême Orient qu'il a cherché à dessiner, car il n'avait pas encore en sa possession le texte qui lui permettrait de tracer les lignes des frontières ou des reliefs d'une des parties de cette région²⁶³. Seule l'expérience humaine, rendue disponible dans les écrits viatiques, pourra permettre d'augmenter les savoirs, et non les élucubrations hypothétiques du cosmographe. Cet infléchissement des pratiques implique le passage à un nouveau régime épistémologique, géographique plutôt que cosmographique. Il valorise observations sur le terrain, témoignages bruts, éclatement des points de vue à composer et recomposer selon les besoins et engagement singuliers du sujet. On comprend dès lors que, dans ce contexte, les érudits du premier XVII^e siècle aient une affection particulière pour les sources directes. La recherche acharnée d'informateurs, les plus précautionneux possibles, prend ici tout son sens. Et qui de mieux placé que des membres de leurs cercles pour rapporter des informations vérifiées et fiables ? On mesure bien l'aubaine que constitue le voyage d'un érudit, qu'il va s'agir de saisir à tout prix.

²⁶² « Le recueil de voyages dont j'ai déjà donné une grande partie, est un dessein auquel je travaille il y a plusieurs années ; j'ai fait chercher dans les plus fameuses bibliothèques les pièces qui pouvaient l'enrichir, et il y a peu de gens de cette érudition que je n'aie entretenus et consultés sur ce dessein. Cependant je trouve tous les jours de nouvelles pièces qui avaient échappé à ma recherche, ou qui paraissent de nouveau ; je vois par là qu'il m'arrivera la même chose qui est arrivée à Hukluyt, à Purchas, à Ramusio, qui ont fait des recueils de voyages, et qu'il me sera impossible dans la suite de m'arrêter à l'ordre que je m'étais proposé au commencement, de ranger ces pièces selon que les pays dont elles parlent sont situés à notre égard. » (Melchisédech Thévenot, *Relations de divers voyages curieux, Quatrième partie*, *op. cit.*, n. p.) Pour un point plus précis sur cette ouverture du recueil et ses enjeux éditoriaux, voir notre étude « Publier les curieuses découvertes » : l'entreprise éditoriale de Melchisédech Thévenot dans ses *Relations de divers voyages curieux* (1663-1672) », *op. cit.*

²⁶³ « J'ai laissé une espace vide dans la carte chinoise, entre la Chine et les pays qui nous sont connus du Mogol, du Persan et des Tartares, à cause que j'espère plus que jamais de les pouvoir remplir avec fondement, sur la description d'Abulfeda, que le Signor Abraham Echellense avait commencé à me transcrire d'un manuscrit du Vatican, et que messieurs Vossius et Golius m'ont fait copier depuis sur trois manuscrits arabes de la bibliothèque de Leyde. » (Melchisédech Thévenot, « Avis sur le voyage des ambassadeurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales vers le Grand Chan de Tartarie, à Pékin », *op. cit.*, n. p.)

RECHERCHE DE TÉMOIGNAGES, PROTOCOLES
D'OBSERVATION ET LACUNES DU SAVOIR GÉOGRAPHIQUE :
LES CONTOURS D'UNE DEMANDE

— *Un programme de formation des témoins, destiné à combler les lacunes du savoir géographique : La Mothe le Vayer et l'opuscule « Des Voyages » (1646)*

Isabelle Moreau a bien montré comment Peiresc essayait par tous les moyens d'entrer en contact avec les voyageurs en partance pour des contrées étrangères, qu'ils appartiennent ou non aux milieux érudits, afin d'obtenir par leur intermédiaire des relations²⁶⁴. L'érudit provençal prise particulièrement les témoignages des voyageurs qui ont une formation scientifique, qu'il aide par des dons de livres et de matériel d'optique ; mais toute observation faite sur place, tant qu'elle est dépourvue de remarques et spéculations personnelles, est précieuse. Il recherche donc les témoignages les plus bruts possibles, qui lui permettent de combler les lacunes du savoir géographique. La Mothe le Vayer, savant et philosophe sceptique qui évolue dans les milieux intellectuels du Cabinet Dupuy, de l'Académie Montmor et proche de Chapelain et de Thévenot, montre une même curiosité, tout au long de sa carrière, pour les voyages et les informations au sujet des lointains. Chapelain, dans les lettres qu'il adresse à Bernier, le dépeint à plusieurs reprises en lecteur passionné des nouvelles d'Inde que leur adresse le voyageur :

M. de La Mothe le Vayer m'a entendu lire vos deux lettres en notre assemblée chez M. le Chancelier et les admirées avec toute la Compagnie, et, depuis, il les a relues lui-même avec autant d'admiration. Il m'a chargé de vous assurer de la continuation de son service et de son amitié [...] ²⁶⁵.

Je l'ai communiquée [une lettre de Bernier] à M. de la Mothe le Vayer qui l'a lue avec très grand plaisir et qui ne désespère pas d'avoir de longues conférences avec vous sur ce sujet-là, et sur les autres agités entre les anciens aussi bien qu'entre les modernes, trouvant en vous la vigueur nécessaire pour

²⁶⁴ Voir Isabelle Moreau, « *Guérir du sot* ». *Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2007.

²⁶⁵ Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 13 novembre 1661, dans *Lettres de Jean Chapelain de l'Académie française (1659-1672)*, op. cit., t. 2, p. 171.

entrer dans ces illustres débats. Cela lui accroît, comme à moi, l'impatience de votre venue, que nous souhaitons prompte et heureuse pour l'instruction publique et pour votre repos. Vous nous direz de bouche la suite de ces grandes révolutions de la grande Inde, aussi nette que vous nous en aviez fait savoir le commencement²⁶⁶.

Si son intérêt ne s'émousse pas entre 1661 et 1669, années où ont été rédigées ces deux témoignages épistolaires, c'est que les informations que pourraient rapporter Bernier sont capitales pour « l'instruction publique », mais aussi probablement pour la curiosité personnelle du philosophe. Il attend encore avec impatience, en 1669, le retour du voyageur, pour pouvoir obtenir, au cours d'une conversation que l'on imagine minutieusement préparée en amont, ces données brutes au sujet de l'Inde qui font tant défaut à la communauté érudite. Néanmoins, ce n'est pas seulement l'Inde qui passionne le philosophe. Il est également « des plus échauffés » pour désirer des éclaircissements au sujet des vallées nouvellement découvertes de Las Batuccas, localisation supposée du Paradis terrestre²⁶⁷. Comme Peiresc, La Mothe le Vayer est en quête perpétuelle de nouvelles directes en provenance des mondes éloignés et recherche activement des voyageurs qui pourraient lui servir d'intermédiaires. Ses publications attestent largement des commandes, sans cibles ou contours très

²⁶⁶ Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 16 février 1669, *ibid.*, p. 621.

²⁶⁷ « Étant, ces jours passés, tombé sur un passage du jésuite Eusèbe de Kieramberg dans sa *Curiosa filosofia*, chapitre xxxv du I^{er} livre, où il parle de l'endroit de la terre où Dieu avait mis le Paradis terrestre qui est encore inconnu à tout le monde, et lui ayant vu là avec étonnement alléguer certaines vallées nouvellement découvertes qui, dit-il, sont nommées à cette heure *Las Batuccas*, j'eus d'abord sa foi pour suspecte à cause de l'étrangeté du fait ; mais depuis, n'osant condamner de faux une chose qu'il pose si affirmativement comme vraie, je me résolus de m'en éclaircir par vous qui êtes sur les lieux et la personne la plus capable d'en justifier la vérité et d'en avérer le mensonge... M. de la Mothe le Vayer, qui a allégué cette découverte admirable dans son *Discours des Monstres*, est des plus échauffés pour en désirer l'éclaircissement que je me suis engagé de lui promettre par votre diligence... Que si, après avoir fait ce travail, vous jugez à propos de le publier, votre nom lui donnera un nouveau poids par la réputation que lui a acquis le livre de lettres sur la doctrine de M. Descartes qui me donna si bonne opinion de vous quand je le vis manuscrit entre les mains de M. l'abbé de la Chambre qui l'a mis au jour enfin à votre grande gloire. » (Jean Chapelain à Saint-Garde Carrel, Lettre de Paris, le 19 octobre 1663 », *ibid.*, p. 330).

précis, qu'il effectue, incitant ainsi tout voyageur à lui transmettre des informations, récoltées suivant certains protocoles.

En 1646, le philosophe publie les *Opuscules ou petits traités*, qui contiennent un essai intitulé « Des voyages²⁶⁸ ». Ce dernier fait l'inventaire des explorations qu'il faudrait effectuer afin de combler les lacunes du savoir géographique. La Mothe le Vayer effectue, en préambule, un rapide état de l'étendue des méconnaissances européennes, et *a fortiori* françaises²⁶⁹, au sujet des ailleurs, qu'elles soient dues à l'absence de témoignages ou au manque de fiabilité de ceux qui sont disponibles ; avant de proposer un programme de récupération des données par aire géographique. Chaque région qu'il liste (Europe, Asie, Afrique, Amérique méridionale et septentrionale, Terre Australe) est dotée d'un protocole spécifique, en fonction notamment des moyens d'accès aux espaces en question ; mais au préalable La Mothe le Vayer a recensé les connaissances acquises au sujet de chaque zone géographique et les insuffisances de ces dernières, afin de circonscrire l'objet de la demande. En Europe, c'est surtout à propos du grand Nord que l'on sait peu de choses : les parties les plus proches des pôles, la Moscovie et le Groenland ont fait l'objet de peu de relations, au point « qu'on doute s'il [le Groenland] fait encore partie

²⁶⁸ François de La Mothe Le Vayer, « Des voyages », dans *Opuscules ou petits traités*, Paris, Antoine de Sommaville, p. 175-207.

²⁶⁹ Il rappelle qu'il ne faut pas mépriser « ce qu'on peut avoir d'information bonne et assurée de certaines contrées, dont nous apprenons à peine le nom, et fort incertainement la situation » (*ibid.*, p. 177). Il avance également : « Il faut confesser néanmoins que nous ne savons presque rien ni de l'assiette précise de ces vastes provinces [de l'Asie septentrionale], ni des mœurs et du gouvernement des peuples qui les habitent. La même chose peut être dite de la meilleure partie de l'Afrique, dont nous ne connaissons guère que la côte, et fort peu l'intérieur, comme ce qui est depuis l'Égypte jusqu'au Cap de bonne Espérance ; si ce n'est par quelques relations assez confuses de l'Empire du Negus ou Pretejan d'Éthiopie, qui est dans une partie de cette étendue. Mais la descente qui se fait en des lieux où les hommes de l'ancien monde n'ont jamais mis le pied, est sans doute de beaucoup plus grande considération. Or outre ce qui reste à découvrir vers notre Pôle Arctique, les géographes font voir que du côté de l'Antarctique il y a la terre Australe, qui est une cinquième partie du globe terrestre, où l'on n'a point encore pénétré, et qui n'est pas moins grande toute seule, que les quatre autres ensemble qui nous sont déjà connues. » (*Ibid.*, p. 178-180)

de la terre habitable, ou si la mer ne l'a point englouti²⁷⁰ ». Pour collecter des informations sur ces espaces, La Mothe le Vayer suggère d'envoyer des marchands « trafiquer » au Nord, comme le font les Anglais ou les Hollandais, et des ambassadeurs dans les pays nordiques, qui pourraient rapporter de « belles relations ». Pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, le plus simple est d'employer les réseaux de commerce déjà existants et de demander aux marchands de rapporter les informations nécessaires. La Mothe le Vayer propose alors de suivre les méthodes de Peiresc, dont nombre d'informateurs étaient des commerçants. Enfin, pour la terre Australe, la stratégie recommandée peut paraître, de prime abord, plus originale : le philosophe conseille d'envoyer en repérage des criminels condamnés par la justice, qui purgeraient outremer leur peine, avant d'établir dans cette région des compagnies de commerce²⁷¹ et des colonies. Il n'est toutefois pas suffisant de demander à des marchands, des diplomates ou des repris de justice de rédiger des relations. Pour que les témoignages puissent être exploités, il faudrait de surcroît que ces voyageurs possèdent certaines qualités, que La Mothe le Vayer inventorie à la fin de son opuscule : il est demandé aux viateurs-témoins d'avoir des connaissances en langues étrangères, des compétences en astronomie et des capacités de dessinateurs, « pour représenter les paysages, et tirer des plans des principaux endroits par où ils passeraient²⁷² », outre le soin et la prudence que le philosophe avait mentionnés un peu plus haut. Si un seul explorateur ne les possède pas tous – car le philosophe ne se fait pas d'illusions sur le niveau d'exigence de tels prérequis –, il est toujours possible d'envoyer plusieurs émissaires, « afin que les uns suppléassent à ce qui manquerait aux autres²⁷³ ».

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 187.

²⁷¹ Sur le modèle, par exemple, de la *East India Compagnie* et de la *Vereenigde Oostindische Compagnie* (VOC), créées respectivement en 1600 par les Anglais et en 1602 par les Hollandais.

²⁷² La Mothe Le Vayer, « Des voyages », *op. cit.*, p. 205.

²⁷³ *Ibid.*, p. 206.

Dépêcher sur place plusieurs voyageurs serait également gage de sécurité, en cas de décès de l'un d'entre eux au cours de l'exploration.

Le programme est ambitieux, tant sur le plan de l'étendue, de la diversité et de la dangerosité des espaces à parcourir que sur celui des compétences que l'on demande aux voyageurs. Pour inciter aux candidatures, La Mothe le Vayer rappelle la gloire qu'il y a à gagner quand on se lance dans de telles entreprises²⁷⁴. Mais ce qui rend cet opusculé particulièrement intéressant pour nous, c'est la double demande que l'on y lit : celle de trouver des témoins fiables, qui non seulement suivent le principe d'autopsie et se contentent de décrire ce qu'ils ont vu sans extrapolations, mais qui encore soient suffisamment formés pour transmettre les informations les plus pertinentes possibles ; celle de combler les lacunes du savoir sur les espaces étrangers, qui suppose un bilan préalable, bien que rapide, des productions connues.

— *La Géographie du Prince (1651) : réception des témoignages*

La Mothe le Vayer, devenu précepteur du roi, complètera quelques années plus tard, dans la *Géographie du Prince*, qui paraît en 1651 en même temps qu'une *Morale* et une *Rhétorique* destinées à l'édification du roi²⁷⁵, cet état des savoirs, et surtout des grandes inconnues au sujet des lointains. Dans un traité-somme d'apparence très banale, comprenant 73 chapitres qui traitent des cinq parties du monde, il rappelle les doutes et les incertitudes qui persistent quant à la description de certaines régions du monde, en particulier des pôles et des *hinterlands* de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. La structure même de

²⁷⁴ « Personne n'a jamais douté que la connaissance du monde et des différentes parties de la terre ne soit une des plus belles sciences que nous puissions acquérir, et que ceux qui contribuent leurs soins, leurs moyens, ou leurs travaux à la perfectionner, ne rendent presque toujours leur nom immortel. [...] Et nous ne voyons rien de plus illustre dans notre histoire, que les noms de Christophe Colomb, d'Americ Vespuce, de Drach, du Maire, et de leurs semblables. » (*Ibid.*, p. 175-176.)

²⁷⁵ La Mothe le Vayer, *La Géographie et la Morale du Prince*, Paris, Augustin Courbé, 1651 et *La Rhétorique du Prince*, Paris, Augustin Courbé, 1651.

l'ouvrage, qui compte de nombreux chapitres au sujet des continents les mieux connus et peu au sujet des espaces sur lesquels les informations manquent²⁷⁶, laisse percevoir, par ces disparités volumétriques, les lacunes des connaissances. Mais c'est également dans le cours des descriptions et dans des passages de synthèse, comme ceux que l'on trouve par exemple à la clôture du traité, que le philosophe souligne ces hiatus du savoir :

Que si nous considérons la grande étendue de cette terre inconnue [la région australe], depuis l'équinoctiale en quelques endroits, jusques sous le pôle Antarctique, et du Levant jusques au Couchant ; nous serons contraints de la concevoir encore plus immense que ne l'a fait cet Espagnol. À quoi ajoutant ce qui nous reste à découvrir de l'Amérique, tant au dedans du pays dont on ne connaît que les côtes, comme entre Quivira et le Canada ou l'Estotiland, qu'au-dessus de ces contrées jusque sous le pôle : Et ajoutant encore tout ce qui reste à pénétrer entre l'Europe jointe à l'Asie, et ce même pôle ; il demeurera très-constant qu'à peine nous avons connaissance de la moitié du globe terrestre, et que les trois parties du vieil monde, avec le nouveau qui est l'Inde Occidentale, ne nous exposent pas plus de pays connu, qu'il y en a dont nous n'avons point encore ouï parler, et dont la découverte se pourra faire aux siècles à venir. Car nous avons fait voir dans d'autres discours, que ce n'est pas une moindre erreur de croire que les hommes et le reste des animaux ne puissent pas vivre sous les pôles à cause de froid, qu'elle était grande aux Anciens de penser la même chose à cause de la chaleur, de ce qui était sous la zone torride, et particulièrement sous la ligne, où l'on trouve des pays parfaitement tempérés. Et l'on peut même soutenir que comme l'on a connu le chaud moindre sous l'Équateur, que sous les Tropiques ; il y a même raison de s'imaginer que le froid sera trouvé plus tolérable sous les pôles, que sous les cercles arctique et antarctique. Mais c'est un point de physique qui demande un traité séparé²⁷⁷.

La somme d'apparence encyclopédique est donc autant un inventaire des terres connues que des espaces qui se dérobent encore à la connaissance : elle trace en parallèle l'état d'un savoir et celui d'une ignorance, en tous points comparable à celle des Anciens – leurs méconnaissances au sujet des trois zones du monde qu'ils avaient identifiées valant bien celles des contemporains du philosophe à

²⁷⁶ On dénombre 24 chapitres au sujet de l'Europe, 15 au sujet de l'Asie, 9 au sujet de l'Afrique, 2 sur les Amériques et 1 sur la Terre Australe.

²⁷⁷ La Mothe Le Vayer, *Œuvres*, Paris, Louis Billaine, t. 4, p. 157-158. Nous citons le texte de *La Géographie du Prince* dans cette édition ultérieure, plus aisément accessible.

propos des cinq mondes désormais découverts. Pas d'injonction directe ici, toutefois, à l'envoi de témoins, contrairement à ce que l'on trouvait dans l'opuscule « Des Voyages », où la demande était bien plus clairement énoncée ; mais l'ouvrage, destiné au Roi, situe tout de même en très bonne place le savoir géographique – et ses défaillances –, appartenant à une triade morale-géographie-rhétorique qui en souligne toute l'importance. On peut supposer dès lors que, après lecture du traité, le Roi sera plus enclin à financer des expéditions pour combler les blancs des cartes, mécénat que La Mothe le Vayer appelait déjà de ses vœux dans l'opuscule précédent ; d'autant plus que le philosophe n'a de cesse, dans son traité, d'établir un rapport d'équivalence entre puissance des souverains et maîtrise de larges espaces géographiques situés sur divers continents²⁷⁸.

Mais le traité permet également d'accéder, en creux, à une méthode permettant d'accroître le savoir géographique à partir des témoignages, antiques et modernes. Il s'agit de corriger les erreurs, méconnaissances et incertitudes des Anciens, tout en reconnaissant le cas échéant la validité et les acquis de leurs descriptions préliminaires²⁷⁹, par leur confrontation aux témoignages les plus récents. Pour cela, La Mothe le Vayer emploie tous les écrits du lointain qui lui parviennent, comme en attestent les sources de certaines données signalées en

²⁷⁸ C'est le cas par exemple du Grand Seigneur : La Mothe le Vayer décrit les territoires sous son contrôle dans trois sections distinctes de son ouvrage (Europe, Afrique, Asie).

²⁷⁹ La Mothe le Vayer rend hommage aux Anciens, dont certains avaient eu l'intuition qu'un continent supplémentaire se situait à l'ouest : « L'Amérique est nommée le nouveau Monde, parce que les Anciens n'en parlent point, sinon qu'on en voit quelque petite apparence dans le Timée de Platon, et dans le cinquième livre de Diodore Sicilien » (*ibid.*, p. 33). Il poursuit à la fin du livre en affirmant que Christophe Colomb n'est pas le véritable découvreur de l'Amérique : « Au-dessous du Détroit Davis l'on découvrit dès l'an mille trois cents quatre-vingt-dix, le pays d'Estotiland, de sorte que l'on peut dire avec vérité que ni Christophe Colomb, ni Americ Vespuce, n'ont été les premiers qui ont trouvé le nouveau Monde, puisque plus de cent ans avant, et dès l'année que nous venons de coter, Antoine Zeni Vénitien s'était transporté dans cette partie de son continent, par l'ordre d'un roi de Frislande appelé Zichmus. L'île de Frislande n'est éloignée de la côte d'Estotiland, que de cinq cents lieues vers l'Orient » (*ibid.*, p. 146).

marginalia, sans égards à leurs origines : les relations jésuites côtoient des extraits des compilations de Ramusio ou de Jean Léon l'Africain, des imprimés contemporains de Vincent Le Blanc, Pierre Belon, Pyrard de Laval, Antoine Herrera, Pierre D'Avity, Jacques Le Maire²⁸⁰... Il s'agit bien ici de se positionner contre l'autorité des Anciens et de certaines fantasmagories qui peuplent leurs descriptions géographiques, à l'aide des témoignages oculaires bruts récemment parvenus aux savants :

Ses principales rivières [Moscovie] sont, le Nieper ou Borythène, qui se décharge dans le Pont-Euxin, et dont on connaît aujourd'hui la source qu'ignorait Hérodote [...]²⁸¹.

Car quant aux fleuves Simois et Xanthus ou Scamandre, qu'Homère a rendus si célèbres, Belon qui les a vus depuis peu nous assure que ce ne sont que de petits ruisseaux, qui demeurent à sec l'été, et où à grande peine une oie pourrait nager en hiver²⁸².

L'Afrique n'a été parfaitement connue que depuis la navigation des Portugais sous Vasco de Gama, l'an mille quatre-cent quatre-vingt dix-sept, lorsqu'il doubla le Cap de Bonne-Espérance, et ouvrit par-là le chemin maritime de l'Inde Orientale, ayant pénétré jusques en Calicut. Car quoiqu'on voie dans l'Église de Saint Michel de Muran à Venise, une mappemonde rapportée du Catai par Marc Polo et son père, où l'Afrique environnée de mer est représentée avec son Cap de Bonne-Espérance sans le nommer, sa côte de Zanzibar, et même avec l'île de Madagascar vers le sud ; si est-ce que devant cette célèbre navigation de Gama, la partie méridionale de l'Afrique, et toutes les côtes maritimes vers le sud, étaient tout à fait ignorées de l'Europe²⁸³.

Car ce pays [le Congo] était tout à fait inconnu aux Anciens, ou tenu pour inhabitable à cause de la situation, bien qu'on nous le décrive aujourd'hui pour l'un des plus tempérés du monde²⁸⁴.

Grâce à l'accumulation et à la confrontation des sources²⁸⁵, La Mothe le Vayer établit les acquis du savoir en matière de géographie, corrigeant au passage

²⁸⁰ La plupart de ces textes se trouvent dans la bibliothèque des frères Dupuy : ce sont donc bien des ouvrages lus et commentés, qui façonnent les imaginaires du temps.

²⁸¹ La Mothe le Vayer, *La Géographie du Prince*, op. cit., p. 50.

²⁸² *Ibid.*, p. 107.

²⁸³ *Ibid.*, p. 126-127.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 135.

²⁸⁵ Quelques exemples complémentaires de conférence des écrits au sujet des lointains : « Je ne sais pourquoi quelques-uns veulent dire que la Tartarie soit un nom de religion, comme celui de chrétienté, plutôt que de pays, vu que les meilleurs auteurs l'ont dérivé de la rivière Tatar, ce

quelques erreurs antiques, comme la croyance en l'inhabitabilité de la toute la terre, commune aux Anciens. Ces acquis restent toutefois précaires.

L'exercice de conférence des écrits auquel s'adonne le philosophe n'aboutit pas à un savoir définitivement stabilisé. Marie-Christine Pioffet, dans l'article qu'elle consacre à cet ouvrage de La Mothe Le Vayer, souligne à quel point ce texte est « un espace paradoxal, dont la parfaite préhension échappe au sens humaine²⁸⁶ ». D'une part, il mentionne de nombreuses alternatives et variations, présentées sans résolution :

Quelques-uns ont pris l'Islande pour la Thule des Anciens, tenue par eux pour le bout du monde. Nous avons dit, que d'autres croyaient que c'était Tylinse, l'une des Schetlandiques. Il y en a qui se persuadent que c'est l'Angleterre dont ils ont voulu parler. Et d'autres encore prétendent que la Norvège, et ce qui est au-dessus du détroit du Sund vers le septentrion, compris sous le nom de Scandie ou de Scandinavie, que les mêmes Anciens pensaient faussement être une île, soit leur Thule si renommée pour être l'extrémité de la terre²⁸⁷.

La Mecque, où naquit le faux prophète Mahomet, est une autre de ses villes, quoique Belon veuille que ce soit la même que Pétra²⁸⁸.

Impossible, après avoir lu cette liste quelque peu vertigineuse, de savoir de manière sûre où se situe la Thule des Anciens. D'autre part, il souligne à plusieurs reprises que les témoignages de ses contemporains peuvent être aussi lacunaires et peu dignes de foi que ceux contenus dans les textes antiques :

qui est bien plus vraisemblable. Les Grecs ne connaissent la Tartarie que sous le mot de Scythie, dont ils n'avaient pas tant découvert que nous, surtout vers le septentrion oriental, bien que ce côté nous soit même encore aujourd'hui presque inconnu, tant à cause de son éloignement, que du défaut du commerce. » (*Ibid.*, p. 98) ; « Tous les géographes sont d'accord que cet Empire du Grand Cam est très vaste, puisqu'ils l'étendent depuis la Tartarie déserte jusqu'au promontoire Tabin, et du détroit d'Anian, par un espace de six cents lieues d'Allemagne, selon Cluverius, ou de douze cents des nôtres. Mais j'ai vu des relations fort récentes qui le font encore plus grand, parce qu'elles veulent que tout le pays qui est depuis la Moscovie, jusques à la Chine, reconnaisse ce Grand Cam pour souverain, le nommant le Grand Sopo, et lui donnant cent rois particuliers pour tributaires. » (*Ibid.*, p. 102.)

²⁸⁶ Marie-Christine Pioffet, « Repenser le monde au XVII^e siècle : l'exemple de *La Géographie du Prince* de La Mothe Le Vayer », dans Russell Ganim et Thomas M. Carr, Jr. (dir.), *Origines*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2009, p. 117-127. Ici p. 117.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 46.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 112.

[...] Vincent Le Blanc Marseillais se vante, dans sa relation imprimée depuis peu, d'avoir remonté par cette rivière jusques au lac, où l'on pose la source du Nil, faisant ensuite descendre les vaisseaux jusques en Alexandrie d'Égypte. [...] Mais à la vérité Le Blanc n'explique pas bien cela, se contentant de dire qu'il se détourna pour aller voir la Cour du Prêtre-Jan, d'où il fut retrouver sa compagnie, qui après diverses postes avait continué son chemin par eau. Une chose de si grande importance méritait bien d'être narrée plus au long, et qu'on l'éclaircit dans toutes ses circonstances²⁸⁹.

Fernandez de Quir est celui qui a le plus découvert de ces régions australes, se vantant dans sa relation d'en avoir couru les côtes par la longueur de dix mille lieues. Il fait ce pays plus grand que toute l'Europe, et une bonne partie de l'Asie, quoiqu'il semble n'en désigner que les parties qui sont sous la ligne, à ce qu'il dit, et dans la zone torride du côté du midi²⁹⁰.

La nouveauté n'est pas gage de vérité : les témoignages récents sont donc soumis au même examen critique et au même exercice du doute que les anciens. Il est ainsi de nombreux cas où La Mothe le Vayer, même s'il énonce des possibilités ou des suspicions, refuse de trancher. Il suspend alors son jugement, attendant de nouveaux écrits, plus précis, plus scrupuleux, plus méthodiques, qui pourraient éventuellement lever les incertitudes. Cela n'empêche pourtant pas le philosophe de mentionner ces témoignages, incomplets et insatisfaisants, faute de mieux ; car c'est aussi une manière pour lui de mettre en abyme, au cœur de son essai, deux protocoles savants essentiels, de constitution des témoignages et de réception de ces derniers. Il n'est en effet pas anodin que ces deux exemples contiennent de nombreuses traces de l'énonciateur, qui intervient ici directement dans le corps de son essai. D'un côté, les lacunes de la relation de Vincent Le Blanc au sujet des sources du Nil signalent en négatif ce qu'aurait dû faire un témoin de qualité. Ce que reproche La Mothe le Vayer à Vincent Le Blanc, c'est de ne pas avoir cherché à aller voir par lui-même : il n'a pas suivi, en somme, le sacro-saint principe d'autopsie. Il est dans ce cas précis particulièrement coupable, puisqu'il avait accès aux sources du Nil, que

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 138-139.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 157.

l'on cherche en vain depuis le XVI^e siècle et au sujet desquelles de nombreuses hypothèses ont été formulées, sans parvenir à aucune conclusion satisfaisante. D'un autre côté, la relation de Fernandez de Quir, qui fait de la Terre Australe un continent plus grand que l'Europe, voire même que l'Asie, est signalée par La Mothe le Vayer comme étant peu digne de foi : les manière d'introduire les discours rapportés sont en effet extrêmement modalisées (« se vantant dans sa relation », « à ce qu'il dit »), questionnant de ce fait l'*ethos* du viateur. Soupçon de vantardise, suspicion de mensonge : Quir ne peut plus être perçu par ses lecteurs comme une autorité. Le philosophe, qui se désolidarise de ses propos, pressent en effet que le voyageur a extrapolé au-delà de son expérience, sans s'en être tenu aux données brutes récoltées grâce à l'observation. Le récit est alors jugé peu vraisemblable, critère pourtant essentiel d'acceptabilité des hypothèses dans les réseaux érudits du premier XVII^e siècle²⁹¹. Le cas Quir permet ainsi de circonscrire quels sont les éléments qui rendent un témoignage pertinent : l'autorité du témoin, qui doit afficher une éthique irréprochable ; la vraisemblance du contenu géographique.

La *Géographie du Prince*, outre les lacunes du savoir qu'elle indique, propose ainsi une double démarche en vue de l'augmentation des savoirs géographiques. En amont, le témoin doit observer le plus attentivement possible et rendre compte de son expérience dans les moindres détails, sans préjuger de ce qui lui semble ou non pertinent. En aval, le témoignage doit être passé au filtre de la raison critique, en considérant notamment l'*ethos* du viateur et la vraisemblance de ses descriptions, même si aucun manuel de réception des écrits viatiques n'est proposé, La Mothe le Vayer se contentant de se mettre en scène, par l'intermédiaire de modalisateurs, en lecteur soupçonneux. Les

²⁹¹ Sur l'hypothèse probabiliste, voir notamment : Jean-Charles Darmon, « Remarques sur la rhétorique « probabiliste » de Gassendi : ses enjeux et ses effets dans l'histoire de la République des Lettres », *Dix-septième siècle*, n° 233, 2006, p. 665-700.

données alors récoltées entrent ensuite dans un réseau de connaissances, qu'il va s'agir d'évaluer ou de compléter. Le philosophe, en bon auteur sceptique, ne propose donc pas une méthode définitive et achevée d'élaboration du savoir géographique : ce dernier ne pourra se constituer que de manière asymptotique, par essais successifs, supposant une intelligence de chaque instant. Il requiert toutefois, pour être constitué, une démarche collaborative, mobilisant bibliothèques et acteurs au sein d'une chaîne complexe d'opérations à accomplir. Le savoir ne se construit en effet jamais de manière purement cumulative, mais exige pour se constituer une infinie souplesse de l'esprit. Aux voyageurs désormais de s'emparer de ce programme, à la fois lâche et contraignant, pour remplir les blancs des cartes, sans tomber dans les écueils de leurs prédécesseurs.

CHAPITRE 2

Commandes et offres de nouvelles du lointain : dynamiques de collaboration et figurations du réseau

Dans des milieux toujours en quête de témoins fiables et d'informations nouvelles au sujet des ailleurs géographiques, on comprend l'événement, sinon l'aubaine, que constitue le voyage d'un de leurs membres. L'œil aguerri, scientifique et l'on espère dessillé de l'érudit-voyageur mérite en effet d'être mis à profit pour rapporter des données vérifiées sur des questions dont on débat encore. Rien d'étonnant dès lors à ce que le déplacement, en Europe et en Orient, soit quasiment systématiquement associé à une *relation* – entendue au sens large d'écrit produit à partir de l'expérience du voyage. L'enjeu est de laisser une trace scripturaire, qu'elle reste à l'état manuscrit ou soit ultérieurement imprimée, à même d'alimenter la curiosité de la communauté érudite et de donner une valeur à l'expérience du voyage. Rien d'étonnant non plus à ce que la curiosité de ces savants explorateurs soit orientée par un ensemble de demandes, explicites et implicites, qui émergent directement de ces milieux, ce qui explique qu'à l'horizon de nos textes se trouve en fait une foule d'acteurs. Certains sont des commanditaires explicites de nouvelles, à l'instar de l'érudit provençal Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, du philosophe sceptique

La Mothe le Vayer, de l'épistolier Jean Chapelain ou du compilateur de récits de voyages, Melchisédech Thévenot, qui aiguillent la curiosité des voyageurs dans leurs correspondances ; d'autres en sont des commanditaires implicites, généralement mentionnés comme destinataires dans les paratextes des imprimés, que l'on suppose ou sait intéressés par les faits rapportés et à qui l'on offre des relations ; d'autres enfin interagissent avec le texte en apportant à leur auteur informations et documents essentiels à son élaboration. C'est ce réseau qui oriente la curiosité, en amont du voyage ou au cours du processus d'écriture, et qui en aval du texte capte les informations qu'il contient, auxquelles le relateur a donné une forme apte à satisfaire le public érudit ou lettré. Ces attentes tendent à codifier l'écriture du voyage (descriptions obligées, contraintes stylistiques...) et prennent parfois les atours d'arts de voyager, dont on sait que le genre est en plein développement au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle²⁹². Cette pratique de l'écrit de voyage est donc loin d'être l'expression d'une pure subjectivité : elle est au contraire le fruit de collaborations et d'interactions, complexes, que nous allons retracer dans ce chapitre et qui ont des incidences fondamentales sur le choix des formes.

LETTRES DE VOYAGE : DES RELATIONS PAR CORRESPONDANCE

Certains de nos voyageurs érudits font le choix de relater leurs pérégrinations dans des lettres, adressées à des membres influents des communautés savantes qu'ils fréquentent, et non dans des récits constitués sous la forme de narrations continues clairement étiquetées « relations de voyage ».

²⁹² Voir notamment : Francine-Dominique Liechtenhan et Alain Guyot, « Partir : pour quoi faire ? De quelques « méthodes » et « arts de voyager » aux XVI^e et XVII^e siècles », *Viatica*, n° 5, 2018, <https://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=984>

De prime abord, nous pourrions considérer ces écrits du for privé comme de simples documents, attestant de pratiques de voyage propres aux milieux érudits. Cependant, la lettre de voyage est une forme viatique qui a une histoire, une tradition rhétorique et un ensemble de prédécesseurs, à l'instar de Busbecq (1522-1592), de Della Valle (1586-1652) ou de quelques pèlerins²⁹³, au point de constituer dès le XVI^e siècle un sous-genre du texte de voyage. Il n'est d'ailleurs pas anodin que ces récits viatiques par lettres se développent au moment même où la forme épistolaire se codifie, sous l'impulsion notamment d'Érasme ou de Juste Lipse²⁹⁴. On peut ainsi considérer les correspondances qui se trouvent dans notre corpus comme des relations de voyage à part entière, d'autant plus que la forme épistolaire fait l'objet d'un choix face à d'autres modes possibles d'écriture. Peiresc suggère que François-Auguste de Thou écrive une relation de ses voyages²⁹⁵, mais le projet ne sera jamais mis à exécution. Il est probable que la liasse de lettres rédigées au cours de ses pérégrinations lui ait semblé constituer une relation suffisamment aboutie sous sa forme épistolaire. Le fait que, dans la bibliothèque des frères Dupuy, ces

²⁹³ On peut citer par exemple la relation épistolaire d'Ogier Ghislain de Busbecq, *Augerii Gisleinii Busbequii Omnia quae extant*, Leyde, Officina Elzeviriana, 1633 ou celle de Pietro Della Valle, *Viaggi di Pietro Della Valle*, Roma, Vitale Mascardi, 1650, bien étudiées par Étienne Jouhaud dans son ouvrage *L'expérience du Levant à l'automne de la Renaissance. Le « Voyage de Constantinople »*, Paris, Classiques Garnier, 2021. Marie-Christine Gomez-Géraud signale, pour sa part, le développement d'expérimentations épistolaires dans le genre des récits de pèlerinage. Voir : *Le Crépuscule du Grand Voyage. Les Récits des pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 375.

²⁹⁴ Voir M. Fumaroli, « Genèse de l'épistographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 78^e année, n° 6, 1978, p. 886-905.

²⁹⁵ À la suite du séjour de F.-A. de Thou chez Peiresc en Provence, l'érudit note : « Il raconte des merveilles de ses voyages, et s'il en faisait jamais une relation, ce serait tout autre chose que tout ce que nous en avons jamais vu jusqu'à présent. Il me dit entre autres choses de très belles particularités de la mer Rouge, et du mont Sinaï, où il vit de très beaux livres grecs mss où il souhaitait bien la sagacité et patience de M. Hostenius, pour y distinguer ceux qui nous manquent en l'Europe de ceux que nous avons. Et a grande envie de s'eboucher avec ledit M. Holstenius, pour lui donner sur ce sujet des instructions importantes, montrant d'ailleurs avoir toujours en l'esprit l'*animus redeundi* [le désir de retour] vers l'Italie et Rome [...]. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 29 juin 1629, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., t. 2, p. 122.)

lettres soient archivées dans un recueil isolé²⁹⁶ qui en signale ostensiblement le sujet viatique corrobore l'idée qu'elles constituent un témoignage complet de l'expérience du voyage, et qui n'aurait à ce titre pas besoin d'être retravaillé. Ismaël Boulliau, quant à lui, a rédigé une correspondance lors de ses voyages en Italie et en Orient, également archivée séparément dans la bibliothèque des frères Dupuy²⁹⁷. Ses voyages feront toutefois l'objet d'une réécriture, dans une relation en latin adressée à Léopold de Médicis²⁹⁸, mais sans que les lettres initiales ne disparaissent, signe qu'il choisit de varier de mode d'écriture suivant le public auquel il s'adresse. La forme épistolaire a en effet d'indéniables avantages : la restriction du lectorat autorise une liberté de ton, une souplesse et laisse place, par son aspect familier, à une spontanéité permettant d'exprimer davantage la subjectivité du voyageur ; les événements et observations sont diffusés plus rapidement, que ce soit dans de courtes séquences ou de plus longs passages descriptifs ; mais surtout, en tant que forme adressée, elle est fondamentalement électorale et permet de circonscrire un lectorat, tout en lui octroyant une place de choix au sein de la relation. De ce fait, la correspondance permet de maintenir liens affectifs, sociaux voire politiques. C'est ainsi très manifestement à destination d'un réseau précis d'individus, souvent figuré dans les lettres, que sont rédigées ces relations épistolaires. Par conséquent, il va s'agir d'informer mais également de plaire à ce public érudit et lettré, les épistoliers devant ainsi se soumettre à des impératifs de littérarité : le « style

²⁹⁶ Recueil 703, « Lettres de Mre François-Auguste de Thou, conseiller au conseil d'Etat, durant des voyages d'Italie et de Levant, depuis le mois d'octobre 1626 jusques en novembre 1629. – Autres lettres en divers temps. – Autographes. » Voir annexe 4.

²⁹⁷ Recueil 18, « Lettres de Monsieur Boulliau, écrites à Mr Dupuy Saint-Sauveur, de Venise, Florence, Smyrne, Constantinople, et d'Allemagne, ès années 1645, 1646, 47, 51. » Voir annexe 4.

²⁹⁸ Bnf, Fond français 13039, f. 11r.- f. 34r. H. J. M. Nellen a proposé une transcription de cette relation. Voir : Henk J. M. Nellen, « Un voyage au Levant au XVII^e siècle : Ismaël Boulliau à Smyrne et à Constantinople (1646-1647) », art. cit.

nu²⁹⁹ » du récit de voyage se littérarise dans ces correspondances – les prouesses stylistiques des auteurs étant d’ailleurs souvent louées par leurs destinataires –, même si la rhétorique du naturel reste de mise.

Les lettres de voyage de François-Auguste de Thou (1626-1629) ou une vingtaine d’années plus tard celles d’Ismaël Boulliau (1645-1651) sont deux correspondances réellement parvenues, au temps du voyage, aux frères Dupuy auxquels elles sont expressément adressées. Elles font des relations plus ou moins quotidiennes, plus ou moins régulières, dont la fréquence dépend souvent des possibilités d’acheminement des courriers, des événements advenus en Italie, en Allemagne ou encore au Levant. Toutefois, ces lettres premièrement à destination des frères Dupuy signalent continuellement de possibles récepteurs secondaires. Au-delà des frères Dupuy se trouve en effet un ensemble de destinataires indirects – membres du Cabinet Dupuy ou correspondants auxquels on transmet les lettres –, dont on trouve de nombreuses traces dans les relations épistolaires : les formules de politesse finales et les mentions de membres de ces cercles érudits dans le corps des lettres attestent ainsi de la présence d’une multiplicité de destinataires, même si apparaissent aussi parfois des consignes de discrétion. Pour les lettres de F.-A. de Thou, la correspondance qu’échangent les frères Dupuy et l’érudit provençal Peiresc³⁰⁰, qui s’informent mutuellement de la progression du voyageur, nous permet de nous faire une idée plus précise des voies de circulation de ces lettres manuscrites, Peiresc remerciant par exemple les frères Dupuy de lui avoir prêté l’original ou une copie des relations de M. de Thou³⁰¹. Dès le temps du voyage, les relations des

²⁹⁹ Voir : Grégoire Holtz, « Le *stile nu* des récits de voyage », dans Michel Jourde et Jean-Charles Monferran (dir.), *Le Lexique métalittéraire français (xvi^e-xvii^e siècles)*, Genève, Droz, 2006, p. 165-185.

³⁰⁰ Cette correspondance a été retranscrite et publiée par Tamisey de Larroque. Voir : *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., 3 t.

³⁰¹ « J’ai vu avec un plaisir non pareil cette belle lettre de M. de Thou que je vous renvoie avec mille remerciements très humbles, bien honteux pourtant d’y avoir trouvé tant d’excès de courtoisie en mon endroit » (*ibid.*, t. 1, p. 691).

deux épistoliers, loin d'être confidentielles, circulent donc au sein de la République des Lettres. Le désir et l'acte d'écriture sont ainsi dépendants de ce milieu, puisqu'il est primordial pour les voyageurs de continuer à exister au sein de ces communautés érudites qu'ils figurent constamment et dont il va s'agir d'alimenter la curiosité. Il est alors essentiel, pour de Thou comme pour Boulliau, de répondre aux attentes en matière d'*exotica*, d'observations et de style de ce public restreint, cénacle d'érudits lettrés.

RÉPONDRE AUX COMMANDES : « BOUQUINER
UNIVERSELLEMENT³⁰² »

L'un des premiers enjeux de ces correspondances est de faire état de l'avancée des entreprises de collectes d'ouvrages étrangers, de manuscrits et de curiosités, qui ont fait l'objet de commandes plus ou moins explicites de la part de certains membres de la communauté érudite. Les lettres comprennent en effet de très nombreuses mentions des textes, en particulier antiques et orientaux, et des singularités qui ont pu être découverts ou achetés lors des séjours italiens, allemands et levantins. Il est ainsi, dans les correspondances laissées par de Thou et Boulliau, peu de missives qui ne fassent l'inventaire des dernières trouvailles ou qui ne relatent les efforts consentis pour obtenir ces curiosités, même quand d'autres avant eux ont déjà fait d'importantes moissons d'écrits anciens ou d'objets exotiques³⁰³. À Venise, Boulliau fait le « marché des

³⁰² BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 2 décembre 1645. Voir annexe 2.

³⁰³ De Thou signale par exemple qu'il n'y a plus de manuscrits sur le Mont Athos : « Pour les livres grecs, le peu qu'il y en avait au Monte-Santo, autrement dit Athos, a été emporté par l'ambassadeur d'Angleterre qui partit dernièrement, lequel s'est servi de l'amitié qu'il avait avec le patriarche pour faire cette recherche. Je crois que l'ambassadeur de Hollande en doit aussi avoir eu quantité par ce moyen-là ; et puis il est bon juge en ces matières et aura beaucoup profité de l'ignorance des autres. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Boyouchderé, sur le Canal de la mer Noire, le 5 août 1628. Voir annexe 1.)

manuscripts³⁰⁴ » ou écume librairies et autres bibliothèques pour trouver des éditions étrangères et des écrits anciens, qu'il expédiera ensuite en nombre aux frères Dupuy et à d'autres commanditaires. Il sera moins heureux à Smyrne, où, selon ses dires, « il n'y a plus de livres à chercher³⁰⁵ ». De Thou avait également profité de l'occasion de ses voyages pour s'adonner à une quête d'ouvrages et de curiosités. Lors de son passage en Italie, il acquiert de nombreux livres. Le séjour levantin quant à lui, bien que moins fructueux que le voyageur l'aurait souhaité, permet de remplir une harde d'écrits et d'objets divers. Il rapporte ainsi des pièces de monnaies, un Alcoran, une Bible assez ancienne³⁰⁶, ainsi qu'une peau de crocodile. La manière dont ont été obtenues ces curiosités est relatée assez précisément dans les lettres :

Il y a trois jours que quelques paysans apportèrent en cette ville un crocodile tout en vie, j'en eus avis, et me le fis apporter ; il me coûta trois piastres ; et, après l'avoir bien considéré, le fis écorcher, et saler sa peau pour l'envoyer en France. C'était une femme, et lui trouvâmes dans le corps plus de vingt œufs de la grosseur de ceux d'un pigeon ou un peu plus. C'est le seul animal rare que j'aie vu ici³⁰⁷.

Les correspondances viatiques prennent alors, par moment, des allures de catalogue, que les voyageurs complètent au fur et à mesure des envois. Ce souci de tenir informés leurs destinataires des derniers textes et objets trouvés, généralement décrits rapidement au passage, permet ainsi une prépublication des curiosités, qui seront plus tard transmises dans des ballots ou des hardes,

³⁰⁴ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 23 septembre 1645. Voir annexe 2.

³⁰⁵ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Smyrne, l'onzième décembre 1646. Voir annexe 2.

³⁰⁶ « Je ne suis que marri de ne pouvoir vous apporter quelques manuscrits grecs ou latins ; mais je n'en ai pu recouvrer aucun, et afin néanmoins de ne pas retourner sans livres, j'en ai acheté trois ou quatre arabiques entre lesquels il y a une Bible assez ancienne et un Alcoran des plus beaux qui soient en tout le Levant. » (BnF Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, avocat en parlement, Lettre d'Alexandrie d'Égypte, le 25 février 1629. Voir annexe 1.)

³⁰⁷ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, avocat en parlement, Lettre du Caire, le 10 janvier 1629. Voir annexe 1.

destinée à aiguïser l'intérêt des érudits sédentaires tout comme à attester de services rendus à l'étranger.

Ces moments-inventaires des correspondances montrent que l'expérience du voyage est dépendante des attentes d'un milieu, qu'elles aient été explicitement exposées par un individu précis ou qu'elles émanent de manière plus diffuse d'un collectif. Il s'agit bien, par leur intermédiaire, de rappeler que le voyage est avant tout mis au service de la communauté savante, dont on va tâcher à tout prix d'alimenter la curiosité. Si nous avons peu de documents qui nous permettent de mesurer les attentes suscitées par le voyage de Boulliau – bien que dans les lettres divers destinataires des textes rassemblés soient mentionnés³⁰⁸ –, il n'en va pas de même pour celui de F.-A. de Thou. Deux ensembles de documents nous permettent de mieux saisir le contenu et les ressorts de ces demandes : les lettres que l'érudite provençal Peiresc fait directement parvenir à de Thou, dont les minutes sont conservées à la Bibliothèque de Carpentras³⁰⁹, et les lettres qu'échangent Peiresc et les frères Dupuy au moment des voyages italiens et levantins de F.-A. de Thou³¹⁰. Toutes attestent de l'événement que constitue le déplacement d'un membre des cercles savants, au point qu'aucun ordinaire ne passe sans que les frères Dupuy ou Peiresc n'envoient une lettre au voyageur ou ne discutent des dernières nouvelles à son sujet. Le voyage de l'érudite fait même figure de feuilleton épistolaire, tant ses évocations sont nombreuses et développées dans la correspondance entre Peiresc et les frères Dupuy. Le réseau érudit s'active donc autour de ce voyage, à la fois pour assister de Thou en le mettant en contact avec des personnes susceptibles de l'aider sur place³¹¹ et pour lui faire un ensemble

³⁰⁸ Il mentionne par exemple rechercher des textes pour Diodati et les frères Dupuy. Il échange aussi des livres avec Saumaise et Gassendi.

³⁰⁹ Carpentras Bibliothèque Inguimbertaine, Fonds Peiresc, MS 1876 et MS 1877.

³¹⁰ *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, 3 t.

³¹¹ Peiresc indique par exemple aux frères Dupuy qu'il prévient ses connaissances de l'arrivée du voyageur à Rome : « Comme de fait il eût pu arriver s'il eût pris cette route, c'est pourquoi

de recommandations. Une fois exprimée l'inquiétude que le voyageur ne revienne pas de son périple, les érudits restés en France essayent en effet de tirer un maximum de profit de l'escapade italienne et levantine d'un des leurs.

Outre les livres et manuscrits rassemblés à l'attention des érudits parisiens, des écrits et des singularités en provenance du Levant ont fait l'objet d'une demande spécifique de la part Peiresc, qui a bien saisi que les aventures de F.-A. de Thou pourraient faire avancer les connaissances. Il le sollicite ainsi pour qu'il rapporte des manuscrits samaritains³¹² et des fragments en langue

j'avais écrit à ces messieurs de Rome par l'ordinaire d'Avignon pour prévenir son arrivée ainsi que je vous ai mandé et en ai reçu réponse de la plupart, qui me témoignent tous de l'attendre en bonne disposition de le servir et favoriser de ce qu'ils pourront et je crois qu'ils le feront s'il y va. Entre autres le Cardinal Barberin, neveu du Pape, m'écrit une lettre exprès pour cela, laquelle mon frère vous portera et laquelle vous trouverez je m'assure bien honnête. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le dernier novembre 1624, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, p. 47.) Les frères Dupuy remercient aussi Peiresc, quelques années plus tard, de l'aide qu'il continue d'apporter à l'un des membres de leur cabinet : « Je réponds à votre lettre du VIII^e de ce mois et par même moyen je vous témoignerai les obligations que je vous ai de tant de faveurs que M. de Thou reçoit à Rome par votre moyen ; je le reconnais très plein de gratitude et très ardent à votre service, mais je ne laisse pas de vous en être très étroitement obligé. » (Pierre Dupuy à Peiresc, Lettre de Paris, le 26 avril 1627, *ibid.*, p. 847.) Peiresc assiste aussi de Thou au Levant : « Je pensais pouvoir envoyer par cet ordinaire à M. de Thou les lettres qu'ils m'avait demandées pour les consuls de la nation françoise en Levant et ai déjà celles de M. notre premier président, de M. Viguier consul de Syrie à tous les vice consuls de Seitte, Alexandrette et Alep, attendant à ce soir celles du lieutenant de l'amirauté, mais les meilleures me manquent à mon grand regret, qui sont celles du Sr Sanson Napolon, qui ne s'est pas trouvé à Marseille quand je l'en ai prié, car il a de grandes et puissantes habitudes avec ces Bassa et même avec l'intendant des jardins du Grand Seigneur en Constantinople et envers plusieurs autres, dont j'estime bien plus les connaissances que de ces pauvres consuls. Il faudra suppléer, Dieu aidant, par le prochain ordinaire. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 12 février 1628, *ibid.*, p. 531.)

³¹² Peter N. Miller cite la lettre que Peiresc fait parvenir à de Thou à ce sujet : « Peiresc to de Thou, 12 February 1628, CBI, MS. 1876, f. 368r: "Si vous rencontrez des livres MS en Caracteres Samaritains soit en cette langue la ou en vray hebraique ne les laissez pas eschapper[.] Feu Mr de la Scala en faisoit tres grand cas & si vous trouvez des medailles chargées aussy de Caracteres Samaritains et phoeniciene ou punique soit en cuivre ou en argent quelque ressemblance qu'il y en ait entr'elles ne les laissez non plus eschapper facilement (hors de ce siecle si ordinaire que vous aurez veu fort souvent je m'asseure qui a un Calice d'un costé & une petite branche de l'autre) sur tout si vous en trouviez d'un escript de la sorte elles meritoient d'estre bien payée." » (*Peiresc's Mediterranean World*, Harvard University Press, 2015, note 19, p. 472.)

égyptienne et arabe³¹³, qui seraient notamment d'une grande utilité aux savants qui travaillent au même moment au projet de la Bible polyglotte, pour lequel Peiresc sert fréquemment d'intermédiaire. Dans ses lettres aux frères Dupuy, de Thou mentionne ces commandes de l'érudit provençal et affiche avoir tenté de servir au mieux Peiresc en « cherchant pâture à sa curiosité ». Les pièces gravées de caractères inconnus et les manuscrits lui sont explicitement destinés³¹⁴.

L'importance que revêt la collecte de ces curiosités pour les milieux érudits se lit ensuite dans la manière dont elles sont diffusées, reçues et discutées. Dès le moment du voyage, leur mention et leur description, même succincte, dans les correspondances viatiques, permet de les faire exister dans le catalogue imaginaire des érudits restés à Paris ou ailleurs en Europe. Une fois qu'elles arrivent en France, il est primordial de les faire circuler au plus vite : de Thou expédie par exemple sa harde remplie de singularités levantines à Peiresc, pour qu'il la fasse ensuite acheminer à Paris. Malheureusement, le bateau sur lequel se trouve la « corbeille turquesque » fait naufrage, si bien que les pièces qu'elle contient, après un séjour de plusieurs jours dans l'eau, sont endommagées : les pages des ouvrages sont collées, les médailles sont recouvertes d'une patine, la peau de crocodile est remplie de vermine, etc. Peiresc va tâcher de les sauver, pour pouvoir les examiner et les envoyer ensuite

³¹³ Peter N. Miller cite également la lettre que de Thou reçoit de Peiresc : « Peiresc to de Thou [undated, but likely August or September 1628], CBI, MS. 1876, f. 370v. "Il n'y auroit pas de mal de vous enquerir s'il s'en trouveroit quelque chose de pardela. Et si en aucune contrée de l'Aegypte et de l'Ethiopie il y reste aulcunes vestiges et reliques de la langue Aegyptienne antique bien que corrompue, comme est l'Italienne du Latin, la vulgaire grecque du vieulx Grec, et celles des Basques, Bas Bretons & Walons, de l'ancienne Gauloise ou Bret- onne, car on est maintenant en ceste curiosité tant dans Rome que dans Paris." » (*Ibid.*, note 25, p. 472.)

³¹⁴ « M. de Peiresc m'écrivait touchant quelques manuscrits hébraïques m'avertissant que, si j'en rencontrais, de ne les point négliger, quels qu'ils fussent ; j'en ai parlé à un médecin juif portugais qui est le seul savant et honnête homme qui soit ici, mais il m'a dit qu'il s'en trouve fort peu et que ceux qui en ont les tiennent si chers que pour rien au monde ils ne les voudraient laisser sortir de leurs mains. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Boyouchderé, sur le Canal de la mer Noire, le 5 août 1628. Voir annexe 1.)

à Paris. S'en suivent de longues descriptions, dans les lettres que Peiresc adresse aux frères Dupuy, de l'état et de l'intérêt de ces pièces rassemblées, car il s'agit, même si les singularités ne peuvent pas encore voyager, d'alimenter d'ores et déjà les conversations érudites. Quand elles parviennent enfin à Paris, elles nourrissent longtemps les échanges entre savants : Peiresc demande par exemple aux frères Dupuy de prêter à Samuel Petit « ce petit livre en langue copte que M. de Thou avait apporté du Caire³¹⁵ » ; « la pièce de marbre de M. de Thou³¹⁶ » a été vue par le cardinal de la Valette ; et surtout Peiresc attend avec impatience le retour de F.-A. de Thou, afin d'avoir l'occasion d'une conversation avec lui au sujet de ce qu'il a rapporté du Levant.

Ces voyages de Boulliau et de F.-A. de Thou mobilisent ainsi tout un milieu érudit, rassemblé autour de deux pôles, l'un parisien et l'autre aixois. Les correspondances attestent des collaborations qui se nouent au sein des milieux savants à l'occasion du déplacement d'un de leurs membres. Le voyageur se met ainsi au service de la curiosité érudite, qu'il tâche de satisfaire en se mettant en quête de livres, de manuscrits et de singularités, dont il pré-publie la liste et parfois la description dans ses lettres.

UNE CURIOSITÉ ORIENTÉE : « J'ESPÈRE QUE MON VOYAGE
NE SERA PAS INFRUCTUEUX À LA RÉPUBLIQUE
LITTÉRAIRE³¹⁷ »

Ce qui intéresse les érudits dans ces lettres, ce n'est pourtant pas uniquement d'y lire l'inventaire des *exotica* qui devraient, dans des délais plus ou moins longs, leur parvenir. Les lettres de voyage, contrairement à la perspective qu'adopte Peter N. Miller quand il étudie les lettres de F.-A. de

³¹⁵ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 28 mars 1633, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 481.

³¹⁶ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 26 mars 1636, *ibid.*, t. 3, p. 494.

³¹⁷ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 24^e février 1646. Voir annexe 2.

Thou³¹⁸, n'ont pas pour seule fonction d'être des espaces d'enregistrement des singularités découvertes ou de négociations de leur obtention. Les récits, descriptions et autres « belles observations³¹⁹ » faites par ces voyageurs instruits sont également dotés d'une valeur fondamentale au sein de la République des Lettres, comme la correspondance nourrie entre Peiresc et les frères Dupuy en atteste à de multiples reprises. L'énergie considérable que déploie par exemple Peiresc pour retrouver des lettres supposément perdues du voyageur de Thou signale bien l'importance qu'on leur accorde³²⁰. Le recensement précis des missives parvenues auprès d'autres destinataires, leur mise en circulation à l'intérieur du réseau dès réception, ainsi que les commentaires qu'elles suscitent au sein de la correspondance sont d'autres signes de la valeur des nouvelles qu'elles contiennent : aucune information, qu'elle concerne la santé de M. de Thou ou des particularités observées en chemin, ne doit échapper aux érudits³²¹. Peiresc souligne ailleurs, explicitement, le prix de telles observations, qui pour lui ont le statut de « merveilles³²² » : il se réjouit notamment des renseignements

³¹⁸ Voir le chapitre « Writing to the Levant, 1626-1637 », dans Peter N. Miller, *Peiresc's Mediterranean World*, *op. cit.*, p. 60-82.

³¹⁹ Jacques Dupuy à Peiresc, Lettre de Paris, le 28 décembre 1626, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 1, p. 795.

³²⁰ « Car M. le lieutenant de l'amirauté de Marseille m'a dit avoir appris qu'il y avait un paquet de lettres dudit sieur de Thou adressé à lui, qui s'est perdu, ce qui me fait juger qu'il n'y pouvait avoir pour lui que la lettre d'adresse, et que le reste devait être à vous Messieurs et à moi, encore qu'il ne les accuse point dans sa lettre de Malte, s'étant vraisemblablement fié que nous dussions avoir reçu cette dépêche longtemps avant la date de cette lettre du 5 avril. J'ai envoyé faire la plus exacte recherche qui sera possible à Marseille, chez ledit capitaine Roubault et son écrivain, pour savoir au vrai s'il n'y avait point de hardes de M. de Thou, et quelle sorte de paquet était celui que M. de Thou avait adressé audit sieur de l'amirauté » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 25 mai 1629, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 100.)

³²¹ Un exemple, parmi d'autres, de la mobilité des lettres, qui voyagent de mains en mains : « Vous aurez par même moyen l'autre dépêche de M. de Thou du Caire, laquelle il accusait par celle d'Alexandrie ; vous verrez ce qu'il m'écrit, car j'ai eu loisir de lui faire réponse pour l'ordinaire de Rome, depuis que je l'ai reçue, avant le partement de la stafette. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 28 avril 1629, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 81.)

³²² « Il raconte des merveilles de ses voyages, et s'il en faisait jamais une relation, ce serait tout autre chose que tout ce que nous en avons jamais vu jusqu'à présent. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 29 juin 1629, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 122.)

obtenus à Délos sur les ruines du temple d'Apollon et sur la figure de Diane qui s'y trouvent³²³. En ce qui concerne de Thou, la valeur de ces récits est d'autant plus grande pour la République littéraire que le voyageur possède plusieurs talents : au don de l'observation, qui lui permet de produire des témoignages dignes de foi³²⁴, s'ajoute celui de l'écriture. Peiresc mentionne à divers endroits de sa correspondance avec les frères Dupuy le génie du relateur et les « rares délicatesses³²⁵ » de son style :

J'oubliais le meilleur, à savoir que j'ai admiré la relation que M. de Thou vous fait de Venise. Je l'aurais toujours grandement estimé sur ce que j'avais vu paraître de son génie, mais je le prise maintenant au centuple. Vous m'avez infiniment obligé de me faire part de cette belle pièce, laquelle a bien r'enflammé l'ardeur que j'avais pour son service et pour le vôtre aussi [...]³²⁶.

Bon stylisticien, bon témoin, bon curieux, contrairement à tant d'autres explorateurs condamnés par Peiresc³²⁷, de Thou a toutes les qualités pour être un informateur de choix pour la communauté érudite.

L'ensemble discursif produit autour des pérégrinations de F.-A. de Thou – au point de constituer ce que l'on a appelé plus haut un feuillet épidolaire –, laisse ainsi supposer qu'il existe une attente de narrations viatiques

³²³ « Je ne doute pas qu'il ne vous ait écrit en même temps, mais néanmoins je n'ai pu m'abstenir de la [la lettre reçue] vous envoyer, quand ce ne serait que pour vous faire voir ce qu'il a appris des ruines du temple d'Apollon en l'île de Délos, et de la figure de Diane qui y est de la main de Phidias, ce dit-il, ou de Praxiteles. Dieu le veuille bien conduire et préserver en une si grande et si curieuse pérégrination. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 28 juillet 1628, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., t. 1, p. 679-680.)

³²⁴ Peiresc accorde en effet toute sa confiance à la précision du regard de M. de Thou : il est par exemple soulagé d'apprendre que de Thou a été le « témoin oculaire de la forme et qualité à peu près des caractères du mont Sinaï [...] ». (Peiresc à monsieur de Saint-Sauveur Dupuy, Lettre d'Aix, le 13 mai 1636, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., t. 3, p. 484.)

³²⁵ Peiresc à M. Dupuy, Lettre de Beaugentier, le 7 novembre 1629, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., t. 2, p. 192.

³²⁶ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 22 janvier 1627, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., t. 1, p. 131.

³²⁷ Le sieur Farnoux, alors même qu'il aurait pu être un intermédiaire de choix, en raison de ses déplacements en Égypte n'était malheureusement pas « curieux comme d'autres » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 17 septembre 1633, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, op. cit., t. 2, p. 600.)

faites sur le vif, qui puissent être rapidement disponibles au sein d'un réseau, sans qu'on ait à en attendre la réécriture et la publication sous forme de relation constituée *a posteriori*. Ces récits épistolaires visent à assouvir rapidement la curiosité de lettrés sédentaires, plus ou moins clairement figurés dans les textes, et à alimenter sans délai les conversations érudites. Le fait que ces textes soient manifestement à destination d'un public restreint, chez qui l'on présume certains centres d'intérêt, a une incidence forte sur l'élection des sujets et des observations à faire. De Thou signale en effet qu'il cherche à satisfaire, outre la curiosité des proches du cercle Dupuy, celle de Peiresc³²⁸. Boulliau voit plus grand, lui qui espère que son voyage ne soit pas « infructueux à la République littéraire³²⁹ ». La curiosité des voyageurs, pour une part personnelle, répond ainsi de manière plus large à la configuration de la curiosité des milieux qu'ils fréquentent et à qui ils s'adressent expressément. Il n'est à cet égard pas anodin que Peiresc compare, par moment, la curiosité de F.-A. de Thou à celle de Gassendi, comme si cette dernière devait servir de mètre étalon.

Le déplacement permet un accès privilégié à deux types d'informations à même d'intéresser les curieux. Tout d'abord, de Thou et Boulliau sont les témoins directs d'un certain nombre d'événements politiques qui adviennent dans les régions qu'ils traversent. Laissant les membres de leurs réseaux intercéder en leur faveur, ils pénètrent des espaces auxquels peu de leurs compatriotes ont accès. Quand on leur refuse l'entrée dans les alcôves des puissants, car l'empire du secret règne souvent dans les cités où ils demeurent, ils rapportent les rumeurs, après en avoir évalué le degré de probabilité. De Thou se spécialise ainsi en affaires romaines : son séjour à Rome est l'occasion de

³²⁸ « Tout mon désir serait que mon voyage me pût donner quelque occasion de satisfaire à sa curiosité ; j'y ferai tout mon possible [...] » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de

Pera de Constantinople, le 28 mai 1628. Voir annexe 1.)

³²⁹ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 24^e février 1646. Voir annexe 2.

longues lettres sur les usages du pouvoir dans l'entourage du cardinal Barberin et à la cour papale, même si la disette de nouvelles, généralement due à l'art de préserver les secrets en haut lieu, l'empêche parfois de rédiger les « belles dépêches » qu'il espérait produire. Boulliau, quant à lui, profite des mois qu'il passe à Venise pour rapporter, à la manière d'un gazetier, les dernières nouvelles de la guerre de Candie, qui oppose la République vénitienne à l'Empire ottoman pour la possession de l'île de Crète. Là encore, ce sont souvent des échos du conflit qui sont rapportés, glanés place Saint Marc auprès de « spéculatifs³³⁰ », ces spécialistes de l'information qui distribuent les avis, tout en donnant libre cours aux supputations les plus extravagantes. Boulliau trie, compare, analyse les récits qu'il collecte, afin de tenter de démêler le vrai du faux, le probable du fictionnel. L'esprit critique continuellement en éveil, il se présente en relateur fiable car circonspect, construisant d'un même geste un *ethos* d'expertise. Une large part de l'écriture épistolaire est ainsi une écriture de l'actualité, qui concurrence explicitement, tout du moins chez Boulliau, les nouvelles à la main qui circulent alors.

Toutefois, lorsque les voyageurs atteignent les rivages levantins, le contenu des lettres change. Même si les nouvelles politiques et diplomatiques ne disparaissent pas complètement des correspondances, de Thou rapportant par exemple quand il le peut l'état des affaires publiques du Grand Seigneur, le discours épistolaire se recentre sur l'écriture des singularités, pour se faire moins anecdotique et plus descriptif. Ce qui a désormais le statut de nouveauté, ce n'est plus l'information inédite que l'on ne trouvera dans aucune autre gazette, mais la description curieuse, qui pourra répondre à certaines interrogations de la communauté érudite. De Thou figure un marché de femmes-esclaves, loue le détachement philosophique des Mahométans face à la

³³⁰ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 5^e mai 1646. Voir annexe 2.

catastrophe d'un grand incendie, évoque des momies et leurs ornements hiéroglyphiques ou encore note l'ignorance des Turcs en matière de navigation hivernale. Boulliau décrit peuples, flore et panoramas, sur fond desquels se détachent les éruptions du Stromboli et du Mont Gibel, et porte une attention particulière à la stratification des toponymes pour nommer un seul et même lieu. À chaque fois, l'information est vérifiée avant d'être transmise, soit que le voyageur garantisse avoir observé lui-même la scène, soit qu'il atteste avoir passé le fait à l'étamine de sa raison. Qu'il s'agisse donc de rapporter des données nouvelles qui puissent compléter les gazettes ou de relater les particularités du Levant, la curiosité des voyageurs est constamment orientée par les attentes de leurs destinataires. Cependant, ces attentes n'ont pas seulement une incidence sur le contenu des lettres : pour plaire, les épistoliers soignent le style de leurs relations. Les jeux littéraires sont particulièrement notables chez F.-A. de Thou, qui fait varier avec brio les modes de l'anecdote. La correspondance, gazetière ou curieuse, est ainsi ponctuée de remarques moralistes, de propos philosophiques, et surtout d'histoires édifiantes ou cocasses – pensons par exemple aux mésaventures de M. Haligre en gondole, douloureuses pour le corps comme pour l'ego³³¹ –, qui cherchent à divertir le lectorat sédentaire. Rien ne désole davantage de Thou que d'être obligé d'écrire « à bâtons rompus³³² » et de prendre le risque d'être fastidieux.

Les lettres de voyage n'épuiseront pourtant pas la curiosité érudite. Pensées comme une satisfaction temporaire de la *libido sciendi*, mais aussi comme une manière d'attiser l'intérêt du public, elles sont appelées à être

³³¹ « Il [M. Haligre] a eu quelque indisposition causée par une chute en montant en gondole, et me mande n'être encore guéri de la blessure qu'il se fit à la jambe alors ; ces maux-là sont longs. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 1^{er} juin 1627. Voir annexe 1.)

³³² « Excusez si ma lettre est si mal écrite, et à bâtons rompus : je suis pressé, car nous partons aujourd'hui pour Rome. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 décembre 1626. Voir annexe 1.)

complétées par des conversations, qui pourront se tenir au retour des voyageurs. Les discussions à venir sont parfois programmées dans les lettres, parce que le récit des événements demanderait une trop grande prolixité ou parce que leur narration, potentiellement surprise par des yeux indiscrets lors de l'acheminement des missives, ferait encourir à tous de grands périls :

L'on tient pour le certain que le Bailo de Venise a dépensé plus de trente mille écus pour frapper ce coup ; le prétexte que l'on a pris est qu'ils avaient dans leur bibliothèque un livre qui combattait la croyance de Mahomet, et qu'eux faisaient profession de convertir les Turcs ; sur ce le caïmacam, qui commande en l'absence du visir, les envoya faire prendre et saisir tous leurs livres ; et après les avoir tenus quarante jours chez lui dans les fers, il les a envoyés à Chio, où je crois qu'ils sont encore prisonniers. L'origine de cette affaire vient de plus loin, et il y a beaucoup de choses à dire dont je vous entretiendrai quelque jour, s'il plaît à Dieu, car elles ne se peuvent pas écrire sans péril de côté ou d'autre³³³.

Peiresc languit d'ailleurs après la venue de F.-A. de Thou et se lamente, dans sa correspondance avec les frères Dupuy, quand l'aventurier n'a pas pu lui accorder un entretien privé lors de son unique séjour provençal, ou pire encore, quand, des mois plus tard, il n'a pas daigné changer d'itinéraire pour faire halte à Aix-en-Provence. Malgré quelques lettres salées, dictées par la frustration de ne pas avoir eu « de bonnes heures de pasetemps » à examiner « ensemble les raretés de son coffre d'Égypte »³³⁴, de Thou restera pour Peiresc un interlocuteur de choix, avec qui il continuera de discuter des affaires du Levant et des singularités qui y sont régulièrement découvertes³³⁵. L'entreprise épistolaire a donc bien pour but, dans le temps court du voyage, de trouver « pâture à la curiosité » érudite ; mais elle vise également, dans le temps long,

³³³ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Pera de Constantinople, le 28 mai 1628. Voir annexe 1.

³³⁴ Peiresc à M. Dupuy, Lettre de Boisgency, le 15 décembre 1629, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 209.

³³⁵ Les échanges entre de Thou et Peiresc sur les questions orientales se poursuivront en effet lors des brèves visites que le voyageur fera chez l'érudit provençal et par voie épistolaire.

à « fournir de la matière aux curieux qui en voudront discourir³³⁶ », suivant la formule de Peiresc.

CORRESPONDANCES PUBLIÉES : LAPEYRÈRE ET BERNIER

Toutes les lettres expédiées par des curieux temporairement expatriés ne restent pourtant manuscrites et confinées dans les bibliothèques des cabinets savants, comme celles d'Ismaël Boulliau ou de F.-A de Thou³³⁷. C'est le cas de lettres – ou tout du moins de textes qui s'affichent comme tels, même si l'on conserve *a priori* les traces d'une circulation préalable sous une forme manuscrite – d'Isaac de Lapeyrère et de François Bernier, qui sont ultérieurement publiées. Les imprimés n'exhibent pas à proprement parler, dès la page de titre, l'origine épistolaire de la matière publiée, les textes de Lapeyrère affichant une appartenance au genre de la *relation* – *Relation du Groenland* (Paris, Augustin Courbé, 1647) et *Relation de l'Islande* (Paris, T. Jolly, 1663) – et ceux de Bernier au genre de l'*histoire* ou des *mémoires* – *Histoire de la dernière révolution des états du Grand Mogol* (Paris, Claude Barbin, 1670) et *Suite des Mémoires du Sieur Bernier sur l'empire du Grand Mogol* (Paris, Claude Barbin, 1671). Toutefois, marques d'adresses, mentions des lieux d'où ont été expédiées les lettres, dates et compliments demeurent dans le corps des textes, qui constituent autant de signes que l'on cherche à manifester

³³⁶ Peiresc à M. Dupuy, Lettre de Boisgency, le 15 décembre 1629, dans *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 212.

³³⁷ Les lettres sont en effet conservées dans deux recueils de la Bibliothèque Dupuy, le recueil 18 pour Boulliau, sous le titre « Lettres de Monsieur Boulliau, écrites à Mr Dupuy Saint-Sauveur, de Venise, Florence, Smyrne, Constantinople, et d'Allemagne, ès années 1645, 1646, 47, 51. » et le recueil 703 pour de Thou, qui a pour titre « Lettres de Mre François-Auguste de Thou, conseiller au conseil d'Etat, durant des voyages d'Italie et de Levant, depuis le mois d'octobre 1626 jusques en novembre 1629. – Autres lettres en divers temps. – Autographes. ». Voir annexe 4.

que les textes sont issus de correspondances entre érudits et lettrés. Il semblerait ainsi que les voyageurs s'attachent à rappeler la filiation érudite d'une écriture, qui répond dans les deux cas à de très explicites commandes, tout en jouissant d'une certaine latitude de liberté que permet la possibilité de la réécriture et le passage à l'imprimé, qui implique automatiquement un élargissement du public, surtout quand on choisit de publier chez des imprimeurs-libraires de renom.

ISAAC DE LAPEYRÈRE ET LA MOTHE LE VAYER : UN INTERMÉDIAIRE SUR LES QUESTIONS DU NORD

Le cas d'Isaac de Lapeyrère est un peu particulier, et ce à plus d'un titre. Son voyage dans le Nord de l'Europe est pour lui l'occasion de rédiger des lettres, mais contrairement à F.-A. de Thou et Ismaël Boulliau, il ne les adresse pas périodiquement à un destinataire, auquel il contera au jour-le-jour ses aventures et ses observations. Il écrit en fait deux lettres, l'une au sujet de l'Islande, datée du 18 décembre 1644, l'autre au sujet du Groenland, achevée le 18 juin 1646, toutes deux adressées à La Mothe le Vayer. La première circule à Paris dans les cercles savants, et ne sera publiée que très tardivement, en 1663 ; la seconde est publiée quelques mois après avoir été achevée, en 1647, probablement suite au succès d'estime remporté par la lettre islandaise. Les lettres sont présentées comme étant des textes répondant à une demande explicite de La Mothe le Vayer ; mais si Lapeyrère conserve la forme épistolaire au moment de la publication – les formules d'usage apparaissant encore dans les versions publiées³³⁸ –, c'est probablement qu'il veut maintenir l'effet-

³³⁸ Dans la *Relation d'Islande*, imprimée, est retranscrite par exemple la formule de congé : « Faites-moi l'honneur aussi de me croire, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, La Peyrère. Écrit la première fois de Copenhague, le 18 décembre 1644 » (p. 108). Il en est de même dans la *Relation du Groenland* : « Je fais conscience d'interrompre le cours de ces compositions si doctes, et si élégantes, que vous nous donnez tous les jours à pleines mains, par la lecture d'un écrit qui n'est ni de la touche, ni du prix de vos excellents ouvrages ; et quelque bonté que vous ayez pour moi, je ne fais nulle doute que vous ne soyez aussi content d'avoir achevé de lire cette lettre, que je suis aise d'avoir achevé de l'écrire, et de vous dire,

conversation, caractéristique du genre, qui lui permet de faire exister à l'intérieur de son texte la République des lettres à laquelle il appartient.

— *Compiler des informations sur le Septentrion : répondre à une commande de La Mothe le Vayer*

Le choix de traiter du sujet de l'Islande puis du Groenland pourrait toutefois paraître surprenant, au regard du fait que Lapeyrère, arrivé en ambassade à Copenhague dans la suite de La Thuillerie, n'a posé le pied sur aucune des deux îles. De la Scandinavie et de la Hollande – contrées où il réside pendant les négociations –, de leurs us et coutumes, des événements du voyage ou encore des détails de la mission diplomatique, il n'est d'ailleurs jamais question. Mais là n'est pas, dans les faits, ce qui intéresse le plus les curieux restés à Paris. Ils attendent plutôt que soient éclaircies les parties les plus proches des pôles (Groenland, Islande, Moscovie), à propos desquelles les informations manquent cruellement. L'opuscule « Des Voyages » de La Mothe le Vayer dont nous traitions précédemment, rédigé au même moment que les relations de Lapeyrère, atteste largement de cette demande des milieux érudits, qui mériterait selon le philosophe sceptique d'être soutenue par le roi :

Nous ne savons pas grande chose de la Moscovie, à cause de son inhospitalité. Ce que Jonas et Bleskenius nous apprennent de l'Islande n'empêche pas qu'une relation récente d'une île si renommée ne fût de grande considération. Et l'on est si peu informé de ce grand pays de Groenland, qu'on doute s'il fait encore partie de la terre habitable, ou si la mer ne l'a point englouti. Car c'est chose certaine que la plupart des pilotes ne le trouvent plus, quand ils font sous sa hauteur, ou comme ils disent dans son parage, mais seulement une mer fort basse et fort noire. Et le Roi de Danemark l'ayant plusieurs fois depuis quelque temps fait chercher sans le pouvoir rencontrer, dit souvent en riant que le Groenland est la pierre philosophale.

S'il plaisait à notre invincible monarque de faire entendre à ceux qu'il envoie ou comme agents, ou comme ambassadeurs en Suède, Danemark, en Pologne, et en Hollande, que sa Majesté serait bien aise d'avoir quelque informations des

Monsieur, que je suis, votre très humble et très affectionné serviteur. De La Haye, le 18 juin 1646 » (p. 277-278).

pays du Nord, outre que le bien de son service le requiert ainsi, ce serait le moyen d'en avoir de belles relations, par le soin qu'ils auraient de rechercher, avec la prudence nécessaire, ce que ceux qui voyagent et trafiquent vers le Septentrion en peuvent savoir³³⁹.

Le « nous » dont use ici La Mothe le Vayer signale bien que la curiosité pour le Nord, loin d'être le fait du seul auteur de l'opuscule, est propre à l'ensemble d'un milieu. La méconnaissance de ces espaces est abyssale, au point que l'on croit même le Groenland englouti. Il est urgent, dès lors, de trouver des manières de combler ces lacunes du savoir. Cette demande présentée comme émanant d'une collectivité érudite, encore vague et sans destinataire précis, a semble-t-il été redoublée d'une requête personnelle expressément adressée par La Mothe le Vayer à Lapeyrère, que le voyageur rapporte à l'ouverture de sa relation islandaise :

À Monsieur de La Mothe le Vayer.

Monsieur,

Vous m'avez prié de vous écrire de ce pays du Nord, où nous errons depuis quelque temps, ce que j'ai pu apprendre de l'Islande, et du Groenland. Je n'ai point de plus grande passion au monde, que de vous servir, et de vous plaire. Je vous écrirai ce que je fais de l'un et de l'autre, le mieux qu'il me sera possible ; mais ce sera s'il vous plaît, l'un après l'autre³⁴⁰.

Dans ce contexte, on comprend que Lapeyrère, qui parvient à avoir accès à des écrits et à des données inédites lors de son séjour scandinave, décide d'écrire « une relation récente » sur l'Islande puis sur le Groenland. Il rappelle d'ailleurs explicitement en tête de sa *Relation du Groenland* l'étendue du déficit de savoirs sur cet espace, paradoxalement moins connu encore que la Terre Australe³⁴¹, qui fait pourtant figure de terre mystérieuse par excellence. On saisit également mieux, de ce fait, les enjeux de l'adresse initiale du texte au philosophe sceptique.

³³⁹ La Mothe le Vayer, « Des voyages », *op. cit.*, p. 186-189.

³⁴⁰ Isaac de Lapeyrère, *Relation de l'Islande*, *op. cit.*, p. 1-2.

³⁴¹ Il indique en effet que la Terre Septentrionale « mérite mieux le nom d'inconnue, que la Terre Australe. » (*Relation du Groenland*, p. 19.)

Soucieux de la commande qui lui a été passée, Lapeyrère suit précisément le programme qu'ébauche La Mothe le Vayer dans son opuscule : l'érudit-voyageur a effectivement recherché « ce que ceux qui voyagent et trafiquent vers le Septentrion en peuvent savoir », profitant de ce que La Thuillerie l'ait introduit dans le monde savant copenhagois pour en interroger les figures les plus éminentes. Il fréquente le salon de Corfitz Ulfeldt, le grand maître du Danemark ; il mentionne divers informateurs, comme « l'hôte de monsieur l'Ambassadeur de Copenhague³⁴² », même si le plus souvent ces interlocuteurs restent anonymes, masqués derrière un « on dit » ; mais il se lie surtout d'amitié avec le savant danois Ole Worm, qui possède une bibliothèque et un grand cabinet de curiosités, principalement consacré aux civilisations du Nord, dont un catalogue sera édité en 1655 sous le titre *Museum Wormianum*³⁴³. Lapeyrère rassemble ainsi une somme de savoirs au sujet de l'Islande et du Groenland, qu'on lui a rapportés oralement ou qu'il a lus dans les ouvrages rédigés par des auteurs scandinaves qu'Ole Worm met à sa disposition, et que Peder Reedtz, diplomate, traduit quand ils ne sont pas rédigés en latin mais en danois³⁴⁴. Il signale très clairement, quand il expose sa méthode à l'ouverture des textes, qu'il a mené deux enquêtes de front, à partir de sources orales et écrites³⁴⁵, et

³⁴² *Ibid.*, p. 87.

³⁴³ *Museum Wormianum, seu historia rerum rariorum, tum nacturalium quam artificialium, tam domesticarum quam exoticarum, quae Hafniae Danorum in aedibus authoris servantur...*, Leyde, J. Elsevier, 1655.

³⁴⁴ Il signale à plusieurs reprises dans le *Relation du Groenland* que des textes lui ont été lus et traduits par M. Reedtz. Il indique par exemple que « M. Reedtz, gentilhomme danois, a eu la bonté de lire et de m'en [des livres danois] donner en même temps l'explication. » (p. 20.) Ailleurs, il déclare : « Comme les jours y sont très courts en hiver, les nuits en récompense y sont très longues ; et la nature y produit une merveille, que je n'oserais vous écrire si la chronique islandaise ne l'avait écrite comme un miracle, et si je n'avais une entière confiance en M. Reedtz, qui me l'a lue et fidèlement expliquées. » (p. 52.)

³⁴⁵ « Je commencerai la première des deux Relations, que je vous ai destinées, par celle de l'Islande, dans laquelle vous verrez ce que j'ai lu de particulier touchant cette île, chez divers auteurs, et principalement dans les œuvres d'Angrim Jonas, écrivain islandais. [...] Je vous rapporterai ce que j'ai ouï dire de plus curieux sur ce sujet, dans les conversations que j'ai eues en Danemark, avec des personnes de condition, et de savoir. Et ce que m'en a dit bien particulièrement le Docteur Olaus Vormius, médecin de la faculté de Copenhague, qui possède

les mentions des sources dans le corps du texte rappellent incessamment cette double origine des informations. Le voyageur ne recueille donc pas que quelques témoignages épars, qui lui permettraient de contribuer, à petite échelle, à l'élaboration des savoirs sur les espaces nordiques : il compile au contraire une masse impressionnante de données, jusqu'alors inaccessibles aux savants français.

Lapeyrère, grâce à ce réseau de savants scandinaves, a en effet eu accès à un vaste ensemble de renseignements actualisés sur les contrées nordiques, dont il va faire l'état. Les sources imprimées qu'il consulte sont pour la plupart parues assez récemment, entre la fin du XVI^e siècle et le moment de l'écriture, dans les années 1640. Elles lui permettent à la fois de prendre connaissance des dernières informations au sujet de l'Islande et du Groenland, récoltées notamment au cours d'expéditions maritimes entreprises à la fin du XVI^e ou au tout début du XVII^e siècle, tout en remettant l'histoire de ces régions en perspective, puisque ces ouvrages lui permettent également de rapporter quelques épisodes plus anciens³⁴⁶. Il recueille ainsi des informations sur l'histoire de la découverte et de l'exploration de ces territoires, la géographie, les mœurs, le climat, la faune

les plus belles et les plus doctes connaissances de tout le Septentrion. Je vous dirai aussi ce que Bleskenius danois, qui a eu la curiosité d'aller en Islande, a écrit de plus remarquable, dans la Relation qu'il en a faite. » (*Relation de l'Islande*, p. 2-4.) Lapeyrère reconduit ses notations méthodologiques en tête de la *Relation du Groenland* : « Je vous dirai ce que j'ai appris de cette Terre, comme inaccessible, avec tout l'ordre que j'ai pu tirer de ce qui m'en a été raconté, et que j'ai pu comprendre des écrits les plus confus, je ne dis pas que j'aie jamais lus, mais qui m'aient été expliqués, d'une langue que je n'entends pas [...]. » (p. 19.)

³⁴⁶ Fabienne Queyroux a fait l'inventaire de ces sources dans la postface à l'édition récente de la *Relation du Groenland* qu'elle a préparée, parue sous le titre *Le Groenland retrouvé*. Elle signale que la *Relation de l'Islande* exploite surtout un ouvrage de Dithmar Blefken, *Islandia sive populum et mirabilicum quae in ea insula reperuntur accuratior descriptio, cui de Groenlandia sub finem quaedam adjecta*, Leyde, 1607 et les travaux d'Arngrímur Jónsson (*Specimen islandicum*, Amsterdam, 1643 et *Crimogoea*, Hambourg, 1609). Pour la *Relation du Groenland*, le voyageur cite l'*Histoire du Danemark de Pontanus*, parue à Amsterdam en 1631 et rédigée en latin, l'œuvre de Claude Christoffersen Lyschander, *Den Gröndlanske Chronica*, Copenhague, 1608, une traduction d'une « description véritable de la Norvège », traduite par Peder Claussøn Friis et imprimée en 1632 et le récit de voyage de Jens Munk, *Navigatio septentrionalis*, Copenhague, H. Waldkirch, 1624. Voir : *op. cit.*, p. 138-145.

et la flore, qui vont être complétées à partir des conversations qu'il engage avec Ole Worm, Corfitz Ulfeldt ou encore l'hôte de La Thuillerie. Ils ont l'immense avantage d'être en possession de documents inédits et d'être au courant des dernières nouveautés concernant ces espaces, qui ne sont pas encore parvenues, par le jeu des correspondances et des publications, aux savants résidant plus au Sud de l'Europe. Ole Worm a par exemple acquis un crâne de narval qu'il montre à Lapeyrère et fournit des témoignages de correspondants islandais ; Ulfeldt raconte les échecs d'une expédition de 1636 commandée par la couronne danoise et destinée à retrouver le chemin du Groenland, qui a tout de même permis une halte au Spitzberg, île qui n'a jamais encore été décrite en français ; l'hôte présente au voyageur une corne de licorne. La précision de l'enquête et la nouveauté des documents rassemblés font ainsi de Lapeyrère un intermédiaire essentiel sur les questions du Nord.

— *Figurations du réseau érudit : une lettre-conversation*

Cependant, le voyageur ne se contente pas d'enregistrer, de faire traduire et de restituer, en l'état et sans intervention, les documents rassemblés. Lapeyrère n'est pas un simple compilateur, qui proposerait un recueil de témoignages au sujet du Nord³⁴⁷, sur le modèle des entreprises éditoriales d'Hackluyt ou de Ramusio. Il sélectionne au contraire les informations, les trie, les compare, les évalue et organise la matière de manière thématique. Les deux relations suivent en effet chacune un plan en deux parties, qui synthétisent et donnent sens aux données : la *Relation de l'Islande* traite des mœurs islandaises avant de retracer l'histoire de son peuplement et la *Relation du Groenland* s'intéresse d'un côté à l'histoire du Vieux Groenland, aux premières explorations et aux colonisations, et d'un autre à celle du Nouveau Groenland.

³⁴⁷ L'éditeur Jean-Frédéric Bernard, près d'un siècle plus tard, proposera en revanche une somme de relations sur le Nord dans son *Recueil de voyages au Nord*, Amsterdam, 1717-1738, 10 t.

En effectuant ces opérations, Lapeyrère va au-delà de la commande de La Mothe le Vayer et fait figure, non plus seulement d'intermédiaire, mais d'interlocuteur de choix au sein du milieu érudit.

En effet, Lapeyrère n'effectue pas un simple travail de sélection des informations qu'il juge susceptibles d'intéresser La Mothe le Vayer et les autres curieux sédentaires. Il donne une forme particulière à sa relation, qui figure une conversation autour des données récoltées, dont le contenu et la forme paraissent ainsi le fruit de collaborations. La lettre se présente d'ailleurs davantage comme une conversation que comme une correspondance : Lapeyrère « parle », « dit », « avoue »³⁴⁸ plus souvent qu'il n'« écrit » ; il s'adresse fréquemment à un « vous », qui désigne le philosophe sceptique à qui la lettre est nommément adressée, et par extension la communauté érudite rassemblée autour de lui, qui sont autant de destinataires indirects probables du discours ; il use généralement du présent d'actualité, qui annule le contretemps de l'éloignement, caractéristique du format épistolaire. La lettre se veut entretien familier, au style négligent et au cours souvent capricieux³⁴⁹. Mais ce qui donne cette impression d'échange verbal en train de se nouer, c'est également le caractère dialogique de ces relations. Le texte prend aussi la forme d'une discussion, car il fait entendre, en plus de la voix de l'épistolier, celle de La Mothe le Vayer et des interlocuteurs danois. Ces relations en forme de lettres

³⁴⁸ Quelques exemples : « Je ne vous parle pas de la longitude de cette terre, parce que mes relations n'en parlent point et que je n'en ai rien appris de plus particulier que ce que nos cartes en disant » (*Relation du Groenland*, p. 21) ; « Ce que je vous dis par l'expérience de ce qui se fait en Suède, où nous avons vu des rochers qui nous ont paru bleuâtres et blancs par la même raison » (*ibid.*, p. 23) ; « Je ne m'arrêterai pas à cette dispute, et vous dirai seulement deux choses à ce propos » (*ibid.*, p. 27).

³⁴⁹ Les deux relations affichent, au-delà de leur structuration en deux parties, un *ordo neglectus* qui rappelle le cours aléatoire des conversations familières. Les digressions, par exemple, sont nombreuses et typiques de ce style naturel qui imite celui de la conversation. Lapeyrère signale ainsi reprendre la main après un écart : « Revenons à notre propos » (*ibid.*, p. 24).

sont ainsi premièrement diaphoniques³⁵⁰, au sens où un dialogue entre Lapeyrère et La Mothe le Vayer est plusieurs fois figuré. Lapeyrère use en effet souvent du discours indirect, associé au « vous » qui renvoie au philosophe :

Le Groenland a été de tout temps très fertile en cornes que l'on appelle de licornes. [...] Vous me demanderez quelles sont les bêtes qui portent ces cornes. Je vous dirai, Monsieur, que ces cornes, improprement dites cornes, n'ont rien de commun avec les véritables, et proprement nommées telles, de quelque nature qu'elles puissent être ; et que le nom de celles-ci est ambigu, il y en a qui doutent encore si les bêtes qui les portent sont chair ou poisson³⁵¹.

Mais Lapeyrère rapporte également d'autres voix, qu'elles soient ou non clairement identifiables : on entend des énonciateurs multiples dans les relations du voyageur, qui joue de façon complexe avec la polyphonie. Les propos d'Ole Worm sont par exemple rapportés au discours narrativisé : « M. Worm m'a dit le premier que ce sont des poissons » (p. 41), mais on a également accès aux discours de voix plus collectives, à travers les multiples mentions de « on dit que » ou de « on m'a assuré que » (p. 53). Lapeyrère n'a donc pas simplement extrait des informations des sources qu'il a rassemblées lors de son séjour nordique : il construit deux textes épistolaires qui simulent de multiples interactions verbales. D'un côté, l'échange épistolaire permet de nouer une conversation avec La Mothe le Vayer, sorte de destinataire exemplaire qui circonscrit dans les faits un certain lectorat curieux, érudit et lettré, à son image. D'un autre, il fait exister une communauté de savants qui collaborent au-delà des frontières. On est, par ce travail de mise en forme des connaissances, bien au-delà de la simple transmission de témoignages. Lapeyrère offre ainsi à la communauté érudite un texte où il se figure au centre d'un réseau d'échanges, à échelle européenne, au sujet du Nord.

³⁵⁰ Le concept de diaphonie est initialement issu de l'école de Genève. Voir notamment : Eddy Roulet et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne, 1985.

³⁵¹ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 40.

Le processus collaboratif de constitution des savoirs est également mis en scène dans l' « Avertissement sur la carte du Groenland³⁵² » placé à l'ouverture de la version imprimée de la *Relation du Groenland*. Là encore, l'établissement de la carte fait suite à une commande d'un des membres des cercles parisiens, Jean Chapelain³⁵³, qui l'a jugée « absolument nécessaire pour la compréhension de [la] relation³⁵⁴ ». Lapeyrère rapporte ensuite l'ensemble des interactions qui ont permis d'établir une ébauche cartographique de l'île. S'il a extrait les données topographiques des témoignages auxquels il a eu accès lors de son séjour scandinave, leur mise en forme a été permise par le soutien apporté par la communauté savante. Lapeyrère cite ainsi Nicolas Sanson et Gilles Personne de Roberval, respectivement géographe du Roi et mathématicien, qui l'ont aidé pour le calcul des longitudes ; Gassendi l'a assisté pour mesurer précisément la position du port de Munk ; Gabriel Naudé et Chapelain ont fourni d'anciennes cartes de la région qu'ils avaient à leur disposition. En faisant entrer le lecteur dans l'atelier de fabrication de la carte, Lapeyrère met également en avant que les informations qu'il a rapportées de ses voyages ont suscité l'intérêt et ont été l'objet, à son retour, de discussions³⁵⁵ au sein des milieux érudits. La *Relation du Groenland* affiche donc très clairement les liens étroits qu'elle entretient avec les réseaux érudits parisiens, figurés à la fois comme commanditaires, intermédiaires et destinataires de la relation.

Lapeyrère offre ainsi un texte géographique qui donne continuellement en représentation les milieux érudits auxquels il est destiné. Pour satisfaire ce public, le compilateur construit un objet textuel, érudit et plaisant, qui se distingue du reste des productions viatiques de son temps. Informations

³⁵² *Relation du Groenland*, p. 11-13.

³⁵³ Sur la trajectoire de Jean Chapelain, voir : Christian Jouhaud et Alain Viala (dir.), *De la Publication, entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

³⁵⁴ *Relation du Groenland*, p. 11.

³⁵⁵ Dans l'avertissement, Lapeyrère rapporte par exemple au discours narrativisé une discussion qu'il a eue avec Gassendi au sujet du calcul de la position du port de Munk (*ibid.*, p. 12).

radicalement nouvelles, prise en compte des attentes du public, forme épistolaire et conversationnelle divertissante : on comprend que le voyageur ait été incité à publier son texte et que ce dernier ait connu un véritable succès, aussi bien au XVII^e qu'au XVIII^e siècle.

FRANÇOIS BERNIER : UN INTERMÉDIAIRE AU SUJET DE L'INDE

L'Inde, alors sous domination moghole, est un autre de ces espaces mal connus par les Français, qui suscite de ce fait fantasmes et chimères. Les raisons en sont très contextuelles. Dans la première moitié du XVII^e siècle, la France a encore peu de contacts avec cette région de l'Asie du sud : le Portugal, qui dès le début du XVI^e siècle installe des comptoirs sur les côtes indiennes, est le premier royaume européen à développer un commerce avec l'Inde ; il est suivi, au début du XVII^e, par l'Angleterre et les Provinces-Unies, qui, conscientes des profits à générer et fortes de leur puissance maritime, créent respectivement la *East India Company* en 1600 et la *Vereenigde Oostindische Compagnie* (VOC) en 1602. Dans cette bataille pour la maîtrise des échanges commerciaux avec les Grandes Indes, la France est à la traîne, bien que la présence française sur le sol indien s'accroisse au cours du siècle. Par conséquent, les intermédiaires manquent pour établir les cartes, décrire les organisations politiques, ou observer les mœurs des habitants de la région, et les récits se font rares³⁵⁶. Dans ce contexte, le départ pour l'Inde d'un gassendiste, médecin et philosophe, fait figure d'aubaine. On comprend que nombreux sont ceux qui ont essayé, par tous les moyens, de s'accaparer les informations que le voyageur pourrait rassembler, informations d'autant plus précieuses que l'Inde, tant pour des

³⁵⁶ Pour un inventaire des écrits viatiques au sujet de l'Inde, voir le site « French books on India » qui recense l'ensemble des productions, notamment au XVII^e siècle : <https://frenchbooksonindia.com/> et notre introduction « Le voyage en Inde au XVII^e siècle », *Viatica* [à paraître].

raisons marchandes, coloniales, que culturelles et scientifiques, éveillait les convoitises.

— *Demande d'observations et de relations indiennes dans l'entourage des académies savantes*

Tôt dans le siècle, Peiresc, déjà, manifeste un intérêt grandissant pour l'Inde, comme le montrent Rachel Lauthelier-Mourier dans un récent article et Jean-Marie Lafont dans un article plus ancien³⁵⁷. La correspondance qu'il entretient avec les frères Dupuy porte la trace, à de nombreux endroits, des opérations qu'il mène pour obtenir *exotica* ou documents sur l'Inde, et participer à leur circulation au sein du réseau érudit. Dès la fin des années 1610, il prend part au projet de traduction et de publication du voyage de Willem Schouten dans les Grandes Indes, porté par Melchior Tavernier. L'ouvrage paraît en 1618 sous le titre *Journal ou relation exacte du voyage dans les Indes, fait ès années 1615, 1616 et 1617* chez M. Gobert, accompagné de cartes. Dans sa correspondance, Peiresc mentionne fréquemment cet ouvrage, qui lui sert plusieurs fois de source. Plus tard, il cherche par tous les moyens à consulter l'*Hakluytus Posthumus*, la collection de récits de voyages publiée en 1625 par Samuel Purchas, et en espère une traduction rapide, si ce n'est en français, au moins en latin. Ce qu'il semble y chercher, c'est avant tout des informations nouvelles au sujet des Indes orientales³⁵⁸ : il est même prêt à financer la traduction de relations du Mogor – autre manière de nommer le Grand Mogol –

³⁵⁷ Rachel Lauthelier-Mourier, « Précieuses raretés des Indes : de la curiosité exotique au placement financier », *Viatica* [à paraître]. Jean-Marie Lafont avait également mis en avant le goût de Peiresc pour l'Inde et l'Extrême-Orient : « L'Inde et l'Extrême-Orient dans la correspondance de Fabri de Peiresc 1580-1637. *Mémoire pour les Indes* 1630 », *Topoi*, vol. 7/2, 1997, p. 726-732.

³⁵⁸ « Je pense véritablement que ces voyages des Anglais doivent être bien beaux et me persuade que les Allemands les traduiront en latin, si les Anglais mêmes ne le font. Je pense que si j'en voyais les figures, elles me tenteraient indubitablement pour en prendre un exemplaire. M. Godefroy pourrait bien dire au moins s'il y a quelque remarquable pays qui n'ait pas été observé ni décrit aux autres livres des Indes et les coter. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre du 22 novembre 1626, dans *Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy*, op. cit., t. 1, p. 85.)

, alors inédites en français. On sait que, en plus des premiers rapports de la *East India Company*, Purchas avait offert au public la primeur de la relation d'ambassade de Thomas Roe auprès de l'empereur Jahangir : ce récit est probablement celui que Peiresc essaye de faire traduire à tout prix, suggérant à chaque traducteur qu'il connaît de se lancer dans la « jolie entreprise »³⁵⁹. Peiresc était également en contact avec Vincent Le Blanc, explorateur insatiable qui avait sillonné le monde entre 1528 et 1626. De ses voyages, et notamment de son séjour en Inde, il rapporte une masse impressionnante de documents et de récits, que Peiresc essaye avec difficultés de se procurer pour les mettre entre les mains de Pierre Bergeron. L'érudit espère que le célèbre éditeur de voyages pourra remanier les écrits et les amender des spéculations « ridicule(s) » dont le voyageur était coutumier, lui qui par exemple s'était laissé persuader contre « la globosité de la terre »³⁶⁰. Bergeron ne s'étant toutefois engagé à rien quand les papiers de Le Blanc sont cédés à Peiresc en 1629, le curieux provençal, comme il l'avait fait pour trouver un traducteur aux textes de Thomas Roe, se sert de sa correspondance avec les frères Dupuy pour inciter un éditeur à s'atteler à la lourde tâche de mettre au net et de corriger les manuscrits de Le Blanc. Le texte sera finalement publié, bien des années plus tard³⁶¹, après la mort de

³⁵⁹ La demande n'a d'abord pas de cible précise : « Cette relation du Mogor, puisqu'elle est si belle, il la faudrait faire traduire et la bailler à un honnête homme pour y mettre les notes qui y pourraient échoir. » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre du 21 décembre 1626, dans *Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 1, p. 113). Sa requête restée lettre morte, Peiresc change de stratégie et nomme explicitement de possibles traducteurs qui devraient se charger de l'ouvrage : « Quant aux voyages d'Angleterre nous supercéderons pour un peu de temps et cependant je pense que si M. Bergeron voulait entreprendre de faire donner à part cette relation du Mogor ce serait une jolie entreprise » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre du 29 décembre 1626, *ibid.*, t. 1, p. 118) ; « Il me tarde que M. Godefroy ait mis en état ses recueils et ouvrages de commerce. Si son traducteur entreprenait les voyages du Mogor qui sont dans cet Hakluyt, j'en payerais volontiers quelque chose pour lui donner plus de courage, si vous jugiez que ce ne fût pas trop grand ouvrage » (Peiresc à M. Dupuy, Lettre du 11 juillet 1627, *ibid.*, t. 1, p. 278).

³⁶⁰ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 14 avril 1629, dans *Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 69.

³⁶¹ *Les voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc*, Paris, Gervais Clousier, 1648.

Peiresc et de Bergeron, Louis Coulon ayant repris le projet pour le mener à son terme.

Outre ses interventions pour faire traduire et faire publier des relations sur l'Inde déjà existantes, Peiresc, comme il le fait pour obtenir des informations de première main au sujet du Levant, recherche des personnes prêtes à s'aventurer sur les terres du Mogor, qui puissent lui en rapporter nouvelles et singularités. Jean-Marie Lafont, mais également Peter N. Miller³⁶², ont repéré, parmi les correspondants de Peiresc, plusieurs voyageurs ayant séjourné en Inde. Un « lapidaire curieux³⁶³ », non nommé, en route pour les royaumes du Dealcan et du Mogor, est mentionné en 1628 dans la correspondance avec les frères Dupuy. Le MS. 1821 de la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras contient également quatre lettres d'Augustin Herryard – dit Augustin de Bordeaux –, dont la dernière donne quelques détails sur l'empereur Jahangir et sur les treize mines de diamants du roi de Golconde : Peiresc avait sollicité Henriquez Alvarez, marchand portugais de bijoux, pour lui servir d'intermédiaire et transmettre, à A. Herryard et à d'autres, son « désir de voir pour [s]a curiosité des relations des Indes, et particulièrement du pays de Dacan ou du Dealcan », traitant si possible du « sujet de l'empoisonnement et mort de tant de princes de la race du roi Janquir »³⁶⁴. Il est également en contact avec des membres de la famille de H. Alvarez, Fernand Nunes et Manuel da Costa Casseretz, qui le visitent à Belgentier en 1630 et repartent vers le Dealcan avec un « Mémoire pour les Indes », à destination de Gaspar da Costa Casseretz à Goa, d'Augustin

³⁶² Voir : Jean-Marie Lafont, « L'Inde et l'Extrême-Orient dans la correspondance de Fabri de Peiresc 1580-1637. *Mémoire pour les Indes* 1630 », *Topoi*, vol. 7/2, 1997, p. 726-732 ; Miller, Peter N. Miller, « Where Mediterranean Meets Orient: Ethiopia, India, Yemen », dans *Peiresc's Mediterranean World*, Harvard University Press, 2015, p. 370-387.

³⁶³ Peiresc à M. Dupuy, Lettre d'Aix, le 12 février 1628, dans *Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 1, p. 533.

³⁶⁴ Peiresc à D. Guillemin, Lettre d'Aix, le 23 mai 1633, dans *Lettres de Peiresc: Lettres De Peiresc À Guillemin, À Holstenius at À Menestrier, Lettres De Menestrier À Pieresc, 1610-1637*, éd. Philippe Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, t. 5, p. 163.

Herryard alors à la cour de l'empereur mogol, et d'un autre voyageur, Nicolas Jaloux de la Verdière, marchand lapidaire. Le mémoire comprend toute une série de questions et de requêtes : les premières interrogations portent sur les diamants, l'étude de leur aspect et la description de l'environnement minier d'où on les extrait ; il demande ensuite de lui rapporter des pièces de monnaie, grecques et samaritaines, datant de périodes antérieures à celle de l'expansion islamique ; il commande également des esquisses des anciennes cités indiennes en ruine, particulièrement des bâtiments et des inscriptions grecques ou « barbares » que l'on peut y trouver ; enfin, il prie ses destinataires d'effectuer un certain nombre d'observations zoologiques et botaniques (fossiles et espèces vivantes). Dès qu'il obtient des informations, Peiresc les fait circuler au plus vite au sein du réseau érudit : la correspondance avec les frères Dupuy en atteste à de multiples reprises. Les érudits parisiens sont ainsi les destinataires en mai 1633 d'une « petite relation de l'État du Mogor de l'an 1632 qui ne vous sera pas désagréable en simple patois d'un bon marchand³⁶⁵ » ; en août 1633, Peiresc leur promet « des nouvelles de Constantinople et du Mogor », dont il prie « de faire voir la relation au sieur Gailhard pour la montrer à un de [s]es amis qui est curieux de telles chosettes³⁶⁶ » ; mais surtout, Peiresc leur fait parvenir un « mémoire des diamants, sur le *dictamen* du sieur Fernand Nunes [...] et d'Alvarez de Paris et Manuel de Costa Casseretz. Du 18^e juillet 1630 », qu'ils archivent avec d'autres pièces manuscrites au sujet des lointains dans le recueil 669³⁶⁷.

Peiresc manifeste ainsi, dans les années 1620-1630, un intérêt pour les relations indiennes, notamment celles contenues dans le recueil Purchas ; il cherche également à obtenir des informations au sujet des guerres de succession

³⁶⁵ Peiresc à M. Dupuy Lettre du 16 mai 1633, dans *Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy*, *op. cit.*, t. 2, p. 524.

³⁶⁶ Peiresc à M. Dupuy Lettre du 22 août, *ibid.*, p. 587.

³⁶⁷ BnF, Dupuy 669, f. 71.

dans l'empire mogol et des observations naturalistes faites par des voyageurs occidentaux, qu'il diffuse largement. On sait quels étaient les liens entre Peiresc et Gassendi, qui partageaient une même curiosité pour les singularités exotiques, tout comme ceux que Gassendi entretenait avec le Cabinet Dupuy, dont il était un des habitués. Il est ainsi plus facile de comprendre, dans ce contexte, pourquoi un jeune médecin angevin du nom de François Bernier, disciple de Gassendi, se mette à rêver d'Inde et échafaude le projet d'une échappée indienne (1656-1669). On sait également que La Mothe Le Vayer, Jean Chapelain ou encore Chapelle fréquentaient régulièrement l'académie putéane, et avaient probablement été témoins de l'orientalisation progressive de la curiosité de l'érudit provençal : on saisit mieux, dès lors, l'engouement que suscite chez eux la perspective du voyage d'un homme de science vers l'Asie du Sud, dont atteste largement un ensemble de lettres que Jean Chapelain adresse à François Bernier³⁶⁸. Enfin, les enjeux de l'entreprise éditoriale de Melchisédech Thévenot, proche de Chapelain et membre des réseaux érudits parisiens, apparaissent eux aussi, ce faisant, avec davantage de clarté. Le compilateur décide en effet de rendre disponible pour le public, dans la première partie de ses *Relations de divers voyages curieux* (1664), une collection de pièces au sujet de l'Inde, répondant ce faisant à la demande explicite de documents sur cet espace qui circulait dans les milieux érudits : il édite les relations du Mogor traduites du recueil Purchas³⁶⁹ que Peiresc désirait tant pouvoir lire en français, diverses autres relations sur les Indes Orientales, comprenant notamment des observations naturalistes, et deux lettres de

³⁶⁸ Ces lettres ont été extraites de la correspondance de Chapelain et publiées ensemble. Voir : *Les Correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain*, éd. Louis de Lens, Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1872.

³⁶⁹ Deux relations sont publiées : les « Mémoires de Thomas Rhoe Ambassadeur du Roi d'Angleterre près du Mogol, traduits du Recueil anglais de Purchas » et le « Voyage d'Édouard Terry aux États du Mogol, traduits du Recueil de Purchas ».

François Bernier, qui servent d'introduction à la relation de Thomas Roe³⁷⁰ et font figure d'absolue nouveauté.

Pour la communauté érudite, le séjour de Bernier en Inde est ainsi la promesse d'obtenir des observations de première main, faites méthodiquement par un relateur à l'esprit aiguisé, initié aux idées philosophiques les plus audacieuses (héliocentrisme, atomisme, débats sur l'âme des bêtes). Il est alors capital pour Jean Chapelain, intermédiaire influent de la République des lettres et centre névralgique d'un important réseau européen de correspondants, de s'accaparer les récits indiens de Bernier³⁷¹. Dans les premiers temps de ses pérégrinations, quand il traverse le Levant (1656-1659), Bernier semble surtout écrire à Habert de Monmor et M. des Merveilles, qui lui a apporté son soutien et une probable aide financière ; mais, au cours de réunions parisiennes, ses lettres sont lues et largement diffusées, circulant également de mains en mains. Chapelain saisit l'occasion d'un compliment que lui fait Bernier dans une lettre adressée à Monmor pour écrire personnellement au voyageur, déjà arrivé sur les terres du Grand Mogol. Conscient de l'importance de ce premier contact, l'épistolier rédige une longue lettre où il déploie un arsenal de stratégies rhétoriques. Chapelain figure par exemple l'enthousiasme de tous ceux à qui les lettres de Bernier sont lues, en particulier celui de La Mothe Le Vayer, rappelant de ce fait qu'il existe une attente de relations indiennes au sein de la communauté érudite. Il fait également pleuvoir les louanges, Bernier devenant sous la plume de Chapelain un nouvel Ulysse, ayant de surcroît davantage de mérite qu'Apollonius de Tyane, ce philosophe dont les voyages ont été racontés par Philostrate : le médecin exilé, qui a entrepris cette « noble course » dans le

³⁷⁰ Ces lettres ne sont pas mentionnées dans la table des matières.

³⁷¹ Faith E. Beasley a bien montré cet engouement du réseau de Chapelain pour les expériences que Bernier feraient en Inde. Voir : « Salons, Seraglios, and Social Networking », dans *Versailles meets the Taj Mahal*, *op. cit.*, p. 91-169 et en particulier p. 91-103. Nous précisons la manière dont, déjà au temps du voyage, les écrits de Bernier circulent et sont publiés.

seul but de « connaître [...] *mores hominum et urbes* » et par « seule passion de savoir », se distingue ainsi des marchands qui courent « *del Indos* » pour un « gain sordide »³⁷². Le panégyrique est toutefois à double tranchant : en célébrant, il oblige. Explicitement d'ailleurs, Chapelain lie gloire et devoir :

Voilà à peu près la denrée dont je crois qu'un successeur d'Apollonius, savant et curieux comme lui, se trouvant sur la même terre, peut et *doit* se charger, pour s'en pouvoir revenir de deçà glorieux d'un si beau butin, qui, d'ailleurs, a cet avantage sur les autres richesses que les Compagnies d'Est-Inde vont recueillir avec tant d'anxiété encore plus loin, qu'elle est plus facile à transporter en Europe, pour le peu de place qu'elle tient, et qu'elle est moins poursuivie par les corsaires³⁷³.

Bernier n'a d'autre choix que d'endosser la posture de philosophe-voyageur animé par la seule *libido sciendi*, qui sera si utile à la République littéraire. À lui désormais, l'unique explorateur perçu comme source fiable d'informations sur l'Asie du sud, d'observer et de rapporter ce qui pourra alimenter les réflexions érudites.

Après avoir ainsi préparé Bernier, Chapelain peut lui dicter un long programme d'« emplette(s) » en plusieurs volets, comme l'avait fait Peiresc avec ses correspondants au Levant et en Inde. Le programme élaboré par l'épistolier n'est pas sans similitudes avec le « Mémoire pour les Indes » dont nous parlions plus haut, preuve que, malgré les requêtes de Peiresc, beaucoup de questions sont restées sans réponse, faute d'intermédiaires suffisamment informés ou suffisamment dignes de confiance. L'objectif affiché par Chapelain est ambitieux, puisqu'il s'agit pour Bernier de s'enrichir « de toutes les lumières qu'il [lui] sera possible, soit concernant l'état politique de ce grand Empire, soit concernant celui de la nature et des arts qui y sont différents des nôtres³⁷⁴ ». Il détaille ensuite par le menu l'ensemble des données à collecter et les moyens

³⁷² Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 13 novembre 1661, dans *Les Correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde*, op. cit., p. 19.

³⁷³ *Ibid.*, p. 21. [Nous soulignons.]

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 20.

d'y parvenir. Bernier devra tout d'abord s'intéresser à l'état politique, en particulier à « l'histoire et les révolutions de ce Royaume », et ce en remontant à la campagne indienne d'Alexandre le Grand. Il pourra après recouvrir « tous les livres principaux et estimés parmi ces peuples », afin de savoir quel est l'état de leurs connaissances (physique simple, médecine, astronomie, géographie), comment ils raisonnent, quelles sont leurs religions, leurs lois, leurs coutumes ou leurs manières de faire la guerre. Toutefois, quand les livres ne permettraient pas d'obtenir certaines précisions, en particulier au sujet des « arts mécaniques, labourage, bâtiments, manufactures, charpenterie, menuiserie, orfèvrerie, taille d'habits, fabriques d'armes, fonte de canons, cuisinerie, boulangerie, jardinage, trafic et navigation », Chapelain assigne à Bernier la tâche d'effectuer des observations et de produire des descriptions. Enfin, le voyageur est invité à se préoccuper de la condition des femmes en Inde, dans le dessein de signaler « si elles y sont en plus grande considération que dans la Turquie et dans la Perse, et si elles y reçoivent les visites d'autres que de ceux de leur maison » et si elles sont, comme dans les salons mondains français, les garantes de la politesse des mœurs. Pour que le voyageur ait le loisir de rassembler des informations aussi diverses et de répondre point par point à la commande, Chapelain préconise à Bernier la patience et l'incite à séjourner sur les terres du Grand Mogol le plus longtemps qu'il lui sera possible, « deux ans dans ce royaume [...] ne suffi[sant] pas assurément » ; il lui suggère également de devenir « habile dans la langue du pays », s'il veut aider efficacement à « l'établissement de la vérité ». Jusqu'à son retour en 1669, chaque lettre que Chapelain adressera au voyageur rappellera ou complètera ces demandes : le 25 avril 1662, l'épistolier prie Bernier de lui rapporter « ce grand poète persan » et de lui en expliquer « le dessein, la conduite et les particulières beautés » ; le 16 février 1669, il rappelle qu'ils attendent « la suite de ces grandes révolutions de la grande Inde, aussi nette que vous nous en aviez fait savoir le commencement » ; il transmet

également, le 26 août 1666, « un mémoire curieux de M. Thévenot qui le renvoyait sur mes conseils, et dont les réponses bien précises ne seraient pas d'une petite instruction pour le public ». Thévenot avait donc, par un mémoire de son fait, augmenté la liste initiale de requêtes établie par Chapelain.

Une fois le programme d'*emplettes* établi, encore reste-t-il à diffuser les observations qu'il aura permis au sein du réseau érudit. Chapelain, qui n'est décidément pas lassé d'être injonctif, propose à Bernier de publier ses découvertes en deux étapes. Dans un premier temps, il lui demande d'écrire régulièrement des lettres, à adresser à Monmor et en second lieu à Thévenot, qu'il met en contact avec le voyageur à cette occasion. Le voyageur pourra ainsi, rapidement, satisfaire la curiosité de certains érudits particulièrement avides de nouvelles des Indes :

M. Thévenot, auquel vous ferez l'adresse de vos lettres en second lieu, est un de mes amis intimes, très homme d'honneur, très savant, homme qui n'ignore aucune des langues de l'Europe qu'il a courue dix ans durant, et qui a rapporté mille curiosités de livres et d'arts, dont son cabinet est rempli. Je vous ai concilié cette excellente personne ; et, pour vous le témoigner, il vous écrit et par quelques questions, indications, dont sa lettre est remplie, il vous donne moyen de faire voir que vous êtes un bon observateur. [...] Il lui faudra montrer gratitude de sa générosité par votre réponse, et lui complaire en ce qu'il désirera de vous, surtout pour cette colonne antique, prochaine de Delhi d'une lieue, et que les mémoires anglais comptent entre les merveilles du monde³⁷⁵.

La demande de lettres est contraignante, tant sur le plan du contenu, que du style, Chapelain ajoutant, un peu plus loin : « [...] je vous prie, [...] ayez une particulière attention à vous bien éclaircir de toutes les choses que je vous ai marquées, et d'écrire méthodiquement vos découvertes pour nous envoyer des copies qu'on puisse montrer de deçà à votre gloire, et qui sentent l'homme de lettres, comme celles d'Olearius de la Moscovie et de la Perse [...] »³⁷⁶. Bernier se plie, au moins pour partie, aux injonctions de Chapelain, qui remercie M. de

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 22.

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 24.

Merveilles, en avril 1662, de la communication de deux nouvelles lettres du voyageur, portant sur les récentes guerres de succession qui ont permis à l'empereur Aurangzeb d'accéder au pouvoir. Les lettres circulent donc – Chapelain mentionnera plus tard les avoir transmises à La Mothe Le Vayer, M. de la Chambre et M. de Neuré³⁷⁷ –, mais, pour leur donner davantage de visibilité, l'épistolier suggère de les faire publier dans le premier volume du recueil sur l'Extrême Orient qu'est en train de préparer Thévenot :

Pour leur donner le prix qu'elles méritent et pour votre propre honneur, j'ai fait auprès de M. Thévenot, qui publie plusieurs relations qu'on n'avait pas encore imprimées, ou du moins vues en français, j'ai fait, dis-je, avec ce galant homme que les deux lettres de M. Bernier qui s'adressent à vous soient insérées dans son volume [...] ³⁷⁸.

Thévenot publie les deux lettres dans ses *Relations de divers voyages curieux* qui paraissent peu de temps après leur réception, l'année 1663, en introduction à la traduction du récit d'ambassade de l'anglais Thomas Roe. Ainsi placées, elles incitent le lecteur à comparer – ou à effectuer les opérations de *conférence* des données que Thévenot exige de son lecteur – les informations récemment obtenues avec les plus anciennes, afin de mettre à jour les savoirs. D'autres lettres seront par la suite diffusées, comme une « ample lettre philosophique » adressée à M. Chapelle, que Chapelain transmet à son destinataire. Bien avant son retour, les premiers témoignages de Bernier circulent, sont publics et publiés, faisant déjà de lui un auteur incontournable – ou « classique » comme l'écrit Chapelain –, au sujet de cette partie du monde. Les lettres ne sont toutefois, dans l'esprit de Chapelain, que l'étape initiale d'une entreprise d'écriture plus vaste, à laquelle Bernier est incité à songer dès le temps de ses aventures :

Je suppose aussi que vous y avez ramassé, en observations naturelles, politiques et morales, de quoi former une très curieuse relation quand vous

³⁷⁷ Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 25 avril 1662, *ibid.*, p. 33.

³⁷⁸ Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 20 avril 1662, *ibid.*, p. 27.

serez de deçà, et que vous en aurez tellement collé les papiers à votre personne qu'ils ne sauraient se perdre qu'avec vous³⁷⁹. [...]

M. de Thévenot, de son côté, a déjà mis au jour trois volumes in-folio de divers voyages de long cours choisis entre mille, et il a de quoi continuer jusqu'à plus de dix. [...] Voilà de beaux exemples pour vous exciter à vous signaler comme les autres par les notices que vous pourrez donner de l'Indoustan, y ayant porté un esprit autre que marchand et propre à y examiner les choses naturelles et morales, selon la vérité, en philosophe et en homme de sens³⁸⁰.

Chapelain relaie ainsi continuellement la demande de nouvelles, d'ouvrages et de notices auprès de Bernier, car il sera « peut-être le seul de cette qualité qui aura été et qui ira jamais en ces pays si peu connus avec la capacité nécessaire pour en donner des relations sensées et fidèles ». On saisit, de ce fait, la nécessité dans laquelle s'est trouvé Chapelain d'enjoindre, inlassablement, Bernier à observer et à écrire, comme il le fait dans toutes les lettres qu'il lui adresse entre 1659 et 1669.

— *Contenu, forme et histoire éditoriale des écrits de Bernier : programmer le succès*

Ce n'est qu'en replaçant dans ce contexte les écrits de Bernier – qui ne sont que tardivement rassemblés sous le titre *Voyages*³⁸¹ – que l'on peut en comprendre le contenu, les formes et l'histoire éditoriale. Conscient de l'attente suscitée par ses pérégrinations, le voyageur a probablement cherché, dès son retour en 1669, un libraire-imprimeur qui puisse publier sans tarder ses textes, puisqu'en 1670 Claude Barbin, le célèbre éditeur du *Mercure galant* et d'œuvres de La Fontaine, Molière, Racine, Boileau, La Rochefoucauld ou encore Mme de Lafayette, publie les deux premiers volumes des relations indiennes de Bernier ; deux tomes de *Suite* paraissent rapidement l'année suivante, en 1671. Si la publication des textes de Bernier peut sembler, de prime

³⁷⁹ Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 15 février 1669, *ibid.*, p. 38.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 40.

³⁸¹ *Voyages de François Bernier, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, Contenant la Description des Etats du Grand Mogol, De l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, etc.*, Amsterdam, Paul Marret, 1699, 2 vol.

abord, assez précipitée, elle n'en est pas moins extrêmement concertée. À la lecture de la table des matières, on s'aperçoit que Bernier a répondu point par point aux demandes qui lui avaient été faites. Avec minutie et méthode, toutes les questions que lui avaient soumises les milieux érudits sont abordées, traitées et clarifiées.

Le premier volume proposé au public en 1670, l'*Histoire de la dernière révolution des états du Grand Mogol*, relate les violentes guerres de succession qui ont permis à l'empereur Aurangzeb d'accéder au pouvoir. Plus tard la même année sort un second volume, comprenant les *Événement particuliers*, discours qui relate ce qui s'est passé après la guerre civile et détaille la vie à la cour d'Aurangzeb, et une *Lettre de l'étendue de l'Hindoustan*, adressée à Colbert, qui traite des richesses de l'empire, mais également de ses faiblesses et des raisons permettant d'expliquer la décadence des états de l'Asie. Ce faisant, Bernier répond expressément à la demande de nouvelles politiques qui figurait en position initiale dans la liste de Chapelain, comme dans celle de Peiresc. L'année suivante, la *Suite des Mémoires du Sieur Bernier sur l'empire du Grand Mogol* sont publiées en deux tomes chez le même éditeur. Ces deux nouveaux volumes ont, contrairement aux deux précédents, une plus grande unité formelle, puisqu'ils se présentent chacun comme un recueil de lettres, le premier tome comprenant des lettres à La Mothe le Vayer, à Chapelain et à Chapelle, le second des lettres à M. de Merveilles, des réponses à M. Thévenot et un « Mémoire oublié ». Chaque lettre ou ensemble de lettres – qui affichent tous une grande homogénéité thématique –, examine les autres points des programmes élaborés par Peiresc et Chapelain : la lettre adressée à La Mothe le Vayer décrit les villes de Dehli et d'Agra et quelques particularités du peuple et de la cour mogole ; la lettre destinée à Chapelain traite des cultes religieux et des superstitions ; celle envoyée à Chapelle porte sur la doctrine des atomes et sur la nature de l'entendement humain, étude éclairée par ce qu'a appris Bernier,

dans les livres et lors de discussions avec quelques grands hommes, sur les philosophies des pays lointains où il a séjourné ; les lettres à M. de Merveilles constituent une relation du royaume de Cachemire. Enfin, l'ouvrage se clôt sur un ensemble de réponses, courtes et précises, faites à une série de questions posées par Thévenot, qui cherchait à savoir si des Juifs avaient effectivement habité au Cachemire et voulait obtenir des informations sur le phénomène de la mousson, sur les courants et vents marins dans les Indes, sur les beautés du royaume de Bengale et sur les causes de l'accroissement du Nil. Le dernier tome ne comprendra toutefois pas « un abrégé d'une histoire très ancienne et très considérable des rois de Cachemire », faite sur le commandement de l'empereur Jahangir, que Bernier avait annoncé, dans l'adresse « Au Roi » qui ouvrait le premier volume, vouloir traduire du persan³⁸².

On peut toutefois se demander pourquoi Bernier ne propose pas à Thévenot, alors en train de préparer la quatrième livraison de ses *Relations de divers voyages curieux* (1672) et décidé à faire main basse sur toutes les nouvelles pièces au sujet des ailleurs, d'éditer ses récits. Certes, le volume des textes rédigés par ce délégué à la cour du Grand Mogol n'était en rien négligeable ; mais Thévenot avait fait paraître quelque temps auparavant, dans sa troisième partie, des rapports ou relations de longueur équivalente. Choisir comme éditeur Barbin, c'était certainement pour Bernier une manière de ne pas laisser ses observations se perdre au sein d'une masse hétéroclite de récits, où elles n'auraient pas été mises en valeur. Rappelons-nous que les deux lettres de Bernier parues, *a priori* sans son consentement³⁸³, dans le premier recueil

³⁸² « Si je suis assez heureux pour avoir réussi, cela me donnera quelque courage de mettre au jour mes lettres de voyage et de translater du persan l'abrégé d'une histoire très ancienne et très considérable des rois de Cachemire, qui a été faite par le commandement du roi Jahangir, fils de ce grand Akbar qui sut adroitement s'emparer de ce royaume. » (« Au Roi », dans François Bernier, *Voyages*, p. 40.) On voit ainsi que Bernier a pensé l'ensemble du processus de publication et il ménage ici un effet publicitaire, annonçant une parution sérielle, qui doit attiser l'intérêt du lecteur.

³⁸³ Melchisédech Thévenot, *Relations de divers voyages curieux*, Première partie, p. 9-12.

Thévenot n'étaient pas mentionnées dans la table des matières et servaient de simple avant-propos à la relation de Thomas Roe : difficile, de cette manière, que ses textes puissent avoir le retentissement promis. Cela lui assurait également, en plus d'associer indéfectiblement son nom à un objet-livre, la possibilité d'organiser la matière comme bon lui semblait, tout en bénéficiant de la légitimité et de la publicité d'un éditeur de renom. Bernier semble donc vouloir construire un livre qui, d'un côté, réponde aux injonctions des milieux érudits, et d'un autre puisse assurer sa gloire et toucher un public plus large.

Il est vrai qu'à son retour, Bernier est accueilli chez Mme de la Sablière, célèbre salonnière de la période, qui lui accorde sa protection, comme elle l'avait fait avec La Fontaine. Mondaine, mais également versée dans la physique, l'astronomie et les mathématiques, elle reçoit chez elle une foule hétéroclite, composée d'auteurs en vue, à l'instar de Molière, Pellisson, Perrault, Racine, Mme de Lafayette, et d'érudits comme Chapelle, Gassendi ou encore Fontenelle. Comme le montre Faith E. Beasley dans son ouvrage sur les *Voyages* de Bernier, c'est en fait aussi à destination de ce public, à la fois galant et curieux, et non pour les seuls érudits, que sont conçus les différents volumes³⁸⁴. A-t-il, dès lors, remanié les textes écrits en voyage pour les adapter à ce public ? On sait que le style des lettres que Bernier adressait à l'entourage de Chapelain n'était pas toujours du goût des savants, car il comportait déjà « des impuretés de langage et gaietés trop familières qui leur pourraient ôter l'autorité et la gravité qui sont nécessaires pour le public en de semblables matières³⁸⁵. » Bernier, dès le temps du voyage, n'avait semble-t-il pas modelé son écriture viatique sur celle des auteurs savants – Martini et Olearius – que Chapelain lui suggérerait de prendre pour exemple. Le voyageur a donc, malgré

³⁸⁴ Faith E. Beasley, « Salons, Seraglios, and Social Networking », dans *Versailles meets the Taj Mahal*, *op. cit.*, p. 91-169.

³⁸⁵ Jean Chapelain à M. Bernier, Lettre de Paris, le 20 avril 1662, dans *Les Correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde*, *op. cit.*, p. 27.

les sommations épistolaires à répétition, parfois décidé d'ignorer certaines des recommandations de Chapelain ou de Thévenot. À l'enjeu d'informer s'est ajouté celui de susciter la « gaieté », dont on sait qu'elle est un des effets principaux recherchés par l'écriture mondaine et une des valeurs cardinales de galanterie³⁸⁶. Les ouvrages sont façonnés pour un public plus large, d'érudits et de mondains, et chacun pourra y trouver son compte. Bernier a eu l'intuition que ses récits indiens pourraient intéresser au-delà du cercle savant.

Il est logique qu'il ait cherché à faire publier ses textes chez un éditeur à la mode. Barbin est alors un libraire-imprimeur célèbre, qui a connu de nombreux succès de librairie. Il est surtout parfaitement au fait des techniques permettant de construire des objets-livres désirables – pour les pratiquer par exemple à chaque nouvelle livraison du *Mercur galant* – et des goûts du public. Et ce lectorat aime lire actualités et nouveautés³⁸⁷. Se détournant ainsi temporairement du domaine de la publication fictionnelle, Barbin devient éditeur de voyages, ayant pressenti les profits qu'il pourrait tirer de la publication d'une nouveauté si attendue : l'expérience ayant été concluante, il la renouvellera quelque temps plus tard, puisqu'il publiera en 1676 *Les Six voyages* de Jean-Baptiste Tavernier et qu'il participera à l'édition de la *Bibliothèque orientale* (1697) de Barthélemy d'Herbelot. La dimension inédite des récits indiens de Bernier est ainsi très manifestement soulignée dans chacun des textes qu'il publie, comme par exemple au début de la *Lettre de l'étendue de l'Hindoustan*, où il déclare à Colbert n'avoir « dessein de parler ici que de choses nouvelles³⁸⁸ ». Bernier avait d'ailleurs signalé, dans une lettre adressée

³⁸⁶ Voir par exemple : Delphine Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001 ou Alain Viala, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la révolution*, Paris, Puf, coll. « Les littéraires », 2008.

³⁸⁷ Voir notamment : Christophe Schuway, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercur galant*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

³⁸⁸ François Bernier, *Voyages*, p. 198.

à Chapelain, avoir fait des coupes drastiques dans la matière (documentation et iconographie) qu'il avait accumulée sur l'Inde, afin de ne faire imprimer que des informations rigoureusement nouvelles :

J'en avais écrit [sur les livres et la mythologie des Hindous] plusieurs choses fort au long dans mes Mémoires, et avais même pris les figures de plusieurs de leurs dieux ou idoles que j'avais vues dans leurs temples, et m'étais fait donner les caractères de leur langue sanskrite, mais ayant trouvé à mon retour tout cela, ou du moins la meilleure partie, imprimée dans *China illustrata* du Père Kircher, qui l'avait appris à Rome de ce même Père Roth, je me contenterai de vous indiquer le livre. [...] J'ajouterai ces mots pour vous faire savoir que je ne suis pas moins obligé à Messieurs Henri Lord et Abraham Roger qu'aux Révérends Pères Kircher et Roth. J'avais compilé cent choses touchant les hindous que j'ai trouvées dans les livres de ces messieurs et qui m'auraient bien donné de la peine à ranger comme ils ont fait³⁸⁹.

C'est ainsi dans les brèches laissées par les récits des autres que s'engouffre Bernier, pour ne proposer que les plus exclusives nouveautés. On saisit mieux, dès lors, pourquoi Bernier n'a pas tenté de faire imprimer ses mémoires du Levant, les témoignages sur cet espace étant déjà par trop pléthoriques. Il n'est pas non plus anodin que Barbin choisisse de faire paraître les textes de Bernier en série (quatre tomes in-12° en deux ans), et non en une seule livraison, comme le pratiquent de nombreux libraires du temps dans le but de multiplier les sources de revenus³⁹⁰.

Pour quelles raisons, toutefois, Bernier n'a-t-il pas remanié ses écrits pour en faire une relation continue, reversant le contenu des lettres dans la trame d'une narration plus journalière de ses aventures indiennes ? D'autres avant lui avaient opté pour la forme plus narrative – et davantage susceptible de fourmiller d'anecdotes aventureuses – de la relation ; mais ils étaient marchands, diplomates, missionnaires ou pèlerins. Les avantages de

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 329-330.

³⁹⁰ Voir : Voir Christophe Schuway, « Aux enseignes de papier : les recueils comme plates-formes de publication », dans Linda Gil et Ludivine Rey (dir.), *Genèse des corpus littéraires à l'âge classique*, p. 33-39.

l'éclatement générique, les ouvrages faisant alterner « histoire », « lettres » et « mémoires », sont en fait multiples. Tout d'abord, le découpage en pièces, qui implique un travail de synthèse et une organisation thématique de la matière, permet de répondre précisément aux différents points d'intérêts des érudits. C'est que Bernier ne cherche pas simplement à relater, donnant en vrac des informations à un lecteur qui se verrait confier la tâche de leur donner ordre et signification : il sélectionne les données, compare les phénomènes, éclaire ses observations à l'aide des lectures qu'il a pu faire ou des conversations qu'il a pu avoir avec d'éminents membres des populations locales. En somme, les faits bruts ont déjà été l'objet d'une réflexion méthodique, dont le voyageur offre le produit ordonné au lecteur. Il se présente ainsi en intermédiaire compétent, en érudit-voyageur et en interlocuteur de choix. Mais surtout, la diversité générique permet à Bernier d'employer deux formes littéraires alors en vogue : celle de l'histoire particulière et de la relation épistolaire. Faith E. Beasley a très bien montré comment l'*Histoire de la dernière révolution* reprenait tous les codes des nouvelles historiques, forme à succès des années 1660-1670³⁹¹. Mais Bernier choisit également de conserver, en particulier dans les deux tomes qui paraissent en 1671, la forme épistolaire – semblant de ce fait publier, quasiment en l'état, des lettres réellement adressées, au temps du voyage, à ses fidèles soutiens et mécènes au sein de la République des lettres³⁹². Là encore, comme chez Lapeyrère, la forme-lettre n'est pas sans présenter un certain nombre de caractéristiques intéressantes : non seulement elle permet de maintenir un effet conversation, propre au genre et utile pour rendre les récits vivants, mais elle

³⁹¹ Faith E. Beasley, *Versailles meets the Taj Mahal*, *op. cit.*, p. 103-110.

³⁹² On sait que Bernier adresse à Chapelle une « ample lettre philosophique », par l'entremise de Chapelain, qui en accuse réception dans une lettre qu'il adresse à M. de Merveilles le 26 avril 1669. On peut supposer que la lettre en question est celle que l'écrivain-voyageur publie dans le premier volume de 1671, sous le titre « Lettre envoyée de Chiraz en Perse, le 10 juin 1668, à M. Chapelle. Sur le dessin qu'il a de se remettre à l'étude, sur quelques points qui concernent la doctrine des atomes et sur la nature de l'entendement humain. » (François Bernier, *Voyages*, p. 345-365.)

met en scène les membres du réseau à qui ont été adressées ces lettres, attestant par le biais de l'imprimé aussi bien de liens intellectuels et sociaux que de services rendus. La forme est également à la mode dans les milieux mondains des années 1660-1670.

Les récits de Bernier allient donc actualité, nouveauté, diversité, format sériel et éloquence mondaine, le tout associé à une solide assise savante, puisque chaque question posée par les membres du cercle de Chapelain a trouvé réponse : tous les ingrédients sont là pour que les quatre volumes, que l'on trouve d'ailleurs parfois reliés ensemble, rencontrent le succès ; et le succès ne se dément pas. Dès 1671-1672, une édition pirate, en français, est publiée à La Haye. Autre signe de l'engouement que suscite l'ouvrage, qui rapidement se diffuse à l'échelle européenne, cinq traductions paraissent entre 1671 et 1676, en anglais (Londres, 1671-1672 et 1676), en néerlandais (Amsterdam, 1672), en allemand (Francfort, 1672-1673) et en italien (Milan, 1676). Une vingtaine d'années plus tard, alors que l'on réédite à tour de bras, depuis la Hollande, de nombreuses relations de voyage, les récits de Bernier sont republiés, accompagnés de riches illustrations, à Amsterdam chez Paul Marret, sous le titre de *Voyages de François Bernier* (1699) que nous lui connaissons le plus souvent aujourd'hui. C'est cette édition qui sera à plusieurs reprises réimprimée dans le premier quart du XVIII^e siècle et que l'on retrouve dans les inventaires des bibliothèques de certains philosophes des Lumières. Ces relations nourrissent ainsi aussi bien *L'Esprit des lois* de Montesquieu que *l'Essai sur les mœurs* de Voltaire.

Bernier ne supervise aucune de ces rééditions. Il semble, après avoir travaillé dans l'urgence à la publication de ses récits indiens au début des années 1670, se désintéresser de ses relations orientales, pour consacrer toute son énergie à *l'Abrégé de la philosophie de Gassendi* alors en préparation. Le succès ne lui fait donc pas envisager de publier une édition augmentée – qui, au vu du

nombre de réimpressions hollandaises, aurait facilement trouvé acquéreurs –, comme il était courant de le faire pour multiplier les profits. Il aurait pourtant été simple de trouver des pièces complémentaires à ajouter, comme ce fameux « abrégé d'une histoire très ancienne et très considérable des rois de Cachemire » qu'il avait promis de traduire. Toutefois, Bernier ne cesse pas complètement de produire des textes en lien avec son expérience viatique : il change simplement de lieu de publication. Le 24 avril 1684 paraît ainsi, dans le *Journal des savants*, un article intitulé « Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux Voyage à Monsieur **** à peu près en ces termes³⁹³ ». Fort des observations faites pendant ses voyages et des données compilées, Bernier rédige un court traité de géographie humaine. Il y reprend l'idée d'une répartition des races, ou plutôt des peuples, en fonction des climats, héritée de Bodin, en refusant cependant le principe de hiérarchisation entre les espèces d'hommes qui sous-tend la théorie bodinienne ; il y relativise également les canons de la beauté féminine, en abordant la question à échelle mondiale. Quelques années plus tard, en 1688, il fera également paraître, dans le même *Journal*, une « Introduction à la lecture de Confucius. Extrait de diverses pièces envoyées pour étrennes par M. Bernier à Madame de la Sablière³⁹⁴ », où il réfléchit à l'épineuse question d'intégrer l'histoire chinoise – remontant visiblement à des temps antédiluviens – dans la chronologie biblique. Il a ainsi continué à alimenter la curiosité des sédentaires, en s'efforçant de leur proposer des textes synthétiques et divers répondant à des questions précises au sujet de l'Extrême-Orient. Bernier a ainsi eu constamment le souci de façonner ses publications en

³⁹³ « Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux Voyage à Monsieur **** à peu près en ces termes », dans *Journal des savants*, lundi 24 avril 1684, p. 133-140.

³⁹⁴ « Introduction à la lecture de Confucius. Extrait de diverses pièces envoyées pour étrennes par M. Bernier à Madame de la Sablière », dans *Journal des savants*, 7 juin 1688, p. 17-26.

vue de satisfaire les attentes d'un vaste public, à la fois érudit et mondain. Là se trouve la recette du succès de ses œuvres. Ce faisant, il se construit une position dans le monde lettré – son expertise sur l'Inde, tant savante que pourvoyeuse de ces nouveautés qui font les délices des mondains, le distinguant sur la scène sociale – et très consciemment quand il adresse une de ses lettres au sujet des modes de gouvernement et de l'organisation des villes, à Colbert³⁹⁵.

« LE JOURNAL D'UN PHILOSOPHE » : L'ITINÉRANCE SAVANTE DE BALTHASAR DE MONCONYS

Pour relater aventures et observations de voyage, les érudits n'optent cependant pas tous pour la relation épistolaire, qu'elle soit ou non ultérieurement publiée. Tel est le cas de Balthasar de Monconys (1608-1665). Curieux proche des milieux érudits – au point qu'il entre dans la galerie des esprits forts de R. Pintard³⁹⁶ –, Monconys est aussi un voyageur insatiable, qui cultive constamment ses liens avec de nombreux savants, tout particulièrement quand ils ont les faveurs de Gassendi. Il gravite d'ailleurs, dans les années 1650-1660, dans le cercle d'Habert de Montmor, une des sociétés savantes d'où naîtra en 1666 l'Académie des sciences, fréquentée notamment par Melchisédech Thévenot. Mais contrairement à Boulliau, de Thou ou même Bernier, que Monconys mentionne dans ses écrits³⁹⁷, l'écrivain-voyageur multiplie les modes d'écritures. De ses voyages, il rapporte en effet quantité de traces écrites – aussi bien des lettres, que des mémoires, des petits traités scientifiques, des recettes ou des poèmes – qui seront publiées de manière posthume, plus ou

³⁹⁵ François Bernier, « Lettre à M. Colbert. De l'étendue de l'Hindoustan, circulation de l'or et de l'argent pour venir s'y abîmer, richesses, forces, justice, et cause principale de la décadence des États d'Asie », *Voyages*, p. 197-232.

³⁹⁶ René Pintard lui consacre quelques pages.

³⁹⁷ Ils échangent notamment des lettres, reproduites dans la version imprimée du *Journal*.

moins en l'état, par son fils, Gaspard de Monconys. Paraît ainsi à Lyon chez Horace Boissat et Georges Remaus, en trois livraisons, un étrange ouvrage – qualifié de « tumultuaire » par l'héritier éditeur – qui rassemble sous le titre *Journal des voyages* (1665-1666) des pièces très diverses au sujet de ses pérégrinations en Espagne et au Portugal (1628), en Italie et au Levant (1645-1649), ou encore en Europe du Nord (1663-1664). Monconys n'a en effet pas eu le temps de remanier ses notes pour en tirer une « élégante relation », qui aurait donné une unité narrative au disparate des pièces manuscrites. Ainsi cet ouvrage, qui affiche d'une manière très ostensible son orientation érudite, atteste également de multiples manières des coopérations qui se nouent, dans les réseaux érudits, à l'occasion du déplacement d'un de leurs membres, comme le faisaient les correspondances de Boulliau et de F.-A. de Thou ou les livres de Lapeyrère et de Bernier.

— *Monconys, Montmor et consorts : un curieux qui voulait « converser avec tout ce qu'il y a de savant dans le monde »*

Le fils de Monconys, en particulier dans les seuils liminaires du *Journal*, cherche à tracer des filiations claires entre les entreprises viatiques de son père et les milieux érudits avec lesquels ce dernier collaborait. Les pérégrinations de Monconys s'affichent comme celles d'un érudit, ou plutôt d'un « philosophe », et c'est pour satisfaire une curiosité personnelle aussi bien que pour alimenter l'intelligence collective que le voyageur s'aventure hors des frontières de France. L'« Avertissement au Lecteur », rédigé par le fils-éditeur, fait ainsi premièrement le catalogue des intérêts scientifiques du père et de leur évolution dans le temps, qui nourrissent grandement le désir du voyage. Animé dans ses jeunes années d'une « forte passion pour la chimie », Monconys s'intéresse ensuite à tous les savoirs qui lui sont accessibles, qu'ils soient issus de

l'antiquité ou de civilisations lointaines³⁹⁸, avant de « tourner ses pensées à la belle Physique et aux Mathématiques, qui de toutes les sciences humaines sont celles où il y a plus de profit, et de solidité³⁹⁹ ». Ainsi présenté, l'itinéraire intellectuel de ce « curieux jusqu'à l'excès » apparaît à la fois complet et cohérent, suivant une progression ascendante, depuis la glue des phénomènes et des précipités chimiques, jusqu'aux hautes sphères des abstractions physiques et mathématiques. Mais surtout, l'éditeur rappelle la place au sein de diverses assemblées savantes occupée par Monconys, qui a pu fréquenter l'Académie Montmor à Paris, la Société Royale de Physique en Angleterre et divers Galiléens en Italie. Chaque mention, dans l'« Avertissement au Lecteur », des liens entretenus avec ces assemblées, est prétexte à citer sans retenue la liste des érudits que le voyageur y a rencontrés. Chez Montmor, « il se fit connaître à Messieurs GASSENDI, BOUDELLOT, THÉVENOT, JUSTEL, PETIT, ROBERVAL, PASCHAL, DE LA CHAMBRE, SORBIÈRE, MIRAMONT, LANTIN, HENRI, ROOL, AVZOUT » ; en Angleterre, « il noua une correspondance étroite avec Messieurs HOBBS, DIGBY, BOILE, MOREY, OLDEMBOURG, BRONKER, VILLIS, VALLIS, URENE, et tous ces illustres appuis de la nouvelle Société Royale de Physique, [...] aussi bien que Messieurs VOSSIUS, SLUZ, et les autres savants de Hollande » ; en Italie, il connut les « PP. ZUCCHI, FABRI, RICHOME, KIRKER, les Sieurs TORRICELLI, VIVIANI, BELLUCCI, DEL POZZO, DIVINI, CASSINO et plusieurs autres savants »⁴⁰⁰. Cette manière d'émailler de noms célèbres le paratexte liminaire, de surcroît imprimés en petites majuscules pour leur donner une visibilité immédiate, vise ainsi à inscrire les démarches viatique et scripturaire de Monconys dans le cadre des réseaux scientifiques de son temps,

³⁹⁸ Lors de son voyage au Levant, Monconys « s'informa diligemment des Juifs, des Arabes et des Indiens, s'il rencontrerait parmi eux quelque reste de l'ancienne Cabale des Égyptiens, ou de la Philosophie de Trismégiste, et de Zoroastre, que Pythagore et Platon piqués d'une pareille ardeur y avaient autrefois recherchée en leur jeunesse » (*JVM*, I, p. 3).

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 4.

tout en donnant au *Journal* un certain nombre de garants illustres. Et en effet, chez Monconys, le désir de voyager et d'en rapporter des écrits a partie liée avec ces milieux érudits autour desquels il gravite. Le voyage est moins un moyen de rechercher des profits utilitaires – marchand, diplomatique ou religieux – que d'aller « converser avec tout ce qu'il y a de savant dans le monde », pour en rapporter des informations inédites. Monconys s'est ainsi engagé, en plusieurs étapes, dans une itinérance savante au milieu des savants, qui est pour une large part, une aventure intellectuelle. Les voyages sont d'ailleurs même métaphoriquement assimilés, dans l'« Épître à Monsieur le Chancelier », à « de savantes académies⁴⁰¹ ». Comme le souligne justement Myriam Marrache-Gourand, le récit « revendique dès l'entrée un enjeu cognitif marqué⁴⁰² ».

Toutefois, cet affichage des liens entre le voyageur et les milieux érudits, desquels on ne peut le dissocier, se poursuivra hors des paratextes liminaires : le fils-éditeur fait également le choix, à divers endroits du texte, mais particulièrement dans le volume consacré aux voyages d'Angleterre, d'insérer plusieurs lettres échangées entre Monconys et différentes figures capitales des réseaux scientifiques (Oldembourg, le chevalier Digby, Regnault). Toutes ces lettres sont moins intéressantes pour les informations auxquelles elles permettent d'accéder que pour les liens entre érudits qu'elles rendent visibles. Il n'y est question que d'expérimentations menées en commun ou de demandes de partenariat, afin de contribuer « à l'avancement des sciences solides et utiles » et « au bien du genre humain »⁴⁰³.

Une large part du *Journal* est ainsi consacrée à relater ces visites et entretiens avec des savants de son temps. L'avantage de la forme journalière –

⁴⁰¹ *Ibid.*, n. p.

⁴⁰² Myriam Marrache-Gouraud, « “C'est un amas d'une infinité de choses rares et recherchées” Le *Journal* de Balthasar de Monconys, des cabinets de curiosités aux curiosités du texte », dans *Dans la chambre des merveilles*, Paris, Flammarion-Musée des Confluences, 2014, p. 120.

⁴⁰³ *JVM*, II, p. 66 et p. 68.

soit du fait que Monconys ait quotidiennement enregistré événements, observations, rencontres et conversations en un « brouillon assez confus qu'il écrivait tous les soirs arrivant à l'Hôtellerie⁴⁰⁴ » – est qu'elle nous permet d'avoir une idée assez nette des relations que le voyageur entretenait avec les milieux savants de son temps, et ce aussi bien en Europe qu'au Levant. Le choix des haltes et des séjours, le long des différents itinéraires, est souvent dicté par l'envie de visiter un savant de sa connaissance ou une assemblée dont il a entendu parler. Ainsi, il chemine fréquemment en allant d'un curieux à l'autre, cherchant à rassembler, avec un esprit de collectionneur, un grand nombre de « curieuses pensées ». Faire la liste précise de tous les érudits qu'il visite serait fastidieux. Pour qu'on puisse toutefois se figurer la diversité des hommes savants avec lesquels il échange, on peut noter qu'il converse à Orléans avec un jésuite « Régent des Mathématiques », à Blois avec un géomètre « des plus savants hommes de France » qui lui propose de voir un nouveau télescope, avec divers médecins et autres apothicaires, donneurs de recettes et prescripteurs de remèdes, avec des voyageurs, comme le Rabi Isaac qui lui donne des informations sur les mœurs égyptiennes ou encore avec nombre de religieux, qu'ils soient jésuites, capucins, juifs ou mahométans. Il visite aussi, dès qu'il le peut, les cabinets de curiosités qui se trouvent sur sa route. Quelques figures se détachent toutefois au sein de cette multitude d'érudits fréquentés en voyage. En août 1646, lors de son itinéraire provençal, Monconys s'arrête à Aix : il demande à voir le cabinet de Peiresc, mais surtout, il y rencontre François Bochart de Champigny, le prieur de la Valette, M. Joseph Gautier, « maître jadis du grand Gassendi », ainsi que M. de Neuré et Jacques Gaffarel, qui figurent tous deux dans la galerie de libertins identifiés par R. Pintard. En novembre 1646, à Florence, il côtoie plusieurs Galiléens, comme le célèbre Torricelli, et y croise Ismaël Boulliau. Samuel Sorbière sera aussi, plus tard, son compagnon

⁴⁰⁴ *JVM*, I, p. 8.

de pérégrinations en Angleterre, où il assistera aux assemblées de la toute nouvelle *Royal Society*. À chaque fois, ces rencontres sont l'occasion de discussions sur les problèmes brûlants qui se posent à la science moderne (astronomie, chimie, flux et reflux maritimes...), d'expérimentations – comme par exemple celle de la congélation du mercure qu'il effectue avec Pietro en 1647 –, de lectures de lettres d'érudits, d'échanges d'ouvrages, M. le Teneur lui fournissant ainsi un exemplaire du livre de Galilée, *Du système du monde*, ou encore de travaux de copie, à l'instar de celle de la grammaire du Père Elzear. Grâce à ses déplacements, Monconys thésaurise des connaissances dans des domaines de savoirs extrêmement divers, et s'informe, souvent de première main, des dernières théories scientifiques ou des récents progrès technologiques. Il n'a de cesse dès lors, dans le récit de ses aventures viatiques, d'exhiber la dimension collaborative de la construction des savoirs.

Les informations rassemblées auprès des uns et des autres alimente une large part du *Journal*, signalant bien de ce fait que l'enjeu du voyage est intellectuel avant même d'être la possibilité d'un dépaysement. Le texte figure ainsi fréquemment les moments de discussions entre érudits et leur contenu, plutôt que de donner le détail d'excursions – même si les vérifications visuelles et observations de terrain sont aussi des moments essentiels du voyage. Monconys insère également de nombreux comptes rendus, plus ou moins scientifiques suivant la qualité de l'interlocuteur, issus de ces conversations. Sur la trame de la narration se greffent ainsi des pièces diverses – rapports d'expériences, notes d'observations, protocoles chimiques, descriptions de remèdes médicaux, discours philosophiques... – qui sont autant de ruptures digressives de la continuité chronologique du journal. En rompant à chaque fois l'élan de la lecture, ces morceaux insérés pourraient la rendre pesante. Le caractère hétérogène de l'ensemble n'est pourtant pas sans intérêt, du point de vue de la conception de l'objet-livre. Il est même clairement assumé. L'insertion

des comptes rendus scientifiques est signalée par un changement typographique (caractères plus petits) et l'ajout d'une *marginalia* en résumé le contenu. Surtout, la mise en avant de la diversité, associée à l'idée de nouveauté, sert dès le sous-titre de stratégie publicitaire, étant donné que *Les savants trouveront un nombre infini de nouveautés, en machines de mathématiques, expériences physiques, raisonnements de la belle philosophie, curiosités de chimie, et conversations des illustres de ce siècle, outre la description de divers animaux et plantes rares, plusieurs secrets inconnus pour le plaisir et la santé, les ouvrages des peintres fameux, les coutumes et les mœurs des nations, et ce qu'il y a de plus digne de la connaissance d'un honnête homme dans les trois parties du monde*. Autant dire qu'il y en a pour tous les goûts, pour qui souhaite apprendre. Le journal se fait donc fréquemment recueil, dans lequel le lecteur peut piocher des informations scientifiques nouvelles collectées en chemin.

C'est finalement Samuel Sorbière, avec qui il a partagé quelques aventures viatiques, qui exhorte Monconys à publier une relation de ses voyages. Dans une lettre, il détaille les profits que tous tireraient de la lecture de ses mémoires :

[...] je presse fort Monsieur de Monconys de nous donner une relation de ses voyages en Portugal, en Italie, en Égypte, en Arabie, à la Terre-Sainte, et d'Alep par caravane à Constantinople, de quoi il a dressé un journal plein de belles et judicieuses remarques, dont il pourrait faire un livre qui enchérirait par-dessus le Pietro della Valle, duquel vous êtes si amoureux. Car avec le même air de ce galant homme, notre ami a eu une curiosité bien mieux soutenue par de profondes connaissances de la nature, de la mathématique et de la médecine, auxquelles il n'a pas moins regardé qu'à la politique, aux religions, et aux coutumes des pays où il a voyagé. Il a conversé avec tous les savants, recueilli toutes leurs opinions, compilé tous les secrets, fait des crayons de tout ce que l'art et la nature y avaient de particulier, observé les vents, les marées, les tourbillons, les tempêtes, les rosées, et enfin tous les météores qui ont paru au ciel, ou sur la face de la terre. Il a visité et désigné exactement toutes les mesures de l'antiquité, les plantes, les animaux, pris les hauteurs et les distances des lieux, fait des relations d'État, copié divers manuscrits, et en un mot ramassé tout ce

qui peut être de quelque utilité pour les commodités de la vie, ou pour la vérité des raisonnements⁴⁰⁵.

Le voyageur, qui a montré une curiosité érudite sans faille, présentée d'ailleurs comme exhaustive – Sorbière abusant de l'usage du déterminant « tout » –, mérite de voir son texte circuler auprès d'un public qui pourra en mesurer la valeur quasi encyclopédique. Voyage d'homme de science, il est également susceptible d'intéresser tous les curieux qui voudraient lire « un livre qui enchérirait par-dessus le Pietro della Valle », où le *docere* serait au centre de la démarche de publication. Un frontispice, ajouté lors de la réédition du *Journal* en 1695 (Paris, Pierre Delaulne), matérialise la relation attendue entre le voyageur-écrivain, les savoirs collectés en chemin, et le lecteur. Au premier plan se trouve un savant, probablement Monconys, dans une posture pensive, la plume à la main, entouré d'instruments scientifiques et d'*exotica* rapportées de voyage. À l'arrière-plan, on distingue trois figures, supposément des hommes de sciences : l'un d'eux, le doigt pointé vers une plante exotique – ou serait-ce vers l'ensemble d'objets qui encombrent le premier plan de l'image – paraît avoir entamé une discussion avec les deux autres au sujet de ce qu'il désigne. Concernant l'identité de ces trois hommes, deux hypothèses peuvent être avancées : il pourrait très bien s'agir de savants croisés en chemin, à la fois rompus à l'art de la discussion érudite et avec lesquels Monconys a longuement échangé ; il est toutefois plus vraisemblable que le trio représente le lectorat potentiel de l'ouvrage. Le texte, issu pour partie des échanges de Monconys avec d'autres savants de son temps, est ainsi appelé à susciter en retour des conversations savantes.

⁴⁰⁵ *JVM*, I, n. p.

— *Monconys contre-enquête : crues du Nil, révélations des pyramides et secrets de la momie*

Outre ces divers rapports, le fils de Monconys fait le choix de publier un certain nombre de lettres que le voyageur avait destinées à différents interlocuteurs. Elles sont, comme les comptes rendus qui émaillent le texte, entées sur la trame journalière de la narration. Le fils-éditeur ne les rejette pas en annexe mais les insère dans le récit aux dates où elles ont été rédigées, en faisant le choix du caractère italique pour signaler leur nature hétérogène. Les lettres remplacent même parfois, quand elles sont plus complètes, les entrées journalières, dès lors biffées sans aucun état d'âme. Dans la relation du voyage d'Égypte (1647), plusieurs lettres supplantent l'enregistrement quotidien des événements viatiques, l'une adressée à Bernier à propos de la crue du Nil⁴⁰⁶, deux autres rédigées à l'attention d'« un de ses amis » et de M. François Bochart de Champigny⁴⁰⁷, intendant de Provence, au sujet notamment des pyramides et des momies. On sait que Peiresc était friand d'informations de première main sur ces *exotica* égyptiennes, qu'il collectionnait⁴⁰⁸ ; on sait également que les relations à propos de l'Égypte formaient une large part des documents archivés dans le recueil 669 de manuscrits conservé dans la bibliothèque du Cabinet Dupuy. Les érudits récoltaient ainsi, dès que possible, informations et singularités auprès de voyageurs qui se faisaient momentanément égyptiens.

La lettre à Bernier témoigne bien de ces commandes de rapports d'observations faites par certains érudits sédentaires. Frédéric Tinguely, dans un article⁴⁰⁹, a étudié les enjeux de la rédaction de la lettre à Bernier sur le

⁴⁰⁶ *JVM*, I, p. 158-161.

⁴⁰⁷ *JVM*, I, p. 183-192.

⁴⁰⁸ Voir notamment Sydney H. Aufrère, *La momie et la tempête. Nicolas-Claude Fabri et la « Curiosité Égyptienne » en Provence au début du XVII^e siècle*, Avignon, Éditions A. Barthélemy, 2001.

⁴⁰⁹ Frédéric Tinguely, « Crue du Nil et incrédulité », dans *La lecture compliquée. Culture libertine et geste critique*, op. cit., p. 197-223.

mystère de « l'accroissement du Nil », problème fondamental qui se posait à l'intelligence européenne depuis l'Antiquité. Comme il le montre, à la demande de l'académicien Marin Cureau de La Chambre (1594-1669), membre comme Monconys du cercle d'Habert de Montmor, avec lequel Bernier entretient également des liens *via* Thévenot, les deux voyageurs effectuent des observations du Nil au moment de sa crue. La Chambre cherche en effet à trouver des preuves à l'appui d'une théorie qu'il a exposée dans un *Discours sur les causes du débordement du Nil* (Paris, Jacques Dallin, 1665). Mais au grand dam du discoureur, à la fois Monconys, dans la lettre qu'il adresse à Bernier, et Bernier dans les remarques qu'il publie à la fin du tome 2 de la *Suite des Mémoires sur l'Empire du grand Mogol* (1671), en démontrent la fausseté, après avoir étudié le phénomène à l'aide de méthodes rigoureuses. L'affaire atteste une nouvelle fois d'une demande, explicitement mentionnée par Monconys⁴¹⁰, et du pas de côté que se permettent malgré tous les érudits en voyage, qui, l'esprit critique en éveil, étudient la « merveille », sans suivre aveuglément les théories du demandeur⁴¹¹.

Les lettres à propos des pyramides et des momies d'Égypte témoignent de dynamiques assez similaires. Monconys a également été perçu, par un ami lyonnais et par Bochart de Champigny rencontré à Aix – on le mentionnait plus haut –, comme un intermédiaire de choix capable, aidé de son œil expert, de répondre à un ensemble de questions restées, au moins pour partie, non

⁴¹⁰ « Vous ne douterez pas que je n'aie beaucoup de joie de trouver l'occasion de vous assurer de mes services, en satisfaisant à ce que Monsieur de la Chambre a désiré de moi : ce sont quelques observations imparfaites sur le débordement du Nil, que je fis lorsque j'étais en Égypte, lesquelles il a voulu que je vous envoyasse, non pas pour vous aider à donner au public l'entière connaissance d'une merveille, dont on ne commence d'apprendre la cause que par le savant livre qu'en a fait ce grand homme [...] » (*JVM*, I, p. 158).

⁴¹¹ Comme le souligne Frédéric Tinguely, « Au-delà de leur inventivité et de leur méthode, les expertises proposées non sans complicité par Monconys et Bernier au sujet de la crue du Nil sont remarquables en ce qu'elles s'inscrivent dans les structures contraignantes des réseaux savants, avec leurs hiérarchies et leurs allégeances, sans rien sacrifier pour autant de leur exigence et de leur liberté philosophique. », *Ibid.*, p. 222.

élucidées. Un certain nombre de « merveilles » égyptiennes – momies ou pyramides – conservaient encore leur part de mystère, et Peiresc, dans la notice « Momies⁴¹² » rédigée une quinzaine d'années avant le voyage de Monconys, émettait la requête suivante, après avoir fait état des connaissances au sujet des corps emmaillotés :

Il faudrait que le Père Théophile prenne la peine d'aller voir avec sûre garde et escorte, quelques-unes des grottes où sont conservées lesdites momies, et qu'il en dresse un peu la relation particulière tant de la forme desdites grottes que de l'ordre qu'on y a observé, pour y loger et ranger lesdites momies et pour y appliquer auprès de chacune leurs petites idoles, et s'il est possible en faire ouvrir plusieurs pour en arracher au moins des toiles peintes dont elles sont enveloppées, principalement de celles qui seront plus enrichies de peintures, dorures et écritures⁴¹³.

Comme pour d'autres singularités, les érudits expatriés étaient ainsi incités à lancer des entreprises de vérification, dont on rappelait le menu dans des lettres ou des mémoires de commande. Signe de l'importance des informations obtenues par Monconys, les deux lettres qu'il rédige sont pour une large part identiques. Il cherche manifestement à faire circuler le fruit de ses observations, au point d'en livrer des duplicata. Dans la seconde lettre, l'éditeur mentionne d'ailleurs ne pas reproduire les sections similaires à celles de la lettre précédente. Il sélectionne uniquement « quelques circonstances qui ne sont pas spécifiées en l'autre⁴¹⁴ ».

La lettre à l'ami non nommé, qui elle est retranscrite en entier, indique très clairement reprendre « tous les chefs » d'une demande, les remarques du voyageur suivant « de point en point » l'ordre du mémoire d'observations qui lui avait été adressé. Deux récits y sont longuement détaillés. Le premier rapporte une visite des pyramides. Monconys décrit avec grande précision leur

⁴¹² Notice « Momies », dans *Notes inédites de Peiresc sur quelques points d'histoire naturelle*, éd. Tamizey de Larroque, Digne, Imprimerie Chaspoul et V^e Barbaroux, 1896, p. 26-30.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 30.

⁴¹⁴ *JVM*, I, p. 191.

situation, donne leurs mesures – tout en regrettant qu’elles aient été prises avec des instruments de fortune –, signale le bon état des unes, la ruine des autres, les entrées possibles et les localisations des tombeaux, dont les sarcophages ont déjà été pillés. Le second récit porte sur les momies. Monconys, en voyageur téméraire prêt à tout pour satisfaire les demandes, est parvenu à descendre dans une puits nouvellement ouvert pour observer les rituels funéraires des anciens Égyptiens. De nouveau, il situe précisément les entrées de galeries dans le paysage rocailleux, avant de décrire l’organisation de ce qu’il compare aux catacombes romaines, l’amas des corps emmaillotés, les cavités où certaines momies sont renfermées, les dessins qui les parent et les idoles qui leur sont adjointes. Il raconte même avoir demandé à ce qu’un bandage soit entièrement défait, afin d’accéder aux mystères qu’il renferme. Le curieux vante au passage l’art égyptien de l’embaumement, travail d’une incroyable finesse, qui tout en cachant les corps, en laisse voir encore précisément les formes. L’observation, dans les deux cas, a été progressive et méticuleuse : Monconys applique très clairement une méthode de dévoilement graduel, conduisant le lecteur à le suivre depuis les surfaces sablonneuses jusqu’aux obscurités des caveaux – où il abandonne la verticalité pour ramper au milieu des momies –, avant de lever le secret des bandelettes. Aussi, non seulement se met-il en scène en curieux intrépide, mais il s’affiche en explorateur, sondant les profondeurs des sujets qu’on lui demande d’étudier, en partant des manifestations évidentes, soigneusement mesurées et situées, avant de fouiller les recoins habituellement dissimulés aux regards. Dans la deuxième lettre, celle adressée à Champigny, il sera d’ailleurs encore plus explicite, en liant aptitude à « descendre au fond » et nouveauté de la matière ainsi découverte, ce qui lui permet de se distinguer de « tous ceux qui écrivent de la Mer Rouge⁴¹⁵ ». Il est également intéressant de noter que, pour obtenir les informations à propos des momies, Monconys

⁴¹⁵ *JVM*, I, p. 191.

applique à la lettre le protocole que suggérait Peiresc au Père Théophile Minuti, preuve de l'existence de filiations des questionnements au sein des milieux érudits. D'autres narrations suivent, plus courtes, à propos du Nil, des mœurs et coutumes des Égyptiens, de leurs cultes, de la faune locale, des modes de gouvernement des princes, ou encore de l'architecture. Ces diverses notations sont accompagnées de « figures », c'est-à-dire de plusieurs belles illustrations, imprimées en pleine page dans la version publiée de l'ouvrage. Le voyageur rapportera également quelques artefacts et spécimens locaux, qui raviront les heureux possesseurs de cabinets de curiosités, à l'instar du frère de Monconys, qui constituait alors le sien. C'est ainsi une momie entière, une tête de momie bandée, plusieurs idoles et un « aboukerdan », oiseau au bec en forme de spatule, qui rejoignent les valises de l'érudit-voyageur.

Cependant, comme pour l'enquête sur les origines de l'accroissement du Nil, Monconys dépasse une nouvelle fois la commande. Ce n'est pas cette fois-ci pour remettre en cause les fondements d'une théorie élaborée en chambre : l'observation des pyramides est en revanche l'occasion de belles méditations surnuméraires sur le temps, ces « grandes masses de pierre » semblant « vouloir disputer leur durée » avec celle du roc qui les soutient et « continue bien avant dans les déserts comme une plateforme toute couverte des sables que les vents y ont apportés⁴¹⁶ ». Monconys voit ainsi dans le paysage désertique des *continuums* entre création naturelle et construction humaine, l'Égypte ancienne ayant semble-t-il trouvé une manière de satisfaire son *hybris* d'immortalité, qui n'est autre que celle de toute civilisation. Ces sépultures pharaoniques seraient ainsi la preuve que l'homme peut rivaliser avec la Création. Le voyageur, fidèle en cela à sa méthode, use toutefois de la variation des points de vue permise par la marche d'approche, pour déconstruire l'impression d'éternité qui se dégageait, à distance, des pyramides. Derrière la grandeur se tapissent en effet

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 183.

ruine et décadence, puisque le temps fait du grès taillé « une plaisante métamorphose en petites lentilles⁴¹⁷ », anéantissant d'un même mouvement les espoirs de princes qui se voulaient immortels. Il serait tentant d'y voir une sensibilité préromantique pour la ruine ; mais le dispositif textuel sert plutôt de vanité, rappelant la fragilité des destinées princières. Les lettres de Monconys, comme celles des voyageurs épistoliers qu'étaient Boulliau, de Thou, Lapeyrère ou Bernier, portent ainsi les traces des collaborations érudites qui se sont nouées autour de ce voyage, bien qu'elles excèdent toujours, par d'habiles déplacements, les termes de la commande.

LES RELATIONS DE VOYAGE : SORBIÈRE, BOUCHARD, CHAPELLE ET BACHAUMONT, DASSOUCY

Les esprits forts ne racontent pourtant pas leurs pérégrinations uniquement dans des textes épistolaires ou des journaux tumultueux, rédigés de manière plus ou moins spontanée et plus ou moins remaniés. Cela est dû, notamment, à l'influence d'une évolution que l'on observe dans les modes d'écriture du voyage entre la fin du XVI^e et le XVIII^e siècle : pour faire le compte rendu d'aventures extraterritoriales, la forme discursive de la *relation* devient progressivement majoritaire. Comme le montre Andréas Motsch⁴¹⁸, on assiste en effet à une prolifération de textes, qui soit font explicitement apparaître dans leur titre le terme « relations », soit sont reçus comme tels par les lecteurs⁴¹⁹. Ces formes, toujours suivant le même auteur, auraient en commun trois critères

⁴¹⁷ *JVM*, I, p. 184.

⁴¹⁸ Andréas Motsch, « La relation de voyage : itinéraire d'une pratique », *Analyses*, vol. 9, n° 1, hiver 2014, p. 215-268 [en ligne], <https://uottawa.scholarsportal.info/ottawa/index.php/revue-analyses/article/view/968>.

⁴¹⁹ Il peut s'agir par exemple de textes s'intitulant « Voyages » ou « Aventures », voire « Journaux ». *Ibid.*, p. 219-220.

définitoires : le texte y serait « un rapport à propos d'un événement jugé important » ; il exposerait un sujet « d'importance publique » ; il chercherait à s'en tenir, coûte que coûte, à un principe de véracité⁴²⁰. On le voit aisément, les deux premiers critères découlent en fait très logiquement du dernier, l'événement rapporté ne pouvant être d'importance publique qu'à la seule condition qu'il soit vrai. La narration y est plus continue, suivant généralement l'itinéraire d'un voyageur qui y occupe une place centrale, à la fois comme témoin qui autopsie et comme héros d'une aventure. La linéarité du récit l'emporte alors sur les modes d'organisation thématiques que l'on pouvait jusqu'ici trouver – en particulier les agencements géographiques des cosmographies –, qui ne subit plus par ailleurs les interruptions qu'imposaient les formes épistolaires. Furetière enregistre la profusion de ce type de récits, et le fait que sa trame repose sur l'énoncé d'événements et d'aventures réellement arrivés, dans l'article « Relation » de son *Dictionnaire universel*⁴²¹ : « RELATION, se dit plus particulièrement des aventures des voyageurs, des observations qu'ils font dans leurs voyages. Il y a un très grand nombre de livres de Relations. »

Parmi ces relations mentionnées par Furetière, certaines sont le fait de gassendistes convaincus, de sceptiques invétérés et d'éminents incrédules. À mesure que le siècle avance et que s'impose, pour dire le voyage, la forme de la relation, certains esprits forts pratiquent davantage une écriture narrative et chronologique, qui s'attache à faire le récit circonstancié de leurs aventures et des observations menées en terre étrangère. C'est le cas de Sorbière, de Bouchard, de Chapelle et Bachaumont et de Dassoucy, qui remanient leurs notes de voyages en des relations réordonnées. Ils font le choix de ne pas réemployer

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 227-229.

⁴²¹ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, t. 3, p. 356.

les formes pratiquées par les épistoliers libertins : le rapport de voyage ne se fait plus dans les formes lacunaires et obligatoirement sélectives que sont la lettre ou le compte rendu thématique. Toute latitude est laissée aux détails du voyage, au point que le texte prenne par moments des allures de *guide*, recensant auberges décentes et autres relais de poste. Ces relations n'ont toutefois pas pour seule caractéristique de s'écarter, sur le plan générique, des rapports de voyage des autres érudits déniaisés. À l'exception de la *Relation d'un voyage en Angleterre*⁴²² (Paris, Thomas Jolly et Paris, Louis Billaine, 1664) de Sorbière, qui s'attache à raconter précisément les événements et choses vues lors de son séjour anglais, les récits de Bouchard, Chapelle et Bachaumont, et Dassoucy, s'embarrassent peu, ou plutôt moins, des questions de véracité. Ces relations, qui sont toutes soigneusement travaillées sur le plan stylistique, ne cessent d'infuser du fictionnel dans le factuel, jusqu'à pénétrer sur les terres ambiguës de l'autofiction. La trame de l'itinéraire est conservée, tout comme l'orientation savante de la relation n'est jamais abandonnée, mais des configurations sociales particulières imposent le détour de la fiction. Ces quatre relations, chacune à leur manière, refusent ainsi la forme des relations ordinaires, dont elles cherchent manifestement à se distinguer.

SAMUEL SORBIÈRE : RELATION ÉRUDITE D'UNE ITINÉRANCE
IMPERTINENTE OUTRE-MANCHE ET OUTRE-RHIN

La *Relation d'un voyage en Angleterre* se présente à première vue comme une relation d'ambassade. Sorbière rappelle en effet, dans la dédicace qu'il ne manque pas de faire « Au Roi » à l'ouverture de son texte, avoir reçu une gratification pour ses expéditions en Angleterre et aux Pays-Bas. L'enjeu du voyage semble donc avoir été de « publier aussi loin qu'il [lui] serait

⁴²² L'ouvrage paraît la même année, en 1664, chez deux libraires-imprimeurs parisiens, Thomas Jolly et Louis Billaine. Il est réédité rapidement, en 1666, à Cologne, chez Pierre Michel.

possible⁴²³ » et auprès d'un large panel d'étrangers la « munificence » de Louis XIV. Les différences d'intérêts des publics auxquels, sur place, Sorbière s'adresse, lui auraient permis de décliner adroitement les diverses qualités du souverain et de chanter sa gloire dans toute son étendue : aux « Politiques », il parle « de l'application que [S.]M. a aux affaires, de sa pénétration, et de son jugement » ; aux « Vaillants », il loue son courage ; aux « bons Catholiques », il vante sa piété ; aux Grands, il décrit « la pompe de sa Cour » ; au peuple, il fait l'éloge de « sa douceur » ; enfin, au « beau sexe », il mentionne « sa bonne mine »⁴²⁴. Fidèle en cela aux traditionnels codes rhétoriques de l'éloge – le texte a d'ailleurs probablement besoin de se ménager les bonnes grâces du pouvoir –, Sorbière ne se prive pas de quelques hyperboles flatteuses, puisqu'il lui a semblé, depuis la petite lorgnette de l'Angleterre, qu'il voyait « toute la Terre disposée à se soumettre à [l'] Empire⁴²⁵ » de Sa Majesté. Le livre imprimé, ensuite, est destiné à prolonger cette publicité orale, même s'il ne fait pas « tant de bruit, ni si loin, que [ses] voyages⁴²⁶ ». Toutefois, bien que la relation s'ouvre sur le récit d'un dîner chez le marquis de Courtebonne, où la conversation porte sur le « merveilleux Génie du Prince⁴²⁷ » des Français, l'ensemble de la narration n'est pas constitué de propos louangeurs, récoltés au gré des étapes de l'itinéraire.

Dès la dédicace en effet, Sorbière signale que les étrangers croisés en chemin, tout en vantant continuellement les mérites du roi, ont cherché à « donner quelque récompense à l'amour [...] pour les sciences⁴²⁸ » du voyageur. Aussi la relation ne se contente-t-elle pas d'être le récit de visites diplomatiques et courtoises : non seulement Sorbière a pu s'informer des dernières nouveautés

⁴²³ « Au Roi », dans *Relation d'un voyage en Angleterre*, n. p.

⁴²⁴ *Ibid.*, n. p.

⁴²⁵ *Ibid.*, n. p.

⁴²⁶ *Ibid.*, n. p.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 5.

⁴²⁸ *Ibid.*, n. p.

en matière de sciences auprès de ses homologues anglais, en particulier ceux qui fréquentent la toute nouvelle *Royal Society*, mais il a pu observer avec discernement les espaces traversés, aidé en cela de n'avoir « pas vieilli dans l'étude sans y rien apprendre, ni considéré si longtemps le monde sans y rien remarquer⁴²⁹ ». Le texte, qui s'affiche comme une relation d'ambassade, est dans les faits plutôt une relation érudite, qui s'écarte rapidement des contraintes du panégyrique. Le sous-titre de la relation, d'ailleurs, est assez explicite sur ce point et n'est pas sans rappeler celui de l'ouvrage de Monconys – avec davantage de concision néanmoins : le voyageur y annonce toucher « plusieurs choses, qui regardent l'état des Sciences, et de la Religion, et autres matières curieuses ». En érudit habitué de l'Académie Montmor, proche de Gassendi, et aguerri aux méthodes d'observation scientifique, Sorbière saisit l'occasion de chaque trajet et de chaque halte pour « s'informer curieusement⁴³⁰ », à la fois des particularités des régions traversées (architecture, mœurs, religion...) et des dernières découvertes savantes. Il est même animé d'un souci d'exhaustivité : il visite tout, veut tout voir, même les quartiers qui habituellement attirent peu les voyageurs de passage. Ainsi, à Londres, il cherche moins à trouver l'auberge la plus confortable qui soit, qu'à se loger « le plus commodément qu'[il put] pour contenter [sa] curiosité⁴³¹ ». Le corollaire de ce désir d'embrasser du regard l'intégralité des espaces est que le voyageur cherche à saisir les choses vues dans leur profondeur et leur complexité. C'est ainsi que chaque singularité qui arrête son regard est longuement examinée, Sorbière manifestant systématiquement l'ambition de l'observer sous toutes les coutures, d'en étudier les origines, d'aller au-delà des apparences, pour en révéler les mystères. Mais sa curiosité est particulièrement en éveil quand il est question de sciences. Il est

⁴²⁹ *Ibid.*, n. p.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 83.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 23.

introduit auprès du roi des Anglais, « curieux des Sciences physiques⁴³² » qui fait dresser des mâts pour les télescopes, finance les recherches scientifiques sans trop regarder à la dépense et règne sur une cour « qui est presque toute savante et fort éclairée⁴³³ ». Sorbière a alors ses entrées à la *Royal Society*, où il assiste à certaines assemblées, même s'il avait déjà auparavant, en compagnie notamment de Monconys, fait un certain nombre de visites à des savants londoniens, pendant lesquelles il avait pu par exemple s'émerveiller devant des machines hydraulique ou pneumatique. L'étape à Oxford lui permet à la fois de parcourir les bibliothèques de la ville et de rencontrer certains professeurs des plus célèbres collèges, avec qui les échanges sont fructueux. Le texte progresse donc bien suivant le principe de l'itinéraire, typique du genre de la relation, mais les escales sont plutôt prétexte à faire des rapports érudits, un peu à la manière de Monconys, même si les comptes rendus ne sont pas distingués du récit des événements par un changement typographique et que les exposés sont coulés dans le fil de la narration. Chez Sorbière, l'observation et l'expérimentation scientifiques tiennent lieu pour une large part d'expérience du voyage.

Le texte est ainsi, une nouvelle fois, manufacturé pour alimenter la curiosité d'un public restreint, érudit et lettré, tout en conservant une trame narrative forte, probablement destinée à rendre le contenu attractif. L'adresse « Au lecteur » signale très clairement quel est le lectorat visé par une telle relation. Sorbière y raconte l'histoire de la constitution du texte, à partir de ses notes de voyage, qui se fait en deux temps, avec une extension progressive de la demande de publication :

Je ne recueillis de mon journal que ce qui pouvait composer une lettre capable de divertir une personne de qualité, qui m'aime beaucoup, et que j'honore infiniment. Il est accoutumé à mon style, et me pardonne volontiers mes bévues. Car comme il connaît le fond de mon cœur, il sait bien que je ne

⁴³² *Ibid.*, p. 61.

⁴³³ *Ibid.*, p. 62.

manque jamais en la bonne intention. Mais puis que mes autres amis veulent que je te fasse part de cet écrit, je te prie, Lecteur, d'avoir de moi les mêmes pensées qu'ils ont eues, et d'exécuter du moins les fautes de l'impression⁴³⁴.

Le journal tenu par Sorbière au moment du voyage, comprenant commentaires épars et remarques non-classées, aurait donc premièrement été remanié en une relation épistolaire à destination du marquis de Vaubrun Nogent ; avant d'être, sur les instances d'autres connaissances, donné à un public plus large par la voie de la publication. Au seuil du texte, Sorbière met donc en scène le caractère presque accidentel de la publication – commandée en urgence par des instances extérieures sans que l'auteur n'ait *a priori* eu le temps d'adapter le texte à un public plus large –, et affiche le public-cible de l'ouvrage. Le livre est en effet plutôt prévu pour une circulation réservée – ce que la conservation de la forme épistolaire manifeste –, même si quelques érudits ou curieux additionnels peuvent désormais y accéder et le lire comme par effraction. Le « Au lecteur », qui combine habilement rhétorique de l'excuse et art de l'auto-éloge, signale incidemment que l'ouvrage a déjà un public, et qu'en répondant à la curiosité du marquis, il a répondu par ricochet à celle d'autres érudits de ses amis.

Le récit d'une publication précipitée qui doit beaucoup aux sollicitations extérieures lui sert également à se concilier l'indulgence du lecteur face à ce qu'il nomme des « bévues » ou face aux anomalies de style que l'on retrouverait dans l'ouvrage. L'utilisation du terme de « bévues » – erreurs où l'on tombe par ignorance ou par négligence⁴³⁵ – étonne toutefois, en particulier quand on met l'adresse au lecteur en regard d'un passage ultérieur. Un peu plus loin, dans le corps de la narration, Sorbière revient en ces termes sur la fabrique de ce récit à destination d'un unique lecteur, et en indique les incidences sur sa démarche scripturaire :

⁴³⁴ « Au lecteur », *ibid.*, n. p.

⁴³⁵ « Méprise, erreur où l'on tombe par ignorance, ou par négligence, principalement dans des choses de fait. » (article « bévue », *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694.)

Je ne veux pas vous écrire méthodiquement mon voyage, ni arranger mon discours comme je le pourrais bien faire, si j'écrivais tout ceci à autre dessein qu'à celui de vous divertir. [...] vous vous plaisez, Monsieur, à l'irrégularité de mon style, et vous êtes bien aise d'entendre mes rêveries et mes aventures. N'attendez donc ici de moi aucun ordre, ni aucun ornement, et trouvez bon que je vous découvre avec liberté mes pensées sur des sujets assez importants, qui se mêlent parmi les bagatelles que je vous raconterai⁴³⁶.

Puisque le texte a été écrit pour un ami, Sorbière s'est permis un certain nombre de libertés : non seulement il a davantage répondu à la curiosité du marquis qu'à la demande de diffusion de sa gloire faite par le roi, mais il n'a pas méthodiquement construit une relation de voyage qui répondrait aux codes du genre, comme il a laissé cours à « l'irrégularité de son style », à ses rêveries et à pensées « avec liberté ». Irrégularités stylistiques, structure chaotique, licence du raisonnement, semblent plus intentionnelles qu'être le fait d'une quelconque négligence. Quelque chose comme une individualité amusée et frondeuse transparaît dans la relation, qui n'est pas sans rappeler ces « gaietés trop familières » que se permettait Bernier et qui s'étaient attirées les foudres de Chapelain. Et effectivement, Sorbière n'a pas expurgé son récit, comme Bernier, en reprenant la main sur la publication, n'avait pas laissé Chapelain corriger le sien.

Ces libertés prises ont néanmoins un prix : la relation irrégulière – ou impertinente devrait-on plutôt dire –, tant sur le plan de la forme que du fond, valent à Sorbière que l'ouvrage soit censuré. Les Registres du Conseil d'État, en date du 9 juillet 1664, développent longuement les raisons de cette censure, que nous résumons ici : l'auteur, « sous prétexte de rapporter ce qu'il a vu avec une entière naïveté, se donne la licence d'avancer contre la vérité » et de causer, ce faisant, toute une série de petits incidents diplomatiques⁴³⁷. La nation

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 9.

⁴³⁷ Louis Roux reproduit partiellement les chefs d'accusation qui se trouvent dans ces registres en tête du fac-similé de la relation de Sorbière qu'il édite. Voir : Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 7.

anglaise et le roi du Danemark n'auraient donc pas apprécié d'être vertement égratignés par le voyageur. Un évêque, poète et scientifique anglais du nom de Thomas Sprat prend même la plume pour s'en offusquer et se faire le porte-parole du mécontentement. Il rédige immédiatement après la parution de la *Relation d'Angleterre des Observations on Monsieur de Sorbier's Voyage into England* (London, John Martyn et James Allestry, 1665), qui connaîtront un certain succès, puisqu'elles sont rééditées à deux reprises, en 1668, et en 1709, cette fois avec une traduction anglaise du texte de Sorbière. Le public pourra désormais se faire une idée de l'ampleur de l'affront par ses propres moyens et longtemps chérir le souvenir de ces impardonnables camouflets. Sprat dépeint Sorbière en ingrat, sans jugement, qui fait une satire sans fondements de la religion anglicane et une peinture inexacte du peuple anglais, le tout avec insolence, indiscretion et naïveté. L'ambassade anglaise de Sorbière, destinée initialement à faire la publicité du roi et du royaume de France auprès du public anglais, a visiblement manqué son but, malgré les déclarations de bonnes intentions qui se trouvaient dans la dédicace « Au Roi » en tête de l'ouvrage. L'algarade est révélatrice : la relation érudite a manifestement négligé les codes de la relation d'ambassade ou de la relation de voyage, pour proposer un texte viatique qui laisse percevoir irrévérence du ton, gaietés de style et indiscipline du regard. Sprat n'a pas tort, et Sorbière a bien pris de nombreuses libertés – qui ne sont dans les faits pas exactement celles pointées par l'évêque-poète anglais – en rédigeant son texte, qui fleurent bon le libertinage.

Il se permet même une « digression » finale, sur laquelle se clôt le texte, en forme de manifeste apodémique, qui explicite la nécessité d'un adogmatisme d'obédience sceptique dans la contemplation et l'écriture du monde.

Elle [la digression] pourra servir de correctif à tout ce que je viens de rêver dans le récit de mon voyage ; quoique ce soient des réflexions que j'ai faites sur l'esprit brouillon et fanatique des Anglais, lorsqu'ils se jettent sur la Politique, et sur la Religion. Mais cela se peut appliquer aux génies médiocres, qui s'abandonnent

à leurs faibles méditations, aussi bien qu'à tous ceux, dont les doctes et ingénieuses rêveries ne servent qu'à troubler le repos du monde. Je finirai donc par un trait de notre sceptique ; et condamnant les spéculations trop subtiles, sur des matières qu'il suffit de considérer légèrement ; *ut contundantur grosso modo*, comme l'on ordonne dans la pratique de la Médecine, qui veulent être traitées plus grossièrement, et de bonne foi, *ex æquo et bono*, elle se condamnera elle-même, et servira d'une médecine purgative à tout ce discours : car en le purifiant de toute sorte d'affirmation, elle entraînera toutes les fautes que je puis avoir commises, s'il paraît que j'aie parlé dogmatiquement, lorsque j'ai touché beaucoup de choses qui arrivent en Angleterre et qui peuvent avoir quelque affinité avec ce que l'on voit arriver tous les jours ailleurs ; et aussi bien parmi les Théologiens, que parmi les Politiques⁴³⁸.

Suivent de longs développements sur la nécessité continuelle de l'écart, voire de la démarche plus active de l'écartement, à chaque fois qu'une vérité est assénée, de quelque nature qu'elle soit. Sorbière multiplie en effet les études de cas (hommes politiques, petite noblesse, fermiers, médecins, philosophes...), parcourant ainsi plusieurs domaines de connaissance et diverses périodes historiques : rien ne peut échapper, dans le temps et dans l'espace, à la nécessité du déplacement sceptique du regard. Cet effort volontaire d'écartement, ou l'exercice répété de l'esprit critique face aux choses vues et lues, doit ainsi à la fois être pratiqué par le voyageur quand il observe phénomènes et coutumes, par l'écrivain quand il rédige *a posteriori* le compte-rendu de ses pérégrinations et par le lecteur qui en reçoit la relation, la méfiance devant s'exercer à toutes les étapes du processus. De l'assimilation entre voyage et mobilité de l'esprit, il n'y a qu'un pas. Cette méfiance vis-à-vis des vérités, Sorbière signale l'avoir déjà théorisée lors d'une assemblée de l'académie Montmor, dont il est un membre éminent ; elle a aussi probablement été nourrie par la lecture de Montaigne, que Sorbière cite à plusieurs reprises dans le corps du récit. Il a en particulier retenu la leçon selon laquelle il faut, pour devenir un curieux digne de ce nom, savoir « frotter sa cervelle contre la cervelle d'autrui », belle ode au nomadisme intellectuel permis par la fréquentation du monde.

⁴³⁸ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 159-160.

Ainsi, non seulement Sorbière propose une relation érudite destinée à alimenter la curiosité d'un cercle restreint d'amis – l'élection des sujets devant leur permettre d'obtenir les informations qu'ils attendent sur des questions scientifiques, géographiques et morales –, mais il rédige un bref *ars apodemica* qui définit comment doit se concevoir un voyage et une relation savante, en particulier pour tout membre issu du cercle Montmor.

JEAN-JACQUES BOUCHARD, CHAPELLE ET BACHAUMONT,
DASSOUCY : RELATIONS EN TERRAIN PROCHE

Trois autres récits qui composent notre corpus rendent compte de l'expérience du voyage – des déplacements en Italie pour deux d'entre eux (Bouchard et Dassoucy) et un vagabondage en France pour l'autre (Chapelle et Bachaumont) – d'une manière souvent chronologique et linéaire, suivant les étapes de ces échappées en terrain proche. Les relations épousent ici manifestement le mouvement du voyage, dont on rapporte généralement dans l'ordre aventures et découvertes, même si incartades, *excursus* et digressions sont légion. La trame de l'itinéraire reste structurante, bien qu'elle ne soit pas faite de passages obligés – contrairement aux anciens itinéraires pèlerins, aux trajets très contraints, dont les récits ont longtemps constitué une part majoritaire de la littérature de voyages⁴³⁹ : le tracé du chemin et le choix des haltes à observer dépendent désormais de désirs plus individuels de voir, de savoir ou plus prosaïquement de satisfaire les appétits du corps et de chercher partout où l'on passe à prendre un plaisir dont on refuse radicalement de se priver. La relation produite à partir de ces courses dépend ainsi davantage de la personnalité du voyageur, la narration s'organisant à partir de ses inclinations ou de ses caprices et autour d'un « je » bien plus présent que dans les textes

⁴³⁹ Au sujet de l'itinéraire qui structure récits pèlerins, mais aussi marchands, voir : Friedrich Wolfzettel, *op. cit.*, p. 61.

précédents, encore que les correspondances réelles lui aient également ménagé une place de choix. La position de plus en plus prépondérante du « je » dans les relations viatiques correspond à une tendance impulsée dès la fin du XVI^e siècle, qu'étudie Étienne Jouhaud⁴⁴⁰ dans son ouvrage sur les voyages au Levant à la fin de la Renaissance, qu'avait repérée Marie-Christine Gomez-Géraud⁴⁴¹ et dont Judith Sribnai étudie le déploiement dans un corpus de relations du XVII^e siècle, et notamment chez Dassoucy⁴⁴². Elle a toutefois de multiples conséquences sur nos textes.

Les voyages de Bouchard, Dassoucy, Chapelle et Bachaumont laissent ainsi plus de place à l'expression d'une individualité, en premier lieu dans le choix des étapes, ce qui fait que les itinéraires peuvent avoir tendance à se muer en vagabondage ou comprendre des moments d'errance, distinguant bien ces textes des habituels tours méthodiques que l'on trouve chez certains de nos auteurs, ou ailleurs dans la littérature des voyages. Le discours de soi s'étire également dans ces relations, où les impressions personnelles occupent désormais des territoires de plus en plus vastes. Rapporter informations et connaissances n'est dès lors plus le but unique de telles relations : on voyage moins au service d'autrui que pour s'éprouver en tant que sujet face aux variations du monde et de la nature. Ou plutôt, les expériences viatiques, le fait d'élire des objets d'observation, les conclusions que l'on peut tirer de la contemplation des choses et des raisonnements que l'on mène à partir d'elle, s'affichent comme des opérations effectuées par un sujet, fondamentalement

⁴⁴⁰ Voir en particulier le sous-chapitre « Le moi et sa place dans le récit » (Étienne Jouhaud, *L'expérience du Levant à l'automne de la Renaissance*, op. cit., p. 213-218).

⁴⁴¹ Marie-Christine Gomez-Géraud note, notamment chez Du Fresne, une « représentation hypertrophiée » du moi. Voir : *Écrire le voyage à la Renaissance*, op. cit., p. 44.

⁴⁴² Judith Sribnai, *Récits et relation de soi au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2014. Elle y étudie le discours personnel dans un corpus de textes fictionnels et non-fictionnels, d'auteurs majoritairement libertins. Les relations viatiques, réelles et imaginaires, y occupent une place de choix, puisqu'au nombre auteurs étudiés, on compte Cyrano de Bergerac, Dassoucy ou encore Gabriel de Foigny.

singulier. Incidemment est rappelé au lecteur que la construction d'une connaissance, de quelque nature qu'elle soit, est située et dépend d'un individu. Mais surtout, dans ces textes prolifèrent des figures plus ou moins inventées, ou des événements qui n'ont pas réellement eu lieu dans le cours du voyage, lui pour sa part attesté, de nos esprits forts. Dans le *Voyage d'Encausse*, d'improbables apparitions servent à mettre à l'épreuve l'incrédulité des deux vagabonds, Chapelle et Bachaumont ; mais c'est avant tout les voyages de Bouchard et de Dassoucy qui se situent « aux lisières du roman ». On sait les affinités que le récit de voyage a souvent entretenu avec d'autres formes littéraires, comme le roman ou le théâtre⁴⁴³. Ici, ce sont les héros mêmes de ces aventures, et pas uniquement certains épisodes, qui se présentent comme des figures en partie fictionnelles : le voyageur du récit de Bouchard a pour nom *Ορεστες* (Oreste), orthographié en lettres grecques afin d'ajouter de l'étrangeté au jeu pseudonymique ; le récit de Dassoucy ne cesse de mettre en scène son hybridité, aux frontières de l'autobiographie, du récit viatique et du roman, et ce dès l'avertissement « Au Lecteur » qui s'ouvre sur une déclaration passablement ambiguë, puisque l'auteur – ou plutôt le narrateur – annonce : « Je suis le héros véritable de mon roman [...] »⁴⁴⁴. Ces relations dépassent donc très largement les enjeux du compte rendu de voyage. La connaissance n'est pas le centre unique de ces relations et autre chose s'y joue, qui relève entre autres d'une mise en récit fictionnelle de soi dans une visée apologétique, même si

⁴⁴³ Voir notamment : Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit. Voir également : Jacques Chupeau, « Les récits de voyages aux lisières du roman », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n°3-4, 1977, p. 536-553 ; Philippe Antoine et Marie-Christine Gomez-Géraud (dir.), *Roman et récit de voyage*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2001 ; Sophie Linon-Chipon, Véronique Magri-Mourgues et Sarga Moussa, *Poésie et voyage : de l'énoncé viatique à l'énoncé poétique*, Éditions de la Mancha, 2002 ; François Moureau, *Le théâtre des voyages : une scénographie de l'âge classique*, coll. « Imago mundi », Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2005.

⁴⁴⁴ Dassoucy, *Les Aventures*, p. 103.

elles continuent de produire des îlots de savoirs dans la plus droite lignée des récits d'autres érudits déniaisés.

— *Jean-Jacques Bouchard*

Étrange texte, que ce « journal » resté manuscrit jusqu'au XIX^e siècle, mêlant relation de voyage réelle et figuration fictionnelle de soi sous les traits du personnage-narrateur d'Oreste, héros de pérégrinations entre Paris et Naples, en passant par la Provence, les Alpes et Rome. Parti briguer des offices ecclésiastiques à Rome en 1631, Bouchard y meurt en 1641, non sans un certain éclat, à la suite d'une agression commanditée par un grand seigneur à qui son ascension sociale dût déplaire. Entre temps, il avait désiré s'aventurer plus loin, jusqu'à Constantinople, en compagnie de Gassendi et de Chapelle, en profitant de l'ambassade du comte de Marcheville, mais le projet échoue ; à la place, il parcourt longuement la Campanie et la ville de Naples, où il fait un séjour de huit mois en 1632. C'est au cours de ces dix années d'expatriation que Bouchard est le plus prolix sur le plan scripturaire : outre diverses tentatives de publications, mentionnées dans la correspondance que Bouchard entretient avec Peiresc⁴⁴⁵, par exemple d'une « Histoire depuis le commencement du monde jusques à la prise de Constantinople, laquelle se trouve traitée dans la Vaticane en d'auteurs grecs chrétiens⁴⁴⁶ » commandée par le cardinal Barberin ou encore du *Syncellus* ou de la *Chronographie* de Léon le Grammairien, dont aucune n'aboutira, Bouchard rédige un journal de voyage, ainsi que des *Confessions*, récits de souvenirs d'enfance et de jeunesse passablement sulfureux dont l'obscénité en offusquera plus d'un⁴⁴⁷. Il se servait déjà de l'artifice

⁴⁴⁵ Les lettres de Bouchard à Peiresc ont été publiées au XIX^e siècle dans *Correspondants de Peiresc*, t. 3 « Jean-Jacques Bouchard. Lettres inédites écrites de Rome à Peiresc. 1633-1637 », éd. Tamizey de Larroque, Paris, Alphonse Picard, 1881.

⁴⁴⁶ Jean-Jacques Bouchard à Peiresc, Lettre de Rome, le 11 février 1634, *ibid.*, p. 24.

⁴⁴⁷ Jean-Jacques Bouchard, *Journal I. Les confessions ; Voyage de Paris à Rome ; Le carnaval à Rome*, éd. Emanuele Kanceff, Turin, Giappichelli, 1976.

pseudonymique pour écrire ses mémoires, où l'on retrouve un même Oreste en proie à des tribulations adolescentes décidément bien scabreuses. Bouchard est ainsi coutumier, quand il s'agit de se dire et de conter ses aventures, de l'usage de formes hybrides, perçues parfois par les commentateurs comme du pur roman (Lobet), du demi-roman (Kanceff) ou comme une autobiographie à peine déguisée (Pintard) : quand il rédige le *Voyage*, Bouchard n'en est donc pas à sa première incursion sur les terres de l'autofiction.

La relation du voyage jusqu'en Italie, du séjour à Rome et de l'expédition napolitaine est ainsi un texte mâtiné, où alternent récits des aventures transalpines, descriptions des observations faites au long des différents itinéraires et excroissances savantes, le tout habilement recouvert du léger voile de la fiction. La relation reprend donc la trame structurante de l'itinéraire, où l'on rapporte un certain nombre d'événements suivant un ordonnancement à la fois spatial et chronologique, même si plusieurs entorses à la linéarité du récit sont faites par l'auteur. Ces entorses sont généralement de nature curieuse ou savante. Bouchard est en effet, comme les autres auteurs du corpus, un familier des milieux érudits de son temps : il gravite notamment autour de l'Hôtel de Thou, où il se lie d'amitié avec Chapelle, La Mothe Le Vayer, Gassendi, Rigault ou encore Chapelain – même si leurs relations deviendront finalement houleuses. Il entretient d'ailleurs une correspondance fournie avec les frères Dupuy et Chapelain. Il se trouve également de nombreuses affinités avec Peiresc, qui apprécie sa curiosité et son érudition. Bouchard se saisit de l'occasion de son passage en Provence pour lui rendre visite – l'épisode sera assez longuement raconté dans le *Journal*⁴⁴⁸ – et lui écrira régulièrement depuis l'Italie. Enfin, il recherche la compagnie d'hommes de sciences lors de ses années italiennes : à Rome, il fréquente Gabriel Naudé, médecin, ancien élève de Gassendi, et comme lui exilé volontaire ; à Naples, il noue de nouvelles

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 68-71.

amitiés, avec l'historien Camillo Pellegrino, avec la mathématicien et astronome Giovan Camillo Glorioso, avec le savant Pietro La Sena ou encore avec Cassiono Dal Pozzo, le Peiresc italien, farouche défenseur de Galilée ; en 1633, il rencontre même Galilée, dont il fait dans une lettre aux frères Dupuy un vibrant éloge⁴⁴⁹. Bouchard n'est donc pas uniquement le personnage sulfureux, aux mœurs répréhensibles, que peignent certains de ses contemporains, comme Chapelain ou Tallemant des Réaux, ou même ses éditeurs tardifs⁴⁵⁰. Il est bien inséré dans les cercles érudits, dont il partage les interrogations et les méthodes d'investigation.

Peiresc, fidèle en cela à ses pratiques habituelles, lui demande de mener pour lui diverses enquêtes⁴⁵¹. S'il va à Florence, il doit aller voir Galilée et l'interroger concernant le livre du flux et reflux de la mer. Peiresc lui commande des recherches à la bibliothèque Vaticane au sujet de tout ce qui traite *de Ponderibus et Mesuris* : il est prié, en somme, de retranscrire tout document à propos des poids et mesures de l'antiquité et de lui en faire parvenir les copies, ce à quoi Bouchard se soumet religieusement en suivant les modes d'analyse dictés par Peiresc. Le voyageur lui fait également parvenir des nouvelles de

⁴⁴⁹ *Correspondants de Peiresc, op. cit.*, t. 3, p. 55-59.

⁴⁵⁰ La sinistre réputation que lui forge Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes* a grandement participé au fait que Bouchard soit voué aux limbes de l'histoire littéraire. Pour un aperçu du portrait peu élogieux que Tallemant fait de lui, voir : Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1961, t. II, p. 760-761. Toutefois, Tamizey de Larroque, qui publie les lettres qu'il adresse à Peiresc, poursuit dans une veine très similaire : « Dans une autobiographie dont le cynisme dépasse de beaucoup celui des *confessions* d'un autre Jean-Jacques, Bouchard a dévoilé ses bassesses, ses friponneries, ses débauches, ses infamies de tout genre, et l'analyse et les citations données de cet affreux document par M. Paulin Paris ne justifient que trop le mot de monstre dont le savant académicien s'est servi pour caractériser le narrateur. Laissant de côté les turpitudes dans le récit desquelles Bouchard semble s'être complu, pareil à ces animaux qui se roulent avec délice dans la fange, je résumerai l'histoire de sa vie, que d'ailleurs on chercherait vainement dans tous nos dictionnaires biographiques d'autrefois et d'aujourd'hui [...]. » (*op. cit.*, p. 11.)

⁴⁵¹ Les lettres de Bouchard à Peiresc ont été publiées par Tamizey de Larroque, mais également les lettres de Peiresc à Bouchard. Voir : *Lettres de Peiresc. Lettres de Peiresc à Borilly, à Bouchard et à Gassendi*, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, 1893, p. 61-176.

Rome, à la fois des tractations politiques, de ses amitiés locales, des publications récentes ou des caisses arrivées en provenance du Levant, dans lesquelles, selon la rumeur, se trouvent des manuscrits, une momie et un volume qui pourrait servir à déchiffrer les hiéroglyphes. Mais Peiresc est particulièrement insistant pour qu'on lui obtienne des informations au sujet d'un événement qui a mis en émoi la communauté érudite, tant en Italie qu'en France : entre décembre 1631 et janvier 1632 a en effet eu lieu une éruption explosive du Vésuve, cause de nombreux morts et d'importantes destructions⁴⁵². Il envoie deux lettres, extrêmement directives, où il détaille un long protocole d'observation et de collecte d'informations, les témoins directs de l'événement faisant cruellement défaut à la communauté érudite : il s'agit pour Bouchard d'apprendre entre autres choses si

la montagne a revomi (par sa gueule principale, ou autre par où elle vomissait des flammes) aucune portion de l'eau de la mer, qui semblait s'être engouffrée dans ses abîmes enflammés lorsqu'elle se retira de ses bord, ou bien si les inondations des eaux qu'elle causa ne vinrent que du passage de dégorgeement des rivières dans la mer que le Vésuve pouvait avoir rebouchées avec ses cendres, en sorte que l'eau remontât en arrière ou à contremont des rivières petit à petit⁴⁵³.

Il lui demande également s'il peut essayer de savoir « jusques à quelle hauteur montaient dans l'air vers le ciel les nuées et ruisseaux de cendres que vomissait cette montagne⁴⁵⁴ », et particulièrement, après qu'il a appris la nouvelle dans la gazette d'une nouvelle éruption du Vésuve, plus tard dans l'année 1632, il désire connaître « si à cette fois ici l'embrasement de ce mont avait été précédé par grandes pluies ou inondations, ou par tremblement de terre qui se fusse senti

⁴⁵² Sylvie Taussig a écrit un article très éclairant sur la relation du Vésuve que l'on trouve dans le *Journal* de Jean-Jacques Bouchard. Nous soulignons et précisons comment ce passage, et d'autres de la relation, servent à alimenter la curiosité érudite. Voir : Sylvie Taussig, « Les Libertins Érudits au Pied du Volcan : L'éruption du Vésuve de 1631 », *Intellectual News*, n° 14/1, 2004, p. 44-54.

⁴⁵³ Peiresc à Jean-Jacques Bouchard, Lettre de Boisgency, le 14 juillet 1632, *ibid.*, p. 77.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 77-78.

sur la mer, surtout s'il n'y a paru aucune retraite des ondes marines auprès des bords, comme l'autre fois⁴⁵⁵ ». Certaines données pourraient être obtenues par Bouchard auprès d'éventuels « hardis », vivant près du volcan, qui, guidés par une curiosité de bon aloi, auraient cherché à approcher voire même à étudier le phénomène. Bouchard répond à la demande en faisant parvenir à Peiresc « une relation de l'embrasement du Vésuve », qu'il a choisie entre une centaine qu'il a vue à Naples et qu'il a jugée « comme la plus ample, la plus particulière, et qui pourra principalement mieux qu'aucune autre [lui] résoudre les doutes qu'[il a] sur le vomissement des eaux que l'on prétend que cette montagne ait fait⁴⁵⁶ ».

Une nouvelle fois, le voyage de Bouchard est l'occasion pour Peiresc – et par extension l'entourage du cabinet Dupuy – de capter des informations issues de vérifications oculaires et d'enquêtes de terrain, et l'auteur lui-même offre dans ses lettres, mais également dans son récit viatique, des excroissances érudites qui visent à satisfaire la curiosité de savants sédentaires. La narration linéaire du voyage est ainsi interrompue à plusieurs reprises pour insérer dans le lent déroulé des paysages des segments organisés de manière thématiques, qui peuvent prendre soit la forme d'un inventaire, soit une forme plus descriptive. Bouchard semble avoir un goût particulier pour l'ordonnancement raisonné des données à l'intérieur de listes, puisqu'il produit plusieurs passages qui prennent cette apparence, dont un long lexique, très précis, du vocabulaire de la galère⁴⁵⁷. Il y détaille, d'une manière minutieusement systématique, les différents mots que l'on emploie pour désigner la poupe, les chambres, le dessous et le dessus des chambres, les arbres, les voiles, les banderoles, les ustensiles et les meubles, les officiers et leurs gages, la *chorme* ou chiourme et tous les autres éléments du navire. Cette attention aux détails, on la retrouve

⁴⁵⁵ Peiresc à Jean-Jacques Bouchard, Lettre d'Aix, le 2 décembre 1632, *ibid.*, p. 79.

⁴⁵⁶ Jean-Jacques Bouchard à Peiresc, Lettre de Rome, le 18 février 1633, dans *Correspondants de Peiresc*, *op. cit.*, t. 3, p. 9-10.

⁴⁵⁷ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 85-102.

également dans la description de la momie que contient le cabinet de Peiresc, qui cherche manifestement à transmettre des informations sur ces *exotica* qu'il est si difficile de se procurer⁴⁵⁸. Un autre passage se détache particulièrement sur le fond de la trame journalière des pérégrinations : Bouchard, qui a bien suivi les instructions de Peiresc, rédige une relation à propos du Vésuve, qu'il intercale dans le cours du récit de ses aventures napolitaines. La relation, si attendue par Peiresc au point d'être « en grande impatience » de la recevoir, s'ouvre sur un récit de l'observation, suivant une avancée par degrés, des pentes du Vésuve, avant de passer, assez brutalement, à une section énumérative, surmontée du titre « Doutes ». Bouchard y répertorie un certain nombre d'affirmations au sujet de l'éruption, prélevées chez plusieurs auteurs qui ont consigné l'événement, avant de les examiner et de trancher quant à leur validité. En voici un exemple, parmi une liste qui en compte une trentaine :

Si l'on a vu de l'eau au fond de la vieille bouche comme veut Bracini **Non**,
et si la bouche était si creuse, ou bien si l'on pouvait descendre jusques au fond,
où il n'y avait nulle eau, comme veut Caraffa. **Oui**⁴⁵⁹.

L'expérience de terrain permet ainsi à Bouchard de mesurer la véracité des discours imprimés qui circulent, et de lever les interrogations et les doutes,

⁴⁵⁸ « Entre autres, il lui montra quantité de commentaires grecs manuscrits sur Platon, qu'il voulait envoyer à Holsteinius ; un petit trépied antique et deux momies, dont l'une était tout entière, étant encore enveloppée de ces papiers ou chartes, ou incrustations, qu'ils usaient en ce temps-là, qui sont variégues de jaune, bleu et rouge, avec quantité de figures de bêtes et hiéroglyphiques. Oreste remarqua sur le front, l'estomac et le ventre, la figure d'un scarabé ou fouille merde ; le masque d'or ou d'argent qu'ils leur mettaient au lieu du visage, avait été ôté ; elle était de démesurée grandeur. L'autre était sans cette première couverture, et la voyait-on liée étroitement par tous les membres de petites bandes étroites de linge, avec lesquelles ils attachaient à la chair les drogues préservatives de corruption, dont ils la farcissaient aussi par-dedans ; elle avait de petites idoles tout verts dans le ventre. Outre ce, il montra la caisse extérieure de bois dans laquelle il enfermait les corps : ce sont deux morceaux de bois creusés par-dedans, et taillés grossièrement par-dehors en forme d'un homme enseveli ; sous le menton, il y avait une petite éminence de bois de deux doigts. C'est la marque du mêle, disait le S^r de Peiresc ; peut-être que cela veut représenter la barbe. Il avait eu toutes les peines du monde d'avoir cela, car, outre les défences qui sont expresses en Égypte de n'enlever aucun corps, les marinières ne s'en veulent point charger, disant que cela fait exciter des tempêtes extraordinaires et noyer le vaisseau où elles sont. » (*Ibid.*, p. 69.)

⁴⁵⁹ Jean-Jacques Bouchard, *Journal, op. cit.*, I, p. 208.

exprimés explicitement par Peiresc dans ses lettres, mais émanant de manière plus générale des cercles érudits. Signe de l'importance de l'éruption du volcan comme objet de curiosité, matière à penser et sujet de débats, Gabriel Naudé, le compagnon de route de Bouchard en Italie, rédige en 1632 un *Discours sur les divers incendies du Mont Vésuve*⁴⁶⁰, et particulièrement sur le dernier qui commença le 16 décembre 1631, que commentera Gassendi dans une lettre. Outre ces listes, Bouchard produit également, en particulier lors de son séjour napolitain, des passages thématiques (anthropologiques, architecturaux, historiques, politiques, religieux), qui fonctionnent comme des parenthèses savantes, rompant de ce fait la linéarité narrative du voyage. Il se conforme en cela aux attentes du genre tel qu'il se pratique souvent, cette structure alternant digressions descriptives et récit continu des événements étant couramment employée par des auteurs qui cherchent à donner une orientation didactique à leurs relations. On retrouve ainsi, dans le cours du récit napolitain, une « Description de la ville de Naples » et de son « État aujourd'hui », organisée sous forme de trajet depuis les abords (*murailles, ports, forteresses, portes, faubourgs*) jusqu'aux détails des éléments qui composent *le dedans de la ville* (*jardins, fontaines, rues, places, bâtiments, églises*), en passant par la mention de ses mesures (*Grandeur de Naples*) ; un tableau de ses « Habitants », qui commence par les « Étrangers » (*Espagnols, Tramontains, Français, Italiens étrangers, Romains*) – rappelons que Naples est alors sous domination espagnole – avant d'en venir aux « Napolitains » et à leurs mœurs (« La noblesse napolitaine » : *seggi, qualités des nobles, passetemps, bonne mine, visages napolitains, habit, nourriture* ; « Le peuple » ; « L'ordre

⁴⁶⁰ Gabriel Naudé, *Discours sur les divers incendies du Mont Vesuve et particulièrement sur le dernier qui commença le 16 décembre 1631*, 1632. Sylvie Taussig en a proposé une édition. Voir : Sylvie Taussig, « Introduction à Gabriel Naudé, *Discours sur les divers incendies du Mont Vésuve, et particulièrement le dernier qui commença le 16 décembre 1631* », *Zeitsprünge, Forschungen zur Frühen Neuzeit*, n° 12, 2008, p. 270-384.

ecclésiastique » ; « Les femmes »), qui fonctionne également suivant le principe de l'inventaire par catégories ; une description très précise du « Langage napolitain », qui s'intéresse à la fois à la grammaire, à la prononciation et au lexique ; et enfin un passage consacré aux « Gens de lettres ». D'autres parenthèses thématiques jalonnent le texte, au nombre desquels on peut mentionner un moment narratif que Bouchard isole en lui donnant un titre, qui est celui de la « Quarantaine » qu'il doit observer à la sortie de la galère partie de Toulon à destination des côtes italiennes, ou « Le Carnaval à Rome en 1632 », qui fonctionne comme une petite relation autonome au sein du récit des événements du voyage.

Force est de constater que Bouchard ne suit pas toujours la logique de l'itinéraire. Le descriptif prend maintes fois le pas sur le narratif, même si le voyageur effectue des coutures complexes entre récit des événements du périple et moments didactiques. Nombreux sont en effet les passages à valeur encyclopédique qui ménagent une place non accessoire à l'anecdotique. Prenons par exemple le long inventaire des éléments qui composent une galère et des modes d'existence à bord : non seulement Bouchard passe de la liste au récit pour animer les portraits des marins et leur donner chair, avec tous les artifices d'un petit spectacle⁴⁶¹, mais il raconte également dans des intermèdes narratifs des scènes de vie sur les pontons – de chants au clair de lune ou d'arrivées au port.

Or, lorsque la nuit arrive, et qu'il faut cheminer outre sans prendre port, l'un des mariniers prend un capot, met le froc du capot en tête, allume la lanterne, et la tient sous son capot, puis se met au pied du l'arbre maître, à genoux

⁴⁶¹ Bouchard décrit par exemple les cérémonies funéraires, à la manière d'un spectacle avec mouvements et sons : « Quand ils viennent en galère, l'on les fait entrer par la poupe, et quand ils meurent l'on les fait sortir par la proue, les pieds devant ; où l'on les expose une heure ou deux sur la rambade, puis l'on les dévale dans un caïque, ou esquif, d'où 4 forçats les portent en terre, accompagnés de prêtres, les trompettes de la galère sonnait fort tristement. » (*op. cit.*, t. I, p. 93.)

(comme aussi font tous les autres tant passagers que mariniers, qui çà et qui là), puis chante cette oraison d'une voix très lugubre et épouvantable : [...].

Après, le patron se lève et vient dire bonsoir à tous en particulier, puis l'on chante les litanies de la Vierge ; après, l'on éteint toutes les chandelles, fors la lampe que l'on met dans l'armoire de poupe au-dessus de la boussole. Après, chaque marinier fait la garde au timon deux heures durant, qu'il mesure avec une horloge de sable ; et cependant les autres dorment à la proue dans leurs capots (car ils ne se mettent sur les trapontins que quand l'on est au port), et quelquefois, quand la mer est grosse, il y a un autre marinier qui fait la garde à la proue⁴⁶².

Bien que le voyageur emploie un « on » et un présent à valeur itérative qui permettent aux instants prélevés de tendre vers l'universel de pratiques toujours recommencées à l'identique, ces saynètes intercalées rappellent que les conclusions généralistes, et *a fortiori* les listes, sont le résultat d'une expérience concrète du terrain. C'est bien un œil individuel qui a sélectionné des éléments dans le réel, avant de leur donner forme et sens dans ces passages à visée didactique. Quand il observe le paysage, Bouchard ne laisse pas uniquement revenir à la surface de sa conscience des connaissances livresques laborieusement acquises dans les bibliothèques de France et d'Italie ou les savoirs accumulés dans les cabinets qu'il a fréquentés : le monde n'est pas toujours, sous le regard du voyageur, du déjà lu ou du déjà rationalisé. Il s'attache au contraire à faire une expérience directe et particulière des phénomènes avant d'en rendre compte, soulignant ainsi de manière systématique qu'il a été un témoin singulier lors d'enquêtes de terrain menées suivant un souverain principe autoptique. D'ailleurs, le texte ne cesse de mentionner les sensations du voyageur suscitées par la traversée et la contemplation des mondes. Bouchard ne cherche manifestement pas à se couler dans les pas de ses prédécesseurs, en répétant, confirmant ou infirmant leurs observations : l'expérience du voyage s'affiche comme une aventure hautement personnelle, quand bien même l'appréhension du monde se ferait à partir de

⁴⁶² *Ibid.*, p. 99-101.

protocoles d'analyse issus des milieux érudits dont l'expatrié volontaire émane. Ce sont les événements du voyage qui sont l'occasion de généralisations théoriques, à partir d'eux, et non, comme cela se pratique dans les cosmographies, les exposés spéculatifs sur lesquels on ente, presque au hasard, les relations d'une expérience. Le processus de connaissance à partir de l'expérience du voyage apparaît de ce fait fondamentalement incarné. La relation de Bouchard s'apparente donc, à de nombreux moments, à la forme du recueil viatique à visée didactique, dont on sait qu'elle compte diverses incarnations au XVI^e et en cette première moitié de XVII^e siècle – les apparentes digressions savantes constituant une sorte de collection, dont le lecteur prend progressivement connaissance –, mais les pièces du recueil sont adroitement tissées dans la toile narrative du récit de voyage, en un jeu complexe d'échos et d'enchâssements. Ce parti-pris scripturaire, si ce n'est générique, sert incidemment de manifeste méthodologique.

Le texte de Bouchard a donc indéniablement pour ambition d'augmenter la somme des connaissances sur Rome et la plus lointaine Campanie, tout en profitant de l'itinérance en Provence et de la traversée méditerranéenne pour rassembler des savoirs qui potentiellement faisaient défaut, à propos des galères ou encore de la langue provençale. Le voyageur rappelle ainsi, au passage, que pour un universel curieux, il n'est pas nécessaire de traverser les frontières du royaume pour trouver pâture à sa curiosité : les terrains proches regorgent également de singularités dignes de l'attention savante, pour qui sait seulement voir l'étrange serti dans le familier et le connu. Mais pourquoi, alors que la relation affiche une claire visée didactique et dialogue constamment avec des interrogations savantes de son temps, Bouchard ne parle-t-il pas en son nom propre et s'embarrasse-t-il d'un double fictionnel ? Probablement pour les mêmes raisons que celles qui l'avaient incité à employer le pseudonyme d'Oreste dans ses *Confessions* : car certains passages sont sulfureux à souhait,

tant sur le plan de la morale que de l'hétérodoxie des idées exposées. Dans les *Confessions*, Bouchard peignait sans retenue, à l'aide d'un lexique peu équivoque, les initiations sexuelles de ses jeunes années ; dans le *Voyage*, il poursuit parfois dans la veine licencieuse, en particulier dans la section « Le Carnaval à Rome en 1632 », même s'il est loin d'être le seul segment impertinent de la relation. Il affirme pourtant, dans l'incipit du *Voyage*, qu'Oreste avait « par le continuel étude de la philosophie où l'avait embarqué son cher ami *Πυλαδης*, [...] apaisé les troubles des affections violentes et des appétits déréglés, [...] qu'il s'en fallait de peu qu'il ne fût arrivé à l'exemption de passion des stoïques » et s'était « guéri des maux du passé »⁴⁶³. Le voyageur aurait alors « dessein de ne plus chercher dorénavant que la beauté et le plaisir dans les livres, auxquels il joign[a]it encore de plus le divertissement de la musique⁴⁶⁴ ». Toutefois, même si Oreste s'efforce de policer ses mœurs, il croise la route d'autres fripons, experts en vices, dont il ne peut s'empêcher de rapporter les paroles. Développée sur deux pages, Bouchard raconte sa rencontre à Rome lors des festivités carnavalesques avec le médecin français Trouillet, que lui a présenté Naudé. Le docte leur fait un long discours sur les vertus médicales de l'*arte sottile* – soit de la sodomie – et plus généralement du coït, étayant ses arguments avec des citations issues de plusieurs auteurs antiques, en bon héritier, un brin ironique, de l'humanisme renaissant. Il se complait également à leur donner une avalanche de détails sur les manifestations corporelles des maladies vénériennes, qui ne peuvent manquer de laisser, par les vertus de l'hypotypose, une impression rétinienne persistante chez le lecteur. Ces bravades peuvent expliquer que Bouchard ait choisi de rapporter ses pérégrinations, mais également de se dire comme sujet, en usant du masque – voile bien imparfait au demeurant – de la fiction. Elles justifient aussi que le

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁶⁴ *Id.*

texte n'ait pas connu la publicité de l'impression. Qu'il s'agisse des *Confessions*, du *Voyage*, ou même de l'ensemble des travaux d'érudition de Bouchard, aucun de ses écrits n'est publié de son vivant ou même plus tardivement, au XVIII^e siècle. Ce n'est qu'à partir du milieu du XIX^e siècle que ses textes sont redécouverts et édités : Alcide Bonneau, probablement influencé par la récente édition des *Historiettes* de Paulin Paris (Paris, J. Techener, 1854, 9 vol.), qui mentionne Bouchard, publie les *Confessions de Jean-Jacques Bouchard, parisien ; suivies de son Voyage de Paris à Rome en 1630* (Paris, Isidore Lisieux, 1881) ; la seconde partie du voyage est publiée par Lucien Marcheix sous le titre *Un Parisien à Rome et à Naples en 1632, d'après un manuscrit inédit de Jean-Jacques Bouchard* (Paris, E. Leroux, 1897). Le texte viatique de Bouchard est ainsi complexe, au sens où, tout en dialogant étroitement avec un milieu, dont il prend largement en compte les intérêts curieux, il s'avère être d'une licence intolérable.

— *Chapelle et Bachaumont versus Dassoucy : rivalités, querelles et dynamiques d'opposition par relations interposées*

Trois autres voyageurs, évoluant également dans l'entourage des frères Dupuy et de l'académie Montmor, proches de Gassendi, de La Mothe le Vayer et même de François Bernier, entreprennent des voyages, dont on conserve des témoignages scripturaux. Ils produisent comme Jean-Jacques Bouchard des récits *a priori* chronologiques et linéaires de leurs aventures et de leurs observations, sans s'astreindre pour autant à raconter chaque événement avec une rigoureuse fidélité. Ce ne sont pas à proprement parler des narrations savantes, à la manière du reste des textes de notre corpus. Elles semblent en effet entretenir une relation plus lâche avec les préoccupations curieuses des érudits de leur temps. Chapelle, Bachaumont ou encore Dassoucy ne partent pas en service commandé, avec une liste d'observations à faire et de descriptions obligées. La raison en est assez évidente pour Chapelle et Bachaumont, auteurs

d'un *Voyage* (Paris, Étienne Loyson, 1661), qui relate des pérégrinations entre Paris et Encausse, petite ville thermale des Pyrénées, en passant par la Provence. Ce n'est pas que la Provence, notamment, ne regorge de merveilles sur lesquelles exercer son esprit critique – Peiresc ne cesse, pour attirer dans sa région les amateurs de singularités, de signaler que la contrée en fourmille (fossiles, coquillages, étrangetés géologiques ou botaniques...) –, mais les données sont plus abondantes au sujet de ces espaces proches, bien qu'éloignés du centre parisien. Dans les *Aventures* (Paris, Claude Audinet, 1670) et les *Aventures d'Italie* (Paris, Antoine de Rafflé, 1677), le déplacement répond également à d'autres enjeux qu'à celui d'alimenter, en moissonnant dans les paysages étrangers une foule de détails curieux, la curiosité de quelques doctes sédentaires. Dassoucy est d'ailleurs plus musicien et poète qu'érudit, lui qui a déjà composé, entre autres, les parties musicales de plusieurs pièces de théâtre, et divers travestissements burlesques en vers, avant que ne paraissent les récits de ses aventures viatiques en France et en Italie⁴⁶⁵. Toujours est-il que ces lettrés, qui arpentent pourtant des terres familières, décident de produire, à partir de leur expérience de voyage, des écrits, qui s'ils se distinguent des récits curieux que nous avons évoqués jusqu'à présent ou sont parfois perçus comme « très bizarres⁴⁶⁶ », n'entretiennent pas moins des interactions complexes avec les milieux érudits et lettrés que leurs auteurs ont fréquentés, ne serait-ce que du fait que l'acte d'écriture soit probablement influencé par la floraison de relations

⁴⁶⁵ Dominique Bertrand, dans son édition des pièces à substrat autobiographique de Dassoucy rassemblées sous le titre *Les Aventures et les Prisons*, fait l'inventaire de l'ensemble de l'œuvre connue du musicien-poète. Voir « Œuvres de Dassoucy, éditions », *op. cit.*, p. 649-655. Signalons notamment qu'il est l'auteur, pour ce qui est des textes littéraires, d'une trilogie burlesque, composée d'un *Jugement de Paris en vers burlesques* (Paris, Toussaint Quinet, 1648), de *L'Ovide en belle humeur* (Paris, Charles de Sercy, 1650) et du *Ravissement de Proserpine* (Paris, Pierre David et Edme Pépingué, 1653).

⁴⁶⁶ Pierre Bayle souligne cette bizarrerie du texte des *Aventures* dans l'article « DASSOUCI ou D'ASSOUCI » de son *Dictionnaire historique et critique* [1697] (Paris, Desoer, 1820, p. 386-399) : « Il a publié lui-même d'un style presque bouffon ses aventures qui sont très bizarres. » (p. 386.)

viatiques qui circulent dans ces cercles et par la curiosité grandissante que l'on y observe pour tout ce qui a trait au voyage.

. Des relations atypiques

Ces textes proposent toutefois une autre écriture du voyage, qui n'est pas sans présenter un certain nombre de similitudes, tout en dialoguant avec des formes viatiques déjà existantes, notamment celles issues des pérégrinations des esprits forts. La relation de Chapelle et Bachaumont et celles de Dassoucy ont ainsi en commun de raconter des itinéraires depuis Paris jusqu'à un ailleurs plus ou moins lointain, chronologiquement ordonnés, en reprenant en apparence une structure narrative typique du texte viatique. Cependant, dans ces deux incarnations d'une forme éculée et couramment employée, les étapes de l'itinéraire ne sont pas, comme il est d'ordinaire, préétablies : les voyageurs ne cherchent pas à suivre le trajet, fait de jalons obligatoires, d'une édification pèlerine ou d'une itinérance savante. Si ces lettrés aventureux annoncent parfois, tributaires en cela du topos renaissant si rabattu, s'appliquer à « lire dans le grand livre du monde », ils sont en fait plutôt en quête des menus plaisirs⁴⁶⁷ que l'on peut trouver en chemin, qui peuvent aussi, par capillarité, être sources d'intenses voluptés. Ils satisfont ainsi une curiosité – dont on sait ô combien elle est généralement la motivation affichée du voyage –, mais qui est moins une attirance pour les plaisirs de l'intellect que pour ceux du corps, dans leurs

⁴⁶⁷ Sur les plaisirs du voyage dans la relation de Chapelle et Bachaumont et dans celle de Dassoucy, voir notamment : Laurence Rauline, « Le Voyage de Chapelle et Bachaumont : les itinéraires du divertissement ou les voies obliques de la critique politique », dans Dominique Bertrand, *Le rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 107-124 ; Laurence Rauline, « Parole libertine et art de voyager », dans Dominique Bertrand (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 227-239 ; Mathilde Morinet, « “Je pourrai m'y amuser en passant” : les voyages en France de La Fontaine et de Chapelle et Bachaumont », *Malice*, n° 7, 2016.

expressions les plus variées. L'itinéraire de Chapelle et Bachaumont, qui a pour point d'aboutissement les thermes d'Encausse où l'on se purge des dérèglements du corps, est ainsi placé sous le signe d'une souveraine recherche d'allègements et de plaisirs. Non seulement ils s'amusent de chaque nouvelle rencontre ou aventure – trouvant dans toute situation, même périlleuse, des occasions de se divertir ou de faire entendre un rire libérateur –, mais ils avancent en se préoccupant surtout de leurs appétits. La faim leur tient lieu de fidèle compagne, et ce dès les premiers temps du voyage, puisqu'à peine les adieux faits, leur appétit s'aiguise⁴⁶⁸. Ils progressent ainsi en s'inquiétant avant tout des lieux où ils pourront faire bonne chère et mentionnent à chaque halte les plats dont ils se délectent, ainsi que leurs qualités gustatives. Ils dessinent, de ce fait, une carte des bonnes tables de France et le tracé d'une route des vins, en touristes gastronomes avant l'heure. Ils ne sont pas non plus insensibles aux charmes féminins, aux beautés de la présidente Le Bailleule, aux charmes d'une Sylvie qui semble tout droit tombée du royaume de galanterie chez le comte d'Aubijoux, ou à ces Arlésiennes qui ne rechignent pas à accorder leurs faveurs. Leur relation de voyage est ainsi souvent le journal des corps, de leurs désirs, des manifestations physiques qui les traversent, de leurs inconvénients – la rançon des festins étant souvent l'indigestion. De même Dassoucy, en particulier lors de son passage en Bourgogne, semble avant tout s'attacher à trouver des moyens de satisfaire les appels du corps. Il est lui aussi guidé par ses envies de gastronome, et décrit notamment les délices des nombreux repas bourguignons, où l'on dîne de cailles, perdrix, perdreaux et autres ortolans, et des huit jours de festin que lui accorde le chevalier Paul de Saumur à Toulon⁴⁶⁹,

⁴⁶⁸ « Ce fut en ce lieu [Bourg-la-Reine] que nos pleurs cessèrent et que notre appétit s'aiguisa. » (Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 49.)

⁴⁶⁹ « [...] ce héros maritime me festina durant huit jours, non pas comme un chevalier de Malte, ni comme le Prince des corsaires, mais comme le Dieu des ondes et le Monarque de toutes les mers. Je ne vis jamais tant de chasse, ni tant de poisson, plus de générosité, plus d'honnêteté, ni plus de franchise. » (*Les Aventures d'Italie*, p. 314.)

au point que Ronald W. Tobin parle, pour qualifier le texte, d'« odysée d'un gosier⁴⁷⁰ ». Il élit également à plusieurs reprises la marche à pied comme mode de déplacement, au lieu d'employer chevaux et voitures, en particulier lors de sa traversée bourguignonne : le voyage se fait alors promenade plaisante, où le pas semble s'accorder au rythme de la nature. Laurence Rauline y voit une belle « érotique du déplacement⁴⁷¹ », caractérisation qui s'applique aussi bien aux *Aventures* de Dassoucy qu'au *Voyage* de Chapelle et Bachaumont.

Le corollaire de cette soumission, en voyage, au principe du plaisir, c'est que la progression dans l'espace ne suit pas une implacable logique. Si nos textes semblaient reprendre les étapes d'un itinéraire, telles qu'on les trouve habituellement mentionnées dans les relations de voyage, qui rapportent le plus souvent des parcours organisés de manière rationnelle, force est de constater que les écarts, les détours, les retours en arrière, sont légions chez Chapelle, Bachaumont et Dassoucy. Ils ne suivent pas des itinéraires rigoureux, où il s'agirait d'avancer par gradation jusqu'à un point d'arrivée programmé en amont, avant de revenir au lieu du départ, le trajet formant dès lors une boucle rassurante, qui circonscrirait la déviation au seul temps du voyage. L'existence, ensuite, reprendrait son cours immuable, simplement modifiée en surface par le très temporaire écartement géographique. Au contraire, nos voyageurs préfèrent souvent les voies de l'oblique, à celles du tour méthodique à la trajectoire inflexible. Dans le *Voyage* de Chapelle et Bachaumont, l'extrémité annoncée du déplacement, la ville d'Encausse, ne sert d'ailleurs que de prétexte au parcours des campagnes et des villes du royaume : les deux hommes ne prennent même pas la peine de nous entretenir de cette ville, « car, excepté ses eaux qui sont admirables pour l'estomac, rien ne s'y rencontre⁴⁷² ». Ils cheminent ainsi sans

⁴⁷⁰ Ronald W. Tobin, « Les Aventures de Dassoucy ou l'odyssée d'un gosier », dans *Avez-vous lu Dassoucy ?*, *op. cit.*, p. 241-256.

⁴⁷¹ Laurence Rauline, « Parole libertine et art de voyager », *ibid.*, p. 228.

⁴⁷² Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 60.

que leur voyage soit aimanté par ce point d'arrivée, qui aurait pu orienter l'intégralité de l'expédition et lui donner sens, mais qui ne sera finalement qu'un banal lieu de passage. Mais surtout, le circuit est tronqué – ou plutôt, c'est le récit qui en est écourté –, la relation s'interrompant brutalement à Lyon, sur le chemin du retour, car les voyageurs sont « si las d'écrire, que la plume [leur] tombe des mains⁴⁷³ ». Sans but, sans fin, l'itinéraire est davantage celui d'un vagabondage que d'une exploration réglée des espaces. Il en va de même chez Dassoucy : si le voyage semble à première vue suivre un trajet rectiligne, depuis Paris jusqu'en Italie, on note dans les faits de nombreuses embardées et inflexions au cours du déplacement. La ligne claire du voyage comprend finalement une abondance de sinuosités, en particulier après la halte lyonnaise : ce n'est qu'à la suite de multiples détours par Avignon, Narbonne ou encore Montpellier que Dassoucy parviendra à Turin, près de deux ans après avoir quitté Paris. Le choix des étapes répond non pas à un projet construit d'itinérance, en suivant les routes habituellement conseillées pour rejoindre l'Italie, mais aux hasards des rencontres au fil de la route. La contingence, et non la nécessité, présiderait ainsi aux aventures viatiques.

Ce refus de suivre une ligne droite qui aurait été tracée, en amont du voyage, sur une carte, laissant de ce fait peu de place aux surprises de la route, se manifeste également sur le plan poétique chez nos trois auteurs. Les textes semblaient reprendre la trame de l'itinéraire, typique des relations, mais en définitive, celle-ci est largement dévoyée. Aux détours que les voyageurs se sont accordés en chemin correspondent, au niveau de la structure du récit, un certain nombre de méandres narratifs. Que ce soit dans le *Voyage à Encausse*, ou dans les *Aventures*, des éléments insérés viennent constamment rompre la linéarité apparente du récit. Le *Voyage*, qui est écrit en faisant constamment alterner vers

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 87.

et prose, s'inspire probablement du *Discours sur les Œuvres de M. Sarasin*⁴⁷⁴ (1656) de Paul Pellisson, qui rappelle qu'un texte galant est digne d'admiration quand « possédant les idées de tous les divers genres d'écrire, [il] passe de l'un à l'autre avec une extrême facilité⁴⁷⁵ ». Nombreux sont ainsi les passages poétiques insérés⁴⁷⁶, plus ou moins longs, aux sujets généralement prosaïques, qui demandent au lecteur de faire l'effort d'un pas de côté ou d'un changement de point de vue, le poussant dès lors continuellement à la mobilité. La Fontaine, à la fois dans sa *Relation d'un voyage de Paris en Limousin* (1663) et dans *Les Amours de Psyché et de Cupidon* (1669), reprendra ce mode d'écriture qui donne une complexité particulière à la prose. On retrouve également cette oscillation entre prose viatique et « divers genres d'écrire » chez Dassoucy, qui disperse au fil du récit des poèmes, des lettres ou encore différents discours. Ces derniers tendent, comme chez Chapelle et Bachaumont, à imposer des haltes dans le fil d'un récit, qui par ailleurs, n'est pas aussi continu qu'on pourrait le penser. Les *Aventures* de Dassoucy ont dans les faits une structure très éclatée, comme le signale Michael W. Meere : « [...] ce récit, au lieu d'être diachronique, est très fortement synchronique : c'est-à-dire qu'au lieu d'être un récit construit selon les règles de la causalité, il se présente plutôt comme une énumération d'anecdotes fragmentaires qui défie l'ordre spatio-temporel, sans ordre apparent dans le déroulement des faits⁴⁷⁷ ». Le texte comprend par exemple beaucoup d'analepses, que M. W. Meere nomme « complétives », comme celle où le héros nous relate l'ensemble de sa généalogie. De même, les

⁴⁷⁴ Ce discours de Paul Pellisson est publié en tête des *Œuvres de M. Sarasin*, éd. G. Ménage, Paris, Vve S. Mabre-Cramoisy, 1694.

⁴⁷⁵ Paul Pellisson, *Discours sur les Œuvres de Monsieur Sarasin et autres textes*, éd. Alain Viala, Toulouse, Sociétés de littératures classiques, 1989, p. 63.

⁴⁷⁶ Pour une étude précise de ces insertions dans la relation de Chapelle et Bachaumont, voir : Yves Giraud, « L'hybridation formelle dans le *Voyage* de Chapelle et Bachaumont et les modalités de l'alternance prose/vers », dans Baby, Hélène (dir.), *Fiction narrative et hybridation générique dans la littérature française*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 111-124.

⁴⁷⁷ Michael W. Meere, « L'organisation narrative des aventures dans *Les Aventures* et *Les Aventures d'Italie* », dans *Avez-vous lu Dassoucy ?*, op. cit., p. 189.

étapes sont souvent l'occasion de rapporter des anecdotes qui ne sont pas directement liées au cours des événements du voyage, ce qui leur assigne un caractère fondamentalement digressif :

Si l'on essaie d'esquisser graphiquement le(s) voyage(s) du héros, les villes deviennent, petit à petit, des points, des lieux d'action sur un plan plutôt que des destinations. Elles forment un réseau, un champ qui contient des histoires, des anecdotes, des aventures singulières et closes. D'une part, la carte de France devient dès lors moins une représentation d'un territoire topographique que d'un champ discursif pour que le narrateur puisse écrire. D'autre part, en Italie, le héros demeure physiquement statique par rapport au voyage en France, et ceci ne fait que renforcer l'errance mentale et discursive du héros, du narrateur et de l'auteur⁴⁷⁸.

L'insertion d'un grand nombre d'unités narratives, descriptives ou poétiques, closes et de diverses natures, a pour incidence de faire progressivement éclater la trame linéaire de la relation. Affectée par la contingence des aventures, la structure narrative est également soumise à des puissances chaotiques, qui si elles ne transforment pas complètement le texte en un récit « tumultuaire », en font pour le lecteur un parcours parfois tumultueux.

Ces textes manifestent donc une liberté particulière dans l'usage de la forme de la relation, refusant l'évidence de la voie droite, comme ils refusent par ailleurs tout un ensemble d'autres évidences. Car si ces textes ne dialoguent pas de manière aussi visible avec le milieu que fréquentent leurs auteurs – en produisant notamment des textes ou segments de textes qui répondraient à des commandes explicites –, il n'en reste pas moins que ces comptes rendus de voyage sont, pour ces explorateurs de terres circonvoisines, marqués par les questions, scientifiques, philosophiques ou religieuses que l'on discute dans ces cercles de sociabilité savante, tout comme ils sont imprégnés par les modes de réflexion et techniques de déniement que l'on y pratique. Dans le *Voyage*, Chappelle et Bachaumont réinterprètent poétiquement, par exemple, l'une des

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 191.

grandes questions de la physique de leur temps, celle du flux et du reflux des mers et de certains cours d'eau, dont on sait qu'elle a grandement occupé des hommes de sciences comme Galilée, Gassendi qui adopte les mêmes positions que le savant italien ou encore Descartes. À la fin de la relation, les deux voyageurs rapportent une scène d'observation et de méditation savante comme l'on en retrouve chez d'autres de nos auteurs, mais qui va rapidement se muer en saynète de fantaisie. Assis face à la Garonne – fleuve connu pour ses « hautes marées » – leurs deux compagnons se mettent à examiner, en bons érudits qui partagent les obsessions de leurs contemporains, « les raisons que donnent Descartes et Gassendi du flux et du reflux »⁴⁷⁹. Là, au lieu d'essayer de trancher scientifiquement la question à partir des données de l'expérience, les auteurs font surgir, dans un long poème versifié, un dieu du fleuve, avec qui, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, ils conversent et qui leur révèle une vérité apparemment définitive au sujet du mouvement périodique des eaux. La théorie de Gassendi, héritée de Galilée, selon laquelle les marées seraient causées par une combinaison de la rotation et de la révolution de la terre, tout comme celle de Descartes, pour qui les marées résulteraient des tourbillons qui se forment entre les planètes, sont écartées d'un revers de main, car elles seraient issues de « raisonnements cornus » dignes des « contes d'Amadis »⁴⁸⁰. Le nymphéau les contredit en donnant une origine mythologique au phénomène : Neptune aurait reçu la visite d'une « brusque et fanfaronne » Garonne, soutenue par les puissants fleuves Dordogne et Gascogne, et pour punir son orgueil, « Deux fois si la loin la repoussa, / Que cette insolente rivière / Toutes les deux fois rebroussa / Plus de six heures en arrière »⁴⁸¹. Impossible pour les deux voyageurs de rétorquer et d'entamer un débat contradictoire, puisque la figure fictive s'évanouit sans crier gare, s'assurant de ce fait le dernier mot et la

⁴⁷⁹ Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 60.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁸¹ *Ibid.*, p. 63.

victoire de l'explication allégorique sur celle obtenue par raisonnement rationnel. Le dieu du fleuve, aux idées péremptoires, incapable de discussion, habile à se ménager des sorties trop brutales pour n'être pas douteuses, est l'une des figures comiques, parmi d'autres, du texte. De leur côté, au cours de l'épisode, Chapelle et Bachaumont conservent une souveraine curiosité qui prévaut « sur la crainte », tout comme ils ne pourront adhérer à ces « éclaircissements » mythologiques des raisons du flux et du reflux, car ils ne pouvaient « concevoir pourquoi, dans une sédition où tous les fleuves avaient trempés, il n'y en avait eu qu'une partie de châtiés »⁴⁸². L'épisode oppose donc la pensée magique d'un dieu fluvial de pacotille, dont l'*ethos* et les techniques argumentatives sont plus que problématiques, aux deux voyageurs, qui font continuellement preuve d'une mobilité mentale et d'esprit critique, largement construite au contact des penseurs qu'ils ont côtoyés, dans les cercles érudits ou par l'intermédiaire de leurs ouvrages. Dans cette parodie de conversation scientifique, les auteurs se moquent des fixités réflexives et des superstitions fondées sur une perception fictive du monde, non fondée sur une attention précise aux phénomènes, affirmant dès lors la prévalence de leurs méthodes, qui n'aboutit à aucune certitude dogmatique définitivement assénée. D'ailleurs, cette souplesse d'esprit dont ils se targuent se manifeste dans le travail de l'écriture, faite de continuels flux et reflux, entre prose et poésie, sérieux et burlesque, matérialité et surplomb intellectuel. Les récits viatiques de Dassoucy, pour leur part, dialoguent de manière moins serrée, ou peut-être seulement moins précise, avec les débats scientifiques des milieux érudits, même si, comme chez Chapelle et Bachaumont, les impostures de l'esprit et les dogmatismes en tout genre sont vertement moqués. Nulle mention, chez lui, de Galilée, Gassendi, Descartes, nulle visite à de grands hommes de science et nulle réflexion théorique sur les sciences naturelles ; toutefois, Dassoucy suit un

⁴⁸² *Ibid.*, p. 61 et p. 65.

parcours qui le mène invariablement de superstitieux en superstitieux et de pédants doctrinaires en idéologues inflexibles, dont il va à chaque fois, sous les postures, révéler les faux semblants. Cette méthode inlassablement appliquée, qui traque sous la surface des discours et des phénomènes les traces de vérités cachées, bien que toujours dévoilées de manière partielle, n'est pas sans rappeler les techniques d'expérimentation que l'on retrouve chez nos autres auteurs, et doit permettre au lecteur d'apprendre « non seulement la science du monde, mais la science du Ciel, qui est la science des sciences⁴⁸³ ». Dassoucy, dans ses *Aventures*, transmet un savoir avant tout d'ordre méthodologique, à défaut de proposer des blocs de contenu et autres descriptions, qu'il faudrait assimiler en l'état.

Outre cette même pratique du voyage centrée sur les plaisirs, ce goût pour les écarts, en chemin et dans le cours de la narration, et ces affinités méthodologiques, on observe que Chapelle, Bachaumont et Dassoucy usent de pratiques prudentielles qui partagent un certain nombre de traits communs. Chapelle et Bachaumont rédigent leur relation dans un cadre épistolaire, destinant en apparence le récit de leurs aventures à une circulation privée, puisqu'elle est adressée à deux frères, « Messieurs Broussin », deux bons vivants de leurs amis : les auteurs nourrissent donc une certaine méfiance vis-à-vis de la publicité du texte, qui ne semble pas modelé, dans un premier temps, pour la publication. En outre, comme le signale Laurence Rauline, l'usage continu du pronom « nous », en lieu et place des deux « je » qui renverraient alternativement à Chapelle et à Bachaumont, permet « d'estomper les contours de l'individu⁴⁸⁴ », et de faire front, le cas échéant, face aux éventuelles réprobations que pourrait susciter le texte. De même, Dassoucy avance souvent

⁴⁸³ « Au lecteur », *Les Aventures*, p. 104.

⁴⁸⁴ Laurence Rauline, « Le *Voyage de Chapelle et Bachaumont* : les itinéraires du divertissement ou les voies obliques de la critique politique », dans *Le rire des voyageurs. XVI^e-XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 108.

masqué, lui qui dès ses premiers écrits prend un pseudonyme, pratique typique des stratégies libertines étudiées par Joan DeJean⁴⁸⁵, et s’amuse à jouer de filiations généalogiques frauduleuses tout au long de ses romans autobiographiques⁴⁸⁶. Ces pratiques, qui à un niveau narratif permettent de farder l’origine de la parole, même si le voile est toujours imparfait, se doublent d’un recours fréquent aux stratégies langagières de dissimulation, habituelles aux esprits forts. Détours ironiques, parodie, énoncés paradoxaux... : tout un attirail de ruses stylistiques sont employées par nos auteurs, qui laissent deviner sans expliciter, et incitent dès lors le lecteur à faire constamment l’effort de lire entre les lignes, pour dénicher les conclusions hétérodoxes qui s’imposent.

. Récits de voyage : moyens d’attaque et de défense

Mais si ces textes sont si semblables, leurs auteurs partageant en apparence une commune philosophie du voyage, des structures narratives et des stratégies scripturaires apparentées, tout comme une assez paradoxale relégation des notations géographiques, ethnographiques ou encore naturalistes à l’arrière-plan du récit – le relevé patient des variations du monde n’étant de toute évidence pas leur priorité –, c’est parce qu’ils se répondent en fait de manière polémique⁴⁸⁷. L’enjeu pour leurs auteurs va bien au-delà de celui de produire deux relations viatiques, qui feraient l’inventaire des mondes traversés. La

⁴⁸⁵ Joan DeJean, *Libertine strategies. Freedom and the Novel in Seventeenth-Century France*, Ohio State University Press, Columbus, 1981.

⁴⁸⁶ Voir la mise au point que Dominique Bertrand fait à ce sujet dans son introduction aux textes autofictionnels de Dassoucy : « Un pseudonyme instable », dans Dassoucy, *Les Aventures et les Prisons*, *op. cit.*, p. 18-20.

⁴⁸⁷ Sur les enjeux épidiétiques du texte fictionnel, notamment de l’épisode de Montpellier dans *Les Aventures* de Dassoucy, voir : Judith Sribnai, *Récit et relation de soi au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2014, et en particulier « Identités justiciables », p. 401-425. Sur les liens entre fiction et scène judiciaire, voir : Thierry Pech, *Conter le crime : droit et littérature sous la Contre-Réforme. Les histoires tragiques, 1559-1644*, Paris, Honoré Champion, 2000.

publication du *Voyage* sert en effet, pour Chapelle et Bachaumont, à solder de vieux comptes avec leur ami – et probable ancien amant – Dassoucy⁴⁸⁸. Ils y racontent qu'en arrivant à Montpellier, ils découvrent un Dassoucy en proie à la vindicte populaire et sur le point d'être brûlé « pour un crime qui est en abomination parmi les femmes⁴⁸⁹ ». En badins railleurs, ils mentionnent un peu plus loin les médisances qu'une assemblée de précieuses disent à son encontre, et qui ne manquent pas de les faire rire « si furieusement », qu'ils orientent par cet accès d'hilarité complice la réception de l'épisode pour les lecteurs. La violence se déchaîne contre le musicien-poète bien au-delà des médisances, puisqu'ailleurs dans la ville, des femmes qui « écumaient toutes de rage », « disaient que c'était trop peu de le brûler » et « qu'il fallait l'écorcher vif auparavant »⁴⁹⁰. Enfin, ils l'aperçoivent en train de fuir Montpellier, « avec un page assez joli qui le suivait⁴⁹¹ ». L'épisode se termine par l'arrivée des deux voyageurs chez M. de Cauvisson, à qui ils racontent les déboires de leur ancien ami, et qui, à leur exemple, « pensa mourir de rire⁴⁹² » au récit de l'aventure. Un peu plus tard, lorsque les deux voyageurs atteignent Avignon, ils rencontrent une dernière fois Dassoucy, avec qui ils échangent quelques mots. Il est désormais un vagabond : « [...] me voici / N'ayant plus pour tout équipage / Que mes vers, mon luth et mon page. Vous me voyez sur le pavé, / En désordre, malpropre, et sale⁴⁹³ ». Et cette fois, le lecteur ne doit pas faire des efforts considérables pour décoder l'allusion aux penchants sodomites de Dassoucy :

Ce petit garçon qui vous suit,
Et qui derrière vous se glisse,
Que sait-il ? en quel exercice,

⁴⁸⁸ Au sujet des amours du « gay trio », voir : Madeleine Alcover, « Un gay trio : Cyrano, Chapelle, Dassoucy », dans *L'Autre au XVII^e siècle*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 1999, p. 265-275.

⁴⁸⁹ Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 73.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 77.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 77.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 85.

En quel art l'avez-vous instruit ?
 Il sait tout, dit-il ; s'il vous duit,
 Il est bien à votre service⁴⁹⁴.

Sodomite, pauvre errant, déclassé, répudié par tous d'une voix unanime (précieuses, femmes du peuple, anciens amis), la renommée de Dassoucy est largement salie par le texte de Chapelle et Bachaumont.

Il est fort probable que l'ensemble de l'aventure montpelliéraine présente dans le *Voyage* soit fictionnelle. Comme le signale Dominique Bertrand, les deux compagnons auraient amplifié « avec malignité l'arrestation et l'emprisonnement de Dassoucy à Montpellier pour sodomie⁴⁹⁵ ». On sait toutefois que Dassoucy était présent dans cette ville – il parle de ce séjour infernal à Montpellier dans son propre texte, tout en signalant qu'il n'y a jamais rencontré Chapelle et Bachaumont⁴⁹⁶ – et qu'en raison d'une série d'accusations, aux motifs obscurs et fantaisistes (commerce d'enfants en vue d'« en trafiquer avec les princes d'Italie » ou de « les vendre aux chirurgiens de Montpellier, pour en faire des anatomies » ; sorcellerie⁴⁹⁷), il a passé quelque temps en prison. Il évoque également la haine virulente que lui vouent nombre de Montpelliéraines, qui l'accusent « injustement des duretés que jadis Orphée eut pour les Bacchantes⁴⁹⁸ », attestant de ce fait de la véracité d'une partie du récit de ses deux anciens amis.

Néanmoins, savoir si les dires de Chapelle et Bachaumont sont oui ou non fondés, là n'est pas vraiment la question. Le *Voyage à Encausse*, qui déjà mettait en scène une contagion progressive de la rumeur diffamatoire à l'ensemble de

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 86.

⁴⁹⁵ Dominique Bertrand, « La “merveilleuse histoire” des “disgrâces” de Dassoucy : récit de survivance et résilience ambiguë », *Études littéraires*, n° 38/1, 2006, p. 77-88, <https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/2006-v38-n1-etudlitt1627/014824ar.pdf>.

⁴⁹⁶ « Chapitres XII, XIII, XIV et XV », dans *Les Aventures*, p. 235-258. Dans le chapitre XIV, il indique qu'il n'a pu croiser « ce couple de beaux esprits, Chapelle et B [...] sur le chemin d'Avignon, puisque [il était] à Turin » (p. 252).

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 237.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 238.

la ville de Montpellier, va continuer à faire circuler, bien au-delà des frontières de la cité méditerranéenne, les calomnies à l'encontre de Dassoucy. Le texte ruine, de manière pérenne, la réputation du musicien-poète. La circulation du récit – et des propos diffamants qu'il contient –, d'abord manuscrite, s'élargit encore avec sa publication en 1661, qui sera suivie de multiples rééditions, qui connaîtront toutes un important succès. La mauvaise réputation de Dassoucy se diffuse ainsi à grande échelle, *via* un support imprimé qui en augmente la portée⁴⁹⁹. Dassoucy signale que Loret aurait participé à confirmer les propos de Chapelle et Bachaumont en annonçant sa mort dans la *Gazette rimée ou Muse historique*, ce qui ajoute un détracteur de renom à la coalition qui s'est liguée contre lui. La rumeur en tout cas le suit jusqu'en Italie, puisqu'il est arrêté à Rome et incarcéré dans la prison du Saint-Office en 1667-1668, l'acte d'accusation en athéisme ayant vraisemblablement pour fondement, au moins en partie, la diffusion des vices de Dassoucy par l'intermédiaire de la relation viatique. Il signale d'ailleurs, dans ses *Aventures*, la relation de causalité entre les fictions calomnieuses de Chapelle et Bachaumont et ses emprisonnements⁵⁰⁰.

Mais Dassoucy rétorque, lui aussi par l'intermédiaire de l'écrit imprimé, en faisant paraître le récit de ses *Aventures* et de ses *Aventures d'Italie*. Nul autre moyen que la publication ne pourrait le laver des soupçons et rétablir, ne serait-ce que partiellement, sa réputation, sur les scènes littéraires et mondaines où il a été diffamé. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il choisisse une forme scripturaire

⁴⁹⁹ Sur les imprimés fictionnels comme moyen, dans les années 1660-1670, de diffuser des réputations, voir : Christophe Schuway, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle, op. cit.*, et en particulier p. 69-71.

⁵⁰⁰ « [...] ces ravissants génies, qui, [...] ont enrichi leurs écrits de l'honneur d'autrui, plus cruels que les sauvages de Montpellier, voire que les Hurons et les anthropophages, firent cette belle pasquinade, qui, après avoir déchiré ma réputation et servi d'écueil à ma fortune, conduit dans le fond de tant de cachots, et tiré de mes yeux tant de larmes, n'empêche pas que, sans aucune syndérèse, ces Messieurs ne vivent dans une heureuse tranquillité [...]. » (*Les Aventures*, p. 253.)

qui reprenne des codes très semblables à ceux du *Voyage à Encausse*. Pour répondre méthodiquement à des actes d'accusations, rien de tel que de reprendre la forme même dans laquelle la parole délatrice s'est énoncée. Relation d'un voyage d'agrément, où l'on chemine pour satisfaire les désirs du corps, de manière irrégulière et erratique, en mettant à l'arrière-plan les préoccupations savantes et en réduisant à la portion congrue les descriptions ethnographiques ou naturalistes : les similitudes sont trop nombreuses pour être anodines. Dassoucy s'empare ainsi de la forme pratiquée par Chapelle et Bachaumont, visiblement dans une visée parodique, qui donne du poids à ses récusations, en instaurant immédiatement une relation ludique avec le récit premier.

Il s'agit bien en effet pour Dassoucy, en usant notamment du détour de la fiction, de créer du jeu dans le discours qu'ont tenu les deux voyageurs délateurs⁵⁰¹. On sait d'ailleurs à quel point les épisodes de jeu sont structurants dans l'économie de l'œuvre, la rencontre avec un tricheur expert en cartes ouvrant par exemple le récit et les mésaventures de ce type apparaissant par intermittence tout au long des pérégrinations du narrateur. Ils servent même de clé de lecture métatextuelle, « le récit pouvant être assimilé à la pratique du jeu », comme le montre Filippo d'Angelo dans un article⁵⁰². Le jeu n'est pourtant pas seulement une manière de glisser du hasard dans le fil d'une

⁵⁰¹ Guy Catusse montre notamment dans son article que l'un des avantages du passage à la fiction est de ne plus faire de Chapelle qu'un importun parmi d'autres au sein du système de personnages de la narration. Il perd ainsi à la fois sa singularité et son statut d'interlocuteur. Voir : « Des *Rimes redoublées* aux *Aventures de Monsieur Dassoucy* : dire et redire la "médiasance" », dans *Avez-vous lu Dassoucy ?*, *op. cit.*, p. 153.

⁵⁰² Voir Filippo d'Angelo, « Fonctions et significations du jeu dans les *Aventures de Dassoucy* », dans *Avez-vous lu Dassoucy ?*, *op. cit.*, p. 203-214. Il montre notamment dans cet article que le narrateur construit un jeu complexe d'équivalences entre « tuer le temps » aux cartes et « tuer le temps » en racontant ses aventures, dans un peu vertigineux pour le lecteur : « Ma foi, lui dis-je, à propos de tuer le temps, puisque vous voulez que je vous entretienne de mes aventures, j'en suis content, aussi bien étant plein de mes disgrâces, je ne demande pas mieux que de m'en décharger dans le sein d'un homme parent ; mais puisque nous sommes sur le propos de tuer le temps, et que mon aventure de Montpellier est enchaînée avec celle qui m'arriva dans le coche d'Auxerre, j'en commencerai le récit par ce qui m'arriva sur cette route avec un tueur de temps, qui tua ma bourse, et qui fut tué après cela. » (*Les Aventures*, p. 261)

narration qui aurait puis suivre les étapes contraignantes de l'itinéraire : il permet également d'insérer du jeu dans les rouages bien huilés de la machine diffamatoire mise en place par les détracteurs de Dassoucy.

L'une des premières stratégies qu'il met en place est de s'immiscer dans les silences de leur récit, pour remplir les blancs de ce qu'ils avaient omis, *a priori* à escient, le travail drastique de sélection qu'ils avaient mené n'étant de toute évidence pas à l'avantage du poète-musicien. Il raconte ainsi d'où viennent les rumeurs qui lui ont valu la haine publique des habitants de Montpellier, au lieu d'en rapporter seulement le bruit, comme le font Chapelle et Bachaumont. Ce serait ainsi Pierrotin, son petit page de musique, à l'*ethos* fortement soupçonneux, puisqu'il le décrit comme « le plus grand chantre de l'univers et le plus fou du monde », « si insensé, qu'il disait ordinairement tout le contraire de ce qu'il voulait dire, et si médisant, qu'il ne pardonnait pas seulement à soi-même », qui lui aurait fait « tous les jours de nouveaux ennemis [...] durant les six semaines »⁵⁰³ qu'il demeura dans la ville. Il explique ensuite comment, par capillarité, la rumeur s'est progressivement répandue. En rappelant l'origine de médisances dont la seule surface était rapportée par Chapelle et Bachaumont, il signale qu'elles sont moins issues de données objectives, ce que sous-entendaient les deux railleurs, que des insolences d'un domestique indiscipliné, dont la parole ne peut être considérée comme digne de confiance. Cependant, ce que reproche Dassoucy à son domestique, c'est d'avoir fait preuve d'indiscrétion : il ne nie finalement pas le contenu même de la rumeur, sa stratégie apparaissant dès lors ambiguë⁵⁰⁴.

Il semblerait qu'il cherche plutôt, dans les faits, à s'attirer la complicité d'un lecteur à même de compatir à ses déboires avec la domesticité. L'on est

⁵⁰³ *Les Aventures*, p. 235.

⁵⁰⁴ Certaines des ambiguïtés des stratégies défensives de Dassoucy, dans l'ensemble de son œuvre, sont soulignées par Dominique Bertrand dans l'introduction qu'elle a rédigée pour son édition *Les Aventures et les Prisons*, *op. cit.*, p. 50-74.

tenté, en effet, de se liguer avec le narrateur contre ce page malavisé. Chapelle et Bachaumont avaient réussi à faire du lecteur un rieur parmi les médisants, le rire, commun aux voyageurs, à leur ami M. de Cauvisson et au lecteur, validant en définitive la haine publique qui déferlait sur le musicien-poète. Dassoucy parvient à défaire cette coalition, en tissant de nouvelles connivences : là est aussi l'un des intérêts de se peindre en héros burlesque, dans un texte largement fictionnel, plus proche en cela des pérégrinations d'un Théophile de Viau dans la *Première journée*⁵⁰⁵ (1623) ou de celles du protagoniste du *Page disgracié* (Paris, T. Quinet, 1643) de Tristan L'Hermite, que de la relation de voyage véritable. Le masque de la fiction ne lui sert pas en effet à renvoyer au lecteur une image idéalisée et flatteuse de lui-même, qui servirait à recouvrir la représentation honteuse que Chapelle et Bachaumont ont donnée de lui dans leur récit. Sa stratégie n'est pas celle de la dénégation, qui ferait de lui un *Janus bifrons*, aux mœurs dissolues dans le *Voyage à Encausse*, vertueux dans ses *Aventures*, le lecteur n'ayant plus qu'à choisir, suivant sa lubie du moment, entre les deux visages, sans que Dassoucy n'ait de véritable prise sur sa décision. Dominique Bertrand note d'ailleurs, dans l'introduction qu'elle donne à l'édition de ses textes autofictionnels : « On est ici en présence d'une stratégie défensive confuse qui mêle des aveux semi-privés à une tentative désespérée de réagir contre les ravages de la "médisance" publique. De fait, Dassoucy ne revendique pas la vérité contre le mensonge⁵⁰⁶. » Il risque également qu'on le soupçonne d'hypocrisie, ce qui ne lui serait d'aucune assistance pour réhabiliter sa réputation. Au contraire, dans ses relations autofictionnelles, il se figure paré de tous ses défauts, de toutes ses imperfections et même de ses vices, laissant çà et là des signes confirmant les accusations des deux voyageurs et anciens amis. La démarche semble hautement paradoxale, tenant en apparence à la fois

⁵⁰⁵ C'est George de Scudéry qui propose une première édition du texte, qui paraît de manière posthume. Voir : *Les œuvres de Théophile*, Rouen, Jean de La Mare, 1632.

⁵⁰⁶ *Les Aventures*, p. 61.

de la rhétorique de l'aveu de culpabilité et de la tentative de s'innocenter. Et pourtant, c'est par le rire, causé par une multiplicité de procédés qui se stratifient habilement, que Dassoucy parvient à faire fonctionner ensemble ce qui apparaissait à première vue comme des enjeux contradictoires. L'écriture des *Aventures* est ainsi continuellement comique, ironique et parodique, mais surtout, en se réappropriant son parcours sous la forme d'une autobiographie burlesque, Dassoucy invite le lecteur à rire avec lui du récit de ses mésaventures, l'auteur pratiquant l'autodérision sans la moindre once de parcimonie. Le pacte de lecture, exposé en tête de l'ouvrage, le stipule clairement : « Lis donc, et lisant, profite de mes disgrâces ; ris, sage Lecteur, et tout riant de mes folies, fais-toi encore plus sage à mes dépens [...] »⁵⁰⁷. » Dassoucy n'attend pas du lecteur qu'il le disculpe. Il lui demande plutôt de rire de ses « folies », doux euphémisme pour qualifier ses pratiques hétérodoxes, ce qui n'aura pas pour effet de les effacer mais de les rendre acceptables, car en elles se loge une puissance de divertissement, et ce aux deux sens du terme, le rire permettant à la fois amusement et détournement. Les lecteurs-rieurs qui se moquaient du débaucheur de pages avec Chapelle et Bachaumont, sont désormais invités à rire avec Dassoucy de ses déboires, dans un jeu subtil de recomposition des alliances. Il applique en cela le principe tout épicurien de la diversion, qui consiste à « transférer la pensée des choses fâcheuses aux choses plaisantes », selon la célèbre formule de Montaigne⁵⁰⁸.

Le récit des aventures françaises et italiennes de Dassoucy, qui réarrange les faits de manière à les rendre plaisants, malgré l'odeur de scandale qui s'en dégage, vise ainsi à rappeler à un large public, plus facilement touché par le support imprimé, que, contrairement à ce qu'aurait rapporté Loret, et

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 103.

⁵⁰⁸ Dominique Bertrand cite cette formule de Montaigne dans son introduction (*ibid.*, p. 45), mais elle fait du principe de la diversion un moyen de résilience chez Dassoucy, ce qu'il est, mais sans en faire encore ici un des moyens essentiels de l'apologétique.

contrairement à ce qu'affirment Chapelle et Bachaumont, il n'est ni mort, ni digne de sombrer dans l'oubli pour ses méfaits. Dominique Bertrand voit ainsi dans l'entreprise scripturaire de Dassoucy un récit de « survivance⁵⁰⁹ », qui non content de se concilier le clan des rieurs, s'attache à réaffirmer continuellement les puissances vitales du héros, qui vainc de multiples obstacles et autres disgrâces tout au long du texte autofictionnel. Il ne s'agit pas pour Dassoucy de se réhabiliter contre les accusations s'attaquant à ses mœurs dissolues ; il lui faut rétablir sa réputation d'auteur, pour que ses écrits passés, et ceux à venir, puissent continuer à exister dans le champ littéraire, et ne disparaissent pas en même temps que sa *persona* d'auteur défaite par ses détracteurs⁵¹⁰. La fiction autobiographique met ainsi en scène le triomphe du protagoniste, non contre le contenu même de la parole diffamatoire, mais contre la réputation d'auteur à expulser du Parnasse qui était son corollaire logique. C'est également la raison pour laquelle Dassoucy se montre si virtuose sur le plan scripturaire, à la fois par la minutie du travail intertextuel⁵¹¹, souvent parodique, par le cisèlement des passages versifiés, par l'attention extrême portée aux jeux de construction à l'échelle entière du récit. Quel meilleur moyen en effet de décrédibiliser les médisances de Chapelle et Bachaumont, que d'afficher une maîtrise de l'art d'écrire bien supérieure à la leur ? Notons d'ailleurs que le passage qui mentionne frontalement les attaques des deux anciens amis n'occupe qu'une portion réduite du récit, comme si l'enjeu pour Dassoucy était avant tout de surpasser Chapelle et Bachaumont dans le genre qu'ils avaient choisi, celui de

⁵⁰⁹ Dominique Bertrand, « La “merveilleuse histoire” des “disgrâces” de Dassoucy : récit de survivance et résilience ambiguë », *op. cit.*, p. 77-88.

⁵¹⁰ Sur l'apologétique comme moyen de sauvegarder « la possibilité de publier ses œuvres et de séduire un public potentiel d'esprits libres », voir : Dominique Bertrand, « Introduction », *Les Aventures et les Prisons*, *op. cit.*, p. 52.

⁵¹¹ Sur ces reprises intertextuelles, voir : Guy Catusse, « Des *Rimes redoublées* aux *Aventures de Monsieur Dassoucy* : dire et redire la “médisance” », *art. cit.*, p. 154.

la relation viatique de tonalité burlesque, afin de prouver aux yeux de tous que sa vie d'auteur, et d'auteur de talent, était loin d'être terminée.

Cas intéressant, dès lors, que celui de ces deux textes, dont on a souvent fait, au moins pour le *Voyage à Encausse* de Chapelle et Bachaumont, le modèle sur lequel seraient taillées nombre de relations viatiques humoristiques⁵¹², en n'envisageant les relations qu'entretiennent les textes entre eux qu'à un niveau intertextuel. Ils attestent en fait de relations interpersonnelles complexes au sein des milieux érudits et lettrés, qui se règlent par relations interposées, le choix de la forme viatique, alors en vogue, servant de tribune idéale, car assurée d'un lectorat large, d'un retentissement durable et jouissant d'une certaine aura de véracité, puisqu'habituellement vouée au compte rendu exact des choses. L'usage du genre de la relation sert finalement de prétexte, permettant de enter sur la trame de pérégrinations dont nombre de faits sont vérifiables, des moments, si ce n'est des structures, fictionnels diffamatoires ou apologétiques – que ce soit l'épisode probablement affabulé de la rencontre à Montpellier dans la relation de Chapelle et Bachaumont ou la recomposition fictionnelle de soi et de son itinéraire que l'on observe chez Dassoucy. La relation sert ainsi de support permettant d'y insérer des pièces de querelles⁵¹³. Cela n'empêche toutefois pas pour nos auteurs, aguerris aux exercices d'écriture, de s'emparer de la forme viatique, et à partir de leurs positions défendues, de dire d'une certaine manière le monde parcouru. On saisit mieux toutefois pourquoi la relation de Dassoucy a pu être perçue par Bayle comme « très bizarre ».

⁵¹² Daniel Sangsue, « Le récit de voyage humoristique (XVII^e-XIX^e siècles), *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 101, 2001/4, p. 1139-1162.

⁵¹³ Sur le texte littéraire comme support d'actions, en particulier dans les années 1660-1670, voir : Christophe Schuway, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, *op. cit.*, et en particulier le sous-chapitre « Un support d'actions », p. 69-85.

Conclusion

Tractations pour obtenir des témoignages, tout comme des manuscrits et des objets exotiques ; entreprises de publication d'ouvrages individuels ou de compilations ; archivage d'écrits au sujet des lointains, qui alimentent l'écriture libertine comme celle de La Mothe Le Vayer : dans ces réseaux savants où tout circule et tout est sujet de conversations, force est de constater que les voyages, leurs compte-rendus et les traces que l'on en rapporte font l'objet d'opérations complexes et nombreuses. Dans ce contexte, dès lors, la curiosité pour l'ailleurs est hautement valorisée, que l'on soit un savant sédentaire qui reçoit les informations en provenance des lointains ou un érudit avec l'esprit d'aventure. Mais l'on voit les bénéfices spécifiques que l'on a à gagner de quelques mois ou années d'expatriation, car en plus de montrer son audace, sa capacité à se former aux affaires et son adaptabilité, l'on s'affirme comme un intermédiaire de valeur, capable à la fois d'établir des contacts entre les érudits, à l'échelle de l'Europe mais également de l'Orient, et de rapporter des informations nouvelles et dignes de confiance. Les témoignages, quelle que soit la forme qu'ils prennent, cherchent à valoriser cette expérience, en répondant le plus précisément possible à la demande qui a été formulée par certains membres de ces milieux – qui établissent des programmes qui sont autant d'arts de voyager savants –, mais aussi, en particulier quand on publie mais pas uniquement, en

excédant la commande par une offre. Il s'agit bien, que l'on s'affiche en serviteur fiable de la communauté érudite ou que l'on cherche à s'adresser à un public plus large, de construire notamment une posture d'expertise, qui doit permettre un positionnement. Mais si ces textes visent, pour leurs auteurs, à construire leur position, ils ne le peuvent que parce que s'y manifeste une curiosité particulière, très différente de celle que l'on observe dans l'écriture viatique des missionnaires, des marchands ou des diplomates ou dans la perspective cosmographique.

On sait que les moralistes, La Bruyère, Pascal ou encore Garasse, font de la curiosité l'un des vices les plus communément partagés chez leurs contemporains, à la fois péché d'orgueil et instrument de perdition, même si elle est également vue en bonne part tout au long du siècle. Mais pour les esprits forts, qui disent tous partir par désir et pour exercer leur curiosité, celle-ci a une signification particulière. L'enjeu n'est pas, en voyageant, de rassembler toutes ces informations et ces traces d'ailleurs qui permettraient seulement de nourrir la vanité ou d'alimenter le désir de nouveauté de quelques lettrés. Quand ils s'échappent, les déniaiés cherchent, à une nouvelle échelle, à pratiquer les exercices intellectuels qu'ils effectuaient déjà ici, dans les cercles savants. Ainsi, ce qui les intéresse, c'est moins de rassembler sans ordre toutes les données qu'ils pourraient trouver ailleurs, que de relever à l'étranger ce sur quoi ils peuvent exercer ce doute et ce soupçon caractéristiques de leur démarche. On comprend dès lors que ce qu'ils tendent à remarquer, ce soient l'ensemble des fausses croyances, les phénomènes naturels inexpliqués – ou expliqués à l'aide des cadres de pensée hérités de l'antiquité ou du christianisme –, les rigueurs des institutions, des coutumes et des positions des individus au sein des ordres moraux et sociaux. Les terres étrangères, européennes et levantines, leur permettent ainsi d'étendre leur espace d'expérimentation et de rassembler de nouveaux objets sur lesquels exercer leur jugement. De ces observations

patiemment analysées par un regard dessillé, ils ne tirent généralement pas de conclusions hâtives, de certitudes ou de vérités définitives. Ils définissent dès lors, en creux, un nouveau paradigme de la curiosité viatique, qui apparaît sélective, incrédule, adogmatique, mais aussi rieuse – le rire face aux données étrangères, omniprésent, servant la critique, mais colorant également les récits d’une liberté frondeuse et d’un certain plaisir à relever les cocasseries du monde. Elle est, en tout cela, fondamentalement innervée de scepticisme. On retrouve ainsi, dans ces écrits, une licence – intellectuelle et de ton – que l’on ne remarque pas dans une telle étendue dans d’autres relations antérieures ou dans des récits de la période. Ce faisant, ils renouvellent la relation aux objets exotiques, esquissent un nouvel *ethos* de voyageur et impliquent une nouvelle relation au lecteur en régime viatique.

DEUXIÈME PARTIE

Une curiosité incrédule

Introduction

Tous nos voyageurs se rejoignent sur un point : ils ne traversent pas les espaces en explorateurs crédules, aveuglés par les éclats brillants des phénomènes exotiques qu'il leur est donné d'observer. Bien au contraire, ils cherchent à lever impostures et mystères de quelque nature qu'ils soient, inspirés en cela par les conversations tenues dans les assemblées privées et les échanges épistolaires qu'ils ont pu entretenir avec les savants de leur temps, et surtout par leurs méthodes. Car cette propension à rechercher toujours ce qui se tapit derrière les choses et les discours, et qu'il s'agit de patiemment mettre au jour pour commencer à expliquer le monde, ils l'ont aiguisée au contact des milieux érudits, avant de l'appliquer consciencieusement à la contemplation des lointains. Nos voyageurs s'attachent ainsi à afficher un exercice souverain du doute, eux qui s'opposent radicalement à de multiples figures repoussoirs qui émaillent les textes et prennent les formes, suivant les relations, de voyageurs menteurs, de savants peu scrupuleux, d'autochtones candides ou encore d'aventuriers à la curiosité limitée, croisés par exemple au détour des chemins.

Ils appliquent leur esprit critique majoritairement à deux types d'objets, se souvenant dès lors d'un certain nombre d'obsessions des érudits qu'ils fréquentent. D'une part, ils traquent toutes les superstitions et fausses croyances qui circulent dans les régions qu'ils visitent, établissant de ce fait un catalogue

des pensées les plus folles, qui devient, par esquisses successives, une cartographie des idées extravagantes. Ils feront alors l'effort d'essayer de démonter les mécanismes de la mystification, qui, une fois démantelés, laisseront une *tabula rasa* susceptible d'être réinvestie par les puissances de l'esprit déniaisé. D'autre part, chaque phénomène naturel inexpliqué qui apparaît sur leur route occupe souvent toute leur attention, qu'il relève de l'*exotica* radicalement nouvelle ou d'une singularité qui a déjà fait l'objet de plusieurs tentatives d'interprétations. Le déplacement, à cet égard, permet d'élargir les territoires de l'expérience humaine et de faire moisson de cas-limites et d'énigmes sur lesquels exercer, avec méthode, son intelligence, pour augmenter à terme la connaissance humaine. Mais là sont finalement l'avvers et le revers d'une même médaille, puisque dans les deux cas, il s'agit finalement d'évaluer la validité des discours qui habituellement donnent sens aux choses du monde et par extension au cosmos tout entier, que ceux-ci soient de nature géographique, naturaliste, philosophique ou religieux. Ce sont l'ensemble des discours associés aux paysages, inscrits en eux comme en surimpression, et aux êtres qui les habitent, qui vont faire l'objet d'un inlassable exercice du soupçon. Les esprits forts en voyage sont ainsi les lecteurs exigeants d'un monde qui ne se donne pas du premier coup d'œil dans sa complexité, mais qui nécessite une lecture patiente, faite avec difficulté, rigueur et persévérance. En creux se dessine une pédagogie de la lecture ou un nouvel art de lire dans le grand livre du monde, autrement appelé parfois « grand livre de la nature⁵¹⁴ ». Cette *libido sciendi* critique, dont la liberté de jugement qu'elle implique passe également par l'usage du rire, pourra souvent aboutir à des conclusions impies, même s'il n'y a jamais d'équivalence automatique entre pratique du doute et hétérodoxie religieuse.

⁵¹⁴ *JVM*, II, p. 147.

CHAPITRE 3

Examen critique des superstitions : crédulité et fausses croyances

La critique des pratiques superstitieuses et de la crédulité, propres aux esprits faibles aveuglés par des fables et autres billevesées auxquelles ils croient sans retenue, est un des *leitmotive* de l'écriture libertine. En éminents lecteurs de Lucrèce, mais également de *La Sagesse* (Bordeaux, Simon Millanges, 1601) de Pierre Charron, ceux qui par contraste font figures d'esprits forts, s'attachent à débusquer toutes les impostures de la pensée, qui non seulement rendent les foules ignorantes et dangereuses, mais empêchent toute appréciation rationnelle des choses du monde. C'est ainsi tout un ensemble de fausses croyances et de fausses sciences qui sont systématiquement la cible des érudits libertins. Elles peuvent aussi bien être le fait du vulgaire, que d'individus *a priori* plus éclairés, mais dont les réflexions se sont rigidifiées en préjugés ou en propos d'une pédanterie qui laisse souvent peu de latitude pour la discussion ; voire même d'institutions, les auteurs reprenant ainsi à leur compte le thème lucrétien de l'imposture politique des religions. Gabriel Naudé, que fréquente Bouchard en Italie, fait par exemple paraître un texte fondateur dès le premier quart du siècle, une *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été fausement soupçonnés de magie* (Paris, François Targa, 1625), réponse aux attaques du

père Garasse contre les penseurs déniaisés, où il entend lever les fausses croyances au sujet de penseurs de l'Antiquité et de la Renaissance, afin d'apporter sa contribution à la lutte contre les « esprits moutonniques ». Son influence est déterminante, les réflexions sur les superstitions et leurs usages étant ensuite abordées dans nombre d'ouvrages que l'on classe aujourd'hui dans les corpus « libertins ». Nos voyageurs ne sont pas en reste, eux qui par leurs déplacements peuvent observer la diversité des superstitions, cette fois à une échelle inédite. Le voyage est ainsi l'occasion de faire l'expérience du caractère universel du phénomène de la crédulité, car s'il est une donnée anthropologique que les diverses civilisations ont en partage, c'est bien la propension des hommes et des peuples à construire d'aveuglantes affabulations.

Les esprits forts, dans plusieurs romans comiques et différents écrits – pensons par exemple aux lettres *Pour les Sorciers* et *Contre les Sorciers* de Cyrano de Bergerac⁵¹⁵ –, ont constitué une assez large galerie de portraits d'individus en proie aux fausses croyances, qui évoluent à divers étages de la sphère sociale ; en voyage, ils élargissent leur collection de pratiques et de postures crédules, appliquant dès lors un regard ethnologique, assorti d'une réflexion philosophique, sur un fait humain généralisé. Bien sûr, l'attention aux comportements superstitieux, et aux êtres ou institutions qui génèrent de telles fictions mensongères, permet de rapporter quelques détails pittoresques et saillants sur les us et coutumes de certaines régions du monde. Les manifestations des croyances superstitieuses ont en effet souvent quelque chose

⁵¹⁵ *Les Œuvres diverses de M. de Cyrano Bergerac*, Paris, C. de Sercy, 1654, 2 vol. C'est dans la première partie que se trouvent *Les lettres satyriques et les lettres amoureuses*, qui comprennent les deux lettres que nous mentionnons. Au sujet de ces lettres, voir : Pierre Ronzeaud, « Les *Lettres* de Cyrano sur les sorciers : montage et démontage d'une imposture culturelle », *Diversité, c'est ma devise, Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 86, 1994 ; Isabelle Moreau, « Pour un protocole de lecture libertine : *Pour* ou *Contre les sorciers* », *La lettre clandestine*, n° 9, 2000, p. 314-327 ; Michèle Rosellini, « La physique sorcière de Cyrano de Bergerac », dans Christophe Martin (dir.), « *Raconter d'autres partages* », *Littérature, anthropologie et histoire culturelle*, Lyon, ENS Éditions, 2017.

de spectaculaire, qui peut satisfaire un lecteur en attente de couleur locale. Mais ce qui intéresse surtout les esprits forts en voyage, c'est de repérer, hors des frontières du royaume, de nouveaux cas, qui vont alimenter leur pensée de l'ordinaire et de l'étendue de la mauvaise foi. Observer la crédulité, même dans ses expressions les plus exotiques, est ainsi une manière de découvrir de l'identique au cœur de l'étranger, et de réfléchir aux travers de l'humaine condition. Les pratiques et croyances religieuses sont l'objet d'une attention particulière, en tant que réservoir sans fond de superstitions, mais les conclusions que tireront les voyageurs à leur sujet ne seront pas nécessairement impies, l'enjeu étant souvent moins de critiquer la croyance au divin que les fables générées par le culte, qui obscurcissent l'esprit des foules.

CHASSE AUX SUPERCHERIES ET AUX SUPERSTITIONS : L'ORDINAIRE DES FAUSSES CROYANCES

DEVINS, GÉOMANCIENS, PROPHÈTES ET ASTROLOGUES : FIGURES D'IMPOSTEURS

La curiosité des esprits forts en voyage s'éveille dès qu'ils sont les témoins de ces impostures produites sur le théâtre du monde par les devins, prophètes ou autres astrologues qui croisent leur route, ou qu'ils rencontrent leurs victimes. Monconys, par exemple, se montre très empressé à chercher partout des personnes qui ont la réputation d'être experts en divination pour les mettre à l'épreuve, au point que la quête de géomanciens ou autres nécromanciens vire souvent à l'obsession. Chaque nouvelle halte est en effet l'occasion de débusquer de nouveaux spécimens, si bien que le récit de ses pérégrinations comprend une importante collection de figures divinatoires. Le caractère systématique de cette enquête, menée à divers endroits, va permettre au voyageur, grâce à la répétition de l'expérience, d'arriver à des résultats

fiables, qui pourront faire office de loi. Il s'inspire en cela des protocoles expérimentaux qui sont en train d'être inventés par certains de ses contemporains, et notamment par Galilée, particulièrement intéressé par la question de la chute des corps ou encore du vide, qui visent à répéter les expériences pour pouvoir mieux étudier les phénomènes et parvenir à des résultats plus sûrs. En 1647, alors qu'il séjourne au Caire, Monconys part en quête de tous les devins, hommes ou femmes, que compte la ville :

Le 6 je fus le matin chercher hors du Zebekier la femme qui devine, mais elle n'y était pas. Je vis au retour un Cofti en grande réputation pour cela, qui me dit des choses entre deux, mais il ne réussit pas au miroir. Il me donna un papier, et me promit de m'apprendre beaucoup de choses⁵¹⁶.

Le 7 je fus le matin chez le devin aveugle, auquel je ne pus parler, à cause de la quantité de femme qu'il y avait⁵¹⁷.

Le 11 [...] je fus chez l'aveugle qui fit dire qu'il n'y était pas, parce que personne ne l'avait instruit de ce que j'étais, car c'est par cet artifice qu'il devine⁵¹⁸.

Absences volontaires, échecs des tentatives de divination, reports des pronostics à plus tard : Monconys montre qu'il perturbe, par ses visites impromptues, la préparation des artifices auguraux, le spectacle divinatoire nécessitant de toute évidence du temps pour que l'illusion puisse s'exercer. De là, il ne reste plus qu'à conclure que, s'il est impossible de faire des prédictions au débotté, c'est que les pouvoirs de ces devins de pacotille sont fort soupçonneux, même si le voyageur ne peut pas, puisqu'il n'a assisté à aucune divination en bonne et due forme, démonter les techniques de mystification grâce aux données de l'expérience. Monconys poursuit ses investigations en Syrie en novembre et décembre 1647, et demande à ce qu'on lui lise l'avenir, que le devin soit un « gueux qui en faisait profession à la porte du faubourg⁵¹⁹ », ou un professionnel avec pignon sur rue :

⁵¹⁶ *JVM*, I, p. 260.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 262.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 263.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 342.

Je séjournais exprès en ce lieu pour voir une Juive qu'on disait savoir quelque chose en la divination, et c'était l'unique, qui fut en ce lieu : elle ne faisait que verser quelques gouttes d'huile dans une écuelle d'airain, pleine d'eau, après avoir dit quelques paroles, et puis me faisait mettre le doigt dedans, et dire en pensée ce que je désirais comme je fis, mais elle ne le sut pas deviner, car elle me répondit tout autre chose, et ne me dit que ce qu'on peut dire à un homme qui voyage, savoir de bonnes espérances au voyage, et heureux retour⁵²⁰.

L'après dîné je fus chez un Maugarbin, qu'on tenait habile en l'art de deviner, qui ne pût jamais ni deviner ma pensée, ni répondre à la demande que je faisais tacitement ; la femme dont il se servait pour voir, disait que je demandais pour un homme vieil qu'elle voyait qui m'était opposé, et je demandais pourtant pour une femme, ce que voyant elle s'en alla de colère : l'homme essaya de me faire voir dans un miroir de cuivre ; mais il n'était pas assez savant, et je ne vis rien : enfin il tira une figure de géomance où il réussit aussi mal qu'aux deux premières opérations. De là je fus trouver le susdit Lisbonne [...] ; ils envoyèrent quérir un autre Juif qu'ils disaient être grand Négromantien ; mais étant venu, il dit qu'il ne savait pas faire la plupart des choses que je lui demandais, et que pour ce qu'il savait il demandait trois jours pour me répondre s'il le pourrait faire ; mais je crois que ce fut un honnête moyen de se défaire de moi, et ne pas confesser ouvertement son ignorance devant des personnes qui le croient savant et me l'avaient assuré⁵²¹.

Le récit des visites aux devins sont ici bien plus développées : la collection de figures charlatanesques s'étoffe, tout comme celle des techniques divinatoires, de plus en plus détaillées. Monconys a cette fois l'occasion de véritablement faire l'expérience du phénomène, puisque les devins ne se défilent pas dès que le voyageur est annoncé : il engage son corps quand on le lui demande, touchant du doigt une eau apparemment magique, tout comme il se prête au jeu de former des pensées pour qu'elles soient devinées. L'analyse des faits n'est donc pas conduite à partir d'*a priori* théoriques, mais bien grâce aux données récoltées par le processus de vérification sur le terrain. Chaque tentative se clôt toutefois sur un échec. Les devins passent alors du statut de metteurs en scène de l'illusion divinatoire à celui d'acteurs d'un spectacle comique – le caractère systématique de leur débâcle, assorti parfois de sorties colériques, tendant à plaquer du

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 335.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 343-344.

mécanique sur le vivant, et ce faisant, à susciter le rire. Le voyageur a ainsi expérimenté, observé et retranscrit les faits et les résultats, à partir desquels il est possible de tirer une loi générale, puisque l'insuccès se répète à l'envi. Il a su également se faire simulateur, jouant à merveille son rôle de client naïf, pour mieux renverser le leurre mis en scène par les devins, dévoilant de ce fait qu'il était bien meilleur acteur et orchestrateur bien plus efficace d'illusions comiques. Monconys continue son inventaire, cherchant visiblement à constituer une série de portraits de devineurs de divers horizons, mais également de différentes confessions (un dervis, un chrétien, un juif, un Arménien, un Maghrébien, des hommes et des femmes...). En Syrie, un peu plus tard en 1648, il en visite d'autres, ce qui donne également lieu à de longues descriptions, qui viennent entériner les résultats précédemment obtenus : que l'on prophétise en « faisant toucher au hasard une des 16 figures écrites en un feuillet du livre », à partir de « huit dés enfilés ensemble de 4 en 4 marqués de quatre et deux et trois » ou en faisant « semblant de regarder dans une petite layette qui était sous le pupitre » et puis « des grimaces étudiées, et des gestes des mains »⁵²², l'issue est toujours la même et le voyageur n'est pas plus éclairé quant au futur de son existence. De même, le séjour à Constantinople, en mai 1648, lui permet d'ajouter de nouvelles méthodes divinatoires à sa collection, tout comme, bien plus tard, en 1663-1664, ses escapades en Angleterre et en Hollande. Monconys a ainsi su adroitement combiner l'usage des dernières méthodes scientifiques, protocolaires, et les techniques habituelles de démystification libertine, pour mettre au jour, derrière l'apparente diversité des pratiques, l'universalité des impostures divinatoires.

Monconys n'est pourtant pas le seul à repérer, dans le cours de ses pérégrinations, des individus qui se targuent de connaître le futur. Boulliau a également une dent contre ceux qui pensent avoir des talents de divinations ou

⁵²² *Ibid.*, p. 360-361.

des pouvoirs magiques, et le font croire aux autres, qu'ils prennent les atours de faux prophètes ou d'astrologues de pacotille. À Venise, un ancien ingénieur, improvisé prophète, se vante de pouvoir assassiner à distance, mais il est démasqué, à la fois par l'ironie de l'épistolier et par ceux à qui il a proposé ses services⁵²³. Par ailleurs, l'exemple d'un prophète hébreu qui annonce une grande révolution à venir dans l'empire ottoman est l'occasion de rappeler l'étendue de la croyance des Vénitiens en la véracité des oracles du célèbre Nostradamus, contenus notamment dans ses *Centuries*, récemment traduites. La mention de l'*ethos* soupçonneux du traducteur, croyant fort dévot aux prédictions du prophète provençal et gentilhomme acoquiné avec les prostituées, signale assez ce que le voyageur pense de cette crédulité :

Il y a ici un prophète hébreu qui renchérit sur les anciens qui n'allaient pas prophétisant *facendo sommette, mà spinti dal spirito santo annontivano le cose venture*. Cettui-ci veut gager que dans Pâques il arrivera quelque grande révolution dans l'Empire ottoman, et il affirme ce qu'il dit comme s'il était prophète envoyé du ciel. Ici l'on y croit. Et pour vous informer *di quanto gusto sono qui le profettie e quelli chi chiamansi profeti dirò a V.S. ch'un corneto dell'Episcopia (cosi detto per distinguerlo di quei cornari della cosa grande) gentilhommo venetiano non ammogliato, al cui a partorito duoi maschii una sua donna putana, a fatto tradurre di francese in Italiano, le tanto vantate centurie del Nostradamus, tenuto e stimato da questi signori per un grand huomo, e profeta sagace*⁵²⁴.

⁵²³ « Il y en a ici d'aussi fols qu'à Paris, néanmoins ils se détrompent aisément, voyant que rien ne succède selon leurs imaginations. Il s'est présenté il y a déjà quelques mois un ingénieur qui promettait de faire plus que tous ces prophètes ensemble, un anonyme que j'ai vu entre les deux yeux, qui a la physionomie la plus mélancolique du monde, noir plus que le charbon, barbu comme un Rabi levantin. Ce brave homme a fait offrir à la Rep., et même m'a-t-on assuré qu'il a été ouï dans le collège, de faire passer en l'autre monde ce beau Monsieur dont je vous ai envoyé le *ritretto*. Il demandait dix mille écus et s'offrait de demeurer *ne' camarotti sin che fasse fornita l'opera*. Les images de cire n'y étaient pas oubliées, et autres grimoires. Mais comme il avait affaire à des gens qui ne croient que ce qu'il faut croire, et dont la Politique est trop sage pour employer de si mauvais artifices qui n'ont jamais réussi que dans l'imagination des cerveaux malades, ils lui imposèrent le silence, et rejetèrent sa proposition. Jugez si cet accident de mort arrivait, quelle victoire remporterait la Rep. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 24 février 1646. Voir annexe 2.)

⁵²⁴ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 17 mars 1646. Voir annexe 2. Nous remercions Chiara Mainardi pour la traduction suivante, faite depuis l'italien : « Il y a ici un prophète hébreu qui renchérit sur les anciens qui n'allaient pas prophétisant

Cependant, ces affabulateurs n'agissent pas qu'en terre étrangère. Les prophètes vénitiens ont un certain nombre d'éminents collègues en France, que Boulliau nomme « prophètes apocalyptiques », dont les annonces « endorment le monde et l'infatuent ». Les cas italiens lui rappellent ainsi les imposteurs qui prospèrent dans le royaume, à ceci près que les prophètes qu'il rencontre à Venise lui paraissent plus faciles à démasquer et dès lors moins dangereux. Mais ce sont ses compatriotes astrologues, qu'il sait prospérer dans le royaume de France, qui sont l'objet de commentaires particulièrement acerbes :

Je remets à mon retour à Paris à voir les éphémérides pour le fils de M. de Thou. Vous ni personne ne devez appréhender que cela fasse mal, il n'en arrive ni pis ni mieux, vous le savez bien et que la Lune et Mars sont souvent accusés de faire des choses auxquelles ils n'ont jamais pensé⁵²⁵.

Nous avons eu des lettres qui nous donnent avis de la blessure de M. d'Enghien. Les Astrologues s'en glorifieront, car il y a eu de quoi le pronostiquer par sa figure. Il y a eu plusieurs autres personnes de grande qualité tuées ou blessées⁵²⁶.

Toute tentative de lire le futur à partir de la position et du mouvement des planètes – c'est-à-dire en observant le macrocosme – ou à partir de traits et lignes à une échelle plus modeste, qui est celle de la surface d'un corps – c'est-à-dire en examinant le microcosme – est moquée par le voyageur, soit par le jeu d'une négation explicite, soit par l'usage d'une ironie qu'il laisse à décoder. Dans le second exemple, la mention d'autres blessures, parfois mortelles, que celle subie par le duc d'Enghien, semble en effet indiquer que des figures bien

facendo sommette, mà spinti dal spirito santo annontiarano le cose venture. Cettui-ci veut gager que dans Pâques il arrivera quelque grande révolution dans l'Empire ottoman, et il affirme ce qu'il dit comme s'il était prophète envoyé du ciel. Ici l'on y croit. Et pour vous informer de l'importance des prophéties d'ici et de ceux qui s'appellent prophètes, je dirai à V.S. qu'un gentilhomme vénitien, un Corneto du diocèse épiscopal (que j'appelle ainsi pour le distinguer de la célèbre famille des Cornari) non marié, qui a eu deux garçons d'une de ses femmes, une pute, a fait traduire du français en italien les très encensées Centuries de Nostradamus, qui était considéré et apprécié de ces messieurs comme un grand homme et prophète perspicace. »

⁵²⁵ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 18 août 1646. Voir annexe 2.

⁵²⁶ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 8 septembre 1646. Voir annexe 2.

différentes ont pourtant connu un sort très comparable. Le déplacement du point de vue, qui replace une trajectoire individuelle dans un ensemble, signale l'absurdité des procédures astrologiques.

Enfin, en Inde, Bernier, observant les us et coutumes de la cour, s'amuse, à la fois de l'étendue des raisons de solliciter un astrologue et de leurs déboires. Placée sous le signe du rire, la scène, qui combine un mouvement de généralisation permis par la longue fréquentation des élites indiennes et une suite de deux anecdotes, cherche à rendre visible le ridicule du recours à l'astrologie. Elle se moque ainsi de ceux qui la pratiquent et de ceux qui y croient. Tout d'abord, la longue liste des occasions est ironiquement construite en suivant une progression décroissante, l'importance des motifs se réduisant à mesure que l'énumération progresse :

Ainsi, s'il est question de choisir un général d'armée, de dépêcher un ambassadeur, de faire conclure un mariage, de commencer un voyage, faire la moindre chose, acheter un esclave, vêtir un habillement neuf, rien de tout cela ne se peut sans l'arrêt de Monsieur l'Astrologue ; ce qui est une gêne incroyable [...], car enfin il faut que l'astrologue ait connaissance de tout ce qui se passe et tout ce qui s'entreprend depuis les plus grandes affaires jusques aux plus petites⁵²⁷.

Bernier ne ménage pas sa charge ironique, jouant des effets contrastifs de la mention de ce « Monsieur l'Astrologue » appelé pour choisir de quel étoffe se vêtir... Mais au-delà de la cocasserie de la pratique culturelle se dessine un horizon plus inquiétant : car ces astrologues, consultés en permanence, sont des courtisans qui ont accès à tous les secrets des grands. C'est pourquoi il convient de juguler leur pouvoir, au moins de manière symbolique, comme le fait Bernier par l'usage du rire. La première anecdote qui suit la liste généralisante démystifie le pouvoir que s'attribuent les astrologues, Bernier usant une nouvelle fois des ressorts de l'ironie. Car qu'y a-t-il de plus savoureusement

⁵²⁷ François Bernier, *Voyages*, p. 165.

paradoxal qu'un astrologue qui ne parvient pas à prévoir l'heure de sa mort par noyade ? Le passage est l'occasion d'une nouvelle généralisation, par la mobilisation d'un exemple annexe, le voyageur mentionnant que « dans le Franguistan, où les sciences fleurissent, les grands tiennent ces sortes de gens suspects et que quelques-uns même les prennent pour des charlatans » et « qu'on doute fort si cette science est fondée sur de bonnes et solides raisons, et que ce pourrait bien être quelque prévention ou imagination des astrologues, ou plutôt un artifice pour se rendre nécessaire auprès des grands et les tenir en quelque sorte en dépendance »⁵²⁸. Dans cette lutte par le moyen du rire, que Bernier entreprend contre ces astrologues exotiques qui rappellent pourtant étrangement ceux que fustigent Boulliau, il s'acquiert la connivence du lecteur, mais il avait déjà signalé que lui seul n'était pas dupe, les courtisans s'étonnant aussi de la noyade comme les Franguis doutant fort des prétendues compétences d'astrologues. Il achève le passage par une dernière anecdote, qui possède une chute similaire à la première, mais essentielle pour destituer ces artificieux trop proches du pouvoir : un astrologue prédit à Shah Abbas qu'il lui faut planter dans l'heure ses arbres fruitiers, dès lors sans l'aide de son jardinier qui s'est absenté. Celui-ci, voyant à son retour le travail désastreux qui a été fait, dé plante l'intégralité du jardin et dit à l'astrologue qui l'invective :

« Billah, billah, il fallait bien que ce fût un admirable sahet, celui que tu as pris pour ces arbres, astrologue de malheur ; ils ont été plantés aujourd'hui à midi et ce soir ils ont été arrachés ! » Quand Shah Abbas entendit ce raisonnement, il se mit à rire, tourna le dos à l'astrologue et se retira⁵²⁹.

Cette fois, c'est le jardinier qui est responsable de l'ironie. L'avantage de ce nouveau dispositif anecdotique, outre le fait que le lecteur soit par le rire complice d'un Indien, c'est qu'on assiste à la connivence qui s'instaure entre le rustaud et le prince, qui se liguent, par ce bon mot, contre l'astrologue. Lui, qui

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 165-166.

⁵²⁹ *Ibid.*, p. 167.

était si prompt à jouer des apparences en inventant de complexes scénographies, est démasqué et sa pratique, ce faisant, ridiculisée. Son pouvoir, puissance d'illusion et mirage, s'évanouit alors instantanément, Shah Abbas lui tournant le dos, geste qui n'est pas sans portée significative. Mais ce ne sont pas seulement les princes, qui croient à ces supercheries : des astrologues sévissent aussi dans les rues de Dehli et tirent avantage des foules crédules⁵³⁰. C'est donc l'ensemble du monde indien – les peuples et les grands – qui est le jouet de ses affabulateurs : on voit ainsi l'urgence à penser la question de la superstition de manière politique et la valeur de ce rire qui, en démystifiant, émancipe. Car en définitive, ces mystificateurs ne font que tourner quelques pages de livres, agiter quelques instruments et prendre des postures de comédiens.

SUPERSTITIONS MARINES : UN CAS EXEMPLAIRE

Monconys et Boulliau semblent ainsi davantage concentrer leur attention sur les faussaires et leur art du truquage, que sur leurs victimes et les trajets de diffusion de ces fausses croyances dans les populations, même si, en démontant l'artifice, ils éradiquent du même mouvement les fondements mêmes de la confiance en la divination. D'autres voyageurs, au contraire, s'intéressent plutôt aux individus crédules qu'ils croisent en chemin, que l'absence momentanée de bon sens conduit à commettre des erreurs lourdes de conséquences ou à vivre des scènes d'angoisse dont ils ne parviennent pas à se dégager, malgré le vibrant appel qu'ils font aux forces occultes. Lapeyrère, dans la *Relation du Groenland*, rapporte ainsi le cas d'un pilote de navire dépêché au Groenland pour explorer la région et qui, voyant du sable « de la couleur et de la pesanteur de l'or », pense avoir découvert une manne du métal précieux, comme si ces terres nouvelles étaient la localisation d'un Eldorado nordique. Bien sûr, l'examen du

⁵³⁰ *Ibid.*, p. 239-240.

sable, rapporté de toute urgence au Danemark, par des orfèvres de Copenhague, sur demande du chef de la compagnie « qui n'est pas de légère croyance », révèle la banalité de la cargaison prétendument merveilleuse. On demande alors au navigateur de lever l'ancre pour la mer Baltique, et d'y « ensevelir son or et sa folie », et « soit qu'il crût avoir jeté tout son bien dedans la mer, ou qu'il se vît déchu de cette haute espérance de richesse qu'il avait conçue, il est certain qu'il mourut bientôt après, de l'un ou de l'autre déplaisir »⁵³¹. L'issue de l'anecdote est tragique, preuve des potentiels ravages de la crédulité, qui a ici conduit l'infortuné pilote à de malencontreuses extrapolations, probablement sous l'influence des mythes qui circulent sur les *terrae incognitae*. Il est intéressant de voir comment Lapeyrère oppose dans cet épisode deux figures de curieux, l'un crédule et l'autre soupçonneux, puisque le directeur de la compagnie a la bonne idée de se méfier premièrement du retour précipité de son marin, puis de ses dires, au point de commander une opération de vérification auprès d'experts, qui révélera la vérité après examen patient du phénomène. La mystification, qu'elle soit le fait d'un devin expert en illusions ou d'un esprit vulgaire et crédule, est démontée de la même manière par Monconys et le chef de la compagnie, modèle évident d'esprit fort, grâce à une étude rigoureuse et rationnelle, menée à partir des données de l'expérience.

Mais le milieu maritime semble particulièrement propice aux élucubrations fallacieuses, que Bouchard et Monconys, une fois encore, en remplaçant les phénomènes dans un contexte d'expérimentation plus global, vont rendre inopérantes. Jean-Jacques Bouchard, qui traverse sur une galère la Méditerranée entre Toulon et l'Italie, a l'occasion de prendre connaissance des superstitions les plus communes chez les marins. La construction paradoxale de la description, qui oppose les comportements à terre et ceux en mer des

⁵³¹ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 85-86 pour l'ensemble de l'épisode cité.

navigateurs, permet au lecteur de tirer les conclusions qui s'imposent sur l'absurdité de ces croyances :

Quand l'on est descendu en terre, il n'y a pas gens plus insolents, plus débauchés, ni plus grands jureurs que les marins ; et sur mer, principalement en mauvais temps, ils sont humbles, priant Dieu continuellement, et si superstitieux qu'ils ne veulent pas seulement ouïr dire la moindre gaillardise, ni pas même rire, ni surtout nommer par leur nom les choses qu'ils craignent le plus, comme *mort, corsaires, tempête*⁵³².

À l'incohérence du comportement, qui varie en fonction des espaces, s'ajoute l'absurdité de la crainte d'employer certains termes, comme si les mots étaient dotés d'un pouvoir magique d'agencement du monde. Une fois encore, c'est en ouvrant le point de vue, l'isolat de la vie maritime étant replacé dans le contexte plus large d'une existence qui a ses pendants naval et terrestre, que la fausse croyance perd toute assise. Mais Monconys donne plus d'amplitude encore à l'étude des superstitions des marins, lui qui peut les étudier en action au cours d'une tempête qui a agité la Méditerranée en décembre 1646 :

Le 28 le vent se mit Nord avec tant de violence que nous eûmes une des plus fortes tourmentes que l'on ait jamais eue, au dire des matelots, car je n'en ressentis pour moi autre incommodité qu'un grand froid. Il y eut plusieurs et diverses ravines qu'ils nomment *échillon*, qui tirent l'eau de la mer, comme si c'était une pompe, et ce par une longue queue qui s'allonge hors la nue jusques à la mer, d'où l'on voit bouillonner l'eau. Cela est fort dangereux pour les vaisseaux qui peuvent être renversés et même élevés en haut par cette attraction s'il arrivait qu'elle se fit autour du vaisseau. Les matelots disent que ce sont des dragons, et pour les dissiper et empêcher qu'ils ne nuisent, ils disent l'Évangile de Saint Jean, ou mettent un couteau à manche noir piqué au mât. [...]

Le 29 la tourmente continua avec la même violence, quoique la tramontane se fut changée en mistral, la mer s'élevait jusqu'aux nues et ne paraissait que d'écume ; enfin les matelots disent que c'était la plus grande fortune qu'ils eussent vue. Je n'y fus jamais malade ni étonné à cause de la bonté du vaisseau qui ne tourmentait pas excessivement à mon avis⁵³³.

Monconys use également d'un jeu de mise en parallèle, en opposant d'un côté les marins, qui ont pratiqué leurs rituels superstitieux au cours de cette tempête

⁵³² Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 101.

⁵³³ *JVM*, I, p. 144-145.

hyperbolique pleine de « dragons » liquides à l'aspect mythologique, et d'un autre côté sa propre personne, qui au milieu des ravines et des murs d'eau, fait montre d'un stoïcisme tout philosophique et surtout, garde sa curiosité érudite en éveil. Non seulement son corps et son imagination ne s'emballent pas sous l'empire de la terreur – au pire a-t-il un peu froid –, mais mieux encore, alors que les éléments se déchaînent, il mène avec méthode une enquête sur les manifestations physiques de la tempête, ayant de toute évidence conservé l'entière de ses capacités d'analyse. Le phénomène n'est pas vu à l'aune des spéculations d'une imagination superstitieuse, mais à l'aide d'un examen patient de la raison, qui collecte les mots d'un lexique spécifique au monde maritime (*échillon*), décrit les pompes que sont les ravines en usant d'une métaphore savante et effectue des mesures, même si elles restent encore imprécises. En revenant à la matérialité des faits observés et aux explications naturalistes, Monconys rend illégitime tout recours aux fictions mythologiques pour donner sens à cette fureur des vents et des eaux et aux superstitions pour la dissiper. Il ne reste plus qu'à être, comme lui, stoïque au milieu des éléments impétueux, car aucune incantation ne sauvera les hommes d'un engloutissement des eaux. Ainsi, Bouchard, comme Monconys, ont rappelé quelles étaient les choses qui se trouvaient derrière les mots des fausses croyances.

IMPOSTURES DES RELIGIONS : BRAHMANES, FAKIRS ET SAUTERELLES

Les géomanciens ne sont pourtant pas les seuls imposteurs, et les marins les seuls crédules, que les esprits forts observent au cours de leurs pérégrinations. La religion, en particulier quand elle sort du giron du catholicisme, compte son lot de superstitions, et parmi ses pratiquants, on trouve nombre d'êtres fourbes qui savent habilement en tirer parti. Beaucoup

d'Européens d'ailleurs se représentent les lointains peuplés d'idolâtres et de païens, dont les cultes ne peuvent être considérés comme de véritables pratiques religieuses. De là à assimiler les confessions musulmane, hindoue, voire même juives ou réformée, à une pratique idolâtre, il n'y a généralement qu'un pas. Il est ainsi peu de textes viatiques des XVI^e et XVII^e siècles qui fassent l'impasse sur la description des pratiques cultuelles et des croyances, souvent présentées comme superstitieuses ; la diversité des rites religieux et des conceptions du divin est une donnée anthropologique fondamentale qu'il convient de relever, ne serait-ce que comme marqueur d'exotisme, si l'on ne se targue pas de faire profession d'ethnologue, ou comme manière, par contraste, de souligner la prévalence du catholicisme. Mais la description ethnologique de l'altérité religieuse, et de ses éventuelles dérives superstitieuses, incontournable de l'écriture viatique, rejoint également les réflexions de Lucrèce, tout comme celles de Lucien, dont l'œuvre satirique, bien connue des libertins, est essentiellement tournée contre la superstition et la religion⁵³⁴. Passage obligé de l'écriture du voyage, la réflexion sur les superstitions religieuses est également un point nodal qu'explorent les inspirateurs de la pensée libertine, ce qui explique qu'un voyageur comme Bernier puisse en faire le cœur de sa lettre à Chapelain, « touchant les superstitions, étranges façons de faire et doctrine des Hindous ou Gentils de l'Hindoustan⁵³⁵ ». Les comportements religieux des peuples et groupes humains que les esprits forts observent au cours de leur pérégrination vont ainsi faire l'objet, sur le terrain, d'un examen attentif et dans les textes, d'un traitement particulier. Pour les libertins, l'étude des superstitions et de la crédulité dans le cadre religieux est en effet moins une manière de signaler la supériorité du culte catholique, comme c'est généralement le cas

⁵³⁴ Lucien de Samosate, *Histoires vraies*, dans *Œuvres complètes*, trad. Anne-Marie Ozanam, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

⁵³⁵ François Bernier, *Voyages*, p. 301-344.

dans les écrits viatiques, que de réfléchir aux fondements de telles fictions et à leur emprise sur les esprits faibles.

SUPERSTITIONS RELIGIEUSES EN CONTEXTE INDIEN :
FRANÇOIS BERNIER, « LETTRE À MONSIEUR CHAPELAIN,
ENVOYÉE DE CHIRAZ EN PERSE, LE 4 OCTOBRE 1667.
TOUCHANT LES SUPERSTITIONS, ÉTRANGES FAÇONS DE
FAIRE ET DOCTRINE DES HINDOUS OU GENTILS DE
L'HINDOUSTAN. D'OÙ L'ON VERRA QU'IL N'Y A OPINION SI
RIDICULE ET SI EXTRAVAGANTE DONT L'ESPRIT DE
L'HOMME NE SOIT CAPABLE. »

Bernier est celui de nos auteurs qui interroge la question de la superstition de la manière la plus frontale. Il rassemble en effet dans une seule lettre l'ensemble de ses remarques au sujet des pratiques cultuelles de l'hindouisme, en suivant une organisation thématique mais également une progression logique, qui commence par la description des victimes des superstitions religieuses que sont notamment les femmes qui se brûlent (rite de la *sati*) et celle de ces « fous achevés⁵³⁶ » qui se promènent nus dans les rues (*fakirs* et *yogis*), avant d'en venir aux dogmes religieux générateurs de fausses croyances (doctrine des *Védas*). La matière issue de l'expérience a ainsi été sélectionnée et organisée de manière significative par le médecin voyageur. Bernier ouvre son chapitre sur la description de festivités qui accompagnent la procession de l'idole de Jagannath, le Seigneur de l'Univers, vers sa résidence d'été. Ces fêtes, qui se tiennent à l'occasion d'une célébration présentée comme superstitieuse, sont le lieu d'actions dont Bernier souligne à plusieurs reprises la folie et le caractère extravagant :

Le premier jour qu'on montre cette idole en cérémonie dans le temple, la foule et la presse sont ordinairement si grandes pour la voir qu'il ne se passe point une année que quelques-uns de ces pauvres misérables pèlerins, qui viennent de loin lassés et fatigués, ne s'y trouvent étouffés, tout le monde leur

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 320.

donnant mille bénédictions pour avoir été assez heureux que d'être venus mourir dans une si sainte occasion. Et lorsque marche ce chariot de triomphe infernal (ce n'est point contes ni fables), il se trouve des personnes si folles et si éperdues de fausses croyances et superstitions qu'elles se jettent le ventre à terre sous ces larges et pesantes roues qui les écrasent, s'étant laissé persuader qu'il n'y a action si héroïque ni si méritoire que celle-là, et que Jagannath en même temps les recevra comme ses enfants et les fera renaître dans un état de grandeur et de bonheur⁵³⁷.

La superstition conduit ainsi de « pauvres misérables pèlerins » à leur perte, persuadés qu'ils ont été de pouvoir, par leur geste désespéré, atteindre une vie meilleure. Le ton pathétique employé par Bernier, assorti de la construction de l'hypotypose horrifique des « pesantes roues qui les écrasent », laisse peu de place au doute quant au jugement que le voyageur porte sur l'épisode. Mais ces fausses croyances ne sont pas seulement entretenues pour perpétuer une certaine tradition : dans le paragraphe cité, les infortunés pèlerins ont été incités à se donner la mort sans que l'origine de cette incitation ne soit explicitée, l'usage de la tournure passive (« s'étant laissé persuader ») permettant de dissimuler l'agent du procès. Le suspense n'est toutefois pas maintenu très longtemps par Bernier :

Les brahmanes, pour leur profit et intérêt particulier, je veux dire à raison des aumônes qu'on leur fait et du respect qu'on leur rend, comme à personnes attachées et consacrées aux mystères, entretiennent ces peuples dans ces erreurs et superstitions et passent même jusques à des fourberies et à des vilenies si infâmes que je ne les aurais pu croire si je ne m'en étais pleinement informé. Ces fourbes prennent une jeune fille des plus belles qui se trouve entre eux pour être (comme ils disent et comme ils font accroire à ce peuple idiot et ignorant) l'épouse de Jagannath ; ils la laissent la nuit dans le temple où ils l'ont transportée en grande cérémonie avec l'idole, lui donnent à entendre que Jagannath viendra dormir avec elle et lui ordonnent de lui demander si l'année sera fertile, quelles processions, quelles fêtes, quelles prières et quelles aumônes il désire qu'on fasse pour cela ; cependant un de ces imposteurs entre là-dedans la nuit par une petite porte de derrière, jouit de cette fille et lui fait accroire tout ce que bon lui semble ; et le lendemain qu'on la transporte de ce temple dans un autre avec la même magnificence qu'on l'avait portée sur ce chariot de triomphe à côté de Jagannath son époux, ces brahmanes lui font dire hautement

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 305.

au peuple tout ce qu'elle a appris de ces fourbes, comme l'ayant appris de la bouche même de Jagannath⁵³⁸.

Ce sont en fait les brahmanes – membres de la caste sacerdotale – qui alimentent les fausses croyances pour mieux servir leurs intérêts personnels et maintenir leur emprise sur les foules. Mensonges, spectacle d'illusion avec plateau à double entrée, tirades soufflées, ils ont des talents de metteur en scène assez comparables à ceux des devins décrits par Monconys, mais ils sont bien plus habiles manipulateurs, et plus dangereuses fréquentations. Monconys démasquait les devineurs dans un éclat de rire, s'amusant de leurs maladresses qui suscitaient des récits comiques ; mais chez Bernier, aucune hilarité, car il est ici question de mort, de viol et de fourberie à grande échelle qui appauvrit et asservit les masses. On ne sait pas comment Bernier a rassemblé ces informations qui lui permettent de révéler l'imposture – probablement l'artifice est-il bien connu de son agha Daneshmend Khan, qui le lui aura révélé ; toujours est-il que le voyageur laisse percevoir les dessous de ces dissimulations orchestrées avec maestria, à la manière des autres libertins confrontés aux supercheries.

D'autres superstitions hindoues mènent également à la mort, comme le rite de la *sati*, tradition qui consiste, pour les femmes, à se jeter sur le bûcher de leur mari. Bernier propose une collection de plusieurs exemples, traités ensemble et non dispersés au fil de l'écriture journalière comme chez Monconys, qui permettent de rendre compte de l'atrocité de la pratique, qualifiée d'horrible spectacle. Comme Monconys, Bernier répète l'expérience, observée à cinq reprises et dans différents contextes, pour y trouver des constantes : il applique ainsi ce qu'on peut qualifier de protocole à l'analyse d'un fait humain extravagant, sur le modèle des pratiques scientifiques en train d'être élaborées par certains érudits de son temps. Bien sûr, c'est tout d'abord

⁵³⁸ *Ibid.*, p. 305-306.

l'effroi qui lie les scènes les unes aux autres, car les dispositifs et les situations personnelles ont beau être variés, l'horreur d'un corps vivant qui s'enflamme suscite toujours la même réaction chez le témoin. Mais l'émotion ne le prive pas pour autant de sa puissance d'« étonnement » toute philosophique, qui le pousse à mettre temporairement de côté l'épouvante pour essayer de comprendre les enjeux qui sous-tendent la pratique. Il ne se laisse pas aveugler par les ressorts de la tragédie sanglante, mais remonte la chaîne de causes pour tenter de découvrir ce qui se passe dans les coulisses de la représentation. Même si, à chaque fois, Bernier est un temps fasciné par le spectacle horrifique, il ouvre rapidement la focale, à la fois dans le temps et dans l'espace. D'un côté, il s'attache à replacer l'événement dans un cadre plus large, cherchant des yeux les acteurs qui entourent le bûcher ou les moindres détails qui pourraient lui servir d'indice. D'un autre, il interroge, quand c'est possible, les participants, dont il rapporte les propos. En définitive, il couple une enquête de terrain qui repose sur l'autopsie, principe dont on sait l'importance pour Gassendi ou pour Peiresc, à une récolte de témoignages, qui préfigure les méthodes d'entretiens de la science moderne, préconisées par Mersenne et Gassendi⁵³⁹. Après ces investigations, qui empêchent la raison de rester pétrifiée devant l'horreur, un nouvel invariable émerge, commun à plusieurs scènes : dans la plupart des cas en effet, ce sont les brahmanes qui orchestrent les cérémonies.

Je vis en bas dans ce réservoir qui était presque à sec une grande fosse pleine de bois, un corps mort étendu dessus, une femme qui de loin me parut assez bien faite, assise sur ce même bûcher, quatre ou cinq brahmanes qui y mettaient le feu de tous côtés, cinq femmes de médiocre âge et assez bien vêtues qui se tenaient par la main en chantant et en dansant à l'entour de la foule, et une grande foule de monde d'hommes et de femmes qui regardaient⁵⁴⁰.

Il est vrai que j'en ai vu quelques-unes qui, à l'aspect du bûcher ou du feu, témoignaient avoir quelque appréhension, et qui eussent peut-être bien voulu

⁵³⁹ Voir sur ce point : Taussig, Sylvie, « Les libertins érudits au pied du volcan : l'éruption du Vésuve en 1631 », art. cit., p. 47.

⁵⁴⁰ François Bernier, *Voyages*, p. 309-310.

s'en dédire, mais souvent il n'est plus temps : les démons de brahmanes qui sont là avec leurs grands bâtons les étonnent, les animent, ou les poussent même dedans, comme je l'ai vu à une jeune qui avait reculé cinq ou six pas du bûcher, et à une autre qui se tourmentait quand elle vit prendre le feu autour d'elle et à ses habits, ces bourreaux la repoussant deux ou trois fois avec leurs fregons. [...] pour moi, j'ai eu quelques fois de telles rages contre ces maudits brahmanes que, si j'avais osé, je les aurais étranglés. Il me souvient entre autres que je vis brûler à Lahore une femme qui était très belle et qui était encore toute jeune : je ne crois pas qu'elle eût plus de douze ans. Cette pauvre petite malheureuse paraissait plus morte que vive à l'approche du bûcher ; elle tremblait et pleurait à grosses larmes, et cependant trois ou quatre de ces bourreaux, avec une vieille qui la tenait par-dessous l'aisselle, [...] lui lièrent les pieds et les mains, mirent le feu de tous côtés et la brûlèrent toute vive⁵⁴¹.

La seule manière de réchapper au bûcher pour ces veuves, c'est de trouver un moyen d'intimider les brahmanes, ce que Bernier réussit à faire une fois ; ou que des *gadous*, de jeunes Intouchables, enlèvent la belle jeune fille. Il faut, en somme, qu'une coalition masculine s'oppose à la puissance des prêtres hindous. Mais Bernier ne se contente pas de confondre les instigateurs, il cherche également à dévoiler les raisons profondes de l'application de ce supplice aux femmes. Il expose sa théorie dans un assez long passage discursif, où l'énoncé du résultat de ses réflexions est pris en charge par le « je » de l'énonciateur :

Plusieurs personnes, alors que je consultais sur ce brûlement des femmes avec le corps de leur mari, me voulurent persuader que ce qu'elles en faisaient n'était que par un excès d'amitié qu'elles avaient eu pour eux, mais j'ai bien reconnu depuis que ce n'était qu'un effet de l'opinion, de la prévention et de la coutume ; et que les mères infatuées de jeunesse de cette superstition comme d'une chose très vertueuse, très louable et inévitable à une femme d'honneur, en infatuait de même l'esprit de leurs filles, dès leur tendre jeunesse, quoiqu'au fond ce n'ait jamais été qu'un sacrifice des hommes pour s'assujettir davantage leurs femmes, pour les obliger à prendre des soins particuliers de leur santé et pour empêcher qu'elles ne les empoisonnassent⁵⁴².

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 314-315.

⁵⁴² *Ibid.*, p. 311.

Comme lors des cérémonies de Jagannath, les superstitions qui conduisent des femmes à se brûler servent avant tout à maintenir un ordre social, qui permet de pérenniser des relations de domination, ici des hommes sur les femmes.

Bernier augmente sa collection de portraits en ajoutant, à la suite de son propos sur la *sati*, une série de figurations de *fakirs*, autrement appelés *yogis*, *derviches* ou *santons gentils*. Frédéric Tinguely a analysé dans la lettre adressée à Chapelain les représentations de cet ascète, pauvre religieux mendiant qui arpente le monde nu ou en haillons, couche sur les cendres, a les cheveux et les ongles longs et entortillés, peut rester longtemps sans boire ni manger, et se tient parfois des heures immobile avec les bras au-dessus de la tête⁵⁴³. Comme pour la *sati*, Bernier multiplie les observations et les exemples, dans le but d'essayer de donner sens à ce choix d'une existence itinérante, dénuée et « contre nature⁵⁴⁴ », car les raisons lui échappent, au point qu'il signale qu'il ne sait pas « qu'en dire et qu'en penser » et « quel jugement en porter⁵⁴⁵ ». Premièrement, il décrit avec une certaine prolixité la surface des gestes, mais l'autopsie ne permet pas de pénétrer les intériorités et d'appréhender l'ensemble des données du phénomène. Bernier tente ensuite de rassembler des témoignages, en interrogeant les principaux concernés, ces ascètes, mais également des autochtones, à qui il demande ce qu'ils pensent de leur possibilité d'entrer en

⁵⁴³ Frédéric Tinguely, « Différence et dissimulation : la figure du “fakir” dans le voyage en Inde au XVIII^e siècle », *ASDIWAL*, Société d'Histoire des Religions de Genève, n° 4, 2009, p. 94-110.

⁵⁴⁴ François Bernier, *Voyages*, p. 318.

⁵⁴⁵ « Toutes ces choses si extraordinaires, à vous dire le vrai, me surprenaient fort dans le commencement : je ne savais qu'en dire et qu'en penser. Tantôt je les considérais comme quelques restes, ou comme les auteurs de cette ancienne et infâme secte cynique, sinon que je ne remarquais en eux que brutalité et ignorance, et qu'ils me semblaient plutôt des arbres qui se remuaient un peu d'un lieu à autre que des animaux raisonnables ; tantôt je les considérais comme gens entêtés de religion ; mais, comme j'ai déjà dit, je ne pouvais remarquer en tout cela aucune ombre de vraie piété ; tantôt je pensais en moi-même que cette vie paresseuse, fainéante et indépendante de gueux pourrait bien avoir quelque chose d'attrayant ; tantôt que la vanité, qui se fourre partout et qui se trouve aussi souvent sous le manteau rapetassé de Diogène que sous les bons habits d'un Platon, pourrait être ce ressort qui faisait jouer tant de machines. Et puis, faisant encore réflexion sur la misérable et austère vie qu'ils menaient, je ne savais plus quel jugement en porter. » (*Ibid.*, p. 319.)

extase : les entretiens ne sont pas véritablement concluants, puisque les personnes questionnées « assurent la chose d'une telle façon qu'il semble qu'ils le croient tout de bon comme s'il n'y avait point de tromperie.⁵⁴⁶ » On le voit toutefois, l'usage du modalisateur « comme s'il n'y avait point » signale que Bernier n'adhère pas à l'hypothèse d'une sincérité des fakirs. Fr. Tinguely indique d'ailleurs que le voyageur tend « à relativiser la valeur de vérité des phénomènes considérés en multipliant les formules de modalisation⁵⁴⁷ », que l'on retrouve à différents endroits du passage consacré à ces religieux. Il ne peut s'empêcher, face à ces comportements si spectaculaires qu'ils lui rappellent étrangement les mises en scène réglées des festivités de Jagannath ou du brûlement des veuves, de soupçonner quelque supercherie. Mais cette fois, Bernier n'a pas accès, grâce à l'autopsie du phénomène, ou à l'enquête auprès de témoins, à la vérité du phénomène. Les mendiants sont bien autrement experts en imposture que les brahmanes et se cachent derrière d'épais écrans de fumée difficiles à dissiper. Le voyageur en est alors réduit aux conjectures. Il ne lui reste, à l'appui de son doute, qu'à souligner l'absurdité des motifs qui poussent les fakirs à embrasser cette vie et l'extrême difficulté des postures qu'ils doivent tenir en extase.

Il est vrai que plusieurs disent qu'ils ne font ces austérités si horribles que dans l'espérance qu'ils ont de renaître rajas, ou dans un état de vie plus délicieux que la leur ; mais comme je leur ai dit à eux-mêmes plusieurs fois, comment peut-on croire qu'un homme se puisse résoudre à une si malheureuse vie dans l'espérance d'une autre qui ne sera pas plus longue et qui, au bout du compte, n'est toujours que bien peu heureuse, quand on renaîtrait un Rana, ou un Jaswant Singh, qui sont des plus puissants rajas des Indes ? « Il faut, leur disais-je, qu'il y ait quelque chose là-dedans que vous ne vouliez pas découvrir, ou que vous avouiez que vous êtes des fous achevés »⁵⁴⁸.

Car ils disent par exemple qu'après avoir jeûné plusieurs jours au pain et à l'eau, il faut premièrement se tenir seul dans un lieu retiré, les yeux fichés en haut quelque temps sans branler aucunement, puis les ramener doucement en bas, et

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 320.

⁵⁴⁷ Frédéric Tinguely, art. cit., p. 101.

⁵⁴⁸ François Bernier, *Voyages*, p. 320.

les fixer tous deux à regarder en même temps le bout de son nez également et autant d'un côté que de l'autre (ce qui est très difficile), et se tenir là ainsi bandés et attentifs sur le bout du nez jusqu'à ce que cette lumière vienne⁵⁴⁹.

En somme, le spectacle est beau, mais l'intrigue ne tient pas et les agissements ne sont pas vraisemblables. Tout contrevient à la logique, et c'est ici la puissance de raisonnement qui permet de jeter le doute sur l'artificialité des comportements. Ainsi, les fakirs semblent moins des êtres asservis par la superstition que de faux dévots et d'habiles manipulateurs, qui obtiennent de ceux qui, crédules, croient à leurs manigances, du prestige, quelques moyens de subsistance et parfois la faveur des femmes⁵⁵⁰, à la manière des brahmanes.

Bernier achève cette série sur les superstitions religieuses en tentant de remonter aux sources de ces croyances qui rendent les foules superstitieuses. Il s'intéresse alors aux doctrines des Védas, quatre livres qui leur auraient été envoyés par Dieu, et que le voyageur est parvenu à se faire traduire depuis le sanskrit. Pour chaque croyance, Bernier tente de remonter aux causes matérielles qui lui ont permis d'être un outil efficace pour expliquer le monde, et dès lors d'être acceptée des populations. Ainsi, étudiant la métempsycose, cette croyance si exotique pour les Européens qui fait penser aux Indiens que leur âme peut se réincarner aussi bien dans le corps d'un autre homme que dans celui d'un animal, Bernier lui trouve des causes bien prosaïques :

Ils conviennent tous dans une doctrine semblable à celle des pythagoriciens au regard de la métempsycose et en ce qu'ils ne peuvent ni tuer ni manger aucun animal. Il y en a néanmoins quelques-uns de la seconde tribu qui en peuvent manger, pourvu que ce ne soit pas de la vache ou du paon. Ils ont tous un grand respect pour ces deux animaux et surtout pour la vache, parce qu'ils imaginent je ne sais quel fleuve, entre cette vie et l'autre, qu'ils doivent passer se tenant à

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 321.

⁵⁵⁰ Bernier sous-entend en effet, dans la cinquième vignette à propos des fakirs qu'il compose, que certains yogis, dont la vie et la dévotion sont pourtant « plus douces et plus polies », ne se privent pas de jouir des femmes des autres : « [...] ils entrent librement partout dans les maisons des gentils, où ils sont les bienvenus et les bien reçus. C'est la bénédiction du logis. Dieu garde de les accuser de quelque chose et cependant on ne laisse pas de savoir ce qui se passe souvent dans ces visites parmi les femmes. » (*Ibid.*, p. 323)

la queue d'une vache. Leurs anciens législateurs avaient peut-être vu ces bergers d'Égypte qui traversent ainsi le Nil, en tenant de la main gauche la queue d'un buffle ou d'un bœuf, et de la main droite un bâton pour le conduire et le faire tourner comme ils veulent ; ou plutôt, ils auraient imprimé ce respect pour la vache parce que c'est d'elle qu'ils tirent le lait et le beurre, ce qui fait une bonne partie de leur subsistance, et qu'elle est le fondement du labourage et par conséquent de la vie, d'autant plus qu'il n'en est pas dans les Indes comme dans nos quartiers où la terre puisse nourrir quantité de bétail⁵⁵¹.

Bernier montre ainsi, à partir d'hypothèses probables qui attestent de son agilité mentale, capable de mobiliser des raisons issues de son expérience viatique en Égypte ou de sa connaissance des habitudes alimentaires et des organisations agricoles des Indiens, comment a pu se constituer la croyance et pourquoi il est aussi aisé d'y croire : la superstition sert en fait la survie, dans le contexte géographique particulier des Grandes Indes. Il en va de même pour la pratique des ablutions, qui s'explique par le climat de la région :

Ils sont encore obligés de se laver trois fois tout le corps, ou du moins avant de manger, et croient qu'il y a plus de mérite de se laver et de faire la prière dans de l'eau courante que dans une autre. Peut-être bien encore que les législateurs, en ce point, ont eu égard à ce qui est propre et commode pour le pays, car on ne demande dans les Indes qu'à se laver et à se baigner. Aussi sont-ils bien embarrassés à observer leur loi lorsqu'ils se trouvent dans les pays froids⁵⁵².

Certains doctes indiens, avec qui Bernier a pu échanger, confirment ses intuitions :

Il y en a quelques-uns, et des plus doctes, qui m'ont avoué franchement qu'il n'y avait rien de plus fabuleux que toutes ces incarnations et que ce n'était que des inventions de législateurs pour retenir les peuples dans quelque religion, et que quand même cela aurait été, supposant ce fondement qui leur est commun, que nos âmes fussent des portions ou portioncules de la divinité, on s'en devrait moquer en bonne philosophie sans en faire des mystères de religion, puisqu'à l'égard de nos âmes nous serions Dieu, et qu'au fond ce serait nous-mêmes qui nous serions imposé des cultes de religion, des métempsycoses, des Paradis et des Enfers, ce qui serait ridicules⁵⁵³.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 325.

⁵⁵² *Ibid.*, p. 326.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 330-331.

Le raisonnement est retors, en deux temps, donnant apparemment plusieurs bonnes raisons de penser que les dogmes hindous sont de simples superstitions. Premièrement, certains s'accordent avec Bernier pour dire que la croyance au fait qu'en chacun de nous réside une « portioncule » de la divinité a été inventée par des législateurs. Ensuite, et là est le second argument, si nous avons en nous une portion de Dieu, cela signifierait alors que nous nous sommes imposés les religions à nous-mêmes ; ce qui est en fait exactement le propos du premier argument. L'idée est-elle donc si ridicule ? La mention des Paradis et des Enfers doit également nous alerter, tout comme l'usage du pronom « nous » qui apparaît peu par ailleurs. Par-delà le relativisme de la description des superstitions indiennes, Bernier semble tirer des conclusions très universelles, qui pourraient très facilement s'appliquer au contexte européen, et non plus seulement indien. Car ces hommes qui construisent des fables et des superstitions, à la fois pour mieux vivre dans leur monde et pour ordonner le chaos social, peuvent aussi bien être hindous que catholiques.

SUPERSTITIONS RELIGIEUSES EN CONTEXTE CHRÉTIEN

Les esprits forts ne se contentent pas de relever les superstitions et leurs effets sur les esprits crédules hors du monothéisme chrétien ; ils s'intéressent également aux superstitions qui ont cours dans le cadre du culte chrétien, notamment catholique. Ismaël Boulliau, qui déjà manifestait une haine assez farouche des astrologues et faux prophètes apocalyptiques, rapporte les fausses superstitions qui se répandent dans la population, trouvant leur source dans le texte biblique qui fait des locustes dans l'*Exode* une des plaies d'Égypte, et un des fléaux qui s'abat sur la terre dans l'*Apocalypse* :

Le Pape est fort triste et mélancolique, l'on écrit aussi de Rome qu'il est tombé une quantité prodigieuse de cavalettes, qui sont nos locustes ou sauterelles, ils interprètent cela comme étant menacés d'une inondation de Turcs. Il est arrivé aussi une autre chose assez singulière à Rome. L'on a vu sortir

de la fumée d'un sépulcre, ce qui ayant étonné le monde l'on a foui en terre et trouvé des os d'un mort qu'on dit avoir été Évêque, qui brûlaient. Il y a cause naturelle pour cela, car dans les sépulcres il y a des vapeurs visqueuses, qui étant échauffées par une chaleur sulfurée telle qu'il y en a sous les terres d'Italie, sortent dehors et le feu a pu s'attacher aux os du mort. Ici proche de Venise il est aussi tombé nombre de ces sauterelles en un lieu appelé Tréporti⁵⁵⁴.

En cette période de crise, où la menace ottomane se fait de plus en plus pressante sur les terres européennes, les vieilles croyances se réveillent. Face à l'incertain, l'esprit humain cherche des prises : il se met à lire le monde à l'aune de superstitions qui, si elles sont terrifiantes, n'en permettent pas moins de donner forme au futur. L'invasion des campagnes par les insectes, singularité naturelle qui se produit dans ce contexte, ne peut dès lors être vue autrement que comme un signe annonciateur d'un autre type d'envahissement à venir, suivant les principes d'un jeu de correspondances entre les éléments du cosmos, grâce auquel les sauterelles sont le pendant en miniature de la soldatesque turque. Boulliau ne déconstruit pas la superstition de manière frontale : il se contente de signaler, quelques lignes plus loin, qu'un même déferlement de sauterelles a eu lieu dans une autre province d'Italie, dont il a pu être le témoin. Au lecteur de tirer les conclusions qui s'imposent, car si le phénomène se répète à divers endroits du territoire, c'est peut-être simplement parce qu'il a une cause naturelle. D'ailleurs, entre ces deux remarques sur les apparitions subites de hordes de locustes, Boulliau intercale la relation d'un autre phénomène étrange, celui des os d'un évêques qui brûleraient et dégageraient dès lors des nuages de fumée. Mais par l'observation et l'usage de ses connaissances scientifiques, qu'il applique adroitement au contexte italien (la chaleur propre au pays permettrait une telle combustion), Boulliau empêche tout déploiement d'une interprétation miraculeuse. Il ne reste dès lors qu'à appliquer la même rigueur scientifique à l'analyse du phénomène encadrant des arrivées étonnantes de

⁵⁵⁴ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 22 juillet 1645. Voir annexe 2.

nuées de sauterelles. Le voyageur tente donc de dégager l'étude des *hapax* naturels de possibles interprétations superstitieuses, qui s'accorderaient avec une perception chrétienne des phénomènes.

De même, Monconys, qui avait montré son habileté à démonter plusieurs croyances superstitieuses, à partir d'enquêtes de terrain rigoureuses et approfondies, applique le même regard scrutateur à certaines croyances ou certains rites chrétiens. Frédéric Tinguely a bien montré comment le voyageur, témoin d'une des célèbres possessions de Loudun⁵⁵⁵, parvient à mettre au jour les artifices du prétendu miracle⁵⁵⁶. Il essaye bien plus tard, alors qu'il voyage en Allemagne, d'exercer sa curiosité incrédule sur un autre « Miracle du S. Sacrement », mais n'ayant pu être le témoin du phénomène miraculeux, il ne peut qu'en observer les traces, qui ne lui permettent pas de tirer des conclusions satisfaisantes. Il ne parvient pas à renouveler l'exploit de la démystification des miracles de Loudun et ne peut que signifier son doute, en montrant un certain désaccord entre les mots (« sang caillé » sur l'hostie) et la réalité des choses (« un peu de rouge »).

Nous fûmes voir le lieu où se fit un miracle le Jeudi saint, il y a 280 ans environ, à ce que nous dirent les pères : c'était un gentilhomme allemand nommé Oswaldus Milser qui avait son château là proche, lequel par présomption voulut que le prêtre le communiât comme lui avec une grande hostie ; mais comme il l'eut dans la bouche la terre au côté de l'autel fondit sous ses pieds environ deux pieds, ce qui l'obligea de se tenir à la pierre de l'autel, sur laquelle on voit quatre enfoncements de la marque de ses quatre doigts, et au bord dudit autel un autre enfoncement qui est celui de son pouce aussi bien que la marque de ses talons dans le creux où la terre s'enfonça, et dans une chapelle on y montre l'hostie qui paraît plutôt un petit os blanc que du pain, dans lequel il y a deux enfoncements qu'on dit être la marque de ses dents, et un peu de rouge que je ne pus pourtant jamais reconnaître qu'on dit être comme du sang caillé. On ajoute que son valet allant reporter cela à sa femme qui n'en crut rien, elle dit que cela était vrai, comme il était vrai qu'un bois sec qui était là avait des fleurs,

⁵⁵⁵ Les possessions de Loudun, voir notamment : Michel de Certeau, *La Possession de Loudun*, éd. revue par Luce Giard, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2005.

⁵⁵⁶ Frédéric Tinguely, « Le “catalogue des ignorans” Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys », art. cit., p. 181-183.

et d'abord il y parut des roses, dont elle fut si touchée qu'elle s'en alla dans les bois dont on n'eut jamais plus de nouvelles⁵⁵⁷.

Mais si Monconys, qui ne peut résister à aller vérifier sur place les tenants de ces mystères, s'intéresse à ces cas spectaculaires, il relève également, au fil de ses pérégrinations, des phénomènes plus infimes, mais qui n'en alimentent pas moins son positionnement sceptique vis-à-vis de certaines manifestations religieuses des cultes pratiqués en Occident, pourtant supposément supérieurs. En janvier 1664, à Aschaffenburg en Allemagne, Monconys relève par exemple des rites festifs réformés qu'il juge comme il le ferait de superstitions :

Le 3 je fus par le marché, voir les babioles qu'on étale pour les enfants, auxquels on donne des étrennes à ce jour qui était leur veille de Noël ; et il y a des enfants vêtus en Anges et en Diables, qui vont dans les maisons demander si les enfants prient bien Dieu, et s'ils ne sont point méchants : alors ils se mettent à genoux, et pendant leurs prières, le Père leur met ce qu'il veut auprès, et leur fait croire que Dieu le leur a envoyé⁵⁵⁸.

Fidèle à ses habitudes, Monconys met en évidence le montage de la supercherie –nouvelle scénographie qui joue avec le hors-scène – qui pousse ici de jeunes enfants à croire à une intervention divine, là où il n'y a que manigances d'un ministre du culte. Il dévoile ainsi comment l'on génère des superstitions et à quelles fins, puisque la tromperie sert de preuve à l'existence de Dieu tout en permettant de s'assurer dès le plus jeune âge de l'obédience des foules aux intercesseurs du divin. Mais le voyageur s'attarde également à la contemplation de reliques, ces petits artéfacts auxquels on prête souvent des vertus thaumaturgiques. On comprend que ces ossuaires et autres amulettes divines éveillent le soupçon du frénétique chasseur de miracles qu'est Monconys. N'ayant plus affaire à des imposteurs façonneurs de superstitions, il ne peut toutefois plus appliquer le protocole qu'il employait jusque-là, qui consistait à rechercher les ficelles de leurs numéros d'illusionnistes. Il continue

⁵⁵⁷ *JVM*, II, p. 399-400.

⁵⁵⁸ *JVM*, II, p. 279.

cependant à inspecter l'objet qu'on lui présente, à le disséquer du regard et à le décrire avec une expertise d'anatomiste, ne s'attachant pas seulement à la surface des phénomènes, mais plongeant résolument dans la matière. Et de cet enfoncement dans la substance, rien de divin ne ressort, la foi ne se renforçant pas par la contemplation attentive :

Le 21 je fus [...] avec M. à la messe à Saint Pantaleon, abbaye de Saint Benoît, où il y avait une grande quantité de reliques ; mais la principale est celle de Saint Albin, premier martyr d'Angleterre : il a la tête conservée sans aucun artifice, comme celle d'une momie, et toute la chair de l'estomac, du ventre et des cuisses, où tout est desséché, jusques aux cervelles, yeux, intestins, et sang⁵⁵⁹.

Le récit de cette observation, faite en septembre 1663 à Coblenze en Allemagne, évite ainsi toute assimilation entre le corps et la divinité, la relique étant plutôt associée, à la faveur de la comparaison, à une momie égyptienne, ce qui la ramène dans le champ de la matérialité terrestre⁵⁶⁰, par un détour exotique, qui n'est pas sans hardiesse. On pourrait comprendre, en raison de la situation schismatique européenne, que Monconys assimile un certain nombre de pratiques réformées à des superstitions, car comme le signale Sylvie Requemora : « Depuis le schisme luthérien, l'Europe entière est préoccupée par le problème de la diversité des croyances religieuses et se pose la question de savoir quelle attitude adopter à l'égard de ceux qui ne partagent pas ses dogmes et ne pratiquent pas son culte.⁵⁶¹ » Mais Monconys ne distingue pas entre rites réformés et catholiques, en vue d'attribuer les mauvais points de l'hérésie aux

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 203.

⁵⁶⁰ On retrouve cette attention hypertrophiée à la matérialité des choses quand il est question de reliques, écartant de ce fait toute possibilité d'adoration superstitieuse, à plusieurs endroits du *Journal*, et notamment lors du troisième voyage d'Italie, où Monconys s'amuse à relever des détails singuliers et cocasses, plutôt que d'affermir sa foi en contemplant les restes sacrés : « à côté du chœur haut dans la sacristie nous y vîmes force reliques, entre-autres une Sainte Épine, la tête d'un innocent où il y a un peu de cheveux qui sont roux, le pied de Saint Hiérôme, qui est enfermé dans une chasse de cristal, et qui était tout plein de fils d'araignée, les os de Saint Vigile évêque de Trente qui fut accusé d'hérésie pour avoir tenu qu'il y avait des antipodes » (*ibid.*, p. 408).

⁵⁶¹ Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité*, op. cit., p. 753.

uns, et les bons de l'orthodoxie aux autres : il relève de mêmes pratiques superstitieuses dans les différents cultes chrétiens, empêchant de ce fait toute hiérarchisation *a priori* des diverses églises. D'ailleurs, l'usage commun du spectaculaire que font des devins nord-africains et une Ursuline loudunaise tend à effacer les distinctions et à tracer des continuums humains, par-delà l'apparente relativité des coutumes. De là à faire de l'Ursuline l'équivalent chrétien d'une devineresse égyptienne, il n'y a qu'un pas, que Monconys n'effectue pas explicitement, mais qui est un implicite possible du *Journal*.

Chapelle et Bachaumont ne sont pas en reste, eux qui s'amuse des pratiques superstitieuses qu'ils ont pu observer lors de rites catholiques. À la Sainte-Baume, incontournable lieu de pèlerinage en Provence, ils ironisent au sujet du caractère prétendument saint de l'ascension, qui ne leur permet aucune élévation morale, et amorcent même une descente précipitée, de nuit, pour fuir le lieu. Les dévotions effectuées en bas n'attisent pas non plus leur foi et ne sont que des gestuelles comiques privées de sens.

Bien qu'il fût presque nuit, et qu'il fût le plus vilain temps du monde, nous aimâmes mieux hasarder de nous perdre dans les montagnes que de demeurer à la Sainte-Baume. Les reliques qui sont à Saint-Maximin nous portèrent bonheur, et nous y firent arriver avec l'aide d'un guide, sans nous être égarés, mais non pas sans être mouillés. Aussi le lendemain, la matinée s'étant passée toute entière en dévotion, c'est-à-dire à faire toucher des chapelets à quantité de corps saints et à mettre d'assez grosses pièces à tous les troncs, nous allâmes nous enivrer d'excellente blanchette de Negreaux, et de là coucher à Aix⁵⁶².

L'usage massif d'hyperboles, dans une phrase qui ramène les dévotions à leur unique manifestation matérielle, amuse un lecteur qui est invité à imaginer une bien absurde foule de corps saints mêlée à des troncs, touchés par des chapelets et remplis d'un grand nombre de pièces, comme si l'on mesurait le degré de dévotion à la quantité des gestes dévots effectués. Mais les deux voyageurs

⁵⁶² Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 84.

ironisent également contre les gestuelles superstitieuses, qu'ils parodient, lors de leur soi-disant rencontre avec le dieu du fleuve :

À cette apparition, la peur nous fit faire deux signes de croix et trois pas en arrière. Mais la curiosité prévalut sur la crainte, et nous résolûmes, bien qu'avec quelques petits battements de cœur, d'attendre le vieillard extraordinaire, dont l'abord fut tout à fait gracieux, et qui nous parla fort civilement [...] ⁵⁶³.

Le zeugme, les deux signes de croix étant associés à un mouvement de recul qui prévaut par le nombre (« trois pas »), rend la scène ridicule, d'autant plus que, un temps crédules sous le coup de la peur, les deux hommes laissent rapidement la curiosité, atout des esprits forts, l'emporter sur la crainte. Ils s'engagent alors à approcher le phénomène plutôt qu'à s'en tenir à des interprétations superstitieuses. C'est ainsi avec une certaine légèreté teintée d'ironie que Chapelle et Bachaumont envisagent les rituels dévots du culte catholique, qui apparaissent de ce fait comme des pratiques superstitieuses propres à éveiller chez nous un sourire gentiment réprobateur.

LES AFFABULATEURS ET LEUR POUVOIR : HORIZONS MENAÇANTS À L'ÉCHELLE DU GLOBE

Si les superstitions et les fausses croyances intéressent autant les libertins en voyage, au point que leur regard s'arrête chaque fois qu'ils décèlent une supercherie dans les comportements qu'ils observent, c'est parce qu'entretenir la crédulité est toujours une manière d'entériner une relation de pouvoir. Eux qui luttent ardemment contre ces dispositifs producteurs de dominations voient dans le relevé patient de toutes les formes d'emprise sur les imaginaires une manière de circonscrire une menace qui se répand à l'échelle du globe. Ils n'enregistrent toutefois pas uniquement des faits isolés, qu'ils démystifient

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 61.

ponctuellement par l'usage de protocoles soupçonneux : ils tâchent également de leur donner sens à un niveau plus théorique, en montrant quels sont les mécanismes habituels de construction de la superstition, quelles sont les lois qui régissent leur propagation au sein des populations et dans quels buts elles sont alimentées par certains.

ÉMERGENCES ET CONTAGIONS DES FAUSSES CROYANCES : UNE DANGEREUSE FALSIFICATION DES SIGNES

Quand ils rapportent des croyances superstitieuses, peu importe le champ du surnaturel duquel elles relèvent, les esprits forts ne se contentent pas de décrire la surface du phénomène mais cherchent au contraire, en sondant les apparences, à dévoiler les ressorts de l'illusion. L'accumulation d'anecdotes, en particulier chez Monconys ou chez Bernier, tendent, par l'effet de perspective que permet la mise en série, à montrer que la fausse croyance émerge systématiquement d'une falsification des signes⁵⁶⁴, que l'affabulateur soit un géomancien nord-africain, un fakir indien, un ministre allemand du culte ou une ursuline française. Certains de nos voyageurs font toutefois le trajet en sens inverse, partant non plus de l'écorce des faux-semblants pour faire réapparaître la réalité sous-jacente des choses, mais des manifestations matérielles pour en venir à leurs altérations discursives. Ce trajet, qui relate la constitution de la fausse croyance ou de la fable superstitieuse dans l'ordre chronologique de son élaboration, est notamment effectué à plusieurs reprises par Jean-Jacques Bouchard. Le voyageur craint une première fois, dans le contexte tout en tension de l'isolement en quarantaine, qu'autrui confonde les signes et prenne des marques de petite vérole pour des symptômes de peste, ce qui pourrait valoir la

⁵⁶⁴ La réflexion sur la falsification des signes, qui fonde une théorie du signe, est typique du cynisme. Voir à ce sujet : Michèle Clément, *Le cynisme à la Renaissance*, Genève, Droz, 2005, et en particulier le sous-chapitre « Sémiologie cynique », p. 71-82.

corde « aux prétendus pestiférés⁵⁶⁵ ». Mais le danger augmente quand il ne s'agit plus de simple confusion pourvoyeuse de fausse croyance mais de fabrication volontaire de superstitions. L'épisode de la quarantaine, qui met l'ensemble de l'équipage sous pression, est également propice aux crises interpersonnelles et à la recherche de victimes à donner en pâture aux esprits trop échauffés, que l'on érige sans délai en coupables surnaturels.

Là les soldats burent furieusement, et entre autres le caporal, d'un certain vin de Saragouse qui est extrêmement violent. Il se rencontra par hasard que la fourchette et le couteau de Garnier se trouvèrent en croix, qui est une chose de très mauvais augure par toute l'Italie : aussitôt le caporal commença à jurer, et dire qu'il y avait quelque sorcier dans la compagnie, et que l'on voulait ensorceler quelqu'un. Le lendemain, la galande étant venue, et le caporal ayant fait, comme il est à présumer, excès nouveau avec elle, il devint si furieusement enrhumé qu'il perdit quasi entièrement la parole, et fut plus de quinze jours qu'à peine pouvait-on entendre ce qu'il disait. Aussitôt il commença à dire que c'était Garnier qui l'avait *affatturato*, et qu'il y avait longtemps qu'il était hérétique et sorcier, et qu'il voulait le déferer au St Office. Les soldats le secondèrent aussitôt, disant qu'ils se rendraient témoins de cette croix qu'il avait faite au souper⁵⁶⁶.

L'assemblage cruciforme des objets, dû au hasard comme le souligne à dessein Bouchard, fait office de premier signe pour la soldatesque avinée, qui la rend particulièrement réceptive aux fables secondaires que l'on pourrait associer aux êtres et aux choses. Il est alors aisé de passer du simple mauvais augure des ustensiles positionnés en croix à l'accusation en sorcellerie du malheureux Garnier, le rhume fonctionnant comme signe second d'une présence malveillante dans la maisonnée. C'est le caporal qui est alors l'inventeur de cette nouvelle fable frauduleuse, celle du rhume-maléfice, qui a facilement prise sur les esprits crédules des marins. Elle ne découle en rien de la vérité des événements – l'emploi du terme « rhume » servant manifestement de falsification langagière pour désigner une affection vénérienne –, mais permet

⁵⁶⁵ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 119.

⁵⁶⁶ *Ibid.*, p. 122.

d'asseoir la position de pouvoir du caporal et de maintenir paradoxalement l'ordre au sein de ses cohortes. L'affabulation recouvre ainsi le réel des choses, d'une manière non progressive mais immédiate, suivant le régime du « aussitôt », qui ne laisse aucune place à la réflexion. Bouchard insiste sur cette rapidité de propagation, contagion bien plus dangereuse que celle qui s'opère entre la galande et le caporal, car elle est lourde de menace. Ce n'est en effet pas tant la superstition en elle-même qui est inquiétante, que la célérité avec laquelle elle contamine les esprits crédules aisément manipulables et active leur puissance de nuisance.

Dassoucy, pourchassé où qu'il aille, est également attentif à la fabrique de la fausse croyance et aux voies de sa propagation, pour en être une victime répétée. Son expérience de martyr le dote d'une acuité particulière, qui lui fait finement percevoir l'origine des croyances irrationnelles, notamment celles qui circulent à son encontre. Laurence Rauline souligne d'ailleurs que le voyage, chez Dassoucy, est moins une possibilité de rencontre avec l'altérité que la découverte d'une triste loi de la présence du même partout, sous les traits de personnes ou de foules toujours sottes, toujours crédules et de ce fait, toujours menaçantes : « S'il [Dassoucy] rencontre quelques personnes de mérite – M. de Vitrac, M. de Candale, les Béjarts – il affronte surtout la crédulité et la superstition qui le poursuivent, en s'organisant dans une forme de gradation, de France en Italie et de l'enfance à la vieillesse.⁵⁶⁷ » L'épisode de Calais, où se retrouve, à l'âge de neuf ans, un Dassoucy fraîchement échappé des griffes d'une belle-mère acariâtre, est à ce titre fondateur : en lui se lit en effet la matrice de toutes les persécutions à venir, Dassoucy réorganisant, en usant des potentialités de l'autofiction, sa trajectoire personnelle en vie de martyr, dont les sections les plus saillantes seront les moments d'emprisonnement. Du séjour à Calais, dès lors, il est possible de tirer deux enseignements. D'une part,

⁵⁶⁷ Laurence Rauline, « Parole libertine et art de voyager », art. cit., p. 231.

Dassoucy se montre en jeune affabulateur, qui manie si bien l'éloquence qu'il parvient à faire croire à tout le monde qu'il est magicien. Il prouve ses pouvoirs en soignant un jeune malade dont il soupçonnait « qu'il n'était malade que par imagination⁵⁶⁸ », comptant sur ce qu'on appellerait aujourd'hui l'effet placebo pour le guérir, ce qui fonctionne pour cette fois à merveille. En montrant à la fois sa capacité de lecture du fonctionnement des corps et des esprits et son talent pour créer des fictions crédibles, il prouve qu'il est un esprit fort habile en l'art de tromper les esprits faibles, qui pour leur part sombrent avec une rapidité déconcertante dans la fausse croyance. Il est ainsi d'une facilité enfantine de générer des superstitions. D'autre part, jouer avec la crédulité du peuple n'est pas sans danger et Dassoucy en fait l'amère expérience. La divulgation « parmi ces peuples grossiers » des succès de la cure fait qu'« incontinent toute la ville fut en rumeur »⁵⁶⁹ et qu'on fomenta sans délai le projet de le jeter dans la mer. Dassoucy montre ainsi à quel point il est aisé de falsifier les signes et avec quelle effrayante promptitude s'opère la contagion des idées superstitieuses. Il met d'ailleurs, dans le même chapitre, cette mésaventure en regard d'une autre, dont M. Gaultier le vieux, Seigneur de Nève, a été la victime, et qui, en raison de son visage « moricaud⁵⁷⁰ », fut pris pour un loup-garou dévoreur d'enfants. Mais en fait, nombreuses sont les expériences où un individu, qu'il soit parfaitement honnête ou non, devient très rapidement la proie de foules superstitieuses. C'est par exemple le cas de Triboulet, rencontré par le narrateur à la sortie de Paris à l'entame de son voyage, qui, bien qu'il soit coupable de fausse dévotion, se trouve persécuté sous de faux chefs d'accusation. L'affaire est intéressante pour la vitesse à laquelle la rumeur se

⁵⁶⁸ Dassoucy, *Les Aventures*, p. 231.

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 231.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 232.

répand et, surtout, pour l'auto-génération des qualificatifs fallacieux, chacun surenchérissant sur les dires de ses prédécesseurs :

Alors, le cuistre, qui ne s'était pas satisfait à son gré, commença à faire feu et flamme ; il dit que j'étais un Juif, un réprouvé et une âme damnée ; une vieille accroupie dit que j'étais un parpaillot, et que les parpaillots iraient à cent mille pipes de diables ; une autre vieille, édentée et barbue, dit que j'étais un athéiste, que j'irais avec Datan et Abiron ; une autre vieille chassieuse, disant son chapelet, assurait avec une extrême dévotion qu'on ne pouvait pas faire un sacrifice plus agréable à Dieu que de nous jeter tous dans la rivière [...]⁵⁷¹.

Montpellier n'est qu'une reduplication – avec une onde toutefois amplifiée –, de ces épisodes survenus dans la jeunesse ou plus tôt dans le cours du voyage. La médisance initiale de Chapelle et Bachaumont entraîne un emballement similaire de la machine superstitieuse, Dassoucy voyant pleuvoir sur lui des désignations plus ou moins inadéquates qui lui valent d'être violemment molesté. La falsification des signes est ici patente, le « Soucy musicien » devenant à la faveur des proximités phoniques un « sorcier et musicien », avant d'être qualifié de « parpaillot », d'« athée » et d'« hérétique [...] en fait d'amour »⁵⁷². La déferlante de fausses croyances suscite cependant davantage d'inquiétude, car elle mène Dassoucy en prison, à Montpellier puis à Rome, les rumeurs le poursuivant même après qu'il ait franchi les frontières du royaume.

Bouchard montrait déjà avec quelle rapidité une fausse croyance ou une superstition pouvait émerger et se répandre, par un effet de contagion, à l'ensemble d'un groupe d'individus, formant dès lors un bloc menaçant. Dassoucy, en rapportant une série de mésaventures similaires, qui lui sont arrivées au cours du voyage et de manière plus générale au cours de son existence, envisage la question de l'emprise de la superstition sur les foules à une échelle inédite. Le phénomène n'est en effet jamais rapporté de manière isolée dans les *Aventures* du poète-musicien, les épisodes se répondant les uns

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 177-178.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 237-238.

aux autres par d'habiles jeux d'échos. De ces répétitions au fil de la narration, il est possible de tirer une loi générale, car c'est en fait tout un chacun, en tout lieu, qui peut être subitement la proie de la vindicte populaire, suite à d'aberrantes falsifications discursives des données du réel. En somme, la bêtise est reine partout et la menace omniprésente, d'autant plus que l'emprise de certains sur les imaginaires des plus crédules est source de pouvoir.

USAGES DES SUPERSTITIONS : POUVOIR ÉCONOMIQUE, RELIGIEUX ET POLITIQUE

Que ce soient Monconys, Bernier, ou les autres voyageurs qui nous occupent, tous suggèrent, d'une manière ou d'une autre, que ceux qui alimentent les croyances superstitieuses se trouvent dans une position de domination, qui leur permet d'obtenir un certain nombre de faveurs de la part des esprits crédules ou d'exercer sur eux leur emprise. Qu'ils relèvent, dans les espaces qu'ils traversent, des comportements isolés (devins, prophètes), des conduites institutionnellement organisées (brahmanes, religieux chrétiens), voire même des agissements qui opèrent au niveau du pouvoir suprême, ils montrent que l'usage de la superstition, malgré la relativité des coutumes, est un principe universel, qui permet partout d'assurer l'ascendance de certains sur d'autres, et ce à différentes échelles. Le voyage, qui ouvre un champ large d'expérimentation, pose ainsi une loi humaine, valable en tout lieu. Maintenir autrui dans la superstition donne donc la possibilité, à un premier niveau, à quelques individus de se trouver un moyen de subsistance peu coûteux en énergie, à condition de savoir se donner en spectacle et inventer des fictions convaincantes. Boulliau, par exemple, montre comment les marchands vénitiens produisent des supercheries monétaires ou « fictions mercantiles » qui, en créant l'illusion d'une variabilité imprévisible du cours de la monnaie,

permettent de ménager d'importants profits⁵⁷³. Chez Bouchard, ceux qui parviennent à faire croire à leurs pouvoirs magiques s'assurent par cet intermédiaire d'être grassement nourris⁵⁷⁴. À un autre échelon, entretenir les superstitions religieuses garantit généralement de garder une mainmise sur le peuple. Mais plus généralement, que les superstitions soient ou non de nature religieuse, elles maintiennent les foules crédules dans un état d'enfance, qui les rend d'une parfaite malléabilité. On comprend mieux pourquoi le souverain indien ne s'offusque pas des rites violents de la *sati* ou des exactions des brahmanes.

Le déplacement, qui élargit au monde le champ de l'expérimentation, permet ainsi à nos auteurs d'établir plusieurs lois, valables en tout lieu, mais aussi probablement en tout temps, suite à leurs observations. En plus de mettre

⁵⁷³ « Ici, comme partout ailleurs, les marchands et banquiers ont leur façon de compter particulière. Ici entre eux *una lira vale 10 Ducati di banco, dieci lire 100 Ducati duc soldi un Ducato*, pour ce que *una lira si partisce in 20 soldi*. Si vous entendiez parler à Rialto, vous croiriez qu'ils ne parlent que de sommes de néant. Entre eux ils ne parlent que de Ducats de banque, dont les 5 font 6 Ducats courants, car ce mot de *Ducato di banco* n'est qu'une fiction mercantile, et *non si sono mai stampati quei ducati*. Il faut avouer que *in aquibilibus mundi* ils ont de l'esprit et de l'adresse merveilleuse, les plus habiles savent d'ordinaire tous les effets de tous les marchands ou autres qui sont sur les places par tout le monde, et selon que l'on tire des sommes sur des places où il y a plus d'effets et de contents l'on paye moins de change, ou bien si vous tirez en des lieux suspects et où les effets courent vous avez du bénéfice, et vous aurez pour cette raison présentement à CP 100 pour 95 payés à Venise ; que si vous tirez en des lieux où il y ait peu d'effets et qui sont bien assurés ils vous font payer gros change, pour ce qu'alors il y a peu de gens qui puissent le remettre au lieu où vous le désirez avoir ; cela est cause que toutes les semaines d'ordinaire le prix des changes et remises de l'argent varient. Et il est très assuré que l'adresse des marchands et changeurs est telle que si l'on leur laissait trop de liberté à disposer du prix de l'argent ils mettraient, pour tirer tout à eux, une telle confusion dans le prix des monnaies que les particuliers qui ne seraient point de leur profession y souffriraient une ruine et perte très notable et sensible. Vous direz que je me suis fait commis ou cassier de quelque changeur ayant fait un si long discours sur ce sujet. (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau, Lettre de Venise, le 2 juin 1646. Voir annexe 2.)

⁵⁷⁴ « Les forçats sont quasi tous prêtres et moines, dont la plupart sont condamnés pour magie. Ils sont bien plus proprement dans ces galères que nos forçats de France, et mènent joyeuse vie, allant par la ville et dans les hôtelleries, où Oreste vit deux ou trois de ces gros pères faisant bonne chère et se faisant servir à table par d'autres forçats tures, à qui ils donnaient à porter leur argent, et leur faisaient faire le compte avec l'hôte, dédaignant de les payer eux-mêmes : tant ces messieurs ont le faste et l'orgueil en tête, qu'ils le gardent encore aux galères. » (Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 129.)

au jour les mécanismes d'émergence et de contagion de la superstition – les erreurs se transmettant comme des maladies infectieuses –, nos auteurs suggèrent tous que la crédulité populaire est instrumentalisée par certains en vue d'entériner leur position de pouvoir. Ils se souviennent ainsi de leur lecture du *De Rerum Natura* de Lucrèce, l'exploitation des craintes superstitieuses étant toujours chez le philosophe épicurien une manière d'établir une relation de domination. L'intérêt de relever autant de pratiques diverses de cette utilisation et de cette perpétuation des superstitions reste tout de même, pour nos voyageurs, un moyen de signaler que la menace est universelle et la crédulité, un fait humain généralisé, car elle est partout une manière essentielle pour le pouvoir, sous toutes ses formes, d'assurer son emprise sur quelques individus ou des populations entières, et par cet intermédiaire, ordre et profit. En démontant systématiquement la mécanique des illusions, les voyageurs participent à désamorcer les pouvoirs de ces illusionnistes qui construisent sur du vent des fictions piégeuses ; mais enrayer la superstition reste une entreprise éminemment précaire. Les esprits forts en voyage proposent un entraînement herméneutique à grande échelle, tout en signalant qu'il est impossible d'échapper à l'empire de la crédulité.

Toutefois, si le déplacement permet d'ouvrir le regard à des usages étrangers de la crédulité, il autorise également, après le passage par l'écart géographique et mental qu'il a imposé, un retour sur soi, nourri de l'expérience de la distanciation. Boulliau n'hésitait pas, à la faveur de comparaisons, à montrer les similitudes entre les imposteurs vénitiens et français. Le détour conduit d'autres voyageurs à réfléchir, non pas sur leurs compatriotes, mais sur leur propre relation à la crédulité, ou en tout cas celle des groupes érudits auxquels ils appartiennent. Car si la crédulité est universelle, il n'est nulle raison qu'elle ne touche pas également les esprits qui sont pourtant exercés à la

combattre. La fausse croyance apparaît dès lors comme une étape obligée sur le chemin de la production des savoirs.

EXTENSION DU DOMAINE DE LA SUPERSTITION : SUPERCHERIES SAVANTES

La superstition n'est toutefois pas l'apanage des foules crédules et n'est pas uniquement maniée par des imposteurs en mal de gains financiers ou d'emprise religieuse. Ce sont également certaines figures scientifiques qui, souvent par défaut d'exercice de leur esprit critique, se laissent aller à la superstition. Boulliau raconte notamment dans ses lettres sa rencontre avec M. de Valliquierville à Venise, qui, comme le souligne René Pintard, n'a pas « respiré dans les compagnies savantes cette sagesse tempérée qui préserve des excès d'enthousiasme et de candeur⁵⁷⁵ ». S'il montre par moments une érudition impressionnante, lui qui possède une importante bibliothèque de livres hébreux et qui s'exerce à cette langue auprès de rabbins de sa connaissance, il est également versé dans tout un ensemble de spéculations des plus suspectes auxquelles il a été initié par ses contacts rabbiniques :

Mr de Valiquierville a déjà une Bibliothèque de livres hébreux, il est tout le jour à étudier avec deux Rabbins. Quand je l'entretiens je suis bien empêché de ma contenance, car il est tout plein de ces espèces Rabbiniques, de Zephiroths, d'émanation etc., et moi qui suis ignorant de toutes ces choses, je ne sais que répondre, j'applaudis par un oui à des choses que je n'entends non plus que la langue mandarine. Je l'ai averti que lorsqu'il achètera de cette canaille quelque chose, qu'il ne se laisse pas surprendre, car ils lui vendront dix fois ce qu'elles valent. Il a aussi un peu d'inclination à la pierre philosophale, qu'il se garde des imposteurs de cette ville. Un marchand très riche appelé Bertholo Tasca a été attrapé par un Truchses d'Augsbourg, qui lui a vendu un prétendu secret pour faire l'or, le prix et somme de 8 m écus d'argent et d'autant que ce secret n'a produit que de la fumée et des cendres du charbon que Tasca y a consumé. Il a inventé action contre Truchses pour ravoir les 8 mille écus, qui a répondu que

⁵⁷⁵ René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, op. cit., p. 370.

son secret est bon, mais que Tasca ne s'en sert pas bien, qu'il n'a pas su luter hermétiquement, ni donner à la lune une couleur fixe etc. À cela ce bonhomme notre ami ajoute encore grande foi à l'Astrologie judiciaire. Ceci entre nous. Mr l'Abbé de Bassompierre a voulu le divertir de lire tant de Rabbins, mais il ne reçoit pas volontiers tels discours, car il croit que dans le Bereschith toutes les sciences et philosophies sont contenues⁵⁷⁶.

Boulliau regrette que Valliquierville se laisse aller à de tels penchants et qu'il nourrisse de telles obsessions, qui confinent à la superstition, comme ses croyances à la pierre philosophale ou à l'astrologie judiciaire, alors qu'il peut par ailleurs être « très honnête homme et très sage » et qu'il est fort agréable de dîner avec lui « à la *philosophica* »⁵⁷⁷ dans cette Venise dont il goûte tant les douceurs⁵⁷⁸.

Mais c'est surtout Samuel Sorbière qui à la fin de sa *Relation d'un voyage en Angleterre*, dans un long passage digressif et synthétique sur la question des « faiseurs de miracles », met explicitement en évidence les liens, dans une association d'idées toute montaignienne, entre la crédulité populaire et celle des hommes de sciences. Le propos y est d'ailleurs assez théorique, l'enjeu étant, en plus de proposer un inventaire de ses observations, de « philosopher là-dessus⁵⁷⁹ ». Sa digression a pour point de départ le portrait d'un « charlatan » hollandais, le chevalier de Borri, qui est si expert en faux prodiges que toute l'Europe parle de lui et qu'on se dépêche de loin pour être guéri par ses soins. L'anecdote de voyage est alors l'occasion pour Sorbière d'une généralisation aux accents moralistes, qui énonce une loi d'inspiration libertine, selon laquelle

⁵⁷⁶ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 juin 1646. Voir annexe 2.

⁵⁷⁷ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 23 juin 1646. Voir annexe 2.

⁵⁷⁸ « Hier au soir je soupai chez Mr de Valliquierville avec Mr de Balagni, le premier souhaitait que Mr Chouaisne pourra lui faire goûter la douceur de Venise qu'il trouve telle qu'il n'y a rien de semblable à son goût. Nous n'avions que 8 ou 10 melons à notre souper, avec un poisson gros comme un hareng qui ne fut pas entamé. Nous buvions de la neige, unique consolation en ce temps brûlant. Toutes les citernes de Venise sont quasi taries, et l'eau de Brente ne se rafraîchit dans les citernes qu'au bout de 8 ou 9 jours qu'elle y a été mise. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 28 juillet 1646. Voir annexe 2.)

⁵⁷⁹ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 145-146.

« notre pauvre humanité pourrait être définie par l'inclination au mensonge, et par la crédulité, *Homo est animal credulum et mendax*, l'homme est un animal crédule et menteur [...]»⁵⁸⁰ ». Sorbière explique cette inclination pour la crédulité par un goût pris dans l'enfance pour les « contes de peau d'âne⁵⁸¹ ». À partir de là, il propose une série d'exemples, tirés de ses observations et de son expérience, qui permettent de rendre compte de ce phénomène universel qui traverse les frontières, tout comme il s'épanche hors du domaine du vulgaire :

Mais la crédulité prend plaisir de temps en temps à faire voir son empire sur les meilleurs esprits au fait de la Médecine, et de la pierre philosophale [...]. Il arrive après que l'on a longtemps résisté aux fausses persuasions sur cette matière, et que l'on s'est moqué des médecins ordinaires, que l'on donne tout à coup croyance aux promesses d'un charlatan, et qu'on se laisse piper à sa nouvelle méthode, quoiqu'il ne débite que les mêmes denrées.

Ainsi, même les esprits habituellement incrédules peuvent parfois se laisser aveugler par les mirages des médecins, que certaines comédies sur les scènes des théâtres n'hésitent pas à peindre en illusionnistes ridicules. Sorbière nuance toutefois son propos, se souvenant une nouvelle fois de sa lecture des *Essais*, en signalant que les faux remèdes ont parfois d'étonnants effets, « car la forte imagination avance bien souvent les affaires du malade⁵⁸² ». Mais au-delà du domaine de la médecine, tout le monde est susceptible de moments de crédulité, face aux pièges de discours habilement conduits ou d'adroites mises en scène de soi⁵⁸³. Ces pièges ne sont cependant pas toujours le fait d'êtres malintentionnés, qui chercheraient à s'arroger une place de choix dans la hiérarchie du monde social. Les esprits, même les plus aguerris, peuvent

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 145.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 146.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 152.

⁵⁸³ « Certains discours qui paraissent venir d'une intelligence plus raffinée, d'une probité non commune, et d'une vertu fort délicate, nous imposent très souvent, et nous font prendre pour les plus grands politiques, pour les plus gens de bien, et pour les plus éclairées personnes du monde, ceux qui n'ont que des vertus, des sagesse, et des lumières qui sont fort médiocres, ou même des folies, des séditions, et des méchancetés travesties », *ibid.*, p. 160.

produire des raisonnements fautifs, qui induisent les autres en erreur et les maintiennent dans de fausses croyances :

Il est vrai que les paroles, et l'autorité de ceux qui nous font part de leurs expériences, ou de leurs raisonnements, font de grands Abrégés pour former la prudence, et parvenir au bon sens ; mais ils sont bien fautifs, et l'erreur du calcul doit être corrigée par la représentation des espèces, et en maniant nous-mêmes les sommes dont il est question. Il faut penser quelquefois de nous-mêmes à ce qui nous paraît vrai, honnête, ou expédient, et ne pas nous en rapporter toujours à autrui⁵⁸⁴.

Sorbière élargit ensuite une dernière fois la perspective, en passant en revue tous les domaines du savoir (histoire, philosophie, physique, mathématiques, géométrie), qui ont tous leurs failles et leurs développements crédules, pouvant mener à diverses méprises et mauvaises appréciations des phénomènes. Est-ce à dire que toute connaissance est impossible et qu'on est condamné à de fausses croyances plus ou moins bien informées ? Sorbière achève sa longue digression finale par deux portraits de savants, l'un liégeois, l'autre colonnais, qui en plus d'avoir beaucoup de savoir, ont d'un côté « une exquise prudence » et « une rare curiosité pour les bons livres », et de l'autre, l'avantage d'avoir « vu le monde »⁵⁸⁵. Prudence, curiosité toujours en éveil, capacité à voir le divers grâce au voyage : là sont des qualités qui poussent continuellement à la mobilité, forcent à interroger le déjà-dit et incitent à remettre en question la croyance, qui sont les seules vertus permettant non pas d'atteindre un savoir définitivement institué, mais une vérité temporaire, toujours à même d'être déconstruite.

Sorbière souligne ainsi, dans sa digression-manifeste qui clôt la relation de voyage en Angleterre, la nécessité d'une pratique ininterrompue de la mobilité intellectuelle et de la variation des points de vue, rendues notamment possibles par l'usage du monde et par celui des livres, qui doit permettre d'interroger à la fois les superstitions auxquelles adhère le vulgaire, mais

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 165-166.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 177-178.

également les fausses croyances qui sont une étape obligée du processus de connaissance. Cette agilité mentale que Sorbière préconise, il la pratique, montrant de ce fait la marche à suivre, dans ce passage digressif, dont on a signalé à plusieurs reprises les similitudes avec les sinuosités de la pensée et de l'écriture de Montaigne. Paradoxes, antinomies, retours en arrière, reprises et correctifs sont donc des données fondamentales du style scripturaire de Sorbière, qui ne s'embarrasse pas du principe de non-contradiction. On les observe également dans son récit de voyage – et pas seulement dans la digression finale –, car cette souplesse d'esprit, il l'a apprise au contact du monde. Le voyageur, qui a proposé un art d'identifier superstitieux et superstitions, constituant un mode d'emploi pour aborder les ouvrages savants avec respect et circonspection, esquisse également un *ars apodemica* accompagné d'un art de déchiffrer le monde, qui incite aux continuels déplacements de la suspicion et au décentrement. Chez Sorbière, parcourir le monde, comme réfléchir aux choses, impose de suivre une rigoureuse éthique de la vigilance.

CHAPITRE 4

Protocoles incrédules dans le sillage des nouvelles sciences : phénomènes naturels et faux miracles

Démonter les fausses croyances, ce n'est pas seulement exercer son soupçon sur les superstitions populaires ou religieuses ou sur les erreurs de jugement. Il est également tout un ensemble de phénomènes naturels saillants, apparaissant comme des *hapax* du monde et du cosmos, qui font généralement l'objet d'interprétations miraculeuses, que les esprits forts vont s'empresse d'interroger. La rareté, le caractère spectaculaire et l'étrangeté de tels événements ou de telles configurations naturelles avaient souvent rendu leur explication rationnelle difficile à produire, car il était compliqué – pour des raisons souvent liées à l'éloignement – de remonter la chaîne des causes. La compréhension des choses était alors souvent obscurcie par une accumulation de couches discursives, généralement fabuleuses, qui à défaut d'une raison logique, donnaient sens au réel à l'aide de rassurantes affabulations. Car mieux valait qu'une divinité soit intervenue, que de laisser une singularité inexpiquée. Les érudits, grâce à leurs déplacements, ont ainsi accès à tout un ensemble de bizarreries dont ils ont souvent entendu parler, sur lesquelles ils ont parfois

accumulé témoignages et écrits, mais pour lesquelles personne n'a pu faire d'opérations de vérification sur le terrain.

Le voyage élargit ainsi le champ de l'expérimentation et permet d'aller observer personnellement les faits, qui seront analysés à la fois par une intelligence initiée aux dernières méthodes et théories scientifiques et au moyen d'outils de mesure ou d'examen performants. Il permet d'aborder directement le phénomène et d'évaluer la pertinence des habituels intermédiaires discursifs que sont les anciens témoignages, les descriptions géographiques ou viatiques antérieures ou les textes religieux, en particulier le récit biblique. L'autopsie de la rareté naturelle se double ainsi toujours d'un examen de tout un ensemble de discours, dont la pertinence et l'adéquation aux faits est interrogée, dans une pratique hautement intertextuelle typique de l'écriture de voyage⁵⁸⁶, mais ici incrédule et critique. Textes et savoirs antérieurs ne sont jamais pris pour argent comptant : la démarche se veut fondamentalement sceptique.

L'objectif n'est pourtant pas de faire table rase, comme le propose par exemple Descartes, pour qui la démarche de refondation des savoirs modernes passe par un rejet de l'ensemble des discours antérieurs, le « je pense donc je suis » étant la seule certitude qui reste et dès lors le point de départ de l'entreprise de reconstruction des connaissances. Face à ces singularités du monde physique, les esprits forts en montrent plutôt les limites, sans nécessairement préjuger de leur complète fausseté. Ces limites sont rendues manifestes par une nouvelle attitude des érudits devant les phénomènes : il s'agit alors, pour parvenir à établir des fondations plus solides des savoirs, d'observer attentivement les faits et de les décrire avec minutie, et non plus d'élaborer des élucubrations théoriques à distance, vectrices souvent d'affabulations. La méthode est héritée des théories de Gassendi sur l'*historia*

⁵⁸⁶ Voir notamment : Sophie Linon-Chipon (dir.), *Miroirs de textes. Récit de voyage et intertextualité*, Nice, Presses universitaires de Nice, 1999.

qui préconise de rendre compte dans le détail de la totalité d'une observation et non seulement d'en énoncer les résultats⁵⁸⁷. La science moderne naît de ce principe autoptique, qui pense désormais en prise directe avec les choses. Les interprétations surnaturelles des singularités de la nature deviennent ainsi rapidement obsolètes, les érudits détachant progressivement, par le travail d'observation, les mots des choses, pour en revenir à la matérialité brute du phénomène. Sous-jacente se trouve l'idée que le monde n'est pas le lieu de manifestations merveilleuses du divin, qui chercherait, par l'intermédiaire d'événements naturels spectaculaires, à transmettre aux hommes des indices de sa volonté : une fois l'univers créé, Dieu l'aurait déserté.

Les esprits forts appliquent pour la plupart ces nouveaux protocoles, qui fondent à la fois un nouveau positionnement scientifique et une nouvelle épistémologie, à l'observation de diverses raretés (éclipses, météores, marées, étranges jaillissements d'eau, montagnes magiques, volcans, tremblements de terre...), qui soit apparaissent opportunément sur leur route, soit impliquent un détour programmé pour être observées, souvent à la suite d'un service commandé. On comprend dès lors l'importance de leurs descriptions et de la circulation de ces dernières.

RAPPORTS D'EXPÉRIMENTATIONS : LE VIDE ET LE PLEIN

La physique, au sens large d'étude de la nature, est un des enjeux principaux de la science moderne telle qu'elle est conçue par les esprits forts. Cette importance accordée aux sciences de la nature, on la trouve par exemple théorisée dans l'ouvrage-somme, aux dimensions monstrueuses (quelques

⁵⁸⁷ Voir à ce sujet : Sylvie Taussig, « Histoire et historia dans les *Lettres latines* de Gassendi », *Gassendi et les gassendistes*, Université de Saint Etienne, p. 39-57, 2000.

milliers de pages), de la *Science universelle* (Paris, M. Babin et N. Le Gras, 1668), rédigé par Sorel, dont les premières versions paraissent dès 1634⁵⁸⁸. Il y manifeste un intérêt presque exclusif pour les sciences de la nature, « la science des choses naturelles étant remplie de beaucoup d'erreurs et de doutes⁵⁸⁹ ». Il va s'agir de les libérer des interprétations scolastiques et platoniciennes, qui ont recherché des idées et des essences, en remplaçant l'homme au milieu des choses : « Pour faire que l'homme parvienne à des connaissances assurées, il le faut seulement mettre en milieu du monde et lui faire examiner toutes choses l'une après l'autre, selon les sentiments naturels qu'il trouve en soi⁵⁹⁰ ». Il est possible de détacher des lois qui ordonnent le monde, mais ces dernières ne seront jamais le fruit de spéculations en chambre, qu'elles soient le fait de théologiens, de philosophes ou d'hommes de sciences. Comme le montre Isabelle Moreau, qui étudie très précisément la structure et les positions intellectuelles de Sorel dans sa *Science universelle* :

Cette posture légaliste, qui reconnaît aux lois de la nature un caractère surplombant, au point de rendre théoriquement impossible le miracle divin, ne doit pas être confondue avec la démarche adoptée, qui reste expérimentale. Sorel n'élabore pas un savoir sur le monde à partir de principes abstraits : pour dégager les lois de l'univers, il faut en passer par la diversité concrète des sciences. L'homme n'a de science ou de connaissance qu'en expérimentant sur les phénomènes : la description du comment remplace la démonstration que la chose est ainsi⁵⁹¹.

Pour saisir ces lois qui régissent l'ordre du monde, il faut ainsi partir d'une observation attentive des choses, à l'aide des sens, qui se peut se doubler, une fois les inférences hypothétiques constituées, d'expérimentations destinées à les vérifier. Se développe alors un nouvel empirisme moderne, qui donne la part

⁵⁸⁸ Nous citons la dernière édition, car elle est à chaque revue et augmentée : Charles Sorel, *La Science universelle de Sorel, divisée en IV tomes [...]. Dernière édition, revue et augmentée de plusieurs Traités de l'ancienne philosophie, et de la nouvelle et des méthodes d'instruction*, Paris, Jean Guignard le fils, 1668, 4 vol.

⁵⁸⁹ Isabelle Moreau, *Guérir du sot*, op. cit., p. 505.

⁵⁹⁰ Charles Sorel, *La Science universelle*, op. cit., t. 1, p. 66-67.

⁵⁹¹ Isabelle Moreau, *Guérir du sot*, op. cit., p. 506-507.

belle au faire, contre les habitudes de raisonner à partir des seules élucubrations théoriques. Cette expérience systématique des éléments du cosmos, devenu nouvel impératif catégorique, se fait à l'aide de tout un ensemble de nouveaux outils (télescopes, instruments de mesure...) mais également par la mise en place de protocoles expérimentaux. Sorel n'expose pas véritablement de méthode d'expérimentations, mais il montre un intérêt certain pour l'établissement de *modus operandi* rationnels érigeant la répétition en principe, comme en atteste l'attention qu'il porte aux expériences sur le vide. Ce n'est ainsi qu'en revenant constamment aux faits, dans leur plus pure matérialité, qu'il sera possible d'élaborer un savoir aux fondements assurés, qui sera toutefois perpétuellement réformé par de nouvelles mises à l'épreuve du monde, faites par d'autres individus ou en de nouveaux lieux. L'approche, nécessairement asymptotique, de la vérité, ne pourra se faire qu'en acceptant ces temporaires limitations liées au statut même de l'expérience.

Dans ce contexte, on comprend que le fils de Monconys, éditeur testamentaire de son œuvre, vante en introduction l'esprit de ce père qui, recherchant « curieusement dans le trésor de la nature », eut de l'inclination « à pénétrer les causes, et chercher les raisons naturelles des curiosités » et entreprit d'être « l'inspecteur de ce que la nature a le plus caché aux hommes », à l'aide de son solide bagage scientifique, qui lui permet d'observer les singularités naturelles en expert et de mener sur elles, le cas échéant, des expérimentations capitales. On saisit également pourquoi observations et expérimentations sont pensées dans le *Journal*, sur le plan éditorial, comme des morceaux détachables du fil journalier du texte, aisément repérables par le changement de taille de caractères et les *maginalia* pour un lecteur qui ne ferait que feuilleter l'ouvrage, en quête uniquement de ces comptes rendus scientifiques. On comprend enfin pourquoi l'éditeur prend la peine de souligner, dès le titre de l'ouvrage, que celui-ci contient des « expériences physiques » et des « curiosités de chimie ».

Mais c'est l'ensemble de nos voyageurs qui mettent en œuvre ces principes issus de la science moderne, et ouvrent, par leurs pérégrinations, le champ de l'expérience, qu'ils situent désormais à une nouvelle échelle. Les relations d'expérimentation sont ainsi nombreuses dans les textes qui nous occupent. Elles peuvent être, suivant les cas, la description d'une expérience que des érudits rencontrés en voyage, opérant seuls ou au sein de sociétés savantes, font devant eux : les voyageurs servent alors à faire circuler des savoirs expérimentaux issus de sources extérieures au royaume, qui vont diversifier et étoffer le répertoire d'expériences des érudits sédentaires. Les voyageurs peuvent également, eux qui ont été bien aguerris aux méthodes scientifiques dans les cercles érudits qu'ils ont tous fréquenté, mener leurs propres expériences, soit sur des réalités nouvelles et autres singularités exotiques, soit sur des phénomènes observables aussi en France, mais que l'on va dès lors étudier dans de nouvelles conditions et sous un nouvel angle. Ces expériences font généralement l'objet de descriptions minutieuses, destinées à alimenter la curiosité des érudits sédentaires.

Les haltes des voyageurs sont ainsi souvent l'occasion de rencontrer d'autres passionnés de questions naturalistes, avec qui ils effectuent des expériences. Ismaël Boulliau, par exemple, quand il réside à Florence, a la chance d'être admis dans le cercle des princes de la ville, curieux de sciences. On lui fait part des dernières curiosités de mathématiques, on lui présente les derniers modèles de lunettes astronomiques, avec lesquelles ils organisent une séance d'observation lunaire, et surtout, il fait la rencontre du célèbre Torricelli, galiléen forcené et maître en l'art de forger des télescopes. Ces hommes d'esprit lui montrent également quelques expérimentations de chimie dont ils ont le secret, que le voyageur s'empresse de relater avec le plus de détails possibles, sans nécessairement avancer des hypothèses définitives quant à l'origine des phénomènes :

S.A. usa de tant de bonté et faveur en mon endroit qu'il voulut lui-même me faire voir des expériences de chimie qui sont admirables et entre-autres une qui est du mélange de deux liqueurs. S.A. expliqua qu'elle était l'une, à savoir des perles réduites en eau claire comme celle de fontaine par précipitation, l'autre il la tut. L'effet est qu'en même temps que vous mêlez ces deux eaux la substance des perles se condense et reprend sa blancheur, et ôtant l'eau elle se sèche et devient magistère de perles. Je vis encore une autre belle expérience dans un vase de verre dans lequel il y a de l'eau de vie et des boulettes de verres qui sont creuses par dedans et le tout est contenu dans le vase, et après qu'il y a été mis il a été luté hermétiquement, c'est-à-dire avec le verre fondu, de sorte que rien n'en peut sortir, ni entrer. Lorsqu'il fait froid et que l'eau se condense, les boulettes de verre flottent sur l'eau, et lorsqu'il fait chaud, elles coulent au fond⁵⁹².

Mais ce sont surtout Monconys et Sorbière, qui pendant leur séjour concomitant en Angleterre, assistent à de nombreuses expérimentations de l'Académie Royale des Sciences ou menées par des érudits qui gravitent autour de cette société savante financée par le pouvoir royal. Sorbière dira d'ailleurs de Monconys que, pendant ce séjour, il était « dans son élément, enfoncé dans le commerce de la physique, et en respirant que machines et nouvelles expériences ⁵⁹³ ». Si Sorbière s'intéresse aussi beaucoup à ces expériences menées au sein de l'Académie, il s'épargne l'obligation d'en faire le compte rendu, puisque Monconys s'est déjà attelé à la tâche, avec brio et précision. Les deux textes, manifestement, dialoguent et se complètent l'un l'autre :

Il [Monconys] me fit voir son Journal, qui était si curieux, et où il avait si exactement recueilli tout ce que j'aurais à décrire, et particulièrement ce qui se passait parmi les savants de l'Académie Royale des physiciens de Londres, que sa diligence me rendit plus négligent à recueillir de nouveau moi-même toutes ces choses-là. Nous verrons un jour ce qu'il en a dit, et s'il m'en croit, il le fera voir au public, avec ses autres journaux d'Égypte, de Jérusalem, et de Constantinople, que je l'ai si souvent exhorté de publier⁵⁹⁴.

⁵⁹² BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Florence, le 27 septembre 1646. Voir annexe 2.

⁵⁹³ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 51.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 52.

Sorbière propose ensuite un menu des expériences et machines vues, mais il renvoie le lecteur au texte de Monconys pour en obtenir le détail. Et c'est en effet dans la section anglaise de la relation de Monconys qu'il les trouvera, assemblage disparate qui sur la trame du récit journalier ente de nombreux comptes rendus d'expériences. L'orientation empirique de ce segment du journal est immédiatement donnée par le fait que, dès son arrivée au printemps 1663, Monconys fait l'acquisition du livre *Des expériences de la force élastique de l'air, faite par M. Boyle*⁵⁹⁵, complétant un peu plus tard sa collection d'ouvrages de cet esprit échauffé de science expérimentale par l'achat de la *Chymista scepticus*⁵⁹⁶, parue en 1661. La relation est ensuite une longue accumulation de récits d'expériences, à la fois réussies et ratées, sur des objets aussi divers que l'attraction de l'eau, les curiosités des couleurs, la pesanteur de l'air, le blé, le mercure, la carpe, le poids à diverses altitudes, les larmes de verre ou autres merveilles chimiques. Certaines sont très farfelues, comme cette expérience qui prouverait « que le sel de tartre mis sur des crapauds, vipères, ou autres bêtes venimeuses les faisait mourir⁵⁹⁷ » ; mais aucun objet n'est indigne de la curiosité érudite, si elle veut pouvoir expliquer le monde dans tous ses principes. À l'Académie, les érudits mènent des expériences plus abstraites sur la condensation de l'air, certaines étant qualifiées de rares. Si la plupart des expériences auxquelles Monconys assiste se déroulent en Angleterre, il sera encore le témoin, en Allemagne, chez un « savant dans la pneumatique », M. Gerike, de diverses expérimentations, dont une « nouvelle expérience du

⁵⁹⁵ Monconys trouve ainsi probablement un exemplaire du *New Experiments Physico-Mechanicall, Touching the Spring of the Air and Its Effects*, London, H. Hall, 1660. Robert Boyle publiera de très nombreux ouvrages d'expérimentations. Voir à ce sujet : Myriam Dennehy et Charles Ramond (dir.), *La philosophie naturelle de Robert Boyle*, Paris, J. Vrin, 2009.

⁵⁹⁶ Le livre paraît en fait sous le titre *The Sceptical chymist : or chymico-physical doubts and paradoxes*, London, J. Cadwell & J. Crooke, 1661.

⁵⁹⁷ *JVM*, II, p. 26.

vide⁵⁹⁸ », qui prétend surpasser celle de Torricelli. Notons enfin que ces segments anglais et allemands du voyage, donnant la part belle aux récits sérieux d'expérimentations, sont aussi riches en illustrations, moyen plus efficace que la description écrite pour que le lecteur puisse se rendre compte des instruments qui ont permis de mener à bien ces expériences.

Mais les érudits voyageurs ne sont pas seulement des expérimentateurs passifs, enregistrant religieusement les expériences faites par d'autres. Ils mènent également leurs propres expériences sur le terrain de leurs voyages, cherchant de ce fait à augmenter la compréhension du monde naturel et de ses lois, en élargissant l'expérience à de nouveaux territoires. Ils collectent ainsi de nouvelles données, susceptibles d'alimenter la connaissance du monde dans sa complexité. C'est Monconys qui est, de nouveau, le plus téméraire, lui qui ne recule devant aucun mystère à même d'être éclairé par un examen minutieux, et ce dès ses premiers voyages. Certaines expériences sont étranges, mais elles visent toutes, d'une manière ou d'une autre, à mieux comprendre la matière et les mouvements dont sont faits le cosmos, et surtout, il s'attache à passer chaque merveille qu'on lui rapporte au prisme de l'expérience. Par exemple, en novembre 1645, au Portugal, il mâche crues des dailles et expérimente qu'après les avoir crachées « contre le mur, il semble que ce soient des pièces de lune, c'est-à-dire que cela éclaire, et rend une lumière blanche dans l'obscurité, comme celle de la lune⁵⁹⁹ ». En septembre 1646, toujours en Provence, M. Piscatoris assure à Monconys avoir fait l'expérience du coudrier, selon laquelle la branche, simplement tenue entre les mains, « s'incline à l'endroit où il y a l'argent⁶⁰⁰ » ; mais quand le voyageur veut reproduire, quelque temps, plus tard, la même expérience, il n'obtient pas le même résultat et doute de la validité

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 231.

⁵⁹⁹ *JVM*, I, p. 42.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 92.

du phénomène qu'on lui a rapporté⁶⁰¹. Il fait également diverses expérimentations autour du mercure, des sels⁶⁰², sur les cailloux... Quand il décrit ses expériences, il s'attache à bien en noter toutes les variations, proposant parfois de beaux passages sur les métamorphoses de la matière dans le temps⁶⁰³. Certaines expériences réussissent, d'autres ratent, comme celle-ci, qui mène à la mort d'un petit chien :

je fis piquer un petit chien par une vipère ordinaire ; elle le prit à la jambe droite de derrière, et lui fit deux trous, d'où le sang sortit aussitôt ; je lui donnai cinquante-cinq grains de la raclure de dent d'Homme-Marin que j'avais apporté du Tour, et qu'on m'assura être un souverain remède contre toute sorte de venins, mais nonobstant il en mourut trois heures après⁶⁰⁴.

Quand les expériences ratent, c'est souvent parce qu'elles ont permis de mettre à l'épreuve la superstition populaire, que Monconys, quand il s'agit des phénomènes physiques, ne considère pas immédiatement comme soupçonneuse, alors qu'il est bien plus rapidement enclin à la défiance quand il est question d'apparentes mystifications religieuses. Comme le souligne Frédéric Tinguely, rien n'est impossible *a priori* pour le voyageur quand il est question de physique naturelle⁶⁰⁵, l'extraordinaire s'étant souvent avéré – et

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 99.

⁶⁰² Il ajoute en effet un compte rendu d'« D'expérience de la solution des sels » (*ibid.*, p. 166), qui est indiqué au lecteur comme un morceau à part par l'usage de caractères d'imprimerie plus petits.

⁶⁰³ « Je fis évaporer dans un cuiller d'argent un peu du [symbole] du saturne que l'on m'avait donné le jour précédent qui laisse la cuillère toute teinte dedans et dehors en or, et l'ayant bien bouchée et frottée avec de la poudre d'ardoise, que je rencontrai par hasard, elle devint blanche comme auparavant ; mais parce qu'il y avait en deux endroits des marques du lieu où avait été le [symbole] qui avait rongé et creusé l'endroit où il avait été un peu plus épais, je croyais que ce n'était qu'une croûte élevée, et non pas un creux ; je la remis sur les charbons, et elle redevint aussi jaune que la première fois, bien qu'il n'y eut point de [symbole] cette seconde fois : cependant je le reblanchis comme devant en la lavant, et la frottant. » (*JVM*, II, p. 377)

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 252. Frédéric Tinguely mentionne également cet exemple dans son article « Le "catalogue des ignorans". Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys », art. cit., p. 196.

⁶⁰⁵ « [...] ce qui singularise Monconys, c'est l'indistinction du possible et de l'impossible associée à un impératif constant de vérification empirique. Tout est possible, mais tout doit être authentifié, passé minutieusement au crible de l'expérience. Tel est le principe qui non seulement oriente l'enquête de Monconys, mais en constitue le moteur. Car c'est de ce singulier

l'érudit qu'il est le sait ô combien – tout à fait explicable. Il faut simplement vérifier empiriquement les faits, pour s'assurer de leur validité, avant d'élaborer d'éventuelles hypothèses sur leur cause. Toutefois, certaines expériences permettent également de confirmer des intuitions de Galilée. Le 20 novembre 1646, en Italie, il observe plusieurs « curiosités » :

Je fus voir le soir le Père Francisco de l'École pie, je vis la transmutation chez moi, d'une rose de mauve que j'avais prise toute blanche au jardin des simples, qui se changea dans un jour en un parfaitement beau incarnadin, puis en rouge, et à la fin se flétrissant en une couleur presque noire, qui confirme l'opinion des couleurs du Sieur Galilée, qui est que le blanc fait de plusieurs petites sphères d'eau, se venant à joindre réfléchit moins de lumière, tant que venant à disparaître l'objet devient très obscur⁶⁰⁶.

C'est ainsi bien par le déplacement, et la multiplicité des expériences, que l'on peut assurer des bases solides au procès de connaissance. Monconys signale bien cette importance du déplacement pour mieux comprendre la nature des phénomènes quand il mène cette méditation de géologue faite en Syrie en avril 1648, à l'occasion d'une journée de mauvais temps :

Lorsque le temps me permettait de sortir je m'amusais à considérer les petits cailloux qui étaient parmi le sable de ces champs dont grande quantité avaient la figure d'un pignon ; ce qui me fit ressouvenir qu'au Caire on en trouvait de semblables à des lentilles, proche de Bethlechem d'autres qui semblaient à des pois, et ainsi d'autres en d'autres lieux dont quelque curieux Physicien pourrait bien inférer que comme la nature produit en des lieux particuliers certains arbres sans semence, elle prend plaisir de même à former en divers endroits des pierres d'une nature approchante des plantes de différentes terres⁶⁰⁷.

Ce n'est que le changement de perspective, permis par le voyage, qui conduit, après avoir observé des ressemblances en divers lieux, à élaborer l'hypothèse

mélange d'indifférence et d'exigence que procède ici la dynamique même du voyage : dans toute l'Europe, et plus encore en Orient, on signale par centaines des phénomènes étranges, des thaumaturges confirmés, et il faut bien que quelqu'un entreprenne d'y aller voir... » (Frédéric Tinguely, « Le "catalogue des ignorans". Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys, dans *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, op. cit., p. 195-196.)

⁶⁰⁶ *JVM*, I, p. 136.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 376.

d'une éventuelle cause commune, qui dépasse le localisme pour atteindre une potentielle forme d'universel.

Certaines expériences sont toutefois plus subversives, et la curiosité scientifique est parfois un moyen bien commode d'arriver à des fins autres que scientifiques. Aucun mystère naturel, en tout cas, ne rebute les audacieux ; et cela, pour Jean-Jacques Bouchard, il s'agit de le clamer haut et fort. Le voyageur rapporte ainsi, dans le récit de ses tribulations de jeunesse, avoir voulu mener, à l'aide de la jeune Alisbée qui s'avère fort peu farouche, une expérience sur le sang des règles :

Un jour, comme Alisbée avait ses mois, qu'elle appelait avoir du sucre, Oreste après avoir fait quantité d'expériences pour voir si tout ce que disent les médecins du sang menstruel était vrai (ce que par parenthèse il a trouvé faux : par exemple, qu'il tue les herbes et les boutons de la vigne ; qu'il fasse enrager les chiens ; qu'il soit si âpre et corrosif, Oreste l'ayant éprouvé sur sa propre langue ; qu'il dissoud le bitume du lac Asphaltide ; que sa rouille ne s'en aille jamais de dessus le fer ; que les femmes qui ont leurs fleurs ternissent un miroir en se regardant, fassent corrompre la saumure, etc.), après dis-je avoir fait des expériences de tout cela, et essayé de découvrir de quel endroit il sortait, si c'est des côtés du col de la matrice, ou plutôt de son fond, comme il croit qu'il sort, car après avoir longtemps farfouillé avec le doigt, il a senti ouvrir la bouche intérieure de la matrice, et en couler quantité de sang ; ayant fait tout ce mystère, il dit sans penser à autre chose qu'à rire, que les hommes avaient aussi du sucre⁶⁰⁸.

Il applique à la lettre les protocoles, sa méthode ne différant pas de celle employée par exemple par Monconys : une fois que le phénomène se manifeste, on expérimente les diverses hypothèses et croyances à son sujet, ici toutes écartées, avant de remonter – très littéralement dans ce cas – la chaîne des causes et de proposer ses propres conclusions. L'observation ne suffisant pas, l'érudit donne de sa personne et tâte le terrain. La fouille méthodique permet ainsi à Oreste d'exclure l'interprétation superstitieuse des menstruations, refusant de ce fait d'associer le féminin à toute forme de pouvoir maléfique, car

⁶⁰⁸ Jean-Jacques Bouchard, *Confessions*, I, p. 18.

là est le dénominateur commun des hypothèses produites jusqu'ici par les médecins. Il instaure d'ailleurs un partage du sucre, qui, quand bien même il est un habile artifice pour obtenir les faveurs de la jeune Alisbée, n'empêche pas de produire un système d'équivalence entre masculin et féminin, refusant d'associer le corps des femmes au surnaturel. Décidément obsédé par les questions sanguines, Bouchard, dans un contexte tout aussi scabreux, mais cette fois sur le plan religieux et à Naples, démonte les fondements d'un prétendu miracle, qui ferait que le jour de « la solennelle fête de la translation de S^t Gennaro », le sang du saint contenu dans un reliquaire, « étant dur d'ordinaire, se délaye et se liquéfie en approchant de la tête »⁶⁰⁹. En revanche,

il y a une grande incertitude et débat pour ce qui est du temps et de la façon que cette liquéfaction se fait. Qui dit que le sang ne se liquéfie que lorsque l'on le pose sur l'autel proche la tête ; qui dit qu'il commence dès aussi loin qu'il voit la tête ; d'autres que sans la voir encore, mais commençant à approcher du siège ; autres lui font faire son opération à moitié chemin ; autres à la sortie de l'archevêché ; autres, dès aussitôt que l'on se lève de l'armoire ; et autres dès la matinée que l'on lève la tête ; et autres qu'il se liquéfie de lui-même au point du jour de la solennisation, auparavant que l'on ait rien remué. Et à l'issue de la procession Oreste ayant enquis tant ceux qui étaient près lui dans le siège même contre l'autel, où le marquis di Villa l'avait fait placer, que ceux qu'il trouva par après par les rues et au logis, la plupart assurèrent que le miracle s'était fait, mais tous diversement, selon la pluralité des opinions que nous avons rapportées ci-devant. Et tous mentaient ; car Oreste, ayant été introduit par le marquis di Villa dans le trésor dès les 18 heures, le sang était tout liquide, et le trésorier assura que depuis le 16 décembre de l'an 1631, que la montagne du Vésuve fit ce grand ravage, il avait été toujours liquide jusqu'à ce jour⁶¹⁰.

De nouveau, Oreste collecte une kyrielle de témoignages, rassemblés après une enquête méthodique menée auprès de personnes diversement placées le long de la procession, ce qui lui permet d'avoir plusieurs points de vue sur la merveille. Mais il doute et parvient à approfondir ses investigations en visitant l'arrière-boutique du miracle : non seulement le sang n'est pas liquide qu'un seul jour

⁶⁰⁹ *Ibid.*, II, p. 199-201.

⁶¹⁰ *Ibid.*, II, p. 201.

par an, mais en plus, Oreste continuant par la suite ses observations grâce à la permission obtenue par artifice « de baiser ce sang et le considérer à loisir », le vase semble pouvoir s'ouvrir pour en retirer – ou y mettre ? – du liquide. Oreste soupçonne même que le sang n'en soit pas vraiment, puisqu'il est « si liquide et si clair [...], qu'il ressemblait plutôt à de la lie de vin rouge détrempée qu'à du vrai sang⁶¹¹ ». Enfin, une dernière question posée à un sacristain confirme l'hypothèse, signalant qu'il a toujours vu le contenu de la fiole liquéfié. Bouchard fait ainsi preuve d'une forme d'héroïsme savant, lui qui mène ses expérimentations sur des sujets hautement subversifs et dès lors fortement polémiques : le corps des femmes, considéré en anatomiste, est ramené à une pure matérialité, tout comme l'est le miracle chrétien observé à Naples. Dans tous les cas, il s'agit d'expurger la compréhension des phénomènes de fausses croyances d'origine surnaturelle.

Théories des couleurs, élasticité de l'air, polémiques sur l'existence du vide, poids des liquides... toutes ces questions, dont débattent à une échelle européenne les Gassendi, Torricelli, Galilée et autres Descartes, font partie du bagage mental de nos voyageurs, qui participent, par leurs séjours étrangers et les expériences qu'ils y mènent, à une discussions qu'ils contribuent largement à alimenter. L'enjeu est à chaque fois d'interroger les interprétations surnaturelles, de manière plus ou moins subversive, pour comprendre les causes naturelles à l'origine des choses et événements du monde. Mais ces phénomènes sur lesquels ils peuvent opérer, par l'écart que constitue le voyage, des opérations de vérification expérimentale, ne se cantonnent pas aux aspects et métamorphoses de la matière : c'est en fait l'intégralité des formes extraordinaires du visibles, tant terrestres que supralunaires, qui auront les faveurs de leur attention scrupuleuse et soupçonneuse.

⁶¹¹ *Ibid.*, p. 202.

ÉCLIPSES, ASTRES ET MÉTÉORES

Les érudits voyageurs n'ont pas seulement les yeux rivés sur les paysages qu'ils traversent : leur regard se porte aussi souvent vers le ciel, qui exerce sur eux une fascination hautement contextuelle, au sens où la cartographie du cosmos et des mouvements des astres est en train d'être redéfinie, notamment par Galilée. Il n'est plus question de voir partout l'empreinte d'une organisation divine des éléments, le sens donné aux phénomènes cosmiques se détachant progressivement des interprétations métaphysiques qui circulaient jusqu'alors. Les formes des espaces supralunaires sont fréquemment discutées dans les cercles de sociabilité savants, sujet obsédant dont on trouve des traces partout, que ce soit chez Gassendi, La Mothe le Vayer et bien d'autres encore. On sait d'ailleurs à quel point il est primordial, pour tout érudit issu de ces cercles qui s'aventure en Italie, et *a fortiori* pour nos auteurs, d'obtenir de Galilée la faveur d'une visite.

Dans ce cadre de réforme des savoirs, le déplacement permet aux savants itinérants de contempler certains phénomènes astronomiques, pourtant déjà observables en France, sous un angle nouveau. L'invention des instruments d'optique – de la lunette astronomique – était la première étape de la « mutation du visible⁶¹² » qui a marqué le début du XVII^e siècle ; la prise de conscience de l'influence de la variabilité des points de vue dans la constitution des savoirs en est la seconde. Les érudits temporairement expatriés peuvent ainsi rassembler sur les astres des données à une plus large échelle, ce qui a pour incidence de

⁶¹² Sur cette révolution du regard, les ouvrages sont nombreux. Voir notamment : Alexandre Koyré, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1973 ; Philippe Hamou, *La vision perspective (1435-1740) : l'art et la science du regard, de la Renaissance à l'âge classique*, Paris, Payot & Rivages, 1995 ; Philippe Hamou, *La mutation du visible. Essai sur la portée épistémologique des instruments d'optique au XVII^e siècle*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 1999, vol. 1 ; Philippe Hamou, *Voir et connaître à l'âge classique*, Paris, Puf, 2002.

complexifier le rapport à la merveille astronomique en multipliant les détails observés, mais qui conduit également à décaler la perspective sur celle-ci. C'est ce que font la plupart de nos auteurs qui, dès qu'ils en ont l'occasion, recueillent des témoignages sur les astres et sortent leur lunette pour sonder le ciel, dans lequel ils ne découvrent jamais aucune divinité.

UN « VOYAGE DANS LA LUNE SUR DES LUNETTES
D'APPROCHE⁶¹³ » : ASTRES ET « MÉTÉORES »

Les écrits viatiques manifestent à un premier niveau un souci de leurs auteurs de rassembler les informations au sujet des astres, provenant de nouvelles sources et permettant de complexifier l'appréhension des phénomènes qui se matérialisent dans le ciel. Le déplacement permet en effet d'avoir accès à des récits inédits, et parfois même à des témoignages d'autochtones, qu'il faut toutefois manier avec prudence. Certaines interprétations des phénomènes, qui ne reposent pas sur leur observation précise et attentive, doivent en effet être rejetées en bloc, car elles postulent un miracle, sans qu'aucun signe ne vienne corroborer l'hypothèse merveilleuse. C'est le cas d'un discours recueilli à Constantinople au sujet des météores, sur lequel il est absolument nécessaire d'exercer son incrédulité et qu'il faut renvoyer sans ambages dans le champ de la fausse croyance. En février 1647, Ismaël Boulliau va voir « tournoyer les derviches » et en profite pour demander à avoir un entretien privé avec celui qu'il nomme, ne connaissant pas le nom localement donné à un homme de sa position, « le supérieur ou abbé de ces moines musulmans qui s'appelle Adam Efendi, qui est fort estimé de ceux du pays ». Il apprend, lors de cette discussion, comment l'on explique dans ce pays le phénomène des « étoiles tombantes » :

⁶¹³ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 3 mars 1646. Voir annexe 2.

J'appris de lui par un drogman que les étoiles tombantes, que les Grecs appellent *ἀστέρες διάπτοντες*, sont des feux du ciel que les anges jettent sur les diables lorsque ces malins esprits veulent s'élever vers le ciel, et avec ces lances à feu ils les repoussent dans l'enfer. Monsieur Guyet voudrait voir les plumes des uns et les cornes des autres pour croire ce que nous a dit cet Adam Efendi⁶¹⁴.

Boulliau, par l'intermédiaire du bon mot de M. Guyet, se moque des interprétations superstitieuses, relayées par des figures religieuses, de l'entrée de météoroïdes dans l'atmosphère. S'il ne propose pas ici une contre-explication physique, l'ironie empêche de faire d'une quelconque intervention divine la cause du phénomène, elle qui souligne qu'aucune preuve ne peut être fournie à l'appui d'une telle hypothèse. Le témoignage, pour être valable, doit ainsi être expurgé des croyances irrationnelles et donner des faits bruts.

Mais il est des témoignages, même sans être le fait d'hommes de sciences, qui, manipulés avec soin, peuvent apporter des informations essentielles sur des phénomènes dont il est difficile de faire une observation directe, notamment parce qu'ils ne se manifestent que dans certaines régions reculées. Isaac de Lapeyrère est exemplaire à ce titre, lui qui, en fouillant les chroniques islandaises, trouve le récit de ce qu'il nomme un « météore » – c'est-à-dire d'un « corps qui se forme et qui apparaît dans l'air⁶¹⁵ » – qu'il donne en pâture à la sagacité des curieux, tout en refusant radicalement de la considérer comme un miracle :

L'été du Groenland est toujours beau, jour et nuit ; si l'on doit appeler nuit ce crépuscule perpétuel qui y occupe en été tout l'espace de la nuit. Comme les jours y sont très courts en hiver, les nuits en récompense y sont très longues ; et la nature y produit une merveille, que je n'oserais vous écrire si la chronique islandaise ne l'avait écrite comme un miracle, et si je n'avais une entière confiance en M. Reedtz, qui me l'a lue et fidèlement expliquée. Il se lève au Groenland une lumière avec la nuit, lorsque la lune est nouvelle ou sur le point de le devenir, qui éclaire tout le pays, comme si la lune était au plein. Et plus la nuit est obscure, plus cette lumière luit. Elle fait son cours du côté du nord, à

⁶¹⁴ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Pera de Constantinople le 21 février 1647. Voir annexe 2.

⁶¹⁵ Entrée « Météore » du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694.

cause de quoi elle est appelée lumière septentrionale. Elle a le regard d'un feu volant et s'étend en l'air comme une haute et longue palissade. Elle passe d'un lieu à un autre et laisse de la fumée aux lieux qu'elle quitte. Il n'y a que ceux qui l'ont vue qui soient capables de se représenter la promptitude et la légèreté de son mouvement. Elle dure toute la nuit et s'évanouit au soleil levant. Je laisse aux curieux, qui sont plus entendus que je ne suis dans les raisons de la physique, à rechercher la cause du météore, et s'il se lève quelque vapeur de cette terre, qui s'échauffe et s'enflamme par son mouvement, avec la même vitesse que nous voyons enflammer ces longues fusées, ou langues de feu, qui tombent de l'air ou le traversent, ou de même que les ardents voltigent sur les cimetières. On m'a assuré que cette lumière septentrionale se voit clairement de l'Islande et de la Norvège, lorsque le ciel est serein et que la nuit n'est troublée d'aucun nuage. Elle n'éclaire pas seulement les peuples de ce monde arctique : elle s'étend jusqu'à nos climats. Et cette lumière est la même sans doute que notre ami célèbre, le très savant et très judicieux philosophe Monsieur Gassendi, m'a dit avoir observée plusieurs fois et à laquelle il a donné le nom d'aurore boréale. La plus notable qui ait jamais vue fut celle qui parut par toute la France, *silente Lunâ* (car elle n'avait qu'un jour), durant la nuit du 12 au 13 septembre de l'année 1621. Il l'a sommairement insérée dans la *Vie de M. Peiresc*, mais elle est amplement et merveilleusement bien décrite dans les doctes observations qu'il a faites en suite de son *Exercitation contre le docteur Fludd*. Je vous y renvoie, pour ne m'engager pas plus avant dans ce discours, et reprendre le fil de ma relation⁶¹⁶.

Si dans ce morceau digressif, aisément isolable du reste de la relation, Lapeyrère rapporte avec une grande circonspection la description du phénomène de l'aurore boréale, il est intéressant de noter qu'il cherche, à l'aide de nombreuses procédures d'attestation, à rendre le témoignage crédible, faisant de celui-ci une perspective possible sur le réel, à ne pas écarter d'un revers de main malgré l'apparence miraculeuse du phénomène. M. Reedtz, intermédiaire fiable entre Lapeyrère et le texte original, permet tout d'abord d'éviter les erreurs d'interprétation du texte : les détails du soi-disant miracle ne seront pas falsifiés par des bévues de lecture en langue étrangère. Lapeyrère reconfigure également le récit, qu'il ne donne pas brut au lecteur sédentaire, mais en extrait les informations les plus plausibles, soit l'ensemble des données matérielles et potentiellement vérifiables (intensité de la lumière, durée du phénomène,

⁶¹⁶ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 52-53.

aspect, conditions dans lesquelles il apparaît), qui sont alors précisément détaillées. Nulle mention dès lors des superstitions éventuellement attachées à l'apparition de lumières nocturnes. Enfin, et montrant de ce fait une grande agilité de pensée, il relie la manifestation lumineuse à d'autres événements qui lui ressemblent (étoiles filantes, feux follets), rendant ainsi l'événement admissible, puisqu'il existe ailleurs sous d'autres formes, avant de rappeler des témoignages d'observations similaires, faites par des Septentrionaux mais aussi, et surtout, par Gassendi. D'ailleurs, les observations faites par Gassendi en 1621 seront longuement relatées dans l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* rédigé par Bernier, description qui sert à rationaliser un phénomène que l'on a pu prendre, en pagaille, pour « des armées en bataille, des combats des canons, des boulets volants, des coups, des lances, et autres choses semblables que j'aurais honte de rapporter⁶¹⁷ ». Les informations extraites de la chronique sont bien destinées à nourrir la compréhension globale du phénomène et à s'ajouter à celles contenues dans le tissu des témoignages et analyses sur le même sujet, même si Lapeyrère refuse en apparence de tirer des conclusions définitives sur ces lueurs nocturnes.

Les voyageurs ne se contentent toutefois pas de rassembler des témoignages, de juger de leur validité et d'y sélectionner les informations les plus plausibles. Ils appliquent également le principe autoptique et cherchent, dès que possible, à effectuer des observations directes des astres et des météores, d'autant plus que le déplacement hors des frontières permet également une variation du point de vue sur l'objet astral. Boulliau louait d'ailleurs, dans une de ses lettres, les vertus de la contemplation télescopique répétée de la lune par M. Van Langren, qui lui permit de faire « un voyage dans la lune sur des lunettes

⁶¹⁷ François Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, op. cit., vol. 5, p. 250.

d'approche ». La carte topographique⁶¹⁸ qu'il réussit à établir à la suite de ses observations est imprimée en 1645 avec pour titre « Plenilunii Lumina austriaca Philippica ». La lunette astronomique, qui implique un brusque rapprochement de l'observateur de l'objet contemplé et force à un déplacement du point de vue assimilé à un voyage, change radicalement la perspective du sujet sur l'astre lunaire, qui d'entité lointaine et en surplomb, propice de ce fait aux interprétations fabuleuses, devient un monde tangible à explorer. D'ailleurs, Van Langren applique à la cartographie de la lune un protocole similaire à celui que l'on emploie pour décrire le globe terrestre⁶¹⁹. En effet, non seulement il relève les reliefs, mais il délimite et nomme également des territoires – à partir notamment de noms d'hommes de sciences de son temps, au nombre desquels on trouve celui de Boulliau –, faisant ainsi de la lune un espace qui répond aux mêmes lois physiques et géopolitiques que la terre. Van Langren, et Boulliau à sa suite, s'inscrivent ainsi manifestement dans le sillage de Galilée, qui dans le *Sidereus Nuncius* (Venise, Tommaso Baglioni, 1610) faisait l'hypothèse de reliefs lunaires, sur le modèle des aspérités du terrain terrestre, et dont les théories nourriront également un ouvrage complexe rédigé par Helvetius, comprenant des descriptions et d'autres cartes de la lune, intitulé *Selenographia sive lunae descriptio* (Gedani, Hünefeld, 1647). Tous se détachent radicalement des conceptions aristotéliennes de l'espace céleste, qui contient, suivant le

⁶¹⁸ Deux années après paraîtront, dans un ouvrage complexe, des descriptions et d'autres cartes de la lune, suite à d'attentives observations. Voir : Helvetius, *Selenographia sive lunae descriptio*, Gedani, Hünefeld, 1647.

⁶¹⁹ L'assimilation entre les méthodes de la cartographie terrestre et de la cartographie sélénite sera faite de manière encore plus évidente dans une lettre postérieure : « J'ai reçu à ce propos la Géographie Lunaire de Mr Van Langren, que je remercie par une lettre que je vous envoie et que je recommande à la courtoisie de Mr Gassendi. C'est véritablement une très belle description, et je suis très obligé à ce Monsieur de me voir par lui mis entre les Princes, Illustres et doctes personnages. Jamais mon nom ne périra, non plus que ceux de la Céphée, Andromède, Cassiopée, Persée etc... car toujours dans la Lune tous les noms de ceux qui y ont leur part seront lus, j'entends sur les tailles douces, comme ceux de ces anciens sur les globes et dans les tables. » (Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 24 mars 1646. Voir annexe 2.)

philosophe grec dont on sait la postérité, des astres d'une parfaite rotondité, c'est-à-dire sans rugosités aucunes.

Boulliau, après ces considérations savantes et polémiques, se laisse pourtant aller à la rêverie et se plaît à s'imaginer en souverain de cette région lunaire, sur laquelle il enverrait un gouverneur :

À ce propos, je ne veux pas oublier de vous donner avis qu'un astronome de nos amis, qui a fait un voyage dans la Lune sur des lunettes d'approche, et qui en a non seulement fait la géographie, mais il a encore assigné aux astronomes des royaumes et des provinces entières, d'où chacun d'eux pourra tirer sa provision de rosée lunaire pour boire sous la canicule plus frais qu'à la glace. Ce galant homme dis-je m'a donné à perpétuité un point blanc dans la Lune qui doit être aussi grand que l'état de Milan. Je donnerai ordre à la première descente de la lune au périgée d'y envoyer un gouverneur. Je prévois que quand Bérénice ferait encore une fois tondre ses cheveux et qu'ils seraient dérobés dans le temple de Vénus Zephyritis, et quand Antinoüs se noierait dans la Nil, Conon ni Ptolémée ni toute l'Égypte n'oseraient les venir chercher dans la lune. Assurez-vous que j'y défendrai mon état, et que ces calamités et autres ne l'empiéteront pas et je crois que tous les autres auront aussi bon courage que moi, surtout M. Gassendi, à qui je remets d'écrire par le prochain ordinaire⁶²⁰.

La fantaisie le mène à imaginer que des figures de persécutés légendaires, Bérénice et Antinoüs – également noms de deux constellations, donnés par Conon pour l'une et Ptolémée pour l'autre –, trouveraient refuge dans son état jalousement gardé, où on leur assurerait asile et protection. Boulliau produit ainsi, à partir des observations et des descriptions du ciel, une vision poétique et imaginaire du monde lunaire et supra-lunaire, greffant du récit fabuleux sur des données issues de la contemplation astronomique. Il rappelle de ce fait que les légendes sur les astres et le cosmos, si elles divertissent et peuvent être porteuses de sens métaphoriques à décoder – ce territoire lunaire isolé, refuge que l'on cherche à tout prix à défendre, ne serait-il pas une image des territoires préservés où pourrait s'épanouir une pensée libre loin des persécutions ? – n'en

⁶²⁰ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 3 mars 1646. Voir annexe 2.

sont pas moins de pures fictions. Boulliau sépare alors radicalement deux domaines, celui du réel, dont on peut rendre compte par l'observation, et celui de la fable. Cela n'empêche toutefois pas qu'une conjonction de ces deux sphères puisse parfois se produire, mais l'on ne se situera plus alors dans le champ du discours scientifique sur le monde, mais dans le giron de la poésie et de la littérature. Le détour par la fable permet ainsi d'entériner de manière définitive la rupture épistémologique entre interprétation surnaturelle de l'astre lunaire et analyse rationnelle de ce dernier.

Boulliau établit ainsi clairement les vertus d'une tenace observation des phénomènes, qui détache l'objet contemplé de toute possible interprétation surnaturelle, et fait, comme c'est le cas ici, de la lune un monde dont les lois physiques ne semblent pas fondamentalement différentes du nôtre. Il s'intéresse également aux lunettes astronomiques, dont il converse par exemple avec des princes italiens, qui lui montrent les modèles qu'ils possèdent, et surtout, il s'adonne, dès que l'occasion se présente, à la contemplation directe de l'astre lunaire. Ainsi, en septembre 1646 à Florence, en compagnie de « M. le G. Duc, M. le P. Card. Gioancarlo et M. le P. Leopold⁶²¹ », plus experts encore en observations astrales que M. Van Langren, il contemple la lune⁶²². Mais c'est surtout Monconys qui montre un souci constant d'effectuer des observations télescopiques des astres, en divers lieux de ses voyages, que Sorbière souligne opportunément dans la lettre qu'il adresse au voyageur pour l'exhorter à publier le récit de ses aventures en indiquant qu'il a observé « tous les météores qui ont

⁶²¹ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Florence, le 27 septembre 1646. Voir annexe 2.

⁶²² « J'observai avec ces Princes mardi dernier la Lune, et j'eus l'honneur de passer jusques à 3 heures de nuit en leur conversation, qui est la plus gentille, affable et vertueuse qui soit, et l'on peut dire sans menterie que dans le monde, il n'y en a point qui les passe en beauté d'esprit, science universelle de toutes choses, et courtoisie de favoriser ceux qui savent quelque chose. S.A. usa de tant de bonté et faveur en mon endroit qu'il voulut lui-même me faire voir des expériences de chimie qui sont admirables et entre-autres une qui est du mélange de deux liqueurs. [...] Ces Princes ont fait faire un *ritratto* de la Lune bien plus grand et plus exact que celui que le Sr Van Langren a fait en Flandre. » (*Ibid.*)

paru au ciel, ou sur la surface de la terre⁶²³ ». Son journal contient tout d'abord de nombreuses traces de son obsession pour les lunettes astronomiques : il essaye en effet de se procurer le matériel le plus perfectionné qui soit, et dans ce but, demande à se faire montrer les instruments optiques que possèdent les gens qu'il visite et se rend chez tous les confectionneurs de lunettes dont il a vent. Monconys se constitue finalement une collection, comprenant notamment une lunette achetée au célèbre Torricelli en novembre 1646, qui contribue à faire de lui un expert, réputation que son fils cherche à entériner en insérant dans le cours du journal plusieurs lettres traitant de tractations et d'échanges d'informations au sujet du matériel optique⁶²⁴. Mais c'est même plus largement tous les objets optiques qui le fascinent, qu'ils permettent de voir l'infiniment petit ou l'infiniment grand, ou qu'ils projettent des images, comme par exemple la « lanterne sourde » de M. Rives⁶²⁵. Ensuite, muni de ses diverses lunettes, il peut mener des observations, qui chaque fois seront retranscrites dans le journal. La forme journal n'est alors pas sans présenter un intérêt capital, car non seulement les observations vont pouvoir être menées depuis différents points de

⁶²³ *JVM*, I, n. p.

⁶²⁴ *Ibid.*, p. 117-124. La série de lettres est précédée d'un commentaire du fils éditeur : « Monsieur de Monconys ayant été aussi curieux des lunettes et des microscopes, que tout le monde sait, et en ayant acquis en ses derniers voyages tant de belles connaissances, que la mort nous l'a enlevé ; le lecteur se contentera de trouver ici, à ce propos, quelques fragments des premières lettres qu'il avait écrites ou reçues sur ce sujet, et qui se sont rencontrées parmi ses autres écrits. Il a eu le premier en France des lunettes d'Eustasio Divini, à 2 connexes dont il paya treize pistoles, par le courrier Gray 1650. Il obligea le Père Reitha à lui en travailler une à quatre verres, et lui fit à cette occasion et à toute la maison des présents qui valaient quatre fois la lunette, et dix ans après il a fait travailler au même Divini un télescope de quinze palmes à 5 verres et au beau-fils de Viselius, un microscope qu'il estimait beaucoup et dont on trouvera les mesures ici-bas. » (*Ibid.*, p. 117)

⁶²⁵ « Au retour après avoir fait collation nous fûmes encore à Longueker, chez M. Rives qui fait les télescopes, qu'il vend dix livres sterling pièce. Mais il n'en avait point de prêts, et il nous remit à une autre fois tant pour cela que pour voir l'effet d'une lanterne sourde qui a un demi-globe tout entier de cristal, d'environ 3 pouces de diamètre, et qui porte bien loin la représentation des objets qu'il met entre la lumière, et ce cristal, par le moyen d'une feuille de verre sur laquelle ces objets sont peints, laquelle lame ou feuille il fait couler comme un châssis dans l'étui carré qui avance au-dehors de la lanterne, et qui enferme le demi-globe de cristal. » (*JVM*, II, p. 17-18)

vue suivant les divers lieux d'où elles sont faites, mais en plus, elles se signalent comme relatives à la subjectivité de l'observateur, à ses choix de déplacement ou encore aux conditions climatiques nécessairement conjoncturelles. Les notations journalières permettent ainsi de retranscrire les observations sans obligatoirement effectuer de synthèse, rendant compte de la complexité d'un phénomène et de ses variations, dans le temps, l'espace et suivant la condition de celui qui le voit. Monconys montre alors de belles capacités descriptives et s'enchant des jeux de lumières que produisent les phénomènes astronomiques, qu'il retranscrit précisément, la contemplation n'étant pas exempte d'une certaine magie, même si l'objet n'a jamais sous la plume du voyageur de dimension surnaturelle. Le 3 août 1646, il observe une comète, dont il donne à la fois une description et une représentation iconographique :

Le soir à huit heures nous vîmes une très grande exhalaison, elle passa d'ouest à l'est dans le signe de Scorpion où elle vint finir aux deux petites étoiles qui sont proches l'une de l'autre, dans la queue du Scorpion les 4 après le cœur, dudit Scorpion qui était justement au midi élevé de 25 degrés sur l'horizon. En voici à peu près la figure. Elle commença à paraître comme une étoile de la première grandeur, puis s'augmenta extraordinairement en rond, et incontinent enflamma toute la matière qui était devant elle, s'étendant en long et en large en figure de comète ; puis quand elle finit, elle épandit de petites étincelles comme font les fusées après qu'elles sont crevées en l'air : elle dura en tout 3 ou 4 minutes : les 2 jours précédents l'on en avait vu une aussi, mais pas si grande⁶²⁶.

Après avoir situé l'apparition du phénomène dans le ciel, il le détaille, en notant les modifications de la matière et des lueurs pendant la durée de la course de l'objet céleste. Il signale ensuite avoir observé d'autres comètes lors des jours qui précèdent. Ainsi, Monconys énonce toutes les données rassemblées, de la manière la plus précise et la plus ordonnée qui soit, et surtout, en considérant l'objet étudié dans le temps, qui est à la fois celui de son immédiate apparition et celui de la reduplication de l'événement au fil des jours. Il fait de même avec ses observations de la lune, qui pour leur part, ne se dérouleront pas sur trois

⁶²⁶ *JVM*, I, p. 77.

jours, mais sur plusieurs années. C'est une nouvelle fois les lumières et les couleurs changeantes qui intéressent particulièrement le voyageur. Le 17 août 1646, sans instrument optique, il voit la lune se dessiner à l'horizon, alors qu'il croise au large d'Ibiza :

[...] le soir nous découvrîmes au nord-ouest l'île d'Iviça, au derrière de laquelle le soleil se couchant, ladite île paraissait comme une grande tâche qui occupait la plus part de son disque. La lune parut extrêmement orangée à l'Occident, se cachant premièrement dans les nuées épaisses sous l'horizon⁶²⁷.

De même, le 17 février 1647, la lune, mais également Mars et Jupiter, apparaissent dans un halo clair :

Le soir la Lune parut plus de trois heures dans un grand hale ou cercle de nuées blanches de plus de trente degrés de diamètre, dans lequel on voyait aussi Mars et Jupiter, et il paraissait encore quand je me couchais le limbe de ce cercle était fort délié et clair⁶²⁸.

Mais la vision se précise quand les observations se font à l'aide des lunettes :

Le Père Elzear vint voir la Lune avec mes lunettes, avec lesquelles j'observai ce me semble que ☿ paraissait de plusieurs couleurs diversement des autres jours, à cause que la Lune qui en était assez proche était environnée des vapeurs au travers desquelles les espèces de Vénus passaient⁶²⁹. (3 août 1647)

[...] je vis Vénus avec mes lunettes qui paraissait grosse comme la Lune quand elle a deux jours et de la même figure en croissant : presque tous les Français du Camp la virent aussi avec admiration⁶³⁰. (15 novembre 1647)

La lunette permet ainsi d'observer de nouvelles variations de lumières, d'étranges vapeurs et d'autres objets célestes que l'astre lunaire, Monconys rassemblant des données à ajouter au grand inventaire des fluctuations des phénomènes astronomiques. Mais surtout, le voyageur, allant de ce fait plus loin que Boulliau, qui en rapportant les théories de Van Langren, pensait l'orographie de la lune sur le modèle de la configuration des reliefs terrestres,

⁶²⁷ *Ibid.*, p. 81.

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 176-177.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 278-279.

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 332.

voit désormais, comme en surimpression, les irrégularités du paysage lunaire apparaître quand il contemple les versants du mont Sinaï.

L'après-dîner nous cheminâmes jusques à sept heures sans rien voir de remarquable que des montagnes creusées en onde, qui ressembloient tout à fait à des concavités qu'on découvre dans la lune avec les grandes lunettes⁶³¹. (9 mai 1647)

Il est d'usage, dans les relations viatiques, que les voyageurs se servent de comparants européens pour rendre une réalité exotique compréhensible pour le lecteur sédentaire⁶³². Pour Monconys, il apparaît que la lune est devenue un comparant disponible, preuve que les divers voyages sur les lunettes d'approche ont permis de rassembler des informations désormais considérées comme indiscutables. Le beau travail sur les correspondances, qu'a également noté Frédéric Tinguely⁶³³, signale ainsi un complet renversement du regard, rendu possible par les innovations optiques, qui fait non plus de la lune une autre terre, mais de la terre une autre lune. Ce faisant, Monconys efface définitivement les frontières entre monde sublunaire et supralunaire – que distingue la cosmologie

⁶³¹ *Ibid.*, p. 247.

⁶³² À ce sujet, voir par exemple le chapitre qu'y consacre Christine Montalbetti, « La dynamique de la comparaison », dans *Le voyage, le monde et la bibliothèque*, *op. cit.*, p. 176-196. Elle y théorise la question du recours à l'analogie comme solution souvent utilisée par les voyageurs pour réduire la part d'altérité des objets exotiques et les rendre lisibles : « Chaque fois que l'objet résiste à la description, ou que la description ne suffirait pas à épuiser sa forme, et que l'ignorance dans laquelle le lecteur se trouve de cet objet en perturberait la lisibilité, il s'agit de remplacer cet objet (indescriptible pour le narrateur, illisible pour la narrataire) par un objet dont le lecteur ou bien connaît la forme, dont alors il se remémore, ou bien dont il dispose dans un périmètre suffisamment restreint pour aller le contempler [...]. L'altérité, qu'il est difficile de faire comprendre, de donner à voir, est résorbée ainsi dans la ressemblance ». Voir également, pour une analyse transséculaire de la diversité des usages de la comparaison dans les écrits de voyage : Alain Guyot, *Analogie et récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

⁶³³ « Dans la mesure où il a pleinement intégré le nouveau paradigme cosmologique, Monconys ne considère plus la présence de montagnes et de vallées sur la Lune comme une hypothèse ou un problème, mais bien comme un fait pouvant servir à son tour de socle à de nouvelles représentations. Il peut donc renverser le dispositif analogique mis en place par Galilée en inventant pour ainsi dire la notion de "paysage lunaire", laquelle a le mérite d'imposer discrètement, par la seule force du langage, la réalité d'une Lune vallonnée. » (Frédéric Tinguely, « Le "catalogue des ignorans". Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys, dans *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, *op. cit.*, p. 185)

d'Aristote –, les deux n'étant plus qu'un pendant l'un de l'autre, ce que le jeu de correspondances met en avant. Et répondant aux mêmes lois physiques, il est probable que l'empyrée, à l'exemple du monde terrestre, ait aussi été déserté par les dieux et par les manifestations surnaturelles de leur présence.

Enfin, Bernier, lors de son voyage au Bengale, dont il rapporte les découvertes saillantes dans les Réponses qu'il adresse à Thévenot à la fin du dernier volume, observe, à la faveur d'un voyage fluvial, le phénomène de « l'arc-en-ciel ou iris de lune⁶³⁴ », équivalent lunaire de l'arc-en-ciel terrestre, mais aux couleurs affadies. Il en fait un « accident philosophique », tant le phénomène a été peu observé, Aristote signalant que les Anciens n'en auraient jamais aperçu et que de son temps il n'aurait été vu que deux fois. Il se lance ainsi dans une longue description de ces lueurs lunaires, de la surprise qu'elles causèrent chez les pilotes portugais qui voyageaient également avec Bernier – signe de la singularité de l'observation du phénomène – et de la condition de leur apparition. Il indique également, afin d'assurer de la véracité de l'observation mais non sans humour, qu'il n'a pas pris des vessies pour des lanternes, ou plutôt « des iris pour des couronnes », la manifestation lumineuse n'étant donc pas le fruit de son imagination – il a d'ailleurs d'autres témoins. Une petite pique contre Aristote lui permet aussi de ne pas faire de ces iris de lune un *hapax*, mais bien une manifestation naturelle périodique dont l'explication doit être rationalisée. D'ailleurs, Bernier se sert de l'observation faite à plusieurs reprises sur le Gange, et de témoignages de faits similaires observés depuis Delhi, pour alimenter la réflexion sur les arcs-en-ciel qu'il mène dans l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*. Les analyses du chanoine de Digne sont ainsi approfondies par les données de l'expérience, qui reprennent pour une large part le développement sur cette singularité que le voyageur avait

⁶³⁴ François Bernier, *Voyages*, p. 446.

placé dans son écrit viatique⁶³⁵. Les observations faites lors des déplacements ont donc bien pour but d'augmenter la connaissance scientifique du monde, tout en remettant en question les acquis de la conception aristotélicienne du cosmos.

LES ÉCLIPSES DE LA RAISON : OBSERVER L'OFFUSCATION DES ASTRES EN CONTEXTE POLÉMIQUE

Un autre phénomène astral retient particulièrement l'attention des esprits forts, qui grâce à leurs déplacements peuvent en observer ailleurs de nouvelles occurrences. Il s'agit des éclipses, obscurcissement des astres lunaire et solaire qui exerce encore une fascination particulière tout au long du XVII^e siècle, à la fois pour les érudits qui en expliquent de mieux en mieux les mécanismes, notamment grâce aux avancées de la science galiléenne, mais également pour les esprits moutonniques, qui sombrent encore dans la terreur quand elles surviennent. Ismaël Boulliau, par ailleurs mathématicien et astronome, rassemble pour sa part des informations qui permettraient de situer la compréhension du phénomène dans le temps, puisqu'il découvre à Florence :

les observations de 3 éclipses de Lune observées à Thessalonique l'an de la mort d'Alexandre le Grand, et celui qui les a faites s'en sert pour une démonstration de l'Excentricité de la Lune. C'était environ l'an de notre seigneur 1341 et le suivant 1342. Je ne sais si ce n'est point Demetrius Cydonès qui les aura faites, car le livre a été à lui et il vivait en ces temps-là. Vous m'obligerez de

⁶³⁵ « Disons plutôt un mot de l'arc-en-ciel lunaire qui au rapport d'Aristote n'a point été observé par les Anciens, et qui de son temps a seulement été vu deux fois. Il dit qu'il est tout à fait blanc, et qu'il n'arrive que de longtemps en longtemps, et un seul jour du mois, à savoir à la pleine lune. Mais il y en a plusieurs qui disent le contraire [...]. Pour moi je puis dire avec vérité l'avoir vu sur le Gange dans les Indes deux jours de suite, et la Lune n'étant pas encore entièrement pleine ; ce météore étonna extrêmement deux anciens pilotes portugais, et tous les mariniers du navire, qui n'avaient jamais rien vu de tel. Véritablement je doutai qu'ils fussent diversifiés de couleurs, tant elles étaient faibles ; car ils paraissaient plutôt blancs qu'autrement, mais je ne doutais nullement que ce ne fussent de véritables arcs-en-ciel, et non pas de couronnes, parce qu'ils étaient directement à l'opposé de la lune comme les solaires à l'opposé du soleil. » (François Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, *op. cit.*, vol. 5, p. 240-241)

communiquer ceci à Mr Gassendi et lui faire mes très humbles baisemains
comme aussi à Mr Luillier⁶³⁶.

Le voyageur destine sa trouvaille à Gassendi, qui depuis les années 1620-1630 montre une véritable fascination pour les éclipses, phénomène qu'il cherche à observer dès qu'il se produit pour en mieux comprendre le fonctionnement physique⁶³⁷. Quelque temps plus tard, à Smyrne, il semble contempler une éclipse de lune, dont il transmet quelques observations aux frères Dupuy⁶³⁸. Il apporte dès lors diverses pièces au dossier de l'explication de la singularité céleste, permettant un approfondissement de sa compréhension grâce à des témoignages issus d'autres temps et d'autres lieux. Il fait même paraître une *Observation de la deuxième éclipse de la lune de l'an 1652 (Observatio secundi deliquii lunaris anno 1652*, Paris, Edmund Martini, 1653). L'examen des éclipses et le rassemblement de sources à son sujet, s'ils permettent d'en affiner l'explication, n'empêchent toutefois pas Boulliau de continuer à croire que des humeurs malsaines peuvent se répandre lors de la survenue de ces

⁶³⁶ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Florence le 18 octobre 1646. Voir annexe 2.

⁶³⁷ Gassendi observe diverses éclipses dans les années 1620-1630, plusieurs à Paris en juin 1630 et en octobre 1632, d'autres depuis Digne, en avril 1633 et mars 1634, une autre encore à Aix en 1635. Il les décrit généralement dans des lettres, comme celle que cite Sylvie Taussig dans un article, issue d'une lettre adressée le 21 mai 1629 à Godefroy Wendelin, où il rapporte des observations, dont « l'une concerne l'éclipse du Soleil que j'ai observée à Aix (sa latitude est de 43 degrés 33 minutes) il y a huit ans, le même jour et même à l'heure anniversaire : c'était en 1621 de l'ère vulgaire, le 21 mai selon le calendrier grégorien : J'ai accordé à mes deux observations le soin le plus zélé. J'oserais presque jurer que, pour le Soleil, on n'en a jamais fait de plus exacte. À propos de la Lune, il faudrait le dire aussi pour ce qui est de la pénombre du début et de la fin. J'ai noté les moments de la première à partir du Soleil. Tandis que je recueillais dans un cercle blanc les rayons du Soleil passés dans un tube optique, Gaultier, le prieur de Valette (tu le connais bien), était dans un lieu commode pour noter les élévations du Soleil aux instants qu'il fallait scruter scrupuleusement. L'autre, on l'a repérée par rapport aux fixes : car quand elles brillent pendant la nuit et que les précautions sont prises, il n'existe pas d'horloge plus sûre » (« Vrai et faux Soleil(s) chez Gassendi », *Revue d'histoire des sciences*, 2016, t. 69, p. 253)

⁶³⁸ « Je vous envoie une inscription qui est une épitaphe trouvée à Smyrne, avec quelques observations du ciel, entre-autres de l'éclipse de lune. » (Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Pera, le 15 février 1647. Voir annexe 2.)

manifestations astrales⁶³⁹. Monconys également, sans cependant donner foi à de telles croyances, observe, quand il le peut, des éclipses. Le fils-éditeur fait ainsi publier, dans la première partie du *Journal*, une lettre de Monconys à M. Regnault, où le voyageur détaille une observation, preuve qu'il est, lui aussi, engagé pour éclaircir les événements d'occultation des astres, comme d'autres éminents savants de son temps⁶⁴⁰. Lapeyrère enfin rapporte quelques relations d'éclipses qu'il trouve dans une chronique danoise, dont il souligne la variété des manifestations, avant d'indiquer quelles superstitions ont été associées au phénomène⁶⁴¹.

Car davantage qu'au phénomène en lui-même, les esprits forts s'intéressent aux réactions que la rareté produit au sein des populations et à l'instrumentalisation de ces paniques superstitieuses par les pouvoirs en place, en Europe et ailleurs. Cet intérêt qu'ils manifestent pour la merveille astrale prend alors place dans le cadre de controverses qui traversent le monde savant,

⁶³⁹ « Interrogé par Portner sur l'éclipse de février 1655, l'astronome Ismaël Boulliau répond que, depuis l'éclipse de 1652, des humeurs malsaines se sont répandues sur terre et ont affecté les personnes de santé fragile. De plus, la fréquence des éclipses (1652, 1654, 1655) lui fait craindre l'extension des effets néfastes, voire mortels, aux personnes de constitution saine. » (Hervé Drévilon, *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, Seyssel, Champ Wallon, 1996, p. 135.)

⁶⁴⁰ La Lettre de M. de Monconys à M. Regnault, de Paris le 28 janvier 1655, est reproduite dans le *JVM*, I, p. 191-121. Il y note : « Mercredi nous fûmes observer l'éclipse chez monsieur Petit, où il y avait quantité de mathématiciens : l'opération s'en fit autant exactement qu'il se pouvait. Je vous envoie les observations, après vous avoir pourtant averti que la hauteur méridienne du Soleil prise par deux grands quarts de cercle de cuivre ne convenait pas avec la véritable, ni avec un très bon quadrans solaire dont la ligne méridienne est la règle, le modèle de toutes celles qu'on peut avoir exactement, et que ladite hauteur prise par cet instrument est trop haute de 6 minutes, lesquelles il vous faudra soustraire de toutes les observations suivantes. [Suit le détail des mesures] » (p. 120).

⁶⁴¹ « Ce qui donna à penser aux Danois fut qu'il virent au ciel de ce pays-là des choses qui ne se voyaient pas si communément au ciel du Danemark. La relation dit que le vingt-septième de novembre, il parut trois soleils distinctement formés dedans le ciel, et remarque en même temps que l'air de cette contrée est fort grossier. Il en parut deux, non moins distincts, le 24 janvier suivant, et le 10 de décembre entre deux, qui est le 20 selon notre style, sur les huit heures du soir il se fit une éclipse de lune. Et la même nuit, la lune fut environnée, deux heures durant, d'un cercle fort clair, dans lequel parut une croix qui coupait la lune en quatre. Ce météore sembla être l'annonceur des maux que ces Danois devaient souffrir, et de leur perte presque totale, comme vous allez l'entendre. » (Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 103-104.)

dessinant une ligne de partage entre ceux qui voient encore dans ces manifestations des prédictions et prophéties, souvent à leur profit ou à celui des puissants qu'ils servent, et ceux qui s'arrêtent à la matérialité pure du phénomène. En se moquant des superstitions liées aux éclipses, les voyageurs instruisent le procès des astrologues qui les manipulent, alimentant de ce fait un débat qui s'est un temps centré autour de la question de l'offuscation des astres. Plusieurs de nos voyageurs rapportent ainsi les superstitions qui, partout, en France comme à l'étranger, sont attachées à l'explication de l'obscurcissement d'un astre par un autre. Monconys, dans une lettre écrite de Constantinople en 1628 et reproduite dans le troisième tome de son *Journal*, ironise contre ceux qui s'empressent de prophétiser la chute des empires ou les malheurs des monarques quand se produisent des prodiges naturels :

Ceux qui croient que jamais il n'arrive de notable accident aux empires, ni de grands malheurs aux monarques, qu'après que le ciel les a menacés par des éclipses, ou des comètes ou par des tremblements de terre, ne manquèrent pas de faire divers jugements de celui qu'il y eût dans Constantinople et aux environs le 21 du mois de juin passé sur les sept heures du soir, qui fut si violent que plusieurs de ces petites tours qu'on nomme minarets, dans lesquelles on monte pour avertir le peuple que c'est de la prière, en furent abattues. Mais les politiques qui raisonnent des états et des princes par leurs façons de vivre, et de gouverner, avaient prévu depuis longtemps auparavant le malheur qui est arrivé depuis quelques jours à sultan Hibraim, jadis empereur des Turcs : ce prince malheureux s'était si fort abandonné aux délices, qu'il ne songeait point à la conduite de l'État, ni au culte de la religion [...]⁶⁴².

Les éclipses, comme les tremblements de terre ou le passage de comètes, sont vus par nombre d'observateurs comme des signes annonciateurs de catastrophes politiques à venir. L'usage du « ceux qui croient » est intéressant à ce titre, le flou de la forme périphrastique pouvant aussi bien renvoyer à des prophètes turcs qu'à des astrologues européens, et *a fortiori* français. D'un même geste, les interprétations surnaturelles des anomalies physiques faites par tous, qu'ils

⁶⁴² *JVM*, III, p. 49.

soient occidentaux ou orientaux, sont balayées par une explication politique de la débâche du sultan Hibraïm, qui est visiblement la cause unique de ses propres malheurs. Nul besoin de supposer une quelconque intervention divine, l'homme sachant, de manière générale, très bien saboter tout seul sa destinée.

Samuel Sorbière et François Bernier évoquent quant à eux tous deux l'éclipse solaire qui survint en France le 12 août 1654 et les scènes d'épouvante qu'elle suscita, le premier rapidement, au sein d'une liste de terreurs qui s'emparèrent partout à travers l'Europe de populations, liste qu'il établit dans la digression finale de son ouvrage, le second dans un récit bien plus ample, au début de sa lettre sur les superstitions. L'événement est d'importance, parce qu'il entraîna de folles réactions de panique, en France et dans toute l'Europe, qui prirent des formes parfois bien étonnantes – certains s'enfermant dans les caves, d'autres usant de parfums pour combattre l'exhalaison d'humeurs malsaines, beaucoup se précipitant dans les églises⁶⁴³. Il l'est également car à son sujet furent produits de nombreux écrits, qui s'insérèrent dans le cadre d'une polémique opposant des astrologues à des philosophes naturalistes, proches des milieux libertins⁶⁴⁴. Nos deux auteurs, en mentionnant l'événement de 1654, prennent clairement parti au sein de cette controverse, dont ils rappellent d'ailleurs les termes, et se positionnent par cet intermédiaire dans le camp des

⁶⁴³ François Bernier décrit en détail la psychose qui s'empara des Parisiens, nous reviendrons sur ce point un peu plus loin ; mais d'autres témoignages existent, comme celui du chanoine Hermant, janséniste, qui dans ses *Mémoires* mentionne « une épouvante qui tenait de la consternation » et s'afflige de ceux qui « s'enfermaient ridiculement dans les caves pour se garantir des effets de cette prétendue défaillance de la nature » (Paris, Gazier, 1905, vol. 2, p. 568) ou celui de Bayle, qui rappelle que certains se sont enfermés « dans des chambres bien closes, bien échauffées et bien parfumées, pour se mettre à l'abri des mauvaises influences » (*Pensées diverses*, Rotterdam, Reinier Leers, 1683, p. 134). Bernard Rochot cite ces deux témoignages dans son article « Les sentiments de Gassendi sur l'éclipse du 12 août 1654 », *Dix-septième siècle*, n° 27, 1955, p. 162.

⁶⁴⁴ Une étude de l'ensemble des réactions suscitées par l'éclipse a été menée : Elisabeth Labrousse, *L'Entrée de Saturne au Lion : l'éclipse du soleil du 12 août 1654*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1974. Hervé Drévilhon analyse également l'ensemble de textes produits autour de l'éclipse de 1654 dans une partie de son ouvrage *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, *op. cit.*, p. 132-138.

esprits forts. En effet, quelques mois avant l'éclipse circule un court texte attribué à un astrologue padouan, Andreas Argolin, sous le titre *Prédiction merveilleuse du Sieur Andreas, astrologue et mathématicien de Padoue* (Paris, Jacques Beslay, 1654), où il annonce ses effets funestes (épouvantable obscurité, déluge apocalyptique, vacance du pouvoir, triomphe des Turcs dans le monde chrétien...). Le texte circulait déjà depuis 1652 à travers l'Europe, où il rencontra partout un succès considérable, avant d'être traduit et publié en français. D'autres écrits relaieront, comme il est de coutume face à de tels événements annoncés, des prophéties du même acabit, à l'instar des almanachs de l'année 1654⁶⁴⁵. Devant le succès de ces prédictions surnaturelles, alors que le phénomène des éclipses est au mitan du XVII^e siècle bien expliqué par la science galiléenne, les libertins érudits, mais également d'autres savants, interviennent et produisent des démentis. C'est le cas de Pierre Petit, astronome, qui rédige un *Discours sur les pronostics des éclipses*⁶⁴⁶ (Paris, Jolly, 1665), de Théophraste orthodoxe, pseudonyme de François d'Aix, dans ses *Entretiens curieux sur l'éclipse solaire du 12 août 1654* (Paris, Guillaume Barbier, 1654), mais surtout de Gassendi, qui fait publier ses *Sentiments sur l'éclipse qui doit arriver le 12 août prochain. Pour servir de réfutation aux faussetés qui ont été publiées sous le nom du docteur Andreas* (Paris, Antoine Vitré, 1654), à la demande de Mazarin. Tous démontent patiemment, et avec une verve non retenue, les prophéties de l'Argolin, en lui opposant des arguments naturalistes. L'expérience de Gassendi, qui a observé des éclipses à plusieurs reprises, ce dont il a rendu compte dans divers écrits, est alors largement exploitée pour

⁶⁴⁵ Hervé Drévilhon fait, dans son ouvrage, l'inventaire des pronostics présents dans les almanachs de l'année 1654. Il recense ainsi de funestes prophéties dans l'almanach de Louis Colluche (« Déclaration de l'éclipse », *Almanach-pronostic et historial pour l'année 1654*, Paris, Thomas La Carrière, 1653) et dans celui d'Eustache Noel (*Almanach pour l'an de grâce 1654*). Voir *ibid.*, p. 133.

⁶⁴⁶ Le discours apparaît en appendice de la *Dissertation sur la Nature des comètes*.

réfuter une à une les élucubrations de l'astrologue padouan, qui reposent sur des erreurs grossières ou des approximations aisément attaquables.

Mais au-delà d'un rétablissement de la véracité des faits scientifiques au sujet de l'événement de 1654, la controverse est l'occasion pour Gassendi et les autres d'instruire le procès de l'astrologie et de son emprise, en égratignant au passage l'astrologue Jean-Baptiste Morin, le rival du chanoine de Digne au Collège royal, qui avait lui aussi apporté sa contribution à la floraison de discours à propos de l'éclipse⁶⁴⁷. Car il n'est pas tant question de décrire, pour convaincre rationnellement les foules, un phénomène finalement bien connu, afin de rendre caduques les affabulations funestes, que de réfléchir aux mécanismes qui ont fait que les populations, à travers l'Europe, ont été prises de mouvements de panique aussi spectaculaires. C'est en effet la diffusion imprimée de la *Prédiction merveilleuse* d'Andreas Argolin qui entraîne cette vague de terreur sans précédent, alors que les populations sont habituées à voir se produire de tels obscurcissements périodiques des astres lunaire et solaire. Hervé Dréville y voit les conséquences d'un « coup médiatique », qui aurait, grâce au support imprimé, réveillé de vieilles appréhensions⁶⁴⁸. Mais surtout, il s'agit pour les esprits forts de se distinguer de la masse superstitieuse, qui a pris les prédictions de l'Argolin, à la fois contenues dans son texte et diffusées également par la rumeur, pour argent comptant, sans être capable d'exercer un esprit critique et de dénoncer l'imposture des astrologues, souvent proches du

⁶⁴⁷ Jean-Baptiste Morin, *Considérations sur l'éclipse*, Paris, 1654.

⁶⁴⁸ « L'originalité de l'éclipse de 1654 réside bien dans le support imprimé qui l'a portée à la connaissance du public. Par cet imprimé, un phénomène littéraire et abstrait est devenu la menace concrète et immédiate d'un phénomène rare. Des craintes enfouies ont resurgi, alors que leur répétition sous les formes stéréotypées de la littérature prophétique les avait neutralisées. La crainte des effets physiques dus aux exhalaisons, la force de suggestion symbolique de l'éclipse ainsi que les possibles reliquats d'une angoisse eschatologique ont pu à nouveau se combiner à la faveur d'un "coup médiatique". Les vieilles craintes ensommeillées ont ainsi été exhumées des sédiments de la culture livresque qui les recouvraient. » (Hervé Dréville, *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, Seyssel, Champ Wallon, 1996, p. 138.)

pouvoir comme l'est Morin, qui peuvent mener les foules à des comportements inquiétants. Chapelle brocarde par exemple la réaction des Parisiens et les manipulations des « forgers d'extravagances », dont les pronostics sont ramenés à des « contes de la mère l'Oye », dans des stances satiriques que rapporte René Pintard⁶⁴⁹. Guy Patin, dans une lettre destinée à Charles Spon, signale également n'avoir aucune foi en ces discours superstitieux, qui font surtout, pour ce qu'il put observer, une forte impression sur les esprits féminins⁶⁵⁰. Et la fin du discours de Gassendi est une longue méditation sur les hommes qui ont une « merveilleuse pente à ajouter foi aveuglément, et sans se prémunir d'aucune sérieuse discussion des choses, à toutes les charlataneries des astrologues, devins et pronostiqueurs, qui ayant intérêt d'entretenir cette crédulité, pour l'avantage qu'ils en retirent, savent fort bien prendre l'occasion au poil, et la tourner avec adresse où il leur importe⁶⁵¹ ». L'enjeu est bien, par l'intermédiaire de cet événement, de se différencier de tous ceux qui ne sont pas capables de décoder les discours fallacieux et d'apercevoir leur potentiel d'emprise, peu importe leur situation sur l'échelle sociale. La controverse offre ainsi la possibilité d'établir de claires lignes de partage entre crédules et incrédules, dont se saisissent les esprits forts, tout en permettant de faire que

⁶⁴⁹ Voir René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, op. cit., p. 412-413.

⁶⁵⁰ « Il y a ici plusieurs gens, et principalement des femmes, qui s'épouvantent fort de l'éclipse, de laquelle je ne crains rien du tout. J'aime mieux croire M. Gassendi et me persuader que plusieurs malheurs pourront bien arriver par ci-après en vertu d'autres causes, sans que celle-là y contribue quoi que ce soit. Les astrologues en diront tout ce qu'ils voudront, *sed non ego credulus illis, nil nisi nugas effutiant*. Il y a bien des gens au monde qui ne méritent point d'être crus et qui même ne diraient point la vérité quand ils la sauraient ; entre autres, *tria mihi videntur animantia mendacissima, nempe Botanista, Chymista et Iesuista*. Joseph Scaliger appelait ces derniers *mendacissimum Monachorum genus. Alii duo sunt meri nebulones, extra methodum tanquam extra oleas vagantes, sine remis et velis navigantes, naufragium tandem facturi*. Feu notre bon ami M. Naudé définissait un chimiste *ens ridiculum, animal mendacissimum, homines impune necans, purioris Medicinæ prætextu*. » (Lettre de Guy Patin à Charles Spon, le 4 août 1654, [en ligne] : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/?do=pg&let=0363&cldn=3>)

⁶⁵¹ Gassendi, *Sentiments sur l'éclipse qui doit arriver le 12 août prochain. Pour servir de réfutation aux faussetés qui ont été publiées sous le nom du docteur Andreas*, op. cit., p. 15.

« l'astrologie sort[e] du domaine de l'érudition pour entrer dans celui de la crédulité » et entraîne qu'on ne puisse plus « porter crédit à des écrits tels que celui du pseudo Argolin sans se discréditer aux yeux des érudits »⁶⁵².

Il n'est rien d'étonnant, dès lors, à ce que les voyageurs érudits s'intéressent aux éclipses au cours de leurs pérégrinations, ou en mentionnent dans leurs relations, puisque montrer sa suspicion contre le potentiel miracle qu'elles constitueraient les fait automatiquement rejoindre le camp des déniaisés. On saisit également mieux pourquoi leur regard se tourne davantage vers les foules, dont ils contemplent les réactions et rituels superstitieux, que vers le ciel, le phénomène de l'offuscation des objets célestes ayant finalement été bien éclairé par la science moderne. Samuel Sorbière fait de l'éclipse de 1654 un exemple parmi d'autres de l'absurdité des comportements qu'entraîne la crédulité, remplaçant pour sa part la croyance aux dons thérapeutiques d'un charlatan hollandais, cas qui servait d'amorce à sa digression sur la question de la fausse croyance, dans une série de créances similaires, à l'échelle de l'Europe :

Il me souvient de terreur panique qui saisit les femmes en Hollande il y a quinze ou seize ans, et qui leur persuada qu'il y avait des enragés qui couraient les rues sur le soir, et qui coupaient le nez à toutes celles qu'ils rencontraient. Il ne se passait aucun jour qu'on ne fit cent contes de ce qui était arrivé la nuit précédente ; on nommait les personnes ; et on marquait toutes les circonstances des prétendus assassinats. Le magistrat en faisait une exacte recherche ; et quoiqu'il ne se trouvât jamais aucune personne blessée, et qu'il n'y eût que l'imagination du menu peuple qui le sut, il fallut mettre des gardes au coin des rues pour la guérir ; et l'on établit une patrouille, qui marcha plus de six semaines sans rien rencontrer. Le Moine bourru fit autrefois peur de cette manière à tout Paris ; et il y a dix ans qu'une éclipse y étonna terriblement le monde, quoique ce soit une chose qui arrive fort souvent. J'ai vu deux ou trois fois, que l'on avait désigné le jour d'une extraordinaire inondation de la Seine,

⁶⁵² Hervé Drévilion, *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, op. cit., p. 141.

et si impudemment, qu'il y eut des gens proches de la rivière qui déménagèrent⁶⁵³.

Les folies que suscitèrent l'éclipse de 1654 ne sont qu'une manifestation de la propension humaine au déraisonnement crédule, Sorbière ne faisant plus de *distinguo* entre les causes de celle-ci, qu'elles relèvent de la rumeur ou du phénomène naturel spectaculaire. La terreur panique est à chaque fois la conséquence, non d'un événement tangible, mais d'un extravagant dérèglement de l'imagination, ce qui explique, face à l'évidence, que Sorbière ne s'attarde pas trop à remonter la chaîne des causes : pour ce qui est de l'éclipse, il reprend, mais avec un laconisme notable, l'un des arguments que l'on retrouve dans les discours réfutant les prophéties de l'Argolin, à savoir que, l'événement se reproduisant périodiquement à l'identique, il ne peut être vu comme un quelconque signe d'une catastrophe spécifique à venir. Le raisonnement, d'une implacable logique, peut dès lors très facilement se résumer en quelques mots.

Bernier, comme Sorbière, lie l'exemple des scènes d'affolements qui se déroulèrent en France au moment de l'éclipse en 1654 à des comportements superstitieux observables hors du royaume de France, mais cette fois le parallèle est plus audacieux, le voyageur rapportant à la suite les événements français puis ceux qu'il a pu voir à l'occasion d'une éclipse survenue en Inde en 1666. Contrairement à Sorbière, Bernier n'est pas avare en détails :

Quand je vivrais des siècles entiers, je ne sais si je pourrais oublier ces deux éclipses de soleil, dont je vis l'une en France l'an 1654 et l'autre dans les Indes, à Delhi, en 1666, si j'ai bonne mémoire. Celle-là me semble très remarquable pour cette enfantine crédulité de notre populace et la terreur panique qui lui avait saisi si fort le cœur que quelques-uns achetaient de la drogue contre l'éclipse, les autres se tenaient à l'obscurité dans leurs caves ou dans leurs chambres bien closes et bien fermées, et les autres se jetaient à la foule dans les églises ; ceux-là appréhendant quelque maligne et périlleuse influence, et ceux-ci croyant d'être parvenus à leur dernier jour, que l'éclipse s'en allait ébranler les fondements de la nature et la renverser sens dessus dessous, quoique les Gassendi, les Roberval et plusieurs autres fameux astronomes et philosophes

⁶⁵³ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 146-147.

pussent dire et écrire contre cette folle persuasion, démontrant que cette éclipse était de même nature que tant d'autres qui avaient précédé sans aucun malheur, et que c'était un accident connu, prévu et ordinaire, qui n'avait rien de particulier que ce que la fourberie de quelque astrologue charlatan pouvait avoir inventé.

Celle que je vis à Delhi me sembla aussi très remarquable pour les ridicules erreurs et superstitions des Indiens. Au temps qu'elle devait arriver, je montai sur la terrasse de ma maison qui était située sur le bord de la Yamuna ; de là, je vis les deux côtés de ce fleuve, sur près d'une lieue de long, couverts de gentils ou idolâtres qui étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture, regardant attentivement vers le ciel pour se plonger et se laver dans le moment que l'éclipse commencerait. Les petits garçons et les petites filles étaient tout nus comme la main, les hommes l'étaient aussi, hormis qu'ils avaient une espèce d'écharpe bridée à l'entour des cuisses pour les couvrir ; et les femmes mariées et les filles qui ne passaient pas six ou sept ans étaient couvertes d'un simple drap. Les personnes de condition, comme les rajas ou princes souverains gentils, qui sont ordinairement à la cour au service et à la paie du roi, et les *serrafs* ou changeurs, banquiers, joailliers et autres gros marchands, avaient la plupart passé de l'autre côté de l'eau avec toute leur famille et y avaient dressé leurs tentes et planté dans la rivière des *kanates*, qui sont une espèce de paravents, pour faire leurs cérémonies et se laver à leur aise avec leurs femmes sans être vus de personne. Ces idolâtres ne se furent pas plutôt aperçus que le Soleil commençait de s'éclipser que j'entendis un grand cri qui s'éleva et que tout d'un coup ils se plongèrent tous dans l'eau je ne sais combien de fois de suite, se tenant par après debout dans cette eau, les yeux et les mains élevés vers le Soleil, marmottant tous et priant, comme on dirait, en grande dévotion, prenant de temps en temps de l'eau avec les mains, la jetant vers le Soleil, s'inclinant la tête profondément, remuant et tournant les bras et les mains tantôt d'une façon et tantôt d'une autre, et continuant ainsi leurs prolongements, leurs prières et leurs singeries jusqu'à la fin de l'éclipse que chacun se retira en jetant des pièces d'argent bien avant dans l'eau et faisant l'aumône aux brahmanes ou gens de loi, qui n'avaient pas manqué de se trouver à cette cérémonie. Je remarquai qu'au sortir de cette rivière ils prirent tous des vêtements nouveaux qui les attendaient tout pliés sur le sable et que même plusieurs des plus dévots laissèrent là leurs anciens habits pour les brahmanes. C'est ainsi que de ma terrasse je vis célébrer cette grande fête de l'éclipse qui fut chômée de la même façon dans l'Indus, dans le Gange et dans tous les autres fleuves et *talabs*, ou réservoirs des Indes ; mais surtout dans celui de Tanaïser, où il se trouva plus de cent cinquante mille personnes assemblées de tous les côtés des Indes parce que son eau est ce jour-là réputée sainte et plus méritoire qu'aucune autre⁶⁵⁴.

⁶⁵⁴ François Bernier, *Voyages*, p. 301-303.

En ouvrant sa lettre sur les superstitions, datée de 1667, par le rappel des extravagances des Français au moment d'une éclipse qui s'est déroulée plus de dix ans auparavant, Bernier signale son statut d'incrédule, notamment en évoquant les termes de la controverse d'alors et en particulier ceux que l'on trouve dans les *Sentiments sur l'éclipse* de Gassendi. Sa verve acerbe, peu économe en modalisateurs, lui permet de parfaire son *ethos* de déniaisé qui appartient au camp des esprits forts, celui-là même des Gassendi et autres Roberval qu'il mentionne nommément. Ce regard critique, aiguisé au contact de ses maîtres à penser, il l'applique ensuite à une situation similaire observée à Delhi en 1666. Là non plus, depuis sa position surplombante, Bernier n'observe pas l'éclipse, mais la marée humaine qui s'amasse à perte de vue sous la terrasse qui le porte. La position élevée, d'où il apercevrait mieux l'occultation de l'astre solaire, le rapproche finalement moins du ciel, qu'elle lui permet d'avoir une vision panoramique, qui tout en lui laissant percevoir les détails des rituels, l'aide surtout à voir se dessiner des invariants, à l'échelle de la foule, et à repérer ceux qui agissent à contre-courant. Malgré la variété des situations sociales des individus, tous s'adonnent en effet à une même scénographie superstitieuse – Bernier par exemple n'entendant qu'un seul « grand cri » –, car dans l'ombre agissent les brahmanes, qui tirent les ficelles et récoltent les profits (aumônes, habits). En France, les astrologues, comme Morin, proches du pouvoir, tiraient parti des folles croyances des populations ; à Delhi, ce sont les brahmanes, équivalents indiens des Argolin, qui obtiennent en les attisant une kyrielle d'avantages. Depuis le surplomb de son poste d'observation, qui métaphoriquement signale la posture intellectuelle du voyageur-philosophe, Bernier ne se laisse pas duper par les reflets des surfaces – que ce soit celles de l'éclipse ou des détails des corps et des rites – mais voit les chaînes causales. L'élévation lui donne également la latitude nécessaire pour repérer les correspondances, qui au-delà de la relativité des pratiques, les

Parisiens réagissant de manière chaotique quand les rituels de l'éclipse sont en Inde excessivement ordonnés, permet de faire du fol français un Indien comme un autre.

EAUX MIRACULEUSES : SOURCES, FONTAINES ET MARÉES

Dans l'inlassable traque qu'ils font aux faux miracles, désormais pratiquée par nos auteurs à l'échelle du globe, il est un autre ensemble de phénomènes qui captive leur attention, d'autant plus qu'ils sont souvent propices aux interprétations miraculeuses. Aux côtés des astres, ce sont ainsi les ondes, sous toutes leurs formes – sources, fontaines, mouvements maritimes, pluies, glaces –, qui sont l'objet de leurs investigations, déplaçant dès lors l'enquête naturaliste des esprits forts sur de nouveaux terrains. Là encore, il va s'agir pour eux de tenter d'expliquer rationnellement les jaillissements des eaux ou les flux océaniques, en combinant le principe autoptique au fondement de leur démarche scientifique et les ressources de l'imagination, car observer les trajets de l'eau, en particulier quand les cours d'eau sont souterrains, n'est souvent pas possible. L'invisibilité de l'origine des phénomènes laisse d'ailleurs toute latitude aux mystifications. Les déniaisés avaient déjà expurgé le ciel, espace pourtant privilégié de leur règne, de toute divinité ; ils s'efforcent ensuite de débarrasser la terre de leurs prétendues manifestations, vidant ainsi, étapes par étapes, le cosmos de toute présence surnaturelle, qui devient progressivement, suite aux assauts répétés de la raison, le domaine exclusif des hommes.

JAILLISSEMENTS LIQUIDES : SOURCES ET FONTAINES
EXTRAORDINAIRES

On sait les mythes et croyances associés aux surgissements des eaux dans toutes les cultures de l'Occident païen ou chrétien, et qui ont, aujourd'hui encore, la vie dure : il est ainsi des jaillissement miraculeux et salvateurs sur des terrains arides, signes du secours que les dieux peuvent parfois apporter aux hommes ; des ondes où se baignèrent les dieux, sacrées à ce titre ; ou encore des fontaines guérisseuses et des eaux lustrales, souvent lieux de pèlerinages. L'eau, surface métamorphique et élément vital aux origines souvent mystérieuses, est en effet un support idéal pour les rêveries en tout genre, comme le soulignait Gaston Bachelard⁶⁵⁵, et ce faisant, pour les élucubrations fabuleuses. Les voyageurs relèvent fréquemment ces croyances associées aux eaux, qu'elles soient issues de superstitions locales, de mythes chrétiens ou de spéculations scientifiques, renouvelant partout l'expérience de leur profond ancrage dans les populations. Bernier les rappelait aussi au début du chapitre de l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* qu'il consacre à l'origine des fontaines et des fleuves⁶⁵⁶. Le déplacement permet ainsi de vérifier que les mythes occidentaux liés aux sources et fontaines sont encore vivaces, mais également que des contes similaires se sont développés dans les civilisations autres qu'occidentales. Bernier a pour sa part accès, lors de son voyage au Cachemire, à une source sacrée, celle de Send-brary, qui, au mois de mai, se met à couler étrangement, trois-quarts d'heure trois fois par jour, et qui est asséchée le reste de l'année, sauf lors de très grandes pluies. Frédéric Tinguely montre comment le voyageur démystifie le prétendu miracle, qui attire chaque année une foule de pèlerins, en appliquant les protocoles typiques des nouvelles méthodes scientifiques. Il

⁶⁵⁵ Gaston Bachelard, *L'eau et les rêves*, Paris, José Corti, 1942.

⁶⁵⁶ François Bernier, « De l'origine des fontaines et des fleuves, et principalement de celle du Nil et de son inondation », dans *Abrégé de la philosophie de Gassendi, op. cit.*, vol. 5, p. 31-73.

détourne en effet le regard de la merveille pour considérer les alentours, et se lance dans l'ascension de la montagne adjacente. C'est après ce petit tour de varappe que le voyageur peut produire des hypothèses de nature scientifique, en prenant en compte la présence de glace sur les versants de la sommité et la course du soleil⁶⁵⁷. Bernier ébranle ainsi les fondements d'une superstition hindoue, qui n'est toutefois pas sans parentés avec nombre de miracles que l'on célèbre dans le culte chrétien. Fr. Tinguely note à ce propos, après avoir signalé que le voyageur voit dans le paysage cachemiri de nombreuses ressemblances avec l'Europe : « Dans ce dépaysement qui est aussi un retour au pays, le lecteur complique pourrait trouver comme une invitation à transposer au contexte européen la critique des miracles et des superstitions opérées par l'enquêteur libertin⁶⁵⁸. » Cette transposition, Monconys la fait, et ce à de multiples reprises, et de manière très explicite, dans le récit de ses voyages.

Bernier relevait un exemple, hindou, de superstitions attachées aux jaillissements merveilleux des eaux ; Monconys en note davantage, en particulier dans le paysage hautement sacré du mont Sinaï, quelques années auparavant. L'explorateur des horizons indiens semble avoir élu un phénomène paradigmatique, qu'il rapporte comme échantillon-modèle au lecteur occidental ; Monconys rassemble à l'inverse plusieurs exemples, se saisissant de l'occasion de chaque découverte d'une source prétendument miraculeuse pour exercer son esprit critique d'une manière très systématique et démystifier, espace après espace, l'ensemble des mondes traversés. La divergence de leur rapport à l'exemple, en grande partie due au fait que, pour l'un, le texte est organisé selon des thèmes, pour l'autre, le texte est le produit d'une écriture journalistique, ne les empêche pas de pratiquer les mêmes techniques de

⁶⁵⁷ Frédéric Tinguely, « Un paradis sans miracles. Le Cachemire de François Bernier », dans *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, op. cit., p. 148-150.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 154.

démystification, à ceci près que Monconys ne se contente pas d'examiner les superstitions locales, mais qu'il fait également un sort aux miracles du culte chrétien. Là est probablement un autre des effets de son esprit systématique, qui observe suivant des protocoles similaires tous les prodiges, sans égard pour l'origine confessionnelle du discours qui les invente et sans opérer entre eux de hiérarchisation. Les pentes du mont Sinaï ne sont pas sans présenter, pour le marcheur, quelques difficultés ; mais le terrain est surtout, pour le penseur Monconys, passablement glissant.

D'un côté, Monconys démonte quelques superstitions locales. Il le fait dans certains cas de manière laconique, comme ici en Natolie en octobre 1648, où il va voir une fontaine qu'on dit extraordinairement fraîche, qui n'est finalement, pour le voyageur, que d'une extrême banalité, ne nécessitant pas d'entamer une enquête approfondie : « Nous fûmes voir une fontaine qu'on nomme de l'eau froide, parce qu'on dit qu'elle l'est par excès en été, mais pour lors je n'y trouvai rien d'extraordinaire⁶⁵⁹. » Il est en revanche bien plus prolixe au sujet de la fontaine qu'il observe en juillet 1647 en Égypte :

Le 12 [...] je fus avec Monsieur Portail voir une fontaine qu'on appelle des amoureux, qui est dans une rue moyenne ; ce qu'il y a de remarquable c'est le bassin, qui à mon avis était une sépulture carrée, et est en angle droit d'un bout, et de l'autre est ovale. Elle est de pierre blanche et noire, de neuf pouces d'épaisseur, de huit pieds et deux pouces de longueur hors d'œuvre, de trois pieds cinq pouces de large aussi hors d'œuvre, et de trois pieds de haut : elle est toute taillée dedans et dehors, et au fond de figures, et de hiéroglyphes très beaux, et très curieux ; il y a au dedans vingt grandes figures de femmes, les unes avec un groin de pourceau, des oreilles d'âne, et des cornes sur la tête ; et outre cela quantité de petites bandes de haut en bas, et autour, pleines de divers caractères et figures d'animaux. L'eau n'y coule pas dedans ordinairement. Ce bassin est placé sous une voûte assez artistement travaillée. Le vulgaire tient que qui va boire trois samedis de son eau avant soleil levé, guérit de la passion d'amour s'il en est travaillé ; et ce qui fait juger de cela, sont les caractères et hiéroglyphes, qui à mon avis n'étaient que les divinités taillées dans cette sépulture qui devait être de quelque personne de condition, qui au lieu de faire

⁶⁵⁹ *JVM*, I, p. 442.

enterrer de petites idoles de terre mal faites avec elle, les avait fait graver dans son tombeau ; n'étant pas vraisemblable que si c'eût été un bassin de fontaine, il eût été carré d'un côté, et en ovale de l'autre, ni qu'on l'eût gravé au fonds⁶⁶⁰.

Monconys n'énonce pas immédiatement la superstition, la dénomination « fontaine des amoureux » étant suffisamment floue pour ne pouvoir désigner qu'un point de rendez-vous entre amants. Le récit fabuleux, associé au lieu, n'est ainsi raconté qu'à la fin, après que le voyageur ait fait la description précise de la fontaine (situation dans la ville, relevé de la forme, des gravures et des sculptures, absence d'eau la plupart du temps, position sous une voûte), forçant le lecteur à se trouver face aux faits. À partir de ces données, impossible d'établir une quelconque relation logique entre le nom de la fontaine et ses éléments décoratifs, à savoir les figures de femmes-chimères et d'animaux. Le dévoilement du discours superstitieux crée ainsi un effet de surprise, qui heurte la raison et empêche de ce fait toute adhésion du lecteur à celui-ci, à la fois parce qu'il apparaît dans ce contexte factuel minutieusement préparé et parce que le diariste use de modalisateurs (« le vulgaire »). Et c'est à partir de ces faits, que Monconys met en réseau avec les autres connaissances acquises au fil de la route au sujet des civilisations égyptiennes, qu'il lui est possible d'énoncer une hypothèse plus probable, bien qu'issue de ses propres spéculations : la fontaine n'est en fait pas du tout une fontaine – d'ailleurs, et c'était un des indices laissés à la sagacité du lecteur, l'eau n'y coule pas la majeure partie du temps –, elle est en fait plutôt probablement un ancien caveau. Simplement, les signes ont été mal lus et mal interprétés par le vulgaire, erreurs que Monconys corrige en combinant autopsie et intense exercice de l'imagination, ce qui à partir d'indices permet de construire une hypothèse rationnelle et probable. Et ce travail herméneutique, le voyageur le demande également de son lecteur, qui est invité à son tour à repérer les dissonances entre les mots et les choses.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 274-275.

D'un autre côté, Monconys s'intéresse aux eaux sacrées mentionnées dans la Bible ou liées à la pratique du culte chrétien, tout particulièrement lorsqu'il visite la Terre sainte, sur ses parties égyptiennes ou syriennes. Les exemples sont alors plus nombreux et il se montre autrement plus prudent dans les conclusions qu'il tire de ses observations. Il cherche tout d'abord à vérifier la coïncidence entre les lieux mentionnés dans le texte biblique et la localisation qu'on leur attribue dans l'espace réel, manifestant un souci de cartographe pointilleux, davantage que de pèlerin dévot, sur la route des Lieux saints :

L'après-dîner nous fûmes voir la métairie à une lieue du Caire où l'on dit que la Vierge se retira, et dans un bassin carré comme d'une fontaine à rez-de-chaussée elle lavait les drapeaux de JÉSUS-CHRIST : à quoi il y a peu d'apparence tant parce que le bâtiment du bassin est ouvrage assez moderne, que parce que l'eau qui y est, vient d'une saque d'où les bœufs la tirent : dans le jardin de cette métairie est un figuier de Pharaon qui s'ouvrit, à ce qu'on dit, en deux pour cacher la Vierge, mais à présent on ne voit rien, et son tronc est comme celui d'un autre; il est tout mort en apparence, et il n'y a qu'une grosse branche qui est au haut qui soit feuillée, et il se renouvelle par-là⁶⁶¹.

L'eau à laquelle on devrait dévotion est en fait fort peu sacrée, Monconys, qui observe une nouvelle fois les alentours de la fontaine, montrant que le bassin est de manufacture plutôt récente. L'hypothèse est corroborée par l'ajout d'une deuxième observation, celle d'un figuier merveilleux qui devrait être présent dans le jardin, mais qui ne correspond pas, après examen, à celui du texte biblique. Monconys cherche également à éclaircir la question de la localisation des eaux de Mara, source amère que Moïse adoucit et qui permit aux douze tribus d'Israël, cheminant dans le désert, d'atteindre le lieu des douze sources et des soixante-dix palmiers. Plusieurs sources réelles sont, semble-t-il, candidates à être identifiées comme étant celle de Mara. Monconys observe trois lieux qu'on lui a indiqués ou qu'il a repérés, et signale laquelle des localisations est la plus probable, après avoir patiemment mesuré les distances :

⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 200.

Le 20 [avril 1647] nous [...] arrivâmes à certaines eaux qui sont dans les sables, presque à une lieue de la mer, entre des joncs au-dessus, et dans la pente d'un petit tertre de sable; on les nomme fontaines de Moïse, et il y a apparence que ce sont les eaux de Mara qu'il adoucit, et que c'est en cet endroit qu'il traversa la mer, parce qu'il est vis-à-vis de ce chemin, entre les montagnes dont j'ai parlé ci-devant; et en faisant le trajet de la mer, qui ne peut pas avoir trois quarts de lieues de large, il évitait dix lieues de tour⁶⁶².

Il fait de même pour localiser les douze fontaines et le champ de palmiers de Moïse, et ne peut s'empêcher, au passage, de démystifier une superstition « arabe » – probablement plutôt musulmane –, qui verrait dans les anfractuosités de la roche une trace laissée par la main du prophète⁶⁶³. En confrontant minutieusement l'espace au livre biblique et en séparant de ce fait le bon grain de l'ivraie – c'est-à-dire les bonnes des mauvaises localisations des eaux sacrées –, Monconys s'engage contre les affabulateurs qui érigent tout point d'eau en lieu de culte. Ce type de supercheries, et les incohérences qui en découlent, font peser un risque permanent sur la crédibilité de la parole révélée, au même titre que les multiplications des présages des faux prophètes, que l'Église cherche alors à identifier pour mieux pouvoir les taxer de diableries,

⁶⁶² *Ibid.*, p. 210. Le 22 avril 1647, il observe une autre source qui pourrait potentiellement celle de Mara, mais écarte l'hypothèse : « Je ne sais si l'on voudrait prendre ces eaux pour celles de Mara, mais ce n'est pas ma croyance, parce que l'Écriture en fait mention immédiatement après le passage de la mer, comme font celles dont j'ai parlé ci-devant ; et ce ruisseau en est assez éloigné, et je n'ai point vu d'autres eaux, qu'on puisse prendre pour celles de Mara, que les précédentes » (*ibid.*, p. 211). Le 7 mai de la même année, il exclut une autre localisation possible : « nous fûmes à demie heure de là dans la campagne tirant au Nord où nous nous arrê tâmes le reste de la nuit pour prendre de l'eau, au même lieu où nous en avions pris en arrivant : quelques-uns ont cru que c'était là les eaux de Mara, mais leur opinion ne s'accorde pas avec l'Écriture ; parce que les douze fontaines sont avant que d'y arriver, et n'en sont pas éloignées de demie lieue. » (*Ibid.*, p. 247.)

⁶⁶³ « [...] c'est en ce lieu où Moïse trouva les douze fontaines, et les trente palmiers : on y voit encore les douze fontaines ou sources qui sortent du pied de la montagne, elles ont un assez mauvais goût, tirant au nitre, et sont fort chaudes : aussi y a-t-il là un petit bain chaud qu'on nomme de Moïse, dans lequel contre la roche qui sert de bassin, il y a des trous que les arabes disent être l'empreinte de la main de Moïse, mais ce sont rêveries, parce qu'à ce conte il eût été plus grand qu'aucun géant dont on n'ait jamais fait mention: il y a presque un pan de distance d'un doigt à l'autre, et suivant cette proportion il n'eût pu se baigner que la cheville du pied: ces eaux vont arrosant une quantité de beaux palmiers fermés de murailles, et qui sont bien augmentés en nombre au-delà des septante que Moïse y trouva. » (*Ibid.*, p. 245-246.)

même si ses moyens sont limités pour distinguer les vraies des fausses prédictions⁶⁶⁴. La démarche est ainsi en apparence peu séditieuse, en accord avec les campagnes domestiques contre les mauvais usages des mystères chrétiens. On peut toutefois se demander si Monconys essaye uniquement de lever les supercheres inspirées du culte chrétien, soucieux d'établir une cartographie claire et précise des lieux sacrés et miraculeux mentionnés dans la Bible, ou si le soupçon ne porte pas, par moments, un peu plus loin. Le voyageur relève par exemple, alors qu'il descend le mont Sinaï, de multiples ruisseaux et sources, et « les religieux en montrent une qu'ils disent avoir été enseignée miraculeusement par un oiseau à ceux qui transféraient le corps de Sainte Catherine⁶⁶⁵. » La délégation énonciative, permise par le « ils disent », implique que le voyageur a suspendu, à ce sujet, son jugement et qu'il ne peut attester de la validité de ce miracle, sans avoir, de toute évidence, de moyen de justifier son soupçon, puisque l'enquête de terrain est ici impossible.

Mais aux interrogations que soulèvent les jaillissements liquides sous la forme de fontaines sont généralement associées des questionnements sur les origines des fleuves, comme le signale clairement Bernier dans le chapitre *l'Abrégé de la philosophie de Gassendi* qu'il consacre au surgissement des eaux vives comme phénomène global. Le chapitre est en effet l'occasion de lier les différents types d'émergences de sources, qu'ils forment de petites fontaines ou des grandes rivières, et de trouver une place à une réflexion qu'il a lui-même menée, au temps de son voyage, sur le sujet des sources du Nil et de l'origine de son accroissement. Le texte est d'ailleurs accompagné d'une carte, qui synthétise visuellement le problème des sources. Bernier, en collaboration notamment avec Monconys, démystifient ainsi l'antique problème du Nil, pour

⁶⁶⁴ Voir à ce sujet Hervé Drévilhon, « Faux prophètes et diableries », dans *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, *op. cit.*, p. 50-54.

⁶⁶⁵ *JVM*, I, p. 238.

parvenir, après de complexes opérations de mesure, de patientes observations et d'habiles montages intellectuels, à des explications rationnelles et jugées sûres. Frédéric Tinguely a bien montré les enjeux de la collaboration entre les deux hommes et l'éclaircissement qu'ils ont permis, par l'exercice de leur soupçon⁶⁶⁶.

Bernier, comme Monconys, réduisent ainsi progressivement, par l'exercice de leur soupçon et l'application des nouvelles méthodes scientifiques à l'étude des prétendues merveilles, l'étendue des explications superstitieuses, qui voient dans les surgissements d'eaux des miracles, alors qu'ils ont pourtant le plus souvent des causes bien naturelles. D'ailleurs, au cours de ses divers voyages, Monconys ne cesse de relever points d'eau, sources et ruisseaux, qui bien loin d'être de potentiels supports de rêveries affabulatrices, permettent plutôt d'abreuver le corps et de ravir les yeux. Les religieux du mont Sinaï, au sortir d'un vallon, ont ainsi par exemple « deux ou trois belles maisons, où il y a les plus beaux arbres fruitiers qu'on saurait voir, et à l'une d'icelles une très belle et bonne source, qui rend ce lieu extrêmement délicieux⁶⁶⁷ », mais les mentions sont nombreuses de ces lieux de délices bordés par les eaux. Samuel Sorbière ne fera pas autrement, lui qui, tout au long de ses pérégrinations en Angleterre et dans le Nord de l'Europe, s'intéresse aux mouvements d'eau et à la présence des fontaines, mais sans n'y voir jamais d'autre miracle, que celui d'enchanter les sens.

LE FLUX ET LE REFLUX

Ce ne sont pas seulement les jaillissements, mais également les mouvements des eaux, qui intéressent les érudits et font l'objet de controverses scientifiques. L'on débat alors de l'origine des marées, et Kepler, Galilée, Descartes et, plus tard dans le siècle, Newton, proposent des hypothèses, qu'ils

⁶⁶⁶ Frédéric Tinguely, « Crue du Nil et incrédulité », art. cit.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 240.

tendent d'inclure dans leurs systèmes d'explication du cosmos. L'on cherche à comprendre si ce sont des effets de sympathie (Kepler), la Lune (Descartes, Newton) ou le mouvement de rotation de la terre (Galilée) qui ont la cause de ces mouvements réglés des eaux ; mais ces conjectures faites à l'aide de la raison prennent place dans un réseau de théories, plus ou moins fantaisistes, qui sont avancées par divers partis, en particulier par des médecins et astrologues aux opinions fort soupçonneuses. Peiresc, comme Gassendi, s'intéresse à cette question du flux et du reflux de la mer et un chapitre du cinquième volume de l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*, rédigé par Bernier, est consacré à la description du phénomène et à l'examen des théories à son sujet⁶⁶⁸. Le chapitre est signe que cette question est discutée, à partir notamment des hypothèses des mathématiciens et astronomes, dans les cercles savants. Après avoir décrit le phénomène à l'échelle du globe, même s'il souligne que les relations sont imparfaites voire inexistantes pour certaines zones maritimes, Gassendi passe en revue les différentes opinions émises à propos des marées, et ce depuis l'antiquité. Grâce à des expériences, à des données récoltées auprès des navigateurs et à sa logique, il démontre le caractère improbable de certaines théories, en particulier de celles qui confinent à la superstition – celle de Mela faisant par exemple de la Terre un animal vivant, qui en expirant produirait le flux et en respirant le reflux –, mais également de celles de ses contemporains, puisqu'il s'attarde à une longue étude de la théorie de Galilée, qu'il ne juge pas plausible⁶⁶⁹. Gassendi suspend son jugement, même s'il suggère quelle piste de

⁶⁶⁸ François Bernier, « Du flux et du reflux de la mer », dans *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Lyon, Anisson et Posuel, 1678, vol. 5, p. 73-84.

⁶⁶⁹ Galilée expose sa théorie dans le *Discours sur le flux et le reflux de la mer* (1615), qu'il approfondit dans le *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* (1632). La question des marées est pour lui capitale, car son hypothèse viendrait prouver le mouvement de la terre, et donc confirmer le système copernicien.

recherche est selon lui la plus prometteuse, à savoir celles qui s'intéressent à l'influence de la Lune sur les marées⁶⁷⁰.

La question du flux et du reflux est ainsi l'une des grandes interrogations qui se pose à la science moderne, et les érudits voyageurs poursuivent l'enquête sur le terrain, grâce à leurs observations ou à leur collecte de témoignages. Lapeyrère rapporte par exemple les notations faites par le capitaine Munk⁶⁷¹ lors d'une expédition vers le Groenland, qui prodigue des conseils de navigations aux équipages qui arpenteront par la suite les mêmes mers, mais qui au passage donne des indications sur les mouvements marins :

Il donne avis à ceux qui navigueront dans le détroit Christina de tenir le plus qu'ils pourront le milieu du détroit, à cause des courants rapides et contraires qui se trouvent à l'une et à l'autre de ses côtes, par les reflux opposés des deux mers, Océane et Christiane, dont les glaces extraordinairement épaisses s'entre-heurtent avec telle roideur que les vaisseaux qui se trouvent entre deux y sont brisés irrémissiblement. Il dit que le reflux de la mer Christiane est réglé de cinq en cinq heures, et que ses marées suivent le cours de la Lune⁶⁷².

Lapeyrère, tout en rassemblant pour le lecteur des informations au sujet de la navigation dans les eaux nordiques, enregistre des données pouvant servir à alimenter la conversation au sujet de la question des marées et sur les variations du phénomène suivant s'il est observé sur les côtes de l'Europe, en Méditerranée, au niveau des Tropiques ou dans les zones septentrionales. Même s'il ne commente pas le phénomène, Lapeyrère semble toutefois donner du

⁶⁷⁰ « [...] mais pour ce qui est du flux et du reflux on en doit chercher la cause ailleurs [que dans les théories de Galilée] ; et même comme il y a tant de conformité entre les mouvements de la mer et ceux de la Lune, il y aura toujours plus de sujet d'attribuer le flux et le reflux de la mer à l'influence de la Lune, quoique nous ignorions la manière dont se fait cette influence, jusques à ce que quelqu'un nous puisse faire voir, comme on espère, qu'il n'y a qu'une seule et unique cause des mouvements de l'un et de l'autre, et nous montre quelle est cette cause. Ce n'est toutefois qu'on ne doive avouer que la pensée de Galilée est très judicieuse, et qu'il a ouvert le chemin pour pénétrer plus avant dans la connaissance de ce mystère de la nature. » (*Ibid.*, p. 83-84.)

⁶⁷¹ Jens Munk, *The Journal of Jens Munk (1596-1620)*, éd. W. A. Kenyon, Toronto, Royal Ontario Museum, 1980.

⁶⁷² Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 101.

crédit aux hypothèses qui soulignent la régularité du mouvement des marées, tout en alimentant la théorie de leur non-uniformité à l'échelle du globe (variations de durée) et dont l'origine serait l'influence lunaire. Ce sont ces théories qui pourraient être nourries par les remarques rassemblées par le voyageur.

Monconys quant à lui ne mentionne pas le phénomène en passant : les remarques sur les théories ou les notes d'observations des marées apparaissent à plusieurs reprises au fil de l'écriture journalière. C'est au Portugal, en décembre 1645, qu'il discute pour la première fois du phénomène avec un mathématicien anglais, qui lui expose les théories de Descartes :

L'après-dîner je fus dire adieu aux Jésuites, au Père anglais mathématicien, qui me débita la pensée du flux de la mer, causée par la lune, qui poussant l'air, comprime la mer en un endroit et la fait regorger ailleurs: et aussi la pensée de la gravité qui doit procéder d'une expulsion des corps contre la terre, soit par les rayons du soleil, soit par le mouvement perpétuel des atomes, qui sont les pensées de Descartes⁶⁷³.

Il l'observe ensuite lors de son voyage au Levant, notamment en Égypte et en Syrie. À Suez, le 19 avril 1647, il note que la mer Rouge « a son flux et son reflux deux fois le jour, comme l'Océane, mais fort petit⁶⁷⁴ ». Le 10 mai de la même année, le phénomène est moins manifeste, le flux étant « si petit qu'à peine en apercevait-on le mouvement⁶⁷⁵ ». Le 18 octobre, à Jaffa, port de la Méditerranée, Monconys ne parvient pas à l'observer, bien qu'il scrute attentivement les mouvements des eaux pendant vingt-quatre heures⁶⁷⁶. En revanche, à Saïde, en novembre 1647, le flux et le reflux sont de nouveau visibles. Monconys signale au lecteur la teneur de la première observation qu'il

⁶⁷³ *JVM*, I, p. 49.

⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 209.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 248.

⁶⁷⁶ « [...] j'observai tout le temps que j'y fus, si j'y remarquais le flux et reflux dont parle Galilée, mais pendant vingt-quatre heures je n'en reconnus point, toutefois depuis je remarquai quelque chose à Saïde. » (*Ibid.*, p. 298.)

y fait par un *marginalium* (« Flux de la Mer ») : « j’observai ce jour comme les deux précédents le flux et le reflux, qui est réglé en ce lieu : il est vrai qu’il est petit, et partant si souvent troublé par les altérations des vents ou de la chaleur, que si l’on n’y prend garde exactement, on a peine à le reconnaître⁶⁷⁷. » La seconde n’est pas indiquée : « C’était la nouvelle Lune, aussi nous observâmes avec M. Faure parfaitement le flux et le reflux avec augmentation de son ordinaire, et le temps était fort propre et serein sans aucun vent, qui y peut contribuer, car le calme dura tout le jour comme il avait fait la nuit précédente et la prochaine avec le jour suivant⁶⁷⁸. » Le séjour est fructueux, puisque Monconys conclut :

Tout le temps que j’ai séjourné à Saïde j’ai parfaitement observé que la mer y a le flux et le reflux bien réglé comme l’a dit véritablement le grand Galilée, ce qui vérifie bien son opinion du mouvement de la terre⁶⁷⁹.

Enfin, il observe « un peu de flux⁶⁸⁰ » à Païas en avril 1648. Entre le printemps 1647 et le printemps 1648, Monconys mène donc une enquête de terrain, à la fois sur les bords de la mer Noire et sur les bords de la Méditerranée, en rassemblant des données dans une diversité de lieux et une variété de conditions climatiques, afin de vérifier les théories de Galilée. L’investigation s’est menée en plusieurs temps et dans différents espaces, Monconys suivant une fois encore les nouveaux protocoles scientifiques préconisant la répétition des observations dans diverses situations. Après examen, il peut conclure à leur véracité, et ainsi apporter sa pierre à l’édifice de la vérification empirique de l’hypothèse. Monconys choisit alors clairement son camp, prenant le parti de Galilée contre celui de Descartes, dans la querelle qui oppose les savants au sujet des marées.

⁶⁷⁷ *Ibid.*, p. 333.

⁶⁷⁸ *Ibid.*, p. 336.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 338.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 370.

Au cours de cette enquête menée sur une année, Monconys décide également d'aller observer un autre phénomène de flux et de reflux, mais ici non plus au niveau d'une grande étendue d'eau marine, mais dans une fontaine sacrée, celle de Siloé, aussi appelée fontaine de la Vierge Marie. La curiosité manifestement aiguisée par l'intérêt que montre le monde savant pour ces mouvements réglés des eaux, il étend le champ d'expérimentation et cherche à voir si d'autres surfaces liquides sont soumises, pour des raisons similaires, aux mêmes variations périodiques de leur volume. L'origine de la fluctuation de la fontaine n'est pas connue au XVII^e, ce qui a nourri des interprétations superstitieuses, que ne mentionne pas Monconys, mais rappelées par exemple par Jacques Mislin dans *Les Saint Lieux. Pèlerinage à Jérusalem* (Bruxelles, H. Goemare, 1852), qui indique qu'il était courant que les Arabes « disent que son intermittence est due à un dragon qui est caché dans les cavités⁶⁸¹ ». Notons que Monconys ne mentionne pas non plus les vertus guérisseuses qu'on prête à ces eaux... Il préfère observer la fontaine en homme de science, faisant du mystère un problème naturel et intellectuel à résoudre par l'observation et le raisonnement logique, tout en se demandant si une correspondance ne pourrait pas être trouvée avec le mouvement des marées :

Le 29 [octobre 1647] [...] je fus à la fontaine de Siloë voir si je remarquerais le flux et reflux qu'on dit qu'elle a, mais durant le temps que j'y fus je ne vis qu'une grande diminution, causée à mon avis de la quantité qu'on en tira pour abreuver un grand nombre d'animaux qu'on y mena qui avaient bien soif ; la disette de l'eau est grande en cette ville, une oudre vaut quatre sols à ceux qui n'ont point de citerne, car l'on n'en boit point d'autre ; celle de Siloë est un peu salée, et n'est pas de bon goût⁶⁸².

Il n'a pas, cette fois, l'occasion d'observer le phénomène dans le temps, pressé qu'il est de poursuivre son voyage, mais plutôt que de voir dans ces variations

⁶⁸¹ Jacques Mislin, *Les Saint Lieux. Pèlerinage à Jérusalem*, Bruxelles, H. Goemare, 1852, t. 3, p. 31.

⁶⁸² *JVM*, I, p. 317-318.

du niveau de la fontaine une intermittence miraculeuse, il propose d'y lire une cause bien humaine et prosaïque. L'enquête ne l'a donc pas mené, dans les faits, à pouvoir étendre l'effet de la rotation de la terre à d'autres masses d'eau, mais il a tenté, face à ces phénomènes jusqu'ici inexpliqués et propices aux fausses croyances, d'appliquer les nouvelles grilles d'interprétations issues des sciences moderne et de repérer des correspondances. Il teste ainsi, directement sur le terrain, des hypothèses nouvelles. L'intuition était d'ailleurs bonne, puisque dans le récit de pèlerinage, Jacques Mislin rapporte qu'on lui explique la périodicité de ce flux de la fontaine sur le modèle de celui de la mer⁶⁸³.

Les voyageurs, à la suite de leurs observations en terres étrangères, alimentent les controverses scientifiques contemporaines de nouvelles données et prennent pour certains clairement position. Même si l'on ne sait pas, à l'image de Gassendi, expliquer parfaitement les conjonctions de causes qui font que les eaux s'avancent et se retirent, les variations réglées du niveau des mers ne relèvent plus en rien du mystère surnaturel. Elles sont un fait, qui trouve son origine dans un jeu de forces qui traverse le cosmos, dont il ne reste plus qu'à dévoiler, par le patient travail de l'intelligence combiné à l'étude de terrain, les mécanismes. Chez Sorbière d'ailleurs, nulle mention des débats et controverses au sujet des marées lorsqu'il relève les fluctuations périodiques du niveau de la Tamise : elles sont devenues un pur donné du réel, qui permettent de voyager rapidement et empêchent d'établir des moulins à roue sur le bord du fleuve anglais.

⁶⁸³ Jacques Mislin, *Les Saint Lieux. Pèlerinage à Jérusalem*, op. cit., p. 31.

VARIATIONS DES ÉTATS DE L'EAU : NUÉES, PLUIES
DILUVIENNES ET GLACIATIONS

Les érudits s'intéressent également aux variations des états de l'eau, qui fait par exemple l'objet de plusieurs chapitres dans l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*. Bernier rapporte ainsi, dans « Des nuées et des pluies⁶⁸⁴ », les théories du philosophe au sujet de la formation des nuages et des pluies subséquentes, en expurgeant son explication de toute interprétation superstitieuse. Gassendi décidant d'observer le phénomène « sans sortir des limites de notre globe⁶⁸⁵ », celui-ci est ramené à des causes purement terrestres (incidence du soleil et des exhalaisons terrestres sur les masses d'eau) – contre notamment l'opinion d'Épicure, qui prétend qu'il peut venir de l'infinité d'atomes qu'il « fait voltiger bien loin au-delà de notre atmosphère entre ces globes et ces corps qui composent l'univers [...] la matière pour former les nuées et les tempêtes⁶⁸⁶ ». L'étude se clôt par une réflexion sur les pluies diluviennes, manifestation météorologique extrême qui a donné lieu à nombre d'explications surnaturelles sur lesquelles Gassendi exerce son soupçon. Le déluge de Deucalion subit les assauts du doute, au même titre que la croyance aux pluies de grenouilles, de lait, de sang ou de pierres. Le philosophe se sert des données qu'il vient d'établir pour montrer l'impossibilité physique d'un déluge « qui couvre généralement toute la terre, parce que quand on supposerait que toutes les eaux fussent converties en vapeur, ces vapeurs toutefois étant derechef converties en eau n'occuperaient pas plus de place qu'auparavant ; si bien que ce qui se dit du Déluge de Deucalion s'est apparemment établi et fortifié par la fable⁶⁸⁷ », tout comme il donne une série de raisons rationnelles

⁶⁸⁴ François Bernier, « Des nuées et des pluies », dans *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, *op. cit.*, vol. 5, p. 189-204.

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 196.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, p. 196.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 202.

aux pluies d'animaux, de fluides autres qu'aqueux et de pierres. Le terrain est toutefois glissant, car si le déluge décidé par Zeus est impossible, qu'en est-il de celui commandé par Dieu ? Gassendi l'explique par une puissance extrême du dieu chrétien, qui aurait ouvert les cataractes du ciel pour faire s'abattre ces torrents d'eau. Au lecteur de voir s'il se laisse convaincre. Sorel est pour sa part plus radical. Quand dans la *Science universelle* il étudie les prétendus prodiges du monde, et en particulier les précipitations miraculeuses, les phénomènes sont ramenés aux seules puissances de la nature, y compris le Déluge biblique⁶⁸⁸.

Bernier montre, lors de son voyage, l'étendue de ses connaissances météorologiques quand il étudie la « merveille » de la mousson indienne, pluies providentielles qu'il observe à la demande de Thévenot. Ses observations, effectuées dans le temps long de son séjour, sont placées à la fin du dernier volume, dans la série de réponses que le voyageur adresse au compilateur de récits de voyage. Pour les effectuer, Bernier a adopté les protocoles issus des nouvelles méthodes scientifiques. Il commence en effet par détailler le phénomène, qu'il a pu voir se manifester « en différents endroits et principalement à Delhi⁶⁸⁹ », et sur plusieurs années. Il insiste sur les différences que l'on peut observer dans l'apparition de ces pluies et dans leur volume, chaque année, chaque jour et en fonction du lieu où l'on se trouve. Son itinérance, qui l'a conduit à arpenter divers espaces du sous-continent indien (Delhi, Cachemire, Bengale notamment), tout comme la longueur de son séjour, lui ont permis de voir les variations des moussons, qui sont, comme le flux et le reflux, d'une régularité qui n'empêche pas les fluctuations. Le déluge des eaux est ainsi perçu, non pas comme une manifestation physique immuable, qui se produirait partout de la même manière, mais dans son infinie complexité. Le voyageur refuse ainsi de donner la primauté à l'analyse, qui s'attacherait à

⁶⁸⁸ Voir à ce sujet : Isabelle Moreau, *Guérir du sot*, op. cit., p. 487-492.

⁶⁸⁹ François Bernier, *Voyages*, p. 434.

détacher une idée générale nécessairement parcellaire, sur les données. Bernier combine cette autopsie, qui ne s'arrête pas simplement à la contemplation des rideaux de pluie qui s'abattent sur le sujet regardant, le voyageur scrutant également attentivement le mouvement des nuages, à une collecte de témoignages, qu'il synthétise dans sa réponse à Thévenot. Il cherche donc à rendre compte de la totalité du phénomène, en accumulant, par l'observation et la récolte de témoignages, le plus d'informations possibles, multipliant de ce fait les perspectives sur la merveille. Ce n'est qu'une fois ces données rassemblées que Bernier propose une méditation sur les causes, qui seront aussi plurielles. Cette méditation se fait en deux temps, proposant d'abord une interprétation générale du phénomène – les nuages qui se forment au-dessus des mers, en raison des chaleurs de l'été, se déchargent ensuite sur les terres encore plus chaudes, qui pour cette raison créent une zone d'air raréfié faisant un appel d'air⁶⁹⁰ –, avant de tâcher d'en expliquer les variations, voire les paradoxes. Pour ce faire, Bernier mobilise à la fois ses observations, ses connaissances météorologiques, probablement acquises au contact de Gassendi, et les savoirs géographiques et géologiques acquis sur le sous-continent indien, faisant preuve dès lors d'une grande agilité mentale. Par exemple, pour expliquer la mousson qui s'abat sur Delhi, il convoque la situation des reliefs pour interroger les apparences, trompeuses, du phénomène :

Enfin, je me suis imaginé que si à Delhi, par exemple, l'on voit venir les pluies du côté d'orient, il se peut néanmoins faire que leur origine soit des mers qui lui sont au midi, mais qu'elles doivent être obligées à raison de quelques montagnes ou de quelques terres où l'air sera plus froid, plus condensé et plus résistant, de

⁶⁹⁰ « Ces observations m'ont donné sujet de croire que la chaleur de la terre et la raréfaction de l'air devaient être les causes principales de ces pluies et les attirer, d'autant que l'air des mers circonvoisines des terres, plus froid, plus condensé et plus grossier, se trouvant rempli de nues que la grande chaleur de l'été élève des eaux et que les vents poussent et agitent, se décharge facilement de côté des terres où l'air est plus chaud, plus raréfié, plus mobile et moins résistant que sur les mers, en sorte que cette décharge est plus ou moins tardive et abondante, selon que la chaleur vient plus tôt et qu'elle est plus violente. » (*Ibid.*, p. 435.)

se détourner et de se décharger vers un autre côté où l'air sera plus raréfié et où elles trouveront par conséquent moins de résistance⁶⁹¹.

Si les relevés de terrain et les témoignages sont essentiels, des connaissances plus larges doivent également être mobilisées, afin de pouvoir également, le cas échéant, mettre en question les données récoltées grâce à l'expérience immédiate. Voir ne suffit pas, il faut faire constamment dialoguer les informations obtenues par le sens de la vue et les connaissances acquises par l'intellect. Notons enfin que Bernier ne conclut jamais de manière définitive : il propose des hypothèses probables, qui potentiellement seront invalidées par d'autres. Ceux-ci pourront se servir de la longue description qui ouvre la réponse, qui si elle sert de support à Bernier pour établir ses conclusions, pourra également servir, en raison de sa grande précision, à des membres de l'entourage érudit de Thévenot pour les questionner. Le voyageur fait ainsi preuve, tout en appliquant le probabilisme gassendien, d'une grande prudence scientifique. Dans cette réponse, les modalisateurs sont d'ailleurs nombreux (« Ces observations m'ont donné sujet de croire », « je me suis persuadé », « je me suis imaginé », « il se peut »⁶⁹²...), signalant clairement la part de subjectivité dans l'établissement de ces conclusions. Rien de providentiel, toutefois, dans ces déluges périodiques, les causes avancées étant à chaque fois purement naturalistes. L'idée que la Providence aurait apporté le secours de la mousson à ces terres surchauffées, afin qu'elles ne restent pas stériles⁶⁹³, avancée – avec ironie – au début de la réponse, est ainsi minutieusement remise en cause par la description et l'analyse du phénomène. D'ailleurs, le fait que le

⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 436.

⁶⁹² *Ibid.*, p. 435-436.

⁶⁹³ « Le soleil est si fort et si violent dans les Indes toute l'année, et principalement pendant huit mois, qu'il brûlerait tout et rendrait la terre stérile et inhabitable si la Providence n'y avait pourvu particulièrement et disposé les choses d'une façon si admirable qu'au mois de juillet, dans le plus fort de la chaleur, il survient règlement des pluies qui durent trois mois de suite, tempèrent la terre, la rendent très fertile et tempèrent l'air de sorte qu'il n'est pas insupportable. » (*Ibid.*, p. 434.)

phénomène ne soit pas immuable mais qu'il ait des formes différentes suivant les lieux et les temps, va à l'encontre de la pensée d'un monde fixe, organisé par Dieu une fois pour toute.

Avec les pluies, ce sont également d'autres formes aqueuses qui sont étudiés par les érudits. Un chapitre est d'ailleurs consacré aux différents états de l'eau que l'on peut observer dans la nature – en particulier à ses divers degrés de solidification et à la manière dont ils s'engendrent –, sous le titre « De la rosée, de la gelée, de la neige, de la grêle, de la glace, du miel et de la manne⁶⁹⁴ » dans l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*. Bernier y lie suppositions scientifiques et commentaires ironiques sur ce qu'il présente comme des superstitions⁶⁹⁵. L'Académie des sciences soulignera aussi que, même si le problème du gel de l'eau est très ordinaire, il n'en reste pas moins qu'un philosophe peut y trouver beaucoup de matière de réflexions, d'autant plus qu'à mesure que l'on observe le phénomène, on en perçoit l'extrême complexité. Les comptes rendus de l'académie témoignent de cet intérêt pour les solidifications des liquides⁶⁹⁶. L'académicien Jacques Dortous de Mairan publiera d'ailleurs une *Dissertation sur la glace* (Paris, R. Brun, 1716) à la suite de recherches extensives. Lapeyrère mentionne pour sa part les variations de la glaciation de l'eau qui peuvent survenir dans les régions arctiques, lorsqu'il rassemble les informations qu'il juge pertinentes trouvées dans le journal de Jens Munk.

⁶⁹⁴ François Bernier, « Des nuées et des pluies », dans *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, *op. cit.*, vol. 5, p. 204-216.

⁶⁹⁵ « Ne devrait-on ici avoir recours à quelque âme de la terre ou du monde, qui par les impressions, et les instructions géométriques qu'elle a reçues du Souverain Maître, fasse cette admirable texture [fait que l'on puisse observer des formes d'étoiles, de roses à six feuilles ou de fleurs de lys dans les flocons de neige] ? Et ne doit-on point dire que la Sagesse Éternelle se jouant dans l'Univers reluit dans cet Ouvrage, aussi bien que dans ces figures d'hommes, de poissons, de plantes, de vieilles pièces de bâtiments qu'elle forme de matière pierreuse dans les agates, ou autres pierres ? » (*Ibid.*, p. 209.)

⁶⁹⁶ Voir à ce propos l'article de Frédérique Rémy, « Quelques curiosités autour du gel de l'eau. Comment l'eau, un fleuve ou la mer peuvent-ils geler ? », dans Alexis Metzger et Frédérique Rémy (dir.), *Neiges et glaces. Faire l'expérience du froid (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Hermann, 2015, p. 23-37.

Après que l'équipage a hiverné, le printemps 1620 ramène un peu de douceur au Groenland et les navires ne sont plus prisonniers des glaces :

Il commença environ ce temps-là de faire un peu de chaud et de pluie [...]. Ils laissèrent leur grand navire et s'embarquèrent dans leur frégate le seizième de juillet. Ils firent voile de ce port, où je vous ai dit qu'ils avaient mis leurs vaisseaux à couvert des glaces, que le capitaine Munk appela de son nom Jens Munkes Bay, c'est-à-dire « la baie ou le port de Jens Munk ». Il trouva la mer Christiane couverte de glaçons flottants, où il perdit sa chaloupe, et eut bien de la peine à dégager son vaisseau même, car le gouvernail se rompit, et en attendant qu'il fût refait, il attacha son vaisseau à un rocher de glace qui suivait le courant de la mer. Il fut délivré de cette glace, qui se fondit, et retrouva sa chaloupe dix jours après l'avoir perdue. Mais il ne demeura pas longtemps dans cet état ; car la mer redevint glacée, se fondit bientôt après, et varia tout un temps de cette sorte, à se glacer et se fondre d'un jour à l'autre⁶⁹⁷.

Les péripéties du voyage retour de Munk sont ainsi l'occasion pour Lapeyrère d'évoquer ces diverses formes de glaciation de l'eau que l'on trouve dans les mers nordiques, alors mal connues. Tout en apportant des données essentielles en vue de leur éventuelle navigation, il fournit des informations sur les fluctuations, dans le temps et dans l'espace, des glaces de ces étendues maritimes.

Monconys s'attarde davantage sur le phénomène de la solidification de l'eau. Comme il aimait remarquer les variations des lueurs, il note également l'infinie diversité de la neige et de la glace et, outre qu'il apprécie, en esthète, la contemplation d'un « bois tout couvert de frimas glacés fort agréable à voir⁶⁹⁸ », se plaît surtout à observer les moments où, dans la nature, ces concrétions se forment. C'est ce qu'il rapporte à deux reprises lors de son voyage dans le Nord de l'Europe. En 1664, en Italie, il note qu'il voit « la cascade de la Rivière de Teverone qui tombe toute entière en nappe, puis se convertit en neige devant que toucher les rochers en bas⁶⁹⁹ » et à la cascade de

⁶⁹⁷ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 106-107.

⁶⁹⁸ *JVM, op. cit.*, II, p. 317.

⁶⁹⁹ *Ibid.*, p. 454.

Marmoré, l'écume produite par la chute « l'a fait paraître de la neige et non pas de l'eau⁷⁰⁰ », dans un effet de correspondance visuelle des états de l'eau qui provient pourtant de causes diverses. Ces notations n'éveillent cependant pas de commentaire naturaliste, même si elles permettent de signaler des proximités entre différentes formes aqueuses. Mais Monconys ne se contente pas de décrire les neiges et les glaces qui recouvrent les paysages hivernaux. Il détaille également des instruments de mesure, comme les astucieuses « machines de M. Renes », qui enregistrent les fluctuations météorologiques, à la fois des vents et des précipitations : un système complexe, composé d'un vase, d'un thermomètre et d'un bras articulé, permet de savoir, à partir des températures, s'il a plu, neigé ou grêlé au cours de la journée⁷⁰¹. Le voyageur mène également des expérimentations sur la solidification de l'eau en décembre 1663 :

Le 17 le froid continuant de plus en plus, la rivière charia, et je fis ces expériences, premièrement. Je pesai de l'eau qui pèse 32.53.128^{es} et l'ayant mise à geler, ma fiole monta en haut, ce qui m'obligea d'ajouter 32.128^{es} pour voir si l'eau se gelant tout à fait, la fiole monterait ; mais elle demeura prise en bas et quand je fis dégeler l'eau, la quantité d'air qui était dans la glace, s'attachant à ma fiole, la fit monter et surnager ; mais quand je les eus ôtées, elle redescendit : comme le froid relâcha je n'eus pas moyen de faire d'autres observations, sinon qu'à mesure que l'eau gèle, elle se forme en longues fentes ou raies, comme verges, et quand elle est gelée, sa surface n'est plus unie comme celle de l'eau, mais toute en bosse⁷⁰².

⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 437.

⁷⁰¹ Monconys révèle ici l'un des secrets d'un mathématicien par ailleurs fort peu dispendieux des résultats de ses recherches : « Il ne laissa pas de me dire fort librement de son Horloge du temps, qui fait mouvoir une règle, sur laquelle est attaché un rayon qui marque sur des cercles concentriques qui correspondent aux heures, tous les changements des vents, qu'une girouette indique, en les faisant tourner, et de même les pluies, la grêle, et la neige par des vases attachés à cette roue, qui passent à chaque heure sous un entonnoir, dans lequel il peut pleuvoir, neiger, ou grêler ; et le chaud et le froid par un thermomètre qui fait hausser, ou baisser une tablette, contre laquelle un crayon de la règle susmentionnée allongée autant qu'il faut pour cet effet, marque en travers les heures, comme la table marque en hauteur les changements [...]. » (*Ibid.*, p. 53.)

⁷⁰² *Ibid.*, p. 278-279.

Monconys, profitant du froid de l'hiver anglais, établit ainsi des protocoles d'expérimentations pour étudier les glaces et apporter sa pierre à l'édifice de l'étude des effets de ces solidifications.

Pluies, glaces, neiges : on voit bien comment le voyage ouvre ici de nouveaux champs d'expérimentations et aide, en permettant de récolter des données de première main sur le terrain, à la compréhension de phénomènes que l'on essaye dans les milieux érudits, en France et en Europe, d'éclaircir. La perspective adoptée par les voyageurs est ainsi purement physique, se détachant radicalement de toute explication surnaturelle : c'est à la matérialité des faits, et à elle seule, qu'ils s'intéressent, ne prenant même plus la peine de rapporter les possibles interprétations superstitieuses des choses observées.

MONTAGNES MAGIQUES : LECTURES NATURALISTES DES ÉMINENCES DU PAYSAGE

Ce sont également les monts volcaniques, ou les simples éminences rocailleuses, qui retiennent l'attention des voyageurs érudits. Ces reliefs font généralement figure, dans la culture européenne, de *locus horribilis*, espaces plus ou moins infernaux, qui existent sur terre comme traces notamment des punitions que le Dieu chrétien a infligées aux hommes pour leurs péchés, même si les représentations des montagnes sont souvent ambivalentes, et sont aussi le lieu possible d'une élévation spirituelle. Toutefois, nos voyageurs s'efforcent, une fois encore, de détacher les lieux des discours surnaturels qui leur sont habituellement associés, pour contempler les hauteurs du monde en naturalistes et en géographes.

LES « SOUPIRAUX⁷⁰³ » DE LA TERRE : VOLCANS ET TREMBLEMENTS

Les volcans sont de ces raretés naturelles, qui en plus de provoquer d'intenses activités sismiques – faisant naître un effroi de bon aloi au sein des populations –, ont suscité d'intenses activités scripturaire, poétique, mythographique, religieuse et scientifique. Dominique Bertrand souligne la multiplicité de ces « différentes formes de fictions fabuleuses qui tissent autour du volcan une affabulation polymorphe et polysémique⁷⁰⁴ », survivances merveilleuses qui affleurent nécessairement, tant elles relèvent de la culture commune, à l'esprit de tout individu du XVII^e siècle qui contemple, de ses propres yeux ou en chambre, le phénomène des montagnes qui fument. Il est en Europe plusieurs de ces monts qui vomissent des flammes par intervalles, tels que sont l'Etna, le Vésuve, le Stromboli en Italie ou l'Hekla en Islande, dont les noms sont cités par Bernier dans *l'Abrégé de la philosophie de Gassendi*⁷⁰⁵. Les strates textuelles à leur propos sont nombreuses. Dans l'Antiquité, les volcans ont été chantés par les poètes (Ovide, Virgile) ; ils constituent des espaces où se déroulent des épisodes mythologiques (dans l'Etna se trouvent les forges d'Héphaïstos ; les géants rebelles Encelade et Typhon, une fois vaincus, ont été enterrés sous l'Etna et leur respiration causerait les éruptions volcaniques) ; des miracles s'y sont produits, comme le miracle des frères Pieux, épargnés par la lave alors qu'ils partirent sauver leurs vieux parents sur le flanc de l'Etna, raconté par Sénèque ou Strabon. Ce fond légendaire païen influence la perception des éruptions dans les textes du Moyen Âge, même s'il se christianise progressivement, les références chrétiennes se superposant au

⁷⁰³ François Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, op. cit., vol. 5, p. 111.

⁷⁰⁴ Dominique Bertrand, « Introduction » dans Dominique Bertrand (dir.), *Mythologies de l'Etna*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Volcaniques », 2004, p. 9.

⁷⁰⁵ François Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, op. cit., vol. 5, p. 104.

substrat mythique. Le volcan devient dès lors aussi un enfer chrétien et son réveil, le signe d'une colère divine qui inspire une crainte sacrée. Si une mutation épistémologique s'amorce à la Renaissance, de nouveaux modèles d'analyse rationnelle des volcans apparaissant, les explications fabuleuses ont la vie dure, comme on peut l'observer chez Ambroise Paré, dans son *Appendice au Livre des Monstres* (1573), qui tout en proposant une chronique des éruptions faisant la part belle au principe d'autopsie, continue d'y voir une forme de prodige divin⁷⁰⁶. D'ailleurs, le phénomène fait de plus en plus l'objet d'une écriture de l'actualité, certains de ces volcans s'étant réveillés récemment : des éruptions ont lieu en 1537 et 1538 à Pouzoles, le sommet du Vésuve est englouti (1537), le Monte Nuovo apparaît en une nuit (1538), le Grand Solfatare vomit des flammes en 1527 et 1538, une nouvelle île volcanique apparaît dans le golfe de Santorin en 1573, une éruption a lieu au Pérou en 1600, etc. Le regard peut ainsi se faire de plus en plus précis, de plus en plus scientifique, comme en atteste une pièce pourtant manifestement poétique de la fin du XVII^e siècle, *La Neige du Mont Etna incorruptible au milieu des flammes*⁷⁰⁷ (1681) de Michel Mauduit⁷⁰⁸.

Mais ce sont surtout les textes de Gabriel Naudé, ami de Bouchard, et les études de Gassendi, qui contribuent à démystifier cette singularité naturelle, et la merveille corollaire qu'est le tremblement de terre. Naudé, dans son *Discours sur les divers incendies du Mont Vésuve, et particulièrement le dernier qui commença le 16 décembre 1631* (1632), rassemble, à la suite de l'éruption

⁷⁰⁶ Pour davantage de précisions sur ces mémoires textuelles, voir les collectifs : Dominique Bertrand (dir.), *Figurations du volcan à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2002 ; Dominique Bertrand (dir.), *Mythologies de l'Etna*, op. cit. ; Dominique Bertrand (dir.), *Mémoire du volcan et modernité*, Paris, Classiques Garnier, 2004 ; Émilie Beck Saiello et Dominique Bertrand (dir.), *Le Vésuve en éruption. Savoirs, représentations, pratiques*, Clermont Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Volcaniques », 2013.

⁷⁰⁷ Michel Mauduit, *La Neige du Mont Etna incorruptible au milieu des flammes*, dans *Mélanges de diverses poésies divisés en quatre livres*, Lyon, J. Certe, 1681, p. 124-127.

⁷⁰⁸ Philippe Chométy a rédigé un article sur cette pièce : « L'Etna dans la poésie d'idées au XVII^e siècle », dans *Mythologies de l'Etna*, op. cit., p. 77-100.

survenue en 1631, une compilation de références bibliographiques anciennes et d'une douzaine de témoignages, généralement en italien, parus à l'occasion de l'événement. Il propose ainsi un état de la question, faisant toutefois davantage œuvre de bibliothécaire que d'homme de science, car, comme le montre Sylvie Taussig il ne produit pas véritablement de nouveaux savoirs, ne prenant pas la peine de critiquer méthodiquement les autorités qu'il convoque⁷⁰⁹. Il essaye toutefois de faire une relation la plus précise qui soit du phénomène et rejette toute interprétation superstitieuse (mythes, pronostics de la fin du monde, causes occultes). Ce discours, Gassendi le reçoit en 1632, puisqu'il en accuse réception et le commente, regrettant que Naudé n'ait pas pu lui-même observer l'éruption⁷¹⁰. L'autopsie d'une éruption, faite par un érudit, aurait été précieuse pour les cercles scientifiques, qui se passionnent pour cette question de philosophie naturelle. Les hypothèses vont bon train, et tous ne s'accordent pas sur l'origine du phénomène. Gassendi expose son opinion dans le *Syntagma totius philosophiae* (Lyon, 1658), dont les principes seront repris dans l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* de Bernier. Il suppose la présence de chaleurs souterraines, faites de soufre et de bitume, accumulées dans des grottes, qui à la suite d'effondrements s'exhalent, et causent également les tremblements de terre⁷¹¹. Mais son texte circule en regard des théories sismiques de Descartes, ou de celles Robert Hooke, qui en 1667-1668 prononce un *Discours of Earthquakes*⁷¹².

⁷⁰⁹ Sylvie Taussig, « Introduction à Gabriel Naudé, *Discours sur les divers incendies du Mont Vésuve, et particulièrement le dernier qui commença le 16 décembre 1631* », art. cit.

⁷¹⁰ Voir à ce propos l'article de Sylvie Taussig, « L'éruption du Vésuve en 1631 : Naudé et Gassendi », dans *Mémoire du volcan et modernité*, op. cit., p. 87-106.

⁷¹¹ Voir les chapitres « De la chaleur souterraine » et « Du tremblement de terre », dans *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, op. cit., vol. 5, p. 103-119 et p. 119-136. Le second phénomène découlant du premier, Gassendi fait se suivre les deux chapitres.

⁷¹² À ce sujet, voir : Grégory Quenet, « Le spectacle de la nature 1660-1740 », dans *Les tremblements de terre aux XVII^e et XVIII^e siècles : la naissance d'un risque*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 182-227.

Les voyageurs érudits n'échappent pas à la fascination de leur temps pour ce phénomène tellurique. Ismaël Boulliau mentionne avoir vu le Mont-Gibel – autre nom de l'Etna sicilien –, « couvert de neige vers le sommet, qui par intervalle jetait de la fumée⁷¹³ », mais ne donne pas davantage de précisions. Monconys ne fait également qu'apercevoir, de loin, les fumées du Mongibel, dont il propose tout de même trois brèves vues en novembre et décembre 1648⁷¹⁴, qui constituent cependant trois perspectives sur le mont, à différentes distances et dans divers panoramas, ainsi qu'une belle illustration. Plus de traces, dans le texte et dans l'illustration, de mythologies ou de signes du divin : le volcan est devenu un pur paysage, que l'on aime à contempler également pour



« Fig. 57. Mongibel », illustration tirée du *Journal des voyages de M. Monconys*, *op. cit.*, I, p. 465.

ses beautés. Et voir cette beauté, dans ce qui peut apparaître à d'autres comme une des irrégularités défectueuses du monde, n'est pas sans avoir une certaine portée polémique.

⁷¹³ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Smyrne, le 11 décembre 1646. Voir annexe 2.

⁷¹⁴ « Le 7 [novembre 1648] le vent était faible à la Tramontane, et nous vîmes distinctement Mont-Gibel comme je l'ai désigné : le reste du jour et toute la nuit le vent contraire de Nord-Ouest nous obligea de bordeger sans avancer chemin. » (*JVM*, I, p. 481) ; « Nous vîmes le Mont-Gibel, et le vent manquait. » (*Ibid.*, p. 483) ; « Le 28 [décembre 1648] le Grec continua favorable avec le beau temps et nous voyons toujours la Sicile et Mont-Gibel, et à l'entrée de la nuit nous fûmes portés par les courants proches de la Pantelerie. » (*Ibid.*, p. 486.)

Mais c'est surtout Jean-Jacques Bouchard qui nous apporte un témoignage important, lui qui profite de son séjour à Naples en 1632 pour faire à plusieurs reprises l'ascension du Vésuve. Il en rapporte une relation de quelques pages, où il applique très précisément les protocoles et méthodes scientifiques préconisées par Gassendi pour observer tout objet, et en particulier les merveilles naturelles. Comme le montre Sylvie Taussig, qui consacre un article à cet épisode du *Journal* de Bouchard⁷¹⁵, même s'il n'est pas directement spectateur de l'éruption de 1631, car il n'est malheureusement pas encore sur place, il en observe attentivement les traces lors de ses trois courses de reconnaissance, en prenant soin d'adopter une vision large, à la fois dans l'espace et dans le temps. L'arpentage permet ainsi cette autopsie si nécessaire à l'établissement d'un savoir moderne fiable. À partir des empreintes laissées par l'éruption sur le paysage, et de témoignages que le voyageur collecte auprès de gens simples qui ont vu l'événement, il remet en cause la doxographie volcanique au sujet du Vésuve, sur laquelle il émet des « doutes », et par extension des autres montagnes qui fument, bien que ses conclusions soient davantage de nature géographique que géologique. Comme Naudé, Bouchard n'insiste pas sur les dommages, les pertes humaines et les réactions de terreurs, preuve d'un côté qu'il s'intéresse au phénomène en philosophe naturaliste et d'un autre qu'il s'attache à proposer une interprétation purement physique du phénomène. Cette entreprise de vérification, qui rassemble un grand nombre de données, avait été, on l'a vu, commandée par Peiresc ; elle circulera en retour dans les milieux érudits, qui pourront nourrir leur réflexion de la multitude d'informations réunies dans ce récit d'ascension.

Lapeyrère profite également de sa lecture compulsive de tous les textes au sujet du Groenland pour rapporter des descriptions de prodiges similaires. Il est

⁷¹⁵ Sylvie Taussig, « Les libertins érudits au pied du volcan : l'éruption du Vésuve en 1631 », art. cit.

intéressant de voir qu'il a discuté du phénomène, dont il a trouvé le récit dans une chronique danoise datant de 1308, afin de pouvoir émettre une opinion quant au caractère vraisemblable de celui-ci. Il met ainsi en scène la discussion de sa trouvaille avec M. l'Ambassadeur. Ce dernier lui rapporte un cas analogue aperçu récemment aux Canaries, qui lui permet de juger, en confrontant les sources, que le témoignage danois est plausible, et dès lors à la fois digne d'être raconté et digne de confiance. Fidèle aux protocoles scientifiques de son temps, il s'attache à extraire dans la chronique les données les plus tangibles, même s'il expose également les croyances associées aux singularités naturelles qui se sont produites ce jour-là :

La chronique danoise remarque comme une chose bien étrange qu'en l'année 1308 il fit des tonnerres épouvantables dans le Groenland, et que le feu du ciel tomba sur une église, nommée Skalholt, qui brûla entièrement. Qu'en suite de ce tonnerre et de ce feu, il se leva une tempête prodigieuse, qui renversa les sommets de quantité de rochers, et que des cendres volèrent de ces rochers rompus, en si grande abondance que l'on croyait que Dieu les faisait pleuvoir pour punir les peuples de cette terre. Cette tempête fut suivie d'un hiver si rude qu'il n'y en eut jamais de pareil au Groenland ; et la glace y demeura un an entier sans se fondre. Comme je racontais le prodige de cette pluie de cendres à Monsieur l'Ambassadeur, il me dit qu'étant à la Rochelle, un capitaine de mer qui revenait des Canaries l'avait assuré, qu'étant à l'ancre à six lieues de ces îles, une pareille pluie de cendres était tombée sur la rade où il était, et que son vaisseau en avait été couvert comme s'il eût neigé dessus ; qu'un orage si extraordinaire était venu d'un grand tremblement de terre, qui avait écroulé des montagnes de feu qui sont aux Canaries, et que le vent en avait jeté les cendres jusqu'à six lieues dans la mer. Il y a l'apparence que les cendres qui étaient sorties de ces rochers du Groenland venaient d'une pareille cause, et qu'il y a dans cette contrée des montagnes ardentes et des lieux souterrains qui brûlent, comme il y en a aux Canaries et ailleurs. Ce qui peut être sans contredit, et n'est pas incompatible, par l'exemple et le voisinage du mont Hekla de l'Islande, qui est beaucoup plus septentrionale que n'est pas cette partie du Groenland ; comme aussi par l'exemple d'autres montagnes ardentes, qui sont chez les Lapons plus élevées, bien loin au-delà du cercle arctique ; et qui est confirmé par ce que vous avez pu remarquer ci-dessus, dans la vieille description de cette terre, qu'il y a des bains si chauds que l'on ne les peut souffrir en hiver⁷¹⁶.

⁷¹⁶ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 106-107.

Il établit ainsi une correspondance entre la pluie de cendres observée au XIV^e au Groenland et une pluie analogue aperçue depuis la mer aux Canaries, démontrant de ce fait que : 1) la manifestation physique, se reproduisant, n'est pas une punition divine contre les vices spécifiques d'un peuple ; 2) le phénomène se répète, à l'échelle du globe et dans le temps, signe qu'ils doivent partager des causes communes, que Lapeyrère nomme « souterrains qui brûlent » ; 3) ces souterrains en fusion sont aussi probablement la cause de l'existence de sources d'eau chaude. En plus d'être géographique, la perspective est aussi géologique, montrant derrière la diversité de certaines manifestations physiques, des principes communs. C'est ici la confrontation des témoignages, situant la chronique danoise dans un tissu discursif, qui permet de faire émerger ces hypothèses. En refusant à l'événement un statut d'*hapax*, Lapeyrère empêche d'y voir un signe de la volonté divine, pour inciter à considérer des causes purement naturelles, liées à une certaine configuration des sous-sols du monde. Il est ainsi un peu plus aventureux, sur le plan des conclusions géologiques, que ne l'est Bouchard, qui laisse à ses destinataires le soin de produire leurs propres déductions.

Quelques voyageurs mentionnent également des tremblements de terre, sans faire encore le lien avec ces autres manifestations telluriques que sont les éruptions. La perspective reste toutefois la même, puisqu'il s'agit aussi pour eux de refuser toute explication surnaturelle du phénomène. Ismaël Boulliau est pour sa part relativement virulent contre les Italiens, qui voient dans un séisme survenu à Livourne un nouveau signe du Ciel, annonçant des catastrophes à venir, en particulier l'invasion du territoire par le Grand Turc :

Le tremblement de terre arrivé à Livourne il y a quelques jours, qui a abattu toutes les cheminées sans blesser personne, donne bien de l'apprehension aux Italiens, qui *a signis coeli et terrae valde timent*, et tous les jours nous entendons parler de Prophéties, qu'ils croient, et philosophent profondément dessus. Nous approchons de jour en jour du mal, auquel il n'y a présentement aucun

remède du côté des hommes, si Dieu ne fait miracle nous sommes pour voir
l'Italie ruinée par le Turc⁷¹⁷.

Boulliau ne décrit pas à proprement parler l'événement, se contentant d'user d'ironie pour démystifier l'interprétation superstitieuse italienne de celui-ci. Monconys, pour sa part, fait à deux reprises l'expérience des secousses qui agitent le sol lors d'un tremblement et on lui rapporte une troisième relation à ce sujet. Comme Boulliau, il jette premièrement un soupçon sur l'attribution de causes divines au phénomène. Lors de son ascension du mont Sinaï en avril 1647, la démolition d'une église lui est expliquée par la survenue d'un tremblement de terre, que « l'on dit que Dieu permit, parce que les Turcs la voulaient prendre pour faire une mosquée, et qu'ayant voulu tirer quelques pierres des ruines, il en sortit de grandes flammes de dessous terre⁷¹⁸ ». La délégation de la parole entraîne une mise à distance de la croyance rapportée, d'autant plus que la relation de cause à effet entre le vol des pierres et l'apparition de flammes est hautement improbable, tout en étant une preuve des raccourcis hardis qu'effectue la superstition à partir des faits. Plus tard, en octobre 1648, alors que le voyageur parcourt la Natolie, une anecdote un peu grivoise permet de situer le phénomène du tremblement de terre dans un contexte très matérialiste, rendant impossible toute explication surnaturelle : le tremblement intervient alors que Monconys, depuis son lit, se divertit du spectacle de son hôtesse et de plusieurs autres femmes qui sont venues danser dans sa chambre⁷¹⁹. Mais c'est dans une lettre adressée à un de ses amis, reproduite dans la section à propos du voyage de Natolie, que Monconys exerce son œil scientifique et s'avère bien plus prolixe sur le prodige du tremblement

⁷¹⁷ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 14 avril 1646. Voir annexe 2.

⁷¹⁸ *JVM*, I, p. 236.

⁷¹⁹ « [...] le soir mon hôtesse avec plusieurs autres femmes vinrent danser à ma chambre comme j'étais au lit: il y eut un tremblement de terre lors qu'elles étaient dans ma chambre. » (*Ibid.*, p. 446.)

Au retour de la promenade à sept heures et demi du soir, il y eut un grand tremblement de terre. J'étais dans le jardin du P. de la Haye avec lui : au commencement il fit un bruit pareil à un grand vent qui s'augmenta incontinent comme celui d'un carrosse dont je fus étonné, parce qu'il n'y en a point en ce pays, sinon quelques chars à bœuf dans lesquels les femmes vont aux champs, et je n'avais vu arriver des tremblements de terre pour juger que c'en fût un, mais je ne demeurai pas un moment à le reconnaître, car aussitôt je vis trembler toute la maison et les fenêtres ; et nous-mêmes qui étions sur la terre ferme fûmes contraints de chanceler : ceux qui étaient dans le logis furent bien plus étonnés et ébranlés, et une assez grosse cloche, avec laquelle on sonnait pour avertir la messe et les repas, sonna étant ébranlée par ce tremblement; quelques-uns du logis qui revenaient du Fondchef, un village qui est sur le canal, l'avaient ressenti y étant, et eurent presque le loisir d'arriver à Galatas pour l'y sentir une autre fois, par où nous sûmes qu'il avait été successivement d'un endroit à un autre et non pas en même instant dans tous ces lieux : il tomba un minaret à Constantinople⁷²⁰.

Monconys relate ici la manière dont le phénomène affecte le corps, et signale qu'il faut combiner données rassemblées par les différents sens pour passer l'étonnement premier et comprendre la nature de ce qui est en train de se produire. Le voyageur détaille ainsi l'ampleur du tremblement, dont il témoigne de l'extension, à la fois à l'aide de son expérience mais aussi de témoignages (« quelques-uns du logis »), montrant que les corps, la maisonnée, mais aussi toute la ville et même la région entière, ont été affectés par le séisme.

On retrouve ainsi chez ces voyageurs une même volonté de désenchanter la merveille volcanique, pour en faire un pur objet naturel de contemplation ou un phénomène physique sur lequel on s'efforce de rassembler des données pour en éclairer les ressorts.

MONTS ET MERVEILLES : ASCENSIONS NON SPIRITUELLES

Les montagnes attirent également l'attention de quelques-uns de nos voyageurs, en verve de démystification. Ces éminences du paysage sont aussi le support de toute une doxographie, qui font alternativement des montagnes

⁷²⁰ *Ibid.*, p. 467.

des espaces terrifiants ou des lieux fascinants. La croyance, chrétienne, au fait que les montagnes, en raison de l'irrégularité géologique qu'elles constituent, soient un signe que l'homme évolue dans une nature déchue, est encore vivace. On trouve de nombreuses traces de cette idée selon laquelle le Déluge, qui a sanctionné les péchés de l'homme, a également bouleversé l'ordre physique du monde, en augmentant notamment les difformités des reliefs. Saint Augustin a ainsi une foule de continuateurs, chez les cosmographes de la Renaissance⁷²¹ mais également chez un certain nombre de penseurs tout au long du XVII^e siècle – comme le cosmographe Paul Merula⁷²² ou le théologien anglais Thomas Burnet⁷²³ : tous voient dans les déchirures des reliefs l'une des manifestations les plus probantes du fait que la nature soit désormais corrompue⁷²⁴. Peu étonnant, dès lors, qu'on imagine ces lieux infestés de divers monstres. Mais les représentations des espaces montagnards restent ambivalentes. Sans même évoquer le mont Olympe, c'est au sein du discours chrétien que se lisent ces ambiguïtés, puisque certaines montagnes, lieux de théophanies, sont considérées comme sacrées et constituent ce faisant le point d'aboutissement de nombreux parcours pèlerins et des endroits où établir des lieux de retraite spirituelle.

⁷²¹ Voir : Sébastien Münster, *Cosmographie universelle*, Bâle, Heinrich Petri, 1556 ou encore Jacques d'Auzoles-Lapeyre, *La Sainte Géographie, c'est-à-dire, exacte description de la terre, et véritable démonstration du Paradis terrestre, depuis la création du Monde jusques à maintenant : selon le sens littéral de la Sainte Écriture, et selon la doctrine des Saints Pères et Docteurs de l'Église*, Paris, Antoine Estienne, 1629.

⁷²² Paul Merula, *Cosmographiae generalis libri tres: Item Geographiae particularis libri quatuor*, Leyde, Plantiniana Raphelengi, 1605, 3 vol.

⁷²³ Thomas Burnet, *Telluris Theoria sacra*, Londres, 1680.

⁷²⁴ Sur cette réception moderne de la conception chrétienne des reliefs accidentés, voir : Frank Lestringant, « La montagne et les îles comme altération du cosmos originel (XVI^e-XVII^e siècles) », dans Nathalie Richard, Renaud Morieux, Alain Cabantous, Jean-Luc Chappey et François Walter (dir.), *Mer et montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2011, p. 111-126, [En ligne] : <https://books.openedition.org/pur/106178#bodyftn6>.

Mais chez nos auteurs, la montagne n'est ni un signe de la colère de Dieu et de la chute de l'homme inscrit dans le paysage, ni un refuge pour l'âme. Si elle est pour certains, comme Boulliau, le lieu d'une expérience d'une rudesse peu commune⁷²⁵, elle est pour d'autres le support de broderies burlesques sur le thème bien connu des péripéties de voyage. Le passage des Alpes, au niveau du col de Tende dans l'actuel massif du Mercantour, suscite par exemple une terreur très peu spirituelle chez Dassoucy, qui reprend plaisamment le topos des dangers de la route, même s'il s'amuse aussi à imaginer, dans une perspective railleuse, des petits dieux des Apennins à qui il faudrait demander de mieux paver la route⁷²⁶ : la superstition sert ainsi de support à une évocation ludique, probable pique contre le duc Charles-Emmanuel I^{er} qui en 1614 avait fait entamer des travaux pour creuser des tunnels, qui auraient assuré une traversée plus sûre, mais qu'il dut interrompre faute de fonds. Pour de Thou, les Alpes font aussi figure de *locus horribilis*, sans qu'il n'établisse véritablement de distinction entre les horreurs des alentours du monastère de la Grande-Chartreuse⁷²⁷, qu'il visite dans le massif du même nom, proche de Grenoble, ou

⁷²⁵ « En deux jours j'ai passé l'Apennin qui sont des montagnes moins hautes de la moitié que les Alpes, mais plus dures et plus rudes. J'aimerais mieux aller depuis Lyon jusques à Turin que de faire 3 journées dans ces Appennins. » (Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Florence, le 20 septembre 1646. Voir annexe 2.)

⁷²⁶ « [...] nous reprîmes le chemin de Nice pour, de là, passer le col de Tende qui, de toutes les montagnes du monde, est, je crois, la plus difficile. Et pour moi, je ne sais par quel art les chevaux de ce pays-là se peuvent dispenser honnêtement de se rompre le cou, aussi bien que ceux qu'ils portent par des détroits si dangereux et des pas si étranges ; cela me ferait quasi croire ce que l'on dit de ces éléphants qui avaient appris à danser sur une corde. Pour moi qui me dispose à les repasser, je n'y puis penser sans horreur, et je m'étonne comment les dieux de ces Apennins, qui jadis ont tant consommé d'or et d'argent, et employé tant de fer et de feu pour se faire des passages à travers l'une de ces montagnes, ne font encore aujourd'hui quelque dépense en faveur des misérables passagers, quand ce ne serait que pour les guérir de la peur. Enfin, après avoir franchi mille Charybdes, c'est-à-dire les bandits et les précipices, je vis, non sans une extrême joie, paraître ces agréables collines qui règnent le long des rives du Pô, qu'il me semble que la nature n'ait rendu fertiles que pour faire voir à la honte de ces sourcilleuses montagnes, que ce qui dans le monde est le plus excellent, n'est pas toujours ce qui paraît le plus élevé. » (Dassoucy, *Les Aventures d'Italie*, p. 337)

⁷²⁷ « Nous partîmes de Lyon le 26 du mois passé, et avons été huit jours par le chemin, un jour davantage que l'on n'a accoutumé, pour avoir vu la Grande-Chartreuse en passant, qui est un lieu à voir une fois en sa vie, seulement pour y avoir été, le plus inaccessible et affreux qui se

celles du Mont Cenis, col de l'actuelle Maurienne, qui permet également le franchissement de la barrière alpine bien plus au Nord que par la voie du col de Tende. Le séjour dans ces lieux terrifiants ne suscite pourtant pas de réflexions spirituelles. Au contraire, la descente du col, enneigé, est l'occasion d'une évocation burlesque des difficultés d'un camarade de route, qui, malhabile sur les chemins de montagne, « peut compter le chemin par ses chutes », tout en ne laissant « de boire du meilleur »⁷²⁸. Que l'on ne voie dans ces paysages qu'une difficulté du voyage, bien matérielle, ou qu'on le considère comme un espace propice aux jeux burlesques, l'espace alpin n'est dans les deux cas doté d'aucune coloration religieuse, même quand il est question d'y visiter un monastère.

De même, l'ascension de la Sainte-Baume – ce haut lieu de pèlerinage, qui depuis le Moyen Âge comprend un sanctuaire et diverses chapelles –, situé sur une éminence rocheuse qui domine la Provence, provoque fort peu de révélations divines chez Bouchard, Chapelle et Bachaumont ou encore Dassoucy. Tous les quatre prennent la peine de se hisser au sommet du massif rocailleux, mais la montée n'est jamais synonyme d'élévation spirituelle. Au contraire, les trois récits font plutôt mention de données ethnographiques

puisse imaginer, dans des précipices effroyables où l'on ne passe qu'avec horreur et péril tout ensemble. Nous y fûmes assez mal régalés, non pas faute de bonne volonté de ces pauvres gens, mais par impuissance, car la terre y est si stérile qu'elle ne produit pas même les herbes à mettre en potage. Nous vîmes ce que l'on appelle le Révérend Père, un vieillard de soixante-dix-huit ans, encore fort gaillard, mais non pas si fin comme je pensais, car il tient autant du moine que pas un. Le seul avantage qu'il a par-dessus les autres, est le beau logement, avantage qui lui coûte une subjection perpétuelle de n'abandonner jamais ce désert. Il est toujours assisté de dom Scribe, parent de MM. Perrot, qui, à dire vérité, est le vrai général, car il fait et défait qui il veut, et peut tout en l'ordre. Ce me fut une connaissance bien inopinée. Tout ce que je vous puis dire de ce lieu, c'est que toutes les Alpes nous ont paru des promenades au regard du chemin de la Chartreuse. » (Bnf, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Turin, le 3 novembre 1626. Voir annexe 1.)

⁷²⁸ « Bessin est fort harassé de la descente du Mont-Cenis ; car il lui fallut trouver ses jambes deux heures durant dans des rochers et précipices. Nous nous fîmes porter en chaises. C'est le plus malheureux homme du monde ; car, s'il y a eu un mauvais cheval, c'a toujours été pour lui ; si bien qu'il peut compter le chemin par ses chutes. Il ne laisse de boire du meilleur. » (Bnf, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Turin, le 4 novembre 1626. Voir annexe 1.)

(méditations sur le nom *baume*, exploitation des pins pour leur résine) et des aventures d'auberge qui s'y déroulent, préférant détailler l'appropriation humaine du lieu, le menu des repas et les querelles de poétique avec un moine qui soutient vigoureusement le parti de Ronsard contre celui de Théophile⁷²⁹. Il est ainsi davantage question de corps et de défense de la poésie libertine, sur ce sommet qui devrait pourtant plutôt inciter aux exercices dévots. Chapelle et Bachaumont sont particulièrement iconoclastes, en instituant, avec le soutien d'une ironie mordante, ce « rocher escarpé [...] fait assurément par miracle » en lieu d'un triple enfer, qu'ils décrivent dans deux passages versifiés qui ne reprennent pas, et c'est le moins qu'on puisse dire, les codes de la poésie sacrée. Ils imaginent en effet que gravir l'interminable dénivelé en a mené plus d'un à vendre son âme au diable et l'arrivée au point culminant n'est pas non plus vectrice d'illumination : l'on est récompensé de son effort par un mauvais repas et la rencontre de moines « hideux », qui participent pleinement à faire du lieu un « enfer », ou tout du moins un « coupe-gorge »⁷³⁰. Espace où rôde le diable, enfer gastronomique, enfer social... les dévotions dues à Marie Magdeleine sont à l'arrière-plan des préoccupations des deux compères, qui s'empressent de

⁷²⁹ « L'on donna à souper à Oreste et aux autres qui arrivèrent à deux heures de nuit, des tourdes (ainsi appellent-ils là les grives, qui sont fort communes et fort bonnes en ces pays), du mouton, des saucisses, des raisins, et des amandes rôties au four dans la coque même, viande commune là et qui est fort friande. Pendant le souper, Oreste et le moine disputèrent fort et ferme de la précellence de Ronsard à Théophile, le moine soutenant le parti de Ronsard avec telle opiniâtreté, qu'il en eût fallu venir aux mains, si tout le monde ne se fût retiré chaqu'un à son lit, laissant le moine tout seul décharger sa colère sur son bréviaire [...]. » (Jean-Jacques Bouchard, *Journal, op. cit.*, I, p. 65-66)

⁷³⁰ « C'est un antre dans le milieu d'un rocher escarpé, de plus de quatre-vingts toises de haut, fait assurément par miracle ; car il est bien aisé de voir que les hommes N'y peuvent avoir travaillé ;/ Et l'on croit, avec apparence,/ Que les saints esprits ont taillé / Ce roc, qu'avec tant de constance / La sainte a si longtemps mouillé / Des larmes de sa pénitence. / Mais si d'une adresse admirable / L'ange a taillé ce roc divin,/ Le démon cauteleux et fin/ En a fait l'abord effroyable,/ Sachant bien que le pèlerin/ Se donneraient cent fois au diable,/ Et se damnerait en chemin. » (Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 83-84) et « L'on n'y mange jamais de chair,/ L'on n'y donne que du pain d'orge/ Et des œufs qu'on y vend bien cher./ Les moines hideux ont de l'air/ Des gens qui sortent d'une forge ;/ Enfin ce lieu semble un enfer,/ Ou pour le moins un coupe-gorge./ L'on ne peut être sans horreur/ Dedans cette horrible demeure,/ Et la faim, la soif, et la peur/ Nous en firent sortir sur l'heure. » (*Ibid.*, p. 84.)

redescendre pour retrouver des climats plus favorables à leurs aspirations de bons vivants. Dassoucy se souvient de la mauvaise chère que firent ses deux détracteurs, et surenchérit par un bon mot en demandant à l'aubergiste « si on avait mis de l'ambre dans cette omelette pour la mettre à un si haut prix », tout comme il prend au bond l'allusion de la moisson d'âmes que ferait le diable et ne lasse pas, en montant, « de tromper le malin esprit »⁷³¹. Il prend toutefois un parti encore plus radical vis-à-vis du lieu miraculeux, puisqu'il décide tout bonnement de ne pas le mentionner, l'ellipse étant ici fort soupçonneuse⁷³².

Bernier expurge également les hauts sommets himalayens du Cachemire de toute présence surnaturelle. Si le lieu fait figure, après une ascension périlleuse pendant laquelle le voyageur craint de mourir, de Paradis sur terre, il est rapidement observé par Bernier avec un regard de philosophe déniaisé. Rescapé de la mort, arrivant dans un espace qui a toutes les caractéristiques d'un Éden, le voyageur aurait pu s'adonner à une lecture spirituelle de son itinéraire. Au lieu de cela, il met au point des stratagèmes pour entr'apercevoir les femmes et exerce son esprit critique sur les prétendus miracles du lieu. Frédéric Tinguely a bien souligné cet aspect subversif de la lettre adressée à M. de Merveilles⁷³³. Si Monconys est plus mesuré en apparence dans ses conclusions, il n'est pas toujours un pèlerin d'une dévotion exemplaire quand il gravit le mont Sinaï, pourtant lieu d'une majestueuse théophanie chrétienne. Cette montagne sainte,

⁷³¹ Dassoucy, *Les Aventures*, p. 276-277 et p. 279.

⁷³² « Mais je me sens lassé d'un si long voyage, et cette montagne est fort haute. Lecteur humain, permets-moi de reposer et de reprendre un peu d'haleine aux pieds de ce rocher [...]. » (*Ibid.*, p. 279.)

⁷³³ Il conclut notamment : « Lorsque Bernier puise à l'imaginaire paradisiaque afin d'exprimer son expérience du Cachemire, c'est donc en opérant un déplacement radical du religieux vers le philosophique : à la béatitude du Jardin d'Éden se substituent les plaisirs rationnels du Jardin d'Épicure. La subversion des motifs édéniques est en outre relayée par l'ironie qui se dégage de la situation énonciative : on se souvient que l'évocation de ce paradis à l'envers où le surnaturel n'a plus sa place est subtilement adressée à Monsieur de Merveilles... » (Frédéric Tinguely, « Un Paradis sans miracles. Le Cachemire de François Bernier », dans *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, op. cit., p. 153-154)

où Moïse rencontra Dieu pour la première fois au buisson ardent et reçut les Dix commandements, n'est pas uniquement perçue par le voyage comme un itinéraire pèlerin, où chaque trace de la présence du divin, enregistrée dans le texte biblique, devrait faire l'objet de ses dévotions. Il prie bien, avec ses comparses, quand il atteint le sommet de la montagne, mais la marche d'approche est davantage l'occasion d'effectuer un certain nombre d'enquêtes scientifiques plutôt que de préparer son âme à l'arrivée au lieu de la Révélation de la parole divine. On avait en effet signalé au voyageur, alors qu'en janvier 1647 il atteignait Alexandrie, plusieurs hypothèses sur les colonnes d'un seul tenant qu'il y avait pu contempler : certains pensent qu'elles sont constituées de pierre fondue ; d'autres assurent que ces pierres ont été taillées d'un seul bloc dans des carrières du mont Sinaï⁷³⁴. L'expédition au mont Sinaï permet au voyageur d'effectuer sur place la vérification, mais il n'y reconnaît pas

d'endroit, d'où l'on en puisse tirer de la grandeur de ces belles aiguilles et colonnes, ni vu comme disent quelques-uns, de ces aiguilles taillées, et laissée à moitié dans le mont Sinaï : je m'en suis informé exactement, et personne des religieux ni des arabes du pays n'a jamais ouï dire qu'on eût pris dans ces montagnes ces grandes pierres, qu'il serait même impossible de faire sortir, hors des montagnes, quand même on les y aurait taillées ; ce qui confirme fort l'opinion de ceux qui croient qu'elles soient de pierre fondue⁷³⁵.

⁷³⁴ « [...] une aiguille carrée qui a 10. pans et demi de face, elle est à rez de chaussée et je pense que son pied d'étal est couvert de la terre, elle est extrêmement haute, et toute gravée de hiéroglyphes égyptiens, bien entière et toute d'une pièce : [...] nous vîmes plusieurs colonnes qui sont restées debout en divers lieux sur des bases carrées de marbre blanc, la matière de ces colonnes et des aiguilles est d'une pierre, que plusieurs personnes disent être pierre fondue, tant à cause de leur matière qui est de petites pièces rouges ou blanches, réunies avec une matière noire qui se froisse aux doigts, et semble être un lien des autres pierres qui sont plus fortes et petites, comme si on les avait cassées ; de plus elles ne reçoivent pas un poliment parfait ; le noir varie le tout en forme de jaspe, la grandeur fait aussi douter qu'elles soient d'une pièce, quoiqu'au Mont Sinaï on voit les places où l'on en a taillé de semblables, et il y en a encore d'autres qui sont restées imparfaites, auxquelles il ne manque que peu pour être taillées entièrement: on me disait cela, mais je l'ai trouvé faux étant sur les lieux au Mont Sinaï, voyez ce que j'en ai écrit alors [...]. » (*JVM*, I, p. 146-147.)

⁷³⁵ *Ibid.*, p. 212-213.

Il essaye de plus d'expliquer l'origine géologique des pierres noires qu'il observe, mais sans toutefois parvenir à une conclusion convaincante, les rocs conservant ainsi tout leur mystère. De manière générale, les roches et autres curiosités naturelles présentes sur le chemin accaparent une bonne partie de l'attention de Monconys, qui s'adonne sur le trajet aller à une cueillette de cailloux « de mille façons opaques et transparents⁷³⁶ » et qui, en descendant, prend « quantité de pierres de la montagne où il y a des feuillages, des herbes, et des arbres peints en noir naturellement, et fort curieusement⁷³⁷ », avant, une fois les bords de la mer Rouge rejoints, de pêcher « de ces champignons, coquilles, et arbres divers, qu'on y trouve en quantité en des endroits fort longs⁷³⁸ ». À chaque fois, Monconys décrit précisément les alentours du lieu où la récolte a été faite, tout comme il tente de détailler au maximum la singularité et de lui donner, après examen scrupuleux et quand l'opération est possible, sens. Il expérimente également, dans son corps, un phénomène qui étonne son esprit scientifique, à savoir le du gel de sa sueur à mesure que le terrain s'élève :

⁷³⁶ « Nous [...] cheminâmes à pied environ trois heures cueillant par divertissement des cailloux de mille façons opaques, et transparents : des premiers, les uns avaient un poliment extraordinairement brillant, et les autres étant cassés représentaient au dedans, quantité de belles couleurs et des figures informes. » (*Ibid.*, p. 207.)

⁷³⁷ « En descendant nous primes quantité de pierres de la montagne où il y a des feuillages, des herbes, et des arbres peints en noir naturellement, et fort curieusement: mais bien qu'en rompant la pierre on en trouve au-dedans, ils ne sont pourtant que superficiellement faits, ils s'effacent en les frottant, et la pierre ne saurait recevoir poliment [...]. » (*Ibid.*, p. 238.)

⁷³⁸ « [...] nous fûmes pêcher à la mer de ces champignons, coquilles, et arbres divers, qu'on y trouve en quantité en des endroits fort longs où la mer est si peu profonde qu'on voit clairement comme dans une fontaine tout ce qu'il y a au bas qui est rempli d'une infinité de ces diverses herbes de différentes couleurs, mais qui de loin paraissent pourprées, qui est la raison à mon avis que cette mer est nommée rouge; je descendis à une lieue du bord, j'eus la satisfaction de cueillir quantité de ces arbres, champignons, et coquilles: les champignons sont durs et attachés contre le sable; je n'en pus jamais trouver avec le pied, quelque diligence que je fisse, et on en trouve rarement: tout ce qu'on pêche est roux, et dur, et pour le blanchir, on le laisse au bord de la mer où les flots le lavent, et le soleil le séchant, le blanchit; quand ces arbres sont imparfaits, et qu'ils ne sont pas encore mûrs, ils ressemblent les uns à ces champignons humides qu'on trouve aux pieds des vieux arbres, et les autres semblent des pieds grenés d'une sèche, mols, et tant pleins d'eau, qu'en les pressant vous l'en faites sortir comme d'une éponge; et lors ils ont diverses couleurs, violettes, grise, tannée, verte, et blanche, ce qui est très agréable à voir » (*ibid.*, p. 246).

la notation est très visuelle et rend compte de l'affection du corps par le voyage⁷³⁹. Il relève également en ethnographe les particularités des rites chrétiens observés sur le mont Sinaï, semblant davantage s'intéresser aux surfaces des pratiques qu'à leur signification spirituelle. Il contemple enfin des inscriptions gravées dans la roche, à l'entrée du massif montagneux, dont il n'arrive pas à déterminer à quel alphabet elles appartiennent. Malheureusement, ses guides ne lui laissent pas le temps de faire une copie des caractères. Une dizaine d'années plus tard, dans la lettre qu'il adresse à Bernier alors en Égypte et reproduite dans l'ouvrage, il lui demande de faire à son tour le voyage du Sinaï et de compléter l'enquête⁷⁴⁰, activant des dynamiques de collaboration typiques de ces milieux érudits.

Mais Monconys n'observe pas uniquement ces montagnes avec une curiosité de géologue, d'ethnologue ou de philosophe orientaliste : il exerce aussi son esprit critique sur les miracles qu'il entrevoit ou les croyances qu'on lui rapporte. S'il admet sans réserve le caractère sacré du lieu, il ne peut s'empêcher de s'interroger sur certaines manifestations prétendument divines, sur lesquelles planent une aura de mystère qu'il aimerait bien rationaliser, sans y parvenir à chaque fois. Il soupçonne en effet toujours quelque artifice humain derrière les apparents miracles. Dans la petite chapelle érigée à l'endroit où se trouvait le buisson ardent, il tente de remonter la chaîne des causes qui expliquerait l'odeur merveilleuse qui se dégage du lieu ; mais malgré une observation méthodique, il doit admettre son échec.

[...] le dit sieur Archevêque nous dit aussi, que le lieu du buisson ardent, et la chasse de sainte Catherine, rendaient parfois une odeur si forte, et suave, que toute l'église en était embaumée, et qu'on la sentait encore bien loin hors de la

⁷³⁹ « [...] nous souffrîmes beaucoup, tant à marcher par les pierres rompues qui rendent le chemin fort difficile, que pour le vent froid qui gelait la sueur aussitôt qu'elle était hors des pores. » (*Ibid.*, p. 237.)

⁷⁴⁰ Pour la mention des inscriptions par Monconys, voir *ibid.*, p. 242-243 ; pour la partie de la lettre adressée à Bernier concernant ces mêmes inscriptions, voir *ibid.*, p. 160-161.

porte; je ne sais ce que c'en est, mais comme j'ai dit ci-devant la pierre basse de l'autel, qui couvre le lieu du buisson, est merveilleusement odoriférante, je l'ai senti exprès souvent, et bien observé qu'il n'y a aucune liqueur dessus ni à côté, au contraire les trois lampes qui y ardent, et le pot de l'huile qu'on y met, qui est au côté sentent assez mal, et la pierre de l'autel ni les piliers qui le supportent ne sentent rien : quand à la chasse de sainte Catherine, je n'ai point reconnu qu'elle sentit bon⁷⁴¹.

Peut-être tiendrait-on donc ici un authentique miracle, même si Monconys ne peut s'empêcher de signaler qu'il ne fait pas l'expérimentation du même phénomène, allant ainsi à l'encontre des faits qu'on lui a rapportés, à la chasse de Sainte Catherine. Il insère par ailleurs dans son récit une représentation picturale de la salle du couvent, qui puisse permettre au lecteur de se représenter les lieux et qui sait, lui donne aussi des informations qui lui laissent la possibilité de poursuivre l'enquête. S'il ne parvient pas à repérer de traces d'artifice au niveau de l'autel du buisson ardent, il s'interroge en revanche sur les traces prétendument ostensibles que les événements sacrés auraient laissées dans le paysage, qu'ils relèvent de l'histoire biblique ou coranique. Si le voyageur n'est pas absolument persuadé que ce soit Sainte Hélène qui ait creusé les marches qui jalonnent la troisième montagne du Sinaï, il n'est pas non plus tout à fait sûr qu'une petite anfractuosité de la roche soit une empreinte du chameau qui porta Mahomet jusqu'au sommet. Mais quand bien même saints et prophètes auraient laissé des traces physiques de leur passage dans le paysage, il reste fort peu probable que les rochers et les monts aient pris la forme de personnages bibliques à la suite de leur passage⁷⁴². Monconys, très explicitement, jette à

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 229.

⁷⁴² « [...] nous montâmes la troisième et dernière montagne dite Sinaï, où Moïse reçut la loi, par un chemin encore plus rude, et plus difficile, que le jour précédent, nonobstant les gros quartiers de pierre qui servent de degrés en plusieurs endroits, qu'on dit que Sainte Hélène y fit faire : dans le chemin on voit l'empreinte d'un pied de chameau sur le roc, qu'on dit être de celui qui y porta Mahomet ; et plus avant il y a une pierre qu'un ange y mit pour empêcher le passage à Elie : et finalement après une heure et demi de chemin nous arrivâmes au haut de la montagne, où sous une grosse roche creusée, et ouverte au couchant, Moïse demeura les quarante jours qu'il fut à la montagne ; et quelques-uns s'imaginent que dans la voûte de la roche il y a la figure

plusieurs reprises son soupçon sur ces corps que l'on voit apparaître dans les reliefs, comme ici :

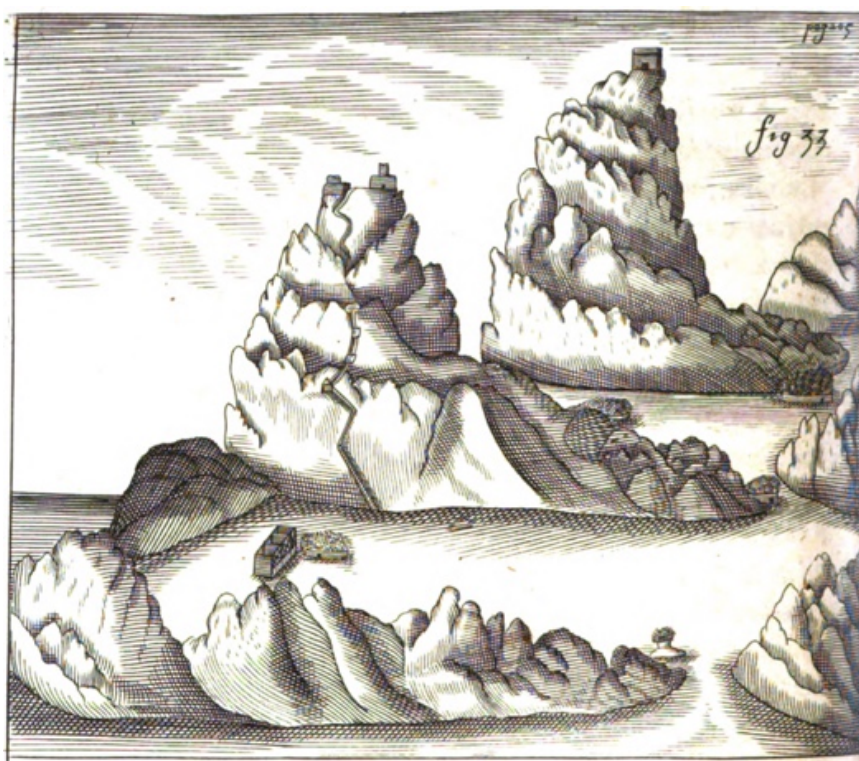
Au-dessus de cette montagne il y a une petite chapelle de pierre sèche par où le vent passe de tous côtés, que les Chrétiens y ont bâtie au-dessus d'une roche élevée, qu'ils disent avoir la figure du corps d'une femme, de son estomac, et de ses mamelles; ce qui s'est fait miraculeusement, lorsque les religieux en ôtèrent le corps de Sainte Catherine que les anges y avaient porté : il y a bien une élévation longue, et étroite sur la roche, mais de la prendre pour la forme d'un corps, et d'y reconnaître l'estomac, et les mamelles, il faut que l'imagination en forme plus des trois quarts⁷⁴³.

Il trie ainsi le bon grain de l'ivraie, ne doutant pas dans les faits des miracles énoncés dans le texte biblique, mais s'avérant fort soupçonneux dès qu'il s'agit d'interprétations surnaturelles postérieures de certains signes. D'ailleurs, les seules traces auxquelles il puisse par ailleurs faire pleinement confiance, ce sont celles laissées par de Thou lors de sa visite qui précéda d'une vingtaine d'années celle de Monconys⁷⁴⁴. Et surtout, le mont Sinaï n'est jamais pour lui un espace purement réservé aux dévotions, c'est-à-dire un pur lieu de pèlerinage : outre le fait qu'il y recueille tout un ensemble de données destinées à alimenter une curiosité érudite naturaliste et ethnographique, il considère également le lieu comme un paysage, regorgeant de beautés. Monconys multiplie les panoramas, faits à partir de différents points de vue, qui instituent le lieu en merveille géographique, et pas seulement sacrée. On comprend dès lors que la relation du mont Sinaï soit accompagnée de deux illustrations du massif, l'une qui situe les lieux sacrés et l'autre, que nous reproduisons ici, qui montre la beauté de ces reliefs.

de son dos, et de ses épaules [...]. » (*Ibid.*, p. 236.) L'usage du modalisateur « s'imaginent » marque une plus grande distance avec la parole énoncée que l'utilisation du simple « on dit ».

⁷⁴³ *Ibid.*, p. 237.

⁷⁴⁴ « Après avoir vu leurs cérémonies, nous nous allâmes reposer à la chambre des étrangers où l'on nous avait mis, et où nous reconnûmes les noms de beaucoup de Français qui y étaient venus et entre autres feu Monsieur de Thou, et de Charnasse. » (*Ibid.*, p. 227.)



« Fig. 33 », illustration tirée du *Journal des voyages de M. de Monconys*, *op. cit.*, I, p. 206.

Les montagnes ne perdent pas complètement leur caractère sacré, surtout quand il s'agit des monts où se déroulent des événements fondateurs du christianisme. Le sacré y reste toutefois très étroitement circonscrit, la récolte de données scientifiques primant largement sur les exercices dévots. Plus de traces, en tout cas, d'une lecture diluvienne de la constitution de tels espaces ou d'une recherche de la présence d'êtres surnaturels, plus ou moins maléfiques : la montagne devient un réel brut, dont on doit comprendre la formation en naturaliste, et dont la matérialité est propice aux épreuves initiatiques d'une nature très corporelle tout comme aux aventures burlesques, typiques des récits de la route que sont certaines de nos relations.

Face à la nature sauvage, à ses formes et aux phénomènes inquiétants qui la traversent, l'esprit fort ne montre plus l'effroi ou la terreur que les hommes éprouvaient naguère en la parcourant ou en la contemplant. C'est qu'il n'y voit plus un signe de la colère du divin, un élément annonciateur d'une calamité à venir ou le repère de forces maléfiques. Observés grâce à d'instruments nouveaux et à l'aide des lumières de la raison, les reliefs, les océans, les astres, les volcans et autres lieux inhospitaliers sont désormais vus à hauteur d'individu, et non comme des traces de la présence de Dieu, qui forçaient dès lors, immanquablement, à tourner le regard vers les cieux. Les anciennes interprétations – péremptoires et souvent univoques – se défont de ce fait, pour laisser progressivement davantage de place aux points de vue singuliers, qui cherchent à mesurer et à comprendre avec une exactitude accrue les structures du monde. Mais en apprenant à voir autrement – car c'est une révolution du regard qui s'opère ici –, celui qui arpente les espaces en s'attachant à en saisir les modes de fonctionnement, s'adonne à une contemplation plus personnelle, plus intime, des lieux qu'il traverse. Ce faisant, sa relation à la nature se modifie : elle peut désormais être l'objet de projections personnelles, au lieu qu'on cherche à y repérer les vestiges de la parole de Dieu. Ce renversement est très perceptible chez les déniaisés. Devant ce monde à leur mesure, qu'ils ne s'efforcent pourtant pas de dominer par un logos qui reste toujours chez eux incertain, il est dorénavant possible d'en percevoir les beautés, de manière singulière. Les passages sont nombreux, où ces voyageurs admirent un panorama, rapportent l'intensité d'une vue, font saillir le détail d'un arbre... Ils attestent en fait que la perception du paysage entame sa mutation. Remo Bodei, dans son bel et récent ouvrage *Paysages sublimes*⁷⁴⁵, date les prémices de cette considération nouvelle de la nature au début du XVIII^e siècle. Il semblerait en

⁷⁴⁵ Remo Bodei, *Paysages sublimes. Les hommes face à la nature sauvage*, Les Belles Lettres, coll. « Essais », 2022.

fait que ce mouvement, qui démystifie pour laisser place à une esthétisation « sublime », s’amorce bien en amont à l’âge classique.

CHAPITRE 5

Des « gaietés trop familières » : une nouvelle relation au lecteur

Pour leur donner le prix qu'elles méritent et pour votre propre honneur, j'ai fait auprès de M. Thévenot, qui publie plusieurs relations que l'on n'avait point encore imprimées, ou du moins vues en français, j'ai fait, dis-je, avec ce galant homme que les deux lettres de M. Bernier qui s'adressent à vous soient insérées dans son volume, et j'aurai soin de purger de leurs impuretés de langage et gaietés trop familières qui leur pourraient ôter l'autorité et la gravité qui sont nécessaires pour le public en de semblables matières⁷⁴⁶.

Jean Chapelain, Lettre à
M. de Merveilles, 20 avril 1662.

On se souvient de Chapelain, qui proposait de faire circuler les lettres de François Bernier reçues au temps de son voyage, mais à la condition qu'une opération de purge soit au préalable effectuée, visant à effacer des « gaietés trop familières ». Celles-ci semblent contrevenir aux règles stylistiques qui doivent,

⁷⁴⁶ Jean Chapelain à M. de Merveilles, Lettre de Paris, le 20 avril 1662, dans *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française, op. cit.*, t. 2, p. 221.

dans l'esprit de l'épistolier comme de nombre de ses contemporains, régir l'écriture du voyage. C'est en effet un « style nu⁷⁴⁷ », rude, naïf et naturel, que revendiquent dans leurs paratextes beaucoup d'auteurs de relations de voyage de la Renaissance et de la première moitié du XVII^e siècle, qui cherchent en refusant tout ornement rhétorique à exposer les faits de la manière la plus transparente qui soit. Cette transparence scripturaire, qui impose de valoriser l'*inventio* sur l'*elocutio*⁷⁴⁸, est garante de la véracité du récit, et ce faisant, de la valeur d'un témoignage rendu par cet intermédiaire légitime, car il peut de la sorte rejoindre « le genre hyperonyme de l'histoire⁷⁴⁹ ». Le refus de l'ornementation rhétorique devient ainsi un invariant stylistique qui fait figure de marque du genre, comme le souligne également Marie-Christine Pioffet quand elle s'attache à en dégager les constantes⁷⁵⁰.

Mais si la sobriété est souvent de mise, pour des érudits qui veulent, sur la scène sociale que constituent leurs relations, attester de la rigueur de leurs observations et des informations rassemblées à l'étranger, il n'en reste pas moins que le *docere* est souvent subordonné à un impératif du *placere*, d'autant plus que la gaieté et le divertissement sont des vertus cardinales des cercles de sociabilité, qu'ils soient érudits ou mondains, autour desquels gravitent les esprits forts. En particulier quand la matière n'est pas absolument neuve – c'est-à-dire que les singularités ont déjà fait l'objet de témoignages antérieurs au point de constituer des séries de topos –, mais aussi quand les observations sont à l'inverse inédites, « la littérature prend peu à peu possession du genre⁷⁵¹ » et les relations s'écrivent au prisme des codes littéraires du temps, « donnant lieu à

⁷⁴⁷ Grégoire Holtz, « Le *stile nu* des récits de voyage », dans Michel Jourde et Jean-Charles Monferran (dir.), *Le Lexique métalittéraire français (XVI^e-XVII^e siècles)*, art. cit.

⁷⁴⁸ *Ibid.*, p. 166.

⁷⁴⁹ *Ibid.*, p. 173.

⁷⁵⁰ « Introduction », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles). Esquisse d'une poétique en gestation*, Presse de l'Université de Laval, 2008.

⁷⁵¹ Marie-Christine Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au XVI^e siècle, op. cit.*, p. 29.

une intertextualité riche⁷⁵² » bien étudiée par Sylvie Requemora⁷⁵³. Chez les esprits forts proches de la nébuleuse libertine, l'interférence du littéraire dans l'écriture du voyage se mesure souvent à la présence de ces « gaietés » – suscitant un rire polymorphique –, qui mobilisent des formes stylistiques variées⁷⁵⁴. On sait les difficultés, pour qui s'attache à définir les modes scripturaires de l'enjouement devenu composante essentielle du modèle conversationnel – bien que le phénomène culturel et esthétique ait fait l'objet de nombreuses études⁷⁵⁵ –, à établir un faisceau clair de procédés et de figures. Toujours est-il que les esprits forts usent de plusieurs voies suscitant le rire et le sourire, faisant preuve d'humour, d'ironie, mais usant également à l'occasion de figures connexes comme celles de l'équivoque ou du paradoxe. La présence de ce rire est plus ou moins prégnante suivant les textes, et augmente au fur et à mesure qu'avance le siècle, devenant notamment prépondérante dans les voyages burlesques.

⁷⁵² Grégoire Holtz, « Le *stile nu* des récits de voyage », art. cit., p. 177.

⁷⁵³ Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit. Voir également : Jacques Chupeau, « Les récits de voyages aux lisières du roman », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n°3-4, 1977, p. 536-553 ; Philippe Antoine et Marie-Christine Gomez-Géraud (dir.), *Roman et récit de voyage*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2001 ; Sophie Linon-Chipon, Véronique Magri-Mourgues et Sarga Moussa, *Poésie et voyage : de l'énoncé viatique à l'énoncé poétique*, Éditions de la Mancha, 2002 ; François Moureau, *Le théâtre des voyages : une scénographie de l'âge classique*, coll. « Imago mundi », Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2005. Pour approche plus théorique et transversale, voir enfin : Christine Montalbetti, *Le voyage, le monde et la bibliothèque*, Puf, Paris, 1997.

⁷⁵⁴ Si l'étude des intertextes mobilisés dans l'écriture du voyage, en particulier à l'âge classique, est désormais bien balisée par des études fondatrices, la stylistique du récit de voyage n'est encore qu'un champ émergeant de la recherche viatique. Voir à ce sujet les travaux de Véronique Magri et d'Odile Gannier : Véronique Magri, *Le voyage à pas comptés. Pour une poétique du voyage au XIX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2009 ; Odile Gannier et Véronique Magri (dir.), *Loxias-Colloques*, n° 10 « Figures du voyage », 2018, <http://revel.unice.fr/symposia/actel/index.html?id=1034>.

⁷⁵⁵ Delphine Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001 ; Alain Viala, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Puf, 2008.

Ces gaietés sont parfois badines, « à mi-chemin entre la raillerie, l'ingéniosité et le bel esprit⁷⁵⁶ » comme les définit Christophe Martin, tissant une connivence entre gens d'un même monde qui se divertissent des mêmes choses et imprimant une allégresse à des récits qui peuvent par ailleurs souffrir de leur composante didactique ; mais dans le contexte des milieux déniaisés, susciter le rire a le plus souvent d'autres valeurs. Bruno Roche a montré la complexité des usages du rire libertins⁷⁵⁷, dont les manifestations sont loin d'être alignées avec la volonté officielle d'ordonner le rire⁷⁵⁸, qui est un des pans du processus de civilisation décrit par Norbert Elias⁷⁵⁹. On retrouve les multiples facettes de ce rire chez nos auteurs, qui tout en marquant une belle humeur qui refuse de s'appesantir sur les rigueurs du sort, rejoignent souvent la visée satirique qu'on lui confère dans les milieux mondains, s'appliquant cependant à d'autres cibles, tant sociales que discursives. Les voies de l'écriture comique, sous toutes ses formes, ont ainsi des implications politiques, religieuses, interculturelles et philosophiques qui, forçant continuellement au déplacement, laissent percevoir une propension au soupçon et à l'incrédulité. Le rire, qui est ainsi une esthétique, est aussi profondément une éthique, d'inspiration diogénique et sceptique. Mais il implique également une autre réception des relations de voyage, car si le rire est un moyen d'établir une connivence avec le lecteur et de le divertir, il le pousse surtout à adopter une nouvelle position face aux textes viatiques, qui possèdent, en plus d'une joyeuse liberté, une puissance d'inquiétude laissant place à l'incertitude⁷⁶⁰.

⁷⁵⁶ Christophe Martin, « L'esthétique du rire badin (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans Alain Vaillant (dir.), *L'esthétique du rire*, Nanterre, Presses universitaires de Paris ouest, 2012, p. 121-151.

⁷⁵⁷ Bruno Roche, *Le rire des libertins dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011.

⁷⁵⁸ Dominique Bertrand, *Dire le rire à l'âge classique : représenter pour mieux contrôler*, Presses universitaires de Provence, 1995.

⁷⁵⁹ Norbert Élias, *La Civilisation des mœurs* [1939], Paris, Calmann-Lévy, 1991.

⁷⁶⁰ Le rire, en régime viatique, n'est pas le propre des esprits forts, puisqu'on en trouve de nombreuses manifestations chez des voyageurs qui ne sont pas des penseurs déniaisés. Voir sur cette question : Dominique Bertrand (dir.), *Le rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècle)*, op. cit.

L'ULYSSE EN BELLE HUMEUR

MORALES LIBERTINES : INDIFFÉRENCE ET DÉTACHEMENT

Savoir rire de tout est, pour les voyageurs qui nous occupent, un principe qui relève de l'impératif catégorique. Faire preuve d'une belle humeur en toute circonstance est ainsi un moyen de signaler un positionnement éthique, qui implique de ne pas se formaliser des revers de fortune ou des situations embarrassantes. D'autres auteurs libertins, comme Sorel et Naudé, considèrent le rire comme une passion forte, provoquée par une « grande abondance d'esprit », « gage d'une grande puissance d'agir »⁷⁶¹, comme le signale Bruno Roche dans son ouvrage sur *Le rire des libertins dans la première moitié du XVII^e siècle*. Il y étudie notamment la scène de la naissance de Zoroaste, rapportée par Sorel dans son *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie* (Paris, François Targa, 1625), qui naît en riant : son rire n'a rien de satanique, mais « il annonce le futur grand homme doté d'une intelligence et d'une volonté d'agir hors du commun »⁷⁶². En voyage, nombreux sont les esprits forts qui signalent que ceux qui savent laisser éclater un rire, même au milieu des adversités, sont détenteurs d'une puissance particulière, de nature philosophique. Ces individus qui possèdent la capacité de mettre à distance les vicissitudes du réel par le rire peuvent, alternativement, être des personnes rencontrées au cours des pérégrinations, ou les voyageurs eux-mêmes.

Toutefois, les libertins font un usage particulier du rire dans le récit de leurs pérégrinations, qui a partie liée avec l'exercice de leur incrédulité.

⁷⁶¹ Bruno Roche, *Le rire des libertins dans la première moitié du XVII^e siècle*, op. cit., p. 449. Voir plus précisément au sujet des puissances du rire le point « La revalorisation des passions dans une optique libertine », *ibid.*, p. 449-455.

⁷⁶² *Ibid.*, p. 449-450.

François-Auguste de Thou valorise à plusieurs reprises, chez autrui, la propension à ne pas s'enfermer dans la plainte, quand les désagréments adviennent, en particulier quand ceux-ci sont de nature sexuelle. Il associe ainsi très clairement gaillardise et belle humeur dans cette scène où « le frère de Sarrue » rit des débauches de son valet avec la « garce » qu'il s'était réservée, en homme qui sait se montrer généreusement partageur et fort charitable :

Encore faut-il vous entretenir des galanteries de nos Français. Le frère de Sarrue, conseiller, qui est ici, pour éviter les mauvaises rencontres du bordel, se résolut d'entretenir une garce à lui seul, la prit jeune de quinze ans, lui loua maison, meubles, hardes, et pour elle prit mère, frères et toute la famille, et afin qu'elle fût mieux gardée, y envoyait son valet de fois à d'autres. Le valet commença à chevaucher la mère, qui lui donna une forte chaude pisse, puis il devint amoureux de la fille, et se servant de la permission qu'il avait de l'aller voir, lui donna la chaude pisse, qu'il avait eue de sa mère. La fille l'a donnée à Sarrue, qui, un mois après avoir fait ce petit établissement, s'est trouvé attrapé et a su d'où elle venait, et véritablement il a bien montré qu'il était de bonne humeur ; car, après avoir chassé son dit valet, il l'a repris. Cette histoire a été contée à M. l'ambassadeur maintes fois, et l'a fait rire parmi les douleurs dont il a été cinq semaines tourmenté⁷⁶³.

La contagion de la gaillardise, qui implique aussi une transmission des maladies vénériennes, est redoublée d'une contagion du rire, dans cette scène éminemment farcesque, qui montre, en plus d'une liberté d'esprit du maître et du valet, un détachement sans faille de celui-ci, tout comme de l'ambassadeur à qui l'anecdote est racontée et qui en fait ses choux gras. Non seulement le rire, ici, manifeste une indifférence très cynique quant aux affaires du corps – en particulier quand il est question de ses besoins sexuels –, puisqu'on se rit du corps, qu'on en jouisse ou qu'on en souffre, mais il témoigne d'une indulgence entre ceux qui partagent une complicité libertine. Le rire permet bien un détachement, qui fait que la sexualité, le corps souffrant ou la trahison, ne pèsent plus. Cette éthique du détachement à toute épreuve, d'inspiration cynique, il est,

⁷⁶³ Bnf, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 10 mars 1627. Voir annexe 1.

par le phénomène de la contamination comique, également demandé au destinataire de la lettre de l'adopter, qui comme l'ambassadeur doit s'amuser de la scène, même parmi les douleurs. On la retrouve aussi chez de Thou lui-même, qui en fait manifestement une éthique de vie. Il rapporte par exemple que sa petite vérole et les marques qu'elles laisseront probablement sur son visage l'indiffèrent, à l'exception du fait que la maladie ait retardé son départ pour Constantinople⁷⁶⁴. Il affirmait également, un peu plus tôt dans la correspondance, à la suite d'une affaire malencontreuse qui le touchait : « Je suis tout tel que m'avez connu, aussi jaloux de ma liberté que jamais et ennemi de tout ce qui a seulement ombre de servitude⁷⁶⁵ ». Et ce détachement, associé à un fondamental exercice de sa liberté, le mouvement du voyage l'entérine, quand d'autres, obligés aux courts voyages pour des raisons de contraintes familiales, font figure de parangon de l'asservissement pour un de Thou en mal d'aventures : « Je m'imagine que mon beau-frère fera de grandes relations de son voyage à Poitiers. Ce lui est un grand extraordinaire que de s'éloigner à cent lieues de madame. Quand je pense à cette tyrannie, je tiens ma condition bien heureuse⁷⁶⁶ ».

On retrouve cette même nécessité du détachement et de l'indifférence également chez Monconys. Ou plutôt, elle est énoncée par un certain Rabi Isaac, dont les mots résonnent chez le voyageur, qui met alors la citation en exergue par l'usage de plus petits caractères d'imprimerie : « Que si l'homme en naissant pleure et fait rire les autres, il doit faire qu'en mourant il fasse pleurer

⁷⁶⁴ « Je voudrais que votre opinion fût vraie à ce prix-là, et vous assure que le seul déplaisir que m'a apporté jusqu'ici ma petite vérole a été la rupture de mon voyage ; mais il n'y faut plus penser. J'ai toujours le visage fort rouge ; il n'y a que le temps qui puisse remédier à ce défaut. Il est malaisé de juger si je demeurerai marqué : je pense que comme le nez a été le plus violemment attaqué de ce mal, aussi en gardera-t-il plus les restes ; c'est de quoi je me soucie fort peu. » (Bnf, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 5 novembre 1627. Voir annexe 1.)

⁷⁶⁵ Bnf, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 18 mai 1627. Voir annexe 1.

⁷⁶⁶ Bnf, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Pera de Constantinople, le 28 mai 1628. Voir annexe 1.

les autres et puisse rire lui-même⁷⁶⁷. » Si cette parole est ainsi mise en valeur – comme le sont l’enregistrement des remèdes, les rapports d’expériences, les relevés de mesures... –, alors que Monconys pratique assez peu souvent sous cette forme la retranscription de paroles entendues, c’est qu’elle a dû particulièrement retenir l’attention du voyageur, probablement pour la sagesse qu’elle transmet. Ce qui a pu retenir l’attention de Monconys dans les propos du Rabi Isaac, c’est le renversement des larmes au rire et du rire aux larmes, signalant ainsi une réversibilité de la fortune et de l’infortune suivant le point de vue que l’on adopte, et la possibilité de l’élévation comique au moment même de la mort, paradoxe qui institue une posture philosophique. Le Rabi tisse également le fil d’une continuité du rire, de la naissance à la mort, qui tend à alléger le tragique de l’existence, même quand il est à son apogée. Le paradoxe de parvenir à trouver un apaisement au milieu des vicissitudes, on le trouve également à d’autres endroits du texte, sous d’autres formes. Aux Pays-Bas, Monconys monte par exemple sur un vaisseau qui gîte dangereusement et risque l’incendie, mais en bon philosophe, il s’amuse de la péripétie et conclut : « Ce divertissement fut fort agréable⁷⁶⁸ ».

Bernier souligne aussi à plusieurs reprises l’absolue nécessité du rire, comme manière de soutenir l’existence et de la considérer en philosophe. Le rire de Timur, qui vient de rendre captif Bajazet, est un exemple des potentialités philosophiques des usages du comique :

Vous savez bien qu’il dit que le même jour que Timur prit Bajazet, il le fit amener devant soi et que, le considérant attentivement au visage, il se mit à rire,

⁷⁶⁷ *JVM*, I, p. 176.

⁷⁶⁸ « Nous fûmes aussi dans le vaisseau Amiral, nommé le Miroir, qui a 155 pieds de long, 42 de large, deux ponts et deux batteries, et 8 pieds de haut entre-deux. Puis nous allâmes voir pousser dans l’eau un vaisseau nouvellement fabriqué, qui émut si fort l’eau du port, que les grands vaisseaux en branlèrent longtemps, et nous, qui étions sur un de ceux dont on se sert pour renverser les vaisseaux, fûmes en danger de tomber, même un jeune garçon tomba dans l’écouille ; et comme ce vaisseau glissait sur des grands coins graissés qu’on avait fichés dessous, tout le long de sa quille, il fit prendre feu aux cinq ou six derniers. Ce divertissement fut fort agréable. » (*JVM*, II, p. 177)

de quoi Bajazet, tout indigné, lui dit fièrement : « Ne te ris point de ma fortune, Timur ; sache que c'est Dieu qui est le distributeur des royaumes et des empires, et qu'il t'en peut autant arriver demain qu'il m'en arrive aujourd'hui. » Que sur cela Mir Timur lui fit cette sérieuse et galante réponse : « Je sais aussi bien que toi, Bajazet, que Dieu est le distributeur des royaumes et des empires ; je ne ris pas de ta mauvaise fortune, à Dieu ne plaise, mais c'est qu'en considérant ton visage, ceci m'est tombé en pensée qu'il faut que ces royaumes et ces empires soient devant Dieu et peut-être en eux-mêmes bien peu de chose, puisqu'il les distribue à des gens si mal faits que nous sommes tous deux, à un vilain borgne comme toi et à un misérable boiteux comme moi⁷⁶⁹. »

Le rire que Bajazet prend pour un rire d'agression, uniquement à son encontre, et qu'il invite son vainqueur à retourner contre soi, est en fait un rire universel, qui touche à la fois Bajazet, Timur et d'autres rois et empereurs à leur image, Timur en usant à la manière des moralistes – comme l'utilisation du « on » indéfini et du présent de vérité générale en atteste. Timur ne se moque donc pas de la position d'infériorité dans laquelle se trouve un Bajazet captif, mais de leur commune condition d'infirmité au pouvoir, décelant dans ce coup du sort une sorte d'ironie divine, qui affaiblit paradoxalement les puissants. Ce faisant, le rire efface temporairement les positions de dominé et de dominant, pour placer sur un pied d'égalité le vilain borgne et le misérable boiteux, qui peuvent partager, ne serait-ce que quelques instants, une complicité qu'il leur est difficile par ailleurs de trouver en raison de leur position, qui en les élevant, les isole. La leçon philosophique, transmise par le rire, prend toutefois place dans un contexte énonciatif particulier : l'anecdote est en fait rapportée par Aurangzeb, dans une des lettres qu'il adresse à son père après avoir usurpé le pouvoir et l'avoir rendu captif. Dans cette correspondance, Aurangzeb consulte son père et l'assure de sa dévotion, mais ici, le dialogue rapporté entre les deux souverains a manifestement deux buts : s'il établit une complicité entre le père et le fils, qui peuvent rire tous deux de l'absurdité de la condition de puissant, il sert également à rabaisser l'orgueil d'un père qui entend encore compter dans

⁷⁶⁹ François Bernier, *Voyages*, p. 171.

la vie politique. Le dispositif est complexe, mais il signale toutefois que rire et auto-ironie sont la preuve d'une lucidité supérieure, de ceux qui sont capables de percevoir, même quand ils dominent, la faiblesse et la vanité de leur condition. Le rire, d'ailleurs, s'il rend lucide, permet également de s'affranchir de l'esprit de sérieux, qui rend tout apprentissage pesant. Bernier se moque d'un pandit qui débite histoires et savoirs d'une manière tout à fait sinistre, ce qui les empêche, lui et son agha, de retenir la matière qu'on s'efforce de leur transmettre :

Quand j'étais là d'expliquer à mon agha ces dernières découvertes d'Harveus et de Pecquet sur l'anatomie et de raisonner avec lui sur la philosophie de Gassendi et de Descartes que je lui traduais en persan (car ç'a été là ma plus grande occupation pendant cinq ou six ans), le pandit était notre refuge, et alors c'était à lui à raisonner et à nous conter les fables qu'il nous débitait sérieusement et sans jamais rire ; il est vrai que nous nous dégoûtâmes si fort à la fin de ses raisonnements bourrus que nous ne le pouvions presque plus entendre⁷⁷⁰.

Si l'esprit de sérieux est aussi néfaste, c'est que le partage du rire est le signe d'une connivence essentielle entre esprits supérieurs, comme le sont ceux de Bernier et de son agha, qui savent raisonner sur des matières complexes, mais tout en maintenant l'allègement du rire qui rend savoureux l'échange au sujet de problèmes philosophiques et scientifiques.

Le rire partagé entre débauchés, entre érudits éloignés par le voyage, entre puissants ou entre intellectuels, permet ainsi d'établir une communauté de rieurs qui savent voir le monde à distance, sans s'appesantir sur les choses, qu'il soit question du corps, des positions de pouvoir ou des nourritures intellectuelles. Percevoir le réel sous son angle comique impose ainsi un détachement, qui relève à la fois de la posture philosophique et éthique et n'est pas sans rappeler les bravades de Diogène le cynique. Celui-ci marquait son indifférence vis-à-

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 324.

vis de l'état du monde et du caractère assertif des discours par un rire destiné à être communicatif.

MÉSAVENTURES BURLESQUES DE LA ROUTE : « IL FAUT QUE
CE SEL SE TROUVE PARTOUT ET QUE LE BON MOT SE
RENCONTRE À CHAQUE PAS⁷⁷¹ »

Les voyageurs qui rapportent leurs aventures sous la forme de récits burlesques érigent cette tactique diogénique en principe d'écriture. Les mésaventures sont alors le plus souvent tournées en farce, ce qui constitue, à la fois pour celui qui les a vécues et pour celui qui les lit, une manière d'exorciser leur puissance de nuisance. L'avantage du voyage, c'est alors qu'il multiplie les situations inconfortables où le réel se pose en obstacle de manière plus ou moins contraignante, donnant autant d'occasions au voyageur d'exercer son détachement philosophique, en mêlant les récits de comique.

Bouchard mentionne de nombreuses mésaventures qui lui arrivent, lui dont les nerfs sont maintes fois mis à rude épreuve. C'est par le rire qu'il en réchappe le plus souvent, que celui-ci intervienne au moment même des événements, ou plus tard lors de l'écriture du récit. Les mésaventures sont parfois présentées comme peu périlleuses, simplement importunes, comme à son arrivée à Rome, où les bagages sont visités par une bande organisée de moines pillards, « qui volent impunément tous les livres qui leur semblent bons et beaux ». Bouchard raille, en jouant de la rhétorique de l'excès, la « barbarie de ces moines », qu'il contrecarre par un bon tour, puisqu'averti de leurs manigances :

il ne s'était chargé que d'un Épictète et d'un Sénèque, lesquels il mit dans ses poches, de peur qu'ils ne lui fussent escroqués, comme suspects d'hérésie : comme il fit aussi avec son *Decameron*, pour lequel il avait beaucoup peur. Mais en récompense, il fut huit jours entiers à courir depuis le matin jusqu'au soir

⁷⁷¹ Dassoucy, *Les Aventures*, p. 392.

chez les prélats et cardinaux, pour pouvoir ravoire ses valises, que l'on ne lui voulait pas rendre, à cause de l'omission que Brancalone avait faite malicieusement à Civita Vecchia, de mettre dans le billet de santé que les hardes avaient aussi fait la quarantaine ; et voulait-on les envoyer au lazaret, et qu'il payât 5 autres jules quarante jours durant à une garde qui en eût le soin⁷⁷².

Mais, non seulement les moines ne sont pas si barbares et voleurs, puisqu'ils recherchent tout ouvrage perçu comme hérétique, la visée de la fouille étant moins de s'accaparer les ouvrages que de pratiquer une censure de bon aloi, mais le bon tour n'est que partiellement victorieux, un compagnon plus malin se jouant également de Bouchard en omettant sciemment de signaler que les hardes avaient fait la quarantaine. Tracasseries, tour, retournements... le voyageur rédige le passage sous la forme d'une petite farce, où, à deux niveaux, tel est pris qui croyait prendre. Cependant, présenter les faits sous un jour farcesque sert moins à signaler la légèreté des événements qu'à alléger la violence inhérente à cette scène de censure et de délation, à laquelle le voyage résiste finalement moins par un bon tour que par un bon mot. Ce ne sont toutefois pas seulement les exactions des institutions religieuses ou les trahisons des compagnons de route qui font l'objet d'un traitement comique. Les rencontres avec des personnages féminins aux désirs déréglés sont aussi traitées de manière farcesque. Bouchard est par exemple pourchassé par la femme de son hôte à Toulon, épouse battue et délaissée en attente d'attentions et de faveurs, qui pense trouver du réconfort dans les bras d'un Oreste qu'elle juge « fort libre et fort gai » :

La femme de ce barbier donna encore plus de passetemps à Oreste : laquelle, étant fort jeune et fort belle, était fort maltraitée et battue de son mari, qui en était jaloux. Elle conta ses doléances à Oreste, et l'ayant trouvé fort libre et fort gai, elle devint si amoureuse de lui, qu'après plusieurs démonstrations et poursuites, elle s'avança un jour de lui mettre la main dans les chausses. Néanmoins la ressouvenance des intrigues où l'amour l'avait embarrassé au logis, jointe à l'appréhension des caprices de son *uit*, qui lui avait donné depuis un an en ça une opinion assez forte d'impuissance, le retint si fort, qu'il ne

⁷⁷² Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 133-134.

voulut point passer outre les baisers et quelques autres attouchements ; dont ne se contenta pas un autre, gentilhomme du cardinal Bagni nommé Ernest, fils du grand veneur de l'Archiduchesse, lequel, quoiqu'il l'ait toujours nié, *robusto Veneris fructu illam satiabat*, pendant que, pour couvrir son jeu, elle feignait d'être amoureuse d'un autre jeune Italien, Lucois, nommé Balbani, qui étant fort niais le croyait tout de bon et en avait honte. Elle en faisait de même avec G. B. Casale, de sorte que c'était une continuelle farce dans la maison⁷⁷³.

L'anecdote a tous les atours du conte grivois, amusant, où la femme cache partout les amants qu'elle collectionne : le récit contrebalance ainsi l'anecdote précédente, où l'époux barbier et violent, aussi bien que médecin de pacotille, se targue d'être détenteur de secrets permettant d'empêcher – ou de faciliter, selon les cas – la conception. Une revanche est prise, à la fois par la femme et par Oreste, contre ce charlatan mauvais mari, et au passage, Oreste ironise contre les impuissances de « son *vit* », montrant un détachement certain quand il s'agit des pannes de son membre. Le comique permet ainsi une victoire symbolique contre les vicissitudes, qu'elles soient d'ordre charlatanesque, marital ou sexuel. Il permet surtout, pour qui veut parler d'une sexualité inavouable, d'en dire les réalités sous le couvert d'une dérision, ici foncièrement salvatrice. Bouchard brode ainsi sur le motif farcesque traditionnel des mésaventures d'auberge, pour montrer l'étendue de sa belle humeur, qui n'est pas sans implications philosophiques et libertines. On retrouve alors, dans le *Journal*, une éthique du divertissement, d'inspiration montaignienne et cynique, qui détourne des maux par le rire, et qui assoit de ce fait un *ethos*. Celui-ci était rendu manifeste, déjà, dans les premières pages des *Confessions*, texte qui retrace la jeunesse débauchée d'Oreste, où le divertissement face aux afflictions est érigé en principe de vie : c'est après avoir essayé d'endurer les épreuves (mort de proches, tyrannie des parents) grâce à « un oubli volontaire », à l'exercice de la « patience », ou au repli dans l'imaginaire qui fantasme des espaces où fuir, que le jeune homme, décidément bien philosophe, « s'était

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 105.

résolu enfin de les supporter [les maux], non seulement avec courage, mais encore allègement⁷⁷⁴ ». Ce n'est pas une autre philosophie qu'il pratique en voyage, que cette dernière, apprise tôt dans les jeunes années.

Cette belle humeur, on la retrouve de manière très manifeste chez Chapelle et Bachaumont, tout comme elle s'avère être une composante essentielle de l'écriture de celui qu'ils ont érigé en rival, leur ancien compagnon Dassoucy. Rien d'étonnant à ce que cette composante soit transversale aux deux ouvrages, qui, on l'a montré précédemment, usent des mêmes codes scripturaires dans cette joute faite par écrits interposés. Si Chapelle et Bachaumont ont moins de mésaventures que Dassoucy, persécuté où qu'il aille, ils proposent toutefois une même éthique de l'allègement, qui passe par le refus d'adopter le bien ennuyeux esprit de sérieux habituel aux relations viatiques. Comme le montre Laurence Rauline, ils s'amusent de tout, ne ressentent aucun chagrin au moment du départ – refusant dès lors le topos ovidien des adieux déchirants –, ironisent face aux désagréments d'un séjour à Narbonne qui se clôt sur une scène de déluge, rient de la horde de précieuses ridicules qui résident à Montpellier, et surtout, usent du prosimètre pour conter des aventures de voyage qu'ils expurgent de potentielles redites, ne retenant que ce qui relève de la nouveauté⁷⁷⁵. L'allègement que s'imposent les deux hommes, au moment du

⁷⁷⁴ « Oreste n'était encore qu'en la première fleur de son âge ; et si néanmoins, par le continuel étude de la Philosophie où l'avait embarqué son cher ami Marchand, il avait tellement apaisé les troubles des affections violentes et des appétits déréglés dont la jeunesse a accoutumé d'être agitée, qu'il s'en fallait de peu qu'il ne fût arrivé à l'exemption des passions des Stoïques. Car s'étant premièrement, par un oubli volontaire, guéri des maux passés que lui avait apporté la perte de son premier ami Rigault et de sa bonne sœur Angélique, il s'était muni de patience contre la tyrannie qu'exerçaient cruellement sur lui son père et sa mère ; et, ayant abandonné tous ses premiers desseins qui lui avaient inquiété l'esprit l'espace de plusieurs années, ou de s'enterrer tout vif dans un monastère, ou se jeter dans un nouveau esclavage du service de quelques grand pour éviter celui de ses parents, il s'était enfin résolu de les supporter, non seulement avec courage, mais encore allègement. » (Jean-Jacques Bouchard, *Confessions*, *op. cit.*, p. 9)

⁷⁷⁵ Laurence Rauline, « Le *Voyage de Chapelle et Bachaumont* : les itinéraires du divertissement ou les voies obliques de la critique politique », art. cit., p. 107-124, et plus particulièrement p. 109-114.

voyage, trouve ainsi son équivalent dans la recherche d'un enjouement dans l'écriture, qui passe par l'utilisation de modèles galants, qui appellent à une gaieté toujours renouvelée.

Dassoucy montre une même humeur folâtre, bien que les désagréments qu'il rencontre en chemin soient d'une nature plus périlleuse, sa personne étant constamment attaquée, molestée, enfermée. Dominique Bertrand voit dans la présence d'un « bon mot à chaque pas⁷⁷⁶ » la possibilité d'une résilience face aux disgrâces subies du fait de la malveillance d'autrui et des coups du hasard, mais aussi des difficultés au-devant desquelles Dassoucy s'avance inexorablement, quand il affiche une liberté d'esprit pour beaucoup condamnable. Mais là n'est pas la seule vertu du burlesque. On se souvient que les *Aventures* s'ouvrent sur la mention d'un joueur malintentionné mais fort bon rieur, qui prend au piège les passants par ses tours, épisode dont il est possible de faire une lecture métatextuelle, plaçant dès lors l'ensemble du récit sous le signe de la ruse, du jeu et du rire. Ce sont ces propriétés que l'on retrouve mises en avant dans la défense du burlesque qui clôt le chapitre XI des *Aventures d'Italie*, où Dassoucy justifie les vertus de ce « gracieux genre d'écrire », attaqué à la suite des accusations divulguées à son encontre. Il y donne un petit manuel d'écriture burlesque :

Outre cela, ce n'est pas assez qu'il [le burlesque] soit fin dans ses pensées et plaisant dans ses rencontres, il faut que, sous peine de servir de bouffon aux laquais et de divertissement aux servantes, il suive de bien près l'héroïque, non seulement dans la pureté de la diction mais dans la force de l'expression, qu'il soit concis, figuré et encore mystique, s'il est possible, comme on peut voir dans tous mes ouvrages burlesques où le sens caché vaut souvent mieux que le sens littéral. [...] Ce n'est pas encore tout, car comme il n'est rien de plus ennuyeux que d'ouïr toujours une même chanson, il faut que le niais, le naïf, le fin et le

⁷⁷⁶ Dominique Bertrand, « Introduction », dans Dassoucy, *Les Aventures et les prisons*, *op. cit.*, p. 74.

plaisant, comme le Trivelin, le Docteur, le Harlequin et le Briguelle, y montrent leur caractère différent et fassent leur personnage tour à tour⁷⁷⁷.

L'enjouement allège face aux vicissitudes, ce qui est déjà une posture philosophique en soi ; mais il est bien plus que cela. Apprendre à rire est aussi une manière d'apprendre à lire, puisqu'il est nécessaire de savoir décoder un burlesque « mystique », c'est-à-dire mystérieux, afin de déceler sous les dehors du rire « le sens caché qui vaut mieux que le sens littéral ». En somme, le rire évite l'appesantissement quand on subit des disgrâces, mais il est également porteur d'un plus haut sens, généralement critique, qu'il revient au lecteur de mettre au jour. Comme le souligne Dominique Bertrand, Dassoucy pratique un « rire cognitif et libérateur, en un mot philosophique, voie privilégiée pour librement penser et s'affranchir de tous les conditionnements idéologiques⁷⁷⁸ ». Le rire burlesque est ainsi hautement transgressif, évitant de prendre au sérieux les lois éthique et idéologique : il est ainsi du côté des postures philosophiques sceptiques et cyniques, Dassoucy signalant d'ailleurs ses affinités avec la figure de Diogène. Il divertit, tout en cherchant à inciter le lecteur à une réflexion sur l'ensemble de ses habitudes de pensée. L'enjouement, qui se manifeste dans tous nos textes, est ainsi un élément fondamental du déniement.

RIRE ET POSITIONNEMENTS SOCIAUX ET INTERCULTURELS : LES ENJEUX DE LA SATIRE ET DE LA DIATRIBE

Sur la scène sociale que constituent nos témoignages viatiques, le rire, qui se manifeste dans de nombreux passages, est également un moyen permettant d'établir une connivence sociale avec les destinataires des récits et d'affirmer,

⁷⁷⁷ *Ibid.*, p. 393-394.

⁷⁷⁸ *Ibid.*, p. 76.

par cet intermédiaire, qu'ils appartiennent à la même communauté des esprits forts. On se souvient de Bergson qui voyait dans le rire un outil permettant, pour un groupe d'individus, de sanctionner un comportement déviant en son sein et d'inviter celui qui s'était un temps marginalisé à rentrer dans le rang⁷⁷⁹. Rien de tel, chez nos auteurs, qui ne cherchent pas – ou bien rarement – à rappeler à l'ordre les brebis égarées, fantasmant dès lors une uniformité absolue du groupe auquel ils appartiennent. Le rire permet plutôt de pointer chez autrui des différences, pour opposer la communauté des érudits à des individus, des groupes ou des valeurs auxquelles ils n'adhèrent pas, et par un effet de contraste, réaffirmer les leurs. Frédéric Tinguely utilise, pour rendre des usages du rire chez des voyageurs en Perse à l'âge classique, les théories d'Eugène Dupréel, qui dans les années 1920 élabore une théorie purement sociale du rire, où il le pense alternativement comme un moyen d'inclusion ou d'exclusion⁷⁸⁰. Elle est en fait assez proche des idées de Thomas Hobbes, qui perçoit chez le rieur un sentiment de supériorité, qui le démarque de celui dont il se moque⁷⁸¹. On comprend ainsi que le rire soit devenu une marque distinctive des esprits forts, puisqu'il appuie une logique de différenciation qui leur permet de se singulariser des mondains paresseux et frivoles, des malades d'*hybris*, des menteurs, des imposteurs et surtout des esprits crédules. Ce rire lucide et supérieur, on le retrouve largement pratiqué dans les textes fictionnels ou dans les traités érudits rédigés par les libertins⁷⁸² ; les auteurs de relations viatiques cherchent aussi à

⁷⁷⁹ Henri Bergson, *Le Rire, Essai sur la signification du comique* [1900], Paris, Puf, coll. « Quadrige », 1985.

⁷⁸⁰ Voir : Frédéric Tinguely, « Rire et relations interculturelles : l'exemple du voyage en Perse à l'âge classique », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Le Rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007, p. 73-87, en particulier p. 75.

⁷⁸¹ « La passion du rire est un mouvement subit de vanité produit par une conception soudaine de quelque avantage personnel comparé à une faiblesse que nous remarquons actuellement dans les autres, ou que nous avions auparavant. » (Th. Hobbes, *De la Nature humaine* [1650], trad. baron d'Holbach, éd. Emmanuel Roux, Arles, Actes Sud, 1997, p. 72-73.)

⁷⁸² Voir à ce sujet l'ouvrage de Bruno Roche, *Le rire des libertins dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011, et en particulier le chapitre 1 « Un rire de lucidité et de supériorité », p. 41-104.

réaffirmer leur appartenance à ces milieux déniaisés, en usant habilement de la raillerie. Le rire relève même d'une forme de nécessité dans le cas des correspondances réelles, puisqu'il permet à l'individu alors périlleusement éloigné du centre parisien, de maintenir le lien et d'assurer sa place. Dans le cas des récits reconstitués *a posteriori*, il permet de sélectionner le bon lecteur, c'est-à-dire celui qui sera capable de répondre aux clins d'œil de l'auteur. Le rire, en définissant les contours d'un groupe, permet ainsi aux auteurs de construire leur position en tant qu'individus sociaux, mais également de signaler une orientation éthique voire philosophique, de leurs relations.

SATIRE DE FIGURES REPOUSOIRS : SÉRIE D'ANTI-*ETHOS* ET LOGIQUE DE DISTINCTION

Si en démontant toutes les fausses croyances et superstitions des foules, les voyageurs se sont déjà largement positionnés au-dessus du vulgaire – on se souvient de Bernier dominant, depuis un promontoire, le flot des superstitieux qui effectuaient diverses ablutions au moment de l'éclipse –, quelques éclats de rire, ici et là, à l'encontre de quelques-uns de leurs représentants, achèvent le processus d'élévation des voyageurs, qui s'affirment supérieurs aux masses dont ils ne partagent ni les convictions ni les usages. Bouchard se moque par exemple des mauvais compagnons de route, qui constituent pour lui une incommodité :

Mais il y a encore une incommodité bien plus grande que tout cela : c'est la compagnie des gens inconnus et ramassés dans laquelle l'on s'embarque, qui sont d'ordinaire ou plaideurs, ou marchands, ou nobles errants ; de sorte qu'un honnête homme est exposé ou à l'humeur barbare et rustique de ceux-là, ou bien à l'insolence de ces derniers, avec danger même bien souvent de la bourse ou de la vie⁷⁸³.

⁷⁸³ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 43.

La fréquentation du vulgaire, ou de nobles déclassés, dans l'espace confiné du carrosse, serait ainsi, dans une représentation hyperbolique qui fleure l'ironie, plus désagréable encore que de séjourner dans une auberge inconmode ou de progresser sur une route éprouvante. Le sourire que provoque l'ironie invite alors à établir une frontière nette, même dans cet espace réduit qu'est celui de la voiture, entre le voyageur, ceux qui ironisent avec lui et les comparses importuns, mal aguerris à l'art de la conversation.

Mais si les voyageurs se distinguent du vulgaire, ils cherchent également à marquer leur différence par rapport à tout un ensemble d'autres mondains, qui ne partagent pas leur intérêt pour la connaissance, le labeur intellectuel et montrent un goût pour les divertissements faciles. Ils cherchent dès lors à isoler leur groupe, en le détachant de la masse de leurs congénères. Sorbière, par exemple, s'en prend dans sa *Relation d'un voyage en Angleterre* à tout un ensemble de mondains, ou plutôt de courtisans, qui évoluent à la cour d'Angleterre et n'ont cure des affaires de la science. Il les oppose clairement à la figure de M. Boyle, savant éprouvé, incarnation de la posture des esprits forts contre ces fats, qui doivent rappeler à Sorbière leurs homologues français, puisqu'il emploie toujours pour le désigner un déterminant « des » à valeur de généralisation :

C'était une chose admirable, ou pour mieux dire de grande édification, que de voir un homme employé dans les affaires d'État, et de si rare mérite, qui avait passé sa vie dans les emplois de la guerre, ou du cabinet, dressé lui-même des machines dans le parc de S^t James, et ajuster des télescopes. Nous l'avons vu faire tout cela de grand courage, et certainement à la confusion de la plupart des gens de Cour, qui ne regardent jamais les astres, et qui se croiraient déshonorés, s'ils se mêlaient d'autre chose que d'inventer de nouvelles modes de s'habiller⁷⁸⁴.

Un peu plus loin, Sorbière raille la « la fainéantise ordinaire aux courtisans⁷⁸⁵ », tout comme le goût pour les divertissements faciles, qui cette fois peut toucher

⁷⁸⁴ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 57.

⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 62.

tout un chacun, comme le voyageur l'indique dans la méditation qui suit la description d'un spectacle de comédie :

Ce n'est pas en cette rencontre seulement que l'on peut remarquer que l'homme se plaît fort à la bagatelle ; et qu'un de ses plus grands plaisirs est celui de s'imposer à soi-même, ou de se remplir la tête de quelque illusion, dont il se divertisse, jusques à ce qu'une autre lui succède. Et de cette façon les chansons et les modes nouvelles nous semblent toujours les plus galantes et les mieux imaginées. Il en est de même pour bien d'autres choses ; sur quoi il y aura à raisonner, quand nous en aurons le loisir⁷⁸⁶.

Raillant en moraliste, au regard particulièrement aiguisé sur les comportements sociaux typiques de la courtoisie, Sorbière crée une distinction, qui reste cependant toujours à conquérir, car les travers des autres peuvent rapidement devenir les nôtres : on court constamment le risque du déclassement, si l'on ne continue à exercer sa curiosité et son esprit critique. Mais c'est également au sein du champ scientifique que la raillerie permet d'ériger des frontières, entre savants fréquentables et pédants déplaisants dont on cherche à récuser les théories. François-Auguste de Thou se moquait déjà vertement, dans ses lettres, des pédants de la Sorbonne⁷⁸⁷. Sorbière, alors en lien avec Hobbes, reprend le flambeau et prend parti pour la cause du philosophe anglais dans la querelle qui l'a opposé à M. Wallis de 1655 jusqu'à sa mort en 1679 :

Le Docteur a bien moins que M. Hobbes du galant homme, et si vous le voyiez avec son bonnet plat sur la tête, comme s'il y avait mis son portefeuille, après l'avoir couvert de drap noir, et cousu à sa calotte, vous auriez envie de rire à ce

⁷⁸⁶ *Ibid.*, p. 132.

⁷⁸⁷ « Il est arrivé ici depuis huit jours une compagnie de Français aussi becs-jaunes qu'il se puisse dire, savoir : le jeune fils de M. d'Alincourt et le fils de madame de Fresnoi. Le premier a pour conducteur un de ces Halliers de Chartres, docteur de Sorbonne, très pédant, qui d'abord qu'il fut arrivé à Padoue, s'en alla où on enseignait la philosophie, et fit un argument pour disputer ; mais il ne fut pas fort bien reçu, car on le menaça de coups de stylet, croyant qu'il fit cela par moquerie, et lui au contraire croyait les fort obliger, l'ayant vu ainsi pratiquer en Sorbonne. Il voulait à toute force que je le menasse voir fra Fulgentio, et me disait que sur quelle matière il voudrait qu'il disputerait avec lui, et qu'il cherchait quelque docte pour conférer. Enfin je me délivrai de cette importunité par une honnête excuse. Pour M. de Fresnoi, il est de ces jeunes gens sortant de l'Académie, qui veulent toujours aller en poste, et s'ennuient partout : voilà une bonne société, la nôtre vaut bien mieux. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 décembre 1626. Voir annexe 1.)

plaisant spectacle, que vous conceviez d'estime et d'affection pour la présence et la civilité de mon ami. Ce que je ne dis pas pour ôter à M. Wallis la louange qui lui est due d'être un des plus grands arithméticiens du monde, et qui n'étant encore que de l'âge de quarante ans, peut aller plus loin ; et se polir, s'il vient prendre l'air de la cour à Londres. Car il faut avouer, Monsieur, que celui du Collège en a besoin, et que ceux qui ne s'en sont pas purifiés, ont volontiers l'haleine forte, et sont incommodes dans les conversations⁷⁸⁸.

Au-delà de la querelle géométrique, que Sorbière règle malicieusement en déplaçant le débat mathématique sur le terrain de la civilité, c'est toute une manière de concevoir le savoir qui moquée. Le produire et en discuter dans l'air vicié des collèges anglais, probablement propice à exciter la pédanterie, ne permet pas à des pensées saines de s'épanouir. La fausse concession est particulièrement acerbe, qui insinue que Wallis, transplanté à Londres, aurait les idées plus claires, en plus d'avoir des manières plus douces, d'autant plus qu'à quarante ans, il a encore le temps de se réformer et de se polir... En somme, Sorbière satirise deux excès : l'excès de fainéantise intellectuelle et l'excès de zèle savant. C'est dans l'entre-deux qu'évoluent les esprits forts, aux mœurs polies mais aux idées patiemment alimentées par l'étude.

Enfin, ce sont les zélés en tout genre, rongés par l'*hybris*, qui sont également l'objet de l'attaque des esprits forts. François-Auguste de Thou est par exemple assez acerbe à l'encontre d'un de ses congénères, M. Haligre, orgueilleux arriviste, mais assez malhabile en l'art de manipuler les autres à son avantage, de Thou n'étant visiblement pas dupe de la visée de ses éloges :

Comme ils étaient hier en une conférence fort étroite, j'entendis qu'il lui disait que c'avait été lui seul qui avait fait son père chancelier, et qui en avait mis de bonnes impressions dans l'esprit du Roi. [...] Je pense que ce discours allait pour redemander ses lettres que mondit sieur Haligre garde. Il m'a fort accueilli et dit qu'il avait lu tout l'*Histoire* de mon père avec admiration. Il parle fort souvent du crédit qu'il a eu à la cour et des choses qu'il y a faites⁷⁸⁹.

⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 77-78.

⁷⁸⁹ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Lyon, le 25 octobre 1626. Voir annexe 1.

Je croyais au commencement que M. Haligre eût de bonnes fortunes, comme frère de l'ambassadeur, et puis il faisait fort le fin avec nous ; mais sur la fin il a été fort aise d'avoir ma connaissance⁷⁹⁰.

Les intensifs (« lui seul », « fort », « tout », « fort souvent »), en trop grand nombre, sont soupçonneux dans la première citation, tout comme le jeu de mot sur le substantif « fin » dans la seconde. Boulliau se moque pour sa part de M. Pellaud et de ses velléités à changer de poste, alors qu'il est parfaitement établi, s'inquiétant de cette idée d'en vouloir toujours plus :

Mon bon ami Mr Pellaud à qui je suis très obligé a sujet de plaindre l'état de sa fortune. Que le pauvre homme se console et qu'il prenne en main le Plutus d'Aristophane. Il verra qu'il n'est pas le premier. Il ne fera qu'un pas dans la première page, pour y rencontrer sa disgrâce. C'est une chose étrange qu'un homme si riche et si bien établi veuille changer de poste. C'est ce que les malheureux font à toute force et à la fin⁷⁹¹.

Monconys de son côté rapporte l'anecdote d'un bâtisseur, serviteur zélé, qui voulut couvrir une maison d'or, et le bon mot des magistrats qui lui interdirent une telle folie :

L'après-dîner Monsieur fut à la maison des Foucres qui est dans la grande rue où il n'y a rien du tout à savoir, et quoi que ce soit celle où loge l'Empereur, c'est fort peu de chose : elle est peinte par-dehors, et tout couverte de cuivre ; on dit que si les Magistrats eussent voulu permettre à celui qui la fit bâtir, de la faire couvrir d'or, il l'eût fait, mais ils ne le lui permirent pas, et dirent qu'il fallait donc qu'il fit planter des potences au-devant pour pendre ceux qui viendraient dérober les tuiles, mais il n'y a rien au-dedans qu'un médiocre vestibule, une voûte qui est soutenue de colonnes de pierre, le meilleur peintre de la ville, qui n'est pas fort excellent, y avait un grand table d'Autel qu'il vint faire voir à M. le duc, dont il ne fut pas fort satisfait⁷⁹².

À une autre échelle, Lapeyrère ironise également contre les prétentions humaines, mais cette fois-ci des royaumes, qui vantent l'étendue de leurs possessions terrestres, qui pourtant se résument à fort peu de choses :

⁷⁹⁰ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 décembre 1626. Voir annexe 1.

⁷⁹¹ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 10 mars 1646. Voir annexe 2.

⁷⁹² *JVM*, II, p. 348.

Vous noterez encore à ce propos que la chronique islandaise nous donne pour véritable et constant que les Norvégiens ont tenu si peu de chose dans le Groenland, qu'il n'eût pu être compté en Danemark que pour la troisième partie d'un évêché ; et les évêchés du Danemark ne sont pas plus grands que ceux de la France. La chronique danoise dit la même chose en ces termes, que tout le Groenland est cent fois plus grand que ce que les Norvégiens y ont possédé, que divers peuples l'habitent, et que ces peuples sont gouvernés par divers seigneurs dont les Norvégiens n'ont jamais eu connaissance⁷⁹³.

La Norvège est alors l'équivalent étatique de M. Haligre, l'état comme le mondain montrant une même propension au grossissement falsificateur censé les avantager sur l'échiquier politique. Lapeyrère souligne le décalage entre l'ampleur des dits et la petitesse des faits, qui indique, par le biais de l'ironie, l'outrecuidance des puissants ou de ceux qui veulent l'être. Ce n'est pas que les esprits forts ne cherchent pas, notamment par leurs écrits, à s'assurer une position : mais ils le font d'une manière plus mesurée et surtout plus subtile, sans employer le moyen de la falsification de leur parole.

Nos voyageurs se distinguent d'un quatrième type de figures, également falsificatrices, que sont celles des voyageurs affabulateurs, dont ils raillent la crédulité. Le passage, qui rapporte une conversation entre l'explorateur M. d'Almeide, rencontré au Portugal, et Monconys, ne provoque pas un rire éclatant, mais l'ironie remplissant ici son office, le lecteur est invité à soupçonner la véracité des dires qui lui sont retranscrits :

le soir M. d'Almeide m'entretint longtemps de ses voyages, et entre autres particularités m'assura qu'en Amérique au Royaume de Guyana, les hommes y vivaient ordinairement 200 ans, et qu'il avait parlé à un qui en avait plus de 180, lequel lui dit, qu'en sa jeunesse il avait été au Rio des Amazones, où il avait vu un village, auquel il n'y avait que des femmes, qui était très adroites à tirer de l'arc ; et qui retenaient pendant quelques lunes, des hommes avec elles ; cet homme ne savait point lire, non plus que tous les autres dudit pays, où ils n'ont autre mémoire que des nœuds qu'ils font à des cordes, autant qu'ils ont vu de lunes. Il lui dit aussi d'avoir vu des hommes qui n'étaient hauts que d'une

⁷⁹³ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 37.

coudée, mais qu'il n'avait plus ouï parler des dites femmes, et ne savait qu'elles étaient devenues⁷⁹⁴.

L'emboîtement des discours rapportés rend difficilement vérifiable l'information, sur laquelle Monconys jette d'ailleurs le soupçon, en soulignant un paradoxe, qui est que cet homme de 180 ans, attestant avoir rencontré en sa jeunesse le peuple des Amazones, est issu d'un pays où l'on n'enregistre pas, sous une forme ou sous une autre, les événements, puisqu'ils n'ont « autre mémoire que des nœuds qu'ils font à des cordes ». Quand on sait la mémoire potentiellement défaillante d'un vieillard en Europe, qui n'aurait atteint que les 70 ou 80 ans, il est compliqué d'accorder sa créance aux paroles d'un homme de 180 qui n'aurait pas retranscrit le résultat de ses observations sur le moment ou *a posteriori*, dans un journal ou des mémoires.

Le vulgaire, les mondains frivoles ou dévorés d'ambition, les pédants asphyxiés et délétères, les voyageurs menteurs : c'est ainsi tout un ensemble de figures qui, par le rire, servent de repoussoir aux esprits forts qui dès lors se distinguent radicalement de ces types d'individus, qui sous leur plume deviennent proprement des types, au sens théâtral, et non uniquement sociologique, du terme. Ceux-ci sont bien les personnages de petites comédies, dont on se délecte malicieusement. Ce faisant, les érudits déniaisés dessinent les contours de leur posture et de leur *ethos*, renforçant également les liens qu'ils entretiennent au sein de leur groupe par le partage d'une commune connivence.

RAILLERIES ANTI-CHRÉTIENNES : IMPIÉTÉ ET IRRÉLIGION ?

— *Rire des institutions chrétiennes et de certaines figures religieuses*

Nos voyageurs se démarquent également par une certaine attitude, ambiguë et critique, vis-à-vis de l'institution religieuse chrétienne et de ses

⁷⁹⁴ *JVM*, I, p. 57.

représentants. On sait les liens qu'entretiennent irrégion et libertinage⁷⁹⁵, même si tout un faisceau de positions existe au sein des érudits que l'on fait entrer dans la nébuleuse libertine, depuis l'adhésion au culte chrétien, mais expurgé des superstitions, jusqu'à l'athéisme, en passant par le déisme. Comme le souligne Jean-Pierre Cavaillé, les « esprits écartés » tendent d'ailleurs à « jouer Socrate contre Jésus-Christ », préférant la liberté d'esprit à l'idéal de vie chrétienne⁷⁹⁶. Cet affranchissement intellectuel de l'emprise de la religion, on le retrouve sous diverses formes chez nos auteurs, qui s'ils n'hésitent pas par moments à railler ministres et pratiques du culte, affirment également leur émancipation dans le domaine moral. Tout est bien sûr affaire de degrés, et la satire ne se fait la plupart du temps pas de manière frontale ; mais des lignes de force impies se dessinent dans les récits de voyage, suivant les variations infinies d'un large nuancier.

François-Auguste de Thou et Jean-Jacques Bouchard, par exemple, se distinguent par le regard critique qu'ils portent sur le cardinal Barberin, son entourage et sur la cour papale, qu'ils fréquentent tous deux à Rome, l'un de décembre 1626 jusqu'en novembre 1627 et l'autre de 1632 à 1641. De Thou, déjà à Venise, remarquait qu'un certain vent de liberté régnait sur les mœurs et la croyance. Peu de dévotion, autorité du Pape non reconnue, indulgences qu'un nonce octroie mais auxquelles il ne croit pas et qui sont « forfanterie » : les voies de l'impiété sont nombreuses, à l'est de la Péninsule.

L'on est ici fort peu dévotieux, principalement les gentilshommes vénitiens ; car le menu peuple est idolâtre et méchant tout ensemble. L'on ne parle point d'avoir le jubilé, sur ce que la République prétend que le Pape le doit donner sans le demander, et au contraire le Pape veut que l'on le demande. Ceux qui sont fort malades et touchés de cette dévotion, envoient vers le patriarche qui est un Santarel, et lui leur confère la grâce de l'indulgence, que le fra Fulgentio appelle forfanterie. Il y a un nonce en cette ville, qui, quoiqu'il les débite, n'y

⁷⁹⁵ Voir notamment à ce sujet le travail de Jean-Pierre Cavaillé, *Les Déniaisés. Irrégion et libertinage*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

⁷⁹⁶ *Ibid.*, p. 224.

croit pourtant guère, comme je pense. Il est fort habile homme, s'appelle monsignor Guecia Vescovo d'Amasia, et un des trois cardinaux que le Pape a réservés *in petto*⁷⁹⁷.

Ce manque de dévotion typiquement vénitien, on le retrouve chez de Thou lui-même, qui, lors de son trajet entre Venise et Rome, ne voit pas sa foi revivifiée par le passage à Notre-Dame de Lorette, très haut lieu de pèlerinage italien, où Marie aurait reçu de l'archange Gabriel l'annonce de sa maternité divine⁷⁹⁸ : les dévotions y sont faites de manière mécanique, sans qu'aucun zèle réel ou mouvement de piété ne soit ressenti dans le for des intériorités. À Rome, de Thou cherche par tous les moyens à obtenir des informations sur la politique de la cour papale, en entretenant notamment ses liens avec le cardinal Barberin. Le Pape y fait figure de point obscur, tant son humeur est imprévisible et qu'il est protégé par le secret, les nouvelles ne filtrant souvent qu'à contretemps⁷⁹⁹. Là est l'essence de son pouvoir, d'être à la fois illisible et de « prendre plaisir à suspendre le monde et faire les choses quand on les attend le moins⁸⁰⁰ », de Thou saisissant clairement les ressorts des stratégies. Des informations finissent toutefois par voir le jour, *via* l'entourage de Barberin ou la rumeur. Il s'avère alors que toute la cour n'est que tractations, faux bruits et exploitation des uns par les autres⁸⁰¹, ce que de Thou épingle de sa plume acerbe. De Thou peint

⁷⁹⁷ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 décembre 1626. Voir annexe 1.

⁷⁹⁸ « Nous avons passé par Notre-Dame de Lorette, et y avons fait nos dévotions qui nous ont tenu lieu de celles que nous étions obligés de faire à la bonne fête ensuivante ; car je n'ai pas trouvé que le lieu m'ait donné un zèle extraordinaire, ni un mouvement de piété pareil à celui que l'on nous dit que tous les Français y ressentaient. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 29 décembre 1626. Voir annexe 1.)

⁷⁹⁹ « Je voudrais que la cour où nous sommes pût produire autant de nouvelles pour vous rendre la pareilles, ou pour le moins que ce qui s'y fait vint jusques à nous ; mais ce sont choses si secrètes qu'à peine passent-elles les maisons des ambassadeurs, et n'éclatent qu'après qu'ils ont fait leur effet. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 26 janvier 1627. Voir annexe 1.)

⁸⁰⁰ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 10 mars 1627. Voir annexe 1.

⁸⁰¹ « Il se parle d'une promotion de cardinaux pour ce Carême, mais avec une grande incertitude, comme sont toutes les choses qui dépendent de la volonté du Pape ; ceux qui y ont bonne chance, sont M. Marini, Gouverneur de Rome, Archevêque de Gênes ; M. Vulpio, secrétaire des brefs ;

alors ironiquement l'habile maître des horloges en homme aussi soucieux que le menu peuple du temps qu'il fait et du soin de sa santé :

Ce n'est pas un des moindres divertissements de Rome que de philosopher sur les saisons et sur les moyens de conserver sa santé, de laquelle les gens de ce pays ici sont plus soigneux sans comparaison que nous. Le Pape, comme le premier, y excelle par-dessus tous les autres, car il vit par poids et mesure : aussi se porte-t-il aussi bien que s'il n'avait que vingt-cinq ans, et mieux que pas un cardinal⁸⁰².

Les cardinaux ne sont pas épargnés, eux qui sont d'une folle vanité, sont chargés de tâches bien anodines et meurent parfois de la petite vérole... tout comme le commerce des indulgences, que le Pape donne par lots de mille, qu'on lui demande « sans spécifier le nom, selon l'ordinaire de tous ceux qui lui baisent les pieds⁸⁰³ ». De Thou espère malicieusement qu'elles vont être, à son retour, « un moyen de se faire marguillier⁸⁰⁴ » et ajoute : « Je m'étonne comme les femmes ne prennent pas goût à mes *indulgences* ; c'est qu'elles aiment le solide et ce qui a corps, et non pas des choses en l'air. Ici l'on en fait autant de cas que des médailles : aussi peu de l'un que de l'autre⁸⁰⁵ ». De Thou, tout en tâchant de donner les nouvelles les plus fraîches et les plus fiables possibles sur la curie romaine, exerce une incrédulité active sur les modes de fonctionnement de la politique papale et de l'octroi des titres tant convoités. Il n'est pas mécréant, puisqu'il continue d'observer les rites du culte chrétien, bien qu'il ait un goût très certain pour la débauche, lui valant d'attraper une vilaine petite

Nari, frère du capitaine des cheveau-légers qui a épousé une nièce de Magalotti ; M. Cursini qui est en suspens ; bref, l'on croit que le Pape y emploiera tous ceux qui ont de grandes charges, afin de leurs dépouilles faire bâtir un palais que le cardinal Barberin a acheté des Sforzes cinquante mille écus. » (BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, le 23 février 1627. Voir annexe 1.)

⁸⁰²BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 9 février 1627. Voir annexe 1.

⁸⁰³ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 10 mars 1627. Voir annexe 1.

⁸⁰⁴ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 8 avril 1627. Voir annexe 1.

⁸⁰⁵ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 5 mai 1627. Voir annexe 1.

vérole qui laisse des traces sur son visage ; mais il n'est pas dupe des intérêts fort peu religieux qui gouvernent le Saint-Siège.

Bouchard est quant à lui bien plus radical. La seule relation qu'il fasse de son séjour romain est celle du carnaval auquel il assista en 1632 : le quotidien, les rencontres, les menus événements des dix années passées à Rome ne font l'objet d'aucun récit dans le *Journal* du voyageur. Toute la substance du temps passé dans la cité romaine semble ainsi contenue dans ces quelques pages, d'une grande liberté, qu'il consacre à la description des festivités carnavalesques. D'un côté, l'érudit s'intéresse aux surfaces des célébrations, l'événement ayant semble-t-il exercé une forte attraction sur le voyageur, fasciné par les mouvements, les couleurs, les bruits et la fureur qui envahissent alors l'ensemble des espaces romains. Il détaille alors les réjouissances avec une redoutable acuité : il est allé partout, a tout observé, a même participé aux divers rituels, calquant son attitude sur celle des Romains. C'est ainsi l'ensemble des pratiques observées pendant la semaine de divertissements qui sont décrites par Bouchard, des mascarades de rue et autres courses de chevaux ou jeux pyrotechniques, jusqu'aux représentations théâtrales – comédie et pièces à machines – auxquelles on va assister chez les notables de la ville. D'un autre, l'intérêt que porte Bouchard au carnaval romain dépasse largement le désir d'insérer, dans son journal de voyage, un récit haut en couleur – pittoresque et exotique – des célébrations du carnaval, tel que les aiment des lecteurs habitués aux descriptions festives d'entrées royales ou de cérémonies d'apparat. Ce qui semble en effet retenir tout particulièrement son attention, c'est l'ensemble des renversements que permet le moment carnavalesque, en plein centre du monde antique et chrétien. Si bien sûr défilent des rois bossus trainés « sur un chaise percée⁸⁰⁶ », Bouchard, qui rit allègrement avec les Romains devant ces cortèges, s'intéresse moins à la désacralisation des figures politiques qu'à celle des

⁸⁰⁶ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 153.

figures religieuses, quand bien même des *bandi* – ou arrêtés pontificaux placardés dans la ville – ont exigé « de ne pas toucher à la religion⁸⁰⁷ ». Passent ainsi « un vêtu en ermite, avec le froc en tête⁸⁰⁸ » ou des hommes courant nus – version humaine des courses de chevaux qui ont également lieu dans les rues au temps du carnaval – et règnent partout la « débauche universelle » et la « confusion ». Au moment du carnaval, la rue n'est dès lors plus la chasse gardée exclusive des pouvoirs religieux et séculiers qui en ont fait leur espace privilégié de représentation : elle est envahie d'éléments discordants qui défient l'ordre, et notamment l'ordre spectaculaire qui s'est mis en place à Rome. Le carnaval romain fascine autant Bouchard, car il annule temporairement la mainmise des pouvoirs politiques et religieux sur l'espace que l'on peut difficilement qualifier de « public » de la ville. Martine Boiteux, dans son article sur « Les lieux de la fête à Rome au XVII^{ème} siècle⁸⁰⁹ », signale cette tendance de l'annexion de l'espace des rues et des places pour y dérouler des cérémonies et festivités visant à l'autoglorification de puissants locaux ou à la célébration des pouvoirs du pape, à force de défilés gigantesques et d'installations festives provisoires monumentales. Mais plus encore que ces renversements, jouissifs en soi pour qui n'est pas d'une foi à toute épreuve, ce sont les révélations autorisées par le relâchement du carnaval qui intéressent Bouchard. Dans ces circonstances particulières, la parole se libère, et le médecin français Joseph Trouillet que Bouchard et Naudé vont visiter à l'occasion du carnaval, « homme entièrement déniaisé⁸¹⁰ », leur fait un long discours médical, qui tient pour une large part de l'éloge, sur les bénéfices de l'*arte sottile*, autrement dit de la sodomie. Bouchard note aussi ironiquement que la période de licence laisse

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 151.

⁸⁰⁸ *Id.*

⁸⁰⁹ « Les lieux de la fête à Rome au XVII^{ème} siècle », dans Charles Mazouer (dir.), *Les lieux du spectacle dans l'Europe du XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2006, p. 219-240.

⁸¹⁰ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 150.

percevoir les véritables instincts des cardinaux, qui vont au spectacle non pour assister à la bataille de David contre Goliath, mais « plus pour voir la jeunesse assistante que les acteurs, et les acteurs que l'action⁸¹¹ ». La scène se répète ailleurs, chez le cardinal Francesco Barberino, qui fait donner dans son nouveau palais un Saint Alexis :

Les voix étaient toutes excellentes, étant l'élite des musiciens du Palais et de Rome. Les récitants qui représentaient ou femmes ou chœurs ou anges étaient beaux en perfection, étant ou jeunes pages, ou jeunes chastrés *di ca(p)pella*, de sorte que l'on n'entendait que soupirs sourds par la salle, que l'admiration et le désir faisaient échapper *da i petti impavonazzatti*, car pour les rouges, ayant plus d'autorité, ils se comportaient aussi plus librement⁸¹².

Cette période des masques et des mascarades, plus qu'elle ne renverse passagèrement les ordres, permet des révélations qui, elles, dureront dans le temps, tout comme la dissimulation de l'ironie permet le dévoilement des vérités les plus inavouables. Une sincérité du corps s'exprime, dans un passage qui résume l'ensemble des obsessions de Bouchard : préférences sexuelles du voyageur, mais également des prélats ; cynisme politique et moral de la curie romaine. La mascarade est ainsi paradoxalement présentée comme un espace de la transparence, où les vérités, surtout les plus crues, peuvent s'exprimer⁸¹³.

Sorbière met en évidence le même cynisme politique des institutions réformées dans un long passage de son *Voyage* qu'il consacre à l'étude de l'étrangeté de la situation religieuse en Angleterre. Le voyageur ne questionne pas le dogme à proprement parler, mais s'intéresse aux raisons du choix de la Réforme et aux fonctionnements de la nouvelle Église ; et en remontant la chaîne des causes et des conséquences, il s'avère qu'il n'est jamais question de

⁸¹¹ *Ibid.*, p. 148.

⁸¹² *Ibid.*, p. 152.

⁸¹³ Pour une étude plus approfondie de ce passage, voir notre article : « Se divertir "aux rives prochaines" : le divertissement de l'étranger sous le regard du libertin en voyage. Jean-Jacques Bouchard, *Le carnaval à Rome en 1632* », dans Benjamin Balak et Charlotte Trinquet du Lys (dir.), *Creation, Re-creation, and Entertainment : Early Modernity and Postmodernity*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2019, p. 193-214.

Dieu. Sorbière rappelle ainsi que la nouvelle organisation de l'Église anglicane n'est en rien apparue suite à une évolution de la foi ou un désir d'amender les pratiques du culte, mais « pour des causes honteuses, qui sont connues de tout le monde » : le schisme a été déclaré par un homme de pouvoir à la *libido* malade. De cette origine triviale, il ne peut résulter qu'aberrations et hérésies. Sorbière mentionne une « corruption de la véritable hiérarchie⁸¹⁴ », puisque les évêques « ne sont point réunis sous un chef de leur espèce, et le spirituel s'y soumet au temporel, de telle sorte que le Roi est considéré comme le chef de l'Église anglicane⁸¹⁵ ». De cela découle – et Sorbière en fait « le fond de l'affaire » – que « les évêques ont l'honneur et le profit de leur côté ; tandis que les simples ministres rampent dans la poussière »⁸¹⁶ et que l'on a touché le moins possible aux apparences du culte, ce qui ne satisfait pas les vrais esprits réformateurs. Le voyageur se lance même dans une analogie ironiquement hardie entre les stratégies des hérétiques et celles, temporelles et politiques, de l'Empire ottoman :

Les Hérétiques ont fait dans la Théologie, ce que l'on dit que les Ottomans ont fait dans leur Empire, qui a été d'introduire une vaste solitude entre eux et les puissances qu'ils avaient à redouter. [...] les controverses touchant l'Eucharistie, le Purgatoire, le mérite des œuvres, l'invocation des Saints, la primauté de S^t Pierre, la succession des Papes, l'autorité des Conciles, et l'infaillibilité de l'Église catholique, sont toutes au deçà des fondamentales, et n'ont été émues que pour donner lieu au Schisme et à la rébellion, par le moyen de laquelle on se voulait soustraire à la Discipline, et envahir le bien des Ecclésiastiques. La première chose que l'on a faite dans la prétendue Réformation a été de se saisir des revenus temporels, de chasser les religieux des cloîtres ; et en quelques lieux la fureur a passé jusques à démolir les églises⁸¹⁷.

Causes érotiques, politiques et économiques... l'analyse du schisme se fait sur le plan séculier et non théologique. Sorbière clôt d'ailleurs son discours sur les

⁸¹⁴ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage d'Angleterre*, p. 34.

⁸¹⁵ *Id.*

⁸¹⁶ *Ibid.*, p. 35.

⁸¹⁷ *Ibid.*, p. 36-38.

religions d'Angleterre par une satire du système qui aboutit à ce que ces évêques, qui s'ils parviennent à l'épiscopat sur leurs vieux jours, ruinent financièrement leurs successeurs⁸¹⁸ : là semble se trouver l'origine véritable de la séparation des Églises catholiques et anglicanes, dans la satisfaction d'intérêts éminemment individuels et humains. Il n'est ainsi pas question de foi, mais d'équilibres politiques et économiques à trouver, qui ne sont plus maintenus dans le mode d'organisation anglais. Ces idées ne sont en fait qu'une reprise de celles que le philosophe-voyageur avait développées dans son *Discours du Sieur de Sorbière sur sa conversion à l'Église catholique* (Paris, Antoine Vitry, 1654), expliquant les raisons de son changement de religion, alors que son oncle, Samuel Petit, qui l'a recueilli, l'avait élevé dans la foi protestante. Il y maintenait que le catholicisme était une religion de l'ordre et de la paix civile, parce qu'« interdisant l'interprétation individuelle des textes⁸¹⁹ », il permettait d'énoncer des règles d'une seule voix, auxquelles le peuple pouvait aisément se soumettre. Comme le souligne Sophie Gouverneur, dans la perspective de Sorbière, « les discussions théologiques doivent être tuées pour des raisons d'ordre public et il vaut mieux une religion où l'autorité d'un chef harmonise les opinions, quitte à mésinterpréter le sens, que le contraire⁸²⁰ ». Le cas anglais, que Sorbière examine à nouveaux frais lors de son déplacement à Londres, est

⁸¹⁸ « C'est qu'un évêque, qui parvient à l'épiscopat sur ses vieux jours (comme j'en connais qui n'y sont parvenus qu'à soixante-dix ans) afin de mettre une bonne somme d'argent dans sa famille, fait un bail de son revenu pour trente ans, et le laisse pour la moitié moins de ce qu'il vaut, retirant un pot de vin qui l'indemnise, et qui le fait jouir tout d'un coup par avance de presque tout ce qu'il percevrait dans ce temps-là, s'il faisait le bail sans fraude, c'est-à-dire, sans diminution du véritable revenu de son bénéfice. Après quoi son successeur est tenu, si l'évêque meurt à trois jours de là, de vivre jusques au bout des trente ans de la seule moitié du revenu que les parents du défunt n'ont pas mise dans leur bourse. Mais comment éviter ce désordre dans un pays où l'on se moque du célibat des prêtres, et où l'on ne craint pas la simonie. » (*Ibid.*, p. 48-49.)

⁸¹⁹ Sophie Gouverneur, *Prudence et subversion libertines. La critique de la raison d'État chez François La Mothe le Vayer, Gabriel Naudé et Samuel Sorbière*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 206.

⁸²⁰ *Ibid.*, p. 207.

raillé pour empêcher toute stabilité, le peuple ne comprenant plus ce qu'on attend de lui, que ce soit dans le domaine des pratiques religieuses ou de l'obéissance politique, et les hommes d'église accaparant revenus et profits, suivant un égoïsme qui déséquilibre l'ensemble de l'institution. C'est pourquoi la prudence politique doit s'appuyer sur le catholicisme.

Chapelle et Bachaumont s'adonnent également à une critique religieuse, en faisant par exemple la satire du « soi-disant » prêtre de Croupignac, fort peu charitable et passablement menteur, qui bien que plus pestiféré que ses compagnons, refuse de les approcher pour les bénir. En somme, sa dévotion est à géométrie variable et quand les conditions deviennent périlleuses, le clerc s'éloigne autant que possible de ses ouailles :

Le Croupignac est très funeste,
Car le Croupignac est un lieu
Où six mourants faisaient le reste
De cinq ou six cents que la peste
Avait envoyés devant Dieu,
Et ces six mourants s'étaient mis
Tous six dans un même logis.
Un septième, soi-disant prêtre,
Plus pestiféré que les six,
Les confessait pas la fenêtre,
De peur, disait-il, d'être pris
D'un mal si fâcheux et si traître⁸²¹.

Envoyés prétendument devant Dieu, les six mourants ne reçoivent qu'un secours bien dérisoire de la part de son intercesseur sur terre... Difficile de croire que le prêtre agisse véritablement en son nom. Dassoucy partage cette méfiance à l'encontre des hommes d'église, de la dévotion et de la possibilité pour Dieu de manifester dans le monde sa présence, qu'il revient au lecteur de décoder derrière les allusions burlesques. Jean-Pierre Cavaillé signale d'ailleurs que « l'impiété, le libertinage et l'athéisme sont très présents dans les *Aventures*

⁸²¹ Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 55.

et dans les autres textes où Dassoucy se met en scène⁸²² ». Pour Dominique Bertrand, les allusion aux interventions divines sont trop grandiloquentes pour ne pas être suspectes, le voyageur ne croyant visiblement pas au soutien divin lors de ses pérégrinations, qui sont par ailleurs plutôt hasardeuses et malheureuses⁸²³. C'est également la fausse dévotion qu'il épingle, *via* le personnage de Triboulet qu'il rencontre aux abords de la Saône :

Mais quoique ce cuistre [Triboulet] nouvellement engiponné eût été déjà plusieurs fois mortifié dans le monde, il manquait pourtant à son visage cette mortification qui est si nécessaire à ceux qui veulent faire un bon trafic de la fausse dévotion. Car quoiqu'il fit tout son pouvoir pour jouer Dieu et le monde sous le masque, il n'était pas pourtant assez bien masqué pour un rôle si fin et si délicat. Car soit que sa ferveur de son ardente dévotion, ou les traits du bon père Bacchus lui eussent trop échauffé les entrailles, on voyait sur son visage enchérubiné de si furieuses marques de son intempérance, qu'on eût fait aisément un chapelet de grenade des boutons qui rehaussaient l'éclat admirable de son embonpoint. Ce fut de ce cuistre malin que je fus attaqué, qui, tout béat qu'il voulait paraître, n'était pas pourtant si béatifié qu'il ne lui restât quelque réminiscence des choses de la terre. Car pour montrer qu'il ne craignait ni Satan, ni le monde, ni la chair, il était justement posté au milieu de cinq ou six femmes à qui prenant du tabac en pipe, et de temps en temps haussant le gobelet, il prenait aussi de temps en temps les mains et pinçait les genoux pour les faire rire, et le tout pour la gloire de Dieu⁸²⁴.

Et cette falsification des signes conduit à s'assujettir autrui, dont on obtient des faveurs ou que l'on peut, comme Triboulet le fera avec Dassoucy, allègrement persécuté. Le masque de la fausse dévotion se fissure pourtant – Dassoucy l'indique à plusieurs reprises – et l'on doit pouvoir repérer l'imposteur grâce aux marques sur le corps qui le trahissent ; mais tout le monde n'est malheureusement pas un bon lecteur des signes. La mésaventure de Dassoucy sert alors d'avertissement pour le lecteur : sous les masques des faux dévots se cachent en fait de vrais impies, qui font un mauvais usage des pratiques

⁸²² Jean-Pierre Cavaillé, « “Les parpaillots m'appelaient athée” : hypocrites, hérétiques, déistes et athéistes dans les écrits de Dassoucy », dans Dominique Bertrand (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, *op. cit.*, p. 269-290, ici p. 269.

⁸²³ « Introduction », dans Dominique Bertrand (éd.), *Les Aventures et les Prisons*, *op. cit.*, p. 84.

⁸²⁴ Dassoucy, *Les Aventures*, p. 173-174.

chrétiennes. Mais ces faux dévots, s'ils sont de vrais impies, sont pourtant de mauvais athées, quand il en existe *a priori* de bons, comme Dassoucy le signale dans un autre texte, le « Traité de la Divinité » : il y classe les formes d'irréligion et d'athéisme, voyant par exemple en ses ex-amis libertins d'autres types de mauvais athées, et en Gassendi un athée au contraire accompli, qui si ses idées sont en apparence condamnables, ne suscite pas moins chez Dassoucy une admiration certaine⁸²⁵. Dassoucy n'exhibe donc pas son athéisme, mais il ne peut s'empêcher de montrer des exemples d'individus qui ont réussi à suivre la voie de l'incroyance en parfaits philosophes, voie qui ne paraît pas si éloignée de la sienne.

Nos auteurs adoptent ainsi un faisceau de positions quand ils satirisent les institutions religieuses et quelques-uns de leurs prétendus représentants zélés, depuis l'impiété tiède jusqu'aux assertions dangereusement scabreuses. Elles ont toutefois en commun, même quand on se targue d'analyser l'institution en politicien aguerri soucieux d'ordre et de respect des autorités, de laisser transparaître un certain manque de dévotion, également signalé par la place que l'on octroie, amusé, aux plaisirs hédonistes.

— *Équivoques sexuelles*

Les esprits forts, quand ils se déplacent sur les routes du monde, se distinguent également des autres voyageurs qui les ont précédés ou qui leur sont contemporains par la place qu'ils accordent au corps, qui, s'il est bien sûr moyen de locomotion parfois malmené par les éléments, rudoyé par la maladie ou menacé par l'agressivité d'autrui, est surtout une donnée du réel que l'on n'efface et que l'on n'oublie pas. Le corps est même souvent un élément central du voyage, au sens où, comme nous l'avons vu, il permet l'expérimentation

⁸²⁵ Pour une analyse approfondie du « Traité de la Divinité », voir : Jean-Pierre Cavaillé, *Les Déniaisés. Irréligion et libertinage au début de l'époque moderne*, op. cit., p. 265-290.

aboutissant à une appréhension matérialiste des phénomènes naturels, et qu'il est perçu comme une entité dont on doit satisfaire les désirs. Une place particulière est ainsi accordée à la chair et à ses appétits, le voyage étant une manière comme une autre de parvenir à diversifier ses plaisirs. Tous nos voyageurs ne sont pas débauchés, mais une érotique du voyage se dessine chez chacun d'entre eux, qui interroge leur relation à la dévotion. Car cette importance que l'on accorde au corps, qui fait par moments du voyage une quête conjointe de savoirs et de voluptés, implique une érotisation de l'écriture et un échange de plaisanteries à coloration sexuelle, qui a pour conséquence une dévalorisation du spirituel et du sacré.

On l'a mentionné, François-Auguste de Thou se sert à plusieurs reprises de l'occasion de son voyage pour goûter aux plaisirs de la chair en terre étrangère. S'il n'a pas besoin de dissimuler qu'il a participé à quelques parties fines, puisque, dans le cadre de la correspondance, ils sont entre gens de confiance, il se permet quelques jeux de mots obscènes, probablement destinés à resserrer les liens de connivence qui existent entre lui et ses destinataires, même s'il « supplie que ces galanteries ne soient qu'entre nous⁸²⁶ ». À Venise, il remarque ainsi :

Nous avons été au bordel, plutôt par curiosité que par dessein de mal faire, aussi n'avons-nous rien trouvé qui nous ait beaucoup touchés, car Venise est plus célèbre pour la quantité des garces que pour la qualité, et est arrivé que nos valets et nous nous sommes rencontrés en même lieu, tant la liberté est grande. Enfin, après avoir bien attendu, on m'en mena voir une, laquelle me plut et y couchai. Le lendemain j'y menai M. Haligre, qui fit le même, et le troisième jour M. de Creil, si bien que nous avons tous trois passé par même trou, mais moi le premier⁸²⁷.

⁸²⁶ BnF, Dupuy 703, F.-A de Thou à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 décembre 1626. Voir annexe 1.

⁸²⁷ BnF, Dupuy 703, F.-A de Thou à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 décembre 1626. Voir annexe 1

Cette propension à l'auto-ironie se retrouve un peu plus loin, après que le voyageur a attrapé une « ch... p... » due à son goût pour les galanteries, qui éveille chez lui une méditation philosophique : « Les petits accidents rendent les hommes plus sages. »⁸²⁸ Il admire également de belles esclaves à Constantinople, même s'il se défend de goûter aux Levantines⁸²⁹. Il donne aussi des nouvelles de sa vérole, qui lui abîme le visage mais qu'il supporte avec fermeté et patience. Car la relation de F.-A. de Thou avec le corps est typiquement épicurienne : non seulement il faut savoir, avec une légèreté que les notations cocasses ne cessent de signaler, donner au corps son quota de plaisir, mais il faut savoir le conserver en équilibre. C'est pourquoi, au milieu des chaleurs d'Égypte, il lui impose des diètes, qui font qu'il ne s'est jamais « mieux porté que quand il a fallu le plus pâtre⁸³⁰ ». Se dessinent ainsi les contours, chez l'épistolier voyageur, d'un hédonisme purement profane, qui n'est pas une éthique de l'excès, mais une philosophie de la tempérance : on ne se prive de rien, mais on goûte à tout avec modération.

Si Bernier ne se vante pas de telles incartades en compagnie de femmes de plaisir, il ne peut s'empêcher, malicieusement, de chercher à lever le secret des sérails, belle image s'il en est de l'érotisme qui cherche à découvrir les corps. Au Cachemire, fidèle à ses méthodes scientifiques, il mène l'enquête à

⁸²⁸ BnF, Dupuy 703, F.-A de Thou à M. Dupuy, Lettre de Rome, le 18 mai 1627. Voir annexe 1.

⁸²⁹ « Les femmes ne m'ont point coûté un sou en tout le Levant, dont je ne me repens point, sachant tout le péril que l'on court et en la santé et en la vie. » (BnF, Dupuy 703, F.-A de Thou à M. Dupuy, Lettre d'Alexandrie d'Égypte, le 25 février 1629. Voir annexe 1.)

⁸³⁰ Je ne pense pas qu'à ce récit aucun prenne envie de venir en ces quartiers; mais, grâce à Dieu, je ne me suis jamais mieux porté que quand il a fallu le plus pâtre, et ai observé que la diète est un excellent moyen de conserver la santé; et puis, quand je suis arrivé en lieu de connaissance, j'ai bien récompensé le mauvais temps, comme par exemple en cette ville, car j'y suis tout de même comme je pourrais être chez moi, chacun s'étudiant à me donner du divertissement, et à me procurer les contentements qui sont selon mon humeur. C'est le vrai temps qu'il faut voir l'Égypte qu'en cette saison, car il y fait plus de chaud que de froid, et toutes choses y sont en leur perfection. Je voudrais que vous pussiez un peu avoir de ces beaux jours et de la sérénité de l'air. » (BnF, Dupuy 703, F.-A de Thou à M. Dupuy, Lettre du Caire, le 11 janvier 1629. Voir annexe 1.)

partir de rumeurs entendues à la cour moghole, suivant lesquelles les étrangers prendraient pour femmes des Cachemiri, pour la blancheur de leur peau et leur beauté supérieure. Sur place, il observe tout d'abord les femmes du menu peuple, qu'il considère comme des versions inférieures, mais qui lui donneront un mètre-étalon, des femmes « plus cachées et retirées⁸³¹ ». La beauté des femmes de la rue est alors vue comme un indice de celle extrême des femmes dissimulées aux regards. Mais les indices, qui permettent hypothèses et suppositions probables, ne sont pas suffisantes. À la collecte de témoignages et à la lecture des signes, il faut ajouter l'expérimentation et donner de sa personne. Comme Bernier remontait le chaîne des causes en grimpant les montagnes, il remonte la chaîne des femmes en usant d'artifices. Dans un passage fortement comique, le voyageur multiplie les ruses pour faire paraître les femmes enfermées à la manière d'un valet de comédie au tempérament mutin : il suit tout d'abord un éléphant, car le bruit de la sonnette fait venir les femmes aux fenêtres ; il achète ensuite quantité de confitures, distribuées aux enfants, qui attirent les femmes. Il parvient ainsi, bien que sa bourse ait été un peu délestée pour les bienfaits de l'investigation, à ne plus douter « que dans Cachemire il n'y eût d'aussi beaux visages qu'en aucun lieu de l'Europe⁸³² ». Ironiquement, l'enquête scientifique peut également être menée dans le domaine érotique ; mais malgré les apparences comiques de ces scènes, les conclusions sont audacieuses, puisque les Cachemiri sont vues comme ayant une beauté égale à celle des Européennes. Monconys reprend également les méthodes scientifiques qui lui servent à étudier les phénomènes naturels pour pénétrer les alcôves et parvenir à faire l'expérience visuelle de la beauté des femmes. C'est ainsi à l'aide de son télescope, petit bijou de technologie acheté au prix fort, qu'il

⁸³¹ François Bernier, *Voyages*, p. 413.

⁸³² *Idem*.

parvient à percer le mystère des sérails⁸³³. Protocoles et instruments scientifiques, qui ont permis aux voyageurs de mener des investigations nouvelles sur le cosmos et d'étayer les théories galiléennes, sont ainsi réemployés, par les deux observateurs amusés, pour satisfaire un désir scopique attisé par Éros. De la *libido sciendi* à la *libido sentiendi*, il n'y a manifestement qu'un pas, que nos voyageurs s'empressent d'effectuer.

Chapelle et Bachaumont, dont le voyage ressemble pour une large part à un itinéraire gastronomique pensé comme une manière de satisfaire les désirs du corps, mentionnent également quelques rencontres féminines, qui donnent lieu à des parodies de discours galants. Plaisirs de la table et plaisirs érotiques sont d'ailleurs clairement assimilés dans cette scène qui se déroule à Agen :

Le fabuleux palais d'Armide ne fut jamais si redoutable. Nous y trouvâmes M. de Saint-Luc arrêté depuis six mois ; Nort depuis quatre années ; et Dortis depuis six semaines ; et ce fut lui qui nous instruisit de toutes ces choses, et qui voulut absolument nous faire voir les enchanteresses de ce lieu. Il pria donc toutes les belles de la ville de venir souper ; et tout ce qui se passa dans ce magnifique repas nous fit bien connaître que nous étions dans un pays enchanté. En vérité, ces dames ont tant de beauté, qu'elles nous surprirent dans leur premier abord ; et tant d'esprit, qu'elles nous gagnèrent dès la première conversation. Il est impossible de les voir et de conserver sa liberté ; et c'est la destinée de tous ceux qui passent en ce lieu-là, s'ils ont la permission d'en sortir, d'y laisser au moins leur cœur comme otage d'un prompt retour.

Ainsi donc qu'avaient fait les autres,
Il fallut y laisser les nôtres.
Là, tous deux ils nous furent pris :
Mais, n'en déplaît à tant de belles,
Ce fut par l'aimable Dortis ;
Aussi nous traita-t-il mieux qu'elles.

Cela ne se fit assurément que sous leur bon plaisir. Elles ne lui envièrent point cette conquête ; et, nous jugeant apparemment très infirmes, elles ne daignèrent pas employer le moindre de leurs charmes pour nous retenir⁸³⁴.

⁸³³ Pour une étude précise de ces passages, voir : Frédéric Tinguely, « Le "catalogue des ignorans" Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys », art. cit., p. 187-189.

⁸³⁴ Chapelle et Bachaumont, *Voyage à Encausse*, p. 59.

Femmes-sirènes ou femmes-Calypso dans le palais d'Armide, qui retiennent les hommes par leurs appâts et à qui on laisse son cœur en otage : Chapelle et Bachaumont semblent pratiquer à merveille les codes de l'éloge galant, que l'on adresse aux femmes pour leur plaire et les assurer de sa soumission. Mais se plier aux règles de la galanterie n'a qu'un temps pour les deux compagnons de route – l'usage de tels poncifs galants dans leurs vers et leur prose étant d'ailleurs fort douteux –, et la vérité du désir se révèle rapidement, signe de sa puissance irréprouvable. Ainsi, c'est finalement par l'aimable Dortis que les deux hommes ont le cœur pris, révélant à la faveur du renversement final du court passage versifié leurs préférences homosexuelles. Les belles d'Agen ne s'en offusquent pas ; il est demandé au lecteur d'en faire de même. Cette révélation, faite sur un ton plaisant, signale bien, de surcroît, que l'enjeu de la scène de Montpellier n'est pas d'exhiber la sexualité de Dassoucy, mais de salir sa réputation, en faisant de lui un débaucheur de petits pages et un homme honni de tous. Dans tous les cas, Chapelle et Bachaumont montrent ici, dans cette anecdote amusante, une confluence des désirs du corps, la satisfaction des divers appétits se faisant de manière quasiment simultanée, le tout sans manifester la moindre inquiétude d'ordre religieux. Au reste, ils n'observent pas non plus le carême. Ils montrent ainsi une indifférence toute cynique envers la satisfaction des besoins charnels, devenant ainsi de nouveaux Diogène, qui par ricochet dessine les contours d'une éthique antichrétienne et fondamentalement libératrice. Car en choisissant pour amant Dortis au lieu d'élire les belles sirènes agenaises comme objet de leur désir, les deux voyageurs s'émancipent de l'emprise qu'elles auraient exercé sur eux, et qui en a tenu captifs bien d'autres : la scène d'Agen est ainsi également un moment où une autarcie cynique, fondée sur la satisfaction indifférente de ses désirs individuels, sans prendre en compte les attentes galantes, est gagnée par les deux hommes.

Non seulement les érudits en voyage raillent un certain nombre de ministres du culte et de tractations qui ont cours au sein des institutions chrétiennes, mais ils se montrent prompts à rire de manière fort peu dévotieuse quand il est question d'une satisfaction des désirs, que la pulsion soit réellement assouvie ou qu'elle reste purement scopique. On pourrait s'imaginer que ces voyageurs, si enclins à la satire, la pratiquent aussi contre les autochtones croisés en chemin. Cependant, dans nos textes, les voyageurs rient plus souvent avec que contre les individus rencontrés à l'étranger, renversant dès lors attentes et stéréotypes.

RIRE ET INTERCULTURALITÉ : EFFETS DE RENVERSEMENTS

— *Rire de l'autre : scénographies comiques*

Un certain nombre d'anecdotes comiques concernent des autochtones croisés au fil de la route et constituent des historiettes plaisantes qui émaillent des textes souvent par ailleurs consacrés à l'étude sérieuse des singularités. Le voyageur, et le lecteur à sa suite, ont ainsi tendance à rire de l'autre, présenté dans des situations cocasses où il n'est pas nécessairement à son avantage. On lui fait alors endosser des rôles de comédie, taillés en amont pour lui par les traditions farcesques et théâtrales comiques, empêchant de ce fait une véritable rencontre et entraînant une fixation de l'altérité dans des formes stéréotypiques éculées. Là est bien sûr une manière, en maniant par moments le registre comique, d'activer un *placere* attendu à la fois des relations de voyage mais de façon plus générale de l'ensemble des écrits, dans une société mondaine qui accorde une valeur essentielle au divertissement. Mais s'il s'agit, à un premier niveau, de doter les relations de composantes plaisantes, en les rapprochant par

ce moyen des modèles littéraires de la comédie et du roman⁸³⁵, les effets de l'utilisation du registre comique, en particulier à l'encontre des autochtones, ne se cantonnent pas au fait de susciter un rire qui libèrerait une bienvenue jouissance chez des lecteurs absorbés dans de fastidieux récits didactiques. Car c'est notamment une relation à l'autre, à distance et à l'emporte-pièce, qui s'établit par ce rire moqueur, refusant une proximité permise par une fréquentation et une lecture approfondie du corps et des habitudes d'autrui. Chez nos auteurs, il est ainsi de ces moments où le rire marque une incompréhension et réaffirme violemment les frontières entre les peuples, mettant ainsi en évidence, par le soulignement du ridicule de certaines coutumes, les rémanences de conflits interculturels et d'un regard ethnocentriste.

D'une part, enfermer autrui, quand il est étranger, dans des rôles de comédie, est souvent une manière d'atténuer la menace que peut représenter sa rencontre. En employant des structures comiques connues de tous, on atténue ainsi la singularité du face-à-face, et le dénouement du potentiel conflit paraît écrit d'avance. On réduit ainsi la nouveauté à du pré-élaboré, atténuant dès lors le choc que la confrontation à celle-ci constitue. Grégoire Holtz tout comme Frank Lestringant soulignent d'ailleurs l'importance de ces anecdotes comiques dans les relations réécrites pour Bergeron ou chez Jean de Léry⁸³⁶. François-

⁸³⁵ Sur les porosités entre relations de voyage et autres genres littéraires, voir : Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit. Sur la théâtralisation du monde dans les relations de voyage, et en particulier chez Robert Challe, voir : Sylvie Requemora, « Regarder le monde comme un théâtre : la théâtralisation du *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales* de Robert Challe », dans Marie-Laure Girou Swiderski et Pierre Berthiaume (dir.), *Robert Challe et / en son temps*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 271-301.

⁸³⁶ Grégoire Holtz note, à propos des anecdotes comiques présentes dans les relations de Jean Mocquet et de Vincent Leblanc : « Ces histoires permettent d'abord d'exorciser la peur de la rencontre de l'autre : la menace de l'inconnu est conjurée par le rire et par son intégration dans une dramaturgie comique, familière pour le public européen. » (« La bonne fortune du lecteur : les anecdotes comiques dans les pérégrinations de Jean Mocquet et de Vincent Leblanc », dans Dominique Bertrand (dir.), *Le Rire des voyageurs*, op. cit., p. 91-105.) Voir également la

Auguste de Thou, par exemple, fait de daciens à qui il a eu le malheur d'avoir à faire à Constantinople, des importuns de comédie. Ces fâcheux sont toutefois un brin menaçants, et il faut au voyageur le secours de l'ambassadeur et de l'ironie – le qualificatif « honnêtes gens » étant manifestement employé par antiphrase –, pour conjurer le danger qu'ils représentent :

Aussitôt que nous fûmes descendus en terre au lieu où toutes les barques abordent, et que je me vis investi de daciens pour visiter nos hardes, pensant que nous eussions quelques marchandises de contrebande, j'envoyai mon valet à M. l'ambassadeur qui demeure bien à une demi-lieue de là, pour le supplier de m'envoyer quelqu'un des siens pour me tirer d'entre les mains de ces honnêtes gens, ce qu'il fit incontinent ; si bien qu'après avoir attendu le temps qu'il fallait pour lui donner avis de ma venue, je vis venir quasi toute sa maison vers moi pour me recevoir, ce qui me ravit, car il y avait près de quatre mois que je n'avais vu Français ni personne de ma connaissance⁸³⁷.

On sait ces scènes de soupçons fréquentes en France chez les douaniers – Bouchard rappelle par exemple à plusieurs reprises, en raison du contexte d'épidémies récurrentes de peste, la multiplication des contrôles de bagages et leur immobilisation fréquente à l'entrée des villes, causant de nombreuses mésaventures –, mais elles sont bien plus inquiétantes en terre levantine, l'issue du conflit pouvant plus facilement mener chacun à sa perte. C'est bien le soulagement du rire, et de l'arrivée d'un convoi de Français qui, en rétablissant l'équilibre des forces, allège cette scène d'incompréhension mutuelle et participe à atténuer la crainte que provoque temporairement l'épisode. À l'entrée sur le sol italien, Bouchard ironise également par antiphrase contre la menace que constituent ceux qui contrôlent les arrivées, menace qui se matérialise devant les yeux du voyageur sous la forme d'inquiétantes potences :

Le 16 au matin comme ils sortaient hors de leur logement, ils trouvèrent à 20 pas de leur porter une potence que l'on y avait plantée la nuit ; et ayant

préface de Frank Lestringant, « Léry ou le rire de l'Indien », dans Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, éd. Frank Lestringant, Paris, LGF-Le livre de Poche, 1994, p. 15-39.

⁸³⁷ BnF, Dupuy 703, F.-A de Thou à M. Dupuy, Lettre à Pera de Constantinople, le 28 mai 1628. Voir annexe 1.

demandé ce que voulait dire cet arbre-là qui était crû ainsi en une nuit, l'on leur répondit que c'était pour y attacher ceux qui passeraient plus outre. Ce compliment, fait ainsi d'abord à des étrangers, étonna un peu Oreste, et lui donna un mauvais préjugé de l'hospitalité et humanité italienne⁸³⁸.

Dans la retranscription du dialogue, on observe de part et d'autre une euphémisation ironique, la potence devenant « arbre » auquel on envisage d'« attacher » les nouveaux arrivants, mais les effets sont distincts : si l'euphémisation cherche à édulcorer la violence de la *realia* mentionnée dans la question, elle ne réduit pas la violence de la réponse, que Bouchard cherche à désamorcer au niveau narratorial par un commentaire ironique, de nouveau antiphrastique, qui qualifie la réponse de « compliment ». Ironie et contre-ironie : les échanges, menés sous les potences, sont houleux et il n'est pas aisé d'atténuer la violence du conflit. Ismaël Boulliau, dans une situation fort différente, mais avec des effets bien similaires, rapporte également avec humour l'anecdote de la fille du sultan aux cent maris :

Ce Sultan Hibraim avait marié sa fille aînée qui n'a que 5 ans avec le défunt Bassa qu'il a fait étrangler. Il l'a mariée en secondes noces avec celui qui a succédé, qui est ce Bassa Général de la mer. La cérémonie a été grande. Si elle continue de changer de maris, elle en usera une centaine avant que de venir à 50 ans⁸³⁹.

Il est en effet quelque chose de cocasse, dans cette évocation des mariages multiples d'une petite fille de cinq ans, dont le père tue les maris en série, suivant une dynamique qui semble pouvoir se répéter à l'infini. Le rire, tout en soulignant la mécanique ridicule des comportements du sultan, condamne sa forme d'exercice du pouvoir et son attitude paternelle. Il entérine d'un même mouvement le stéréotype du sultan sanguinaire, qui ne sort pas de son rôle conventionnel d'étranger. Ce faisant, Boulliau fait des terres exotiques l'espace où reflue la barbarie despotique, en apparence loin du royaume de France. On

⁸³⁸ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 116.

⁸³⁹ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 28 avril 1646. Voir annexe 2.

comprend dès lors que Boulliau préfère le canevas comique au canevas des histoires tragiques pour rapporter cette brève anecdote, qui grâce à l'usage du rire situe à distance la menace despotique.

D'autre part, faire des autochtones des personnages de comédie est également un moyen pour les auteurs de ridiculiser certaines de leurs pratiques et de leurs coutumes, et d'établir des hiérarchies entre les peuples. Vu au prisme de la farce, l'étranger ne peut dès lors tenir son propre rôle de composition : il devient type, pensé à l'européenne, auquel est associée une axiologie marquée. Monconys, pour sa part, ridiculise plusieurs figures de Levantins, comme un patriarche à l'accoutrement comique ou un Turc qui raconte force sornettes :

Le patriarche était un peu moins mal, il avait néanmoins une certaine grosse écharpe de laine grise et noire sur la tête, ou sur son turban, qui le rendait ridicule, que le seul respect du nom de Patriarche pouvait empêcher de rire ceux qui le voyaient⁸⁴⁰.

C'est ici le costume du patriarche qui est ridicule, mais il l'est finalement moins parce qu'il relève d'une pratique commune à un groupe civilisationnel, qu'en raison du fait qu'il s'avère être une lubie vestimentaire individuelle, de laquelle tout le monde a envie de rire. Le rire, que le voyageur se retient de laisser éclater, par respect des conventions, est en fait partagé avec les autochtones : il marque, dans ce cas, davantage une mise à distance du ridicule que de l'altérité. Ailleurs, la parole affabulatrice d'un Turc est taxée de ridicule par le voyageur :

Un Turc nous fit le conte ridicule d'Avicenne et d'Abou Isac son compagnon qui demeurèrent un an dans la caverne d'Alger fermés à lire les Livres de Magie ; elle ne s'ouvrait qu'une fois l'année d'elle-même ; ils vinrent à Constantinople où ils donnèrent à l'empereur des rôles et des œilletons, qu'ils prenaient en hiver dans leur sein et dans l'air, et voyant qu'on les voulait prendre se jetèrent en une fontaine et disparaissant furent le dernier en Babylone, l'autre au Caire où il bonifia les confitures d'un beau garçon, fils d'un vieil confiseur lequel s'amouracha de la fille du Vizir en quoi Avicenne lui servit faisant venir la fille dans sa chambre avec son lit ; mais troublé et tué dans un bain par Abouisac que le roi avait fait venir, il l'alla suivre en Babylone où ayant caché le feu dans le

⁸⁴⁰ *JVM*, I, p. 304.

ventre d'un chien mort qu'on ne peut avoir que son ennemi ne lui soufflât au cul : il le fit mourir après 7 jours de chemin où l'avait obligé de porter que 7 grains de raison⁸⁴¹.

Chez Sorbière, et cela lui vaudra quelques démêlés avec les autorités pour cause d'incident diplomatique, c'est l'empressement des Anglais qui est perçu de manière comique :

Cantorbery n'en est qu'à douze milles [de Londres], et un bon cavalier bien monté fait ce chemin-là dans une heure sur un cheval qui va à toute bride ; car ceux qui ne vont point l'amble ne savent point aller le pas, et ils sont si fort accoutumés à ce train, qu'il semble que même les paysans qui vont au marché, courent un bénéfice⁸⁴².

L'on ne trotte ni ne marche, dans les contrées anglaises, Sorbière faisant le portrait d'un peuple qui, en son entier, qu'on soit cavalier ou paysan, se hâte au-devant des choses, sans qu'il n'y ait de véritable motif à de tels mouvements de précipitation. La société anglaise n'est donc pas faite d'individus patients et prudents, mais qui, au contraire, a un rapport dévoyé au temps faisant figure de vice, tant l'impatience est associée, au XVII^e siècle, à un manque de discipline, dangereux aussi bien sur le plan spirituel, intellectuel, moral ou politique. Enfin, Bernier s'amuse également de quelques ridicules repérés en Inde. Il se moque par exemple des Ouzbeks, en délégation à la cour du Grand Mogol à la suite de la dernière révolution menée par Aurangzeb, qui manquent, à l'avis de Bernier, de conversation et de manières de tables⁸⁴³. Il rit également de la fâcheuse pratique de flatter sans discernement qu'il observe à la cour du Grand Moghol et qui « passe jusqu'au peuple ». Chaque mot que dit le roi entraîne des clameurs de ses *omerahs*, qui crient « Merveilles, merveilles, il a dit merveille ! » et chacun se plie à la règle d'acquiescer sans retenue à toutes ses paroles, même

⁸⁴¹ *Ibid.*, p. 498.

⁸⁴² Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 6.

⁸⁴³ « Il y avait un certain ragoût que je trouvai assez passable, aussi fallait-il bien faire honneur à une viande si exquise et dont ils sont si friands. Pendant le dîner, ce fut un silence merveilleux, ils ne songeaient qu'à enfourner du *pelau* à pleines mains, car ils ne savent ce que c'est que de cuillère [...]. » (François Bernier, *Voyages*, p. 136.)

quand ces dernières sont manifestement mensongères : « Si le roi dit en plein midi qu'il est nuit, il faut dire que voilà la lune et les étoiles. » Mais la flatterie excessive est un fait civilisationnel, dont Bernier a été l'objet à plusieurs reprises. Il rapporte alors plusieurs anecdotes personnelles, qui prêtent à rire :

[...] cent fois j'ai vu des Mogols qui, pour avoir affaire de moi en quelque chose, ne se feignaient point de me venir dire de but en blanc pour préambule que j'étais l'Aristotalis, le Bocrate et l'Aboüysina *ulzaman* ; que j'étais l'Aristote, l'Hippocrate et l'Avicenne du temps. Je tâchais dans le commencement de m'en défendre par ce compliment ordinaire que je n'étais point tel qu'ils disaient et que j'étais bien éloigné du mérite de ces grands hommes ; mais j'ai vu que c'était encore pis et que c'était toujours à recommencer, si bien que je crois qu'il faudra enfin que mes oreilles s'accoutument à leur flatterie comme elles ont fait à leur musique. Je ne saurais ici m'empêcher de vous faire part de ce petit trait de flatterie, parce que cela vous fera voir davantage jusques où on la pousse. Un pandit brahmane, ou docteur gentil, que j'avais fait mettre au service de mon agha, se voulut mêler en entrant de faire son panégyrique et, après l'avoir comparé aux plus grands conquérants qui furent jamais et lui avoir dit cent grossières et impertinentes flatteries, concluait enfin sérieusement par celle-ci : « Lorsque vous mettez le pied dans l'étrier, Seigneur, et que vous marchez à cheval avec votre cavalerie, la Terre tremble sous vos pas, les huit éléphants qui la supportent sur leurs têtes ne pouvant soutenir ce grand effort. » Je ne pus me tenir de rire là-dessus et je tâchai de dire sérieusement à mon agha, qui ne pouvait aussi s'en tenir, qu'il serait donc fort à propos qu'il ne montât à cheval que fort rarement pour empêcher les tremblements de terre qui causent souvent de si grands malheurs. Aussi est-ce pour cela même, me répondit-il sans hésiter, que je me fais ordinairement porter en *paleky*⁸⁴⁴.

Bernier joue ici au moraliste, en épinglant d'un côté les visées pragmatiques de la flatterie – obtenir quelque chose de la personne que l'on flatte – et d'un autre les gonflements absurdes auxquels elles mènent dans ce but (Bernier est à la fois un Aristote et la cause de tremblements de terre). Toutefois, Bernier n'est pas le seul à rire de la parole flatteuse, comme Monconys n'était pas seul à se gausser du costume ridicule du patriarche : son agha est complice et plaisante à son tour. Avec le lecteur, ils constituent tous deux une communauté de rieurs, qui partagent les mêmes valeurs de civilité et interrogent cette propension des

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 260-261.

Indiens à la flatterie, qui est toujours une manière d'obtenir quelque chose d'autrui.

Le rire, et ses effets satiriques, a ainsi tendance à rigidifier l'autre dans son altérité et à induire de le considérer à distance, que l'on cherche à désamorcer la violence de certaines scènes de rencontre qui ont suscité leur lot d'inquiétudes ou que l'on s'amuse des travers de représentants d'autres civilisations. Une perspective morale se dessine également à l'horizon de ces scènes, qui toutes, d'une manière ou d'une autre, adoptent une perspective critique sur des défauts habituels à l'humaine condition (inhospitalité, ego surdimensionné, manque de patience, goût pour la flatterie...). Mais déjà, notamment chez Bernier et Monconys, on observe que ce ne sont pas seulement les voyageurs français qui rient de quelques étrangers qu'ils rencontrent, opposant de manière binaire les sujets du royaume de France au reste du monde ; des recompositions se dessinent et des connivences transversales apparaissent, créant de complexes communautés de rieurs qui tendent à interroger l'établissement des habituelles frontières identitaires⁸⁴⁵. Ces recompositions laissent en fait apparaître des renversements, aux incidences essentielles pour nos auteurs qui pensent également la question de l'altérité ethnographique en incroyables. D'ailleurs, au regard de notre corpus, les anecdotes qui tendent à enfermer autrui dans des rôles stéréotypés sont finalement assez rares, quand certains de nos auteurs proposent parfois de longs développements ou des exemples en série de franchissement des barrières identitaires.

⁸⁴⁵ Frédéric Tinguely avait étudié la possibilité d'échanges interculturels *via* le rire chez Tavernier et Chardin, le rire étant alors un puissant outil au service des négociants de bijoux qu'ils étaient. Voir : Frédéric Tinguely, « Rire et relations interculturelles : l'exemple du voyage en Perse à l'âge classique », art. cit.

— *Renversements comiques*

Ainsi, nos auteurs ne rapportent pas uniquement le rire des voyageurs à l'encontre des figures de l'altérité qu'ils ont rencontrées. Ils signalent également, par moments, le rire que les attitudes des Français suscitent chez les étrangers. À Naples, Bouchard remarque que les aubergistes se moquent de ses goûts en matière de literie :

Il descendit à un de ces *alloggiamenti* qu'ils appellent, qui sont comme les *camere locande* de Rome, hormis qu'il y a fort à dire de la politesse de ceux-ci à celles-là. Ils ne savent ce que c'est de tapis, tapisseries, ni même d'*invitriate* ou *impannate* aux fenêtres ; méchants lits et durs, n'y ayant que deux petits matelas sans paille, dont l'on n'use point du tout en cette ville, et Oreste en ayant demandé une, ils se moquèrent et se courroucèrent comme s'il se fût moqué d'eux et leur eût demandé une chose indigne de Naples⁸⁴⁶.

Ce retournement du rire, qui indique la bizarrerie de l'altérité française pour un Napolitain, fait du Français une possible figure de l'altérité : il suffit de changer de point de vue, pour que l'évidence d'un goût se mue en singularité. La dynamique du rire se renverse, impliquant également une réévaluation des habituelles échelles de valeur : toute habitude civilisationnelle n'est pas bonne – voire supérieure – en soi, puisqu'elle entre en fait dans un système fondé sur le relatif. C'est cette relativité des principes que le renversement comique met ici en évidence.

On retrouve une perspective similaire chez Sorbière, qui s'il se moquait de l'empressement anglais, remarque que les Anglais se moquent – et injurient – également des Français, étonnamment pour un travers similaire :

Mais peu à peu, comme ils [les petits Anglais] s'échauffent, ou comme on les provoque en les voulant éloigner, ou les faire taire, ils en viennent au *French Dogs*, *French Dogs*, c'est-à-dire au chien de Français, qui est l'honorable épithète qu'on nous donne en Angleterre ; de même qu'en Hollande j'ai ouï souvent dire, *un Moucheron*, pour signifier un Français. Ce qui est beaucoup plus supportable que le *Matto Francese*, dont le vulgaire des Italiens nous

⁸⁴⁶ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, II, p. 179-180.

honore ; bien que nous fassions assez avouer aux honnêtes gens de toutes les nations voisines, que nous ne leur devons rien pour ce qui est du bon sens, et des autres bonnes qualités qu'elles nous envient.

Mais, à dire le vrai entre nous, les uns et les autres emploient ces termes outrageux avec quelque raison, pour se moquer du bruit que nous faisons en arrivant chez eux, et pour taxer un certain empressement qu'ils nomment indiscretion, et avec lequel en effet nous leur paraissions fort ridicules. Car il est si fort opposé au sérieux, et à la froideur de leur procédé, et à la patience avec laquelle ils permettent que chacun fasse comme il l'entend, que j'en étais moi-même surpris autrefois, ayant séjourné quelques années dans les pays septentrionaux. Je n'éprouvai rien en mon particulier, qui me peut causer du déplaisir. Mais j'en vis d'autres qui furent fort déconcertés : car dès qu'ils parurent sur le quai, au bruit qu'ils firent après leurs valets, ils attirèrent un tas de canaille, qui les escorta jusqu'à leur logis avec des huées étranges ; de quoi se formalisant, les chiens aussi s'en mêlèrent, et il y eut des pierres ruées, dont il fallut que les bourgeois arrêtaient la grêle. Cela dépend tellement de la manière dont on se comporte, que je puis dire, que je n'ai point reçu en tous mes voyages plus de courtoisie ailleurs qu'à Douvres [...]⁸⁴⁷.

Le passage est l'occasion d'une étude comparée des injures à l'encontre des Français, à échelle européenne, signalant que les moqueries mutuelles sont un des ressorts de la constitution des identités face à l'altérité. Toutefois, le fait de rassembler ces différentes injures dans un même passage empêche que soit établie toute forme de hiérarchisation entre les peuples, puisque l'injure montre sa nature fondamentalement réversible. De ce fait, il relativise les critères du ridicule. De même, Sorbière met en avant sa capacité d'adaptation, lui qui a décidé de ne pas s'étonner des coutumes différentes aux siennes, contrairement à certains de ses comparses. Cette éthique du détachement lui permet d'échanger et d'être accepté des hôtes locaux, quand les Français, qui s'insurgent en arrivant dans un royaume étranger, risquent les attaques de pierres. Être incapable d'adopter le point de vue d'autrui est ainsi présenté comme un parti-pris périlleux, pour qui s'aventure hors des frontières de son état. Mais même quand on fait montre de velléités à prendre en considération la différence d'autrui, les difficultés de communication avec celui-ci peuvent

⁸⁴⁷ Samuel Sorbière, *Voyage en Angleterre*, p. 11-12.

rendre l'ouverture d'esprit de l'étranger imperceptible aux yeux de l'autochtone, et rendre les incompréhensions nombreuses et les situations interculturelles houleuses. Sorbière en fait les frais dans le carrosse pour rejoindre Londres, où, en raison de problèmes de traduction, les marques de politesse qu'il fait à ses compagnons de voyage sont prises pour des railleries, signe d'ailleurs que la moquerie est perçue, par ces Anglais, comme le mode de relation habituel des étrangers avec eux. Tirant de cet échec les leçons qui s'imposent, lors du voyage qu'il fait ensuite à Oxford il engage un meilleur interprète, en capacité de faire tous les éclaircissements nécessaires et de laisser paraître l'ouverture d'esprit du voyageur français⁸⁴⁸.

Bernier porte également une attention particulière à ces renversements, qu'il relate à divers moments de ses écrits viatiques, constituant dès lors une série d'anecdotes, qui peuvent fonctionner en réseau. Il ne propose pas, quant à lui, de scènes où les Indiens se moqueraient de ses habitudes culturelles. Il rapporte en revanche une anecdote, très écrite, où le rire fonctionne de manière complexe⁸⁴⁹. Le voyageur relate en effet un épisode où il rit en compagnie de toute la cour d'un Français, nommé Bernard, qui n'a pas compris les us et coutumes indiennes malgré de longues années passées dans l'entourage du roi Jahangir. Celui-ci réclame une femme qu'il n'aurait pas dû convoiter, signe

⁸⁴⁸ « En celle-ci [la route de Londres] je me trouvai bien embarrassé. Non seulement aucun de mes compagnons du coche ne se mettait en peine aux hôtelleries de ce que deviendrait un étranger, qui ne savait pas se faire entendre ; mais on me considérait aussi peu, que si j'eusse été un ballot de marchandises, et on tâchait même de m'incommoder. Je voulus faire quelques civilités aux moins rustres par mon truchement. Mais cela les irrita, et ils le prirent pour une raillerie, ou pour un affront : de sorte que cela me fit une affaire, dont il fallut avoir éclaircissement par mon interprète. En l'autre voyage, je ne voulus pas tomber dans cet inconvénient ; et je pris avec moi dans le carrosse d'Oxford un cavalier français, qui parlait bon Anglais, et qui avait porté les armes sept ans sous Cromwell. » (*Ibid.*, p. 15.)

⁸⁴⁹ Isabelle Trivisani-Moreau a montré plusieurs aspects de la complexité des usages de ce rire chez Bernier dans son article « Le borgne et le boiteux. Le rire dans les *Voyages* de François Bernier », dans Dominique Bertrand (dir.), *Le Rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 125-148. Nous insistons, pour notre part, sur la réflexion éthique qui sous-tend ces épisodes où le rire apparaît.

qu'il n'est pas parvenu à s'accoutumer et qu'il n'a pas été capable de déplacer son point de vue :

Mais puisque nous voilà sur ces fêtes et foires et sur ces *kenchens* ou *kencherys*, quel mal y aurait-il quand je vous ferai un conte à rire d'un de nos Français que je trouve assez bizarre, puisque Plutarque veut que les petites choses ne soient pas toujours à négliger et qu'elles fassent souvent mieux connaître le génie des hommes que les plus grandes ? Ce Français, qui s'appelait Bernard, passa à cette cour sur les dernières années du roi Jahangir. Il fut bienvenu auprès de Jahangir et devint très familier avec lui, jusque-là qu'ils buvaient et faisaient débauche ensemble. [...] Cependant il arriva qu'il devint amoureux d'une de ces femmes qui était jeune, belle et qui dansait très bien. Mais la mère, qui appréhendait que sa fille, en s'abandonnant, ne perdît de sa force et de sa vigueur ordinaire, comme il arrive, ne la perdait point de vue, si bien que Bernard ne put jamais trouver d'autre moyen d'en venir à bout que celui-ci. Un jour que le roi lui faisait un présent dans l'*am-kas* en présence de tous les *omerahs* pour une cure considérable qu'il avait faite dans le sérail, il remercia le roi fort civilement, le suppliant de lui faire cette autre grâce que de lui donner la jeune *kencheny* dont il était amoureux, qui était derrière en pied avec toute sa troupe pour faire le *salam* ordinaire ; toute l'assemblée se mit à sourire de voir ce refus et cette demande si ridicule, lui étant chrétien et la femme mahométane et *kencheny*. Mais Jahangir, qui ne se mit guère en peine du mahométisme et qui n'en pouvait plus de rire, commanda en même temps qu'on lui donnât cette fille. « Qu'on la lui charge, dit-il, sur les épaules et qu'il l'emporte ! » Aussitôt dit, aussitôt fait : en présence de toute l'assemblée, on chargea la *kenchen* sur le dos de Bernard qui sortit ainsi chargé de sa proie et l'emmena à sa maison⁸⁵⁰.

Bernier est associé à la communauté indienne de rieurs, qui avec bonhomie, s'amuse du ridicule de l'étranger : il se présente ainsi en expert de l'interculturalité, capable de voir ce qui relève de la bonne ou de la mauvaise pratique en contexte indien. Par-delà, le lecteur étant très manifestement invité à rire avec eux, il suggère aux destinataires du texte d'effectuer le même trajet qui consiste à moduler son point de vue sur l'altérité. Le rire est ainsi un puissant outil, qui tout en condamnant le ridicule, et donc les erreurs d'adaptation du Français expatrié, crée de nouvelles connivences, qui dépassent les frontières étatiques et identitaires.

⁸⁵⁰ François Bernier, *Voyages*, p. 271-272.

Cette puissance du rire, qui crée de nouveaux équilibres et conduit à diverses recompositions des habituels jeux de pouvoir, est souvent mise en évidence par Bernier quand il observe la situation politique indienne. Si le rire, d'un côté, permet d'asseoir les ascendances des uns sur les autres, il permet également, d'un autre, de les contrecarrer. Et Bernier a une fascination particulière pour ces histoires qui redistribuent les cartes et retournent les habituelles relations de domination. D'une part, Aurangzeb assoit ainsi sa domination sur les pirates hollandais dont il a sollicité l'aide en se moquant « de toutes ces grandes promesses qu'il leur a faites », les traitant alors « non pas peut-être comme il devrait, mais comme ils méritent assez, les laissant les mois entiers sans les payer et sans les considérer que comme des traîtres et des infâmes à qui on ne doit point se fier, après avoir lâchement abandonné celui dont ils avaient mangé le sel tant d'années »⁸⁵¹. Le rire permet également de renverser une situation inconfortable, et de regagner une dignité après un échec politique, afin de rétablir sa position de domination, un temps mise à mal : c'est ainsi qu'en use le roi Jahangir, qui envisagea d'habiller la cour « à la *frangui* », mais face à la réprobation de ses *omerahs*, « fut obligé de changer de dessein et tourna l'affaire en raillerie »⁸⁵². D'autre part, ce retournement de situation que permet le rire est également l'arme des plus faibles, qui en font un instrument de contre-pouvoir. Bernier mentionne que les Persans ont en stock quelques anecdotes salées contre les Indiens, qu'il s'amuse à relater en intégralité⁸⁵³. Des combattants ennemis, postés au Bengale, prennent le parti de « se moquer de toute cette armée des Mogols, s'étant fait si hardis et si adroits aux armes »

⁸⁵¹ *Ibid.*, p. 182.

⁸⁵² « Les mêmes pères [jésuites] disent que ce roi, pour commencer tout de bon à autoriser le christianisme, fit dessein de faire habiller toute la cour à la *frangui* et qu'après avoir tout préparé pour cela, et s'y être lui-même habillé en particulier, il fit venir un des principaux *omerahs*, auquel il demanda ce qu'il lui semblait de cet habillement, mais que cet *omerah*, bien étonné, lui ayant répondu tout froidement que c'était une chose bien dangereuse, il fut obligé de changer de dessein et tourna l'affaire en raillerie. » (*Ibid.*, p. 283-284.)

⁸⁵³ *Ibid.*, p. 159-161.

qu'ils « en venaient à bout, les ruinaient, les prenaient ou les coulaient à fond »⁸⁵⁴. Au Deccan, un gentil, Shivaji, « a trouvé moyen de s'emparer de quantité de forteresses très fortes, situées la plupart sur des montagnes très difficiles, là où il fait le petit roi, se moquant du Bijapur et du Mogol, faisant des courses et des ravages de tous côtés, depuis Sourate jusques aux portes de Goa⁸⁵⁵. » Bernier présage également que dès que le roi du Cachemire saura qu'Aurangzeb est hors de son royaume, « il se moquera de tout ce traité comme il a déjà fait autrefois de celui qu'il avait fait avec Shah Jahan.⁸⁵⁶ » Mais une historiette est particulièrement représentative du pouvoir qu'assure le rire aux dominés. Dans le second écrit à portée historique qui ouvre le premier volume imprimé, les *Événements particuliers après la guerre dans les États du Grand Mogol*, rapporte une anecdote, que des Tartares lui ont racontée, mettant en scène un retournement de la raillerie : un village tartare est pillé par des Indiens et les assaillant riant des avertissements d'une vieille femme, qui, nouvelle Cassandre, leur annonce l'arrivée prochaine de sa guerrière de fille. En définitive, c'est la « généreuse Tartare montée sur un cheval furieux » qui se moque d'eux et les taille en pièces :

Ils contèrent que, dans le temps qu'Aurangzeb faisait la guerre dans leur pays, un parti de vingt-cinq ou trente cavaliers indiens vint donner sur un petit village. Pendant qu'ils pillaient et qu'ils liaient tous ceux qu'ils pouvaient attraper pour les faire esclaves, une bonne vieille leur dit : « Mes enfants, ne faites point tant les méchants, ma fille n'est pas loin, elle viendra bientôt. Retirez-vous si vous êtes sages, vous êtes perdus si elle vous rencontre ! » Ils se moquèrent de la vieille et de son avis, et ne laissèrent pas de charger, de lier et de l'emmener elle-même, mais ils ne furent pas à demi-lieue de là que la vieille, qui regardait toujours derrière elle, jeta un grand cri de joie, reconnaissant sa fille à la grande poussière et au bruit que faisait son cheval. Et d'abord, cette généreuse Tartare montée sur un cheval furieux, son arc et son carquois pendus à son côté, leur cria de loin qu'elle était encore prête à leur donner la vie s'ils voulaient ramener au village tout ce qu'ils avaient pris et se retirer sans bruit.

⁸⁵⁴ *Ibid.*, p. 180.

⁸⁵⁵ *Ibid.*, p. 195.

⁸⁵⁶ *Ibid.*, p. 428.

L'avis de la fille les émut aussi peu qu'avaient fait ceux de la mère. Néanmoins, ils furent bien étonnés quand ils la virent décocher en un moment trois ou quatre grosses flèches qui jetèrent autant de leurs gens par terre, ce qui les obligea de mettre la main au carquois. Mais elle se tenait si éloignée qu'aucun d'eux ne pouvait l'atteindre ; elle se moquait de tous leurs efforts et de leurs flèches, ayant su les attaquer de la portée de son arc et les mesurer selon la force de son bras, qui était tout autre que les leurs, si bien qu'après en avoir tué la moitié à coups de flèches et les avoir mis en désordre, elle vint fondre le sabre à la main sur le reste, qu'elle tailla en pièces⁸⁵⁷.

La morale semble être que rira bien qui rira le dernier, dans cette scène haute en couleurs et pleine de péripéties, où une héroïne, digne des meilleurs romans baroques, n'a pas froid aux yeux. Le dispositif est toutefois un vrai imbroglio : s'il met en scène un retournement de la moquerie, les Indiens moqueurs devenant les moqués, il prend place dans un contexte, celui d'une discussion à la table d'un Aurangzeb vainqueur des guerres récemment menées pour asseoir sa mainmise sur les territoires. L'historiette redéfinit ainsi avec sophistication les frontières identitaires : ce ne sont pas seulement les Européens qui se moquent des Indiens, mais des Indiens qui se moquent de Tartares, et inversement, l'anecdote signalant les conflits internes au sous-continent indien, dus à une situation géopolitique complexe. Mais surtout, le rire de l'Amazone tartare sert, dans ce contexte du dîner, de revanche symbolique des ambassadeurs sur Aurangzeb. Dès lors, ces rieurs tartares doublement sous la contrainte, dans l'historiette et dans la situation d'énonciation, parviennent à retourner la table en usant de la moquerie et du rire, qui ne sont pas dénués de toute violence.

Il est ainsi des moments où les voyageurs peuvent faire preuve d'ethnocentrisme, en usant d'une raillerie qui fixe violemment des frontières identitaires ; mais ces moments se réduisent finalement à portion congrue. Ils réfléchissent plutôt, dans les faits, aux usages complexes du rire en situation interculturelle, en insistant sur tout un ensemble de renversements. Le rieur

⁸⁵⁷ *Ibid.*, p. 136-137.

dominant peut aisément devenir le dominé dont on se moque, forçant dès lors le lecteur à supposer une relativité des positions dominantes associées au rire, ce qui empêche, par extension, d'établir une hiérarchisation des peuples suivant des critères civilisationnels. D'ailleurs, en Inde, des équilibres géopolitiques sont trouvés grâce à cet usage mutuel du rire par les différents peuples, signe que le rire est toujours réversible et porteur en lui de potentialités de renversements. Frédéric Tinguely soulignait, dans son article sur les usages du rire chez Tavernier et Chardin, que le rire complice, partagé entre voyageur et étranger, permettait de momentanément ne plus respecter « le tracé habituel de la frontière identitaire⁸⁵⁸ », tel qu'il est mis au jour par François Hartog dans son célèbre essai *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*⁸⁵⁹. Mais les esprits forts radicalisent ce constat, par la variété des exemples qu'ils rassemblent, en affichant que ce qui définit l'identité ou l'altérité est toujours appelé à des effets de recompositions et de renversements, et surtout, toujours affaire de pouvoir. Ce n'est plus, dans ces textes, l'Occident, supérieur, dominant, qui se dresse contre un Orient décadent, et à plus forte raison le reste du monde. Les étrangers construisent leur identité contre la figure des occidentaux, et au sein des royaumes orientaux, comme en Europe, d'autres sous-divisions se dessinent. La raillerie est ainsi simplement un mécanisme de fixation identitaire, universel, dont la mise au jour conduit à penser la relativité

⁸⁵⁸ « On sait bien depuis les travaux de François Hartog que les rhétoriques de l'altérité peinent à fonctionner autrement que sur un mode binaire. Les scènes de rire que nous venons d'analyser [Chardin et Tavernier] offrent à leur manière une nouvelle illustration de ce principe. La présence d'un tiers exclu par le rire provoque ne serait-ce que pour un instant le dépassement des différences culturelles existant entre les rieurs, de sorte qu'une configuration potentiellement triangulaire se réduit en grande partie à une relation à deux termes. Mais ce schéma binaire du moqueur et du moqué ne respecte plus le tracé habituel de la frontière identitaire, il n'est plus le garant de l'opposition simpliste entre Orient et Occident : au contraire, il vient concurrencer ce type de partage en posant le ridicule et non plus le culturel comme critère ultime de l'altérité. » (Frédéric Tinguely, « Rire et relations interculturelles : l'exemple du voyage en Perse à l'âge classique », art. cit., p. 83-84.)

⁸⁵⁹ François Hartog, *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 1980.

des critères. D'ailleurs, le rire que suscitent les scènes précédentes demande également au lecteur de basculer de point de vue, et, comme par exemple chez Bernier, de rire en Indien, aussi bien qu'en Tartare ou en Cachemiri : le lecteur est ainsi, fondamentalement, invité à franchir les barrières identitaires et à s'accommoder à la perspective d'autrui, comme le font si bien Sorbière ou Bernier. Il y a ainsi une éthique du rire, qui permet de repenser les relations interculturelles et de les rendre possibles⁸⁶⁰, rendant moins périlleuse la rencontre avec autrui, tout comme il atténue parfois le choc de la confrontation aux duretés du réel.

POSTULATS PARADOXAUX : SUSPENSION DES ÉVIDENCES ET COMPLEXIFICATION DU MONDE

Les voyageurs, dans leurs écrits, ne cessent de contrarier la *doxa*. Ironie et parodie y concourent, mais également la pratique de la *paradoxologia*, figure proche héritée des sophistes comme le note Patrick Dandrey dans son ouvrage *L'Éloge paradoxal de Gorgias à Molière*⁸⁶¹, mais que pratiquent aussi quasiment simultanément les cyniques. Michèle Clément remarque une résurgence du paradoxe dans un ensemble d'écrits renaissants qui affichent des affinités marquées avec le diogénisme, en particulier chez Montaigne, Rabelais ou La Boétie, autant d'auteurs que fréquentent les érudits de la première moitié du XVII^e siècle. Elle en fait même un des traits constitutifs des formes littéraires

⁸⁶⁰ Les esprits forts, une nouvelle fois, semblent radicaliser ce qu'on peut trouver par ailleurs chez Tavernier et Chardin. Si chez ces deux voyageurs, le rire peut servir d'« initiation à l'altérité » (Frédéric Tinguely, *ibid.*, p. 87), il semble, chez les déniaisés, servir à relativiser l'altérité en forçant à adopter une multiplicité de points de vue autres, et qu'on rit même parfois, avec l'étranger, de soi.

⁸⁶¹ Patrick Dandrey, *L'Éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, Paris, Puf, coll. « Écriture », 1997, p. 9 et p. 12-13.

cyniques telles qu'elles s'écrivent à la Renaissance⁸⁶². Mais on observe une congruence, elle-même en apparence paradoxale, entre ces écrits d'influence cynique de la Renaissance et l'esthétique conversationnelle des milieux mondains, qui *a priori* rejette, au nom de l'idéal de la clarté qui doit régir la communication, toute obscurité et ambiguïté des énoncés⁸⁶³. Il existe en fait un *continuum* de l'usage du paradoxe, progressivement adapté à l'esthétique du naturel, quand bien même remarqueurs et grammairiens disent, au fur et à mesure que progresse le siècle, attendre pureté, netteté et clarté de la langue⁸⁶⁴. L'usage qu'en font les esprits forts contrevient toutefois à l'intégration que les mondains parviennent à faire de la figure, qui si elle peut être un moyen efficace de piquer l'esprit du lecteur – comme d'autres outils de l'arsenal rhétorique mondain –, n'en doit pas moins éviter d'être trop énigmatique, pour qu'une vérité puisse à terme se dégager après exercice herméneutique. Le grammairien Nicolas Beauzée propose ainsi les recommandations suivantes dans l'article « Paradoxisme » qu'il rédige, qui cherche à encadrer la pratique et éviter l'excès d'obscurité :

Cette figure [...] déguise la raison sous un air d'absurdité. La raison n'en devient que plus piquante : le tour éveille, étonne d'abord, et plaît enfin ; parce qu'il donne, à l'amour propre de celui qui lit ou qui entend, la satisfaction d'avoir vaincu une petite difficulté, celle de concilier les idées qui paraissent incompatibles. Mais le plaisir de former cette difficulté ingénieuse ne doit point séduire l'écrivain ou l'orateur jusqu'à l'excès.

Qu'il évite 1° l'usage trop fréquent de cette figure : l'affectation déshonore, parce qu'elle annonce la disette.

Qu'il évite 2° les tours trop énigmatiques ; on n'aime que l'exercice, on fuit la peine. S'il se présente donc un tour de pensée de ce genre, qui puisse révolter par un air d'exagération ou choquer par une apparence trop forte d'absurdité ;

⁸⁶² Michèle Clément, *Le cynisme à la Renaissance*, *op. cit.* Voir en particulier p. 97-99.

⁸⁶³ Voir à ce sujet : Pierre-Yves Gallard, *Paradoxes et style paradoxal. L'âge des moralistes*, Paris, Classiques Garnier, 2018. Voir en particulier le chapitre « Un fait rhétorique à "l'âge de la conversation" », p. 155-220.

⁸⁶⁴ Delphine Denis, « Approches de l'obscurité au siècle classique », dans *L'obscurité. Langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-la-Neuve, Academia Éditions, 2007, p. 23-38.

on peut risquer sans doute, mais en y joignant sur le champ une explication simple. [...]

3° Que l'orateur ou écrivain tâche surtout de fonder le Paradoxisme sur les idées naturelles du sujet ; c'est le plus sûr moyen d'être clair et de ne pas être soupçonné d'afféterie⁸⁶⁵.

Pierre Fontanier, grammairien spécialiste des figures de style, signalera à sa suite que cette alliance contradictoire de mots vise à produire « le sens le plus vrai », c'est-à-dire une clarté plus frappante par-delà l'obscurité apparente du trope :

Le paradoxisme [...] est un artifice de langage par lequel des idées et des mots, ordinairement opposés et contradictoires entre eux, se trouvent rapprochés et combinés de manière que, tout en semblant se combattre et s'exclure réciproquement, ils frappent l'intelligence par le plus étonnant accord, et produisent le sens le plus vrai, comme le plus profond et le plus énergique⁸⁶⁶.

Ce n'est en revanche pas une clarté définitivement acquise que les esprits forts recherchent par l'usage de ce trope, car s'il est aussi un lieu de surprises, qui leur attache l'attention d'un lecteur frappé d'étonnement, il ne permet d'accéder à aucune évidence, qui serait décelable dans une forme univoque. On retrouve ainsi chez les voyageurs déniaisés un certain nombre de passages paradoxaux, qui sont le lieu le plus souvent d'un apprentissage fait sur un fond d'obscurité, mais qui n'aboutit pas nécessairement à une vérité irrévocable. Ils s'inscrivent alors dans le sillage de Gassendi, qui tout en valorisant le style clair d'Épicure contre les impostures de la raison dogmatique, rappelle que la clarté faite sur les ombres du monde ne sera jamais totale. Jean-Charles Darmon, qui étudie dans un article les enjeux de la question de la recherche de la clarté et de l'obscurité chez Gassendi et Cyrano de Bergerac⁸⁶⁷, signale que « le lecteur de Gassendi ne

⁸⁶⁵ Nicolas Beauzée, « Paradoxisme », dans *Encyclopédie méthodique. Grammaire et littérature*, Paris, Liège, Pantoucke et Plomteux, 1784, t. 2, p. 757-758. Le passage est cité par Pierre-Yves Gallard, *op. cit.*, p. 157-158.

⁸⁶⁶ Pierre Fontanier, *Les Figures de discours*, [1821], Paris, Flammarion, 1977, p. 137.

⁸⁶⁷ Jean-Charles Darmon, « Clarté épicurienne ou clairs-obscur d'un art d'écrire ? D'une éthique du style clair (Gassendi) aux jeux ironiques de l'équivoque (Cyrano) », dans

se trouvera jamais en présence d'une clarté absolue, mais de ce que l'on pourrait globalement caractériser comme une pensée du contrepoint et du clair-obscur, selon laquelle [...] nous n'avons jamais accès qu'à des ombres de vérité⁸⁶⁸ ». L'usage du paradoxe laisse ainsi percevoir le statut paradoxal du savoir, dont les fondements sont toujours appelés à être remis en cause et contredits. Samuel Sorbière résume les choses en ces termes, quand il étudie l'*oxymoron* – forme extrême du paradoxe, puisqu'il réunit deux mots contradictoires – dans les récits burlesques de Scarron :

la Figure que nos Écoles nomment *Oxymoron*, et qui est propre au style burlesque, est un chef d'œuvre de l'art oratoire, et ne peut être aperçue que par ceux qui s'y entendent. En effet, de même que dans la peinture le griffonnage et les crottesques de Callot, de Rembrandt, et de ces autres touches hardies, ne sont admirées que des maîtres de l'art, qui voient la symétrie des postures parmi le ridicule et l'irrégularité qui seule est remarquée du vulgaire ; aussi dans cette adroite ironie, dans ce jeu d'esprit, et dans cette folie pleine de Sagesse, ce qu'il y a de bas et d'absurde est le plus vue, ce qui frappe les yeux du commun, et ce à quoi il n'est pas malaisé de prendre garde ; mais les personnes judicieuses et intelligentes découvrent sous cette écorce des pensées exquises, des connaissances profondes, et des raisonnements d'une haute Philosophie⁸⁶⁹.

Une clarté, de nature scientifique ou philosophique, peut donc apparaître pour le lecteur, mais qu'après la traversée des territoires obscurs du paradoxe, traversée éminemment individuelle, qui conduira à entr'apercevoir des vérités diverses et qui ne sera jamais complètement achevée.

SUSPENSIONS LOCALES DE LA TRANSPARENCE

Le paradoxe n'est toutefois pas toujours l'étymon d'un style et n'assure pas, à l'échelle du texte, des effets de cohésion textuelle. La figure peut ainsi

Emmanuel Bury et Carsten Meiner (dir.), *La Clarté à l'âge classique*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 233-256.

⁸⁶⁸ *Ibid.*, p. 238.

⁸⁶⁹ *Sorberiana, ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses, et observations curieuses de M. Sorbière*, Paris, Veuve Mabre-Cramoisy, 1722, article « Scarron », p. 208-209.

être employée de manière locale, et non traversière, même si elle doit être mise en réseau avec les usages du rire et de l'ironie, qui multiplient ensemble dans les textes les effets de clair-obscur. Pierre-Yves Gallard propose, pour ces cas de paradoxes que l'on étudie à une échelle microstructurale, d'y voir une « balise », c'est-à-dire un segment textuel qui « expose en peu de mots l'idée forte qui préside à la composition du passage et qui détermine son insertion dans le propos d'ensemble », la figure remplissant alors deux rôles complémentaires, puisqu'« elle concentre les enjeux argumentatifs du discours et participe à la liaison du raisonnement »⁸⁷⁰. Les voyageurs collectent ainsi, lors de leurs périples, quelques exemples ou des paradoxes en série, appartenant à divers domaines de l'expérience, qui concourent à signaler une complexité non résolue du réel.

Ismaël Boulliau insère ainsi, à plusieurs reprises dans ses lettres, des passages paradoxaux, qui servent à mettre en valeur un positionnement argumentatif. À la fin d'un long *foglietto*, qui rapporte tout un ensemble d'informations, récemment rassemblées, sur les préparatifs et mouvements militaires des Vénitiens et les nouvelles au sujet des ennemis turcs, le tout dans le cadre de la guerre de Candie entamée en 1645, Boulliau conclut, excédant de la sorte ses fonctions d'intermédiaire :

Je veux vous dire ici une réflexion que je faisais il y a quelque temps en parlant au P.F. C'est qu'il y a 400 ans que nous courions à conquérir la Terre sainte, le temple de Salomon, le St Sépulcre etc. afin d'y pouvoir aller sûrement en pèlerinage y faire nos dévotions et chercher des reliques. Cette expédition coûta des millions d'hommes à l'Occident, qui alors était fervent de dévotion pour ruiner les Musulmans. Aujourd'hui qu'ils viennent sur nos têtes, nous ne pensons nullement à les repousser ; alors l'on pourra vivre en plus grand repos et les appréhender moins, et en ce temps-là tout le monde se croisait pour leur ruine. Il y a présentement du *spiritus vertiginis* soufflé par les mauvais anges sur la Chrétienté, qui néglige le principal, et qui poussée autrefois d'un grand zèle

⁸⁷⁰ Pierre-Yves Gallard, *op. cit.*, p. 225.

a répandu tant de son sang pour des choses que l'on peut n'être que l'accessoire⁸⁷¹.

Boulliau ne se laisse pas prendre à la glue du réel et aveugler par la quantité de nouvelles qui lui parviennent : il s'attache au contraire à faire émerger des lignes directrices et adopte une position de surplomb, qui laisse percevoir ses capacités d'analyse des mécanismes profonds qui sous-tendent la variété des mouvements militaires sur lesquels on l'informe. Il expose alors une contradiction fondamentale des États et instances chrétiennes, qui n'est pas sans souffler du *spiritus vertiginis* et créer un perturbant effet vertigo, à la fois pour le voyageur et pour le lecteur : ceux-ci, si zélés à ruiner les Musulmans lors de Croisades qui tournèrent souvent à l'hécatombe, les laissent désormais s'approcher dangereusement de l'Occident. Tout le monde, qui alors s'agitait, est désormais paradoxalement en repos, alors que la menace est à leurs portes. Mais Boulliau complexifie encore le paradoxe, dans la phrase finale, puisque cette débauche d'énergie et d'hommes, mobilisée pour reconquérir jadis la Terre Sainte, est considérée comme une raison accessoire de rassembler des forces, quand celle des attaques turques récentes sur des terres occidentales en serait une « principal(e) ». Boulliau propose ainsi un spectacle paradoxal, voire « crottesque » d'irrégularités à la manière des tableaux de Rembrandt ou de Callot, où l'homme se bat pour se défendre de menaces immatérielles – touchant à la foi des individus –, mais ne sait pas s'armer quand le péril se fait réel et que le Turc défie militairement l'Occident. Les deux stratégies politiques, contradictoires entre elles, laissent également percevoir une contradiction interne, qui serait celle d'adopter systématiquement la mauvaise tactique face aux circonstances. La visée du paradoxe n'est donc pas ici de proposer un jeu plaisant, même si elle pique bien l'intelligence du lecteur et l'invite à goûter le spectacle des contradictions humaines : la remarque cherche moins à faire

⁸⁷¹ Bnf, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 14 avril 1646. Voir annexe 2.

sourire qu'à souligner, en mettant au jour un paradoxe historique, un ridicule des Européens, qui consiste à ne pas respecter, dans le temps, le principe de non-contradiction et surtout, à continuellement se tromper de marche à suivre en matière de politique extérieure. Boulliau donne ainsi, et de là naît le vertige, une impression de monde européen continuellement à l'envers, quand il est question pour les Occidentaux de traiter des affaires levantines, car l'Europe paraît alors agitée de mouvements contradictoires et de ce fait difficilement compréhensibles. Le passage a ainsi quelque chose d'édifiant, et s'il ne propose pas de règle absolument claire de conduite à tenir, son axiologie n'en reste pas moins manifeste quant à l'analyse des stratégies chrétienne en matière de politique étrangère. Au lecteur, toutefois, de tirer toutes les conséquences de la remarque sur l'absence de légitimité des raisons des Croisades... Mais l'Empire turc est aussi gouverné par l'inconstance et le caprice, le Prince prenant souvent des décisions paradoxales, ici sous le coup de l'impulsion :

L'on ajoute que ce Prince est si féroce, fier, cruel et capricieux jusques à la manie qu'ayant fait par un mouvement d'esprit étrangler son Silictar Bacha, il s'en repentit deux ou trois heures après, et il renvoya quérir le cadavre du mort, sur lequel il fit des lamentations et complaints, et lui baisa la barbe. Les derniers avis de Vienne portent ce que dessus⁸⁷².

Boulliau réemploie ici le topos du despote levantin féroce et sanguinaire – qui manifestement circule dans toute l'Europe à l'occasion de la guerre de Candie –, le Prince laissant percevoir la dangerosité de son pouvoir par la versatilité de ses actions. Si l'on met cependant ces remarques en réseau, force est de constater, avec Boulliau, qui assez souvent émet d'ailleurs des avis de moraliste, que, de part et d'autre de la Méditerranée, paradoxes, contradictions et inconstance sont de mise quand il s'agit de prendre des décisions politiques, reposant toujours sur un défaut de perspective et de vision.

⁸⁷² BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 24 mars 1646. Voir annexe 2.

Bouchard pratique également le paradoxe, lui qui a une constitution naturelle qu'il présente comme fondamentalement paradoxale. Dans les *Confessions*, il signale ce défaut de complexion, qui vaut aussi bien dans le domaine sexuel que pour le reste et qui fait qu'il est :

de complexion fort tenue et faible, pour ce qui est du corps ; puis, son tempérament, étant presque également prédominé de bile et de mélancolie, lui fait concevoir d'abord très vivement en l'imagination le bien et le mal des choses par la chaleur et activité de la bile ; et par après, la froideur de la mélancolie venant à lui glacer le sang par l'appréhension du mal ou de la honte qu'il y aurait s'il ne jouissait du bien imaginé, lui fait la plupart du temps perdre la possession du bien présent par la peur de sa perte. Et cette mauvaise humeur exerce sa puissance non seulement sur les parties *γενιταλες*, mais sur toutes les autres ; car il est arrivé bien souvent à Oreste qu'ayant fort envie de dire quelque chose, la langue lui est demeurée immobile, et la mémoire lui a manqué tout à fait ; ayant grand désir de courir, les jambes lui tremblent et s'affaiblissent. En un mot, lorsqu'il a plus de passion de venir à bout de quelque chose, c'est lors qu'il y arrive le moins ; et quand il a le plus d'appréhension de commettre quelque faute, c'est alors qu'il tombe le plus tôt. De sorte que, pour remédier à cette précipitation d'imagination désobéie et trahie de ses propres membres, Oreste est contraint, en toutes les affaires qu'il entreprend, de désespérer entièrement du succès auparavant que de commencer, afin que son esprit, se résolvant une fois à tous les inconvénients qui pourraient arriver en cas qu'il vînt à manquer son dessein, il l'entreprenne en repos et sans aucun trouble⁸⁷³.

Dans ce passage d'inspiration montaignienne, Bouchard met en évidence les contradictions de sa nature, tiraillée entre chaleur de la bile et froideur de la mélancolie. Cette binarité antithétique, on la retrouve à tous les niveaux : les choses du sexe, l'exercice du langage, le mise en mouvement du corps sont tous soumis au même principe d'alternance entre force et faiblesse, cause d'écartèlements intimes. Le voyageur en fait le propre d'une configuration particulière de son imagination, dont on peut contrecarrer les effets par l'usage d'un divertissement lui aussi très montaignien, qui consiste en un détournement paradoxal de l'anticipation imaginative. Le paradoxe est ainsi, paradoxalement, à la fois une complexion et un remède à celle-ci, la contrariété annulant

⁸⁷³ Jean-Jacques Bouchard, *Confessions*, *op. cit.*, p. 17-18.

miraculeusement la contradiction. Cette complexification de l'existence, liée à la nature fondamentalement paradoxale du voyageur, se retrouve également dans sa perception du monde, quand il voyage. Ainsi, dans une étude comparée des bénéfices des déplacements par voie de mer ou voie de terre, faite à la suite de sa traversée de la Méditerranée depuis Toulon, il conclut :

Voilà à peu près la vie que l'on fait sur les vaisseaux : laquelle bien considérée, et avec les dangers que l'on y court et des corsaires et de la tempête, il n'y a point de doute qu'il ne soit toujours meilleur d'aller par terre, quoique le chemin soit long et fâcheux : encore qu'il y ait quelques plaisirs sur mer quand la mer et le vent sont bons ; car en se levant le matin l'on est étonné d'ouïr dire que l'on ait fait cent milles depuis le soir que l'on s'est couché, comme il nous arriva une ou deux fois⁸⁷⁴.

« Il n'y a point de doute » que le chemin terrestre soit toujours le meilleur ; mais, la concession permettant l'antithèse, on se rappelle ensuite les délices du voyage maritime, bien plus agréable que la lenteur fâcheuse du cheminement par voie routière. En quelques phrases, les renversements sont nombreux, empêchant toute stabilisation du sens, car, ici, que conclure, quant au choix d'un itinéraire pour passer en Italie ? La contradiction n'est pas résolue, l'une des deux solutions ne l'emportant pas en bienfaits sur l'autre. Le paradoxe confronte alors deux opinions incompatibles et « les justifie toutes deux sans prétendre les concilier⁸⁷⁵ » : il ne reste plus, en bon sceptique, qu'à suspendre son jugement, en attendant de se faire éventuellement son propre avis par l'expérience. Mais Bouchard ne repère pas unique des contradictions anodines, à propos du choix de mode de locomotion le plus plaisant. Ailleurs, les implications de la perception de paradoxes – ou de l'établissement de perceptions paradoxales – ont des conséquences plus subtilement subversives. Quand vogue la galère,

⁸⁷⁴ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 108.

⁸⁷⁵ Vlad Alexandrescu, *Le Paradoxe chez Blaise Pascal*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 1997, p. 12.

Bouchard, qui observe les maîtres galériens ou « comites », les voit, à la faveur d'une comparaison, prendre les traits d'un « maître de chapelle » :

C'est comme un maître de chapelle qui bat la mesure avec son sifflet ; avec lequel il fait entendre quand il faut ramer vite ou lentement, fort ou bellement ; quand il faut tourner à droite ou à gauche, aborder ou aller en haute mer : bref, ce seul sifflet dit tous les mystères qui sont nécessaires à la navigation⁸⁷⁶.

L'analogie a ceci de paradoxal qu'elle provoque une intersection d'espaces habituellement non-poreux : le maître de chapelle devient ainsi le chef d'orchestre d'une congrégation de brigands, dont Bouchard a précédemment énuméré les vices et les crimes (sodomie, irrumation, vol...) ⁸⁷⁷. Ici, pas de suspension de jugement requise de la part du lecteur : le voyageur l'invite simplement à goûter à la cocasserie de l'image, discrètement licencieuse. On retrouve ce même plaisir du paradoxe drolatique lors de l'évocation des forçats de Cività Vecchia, qui :

sont quasi tous prêtres et moines, dont la plupart sont condamnés pour magie. Ils sont bien plus proprement dans ces galères que nos forçats de France, et mènent joyeuse vie, allant par la ville et dans les hôtelleries, où Oreste vit deux ou trois de ces gros pères faisant bonne chère et se faisant servir à table par d'autres forçats turcs, à qui ils donnaient à porter leur argent, et leur faisaient faire le compte avec l'hôte, dédaignant de le payer eux-mêmes : tant ces messieurs ont le faste et l'orgueil en tête, qu'ils le gardent encore aux galères⁸⁷⁸.

C'est le topos du moine paillard qui est ici réactualisé, mais Bouchard en fait de surcroît un magicien condamné aux galères qui mène paradoxalement grand train. Prêtre accusé de magie, galérien courant les auberges où il ripaille à loisir

⁸⁷⁶ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 83.

⁸⁷⁷ « [...] il ne se pêche plus maintenant là-dedans [chez les galériens] qu'en sodomie, mollesse, irrumation et autres pareilles tendresses ; car plus ces gens-là sont châtiés et traités rudement, plus ils deviennent vicieux et méchants. À les ouïr parler, néanmoins, ils sont tous saints ; et disent tous avoir été envoyés en galère, ou pour s'être trouvés à une batterie, ou par injustice. Mais la vraie cause pour laquelle la plupart sont là, à ce que disent les comites, est le vol et larcin ; aussi y sont-ils tous si experts, que si l'on ne tient continuellement les mains dans ses poches, l'on est sûr de perdre tout ce qui sera dedans, lorsque l'on entre dans une galère. » (*Ibid.*, p. 82.)

⁸⁷⁸ *Ibid.*, p. 129.

et se fait servir par des Turcs tombés plus bas que lui... Ces comportements et coutumes contreviennent à ce que devrait être l'ordre normal des choses, le voyageur soulignant plusieurs contradictions susceptibles de valoir condamnation, mais qui incitent le lecteur à porter un regard plutôt amusé sur ces scènes qui ne devraient pas être admises par le Saint-Siège. Bouchard, en affichant, amusé, ces paradoxes, laisse percevoir les difficultés pour le pouvoir papal de maintenir partout son autorité, même dans ses rangs, et le fait que la morale soit décidément devenue un facteur à géométrie variable. Boulliau concluait à une instabilité politique en Europe ; Bouchard propose un constat similaire, mais au sujet de l'institution catholique.

Des paradoxes, on en retrouve également, mais dans une moindre mesure, chez Lapeyrère et Monconys. Lapeyrère en use surtout comme moyen de connivence, établissant par cet intermédiaire une complicité avec ses destinataires, sur un modèle assez proche de ce que propose Beauzée. Il crée par exemple la petite vignette amusante d'un Icare aux ailes gelées, en imaginant ce que serait devenu le capitaine anglais Hudson s'il avait voulu échapper par les airs au labyrinthe des mers glacées auxquelles il donna son nom : « Il est certain que s'il eut l'audace d'Icare à voler par une route inconnue, ses plumes se gelèrent plutôt qu'elles ne fondirent dans cette hardie entreprise.⁸⁷⁹ » Mais dans la partie qu'il consacre au Spitzberg, Lapeyrère utilise un peu différemment le paradoxe quand il note :

À dire le vrai de ces pays septentrionaux, les morts s'y portent bien, mais les vivants y deviennent malades. Témoin le pauvre Léonin, qui revint de ses voyages perclus de froid et en mourut quelque temps après⁸⁸⁰.

La loi impitoyable de ces espaces septentrionaux, d'une rudesse souvent mortelle pour qui s'y aventure, est ainsi énoncée de manière humoristique, sans

⁸⁷⁹ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 96.

⁸⁸⁰ *Ibid.*, p. 94.

pour autant, grâce au paradoxe, manquer de rappeler que l'extrême Nord est définitivement un lieu d'antinomies. Quelques pages plus loin, Lapeyrère souligne d'ailleurs les bizarreries de ce climat contradictoire :

Il [le capitaine Munk] raconte que la nuit du huitième juillet, étant sur cette mer, il fit un brouillard si épais et un si grand froid, que les cordages de son navire furent couverts de longs glaçons, si serrés et si durs, qu'ils [les marins] ne s'en pouvaient servir pour leurs manœuvres. Il dit ensuite que le lendemain sur les trois heures après midi jusqu'au soleil couchant, il se leva un chaud si ardent qu'ils furent contraints de se mettre en chemise, pour ne pouvoir durer dans leurs habits⁸⁸¹.

Le Septentrion est ainsi présenté par Lapeyrère comme un espace paradoxal, en raison de sa situation aux confins de la terre, qui impose des variations d'un extrême à l'autre ou des renversements paradoxaux.

Monconys, pour sa part, repère quelques configurations paradoxales, ou plutôt, il fait émerger des perceptions paradoxales quand il observe certains éléments des paysages urbains. À Flessingue aux Pays-Bas, une boucherie, « qui serait une chose fort vilaine ailleurs », est vue comme un ornement, qui « l'est plus que les Sales des grandes maisons de France »⁸⁸². Un peu plus loin, sur la route de La Haye, il a « la satisfaction qu'on a par toute la Hollande, qui est de voir la beauté du pays, celle des arbres, des maisons et des prairies : il y a force gibets sur les chemins, et qui sont magnifiques⁸⁸³ ». Difficile de savoir ici si ce sont les Hollandais qui ont un tel goût de la beauté qu'il leur fait concevoir de belles constructions destinées à d'ingrâtes tâches, ou si c'est Monconys qui, au fur et à mesure de ses voyages, a exercé son œil pour voir paradoxalement partout des splendeurs, même dans des espaces normalement cantonnés à la laideur. Mais rien d'étonnant, finalement, pour un voyageur qui

⁸⁸¹ *Ibid.*, p. 97.

⁸⁸² *JVM*, II, p. 114.

⁸⁸³ *Ibid.*, p. 134.

a trouvé en tout lieu où il a voyagé, même dans les rencontres et les observations les plus infimes, matière à alimenter sa curiosité et à exercer son intelligence.

Les voix du paradoxe ne sont donc pas complètement impénétrables. Certaines occurrences d'ailleurs, plus cocasses et mondaines, cherchent, sur la scène des relations de voyage, à établir une bienvenue connivence avec le destinataire. Mais au-delà de cet enjeu social de l'utilisation de la figure, l'antinomie tend toujours à laisser percevoir, d'une manière ou d'une autre, les déraillements du monde, qu'ils soient d'ordre politique, religieux, ou encore climatique. Si la figure permet de parvenir à une connaissance profonde, c'est bien parce qu'elle conduit à une compréhension du monde dans sa complexité, son opacité et ses contradictions, qui force à voir les irrégularités, et en elles parfois même la beauté, comme chez Monconys, mais aussi chez Rembrandt ou Callot.

*OXYMORON ET ÉPISTÉMOLOGIE DU *PROBABILIOR* : STYLE PARADOXAL ET MODE DE PENSÉE*

Il est toutefois certains des esprits forts vagabonds qui érigent l'usage du paradoxe en principe d'écriture – au point de devenir un trait fondamental de leur style d'auteur –, et par-delà, une forme de pensée. C'est le cas de Bernier, fidèle disciple de Gassendi, qui applique maintes fois la rhétorique « probabiliste » de son maître à penser, qu'il résume en ces termes dans *l'Abrégé de la philosophie de Gassendi* qu'il consacre à ses méthodes et à ses théories :

Je me trouve encore obligé de vous dire ce mot à l'égard de ceux qui, par une espèce de mépris, nomment Gassendi l'Historien de la Philosophie, et qui malicieusement disent qu'il est trop Sceptique. Il est vrai qu'ayant à traiter une question d'importance, il rapporte premièrement les différentes Opinions des Philosophes, persuadé qu'autrement il est presque impossible de jamais porter un jugement solide sur la chose dont il s'agit ; mais il ne faut que le suivre pour voir qu'il n'en demeure pas là, et pour peu qu'on ait d'intelligence, l'on découvre

bientôt quel est son dessein, et où il prétend porter son lecteur. Pour ce qui est de la Sceptique, il est bien vrai aussi qu'il se sert très souvent des termes ordinaires de cette Secte, car l'on ne trouve partout que des *Videtur*; mais qui ne sait que les véritables philosophes, et qui ont bien reconnu la faiblesse de l'esprit humain, en usent de la sorte ? C'est par cela même qu'il marque sa sincérité et sa modestie, et par où cependant il blâme secrètement l'arrogance de quelques modernes, qui sans considérer combien leurs vues sont courtes, et grossières, décident magistralement de tout, comme s'ils n'ignoraient de rien, ou comme s'ils voyaient la Nature à découvert⁸⁸⁴.

La considération de diverses hypothèses possibles permet de s'opposer à toute forme de dogmatisme et à la croyance en la capacité de certains modernes, taxée d'« arrogance », d'atteindre par leurs efforts une vérité définitivement stabilisée. Gassendi préfère, quant à lui, ouvrir des voies, avant peut-être, un jour, de statuer sur celle qui apparaîtra comme la plus probable, compte-tenu des données de l'expérience. Tullio Grégory, dans son ouvrage *Genèse de la raison classique. De Charron à Descartes*, rappelle le fondement de la démarche probabiliste, qui consiste, quand une cause n'apparaît pas de manière claire, à chercher d'autres voies, qui seront possiblement plus fructueuses⁸⁸⁵. Pas de *tabula rasa*, chez Gassendi, les voies anciennement tracées par les *auctoritas* pouvant, dans son système, très bien être valables – ou plutôt probables, puisqu'il n'évolue pas dans un régime de la vérité mais dans celui de la probabilité –, mais ces voies sont souvent provisoires et appelées à être interrogées par certaines nouvellement ouvertes. C'est ainsi que l'on n'atteint que des « ombres de vérité⁸⁸⁶ » dans ce système d'interprétations concurrentes, dont certaines sont plus probables, mais sans effacer nécessairement une certaine forme de validité des autres. L'équivocité reste maîtresse, luttant contre le dogmatisme de la pensée unique et de la voie droite, pour laisser place aux

⁸⁸⁴ François Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, op. cit., I, p. 9-10.

⁸⁸⁵ Tullio Grégory, *Genèse de la raison classique. De Charron à Descartes*, Paris, Puf, coll. « Épiméthée », 2000. Voir en particulier « VI. Perspectives sur Gassendi à l'occasion du IV^e centenaire », p. 155-189.

⁸⁸⁶ Jean-Charles Darmon, « Clarté épicurienne ou clairs-obscurs d'un art d'écrire ? D'une éthique du style clair (Gassendi) aux jeux ironiques de l'équivoque (Cyrano) », art. cit., p. 238.

sinuosités des chemins réflexifs, quand ce n'est celles des cheminements réels des voyageurs.

Bernier, qu'il s'agisse d'étudier des phénomènes naturels ou culturels, ne réduit ainsi jamais la complexité des interprétations, et propose souvent plusieurs voies, qui peuvent parfois s'avérer contradictoires. C'est notamment le propre de son écriture de l'histoire, comme le souligne Frédéric Tinguely au sujet de *L'histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol* dans l'introduction qu'il donne à son édition des écrits viatiques de Bernier :

Plutôt que d'occulter les variantes et les contradictions, il en souligne régulièrement l'existence, comme c'est le cas jusque dans « la conclusion de toute cette tragédie » (p. 127), à savoir l'évocation de la mort probable du prince Shuja dans le royaume d'Arakan : « J'ai ouï raconter la chose de trois ou quatre autres manières différentes par des personnes qui s'étaient trouvées en ce lieu » (p. 130). Reconnaître l'existence de pareilles zones d'ombre, c'est déjà admettre qu'il est une part d'indétermination dans la construction de vérités historiques⁸⁸⁷.

Et il est vrai que, face au point obscur que constitue Aurangzeb, maître en l'art de la dissimulation de ses intentions, les observateurs sont contraints aux conjectures, qu'ils multiplient pour tâcher d'atteindre, de manière asymptotique, des hypothèses vraisemblables. Mais dans les faits, c'est l'ensemble des choses du monde que l'on tâche de comprendre et d'expliquer qui sont perçues suivant l'épistémologie probabiliste héritée de Gassendi. Beaucoup de réalités observées donnent lieu à une multiplication des interprétations, qu'il s'agisse aussi bien de phénomènes météorologiques, comme celui des pluies diluviennes dont nous traitons dans le chapitre précédent, que de coutumes. Car il est, dans toutes les formes que prend le réel, depuis la matérialité des faits jusqu'à l'immatérialité des idées, des obscurités qu'il convient, progressivement, d'éclaircir. Aurangzeb n'est finalement que la forme historique et politique d'une obscurité que Bernier voit partout. C'est

⁸⁸⁷ Frédéric Tinguely, « Introduction », dans *Un libertin dans l'Inde moghole*, op. cit., p. 25.

pourquoi les passages où les suppositions apparaissent en cascade sont légions et émaillent l'ensemble du massif textuel des *Voyages* du médecin angevin, au point de devenir un trait saillant de son écriture, accompagné d'un arsenal stylistique qu'il aime alors à déployer. La pratique de la *sati*, que nous avons longuement analysée plus haut, est l'un de ces points obscurs, sur lequel la raison achoppe. On comprend dès lors mieux pourquoi, dans le but de circonscrire progressivement l'étrange coutume, il multiplie les exemples ou les cas, qu'il place les uns à la suite des autres dans sa lettre à Chapelain : il s'agit, en montrant toutes les variations observables et les contradictions, de donner graduellement sens – ou peut-être plutôt forme – à cette extravagance, même si aucune signification ultime ne pourra être constituée. La forme énumérative – ou l'esthétique de la liste – permet cette progression asymptotique vers une compréhension des causes, jamais véritablement achevée et qui n'occulte pas, contrairement à un point de vue qui se voudrait synthétique, les divergences qui font la complexité des hommes. Ainsi, certaines femmes pleurent, d'autres sont braves et courageuses... De même, les *fakirs* suscitent tout son étonnement, au point qu'il lui est difficile de les comprendre. Il ouvre des voies interprétatives, de manière non résolutive, multipliant l'usage de l'adverbe « tantôt » placé en tête de chaque nouveau renversement hypothétique, qui pose une série d'alternatives contradictoires :

Toutes ces choses si extraordinaires, à vous dire le vrai, me surprenaient fort dans le commencement : je ne savais qu'en dire et qu'en penser. Tantôt je les considérais comme quelques restes, ou comme les auteurs de cette ancienne et infâme secte cynique, sinon que je ne remarquais en eux que brutalité et ignorance, et qu'ils me semblaient plutôt des arbres qui se remuaient un peu d'un lieu à autre que des animaux raisonnables ; tantôt je les considérais comme gens entêtés de religion ; mais, comme j'ai déjà dit, je ne pouvais remarquer en tout cela aucune ombre de vraie piété ; tantôt je pensais en moi-même que cette vie paresseuse, fainéante et indépendante de gueux pourrait bien avoir quelque chose d'attrayant ; tantôt que la vanité, qui se fourre partout et qui se trouve aussi souvent sous le manteau rapetassé de Diogène que sous les bons habits d'un Platon, pourrait être ce ressort qui faisait jouer tant de machines. Et puis,

faisant encore réflexion sur la misérable et austère vie qu'ils menaient, je ne savais plus quel jugement en porter⁸⁸⁸.

Diogène, dévot, paresseux, indépendant... les postulats sont paradoxaux et aucune voie, ici, ne semble plus probable qu'une autre, quand il est question de ces *fakirs* qui décidément conservent toute leur aura de mystère.

On le voit, la méthode gassendienne, qui force à ouvrir le faisceau des hypothèses, incite également à observer le monde en profondeur, dans ses plus infimes détails, dans ses contradictions, le tout en multipliant les points de vue, afin de pouvoir élaborer des suppositions sur des fondements qui auraient pu échapper au regard des autres. La méthode a ainsi une incidence capitale sur l'observateur, poussé continuellement à étendre la portée de son regard et à complexifier sa perception, dans l'espoir de saisir ce qui aurait été inaperçu de voyageurs ou de penseurs antérieurs. Elle invite également à considérer l'alternative ou la contradiction comme une donnée même du monde, Bernier plaçant étonnamment – si ce n'est paradoxalement – l'adage suivant dans la bouche des Védas :

Quand je leur disais sur cela que dans les pays froids il serait impossible d'observer leur loi pendant l'hiver, ce qui était un signe qu'elle n'était qu'une pure invention des hommes, ils me donnaient cette réponse assez plaisante : qu'ils ne prétendaient pas que leur loi fût universelle ; que Dieu ne l'avait faite que pour eux et que c'était pour cela qu'ils ne pouvaient pas recevoir un étranger dans leur religion ; qu'au reste ils ne prétendaient point que la nôtre fût fausse ; qu'il se pouvait faire qu'elle fût bonne pour nous et que *Dieu pouvait avoir fait plusieurs chemins différents pour aller au ciel*, mais ils ne veulent pas entendre la nôtre, étant générale pour toute la terre, la leur ne peut être que fable et que pure invention⁸⁸⁹. [nous soulignons]

Bernier rappelle qu'en matière de révélation religieuse, il n'existe qu'une voie... mais face au discours sensé des Védas, la remarque fait office de rattrapage un peu *in extremis*, et c'est bien plusieurs voies qu'il semble possible

⁸⁸⁸ *Ibid.*, p. 319.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p. 327.

de dessiner. De toute évidence, en matière d'ethnographie, les implications de la considération de ces divers chemins possibles, placés sur un même pied d'égalité, seront largement relativistes. On comprend alors que le voyageur mette souvent au jour ces voies paradoxales, qui de prime abord étonnent, mais qui ont généralement leur génie propre, qu'il ne convient pas de réduire en choisissant une pratique plutôt qu'une autre. La lettre à La Mothe Le Vayer, qui s'intéresse très précisément à la variété des coutumes indiennes, regorge de ces postulats paradoxaux, que Bernier expurge progressivement de leur puissance d'étonnement et de tout jugement critique. Le paradoxe de « très belles filles » qui ne sont pourtant pas mariées entre en fait dans un système qui ne contrevient en rien à la logique :

Tous ces artisans viennent le matin à ces *kar-kanays*, y travaillent le long du jour et s'en retournent le soir à leur maison, chacun coulant sa vie doucement sans aspirer plus haut que sa condition, car le brodeur fait son fils brodeur, l'orfèvre le fait orfèvre, comme le médecin en ville le fait médecin et personne ne s'allie qu'avec des gens de son métier, cela s'observant religieusement non seulement entre les gentils qui y sont obligés par leur loi, mais presque toujours entre les mahométans mêmes ; d'où vient qu'on voit souvent de très belles filles qui demeurent sans être mariées, passant leur temps comme elles peuvent, quoiqu'elles pussent trouver de bons partis, si les parents voulaient ou pouvaient même les marier dans une autre famille qu'ils estiment moins noble que la leur⁸⁹⁰.

Les voies paradoxales adoptées en Europe et en Inde autour de la question des mariages ont chacune une logique propre, qui les rend toutes deux valables. Il en va de même pour l'étrange absence de vin, remplacée de manière salvatrice par de la bonne eau et de la limonade, en ces pays chauds où le corps a besoin d'être fréquemment désaltéré⁸⁹¹. Les bâtiments, également construits en

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 253-254.

⁸⁹¹ « Il faut ici s'accoutumer à la belle et bonne eau et à la limonade qui est excellente, qui se peut faire à peu de frais et qui ne gâte point l'estomac. Mais aussi il faut dire la vérité, que dans ces pays chauds on n'a pas grande inclination à boire du vin et je suis même bien aise qu'on fasse cette remarque avec moi, que l'abstinence qu'on fait du vin dans ces quartiers, jointe à cette sobriété ordinaire du pays, aux sueurs et à la transpiration perpétuelle qui se fait par les pores, sont cause, à mon avis, qu'on ne sait presque ce que c'est que de gouttes, de pierres, de

apparence d'une étrange manière, ont en fait une beauté particulière, que l'extrême différence avec les formes du bâtis européen ne peut réduire. Bernier souligne ici stylistiquement le plaisir qu'il prend à observer ces paradoxes, signifiés par l'usage des adversatifs (« mais », « cependant », « au contraire ») :

C'est une espèce de bâtiment différente et particulière, mais qui ne laisse pas d'avoir d'agréable dans sa bizarre disposition, et qui, à mon avis, mériterait bien sa place dans nos livres d'architecture. Ce n'est presque qu'arcades sur arcades, et que galeries ou divans sur galeries disposées et pratiquées de cent façons différentes ; et cependant tout paraît magnifique, assez bien entendu et assez bien conduit, rien n'y choque la vue ; au contraire, tout y rit et on ne peut se rassasier de le regarder⁸⁹².

Gargarisé de contradictions qui entrent dans un système relativiste bien rodé, Bernier joue même à imaginer quelques élucubrations paradoxales, comme celle qui inscrit une mosquée dans le paysage parisien :

Je veux bien que cet édifice ne soit pas dans ces règles et ordres d'architecture que nous croyons devoir être suivis indispensablement, néanmoins je n'y remarque rien qui m'y choque la vue ; au contraire, tout m'y paraît bien entendu, bien conduit et bien proportionné ; et je m'imagine même que si nous avions dans Paris une église qui tirât sur cette sorte d'architecture, on ne la trouverait pas laide, quand ce ne serait que pour être à notre égard d'un air extraordinaire et surprenant, et parce qu'hormis les trois grands dômes et toutes ces tourelles qui sont de marbre blanc, il paraît tout rouge comme si tout n'était que tables de marbre rouge, quoiqu'en effet ce ne soit que pierre fort facile à taille et à couper, et qui même s'exfolie avec le temps⁸⁹³.

Le voyageur complexifie ainsi encore le jeu des contradictions, car si deux options peuvent être valables chacune dans leur espace propre, elles peuvent également l'être en un seul et même lieu, puisqu'une architecture de type indienne ne dénoterait pas dans les rues de Paris : il faisait ainsi preuve d'une grande mobilité de vue en se montrant en train de percevoir de la beauté dans

maux de reins, de catarrhes, ni de fièvres quartes, et que ceux qui y apportent quelques-unes de ces incommodités comme moi s'en trouvent enfin entièrement libres, et que même la vérole, quoique très commune, n'y est pas si cruelle ni si malfaisante, en sorte qu'on vit ici ordinairement bien plus sainement qu'on ne fait chez nous [...]. » (*Ibid.*, p. 249-250.)

⁸⁹² *Ibid.*, p. 297.

⁸⁹³ *Ibid.*, p. 276.

les ouvrages observés en Inde, mais cette modulation du point de vue, il l'exige également, par le travail imaginatif qu'il requiert de lui, du lecteur. Le voyageur perçoit donc des alternatives, dont la singularité apparente n'implique pas d'en faire des réalisations humaines de nature inférieure. Et ces voies possibles, Bernier demande au lecteur de les faire entrer dans son catalogue imaginaire.

Bernier n'est toutefois pas le seul à envisager des interprétations concurrentes. On retrouve également chez Boulliau une propension à l'ouverture des hypothèses interprétatives, en particulier dans son écriture de l'actualité, quand il se fait nouvelliste dans les *foglietti* au sujet des affaires du Vatican ou de la guerre de Candie qu'il adresse aux frères Dupuy. Les manœuvres vénitiennes et turques font à bien des égards figure de point obscur, tant il est difficile d'obtenir des informations claires sur les avancées vénitiennes et les intentions du Grand Turc, l'impénétrabilité de ces dernières étant notamment due au « peu d'expérience qu'il a à la guerre⁸⁹⁴ » ; mais les tractations romaines ne sont pas non plus exemptes de mystère. Il est d'autant plus ardu de se faire un avis arrêté, que les fausses rumeurs sont légions⁸⁹⁵ et que l'État de Venise est passé maître en l'art de retenir les informations qui découvrirait ses faiblesses militaires⁸⁹⁶. Boulliau, alors, ouvre des voies, au gré des données glanées place Saint-Marc, souvent contradictoires, car comme

⁸⁹⁴ « Il est très difficile de prévoir ce que le Turc fera, vu le peu d'expérience qu'il a à la guerre, et aussi que ne pourrait-il point faire s'il connaissait ceux à qui il a affaire. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 26 mai 1646. Voir annexe 2.)

⁸⁹⁵ « Ces messieurs continuent de vouloir faire croire que les Cosaques donnent de la peine au G.S. sur la mer noire. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 28 mai 1648. Voir annexe 2.)

⁸⁹⁶ « Il n'y a encore aucunes nouvelles venues au public, qui soient publiques et publiées, touchant la Candie. L'on repasse l'esprit sur la méthode que ces Mrs ici tinrent à la guerre de Chypre. Ils savaient si bien cacher et tenir secrètes les nouvelles, et l'état de leurs affaires, qu'ils étaient entièrement chassés de Chypre il y avait six mois, qu'encore la moitié de Venise criait qu'ils en tenaient la moitié, encore usèrent-ils d'une belle manière en publiant la perte de l'île, et déclarèrent à leurs sujets que pour obtenir la paix ils l'avaient accordée au Turc, et cela pour ne pas découvrir leur faiblesse. À présent ils se servent adroitement d'un moyen qui ôte à tout le monde la connaissance de ce qui s'y passe. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 25 août 1646. Voir annexe 2.)

il le signale, « la politique de Saint-Marc est sujette à telles variations » qu'elle est cause que « la confusion est grande parmi ces messieurs-ci »⁸⁹⁷. Quand l'incertitude règne, comme ici au sujet de la retraite des Barberins à Rome, le voyageur rapporte la diversité, ambivalente, des explications qu'il rassemble. L'établissement exact des faits étant impossible, il rapporte un faisceau d'hypothèses, avant de proposer une leçon de philosophie politique par-delà l'obscurité des interprétations données, seule certitude, acquise en surplombant la mêlée, qu'il est possible de dégager :

Hier l'ordinaire de Rome apporta avis de la retraite de Mrs les Barberins, qui sortirent de Rome le lundi au soir 16e. Mr le Card. Grimaldi les a assistés gaillardement. Le Pape ne l'a su que 12 heures après. Les vaisseaux qui les ont portés à Monaco s'étant tenus proches de Piombino avaient donné lieu à un faux bruit, que les Français s'en étaient emparés. Chacun en discours à sa mode. Les Italiens qui considèrent les avantages de la France tels qu'ils sont, veulent que l'on fasse la guerre contre le Pape. Hier dans la place St Marc l'on débitait une nouvelle qui fut contredite, qui était qu'en France, l'on avait ordonné aux sujets du Roi de ne plus reconnaître autre supérieur dans la Religion que son évêque chacun en son diocèse. Comme c'est une malice des ennemis de la France qui veulent faire croire deçà les monts que l'on veut faire un schisme, aussi fut-elle contredite par ceux qui l'entendirent. Cette affaire de Mrs les Barberins est au dernier point, nous verrons ce que fera le Pape, et ce qu'il répondra aux plaintes faites à son nonce contre lui ; car ce que l'on a dit est assez pressant pour obliger à une réplique, qui ne peut produire que de l'aigreur et du fiel. C'est à Mrs nos maîtres à donner la forme à cette affaire, et à faire les démarches en avant s'ils voient le chemin bien uni, ou de reculer s'ils croient le devoir faire. Tout ce que les plus clairvoyants peuvent apercevoir, c'est que jamais on n'a guère gagné à faire la guerre aux Papes, sur lesquels il n'y a nulle conquête à faire ; en cette rencontre moins qu'en toute autre. Et au-dedans de l'état, les Ecclésiastiques et les Aloynes avec les dévots ne diront jamais ni collecte ni suffrage contre le Pape⁸⁹⁸.

⁸⁹⁷ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 7 avril 1646. Voir annexe 2.

⁸⁹⁸ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 27 janvier 1646. Voir annexe 2.

Mais le procédé est courant chez Boulliau, qui propose par exemple des « leçon(s) variante(s)⁸⁹⁹ » sur les mouvements de l'armée navale du Grand Seigneur ou use à de multiples reprises du coordonnant « ou » pour signaler des raisons alternatives à des faits exposés⁹⁰⁰. Au sujet de la politique romaine ou des mouvements militaires de la guerre de Candie, le voyageur est ainsi souvent condamné à ne rapporter que des informations probables, que les hypothèses aient été rassemblées auprès d'autrui⁹⁰¹ ou qu'elles soient le fruit des méditations de Boulliau sur les causes vraisemblables⁹⁰².

Mais Monconys également ne réduit jamais la complexité des interprétations, lui qui enregistre le plus souvent sans juger ouï-dire et informations qu'il rassemble au fur et à mesure du chemin, sans effectuer *a*

⁸⁹⁹ « Il y a diverses leçons sur l'armée navale du G.S. et sa sortie. L'une est que l'armée navale du G.S. au nombre de 80 galères ayant voulu sortir du canal et se mettre en mer, a été obligée de se retirer sous les châteaux des Dardanelles. Cinq vaisseaux hollandais s'étant tenus au poste de Tenedo, pendant que le reste était allé faire eau, l'on fait retirer par la faveur d'un vent frais, pendant lequel les galères n'ont osé passer à leur vue de peur d'être malmenées. Il y a une leçon variante qui dit qu'elle est sortie et qu'elle a attaqué les vaisseaux vénitiens qui étaient à Tenedo, qui s'en sont fuis. Il y en a qui ajoutent la division dans l'armée chrétienne et la défection d'un vaisseau. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 23 juin 1646. Voir annexe 2.)

⁹⁰⁰ « Les princes chrétiens, ou par impuissance, ou par d'autres obstacles, l'abandonnent [la République de Venise]. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 3 mars 1646. Voir annexe 2.) ; « Ici l'on attribue la cause au temporal et à la fortune de mer, mais la raison intrinsèque est ou la défense de tout hasarder, ou l'impuissance et coyonnerie des chefs. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 1^{er} septembre 1646. Voir annexe 2.)

⁹⁰¹ « Jeudi 12 l'on reçut des nouvelles de Constantinople. L'on n'a pu encore savoir ce que le public a reçu, l'on a seulement remarqué que le sage de la semaine après la lecture a proposé une parte de faire un vœu à San Lorenzo Zustigniano, noble vénitien mort il y a 300 ans, qui a un auteur à San Pietro di Castel qui est l'Église patriarcale. Ils ont voué de faire l'auteur tout neuf du prix de 12 m ducats. Quelques avis publiés disent une chose assez vraisemblable que l'armée nomade du G.S. doit entrer dans le golfe et venir à la Valone, mais ce qui est plus à craindre c'est qu'elle ne vienne au port de Sainte croix, qui est le plus capable de toute la Méditerranée, distant d'un mille de Raguse. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 14 avril 1646. Voir annexe 2.)

⁹⁰² « Ne me reprochez rien d'Orbetello, pour ce que j'ai cru que vous seriez très bien informé de Rome, je n'ai pas voulu en écrire aucune chose. Je n'ai plus rien espéré de cette place depuis le 8e juin ; et il faut de deux choses l'une, ou que le nécessaire y ait manqué, ou s'il y était que l'on s'en soit bien mal servi. Cela se doit juger par les officiers qui ont conduit le siège. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 11 août 1646. Voir annexe 2.)

priori de discrimination entre les informations qui pourraient passer pour plus probables et celles qui le seraient moins. Il collecte ainsi le plus possible de données, auprès d'anonymes comme de personnes ayant une réputation plus solide, qui lui permettent d'ouvrir le champ des hypothèses possibles. Outre les comptes rendus d'expériences qui émaillent le texte, dont la présence est clairement signalée par l'usage de caractères d'imprimerie de taille inférieure au corps du journal de voyage, Monconys ne cesse de mentionner des « on dit », qui s'ils s'avèrent parfois ridicules et empreints de superstitions grotesques, n'en peuvent pas moins, parfois, receler une certaine sagesse, à même d'éclairer le monde. Car dans la perspective gassendienne, il n'est possible d'approcher une vérité qu'en confrontant diverses voies, souvent contradictoires, suivant le modèle de la « conférence » des sources qui est aussi au fondement de l'entreprise doxographique de Lapeyrère. Sorbière voit même dans la Royal Society un espace savant constitué autour du principe de la conférence des idées opposées, ce qui en fait indéniablement la force :

Je vous laisse à deviner, Monsieur, quel est le génie de cette Assemblée, et si les Sceptiques y sont bien venus. Elle a pris pour devise un champ d'argent, qui représente une table rase et leur détachement de toute sorte de préjugé, avec ce mot, *Nullius in verba*. En effet, l'on ne remarque point qu'aucune autorité prévaille ; et tandis que les simples Mathématiciens inclinent plus vers M. Descartes que vers M. Gassendi, d'autre côté les littérateurs semblent plus portés vers cestui-ci. Mais les uns et les autres se comportent jusqu'ici avec tant de modération, que les diverses hypothèses, ou les divers principes, n'empêchent pas la bonne intelligence des Académiciens ; qui savent bien qu'ils se rencontreront tous à un même but, encore qu'ils y aillent par divers chemins ; puisqu'ils tendent tous à l'explication des mêmes phénomènes⁹⁰³.

Ailleurs, dans les *Sorberiana*, Sorbière est plus critique envers l'exercice de pensée cartésien, qui assène des vérités avec autoritarisme et aplomb, et que le voyageur compare ironiquement à des exercices de voltige, impressionnants

⁹⁰³ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 71-72.

mais inutiles⁹⁰⁴. Mais ce qui lui importe ici, dans cette description de la Royal Society, c'est moins d'évaluer la justesse des voies choisies, que de faire de la confrontation des points de vue le modèle fondateur de la pensée moderne. On comprend dès lors que Sorbière, héritier affiché de Montaigne, porte une attention particulière aux paradoxes. S'il se délecte d'en repérer quelques-uns en voyage, comme lorsqu'il se rend compte que des peuples se côtoyant tous les jours, comme le font les marchands français et anglais dans les alentours de Douvres, se connaissent mal et se vouent une haine qui s'exprime par des salves d'insultes, il s'intéresse en fait, dans une veine moins satirique, à tous les moments où les raisonnements peuvent devenir paradoxaux, car une vérité se trouve pour lui dans l'opacité, la complexité et la confrontation. C'est pourquoi il propose des cheminements de pensée sinueux, faits de paradoxes et de renversements, érigeant le principe de l'*oxymoron* en manière d'écrire et en mode de réflexion, en particulier dans le développement final qui clôt sa relation de voyage, très manifestement d'inspiration sceptique.

Nulle certitude définitivement assénée, dès lors, pour ces érudits voyageurs qui érigent le principe d'incertitude en éthique, rappelant de ce fait que l'homme, comme le monde, échappent toujours pour partie aux discours qui prétendent les expliquer. Cette conscience des défauts de la raison, qui ne

⁹⁰⁴ « J'admire l'esprit de M. Descartes de la même façon que j'admire ceux qui voltigent sur un cheval de bois. Leur force et leur souplesse est grande, mais elle est fort inutilement employée ; car elle ne sert point comme les voyages nécessaires d'un homme d'adresse vulgaire qui court la poste pour les affaires publiques. Celui-ci se démène vigoureusement sur ses fantaisies ; il piroüette, il fait le tour du moulinet, et se tient longtemps en extase, ne touchant presque à rien de sa pensée : mais je ne vois pas qu'il avance tant que quelques autres moins turbulents, qui n'usent pas de si grande abstraction, et qui ne s'imaginant pas de pouvoir embrasser toute la Nature, ne prétendent recueillir que ce peu d'épis qui lui plaît de nous laisser cueillir des richesses de sa moisson. Vous diriez à ouïr parler ce bon Seigneur, qu'il a couché avecque la Nature ; qu'elle s'est faite voir à lui toute nuë. » (*Sorberiana ou bons mots. Rencontres agréables, pensées judicieuses, et observations curieuses, de M. Sorbière, op. cit.*, p. 48, cité par Jean-Charles Darmon, « Remarques sur la rhétorique "probabiliste" de Gassendi : ses enjeux et ses effets dans l'histoire de la République des Lettres », *Dix-septième siècle*, n° 233, 2006, p. 684.)

peut tout éclaircir ou tout du moins qui ne le fera que de manière très progressive, pourrait aboutir au constat frustrant qu'il n'existe de connaissance que négative et que l'enquête est vaine ; au contraire, chez nos auteurs, elle est l'aiguillon qui attise leur désir de voir, jusqu'à faire que cette éthique de l'incertitude soit intrinsèquement liée à une éthique de l'attention. On comprend mieux, ce faisant, pourquoi ces érudits, déplacés en terre étrangère, manifestent un tel empressement pour observer le dessous des choses ou les interstices et manient avec brio les variations de point de vue, ici entendu au sens narratologique du terme. Car en effet, il n'est aucun de ces aventuriers issus des milieux déniaisés qui ne cherche à montrer la complexité extrême du monde en en relevant les détails les plus cachés ou les plus infimes et en le contemplant sous des angles multiples, que l'origine du point de vue soit sienne ou celle d'un autre. Le foisonnement des visions et interprétations du réel ainsi envisagées tend ainsi à mener à la conclusion que, dans ces textes, les hypothèses se déploient de manière infinie, les pas de côté ou déplacements forçant à forger sans fin de nouvelles suppositions. Et le fait est que, en ouvrant une multitude de voies, même si des conclusions partielles sont parfois énoncées, les voyageurs forcent à considérer une pluralité de mondes possibles. D'ailleurs, ces voies diverses et cheminements sinueux de la pensée ont une répercussion sur les manières, pour les voyageurs, de parcourir l'espace : aucun d'entre eux ne choisit la voie droite, pèlerine ou utilitaire, à laquelle on préfère les promenades serpentine et autres embardées. La lettre de Bernier sur sa visite de Delhi en est le parangon, qui décrit par le menu une errance dans la ville, faite dans le temps long et permettant au voyageur d'en apercevoir des détails infimes, de façon éminemment complexe. La promenade est ainsi une ouverture à l'infinité du monde et du mouvement de la pensée, le voyageur invitant le lecteur à adopter à sa suite l'amble de son pas et le modèle du déchiffrement permanent qui est foncièrement une école du regard. Avec l'aventurier, le

destinataire est ainsi invité à partir en quête de clartés errantes, au cours d'une errance elle-même passablement sinueuse.

Conclusion

Les esprits forts arpentent ainsi un monde qu'ils observent à l'aide de leur regard critique. Ce n'est généralement pas la recherche de l'émerveillement qui guide leurs pas, même si, leur vue déprise des obligations de lire le monde à l'aide des discours sacrés, ils peuvent désormais apercevoir en esthètes, à la perception hautement singulière, les beautés des paysages, qu'elles émergent dans le cadre de miniatures découpées sur un espace ouvert ou de panoramas. Cette curiosité nouvelle, qui sélectionne majoritairement les *exotica* – objets, comportements humains, phénomène naturels – pour le support de réflexion libertine qu'ils constituent, impose dès lors une poétique alternative de la relation de voyage. S'y lisent en effet d'autres positionnements éthiques, d'autres modes descriptifs – les incontournables de l'écriture viatique n'ayant pas nécessairement la faveur des déniaisés – et d'autres formes d'écriture, qui laissent la place au rire et aux incertitudes. De ce fait, ces textes dessinent une nouvelle relation au lecteur, auquel on n'assène aucune vérité définitive, mais que l'on invite, à son image, à avancer en étant toujours en proie au doute dans un monde sur lequel on exerce perpétuellement la liberté de son jugement. Les voyageurs transmettent ainsi davantage une manière de voir le monde et de le penser qu'un ensemble de données vérifiées – même si relevés et mesures font aussi, chez eux, une part essentielle de l'entreprise viatique. Enseignement

paradoxal, dès lors, que celui de ces érudits voyageurs, qui refusent la simple érudition et la pédanterie qui lui est souvent afférente. En communiquant plus de doutes que de certitudes, ils s'affichent en maîtres ignorants et renouvellent la valeur d'apprentissage que l'on associe généralement aux relations de voyage. Cette relative ignorance a d'ailleurs l'immense mérite de continuellement relancer leur curiosité, comme d'aiguiser celle du lecteur. Rigueur, goût de la cocasserie, incertitudes : on ne retrouve rien chez ces voyageurs des rigidités de ceux dont ils se moquent, superstitieux ou tenants des institutions. À l'inverse, ils observent le monde avec un antidogmatisme joyeux, ne cherchant pas à dominer le monde du haut de leur position surplombante d'érudit français ou par la voie de leur logos. Cette approche, assez étonnement, sera aussi le credo, par-delà notamment les pratiques romantiques du voyage et quelques siècles plus tard, du jeune explorateur en fiat Topolino qu'était Nicolas Bouvier.

Ce qui se manifeste, corollairement, c'est un goût pour tout ce qui n'apparaît pas à première vue. Les esprits forts s'intéressent en effet moins aux surfaces qu'aux dessous, aux obscurités et aux interstices, qu'ils s'attachent à rendre perceptibles, afin de rendre compte de l'infinie complexité des choses et du monde. Tout ce qui se dérobe à la vue attire leur attention : sérails, ruelles sombres de Londres, dessous des bandelettes des momies, intérieur des pyramides et des tombeaux, dispositifs à double-fond, mais aussi intentions que l'on cherche à dissimuler, par des camouflages plus ou moins sophistiqués et des discours mensongers. Cette attention aux envers des choses a ainsi son pendant dans le domaine langagier. Et en effet, les déniaisés ne cessent aussi de relever des discours dont ils cherchent à évaluer le degré de validité, qu'ils soient le fait d'autochtones avec qui ils échangent ou de paroles lues dans des livres de provenance extrêmement diverses. Leurs relations se font ainsi fondamentalement dialogiques et doxographiques. C'est alors tout un faisceau

de discours qui est interrogé par les écrits de voyage rédigés par les déniaisés. Car leur manière de voir le monde évalue en permanence les discours que l'on porte – dans la tradition européenne, mais aussi dans les cultures étrangères observées – sur celui-ci. Ils questionnent ainsi tout un ensemble de filtres culturels, qui sont autant de modes de connaissance du globe et des vies qui s'y mènent qui se diffusent oralement ou infusent les bibliothèques. Conceptions géographiques, pensées du politique et du religieux, discours de nature ethnographique : toutes ces manières de saisir et de donner forme au monde sont interrogées par les esprits forts à l'occasion de leurs voyages, grâce notamment à l'ouverture du point de vue que permet le déplacement. Ils pratiquent ainsi, dans un cadre nouveau, la critique des discours établis que l'on retrouve partout dans l'écriture libertine. Cette évaluation des proses du monde, faite de manière généralement implicite, implique dès lors que le lecteur soit particulièrement actif et mobilise cette bibliothèque intérieure qu'il doit avoir en commun avec le voyageur. La démarche aboutit de ce fait à une interrogation des fondements culturels qui président à la construction des connaissances de l'espace terrestre et des manières de vivre. Ainsi, l'écriture viatique telle que la pratiquent les déniaisés est éminemment épistémologique et va participer au renouvellement des manières de concevoir les savoirs.

TROISIÈME PARTIE

Figurations alternatives du monde

Préambule : Horizons relativistes

Quelle vérité est-ce que ces montagnes
bornent, mensonge au monde qui se tient au-
delà ?

Montaigne, « Apologie de Raymond
Sebond » (II,12).

Montaigne, dont on sait l'influence qu'il exerce sur les esprits forts de la première moitié du XVII^e siècle, refuse de penser la possibilité d'énoncer une vérité universelle à l'intérieur de territoires délimités par des frontières, tant physiques qu'étatiques. Celle-ci ne peut se penser qu'au-delà de l'idée même de frontière, fondamentalement inadéquate, dans sa perspective, pour penser le réel. Le philosophe est ainsi, à la Renaissance, l'un des défenseurs du relativisme, dont il hérite *via* la redécouverte de Sextus Empiricus, mais également, comme l'a montré récemment Frédéric Tinguely, par la lecture

d'Hérodote, chez qui se trouve déjà un même sens du relatif⁹⁰⁵. Ce relativisme, principalement focalisé sur la question de la diversité des coutumes, se retrouve chez de nombreux penseurs de la seconde moitié du XVI^e siècle, à l'instar d'Estienne Pasquier ou de Charron. Mais son incidence, particulièrement en matière anthropologique, ne se limite pas à quelques textes érudits. On en retrouve également de multiples manifestations, d'ampleur variable, dans un certain nombre d'écrits relatant des voyages, qui forcent tous, d'une manière ou d'une autre, à constater qu'il existe dans la perception de l'altérité en contexte prémoderne davantage de jeu, de nuances, de mobilités que ce qu'avaient pu remarquer Julia Kristeva ou Tzvetan Todorov⁹⁰⁶. On peut ainsi voir, notamment – et étonnement –, dans certaines relations missionnaires des XVI^e et XVII^e siècles, le lieu d'une genèse de l'*interculturalité*⁹⁰⁷, non pas encore sous sa forme conceptuelle – qui est une construction analytique de notre

⁹⁰⁵ Frédéric Tinguely, « Dispositifs de relativisation. Le socle hérodoteen de l'anthropologie prémoderne », dans Pierre Girard et Michèle Clément (dir.), *Pré-histoires de l'anthropologie*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 19-39.

⁹⁰⁶ Julia Kristeva, *Étrangers à nous-mêmes*, Paris, Fayard, 1988 ; Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 1989.

⁹⁰⁷ « Genèses littéraires de l'interculturalité », Séminaire de l'équipe 16-18, Aix-Marseille Université, septembre-décembre 2016. Le recensement des textes aux sources de l'interculturalité est actuellement en cours, en vue de la publication d'une anthologie. Sylvie Requemora-Gros a proposé une synthèse de ces premiers travaux dans son article « Enjeux majeurs des lieux mineurs. Les premiers plaidoyers interculturels », dans Marta Teixeira Anacleto (dir.), *Mineurs, Minorités, Marginalités au Grand Siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 321-331.

modernité⁹⁰⁸, mais de manière empirique et pratique, ainsi que les prémices de l'« ethnorelativisme » théorisé par Milton J. Bennett⁹⁰⁹.

Familiers de Montaigne et de Charron, lecteurs avides de relations de voyage, les esprits forts se situent au croisement de ces deux traditions, et reçoivent, de ce fait, doublement la perspective relativiste. Ils s'approprient, comme leurs prédécesseurs, les dix modes ou tropes d'Aénésidène énumérés dans les *Esquisses pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus, dans lesquelles tous les jugements humains sont vus comme inconstants, variables et perpétuellement divergents. Tous équivalents, ils sont ainsi tous relatifs. Le dixième des tropes d'Aénésidène porte plus spécifiquement sur les coutumes, les mœurs et les lois – soit sur le relativisme culturel. Sextus Empiricus le présente de la sorte : « Le dixième mode, qui s'attache principalement aux questions éthiques, est celui qui concerne les modes de vie, les coutumes, les lois, les croyances aux mythes et les suppositions dogmatiques⁹¹⁰ » (I, 145). Après avoir défini le sens des termes « éthique », « loi », « coutume », « croyances » et « suppositions dogmatiques », il oppose, sous forme de liste, des coutumes entre elles, une coutume et une loi, une croyance et une supposition dogmatique, etc. Illustrant

⁹⁰⁸ Voir notamment : Édouard Glissant *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1990 ; Milton J. Bennett, « Towards ethnorelativism: A developmental model of intercultural sensitivity (revised) », dans R. M. Paige (dir.), *Education for the Intercultural Experience*, Yarmouth Me, Intercultural Press, 1993, p. 21-71 ; Milton J. Bennett (dir.), *Basic concepts of intercultural communication : selected readings*, Yarmouth Me, Intercultural Press, 1998 ; Gérard Marandon, « Au-delà de l'empathie, cultiver la confiance : clés pour la rencontre interculturelle », *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, n° 61-62, 2003, p. 259-282 ; Anne Lavanchy, Anahy Gajardo et Dervin Fred (dir.), *Anthropologies de l'Interculturalité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2011 ; Cynthia Eid et Fadel Fady (dir.), *Les Interculturalités. États des lieux et perspectives, théories et pratiques*, Louvain-La-Neuve, EME Éditions, coll. « Proximités », 2014.

⁹⁰⁹ Il distingue trois des étapes menant à l'« ethnorelativisme », à savoir les indices d'une prise de conscience des différences culturelles, de l'adaptation à ces dernières, et enfin d'une conception multiculturelle du monde, conduisant à une mutuelle accommodation des individus issus de cultures diverses. Voir : Milton J. Bennett, « A developmental Approach to Training for Intercultural Sensitivity », *Intercultural Journal of Intercultural Relations*, vol. 10, n° 2, New York, 1986, p. 179-196.

⁹¹⁰ Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, trad. Pierre Pellegrin, Paris, Seuil, 1997.

son propos d'exemples précis, il note entre autres, quand il confronte des coutumes à d'autres coutumes : « Quelques peuples d'Éthiopie, disons-nous, impriment des marques sur les corps de leurs enfants, et non pas nous. Les Perses croient qu'il est bienséant de porter un habit bigarré de diverses couleurs, et long jusqu'aux talons ; et nous, nous croyons que cela est indécent. Les Indiens caressent leurs femmes à la vue de tout le monde ; mais plusieurs autres peuples trouvent cela honteux » (I, 148). La série d'exemples, qui aboutit au constat du relativisme des coutumes, ne permet pas de trancher sur le mode de vie qu'il faudrait adopter : elle conduit alors à l'*epokhê* ou suspension du jugement, préalable nécessaire à l'ataraxie.

La réception de ce trope, via la littérature philosophique et viatique du XVI^e siècle, explique en grande partie le goût des libertins pour la collecte d'anecdotes et de relations de voyage. L'accumulation d'exemples de coutumes variées fonctionne comme une « machine à déniaiser⁹¹¹ », destinée à refonder la perception de la cartographie humaine, et par-delà, de la condition même de l'homme. La réception et l'usage de la matière viatique à cette fin est bien travaillée par la critique, en particulier pour les textes et traités de La Mothe Le Vayer et pour la fiction utopique chez Cyrano de Bergerac. Isabelle Moreau a montré comment La Mothe Le Vayer se sert d'exemples issus de récits de voyage pour mettre en place un « vertige » relativiste dans le *Banquet sceptique* ou dans son opuscule *Des monstres*, notamment autour de la variété des pratiques sexuelles et comment Cyrano de Bergerac fait le choix d'une trame narrative viatique, pour que chaque rencontre étrange puisse signaler le caractère mouvant des classifications du vivant - par exemple, lors de son

⁹¹¹ Sylvie Requemora-Gros, « Voyage et libertinage, ou l'usage du genre hodéporique comme "machine à déniaiser" dans la littérature française du XVII^e siècle », dans Luigi Monda (dir.), *Hodoeporics Revisited / Ritorno all'odeporica, Annali d'Italianistica*, vol. 21, 2003, p. 117-136.

voyage, le narrateur rencontre des oiseaux ou des choux qui raisonnent⁹¹² ; Sylvie Requemora-Gros a montré comment Gabriel de Foigny employait une démarche similaire dans son utopie *La Terre australe connue*⁹¹³. Ils proposent ainsi tous, à leur manière, un dépaysement du débat philosophique sur la question des mœurs.

Mais de toute évidence, la réception du relativisme entraîne une modification du regard de ceux pris du désir de s'aventurer hors des frontières du royaume de France. Les incidences sur celui-ci sont nombreuses. La conséquence première de l'utilisation de ce trope est bien sûr que toutes les mœurs s'équivalent. De ce rapport d'équivalence vont naître plusieurs corollaires. Premièrement, la diversité des us et coutumes peut être observée dans toute son étendue. Le regard, parti en quête de variété, ne cherche pas à valider la reconnaissance de traits civilisationnels antérieurement décrits. Au contraire, il sonde les pratiques humaines à la découverte de modes d'être autres, à même d'alimenter la machine relativiste. L'examen des formes foisonnantes du vivant va alors pouvoir implicitement poser que ces dernières sont potentiellement infinies. Deuxièmement, la description des peuples et de leurs pratiques n'est pas faite de manière axiologique. L'Autre n'est plus perçu sous l'angle unique de sa sauvagerie, mais il est étudié de près, pour en souligner les caractéristiques propres. Les étrangers ne sont plus présentés comme étant des versions du barbare toutes plus ou moins similaires. La diversité est envisagée pour elle-même, et n'est plus expliquée à partir du cadre épistémologique dichotomique. Troisièmement, si toutes les mœurs s'équivalent, aucune ne peut plus prétendre occuper le sommet d'une pyramide

⁹¹² Voir le chapitre 5 « Portée polémique du vraisemblable – statut du témoignage. De la lecture des récits viatiques » et en particulier le sous-chapitre « De la lecture des récits viatiques » (« *Guérir du sot* » : les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique, *op. cit.*, p. 687-753).

⁹¹³ Gabriel de Foigny, *La Terre Australe connue*, éd. Pierre Ronzeaud, Paris, Honoré Champion, 1990.

hiérarchique. Par extension, la classification inégalitaire des peuples, où certains seraient supérieurs à d'autres, disparaît.

Cependant, les effets du point de vue relativiste ne se limitent pas au domaine anthropologique. Le constat relativiste est un préalable à de nombreuses opérations de décentrement et de renversement, en raison même du mouvement de va-et-vient entre les cultures qu'il impose, et de leur mise en balance. Par exemple, le modèle explicatif chrétien du monde et de l'homme ne devient plus qu'un modèle parmi d'autre, sans préséance aucune : l'Europe n'est plus au centre de l'univers. À cet égard, le relativisme, en donnant toute sa place à la diversité, incite également à ne plus percevoir l'humanité suivant un principe dichotomique, mais dans sa pluralité. La frontière étanche qui séparait le civilisé du sauvage s'abaisse, laissant la place à la perception de continuums humains, de zones de contacts, de similitudes, dans le cadre d'un nuancier infini de pratiques. Dans une perspective similaire, l'idée même de bizarrerie exotique est remise en cause par un effet de réversibilité, puisque que si les mœurs s'équivalent, nos mœurs européennes sont aussi étranges que les mœurs d'autres contrées. L'ordonnancement rassurant du monde, construit au sein de la culture européenne, est ainsi complètement ébranlé. Les catégories morales, les frontières entre les supposées strates de l'humanité, les cartes préétablies, sont renversées, pour laisser émerger une nouvelle géographie morale. Le relativisme est alors un puissant opérateur de mobilité intellectuelle, au sens où il force à repenser l'ensemble de la cartographie des mœurs, et de ses implicites.

C'est ainsi tout un ensemble de valeurs, de normes et de vérités – c'est-à-dire ce qui relève du culturel ou de la coutume au sens large – qui est touché par le relativisme. Valeurs morales, goûts esthétiques, mais aussi vérités théologiques, philosophiques ou scientifiques, sont questionnées par le vertige relativiste, car, comme le souligne opportunément Montaigne, « quelle vérité

est-ce que ces montagnes bornent » ? Il existe ainsi une relativité des vérités morales, comme il existe une variété des discours explicatifs du monde, dont on ne peut préjuger de la validité universelle. Dès lors, au-delà des hommes, c'est toute une économie des savoirs qui est repensée au gré des voyages, que ceux-ci soient de nature ethnographique, géographique ou politique. Le relativisme est en effet, comme le rappelle Frédéric Tinguely, « un puissant opérateur de mutations épistémologiques⁹¹⁴ ».

⁹¹⁴ Frédéric Tinguely, « Relativisme et conscience de l'unité du genre humain », dans Frank Lestringant, Jean-François Moreau et Alexandre Tarrête (dir.), *L'unité du genre humain. Race et Histoire à la Renaissance*, coll. « Cahiers V.L. Saulnier », n° 31, Paris, Sorbonne Université Presses, 2014, p. 23-33.

CHAPITRE 6

Penser la carte et le territoire

Les esprits forts, qui évoluent dans des cercles de sociabilité où divers discours géographiques et de nombreuses cartes ou atlas sont disponibles, connaissent particulièrement bien l'histoire des manières de décrire le monde, ainsi que les pratiques de leurs contemporains. Il existe alors deux pendants du savoir géographique – si l'on exclut la question de la géographie humaine –, qui d'un côté s'attache à dessiner les formes de la terre (reliefs, délimitations des océans et des mers, localisation des espaces boisés...) et à situer les îlots de présence humaine, et d'un autre relève les contours des territoires et des frontières, ces deux opérations pouvant – comme c'est le plus souvent le cas – tout à fait être simultanées. Mais l'établissement de ces savoirs n'est pas exempt de tout un ensemble de présupposés, liés à des conceptions éminemment situées du monde : la géographie physique, bien qu'*a priori* moins susceptible d'être sujette à désaccords, reste encore pour une part tributaire de représentations mythologiques, tend à placer l'Europe au centre du monde et affiche ses certitudes ; la géographie des territoires invite à penser l'espace terrestre de manière cloisonnée, mais aussi comme un espace à conquérir, par les voies couplées de la colonisation ou de la mission, seulement perçu à partir du point

de vue européen. À rebours, les déniaisés, qui font pour la plupart une expérience charnelle qu'ils affichent comme éminemment subjective des espaces, se servent de celle-ci pour interroger ces régimes cartographiques et géographiques qui donnent habituellement une forme conceptuelle au monde⁹¹⁵. Ce sera ainsi à la fois dans des lieux des textes clairement affichés comme géographiques (cartes, discours géographiques) et dans le corps même de leurs relations – les narrations étant aussi pourvoyeuses d'une pensée des cartes et des territoires –, qu'ils déploieront leur geste critique. Ils se font à leur tour cartographes et géographes, mais d'inspiration relativiste, dont la conséquence sera souvent d'aboutir à de radicales opérations de décentrement, qui forcent à penser le monde à nouveaux frais.

L'ATELIER DU CARTOGAPHE ET DU GÉOGRAPHE : NOUVEAUX RÉGIMES GÉOGRAPHIQUES

Les esprits forts, après avoir traversé des espaces peu connus ou rassemblé des informations nouvelles à leur sujet, s'attachent parfois à synthétiser ces données géographiques, soit en leur donnant une forme visuelle – ils tracent alors des cartes –, soit en en proposant une minutieuse description, organisée, parfois également accompagnée d'un support visuel. On sait à quel point la cartographie est un objet complexe, dont la transparence apparente doit soulever un certain nombre de suspicions. La carte n'est pas en effet une représentation exacte d'un espace, qui viserait uniquement l'élaboration d'une connaissance

⁹¹⁵ Stéphane Van Damme montre qu'il existe une réflexion sur les opérations cartographiques, en particulier chez Lahontan. Il souligne alors : « En généralisant la critique sur l'information, ces auteurs minent une fonction documentaire de la carte ou de l'atlas, ils questionnent une conception "naturaliste" et "positiviste" [...]. Mais en subvertissant les opérations cognitives, ces auteurs orchestrent une discussion sur les stratégies et les intérêts qui s'y déploient. » (« La mappemonde sceptique : une géographie des "libertins érudits" », art. cit., p. 105.)

de la configuration des lieux. Certes, c'est sa nature schématique, sélective et imagée, qui établit à un premier niveau une inadéquation entre les choses et le réel qu'elle s'attache à représenter. Mais là n'est pas la seule raison – ou plutôt la raison essentielle – de cette impropriété. Les représentations cartographiques s'apparentent, plutôt qu'à une réorganisation sous forme figurale de relevés géographiques, à un message visuel, c'est-à-dire qu'elles sont avant tout une opération discursive qui interprète un territoire. Ces interprétations peuvent être de nature scientifique, mais elles servent le plus souvent des stratégies et des intérêts politiques et religieux. Comme le résume Jean-Marc Besse : « La carte serait un discours véhiculant des intentions politiques en particulier, par conséquent attaché à un contexte, et destiné à produire des effets de pouvoir dans la société et dans la culture⁹¹⁶. » Les esprits forts ont particulièrement conscience du fait que les cartes et les discours cartographiques ne sont que des versions des territoires, dont la pertinence, les enjeux et les usages méritent d'être interrogés. Nombre de cartes et d'atlas, dans le courant du XVII^e siècle, sont encore, dans les vides laissés par les défauts du savoir, peuplés de monstres et de chimères, qui manifestent bien les projections imaginaires qui touchent la perception des espaces, l'ailleurs restant assimilé à des zones où prospère l'extravagance humaine et naturelle⁹¹⁷. Mais quand bien même elles sont davantage épurées, elles présentent une conception des territoires étrangers de nature confessionnelle ou politique – vus comme des régions à conquérir, que ce soit sur le plan missionnaire ou colonial. La passion pour les cartes que l'on

⁹¹⁶ Jean-Marc Besse, « Cartographie et pensée visuelle. Réflexions sur la schématisation graphique », dans Isabelle Laboulais (dir.), *Les usages des cartes (XVII^e-XIX^e siècle). Pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sciences de l'histoire », 2008, p. 19-32, <https://books.openedition.org/pus/13318>.

⁹¹⁷ Voir Sylvie Requemora, « De la cartographie aux cartes allégoriques via les emblèmes : images du voyage », dans *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 388-399. Voir également, sur l'idée que le lointain est pensé comme le lieu du monstrueux : Jean Céard, *La Nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle en France*, Genève, Droz, 1977.

peut observer chez Louis XIV, et chez ses ministres à sa suite, n'a rien d'anodine, quand on sait l'outil primordial qu'elle constitue en vue de maîtriser les mers et de nouvelles terres⁹¹⁸. Les jésuites reçoivent également une solide formation de cartographe, qui leur permet de dresser des cartes visant à fixer des mondes sauvages continuellement en mouvement, afin de préparer la moisson des âmes et de faciliter par la suite les opérations missionnaires⁹¹⁹. Mais de manière plus générale, les cartes, en particulier dans la pratique cosmographique typique de la Renaissance mais pas seulement, visent à circonscrire des territoires, auxquels on s'attache à fixer des bornes claires, qui délimitent les pré-carrés de chaque peuple, forçant à penser le monde de manière scindée et organisée. La carte est alors, chez les érudits déniaisés, traitée comme un discours, qui subit, à l'instar de toute autre doxographie, un rigoureux examen critique, particulièrement quand elle sert d'instrument de contrôle.

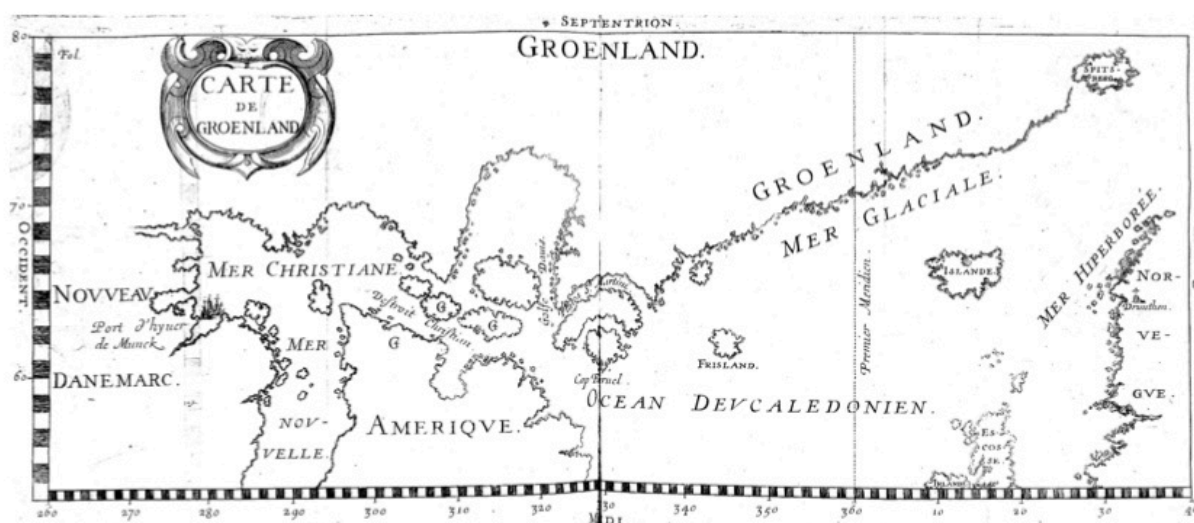
ISAAC DE LAPEYRÈRE : UNE CARTOGRAPHIE SCEPTIQUE DU GROENLAND

La *Relation de l'Islande* (Paris, Thomas Jolly, 1663), écrite plus tôt mais parue une quinzaine d'années plus tard que la *Relation du Groenland* (Paris, Augustin Courbé, 1647), ne comprend pas, dans l'édition princeps, de carte, *a fortiori* tracée de la main de Lapeyrère, même si une carte établie par Pierre Duval, géographe du roi, sera insérée dans l'édition imprimée chez

⁹¹⁸ On connaît le goût de Louis XIV, mais également de Mazarin et de Colbert, pour les atlas et les cartes, qu'ils collectionnaient. Louis XIV s'était d'ailleurs fait « enseigner la carte », suivant la mode éducative du temps. L'entreprise éditoriale de Melchisédech Thévenot donne également une place importante aux cartes, qui visent à synthétiser les données rassemblées dans les textes publiés – constituant ainsi un abrégé, aisément lisible, des informations géographiques qu'ils contiennent, afin de soutenir notamment la politique royale de colonisation.

⁹¹⁹ Jean-François Palomino, « Cartographier la terre des païens : la géographie des missionnaires jésuites en Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 4, 2012, p. 6-19, <https://www.erudit.org/fr/revues/rbanq/2012-n4-rbanq0257/1012093ar/>.

Claude Billaine et dans les éditions ultérieures. Son orientation est d'ailleurs bien moins géographique, et plus ethnographique que celle de la relation groenlandaise, comme en atteste la simple lecture de la table des matières. À



Isaac de La Peyrère, *La Relation du Groenland*, Paris, Augustin Courbé, 1647, p. 20.

l'inverse, l'établissement d'une carte de « cette terre septentrionale qui mérite mieux le nom d'inconnue que la terre australe⁹²⁰ » est l'un des enjeux principaux de la *Relation du Groenland*, au point d'être l'objet d'un « Avertissement sur la carte du Groenland » qui ouvre la relation. Il est étonnant, quand on la voit, de remarquer qu'elle est faite davantage de vides que de pleins, le cartographe se limitant le plus souvent à tracer, d'une ligne claire, les contours de la côte.

La Peyrère semble avoir expurgé la carte de toute projection imaginaire, assumant dès lors un geste critique passablement radical. Jusqu'ici, les territoires nordiques, mal connus car peu accessibles, étaient représentés peuplés de poissons merveilleux, comme dans *Le livre de la description des*

⁹²⁰ Isaac de La Peyrère, *Relation du Groenland*, p. 19.

pays de Gilles le Bouvier rédigé au ^{xv}^e siècle, de monstres unijambistes chez le cartographe Clausson Stewart ou de géants et de nains dans la *Carta Marina* d'Oleus Magnus, dessinée à la Renaissance⁹²¹. Toute une tératologie – parfois amalgamée à une démonologie chrétienne faisant de ces terres un Purgatoire – est ainsi associée au chapelet d'îles, plus ou moins grandes, qui forment le Septentrion. S'il l'expurge de ses monstres, le voyageur s'attache également à démêler l'imbroglio cartographique qui s'est formé au fil du temps. Car la confusion règne aisément, quand on ne peut pas aller vérifier les informations directement sur place et opérer des relevés de terrain. Monique Mund-Dopchie, dans un article sur la géographie du Septentrion à la Renaissance, montre qu'elle est faite de confusions et de transferts, qui empêchent toute représentation satisfaisante de l'espace du Grand Nord⁹²². Lapeyrère effectue ainsi une forme de *tabula rasa*, qui vise, en rejetant toute une tradition, à effacer les interprétations merveilleuses et erronées de l'espace du Groenland. C'est à ce prix que peut se fonder un nouveau geste cartographique.

Une fois les dérives mythographiques et les erreurs de jugement éliminées, Lapeyrère peut proposer une nouvelle méthode de constitution de la carte, qui évite ces écueils. Il explique très précisément comment il a procédé, dans l'« Avertissement » qui ouvre la relation, où il signale avoir établi la carte du Groenland à son retour de voyage. Sa démarche ne peut être expérimentale, puisqu'il ne lui est pas possible d'aller effectuer les observations sur place qui lui auraient permis de faire des mesures précises et de lever certaines inconnues. Il use alors de l'autre moyen à disposition des érudits déniaisés pour asseoir un

⁹²¹ Éric Schnakenbourg, « Introduction » dans Éric Schnakenbourg (dir.), *Figures du Nord. Scandinavie, Groenland et Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 14.

⁹²² Monique Mund-Dopchie, « Imaginaire des îles de l'Extrême-Nord dans la littérature géographique de la Renaissance : confusions et transferts », dans *Figures du Nord. Scandinavie, Groenland et Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 85-101.

savoir vraisemblable, qui est l'entreprise doxographique, pratiquée par exemple par Sorel dans sa *Science universelle*. Cette technique de philosophe sceptique, il l'a déjà employée dans la *Relation de l'Islande*, où il compilait une foule de sources scandinaves rédigées en diverses époques – les plus anciennes remontent au XIV^e siècle – qu'il confrontait et soumettait à l'examen critique. Il reprend les mêmes sources, en ajoute, et effectue des opérations similaires de « conférence » – le terme est employé⁹²³ –, cette fois moins pour tâcher de mieux connaître les mœurs islandaises, bien que cela soit aussi l'un des enjeux du travail d'enquête fait à partir de documents locaux, que pour parvenir à constituer un savoir géographique cartographiable à propos des terres du Groenland. Mais Lapeyrère n'effectue pas seul, à l'étranger, cette conférence des sources. Comme il s'attelle à la tâche de dresser la carte une fois de retour en France, il peut demander conseil à d'autres érudits sur la conduite la plus pertinente à tenir. Pour établir les longitudes, Roberval, Sanson et Gassendi lui apportent leur secours, en l'aidant notamment à se servir de points donnés dans des relations de voyage et du récit d'une éclipse qui figure dans la relation de Munk. On lui fournit également des cartes de la région qui se trouvaient archivées dans des cabinets parisiens : Chapelain lui prête une carte retraçant les découvertes de Henry Hudson construite par Hessel Gerritsz⁹²⁴ ; Naudé lui procure une carte hollandaise conservée à la bibliothèque de Mazarin. Lapeyrère les compare ensuite à la carte imprimée dans la relation de Munk en regard du récit de ses pérégrinations. Il utilise donc les données issues de sources de

⁹²³ « Je l'ai suivie d'autant plus volontiers [carte du Groenland établie par Munk] qu'elle a du rapport avec la carte même du capitaine Hudson, qui découvrit le premier ce détroit et cette mer ; que Monsieur Chapelain, aussi courtois que curieux, a tirée de son cabinet pour me la mettre en main, et la conférer tout à loisir avec celle que j'ai du capitaine Munk. » (Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 13.)

⁹²⁴ Fabienne Queyroux donne l'origine de cette source dans son édition du texte de la *Relation du Groenland*, p. 136. Il s'agirait donc du *Descriptio ac delineatio geographica delectionis Freti, sive, Transitus ad occasum, suprâ terras Americanas, in Chinam atque Japonem ducturi, recens investigati ab M. Henrico Hudsono Anglo*, Amsterdam, Hessel Gerritsz, 1612.

voyageurs ayant été les témoins oculaires de ces espaces lointains, jusqu'alors inconnues du public français, à des documents qui circulaient déjà en France, afin de procéder, par le jeu de la comparaison, à des opérations de vérification. Celles-ci permettent, plutôt que d'utiliser les ressources bien incertaines de l'imaginaire, de construire un savoir plus fiable et, au moins pour un temps, davantage stabilisé.

Ce qui est intéressant, dans cet « Avertissement », c'est la manière qu'a Lapeyrère de mettre en scène les modes de constitution de la carte, composée à l'aide d'une multitude d'intermédiaires, tant scandinaves que français. Les savoirs des locaux, connaissances *a priori* plus fiables car de première main, obtenues par des livres et des conversations, sont ainsi alliés aux méthodes des érudits parisiens, Lapeyrère instituant de ce fait des collaborations transcendant les frontières des royaumes. Il ne pratique pas encore la technique de Lahontan, qui cartographie à la fin du XVII^e siècle le Mississippi à partir d'une carte que les autochtones « ont dessiné sur des peaux de cerfs⁹²⁵ », mais on voit que Lapeyrère cherche également à déplacer le regard en diversifiant les sources. Il expose également un protocole cartographique, qui laisse toute sa place au jeu des hypothèses et du doute, la carte étant appelée à être modifiée par l'adjonction d'éventuelles nouvelles sources. La cartographie, dans la perspective de Lapeyrère, n'est pas encore une science des certitudes : une carte reste un état provisoire des connaissances, faite d'approximations et de zones

⁹²⁵ « Carte que les Gnacsitaires ont dessiné sur des peaux de cerfs m'ayant fait conoistre à 30 minutes près les latitudes de tous les lieux qui y sont marqués, en me montrant la partie du ciel vers laquelle gisent les uns et les autres après m'en avoir donné les distances en tazouz, qui sont trois grandes lieues de France selon ma supputation. Carte de la Rivière Longue et de quelques autres qui se déchargent dans le grand fleuve de Missisipi en le petit espace de ce fleuve marqué sur cette carte. Les points qui partent de Missilimakinac et qui reviennent ensuite par une autre voye marquent la route que j'ay tenu dans mon voyage [...]. Cette carte se rapporte à la lettre 16^{ème}. », cité par Stéphane Van Damme, qui étudie l'entreprise cartographie de Lahontan dans son article « La mappemonde sceptique : une géographie des libertins érudits », art. cit., p. 103.

d'ombres. Il l'assène à plusieurs reprises, comme ici, où il insiste sur l'irrésolution et la suspension du jugement, toute sceptique, à laquelle il aboutit :

Je n'ose pas m'assurer que toute la côte de la mer Christiane et du couchant, qui est ici décrite, entre le golfe Davis et le port d'hiver de Munk, soit du Groenland, parce qu'il se peut faire qu'il y ait quelque rivière considérable ou quelque détroit que je ne connais pas, qui coupe cette terre et sépare le Groenland de l'Amérique. Ce qui me rend le plus irrésolu sur ce point est que je n'ai pas ouï en Danemark que toute cette côte fût du Groenland, comme je l'ai ouï affirmer de toute la côte du nord-est, qui est entre le cap Farvel et le Spitzberg. Je laisse la résolution de ce doute à ceux qui en auront plus de connaissance par les relations anglaises et hollandaises, n'ayant fait dessein que d'écrire ici ce que j'ai appris de cette terre, par les livres danois et les conversations que j'ai eues en Danemark⁹²⁶.

D'ailleurs, il se refuse très manifestement à combler les blancs, exhibant les lacunes, contrairement aux cartographes antérieurs qui les remplissaient de reliefs et de créatures tout droit sorties de leur imagination. Le cartographe, ici, n'attaque pas frontalement d'autres modes de constitution des cartes ; mais en

⁹²⁶ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 13-14. Irrésolution et incertitudes sont encore largement soulignées au début de la *Relation*, quand Lapeyrère, cette fois sous forme discursive, décrit l'espace groenlandais : « Le Groenland est cette terre septentrionale qui serpente du midi au levant, déclinant vers le nord, depuis le cap Farvel de l'océan Deucalédonien ; tout le long des côtes de la mer Glaciale, qui tirent vers le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble. Quelques-uns ont dit qu'elle se va joindre avec les terres de la Tartarie ; mais la chose est incertaine, comme vous entendrez ci-après. Elle a donc à l'orient la mer Glaciale ; au midi, l'océan Deucalédonien ; à l'occident, le détroit Hudson, ou Christian, et la mer Hudsonne, ou Christiane, qui la séparent de l'Amérique ; sa largeur est inconnue du côté du Septentrion. La chronique danoise dit à ce propos que c'est l'extrémité du monde vers le nord, et qu'au-delà il ne se trouve point de terre plus septentrionale. Il y en a qui croient que le Groenland est continent avec l'Amérique, depuis que les Anglais, qui ont voulu passer le détroit Davis pour chercher par là une route dans le Levant, ont trouvé que ce que Davis avait pris pour un détroit était un golfe. Mais j'ai une relation danoise, d'un capitaine danois nommé Jens Munk, qui a tenté ce passage du Levant par le nord-ouest du cap Farvel, et selon ce qu'il en dit, l'apparence est grande que cette terre est tout à fait séparée de l'Amérique, ce que je vous ferai voir en son lieu lorsque je vous parlerai de ce voyage. L'élévation du Groenland, prise au cap Farvel, qui est sa partie la plus méridionale, suivant la mesure qu'en a prise le capitaine Munk, matelot fort entendu, est de soixante degrés trente minutes. Ses autres parties sont beaucoup plus élevées, selon qu'elles s'approchent plus du pôle ; et je n'en ai point de déterminée que celle du Spitzberg, que les Danois comptent entre les terres du Groenland, et disent être de soixante-dix-huit degrés ou environ. Je ne vous parle pas de la longitude de cette terre, parce que mes relations n'en parlent point et que je n'en ai rien appris de plus particulier que ce que nos cartes en disent. Il me suffit de vous remarquer que le cap Farvel est au-delà des Canaries et de notre premier méridien. » (*Ibid.*, p. 20-21.)

creux, cette carte, dont on affiche la part d'incertitude et qui ne situe aucun lieu de peuplement – alors que les textes consultés mentionnent des localisations –, ne suggère aucun projet pour le territoire, de nature coloniale ou missionnaire, contrairement aux formes cartographiques qui prédominent. Lapeyrère refuse ainsi la cohérence et la transparence de ces cartes qui regorgent souvent d'informations en vue d'assurer l'emprise à venir sur les territoires, tout en se défiant, grâce à la conférence des sources et au principe d'incertitude, de la vision unique, européenocentrée, et péremptoire du monde qu'elles transmettent généralement.

La *Relation* complète un peu cette carte, en produisant du savoir géographique sous forme discursive, mais là encore, le principe d'incertitude règne. Rien ne vient soutenir d'éventuelles entreprises de colonisation ou d'évangélisation. Les sources ne s'accordent pas sur la fertilité ou non des terres, parfois représentées comme des régions glacées inexploitable et parfois comme une Terre verte. Dans un long développement, Lapeyrère examine ces sources et leurs contradictions, pour aboutir à une forme d'irrésolution, ou plutôt de conjonction des contraires :

la chronique islandaise qui se contrarie elle-même n'est pas croyable en ce qu'elle met en avant qu'il ne croît quoi que ce soit au Groenland à cause du froid. La raison qu'elle allègue me fait douter de ce qu'elle dit. [...] Il y a apparence que la terre de Groenland est, comme toutes les autres terres, composées de bons et de mauvais endroits : de plaines et de montagnes, les unes fertiles, les autres infertiles⁹²⁷.

De même, si les eaux sont poissonneuses et qu'abondent quelques espèces qu'il serait possible de chasser, ceux qui ont cru y découvrir des minerais précieux ont souvent subi de cocasses déconvenues. C'est le cas de Frobisher, que nous avons déjà mentionné, qui doit se rendre à l'évidence que l'or arénacé qu'il pense avoir rapporté n'est en fait qu'une forme très vulgaire de sable, pas du

⁹²⁷ *Ibid.*, p. 37-38.

tout précieuse⁹²⁸. Lapeyrère ne fait donc pas du Groenland l'espace d'une conquête possible – d'ailleurs, les Norvégiens ont assez lamentablement échoué dans leur entreprise de colonisation, comme le souligne ironiquement le voyageur –, puisqu'il dessine davantage la carte d'une région géographique que d'un territoire à s'approprier. Cela n'empêche pas que sa constitution et le récit de sa construction visent, pour l'érudit un temps exilé au Danemark, des effets : la carte, élaborée d'une manière que l'on affiche sceptique, lacunaire et collaborative, cherche manifestement à asseoir, dans la communauté à laquelle elle est destinée, l'*ethos* et la place du cartographe. Et Lapeyrère réussit son pari, puisque sa *Relation* sera maintes fois rééditée et servira de source primordiale pour toutes les discussions à venir sur cet espace nordique.

BERNIER ET LES NOUVELLES CARTES DE L'INDE ET DU CACHEMIRE

Bernier ne fait pas, contrairement à Lapeyrère, œuvre de cartographe : il ne trace pas, de sa main, de carte des régions où il a séjourné. L'édition de son texte qui paraît en 1699 à Amsterdam en deux volumes, sous le titre de *Voyages de François Bernier*, est toutefois annoncée comme « enrichi[e] de cartes et de figures » et comprend deux cartes, l'une des terres des Grandes Indes et l'autre du Cachemire. Il n'est pas fait mention de l'origine exacte de ces cartes, mais celles-ci servent de traduction visuelle aux notations géographiques qui émaillent le texte et s'apparentent par moments aux descriptions géographiques dont Pierre d'Avity, par exemple, s'était fait le spécialiste⁹²⁹. Elles sont aussi

⁹²⁸ Antoine Chevereau le rappelle également dans son article « Le territoire groenlandais dans la *Relation du Groenland* de La Peyrère, 1647 », dans *Figures du Nord. Scandinavie, Groenland et Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 108.

⁹²⁹ Pierre d'Avity est l'auteur de diverses descriptions géographiques, souvent rééditées et augmentées. Voir notamment : *Les États, empires, royaumes, et principautés du monde*, Paris, Charles Boscard, 1614 et *Le Monde, ou la description générale de ses quatre parties, avec tous ses empires, royaumes, états et républiques*, Paris, C. Sonnius, 1637.

probablement ajoutées car, comme dans les compilations ou dans d'autres relations de voyage, elles aident à éclaircir le texte, au sens où elles facilitent la compréhension de l'espace décrit et permettent, entre autres, de mieux se rendre compte de l'étendue d'une région et des distances qui séparent différents lieux. Elles laissent également la possibilité de positionner des lieux qui n'apparaîtraient pas dans les relations et donc de les compléter. Enfin, pour ceux qui se sont faits une spécialité de l'étude de la géographie et qui cherchent à parfaire leur connaissance de certaines régions, la traduction cartographique des informations que contiennent les différents textes qui composent les *Voyages* de Bernier leur évite la traversée de l'entièreté de la relation, dans laquelle ils auraient dû sélectionner les données plus ou moins éparses qu'elle contient. Les cartes sont donc, dans l'édition d'Amsterdam, susceptibles de différents usages ; mais elles suggèrent aussi, dans leur composition, une certaine relation du texte à la cartographie et à la géographie.

La première carte⁹³⁰ n'est pas foncièrement différente de celle que Joan Blaeu dresse de l'empire moghol en 1638⁹³¹, elle-même assez proche, bien que plus détaillée, de celle établie par Jacques de His⁹³² aux environs de 1600, bien que l'on n'y trouve plus de dessins de bateaux ou d'éléphants et que le tracé des routes de commerce y soit bien moins mis en évidence. Il est intéressant de voir que, contrairement à la carte présente dans la relation de voyage de Pyrard de Laval⁹³³, qui s'attache surtout à tracer les voies de l'itinéraire maritime depuis l'Europe jusqu'en Inde, ou celles qui se trouvent dans le recueil de Thévenot, à l'instar des vues en élévation des côtes que l'on trouve dans le *Routier pour la navigation des Indes orientales* d'Alexei da

⁹³⁰ Voir annexe 5.

⁹³¹ Joan et Cornelius Blaeu, « Magni Mogolis Imperium », dans *Novus Atlas*, Amsterdam, 1638.

⁹³² Jacques de His, « Description de la partie des Indes Orientales qui est sous la domination du grand Mogol », aux alentours de 1600.

⁹³³ *Voyage de François Pyrard de Laval*, Paris, Louis Billaine, n. p.

Motta⁹³⁴, ou encore la carte qui illustre la relation de Tavernier⁹³⁵, qui donne presque exclusivement la localisation des comptoirs, la carte qui a été placée au début de cette édition des *Voyages* de Bernier n'a pas de finalité commerciale. Elle sert manifestement, à l'entame de cette édition, de repère pour le lecteur, qui pourra, grâce à elle, se figurer où se situent les lieux que mentionne Bernier. Elle semble ainsi être davantage un soutien pour l'imaginaire – tout en actualisant les connaissances géographiques sur la région – qu'un moyen de nourrir une ambition de contrôle, de nature missionnaire ou coloniale, même, comme l'a récemment signalé Stéphane Van Damme, « Dans un mémoire daté de 1668 qu'a récemment exhumé Sanjay Subrahmanyam, Bernier propose au directeur général de la Compagnie des Indes de mesurer l'état des forces en présence à la cour », semblant indiquer ainsi « le caractère ambivalent de la rencontre curiale en montrant que s'affrontent, chez Bernier, les logiques contraires du cosmopolitisme et de partis pris plus patriotiques, destinés à encourager l'établissement d'un comptoir français dans la capitale du Grand Moghol⁹³⁶ ».

L'édition d'Amsterdam est illustrée d'une seconde carte⁹³⁷, qui ne propose cette fois plus une vue d'ensemble de l'empire du Grand Mogol, mais dessine une perspective rapprochée d'une région jusqu'alors méconnue, celle du Cachemire. Elle sert également d'aide à la lecture, tout en insistant et sur l'irrigation abondante et sur la claustration de l'espace, entouré d'une barrière de montagnes qui le soustrait aux regards et l'isole du reste du monde. La présence de cette autre carte se justifie probablement par la nouveauté des

⁹³⁴ Alexei da Motta, *Routier de la navigation des Indes orientales*, dans Melchisédech Thévenot, *Relations de divers voyages curieux*, op. cit., I, n. p.

⁹³⁵ *Carte des voyages de M. Tavernier dans les Indes par diverses routes, dressée sur ses observations*, 1675, BnF, département Cartes et plans, GE D-15506.

⁹³⁶ Stéphane Van Damme, « 1670. La politique française au miroir de l'Inde moghole », dans Romain Bertrand (dir.), *L'exploration du monde*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2019, p. 275.

⁹³⁷ Voir annexe 6.

informations géographiques qu'elle recompose, rassemblées par le voyageur Bernier qui a pu suivre la caravane d'Aurangzeb, parti *a priori* vers ces contrées élevées pour échapper aux chaleurs des plaines. Mais comme dans tout exercice de synthèse, le cartographe a opéré des choix et sélectionné les informations qui l'intéressaient de manière assez drastique. La lettre IX adressée à M. de Merveilles « écrite à Cachemire, le Paradis terrestre des Indes, après y avoir séjourné trois mois⁹³⁸ », qui clôt la relation cachemiri et affiche clairement son orientation géographique, abonde de détails qui ne trouvent pas leur place dans la schématisation cartographique servant d'illustration à cette section du voyage. La « Description exacte du royaume de Cachemire, l'état présent des montagnes circonvoisines et réponse à cinq demandes considérables d'un ami⁹³⁹ », qui reprend les modèles de description géographique, est ainsi bien plus complète. Les trois mois passés dans la région ont permis à Bernier d'acquérir un ensemble large de connaissances, qui comprend aussi bien des informations d'ordre géographique (noms des royaumes et des massifs montagneux, position et élévation des monts, étude hydrographique, données botaniques, description des îlots urbains, différences des climats) qu'ethnographiques ou géopolitiques, le tout détaillé de manière scrupuleuse, organisée et précise, qui font de cette lettre une pièce visant l'accroissement des savoirs sur l'espace cachemiri. La lettre a en effet un ordonnancement très réglé, s'ouvrant sur une description générale et panoramique de la région, avant de proposer, au gré de « petits voyages », des aperçus plus minutieux de différents endroits de cet espace.

Mais ce que la synthèse sous forme de carte ne laisse pas percevoir, ce sont les libertés que Bernier s'autorise au fur et à mesure du déroulé de son propos géographique. Car ce n'est pas seulement le relevé des reliefs, des

⁹³⁸ François Bernier, *Voyages*, p. 404.

⁹³⁹ *Id.*

situations des rivières et des villes ou des coutumes locales qui intéresse le voyageur. L'enjeu n'est pas une nouvelle fois pour lui de proposer un discours géographique qui permette de futures explorations ou des entreprises missionnaires. Les données entrent dans des synergies complexes associant discours géographique, geste critique et poétisation polémique. Ce passage de géographie textuelle s'ouvre ainsi sur une critique de la cosmogonie locale, qui avance, en lieu et place d'une raison mythique à la constitution géologique de l'espace, une cause naturelle. Bernier l'élabore à partir de connaissances générales acquises sur les tremblements de terre et de témoignages obtenus auprès de sources arabes, le voyageur optant à nouveau, face à une interprétation miraculeuse de la formation des éléments du monde, pour des causes matérielles qui lui apparaissent bien plus probables, en ce qu'elles proviennent notamment de l'expérience. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment, une fois encore, l'ouverture d'un regard capable de mobiliser des sources étrangères, ici non indiennes, permet de remettre en cause une interprétation miraculeuse.

Les histoires des anciens rois de Cachemire veulent que tout ce pays n'ait été autrefois qu'un grand lac, et que ce fût un certain pire, ou saint vieillard, nommé Kacheb, qui donna issue aux eaux en coupant miraculeusement la montagne de Baramula. C'est ce que vous pourrez voir dans l'abrégé de ces histoires que Jahangir avait fait faire et que je traduis en persan. Pour moi, je ne voudrais pas nier que toute cette terre n'eût autrefois été couverte d'eaux ; on le dit bien de la Thessalie ou de quelques autres pays. Mais j'ai de la peine à croire que cette ouverture soit l'ouvrage d'un homme, parce que la montagne est très large et très haute. Je croirais plutôt que quelque grand tremblement de terre, comme ces lieux y sont assez sujets, aurait fait ouvrir quelque caverne souterraine où la montagne se serrait enfoncée, de même que s'est faite l'ouverture de Bab el-Mandeb, s'il est vrai ce que les Arabes du pays en disent, et de la façon qu'il s'est vu des villes et des montagnes s'abîmer dans de grands lacs⁹⁴⁰.

Bernier traite-t-il toutefois ici uniquement des cosmogonies indiennes, ou le lecteur est-il invité à conclure que ce type de discours, à échelle mondiale, est

⁹⁴⁰ *Id.*

toujours susceptible de telles démystifications, à condition de savoir correctement observer et utiliser les divers témoignages à sa disposition ? Rien ne semble permettre de l'affirmer, tant le voyageur avance masqué. Toutefois, le reste de la relation géographique s'avère fort soupçonneux et invite à adopter un point de vue critique sur d'autres interprétations des paysages. À la faveur de plusieurs comparaisons, Bernier réinvente également l'ordre cartographique qui tend à régir l'organisation du monde dans l'imaginaire d'un Européen. Le voyageur fait en effet de cet espace, épargné des chaleurs torrides du reste du sous-continent, baigné par les eaux et très fertile, alternativement une « Terre de promesse » où sont « des montagnes innocentes et décollantes de lait et de miel » sur lesquelles ne se trouve « ni serpents, ni tigres, ni ours, ni lions, si ce n'est très rarement »⁹⁴¹, un mont « Olympe⁹⁴² » et la véritable localisation du « Paradis terrestre plutôt qu'en Arménie⁹⁴³ », même si cette dernière comparaison est mentionnée en contexte ironique. La stratégie analogique ici mise en œuvre, notamment du fait qu'elle mobilise divers comparants, ne semble pas servir l'objectif de rendre l'espace cachemiri plus lisible pour un lecteur européen, qui aurait besoin des soutiens de l'identique pour ne pas se laisser effrayer par les formes infiniment distinctes du monde, comme il a pu en être d'usage dans d'autres relations de voyage. Elle ne permet pas non plus d'activer l'épistémologie des correspondances typiques des modes de la pensée renaissante. Au contraire, plutôt qu'elle ne conduit à saisir l'exotique au prisme du familier et ce faisant à stabiliser la perception du monde, elle tend à déstabiliser la conception européenne du monde, en faisant du Cachemire la localisation synchrétique de divers espaces divins des mythologies européennes :

⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 406.

⁹⁴² « Au-delà de ces médiocres montagnes, il s'en élève d'autres très hautes dont le sommet en tout temps demeure couvert de neige, et qui paraît au-dessus des nuages et des brouillards ordinaires, toujours tranquille et lumineux aussi bien que l'Olympe. » (*id.*)

⁹⁴³ *Ibid.*, p. 411.

le Paradis terrestre, la Terre promise ou l'Olympe ne sont plus arménien, levantine ou grec, mais cachemiri... Ces comparaisons pourraient sembler anodines, en raison de l'espace textuel restreint qu'elles occupent. Mais comme le souligne Frédéric Tinguely à propos de l'usage du trope chez des voyageurs de la Renaissance, elles sont de puissants générateurs de sens, non univoques, qu'il revient au lecteur d'investir⁹⁴⁴. Chez Bernier, d'autant plus quand on les met en réseau, elles semblent bien porteuses d'un sens à décoder, qui force à infléchir la cartographie habituelle du monde telle qu'on la trouve dans les cosmogonies et mythologies antiques et chrétiennes. La figure fait ainsi bouger l'ordonnancement européen du monde – issu de ses grands textes mythologiques –, faisant dès lors du Cachemire un nouveau centre. Le regard est contraint au décentrement.

Ce décentrement est également causé par une autre série d'analogies. Si le paradigme du « comme » peut permettre de réduire l'impression d'altérité, il ne s'agit pas pour autant de dire que l'ailleurs est l'équivalent du même. Mais sous la plume de Bernier, le Cachemire est décidément un espace problématique, car outre le fait qu'il soit un syncrétique lieu du divin, il présente des qualités géologiques, climatiques et botaniques qui en font un espace plus européen qu'exotique.

Mais ce qui m'a surpris davantage dans ces montagnes [celles du Bhimbar], c'est de m'être trouvé tout d'un coup comme transporté des Indes en Europe, car à voir la terre couverte de toutes nos plantes et arbrisseaux, excepté l'hysope, le thym, la marjolaine et le romarin, je m'imaginais être en quelques-unes de nos montagnes d'Auvergne, au milieu d'une forêt de toutes nos espèces d'arbres, de sapins, de chênes verts, d'ormeaux, de platanes et j'en étais d'autant plus étonné

⁹⁴⁴ « Quelle que soit la fonction spécifique qu'elle occupe au sein du discours viatique, elle tend le plus souvent à s'y révéler un précieux générateur de sens en dépit même du peu d'espace textuel qui lui est habituellement alloué. À cet égard, l'écriture du Levant illustre sans doute mieux encore que ne pourraient le faire les textes sur l'Amérique la prodigieuse richesse sémantique qui peut parfois se loger entre les deux termes d'une simple comparaison, dans ce comme qui paraît univoque mais ouvre en réalité un champ interprétatif que chaque lecteur investit largement à sa manière. » (Frédéric Tinguely, *L'écriture du Levant à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 222.)

que dans ces campagnes brûlantes de l'Hindoustan, d'où je venais, je n'avais presque rien vu de tout cela.

Ceci entre autres choses me surprit à l'égard des plantes qu'à une journée et demie de Bhimbar, je trouvai une montagne qui en était couverte des deux côtés, mais avec cette différence que dans le côté de la montagne qui était exposée au midi vers les Indes, c'était un mélange de plantes indiennes et européennes, et dans celui qui était exposé au nord, je n'y remarquai que d'européennes, comme si le premier côté eût participé de l'air et de la température d'Europe et des Indes, et que celui qui était exposé au nord eût été tout européen⁹⁴⁵.

L'Auvergne au milieu des Indes... la vision est peu commune et a le mérite, de ce fait, de susciter un étonnement bien légitime. Bernier ne pense pas une Inde européenne en raison de l'installation de nombreux comptoirs et du processus en cours de colonisation, qui assurent une présence continue de marchands – en particulier anglais et hollandais – en territoire moghol ; il perçoit plutôt un *continuum* climatique et botanique entre l'Europe et le nord de l'Inde, la flore du Cachemire étant similaire à celle qu'il a pu observer en France, à l'exception de quelques espèces. L'éloignement de cette zone au sud du Caucase n'en fait ainsi paradoxalement pas un espace lointain, mais un lieu proche, qui possède de forts liens géographiques avec l'Europe, au point que le voyageur ne soit pas dépaysé, mais, si l'on doit tenter un néologisme, *repaysé* à sa vue. Cette Europe, que l'on avait tendance à situer, du fait de son exception, au centre du monde et des cartes, est ainsi, suite aux renversements qu'impose Bernier et aux liens qu'il tisse entre les espaces, forcée d'admettre que sa situation n'a rien de singulier.

Mais l'ultime renversement tient au fait que ce paradis terrestre, éminemment paradoxal, car déplacé de l'Europe ou du Proche-Orient en Inde et pourtant à l'allure si manifestement européenne, est également – voire surtout – un lieu épicurien et lucrétien. Cet espace retiré, isolé du reste du monde grâce à la barrière de hautes montagnes mais aussi verdoyant et où il fait bon

⁹⁴⁵ François Bernier, *Voyages*, p. 414.

vivre, a toutes les caractéristiques du *locus amoenus* d'inspiration épicurienne. Aurangzeb s'y retire pour profiter d'un climat tempéré, mais le lieu a également l'avantage que les femmes y soient belles, que l'on y mange bien et qu'il soit propice à la poésie, quand bien même cette dernière ne serait pas d'une qualité exceptionnelle. Bernier goûte, autant que le souverain, aux plaisirs de l'endroit, surtout après l'ascension décrite comme infernale qu'il a fallu effectuer pour y parvenir. Et il se plaît d'autant plus au séjour cachemiri qu'il est pour lui l'occasion d'exercer son esprit critique sur des superstitions et des miracles⁹⁴⁶, l'enclave montagnarde offrant ainsi des plaisirs aussi bien au corps qu'à l'intellect. Difficile de trouver terre plus hospitalière, pour un déniaisé expatrié. Le paradis mythologique et chrétien est ainsi doublement décentré : parce qu'il a changé de localisation terrestre et parce que, de religieux, il est devenu parfaitement épicurien et lucrétien. Le processus est passablement vertigineux. En est-il pour autant subversif ? Toujours est-il que Bernier entraîne son lecteur à réfléchir à sa suite aux principes de la géographie et de la cartographie chrétiennes et européennes, pour proposer de nouveaux centres et de nouvelles conceptions de la centralité. Ce faisant, le voyageur force à interroger les catégories établies en matière de cartographie et de géographie, montrant les limites de cette pensée qui tend à scinder radicalement les espaces entre eux, pour afficher des fluidités qui minent les représentations habituelles des cartes et des territoires.

⁹⁴⁶ Frédéric Tinguely, « Un paradis sans miracles. Le Cachemire de François Bernier », art. cit.

GÉOGRAPHIES NARRATIVES : *CONTINUUMS* ET MONDES GIGOGNES

Les cartes, qui permettent de relayer une vision du monde, et les descriptions géographiques, qui cherchent à donner forme à des régions jusqu'ici méconnues, ne sont pourtant pas les seuls discours porteurs d'une pensée géographique dans les relations de voyage de nos auteurs. Si les voyageurs reprennent explicitement, par moments, dans des espaces restreints de leurs textes, les formes contemporaines du discours géographique (descriptions générales, cartes), ils sont en fait, par ailleurs, très souvent géographes, au sens où leurs écrits transmettent une certaine perception et conception des espaces. En somme, les passages visiblement géographiques ne sont pas les seuls à pouvoir élaborer et transmettre une pensée spatiale, à la fois des lieux et du planisphère. Il y a une géographie de cette littérature viatique, qu'il est possible de mettre en évidence grâce aux outils de la *géopoétique* ou de la *géocritique* – terme inventé par Bertrand Westphal⁹⁴⁷, dont les méthodes ont largement été reprises dans la critique littéraire récente –, qui étudient depuis une vingtaine d'années les représentations littéraires de l'espace telles qu'on peut les tirer de l'analyse d'un texte ou de l'œuvre d'un auteur ; mais les compilateurs de la Renaissance et de l'âge classique mettaient déjà en exergue cette composante géographique des écrits viatiques, puisque les textes ouvertement géographiques et les relations étaient considérés comme deux sources également valables de savoirs sur les espaces. Les textes sont ainsi à l'origine d'imaginaires de l'espace, qui tendent, pour les déniaisés, à bâtir des

⁹⁴⁷ Bertrand Westphal, *La Géocritique. Réel, fiction, espace*, Paris, Éditions de Minuit, 2007.

représentations du monde s’opposant souvent à d’autres conceptions de l’espace et de la géographie qui ont cours au XVII^e siècle⁹⁴⁸.

FRONTIÈRES POREUSES : DÉCLOISONNER LES MONDES

L’un des enjeux du discours cartographique ou géographique, en plus de relever la diversité des formes du monde, est de tracer des frontières, qui servent à instaurer des territoires. On sait quels conflits sous-tendent généralement l’établissement de ces lignes claires, scindant le monde en sous-espaces, dominés par divers pouvoirs et habités par différents peuples, qui pensent souvent la fixation de leur identité propre en défendant ces espaces qu’ils se sont réservés. Ainsi, comme le souligne Sophy-Jenny Chipon, « la “frontière” préexiste au voyage⁹⁴⁹ », que les voyageurs vont ensuite, au cours de leurs pérégrinations, traverser. Mais si certains voyageurs tendent à actualiser la frontière⁹⁵⁰, c’est-à-dire à prendre acte de sa réalité géopolitique associée souvent à une barrière géographique, en pratiquant par exemple des rituels de passage, d’autres tendent à brouiller ces repères inscrits sur les cartes, dont ils se refusent d’entériner le tracé. Certains esprits forts, se plaçant une nouvelle fois dans les pas de Montaigne, vont alors contre l’idée que la frontière est une ligne fixe et immuable dans le temps et dans l’espace, soulignant l’historicité – et souvent la facticité – de son établissement. Car dans le *Journal du voyage en Italie* de leur prédécesseur renaissant, comme le montre Marie-Christine Gomez-Géraud, « Montaigne, comme d’autres voyageurs, pose des bornes (linguistiques, religieuses, coutumières), mais il propose simultanément

⁹⁴⁸ Sylvie Requemora, « L’espace dans la littérature des voyages », *Études littéraires*, vol. 34, n° 1-2, 2002, p. 249-276.

⁹⁴⁹ Sophy-Jenny Linon, « Le passage de la ligne ou le carnaval de la mer. Luillier (1705), Leguat (1707) », *Dix-huitième Siècle*, n° 22, 1990, p. 186.

⁹⁵⁰ C’est le propos de Sophy-Jenny Linon, à propos de deux voyageurs du début du XVIII^e siècle, qui rapportent les rituels du passage de l’Équateur.

des exemples qui affirment le caractère relatif et mouvant de toute frontière⁹⁵¹ ». Et par extension, ce sont toutes les frontières et tous les processus de classification (des sciences, des genres...) qui sont touchés par l'interrogation montaignienne, soit tous ces processus d'ordonnancement des choses et du monde « qui peuvent permettre de penser sur le mode de la certitude⁹⁵² ». Penser le brouillage des frontières inscrites sur les cartes est ainsi, dans la perspective de Montaigne, également un positionnement épistémologique, qui force à penser la relativité de toute chose⁹⁵³. Les déniaisés vont avoir tendance, à la suite du philosophe sceptique, à penser moins la rigidité que la malléabilité des frontières qu'ils traversent, et souvent, dès lors, transgressent.

— *Porosités italo-provençales chez Jean-Jacques Bouchard*

Jean-Jacques Bouchard ne passe qu'une seule véritable frontière, celle qui sépare le royaume de France des territoires italiens. Mais si la passer n'est pas un processus sans dangers ni périls, signe de son existence géopolitique *via* les contrôles douaniers, le voyageur en questionne constamment la capacité à établir un cloisonnement des mondes⁹⁵⁴. Ce n'est pas par les itinéraires courants

⁹⁵¹ Marie-Christine Gomez-Géraud, « Penser la frontière au XVI^e siècle. Retour sur le *Journal de voyage* de Montaigne », dans Philippe Antoine et Wolfram Nitsch (dir.), *Le Mouvement des frontières. Déplacement, brouillage, effacement*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise Pascal, 2015, p. 69.

⁹⁵² *Ibid.*, p. 67.

⁹⁵³ « C'est peut-être ce que démontre, sans le chercher vraiment, le *Journal de voyage*, au moins dans ses pages inaugurales. Le voyage permet de faire l'expérience de la porosité des frontières, mais aussi des classifications, comme si passer le pont et entrer en terre étrangère à son fief appelaient une nouvelle attitude épistémologique obligeant à réviser les certitudes les mieux ancrées. Alors que les voyageurs construisaient ordinairement la représentation de l'espace en multipliant les indices qui permettent de le structurer en catégories distinctes et fermes, Montaigne semble relever spécialement des éléments qui remettent en cause la possibilité de décrire le monde et peut-être de le penser en se fondant sur des systèmes discriminants. » (*Ibid.*, p. 63.)

⁹⁵⁴ Ces réflexions ont fait l'objet d'une communication non publiée : Mathilde Morinet, « Cartographies brouillées : discours géographique et usage topographique de l'ironie dans les récits de voyage libertins au XVII^e siècle », Journée d'étude *Les Chantiers de la Création* : « Mondes et cartes », Aix-Marseille Université, le 5 avril 2017.

et montagnards du Mont Cenis ou du col de Tende, empruntés, on s'en souvient, par de Thou, Boulliau et Dassoucy, que Bouchard passe en Italie, mais par la voie maritime, qui le fait traverser un bras de la Méditerranée entre Toulon et Civita Vecchia en compagnie de la famille du cardinal Bagni. La navigation, relatée de manière journalière, est rapide et de ce fait peu féconde en péripéties, « car d'aller tout droit comme l'on fit, je crois que l'on abrège si non la moitié, au moins un tiers du chemin⁹⁵⁵ ». La Méditerranée – quand bien même d'autres mers et d'autres océans tendent, comme chez Jean de Léry, à distinguer un monde « par-deçà » de mondes « par-delà »⁹⁵⁶ – passée sans heurts, ne matérialise pas la frontière entre ces deux espaces européens. La matérialité de celle-ci n'est véritablement éprouvée que lorsque la compagnie pose le pied sur le sol italien : la peste sévissant en France, les mesures de quarantaine sont drastiques, et l'équipage du navire est assigné à résidence dans un logement à la campagne autour du port où mouille le navire. Outre les mauvais traitements et les mésaventures de douane, qui font office de douloureux rituels du franchissement, c'est l'épaisseur temporelle donnée à l'épisode, d'ailleurs isolé dans une section ayant un titre propre – « La quarantaine⁹⁵⁷ » –, qui, en imposant un temps de transition entre les deux territoires, en manifeste la distinction. Sur le plan narratif, le chapitre isolé permet également de séparer clairement le temps des pérégrinations françaises de celui des aventures italiennes.

Toutefois, si le voyageur semble entériner de la sorte l'existence d'une frontière, il porte par ailleurs une attention particulière aux questions de porosités entre des espaces qui s'affichent sur les cartes comme radicalement

⁹⁵⁵ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 115.

⁹⁵⁶ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, *op. cit.* Sur ces questions de « par-delà » et « par-deçà », voir : Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, notamment p. 227-232.

⁹⁵⁷ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 118-127.

distincts. Il fait ainsi de la Provence, dans un récit en amont de la traversée, un territoire plus italien que français :

Toute la Provence se ressent si fort du voisinage de l'Italie et de la longue domination des Romains, qui dure encore aucunement au comtat d'Avignon, que, sans la séparation des Alpes, elle pourrait passer pour partie de l'Italie, même à plus juste titre que la Lombardie ou la Marche Trévise⁹⁵⁸.

Après cette entrée en matière, Bouchard entame une étude comparée de la Provence et de l'Italie, dans un chapitre qui décrit les particularités de la Provence (plantes, mœurs, politique, nourriture, architecture...) sur le modèle des listes énumératives de singularités exotiques, mais où les notations botaniques, linguistiques, ethnographiques, politiques, architecturales ou encore gastronomiques servent à faire état des similitudes plus que des différences entre les coutumes provençales et italiennes. Les différences, quand elles sont signalées, sont plus affaire de degré que de nature, Bouchard signalant tout de même en passant une forme de concurrence pour les meilleures manières de s'habiller ou encore de manger. L'essence civilisationnelle reste cependant commune. Le voyageur refuse ainsi d'entériner la frontière, qui est une réalité cartographique et géopolitique, mais qui n'a, quand on considère les peuples frontaliers, pas de raison d'être. L'histoire de la région, et des contacts entre les peuples, est ainsi pensée de manière bien plus complexe que les traités géographiques et les revendications politiques peuvent le laisser croire.

Mais Bouchard complexifie encore les effets de brouillage, à partir d'un jeu complexe de comparaisons, qui tracent de nouvelles frontières intra et supranationales. Il adopte ainsi le point de vue d'un Provençal, qui considère les Français de « delà Loire » comme des étrangers, au même titre que des Allemands qui seraient vus par des Parisiens :

[...] méprisant toutes les autres nations, et surtout ceux qu'ils appellent François, que le vulgaire nomme par dérision *Francimants*, qui sont ceux de

⁹⁵⁸ *Ibid.*, p. 76.

delà Loire, qui passent en ces pays-ci autant pour étrangers que les Allemands à Paris, principalement pour la langue, le français étant si peu entendu là parmi le peuple [...] ⁹⁵⁹.

La frontière entre la Provence et le reste de la France devient ainsi aussi étanche que la frontière nationale séparant la France de l'Allemagne : Bouchard construit une nouvelle cartographie mentale qui fait bouger et fluctuer les frontières dessinées sur les cartes et où des frontières intra-nationales prennent l'épaisseur séparatrice de frontières nationales. À cet égard, quand Bouchard note, dans le même paragraphe, que les Provençaux sont bouffis d'orgueil, « que leur engendre naturellement le voisinage et commerce des Espagnols ⁹⁶⁰ », il abaisse d'autres barrières nationales pour signaler des porosités entre les espaces, rendant les Provençaux plus proches des Espagnols, comme des Italiens, que des Français. Le voyageur pense alors une nouvelle géographie du sud de l'Europe, dont il dessine en surimpression les contours sur les cartes existantes – ou plutôt dont il fait réémerger les linéaments, les anciens *continuums* réapparaissant à la manière d'un palimpseste –, ce qui ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes idéologiques et politiques. Le voyageur observe d'ailleurs que l'organisation politique et religieuse de la Provence est étrangement similaire à celle de l'Italie : « Premièrement il y a diversité de princes comme en Italie : le roi, le pape et le comte d'Orange. [...] Le droit romain ancien y sert de lois et coutume, et le moderne, qui sont les décrétales, y a grande autorité. Le pape même y confère les bénéfices ⁹⁶¹ ». Dans un contexte politique de centralisation de l'État, par laquelle Louis XIII tâche d'affaiblir le pouvoir des nobles sur la gouvernance des régions, et d'imposition de la politique gallicane, faire du roi un prince parmi d'autres, qui aurait une importance comparable à celle du pape ou du comte d'Orange, n'est pas sans

⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 77.

⁹⁶⁰ *Id.*

⁹⁶¹ *Id.*

conséquences... Il marque bien que la Provence est un espace à part, à la gouvernance aussi forte que celle de l'État français : rappeler les *continuums*, faire émerger les anciennes frontières, c'est ainsi pour le voyageur une manière de souligner la volonté de distinction de cette région, d'ailleurs terre de sédition, que les instances du pouvoir royal peinent à contenir. La population se soulève en effet à Aix contre la décentralisation du pouvoir royal, ce dont est témoin Bouchard et dont il fait le récit⁹⁶². Non seulement le *Journal* complexifie la perception des frontières du sud de l'Europe, éminemment poreuses, mais il interroge également leurs usages idéologiques et politiques, qui permettent d'entériner une domination sur des populations qui voudraient s'en affranchir. La frontière est relative, mais elle est un puissant instrument au service du pouvoir.

— *Monconys et les métamorphoses du monde*

Comme Bouchard, Monconys est particulièrement attentif aux *continuums* civilisationnels qui se lisent par-delà la scansion du paysage en territoires. Lui qui, tel cet homme qui « contrefait en cire toutes sortes de choses comme bois, métaux, pierres, verres, et autres choses outre cela⁹⁶³ », prend un plaisir singulier à observer les métamorphoses de la matière lors des multiples expériences qu'il pratique – dans toute la complexité et les multiples étapes qui marquent le passage d'un état à un autre – voit de même davantage des effets de continuité que des distinctions entre les espaces qu'il traverse, pourtant souvent séparés par des frontières. Certes, il fait mention de l'existence de frontières, dont la réalité ne peut être niée. Alors qu'il voyage aux Pays-Bas, il note qu'à Huy, non loin de Namur, la limite entre les états d'Espagne et ceux de

⁹⁶² « Toute la ville était lors en armes, le peuple s'étant soulevé pour un nouveau établissement d'élus que le roi voulait faire en cette province, abolissant les États [...]. » (*Ibid.*, p. 60.)

⁹⁶³ *JVM*, II, p. 374.

Liège est matérialisée par la présence d'un ruisseau⁹⁶⁴ ; en redescendant vers l'Italie, il observe la présence d'une « borne » qui marque la séparation entre la Bavière et le Tyrol⁹⁶⁵, surveillée par un fort ; plus loin, l'entrée dans le Milanois est signifiée par la nécessité où l'on est de s'acquitter d'un droit de douane⁹⁶⁶. Mais les distinctions entre les territoires se manifestent aussi dans l'architecture des maisons et des villages – les charmes de la Hollande laissant par exemple place aux laideurs d'un des premiers villages allemands croisé en chemin – ou dans les coutumes des populations, Bâle marquant ainsi son « extravagance » en mesurant autrement le temps⁹⁶⁷. Monconys remarque ainsi tout un ensemble de marques concrètes de la présence de ces frontières, qui sont alternativement des lignes de partage naturelles (ruisseau), artificielles (bornage, forts, murailles) ou culturelles (architecture, us et coutumes).

Mais il rappelle également le caractère factice – bien que légitime d'un point de vue politique – de l'établissement de certaines frontières, qui altèrent la cohérence d'un territoire. En Italie, il existe ainsi une étrange enclave de l'archiduché en territoire vénitien :

on trouve à mi-chemin la séparation des États du Tyrol et de Venise ; après laquelle pourtant environ un mille, on trouve un haut rocher escarpé

⁹⁶⁴ « Avant d'arriver à la ville, il y a un petit ruisseau, qui fait la séparation des états d'Espagne, et de ceux du Liège. » (*Ibid.*, p. 119-120.)

⁹⁶⁵ « Nous passâmes par un assez grand village qui est dans ces montagnes dont les maisons ne sont que de bois, et couvertes de même, mais elles se touchent, et font une fort longue et large rue : à mi-chemin de la couchée, est la séparation de la Bavière, et du Tyrol où il y a une borne avec les armes de l'Archiduc ; et à une portée de mousquet contre la montagne que nous laissons à gauche, est un joli fort dit Charnetz. » (*Ibid.*, p. 398.)

⁹⁶⁶ « Nous partîmes à 9 heures d'Italie, et arrivâmes à douze au bord de la rivière de Sefia, ayant un peu auparavant passé à Borgo petit village sur les frontières du Milanois où l'on demande les droits de douane ; à une portée de mousquet de Borgo est un fort démoli, qui était jadis aux Espagnols avant qu'ils rendissent Verseil, lequel est sur l'autre bord de la Sefia que nous passâmes à gué, l'eau montant jusques sur les sièges du carrosse [...]. » (*Ibid.*, p. 494.)

⁹⁶⁷ « Il y a une chose singulière, et extravagante en cette ville, qu'ils comptent toujours une heure plus qu'il n'est véritablement ; ainsi quand le soleil est au méridien, et qu'il est justement midi, leurs horloges sonnent une heure, et leurs cadrans même sont composés pour marquer diversement des nôtres ; ainsi quand il est quatre heures à la ville, il n'en est que trois à la campagne. » (*Ibid.*, p. 309.)

perpendiculairement, et creusé dans la moitié de la hauteur, qui appartient à l'Archiduc ; il se nomme *Kobel* en allemand, et *Chiusa* en Italien, qui commande au chemin ; en sorte que rien ne peut se passer qu'on ne les foudroie de cette caserne où l'on ne peut monter, que par une corde et un bâton sur lequel on s'assit [...] ⁹⁶⁸.

Cette notation sur l'extravagance de l'établissement de certaines limites territoriales, qui pourraient manifestement être négociées autrement, se double d'une réflexion sur l'historicité de ces frontières, dont Monconys signale à plusieurs reprises le tracé mouvant, signe de conflits pour l'accaparement des territoires qui ont eu lieu au fil du temps. À Dunkerque, la ville initialement tenue par les Anglais, qui ont signalé leur maîtrise de l'espace par la construction de fortifications, est désormais aux mains des Français, qui achèvent alors l'édification des bastions⁹⁶⁹ : les murailles anglaises, à présent françaises, sont ainsi une trace laissée dans le paysage qui atteste de la modification du dessin de la ligne frontalière. Il reste également, dans la campagne alentour, des vestiges de la présence des Espagnols « qui avaient commencé un grand canal depuis la mer, qui est tout pavé, espérant d'en faire un port⁹⁷⁰ », reliquats d'une mainmise sur ces espaces et d'anciennes démarcations territoriales maintenant révolues. L'année suivante, dans les parages de Turin, puis de l'autre côté des Alpes, en Isère, Monconys fait des constats similaires : à Chivas, il considère « la misère de cette petite ville où restent encore les bastions et les fossés, qui ont été si souvent aux Français et aux Espagnols⁹⁷¹ » ; et le petit village de Saint-André, « situé sur un monticule », « a eu des seigneurs particuliers qui ont mené de longues guerres

⁹⁶⁸ *Ibid.*, p. 411.

⁹⁶⁹ « M. de Mompesat qui commandait à Dunkerque [...] lui donna son carrosse pour aller voir les travaux, qui rendront cette place l'une des plus fortes du monde, quand tout sera semblables à deux grands bastions dont la courtine est fort petite qu'avaient commencé les Anglais, gazonnés, et revêtus de brique, casematés dans l'épaisseur du mur, avec des ouvertures pour y tirer à fleur d'eau, et un grand chemin de rondes par-dessus, et plus reculés dans le corps du bastion, à mettre une batterie au-dessous de celle qui est en haut. » (*Ibid.*, p. 86.)

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 87.

⁹⁷¹ *Ibid.*, p. 496.

aux comtes de Savoie ; mais elle est à présent aux héritiers du Prince Thomas⁹⁷² ». La traversée que Monconys effectue de l'Europe du Nord et de l'Europe orientale lui permet ainsi de mettre en évidence que les frontières n'ont, dans le temps, rien eu de stable, la structure territoriale des États ne cessant de changer au fil des siècles.

À ces considérations politiques s'ajoutent, comme chez Bouchard, des remarques sur la relativité des frontières, non simplement sur le plan historique, mais également sur le plan humain. Il note à son tour que les frontières linguistiques ne se superposent pas nécessairement aux frontières étatiques. Aussi, bien qu'il ait déjà pénétré le territoire italien, dont l'entrée est marquée, comme toujours chez Monconys, par l'apparition d'un intertitre – « Troisième voyage d'Italie » – quelques pages plus tôt, il ne constate un usage que progressif de la langue italienne, à partir du village de S. Miguel Italiano⁹⁷³. Mais surtout, il observe des *continuums* dans les us et coutumes, apercevant des similitudes dans les pratiques par-delà les frontières territoriales inscrites sur les cartes. À Utrecht aux Pays-Bas, alors que la frontière avec l'Allemagne n'est plus si loin, le voyageur commence « à voir de ces hauts bateaux, et un peu aigus par les bouts, à la mode d'Allemagne⁹⁷⁴ ». Une fois la frontière franchie, diverses influences se font également ressentir à Lübeck, alors sous contrôle hambourgeois, puisque certaines maisons y sont « de briques, dont quelques-unes à l'anglaise, carrées et toutes en vitres ; les autres sont en créneaux comme celles de Hollande ; mais ont les portes hautes, rondes et ornées de belles sculptures avec de grandes salles à l'entrée, comme celles de Hambourg⁹⁷⁵ ». À l'intérieur du territoire allemand, l'entrée dans la région de Franconie est

⁹⁷² *Ibid.*, p. 501.

⁹⁷³ « nous fîmes le matin 3 milles et demi et dinâmes à un méchant village nommé S. Miguel Italiano, où l'on commençait à parler italien » (*ibid.*, p. 407).

⁹⁷⁴ *Ibid.*, p. 180.

⁹⁷⁵ *Ibid.*, p. 224-225.

marquée par des changements de culture, puisque l'on y préfère la vigne au houblon, mais elle est aussi adoucie par la continuité du paysage et des pratiques agricoles :

pour le pays il l'est extrêmement [beau] dans ce commencement de la Franconie, qui n'est que campagnes bien cultivées, pleines de terres et de quantité de vignobles sur les petits monts qui les entourent ; et l'on ne trouve aussi plus de bière en ces quartiers, mais au lieu de houblons des vignes, auxquelles, à cause de la grandeur de leur bois, il faut donner de grands échalas, quasi comme ceux des houblons⁹⁷⁶.

Mais tout le voyage d'Allemagne est également émaillé de nombreuses descriptions ethnographiques, Monconys s'efforçant, avec un esprit très systématique, de signaler quels sont les vêtements habituellement portés par les habitants dans chaque ville et région traversées. L'obsession lui suggère même l'acquisition « d'un petit livre de la façon des habits des hommes, et des femmes⁹⁷⁷ » lors de son séjour à Strasbourg – encore allemande en 1664 – et de « portraits des habits de Bâle, et de Strasbourg, et des professeurs d'Usildeberg⁹⁷⁸ ». Il montre ainsi que s'il existe de nombreuses distinctions vestimentaires, à l'échelle du pays, il apparaît également une foule de continuités, externes et internes. Toujours à Strasbourg, par exemple, les tenues féminines sont marquées par une hybridité, qui relativise en partie les différences :

Nous rencontrâmes force femmes dans les rues ; les femmes des gentilshommes sont coiffées à la française, avec des coiffes de crêpe, mais fort mal ; elles ont de grands justes au corps mal faits, qui ont la taille longue, et descendent jusques aux fesses, et des jupes étroites qui ont mauvais grâce : au tour du col elles ont une fourrure, comme le plupart des femmes, et filles des autres conditions : les bourgeoises et les servantes ont des corps courts, qui se ferment au col, et vont s'ouvrant jusques en bas, où les deux bouts ne passent par les côtés ; pour les coiffures il y en a de toutes les sortes différentes qui sont en Allemagne⁹⁷⁹.

⁹⁷⁶ *Ibid.*, p. 269.

⁹⁷⁷ *Ibid.*, p. 297.

⁹⁷⁸ *Ibid.*, p. 308.

⁹⁷⁹ *Ibid.*, p. 299-300.

Sur le plan de la mode, les femmes sont ainsi françaises et allemandes, signe des porosités qu'il existe entre le royaume de France et l'Empire germanique. Il en va de même au sein de l'Empire, des accessoires se portant ainsi d'une région à l'autre.

Monconys observe toutefois des effets de confluence encore plus audacieux. Lors d'une promenade aux abords de Rotterdam, il observe :

les canaux qui vont à Delphe, la Haye, Amsterdam, et outre lesquels il y en a encore d'autres petits, qui viennent des villages voisins, sur lesquels les villageois, et villageoises, viennent, chacun dans leurs petits bateaux porter vendre leurs denrées, herbages, ou volailles à la ville. Il y a grand trafic des marchandises qui viennent des Indes, d'où je vis entre autres choses apporter force salpêtre. On y vend des fromages de beurre, et du filet⁹⁸⁰.

Fromages de beurre et denrées des Indes... le mélange est étonnant, mais semble indiquer une porosité de plus en plus grande entre les espaces lointains et l'Europe, en particulier dans ces villes portuaires qui dominent encore largement le commerce avec l'Extrême-Orient indien. Ces mélanges, qui s'observent entre des régions limitrophes, mais de plus en plus entre des espaces radicalement éloignés, ils sont aussi signifiés par un trait stylistique particulier de la partie européenne du *Journal* de Monconys. On sait, dans les relations de voyage, l'importance du recours aux figures analogiques, quand il s'agit de rendre compréhensible la réalité exotique à l'aide de comparants occidentaux. Mais Monconys effectue le trajet inverse : il use de comparants orientaux – puisés dans son expérience du Levant des années 1646-1648 – pour rendre compte de réalités du nord de l'Europe. À Douvres, les maisons sont faites de telle manière qu'il « sort des chambres, des cabinets en saillie sur les rues, comme les Divans des maisons du Caire⁹⁸¹ ». À Oxford, la mesure des dimensions de la ville se fait à l'aune de la taille de Jérusalem, puisque Monconys « n'estime pas qu'elle soit si grande que Jérusalem⁹⁸² ». La

⁹⁸⁰ *Ibid.*, p. 130.

⁹⁸¹ *Ibid.*, p. 5.

⁹⁸² *Ibid.*, p. 50.

navigation au départ de Namur, très agréable « tant à cause de la douceur de la rivière, qu'à cause des collines, et montagnes qui la bornent, qui font qu'en mille endroits l'on ne voit ni l'entrée ni la sortie du lieu où l'on est », a surtout le pouvoir de faire se « ressouvenir du canal de la Mer noire, qui a fait dire aux poètes que ces montagnes, ou rochers s'approchaient, et se reculaient⁹⁸³ ». À Strasbourg, le clocher « peut avoir 525 pieds de haut, autant que les pyramides⁹⁸⁴ » et à quelques encablures de là, l'excellente eau d'une source va « de pair avec celle du Nil⁹⁸⁵ ». En somme, ce n'est pas l'ailleurs qui est vu au prisme du familier, mais le familier qui est perçu au prisme de l'ailleurs. C'est pour le voyageur une manière de relativiser l'écart civilisationnel censé marquer la relation binaire Occident-Orient, puisque l'Orient, qui fait désormais partie du monde imaginaire de Monconys, apparaît au détour d'une rue douvrienne ou strasbourgeoise. Le voyageur n'a décidément pas un œil qui repère de prime abord les distinctions, mais qui aperçoit avant tout des similitudes permettant d'établir des *continuums*. Mais cette posture est, chez ce voyageur, comme elle l'était chez Montaigne, très profondément épistémologique, puisqu'il fait maintes fois l'expérience de la relativité des frontières quand il s'agit de construire des savoirs, lui qui ne peut penser ce processus hors de liens de collaborations, tissés à l'échelle du monde, et qui remet fréquemment en cause les fondements des classements entre les règnes.

MONDES DANS DES MONDES

Les esprits forts qui voyagent par voie de terre ou voie de mer font l'expérience de paysages qui se déroulent sans rupture et de manière ininterrompue, ce qui les conduit à faire une expérience des porosités des

⁹⁸³ *Ibid.*, p. 119.

⁹⁸⁴ *Ibid.*, p. 299.

⁹⁸⁵ *Ibid.*, p. 302.

frontières plus que de leur rigidité. C'est ainsi la subjectivité du regard individuel de ces voyageurs qui induit un changement de focale, eux qui lisent désormais les espaces à partir d'une épreuve intime du monde et non de connaissances antérieures, issues des atlas, des descriptions géographiques et des cartes, dont il s'agirait simplement de vérifier la validité. Cette fréquentation personnelle des lieux les rend disposés à penser le décroisement du monde, mais également l'éclatement des espaces intra-frontaliers. Ainsi, dans leur perspective, souvent, les frontières d'un État ne renferment pas un monde clos et unifié, mais foisonnant et infini, expérience qu'ils peuvent faire grâce au rythme lent de leurs odyssées – souvent à la fois promenade et errance, plus qu'itinéraires –, qui permet que la découverte progressive puisse faire émerger des visions de l'infinie complexité des territoires traversés. Une nouvelle fois, ils se placent en cela du côté d'Épicure, repris aussi par Montaigne, qui pensent l'infinie des mondes dans l'espace infini, en conséquence des théories atomistes qui considèrent l'univers comme formé d'atomes associés de manière fortuite et donc suivant des combinaisons potentiellement innombrables. Et ce que font les déniaisés en voyage, c'est l'expérience concrète de l'infinie complexité et donc de l'infinie diversité du monde, postulant le caractère sans fin de ce qu'il est possible de connaître⁹⁸⁶. Dans leurs écrits viatiques, cette infinie complexité du réel est rendue visible notamment par l'usage de différentes figures ou procédés, qui permettent en retour au lecteur d'en faire l'expérience, *via* la forme même du texte.

— *Procédures énumératives : tentative d'épuisement du lieu délhien*

Bernier, dans ses *Voyages*, glisse une lettre adressée à M. Chapelle qui détonne, dans le paysage de sa relation viatique, puisqu'elle traite de « la

⁹⁸⁶ Pour une synthèse sur la vision épicurienne des mondes, voir : Marcel Conche, *Présence de la nature* [2001], Paris, Puf, 2011 et en particulier le chapitre « Épicure, Pascal et la Nature infinie », p. 131-146.

doctrine des atomes » et de « la nature de l'entendement humain ». Si l'on considère sa cohérence thématique, elle semble en effet surnuméraire, ou éditée au mauvais endroit, car ne développant pas une matière fondamentalement liée aux pérégrinations du voyageur, bien qu'elle appartienne au *corpus* des lettres écrites au temps du voyage (« Lettre envoyée de Chiraz en Perse, le 10 juin 1668 »). Elle manifeste toutefois une orientation philosophique du propos d'ensemble, imprégné d'un atomisme épicurien qui avait déjà montré l'étendue de son influence chez un philosophe comme Gassendi. Cette orientation se déploie tout particulièrement dans la lettre adressée à La Mothe le Vayer et qui propose une visite de la ville de Delhi, suivie de quelques indications sur la ville d'Agra⁹⁸⁷. On se souvient que Chapelain avait demandé à ce que Bernier soit le plus minutieux possible quand il s'attellerait à la tâche d'effectuer des relevés ethnographiques ; la lettre anticipe aussi une seconde demande, celle de La Mothe le Vayer dont on sait l'intérêt qu'il porte aux questions géographiques et dont Bernier suppose « qu'une des premières demandes [...] sera si Delhi et Agra sont des villes aussi belles, aussi grandes et aussi peuplées que Paris⁹⁸⁸ ». La lettre sur les centres urbains que sont Delhi et Agra fourmille ainsi de détails, le voyageur suivant apparemment d'une façon très scrupuleuse les instructions de l'intermédiaire savant. Il s'agit en effet, sur un mode souvent énumératif, d'accumuler des informations sur l'organisation des villes, l'architecture de leurs bâtiments, les matériaux utilisés dans les intérieurs, les différents types d'individus qui les peuplent, les boutiques qui s'y trouvent et marchandises qui s'y vendent, les rites festifs et notamment les animaux que l'on expose aux yeux du roi pendant les fêtes, ou encore les cultures agricoles qui se pratiquent dans

⁹⁸⁷ « Lettre à Monsieur de La Mothe le Vayer, écrite à Delhi le premier juillet 1663. Contenant la description de Delhi et Agra, villes capitales de l'empire du Grand Mogol, avec quelques particularités qui font connaître la cour et le génie des Mogols et des Indiens. », dans François Bernier, *Voyages*, p. 235-299.

⁹⁸⁸ *Ibid.*, p. 235.

les campagnes alentour. Le détail a une valeur référentielle et ethnographique bien assurée – la pratique de la liste en régime viatique étant depuis longtemps fort courante et légitimée à nouveaux frais par le voyageur, qui signale être d'accord avec Plutarque, qui « veut que les petites choses ne soient pas toujours à négliger et qu'elles fassent souvent mieux connaître le génie des hommes que les plus grandes⁹⁸⁹ ». Il a aussi l'immense avantage d'être un des moyens de l'hypotypose, qui aide à faire émerger le monde étrange sous les yeux du lecteur sédentaire. Mais là n'est pas sa seule fonction, pour l'atomiste aguerri qu'est Bernier.

Ainsi, une fois le cadre posé, le voyageur faisant rapidement dans les premiers paragraphes de la lettre la cartographie générale de Dehli, du tracé de sa muraille d'enceinte et des principales rues, apparaît un monde profus, que le regard ne parvient pas à embrasser dans sa totalité. Bernier en souligne à plusieurs reprises, explicitement, le caractère infini, s'y trouvant « une infinité d'autres rues⁹⁹⁰ », « une infinité de riches marchandises de toutes sortes⁹⁹¹ » ou encore une « infinité de boutiques⁹⁹² ». Une « infinité de » : le voyageur pourrait sembler employer une locution déterminative lui permettant de varier les manières de dire la quantité ; mais chez un gassendiste familier de la pensée d'Épicure, son usage n'a rien d'anodin, d'autant plus qu'il se double de nombreuses notations qui figurent le grouillement des pluralités. On repère ainsi, en plus de l'utilisation du substantif « infinité » à l'intérieur de la locution, une foule de listes, qui, dans cette lettre, constituent assez manifestement un *stylème*, tant il s'avère omniprésent. La notion de *liste*, définie par Stéphane Chaudier qui en étudie les usages chez Bouvier comme « séquence composée de trois substantifs minimum, expansés ou non, renvoyant à des

⁹⁸⁹ *Ibid.*, p. 270.

⁹⁹⁰ *Ibid.*, p. 241.

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 244.

⁹⁹² *Ibid.*, p. 278.

éléments concrets ou abstraits mais référentiellement *non identiques* », « implique [...] de croiser la notion de *série* (point de vue syntaxique) et celle d'*énumération* (point de vue sémantico-référentiel) », c'est-à-dire qu' « il faut que la séquence manifeste un rapport logique perceptible entre des éléments et un "thème titre" »⁹⁹³. En somme, il est nécessaire qu'il y ait un rapport logico-référentiel perceptible entre les éléments de la liste (relation partie / tout, notamment) et que les divers *items* de la liste soient de même nature grammaticale. Ces listes apparaissent à divers endroits de la description de Delhi. Elles servent par exemple à dire la multiplicité des membres de catégories d'habitants, au préalable classifiés, ou la diversité des artisans :

Entre toutes ces rues sont répandues de tous côtés les maisons des *mansebdars*, ou petits *omerahs*, celles des *gens de justice* et celles de plusieurs *gros marchands* et *autres particuliers*, dont il y en a bon nombre qui ne sont pas laides. [...]

Entre ces maisons que je viens de dire, qui sont passables, il y en a encore un nombre prodigieux d'autres petites qui ne sont que de terre et de paille, où se retirent *les simples cavaliers*, *toute cette valetaille* et toutes *ces petites gens de bazar*, ou marché, que traîne après soi la cour et l'armée⁹⁹⁴. [nous soulignons les éléments de la liste]

Dans l'une de ces salles [*karkaney*s, c'est-à-dire les lieux où travaillent les artisans], vous verrez *les brodeurs* occupés à leur travail avec leur chef qui veille sur eux. Dans une autre, vous verrez *les orfèvres*; dans celle-là *les peintres*; dans celle-ci *les appliqueurs de laque*; dans cette autre *les menuisiers*, *les tourneurs*, *les tailleurs*, *les cordonniers* et dans cette autre *les ouvriers en soie* et *en brocart* et *en toutes ces sortes de toiles fines* dont on fait *les turbans*, *les ceintures à fleurs d'or*, et *ces caleçons des dames qui sont si fins et si délicats qu'en certaines occurrences ils ne leur durent qu'une nuit, quoiqu'ils valent souvent les dix ou douze écus et quelquefois davantage, quand ils sont de la façon que j'en ai vu, enrichis de ces fines broderies à l'aiguille*⁹⁹⁵.

Ailleurs, ce sont les articles des boutiques ou les denrées du marché qui sont rapportées suivant cette même procédure énumérative :

⁹⁹³ Stéphane Chaudier, « Procédures énumératives : le voyageur face au réel dans *L'Usage du monde* », dans *Styles, genres, auteurs*, n° 17, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2017, p. 239-279.

⁹⁹⁴ François Bernier, *Voyages*, p. 241-242.

⁹⁹⁵ *Ibid.*, p. 253.

Je ne sais si dans toute l'Asie il y en a une semblable [aux boutiques des rues Saint-Denis] et même ce qu'il y a de plus belles et de plus riches étoffes n'est d'ordinaire que dans des magasins (les boutiques n'en sont point parées) en sorte que pour une qui paraît un peu, c'est-à-dire, dans laquelle il se vend de *ces belles et fines toiles*, de *ces étoffes de soie rayées d'or et d'argent*, de *ces toiles d'or*, *turbans en broderie d'or*, *brocart* et *autres marchandises de grand prix*, vous en trouverez toujours vingt-cinq et davantage qui ne sont pleines que de *pots d'huile* et de *beurre* et que de *paniers les uns sur les autres*, remplis de *riz*, de *orge*, de *pois chiches*, de *froment* et de *je ne sais combien d'autres sortes de grains et de légumes* qui sont le manger ordinaire non seulement de tous ces gentils qui ne mangent jamais de viande, mais même de tout ce menu peuple mahométan et d'une bonne partie de la milice.

Véritablement, il y a un marché de fruits qui a quelque apparence. On y voit l'été quantité de boutiques pleines de fruits secs, qui viennent de Perse, de Balkh, de Boukhara et de Samarkand, comme *amandes*, *pistaches*, *noisettes*, *raisins*, *pruneaux*, *abricots* et *autres*; et dans l'hiver, on y voit d'*excellents raisins frais noirs et blancs* qu'on apporte de ce même pays, bien enveloppés dans du coton, *des pommes* et *des poires de trois ou quatre espèces* et de *ces admirables melons* qui durent tout l'hiver⁹⁹⁶.

Lors de la description des divertissement que l'on offre au roi pendant les audiences et assemblées qu'il octroie « à grands et à petits » de son peuple, Bernier fait la liste des animaux que l'on fait passer devant lui :

Après *les éléphants*, on amène *plusieurs gazelles apprivoisées qu'on fait battre les unes contre les autres*, *des nilgauts*, ou *bœufs gris*, qui, à mon avis, sont une espèce d'*élans*, *des rhinocéros*, de *ces grands buffles de Bengale* avec leurs prodigieuses cornes à combattre le lion ou le tigre, *des léopards* ou *panthères apprivoisées dont on se sert pour la chasse des gazelles*, de *ces beaux chiens de chasse d'Ouzbek* de toutes sortes, chacun avec sa petite couverture rouge, quantité d'*oiseaux de proie* de toutes espèces, dont les uns sont pour les perdrix, les autres pour les grues, et les autres pour se jeter sur les lièvres et, à ce qu'on dit, sur les gazelles même, leur battant la tête et les aveuglant de leurs ailes et de leurs griffes⁹⁹⁷.

Et dans le sérail, selon ce qu'il en a appris de quelques eunuques :

ce n'est que *parterres*, que *belles allées*, qu'*ombrages*, que *ruisseaux*, que *jets d'eau*, que *grottes*, que *grandes caves* pour se garantir de la chaleur pendant le

⁹⁹⁶ *Ibid.*, p. 244-245.

⁹⁹⁷ *Ibid.*, p. 256-257.

*jour et que grands divans et terrasses bien élevées et bien aérées pour dormir la nuit au frais [...]*⁹⁹⁸.

On pourrait ajouter d'autres exemples, à cette liste de listes, mais l'enjeu, ici, n'est pas d'être exhaustif. Deux remarques s'imposent, à la suite de ce parcours. D'une part, Bernier montre une grande virtuosité stylistique dans l'écriture énumérative : il fait constamment varier la grammaire de la liste, usant de différents déterminants et expansions du nom, au sein d'une liste et d'une liste à une autre. On a ainsi des listes sèches, sans expansions nominales et des listes plus étoffées, qui ajoutent des informations, d'ordre quantifiant ou caractérisant, plus ou moins développées. Il crée ainsi une variété, à la fois syntaxique et rythmique, de l'énumération : l'extrême diversité des mondes décrits est ainsi encore démultipliée par le travail stylistique, qui, par la diversification de ses modes, constitue une forme de surenchère de l'idée même de pluralité, en plus de susciter le plaisir du texte. D'autre part, les listes n'ont souvent pas véritablement de terme chez Bernier. Les énumérations sont en effet sémantiquement ouvertes – même si certaines sont closes – étant donné qu'il use à plusieurs reprises du déterminant, de l'adjectif ou du pronom indéfini « autres » en fin d'énumération (« autres particuliers », « autres marchandises de grand prix », « je ne sais combien d'autres sortes de grains et de légumes »...). La liste a un terme grammatical, mais pas de clôture sur le plan sémantique.

Cet usage de l'énumération est adossé à une pratique de l'anaphore, qui dans ce texte a des effets très similaires. La forme liste, que l'on étudiait à l'intérieur du paragraphe, se duplique à l'échelle du texte – d'un paragraphe à l'autre –, dont la cohésion est assurée par ces effets de répétition de mêmes structures syntaxiques. Ainsi, quand Bernier décrit, au début de la lettre, « la grande Place Royale », reprenant le nom de cette place parisienne inaugurée au

⁹⁹⁸ *Ibid.*, p. 263.

début du siècle pour aider le lecteur à s'en faire une image mentale, le présentatif « c'est » ouvre chaque paragraphe détaillant le lieu et ses diverses utilisations :

C'est dans cette grande place que se voient les tentes de ces rajas qui sont à la solde du roi, pour y faire toutes les semaines, chacun à leur tour, la garde au lieu que les *omerahs* et les *manseb-dars*, ou petits *omerahs*, la font dans la forteresse. Ces petits souverains ne se plaisent pas à se voir ainsi enfermés si longtemps dans une forteresse.

C'est dans cette même place qu'à la pointe du jour on exerce les chevaux d'une longue écurie royale qui paraît là proche.

C'est encore dans cette place que le *kobat-kan*, ou grand commissaire de la cavalerie, visite exactement les chevaux des cavaliers qui ont été reçus pour entrer dans le service, afin que si ces chevaux se trouvent être *turkis*, c'est-à-dire être de Turkestan ou Tartarie, et assez grands et assez forts pour servir, il leur fasse imprimer sur la cuisse avec un fer chaud la marque du roi et des *omerahs* sous qui les cavaliers doivent prendre parti, ce qui n'est pas mal inventé pour empêcher que les cavaliers dans les revues ne se prêtent les chevaux les uns aux autres.

Cette place est aussi une espèce de bazar, ou marché de cent choses qu'on y vend, et le rendez-vous des bateleurs de toutes sortes, comme le Pont-Neuf à Paris.

C'est encore le rendez-vous des pauvres astrologues tant mahométans que gentils⁹⁹⁹.

En plus d'être un support très efficace de l'hypotypose¹⁰⁰⁰, la répétition du présentatif – on note toutefois un écart, un paragraphe s'ouvrant sur un groupe nominal déterminé par un démonstratif mais à valeur tout aussi déictique – sert à marquer l'identité dans la différence, c'est-à-dire qu'un seul et même lieu est ici destiné à de multiples usages. À la lecture linéaire, Bernier impose ainsi une lecture paradigmatique qui tend, dans l'esprit du lecteur, à annuler une forme de linéarité pour proposer un effet de stratification. En effet, les usages du lieu alternent, mais sur une ligne temporelle qui n'est pas claire, malgré la présence de la locution adverbiale « à la pointe du jour » pour une des occurrences :

⁹⁹⁹ *Ibid.*, p. 238-239.

¹⁰⁰⁰ Le démonstratif ici, pur déictique, renvoie « directement au spectacle vu par le voyageur qui tente de replacer cette vision sous les yeux mêmes du lecteur, dans un rêve d'hypotypose descriptive. Il crée ainsi un espace commun au locuteur et au récepteur, suscitant "l'évidence d'une présence". » (Véronique Magri, *Le voyage à pas comptés. Pour une poétique du récit de voyage au XIX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 154.)

l'utilisation d'un unique tiroir verbal, et de surcroît ontologiquement plastique et achronologique, rend impossible toute graduation temporelle, figeant l'ensemble des scènes dans une instantanéité éternelle. Dès lors, le voyageur crée un kaléidoscope d'images qui défient la chronologie, tout en démultipliant les possibles de l'espace mentionné. Dans le cadre de la place s'ouvrent, sans ordre, des mondes, plus ou moins détaillés, la variation de la longueur de chaque scène étant une nouvelle fois au service du plaisant, mais convoyant aussi encore l'idée de diversité. D'autres passages fonctionnent de la même manière, mêlant hypotypose – par exemple par l'usage en tête de phrase d'un autre présentatif, « il y a » – et suggestion de prolifération.

Le foisonnement stylistiquement marqué, chez Bernier, transmet ainsi bien l'image d'un monde immense et insaisissable, même à l'intérieur de cadres clos, comme l'est celui de la ville de Delhi. En combinant effets de démultiplication et mention de l'impossibilité de tout dire, il souligne le caractère potentiellement infini des multiplicités, signalant dès lors qu'il y a toujours de l'ouvert dans le clos. D'ailleurs, la liste chez Bernier ne manifeste ni « excès référentiel (volonté de tout dire, de tout (se) rappeler) » ni « excès éthique », qui consisterait à vouloir « dominer le monde par un logos ou un savoir éprouvés », et s'il laisse percevoir une virtuosité qui pourrait parfois confiner à l'excès stylistique – employant également des mots autochtones et donc inédits, mais sans surenchère et toujours en en donnant la définition –, elle ne cherche pas à perturber le lecteur par « des ivresses verbales »¹⁰⁰¹. L'enjeu est bien de montrer la diversité, et de ce fait la relativité, des usages de l'espace delhien, que l'on ne peut épuiser. Mais cet aspect relatif est d'autant plus mis en avant que Bernier insiste sur le fait que la vision qu'il propose de la capitale de l'empire moghol est éminemment personnelle. *Ainsi j'ai vu, ainsi je raconte* :

¹⁰⁰¹ Stéphane Chaudier, « Procédures énumératives : le voyageur face au réel dans *L'Usage du monde* », art. cit.

tel est le credo du voyageur tout au long de cette lettre, qui s'il répond parfaitement aux recommandations savantes qui exigent, pour qu'une information soit valable, qu'elle soit le résultat d'une vérification visuelle faite par un témoin, permet également de rappeler le caractère partiel de toute observation. Bernier a longtemps séjourné en Asie du sud, mais ses connaissances restent souvent limitées à ce qu'il a pu voir. Dans une liste, une nouvelle fois, il rappelle le lien intrinsèque entre ses savoirs, ici au sujet des objets d'art fabriqués en Inde, et la vue :

De ces boutiques d'excellents artisans, c'est ce qu'il ne faut pas non plus chercher dans Delhi ; tout ce qu'on y trouve est fort peu de choses. Ce n'est pourtant pas que les Indiens n'aient assez d'esprit pour pouvoir très bien réussir dans les arts et que dans quelques-uns même ils n'y réussissent en plusieurs endroits des Indes. Nous en voyons qui y ont assez d'inclination et qui d'eux-mêmes, et quasi sans maîtres et sans outils, font de très jolis ouvrages et contrefont si bien notre travail d'Europe qu'à peine y peut-on rien reconnaître de différent. Il n'y a pas jusqu'à nos fusils : j'en ai vu qui en faisaient de très beaux et de très bons ; et des pièces d'orfèvrerie, j'en ai vu de si bien travaillées que je ne savais si en Europe on en ferait de plus belles ; dans la peinture et dans la miniature, j'ai aussi vu des pièces si belles, si fines et si délicates que je les admirais ; j'ai vu entre autres les combats d'Akbar représentés sur un bouclier par un fameux peintre qu'on disait avoir été sept ans après, qui me semblait un ouvrage merveilleux. On voit qu'il ne leur manque que les bons maîtres et les préceptes de l'art pour leur donner ces justes proportions, et surtout ce vif du visage où ils ne peuvent presque jamais arriver¹⁰⁰².

Un peu plus loin, il poursuit :

C'est à peu près ce que je vous puis dire de la forteresse ; néanmoins, avant que d'en sortir, retournons, je vous prie, encore une fois à l'*am-kas*. Je m'en vais tâcher de vous le représenter de la façon que je l'ai vu à certaines fêtes de l'année et principalement à celle qui se fit après la guerre pour une réjouissance extraordinaire, car c'est une des plus remarquables choses que j'ai vues¹⁰⁰³.

Le « je » est d'ailleurs omniprésent dans l'ensemble de cette lettre, marquant à quel point le voyageur assume le caractère extrêmement situé de son point de vue. De surcroît, la forme de la promenade que Bernier imprime au texte, donne

¹⁰⁰² François Bernier, *Voyages*, p. 250.

¹⁰⁰³ *Ibid.*, p. 263-264.

au lecteur, souvent interpellé par l'usage du « nous » ou du « vous », l'impression d'effectuer un trajet dans la ville en sa compagnie, signale que l'on s'affranchit du discours purement scientifique ou géographique et rappelle que ces données ont été collectées grâce aux déplacements erratiques du voyageur, dictés par une volonté individuelle, comme aux hasards des apparitions. La sensation individuelle, seul gage de vérité dans la pensée épicurienne, commande la description, Bernier refusant radicalement de parler par intertextes. D'ailleurs, c'est le goût personnel, qui fait percevoir par moments dans la configuration des lieux des perspectives qui ravissent le regard, comme ici :

Autour du fossé règne un jardin assez large qu'on voit en tout temps plein de fleurs et d'arbrisseaux verts, ce qui fait avec ces grandes murailles toutes rouges un très bel effet à la vue¹⁰⁰⁴.

Prendre plaisir à observer l'infinité de la diversité du monde, profus et faussement transparent, c'est également se délecter du découpage d'un petit monde que l'œil a détaché sur le fond d'un monde plus vaste et dont on a momentanément perçu une beauté faite de contrastes de matière (plantes / murailles) et de couleurs (verts / rouges), qui n'est pas sans rappeler celle des miniatures picturales que le voyageur dit apprécier dans l'art indien, pour leur finesse et leur délicatesse. À cet égard, on comprend pourquoi la luxuriance de Delhi telle qu'elle est décrite par Bernier a inspiré les graveurs de l'édition d'Amsterdam, qui multiplient détails et plans, imposant une circulation du regard, comme y invitaient déjà ces pages visuellement très suggestives.

— *Perspectivisme : l'infinie variété du monde*

L'impression de mondes pluriels est aussi donnée par les variations de perspectives que les voyageurs adoptent sur un même objet – le plus

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*, p. 238.

généralement sur un panorama, aux dimensions plus ou moins grandes –, qui permettent de percevoir le monde dans sa complexité, suivant un regard, une nouvelle fois, qui dépendent largement d'une subjectivité. Bouchard est de ces voyageurs, qui, au début de son voyage, se désolent du mode de transport qu'ils sont contraints d'emprunter : le carrosse fait défiler trop rapidement les paysages et n'est pas bon « à une personne qui voyage pour plaisir et curiosité, pour ce que l'on ne peut rien remarquer des lieux où elle passe, n'arrivant qu'à la nuit et partant avant le jour, outre la fatigue qu'apportent ces longues et continues traites¹⁰⁰⁵ ». Il y a une frustration du regard, qui ne peut fureter à son aise et contempler les modulations d'aspects des objets qui pourraient se laisser percevoir grâce à un cheminement plus lent, par exemple à pied. C'est ainsi ce moyen de déplacement qu'il adopte dès qu'il le peut, goûtant quand l'occasion se présente aux joies de la promenade ; mais les navigations sont déjà plus propices à l'observation du déroulé progressif du paysage. Ainsi, lors de sa descente du Rhône, il a le temps de contempler une rive puis l'autre et décrit l'alternance des vues successives, qui créent, par les changements de perspective, des variétés dans le paysage fluvial¹⁰⁰⁶. Mais c'est surtout en arrivant à pied, quelque temps après, dans les alentours d'Aix, que les angles de vues s'enchaînent, au gré de l'ascension puis de la descente d'une colline :

À la sortie de Lambesc, l'on trouve quantité d'oliviers, mais fort petits, de sorte qu'il semble proprement que ce soient des osiers. Après, l'on monte une colline chargée de rouvres, chênes verts, arboussiers, storax, lentisques, lauriers, myrtes, romarins et pins. À la sortie de ce paradis, où régnait le printemps, même au mois de novembre, l'on commence à descendre par la vallée la plus fertile en blés, oliviers, fruitiers, vignes, figuiers, la plus délicieuse et agréable

¹⁰⁰⁵ Jean-Jacques Bouchard, *Journal*, I, p. 43.

¹⁰⁰⁶ « À trois lieues de Serrière, mais de l'autre côté du Rhône, l'on voit un hameau nommé la Maison de Pilate, où l'on tient qu'il a demeuré ; et à 1 l. Tain, petit bourg ; et vis-à-vis, de l'autre côté du Rhône, l'on voit Tournon, petite ville, où il y a une citadelle ; et le collège des Jésuites paraît fort. Là commence le Vivarets. À deux lieues de là, mais de l'autre côté du Rhône, l'on voit l'embouchure d'Isère, rivière qui vient du Mont Cenis et passe par Grenoble ; elle rend le Rhône encore plus rapide, principalement vers Valence, qui est 1 lieue plus bas. La ville est petite et fort ancienne, ayant été fort célèbre pour son université. » (*Ibid.*, p. 54.)

pour les herbes et arbres odoriférants, et surtout pour la vue, qui s'étend jusques à la mer, à ce que l'on dit, et qui découvre toute la grandeur et circuit d'Aix, qui est au bas dans un fond [...] ¹⁰⁰⁷.

La vue, limitée lors de la montée par la présence de cette forêt paradisiaque, dont le voyageur observe les espèces en botaniste aguerri, s'ouvre brusquement pour proposer un panorama de la ville d'Aix, dont le détail ne sera donné qu'ensuite, après une visite de la cité alors en proie aux émeutes. Cette description offrira une toute nouvelle perspective sur l'espace, qui s'il était beau de loin et qu'il conserve également des aspects plaisants quand on y déambule, est en fait couvert d'ordures. Bouchard s'amuse visiblement de la vision scatologique qu'il déploie :

Oreste fut faire un tour par la ville, qu'il trouva grande et fort belle ; ayant les rues droites, larges et nettes, quantité de places spacieuses ornées d'arbres ; et les maisons y sont superbes et enrichies de diverses architectures. [...] En somme, après Paris, Oreste n'a point vu de plus superbe ni de plus gentille ville ; elle a seulement ce défaut-ci : que, l'usage des fausses privées n'y étant point reçu, il faut aller faire ses affaires sur les toits des maisons ; ce qui empuantit fort les logis, et même toute la ville, principalement lorsqu'il pleut, l'eau entraînant dans les rues toute cette ordure ; de sorte qu'il fait fort mauvais cheminer en ces temps-là. Aussi dit-on au pays qu'à Aix il pleut merde, comme il fait aussi à Marseille et Arles ¹⁰⁰⁸.

Paradis épicurien des collines, enfer scatologique de l'autre : l'alternance des vues est faite parfois de contrastes radicaux, qui rendent le tableau saisissant et surprenant tout en créant des renversements de perspectives, qui complexifient la vision. Le même jeu de perspectives permet de décrire Marseille. De la ville, il voit d'abord le port de loin, à partir d'un chemin jalonné de belles maisons et de jardins d'une luxuriance inégalée en France, avant d'en décrire le détail, une fois qu'il l'a atteinte ¹⁰⁰⁹. La cité de Naples, où Bouchard effectue un assez long

¹⁰⁰⁷ *Ibid.*, p. 60.

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*, p. 62-63.

¹⁰⁰⁹ « Après avoir cheminé environ une lieue par un chemin fort inégal et pierreux, bordé de hautes montagnes du côté de main gauche, l'on commence à voir un nombre infini de fort belles maisons, bâties superbement, peintes et ornées de divers enrichissements, et toutes accompagnées de grands enclos de murailles enjolivées de chaperons, merlets et tourelles, où

séjour, est également l'occasion d'une relation développée, que le voyageur décrit suivant plusieurs points de vue. À son arrivée, il en représente d'abord les rues :

Étant enfin entré par la Porta Reale, cette belle rue de Tolède donna à Oreste de l'admiration et de l'étonnement tout ensemble, pour sa longueur, largeur et uniformité de bâtiments ; et aussi pour sa grande quantité de peuple, dont le bruit et le tumulte lui parut étrangement nouveau alors et encore quelques jours après, à cause de l'habitude qu'il avait au silence et à la solitude de Rome¹⁰¹⁰.

Mais c'est de la hauteur d'une éminence qu'il contemple un peu plus loin la ville, qui dévoile ainsi la beauté de sa situation en bord de mer :

La colline Antiniane, au sommet de laquelle est située Nazaret, est l'une des plus fertiles et agréables que l'on se puisse imaginer, y ayant au haut un bois extrêmement délicieux, au-dessus duquel à main gauche est un ermitage *delli heremiti Camaldulensi*, comme celui de Frescati près Rome, hormis qu'il n'est pas du tout si grand, ni les celles si belles, et l'église est petite mais assez belle et ornée de fort bonnes peintures ; cela s'appelait autrefois *San Salvator a Propetto*, à cause de la vue laquelle est parfaitement belle, se voyant Naples, toute la longueur du Pausilype, un espace infini de mer, et toutes ces antiquailles de Puzzol, avec une bonne partie de la Campagna di Lavoro¹⁰¹¹.

les oliviers, citronniers, orangers, grenadiers, palmiers, figuiers, etc., donnent le renom aux jardins de Marseille, par-dessus tous deux de France ; les belles dames de la ville les rendent encore plus fameux par les festins, les danses et les amours. L'on compte plus de huit cents de ces maisons de plaisance, qui occupent toute une plaine qui s'étend jusques à la mer, et qu'on dit avoir plus de cinq lieues de tour. D'autres assurent qu'il y a la moitié davantage de métairies qu'il n'y a de maisons à Marseille, chaque bourgeois en ayant deux ou trois. [...] Oreste retourna, sans avoir rien vu de la ville que la port, qui est fort long, mais assez étroit, en figure ovale, et dont l'entrée se ferme la nuit par une grosse chaîne de fer, qui est supportée en divers endroits de piles de pierre. Il y a un gros torrion, où l'on enregistre tous les vaisseaux qui arrivent et les marchandises qu'ils portent, avec le nom du maître et du lieu d'où ils viennent. Ce port est défendu d'une forteresse qui est en terre ferme, et qui commande encore à toute la ville, nommée le fort de Notre Dame de la Garde ; d'où l'on arbore un étendard à tous les vaisseaux qui entrent et qui sortent. L'on dit que de là l'on voit l'Afrique, d'où viennent quantité de vaisseaux turcs et pirates inquiéter l'entrée du port : de sorte qu'il est autant périlleux pour ce respect, qu'il est fameux et riche pour la quantité de marchandises qui y abordent de toutes parts, principalement de Levant ; d'où vient, entre autres, grande quantité de corail et de nacre de perles, qu'ils taillent fort proprement en cette ville, faisant des chapelets et des chaînes du corail, et des cuillers et des gobelets de nacre, ce qui est à fort bon marché. » (*Ibid.*, p. 72-73.)

¹⁰¹⁰ *Ibid.*, p. 179.

¹⁰¹¹ *Ibid.*, p. 197.

Dès lors, non seulement la perspective sur la ville de Naples est enrichie de la multiplication des angles de vue, mais Bouchard manifeste également une sensibilité particulière pour la diversité perceptible dans le paysage. En effet, la beauté de la vision surélevée provient de la combinaison de vues bornées, anciennes et modernes (ville, collines du Pausilype, ruines antiques), qui se dessinent sur un fond aux dimensions infinies (mer, campagne)¹⁰¹². Car c'est toujours la diversité d'un espace qui le rend agréable aux yeux de Bouchard, particulièrement quand la vue comprend son lot de différentes espèces d'arbres. Ce goût se manifeste très clairement lors de la description du massif de la Sainte-Baume en Provence :

Après avoir donné 20 sols à l'hôte, et avoir un peu cheminé, l'on découvre la mer, qu'Oreste désirait voir avec beaucoup de passion, et qu'il ne trouva pas si belle ni si admirable qu'il s'était imaginé, ne paraissant de loin que comme une grande rivière. De là l'on descend, parmi des romarins, bruyères, myrtes, lentisques et cades, une fort raide vallée où il faut mettre à terre ; puis, après avoir remonté une colline fort fertile et couverte d'oliviers, l'on descend sur une chaussée dans une étroite vallée enfermée de tous les côtés de rochers si hauts, si droits et si sauvages, qu'Oreste n'a jamais vu rien de si affreux ni de si horrible ; et ce qui est de plus remarquable, c'est que sur la croupe d'une de ces roches, la plus élevée et qui fait peur à la regarder seulement d'en bas, l'on voit un petit village qui semble devoir choir sur les passants ; il s'appelle *Evenes*. [...] D'Olioules à Toulon il y a une lieue du plus beau chemin du monde, sur du sable bordé de hauts oliviers, figuiers, vignes, capriers et arbres fruitiers¹⁰¹³.

La masse d'eau ou la minéralité uniforme constituent, au mieux un lieu décevant, au pire un *locus horribilis*, quand la variété des arbres qui bordent un chemin créent une forme de *locus amoenus* transitoire.

Un dernier élément, chez Bouchard, va tendre à créer des effets d'approfondissement de la vue : ce n'est pas seulement observer les

¹⁰¹² Une autre vue du trajet avant d'arriver à Naples est plaisante pour les yeux, en raison de la diversité du lieu entourant une abbaye : « La situation de cette abbaye est merveilleusement délicieuse et belle, ayant d'un côté une grande forêt, de l'autre les montagnes, et de l'autre une plaine très fertile, et tout au milieu de son parc passe le fleuve Amasenus [...] » (*Ibid.*, p. 167.)

¹⁰¹³ *Ibid.*, p. 66.

multiplicités qui se trouvent dans un lieu ou le contempler sous différents angles qui va rendre complexe la vision. Le voyageur est également très sensible à la résurgence dans le paysage de traces des temps passés, qui rappellent l'histoire longue des lieux et le fait que, fondamentalement, ils doivent être pensés comme des palimpsestes. Les présences anciennes et les anciens usages des lieux se manifestent ainsi, souvent, dans la peinture bouchardienne des espaces. Sur le trajet qui mène à Naples, sur les terres de Monfortino, il mentionne la présence ancienne d'une hôtellerie qui s'abîma dans un lac, d'antiquailles, de ruines et d'un village fantôme¹⁰¹⁴. Un peu plus loin sur le chemin, c'est une maison, « qui a été autrefois fort grande, mais dont la moitié tombe en décadence à cette heure¹⁰¹⁵ » que le voyageur visite. Un peu plus loin encore, Bouchard contemple une vision de désolation, celle de la ville de Fundi autrefois prospère et aujourd'hui quasiment à l'abandon :

La ville est fort belle, les rues larges, droites et pavées comme la voie Appia, les maisons belles et spacieuses, entre autres le palais de la princesse de Stiliano, qui est dans ce lieu : c'est l'un des plus grands bâtiments qui soient peut-être en tout le règne ; il y a aussi quantité de beaux jardins tous plantés d'orangers et citronniers qui rompent, tant ils ont chargés de fruit, qui e perd à faute de gens qui le recueillent.

L'on ne saurait presque sans pleurer regarder une telle désolation et solitude ; elle n'a commencé que de dix ans en ça, depuis que la princesse a fait faire plusieurs *precuoij* ou étables de buffles, qui sont jusques au nombre de mille ; qui, paissant et gargouillant dans ces marais autour de Fundi, ont tellement empesté l'air de leur mauvaise odeur et haleine, que, de ce peu de gens qui reste, il en meurt deux ou trois par jour, et les autres semblent larves et squelettes ; toutes les femmes ont le ventre gonflé comme si elles étaient grosses.

¹⁰¹⁴ « Au pied de ces montagnes, à main gauche, l'on voit une terre nommée *Monfortino*, puis Core, puis l'on passe un petit ruisseau, à Ponte della Grippara, qui était autrefois un passage fort dangereux pour les assassinats et voleries qui s'y commettaient. À main droite l'on voit Cisterno et quantité de bois, taillis et haute futaie. Après, l'on passe à l'Hostaria di Trivera, auprès de laquelle il y a un petit lac, au lieu où était autrefois une hôtellerie qui s'abîma. Vis-à-vis, à main gauche, paraît une fort grande antiquaille. Après, l'on passe le Ponte della Teppia, où il y a fort mauvais chemin quand il a plu, et pour ce l'appelle-t-on *l'Inferno*. Après se voit à main gauche Norme, puis Nimfe, qui est deshabitée, et où il y a tout plein de fort belles antiquités, à ce que disait le moine. » (*Ibid.*, p. 164.)

¹⁰¹⁵ *Ibid.*, p. 167.

Et cette contagion semble s'étendre sur les esprits, car Oreste trouva tous ceux à qui il parla là demi fous, extravagants et si farouches qu'ils s'offensaient de ce que l'on les abordait et s'enfuyaient d'un autre côté [...] ¹⁰¹⁶.

La variété du monde – cette infinité de lieux ouverte par les diversités qu'ils contiennent, le souvenir de leurs modifications dans le temps et les variations de leur perception par un sujet – est ainsi appréhendée par la conscience de Bouchard, qui voit dans ces fluctuations, en plus d'une leçon de relativisme, un objet d'admiration hautement esthétique.

Monconys montre une propension assez comparable à multiplier les perspectives sur les éléments des paysages qu'il contemple. Il note d'ailleurs, et ce dès le tout début du récit de ses pérégrinations, que seul un regard autre peut parfois permettre de faire émerger une vision nouvelle des lieux, certains détails ne pouvant être aperçus que par une personne qui n'est pas déjà familière des espaces traversés. C'est ainsi à Nevers, alors qu'il est en route pour le Portugal d'où il espère pouvoir partir pour les Indes Orientales, qu'il fait la remarque suivante :

Le 24 [avril 1645] au matin avant que d'en partir, j'allai voir la place du Cale, au fond de laquelle est le Palais des Ducs, et quelques-uns de leurs tombeaux dans la grande Église, qui n'est pas fort éloignée de la Place. Ces trois choses mériteraient bien d'être décrites, si elles n'étaient si connues en France ; mais il sera mieux de laisser ce soin aux Étrangers ¹⁰¹⁷.

Monconys, au cours de ses voyages, entend adopter ce point de vue étranger – c'est-à-dire à la fois d'ailleurs et nouveau –, qui fait apparaître l'inaperçu, comme il le rappelle dans l'introduction au « Voyage de Portugal », puisqu'il pense que « la diversité des esprits des voyageurs leur fait faire des observations différentes » et qu'il espère proposer au lecteur des choses « que ceux qui ont écrit avant moi n'ont point dites, ou pour les avoir négligées, ou pour ne les

¹⁰¹⁶ *Ibid.*, p. 171-172.

¹⁰¹⁷ *JVM*, I, p. 3.

avoir point vues »¹⁰¹⁸. La nouveauté du regard provient donc de son caractère étranger, qui tient aussi bien à sa différence culturelle qu'à sa singularité subjective. Dans tous les cas, il s'agit bien de ne pas redire ce que d'autres ont vu avant soi et de s'affranchir ainsi de la pression des intertextes. Envisager la possibilité de points de vue divers sur un espace n'implique pourtant pas que l'un l'emporte sur les autres : Monconys pense les disparités de vue suivant un principe plutôt cumulatif que hiérarchique, ouvrant un faisceau de possibilités dont il ne cherche pas à extraire de manière dogmatique une seule vision valable. Il note ainsi, en avril 1647, alors qu'il se trouve dans un des vallons de la montagne de Sainte Catherine en Égypte :

on montre deux grosses pierres enfoncées en terre, et creusées, et ils disent que c'est le moule dans lequel fut jeté le Veau d'or : quant à moi j'ai peine à le croire, parce que ce lieu n'a point de figure de taureau, ains seulement de la tête avec les cornes ; mais si mal fait qu'après beaucoup de soin et d'attention, je n'y pus véritablement reconnaître aucune figure, bien que les autres qui étaient avec moi s'imaginassent de voir la forme d'une tête avec les cornes¹⁰¹⁹.

Il ne voit pas la figure de taureau censément visible dans les reliefs du terrain, mais il mentionne que ses compagnons le repèrent aisément, sans discréditer leur point de vue. Mais cette multiplication des angles de vue est aussi, comme chez Bouchard, le fait du voyageur lui-même. Le Nil est ainsi vu depuis le Caire, mais la perspective change quand Monconys vogue sur ses flots, dans une belle vision qui fait apparaître le cours d'eau moins comme une « rivière » que comme « de l'eau épandue sur la terre » :

partout où il [Nil] passe le paysage est très-beau, il y a quantité de villages qui semblent être bons du long dudit fleuve dont les bords ne sont pas relevés au plus de deux pieds, et en beaucoup d'endroits il semble plutôt que ce soit de l'eau épandue sur la terre qu'une rivière: nous y fûmes presque toute la nuit hors un peu de temps que nous arrê tâmes proche d'un village¹⁰²⁰.

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, p. 1.

¹⁰¹⁹ *Ibid.*, p. 239.

¹⁰²⁰ *Ibid.*, p. 163.

À Constantinople, il cherche également à voir la ville sous différents angles et à pouvoir observer de nouveaux panoramas :

Le 1 [mai 1648] je fus en un endroit d'où l'on voit une bonne partie du sérail et de Constantinople le golfe de Zemic ou Nicomedie, la Mer Blanche, tout Scutaret d'une grand part du canal de la Mer noire et Bige tache berceau de pierre qui est un village du côté de l'Europe¹⁰²¹.

Plus tard, en Allemagne, Monconys enchaîne une série de vues successives qui découpent à chaque fois un petit monde, clos par des portes qui s'ouvrent puis se referment. La levée progressive du secret enfermé dans les murailles ne permet ainsi qu'une appréciation progressive de l'espace, qui mime le mouvement de la découverte, transmettant de ce fait l'expérience de la frustration d'informations avant de dévoiler les mystères par degrés. Ainsi à Augsbourg :

de là nous fûmes voir la porte secrète, par laquelle moyennant six sols un cavalier, et trois un homme de pieds peuvent entrer dans la ville à toutes heures de la nuit. Premièrement il y a une longue galerie de bois qui passe sur le fossé et aboutit sur la contrescarpe qui se ferme par une porte que l'on ouvre de la ville, quand la sentinelle a averti quelqu'un veut entrer ; mais sitôt que cette porte est ouverte, elle se referme bientôt après, quand la même sentinelle a averti par une sonnette qu'on est entré, et ce avant que l'on puisse être au milieu de la galerie, laquelle du côté de la ville aboutit sur un petit torrion ou plateforme qui a encore une partie du fossé entre elle et la closure ou muraille de la ville, où pour entrer il faut qu'on baisse un pont levis qui doit être abattu avant qu'une petite porte de fer de la hauteur d'appui s'ouvre pour entrer sur ce pont ; ce qui a été fait par précaution, et pour empêcher que ceux qui veulent entrer la nuit ne se jettent dans le fossé, croyant que le pont soit abaissé ; s'il ne l'était pas quand on est entré dans le pont, il se relève et l'on demeure dans une allée assez étroite jusques à ce qu'on ouvre d'en haut fort ingénieusement une grande porte qui se ferme à 3 verrous, et par laquelle on entre dans une chambre carrée où étant on referme de même la porte par où l'on y est entré, et c'est là qu'il faut dire qui l'on est, d'où l'on vient, où l'on va et payer le droit qu'on met dans une petite boîte qu'on fait dévaler en bas par une poulie, et quand on a satisfait au payement et aux demandes, on ouvre la porte qui donne l'entrée dans la ville : proche de là est une voûte secrète qui perce dans les fossés par où l'on peut en temps de guerre faire entrer du secours de cavalerie, et d'infanterie :

¹⁰²¹ *Ibid.*, p. 392.

au sortir de là nous fûmes voir les réservoirs d'eau dont toute la ville est abreuvée
[...]¹⁰²².

Monconys aurait pu proposer une description synthétique de cette entrée dans la ville ; mais il préfère l'accumulation de vues courtes, qui ménagent surprise et rendent à l'espace toute sa complexité. Cet effet d'espaces gigognes, s'emboîtant les uns dans les autres, ou s'ouvrant les uns sur les autres, on la retrouve à d'autres moments du texte, comme lors de la description du palais d'un duc à Munich¹⁰²³ ou d'un arsenal à Venise¹⁰²⁴. Multiplication des vues, emboîtements des lieux : Monconys propose ainsi un mode descriptif qui combine complexité des vues et approfondissement continu – et dès lors infini – du regard, qui relève d'une éthique de la contemplation du monde, fondamentalement relativiste. Là encore, cette conception des espaces sous-tend un positionnement épistémologique, qui pense le saisissement du monde comme continuellement à approfondir, renouveler, complexifier, à partir de points de vue alternatifs.

*

La géographie des esprits forts est ainsi un défi lancé aux manières de constituer le savoir géographique et cartographique – dont on affiche les présupposés et les limites –, tout comme aux leçons que l'on peut en tirer. Marie-Christine Gomez-Géraud note à propos de Montaigne que « contre toutes les cosmographies qui dissèquent et organisent, la réalité entrevue dans le voyage rend compte d'un monde marqué par le mixte, le diffus et

¹⁰²² *JVM*, II, p. 346-347.

¹⁰²³ *Ibid.*, p. 351-353.

¹⁰²⁴ *Ibid.*, p. 418-419.

l'éclatement¹⁰²⁵ » ; il en va de même chez les voyageurs déniaisés, à ceci près qu'ils ne s'arrêtent pas au discours cosmographique mais réfléchissent à l'ensemble des formes et des usages des discours (visuels et scripturaux) qui s'attachent à circonscrire l'espace. La démarche est foncièrement épistémologique, et a d'ailleurs, par extension, des répercussions au-delà même du domaine de la géographie, de nombreuses autres formes de savoir pouvant également être pensées en termes spatiaux.

Contre les certitudes, les fixités, les centralités acquises et les effets d'emprise, les esprits forts proposent ainsi une autre relation à la connaissance des espaces. Le savoir géographique, comme désormais les autres, est frappé d'incertitude, du fait notamment que le point de vue singulier devient le mètre-étalon du monde, impliquant une relativité de l'approche des lieux. Comme le souligne Judith Sribnai, de ce point de vue « dépendent les conditions et le type du savoir¹⁰²⁶ » que les voyageurs énoncent. C'est en effet le regard humain, et non plus des préconceptions ou extrapolations imaginatives, qui permet désormais d'ordonner le monde, de manière paradoxalement désorganisée. Cela a pour conséquence que celui-ci n'est plus vu uniquement comme un ensemble de reliefs et d'aplats, délimités par des frontières marquant des territoires, conquis ou à conquérir : à hauteur de voyageur, le monde se présente comme ouvert, parfois même infini, ou laisse percevoir d'autres mondes en son sein, des mondes s'emboîtant dans des mondes. De ce fait, des affinités et des continuités nouvelles peuvent se dessiner entre des espaces pourtant éloignés, ce qui renverse la vision habituelle des cartes et des territoires.

¹⁰²⁵ Marie-Christine Gomez-Géraud, « Penser la frontière au XVI^e siècle. Retour sur le *Journal de voyage* de Montaigne », art. cit., p. 54.

¹⁰²⁶ Judith Sribnai, *Récit et relation de soi au XVII^e siècle*, op. cit., p. 60.

CHAPITRE 7

Leçons de philosophie politique : réflexions sur les structures politiques à l'échelle du monde

Le politique, et par extension le fait religieux pour les usages politiques qu'il peut avoir, est l'un des points nodaux des réflexions libertines. Ceux qui ont vu les crises se multiplier, l'autorité royale vaciller ou se renforcer, et surtout qui évoluent dans les milieux proches du pouvoir, portent une attention particulière à la manière dont fonctionne un régime et aux stratégies de conservation qu'il lui est possible de mettre en place. René Pintard, Sophie Gouverneur et Jean-Pierre Cavaillé ont bien étudié la philosophie politique de libertins comme Vanini, La Mothe le Vayer, Naudé, Louis Macheron ou encore Samuel Sorbière¹⁰²⁷, qui produisent toute une série d'écrits politiques dans lesquels ils diffusent la pensée de Machiavel, tout en continuant de la discuter et d'en approfondir les implications. Il n'est rien d'étonnant, dès lors, à ce que les voyageurs déniaisés, rompus aux discussions politiques, aient une évidente curiosité pour la manière dont, hors des frontières de France, l'on

¹⁰²⁷ René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, op. cit. ; « Subversions politiques », dans Jean-Pierre Cavaillé, *Les Déniés. Irréligion et libertinage au début de l'époque moderne*, op. cit., p. 165-217 ; Sophie Gouverneur, *Prudence et subversion libertines*, op. cit.

conduit un État. Lors de leurs déplacements, en particulier vers le Levant ou l'Extrême-Orient, ils ont en effet l'occasion d'observer d'autres formes d'absolutisme et d'États forts, ce qui donne lieu, dans leurs textes, à des passages d'analyse politique. Ceux-ci, contrairement à ce que l'on peut voir dans d'autres relations de voyage de la période¹⁰²⁸, sont d'une certaine ampleur, signe de l'intérêt que ces modes de gouvernement suscitent.

On se souvient que déjà Machiavel – s'écartant ainsi de la typologie d'Aristote – distinguait deux modes de gouvernement, celui de la république et celui des principautés : pour le second, il se servait de l'exemple du Grand Turc dont il faisait l'incarnation du souverain qui gouverne seul quand les autres sont esclaves, l'autre exemple possible de prince étant le souverain européen qui gouverne avec une multitude de grands seigneurs aimés par leurs sujets¹⁰²⁹. Les esprits forts en voyage vont faire de même, c'est-à-dire que non seulement ils vont lire les modes de gouvernements étrangers à l'aune des théories de Machiavel, ce qui implique également de considérer le fait religieux comme éminemment politique, mais ils vont aussi se servir des exemples étrangers pour penser les questions politiques à nouveaux frais. Par ces remarques, plus ou moins développées, au sujet des formes des États et leurs usages du religieux, ces auteurs se positionnent ainsi à la fois comme des experts en matière politique¹⁰³⁰, ce qui peut les aider à soutenir une trajectoire sociale, comme il mènent, à destination du public érudit, des réflexions de philosophie politique susceptibles de les intéresser et d'alimenter leur pensée.

¹⁰²⁸ « Voyage vers les philosophies du droit naturel », dans Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 732-751.

¹⁰²⁹ L'exemple de la monarchie du grand Turc a souvent servi de fondement à une réflexion sur le despotisme, comme chez Jean Bodin ou Étienne de la Boétie. Les esprits forts sont héritiers de ces développements politiques.

¹⁰³⁰ Louis Georges a très bien montré quels étaient les enjeux sociaux et politiques conjecturaux qui présidaient à l'écriture du politique chez le libertin La Mothe le Vayer. Voir : « La Mothe le Vayer, précepteur royal. Relecture d'une trajectoire sociale », *Dix-septième siècle*, n° 289, 2020, p. 791-816.

OBSERVER D'AUTRES FORMES D'EXERCICE DU POUVOIR

LE DESPOTE TURC : PRUDENCE ET IMPRUDENCES DES « TYRANNIES¹⁰³¹ » OTTOMANES

Les termes de « despote » et de « despotisme » n'existent pas encore, au moment où F.-A. de Thou, Boulliau et Monconys s'aventurent au Levant. Le mot n'apparaît en effet véritablement que sous la plume de Montesquieu dans *De l'Esprit des lois*, même si l'idée de despotisme – cette monarchie sans la légalité ou politique des sauvages¹⁰³² – se constitue déjà chez certains voyageurs, français et vénitiens notamment, qui observent le pouvoir ottoman dans la seconde moitié du XVI^e siècle, comme le montrent Alain Grosrichard¹⁰³³ et Étienne Jouhaud à sa suite¹⁰³⁴. Le concept émerge donc avant l'apparition du substantif pour le désigner, les voyageurs employant encore celui de « tyrannie » pour désigner ce mode de gouvernement – ou plutôt d'extrême corruption du politique – propre à l'empire ottoman, auquel ils entendent réfléchir. Les voyageurs, qui pratiquent alors majoritairement une histoire à hauteur d'homme, issue de leur expérience viatique et non d'une réflexion érudite à partir d'ensembles de documents, décrivent grâce à leurs observations et à une somme d'ouï-dire les fragilités grandissantes de ce pouvoir dévoyé, qui s'il a encore les capacités de terroriser, n'en est pas moins instable. Mais au-delà de la description des dangers d'une telle manière de gouverner, ce qui est intéressant pour nos auteurs, c'est, tout en se posant en expert de l'analyse

¹⁰³¹ *JVM*, I, p. 412.

¹⁰³² Voir : Bertrand Binoche, « Despostisme », dans Catherine Volpilhac-Augier (dir.), *Dictionnaire Montesquieu*, [En ligne], <http://dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr/fr/article/1367168359/fr/>.

¹⁰³³ Alain Grosrichard, *Structure du sérail : la fiction despotique asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Seuil, 1979, p. 25-26.

¹⁰³⁴ « Inventer le despotisme », dans Étienne Jouhaud, *L'expérience du Levant à l'automne de la Renaissance, op. cit.*, p. 413-473.

politique, de penser à rebours des techniques prudentielles d'exercice du pouvoir, qui peuvent conjointement alimenter les réflexions des érudits sur le politique et servir à terme de conseils aux princes.

— *De Thou et Mourad IV : l'absence de prudence politique*

En mai 1628, quand de Thou arrive à Constantinople, une des premières remarques qu'il fait porte sur l'état d'extrême déliquescence de l'empire de Mourad IV (1623-1640), alors Grand Seigneur d'un large territoire couvrant une importante partie de l'arc méditerranéen. Les voyageurs de la seconde moitié du XVI^e siècle signalent déjà l'apparition des premiers signes de faiblesse d'un pouvoir en proie aux luttes fratricides, rendant les successions périlleuses, qui gouverne par caprices et arrêts cruels, qui change à un rythme effréné de ministres ou *vizirs* et qui commet de nombreuses erreurs stratégiques, notamment sur le plan militaire¹⁰³⁵. De Thou n'est autre que l'héritier de ceux dans les pas desquels il s'est placé, quand il note :

Cet empire est au plus mauvais état qu'il puisse être : il n'a jamais été si bas et si près de sa chute ; il est commandé par un jeune prince qui n'a aucune connaissance de ses affaires, et qui, pour ne penser qu'à ses plaisirs, laisse le gouvernement tout entier à sa mère, laquelle, d'une misérable esclave, est montée à cette dignité. Par sa condition, vous pouvez conjecturer quelles sont ses inclinations : elle se laisse gouverner par ses valets et par ceux qui lui donnent, de sorte qu'avec de l'argent l'on peut faire quelque changement que ce soit. La guerre de Perse dure toujours avec peu de succès de ce côté ici, et l'armée s'y consomme, et les plus clairs deniers du revenu du prince¹⁰³⁶.

À la dégénérescence morale du souverain, allégorie de l'état dégradé de l'empire, s'ajoute sa défection du pouvoir, qu'il laisse entre les mains d'une mère elle-même esclave de ses valets et de toute personne prête à la soudoyer. Il n'y a, en somme, plus personne à la tête de l'État, puisque tout un chacun peut

¹⁰³⁵ *Ibid.*, p. 413-423.

¹⁰³⁶ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre à Pera de Constantinople, le 28 mai 1628. Voir annexe 1.

exercer une influence sur les décisions. Cette mainmise des femmes sur le pouvoir – et les dérives qu'elle implique dans la perspective d'un Occidental –, est en fait une donnée historique, étant donné qu'il s'instaure à partir du règne de Selim II (1566-1574) ce que les historiens nomment un « sultanat des femmes¹⁰³⁷ », progressivement muée en topos de la réflexion critique sur le pouvoir du Grand Turc. Ces premiers éléments du portrait du despote sont ensuite complétés par la mention de ses piètres qualités de chef de guerre, ses stratégies militaires étant dictées par la « fantaisie » et un très manifeste manque de prudence politique. Il a en effet l'intention de remplacer le prince à la tête des « petits Tartares », qui, sous influence perse et mal considéré par le pouvoir turc, est de plus en plus séditieux. Miraculeusement et à la surprise de beaucoup, l'affaire se conclut en faveur du Grand Turc, mais de Thou y voit davantage un hasard, dû à une erreur de l'ancien prince et de son frère, que la preuve de l'intelligence guerrière du souverain ottoman, qui maintient difficilement l'ordre en ses états. Enfin, le voyageur note à plusieurs endroits, reprenant une nouvelle fois l'un des topos de la description du despote sanguin et sanguinaire, qu'il veut couper des têtes et étrangler à tout va. De Thou réemploie ainsi, pour décrire le Grand Seigneur qui règne lors de son séjour, nombre d'éléments que l'on trouve dans les précédentes relations de voyage à Constantinople, faisant ainsi de Mourad IV une simple incarnation d'une idée du pouvoir ottoman, sans véritable singularité, notamment en raison du fait que, malgré les efforts du voyageur, il ne parvient pas à la rencontrer mais ne fait que l'apercevoir lors d'une ces rares sorties entre le sérail et la mosquée de Sainte-Sophie. Ce qui toutefois s'avère plus original, dans les remarques que fait l'épistolier-voyageur, c'est la mise en place méthodique d'un système comparatif entre le souverain turc et Louis XIII, alors au pouvoir. Si le Grand Seigneur paraît, après que de

¹⁰³⁷ Leslie Pierce, *The Imperial harem. Women and Sovereignty in the Ottoman Empire*, New York / Oxford, Oxford university press, 1993, p. 89. Roxelane, femme de Selim II, est la première et la plus célèbre de ces femmes influentes.

Thou l'a aperçu de loin, « être de l'âge du Roi, du même poil et de la même taille¹⁰³⁸ », là s'arrêtent les similitudes, à de simples constations physiques. Le voyageur mentionne en effet avoir reçu la bonne nouvelle de la prise de La Rochelle, signe à la fois de la puissance militaire du souverain français et de sa capacité à faire régner l'ordre en ses états, bien supérieure à celle du despote turc. Cela lui vaut d'ailleurs la considération des Turcs, qui ont également eu vent de la nouvelle :

et ces choses sont d'autant plus considérées en cette Porte, que l'armée du Grand-Seigneur, composée de plus de cent mille hommes, n'a pu prendre Erzerum sur les frontières de Perse, dans lequel il n'y avait que quatre mille hommes commandés par Abaza, bacha rebelle¹⁰³⁹.

Mais la description des faiblesses politiques et militaires de l'empire adjointe à cette logique de comparaison, outre le fait qu'elle serve une rhétorique de l'éloge du Roi, permet également d'encourager une politique volontariste en termes de maîtrise des espaces maritimes méditerranéens, la France ayant du point de vue du voyageur la capacité d'assurer une position dominante, contre les escadres turques et anglaises.

Je vous mande cette particularité, pour vous faire voir que, si nous voulions tant soit peu nous aider, nous serions maîtres de la mer, et quel intérêt le Roi a de relever sa réputation en ces côtes de Levant, ce qu'il peut très aisément faire et avec assurance de bon succès, quand il se voudra résoudre à faire une médiocre dépense à l'entretien de quelques grands vaisseaux de guerre ; car c'est par cette seule raison que les Anglais se font valoir, et entreprennent sur nous, d'autant qu'ils vont toujours bien armés, quoiqu'ils ne soient que pour aller en marchandise au lieu que les nôtres ne mettent l'espérance de se sauver qu'en la vitesse et la fuite¹⁰⁴⁰.

¹⁰³⁸ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Pera de Constantinople, le 10 juin 1628. Voir annexe 1.

¹⁰³⁹ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre du Canal de la mer Noire, le 24 juin 1628. Voir annexe 1.

¹⁰⁴⁰ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Bouyouchderé, sur le canal de la mer Noire, le 5 août 1628. Voir annexe 1.

Enfin, à l'aune de ce système comparatif, où le Grand Turc joue toujours un rôle peu enviable, on peut relire la mention du pouvoir abandonné aux mains des femmes, en particulier de la mère, qui résonne de manière particulière après la période de régence de Marie de Médicis et les guerres qu'elle a menées contre son fils pour regagner son influence. La réflexion que de Thou propose sur le Grand Turc dissimule en fait une pensée en miroir de la situation politique de la France, servant à la fois d'avertissement au roi encore jeune en cette période de crise (nécessité de l'émancipation, du respect de la morale, de la tempérance et des principes de prudence) s'il ne veut pas se muer en un despote qui fragiliserait le royaume, et d'encouragement à continuer la pacification de ses états et l'extension de sa domination maritime. En somme, de Thou, expert et conseiller, recommande des stratégies à la fois prudentielles et interventionnistes, en vue de maintenir l'intégrité et la puissance du royaume de France.

— *Boulliau et Monconys : le cas d'Hibraïm le fou et « la prudence extraordinaire du coup d'État »*

Ce n'est pas pendant son séjour à Constantinople à la fin de l'année 1646 et au début de l'année 1647 que Boulliau rassemble le plus d'informations au sujet du sultan Hibraïm I^{er}, le Grand Seigneur qui y règne alors. Il ne l'aperçoit pas, n'assiste à aucune festivité donnée en son honneur et ne rencontre pas ses ministres, à l'instar du vizir qui réside au Divan. En revanche, quand il séjourne en Italie, et particulièrement à Venise, entre juillet 1645 et décembre 1646, il fait parvenir au cabinet Dupuy des nouvelles précises des conflits italo-turcs qui se déroulent alors en Méditerranée, notamment pour la domination de la Candie. Ces nouvelles à la main – qu'il nomme à l'italienne *foglietto* – occupent une large part des lettres du voyageur au point qu'il fasse figure, pour nous aujourd'hui, d'une sorte de correspondant de guerre. Pour que ces nouvelles soient les plus récentes et les plus fiables possibles, Boulliau, en probable héritier des pratiques doxographiques des milieux érudits qu'il fréquente,

multiplie les sources et les confronte, à défaut de pouvoir se rendre sur le théâtre des opérations. C'est ainsi auprès des « spéculatifs » de Saint-Marc, à Venise, place où s'échangent les nouvelles, et grâce à divers réseaux de correspondances, notamment ceux des ambassadeurs étrangers en délégation à Constantinople qui font parvenir des lettres en Europe *via* Venise, que Boulliau obtient à la fois des informations sur les mouvements militaires et sur les intentions supposées du Grand Turc. S'il est parfois difficile de juger de la validité des nouvelles, il est aussi souvent difficile de les obtenir, puisqu'il arrive que les autorités italiennes s'accaparent les lettres en provenance des lieux du conflit et du Levant¹⁰⁴¹. De plus, le conflit est visiblement une guerre de l'information, puisque chaque camp fait circuler des fausses rumeurs et pratique une politique du secret. Mais la volonté constante, qui a dans ce contexte quelque chose d'héroïque, de diversifier les sources, de vérifier leur provenance et de les confronter, tend à construire, pour Boulliau, une posture d'expert, qui doit lui permettre de maintenir sa place au sein de la communauté érudite à laquelle il appartient. Cette posture se constitue aussi grâce aux réflexions politiques que le voyageur mène à partir des données qu'il a rassemblées, car il ne se contente pas d'être le pourvoyeur de nouvelles vérifiées : il les commente également à plusieurs reprises.

D'une part, Boulliau cherche à remonter la chaîne des causes qui ont mené aux conflits et à lire les intentions du Grand Seigneur, mais, comme chez ses prédécesseurs, c'est semble-t-il une instabilité de caractère qui à la fois a gouverné à la décision d'ouvrir le conflit et préside désormais aux choix tactiques. Le Grand Turc, vu à partir des sources, correspond ainsi pleinement

¹⁰⁴¹ Face à ce défaut de nouvelles, les réactions des Vénitiens sont parfois violentes, tout du moins est-ce ainsi que Boulliau le perçoit : « Accusez au reste les nouvelles de St Marc, et la diligence de ce Sénat qui supprime ce qu'il peut des nouvelles de Levant, et ces pauvres diables de Politiques se rompent la tête et s'ôtent les yeux de l'entendement pour pénétrer dans les mystères du Pregadi. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 9 juin 1646. Voir annexe 2.)

aux topos de l'écriture du sultanat telle qu'on la trouvait par exemple chez de Thou. Il est vrai que le contexte de guerre est propice aux exactions en tout genre. Les guerriers turcs, outre qu'ils ne suivent aucun code d'honneur¹⁰⁴², se distinguent par leur férocité. Ils s'en sont par exemple pris à des prisonniers chrétiens, dont les plus invalides ont été « empalé(s), étranglé(s) et mis en pièces¹⁰⁴³ » – le trio de participes passés visant ici de toute évidence à créer une hypotypose horripilante. Même au sein de leurs rangs, la cruauté peut s'exercer contre ceux qui faillent à leur tâche : « Le général Capitan Bassa a fait décapiter 3 beys de galères pour n'avoir pas fait leur devoir d'empêcher les trois vénitiennes d'y entrer, de manière que selon leur religion ils ne ressusciteront jamais¹⁰⁴⁴ ». Cette inclination pour la violence est pourtant moins liée aux événements militaires, qu'à l'influence même du tempérament brutal du grand Turc. Les avis en provenance du Levant, dont Boulliau se fait le relai, esquissent le portrait d'un Grand Seigneur perpétrant des atrocités hors du terrain des opérations de conquête de la Candie, contre ses propres sujets, et même contre ses propres intérêts. Il massacre des ouvriers de son arsenal¹⁰⁴⁵ ; il étrangle à l'impromptu l'un de ses bachas, puis, en maître inconstant, s'en repent presque sur-le-champ :

L'on ajoute que le prince est si féroce, fier, cruel et capricieux jusques à la manie, qu'ayant fait par un mouvement d'esprit étrangler son Silictar Bacha, il

¹⁰⁴² « Les Turcs font la guerre en voleurs et non pas selon la dignité d'un si grand Empire [...] » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Foglietto du 28^e Juillet 1646. Voir annexe 2.)

¹⁰⁴³ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise du 24^e mars 1646. Voir annexe 2.

¹⁰⁴⁴ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise le 2 septembre 1645. Voir annexe 2.

¹⁰⁴⁵ « Les derniers avis de Constantinople portent que le Grand Seigneur usant *della sua fiera pazzia* a tellement maltraité de sa propre main plusieurs ouvriers de son Arsenal, et a tant fait tuer, que l'*Amiraglio* ou Surintendant s'en est fui de peur [...]. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise du 28 avril 1646. Voir annexe 2.)

s'en repentit deux ou trois heures après, et il renvoya quérir le cadavre du mort, sur lequel il fit des lamentations et complaints, et lui baisa la barbe¹⁰⁴⁶.

Mais surtout, ses fantaisies sont toujours immédiatement suivies des faits, sans qu'aucun jugement provenant d'une quelconque institution judiciaire n'ait été rendu. La structure factitive, que l'on retrouve à de nombreuses reprises dans les lettres qui mentionnent le régime du sultan Ibrahim (« a fait », « avoir fait », « ayant fait »), signale qu'à l'ordre répond instantanément l'acte, perpétré par un ou des individus anonymes parmi ses sujets. Ces derniers vivent d'ailleurs dans la peur, face à la monstruosité et au caractère arbitraire du despote. Le gazetier reproduit ainsi une série de lieux communs très prégnants de l'imaginaire du monarque oriental, incarnation exemplaire du despote barbare : caprice, condamnations arbitraires, exécutions sommaires, inconstance, cruauté, goût du sang... Boulliau y voit, manifestement, une forme de mauvais usage du pouvoir, puisqu'il prend la peine de déployer ces scènes d'exactions, qui tout en présentant une sorte de force qui le fascine – les victoires faciles et l'offuscation des intentions captivant le voyageur qui les décrit avec une foule de détails –, signale également une profonde faiblesse du pouvoir ottoman, qui n'est ni prudent, ni méthodique, ni raisonnable. Si le sultan Hibraim possède une certaine maîtrise d'un art de dissimuler ses mouvements tactiques qui fascine Boulliau, car c'est une qualité des princes qui assure leur pérennité selon Machiavel, il n'en reste pas moins qu'il commet de nombreuses erreurs, qui n'en font pas un modèle accompli de souverain habile.

D'autre part, ce qui est intéressant, chez le voyageur, c'est qu'au mauvais gouvernement de l'empire turc répondent les défaillances des États européens. Il note la « coyonnerie des chefs¹⁰⁴⁷ » envoyés en Crète – le nom actuel de la

¹⁰⁴⁶ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise du 24^e mars 1646. Voir annexe 2.

¹⁰⁴⁷ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 1^{er} septembre 1646. Voir annexe 2.

Candie –, signale que la guerre est mal menée de part et d'autre et surtout, dénonce l'inertie du Pape et du reste des États européens qui ne s'empressent pas d'apporter leur secours, quand bien même l'ennemi turc est à leur porte. Qu'ils ne s'étonnent pas, dès lors, que certains Italiens se réjouissent publiquement des progrès de l'armée du Grand Seigneur ou que certaines populations décident de se faire turques... Négligence, mauvaise gestion militaire, colère des populations assaillies, risque de perte de ressources : les gouvernants européens font, comme le Grand Turc, preuve d'une imprudence très anti-machiavélienne du point de vue d'un Boulliau familier des théories de Naudé.

Le séjour de Monconys à Constantinople à partir du printemps 1648 permet de compléter, à l'aide de nouvelles anecdotes, ce portrait d'Hibraim en sultan fou. Contrairement à Boulliau, et parce que son séjour est plus long, Monconys entr'aperçoit davantage les exactions du souverain turc. Une rumeur circule qu'Hibraim a fait étrangler une ancienne maîtresse, du doux nom de « morceau de sucre », après l'avoir dépouillée de tous ses biens¹⁰⁴⁸ ; le voyageur voit passer un eunuque disgracié¹⁰⁴⁹ ; on lui dit que le Grand Seigneur a voulu étrangler son vizir, mais celui-ci, qui retourne finalement la situation à son avantage, est embrassé et loué par son souverain ; il prend aussi désormais « en plein jour ses ébats avec les femmes au bruit de quantité de tambours d'airain plus gros que des tonneaux¹⁰⁵⁰ » et poursuit ses « tyrannies », qui consistent en pillages des lieux sacrés, décapitations des bachas et extorsions des douaniers. Les méfaits semblent se multiplier à un rythme de plus en plus effréné. Si Monconys surveille aussi, de loin, les agissements du Grand Turc – même s'il essaye avec sa lunette de lorgner dans le sérail – il parvient tout de même à être

¹⁰⁴⁸ *JVM*, I, p. 391-392.

¹⁰⁴⁹ *Ibid.*, p. 379.

¹⁰⁵⁰ *Ibid.*, p. 412.

invité au Divan chez le vizir, dont il est loin de faire un dithyrambe mais qu'il dépeint recevant « assis à la turque sur son cul » et servant « de mauvaises et sales viandes »¹⁰⁵¹. Il mentionne d'ailleurs les intimidations du vizir auprès des Européens, qui demande aux ambassadeurs de changer au débotté la devise dans laquelle payer leur tribut¹⁰⁵² ou qui retarde le départ de navires anglais¹⁰⁵³. Ces éléments, une nouvelle fois, sont relativement topiques.

Mais l'originalité du récit que Monconys fait de son séjour à Constantinople ne réside pas dans ces détails supplémentaires qu'il ajoute au portrait du sultan ; celle-ci tient au fait que le voyageur se trouve dans la ville au moment où Hibraim, de plus en plus imprévisible, est dépossédé de son pouvoir par un coup d'État et étranglé peu de temps après. Le récit de la mise à mort d'Hibraim le 18 août 1648, dix jours après l'usurpation de son pouvoir, fait l'objet d'un assez long récit dans le *Journal*, à la fois pathétique et ridicule¹⁰⁵⁴. Cependant, celui-ci reste assez peu disert sur le déroulé exact des éléments, probablement en raison du fait que les fomenteurs du coup, sur le moment, ont habilement dissimulé leurs manœuvres. Ces pages, toutefois, renvoient à une lettre placée dans la troisième partie publiée du *Journal*, qui a pour titre « Lettre de Monsieur de Monconys écrite de Constantinople, sur la

¹⁰⁵¹ *Ibid.*, p. 403.

¹⁰⁵² *Ibid.*, p. 401.

¹⁰⁵³ *Ibid.*, p. 404, 406 et 407-408.

¹⁰⁵⁴ « Le 18 on publia la mort de Sultan Hibraim ; il ne faisait que se mordre dans la prison et se cogner la tête contre les murailles, il fut enterré sur les 11 heures, au retour que fut le vizir du Divan où la paye de la milice sortit, c'est-à-dire fut distribuée, ce vizir avec les cadis laquers furent à son enterrement qui fut sans pompe [...] : depuis on a su comme véritablement il fut étranglé ce jour-là 18 par ordre du Moufti et du vizir, lequel au sortir du Divan mena le bourreau au sérail, et à la prison où était le Gr. Seign. et ayant un fetsa du moufti fit étrangler ce prince : les bostangis sur le soupçon qu'ils en eurent commencèrent à s'armer, mais sachant sa mort tout s'apaisa et incontinent on le porta en terre ; quand le moufti lui dit de faire le Nerrea il n'en voulut rien faire, quoiqu'il lui dit qu'il mourrait en Iaour, injure qu'ils donnent aux Chrétiens ; le Gr. Seign. répondit qu'il était pour l'avoir fait moufti, et quand on le voulut étrangler il tenait ses mains sur la tête pour empêcher qu'on ne passât le licol, mais on lui mit un manteau sur la tête et l'ayant poussé contre le mur rudement il fut étourdi du coup qu'il donna de la tête, et après facilement étranglé. » (*Ibid.*, p. 416-417.)

mort du Sultan Hibraim¹⁰⁵⁵ », datée du 28 août 1648 mais dont le destinataire n'est pas mentionné. L'événement est en tout cas suffisamment important pour mériter une étude à part, qui permet à Monconys un développement de l'épisode qu'il aurait été compliqué d'insérer dans le corps du journal – du fait de la dizaine de pages qui le constituent – et lui laisse le champ libre pour mettre en œuvre une autre manière de raconter l'histoire. Car dans cette lettre, Monconys mobilise à la fois les informations qu'il a récoltées en témoin, écrivant alors une histoire du temps présent, mais il effectue également un travail de doxographe, c'est-à-dire d'historien remontant la chaîne des événements à partir de l'étude de divers documents et sources¹⁰⁵⁶, puisque la première partie de la lettre est consacrée à la relation de l'entière du règne du sultan Hibraim. Celle-ci fait ainsi, de manière organisée, le récit des séries de manquements du Grand Turc au principe de prudence politique, qui forcent le trait de ceux déjà mentionnés dans le corps du *Journal* : penchant aux « délices » (ébats publics « à découvert », incessantes fêtes diurnes et nocturnes) financés par la ruine du peuple et des grands de l'empire ; non-respect des croyances de la population et de ses conditions de vie – le Grand Seigneur ne se rend jamais à la mosquée et fait par exemple détourner des eaux destinées à la population de Constantinople pour alimenter les bains du sérail¹⁰⁵⁷ – ; maltraitance des hommes au service de l'État, les armées étant mal payées, les gouverneurs des provinces contraints de payer de lourds tributs pour conserver leur position et les ministres constamment en péril de mort. En somme, le souverain est immoral et surtout imprudent, puisqu'il ne s'assure ni le soutien de son peuple, ni celui de ceux qui le servent.

¹⁰⁵⁵ *JVM*, III, p. 49-60.

¹⁰⁵⁶ « Voilà les plus particulières nouvelles que j'ai pu apprendre, et les plus véritables qu'on puisse mander, d'un lieu où elles s'altèrent plus qu'en part du monde ; néanmoins j'ai eu soin de former cette relation sur divers avis venus de bonne part et confrontés les uns avec les autres. » (*Ibid.*, p. 56.)

¹⁰⁵⁷ « [...] les aqueducs de la ville ne fournissaient plus d'eau au peuple qui endurait la soif, tandis que ces dames se baignaient dans un grand étang où il la faisait conduire [...]. » (*Ibid.*, p. 50.)

Fomenté par le « moufti » (ou *mufti*) et d'autres hommes de loi, le coup d'État, qui doit assurer le salut de celui-ci, est ainsi pleinement justifié : il est même, dans ce contexte, un acte de prudence politique. La loi est d'ailleurs claire, dans l'empire ottoman, quand le souverain ne prend plus soin de son peuple. Monconys rapporte ainsi les propos du *mufti*, qui signale, « après avoir lu dans les livres de la Loi, que les sujets d'un tel Prince étaient dispensés du devoir de fidélité envers lui, et que la femme même n'était plus sous sa puissance¹⁰⁵⁸ ». La légitimité du coup se manifeste d'ailleurs dans ses effets, puisqu'« il ne s'est jamais vu une révolte si paisible », « tout ce changement se fit en quarante heures, et sans que personne en sentit les effets que le G. S. et son vizir et la Cadi Lasquer »¹⁰⁵⁹ et la modération règne partout, à la fois chez les élites et dans le peuple¹⁰⁶⁰.

S'en suit une longue description des réjouissances à l'occasion de l'accession au trône du nouveau prince, auxquelles Monconys a pu assister, qui ont le mérite de manifester la continuité de l'État tout en rendant de nouveau possible la concorde du peuple, réuni dans les rues de Constantinople. Bien sûr, cette peinture des festivités permet au voyageur de déployer ce grand spectacle attendu des merveilles de l'Orient, puisqu'il peut à la fois raconter le défilé et faire le portrait du monarque qu'il aperçoit enfin, tout en rapportant quelques exemples des spécificités des rituels de succession¹⁰⁶¹ ; mais bien que le coup

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*, p. 54.

¹⁰⁵⁹ *Ibid.*, p. 55.

¹⁰⁶⁰ « Les boutiques furent véritablement fermées, et les portes de la ville aussi ; mais ce fût plutôt pour ne point troubler cette exécution, que pour la crainte qu'on eût de la milice, qui parut si modérée dans ce grand trouble, et garda tant d'ordre dans cette confusion, qu'il est presque impossible que les compagnies les plus mortifiées et les plus modestes, procédassent à l'élection de leur supérieur avec plus de modération. Demie heure après tout fut si tranquille qu'on doutait de ce qu'on venait de voir, et le commerce était si libre partout, que les étrangers et les femmes n'allaient pas avec moins de sûreté dans les rues que dans leurs logis. » (*Ibid.*, p. 55.)

¹⁰⁶¹ « [...] là sous une tribune ou pavillon soutenue dans le milieu de la cour sur quatre piliers de marbre, le Moufti lui donne l'épée, pour marque de l'Empire qu'il prend ; il y en a qui assurent qu'on lui présente sous un linge un glaive, un Alcoran et un pain, et que celle de ces trois choses sur laquelle par hasard il met la main, dénote l'inclination qu'aura le Prince ; si

ait été un acte manifestant une prudence politique extraordinaire et exemplaire, des ombres viennent noircir le tableau. Le nouveau prince, dont le voyageur fait le portrait, a un aspect physique qui pourrait marquer une faiblesse de caractère, le contraste étant saisissant entre la description de la richesse de ses atours et celle des traits de son visage :

Le Grand Seigneur au-dessus de tant de richesses, était vêtu d'une étoffe de Perse couleur de rose et argent : sa veste était fourrée d'hermine et son turban était garni de deux plumes de héron, attachées à deux émeraudes de la grosseur d'une noix verte. Il avait assez mauvaise mine, le teint jaunâtre, les yeux gros, le front élevé et le regard sévère ; on lui avait mis une mouche d'encre entre les deux sourcils, pour empêcher la fascination, selon la croyance du pays¹⁰⁶².

Mais surtout, Monconys note que le parricide – la mise à mort de l'ancien sultan – détonne dans ce cadre apparent de modération et de réjouissances, qu'il compare à la catastrophe d'une tragédie. L'on surpasse, à son sens, ce que l'imagination aurait pu concevoir :

Il ne manquait plus que la catastrophe de cette pièce qui avait commencé trop violemment, pour finir par une action de joie et de magnificence ; mais bien qu'elle n'en peut être que tragique : on ne se fût pourtant jamais imaginé que ce dût être un parricide, et que des gens qui dans les premiers mouvements d'une sédition, avaient été respectueux pour le bien et pour la vie des citoyens, eussent osé entreprendre dans la paix, et la tranquillité, où ils avaient mis toutes les choses à leur volonté, sur la vie de leur Prince ; ils le firent toutefois, et contre les Lois de la religion, et de la justice¹⁰⁶³.

Si sa destitution était légitime, la mise à mort de l'ancien prince ne l'est pas dans la perspective de Monconys. Les Turcs ont ainsi fait acte de prudence, en effectuant ce coup d'État, mais le pouvoir reste instable, en raison de cette violence qui n'était pas uniquement liée à la folie d'un sultan particulier, mais qui est constitutive de la forme même du pouvoir ottoman. Il n'en reste pas moins que le coup, bien que tyrannique, a rétabli, ne serait-ce que

c'est le poignard il sera guerrier, si l'Alcoran, il sera homme de Loi, et s'il prend le pain il sera pacifique ; ce jeune Prince à ce qu'on dit mit la main sur le glaive. » (*Ibid.*, p. 56.)

¹⁰⁶² *Ibid.*, p. 59.

¹⁰⁶³ *Ibid.*, p. 59-60.

temporairement, une forme d'équilibre, au sens où il permet d'assurer la continuité d'un État menacée par la folie, l'immoralité et l'imprudence du souverain. Le voyageur est ainsi très proche des idées que Gabriel Naudé développe dans ses *Considérations politiques sur les coups d'État* (Rome, s.n., 1639). La réflexion que Monconys mène sur le Grand Turc sert aussi probablement d'avertissement, en plus de réfléchir aux vertus d'un coup d'État, à destination du pouvoir à la tête du royaume de France, en train de renforcer sa puissance alors que la révolte, qui fera en cette même année éclater la fronde, gronde. D'ailleurs, signe de l'intérêt que l'on porte à ces exemples d'autres modes de gouvernement, en particulier au sein d'États d'importance qui rivalisent à bien des égards avec les puissances européennes, le souverain anglais, lors du séjour de Monconys à Londres en 1663, lui demande lui « dire les particularités des divertissements du défunt sultan Hibraim Empereur des Turcs¹⁰⁶⁴ ».

LE GRAND MOGOL : L'EXERCICE MACHIAVÉLIEN DU POUVOIR

Pour observer les modes de gouvernement en Inde, et leur alternance, Bernier bénéficie d'une situation bien plus privilégiée que celle de F.-A. de Thou, Boulliau ou encore Monconys, et ce pour trois raisons principales. Comme Monconys, il assiste, et ceci dès son arrivée en 1659, à une usurpation du pouvoir, puisqu'Aurangzeb, saisissant l'occasion de la maladie de son père Shah Jahan et au prix de luttes fratricides, s'empare du trône et empêche ainsi son frère aîné Dara, premier dans l'ordre de succession, de régner. Une fois Aurangzeb au pouvoir, Bernier entre comme médecin au service d'un de ses ministres, Daneshmend Khan, homme très savant et d'une insatiable curiosité intellectuelle avec qui ils auront d'intenses discussions philosophiques. Il est

¹⁰⁶⁴ JYM, II, p. 80.

alors, entre 1659 et 1667, au plus près des instances dirigeantes de l'État, dans le temps long d'un séjour qui dure presque une dizaine d'années. Le voyageur est ainsi un témoin de choix des organisations politiques indiennes, à la fois grâce à la contingence des événements historiques, à sa proximité du pouvoir mais également à la durée du service qu'il assure auprès de Daneshmend Khan, qui lui permet d'effectuer une multiplicité d'observations politiques dans divers contextes et de suivre les évolutions du règne d'Aurangzeb. En somme, il lui est possible, dans ce cadre, d'accumuler une masse très importante d'informations de nature politique sur les modes de gouvernement orientaux, inédites jusqu'alors. En effet, que ce soit chez Pyrard de Laval dans son *Voyage aux Indes orientales* (Paris, Rémy Dallin, 1619) ou plus tard dans *Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes* (Paris, Gervais Clouzier et Claude Barbin, 1676), les descriptions des modes de gouvernement extrême-orientaux (Maldives, Perse), même quand elles sont présentes, sont « toujours très rapides¹⁰⁶⁵ » et reprennent pour une large part les *topoi* de l'écriture du portrait du Grand Turc.

Bernier peut ainsi mener des analyses politiques plus approfondies que d'autres voyageurs, au point que ces réflexions semblent au cœur même du projet scripturaire du voyageur. Car sur les huit sections que comprennent les volumes qui composent ses *Voyages*, cinq sont exclusivement ou majoritairement consacrées à des questions liées aux modes de gouvernement de l'Hindoustan, et notamment la lettre adressée à Colbert. Il semblerait que Bernier, en plus de rapporter diverses données ethnographiques, géographiques ou susceptibles de faire avancer la compréhension du monde naturel, cherche à se positionner en tant qu'expert des sujets politiques touchant la question de

¹⁰⁶⁵ Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 732.

l'absolutisme, ou au moins de « conseiller occasionnel¹⁰⁶⁶ ». Comme le montre Sylvia Murr, autrice d'un important article à propos de la politique du Grand Mogol dans les textes de Bernier¹⁰⁶⁷, le voyageur perçoit le régime comme étant structurellement une tyrannie, aux évidents liens de parenté avec les tyrannies turque, perse ou maldivienne, même s'il relève des spécificités de l'exercice du pouvoir dans l'espace indien. Cette tyrannie est de toute évidence lue grâce aux outils de théorie politique élaborés par Aristote, et repris au XVI^e siècle par Bodin, qui font du tyran un monarque qui se maintient contre nature. C'est bien le cas d'Aurangzeb, illégitime car étranger – ce sont en fait des rajas qui gouvernent les différentes régions de l'Inde et sont à ce titre légitimes – et contrevenant au droit divin, du fait qu'il usurpe un trône qui aurait dû échoir à son aîné. Il maintient bien aussi sa position par la force, à la fois sur le plan militaire et économique, puisqu'il passe son temps en incessantes guerres et monopolise tous les biens en ne reconnaissant pas le droit à la propriété privée. Il n'en reste pas moins qu'Aurangzeb, contrairement aux sultans turcs, n'est ni fou, ni assoiffé de sang, même s'il fait assassiner Dara. Bernier manifeste clairement cette différence du souverain indien : « En tout cas je m'assure que tous ceux qui feront un peu de réflexion sur toute cette pièce ne le considéreront point comme un barbare, mais bien un grand et rare génie, comme un grand politique, et comme un grand roi¹⁰⁶⁸. »

¹⁰⁶⁶ Jean-Charles Darmon, « Prudence politique et droit de propriété privée selon Bernier : pour une analyse utilitariste de la décadence des États du Grand Mogol », dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (dir.), *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n° 3 : « Le Public et le privé », Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999, p. 138. Stéphane Van Damme souligne également que « le détour par l'exotique permet à Bernier ici d'évoquer directement des critiques adressées au pouvoir du roi de France concernant l'absence de liberté de pensée » et que sa relation de voyage, notamment, compose « une géographie morale et politique qui permet d'aborder non seulement les questions religieuses, mais aussi politiques, à travers l'analyse d'anecdotes et de situations. » (« Curiosité subversive : "orientalisation" du libertinage et géographie morale », art. cit.)

¹⁰⁶⁷ Sylvia Murr, « La politique "au Mogol" selon Bernier : appareil conceptuel, rhétorique stratégique, philosophie morale », art. cit.

¹⁰⁶⁸ François Bernier, *Voyages*, p. 196.

Car si Aurangzeb est un tyran, qui maintient son pouvoir par la force, il est surtout très habile dans l'art du politique. Bernier étudie ses manœuvres, comme Boulliau et Monconys observaient celles du sultan Hibraim et de ses usurpateurs, au prisme des leçons de prudence politique que l'on retrouve chez les penseurs érudits, à l'instar de Naudé, héritier direct des idées développées par Machiavel. Dans ce système de pensée, le coup d'État d'Aurangzeb n'a rien de fondamentalement répréhensible, comme celui que décrit Monconys et qui a conduit au renversement du sultan Hibraim, puisque Shah Jahan, malade, rendait fragile un État tiraillé par les dissensions, et son aîné, qui a tendance à se fier aveuglément à ses conseillers, manque visiblement de jugement politique¹⁰⁶⁹. À l'inverse, Aurangzeb maîtrise parfaitement les techniques prudentielles telles que Machiavel les énonce. C'est en effet la méfiance et la dissimulation qui guident l'ensemble de ses actions politiques : Bernier voit le souverain comme un point obscur, difficile à déchiffrer, mais également capable de déjouer les mensonges d'autrui¹⁰⁷⁰. Il applique ainsi tout un ensemble de techniques qui lui permettent d'assurer la continuité de son pouvoir et de défaire ses ennemis, grâce à une politique de la ruse et du secret. Mais paradoxalement, le masque n'est pas le seul moyen de la prudence dans la politique machiavélienne ; ou plutôt, pour dissimuler, on peut se replier derrière des écrans qui font obstacle à la vue, comme on peut choisir de s'exposer en pleine lumière. Et en effet, maîtriser les faux-semblants et plus généralement l'image que l'on renvoie, est aussi un des moyens de la prudence selon Machiavel. Le

¹⁰⁶⁹ La peinture des mauvaises qualités de Dara, qui aurait été incapable de gouverner, se trouve au tout début du texte qui ouvre le premier volume de la relation de Bernier, l'« Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol ». Voir *ibid.*, p. 46-47.

¹⁰⁷⁰ Après avoir rapporté tous les artifices qu'il met en place pour emporter les batailles contre son père et son frère, Bernier résume : « Cependant, remarquons toujours l'artifice et la dissimulation d'Aurangzeb : tout ce qui se fait, tout ce qui se traite, tout ce qui se promet n'est point pour Aurangzeb ; ce n'est point en son nom ; il a toujours dessein de vivre en fakir ; tout est pour Murad Bakhsh ; c'est lui qui commande ; Aurangzeb ne fait rien ; c'est Murad Bakhsh qui fait tout, qui est destiné au roi. » (*Ibid.*, p. 87.)

pouvoir se joue ainsi très manifestement dans les sphères de la visibilité, qui ne sont pas, loin s'en faut, celles de la transparence. Comme le rappelle Sophie Gouverneur, dans ce type de régime politique, « le pouvoir va d'abord se faire représenter par des lois contraignantes qui se substituent à l'exercice de la force ; mais surtout il va s'exhiber avec le plus d'ostentation possible dans des signes extérieurs de puissance¹⁰⁷¹ ». Et Aurangzeb maîtrise merveilleusement l'exhibition. Il n'est rien d'étonnant, dès lors, à ce que Bernier rende compte de manière extrêmement détaillée et hyperbolique, dans la lettre adressée à La Mothe le Vayer au sujet des villes de Delhi et d'Agra, des fêtes extraordinaires que donne Aurangzeb, en particulier pour célébrer ses victoires guerrières. Il est intéressant de voir que ces réjouissances ont toujours un caractère duel, que Bernier souligne systématiquement. Les broderies d'or et d'argent, comme l'amas de pierreries, qui ornent son costume, le font par exemple « briller comme un petit soleil¹⁰⁷² », signe que les parures éblouissent autant qu'ils rendent la puissance visible. Le célèbre trône du paon, qui représente deux paons aux plumes déployées, est orné de pierres précieuses « de l'artifice d'un Français nommé ***, qui était un merveilleux ouvrier et qui, après avoir trompé plusieurs princes d'Europe par ces doublets qu'il savait faire à merveille, se réfugia dans cette cour où il fit fortune¹⁰⁷³ ». La fête elle-même, quand on questionne les autochtones, aurait surtout servi « à remettre sur pied les marchands de brocarts qui en avaient des pleins magasins, qui se gâtent depuis quatre ou cinq ans de guerre qu'ils ne les avaient pu vendre¹⁰⁷⁴ ». Mais surtout, ces fêtes sont un prétexte pour prélever un tribut sur les *omerahs* – les nobles de la cour moghole –, puisqu'ils « sont alors honnêtement obligés de faire quelques beaux présents au roi à proportion de leur paie », indice, s'il en

¹⁰⁷¹ Sophie Gouverneur, *Prudence et subversion libertines*, op. cit., p. 183.

¹⁰⁷² François Bernier, *Voyages*, p. 264.

¹⁰⁷³ *Ibid.*, p. 264-265.

¹⁰⁷⁴ *Ibid.*, p. 268.

fallait, que les visées de tels divertissements sont avant tout politiques. Il s'y joue aussi une étrange mascarade ou scène de théâtre, où Aurangzeb feint de marchander broderies et brocarts avec les femmes des *omerahs*, leur restituant dès lors une partie de l'argent qu'il leur a pris. Le régime festif a toujours un double fond. Les fêtes sont en effet surtout pensées comme un moyen de pacification, qui par l'artifice et la tromperie, parfois extrêmement théâtralisée, s'assure de l'adhésion du peuple fasciné par l'accumulation de richesses, empêche la colère des artisans et maintient les grands dans un état de servitude, la main du roi prélevant d'un côté ce qu'elle redistribue de l'autre : il s'agit bien, par cet intermédiaire, de limiter la capacité de nuisance des différentes strates de la population. Dès lors, Aurangzeb, tyran oriental, est capable, par la force des armes et des stratégies, de contrecarrer la puissance de ses ennemis, et par la ruse et la tromperie, de se garantir l'obéissance du peuple : il possède ainsi cette vertu machiavélienne qui fait de lui un monarque efficace, capable de conserver son pouvoir, et par conséquent légitime, même s'il n'a pas le droit ou la morale de son côté.

La complexité de la pensée politique que Bernier développe à partir de l'exemple moghol, qui s'inspire des penseurs aussi bien antiques que modernes (Bodin, Machiavel, et probablement également Charron, Vanini ou encore Gassendi), semble servir, en particulier quand le discours s'adresse directement à Colbert, de conseil au prince, probablement sur le modèle de *La politique du prince* (Paris, Augustin Courbé, 1653) que La Mothe le Vayer avait fait paraître quelques années auparavant. Car ce monarque oriental – absolutiste – dont les pierreries brillent « comme un petit soleil » est, bien que tyran, un reflet digne d'attention pour qui réfléchit à la politique louis-quatorzième. D'une richesse et d'une grandeur comparable, Aurangzeb est perçu comme un égal du souverain français, même si leurs modes d'exercice du pouvoir divergent en de nombreux

endroits, ce qui permet de faire du Grand Moghol un support efficace de réflexion sur la monarchie française.

D'une part, la manière dont Aurangzeb pratique le pouvoir peut servir de repoussoir, si ce n'est d'avertissement. La description des dérives de la tyrannie indienne, qui empêche la propriété privée, est par exemple une des « causes de la décadence des empires d'Asie » : mieux vaut, à ce titre, éviter les excès d'absolutisme, avis qui résonne de manière singulière en ces temps de renforcement du pouvoir royal. Bernier préconise ainsi d'éviter les accaparements des biens et des terres, qui font ployer les grands et l'ensemble de la population sous un joug bien trop rigoureux. Alors qu'il se faisait par moments moraliste, ramassant ses conclusions dans des maximes bien tournées, il sait se faire aussi explicitement conseiller, comme ici :

À Dieu ne plaise donc que nos monarques d'Europe fussent ainsi propriétaires de toutes les terres que possèdent leurs sujets : il s'en faudrait bien que leurs royaumes ne fussent dans l'état qu'ils sont, si bien cultivés et si peuplés, si bien bâtis, si riches, si polis et si florissants qu'on les voit. Nos rois sont tout autrement riches et puissants qu'ils ne seraient et il faut avouer qu'ils sont bien mieux et plus royalement servis. Ils se trouveraient bientôt des rois de déserts et de solitudes, de gueux et de barbares, tels que sont ceux que je viens de représenter, qui, pour vouloir tout avoir, perdent enfin tout et qui, pour se vouloir faire trop riches, se trouvent enfin sans richesses, ou du moins bien éloignés de celles que leur aveugle ambition et l'aveugle passion d'être plus absolus que ne permettent les lois de Dieu et de la Nature leur proposent¹⁰⁷⁵.

Bernier poursuit en dressant un tableau saisissant et apocalyptique – une de ces hypotyposes dont il a le secret et qui instruit *via* l'image – des ruines que cela produirait dans les villes et dans les campagnes françaises. Il fait de même au sujet de la question de la justice, déléguée aux seuls gouverneurs, qui possèdent dès lors un pouvoir trop grand, qui empêche toute équité de traitement. Là encore, Bernier use de l'artifice rhétorique d'images pathétiques pour prendre à parti son lecteur, ainsi que de la modalité interrogative, qui force à l'implication

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 226-227.

pragmatique du destinataire dans le propos¹⁰⁷⁶. En somme, Bernier conseille – il faut maintenir la distinction du mien et du tien¹⁰⁷⁷ – et interroge les abus dans les provinces en matière de justice, qui fait, au moment de la publication des premiers volumes, l’objet d’une enquête commanditée par Colbert en vue de l’élaboration d’une réforme¹⁰⁷⁸, tout comme ceux de l’étranglement fiscal. Il reprend aussi, en l’excédant toutefois, la pensée de la nécessité du droit de propriété – et son corollaire qui est la délégation de la justice à une multitude – développée par Gassendi, comme l’a montré Jean-Charles Darmon¹⁰⁷⁹.

¹⁰⁷⁶ « Mais on pourra dire encore qu’on ne voit pas pourquoi ces États ne puissent avoir de bonnes lois et pourquoi les peuples des provinces ne pourraient pas se venir plaindre ou à un grand vizir ou au roi même. Il est vrai qu’ils ne sont pas tout à fait destitués de bonnes lois et que même, si celle qui y sont y étaient bien observées, il y ferait aussi bon vivre qu’en nulle part du monde. Mais à quoi servent-elles ces lois, si elles ne sont observées et s’il n’y a pas moyen qu’elles le puissent être ? Ne sera-ce pas lui ce grand vizir ou le roi qui leur aura donné ces gueux de tyrans dans les provinces et qui n’en a point d’autres à leur donner ? Ne sera-ce pas lui qui aura vendu ce gouvernement ? Un pauvre paysan ou un artisan aura-t-il de quoi fournir à la dépense du voyage pour venir chercher justice à la ville capitale qui sera éloignée de cent cinquante ou de deux cents lieues de son quartier ? Le gouverneur ne le fera-t-il pas assassiner par les chemins, comme il s’est vu plusieurs fois, ou attraper tôt ou tard ? N’aura-t-il pas ses appuis à la cour qui feront entendre les choses tout autrement qu’elles ne sont ? Et enfin ce gouverneur affamé aussi bien que les timariots et fermiers, qui tous sont gens à tirer de l’huile du sable, comme dit le persan, et à ruiner un monde avec leur tas de harpies de femmes, d’enfants et d’esclaves, ce gouverneur, dis-je, n’est-il pas le maître absolu, l’intendant de justice, le parlement, le présidial, l’écu, le receveur, tout ? » (*Ibid.*, p. 229.)

¹⁰⁷⁷ « Ainsi je dirai trois mots pour conclusion qu’ôter cette propriété des terres entres les particuliers, ce serait introduire en même temps, comme par une suite infaillible, la tyrannie, l’esclavage, l’injustice, la gueuserie, la barbarie, rendre les terres incultes, en faire des déserts, ouvrir le grand chemin à la ruine et à la destruction du genre humain, à la ruine même des rois et des États ; et qu’au contraire ce mien et ce tien avec cette espérance qu’un chacun a qu’il travaille pour un bien permanent qui est à lui et qui sera pour ses enfants, c’est le principal fondement de ce qu’il y a de beau et de bon dans le monde, en sorte que celui qui jettera les yeux sur les divers pays et royaumes, prenant bien garde à tout ce qui suit de cette propriété des souverains et des particuliers, il aura trouvé la première source et la cause principale de cette diversité si grande que nous voyons dans les divers États et empires du monde et reconnaîtra que c’est, pour ainsi dire, ce qui change et ce qui diversifie la face du monde. » (*Ibid.*, p. 231-232.)

¹⁰⁷⁸ Marc Boulanger, « Justice et absolutisme : la Grande Ordonnance d’août 1670 », *Revue d’Histoire moderne & contemporaine*, n° 47-1, 2000, p. 7-36.

¹⁰⁷⁹ Jean-Charles Darmon, « Prudence politique et droit de propriété privée selon Bernier : pour une analyse utilitariste de la décadence des États du Grand Mogol », art. cit.

D'autre part, les modes de gouvernement d'Aurangzeb peuvent également être riches d'enseignements en matière de philosophie politique. La question majeure qui se pose en effet au régime du souverain indien, c'est celle de la sédition de ses sujets, qu'ils appartiennent au peuple ou à la classe des grands de l'empire, en particulier quand ils ont été conquis. Bernier peint Aurangzeb en souverain conscient de la dangerosité de ceux qu'il gouverne, contraint de se défier constamment d'eux. Le peuple, crédule, peut en effet à tout moment se soulever – et l'on sait que Bernier a, en de multiples endroits, montré combien les Indiens peuvent être déraisonnables ; les grands, vaniteux et animés par le désir de gloire, sont susceptibles d'entrer en conflit avec le souverain et d'être, par conséquent, un important facteur de déstabilisation politique. Ce que semble suggérer Bernier, c'est qu'un bon gouvernant connaît parfaitement ses sujets et la potentielle menace qu'ils constituent, comme il sait à la fois l'anticiper et la contrecarrer. Il lui est donc indispensable d'avoir une bonne connaissance anthropologique des populations sous son autorité. Pour maintenir l'ordre et le repos, il faut ensuite que le pouvoir politique soit extrêmement ferme, faisant preuve de force et d'une prudence dissimulatrice : il se doit ainsi d'être absolu, tout en maîtrisant à la perfection les techniques prudentielles machiavéliennes. En cela, Bernier est très proche des réflexions de Gabriel Naudé ou de Samuel Sorbière¹⁰⁸⁰, à ceci près qu'il ne semble pas penser la nécessité d'une politique qui, quoique machiavélienne, recherche le moindre mal et l'intérêt du peuple¹⁰⁸¹.

À cette exigence de suivre les préceptes machiavéliens pour assurer la survie de l'État et maintenir les populations en ordre s'ajoutent toutefois, chez Bernier, deux qualités complémentaires qui devraient se trouver chez un

¹⁰⁸⁰ Voir les sous-chapitres « Sorbière et la recherche du bien public » et « Le Vayer et la critique politique de la transgression normalisée », dans Sophie Gouverneur, *Prudence et subversion libertines*, op. cit., p. 187-209 et p. 209-219.

¹⁰⁸¹ Voir par exemple Gérard Sféz, *Machiavel, la politique du moindre mal*, Paris, Puf, 1999.

souverain qui aspire à la grandeur et cherche à faire se perpétuer son État. Le voyageur rapporte, dans un assez long passage, comment Aurangzeb prend soin d'éduquer le fils qu'il destine à lui succéder, pour qu'il n'ait ni la crédulité du peuple, ni les pulsions immorales des barbares (ivrognerie, goût du luxe, excès des plaisirs charnels, folie de la chasse...), qui le placeraient continuellement en situation de danger¹⁰⁸². Plus loin, Bernier figure, au discours direct, les reproches qu'Aurangzeb fit à un ancien précepteur, scène à laquelle le voyageur assista. Le monarque indien y signale ce qui lui aurait été utile pour régner

¹⁰⁸² « Il [Aurangzeb] fit voir dans ce conseil la passion qu'il a de faire instruire ce jeune prince et d'en faire quelque grand homme. Aurangzeb n'ignore pas de quelle importance est la chose et qu'il serait à souhaiter que comme les rois surpassent le reste des hommes en grandeur, ils les surpassent aussi en vertu et en science. Il n'ignore pas encore, sans doute, qu'une des principales sources de la misère, du mauvais gouvernement, du dépeuplement et de la décadence des empires d'Asie, vient de ce que les enfants des rois, n'étant élevés que parmi les femmes et des eunuques qui ne sont souvent que de misérables esclaves de Russie, Circassie, Mingrélie, Géorgie, Éthiopie, âmes basses et serviles, ignorantes et superbes, ces princes deviennent rois, étant âgés, sans avoir reçu l'instruction et sans savoir ce que c'est d'être roi, étonnés quand ils commencent à sortir du sérail comme des gens qui viendraient d'un autre monde ou qui sortiraient de quelque caverne souterraine où ils auraient été nourris toute leur vie, admirant tout comme de grands innocents, croyant tout et craignant tout comme des enfants, ou rien du tout comme de fiers étourdis, tout cela suivant leur naturel et suivant les premières idées qu'on leur donne, orgueilleux pour l'ordinaire, arrogants et graves, mais d'une certaine façon d'orgueil et de gravité si fade et si dégoûtante, et qui leur sied si mal qu'on voit clairement que tout cela n'est que brutalité ou barbarie, ou la suite de quelque leçon mal étudiée et affectée ; ou bien donnant dans de certaines civilités puériles qui sont encore plus fades et plus dégoûtantes, ou dans les cruautés, mais de ces cruautés aveugles et brutales, et dans une ivrognerie basse et grossière, ou dans un luxe sans mesure et sans raison, ou se ruinant le corps et l'esprit avec leurs concubines, ou abandonnant tout pour se jeter dans les plaisirs de la chasse comme des animaux carnassiers, prisant plus une meute de chiens que la vie de tant de pauvres gens qu'ils font traîner par force à leurs chasses et qu'ils y laissent mourir de faim, de chaud, de froid et de misère ; se jetant en un mot toujours dans quelque extrémité tout à fait déraisonnable et extravagante selon que les porte, comme j'ai déjà dit, leur naturel ou les premières idées qu'on leur donne, et demeurant ainsi presque tous dans une ignorance de ce qui concerne l'état du royaume, les rênes de gouvernement abandonnées entre les mains d'un vizir qui les entretient dans leur ignorance et leurs passions, qui sont les plus puissants appuis qu'il ait pour pouvoir toujours gouverner à sa fantaisie avec plus de sûreté et moins de contradiction, et entre les mains de ces esclaves leurs mères, de leurs eunuques qui ne savent souvent que tramer des intrigues de cruauté, se faisant étrangler ou chasser les uns les autres et souvent les vizirs même et les plus grands seigneurs, sans que qui que ce soit qui a un peu de bien puisse être en sûreté de sa vie. » (François Bernier, *Voyages*, p. 154-155.)

efficacement. Il aurait ainsi voulu qu'on lui enseigne la géographie, l'ethnographie et l'histoire :

Tu me devais plutôt faire distinguer exactement tous ces divers États du monde et me faire bien entendre leur force, leur façon de combattre, leurs coutumes, leurs religions, leurs gouvernements, leurs intérêts, et par une solide lecture de l'histoire me faire remarquer leurs commencements, leur progrès, leur décadence, d'où, comment, par quels accidents et par quelles fautes ces grands changements et révolutions sont arrivés. À peine ai-je appris de toi le nom de mes aïeuls, les fameux fondateurs de cet empire ; c'est bien loin de m'avoir appris l'histoire de leur vie, et comme ils se sont pris à de si illustres conquêtes¹⁰⁸³.

Il aurait également voulu que cet enseignement s'accompagne d'un apprentissage de la philosophie et des sciences naturelles :

Si tu m'avais appris cette philosophie qui forme l'esprit au raisonnement et l'accoutume insensiblement à ne se payer que de raisons solides ; si tu m'avais donné ces beaux préceptes et enseignements qui élèvent l'âme au-dessus des atteintes de la fortune et la mettent dans une assiette inébranlable, toujours égale, toujours la même, sans permettre qu'elle s'élève insolemment par la prospérité ou qu'elle s'abatte lâchement par l'adversité ; si tu t'étais pris d'une bonne manière à me faire connaître ce que nous sommes, quels sont les premiers principes des choses, et que tu m'eusses aidé à former quelque belle idée de la grandeur de cet univers, de l'ordre et des mouvements admirables de ses parties ; si, dis-je, tu m'avais appris cette sorte de philosophie, je te serais infiniment plus obligé que ne fut Alexandre à son Aristote et je croirais qu'il serait de mon devoir de te récompenser tout autrement qu'il ne le fit. Ne devais-tu pas, flatteur que tu es, m'apprendre quelque chose de ce point si important à un roi, quels sont les devoirs réciproques d'un souverain envers ses sujets et des sujets envers leur souverain ? [...] Que bien m'en a pris d'avoir consulté d'autres gens que toi¹⁰⁸⁴ !

Pour être un bon souverain, il faudrait ainsi avoir reçu un enseignement de morale politique, mais également scientifique et philosophique extrêmement complet, devant permettre de pouvoir saisir le monde et soi-même dans toute l'étendue de leur complexité. Ce faisant, Bernier loue, outre l'intelligence du souverain capable de penser un manuel d'éducation à destination des princes, la

¹⁰⁸³ *Ibid.*, p. 162.

¹⁰⁸⁴ *Ibid.*, p. 164-165.

prévoyance d'un homme qui cherche à instruire son successeur. Dans ce contexte où l'éducation faite par les précepteurs a été lacunaire, on comprend qu'Aurangzeb cherche à compenser ce défaut d'instruction en invitant à siéger à sa cour des hommes savants, qu'ils soient autochtones ou étrangers. Cela explique qu'il ait été aussi aisé à Bernier, médecin et philosophe, d'entrer dans la suite du souverain et que le ministre, lui-même savant, auquel il est attaché, lui demande qu'il l'instruise à propos de la pensée de Descartes ou de Gassendi. La cour d'Aurangzeb est d'ailleurs souvent présentée sous l'angle de son cosmopolitisme¹⁰⁸⁵, la diversité qu'elle contient devant probablement permettre au souverain, en limant sa cervelle contre celle d'autrui, de poursuivre cette éducation à la variété des mœurs et coutumes dont il a été privé. Ainsi, en plus d'être prudent, il est recommandé au souverain de parfaire continuellement son éducation, en s'entourant d'érudits, et de défendre les vertus du cosmopolitisme. Cette propension du pouvoir à mettre en valeur instruction et cosmopolitisme se retrouve chez un autre souverain du temps, observé par deux autres voyageurs : il s'agit du roi des Anglais, dont Sorbière et Monconys admirent, lors de leur séjour à Londres, la manière qu'il a de soutenir les sciences *via* la création de la *Royal Academy* et de s'intéresser, leurs cas étant exemplaires, aux savoirs dont les étrangers de passage peuvent être porteurs.

Bernier, comme d'autres érudits avant lui, développe ainsi, à partir du cas exotique, une pensée complexe du politique, qui a à la fois une résonnance contextuelle par rapport à la situation française, mais qui propose plus

¹⁰⁸⁵ Le Grand Moghol est par exemple fort civil quand il reçoit des émissaires étrangers : « Aurangzeb, quoiqu'il le porte extrêmement haut et que d'ailleurs il affecte de paraître mahométan zélé et de mépriser par conséquent les *Frangis* ou chrétiens, ne laissa pas de le recevoir avec beaucoup d'honneur et de civilité : il affecta même de lui voir faire le *salam*, ou révérence, à la *franguy*, après qu'on lui eut fait faire à l'indienne. » (*Ibid.*, p. 141.) De plus, ses *omerahs* sont originaires de différentes nations : « Ces omerahs ne sont donc ordinairement qu'aventuriers et étrangers de toutes sortes de nations, tels que j'ai dit, lesquels s'attirent à cette cour les uns les autres, gens de néant, quelques-uns esclaves, la plupart sans instruction, et lesquels le Mogol élève ainsi aux dignités selon que bon lui semble, comme il les casse de même. » (*Ibid.*, p. 207-208.)

généralement une science du politique, d'inspiration machiavélienne, en droite lignée avec les réflexions de philosophie politique qui émergent dans les milieux érudits. Réfléchir au régime indien est ainsi, en raison des parentés de grandeur, de puissance et de richesse qui existent entre le souverain français et moghole, un moyen efficace de laisser transparaître les mauvaises manières de gouverner dans lesquelles Louis XIV et son fidèle ministre Colbert pourraient sombrer. Mais au-delà de cette lecture contextuelle, Bernier fait du gouvernement d'Aurangzeb le modèle d'un régime qui a trouvé les moyens d'assurer sa continuité par l'exercice combiné de la force et de la prudence et grâce à l'intelligence d'un monarque curieux de savoirs et d'altérité. Le voyageur, qui affiche tout au long de ses récits son expertise en matière politique, se veut ainsi conseiller de Colbert et plus généralement des princes, signalant ainsi qu'il appartient au rang des serviteurs du roi, tout en montrant son agilité à penser les questions politiques sur le plan théorique, afin de nourrir la curiosité des milieux érudits à ce sujet.

L'ÉQUILIBRE DU POUVOIR ANGLAIS

Si les sultanats ottomans et le mode de gouvernement du Grand Mogol servent de repoussoir et d'avertissement, bien que des vertus prudentielles soient également discernables dans les manières d'exercer le pouvoir en Orient, l'exemple de la monarchie anglaise n'est pas perçu par Samuel Sorbière comme en envers négatif¹⁰⁸⁶. À l'inverse, dans le long passage qu'il consacre à l'analyse de ses avantages, le régime est vu par le voyageur comme un modèle aux nombreux bénéfices. Il a pu, comme Bernier, observer attentivement le

¹⁰⁸⁶ Stéphane Van Damme revient aussi rapidement sur l'analyse que fait Sorbière du cas politique anglais, sans faire le lien avec les réflexions sur les techniques prudentielles d'origine machiavélienne et sur la question du bien être des peuples que l'on retrouve par ailleurs dans la pensée politique de Sorbière. Voir : « La mappemonde sceptique : une géographie des "libertins érudits" », art. cit., p. 91-94.

souverain et les rouages de son pouvoir, puisque, contrairement aux sultans qui se cachaient dans les sérails et qu'on n'apercevait qu'à de rares occasions, le roi anglais se laisse approcher : il participe aux assemblées de la Royal Society, mais se montre aussi proche de ses sujets, pour lesquels il a une grande tendresse, et des étrangers. Cette proximité, Sorbière en fait l'expérience – mais on se souvient que Monconys avait aussi été gratifié d'un temps de conversation avec le monarque, qui lui avait demandé des descriptions de la cour ottomane –, le roi lui octroyant « de l'entretenir près d'une heure¹⁰⁸⁷ ». Mais on le laisse aussi visiter l'ensemble des institutions où le pouvoir s'exerce, comme le Parlement de Westminster et les tribunaux de justice. Il ne ménage pas ses efforts, comme il le souligne, pour s'« instruire du gouvernement, des mœurs et du génie des peuples¹⁰⁸⁸ », même s'il doit admettre que son jugement, formé dans l'intervalle court d'une brève visite et sans connaissance de la langue locale, est nécessairement un peu expéditif. Il a pourtant suivi les protocoles en rigueur dans les milieux érudits où il évolue, en rassemblant une série de témoignages, mais la démarche, trop rapide, ne permet pas d'aboutir à des conclusions pleinement satisfaisantes¹⁰⁸⁹. Cela ne l'empêche pas d'effectuer le compte rendu de ses observations, qui résultent d'une enquête en plusieurs lieux et auprès d'un panel large et diversifié d'individus ; simplement, l'analyse pourra être approfondie, perdant ainsi son caractère encore trop superficiel au

¹⁰⁸⁷ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 83.

¹⁰⁸⁸ *Ibid.*, p. 83-84.

¹⁰⁸⁹ « Car encore que j'aie conversé avec quelques-uns des plus honnêtes gens, et des plus éclairés du royaume ; que j'ai vu Whitehall et Westminster, la Cour et le Parlement, quelques grands seigneurs, et quelque bourgeoise, le sérieux et le plaisant, le négoce et les divertissements, la bourse, Spingarden, Eyparc, St. James, et la comédie, Greshem, le Temple et Saint Paul, c'est-à-dire les doctes de toutes les facultés, cela ne suffit pas, à mon avis, pour me faire penser que j'ai pénétré dans le fond des affaires, ni connu une nation, à le dire entre nous, fort bizarre et fort irrégulière. » (*Ibid.*, p. 84.)

goût du voyageur, par des visites ultérieures, qu'elles soient de son fait ou entreprises par un autre¹⁰⁹⁰.

Une fois ces précautions oratoires énoncées, qui sont autant de preuves, même s'il affiche son point de vue comme partial et partiel, de l'intégrité de sa pensée, il détaille la conduite du gouvernement sur le territoire anglais. Sorbière n'en fait pas un modèle implicite : le conseil au prince français, de suivre l'exemple de son homologue outre-Manche, est au contraire très clairement affiché par un jeu de comparaisons. Le premier point qui vaut au monarque l'admiration de Sorbière, c'est le système de mécénat qu'il a constitué pour financer des recherches scientifiques qui doivent, car elles peuvent mobiliser d'importants moyens qui encouragent des dynamiques de collaborations, guider les peuples vers des jours meilleurs. Le progrès des nations ne pourra se construire qu'à partir des efforts conjoints de la multitude. Il signale ainsi qu' :

on viendra du bout du monde admirer une si belle et si savante société ; et elle répandra d'Angleterre sur les autres peuples une infinité d'utiles inventions. Car le hasard, et l'étude de quelques particuliers a avancé nos arts et nos sciences jusques où nous en sommes ; que ne fera point la bonne conduite de tant d'habiles gens, la dépense de plusieurs grands seigneurs, l'autorité publique, et la magnificence d'un puissant monarque. Sa Majesté fait bien voir en cela, qu'elle sait par où il faut aller à la solide gloire, si l'on appelle solide gloire la renommée qui durera très longtemps, et qui s'étendra fort loin¹⁰⁹¹.

Mais surtout, il loue le fait qu'on mobilise des capitaux en vue de faire avancer la science, déjà facteur de développement humain dans l'imaginaire de Sorbière, au lieu de s'en servir pour vainement guerroyer, les conflits étant selon lui

¹⁰⁹⁰ Il explicite aussi ce point, appelant, comme d'autres membres des cabinets qu'il fréquente, à l'instar de Thévenot, à la conférence des informations : « Je ne vous raconterai dont que ce qui m'a paru, et non pas ce qui est peut-être en effet, et dans la vérité des choses. Car il y a souvent une grande différence entre les idées que l'on prend à la première vue que l'on a d'un pays, et celles que l'on se forme par la suite du temps en corrigeant cette ébauche » (*ibid.*, p. 84-84).

¹⁰⁹¹ *Ibid.*, p. 89.

contraires à la nature de l'homme, désireux de vivre en paix¹⁰⁹². À l'appui des bienfaits de l'évitement du conflit, il se sert – preuve de l'outil réflexif et du laboratoire politique que constituent les relations de voyage pour les érudits déniaisés – d'un arsenal d'exemples étrangers, puisés à la source des récits de l'ailleurs.

J'ai lu dans quelques relations de la Chine, que les rois de ce grand royaume ne font pas tant consister leur gloire au commandement des armées, en la prise des villes, au saccagement des provinces, au gain des batailles ; qu'en la tranquillité de leur règne, en la vigueur des lois, aux bons règlements de la police, en la richesse du commerce, en l'abondance de l'agriculture, en la beauté des manufactures, en l'excellence des arts, et au soin qu'ils ont pris de l'utilité publique, ou de l'ornement de leur patrie. De sorte que les plus grands éloges qu'en dressent les historiens, sont ; qu'un tel roi respectera fort son père et sa mère ; qu'il vécut toujours en fort bonne intelligence avec tous ses parents ; qu'il aima fort son peuple ; qu'il fut le premier qui introduisit une belle coutume ; qu'il fit bâtir un tel pont, relever un tel chemin, planter les arbres qui mènent d'une telle ville à une telle autre ; que de son temps on commença à se servir de tels remèdes, ou de tels aliments ; et que de cette manière on se souvient d'eux éternellement pour les bénir, et non pas avoir indignation contre leur mémoire, comme il arrive à ceux qui n'ont produit que des solitudes, et desquels on tâche d'oublier le nom¹⁰⁹³.

L'exemple du cas anglais gagne paradoxalement en force en raison d'une similitude avec la situation du régime chinois, alors que, un peu plus haut, Sorbière affichait la barbarie guerrière d'une autre nation européenne, la Suède, qui faisait inutilement la guerre. En mettant ces deux régimes en regard, il prouve que des causes similaires ont des conséquences comparables, quand bien même les expériences ont lieu dans des nations très éloignées et aux mœurs différentes, et qu'appliquer les modes de gouvernement anglais ailleurs que sur le territoire britannique aura des effets aussi bénéfiques. En somme, le régime est transplantable, permettant à la fois d'accroître la qualité de vie du peuple

¹⁰⁹² « L'homme n'est pas né pour tenter la guerre à ses semblables, mais pour jouir des douceurs de la paix ; autrement Dieu lui eût donné des griffes, des cornes, des dents, ou d'autres armes offensives. » (*Ibid.*, p. 90.)

¹⁰⁹³ *Ibid.*, p. 90-92.

dans le royaume et d'assurer la postérité du souverain. Dans ce modèle, le monarque fait ainsi figure, par ses vertus politiques, de garant du bien-être de ses sujets.

Toutefois, pour que le régime puisse permettre une telle concorde, il lui faut soutiens et garde-fous. Sorbière reste tributaire des idées machiavéliennes selon lesquelles le peuple, même quand il est gouverné par un roi pacifique et prévenant, est une masse dangereuse qu'il est nécessaire de contenir. Les Grands du royaume peuvent également constituer une menace, pouvant fomenter insurrections et coups, par férocité et vanité¹⁰⁹⁴. La prudence politique exige que le prince crée un équilibre, qui en le protégeant, assure le continuité des bienfaits de son mode de gouvernement. À partir d'un cas de querelle de politique interne, Sorbière observe la manière dont le prince assure cet équilibre des forces en présence. D'un côté, il jugule, par une habile maîtrise du parlement, la menace que peuvent représenter les puissants du royaume, nobles et prélats. D'un autre, ces mêmes hauts dignitaires de l'État le protègent des possibles soulèvements de la foule :

Comme donc les peuples n'aiment point en Angleterre leurs souverains autant qu'il serait à souhaiter, il est bon qu'il y ait entre les souverains et les peuples une troisième espèce d'hommes, contre lesquels les peuples exercent leur envie, qui servent de barrière à ces animaux indisciplinables, et qui empêchent le torrent de venir jusques au trône. Les souverains doivent protéger les Grands à cet usage ; et comme l'on renforce les digues du côté de la mer n'étant pas besoin de les fortifier du côté de la terre ; la bonne politique ordonne aux princes de prendre autant de soin d'empêcher que les sujets ne se rendent maîtres de leurs seigneurs particuliers ; qu'ils doivent prendre garde à ce que les Grands étant laissés trop en repos, ne se veulent rendre trop considérables, et

¹⁰⁹⁴ « L'inégalité, qu'il est impossible d'éviter dans le partage des biens et de la fortune, et des honneurs, causera éternellement de la jalousie entre les Grands, et de la haine parmi les moindres. L'amour de la liberté, ou plutôt la férocité naturelle et l'orgueil, dont l'homme a conservé dans le cœur les funestes semences [...], joint avec le principe de gloire, qui nous empêche de céder volontiers les uns aux autres, seront un éternel divorce entre les hommes, et ne permettront jamais que les meilleurs princes, et les mieux intentionnés pour le bien de leurs sujets, les gouvernent paisiblement, s'ils ne font état d'user de force et d'autorité, après qu'ils ont employé inutilement la justice et la persuasion. » (*Ibid.*, p. 108-109.)

reprennent de l'avantage sur leurs souverains. Ils ont un intérêt réciproque à se maintenir les uns les autres dans un juste tempérament [...] ¹⁰⁹⁵.

Subtile science, dès lors, que celle qui doit viser, dans la pensée de Sorbière, à conserver un pouvoir qui permettra la recherche du bien public. Car l'enjeu politique, pour le voyageur, n'est pas simplement de rendre possible, par l'exercice de la prudence, la continuité de l'État : il s'agit, par la préservation d'équilibres précaires, d'apporter à tous des bénéfices. La manipulation prudente permet ainsi d'assurer une forme de justice dans la cité ¹⁰⁹⁶, que le voyageur, prompt à généraliser à partir du cas anglais, appelle à dupliquer en d'autres lieux.

GOUVERNER AVEC LA RELIGION : PRUDENCE ET PLURALISME

L'une des grandes données anthropologiques également reconsidérées par les esprits forts lorsqu'ils parcourent les terres étrangères est la relation de l'homme au divin. Les voyageurs tendent de manière générale à enregistrer les données particulières des cultes, qui est un de leurs points d'intérêt majeur. La curiosité pour les manières autres d'interagir avec la ou les divinités est en effet l'un des grands invariants de la description des peuples rencontrés. Toutefois, ces descriptions servent généralement, dans le régime dichotomique de perception de l'altérité que l'on connaît, à mettre, par contraste, en valeur le monothéisme chrétien, les autres pratiques n'étant de ce point de vue que paganisme et superstitions. Cependant, chez les érudits déniaisés, la considération des croyances et des religions dans des royaumes à l'extérieur des

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 109-110.

¹⁰⁹⁶ Il développe des idées similaires dans ses *Discours sceptiques*. Pour une édition récente, voir : Samuel Sorbière, *Discours sceptiques*, Paris, Honoré Champion, 2002.

frontières de la France a des implications différentes de celles que l'on peut observer dans la majorité des relations viatiques diplomatiques, marchandes ou missionnaires. Bien sûr, cette perception singulière du fait religieux s'inscrit dans un contexte spécifique, celui de l'après-Réforme, qui a fait éclater l'unicité de l'institution religieuse ; elle s'inscrit également dans une réflexion fondamentale des esprits forts à propos de la religion, et en premier lieu du catholicisme, car comme le signale Jean-Pierre Cavaillé, le déniement « concerne d'abord la religion et exprime une désillusion, un désenchantement radical au sujet à la fois de l'institution – l'Église et la curie romaine [...] –, et de ses enseignements¹⁰⁹⁷ ». Mais surtout, les religions sont moins vues comme un système de croyances et une institution dont il s'agirait d'évaluer la validité, que comme un outil bien commode dont les princes doivent se saisir pour se faire plus sûrement obéir. Ainsi, les diverses religions du monde ne sont pas étudiées en elles-mêmes, ou au sein d'un jeu d'oppositions qui en feraient une pratique défectueuse par rapport au monothéisme chrétien, mais pour leur vertu politique, dans une perspective toute machiavélienne dont on retrouve de nombreux exemples dans la pensée libertine. Car dans les réflexions politiques de Naudé, de Sorbière ou de La Mothe le Vayer, on retrouve cette idée que la religion permet d'obtenir « l'assujettissement du peuple par la crainte », et ce quel que soit le lieu ou la religion en question, La Mothe le Vayer, dans ses *Parallèles historiques*, généralisant le propos à l'ensemble des religions¹⁰⁹⁸. C'est dans le sillage de ces penseurs que se situent manifestement les esprits forts pris de la lubie du voyage, qui cherchent, quand ils étudient les religions

¹⁰⁹⁷ Jean-Pierre Cavaillé, *Les Déniaisés. Irréligion et libertinage au début de l'époque moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 9.

¹⁰⁹⁸ Sophie Gouverneur rappelle cet enjeu de l'écriture du texte de La Mothe le Vayer : « Le Vayer procède alors à des *Parallèles historiques* pour montrer que toutes les religions permettent d'obtenir cet assujettissement par la crainte qu'on retrouve chez les chrétiens, les juifs ou les musulmans, même chez les anciens païens, tous recourant aux sacrifices, aux prophéties et aux miracles pour mieux dominer leurs peuples. » (*Prudence et subversion libertines*, op. cit., p. 152-153.)

étrangères, à voir de quelle manière elles sont instrumentalisées par le politique. Deux stratégies, éventuellement cumulées, semblent se dessiner, pour les souverains : soit ils se servent des vertus d'une religion, soit ils pratiquent la tolérance. Incidemment, la confrontation à la diversité des cultes chez les voyageurs libertins va aller de pair avec une réévaluation subversive de la primauté et de l'homogénéité du monothéisme chrétien.

LA VERTU CIVILE ET POLITIQUE DES RELIGIONS

Un des premiers éléments que mettent en valeur les voyageurs, quand ils observent les religions au cours de leurs pérégrinations, c'est à quel point leurs dogmes et leurs modes d'organisation, imposant un ordre moral au sein de la population, est utile politiquement. Au pouvoir ensuite de se servir habilement des croyances pour s'assurer, en entretenant la crainte de Dieu, de la docilité du peuple. La Mothe le Vayer, dans ses *Jugements sur les anciens et principaux historiens grecs et latins dont il nous reste quelques ouvrages* (Paris, Augustin Courbé, 1646), notait déjà :

Mais puisqu'il n'y a pas d'État, dont le peuple ne soit tel que nous le voyons, sujet à toute sorte de dérèglement et de méchantes actions, il faut se servir pour le réprimer des craintes imaginaires qu'imprime notre Religion, et des terreurs paniques de l'autre monde, que les anciens ont si prudemment introduites¹⁰⁹⁹.

Et c'est de cette manière que les déniaisés étudient les religions, pour leurs vertus civiles et politiques, en particulier l'islam, ne cherchant jamais à statuer sur la vérité des religions, qui n'est pas, dans leur arsenal intellectuel, un critère à employer. Dès lors, les religions majoritaires dans les espaces lointains, au Levant et en Extrême-Orient notamment, ne sont pas vues suivant le prisme

¹⁰⁹⁹ La Mothe Le Vayer, *Jugements sur les anciens et principaux historiens grecs et latins dont il nous reste quelques ouvrages*, Paris, Augustin Courbé, 1646, p. 48.

habituel de l'apologétique chrétienne, contrairement à ce que l'on trouve habituellement dans les récits pèlerins ou missionnaires.

Monconys signale ainsi, dans la lettre qu'il rédige en 1648 au sujet du coup d'État contre le sultan Hibraim, que les *moufti* ou religieux musulmans sont également les précepteurs de la loi civile et politique, qui stipule que le peuple, quand le souverain devient trop despotique, ne lui doit plus obéissance : la Loi islamique légitime, et prévoit, la possibilité d'usurpation du pouvoir par un fils, au nom de la raison d'État et permet dès lors sa continuité et sa sauvegarde. Elle est ainsi perçue comme étant la législation salvatrice de l'empire. Ismaël Boulliau propose, quelques années auparavant, des analyses assez similaires¹¹⁰⁰, en étant pour sa part plus prolix à propos de la religion mahométane. Il commence par mettre à mal l'exception chrétienne, en mettant l'islam sur le même plan que cette dernière, puisqu'une des premières choses qu'il repère, à son arrivée au Levant, c'est la facilité avec laquelle certains chrétiens se font musulmans, l'islam s'avérant, dans ses lettres, étrangement désirable. Il n'a de cesse en effet de relever des exemples de conversions, qui ne paraissent sous sa plume jamais douloureuses ou déchirantes. Par exemple, un « gentilhomme nommé Ripa, ayant abandonné son gouvernement de l'île de Tine, s'est fait musulman¹¹⁰¹ » ; on lui rapporte « qu'un jeune Français bien fait et de bonne maison faisait là-bas [à Constantinople] des siennes, et qu'il y avait grand danger qu'il ne prît le turban, et se fît musulman.¹¹⁰² ». Ces conversions

¹¹⁰⁰ Loubna Khayati a aussi montré comment Ismaël Boulliau – et d'autres membres des académies savantes comme Naudé – voyait l'islam à partir des théories machiavéliennes de l'usage politique des religions. Le propos est toutefois généralisable à l'analyse d'autres religions étrangères par les penseurs libertins. Voir : « Le statut de l'islam dans la pensée libertine du premier XVII^e siècle », dans Bernard Heyberger, Mercedes Garcia-Arenal, Emunuela Colombo et Paola Vismara (dir.), *L'islam visto da Occidente. Cultura e religione del Seicento europeo di fronte all'islam*, Milan, Casa Editrice Marietti, 2009, p. 109-133.

¹¹⁰¹ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 11 novembre 1645. Voir annexe 2.

¹¹⁰² BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 29 Juillet 1646. Voir annexe 2.

ne se font généralement pas sous la menace, certains Européens embrassant avec un visible enthousiasme la religion mahométane. Dès lors, débarrassé du prisme qui ferait de la religion chrétienne le seul maître étalon auquel mesurer toutes les autres, car seule religion dotée d'une valeur au sein d'une hiérarchie des cultes, Boulliau peut observer les vertus de l'islam. Dans le récit de voyage en latin qu'il adresse à Léopold de Médicis, il la perçoit comme une religion hautement morale, pleine de préceptes moraux et dénuée de pompe et de faste, données du dogme et du culte qui, si elles détournent les Ottomans du christianisme – Boulliau affichant ici encore une orthodoxie majoritairement démentie par le contenu des lettres familières –, n'empêchent pas qu'elles aient une vertu civile.

Musulmani, quorum religio moralibus praeceptis praecipue constat, res physicas subtiliter non investigant earumque contemplationem dogmatibus suis non immiscent, nec, quod fecerunt Aegyptii, populo naturae opera ut adoranda mysteria proponunt. Immutati propterea ipsorum ritus permanserunt, simplicesque. Quod sathanae artificium haud minimum est, qui ut a fide in Jesum salvatorem musulmanos avertat et in perditionis aeternae vincula secum trahat, tam simplicibus ac citra pompam et fastum caerimoniis pascit et ab idolatria externa alienos alienos occultis artibus sub honesti ac recti specie decipit et in pessimum errorem inducit abducendo illos a christiana veritate ad Mohamedis dogmata¹¹⁰³.

D'ailleurs, Boulliau signale également dans ses lettres que l'entreprise des Croisades a en grande partie été vaine. Il envisage ainsi l'hypothèse qu'il n'était peut-être pas légitime pour le monothéisme chrétien de vouloir regagner ses

¹¹⁰³ « Les Musulmans, dont la religion est avant tout constituée de préceptes moraux, n'étudient pas en détail les réalités naturelles et n'accorde aucune place dans leur dogme à l'observation de ces dernières. Ils ne proposent pas non plus au peuple, contrairement à ce que firent les Égyptiens, les œuvres de la nature comme des mystères à vénérer. Leurs rites sont donc demeurés inchangés et simples – ce qui n'est pas le moindre artifice du malin, qui, pour détourner les Musulmans de la foi en Jésus notre sauveur et les entraîner avec lui dans les chaînes de la perdition éternelle, les entretient de cultes aussi simples et dénués de pompe et de fastes, les déçoit par des moyens dissimulés, sous les dehors de l'honnêteté et du bien, en les rendant hostiles à toute idolâtrie étrangère, et les induit dans la plus grave erreur en les détournant de la vérité du christianisme pour leur faire embrasser le dogme de Mahomet. » Nous remercions Marc Douguet pour la traduction.

territoires en Terre Sainte et effectuer des conversions¹¹⁰⁴. C'est ainsi la légitimité même de l'entreprise de reconquête qui est interrogée par Boulliau, les monothéismes pouvant finalement coexister sans que l'un n'ait nécessairement à prévaloir sur l'autre. Le christianisme n'est alors pas pensé comme étant une religion destinée à être universelle : les monothéismes entrent en concurrence dans un monde pluriel, non unifié par la pratique d'un culte unique.

C'est également au prisme du politique que Samuel Sorbière étudie la réforme religieuse advenue en Angleterre. Dans un assez long passage, aux bornes clairement repérables¹¹⁰⁵, Sorbière lit l'entièreté des faits schismatiques passés et des revendications actuelles à la lumière des questions de luttes de pouvoir, de nature séculières et non théologiques. Le voyageur le signale clairement, puisqu'il indique que dans ce renouvellement de l'institution religieuse chrétienne, « le spirituel s'y soumet au temporel¹¹⁰⁶ ». Il revient ainsi sur les origines politiques, en plus des « causes honteuses, qui sont connues de tout le monde¹¹⁰⁷ », de la décision de faire sécession de l'autorité vaticane, à l'aide de surcroît d'une comparaison avec la situation ottomane, qui manifeste bien que l'exemple turc est très présent dans les esprits des érudits fréquentant les académies savantes :

¹¹⁰⁴ « Je veux vous dire ici une réflexion que je faisais il y a quelque temps en parlant au P.F. C'est qu'il y a 400 ans que nous courions à conquérir la Terre sainte, le temple de Salomon, le St Sépulcre, etc, afin d'y pouvoir aller sûrement en pèlerinage y faire nos dévotions et chercher des reliques. Cette expédition coûta des millions d'hommes à l'Occident, qui alors était fervent de dévotion pour ruiner les Musulmans. Aujourd'hui qu'ils viennent sur nos têtes, nous ne pensons nullement à les repousser ; alors l'on pourra vivre en plus grand repos et les appréhender moins, et en ce temps-là tout le monde se croisait pour leur ruine. Il y a présentement du *spiritus vertiginis* soufflé par les mauvais anges sur le Chrétienté, qui néglige le principal, et qui poussée autrefois d'un grand zèle a répandu tant de son sang pour des choses que l'on peut n'être que l'accessoire. » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Foglieto de Venise, le 14^e Avril 1646. Voir annexe 2.)

¹¹⁰⁵ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 33-50.

¹¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 34.

¹¹⁰⁷ *Id.*

En effet, monsieur, il semble que l'on n'a touché aux matières de la Foi dès le commencement de l'Hérésie, si ce n'est afin de se soustraire à l'ordre, et à la discipline de l'Église ; voilà pourquoi on n'a attaqué que les articles qui en étaient les plus proches. Les Hérétiques ont fait dans la Théologie, ce que l'on dit que les Ottomans ont fait dans leur Empire, qui a été d'introduire une vaste solitude entre eux et les puissances qu'ils avaient à redouter. [...] Je ne veux pas vous expliquer plus particulièrement cette pensée ; car vous voyez bien de vous-même, que les controverses touchant l'Eucharistie, le Purgatoire, le mérite des œuvres, l'invocation des Saints, la primauté de S^t Pierre, la succession des Papes, l'autorité des Conciles, et l'infaillibilité de l'Église catholique, sont toutes au-delà des fondamentales, et n'ont été émues que pour donner lieu au Schisme et à la rébellion, par le moyen de laquelle on se voulait soustraire à la Discipline, et envahir le bien des Ecclésiastiques. La première chose que l'on a faite dans la prétendue Réformation a été de se saisir des revenus temporels, de chasser les religieux des cloîtres ; et en quelques lieux la fureur a passé jusques à démolir les églises¹¹⁰⁸.

À cette analyse politique du « fond » de la Réforme, s'ajoute celle de la décision récente prise par le souverain anglais de rétablir l'épiscopat, système dans lequel chaque évêque est soumis à l'autorité du roi, qui contrôle ainsi l'ensemble de la pyramide religieuse. La décision, soutenue par les Épiscopiens et rejetée par les Presbytériens et les Puritains, est clairement à l'avantage des évêques, qui gagnent ainsi des bénéfices matériels et une position de pouvoir, également utile au prince :

Le fond de l'affaire est que les évêques ont l'honneur et le profit de leur côté ; tandis que les simples ministres rampent dans la poussière, et n'ont que beaucoup de peine à fournir aux prédications¹¹⁰⁹.
Car la Hiérarchie inspire aux peuples du respect pour ceux qui les gouvernent, et prête la main à la monarchie¹¹¹⁰.

Pour s'opposer à la décision royale, les Puritains, qui ne peuvent poser les termes du débat sur le plan politique, le déplacent, selon Sorbière, sur le plan théologique¹¹¹¹ : dans sa perspective, toute querelle théologique, dans le

¹¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 36-38.

¹¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 35.

¹¹¹⁰ *Ibid.*, p. 45.

¹¹¹¹ « Cependant, il ne faut pas qu'ils [les Puritains] produisent ces vraies causes de leur mécontentement, et ils sont obligés de cacher les sujets de leur envie sous des prétextes plus apparents. Ils disent donc que les Épiscopaux ne se sont pas assez éloignés des façons de faire

contexte anglais, est en vérité une querelle civile et politique. Les Presbytériens, quant à eux, essayent aussi de résister aux injonctions de cette Hiérarchie, même si le voyageur pointe par moments leur hypocrisie¹¹¹², signe, une nouvelle fois, que tout est affaire de pouvoir ; mais leurs tentatives ne sont pas couronnées de succès. Les anciennes et nouvelles réformes s'imposent ainsi, malgré les contestations, car elles sont utiles à l'exercice de la politique en Angleterre. Dès lors, il n'est aucun espoir que le catholicisme soit rétabli, et c'est ce sur quoi Sorbière conclut son passage au sujet des religions d'Angleterre. D'ailleurs, la politique de relative tolérance que le roi semble adopter envers les Catholiques¹¹¹³ – malgré la dureté des décrets qui les empêchent de pratiquer leur culte au grand jour et en toute liberté – rend leur soulèvement peu probable, ce qui, une fois encore, signale la prudence d'un roi capable d'user du fait religieux au service du maintien de son pouvoir, bien que tout risque ne soit pas absolument écarté, si le prince continue à valoriser la voie épiscopale¹¹¹⁴.

Bernier montre également, à partir du cas indien, que le mahométisme se trouve dans une situation de coprésence à l'échelle du monde avec le monothéisme chrétien, sans qu'une voie du salut soit réellement préférable à l'autre, tout dépendant des circonstances, politiques, sociales et géographiques.

de Rome ; et que la conformité extérieure avec les Catholiques, que l'on voit dans les temples d'Angleterre, dispose les esprits à retourner dans la Communion de leurs ancêtres, et à embrasser la même doctrine. » (*Ibid.*, p. 35-36.)

¹¹¹² « Je ne sais, monsieur, s'il se trouverait des ministres presbytériens, qui refuseraient cette charge, si elle leur était offerte. » (*Ibid.*, p. 39.)

¹¹¹³ « Car pour ce qui est de la Catholique, elle y demeure opprimée, et je ne vois pas que les choses soient fort disposées à se rétablir. Les Catholiques étrangers sont les plus zélés, mais ils ne sont pas le plus grand nombre ; et ceux du pays sont nés dans la servitude, et accoutumés à la suppression de nos cérémonies. Ils n'ont jamais vu les églises ouvertes, moyennant lesquelles ils vivent assez en repos ; de sorte qu'ils ne peuvent, ni ne veulent rien hasarder pour rendre leur condition meilleure ; et même ils estiment qu'il y a quelque chose de méritoire en la patience avec laquelle ils attendent que Dieu fasse son œuvre, qu'il les délivre de la captivité, et qu'il rende à l'Église l'ancienne splendeur qu'elle a eue dans les trois royaumes. » (*Ibid.*, p. 49-50.)

¹¹¹⁴ « Toutes les autres églises sont bâties à la protestante, et ne sont que de grands auditoires, avec des galeries, pour le seul usage de la prédication, et de quelque morceau de liturgie, à laquelle il assiste peu de monde : Car le peuple en a aversion, et la religion qui est aujourd'hui celle de l'État, n'est pas celle qui est la plus suivie. » (*Ibid.*, p. 33.)

On va retrouver des prolongements de ces réflexions dans l'« Introduction à la lecture de Confucius¹¹¹⁵ » qui paraît en 1688 dans le *Journal des savants*. Le texte est contemporain de la première traduction faite en français par Bernier du *Confucius Sinarum philosophus*¹¹¹⁶. Le cas de la religion chinoise va doublement poser problème aux prétentions universelles du monothéisme chrétien. Tout d'abord, le voyageur signale que l'empire chinois est vieux de quelques 5000 ans, et donc potentiellement antédiluvien. Pour Bernier, difficile de douter de la chronologie établie dans les annales chinoises – il s'en remet d'ailleurs complètement à leur point de vue, car « ils [les Chinois] ne doutent non plus de la vérité de cette histoire, qu'on doute en Europe de l'histoire romaine¹¹¹⁷ ». La seule manière, dès lors, de faire entrer les prémices de l'empire chinois dans la chronologie biblique, sans la heurter, est de choisir parmi les différentes chronologies chrétiennes celle à même d'intégrer l'histoire de l'empire chinois : « Ce qui semble obliger à régler l'antiquité des temps suivant la supputation des Septante plutôt que suivant celle des Hébreux, parce que ceux-ci ont tellement resserré la durée du monde depuis sa création, que si leur chronologie était véritable, le commencement de la monarchie de la Chine se trouverait environ 660 ans au-delà du déluge¹¹¹⁸ ». Bernier force donc le lecteur à opérer un premier déplacement, en tissant par lui-même les fils sémantiques des implicites qui affleurent : soit la chronologie biblique est fausse ; soit il faut en partie la tordre, ou renoncer au moins à croire aux versions les moins plausibles du texte sacré. Dans les deux cas, l'exemple chinois déstabilise la vision chrétienne du monde. Les jésuites s'étaient clairement

¹¹¹⁵ François Bernier, « Introduction à la lecture de Confucius. Extrait de diverses pièces envoyées pour étrennes par M. Bernier à Madame de la Sablière », dans *Journal des savants*, 7 juin 1688, p. 17-26.

¹¹¹⁶ François Bernier, *Confucius, ou la science des princes contenant les principes de la religion, de la morale particulière, du gouvernement politique des anciens empereurs et magistrats de la Chine*, 1687, BnF, Ms-2331.

¹¹¹⁷ François Bernier, « Introduction à la lecture de Confucius », *op. cit.*, p. 17.

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 17.

aperçus du problème que la chronologie chinoise posait à l'organisation chrétienne des temps : leur solution avait été la torsion de la ligne temporelle. Bernier refuse, quant à lui, de manière subversive, de donner une solution définitive. Il laisse donc penser que peuvent coexister plusieurs histoires du monde, le texte biblique révélant des incohérences d'ordre historique quand il est placé, au moment de l'ouverture des horizons, devant des narrations alternatives de la chronologie. De là à conclure que la chronologie chrétienne est avant tout un récit, si ce n'est une fable, il n'y a qu'un pas... Le fait est qu'en portant un regard critique sur la vision chrétienne des temps, à partir de l'exemple chinois, Bernier incite à penser à une multiplicité des conceptions de l'histoire, sans que l'une ne puisse vraiment prévaloir sur une autre, puisque Bernier pose les deux récits comme étant également vraisemblables, et fondés sur des principes similaires – car si les Chinois sont en effet assurés de la véracité de leur chronologie, comme nous sommes assurés, par les traces architecturales et textuelles, de l'histoire romaine, comment pourrions-nous douter de leur bonne foi ? Ensuite, Bernier met en avant l'extrême vertu des Chinois, tant du peuple que de ses dirigeants. Il signale alors, comme il l'avait fait dans ses lettres de voyage sur l'Inde, combien cette vertu partagée permet à la fois d'assurer un bon gouvernement et de maintenir en ordre la société chinoise :

Ces six empereurs ou législateurs ont tenu généralement pour maxime, que la vertu est le fondement du bon gouvernement, comme étant impossible qu'un État soit bien gouverné à moins que le prince et les sujets ne soient véritablement et solidement vertueux¹¹¹⁹.

En Inde, l'hindouisme avait des vertus agraires et hygiénistes destinées à assurer la survie du peuple dans ce climat chaud ; en Chine, la piété filiale que la religion impose aux enfants conduit à leur éviter les troubles de la jeunesse, qui

¹¹¹⁹ *Ibid.*, p. 19.

auraient potentiellement le pouvoir de déstabiliser l'État. Mais elle impose également en retour que les parents soient pour leurs enfants des modèles « de vertu et de modération, de gravité, de modestie, de douceur, de piété, de justice, de charité et de clémence, de sorte que la vertu soit comme domestique et comme héréditaire dans chaque famille, et qu'elle passe comme une espèce de succession de père en fils ». Grâce à cette morale, l'ordre est maintenu à la fois à un instant donné, et dans le temps. Le Prince enfin, en père de la nation, doit être un modèle similaire pour tous ses sujets. Le bon gouvernement chinois, et le bon ordre des mœurs, est donc appelé à être, grâce à ces garde-fous familiaux et étatiques, hautement pérenne. L'ordre assuré sans heurts à partir de ce jeu d'échelles – la famille, la tête de l'État, signale donc l'extrême raffinement du système, qui n'a aucunement besoin d'être réformé en suivant les modèles religieux et politiques européens. Bernier est d'ailleurs assez explicite à ce sujet :

Cette grande diversité qui est entre eux et nous dans la manière de regarder les choses, et de les faire plus ou moins importantes pour les bonnes mœurs et pour le bon gouvernement d'un État, excitera sans doute votre curiosité à les examiner avec attention. Que sait-on si nous ne nous tromperions point dans le jugement que nous en faisons, et s'ils n'auraient point mieux rencontrés que nous ? Car il n'en est point de ceci comme de la République de Platon qui n'a jamais été qu'en idée. Il est constant que ce grand empire de la Chine a été plus de quatre mille ans très bien gouverné sur ces principes qui peut-être ne vous paraîtrons pas d'abord mériter d'être mis entre les fondamentaux. Quand il n'y aurait même que cette grande et étonnante antiquité, cela sans doute vous imprimerait de la vénération. [...] Quoi qu'il en soit, vous aurez toujours le plaisir de voir qu'il n'y a point de gens au monde qui aient porté plus loin la vertu, la sagesse, la prudence, la bonne foi, la sincérité, la piété, la charité, la douceur, l'honnêteté, la civilité, la gravité, la modestie et la soumission aux ordres du Ciel. Que peut-on demander davantage pour des gens qui n'avaient point d'autres lumières que la lumière naturelle ?¹¹²⁰

On retrouve de nouveaux les stratégies de dissimulation de Bernier, qui s'avance puis recule. Si à la fin il semble signaler que les Chinois n'ont qu'une

¹¹²⁰ *Ibid.*, p. 24-25.

lumière naturelle, c'est-à-dire une intuition de la divinité chrétienne, imparfaite car la Révélation ne leur est pas encore parvenue, le début du paragraphe est plus dangereux, en demandant au lecteur si les mœurs et l'État chinois ne seraient pas finalement meilleurs que les nôtres. La rhétorique de l'éloge, soutenue par nombre de superlatifs, viendrait d'ailleurs entériner habilement le doute installé dans l'esprit du lecteur. Le modèle chinois, religieux et politique – les deux étant corrélés de manière inextricable, n'a donc rien d'un sous-système en mal des lumières de l'Occident. Bernier le situe sur la carte morale du monde à côté du modèle européen chrétien ; il ne le place jamais sur une échelle hiérarchique dans laquelle l'Occident aurait inmanquablement le dessus. Le modèle chinois est donc pensé comme étant une possibilité d'organisation religieuse et humaine d'un monde au sein du monde, aussi valable que le modèle élaboré sous influence chrétienne à nos latitudes. La civilisation chinoise n'attend donc pas les éclairages des Européens pour atteindre une forme de perfection, ils sont déjà un univers achevé, qui à l'inverse pourrait servir de source d'inspiration aux princes occidentaux. Bernier incite donc à penser le pluralisme sur le plan religieux et étatique, ruinant ainsi le bien fondé de toute entreprise missionnaire chrétienne. La démarche ne manque d'ailleurs pas d'ironie, quand on sait que Bernier traduit le *Confucius Sinarum philosophus* à partir de la traduction jésuite faite du texte, depuis le chinois en latin. De ces écrits, la représentation du monde ressort fragmentée, éclatée, l'unification des disparités sous l'égide chrétienne n'ayant plus de raison d'être.

L'islam tel que le perçoivent Monconys et Boulliau, le schisme protestant tel que vu par Sorbière, l'hindouisme et la religion chinoise tels que l'étudie Bernier, semblent ainsi soutenir la thèse machiavélienne – et hautement subversive – que la religion n'a pas de véritable valeur transcendante mais n'est rien d'autre qu'une fable, inventée et utilisée par les politiques, pour maintenir leur domination sur les peuples. Chez nos auteurs en effet, les

religions étrangères ne sont jamais observées pour la vérité ou la fausseté des croyances qui s'y liraient, mais pour leurs vertus civiles et politiques, manière de voir qui alimente ainsi la pensée de l'origine politique des religions.

STRATÉGIES DE TOLÉRANCE RELIGIEUSE

Pour un souverain, une autre manière d'assurer sa mainmise sur une population, en particulier quand les croyances, à l'échelle d'un territoire, sont diverses et qu'il n'est pas possible de s'appuyer sur une seule religion dominante, c'est d'accepter la variété des cultes. Comme le rappelle Sophie Gouverneur, « la connaissance universelle des religions est donc une des dimensions majeures de la prudence du Prince, puisqu'elle lui permet de mieux manipuler les peuples¹¹²¹ », que ces derniers soient des ennemis à ses portes, ou des groupes de populations aux croyances diverses à l'intérieur des frontières d'un royaume. Il est en effet nécessaire de « savoir s'acclimater aux mœurs des peuples à conquérir, [...] à flatter leurs croyances coutumières pour mieux s'en faire accepter, sans qu'il ne soit jamais question de la sincérité des convictions du souverain à qui il suffit de simuler la compréhension et le respect¹¹²² ». C'est ce que font plusieurs monarques prudents, que les esprits forts ont le loisir d'observer dans la relation qu'ils entretiennent avec les différentes croyances de leurs États. Cette question de la tolérance de la diversité des cultes, analysée en Europe et à l'étranger, a d'ailleurs une résonance particulière dans le contexte d'une Europe mise à feu et à sang par le schisme réformé.

— *En Europe*

Les esprits forts, particulièrement ceux qui parcourent l'Europe du Nord où ils observent les traces laissées par les guerres de religions, vont être attentifs

¹¹²¹ Sophie Gouverneur, *Prudence et subversion libertines*, op. cit., p. 151.

¹¹²² *Ibid.*, p. 152.

à noter les différences et autres nuances des pratiques du culte. En signalant une pluralité des usages, ils posent le pluralisme comme étant au cœur même du monde chrétien. Une nouvelle fois, ces notations ne sont pas assorties de jugements négatifs, faisant dès lors de l'ensemble de ces pratiques des modes possibles, et surtout acceptables, de la relation au divin. Mais surtout, ces cas montrent autant de voies possibles, et prudentes, d'acceptation de la diversité des modes culturels, qui, si l'on en croit les voyageurs, empêche l'émergence de conflits majeurs et assure une forme d'ordre, dans le désordre même.

Lors de son deuxième grand voyage, dans le Nord de l'Europe, Monconys décrit à plusieurs reprises des exemples de pratiques alternatives du culte chrétien, dans des terres atteintes par le luthéranisme et le calvinisme. Il relève d'ailleurs uniquement les rites et les organisations non-consensuelles, qui dévient des usages communs prescrits par la curie romaine, qui pour leur part n'arrêtent jamais le regard du voyageur. Quand en effet on met en série les différents épisodes rapportés, on s'aperçoit que ce sont à la fois les libertés et les licences autorisées au sein des organisations religieuses qui intéressent le voyageur. En Angleterre, il y a « un couvent de religieuses nommées Béguines, qui sortent et se peuvent marier quand elles veulent¹¹²³ » ; aux Pays-Bas, à Emery, se trouve « un couvent de religieuses qui ne dépendent de personne et se nomment Elterbergue¹¹²⁴ » ; enfin, à Cologne, l'église de Sainte Gertrude « est un couvent d'hommes et de filles, qui officient les uns après les autres dans la même église, quoiqu'ils soient séparés de logement¹¹²⁵ » et à l'église de Sainte Plectrude, « les religieuses qui sont chanoinesses font preuve de 16 quartiers et se peuvent marier¹¹²⁶ ». Dans ces espaces au sein de l'Europe, les religieuses sont donc autorisées à convoler en noces, vivent parfois relativement

¹¹²³ *JVM*, II, p. 95.

¹¹²⁴ *Ibid.*, p. 187.

¹¹²⁵ *Ibid.*, p. 193.

¹¹²⁶ *Ibid.*, p. 194.

proches de religieux masculins, et peuvent bénéficier d'une autonomie de gouvernance. On le voit, Monconys, en accumulant ces exemples autour des figures féminines à l'intérieur des organisations chrétiennes, choisit de décrire des pratiques hétérodoxes du culte chrétien, destinées à étonner – voire à scandaliser, le lecteur habitué à suivre les injonctions de la curie romaine. Le choix de concentrer exclusivement son attention sur des pratiques féminines n'est à cet égard pas anodin, puisque ces religieuses habituellement recluses ont la possibilité de se couler dans la vie civile et d'administrer à leur guise leur société religieuse. En invitant le lecteur à penser la diversité du culte chrétien autour de la question des pratiques féminines, Monconys propose une alternative particulièrement licencieuse aux habitudes cultuelles. Il signale également que divers accommodements sont possibles pour l'exercice en bonne entente des formes variées du culte. Par exemple, à Hambourg :

[...] il y a une église où les catholiques vont publiquement à la messe, par concession du roi du Danemark à la prière du chevalier de Treslon : les calvinistes y ont aussi un temple parce qu'ils n'ont pas l'exercice de leur religion libre à Hambourg, non plus que nous ; les luthériens étant beaucoup plus différents d'eux que de nous : car leurs églises sont de la même façon que du temps des catholiques, aussi propres et bien parées, et les chaires des prédicateurs sont encore plus belles [...] ¹¹²⁷.

Bien sûr, il existe un espace réservé, celui du temple, pour les calvinistes ; et catholiques comme calvinistes ont dû obtenir des autorisations pour exercer leurs rites. Toutefois, catholiques et luthériens peuvent pratiquer dans un même lieu, en raison de la confluence de leurs manières d'investir et de vivre l'espace religieux. Monconys signale donc que de nombreux arrangements sont possibles, notamment parce que les cultes sont proches dans leurs applications. De même, à Auxbourg, les lieux de culte catholiques et luthériens sont côte-à-côte, sans que la proximité géographique ne cause une quelconque difficulté : « cette église n'est séparée d'une fort jolie, et moderne des luthériens, que par

¹¹²⁷ *Ibid.*, p. 219.

une cour, qui sert de passage entre deux rues¹¹²⁸ ». Ainsi, non seulement le voyageur pense la possibilité d'observer des rites variés sans que cela ne le scandalise en aucune façon, mais ces rites peuvent coexister dans la concorde et la tolérance. D'ailleurs, Boulliau, quand il fait le tour du Nord de l'Europe, mentionne le cas d'un ministre du culte, conciliateur de religions à Francfort-sur-le-Main :

[...] il y avait un certain Callistus, ministre du duc de Lunebourg, qui avait eu dessein de proposer la réconciliation de toutes les religions et même il y avait déjà travaillé. Ce malheureux conciliateur a été accablé d'anathèmes, d'injures et de livres écrits contre lui, et l'affaire est réduite à tel point que les luthériens sont plus échauffés contre lui que les jésuites contre les jansénistes et *vicissim*. Ce pauvre Callistus se rendit suspect par de simples visites qu'il rendait aux catholiques et calvinistes allant à l'assemblée de Thurn en Prusse, et pour avoir montré en cette assemblée qu'il était porté à la réconciliation¹¹²⁹.

Il note bien sûr les disparités et un certain nombre de conflits entre les cultes, mais par l'intermédiaire de cette figure de Callistus, il signale que la conciliation des diverses pratiques chrétiennes est pensée comme un possible, pas simplement sur le plan de l'usage, mais bien sur le plan politique. C'est pour cette raison que Callistus tâche de faire entendre sa voix lors d'assemblées, pour que le principe de la tolérance devienne un des principes fondateurs d'une politique étatique. Il pose ainsi les jalons pour penser la mise en place d'un pluralisme en Europe.

— *Au Levant*

Un certain nombre de voyageurs libertins s'attardent pour leur part à décrire l'acceptation politique de la pluralité des cultes et des religions au sein d'un seul et même état. Ils signalent ainsi que l'acceptation de la diversité est un possible politique, permettant notamment de maintenir l'ordre au sein d'un

¹¹²⁸ *Ibid.*, p. 342.

¹¹²⁹ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Francfort-sur-le-Main, le 13/23 juillet 1651. Voir annexe 2.

royaume. De ce fait, ils invitent à penser que la domination sans partage d'une seule religion n'est pas l'unique moyen d'établir une concorde populaire. On peut se passer de l'idée d'unité, d'unification autour d'un culte commun, pour conduire une nation.

Ismaël Boulliau est très attentif à cette question de la diversité religieuse dans l'Empire turc. L'histoire de Smyrne est d'ailleurs complexe, diverses cultures s'étant stratifiées dans le temps, mais également dans l'espace. La ville est ainsi un lieu de confluences, où cohabitent chrétiens – Smyrne a vu naître l'une des sept églises originelles de la chrétienté, et musulmans, arrivés à la suite de la conquête ottomane du XV^e siècle. Le voyageur montre que les interactions entre chrétiens et musulmans sont parfois complexes, les Turcs proposant par moments aux chrétiens de renier leur foi en contrepartie d'une exonération du tribut : « [...] les pères m'ont dit que le nombre des chrétiens grecs diminue tous les jours, ceux qui n'ont pas moyen de payer le *carache* ou le tribut reniant la foi pour demeurer affranchis de cette charge¹¹³⁰ ». Mais par ailleurs :

Les chrétiens occidentaux ont ici grande liberté d'aller partout, à la chasse même, sans aucun empêchement ni danger. J'ai été plusieurs fois au bazar, qui est le marché, et me suis promené hors la ville sans avoir trouvé aucune mauvaise rencontre¹¹³¹.

Le cosmopolitisme de la ville, peuplée d'habitants « arméniens, grecs, francs et arabes¹¹³² » n'est pas étranger à cette acceptation du visiteur français et de sa religion. En tout cas, Boulliau ne mentionne aucun conflit ouvert, et la politique turque en matière de religion semble bien permettre à tous de vivre paisiblement dans la ville.

Monconys fait le même constat quelques années plus tard à propos de la politique de tolérance pratiquée dans l'Empire ottoman. La traversée des Terres

¹¹³⁰ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Smyrne, le 11 Décembre 1646. Voir annexe 2.

¹¹³¹ *Ibid.*

¹¹³² *Ibid.*

Saintes est l'occasion pour le voyageur de signaler que religieux et lieux de culte chrétiens sont largement tolérés par les autorités en place et les musulmans qui vivent sur ce territoire. Il donne, entre autres, l'exemple d'un lieu qui « est dans le champ d'un bon Turc qui le laisse vide, et fermé de muraille sèche, pour la dévotion des Chrétiens¹¹³³ ». À Alep vivent douze ou quinze-milles chrétiens, qui ne semblent pas subir d'exactions turques. Enfin, sur l'île de Chio, « il y a diverses églises dans la ville tant de Romains que de Grecs qui font l'exercice de leurs religions aussi librement qu'en Chrétienté ; et tant en cela qu'en la liberté qu'on a avec les femmes, il semble qu'on ne soit pas en Turquie, excepté quand les galères s'y trouvent [...] ¹¹³⁴ ». Ce faisant, Monconys est particulièrement attentif à relever les pratiques plurielles du culte chrétien, ces exemples permettent également au voyageur de réfléchir à la question du pluralisme au sein de la chrétienté, ce qui n'est pas sans implications hétérodoxes. D'une part, Monconys met en évidence des rapprochements entre christianisme et mahométisme susceptibles de déranger un lecteur contemporain. Il montre ainsi que certains rites chrétiens, comme celui de dire les chapelets, sont faits à la manière des musulmans dans les monastères du Mont Sināï, dans une forme de syncrétisme des pratiques :

[...] j'observai qu'ils ne se mettent jamais à genoux, mais demeurent toujours droits ou assis ; ils n'ont point de livres devant eux pour chanter, mais il y a un religieux qui en porte un et va dire tout haut le verset, que l'on doit chanter, puis passe de l'autre côté, et en fait autant, et continuellement tout le long de l'office ils font leur signe de croix aussi différemment des Romains [...]. Car après avoir mis la main au front et à la poitrine, ils la mettent à l'épaule droite, et puis la laissent tomber négligemment au côté gauche, et vont après toucher presque la terre, comme s'ils faisaient une accolade avant que de recommencer, car ils en ont toujours trois de suite pour le moins ; quand toutefois ils donnent la bénédiction à quelqu'un c'est de la même sorte que nous la donnons : ils

¹¹³³ *JVM*, I, p. 346.

¹¹³⁴ *Ibid.*, p. 481.

disent leurs chapelets, à la façon des Turcs, faisant passer continuellement les grains, sur lesquels ils ne disent que *Kyrie Eleison* et les Turcs *Stakfarla*¹¹³⁵.

La proximité géographique avec d'autres peuples aux coutumes autres a donc conduit à une modification des rituels, même en Terre Sainte. D'autre part, Monconys relève, toujours dans cet espace sacré, un exemple de peuple sans dieu. Ce dernier parvient tout à fait à survivre, sans que sa société soit menacée d'effondrement moral, économique ou politique. Il observe ainsi quelques-uns de ces individus lors d'un dîner près d'une rivière :

[...] ces Dreux sont des restes des Chrétiens, lorsqu'ils étaient maîtres de ce pays, aussi ont-ils conservé beaucoup d'amitié pour les Français : ils en ont perdu la Religion par manque d'exercice, mais ils n'ont pas pris pour cela celle des Turcs, qu'ils haïssent fort, et souhaitent que les Chrétiens reviennent ; ainsi ils sont sans religion, ils pourraient faire 8 à 10 mille très aguerris, et dont le Turc ne saurait avoir raison à cause du difficile accès de leur habitation dans ces montagnes : il y a aussi parmi eux grande quantité de Chrétiens du pays catholique, nommées maronites, qui sont chefs des villages, leurs offices et cérémonies sont à la romaine, et leur langage en Syriaque¹¹³⁶.

Il est donc possible pour un peuple, au cours du temps, de perdre sa religion. L'historicisation, ici, de l'affiliation religieuse n'est pas sans soulever possiblement un vent de scandale. L'élection d'un peuple, même en Terre Sainte, peut tout à fait être renversée dans le temps : la religion chrétienne peut être aussi soumise à l'impermanence, et ne pas se perpétuer de manière nécessaire dans le cours de l'histoire. L'émergence de l'idée de non-continuité possible de l'exercice du culte chrétien, corrélée à l'observation d'un exemple réel d'oubli progressif de la pratique, s'avère dangereuse pour le monothéisme conquérant qu'est le christianisme. Si on peut l'oublier, si on peut vivre sans culte – et *a fortiori* sans dieu, puisqu'il n'est fait ici aucune mention d'une quelconque croyance, malgré tout, en une présence divine, c'est que la Révélation peut être oubliée, et le monothéisme chrétien ne s'avère être qu'un

¹¹³⁵ *JVM*, I, p. 263.

¹¹³⁶ *Ibid.*, p. 378.

moment d'une histoire plus longue, et non la fin de cette dernière. Monconys va ainsi à rebours du travail des théologiens de son temps, qui se sont attachés à faire entrer les peuples païens dans l'histoire du monde unifiée par le récit biblique, les païens ayant toujours un sens du divin signe de leur appartenance à cette histoire unique du monde. Au contraire, il signale qu'une voie de sortie est possible, et que l'universalité absolue de ce monothéisme n'est peut-être qu'illusoire.

Boulliau, comme Monconys, mettent ainsi en avant la politique de tolérance appliquée par le souverain ottoman à l'encontre des religions autres, et tout particulièrement envers le christianisme. Mais au-delà de la mise en valeur de la prudence d'un tel souverain, les deux voyageurs réfléchissent à la question de la pluralité du culte chrétien, qui n'est pas sans implications subversives.

— *En Inde*

Quand Bernier réside en Inde, il fait un constat similaire sur la tolérance de l'État mahométan d'Aurangzeb envers les autres religions représentées sur le territoire. La société indienne est en effet plurielle, comprenant à la fois des musulmans, des « gentils » ou hindous, des chrétiens, et un certain nombre d'étrangers plus ou moins de passage, qui sont d'ailleurs bien accueillis quand ils sont itinérants – bien mieux qu'à Paris – dans des espaces réservés où ils sont protégés des dangers de la route :

Ce sérail est le rendez-vous des grands marchands persans, ouzbeks et autres étrangers qui y trouvent ordinairement des chambres vides assez commodes où ils peuvent demeurer quelque temps en grande sûreté, la porte fermant tous les soirs. S'il y en avait une vingtaine comme cela dans divers endroits de Paris, les étrangers qui arrivent de nouveau ne se trouveraient pas si embarrassés, comme ils sont bien souvent, pour se loger en lieu de sûreté ; ils pourraient demeurer là quelques jours jusqu'à ce qu'ils eussent vu leurs connaissances et cherché

quelque bon logement ; outre que ce seraient des magasins de toutes sortes de marchandises et le rendez-vous de toutes sortes de marchands étrangers¹¹³⁷.

Bernier montre en plus les avantages économiques de cette politique de tolérance, qui pourrait facilement – ou devrait – être reproduite à Paris, avec de nombreux bénéfices pour le commerce. L’Inde fait alors figure de laboratoire pour le voyageur, et pour une part de modèle dont les principes pourraient être appliqués avec grands bénéfices en Europe. Bernier signale surtout l’intérêt qu’il y a pour un État à pratiquer la tolérance, afin de pouvoir y maintenir l’ordre. Il propose ainsi une leçon de prudence politique, d’inspiration machiavélienne, que l’on peut aisément penser être à destination du Prince. Ainsi, Aurangzeb ne combat pas les superstitions des gentils, et ne tâche pas à tout prix de convertir ces derniers au mahométisme. Au début de la Lettre à Chapelain, dans laquelle il relate toutes les folies que les hindous font au nom de leurs croyances et qui sont tolérées par l’État, il indique à l’intérieur de passages non pas descriptifs mais commentatifs :

Le Grand Mogol, quoique mahométan, permet ces anciennes superstitions [fêtes de l’éclipse] aux gentils parce qu’il ne veut ou n’ose pas les choquer dans l’exercice de leur religion, et que d’ailleurs cela ne se fait point que quelques brahmanes comme députés ne lui fassent présent d’une *lecque* de roupies, c’est-à-dire de cent mille roupies qui valent cinquante mille écus ou environ, dont il est quitte pour quelques vestes et pour quelque vieil éléphant dont il leur fait aussi présent¹¹³⁸.

Pour moi, je m’en vais à mon tour vous en [à propos de la sati] écrire comme les autres, vous faisant néanmoins remarquer d’abord qu’il n’en est pas tout ce qu’on en dit, et qu’il ne s’en brûle pas en si grand nombre qu’au temps passé, parce que les mahométans qui tiennent à présent le gouvernement sont ennemis de cette barbare coutume et l’empêchent tant qu’ils peuvent ; non pas qu’ils s’y opposent absolument, car ils veulent laisser leurs peuples idolâtres, qui sont en bien plus grand nombre qu’eux, dans le libre exercice de leur religion, de crainte de quelque révolte. Mais ils l’empêchent indirectement en ce qu’ils obligent les femmes qui se veulent brûler à en aller demander la permission aux gouverneurs, qui les font venir devant eux, les font quelquefois entrer parmi leurs femmes, leur font des remontrances et des promesses, et ne leur donnent

¹¹³⁷ François Bernier, *Voyages*, p. 277-278.

¹¹³⁸ *Ibid.*, p. 303.

jamais cette permission que quand ils ont tenté toutes les voies de douceur, et qu'ils les voient absolument fixées dans leur folie ; ce qui n'empêche néanmoins qu'il ne s'en brûle beaucoup, principalement sur ces terres de rajas où il n'y a point de gouverneurs mahométans¹¹³⁹.

On le voit, la tolérance n'est pas pratiquée de manière passive, mais bien de manière active et concertée, l'ensemble d'une administration étant mobilisée pour en contenir les extravagances. La liberté religieuse ne va pas sans un certain nombre de moyens de contrôle, même si en dernier ressort, pour éviter toute révolte, l'État est obligé de laisser faire certains rituels. Les veuves qui veulent s'immoler doivent ainsi passer devant des administrateurs haut-placés, les gouverneurs de leur région, avant de pouvoir accomplir le rite. D'ailleurs, ces gouverneurs semblent avoir reçu un certain nombre de consignes pour détourner ces femmes de leur projet, puisqu'ils emploient une rhétorique codifiée à plusieurs facettes (remontrances, promesses, douceur). L'entourage des gouverneurs, en particulier féminin, est aussi habilement mis à contribution. Le dispositif de dissuasion est donc très élaboré et complexe. De même le tribut – une somme d'argent plutôt importante – que doivent payer les brahmanes pour que leur fête de l'éclipse puisse se tenir, en échange duquel ils reçoivent quelques présents – de vieilles vestes et de vieux éléphants, signe la contractualisation de l'autorisation accordée. L'État signale ainsi qu'il conserve la mainmise sur l'événement, qui ne se fait jamais en dehors de tout cadre administratif.

Ces accommodements de l'État à la diversité religieuse montrent à la fois une intelligence de la situation religieuse et des besoins des peuples, et une capacité d'adaptation des instances étatiques à ces données du réel. La complexité des dispositifs mis en place est bien la preuve qu'une réflexion de fond a été menée dans l'entourage du pouvoir. Bernier signale d'ailleurs le bon accueil qui lui a été réservé à la cour du Grand Moghol, le ministre

¹¹³⁹ *Ibid.*, p. 306-307.

Daneshmend Khan – le « plus savant homme de l'Asie¹¹⁴⁰ » le prenant à son service. Ce dernier, qui s'intéresse à la philosophie, va demander à Bernier de lui expliquer les systèmes de Descartes et de Gassendi. Aurangzeb a donc parmi ses proches des aghas tout à fait capables d'élaborer des politiques complexes de contrôle des populations, reposant sur une connaissance profonde des particularités religieuses et culturelles de son peuple. À cet égard, si d'un côté l'État s'efforce de contrôler les débordements superstitieux, de l'autre il s'attache à montrer sa bonne volonté, les musulmans adoptant parfois les coutumes des hindous, en particulier quand celles-ci sont extrêmement structurantes sur le plan social et sont issues d'une histoire ancienne :

Tous ces artisans viennent le matin à ces *kar-kanays*, y travaillant le long du jour et s'en retournant le soir à leur maison, chacun coulant sa vie doucement sans aspirer plus haut que sa condition, car le brodeur fait son fils brodeur, l'orfèvre le fait orfèvre, comme le médecin en ville le fait médecin et personne ne s'allie qu'avec des gens de son métier, cela s'observant religieusement non seulement entre les gentils qui y sont obligés par leur loi, mais presque toujours entre les mahométans mêmes ; d'où vient qu'on voit souvent de très belles filles qui demeurent sans être mariées, passant leur temps comme elles peuvent, quoiqu'elles pussent trouver de bon partis, si les parents voulaient ou pouvaient même les marier dans une autre famille qu'ils estimaient moins noble que la leur¹¹⁴¹.

L'accommodement à la loi des gentils est donc bien le fruit d'une prudence politique et d'une intelligence de la structuration du monde social, même si cela se fait au détriment des mariages, et donc des naissances, le maintien de l'ordre prévalant finalement sur la démographie.

Enfin, Bernier mène également une réflexion complexe, fragmentée en divers endroits de son texte, sur l'histoire de l'instauration de ce pluralisme religieux, amené à se perpétuer dans le temps sans que les missions chrétiennes ne puissent modifier cet ordre établi. Bernier s'attarde dans un premier temps

¹¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 45.

¹¹⁴¹ *Ibid.*, p. 253-254.

sur la figure du roi Jahangir (1605-1627), grand-père d'Aurangzeb. Il a fait preuve, aux dires des jésuites, d'une immense tolérance envers les chrétiens, au point de laisser deux de ses neveux embrasser cette religion, et d'hésiter lui-même à en faire autant :

Les bons pères jésuites avaient de grandes espérances de l'avancement du christianisme du temps de ce roi Jahangir, à cause du mépris qu'il faisait de la loi mahométane et de l'estime qu'il témoignait faire de la nôtre ; et parce qu'il permit que deux de ses neveux se fissent chrétiens et qu'un certain Mirza Zu-l-Qarnain, qui avait été élevé dans le sérail et circoncis, se fit aussi chrétien sous prétexte qu'il était de sang chrétien [...]. Les pères soutiennent encore qu'étant sur le point de mourir, il les demanda pour se faire chrétien, mais qu'on ne les en avertit pas. [...] Quoi qu'il en soit, voici une autre chose que j'ai apprise d'un mahométan qui était fils d'un officier de Jahangir : que ce roi, étant un jour en débauche, fit venir un certain père florentin qu'il avait nommé le père Atech pour être un petit homme tout de feu et qu'après lui avoir commandé de dire tout ce qu'il pourrait contre la loi de Mahomet et en faveur de la loi chrétienne, en présence des plus savants mollahs, il fut sur le point de faire cette terrible épreuve des deux lois. Il commanda qu'on fit une grande fosse et un bon feu dedans, prétendant que le père Atech avec l'Évangile sous le bras et un mollah de même avec l'Alcoran se jetteraient ensemble dans le feu et qu'il suivrait la loi de celui qui ne brûlerait pas. Mais la triste mine des mollahs tout étonnés et la compassion qu'il eut du père qui acceptait le parti l'en détourna¹¹⁴².

Ce passage signale bien qu'il existait un dialogue interreligieux, et que même aux yeux de Jahangir, mahométisme et christianisme étaient des religions relativement interchangeable, au point de pouvoir adopter l'une ou l'autre sur un coup de tête. Mais la coexistence des deux cultes n'est pas destinée à être réduite, malgré la bienveillance dont les mahométans font preuve à l'égard de la religion chrétienne. Quelques pages plus loin, Bernier avance que les tentatives missionnaires des jésuites sont appelées à rester vaines, autant en raison des attraits de la religion musulmane que des manquements de la religion chrétienne :

Véritablement, ces infidèles auront toujours de grands sentiments de notre religion, ils ne parleront jamais de Jésus-Christ qu'avec beaucoup de vénération

¹¹⁴² *Ibid.*, p. 283-284.

et ils ne prononceront jamais le mot d'*Aysa*, qui veut dire Jésus, qu'ils n'y joignent celui d'*Azeret*, qui veut dire Majesté. Ils conviendront même avec nous qu'il est engendré et né miraculeusement d'une mère vierge et qu'il est le *kelüm-Allah* et le *rouh-Allah*, la parole de Dieu, le souffle de Dieu ; mais qu'ils approuvent le reste de notre religion en sorte qu'ils quittent la leur dans laquelle ils sont nés et leur faux prophète pour embrasser la nôtre, quelques bonnes raisons qu'on leur apporte, c'est ce qu'il ne faut pas espérer. [...] La secte est trop libertine et trop attrayante pour la quitter ; c'est une peste de loi qui s'est introduite par les armes et par la force, et qui va toujours avançant de même ; je ne vois guère d'autres moyens que ceux-là mêmes qui soient capables de commencer à l'ébranler et à la déraciner, si ce n'est donc qu'il survienne de ces grands et extraordinaires coups du ciel et que Dieu, par cette toute-puissante et toute particulière Providence, n'y mette la main, comme on doit toujours espérer et selon ces grandes apparences qu'il y a eu dans la Chine, dans le Japon et dans la personne de ce roi Jahangir dont je viens de parler. Joint que sans vouloir faire le prédicateur, l'irrévérence des chrétiens dans leurs églises, tellement disconvenante avec la croyance que nous avons de cette présence particulière de Dieu sur nos autels et tellement différente de ce profond et surprenant respect qu'ont les infidèles dans leurs mosquées, où ils ne tourneraient pas seulement la tête, ni ne se diraient pas le moindre mot, sera toujours, si nous ne changeons, un obstacle très considérable à leur conversion¹¹⁴³.

Une entente est ainsi, au moins en partie, possible, sans que le monothéisme mahométan ne puisse être rapidement éradiqué. Enfin, dans la Lettre à Chapelain, Bernier traite de la question de l'hindouisme, dont les lois et les rites sont particulièrement adaptés à l'espace géographique qui les a vu naître. Par exemple, la croyance en la métempsychose conduit à une vénération des animaux telle qu'il est impossible d'en tuer ou d'en manger. Bernier multiplie plusieurs hypothèses à propos de la naissance de cette loi religieuse, qui proposent toutes un système explicatif extrêmement corrélé aux conditions de vie particulières à l'espace indien. Il examine le cas particulier du fait de ne pas tuer les vaches :

[...] ou plutôt, ils auraient imprimé ce respect pour la vache parce que c'est d'elle qu'ils tirent le lait et le beurre, ce qui fait une bonne partie de leur subsistance, et qu'elle est le fondement du labourage et par conséquent de la vie,

¹¹⁴³ *Ibid.*, p. 286-287.

d'autant plus qu'il n'en est pas dans les Indes comme dans nos quartiers où la terre puisse nourrir cette grande quantité de bétail. [...] et c'est à cause de la disette de bétail que du temps de Jahangir les brahmanes obtinrent qu'il ne s'en tuerait point durant un certain nombre d'années, [...]. [...] ou peut-être enfin qu'ils auraient voulu détourner les hommes de la cruauté où ils étaient trop enclins les uns envers les autres, les obligeant par maxime de religion d'avoir de l'humanité envers les animaux mêmes et leur donnant à croire qu'en tuant ou en mangeant quelque animal, il se pourrait faire qu'ils tueraient ou mangeraient quelqu'un de leurs grands-pères, ce qui serait un crime horrible¹¹⁴⁴.

La croyance en la métempsychose a donc des avantages agraires et moraux, les brahmanes travaillant dès lors, en la diffusant, pour le pouvoir politique et la survie du peuple et de l'État. De même, le dogme les pousse à se laver trois fois par jour, avant les prières. Bernier fait alors l'hypothèse hygiéniste suivante : « Peut-être bien encore que les législateurs, en ce point, ont eu égard à ce qui est propre et commode pour le pays, car on ne demande dans les Indes qu'à se laver et à se baigner. Aussi sont-ils bien embarrassés quand ils vont dans les pays froids¹¹⁴⁵ ». Le paragraphe se clôt sur une tirade relativiste, placée dans la bouche d'un Indien générique :

Quand je leur disais sur cela que dans les pays froids il serait impossible d'observer leur loi pendant l'hiver, ce qui était un signe qu'elle n'était qu'une pure invention des hommes, ils me donnaient cette réponse assez plaisante : qu'ils ne prétendaient pas que leur loi fût universelle ; que Dieu ne l'avait faite que pour eux et que c'était pour cela qu'ils ne pouvaient pas recevoir un étranger dans leur religion ; qu'au reste ils ne prétendaient point que la nôtre fût fausse ; qu'il se pouvait faire qu'elle fût bonne pour nous et que Dieu pouvait avoir fait plusieurs chemins différents pour aller au ciel, mais ils ne veulent pas entendre que la nôtre, étant générale pour toute la terre, la leur ne peut être que fable et que pure invention¹¹⁴⁶.

Il n'est pas anodin, ici, que Bernier choisisse de déléguer la parole en employant le discours indirect. Les prolongements du dialogue peuvent en effet scandaliser. Car si l'hindouisme est uniquement adapté à l'espace indien et ne pourrait pas être pratiqué en Europe ; si aucune religion n'est détentrice d'une

¹¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 326.

¹¹⁴⁵ *Id.*

¹¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 327.

vérité absolue et universelle ; si plusieurs chemins différents peuvent mener au ciel, force est de conclure au relativisme des religions. Bernier s'en garde bien, mais le lecteur est fortement incité à parvenir à cette issue. À cela s'ajoute que, si l'hindouisme et le christianisme s'équivalent, il n'y a plus aucune raison qui puisse justifier les entreprises missionnaires. D'ailleurs, Bernier rejette l'idée que les textes sacrés hindouistes témoigneraient d'une intuition de la divine trinité chrétienne, comme les missionnaires se sont attachés à le montrer. Ce qu'il met ainsi à distance, c'est l'idée même de consentement universel à l'idée du Dieu chrétien, qui a servi, notamment dans les cercles jésuites, à justifier la mise en place des missions.

Ces mêmes Védas leur enseignent que Dieu, ayant déterminé de créer le monde, il ne voulut pas le faire immédiatement, mais qu'il créa trois êtres parfaits. [...] Touchant ces trois êtres, j'ai vu des missionnaires européens qui prétendent que les gentils ont quelque idée du mystère de la Trinité, et qui disent qu'il est expressément porté dans leurs livres que ce sont trois personnes en un seul Dieu ; pour moi, j'ai fait assez discourir les pandits sur cette matière, mais ils s'expliquent si pauvrement que je n'ai jamais pu comprendre nettement leur sentiment¹¹⁴⁷.

Enfin, le lecteur peut, de son propre chef, ajouter le mahométisme dans la balance relativiste. La seule politique qui puisse dès lors avoir un sens est la pratique de la tolérance et d'un pluralisme pragmatiques. Comme on a pu le voir au fil de ces longs extraits cités, le cheminement intellectuel proposé par Bernier est complexe et retors. Il a demandé au lecteur de sélectionner les extraits et de les faire fonctionner ensemble pour en tirer des lignes de sens, comme nous avons tâché de le faire ici. Il a permis de penser la question du pluralisme sous plusieurs angles : l'intérêt pour l'État de la pratique de la tolérance ; la valeur sociale de l'hindouisme, dont le culte mérite ainsi d'être autorisé et conservé ; la vertu politique du syncrétisme ; et enfin, la nécessité de laisser libre cours à des cultes divers, qui correspondent en fait à des espaces donnés. L'ensemble

¹¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 327.

de ces différents points de vue conduit à penser les avantages du pluralisme à plusieurs échelles différentes, ce qui pourrait faire figure de manuel de conseils à destination du Prince. Mais surtout, Bernier, en posant, à la fois sur le plan pragmatique et théorique, l'hindouisme, le mahométisme et le christianisme comme étant relativement équivalents, il refuse de donner une quelconque position de surplomb au monothéisme chrétien, qui ne peut à son sens apporter ses lumières de manière universelle sur le monde. Les monothéismes, et les autres religions, ayant émergé d'un contexte et d'une situation géographique précise, ne pourront pas se réduire les uns les autres : il est ainsi nécessaire d'accepter leur coexistence à l'échelle d'un espace donné, mais plus généralement à l'échelle du monde.

*

Les corollaires du fait d'observer les religions – qu'elles soient ou non monothéistes – au prisme du politique, c'est-à-dire de les penser pour leurs vertus en termes de gouvernance, c'est que, tout en impliquant une désacralisation du regard, l'on tend à ôter toute suprématie au culte chrétien. D'une part, les déniaisés ont tendance à porter leur attention sur tous les éléments qui conduisent à penser la fragmentation du monde chrétien et à en souligner les manquements, les faiblesses, et les fausses prétentions. D'autre part, la découverte de nouveaux mondes, en permettant aux voyageurs de montrer un certain nombre de pratiques hétérodoxes du culte ; de donner de la valeur à d'autres monothéismes ; de signaler la tolérance pour la diversité religieuse dont certains dirigeants font preuve ; ou de montrer l'historicité et l'adaptation géographique des religions, conduit à concevoir la possibilité d'un pluralisme subversif sur le plan religieux, qui ne sera pas sans conséquences sur le plan politique. Elle implique également, ce faisant, de repenser l'idée de

consentement universel à l'idée de Dieu. Sylvie Taussig a bien montré les difficultés posées par la découverte du monothéisme primitif des Chinois au XVII^e siècle, qui a grandement déstabilisé les missionnaires jésuites envoyés en missions de conversions. Face à la vertu des Chinois, et à la qualité de leur système politique, il devient légitime de se demander s'il n'est pas de fait possible qu'une morale se construise sans lien avec le Christ. De même, ils ne parviennent pas à tordre l'histoire chinoise, très précisément retranscrite dans des annales, pour la faire entrer dans le récit biblique. La chercheuse signale alors : « Ce XVII^e siècle où la question du pluralisme religieux se pose avec une acuité qui ne se relâchera plus jamais voit donc exploser le temps de l'histoire et l'espace du monde. Dès lors on vit dans un monde multipolaire et globalisé, comme il l'est aujourd'hui, et dès lors c'est la question de l'unité qui se pose¹¹⁴⁸ ». L'observation de la diversité conduit ainsi à une conception du pluralisme, qui met à mal l'exception chrétienne. Le passage par l'ailleurs est ainsi un puissant outil de questionnement – ou une machine à déniaiser¹¹⁴⁹ –, qui nourrit la critique antireligieuse et alimente la réflexion politique, en vue de servir d'avertissement, de manuel machiavélien d'exercice du pouvoir et d'appel à la tolérance, susceptibles d'éduquer les princes aussi bien que d'étayer les pensées du religieux et du politique telles qu'elles émergent dans l'entourage des académies savantes.

¹¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 146.

¹¹⁴⁹ Sylvie Requemora, « Voyage et libertinage, ou l'usage du genre hodéporique comme "machine à déniaiser" dans la littérature française du XVII^e siècle », art. cit.

CHAPITRE 8

Considérer les formes de vie

Ce grand monde [...], c'est le miroir où il nous faut regarder pour nous connaître de bon biais¹¹⁵⁰.

Montaigne, *Les Essais* (I,25).

Les chapitres précédents ont mis en lumière la réflexion critique menée par les libertins voyageurs et penseurs sceptiques à l'encontre de la géographie dominante et des organisations politiques et religieuses. Mais là ne sont pas les seuls savoirs, dont est habituellement porteuse l'écriture viatique, déstabilisés par le soupçon. La pensée nouvelle des frontières, des cartes et des territoires, comme des modes de gouvernement étrangers, s'accompagne également d'une méditation sur la cartographie des mœurs. On sait que la représentation des us et coutumes des peuples rencontrés en chemin est l'une des étapes incontournables de l'écrit de voyage¹¹⁵¹, et l'un des traits définitoires de ce

¹¹⁵⁰ Montaigne, *Les Essais*, *op. cit.*, I,25, p. 330.

¹¹⁵¹ La grande affaire des voyageurs, et ce depuis Hérodote, a en effet été de décrire la diversité des pratiques humaines et des caractères des nations. Il n'est aucun récit qui ne témoigne, en passant ou dans un espace textuel spécifiquement dédié, des habitudes alimentaires ou vestimentaires, des gestes, des allures, des rituels (naissance, mariage, maladie, rites funéraires...), des usages économiques, marchands ou encore culturels des habitants d'une contrée. Nombre de passages descriptifs, qui prennent souvent les aspects encyclopédiques de

genre pourtant « sans loi¹¹⁵² ». Si la démarche est ancienne, l'attention particulière portée aux *realia* et aux styles des existences humaines à travers le monde s'inscrit en plein dans la culture classique de la curiosité. De ces notations glanées, le lecteur, érudit ou mondain, tirera une instruction, qui est l'un des objectifs explicitement affichés de l'écriture du voyage. Mais ce goût pour les styles de vie étrangers croise également un attachement spécifique du XVII^e siècle français pour l'étude des mœurs, dans le sillage de Montaigne et des moralistes¹¹⁵³. Le spectacle de l'infinie variété des choses humaines fascine en effet, et l'on s'attache, ici comme ailleurs, à anatomiser et à comprendre l'humaine condition.

Toutefois, la reconnaissance des variétés ontologiques et morales chez soi et chez autrui, que l'on retrouve dans l'écriture essayiste et viatique de Montaigne¹¹⁵⁴, et dans l'attention aux contradictions humaines chez les moralistes¹¹⁵⁵, n'est généralement pas présentée comme étant le propre de l'écriture viatique. Au contraire, les portraits des étrangers et les descriptions de leurs formes de vie – que la critique étudie dans le vaste champ de l'imagologie littéraire¹¹⁵⁶ –, y ont un caractère plutôt monolithique, car c'est moins

l'inventaire et de la taxinomie, sont ainsi consacrés aux formes de vie. Eu égard à cette tendance du récit de voyage à l'enregistrement des manières de vivre des peuples étrangers, ce dernier a pu fréquemment être présenté comme étant le berceau littéraire de l'ethnographie, de l'ethnologie et de l'anthropologie, notamment à la suite de Claude Lévi-Strauss qui voyait dans le *Voyage en terre de Brésil* (1578) de Jean de Léry le « bréviaire de l'ethnologue » et le « chef d'œuvre de la littérature ethnographique ».

¹¹⁵² Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage », *Littérales*, n° 7, 1990, p. 13.

¹¹⁵³ Le XVII^e siècle français est parfois appelé « siècle des moralistes » (Bérenghère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2000). La pensée morale se recentre alors sur le monde humain et séculier, dont elle sonde les profondeurs et les contradictions.

¹¹⁵⁴ Sur les correspondances entre les réflexions de Montaigne sur les instabilités ontologiques dans les *Essais* et l'écriture du *Journal de voyage* en Italie, voir : Frédéric Tinguely, « Montaigne et les identités singulières », dans *Le voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 195-206.

¹¹⁵⁵ Pierre-Yves Gallard, *Paradoxes et style paradoxal. L'âge des moralistes*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

¹¹⁵⁶ Jean-Marc Moura, « L'Imagologie littéraire : essai de mise au point historique et critique », dans *Revue de Littérature comparée*, n° 66/3, 1992, p. 271-287 ; Alain Montandon (dir.),

l'observation directe de la variété des usages que le psittacisme de textes et de discours antérieurs qui permet de construire une image de l'Autre. Il apparaît en effet que nul voyageur ne voyage à vide, et n'emporte avec lui la mémoire de schèmes culturels et de textes antérieurs. L'*alter* est d'abord un être de papier, un assemblage discursif dont on teste plus ou moins la validité, plutôt qu'un individu avec lequel une rencontre est possible. Il est ainsi, d'une part, souvent vu au prisme des cadres rhétoriques qui président à l'écriture de l'altérité, hérités de l'antique conception binaire, grecque et latine, qui fait du *xénos* ou de l'*alter* un barbare, soit un être absolument étranger à soi-même, perception qui légitime tous les processus de domination (coloniaux, missionnaires). D'autre part, l'autre est aussi encore perçu à partir des théories hippocratiques¹¹⁵⁷ des climats, réactualisées au XVI^e siècle par Jean Bodin¹¹⁵⁸ et Henri Estienne¹¹⁵⁹. Dans cette perspective, le caractère et les coutumes d'un peuple sont déterminés par la géographie, la topographie et le climat.

Les voyageurs liment donc moins leur cervelle sur celle d'autrui¹¹⁶⁰, qu'ils n'apposent leur vision européenne sur les nouveautés entrevues, dans une démarche profondément ethnocentriste. Les célèbres travaux d'Edward Saïd le soulignent bien : l'Occident rationnel appose ses préconceptions et cadres de pensée sur l'Orient, et énonce ce qu'il estime être des vérités que les Orientaux ne pourraient pas percevoir, en raison de leur supposée ignorance. Or, ces

Mœurs et images. Études d'imagologie européenne, Clermont-Ferrand, Cahiers de recherches du CRLMC, 1997 ; Jean-Marc Moura, « L'image de l'étranger : perspectives des études d'imagologie littéraire », dans *Europe littéraire et d'ailleurs*, Paris, Puf, coll. « Littératures européennes », 1998 p. 35-55 ; Manfred Beller et Joep Leerssen (dir.), *Imagology. The cultural construction and literary representation of national characters*, Amsterdam, Rodopi, 2007 ; Waldemar Zacharasiewicz, *Imagology Revisited*, Amsterdam, Rodopi, 2010.

¹¹⁵⁷ Hippocrate, *Aix, Eaux, Lieux*, trad. et éd. Jacques Jouanna, Paris, Belles Lettres, 1988.

¹¹⁵⁸ Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Parisiis, Martinum Juvenem, 1566 et *Les Six Livres de la République*, Paris, Jacques du Puys, 1576.

¹¹⁵⁹ Henri Estienne, *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, 1566.

¹¹⁶⁰ Montaigne, *Essais*, *op. cit.*, I, 26, p. 323.

vérités supposément découvertes ne prennent pas en compte le point de vue oriental, les orientalistes européens plaquant des modèles de compréhension propres à leur histoire et à leur territoire¹¹⁶¹. Même quand des qualités sont décelées chez l'étranger, elles sont généralement perçues comme telles parce qu'elles reflètent des vertus européennes, pensées comme valables de manière universelles. Tzvetan Todorov souligne cet aspect de l'ethnocentrisme dans son ouvrage *Nous et les Autres*, et en fait la matrice même de l'écriture de l'altérité à l'âge classique¹¹⁶². L'autre, qu'il soit donc perçu comme le parangon de l'altérité radicale, ou comme un *alter ego* assimilable, n'est jamais décrit en prenant en compte ses caractéristiques propres. Il est toujours une image déformée de soi. Par conséquent, cet appareil conceptuel et idéologique empêche de voir les individus dans leur complexité et incite à pétrifier les populations rencontrées en chemin dans des identités et des manières d'être fixistes et figées.

Cela étant, les esprits forts, habitués à sortir des sentiers battus de la pensée, s'intéressent d'une manière toute particulière aux strates discursives qui tendent à rendre uniforme le discours sur l'altérité humaine¹¹⁶³. Nous l'avons vu, les modèles géographiques traditionnels d'appréhension de l'ailleurs sont mis en crise par les libertins en voyage. Ils vont de même s'emparer de biais,

¹¹⁶¹ Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 2005.

¹¹⁶² « L'ethnocentrisme est pour ainsi dire la caricature naturelle de l'universalisme : celui-ci, dans son aspiration à l'universel, part bien d'un particulier, qu'il s'emploie ensuite à généraliser ; et ce particulier doit forcément lui être familier, c'est-à-dire, en pratique, se trouver dans sa culture. La seule différence – mais elle est évidemment décisive – est que l'ethnocentrisme suit la pente du moindre effort, et procède de manière non critique : il croit que ses valeurs sont les valeurs, et cela lui suffit ; il ne cherche jamais véritablement à le prouver », dans Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 1989, p. 19.

¹¹⁶³ Sylvie Requemora a notamment montré que les représentations de deux peuples considérés comme sauvages, les Cafres et les Lapons, pourtant aux antipodes l'un de l'autre, se faisaient à partir de traits communs (« Viatica concors ou viatica discors ? Du Cafre du Sud au Cafre du Nord », dans Benoît Bolduc et Henriette Goldwyn (dir.), *Concordia Discors*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », n° 194, 2011, p. 157-165.

dans une démarche évaluative et critique, de la tradition doxographique qui préside à la représentation des peuples étrangers. Mais s'ils portent une attention notable aux filtres idéologiques qui donnent forme aux figurations de l'Autre, ce n'est pas simplement parce qu'ils sont rompus à l'exercice de déconstruction systématique de la *doxa*. En effet, l'intérêt pour la question des mœurs, en plus d'être un trope de l'écriture viatique, est également un trope de la pensée libertine, héritière en cela de la philosophie sceptique. Cet effet de confluence tropique va faire de la description des us et coutumes dans les écrits viatiques le moyen et le lieu privilégié d'une réflexion d'envergure, essentielle et capitale pour l'érudit qui s'interroge sur ce qui fonde l'humanité. En étant attentif aux foules de modes d'être, aux styles de vie dans leurs disparités et leurs contradictions les plus patentes, le voyageur révèle que chaque manière, chaque allure, chaque rituel, sont autant de formes de l'humaine condition, qui méritent d'être observées à ce titre en s'affranchissant des préjugés. Cette herméneutique du comment – comment on vit, comment on fait pour vivre¹¹⁶⁴ –, rappelle que tout ce qui touche à l'homme révèle l'homme, à la fois dans sa simplicité et dans sa complexité. Dans la défense de la diversité humaine contre le stéréotype, dans le refus des prisons identitaires, dans l'attention à l'infinie variété des usages d'autrui, dans la construction d'un relativisme des coutumes, se joue alors une redéfinition anthropologique appelée à renverser l'anthropocentrisme européen et à ébranler les modèles de savoirs et de représentation de l'humain. Ce chapitre va retracer les linéaments du travail hautement éthique de redéfinition anthropologique au sein de la prose du monde libertine. Car s'affranchir des cadres de pensée qui font nécessairement de l'autre un inférieur, c'est laisser la possibilité, pour les esprits forts, de *considérer*¹¹⁶⁵, au sens fort du terme, cet

¹¹⁶⁴ Nous nous inspirons ici des analyses de Marielle Macé dans *Styles. Critique de nos formes de vie*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2016.

¹¹⁶⁵ Marielle Macé réfléchit au paradigme de la *considération* pour les formes de vie autres dans son court essai *Sidérer, considérer. Migrants en France, 2017*, Lagrasse, Verdier, 2017, qu'elle

étranger que l'on observe avec égards et avec lequel on ouvre la voie d'une interaction.

OBSERVER L'ÉTENDUE DE LA DIVERSITÉ HUMAINE : UN INFINI NUANCIER DE PRATIQUES

La première incidence de l'imprégnation de la tradition relativiste chez nos auteurs est leur propension à être attentifs à la diversité des pratiques humaines. L'idée est alors pour eux de rapporter du nouveau, qui pourra alimenter la réflexion libertine sur les possibles de l'humain, dans toute leur complexité. Cette nouveauté n'est en rien une nouveauté un peu tapageuse, qui pourrait fasciner l'esprit des mondains par son caractère extravagant ou étrange. On sait par exemple l'usage publicitaire fait du mot « nouveautés » dans le régime littéraire des années 1660-1680, et qui gagne les récits de l'ailleurs. Au contraire, les esprits forts en voyage signalent que toutes les manifestations les plus éparpillées de l'humain ne sont pas à percevoir sous l'angle axiologiquement marqué de la bizarrerie ou de la barbarie. Ce sont autant de modes d'être parmi d'autres, où se révèle non une potentielle inhumanité, mais une profonde humanité. Le soupçon de sauvagerie, qui s'appliquait à toute forme de vie extra-européenne, est écarté pour laisser place à une éthique du regard proche et vigilant. L'humanité n'est plus scindée en deux : les voyageurs

défini comme une manière « d'observation, d'attention, de prévenance, d'égards, d'estime, et par conséquent de réouverture d'un rapport, d'une proximité, d'une possibilité ». Elle ajoute : « “Considérer”, ce serait au contraire aller y voir, tenir compte des vivants, de leurs vies effectives, puisque c'est sur ce mode et pas un autre qu'elles s'enlèvent au présent – tenir compte de leurs pratiques, de leurs jours, et par conséquent déclore ce que la sidération enclôt [...]. Considérer en effet, c'est regarder attentivement, avoir des égards, faire attention, tenir compte, ménager avant d'agir et pour agir ; c'est le mot du “prendre estime”, du “faire cas de”, mais aussi du jugement, du droit, de la pesée, du scrutin. » (p. 23-26.)

proposent un nuancier infini de formes possibles du vivant, où se lisent un effort de décatégorisation, et un tact délicat de la pensée.

LE SCANDALE D'UNE HUMANITÉ TURQUE CHEZ ISMAËL
BOULLIAU : DES GUERRIERS ET DES HOMMES

Dans le contexte de guerre¹¹⁶⁶ entre la République de Venise et l'Empire ottoman (1645-1669), le récit gazetier d'Ismaël Boulliau n'était pas prédisposé à porter un regard neuf sur l'altérité turque. Déjà, depuis les Croisades médiévales, jusqu'aux visites récentes des voyageurs du XVI^e et du début du XVII^e siècle, le monde méditerranéen était vu comme partagé entre deux civilisations complètement antagonistes, lieu de conflits militaires, de chocs culturels et de batailles pour l'hégémonie religieuse¹¹⁶⁷. Les contacts entre les deux civilisations étaient pourtant nombreux, bien plus qu'avec d'autres peuples étrangers – le commerce est florissant, des ambassades sont fréquemment dépêchées à Constantinople, des voyageurs s'embarquent dans leur sillage pour le Levant, etc., et beaucoup de textes décrivent le monde ottoman et ses habitants. Une épaisseur discursive toute particulière entoure ainsi la figure du musulman levantin. Pour autant, ces strates textuelles tendent à reproduire les mêmes *topoi*, et n'offrent que peu de nuances dans les représentations. Ennemi, hérétique, sanguinaire, fanatique, luxurieux, le Turc musulman, et son double

¹¹⁶⁶ Sur le détail de cette guerre vénito-ottomane, qui entre dans une série de conflits du même ordre, voir par exemple : Roger Charles Anderson, *Naval wars in the Levant (1559-1853)*, Liverpool University Press, 1952 ; Molly Greene, *A Shared World : Christians and Muslims in the Early Modern Mediterranean*, Princeton University Press, 2000.

¹¹⁶⁷ Comme le souligne Molly Greene dans son ouvrage, cette vision dichotomique de l'espace méditerranéen, dans laquelle deux civilisations se font face de part et d'autre de la mer, se retrouve jusque dans l'historiographie de la première moitié du XX^e siècle. L'historien Henri Pirenne, qui s'intéresse à la transition entre l'antiquité et le Moyen-Âge, en fait ainsi un espace désuni sur le plan civilisationnel : « For Henri Pirenne, the Arab conquests of the seventh century and beyond crushed the common world of the Roman *mare nostrum* and replace it instead with two hostile civilizations facing each other accross the sea », *op. cit.*, p. 3.

perse¹¹⁶⁸, est souvent réduit à une même série de caractéristiques. Ces préjugés condescendants se retrouvent par exemple dans les *Observations*¹¹⁶⁹ du voyageur Pierre Belon, qui fait de Mahomet un prophète doué d'une grande vigueur sexuelle, entérinant ainsi la présomption sensualiste qui touche tout l'Orient musulman. Michel Baudier, par ailleurs historiographe de Louis XIII, s'intéresse dans l'*Inventaire de l'Histoire générale des Turcs* (1617) et l'*Histoire de la religion des Turcs* (1625) à l'histoire, aux coutumes, aux rites musulmans dans l'Empire turc¹¹⁷⁰, et Mahomet y est accusé d'imposture et de luxure. Des représentations similaires passent de textes en textes jusqu'à la fin du siècle, les voyageurs Thévenot, Tavernier, Chardin, etc., étant tous tributaires d'un même imaginaire. La fiction se pose également en héritière de cette imagologie, qu'elle diffuse à son tour, les turqueries, notamment, étant à la mode sur la scène théâtrale française¹¹⁷¹. Dans tous ces textes, la civilisation

¹¹⁶⁸ Le Turc et le Perse sont souvent présentés comme ayant les mêmes caractéristiques : ce sont deux avatars de la figure de l'oriental.

¹¹⁶⁹ Pierre Belon, *Les Observations de plusieurs singularités et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie, et autres pays étrangers, rédigées en trois livres*, Paris, Gilles Corrozet, 1553.

¹¹⁷⁰ Voir : Michel Baudier, *Inventaire de l'Histoire générale des Turcs, où sont décrites les Guerres des Turcs, leurs conquêtes, séditions, et choses remarquables, tant aux affaires qu'ils ont eu contre les Chrétiens, comme Grecs, Hongres, Polonais, Bulgares, Moldaves, Transsylvains, Valaques, Sclavons, Vénitiens, Espagnols, Chevaliers de Rhodes, de Malte, que contre les Infidèles, comme Tartares, Perses, Égyptiens, Arabes, et autres, depuis l'an 1300, jusques en l'année 1617*, Paris, Sébastien Chappelet, 1617 et *Histoire de la religion des Turcs. Avec la naissance, la vie, et la mort de leur prophète Mahomet, et les actions des quatre premiers califes qui l'ont suivi. Celles du prince Mahuvias. Et les ravages des Sarrasins en Europe aux trois premiers siècles de leur loi. Ensemble le tableau de toute la Chrétienté à la venue de Mahomet*, Paris, Claude Cramoisy, 1625.

¹¹⁷¹ Voir le chapitre « Turqueries » de l'ouvrage de Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 292-302 et ses articles « Les turqueries : une vogue théâtrale en mode mineur », *Littératures classiques*, n° 51, 2004, p. 133-151 ; « Scènes de sérail : la construction d'un Orient théâtral et romanesque au XVII^e siècle », dans Anne Duprat (dir.), *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVI^e et XVII^e siècles)*, PUPS, 2008, p. 249-262 ; « Sérail », dans Olivier Battistini, Jean-Dominique Poli, Pierre Ronzeaud et Jean-Jacques Vincensini (dir.), *Dictionnaire des lieux et pays mythiques*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010. Voir également David Chataignier, « Le sujet turc sur la scène française des XVII^e et XVIII^e siècles : un voyage dans le tragique, du récit d'Orient à la tragédie », dans Loïc Guyon et Sylvie Requemora-Gros (dir.), *Voyage et Théâtre du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, PUPS, 2011.

turque est présentée sous un même éclairage, globalement repoussant : au caractère despotique du régime (tyrannie, exactions, mise à mort expéditives, polygamie...) répond la folie maniaque, la cruauté et la luxure du peuple turc. L'absence généralisée de rationalité et la propension à la violence à tous les niveaux de la société seraient ainsi le résultat de l'influence de la religion musulmane et de la chaleur du climat, qui empêche le développement de la pensée. Mais l'ensemble de ces représentations vise surtout à mettre en évidence la supériorité de l'Europe. Le Turc est assigné à une posture unique, celle d'être l'envers absolu de l'Européen chrétien, qu'en négatif il met ainsi en valeur¹¹⁷². Cela n'empêche pas de lui concéder quelques traits positifs, comme la politesse ou l'éloquence, car il les a en partage avec le Chrétien civilisé. Toutefois, qu'il serve de faire-valoir, ou qu'il ait des qualités d'urbanité, qu'il éveille répulsion ou fascination, le Turc n'est jamais vu pour lui-même. Se dessinent ainsi dans ces textes les contours d'une profonde incompréhension.

Boulliau, pour une part, reste aussi un homme de son temps, au sens où il lui arrive de reconduire dans sa prose un certain nombre de stéréotypes. D'ailleurs, le sentiment d'étrangeté qu'il a par moments quand il réside à Venise est parfois exprimé en termes explicitement ethnocentristes :

Si vous saviez la mortification que l'on souffre à trois cent lieues de Paris de n'avoir point de lettres de ceux qu'on y a laissés, vous auriez compassion de moi, car il n'y a rien dans Venise qui vaille le moindre de ceux qui fréquentent le Cabinet. Ce n'est pas que ces Diables-ci n'aient de l'esprit, et qu'ils ne soient agréables, mais à mon égard ils me sont Chinois et Tartares, vu que le domestique d'un ambassadeur est un animal à deux pieds réservé pour la promenade de St Marc, et destiné à busquer toutes les fausses nouvelles qui s'y publient et ségrégé de toute compagnie comme un lépreux¹¹⁷³.

¹¹⁷² Dominique Carnoy, *Représentations de l'Islam dans la France du XVII^e siècle. La ville des tentations*, Paris, L'Harmattan, 1998.

¹¹⁷³ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 2 décembre 1645. Voir annexe 2.

Il hérite également par moments, comme nous l'avons vu dans le portrait qu'il fait du sultan Hibraim, de l'horreur qu'ont pu inspirer les souverains turcs, dont l'immoralité, par un effet de contamination, semble pouvoir toucher tous les niveaux de la société ottomane. Quand Boulliau atteint enfin les rivages de Smyrne, il signale en effet :

[...] il n'y a pas moyen de bien goûter ces avantages et douceurs que la nature a données à ces régions, lorsque l'on les voit noyées dans l'ignorance et barbarie, et que l'on se trouve parmi des hommes qui méprisent les sciences et ceux qui les traitent. Ce qu'ils ont des arts pour la plus grande partie, ils les exercent fort grossièrement. [...] Il n'y a plus de livres à chercher ici, moins en terre ferme, où l'ignorance est plus grande que dans les ports de mer¹¹⁷⁴.

Ignorance et sauvagerie sont partout. D'ailleurs, à son arrivée à Constantinople, Boulliau, reprenant un cliché courant, est frappé par l'aspect disgracieux de la ville : elle, si belle quand aperçue de loin et de manière panoramique, mais s'avère, dès qu'on s'y enfonce, « hideuse car il n'y a que de petites rues et des maisons de bois et de terre¹¹⁷⁵ ». Le voyageur donne ainsi l'impression que la laideur morale s'est matérialisée dans l'architecture même de la ville.

Ce type de commentaires n'occupe toutefois qu'une place infime dans l'ensemble de la correspondance de voyage. L'ethnocentrisme est rapidement mis à distance, pour laisser place à des observations tout en nuances. Ainsi, malgré la période de tension exacerbée entre Orient et Occident en ces années 1645-1647¹¹⁷⁶, qui auraient pu le conduire à entériner les fixations identitaires circulant dans les textes de ses prédécesseurs, Ismaël Boulliau s'écarte de la tradition doxographique. On pourrait même voir chez lui une forme de turquophilie, que les membres du Cabinet Dupuy ont décelée à la lecture des

¹¹⁷⁴ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Smyrne, l'onzième décembre 1646. Voir annexe 2.

¹¹⁷⁵ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Pera, le 15^e février 1647. Voir annexe 2.

¹¹⁷⁶ Années des séjours à Venise, puis du voyage à Smyrne et Constantinople.

lettres, et dont ils se moquent copieusement. Boulliau prend par conséquent la peine de se justifier sur ce point :

Pour réponse à la vôtre du troisième du courant, je vous dirai que vous jugez mal de me croire passionné pour le Turc, qui est l'ennemi juré de ma religion et de ma profession. Lorsqu'il aura du désavantage, je vous l'écrirai, mais jusques ici il a fait ce qu'il a voulu, et il y a danger qu'il ne fasse pis à l'avenir¹¹⁷⁷.

« Passionné pour le Turc » – l'épistolier ne semble pas prendre la remarque à la légère, sans pour autant se lancer dans de longues et amples dénégations... Il laisse d'ailleurs clairement percevoir l'intérêt qu'il porte, en curieux, aux us et coutumes orientaux quand il visite la bibliothèque du Grand-Duc de Florence, dans laquelle il trouve des ouvrages dont il transcrit les passages contenant des informations nouvelles sur les pratiques levantines : « [...] j'y ai trouvé le Calendrier des Arabes et des Perses avec les fêtes qu'ils observent dans leur musulmanisme. Il y a aussi quelque peu de chose touchant le calcul des années des Mogors¹¹⁷⁸ ». Il faut dire qu'il envisage, comme le signale H. J. M. Nellen, d'éditer l'*Historia Byzantina* de Dukas, qui paraîtra en 1649 dans la collection *Corpus Byzantinae Historiae*¹¹⁷⁹, autrement appelée « Byzantine du Louvre ». Il montrera aussi plus tard, dans une lettre de 1651 envoyée d'Amsterdam, étape d'un nouveau voyage au-delà des frontières Nord-Est de la France, l'attention qu'il accorde à la traduction des poèmes de l'écrivain persan Saadi, rassemblés

¹¹⁷⁷ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise, le 28 octobre 1645. Voir annexe 2.

¹¹⁷⁸ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Florence le 25 Octobre 1646. Voir annexe 2.

¹¹⁷⁹ « Après son retour, la vie ne tarda pas à reprendre son train ordinaire. Boulliau resserra les liens avec les amis savants du Cabinet, il rendit visite à son protecteur Jacques-Auguste de Thou dans sa propriété à Meslay-le-Vidame, près d'Orléans, et termina, au milieu de toutes les occupations quotidiennes, la publication de l'*Historia Byzantina*. L'ouvrage parut, avec quelque retard, en 1649, dans la série prestigieuse des *Corpus Byzantinae Historiae*. Dans l'annotation du récit de Dukas, Boulliau s'est servi plusieurs fois des connaissances acquises pendant son voyage », H. J. M. Nellen, « Un voyage au Levant au XVIIe siècle : Ismaël Boulliau à Smyrne et à Constantinople (1646-1647) », *LLAS*, vol. 18, 1/2, Amsterdam & Maarssen, APA-Holland University Press, 1991, p. 10.

sous le titre de *Gulistan*¹¹⁸⁰. Il cherche également, pendant ce même séjour dans le Nord de l'Europe, l'*Histoire des Turcs* traduit par Bratutti. Passion, donc, pour le grand Turc ? La moquerie, qui lierait cette fascination à une forme d'érotique du regard, est plaisante. Mais Boulliau montre en fait une curiosité générale pour les civilisations levantines, et plus spécifiquement pour la société turque. Ses quêtes de bibliophile, tout comme son insistance à s'embarquer pour Smyrne et Constantinople¹¹⁸¹, malgré les risques encourus en raison des combats qui se livrent en Méditerranée, en sont le signe. Il n'est en rien mû par une volonté de s'afficher en voyageur héroïque ; il n'est pas non plus animé d'une passion aveugle. Plutôt, il sait que son séjour italien est l'unique occasion qui s'offrira à lui d'aller collecter directement des informations au Levant. Il lui faut donc partir à tout prix, sous peine de devoir renoncer à en apprendre plus, et de première main, sur ce territoire et ses habitants.

Le séjour dans l'Empire ottoman dure plusieurs mois. Boulliau quitte Livourne le 11 décembre 1646 sur un navire anglais et écrit encore de Smyrne le 1^{er} juin 1647. La guerre de Candie a rendu les échanges maritimes plus lents et incertains, et le voyageur doit souvent attendre que la situation militaire se stabilise pour pouvoir prendre la mer. Boulliau a du temps devant lui, ce qui lui permet d'observer la vie ottomane de manière précise. Les pauses forcées sont donc l'occasion d'un approfondissement du regard, et les formes de vie turques ne sont pas observées à la volée. On peut cependant s'étonner, à la lecture des

¹¹⁸⁰ « Un Saxon appelé Gentius fait ici imprimer en arabe et latin le *Gulistan* bien plus ample que la traduction française que nous a donnée Du Ryer. C'est Blaeu qui imprime cette dernière pièce », Ismaël Boulliau, Lettre d'Amsterdam le 5^e Octobre 1651, p. 108. La traduction en français que mentionne Boulliau a été produite par l'orientaliste André Du Ryer, sous le titre *Gulistan, ou l'Empire des Roses, Composé par Sadi*, Paris, Antoine de Sommaville, 1634.

¹¹⁸¹ À plusieurs reprises, Boulliau est incité à renoncer à son projet de voyage par les membres du Cabinet Dupuy. Il refuse avec obstination, arguant qu'il n'est pas si dangereux de s'aventurer en Méditerranée quand les bateaux de commerce sont encore autorisés à naviguer et à poursuivre leurs activités. Le voyage sera tout de même reporté plusieurs fois, même si Boulliau ne se laisse pas décourager par les vicissitudes du temps. Il s'embarque à Livourne le 9 novembre 1646 sur un navire anglais.

deux témoignages de son passage au Levant que sont les lettres et le récit de voyage en latin adressé à Léopold de Médicis¹¹⁸², de la relative brièveté des descriptions, surtout en regard des productions pléthoriques des voyageurs de son temps. Boulliau laisse finalement une trace textuelle peu étoffée de cette expérience. La raison en est probablement que les exemples patiemment choisis et ciselés par l'écriture ont tous une signification d'importance.

À cet égard, il nous faut revenir sur l'une des lettres écrite de Constantinople, datée du 21 février 1647, qui juxtapose deux portraits, celui d'un imam, et celui d'un serviteur turc. Dans ses lettres, Boulliau détaille peu la vie ottomane : il mentionne avoir vu les derviches tourner, et l'entraînement au tir-à-l'arc des Turcs. Il n'est alors pas anodin, à l'inverse, qu'il prenne un soin particulier à rapporter son entrevue avec Adam Efendi, et sa rencontre malencontreuse, de nuit, avec un Turc rieur. L'originalité du regard de Boulliau, mis en scène dans cette lettre, réside ainsi dans sa capacité à observer des nuances, tout en traçant une continuité thématique, et au-delà réflexive, entre les deux épisodes. Prenons le premier portrait :

[...] mercredi 20 du courant j'allai avec Mr de Vantelet voir le supérieur ou Abbé de ces moines musulmans qui s'appelle Adam Efendi, qui est fort estimé de ceux du pays. Il est savant à leur mode. J'appris de lui par un drogman que les étoiles tombantes, que les Grecs appellent *ἀστέρες διάττοντες*, sont des feux du ciel que les anges jettent sur les diables lorsque ces malins esprits veulent s'élever vers le ciel, et avec ces lances à feu ils les repoussent dans l'enfer. Monsieur Guyet voudrait voir les plumes des uns et les cornes des autres pour croire ce que nous a dit cet Adam Efendi. Je lui parlai par le tergiman ou drogman de leur calendrier. Il envoya quérir son almanach qui a été fait par un *mungi bachi* (c'est-à-dire le prince des astrologues du Grand Seigneur) qui a étudié en Europe. Ils observent soigneusement l'équinoxe du printemps et si le temps se montre beau, ils font entre eux allégresses et réjouissances aussi bien qu'anciennement à Rome à ce jour-là *celebrantur Hilaria, quod sol aequinoctium superans diem nocte longionem effecerit*. Les Turcs, qui augmentent tant qu'ils peuvent leur langue de l'arabe à la persienne, ont pris de celle-ci le mot de *Nevruz*, ainsi appellent-ils l'équinoxe, et se servent de l'année

¹¹⁸² Le brouillon du récit de voyage est conservé à la BnF, f. fr. 13039, f. 11r- f. 34r.

persienne de sultan Gelal Eddin. Il nous accusa d'avoir falsifié l'Évangile, et d'avoir tronqué le passage qui parle du Prophète. Nous rompîmes le discours *per ragione di buon governo e per non sentire cose chi havessero potuto ramaricarci l'animo*. Il est homme au reste moralement bon et honnête homme et qui nous fit grande civilité. Il nous donna le café à boire et un sorbet très délicieux et nous parfuma d'aloès. Nous le rencontrâmes dans un petit cabinet tout couvert de tapis, lui assis dans le coin environné de dix de ses derviches qui discourent en prenant le tabac, tous assis comme des couturiers. Je pâtais en deux points, pour ne pouvoir m'asseoir comme eux, et pour n'oser cracher, chose qu'ils abominent lorsqu'ils sont sur le sofa, ou dans la mosquée où il faut bien se donner de garde de cracher, sur peine de remporter quelques bastonnades. Ce bon Abbé en discourant ne laissait pas de dire son chapelet et de prononcer par intervalle *ellem dullillahi*, louange à dieu¹¹⁸³.

Le récit de la visite de Boulliau à l'imam interpelle par son caractère extrêmement construit – et l'on sait l'attention que porte l'épistolier aux faits d'écriture¹¹⁸⁴. Le passage est clairement structuré en deux parties : Boulliau consigne d'abord le dialogue, en jouant sur plusieurs manières de rapporter les paroles des uns et des autres (discours indirect, discours indirect libre et discours narrativisé), avant de décrire le décor, les rituels observés et les positions des corps. D'une part, les échanges verbaux sont présentés comme étant le lieu de tensions et de raidissements. Il est vrai qu'une distance entre les protagonistes de la scène s'instaure déjà par la nécessité de faire appel à un *tergiman/drogman*, ou traducteur, puisque Boulliau ne parle pas l'arabe, ce qui empêche qu'une vraie relation interpersonnelle puisse se nouer. Mais surtout, dans les modalités mêmes d'échange de la parole, ce sont deux modes de perception et d'explication du monde, et par extension, deux civilisations, qui s'opposent. L'explication que donne l'imam sur l'origine des « étoiles tombantes » est moquée par monsieur Guyet, la pointe ironique dont il use sanctionnant ce que les deux français estiment être une élucubration farfelue du texte coranique. Nous avons ici un exemple, si ce n'est de rire, pour le moins de sourire

¹¹⁸³ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Pera de Constantinople le 21 Février 1647. Voir annexe 2.

¹¹⁸⁴ Boulliau commente à de nombreuses reprises le style des auteurs qui lui sont contemporains.

d'exclusion, qui établit une frontière – civilisationnelle – entre les rieurs et ceux dont on sourit¹¹⁸⁵. En contrepartie, Adam Effendi « accuse » les Chrétiens, lançant ainsi une attaque par des moyens moins détournés, d'avoir opéré un effacement de la personne du prophète Mahomet dans les Évangiles. Face à l'impossibilité de se ranger à l'avis de l'autre, les deux partis sont obligés de rompre la discussion, et de faire le constat de l'échec de l'échange verbal. Pourtant, au centre du dialogue, Boulliau rapporte au discours narrativisé, forme qui tend à brouiller les frontières entre sa voix et celle de son interlocuteur ottoman, les observations et réjouissances que font les Turcs au moment de l'équinoxe de printemps. Plus de rire ou de sourire en coin, alors, mais une notation dénuée de commentaire axiologique. Une confluence des avis semble avoir été trouvée, qui se signale par une concordance des voix stylistiquement marquée par l'usage fait du discours narrativisé. La comparaison entre cette pratique turque et les usages de la Rome ancienne valorise de surcroît le propos. Boulliau s'affiche ainsi en témoin à la perception mobile. Non seulement il est capable de saisir que le désaccord avec l'imam est mutuel, fait d'une incompréhension réciproque liée aux textes coranique et biblique (avec une réversibilité possible du ridicule), mais encore il montre son aptitude à ne pas s'arrêter à un jugement univoque. D'autre part, la description de la situation dans laquelle s'est tenue cette conversation, qui mentionne la proximité des corps dans une pièce de petite taille, la distribution de café, de sorbets et de parfums d'aloès, signale qu'un échange, au-delà du verbe, est tout de même possible. Boulliau peine à s'adapter à certaines des coutumes – son corps n'est pas modelé pour l'assise à même le sol et il doit réprimer un désir de cracher –, mais à aucun moment il ne remet en question la légitimité de ces pratiques, qu'il s'efforce de respecter. Le face-à-face, même s'il reste à l'arrière-plan de la

¹¹⁸⁵ Au sujet de ce rire d'exclusion en contexte interculturel, voir Frédéric Tinguely, « Rire et relations interculturelles : l'exemple du voyage en Perse à l'âge classique », art. cit.

scène, laisse progressivement place à la possibilité d'une entente, et au-delà d'une forme de compréhension, grâce au partage horizontal d'une collation.

Voir du point de vue de l'incompréhension de l'autre, représenter la tension puis la conciliation autour de rituels partagés : Boulliau fait ainsi preuve dans la retranscription de cet épisode d'une grande malléabilité d'esprit. L'autre n'est pas vu comme un bloc monolithique, mais comme un être susceptible de postures diverses, et dès lors perçu avec nuances. Le voyageur est d'ailleurs ouvert aux porosités interculturelles, et ce passage en est le signe : le code linguistique ne cesse de changer, l'épistolier employant quelques mots arabes, un mot perse, des bribes de grec ancien, de latin et d'italien. Cet effort d'accueil des langues autres au sein de la sienne propre, si elle est courante sous la plume des érudits, et *a fortiori* sous celle de Boulliau, trouve un écho dans une habitude même des Turcs, qui pratiquent couramment l'emprunt au perse, ici celui du mot *nevruz*. Ce qui se joue donc dans cette séquence est une relativisation de l'ethnocentrisme – un autre ethnocentrisme, d'obédience coranique, étant perçu comme un possible –, et la mise en avant de la possibilité trouvée, par moments, d'un *middle ground*¹¹⁸⁶.

La narration de la rencontre nocturne avec un serviteur, qui a terrifié le voyageur, poursuit cet effort de relativisation :

Devant que de finir je veux vous raconter une aventure qui m'arriva à Smyrne le 18 janvier, qui fut une peur panique par l'issue, mais qui avait fondement dans la chose. C'était le deuxième jour du petit Beyran, qui était le 12e de Dulkagiati, auquel Beyran tout bon musulman qui a valant 40 piastres,

¹¹⁸⁶ Frédéric Tinguely, « Écriture du voyage à la Renaissance », *French Studies*, vol. 64, n° 3, 2010, p. 329–335. Il y suggère : « Il serait éminemment souhaitable qu'une telle attention aux formes s'articule désormais de façon rigoureuse et fine à une réflexion plus théorique sur les questions d'interculturalité. Il se pourrait bien, en effet, que la notion de *middle ground* théorisée par Richard White, celle d'hybridité élaborée par Homi Bhabha, ou encore les perspectives ouvertes par les travaux de Serge Gruzinski sur le métissage et la mondialisation pré-modernes nous amènent à renouveler notre lecture du corpus viatique de la Renaissance sans pour autant lui faire violence ou l'instrumentaliser. » (p. 334.) Voir notamment : Richard White, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650–1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

est obligé de sacrifier un mouton et c'est à ces jours-là que la caravane arrive à la Mecque. J'étais allé avec monsieur Faure (qui est de Marseille marchand à Smyrne, l'un des plus accommodés, et qui entend beaucoup dans l'astronomie) afin de voir un joueur de gobelets ou saltimbaco qui se trouve toujours à la fête, et aussi afin de voir brandiller les Turcs qui en une façon, qui en l'autre. Après avoir pris ce divertissement nous allâmes par la ville. En tournant à un coin de rue où il y avait une porte d'un logis, je me trouvai au même instant devant cette porte qu'un serviteur de la maison, noir comme un diable, en sortait pour jeter les tripes toutes chaudes d'un mouton qu'ils venaient de sacrifier. J'eus peur que ce diable noir ne m'en voulût brider les joues, ce qu'il eût fallu souffrir avec silence et patience, de manière que je fis trois pas en arrière avec un cri. Ce maraud se prit à rire et ne me fit aussi mal. Il s'aperçut bien que j'avais eu peur et se contenta de m'appeler *ghidi chethan*, qui est à dire diable cocu, qui est une de leurs injures ordinaires. Voilà ce qui jusques ici m'a été fait dans le pays¹¹⁸⁷.

Boulliau met ici à distance, de manière ironique, le stéréotype du Turc menaçant, courant dans les textes qui traitent de l'Empire ottoman. Dans cette scène, le serviteur possède tous les attributs du cliché : la face noire, même si c'est en raison du contexte nocturne ; les mains sanguinolentes ; l'aspect diabolique. L'impulsion première du promeneur devant cette apparition est de prendre peur et de laisser échapper un cri. Mais la tension est immédiatement désamorcée par le serviteur lui-même, qui éclate de rire, et n'exerce aucune violence à l'encontre du visiteur. L'humour et l'autodérision dont fait preuve Boulliau aident également à alléger la scène. De ce fait, la frayeur, culturellement construite puisque l'Européen est programmé pour prendre peur en raison des représentations auxquelles il a été confronté, est rendue ridicule par le rire même du Turc. Ce n'est donc plus une croyance coranique, comme dans le passage précédent, qui prête à rire pour l'Européen ; c'est la croyance systématique de l'Européen en la malignité turque qui est mise à distance, dans un jeu de symétries et de renversements. Les imaginaires rigides sont dès lors moqués. Mais surtout, le rieur devient en effet celui dont on rit. La construction en miroir inversé, on la retrouve également dans la dénomination du serviteur

¹¹⁸⁷ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Pera de Constantinople le 21 Février 1647. Voir annexe 2.

par Boulliau, et de Boulliau par le serviteur : ce dernier est « noir comme un diable » pour Boulliau, tandis que le promeneur français est appelé « *ghidi chethan*, qui est à dire diable cocu » par le serviteur. La répercussion en écho d'une désignation identique chez des individus issus de cultures censément antagonistes pousse alors le lecteur à l'interrogation : non seulement on est toujours le diable de quelqu'un, mais encore la structure symétrique crée un effet de renversement. Le jugement négatif que l'on porte sur l'autre peut en effet aisément être porté sur soi.

Boulliau a donc figuré la rencontre avec un imam sous des angles divers, lui qui est tantôt ridicule, tantôt digne d'admiration ; la description du serviteur désamorce quant à elle le stéréotype du Turc terrifiant, pour proposer à l'inverse une image d'autochtone rieur, généreux et pacifique. Il met ainsi en place un véritable jeu interculturel, qui permet d'ouvrir un nuancier de représentations. Ce dernier va conduire à réévaluer le stéréotype et la doxographie habituelle, pour laisser place à un regard plus mobile, percevant l'altérité dans sa complexité. Mais surtout, la mise en série de ces deux épisodes met en avant la construction d'un effet de bascule, qui aboutit à un effort de décatégorisation. Ce qu'on pensait être l'endroit du monde – être le rieur au nom des certitudes chrétienne, être celui qui décèle en l'étranger la diablerie, peut en fait très bien, et de manière équivalente, devenir un envers – être celui dont on rit en raison de ces certitudes mêmes, être soi-même appelé *diabie*. L'ethnocentrisme, communément partagé à l'échelle planétaire, ne peut plus servir à entériner une quelconque supériorité chrétienne.

« HERMÉNEUTIQUE DU COMMENT¹¹⁸⁸ » AU PIED DES
PYRAMIDES : RICHESSE ET DIVERSITÉ DE LA CIVILISATION
TURQUE

Après une première incursion en Espagne et au Portugal en 1628, le désir de voyager reprend Balthasar de Monconys, qui part en 1645 pour le sud de l'Europe (Portugal, Provence, Italie), d'où il s'embarque pour le Levant. Il s'y attarde entre décembre 1646 et novembre 1648, au même moment qu'Ismaël Boulliau, sans qu'il n'y ait de mention de leur rencontre. Non seulement il se donne le temps d'observer l'Empire turc de manière précise, faisant à chaque étape des séjours relativement longs, mais encore il le parcourt en tous sens. Il visite en effet l'Égypte, la Palestine, la Syrie et la Turquie. Ce temps passé lui laisse l'occasion d'observer en détails et dans sa diversité la civilisation turque, et d'exercer ainsi de manière extensive sa curiosité. L'éditeur de ses papiers de voyage, son fils, souligne d'ailleurs, dans le paratexte liminaire de l'ouvrage qu'il rédige en vue de la publication, que son père faisait montre d'une curiosité universelle pour toutes les choses du monde et des sciences. Ce dernier indique que Monconys avait la volonté de « tout examiner » et était « curieux jusqu'à l'excès¹¹⁸⁹ », en particulier « de ce que les hommes cachent le plus à la Nature, c'est-à-dire leurs mœurs, et la fin de leurs actions¹¹⁹⁰ ». Samuel Sorbière, dans une lettre reproduite au début du livre, où il exhorte Monconys à publier, signale également que le voyageur a « eu une curiosité bien mieux soutenue par la profonde connaissance de la Nature, de la Mathématique, et de la Médecine, auxquelles il n'a pas moins regardé qu'à la Politique, aux Religions et aux Coutumes des Pays où il a voyagé » et qu'il a « ramassé tout ce qui peut être de quelque utilité pour les commodités de la vie, ou pour la vérité des

¹¹⁸⁸ L'expression est empruntée à Marielle Macé, *Styles. Critique de nos formes de vie*.

¹¹⁸⁹ « Avertissement au lecteur, touchant l'édition de ces voyages, et la personne de leur auteur » (*JVM*, I, p. 2-3).

¹¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 1-2.

raisonnements¹¹⁹¹ ». Monconys ne recule jamais devant le foisonnement ou la complexité du réel, et spécifiquement pour ce qui relève de l'humain et de ses pratiques. Tout est digne d'intérêt, et est susceptible de trouver une place dans « l'amas d'une infinité de choses rares¹¹⁹² » qui constitue la matière du texte viatique. Le journal est à cet égard qualifié de « tumultuaire », car l'ensemble bigarré d'informations qu'il contenait n'a pas été mis en ordre en vue de la publication : au désordre des notations saisies au vol répond la forme composite de la relation. Le voyageur ramasse tout, sans sélectionner les éléments à partir de grilles préconstruites de compréhension. Cela n'empêche pas qu'un certain nombre de poncifs n'émergent sous la plume du diariste, puisqu'il insiste notamment sur la cruauté du Grand Seigneur ou sur la lascivité des femmes. Mais à l'échelle globale du texte, ce qui se laisse percevoir, c'est la précision d'un regard qui montre une curiosité nouvelle, un intérêt profond, construit dans le temps long de la fréquentation. Monconys fait émerger un monde turc dans sa diversité, avec ses bigarrures, sans jamais le réduire.

À la lecture du récit de Monconys, on peut être pris d'une forme de vertige face à la luxuriance de détails qui sature les descriptions. Le voyageur semble avoir pris Plutarque au mot¹¹⁹³, et considère avec lui que les moindres *realia* constituent autant d'indices permettant de saisir le génie humain, mieux que les grandes choses. Les notations, même les plus infimes, sont donc autant d'indices à collecter, appelées à construire par leur combinaison un plus haut sens. Monconys ne procède pas différemment quand il cherche à comprendre un phénomène scientifique, qu'il observe sous toutes les coutures pour parvenir

¹¹⁹¹ « Lettre de M. de Sorbière à M. de Monconys conseiller du Roi en ses conseils », *id.*

¹¹⁹² *Ibid.*, p. 9.

¹¹⁹³ Au début de la *Vie d'Alexandre*, Plutarque explique son goût pour les petites choses et l'anecdote : « les plus hauts et plus glorieux exploits ne sont pas toujours ceux qui montrent mieux le vice ou la vertu de l'homme, mais bien souvent une légère chose, une parole ou un jeu, mettent le plus clairement en évidence le naturel des personnes. » (Plutarque, *Les Vies des hommes illustres*, trad. J. Amyot, éd. G. Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, t. 2, p. 323.)

à en faire émerger le sens caché, la raison d'être ou le mode de fonctionnement. Mais singulièrement, ces notations n'entrent pas, pour la plupart des cas, dans un réseau axiologiquement préconstitué. Plus encore, le monde turc s'étale profus sous les yeux du lecteur, loin des réductions des préconceptions d'inspiration chrétienne ou précoloniale. Dans l'attention au détail des choses, dans la quête obstinée et obstinément retranscrite du comment des manières turques, se lit une vraie ouverture du regard de Monconys à cet univers autre. Un fait stylistique interpelle ici – la pratique fréquente de l'énumération et de la liste, qui invite à penser ce foisonnement, contre les amoindrissements habituels de la pensée de l'altérité. L'énumération a une première incidence, celle de permettre de faire l'inventaire d'un univers, comme il l'est pratiqué dans de nombreux récits de voyage¹¹⁹⁴. Chez Monconys toutefois, la liste est également un principe scripturaire génésiaque : en étant l'élément structurant d'une hypotypose, elle permet de faire émerger un monde de manière riche et complexe.

Monconys est particulièrement attentif aux fixations identitaires de la pensée chrétienne. Il note par exemple, lors de son voyage d'Espagne en 1628, que les festivités de St Jacques comprennent un moment où « on fit un espèce de combat entre des Chrétiens et des Maures, qui après force coups de mousquets tirés, étaient pris et amenés captifs¹¹⁹⁵ », qui rejoue de manière cyclique, sur une scène théâtrale et spectaculaire, l'affrontement entre les deux civilisations. À chaque festivité est ainsi rappelée et célébrée la victoire de la Chrétienté, en vue de la perpétuation de l'imaginaire dichotomique, à même d'entériner et d'asseoir dans le temps un ordre où les Chrétiens sont toujours victorieux et toujours dominants, marquant ainsi la supériorité de leur Dieu et

¹¹⁹⁴ Michelle Lecolle, Raymond Michel et Sophie Milcent-Lawson (dir.), *Liste et effet de liste en littérature*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

¹¹⁹⁵ *JVM*, I, p. 17.

de leur vision du monde. Dans la réélaboration sémantique que constitue le spectacle, le Maure est donc réduit à un rôle assigné, immuable, celui d'être la figure continuellement défaite par commandement divin, et donc continûment inférieure. Les colons ne feront pas autrement en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle, où le *Wild West Show* jouera le spectacle des dernières batailles contre les Indiens, avec comme acteurs les Indiens mêmes qui survécurent aux massacres, répétant ainsi de manière obsessionnelle le récit épique d'un anéantissement civilisationnel, au fondement de la naissance d'une nouvelle nation¹¹⁹⁶. À rebours de ces représentations figées, faisant du Maure, et plus généralement du Levantin, l'ennemi de toujours paré de tous les vices, le voyageur concède un certain nombre de qualités aux habitants de l'Empire turc : ils font preuve d'honnêteté et de charité, voire même par moments d'un stoïcisme à l'antique¹¹⁹⁷ ; ils sont habiles au travail artisanal du cuir¹¹⁹⁸, etc. La représentation de l'altérité gagne ainsi en nuances.

Toutefois, le récit de Monconys se distingue principalement des autres textes qui traitent de l'Orient en ce qu'il enregistre de manière extrêmement précise différents aspects des pratiques humaines levantines. Tout ce qui relève des formes de vie, à la frontière du social et du vital, retient son attention (processions, rites funéraires, vêtements, pratiques médicales, coutumes alimentaires...). Monconys observe par exemple un office de dervis en février 1647, qu'il rapporte de la sorte :

¹¹⁹⁶ Pour une version romancée de ce récit, voir par exemple le beau texte d'Éric Vuillard, *Tristesse de la terre. Une histoire de Buffalo Bill Cody*, Paris, Actes Sud, 2014.

¹¹⁹⁷ « à cause qu'un de nos arabes voulut aller fermer quelque orge et farine dans son grenier qui était là proche, et dans le creux des rochers, où tous les arabes de même mettent leurs provisions, en bouchant grossièrement l'entrée avec quelques pierres, sans qu'ils se dérobent la moindre chose les uns aux autres : ils sont fort gens de bien en cela, et en la patience qu'ils ont dans tous les accidents qui leur arrivent, disant seulement, que Dieu l'a voulu ainsi, et s'ils trouvent de manque quelques provisions, ils disent que se doit être quelqu'un de leurs amis qui en a eu besoin » (*JVM*, I, p. 214).

¹¹⁹⁸ « et je ne pense pas qu'en autre part on travaille si bien le cuir qu'en Turquie, principalement pour les coutures » (*ibid.*, p. 468).

Ils sont vêtus de sergette ou de drap indifféremment, et la couleur de même, et elle est fermée devant comme les robes des Moines : ils ont par-dessus une petite camisole en forme de roquet, aussi d'étoffe et couleur indifférente, qui est toute ouverte par devant et sur leur tête un gros bonnet de feutre rose seiche en pain de sucre, l'un à la vérité l'a presque en forme de maître toute close qui a tout du long un liston de fleuret vert, presque en cette façon : il y en a un qui a une taiolle blanche autour, comme l'on met aux turbans : ils étaient neuf dans le milieu de leur Mosquée, séparés par un balustre carré des côtés où étaient les séculiers, et au-dessus est un dôme ou copule : dans le fond de la dite Mosquée sont deux enfoncements, celui du devant qui répond à la rue à une tribune au-dessus, où est un qui lit un chapitre de l'Alcoran et chante. Cet enfoncement semble le derrière de nos Chœurs d'Église où il n'y a rien pourtant que quelques tables pendues et peintes au-dehors, qui me font juger que c'était quelque armoire : dudit côté dans une des allées proche du parquet où sont les audits neuf Religieux, est assis le chef, avec un gros turban blanc en tête, dont les deux bouts lui tombent à côté des oreilles sur les joues, sa robe est de laine feuille morte, il y a à ses côtés deux anciens : après que celui qui lit à la tribune a achevé, il commence à jouer d'un certain instrument en forme de timbales, dont le son est fort sérieux et chante aussi : lors le Supérieur se lève et entre dans le dit parterre d'une démarche grave et en cadence, et faisant tout le tour en saluant les frères d'une inclination de tête, en est pareillement salué, et puis suivi en faisant des caracoles ou figures spirales, et font ainsi deux fois le tour après quoi il se retire, et lors changeant de ton les neuf qui sont restés tournent en cadence, et ainsi font deux fois le tour du parterre ; puis saluant le Supérieur, et s'entre-saluant recommencent la danse, qu'ils hâtent quelquefois plus, quelquefois moins, pendant l'espace d'une grosse demie heure, toujours tournant à droit et en cadence, et ce avec tant de vélocité quelque qu'il ne se peut dire, et toutefois quand ils achèvent ils ne sont non plus émus ni échauffés que s'ils avaient toujours demeuré assis : le silence, et le respect y est très grand ; cela fini, chacun se retire après avoir baisé la main du Supérieur, voyez ce que j'en ai encore écrit le 4 juillet¹¹⁹⁹.

Les dervis ou derviches tourneurs sont bien connus des lecteurs de relations orientales. Dans ce long passage, Monconys ne se contente pourtant pas de décrire le phénomène remarquable, à savoir le tournoiement en robe longue des moines mahométans, comme il l'est de coutume dans les textes de ses prédécesseurs. Le mouvement rotatoire est *situé*, c'est-à-dire contextualisé dans un lieu et dans le cadre narratif d'une cérémonie religieuse, dont les participants, et leurs tenues, ont été minutieusement dépeints. Redonner une profondeur

¹¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 166-168.

temporelle et descriptive à la singularité, c'est ainsi lui octroyer un ancrage et une épaisseur toute réelle, puisqu'elle s'inscrit dans l'ensemble plus vaste d'un monde humain duquel elle émerge. L'effet de réel¹²⁰⁰ se construit notamment en faisant saillir ces détails par le luxe des notations (les tailles, couleurs, matière des vêtements ; la précision des gestes ; la notation des bruits), qui constituent par leur accumulation une hypotypose, vecteur de second niveau, si l'on veut, du caractère tangible de la vision. Un monde jaillit, dans toute sa matérialité, sous les yeux du lecteur, et en le donnant à le voir, il le rend présent. L'écriture du détail demande ainsi au voyageur une certaine proximité du regard, qu'elle génère en retour chez le lecteur, le voyageur devant faire l'effort de s'approcher pour relever, et le lecteur se trouvant projeté sur la scène exotique du fait de l'aspect vivace de la vision. Le lecteur ne fait pas qu'entr'apercevoir le monde turc, mais le fréquente ainsi de près. Et ce monde, dont Monconys relève les plus infimes variations, est d'une richesse extrême. L'univers ainsi représenté s'affiche comme complexe, méritant une attention méticuleuse, à mille lieues des habituelles figurations lapidaires.

Monconys est également fasciné par la pratique civilisationnelle des fêtes qui se tiennent pour la célébration du début des crues du Nil.

Tous les grands bateaux et deux autres colosses qu'on avait fait en forme de Tours, quoiqu'on les nomme le Roux et la Rousse, et d'autres la Reine de Saba, étaient remplis d'une infinité de lampes : je comptai huit cents lampes en chacun de ces colosses, et de même toutes les maisons des Grands qui sont dans l'île, et dans le Caire vieil, en allumant avec art si grande quantité, qu'étant impossible de décrire parfaitement cette merveille, il suffit de dire que c'est la plus belle chose qu'on puisse faire la nuit au reste du monde ; on avait une infinité de diverses figures aux maisons et aux bateaux toutes de lumières, qui égalent la grandeur et grosseur des bâtiments, et qui font voir dans une nuit sereine (car il n'y en a point d'autres en Égypte) une ville de la largeur d'une lieue, toutes de lumières mises aussi proches les unes des autres que les pierres des bâtiments ; devant le logis du Bacha quatre de ces grands bateaux vinrent pendant deux

¹²⁰⁰ Roland Barthes, « L'effet de réel », dans *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, repris en coll. « Points essais », p. 179-187.

heures tirer un million de fusées et faire quantité d'artifices de feu, des Tours et des Châteaux entiers, quantité de falots de feux artificiels, clairs comme des étoiles, et par-dessus tout des serpenteaux qui tombaient dans l'eau, et pendant demie heure y brûlaient, et bouillonnaient dedans comme si c'eussent été des sources naturelles de feu qui sortissent du fonds du fleuve : ces feux finis les deux bateaux prirent congé par une infinité de coups de canons, dont chaque bateau était garni ; le Bacha leur fit répondre de la même sorte du sien, et tous les Sangiacs en firent autant pour donner le bonsoir ; et le matin donnèrent le bonjour au Bacha en même langage. Nous passâmes toute la nuit à voir ces merveilles, et nous promener le long du Nil, admirant de lieu en lieu la diversité des figures qu'il y avait devant la face de chaque logis, qui étaient tous entièrement tapissés, et entourés de lumières : l'une était un grand dattier, l'autre un grand portail, l'autre un losange tout façonné dedans, l'autre un Soleil, et ainsi une infinité de choses, qui toutes ensemble de loin composaient une ville toute de lumière le long du Nil : au bord de l'île aux endroits où il n'y a point de bâtiments étaient tendus les pavillons des Grands, où toute leur famille était campée, qui était encore une très belle chose à voir, car ils formaient une ville qui était ornée aussi de ces lumières, parce que devant chaque pavillon il y avait de très grandes machines de lumières, qui ne cédaient en rien à celles des maisons, et qui accompagnaient agréablement celles des grands bateaux qui bordaient le rivage, et qui faisaient des espèces de forts par distances proportionnées¹²⁰¹.

Les diaprures et bigarrures des festivités ont arrêté le regard du voyageur. Il énumère patiemment les sources lumineuses, comme les « figures », établissant de ce fait l'inventaire des diverses décorations – un million de fusées, les artifices de feu, les falots de feux artificiels, les serpenteaux d'un côté, la figure d'un grand dattier, d'un grand portail, d'un losange, d'un soleil... Pour autant, ces éléments ne visent pas simplement à enregistrer le détail des choses, dans une perspective strictement ethnographique. Ces constellations d'intensités perçues, moyens de l'hypotypose, cherchent plutôt de nouveau à faire émerger un monde, dont l'infinie richesse se déploie sous les yeux du lecteur. Le procédé de l'énumération tend souvent à ouvrir le fini à l'infini. Mais cette tendance est renforcée par l'emploi de quantifiants et d'intensifs (« huit cent » ; « si grande quantité » ; « une infinité de » ; « un million de » ; « quantité de »), qui

¹²⁰¹ *JVM*, I, p. 283-285.

démultiplient continuellement l'univers qui s'offre à la vue de Monconys. Ce qui fait l'objet de son attention particulière, c'est en fait l'infinité des manifestations possibles de l'humain dans cet univers turc. Le mot est martelé dans tout le texte, pas simplement comme quantifiant d'une vision trop large pour être décrite, mais comme rappel des potentialités infinies d'un peuple, par ailleurs réduit à l'univocité des représentations chrétiennes. Loin d'être cantonné à un faisceau modeste de pratiques, le génie turc se met en scène comme étant d'une inventivité illimitée. Monconys ouvre ainsi le nuancier des pratiques humaines, les formes de vie se manifestant de manière potentiellement innombrables.

Déployer la description en la saturant de détails infimes et infinis des modalités de la vie dans l'Empire turc est ainsi pour Monconys une façon de nuancer les discours qui tendent à fixer l'altérité levantine dans quelques postures prédéfinies par l'imaginaire européen. Le voyageur s'attache en effet à représenter un monde turc où l'on vit de manière raffinée et plurielle. Cette richesse, le lecteur peut y avoir accès sur le plan sensible grâce à l'hypotypose, qui fait de la vie turque une réalité tangible. En permettant à cet univers autre d'émerger dans sa complexité sous les yeux du lecteur français, Monconys leur donne accès à ce dernier, qui devient dans leurs imaginaires une des formes possibles, parmi d'autres, du vivant. L'obstination à donner des détails signale en effet que l'objet est digne d'intérêt, car s'il est digne d'être enregistré précisément par l'écrit, il est digne d'entrer dans une réflexion d'ordre anthropologique. La civilisation turque est une forme du vivant au même titre que la civilisation européenne. Le travail anti-doxographique sur les diaprures du vivant dans le monde turc trouve de plus un écho dans le relevé de la diversité des peuples et de leurs pratiques au sein de l'Empire ottoman : non seulement leurs manières sont riches et complexes, mais elles sont également diverses suivant les territoires considérés. Monconys mentionne par exemple qu'à

Alexandrie les Maures célèbrent le sacrifice d'Isaac, les Arabes sont faits parfois esclaves par les Turcs, au Caire les Bédouines exécutent leurs danses lascives, à Alep certains Turcs, les Turquemanis, n'entrent jamais dans les villes¹²⁰². L'Empire ottoman se révèle donc être une mosaïque de peuples et de pratiques.

MODES D'ÊTRE GROENLANDAIS : KAYAKS ET INDIVIDUS SENSIBLES

L'un des grands enjeux de l'entreprise doxographique de Lapeyrère est également de rassembler toute une collection de données au sujet de la variété des pratiques groenlandaises. D'ailleurs, comme le signale Fabienne Queyroux dans la postface de son édition de la *Relation du Groenland*, « un quart du texte traite de ce sujet¹²⁰³ », à savoir celui des mœurs que l'on peut observer chez les populations qui peuplent ces terres inhospitalières. L'ensemble du Grand Nord, mal connu, avait donné lieu à toute une mythologie au sujet des habitants de ces extrémités glacées du monde, ainsi vus souvent comme une forme de « paroxysme d'étrangeté¹²⁰⁴ », si ce n'est, tout bonnement, d'exemples de monstruosité. Mais le voyageur, allant à rebours du réseau textuel qui faisait des populations nordiques – et *a fortiori* des populations groenlandaises – des

¹²⁰² « Je trouvai des Turquemanis en chemin, ce sont des Turcs qui n'entrent jamais dans les villes, et qui sont parmi les Turcs ce que les Bédouins sont parmi les Arabes » (*JVM*, I, p. 367).

¹²⁰³ *Le Groenland retrouvé. La Relation du Groenland d'Isaac de Lapeyrère*, éd. Fabienne Queyroux, *op. cit.*, p. 150.

¹²⁰⁴ Odile Parsis-Baruté le note par exemple au sujet des Lapons. Voir : « Mémoire, littérature et voyage. Jean-Jacques Ampère (1800-1864) et la construction d'une géographie romantique des Nords européens » dans Stéphanie Bellemare-Page, Daniel Chartier, Alice Duhan, Maria Walecka-Garbalinska (dir.), *Le Lieu du Nord. Vers une cartographie des lieux du Nord*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 161-176. Elle signale par exemple : « Les observations ethnographiques relatives aux Sâmes [le peuple lapon] participent à cette forme d'exorcisation extrême du territoire. Image d'une population dont tout – rudesse des conditions de vie, nature de la langue, particularités physiques, habitudes religieuses – contribue à faire une exception raciale et culturelle au sein de l'exception scandinave. Un paroxysme d'étrangeté, un paradoxe humain au pays des paradoxes solaires. » (p. 167.)

monstres à l'aspect monolithique, s'intéresse, dans tous les témoignages auxquels il a accès, à la diversité des pratiques et des coutumes, dont il met en avant le raffinement.

Certes, les Skrelingues, au sujet desquels Ole Worm rapporte à Lapeyrère les informations trouvées notamment dans une relation d'Arngrímur Jónssón, c'est-à-dire dans d'anciennes relations islandaises, ne sont pas présentés sous un jour très reluisant. À partir des sources à sa disposition, dont le voyageur souligne les lacunes et les partis-pris, il peint de la sorte ces sauvages qui « habitaient apparemment l'autre rive du bras de mer de Kjetilsfjord, de la partie occidentale du Groenland¹²⁰⁵ » :

Mais comme ils [des mariniers de Frisland] se retiraient dans leur vaisseau, ils virent sortir de ces fosses couvertes des hommes mal faits et hideux comme des diables, avec des arcs et des frondes, et de grands chiens qui les suivaient. La peur qui saisit ces matelots les obligea de doubler le pas, pour sauver ce qu'ils portaient et se sauver eux-mêmes. Mais par malheur, un paresseux d'entre eux tomba entre les mains de ces sauvages, qui le déchirèrent en un moment, à la vue de ses compagnons. Le chroniqueur danois dit ensuite de cette histoire que le pays est plein de richesses, à cause de quoi l'on dit que Saturne y a caché ses trésors, et qu'il n'est habité que de diables¹²⁰⁶.

La région ne serait donc, à en croire ces témoignages, peuplée que de sauvages sanguinaires. Lapeyrère tend toutefois à interroger la valeur de ces témoignages – même s'il ne remet pas en cause la véracité de l'épisode du déchiquetage –, en raison du fait que, par ailleurs, les relateurs sont enclins à l'affabulation et qu'ils n'ont pu longuement observer ces peuples, qui se soustraient, sous le coup de la peur, aux regards¹²⁰⁷.

¹²⁰⁵ Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, p. 34.

¹²⁰⁶ *Ibid.*, p. 54-55.

¹²⁰⁷ « Mais les sauvages qui virent venir le vaisseau firent ce qu'ils ont accoutumé de faire lorsqu'ils se sentent les plus faibles. Ils s'enfuirent et se cachèrent tous, ou dedans des bois, ou dedans des rochers, ou dedans des tanières. Les Norvégiens, qui ne trouvèrent que ce soit sur le rivage, raflèrent ce qu'ils trouvèrent de butin et l'emportèrent dans leur navire. C'est ce qui a obligé ce relateur innocent d'écrire qu'il se trouve chez les Skrelingues des chevaux, des chèvres, des bœufs, des brebis, etc. mais point de peuple, ni chrétien ni païen. » (*Ibid.*, p. 35.)

Dans la deuxième partie du texte, le portrait – bien plus étoffé que celui des Skrelingues – que fait Lapeyrère des Eskimos à partir de témoignages plus récents, comme ceux de Frobisher ou d'autres explorateurs du début du XVII^e siècle, reprend en partie l'imagologie du Groenlandais au physique repoussant. Toutefois, ces caractéristiques physiques ne sont en rien le signe de déficiences intellectuelles, qui augureraient d'une infériorité civilisationnelle. Ils sont en effet, par ailleurs, d'habiles combattants, qui pour repousser les incursions anglaises font preuve de ruse, de qualités de stratèges et d'adaptabilité :

Frobisher allaient à eux de bonne foi, ne les voyant que trois sur le port, et des sauvages sur des rochers assez éloignés. Mais les autres, qui étaient cachés sous la digue, furent impatients quand ils virent venir Frobisher, et se précipitèrent en foule sur le port, ce qui fit reculer Frobisher. Mais les sauvages ne se rebutèrent point pour cela. Ils tâchèrent toujours d'attirer les Anglais, et jetèrent quantité de chairs crues sur le rivage, comme s'ils eussent eu à faire à des dogues. Les Anglais n'avaient garde d'en approcher, et les sauvages s'avisèrent d'une autre ruse. Ils portèrent un homme estropié, ou qui feignait de l'être, sur le bord de la mer, et l'ayant laissé là, ne parurent non plus de quelque temps, que s'ils se fussent retirés bien loin de là, et tout à fait. Ils s'étaient imaginé que les Anglais, selon la coutume des étrangers, viendraient enlever ce misérable, qui ne se pouvait sauver, pour leur servir de truchement. Mais les Anglais, qui se doutèrent de la tromperie, tirèrent un coup de mousquet sur le sauvage estropié, qui se leva en sursaut et gagna le terrain plus vite que le pas. Ce fut alors que les sauvages, en nombre incroyable, bordèrent toute la digue et tirèrent sur les Anglais une quantité prodigieuse de pierres et de flèches, avec des frondes et des arcs [...]¹²⁰⁸.

Ils montrent également une grande habileté dans la confection de vêtements, d'armes ou de moyens de navigation, semblant fasciner le voyageur qui décrit longuement leur artisanat :

La relation dit que ces sauvages sont traîtres et farouches, et que l'on ne les peut apprivoiser, ni par caresses ni par présents. Ils sont gras et dispos, de couleur olivâtre. On tient qu'il y en a de noirs parmi eux, comme des Éthiopiens. Ils sont habillés de peaux de chiens marins cousues de nerfs. Leurs femmes sont échevelées. Elles renversent leurs cheveux derrière les oreilles, pour

¹²⁰⁸ *Ibid.*, p. 66-67.

montrer leurs visages, qui sont peints de bleu et de jaune. Elles ne portent point de cotillons, comme nos femmes, mais quantité de caleçons, faits de peaux de poissons, qu'elles chaussent les uns sur les autres. Chaque caleçon a ses pochettes, où elles fourrent leurs couteaux, leur fil, leurs aiguilles, leurs petits miroirs, et autres bagatelles que les étrangers leur portent ou que la mer leur jette, par les naufrages des étrangers qui veulent aller chez eux. Les chemises des hommes et des femmes sont faites d'intestins de poissons, cousus avec des nerfs fort déliés. Les habits des uns et des autres sont larges, et ils les sanglent avec des courroies de peaux de poissons. Ils sont puants, sales et vilains. Leur langue leur sert de serviette et de mouchoir, et ils n'ont nulle honte de ce que les autres hommes ont honte. Ceux-là sont estimés riches parmi eux, qui ont quantité d'arcs, de frondes, de bateaux et de rames. Leurs sacs sont courts et leurs flèches déliées, armées par le bout d'os ou de cornes aiguës. Ils sont adroits à tirer de l'arc et de la fronde, et à darder les poissons dans l'eau avec des javelots. Leurs petits bateaux sont couverts de peaux de chiens marins, et il n'y peut entrer qu'un homme seul. Leurs grands bateaux sont faits de bois, et couverts de peaux de baleines, cousues de gros nerfs. Ces bateaux portent vingt hommes pour le plus. Leurs voiles sont faites de même que leurs chemises, d'intestins de poissons, cousus de plus petits nerfs. Et quoi qu'il n'y ait point de fer dans ces bateaux, ils sont liés avec tant d'adresse et de force qu'ils s'engagent librement dessus, en pleine mer, et ne se soucient point des orages¹²⁰⁹.

Lapeyrère manifeste un intérêt notable pour ce peuple, qui à partir de peu de ressources, parvient à élaborer à la fois des vêtements, des outils et des moyens de navigation complexes et parfaitement adaptés aux éléments – davantage, visiblement, que les navires européens bardés de fer. Les Eskimos possèdent ainsi, dans la perspective du voyageur, une grande ingéniosité pour métamorphoser, dans divers buts, les ressources de la pêche, dont ils savent, de toute évidence, tirer le meilleur parti. On comprend dès lors pourquoi cette partie du récit est agrémentée de plusieurs illustrations¹²¹⁰, qui transcrivent en image la perception de l'adresse et de l'adaptabilité de ce peuple.

Plus loin, Lapeyrère rapporte le récit de l'enlèvement de quelques-uns de ces Groenlandais en vue de les présenter au roi du Danemark. Le récit est l'occasion, pour le voyageur, d'apporter encore davantage de précisions au sujet

¹²⁰⁹ *Ibid.*, p. 67-69.

¹²¹⁰ Voir annexe 7.

de ces astucieuses embarcations que sont les kayaks, dont il chante, avec force hyperboles, les louanges. Le relateur donne nombre détails et ne cesse d'interpeler le lecteur, jouant ainsi une nouvelle fois de la force de l'hypotypose : il semblerait qu'il cherche, par une multiplicité de moyens scripturaires, à faire entrer dans le cabinet de curiosités imaginaire des lecteurs ce petit navire aux extraordinaires qualités, tout en produisant une sorte de manuel de construction. Ceux-ci surpassent même en rapidité et en maniabilité les chaloupes danoises, preuve que l'intelligence des ingénieurs groenlandais est au moins équivalente à celle des danois¹²¹¹. Mais il s'intéresse également à la sensibilité de ce peuple, signe, s'il en fallait, de leur extrême humanité. Lors du voyage qui les mène au Danemark, les kidnappés ne cessent ainsi de tourner le regard en direction de la terre qu'ils quittent, Lapeyrère décrivant la scène avec des élans pathétiques qui invitent le lecteur à entretenir avec eux une relation empathique.

Ils tournaient souvent la tête vers le nord et soupiraient avec tant d'amour pour leur patrie que, leur garde étant relâchée, ceux qui se purent saisir de leurs petits bateaux et de leurs rames se mirent en mer pour en hasarder le trajet. Mais un

¹²¹¹ « Pour bien comprendre la forme ou la façon de ces bateaux, représentez-vous, Monsieur, comme une navette de tisserand, de dix ou douze pieds de long, faite de bâtons de baleine, larges et épais d'un doigt ou environ, couverts dessus et dessous, comme les bâtons d'un parasol, de peaux de chiens ou de veaux marins cousues de nerfs. Que cette machine est ouverte en rond par le milieu, de la largeur d'un homme à l'endroit des flancs, et qu'elle s'étrécit en pointe par les deux bouts, à proportion de ce qu'elle est grosse par le milieu. Que la force et l'adresse de sa structure consistent aux deux bouts, où ces bâtons de baleine sont joints et liés ensemble ; à l'ouverture, qui est le cercle de dessus, à la circonférence duquel tous les bâtons de dessus se vont rendre ; et au demi-cercle de dessous, qui est attaché au cercle de dessus, comme une anse renversée à son panier. Figurez-vous que par ce demi-cercle passent, ou aboutissent, les bâtons de dessous et ceux des côtés ; et que le tout est si bien lié, si bien cousu et si bien tendu, qu'il est capable par sa légèreté et l'adresse dont il est composé de soutenir les efforts d'un orage en pleine mer. [...] Ce n'est pas sans raison que j'ai comparé ces bateaux à des navettes, car les navettes qui partent de la main des tisserands les plus adroits ne coulent pas plus vite sur le métier que ces bateaux maniés avec ces rames, par l'adresse de ces sauvages, coulent dessus l'eau. L'ambassadeur d'Espagne fut ravi de voir faire cet exercice aux cinq sauvages du roi de Danemark. Ils se croisaient et s'entrelaçaient avec tant de vitesse que la vue en était troublée, et tant d'adresse, que pas un d'eux ne se touchait. Le roi voulut éprouver la vitesse de ces petits bateaux contre une chaloupe équipée de seize bons rameurs ; mais la chaloupe eut de la peine à suivre le bateau. » (*Ibid.*, p. 79-80.)

orage qui les surprit à dix ou douze lieues du Sund les rejeta sur les côtes de Scanie, où des paysans les prirent et les ramenèrent à Copenhague. Ce qui obligea leurs gardes de les observer avec plus de soin, et de leur donner moins de liberté. Mais ils devenaient malades, et mouraient de langueur¹²¹².

Les essais pour regagner par la mer leur terre d'origine se multiplient, bien qu'ils sachent leurs tentatives désespérées. Quand ils sont rattrapés, ils sont d'une mélancolie inconsolable – l'un d'entre eux, par exemple, pleurant « toutes les fois qu'il voyait un enfant au cou de sa mère ou de sa nourrice », les Danois jugeant « par là qu'il était marié et qu'il regrettait sa femme et ses enfants »¹²¹³ – et meurent des suites de cette dernière. Les Danois s'efforcent pourtant, par moments, de rendre leur séjour supportable, entrevoyant, dans des proportions cependant encore minimales, les possibilités d'une forme de multiculturalisme, puisqu'ils « firent ce qu'ils purent pour leur persuader de vivre, et leur donnèrent à entendre qu'ils seraient traités parmi eux comme leurs amis et leurs compatriotes, ce qu'ils témoignèrent goûter en quelque façon¹²¹⁴ ». Toutefois, la voie encore tâtonnante qu'ils proposent est majoritairement faite d'une volonté d'acculturation, doublée d'un vil désir d'exploitation de leurs compétences singulières, qui marque l'échec d'une relation temporairement imaginée comme interculturelle, mais qui s'avère dans les faits un simple rapport de domination. Un gouverneur exploite ainsi jusqu'à l'épuisement, cause de sa mort, un Groenlandais qui avait montré une agilité remarquable – et une grande résistance au froid des eaux glacées – pour la pêche des perles contenues dans les moules dans le rivièr de Kolding¹²¹⁵. Son compagnon en

¹²¹² *Ibid.*, p. 78-79.

¹²¹³ *Ibid.*, p. 81.

¹²¹⁴ *Ibid.*, p. 81.

¹²¹⁵ « Ce Groenlandais avait fait connaître que l'on pêchait des perles en son pays et qu'il était expert en cette pêche. Le gouverneur de Kolding le mena avec lui dans son gouvernement, et lui donna de quoi s'exercer dans la rivièr qui porte des perles. Le sauvage y réussit à merveille, car il allait sous l'eau comme un poisson et n'en revenait point sans moules qui eussent des perles fines. Ce gouverneur se persuada que, si cela continuait, il mesurerait bientôt les perles au boisseau. Mais son avidité lui fit perdre son espérance, parce que l'hiver le surprit, et que, ne se voulant pas donner la patience d'attendre que l'été fut revenu pour continuer sa pêche, il

restera inconsolable. Le soulignement pathétique, tel qu'il se manifeste à l'intérieur de ces passages dans l'écriture de Lapeyrère, semblerait ainsi rechercher à établir une relation, par le partage des émotions, entre le lecteur européen et le sujet groenlandais, encore impossible à tisser dans le contexte danois réel. Ces êtres habiles chasseurs, ingénieux inventeurs, astucieux couturiers, capables de ressentir la mélancolie et la force des liens amoureux et filiaux, ne peuvent être, dans le régime de Lapeyrère, des individus à considérer comme des inférieurs. Loin d'être un monstre, malgré son physique disgracieux, l'habitant du Groenland est ainsi digne de l'intérêt de l'érudit, qui montre le degré de civilisation de ces sujets que l'on ne peut placer en bas de l'échelle ethnographique des peuples. D'ailleurs, signe de l'attention qu'il convient d'accorder aux productions de ces peuples, Ole Worm collectionne, dans son cabinet de curiosité, un certain nombre d'artefacts groenlandais, qu'il possède en plusieurs exemplaires pour pouvoir rendre compte de leur diversité¹²¹⁶. Il semblerait qu'il les conserve *a priori* moins pour les *exotica* qu'ils sont que pour le sujet d'étude qu'ils constituent.

*

Que Boulliau s'attache à faire des descriptions tout en nuances de Turcs rencontrés pendant son voyage, que Monconys détaille et mette en avant la

envoyait ce pauvre sauvage à l'eau comme un barbet, et le fit plonger si souvent dans les glaçons qu'il en mourut. Son camarade ne se put consoler de cette perte. » (*Ibid.*, p. 82.)

¹²¹⁶ « Nous avons vu à Copenhague deux de ces bateaux, avec leurs rames, l'un chez M. Worm, et l'autre chez l'hôte de Monsieur l'Ambassadeur. Leurs habits faits de peaux de chiens et de veaux marins, leurs chemises d'intestins de poissons et une de leurs camisoles, faite de peaux d'oiseaux avec leurs plumes de diverses couleurs, sont pendus par rareté dans le cabinet de M. Worm, avec leurs arcs et leurs flèches, leurs frondes, leurs couteaux, leurs épées, et les javelots dont ils se servent à la pêche, armés de même que leurs flèches de cornes ou de dents aiguisées. Nous y avons vu un calendrier groenlandais, composé de 25 ou 30 petits fuseaux, attachés à une courroie de mouton, qui n'est à l'usage de qui que ce soit, que des originaires groenlandais. » (*Ibid.*, p. 83.)

diversité des mœurs ottomanes, ou que Lapeyrère loue l'ingéniosité et la sentimentalité des Groenlandais, ils pratiquent tous une forme de rééducation du regard. Le fait qu'ils ouvrent un nuancier de pratiques force les lecteurs européens à remettre en question leurs habitudes de pensée. Un monde, riche et complexe, apparaît ainsi à côté du leur, voire en regard du leur, tout aussi réel, tout aussi civilisé, qui les oblige à considérer la variété des coutumes comme un possible. La perception dichotomique et antagoniste de civilisations se faisant face de part et d'autre des mers est ainsi remise en cause, et au-delà, c'est l'ensemble d'une vision du monde et de l'humain qui est interrogée. Face à des normes et à des modes de vie autres, qui n'ont rien de monstrueux mais peuvent au contraire être raffinés, le lecteur est invité à faire un pas de côté : sa norme n'est plus qu'une norme parmi d'autres, à l'existence aussi légitime que la sienne, et il fait ainsi l'expérience de la relativité des coutumes. L'universalité du message colonial, tout comme celle du discours chrétien chrétien, est alors refusée. Ce dernier, qui nécessite que l'étranger soit perçu comme barbare pour exister, va d'ailleurs être touché par les opérations de renversement et de relativisation que nous étudions ci-dessous. En toile de fond se trouve alors l'idée que l'approfondissement du regard sur certains espaces, et cette éthique du regard proche, demande une reclassification globale de l'espèce humaine, où l'Européen ne trouverait aucune position de surplomb.

RÉVERSIBILITÉ ET RENVERSEMENTS : UNE BARBARIE TOUTE RELATIVE

Si les auteurs libertins réévaluent la doxographie, chrétienne et coloniale, qui tend à enfermer la figure de l'autre dans des représentations lacunaires et monolithiques, ils s'attaquent en particulier à un des aspects de ce discours de légitimation de la domination – le rapport d'équivalence systématiquement fait

entre altérité et barbarie. Dans le sillage de Montaigne, ils tendent à montrer que « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage¹²¹⁷ », mais plus encore, ils mettent en évidence que cette barbarie cantonnée habituellement aux espaces extra-européens est en fait une composante à part entière du monde dit civilisé. L'assimilation unilatérale de l'Autre au barbare peut ainsi aisément être renversée, l'individu familial ou proche pouvant également faire preuve de sauvagerie. À cet égard, Stéphane Van Damme montre que l'Europe est parfois présentée comme « ensauvagée » chez certains philosophes libertins, à l'instar de La Mothe Le Vayer, qui en fait un lieu possible de l'avènement de l'étrange, du barbare et du monstrueux :

On retrouve ce procédé dans un récit de La Mothe Le Vayer qui évoque la découverte dans les montagnes du Dauphiné de deux sauvages, non loin de Grenoble. La tératologie permet comme on le sait de faire de l'anthropologie. [...] Le retournement de la comparaison entre l'arriéré européen et les « naturels » lointains et exotiques devient une figure topique qui traverse ainsi sa *Géographie du Prince*. La Mothe Le Vayer souligne par exemple que l'Écosse et l'Irlande sont les lieux par excellence de l'étrange. En Écosse, il décrit ainsi les régions montagneuses aux marges du monde civilisé : « Le Mont Grampius partage l'Ecosse. On appelle Sauvage ceux qui tiennent le côté du Nort ; celui du Midi a ses peuples civilisez. [...] Le Lac de Loumond en Ecosse a trois choses merveilleuses, des poissons sans nageoires, des tourmentes sans vents, et une isle flottante, comme l'on en voit à Saint-Omer et ailleurs. ». Quant à l'Irlande, elle est le théâtre de prodiges : « Leur Isle est si ennemie des Serpens, que sa terre transportée ailleurs les fait mourir. Et le bois de ses forêts n'engendre ni vers, ni araignées ; ce qui a fait observer à Bertius, que la charpenterie des Palais de Westminster en Angleterre et de la Haye en Hollande était venue d'Irlande¹²¹⁸. »

Mais ce travail de renversement ne se trouve pas simplement chez des philosophes aux bibliothèques bien fournies en textes de voyage. Une tendance similaire s'observe au cœur même de la prose du monde. Elle est alors vectrice

¹²¹⁷ Montaigne, *Essais*, *op. cit.*, I,31, p. 396.

¹²¹⁸ Stéphane Van Damme, « Curiosité subversive : "orientalisation" du libertinage et géographie morale », *art. cit.*

d'une puissante inquiétude ontologique, puisqu'elle déstabilise les fondements de l'eurocentrisme.

ALLERS-RETOURS CRITIQUES ET RENVERSEMENTS ENTRE ORIENT ET OCCIDENT : LA BARBARIE EN PARTAGE

On l'a vu, dans les lettres levantines d'Ismaël Boulliau, la construction de plusieurs jeux de symétries signalait la réversibilité possible du point de vue chrétien/européen et musulman/turc. Encore en filigrane au moment où l'épistolier rédige le portrait d'Adam Effendi ou du serviteur rencontré nuitamment, la mise en balance des cultures est établie de manière plus claire à d'autres moments de la correspondance. Boulliau affiche d'ailleurs des affinités explicites avec la pensée sceptique, et par extension avec le relativisme. Dans les lettres écrites lors de son séjour dans le Nord de l'Europe, il use à plusieurs reprises du vocabulaire sceptique, et affirme que comme « il se débite des nouvelles toutes contraires, il faut suspendre son jugement¹²¹⁹ ».

La mise en série de certaines nouvelles, *a priori* sans lien, est symptomatique de la tentative de l'épistolier de créer des résonances entre les événements, et ainsi de conduire à une mise en équilibre, préalable nécessaire à la suspension du jugement :

Il y a avis que les Turcs de Kanise sont venus jusques aux portes de Gretz en Stirce, où ils ont pillé et saccagé, et entre autres une abbaye. Un Hongrois appelé Forgatx a fait aussi des courses sur les Turcs jusques aux environs de Bude. Les Turcs ont aussi brûlé quelques villages du comté de Sdrin en Croatie. Il s'est commis cette semaine plusieurs meurtres à Vicence, Padoue et en un autre lieu de terre ferme. Deux compagnies de cavalerie, l'un de Thedesques, l'autre d'Italiens, sont venues aux arquebusades à Vicence et il en est demeuré 6 sur la

¹²¹⁹ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de La Haye le 27 Septembre 1651. Voir annexe 2. Voir aussi : « Les nouvelles d'Angleterre sont fort incertaines, et aujourd'hui l'on en a publié de contradictoires, l'une apportée par un vaisseau en faveur du Roi que l'on assure avoir battu l'armée du Parlement, l'autre toute contraire en faveur de Cromwell, de sorte que les plus intelligents suspendent leur jugement » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre d'Amsterdam, le 19 Septembre 1651. Voir annexe 2).

place de part et d'autre. L'origine de la querelle était que les Allemands taxaient de couardise les Italiens. Une insolence d'un capelette, qui voulait faire quelque galanterie à un jeune gentilhomme vicentin, qui ne voulut pas la souffrir, et qui reçut ensuite du capellet quelques soufflets, a été aussi cause d'une grande rumeur entre la noblesse de Vicence et cette canaille de capellets. À Padoue, les nobles et les écoliers se sont ameutés contre les sbires et en ont tué quelques-uns à cause que ceux-ci voulant mettre quelqu'un prisonnier l'avaient poursuivi dans la maison d'un gentilhomme padouan, qui voulant faire sauver ce réfugié fut blessé par les sbires. Les nobles et écoliers s'en allèrent à la maison du podestat pour se faire livrer entre les mains le Capitaine de sbires autrement *zaffri*. Le podestat se barricada chez lui pour laisser passer cette furie, qui a chassé tous les sbires de Padoue. L'on ne s'étonne plus ici de tels meurtres ni des assassinats¹²²⁰.

Dans ses gazettes, Boulliau accumule les nouvelles récoltées place Saint-Marc, en les organisant généralement par ordre d'importance et par catégories. Dans cet extrait toutefois, il accole des nouvelles concernant des événements ayant eu lieu dans des contextes distincts, mais inscrits dans une continuité thématique : les exactions turques dans le cadre de la guerre de Candie et une série de meurtres et d'assassinats perpétrés en Italie. À la violence guerrière des Turcs répond donc une violence interpersonnelle des Italiens, à l'issue aussi funeste, mais pour des motifs bien plus futiles. Le mouvement même du paragraphe opère ainsi un retournement : les Turcs peuvent avoir des accès de violence sanguinaire, mais les Italiens peuvent aussi être sujets à des crises sanglantes. La cruauté turque n'est plus alors perçue comme un critère absolu, qui viendrait déterminer de manière spécifique le caractère d'une nation : elle est une donnée largement partagée de part et d'autre de la Méditerranée. Un autre épisode vient d'ailleurs entériner le fait que les Italiens peuvent être aussi sauvagement cruels que les Turcs, celui du viol de jeunes hommes dans une barque à Padoue. La scène est d'autant plus troublante qu'elle est doublement scandaleuse, le crime sodomite étant commis en présence du prêtre qui accompagnait les deux

¹²²⁰ BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre de Venise le 24^e Mars 1646. Voir annexe 2.

garçons. L'anecdote fait l'objet d'un développement assez long¹²²¹, ce qui en souligne l'importance dans l'économie générale de la lettre.

Boulliau est toutefois plus explicitement relativiste dans une lettre qui suit de près celle que nous venons d'observer :

Il est si féroce ce Grand Seigneur Hibraim, et si fier, que depuis longtemps la Maison Ottamane n'en a point eu de pareil. Il est vrai que des 26 prisonniers qui furent faits au combat de la Canéa, et qui lui furent présentés, il fit couper la tête à 6 en sa présence, et commanda que l'on en empalât 12. L'on dit ici qu'entre eux il y en avait 3 gentilshommes vénitiens de ceux qui demeurent en Candie *delle case Premarino Vizamani et Zancarvulo*, cela n'est pas spécifié par d'autres avis. L'on a su la manière et les raisons de la mort de Selictar Bassa, qui est très mémorable et illustre. Cet empire-là a ses défauts comme les autres et d'autant plus grand qu'il est, il a aussi de plus grands manquements, et souvent ils sont mal avertis, comme il est arrivé, qu'ils ont été plus de 15 jours à Constantinople persuadés que la Canéa avait été reprise par les Vénitiens¹²²².

La comparaison clairement formulée (« cet empire-là a ses défauts comme les autres ») fait de nouveau entrer l'usage turc dans un ensemble de pratiques similaires, qui se retrouvent dans les grands empires européens. La différence n'est pas présentée comme absolue, mais comme n'étant plus affaire que de degré : les tendances sont les mêmes, elles sont simplement exacerbées en contexte ottoman, du fait de la grandeur même du territoire gouverné. L'épisode de la mise à mort du Selictar Bassa entre ainsi dans un système explicatif : cette dernière pourrait causer l'effroi, mais insérée dans cet ensemble textuel, elle ne

¹²²¹ « La semaine passée il arriva un fait abominable dans la barque de Padoue. Deux jeunes garçons de 14 ans conduits par un prêtre s'en allaient à Padoue, où leur père qui est citadin de Venise et secrétaire qui s'appelle Rossi les envoyait. Dans la barque se trouvèrent six méchants garnements armés, qui ayant éteint les chandelles violèrent ces pauvres jeunes hommes. C'était la nuit, toute la barque était pleine sans qu'aucun eût la hardiesse de les empêcher. Le conducteur de la barque a été mis prisonnier pour avoir quelques preuves. L'on dit qu'ils sont vicentins. Ils font semblant ici d'en vouloir faire justice, mais ils en rient sous la berette, et un citadin qui discourait de cette infamie devant deux Français fut tout surpris d'entendre qu'en France l'on les brûlerait vifs, mais qu'encore l'on ne pardonnerait point à ceux qui *volentes tantum scelus admittebant*. Loth et les anges ses gardiens ne seraient pas en sûreté parmi tels corrompus » (BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Lettre du 26 Mai 1646. Voir annexe 2).

¹²²² BnF, Dupuy 18, Ismaël Boulliau à M. Dupuy, Foglietto du 14^e Avril 1646. Voir annexe 2.

devient qu'un manquement, aussi excessif soit-il, parmi une série d'autres manquements, qui auraient pu être commis par des gouvernants européens.

D'autres observateurs et d'autres voyageurs avaient pu mettre en avant que les guerriers turcs, malgré leur propension à exercer une violence sans limites, excellaient dans le métier des armes, et étaient à ce titre dignes d'admiration. Ils faisaient ainsi une première entorse au stéréotype¹²²³. Mais la singularité du regard de Boulliau ne réside pas dans le fait qu'il soit possible de découvrir des vertus chez les Turcs, en particulier de celles qui valorisent en retour la vigueur européenne au combat, puisque si les Turcs sont des adversaires de taille, les mener à la défaite mérite d'autant plus de louanges. Plutôt, il nous pousse à remarquer que ce que nous leur trouvons de plus repoussant, à savoir leur caractère violent, sanguinaire et impitoyable, est en fait une barbarie largement partagée. L'Européen est un Turc qui s'ignore, l'Europe ressortant ensauvagée de ce constant jeu de symétries et d'allers-retours. Le stéréotype turc a donc été nuancé, pour l'ouvrir à une potentielle infinité de postures ; et nous avons en partage un certain nombre de traits avec l'autochtone ottoman. Boulliau renverse de ce fait les perspectives et les dichotomies habituelles. La Méditerranée n'a dès lors plus rien d'une frontière séparant deux civilisations antagonistes : elle est au contraire un espace poreux, ouvert à

¹²²³ Voir à ce sujet le chapitre de Jean-François Solnon, « Les vertus turques », dans *L'Empire ottoman et l'Europe*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2017, p. 96-100, et ce passage notamment : « Le chapelet des victoires ottomanes dans les Balkans comme en Méditerranée orientale, en Hongrie comme en mer Noire, sur les Vénitiens comme sur les Habsbourg, qui a provoqué angoisse et terreur dans la chrétienté, a soulevé dans le même temps un sentiment d'admiration pour les armées invincibles du sultan. [...] Vaillance, bravoure, discipline, sobriété, patience furent unanimement portée au crédit des soldats ottomans. [...] Des voyageurs comme Pierre Belon ou Guillaume Postel ont cherché à percer le secret de cette excellence au métier des armes. [...] Reconnaître la valeur militaire de l'ennemi est un hommage de soldat à soldat. Il n'est pas exceptionnel. L'histoire militaire fourmille d'exemples où le vaincu proclame son admiration pour l'armée du vainqueur. En revanche, reconnaître à l'adversaire des mérites dans la vie civile est moins courant. Les Turcs, enseigne-t-on, sont dignes d'admiration pour leur charité. [...] Ils « ont sur toutes choses la charité en grande recommandation », note Nicolas de Nicolay, d'ordinaire moins favorable. » (p. 96-98.)

l'échange de marchandises aussi bien qu'à celui des caractéristiques humaines¹²²⁴.

UN RELATIVISME EXPLICITE : DISCOURS ANTI-BARBARE ET CONTINUUMS HUMAINS CHEZ MONCONYS

L'éditeur de la relation de Monconys insère plusieurs documents, retrouvés dans les papiers du voyageur et de ses proches, qu'il juge pertinents de mettre en regard des pages du journal. Au nombre de ces documents se trouve une « Lettre de monsieur de Monconys à un de ses amis, sur les pyramides et les momies d'Égypte », rédigée au Caire. Il y décrit la ville, les singularités susceptibles d'intéresser son destinataire, et détaille longuement les mœurs dans cette partie de l'Empire ottoman. Ce long passage nous intéresse pour l'ensemble des données ethnographiques qui y sont rassemblées, mais aussi et surtout pour la mise en perspective qu'il propose. Monconys ne se contente pas en effet de collecter des informations ; il les organise, les analyse et leur donne une signification au sein d'un ordonnancement civilisationnel, fruit d'une histoire et d'une lente élaboration. Cependant, sous la plume de l'épistolier, les détails des formes de vie en Égypte ne prennent pas uniquement sens dans le cadre d'une civilisation donnée. Au contraire, Monconys les place dans un réseau sémantique plus vaste en établissant une myriade de comparaisons avec les peuples européens. Or, à la manière du relativisme sceptique, ces comparaisons n'instaurent pas une relation hiérarchique entre les pratiques turques et les coutumes européennes. À l'inverse, elles s'équivalent. Le voyageur prend donc à rebours l'usage habituellement fait de la comparaison en

¹²²⁴ Ces effets de pororistés se lisent dans la pratique de la langue, puisque par exemple Furetière, dans son *Dictionnaire*, mentionne l'existence d'une « lingua franca », dont il donne la définition suivante : « Un jargon qu'on parle sur la mer Méditerranée, composé de français, d'italien, d'espagnol et d'autres langues, qui s'entend par tous les matelots et marchands de quelque nation qu'ils soient ».

régime viatique, employée comme outil de visualisation et de familiarisation, pour rendre compréhensible une altérité qu'il serait par ailleurs difficile d'appréhender¹²²⁵ ; ou pour mettre en évidence un rapport de dissemblance – au mieux de proportion, entre les peuples, les Européens occupant toujours à ce jeu le haut de la pyramide des nations.

[...] je n'ai point trouvé le peuple plus barbare qu'en Europe, où je crois qu'un Turc recevrait plus de déplaisirs que les Chrétiens n'en reçoivent ici ; et pour dire en un mot tous les hommes sont bons, et la différence de religion ne leur ôte point leur nature ; partout il y en a de bons et de mauvais, et j'admire des vertus morales parmi ces peuples qu'il serait à souhaiter que tous les chrétiens les eussent : ils sont sans haine ni vengeance, leur plus longue querelle se finit devant que le jour se passe ; et ils estiment tant la vie d'un homme, que pendant que la mémoire d'un meurtre dure ils en demandent le sang ; tout le monde travaille, et les soldats qui ont la paye du Grand Seigneur ne lassent pas d'avoir une vacation ; la Justice y est bonne en ce qu'elle se fait promptement et sans chicane, mais l'argent y fait tout faire : leur ignorance est extrême, et c'est ce qui leur fait croire aussi bien qu'ailleurs qu'il y a des charmes et des sortilèges ; j'ai eu une curiosité toute particulière pour cela, j'ai vu tous ceux qu'on estimait magiciens, que j'ai reconnu de très grosses bêtes, et il faudrait des jours entiers pour vous entretenir sur ce chapitre ; on empale sans forme de procès les voleurs qu'on trouve en flagrant délit : pour les autres crimes il n'y a guère de châtiment, car l'argent expie tout, et moyennant cela vous sortez des plus épineuses affaires, et quoi qu'ait fait un chrétien, s'il a de l'argent on ne le force pas à se faire Turc¹²²⁶.

Dans ce passage-clé, qui indique comment placer toutes les indications apparaissant par ailleurs sur les mœurs turques dans une nouvelle géographie morale, il est intéressant d'étudier le minutieux travail d'écriture qu'effectue Monconys sur les figures analogiques ou sur l'établissement des proportions et des degrés. Il commence par nier le comparatif et le rapport de différence qu'il instaure, puisque « le peuple n'est pas plus barbare qu'en Europe », refusant ainsi le supplément de barbarie que le regard européen attribue habituellement

¹²²⁵ Pour une somme sur la question de l'analogie dans les récits de voyage, voir : Alain Guyot, *Analogie et récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », n° 29, 2012.

¹²²⁶ *JVM*, I, p. 188-189.

au peuple turc. La négation n'est ici pas descriptive, décrivant un simple état du monde ; elle est au contraire polyphonique, et ainsi hautement polémique, au sens où elle renverse un discours européen communément admis sur l'altérité¹²²⁷. Mais surtout, la négation du rapport de supériorité implique la mise en place d'un nouveau système de relations, qui est un présupposé, implicite, de l'énoncé : si le peuple turc n'est pas plus barbare qu'en Europe, il est nécessairement *aussi* voire possiblement *moins* barbare qu'en Europe. Le rapport de supériorité s'est mué en rapport d'égalité. Notons au passage le coup de force présuppositionnel de cet énoncé, à même de déstabiliser les prétentions européennes à la supériorité : Monconys place au niveau des présupposés une information qu'il considère comme allant de soi, celle de la barbarie des mœurs européennes. Mais le voyageur ne se contente pas de procéder à ce premier renversement discursif : le supplément d'incivilité, ici énoncé de manière assertive, bien que modalisée, serait finalement l'apanage des Chrétiens, le comparatif de supériorité à visée dénigrante étant désormais associé aux représentants de l'Occident (« en Europe, où je crois qu'un Turc recevrait plus de déplaisirs que les Chrétiens n'en reçoivent ici »). Ces opérations de renversement ouvrent la voie à un éloge des Turcs, sans ambages et sans restriction (« tous les hommes sont bons »), alors qu'un certain nombre de Chrétiens sont dénués de vertus morales, au point qu'il leur serait bon de prendre exemple sur les résidents, musulmans pour la plupart, de l'Empire ottoman (« et j'admire des vertus morales parmi ces peuples qu'il serait à souhaiter que tous les chrétiens les eussent »). La Chrétienté ressort entachée de ces opérations de renversements : elle est de toute évidence un espace où sévit la barbarie, aussi bien que dans l'Empire turc, en étant toutefois plus incivile, et plus immorale...

¹²²⁷ Sur la portée polémique de la négation, voir notamment : Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 1983 et Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

À l'inverse, un peu plus loin dans la lettre, Monconys signale qu'elle est moins ignorante, et plus avancée par exemple dans la pratique de l'art médical (« Les Médecins y sont rares, puisqu'il n'y a point ou bien peu d'habiles gens, et c'est pourquoi le moindre Franc qui fait profession de Médecine est estimé comme un oracle¹²²⁸ »).

La distinction entre les peuples n'est donc plus une affaire de nature, mais de degré. La sauvagerie ne se cantonne pas aux rivages Sud de la Méditerranée, et l'Europe n'est pas uniquement peuplée d'élus, humains et civilisés, touchés par la grâce du Dieu chrétien. Monconys pose en effet le partage du barbare comme étant une donnée anthropologique nouvelle, universelle, qui nivelle la hiérarchie entre les nations au fondement de la perspective dichotomique. Une fois cette nature commune établie, le voyageur distribue un réseau de différences, sur le plan des coutumes et des mœurs, qui n'affecte en rien le rapport d'équivalence initialement déterminé. Les Turcs ont certaines qualités et pratiques que les Chrétiens n'ont pas ; les Chrétiens ont des qualités et des connaissances ignorées des Turcs : l'accumulation des mérites de part et d'autre, comme des faiblesses et des défauts, aboutit par le travail de mise en balance à un *statu quo* relativiste, qui empêche de placer la Chrétienté dans une quelconque position de supériorité. Mais surtout, il n'est pas possible de déterminer de manière solide qui a l'apanage du vice ou de la vertu. Renversements et allers-retours empêchent de stabiliser un certain ordre du monde, et il n'existe plus de système de valeurs apte à se transmuter en norme. Monconys signale bien ici qu'aucune perspective transcendante, à partir de laquelle pourrait se construire une représentation définitivement fixée de l'humain, ne peut être adoptée. Une nouvelle géographie morale émerge de ce fait.

¹²²⁸ JYM, I, p. 189.

MONSTRUOSITÉS RÉÉVALUÉES AUX CONFINS DE LA CARTE : DE QUELQUES CAS LIMITES

Les voyageurs libertins n'inquiètent pas seulement l'Européen en lui tendant le miroir peu flatteur de sa propre barbarie. Les voyages sont également l'occasion d'être en présence d'un certain nombre d'anomalies, de monstres ou de singularités qui font figure d'*hapax*, difficiles à intégrer dans les taxinomies habituelles. Les liens entre voyage et représentation de la monstruosité sont pourtant anciens. On a longtemps cru et répété à l'envi que les confins étaient habités d'êtres monstrueux, de peuples aux corps hybrides et aux coutumes singulières. Relations, atlas, cartes et mappemondes en témoignent, qui ont représenté des hommes à têtes de chiens à la lisière de l'Europe, des individus aux nombreux bras en Afrique, le cannibalisme sévit en Amérique du Sud, etc¹²²⁹... Le progrès des explorations tend à effacer progressivement certains monstres des cartes, mais cela n'empêche pas que les voyageurs observent des merveilles, ou en entendent parler, au cours de leurs pérégrinations. Cependant, les esprits forts font un usage particulier de ces merveilles portées à leur connaissance. Deux types de cas-limites retiennent leur attention dans ces espaces des confins, situés à la fois au-delà de frontières géographiques et aux lisières de l'humanité : les monstres moraux et les monstres naturels. Ils ne se contentent toutefois pas d'en faire le simple relevé. Ils s'en servent au contraire de manière active et philosophique comme instrument de réévaluation des doxographies chrétiennes et naturalistes. *Hapax* moraux et êtres hybrides sont

¹²²⁹ Pour accéder à ces représentations scripturaires et iconographiques d'êtres monstrueux, on peut par exemple consulter : Plin l'Ancien, *Histoire naturelle*, éd. Stéphane Ajasson de Grandsagne, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1829-1833, 20 vol. ; Marco Polo, *Le devisement du monde. Le livre des merveilles*, éd. Paul Pelliot, Arthur Christopher Moule, Stéphane Yerasimos, Louis Hambis, Paris, La Découverte, 2011 ; l'*Atlas Miller* (1519) ; la *Cosmographie* (1555-1556) de Guillaume le Testu, etc... Voir en particulier : Dominique Lanni et Antoine Maiffret (illustrations), *Bestiaire fantastique des voyageurs*, Paris, Arthaud, 2014.

ainsi autant d’occasions de réfléchir aux possibles et aux frontières de l’humain, vecteurs à ce titre d’une crise des catégories. D’une part, certains comportements d’extravagants – de ceux qui errent dans un au-delà de la normalité humaine, qui scandalisaient rationalité et foi chrétiennes, peuvent être finalement décrits et compris comme étant proprement humains. D’autre part, des êtres hybrides, mi-humains mi-animaux, font bouger les classifications habituelles, aristotélicienne et chrétienne, du vivant¹²³⁰. Incessamment, les libertins ne cessent de signaler que le monstrueux, et *a fortiori* l’animal, sont dans un rapport d’extrême proximité avec l’humain. Les lignes de démarcation, censées définir et protéger l’exception humaine, sont ainsi floutées par les esprits forts. Ils se souviennent alors d’un des tropes d’Aénésidène, repris par Montaigne, qui refuse d’assigner une place intangible, et supérieure, à l’homme au sein de la Création. Le discours sur le monstre, et sur l’hybridation, est donc hautement anthropologique et ontologique.

EXTRAVAGANCES MORALES EN TERRE HINDOUE : LES LISIÈRES DE LA RAISON

Certains libertins s’intéressent en premier lieu aux exemples de monstres moraux. Les territoires éloignés, comme l’Inde, l’Afrique, l’Amérique ou les extrémités de l’Europe, sont prodiges en singularités morales, comme si espaces des confins et finistères de la raison coïncidaient de manière nécessaire dans l’esprit des voyageurs. Ces comportements extravagants, qui choquent la morale par une brutalité et une anormalité déviantes en regard des prescriptions du canon chrétien, ont souvent servi à justifier conquêtes et expéditions d’évangélisation dans le discours missionnaire. Toutefois, les esprits forts en voyage se détachent – en partie – de la doxographie chrétienne, et de la vision

¹²³⁰ Sur ces questions d’hybridité, voir l’ouvrage : *Aux frontières de l’humain*, Paris, Museum d’Histoire naturelle, 2021.

unilatérale et univoque qu'elle impose. Bernier, par exemple, fait de la monstruosité morale un possible paradoxalement rationnel, et explicable à ce titre, de l'humain. Il ne traite pas le phénomène monstrueux comme une anormalité, le comportement *a priori* extravagant, ou excentrique, étant dès lors resitué comme centre possible, et ainsi scandaleux, de l'expérience humaine.

La prose viatique de François Bernier, autour de la question des mœurs, opère toutefois un double mouvement. D'une part, le voyageur s'attache, dans sa relation de voyage en Inde, à montrer le propre de l'humanité indienne, en relevant ses manifestations les plus infimes (festivités, vêtements, aliments, etc.). L'ensemble des détails qui sature par exemple la description de Delhi dans la lettre destinée à La Mothe le Vayer¹²³¹ fait émerger un monde riche et divers, d'une complexité et d'un raffinement qui égale à bien des égards ceux des nations européennes, selon la praxéologie du regard proche que l'on retrouvait chez Monconys. C'est d'ailleurs l'ensemble de la civilisation indienne qui est valorisée, soit par l'usage du relativisme, soit par la mise en avant de critères universels d'appréhension des beautés de l'Inde¹²³². Bernier fait entrer l'altérité indienne dans le champ des peuples civilisés, instituant ainsi un premier décentrement de la pensée européenne forcée d'intégrer l'étranger dans ses cadres de compréhension. D'autre part, sous une impulsion d'apparence inverse et contradictoire, Bernier rédige une lettre entière sur l'étrangeté radicale de certaines manières de faire dans l'empire du Grand Mogol, touchant plus précisément « les superstitions, étranges façons de faire et doctrine des Hindous ou Gentils de l'Hindoustan. D'où l'on verra qu'il n'y a opinion si ridicule et si

¹²³¹ « Lettre à Monsieur de La Mothe Le Vayer, écrite à Delhi le premier juillet 1663. Contenant la description de Delhi et Agra, villes capitales de l'Empire du Grand Mogol, avec quelques particularités qui font connaître la cour et le génie des Mogols et des Indiens » (François Bernier, *Voyages*, p. 235-300.)

¹²³² Frédéric Tinguely, « Les jeux de l'universel et du relatif dans les *Voyages* de Bernier », dans *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, op. cit., p. 157-177.

extravagante dont l'esprit de l'homme ne soit capable¹²³³ ». Dans cette lettre, il change complètement de focale, abandonne panoramas et généralités pour s'attarder sur deux séries d'exemples liées aux pratiques du culte hindou : le rite de la *sati* et la figure du fakir. Il arrive, dans le paysage éditorial du récit de voyage du XVII^e siècle, que quelques relations opèrent des regroupements thématiques des observations des voyageurs à l'intérieur de rubriques bien identifiées (faune, flore, mœurs...). Bernier n'est donc pas original en ce qu'il rassemble en un même espace textuel une bonne part des informations récoltées sur les croyances et les religions de l'Hindoustan. En revanche, ce qui étonne davantage, c'est que dans l'ensemble des pratiques dont Bernier a pu être témoin, il mette exclusivement l'accent sur les rituels et les positionnements extravagants. Dans cet espace des confins, il ne s'intéresse qu'aux expériences-limites, de celles qui ont en elle la puissance de déranger profondément la pensée européenne. Le texte de Bernier, très travaillé en vue de la publication¹²³⁴, n'enregistre pas tout ce qui a été vu – d'ailleurs, le voyageur ne dit rien de son séjour au Levant, estimant l'espace déjà bien connu de son lectorat français, mais ce qui est à même de bousculer l'étranger dans ses certitudes. Le texte, comme le voyage, sont alors perçus comme étant de fondamentales expériences de pensée.

Le cas de la *sati* est emblématique à cet égard. La veuve qui s'immole sur le bûcher mortuaire de son mari est l'un des *topoi* des textes qui traitent de l'Inde¹²³⁵. La présence lancinante de la description de cette pratique dans les

¹²³³ « Lettre à Monsieur Chapelain, envoyée de Chiraz en Perse, le 4 octobre 1667 » (François Bernier, *Voyages*, p. 301-344.)

¹²³⁴ Faith E. Beasley insiste sur le travail de réécriture de Bernier, qui a repris ses notes de voyage à nouveaux frais à son retour à Paris. Selon elle, l'écriture du voyageur a été extrêmement influencée (style, forme, enjeux) par le lieu d'où elle a émergé, le salon de Mme de la Sablière. Voir : « Salons, Seraglios, and Social Networking », dans *Versailles meets the Taj Mahal*, *op. cit.*, p. 91-169.

¹²³⁵ Plusieurs ouvrages analysent ces descriptions de la *sati* dans les textes occidentaux, en particulier pour l'époque moderne. Voir : Kate Teltsher, *India inscribed. European and British Writing on India, 1600-1800*, Delhi, Oxford University Press, 1995 ; Pompa Banerjee, *Burning*

textes de l'époque moderne signale bien que les voyageurs sont à chaque fois déstabilisés quand ils sont les témoins de ce phénomène qui les terrifie et les horrifie, tout en suscitant chez eux une certaine admiration pour le courage et la constance de ces femmes. La puissance d'étrangeté de la crémation d'une veuve n'est jamais réduite, en partie parce que ce suicide commandé par la religion scandalise en profondeur tout individu élevé dans la foi chrétienne. La *sati* est ainsi une singularité au sens fort du terme, car elle n'est en rien une simple bizarrerie des mondes lointains : elle est, comme le cannibalisme des Américains, une anomalie civilisationnelle que l'on ne parvient pas à faire entrer dans les cadres de compréhension habituels du monde. Elle constitue, si l'on veut, dans l'esprit des témoins, un nœud qu'il est difficile pour la raison de démêler. À ce titre, le rituel est généralement représenté assorti de nombreux jugements négatifs. *A contrario*, Bernier adopte une démarche nouvelle. Bien sûr, comme tant d'autres avant lui, il est tributaire du système de valeurs chrétien et philosophique dont il a hérité. Il ne peut s'empêcher de se tourmenter et de s'indigner quand il observe ces femmes qui s'avancent vers le bûcher. Soit il se met en colère et invective la jeune femme, soit il présente le spectacle comme étant diabolique ou pathétique, dans la plus pure tradition de l'écriture du topos.

Je vis en entrant un sabbat de sept ou huit vieilles horribles à voir, avec quatre ou cinq vieux infatués et écervelés de brahmanes qui criaient tous par reprises et en battant des mains à l'entour du mort, et la femme toute échevelée, le visage pâle, les yeux secs et étincelants, qui était assise et qui criait en battant aussi des mains en cadence comme les autres aux pieds de son mari¹²³⁶.

Il me souvient entre autres que je vis brûler à Lahore une femme qui était très belle et qui était encore toute jeune : je ne crois pas qu'elle eût plus de douze

Women. Widows, Witches, and Early Modern Travelers in India, New York, Palgrave Macmillan, 2003 ; Frédéric Tinguely, « Aux limites du relativisme culturel : les Lumières face à l'immolation des veuves de l'Inde », *Dix-huitième siècle*, n° 38, 2006, p. 449-462 et Mathilde Bedel, « La description ambiguë du rite de *sāti* », dans *Mirabilia Indiae. Voyageurs français et représentation de l'Inde au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 73-76.

¹²³⁶ François Bernier, *Voyage*, p. 308.

ans. Cette pauvre petite malheureuse paraissait plus morte que vive à l'approche du bûcher ; elle tremblait et pleurait à grosses larmes, et cependant trois ou quatre de ses bourreaux, avec une vieille qui la tenait par-dessous l'aisselle, la poussèrent et la firent asseoir sur le bûcher et, de crainte qu'ils avaient qu'elle ne s'enfuît, ou qu'elle ne se tourmentât, ils lui lièrent les pieds et les mains, et mirent le feu de tous côtés et la brûlèrent toute vive¹²³⁷.

Toutefois, le voyageur ne se contente pas de rapporter une scène dont il aurait été le témoin, à la signification univoque. Contrairement à ses prédécesseurs, il accumule les récits et relate à la suite six exemples de *sati*, récoltés au fil du temps pendant son séjour. La série qu'il compose vise, si ce n'est à comprendre, au moins à tâcher de circonscrire le phénomène, dès lors présenté dans sa complexité : la raison s'efforce de le passer en revue, sous des angles divers, pour en figurer la diversité et les nuances. Le sentiment d'horreur n'a donc pas opacifié la vue, et encore moins jeté un écran de fumée sur la raison du voyageur. Au contraire, le nœud incompréhensible est incessamment travaillé afin d'essayer d'en saisir les ressorts. Chaque cas est ainsi détaillé, devenant de ce fait singulier, puisque les divers épisodes de crémation des veuves trouvent sous la plume de Bernier une origine très individuelle et dès lors très humaine : soit elles font preuves d'une folie qui leur est entièrement propre ; soit elles sont manipulées par leurs croyances et les brahmanes ; certaines se brûlent effectivement, d'autres se ravisent ; certaines meurent en philosophes stoïques, d'autres tremblent et pleurent ; certaines se jettent dans le bûcher par amour, d'autres par loyauté ou par tendresse. Dans tous les cas, la pratique n'est jamais présentée comme résultant de l'application systématique d'une loi religieuse, même si le voyageur épingle les tactiques des brahmanes qui agissent dans l'ombre et tirent les ficelles. Bernier humanise donc continuellement le geste de la crémation en signalant les faisceaux possibles de raisons qui conduisent au passage à l'acte.

¹²³⁷ *Ibid.*, p. 314-315.

Mais plus fondamentalement encore, la série des exemples de *sati* est rédigée dans un style extrêmement littéraire, qui emprunte notamment au théâtre et aux histoires tragiques. Mathilde Bedel a bien montré comment se constituait le dispositif optique permettant la théâtralisation des différentes scènes¹²³⁸. Ces emprunts génériques n'ont pourtant pas seulement pour vertu de faire émerger des hypotyposes destinées à projeter le lecteur français sur la scène indienne, ou à rendre plaisante la prose de ces épisodes. Ils tendent également à ramener la *sati* à du connu. Elle entre ainsi dans une filiation de femmes sacrifiées pour des raisons religieuses, qui sont légion dans le théâtre antique ou sur la scène tragique du XVI^e siècle. La lignée est d'ailleurs explicitement tracée à propos de la jeune veuve d'une douzaine d'années :

J'eus bien de la peine à retenir ma colère, mais il se fallut contenter de détester cette horrible religion et d'en dire en moi-même ce que le poète disait autrefois d'une semblable, à l'occasion d'Iphigénie, que son propre père Agamemnon sacrifia à Diane pour l'intérêt des Grecs, dont il était un des principaux chefs :

*Sæpius olim
Religio peperit scelerosa atque impia facta
Aulide quo pacto Triviai virginis aram
Iphianassai turparunt sanguine fœde
Doctores Danaum [...]
Tantum religio potuit suadere malorum*¹²³⁹ !

Malgré le caractère absolument scandaleux de la pratique, la *sati* est finalement présentée comme un exemple de monstruosité morale parmi d'autres, qui si elle conserve sa forme d'étrangeté et son caractère incompréhensible, n'est pas une altérité monstrueuse due à l'éloignement et au franchissement des frontières, mais une difformité de l'humaine condition. D'ailleurs, Bernier rapporte une

¹²³⁸ Mathilde Bedel, *Mirabilia indiae. Voyageurs français et représentations de l'Inde au XVII^e siècle*, op. cit., p. 78-82.

¹²³⁹ Nous reprenons la traduction de Lucrèce citée en note par Frédéric Tinguely dans son édition critique des *Voyages* de Bernier : « la religion souvent enfanta crimes et sacrilèges. / Ainsi, en Aulide, l'autel de la vierge Trivia / du sang d'Iphigénie fut horriblement souillé / par l'élite des Grecs [...]. / Combien la religion suscita de malheurs ! » (Lucrèce, *De Rerum natura*, éd. José Kany-Turpin, Paris, GF Flammarion, 1998).

autre *sati* en mêlant à la fois les codes de l'histoire tragique et ceux de l'histoire galante, genre en vogue au moment où il rédige ses lettres de voyage dans l'entourage du Salon de Mme de la Sablière :

C'est d'une femme qui avait quelques amourettes avec un jeune mahométan, son voisin, qui était tailleur et joueur de tambourin. Cette femme, dans l'espérance qu'elle avait que le jeune homme l'épouserait, empoisonna son mari et s'en vint tout aussitôt dire à son tailleur qu'il était temps de partir et de s'enfuir ensemble comme ils avaient projeté, ou qu'autrement elle serait honnêtement obligée de se brûler ; le jeune homme, qui eut crainte de s'embarrasser dans quelque mauvaise affaire, la refusa tout court, mais la femme, sans s'émouvoir ni s'étonner autrement, fut trouver ses parents, les avertit de la mort subite de son mari et leur protesta hautement qu'elle ne lui voulait point survivre et qu'elle se voulait brûler avec lui. Les parents, bien contents d'une si généreuse résolution et du grand honneur qu'elle faisait à toute la famille, font aussitôt une fosse, la remplissent de bois, mettent le corps sur le bûcher et allument le feu. Tout étant ainsi préparé, la femme va embrassant et disant adieu à tous ses parents qui étaient autour de la fosse, entre lesquels était aussi le tailleur qu'on avait invité là pour tambouriner avec je ne sais combien d'autres de ces sortes de gens, selon la coutume de ce quartier-là. Cette furie de femme, étant venue proche de ce jeune homme, fit semblant de lui vouloir aussi dire adieu comme aux autres, mais au lieu de l'embrasser doucement, elle le prend de toute sa force au collet, l'attire sur le bord de la fosse et, se renversant tout d'un coup, le fait tomber avec elle la tête la première dedans, où ils furent bientôt dépêchés¹²⁴⁰.

À la fois le vocabulaire (« amourettes », « honnêtement », « généreuse résolution »...) et les *topoi* du genre se retrouvent dans ce passage : l'amour impossible entre deux jeunes gens de religions différentes, l'obstacle du mari, l'intercession de la famille, le sacrifice des amants, jusqu'à l'esthétique du retournement de situation final¹²⁴¹, mais qui rejoint, au dénouement, les codes de l'histoire tragique. Dès lors, non seulement il existe des exemples comparables de la *sati* dans la culture antique, mais la proximité que Bernier

¹²⁴⁰ François Bernier, *Voyage*, p. 312.

¹²⁴¹ On retrouve par exemple des situations similaires chez Donneau de Visé dans ses *Nouvelles nouvelles* (1663), éd. Lise Michel, Claude Bourqui et Christophe Schuwey, [en ligne] <http://www.unifr.ch/nouvellesnouvelles/projet.html>.

crée avec l'anecdote en usant des codes littéraires propres à son temps, rapproche dangeusement l'Européen des exactions indiennes.

Bernier opère ainsi un renversement du topos viatique. Jusqu'ici, la monstruosité morale de la *sati* était posée comme une anomalie absolue de l'humain dans des espaces aux confins de la carte, et tout en scandalisant la morale chrétienne, elle était finalement acceptable, car elle se perpétrait loin de l'Europe, dans des *finis terrae*. Toutefois, Bernier, en s'attachant à détailler une pratique monstrueuse qui a pour origine des raisons bien humaines, et en lui trouvant des ressemblances avec un certain nombre d'exemples européens plus ou moins éloignés dans le temps, fait de l'anomalie une nouvelle forme de normalité. La monstruosité morale est ce faisant relativisée : il ne s'agit pas de réduire l'horreur des épisodes – qui serait une relativisation bien réductive –, mais de la réintégrer dans une histoire globale de la monstruosité humaine, afin de signaler qu'elle n'est en rien l'apanage des peuples des confins, mais bien le propre de l'homme. Impossible dès lors d'écarter l'étrange, désormais installé au cœur du connu. En nivelant l'*hapax*, en en faisant une forme possible de l'humaine condition, Bernier ébranle les catégories de pensée, *a fortiori* celles issues de la tradition chrétienne.

AUX FRONTIÈRES DES RÈGNES : MONSTRES ET ANIMAUX ANTHROPOÏDES

Les voyages sont également l'occasion d'observer et de collecter des merveilles de la nature à l'aspect parfois monstrueux. Ces *mirabilia* font l'objet d'une fascination particulière depuis la période médiévale, le prodige étant souvent considéré comme un signe du divin et de l'extraordinaire variété que Dieu a déployée dans le monde¹²⁴². Mais elles suscitent un regain d'intérêt à la

¹²⁴² Voir : Jean Céard, *La nature et ses prodiges. L'insolite au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1996.

fin de la Renaissance et dans la première moitié du XVII^e siècle : elles ont une place de choix dans les cabinets de curiosités ; elles sont échangées, étudiées et discutées dans les milieux érudits ; de nombreux ouvrages en font état¹²⁴³. La merveille prend parfois la forme d'un être contrefait, hybride, anormal, aux marges des classifications habituelles, somme toute monstrueux ; elle est parfois plus simplement le relevé d'un fait qui sort de l'ordinaire, insolite et nouveau, et que l'on ne comprend pas¹²⁴⁴. Les voyageurs hétérodoxes s'intéressent souvent aux irrégularités du vivant. Ils moissonnent des exemples d'êtres hybrides mi-hommes mi-animaux, ou les comportements anormaux du règne animal, pour leurs potentialités d'ébranlement de la rationalité classique et de la hiérarchie chrétienne et aristotélicienne des êtres¹²⁴⁵. Ces bizarreries rapportées sont en effet autant de moyens de signaler que les frontières entre les règnes ne sont pas aussi hermétiques que les taxinomies le laissaient supposer. Le caractère radicalement distinct de l'altérité animale est largement remis en cause, la pensée philosophique ressortant déstabilisée de l'établissement d'un lien – ou *continuum* – entre hommes et animaux¹²⁴⁶. Ces rapports de proximités, qui scandalisent, incitent dès lors à réévaluer l'anthropocentrisme.

¹²⁴³ Laurent-Henri Vignaud parle, pour cette période, « d'âge d'or des curiosités » dans sa thèse *Les merveilles de la nature. Histoire naturelle et érudition à l'âge baroque (vers 1560-vers 1660)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Chantal Grell, 2005, p. 26.

¹²⁴⁴ Voir la première entrée de l'article « Merveille » du *Dictionnaire de Furetière* (1690) : « Chose rare, extraordinaire, surprenante, qu'on ne peut gueres voir ni comprendre ».

¹²⁴⁵ Ce n'est pas, en soi, la collecte de singularités naturelles qui est hétérodoxe, car on la retrouve chez des voyageurs que l'on ne peut pas qualifier d'esprits forts, comme Sagard et Champlain. Toutefois, certains déniaisés en voyage portent une attention particulière à ces prodiges et ce sont l'ensemble des descriptions, une fois mises en réseau, qui constituent une série de cas d'hybridations problématiques, d'autant plus qu'elles ne sont pas assorties de commentaires sur leur monstruosité. On peut ajouter que cette réflexion sur les *continuum*s des règnes est typique de la réflexion libertine, héritière en cela des réflexions de Montaigne, puisqu'on en trouve par exemple des traces chez Sorel et Tristan L'Hermite. Voir : Frédéric Tinguely, « Singeries romanesques et anthropologie libertine », dans *La lecture complice*, *op. cit.*, p. 97-115.

¹²⁴⁶ Voir à ce sujet : Élisabeth de Fontenay, *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 1998 ; Thierry Gontier, *De l'homme à l'animal. Montaigne et Descartes ou les paradoxes de la philosophie moderne sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, coll. « Philologie et Mercure », 2000.

Au cours de ses divers voyages, Monconys collecte toutes les « curiosités naturelles¹²⁴⁷ » qui se trouvent sur sa route. Certaines sont réellement vues, et peuvent être l'objet d'une analyse au prisme des sensations et de l'intellect, pour les autres on lui en rapporte les descriptions, les ouï-dire n'empêchant pas l'exercice de l'examen critique. Il visite assidûment les cabinets de curiosités des savants et des puissants avec qui il entre en contact pendant ses haltes ; il s'enquiert également auprès des populations locales des bêtes fabuleuses que certains d'entre eux auraient pu rencontrer ; il s'attache, quand il le peut, à étudier par lui-même des merveilles. Il note ainsi avoir vu « deux enfants embaumés qui se tiennent l'un à l'autre¹²⁴⁸ » à Pise ; les matelots du bateau sur lequel il s'est embarqué entre l'Italie et l'Égypte lui assurent de l'existence de « dragons marins¹²⁴⁹ » ; il observe aussi un étrange poisson, « nommé Aboukarne, qui signifie père de la corne ; aussi en a-t-il une fort du haut de la tête, et s'allonge en avant sur le nez, et a quatre crampons à la queue, qui sont l'os et tranchent comme des couteaux¹²⁵⁰ », la bataille épique d'une guêpe mouche¹²⁵¹ ou encore les changements de couleur d'un caméléon¹²⁵². Un spécimen éveille pourtant toute son attention, celui de l'Homme-Marin.

Ces Hommes Marins sont de gros poissons qu'on prend dans la Mer Rouge, ils sont à peu près de la grandeur d'un chameau : ils ont la tête faite comme celle d'un bœuf, et la queue comme d'un poisson : le reste du corps, depuis le ventre en haut, est fait comme un homme, ou comme une femme, y ayant de l'un et de l'autre sexe, ayant la nature de même que celle de l'un ou de l'autre : ils ont la poitrine, les mamelles, les bras, et les mains de même que les hommes, excepté que les doigts sont joints les uns aux autres par une peau ou cartilage, comme les pattes d'oie, ou les ailes de chauve-souris : plusieurs personnes qui en ont vu me l'ont assuré, car je n'ai point vu : du depuis j'ai vu des mains où il n'y avait que les os écorchés : ils sont joints les uns aux autres, et semblent à la tête d'une merluche : mais les religieux me promirent de m'en envoyer, sitôt qu'on en

¹²⁴⁷ *JVM*, I, p. 7

¹²⁴⁸ *Ibid.*, p. 16.

¹²⁴⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹²⁵⁰ *Ibid.*, p. 30.

¹²⁵¹ *Ibid.*, P. 40.

¹²⁵² *Ibid.*, p. 496.

prendrait ; il est impossible d'en avoir un entier, parce que les pêcheurs turcs ont cette superstition de n'en vouloir point donner, et disent que leur loi le défend ; et sitôt qu'ils en prennent ils leurs coupent la tête, et la jettent en mer : j'ai vu la peau d'un qui avait quelque dix pieds de long ; elle était plus épaisse que le plus gros buffle qu'on voie, et plus dure que le bois : ils en font des rondaches à l'épreuve du pistolet, et des semelles de souliers qui durent trois ans ; la dent que j'achetais douze medains semble une défense de sanglier¹²⁵³.

La merveille n'est pas simplement mentionnée dans ce passage, elle est au contraire longuement décrite : l'Homme-Marin est un être hybride, à la frontière entre plusieurs règnes, empruntant à la fois à l'homme (tronc), au bœuf (tête), au poisson (queue), à l'oie ou à la chauve-souris (mains), au sanglier (dent). Il possède donc une forme d'hybridité maximale, au sens où il se situe à la limite du genre humain et d'espèces animales terrestres, aquatiques et aériennes. Cet être-somme, qui rassemble en un même corps une grande partie de la Création, a dès lors tout pour intéresser le voyageur. Ce qui est étonnant dans ce passage est que, même si Monconys signale qu'il n'a pas pu en observer un exemplaire intégral *de visu*, l'animal marin étant toujours rapporté morcelé et incomplet, il ne remet pas explicitement en cause la véracité possible du phénomène. Bien sûr, la multiplication des opérations de découpage (mains séchées, tête toujours jetée à la mer) jette un doute face à cet animal puzzle qui n'est pas sans rappeler l'hybridité inventée des divinités antiques ; mais Monconys atteste d'en avoir vu la peau, aux nombreuses qualités matérielles pour ce qui est de la manufacture d'objets. Doit-on imputer la croyance en cet être mi-homme mi-animal aux ambiguïtés du positionnement épistémologique du voyageur ? Il est vrai que par moments les intérêts de Monconys semblent relever d'un ancien ordre du monde, analogique, merveilleux et alchimique, alors qu'il pense par ailleurs en esprit fort. Mais comme le souligne Frédéric Tinguely, qui étudie l'ambivalence de ses approches du monde : « Pour saisir la spécificité de Monconys, et ce qu'elle a de profondément inconfortable, il faut prendre très

¹²⁵³ *Ibid.*, p. 287.

exactement le contre-pied du second constat de Febvre : ce qui singularise Monconys sur le plan épistémologique, c'est *l'indistinction du possible et de l'impossible associée à un impératif constant de vérification empirique*. Tout est possible, mais tout doit être authentifié, passé minutieusement au crible de l'expérience¹²⁵⁴ ». Finalement, si le doute persiste – et Monconys, en refusant de statuer de manière définitive, laisse en dernier ressort le lecteur juge de la réalité ou non du spécimen, les morceaux vus semblent attester par expérience de l'existence du monstre. L'impossible est donc bien posé comme un possible, offert en l'état à la réflexion du lecteur. Monconys participe ainsi à une redéfinition des frontières du vivant, moins ségrégationnistes et plus poreuses, remettant en cause la *scala naturae* aristotélicienne et chrétienne. D'ailleurs, un spécimen similaire se trouvait déjà dans la fiction de Lucien, dont on sait l'influence sur la pensée libertine, sous la forme de femmes marines, et imposait une réflexion burlesque sur la nature humaine. Plus tard, Peiresc demandera à Henri de Gondi, duc de Retz, la description de l'homme marin de Belle-Île¹²⁵⁵.

Mais cet exemple seul ne suffirait pas à signaler que Monconys pense les porosités au sein du vivant. C'est de manière bien plus générale qu'il se montre attentif aux problèmes de classifications au sein des règnes. Il signale ainsi un cas de classification problématique d'un phénomène marin qu'il a aperçu dans la mer du Nord lors de son voyage entre l'Angleterre et les Pays-Bas :

[...] nous vîmes le long du vaisseau plusieurs choses faites comme une bourse, une coiffe ronde, au milieu de laquelle il y avait quatre ronds comme des anneaux, et cela se fermait, et dilatait, et semblait venir du fond de la mer à la superficie. Nous en fîmes prendre, et cela était d'une substance semblable à la gelée blanche, et transparente comme le cristal ; mais qui se fondait en eau quand on la touchait. Et l'ayant bien considérée, il me sembla que c'était la véritable figure d'une petite raie, avec les fibres des ailes fort bien marquées ;

¹²⁵⁴ Frédéric Tinguely, « Le “catalogue des ignorants”. Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys », art. cit., p. 195.

¹²⁵⁵ Voir à ce sujet : Raymond Lebègue, « Saint-Amant et l'homme marin de Belle-Isle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 68/2, 1961, p. 213-227.

néanmoins, le capitaine et les matelots dirent que ce n'était que de la bave de mer, ce que j'eus peine à croire ; je crus plutôt que c'était la première formation d'un poisson qui se fixait avec le temps. Mais j'en vis depuis plusieurs sur la grève à Dunkerque, qui me confirmèrent l'opinion des matelots¹²⁵⁶.

Si le caractère animal de l'apparition est finalement démenti par une expérience ultérieure, Monconys mentionne le moment d'incertitude où la forme marine semblait se situer à la sortie de l'inanimé et à l'entrée de l'animé. En Angleterre, il s'intéresse également à l'« oie d'Écosse », un oiseau qui d'après Monconys devrait appartenir à une autre espèce : « Il y a [...] un oie d'Écosse qui vient quand on l'appelle, quelque éloignée qu'elle puisse être ; mais elle n'a rien de l'oie que le nom ; car ni le corps, ni la tête, ni le bec ne sont point comme ceux d'une oie¹²⁵⁷ ». La taxinomie apparaît ici inadéquate, au même titre que l'onomastique : des espèces d'aspect divers sont malencontreusement rassemblées sous une unique dénomination, qui ne rend pas compte des spécificités et des variétés, en somme, de toute la palette de nuances distribuées sur le *continuum* aviaire. Monconys pose donc bien la question des continuités au sein des règnes. De plus, il intervient également dans la querelle de l'âme des bêtes, comme d'autres libertins avant et après lui, en refusant de souscrire à la thèse des animaux-machines élaborée par Descartes¹²⁵⁸. Il est, à l'inverse, de manière polémique, partisan de l'âme des bêtes.

J'ai vu en novembre 1659, un peu avant mon voyage, un chien dans le cimetière de Saint Innocent, qui n'en était sorti depuis deux ans et demi que son maître y était enterré ; c'était un villageois qui était venu solliciter un procès à Paris, pendant la poursuite duquel il mourut ; le chien était vilain, noir, la tête et le museau grisâtre, les oreilles droites et courtes¹²⁵⁹.

L'immobilité du chien, qui reste plusieurs années devant la tombe de son maître, est à la fois le signe de son attachement, de sa fidélité, et de la difficulté ressentie

¹²⁵⁶ *JVM*, II, p. 85.

¹²⁵⁷ *Ibid.*, p. 58.

¹²⁵⁸ Voir par exemple : Roger Texier, « La place de l'animal dans l'œuvre de Descartes », *L'Enseignement philosophique*, 2012, p. 15-27.

¹²⁵⁹ *JVM*, II, p. 439.

à faire le deuil de l'homme disparu. Monconys prête donc à l'animal une sensibilité en tous points comparable à une sensibilité humaine. Il signale d'ailleurs que quelques états observent, si ce n'est une loi, au moins une coutume, capitale, de ne pas blesser certains animaux : « Il y a plusieurs cygnes dans ces canaux qui y pondent, sans que personne osât leur faire de mal ; car ce serait un crime capital¹²⁶⁰ ». Pendant la période de reproduction des cygnes aux Pays-Bas, il est donc impossible de leur nuire de quelque façon que ce soit. La loi a enregistré l'empathie des hommes ressentie envers les animaux quand il est question de parentalité, mettant du même coup en exergue une forme de partage du sensible. La relation à l'animal doit donc être définie comme étant hautement intersubjective, et il est de la responsabilité de la justice de rappeler le caractère sensible du lien qui se noue entre humains et animaux.

Le discours sur l'animal est donc toujours bien un discours sur l'homme. Êtres hybrides et animaux pensants obligent à une réflexion sur la nature humaine. L'homme ne fait plus figure d'exception au sommet de la Création, où il était placé par l'échelle graduée du vivant établie par Aristote et par le texte biblique. Les esprits forts tendent à aplanir l'échelle, à refuser la stratification hiérarchique des règnes, et à établir à l'inverse des jeux de correspondances au sein du vivant.

Monstruosité morales et monstruosité zoomorphes de certains peuples avaient jusqu'ici servi à justifier les campagnes missionnaires ; l'établissement de frontières radicales entre les règnes avait permis d'établir la suprématie de l'homme. À rebours, les esprits forts s'emparent des exemples de monstres, non pas pour asseoir l'homme en haut d'une hiérarchie des peuples et du vivant, mais pour renverser européocentrisme et anthropocentrisme, dans une

¹²⁶⁰ *Ibid.*, p. 133.

démarche ainsi hautement subversive. Les marges du monde les aident alors à construire une pensée marginale, alternative, de la place de l'homme dans le monde et au sein de la Création, qui n'est finalement jamais préservé des rapports de proximités avec le monstre ou l'animal en raison d'une quelconque altérité radicale. Il n'est pas autre au sein de la Création, mais bien même. Dans le sillage des voyageurs, de nombreux esprits forts sédentaires étudient ces figures monstrueuses. La Mothe Le Vayer, dans son opuscule *Des Monstres* (1646)¹²⁶¹, prenait l'exemple des « sauvages du Dauphinés », êtres recouverts de poils au croisement des espèces, de l'humain et de l'animal, et résolument scandaleux à ce titre ; il questionnait également le statut des singes, dont le rapport de proximité qu'ils entretiennent avec nous n'était pas sans affoler les frontières rigides établies entre les règnes par la raison européenne¹²⁶². Certains romanciers libertins, comme Charles Sorel ou Tristan l'Hermite, s'emparent dans une perspective similaire de la question simienne, avec pour objectif de remettre en cause l'idée qu'il existerait une absolue spécificité ontologique humaine¹²⁶³. La représentation du caractère poreux des espèces, qui mettent à mal toute prétention à l'anthropocentrisme, se retrouve enfin chez Cyrano de Bergerac, qui ne se contente pas de montrer les liens de l'homme avec les autres espèces animales ; c'est aussi les végétaux qui, chez lui, partagent un certain nombre de caractéristiques communes avec l'homme¹²⁶⁴. La question du

¹²⁶¹ La Mothe Le Vayer, *Des monstres*, dans *Opuscules ou petits traités*, Paris, Toussaint Quinet, 1646, t. 4, p. 342-384.

¹²⁶² Isabelle Moreau a longuement étudié l'intérêt de La Mothe Le Vayer, et au-delà de la pensée libertine, pour ces exemples-limites dans le chapitre 5 « Portée polémique du vraisemblable – statut du témoignage. De la lecture des récits viatiques » de son ouvrage, et en particulier le sous-chapitre « De la lecture des récits viatiques » (« *Guérir du sot* » : les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique, *op. cit.*, p. 687-753).

¹²⁶³ Frédéric Tinguely, « Singeries romanesques et anthropologie libertine », dans *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, *op. cit.*, p. 97-115.

¹²⁶⁴ Voir à ce sujet Dominique Brancher, *Quand l'esprit vient aux plantes. Botanique sensible et subversion libertine (XVIe-XVIIIe siècles)*, Genève, Droz, coll. « Les seuils de la modernité », 2015.

monstre et des porosités des frontières au sein du vivant est donc bien un nœud de la pensée libertine, destiné à repenser l'ontologie humaine.

BODIN REVISITÉ : UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE
HUMAINE DANS « LA NOUVELLE DIVISION DE LA
TERRE, PAR DIFFÉRENTES ESPÈCES OU RACES
D'HOMMES QUI L'HABITENT » (1684) DE FRANÇOIS
BERNIER

François Bernier ne pense toutefois pas simplement la possibilité de coexistence non hiérarchisée des religions, et en particulier des monothéismes chrétien et musulman, dans un monde dès lors ouvert au fractionnement et à la pluralité sur le plan religieux. Il va également montrer que la terre est divisée sur le plan du peuplement, différents peuples humains aux caractéristiques physiques variées habitant les diverses parties du monde. À chaque type physique correspondra alors une zone délimitée sur la carte. Il étudie ces diversités physiques des hommes – ce qui va lui permettre d'établir différentes « espèces » ou « races » associées à des espaces spécifiques – dans un court texte paru en 1684 dans le *Journal des savants*, intitulé « La Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent¹²⁶⁵ ». D'autres textes que les lettres de voyage sont donc alimentés par son expérience viatique, ses années de voyage ne lui ayant pas uniquement servi de matériau pour écrire un récit particulier sur l'Inde. Visiter des espaces lointains a en fait permis une expérience plus globale des hommes et du monde, au-delà des simples frontières de l'Inde, qui l'a conduit à construire un nouveau cadre de compréhension du monde. Toutes les données récoltées, même si elles n'ont pas

¹²⁶⁵ « Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux Voyage à Monsieur **** à peu près en ces termes », dans *Journal des savants*, lundi 24 avril 1684, p. 133-140.

fait l'objet de récits de voyage à proprement parler, Bernier n'écrivant que sur son séjour en Inde, et non pas dans les autres contrées traversées, réapparaissent ainsi sous forme de synthèse. Elles ont nourri la réflexion de Bernier sur la répartition des hommes sur le globe, en prenant pour critères les observations physiques des corps des humains, qui vont lui permettre de constituer une nouvelle géographie humaine. Ces nouvelles connaissances entrent alors en résonnance avec un ensemble de savoirs géographiques préalablement acquis par Bernier, notamment au contact de Gassendi, dont il fait état dans son *Abrégé de la philosophie de Gassendi*¹²⁶⁶, qui rapporte les différentes manières de penser la division de la terre (tropiques, méridiens...). Cette démarche de réévaluation des savoirs géographiques anciens à l'aide de l'expérience viatique nouvellement acquise est d'ailleurs explicitée au début du texte : « Les géographes n'ont divisé jusqu'ici la terre que par les différents pays ou régions qui s'y trouvent. Ce que j'ai remarqué dans les hommes en tous mes longs et fréquents voyages, m'a donné la pensée de la diviser autrement¹²⁶⁷ ». La nouvelle géographie humaine que Bernier fait alors émerger, dans le sillage de ce qu'il mettait déjà en valeur dans ses lettres de voyage, va ainsi questionner la géographie traditionnelle, et en premier la géographie de Bodin, largement réemployée par la chrétienté car elle plaçait les Européens en haut de la hiérarchie des hommes.

Bernier propose donc dans ce texte de distinguer « quatre ou cinq espèces ou races d'hommes dont la différence est si notable, qu'elle peut servir de juste fondement à une nouvelle division de la terre¹²⁶⁸ ». Il établit des critères

¹²⁶⁶ François Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Lyon, Anisson et Posuel, 1684, t. IV, p. 1-65.

¹²⁶⁷ « Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux Voyage à Monsieur **** à peu près en ces termes », *op. cit.*, p. 133.

¹²⁶⁸ *Ibid.*, p. 133-134.

physiques pour composer cette nouvelle géographie humaine, détaillés par exemple de la sorte :

La 3. Espèce comprend une partie du royaume d'Araxan et de Siam, de l'Île de Sumatra et de Bornéo, les Philippines, le Japon, le royaume de Pégu, le Tonkin, la Cochinchine, la Chine, la Tartarie qui est entre la Chine, le Gange et la Moscovie, l'Usbek, le Turquestan, le Zaquetay, une petite partie de la Moscovie, les petits Tartares et les Turkomans qui habitent le long de l'Euphrate vers Alep. Les habitants de tous ces pays-là sont véritablement blancs ; mais ils ont de larges épaules, le visage plat, un petit nez écaché, de petits yeux de porc, longs et enfoncés, et trois poils de barbe¹²⁶⁹.

Il divise alors, à partir de ces critères, la terre en quatre espaces distincts : 1. une zone comprenant l'Europe, l'Afrique du Nord, le Levant, les Grandes Indes ; 2. l'Afrique sub-saharienne ; 3. l'Asie du Sud-Est et la Moscovie ; 4. la Laponie ; 5. les Amériques – ce cinquième cas, un peu particulier, sera traité plus bas. Les historiens du racisme¹²⁷⁰ ont souvent fait de Bernier le précurseur de l'idée moderne de race, et l'inventeur d'une taxinomie raciste de l'homme, dont on sait le succès qu'elle aura en Occident à l'époque contemporaine. Toutefois, l'idée de race chez Bernier est bien éloignée de celle développée au milieu du XIX^e siècle par exemple par Gobineau, dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*¹²⁷¹. Il s'est, il est vrai, en partie détaché de l'idée de race qui avait cours jusqu'ici, la race désignant le plus souvent un ensemble de personnes appartenant à une même famille noble, même s'il signale que les traits physiques spécifiques des différentes races d'hommes qu'il distingue se transmettent probablement par « semence¹²⁷² » ; il n'associe pas encore

¹²⁶⁹ *Ibid.*, p. 136.

¹²⁷⁰ Voir par exemple : Pierre H. Boule, « La construction du concept de race dans la France d'Ancien Régime », dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 336-337, 2002, p. 155-175 et Siep Stuurman, « François Bernier and the Invention of Racial Classification », *History Workshop Journal*, vol. 50/1, 2000, p. 1-21.

¹²⁷¹ Arthur de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Didot, 1853-1855, IV t.

¹²⁷² À propos des Africains sub-sahariens : « La noirceur qui leur est essentielle, et dont la cause n'est pas l'ardeur du soleil, comme on le pense ; puisque si l'on transporte un noir et une noire d'Afrique en un pays froid, leurs enfants ne laissent pas d'être noirs aussi bien que tous leurs

distinctions d'espèces humaines et hiérarchisation inégalitaire des hommes suivant des critères physiques. En effet, il est étonnant de voir à quel point ces descriptions physiques ne sont pas associées à de quelconques jugements négatifs. Le ton est axiologiquement neutre, la description se voulant foncièrement anatomique. Ainsi, Bernier n'instaure pas une échelle inégalitaire des hommes dans laquelle la race blanche occuperait le sommet. D'ailleurs, dans son classement, les Européens appartiennent à la même race que les Africains du Nord, les Levantins et les Indiens de l'Empire du Grand Moghol, la différence de couleur entre les Européens et les Africains du Nord ne s'expliquant pas en termes de nature mais de contexte – les habitants des espaces situés au Nord du Sahara sont simplement plus basanés car ils prennent davantage le soleil. La répartition de traits anatomiques en fonction de divers territoires n'est donc pas pré-raciste, cherchant à entériner une quelconque supériorité blanche.

Au contraire, la démarche de Bernier est hautement cartographique et critique. Il suggère dès lors une alternative à la division du monde suivant les critères de la géographie physique, qui calculait latitudes et longitudes ; mais il présente surtout une alternative à la géographie climatique bodinienne. Ce n'est pas le principe de la distinction des peuples suivant leur localisation – et ainsi suivant les données du climat, au fondement de la division bodinienne des hommes, qui est mise à distance par Bernier. En effet, pour Jean Bodin¹²⁷³, qui reprend les théories d'Aristote, la terre est séparée en trois grands climats, froide au Nord, chaude au Sud et tempérée entre les deux, et chaque climat va produire

descendants jusqu'à ce qu'ils se marient avec une femme blanche. Il en faut donc chercher la cause dans la contexture particulière de leur corps, ou dans la semence, ou dans le sang qui sont néanmoins de la même couleur que partout ailleurs », dans « Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux Voyage à Monsieur **** à peu près en ces termes », *op. cit.*, p. 135.

¹²⁷³ « Du règlement qu'il faut tenir pour accommoder la forme de République à la diversité des hommes, et le moyen de connaître le naturel des peuples », dans *Six Livres de la République*, *op. cit.*, livre V, p. 516-543.

une espèce particulière d'humain. Plus précisément ensuite, les reliefs, la proximité des océans... pourront participer à créer des nuances physiques et morales entre les différents types d'hommes. Bernier, pour sa part, réemploie ces théories quand il étudie le peuple indien, dont les villes sont étrangement différentes des villes européennes, mais elles sont bien adaptées au climat. Ce n'est donc pas la question de la distinction des peuples suivant un certain nombre de critères qu'il refuse. Ce à quoi il s'oppose en revanche, c'est au principe de hiérarchisation entre les peuples qui est sous-tendue par la théorie bodienne, à cette représentation de l'Européen, qui vivant dans la zone intermédiaire, est nécessairement un humain supérieur aux autres. On vient de le voir, Bernier refuse d'associer son panorama de la diversité des peuples à des jugements négatifs qui instaурeraient une hiérarchisation. Mais surtout, en philosophe sceptique, il fait de la description des peuples l'occasion de signaler que si ces derniers sont divers, et occupent des espaces différents aux configurations civilisationnelles variées, ils n'en sont pas pour le moins égaux. D'ailleurs, les caractères physiques des Américains ne permettent pas vraiment de constituer une cinquième zone, car Bernier ne « trouve point une assez grande différence pour en faire une espèce particulière et différente de la nôtre¹²⁷⁴ ». Il n'y a qu'un pas pour en faire des Européens à notre image. Bernier crée ainsi d'étranges confluences, subversives, et redistribue toute la taxinomie humaine, en faisant complètement fi des lignes imaginaires des trois zones climatiques établies par Bodin : Européens, Levantins, Américains sont de la même espèce ; les Africains ne sont pas des monstres sur le plan physique, ils peuvent donc complètement nous équivaloir, etc.

¹²⁷⁴ Bernier, « Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux Voyage à Monsieur **** à peu près en ces termes », *op. cit.*, p. 136.

Il faut maintenant, pour finir, s'attarder sur la deuxième partie de ce court texte, qui ajoute une autre cartographie humaine, cette fois-ci transversale, avec pour critère la beauté des femmes. Si Bernier est fondamentalement relativiste dans sa manière d'aborder les diversités des espèces humaines, il propose également de relativiser ces distinctions, en proposant comme autre critère possible de différenciation la beauté et la laideur des corps. Le procédé est complexe. En effet, une fois cette division de la terre établie, en fonction de la diversité des peuples qui l'habitent, Bernier retransverse ces mêmes espaces, en signalant « qu'il s'en [des femmes] trouve de belles et de laides partout¹²⁷⁵ ». S'en suit une liste d'exemples de belles femmes aperçues en Égypte, en Afrique noire, en Inde, en Perse et ailleurs. Certaines de ces femmes sont vues comme belles, car elles correspondent aux canons de beauté européens :

J'en ai aussi vu parmi les noires d'Afrique quelques-unes de très belles, et qui n'avaient point ces grosses lèvres et ce nez écaché. Sept ou huit entre-autres que j'ai rencontrées en divers endroits, étaient d'une beauté si surprenante, qu'elles effaçaient à mon avis la Vénus du Palais Farnèse de Rome. Ce nez aquilin, cette petite bouche, ces lèvres de corail, ces dents d'ivoire, ces yeux grands et vifs, cette douceur de visage, ce sein et le reste s'y trouvaient dans la dernière perfection¹²⁷⁶.

Cette hypotypose d'une Vénus noire, les démonstratifs permettant à la fois à Bernier de décrire l'image qu'il a si vive et si présente en tête et de la faire apparaître sous les yeux du lecteur, relativise ainsi les critères de distinction préalablement établis : Vénus blanche et Vénus noire sont belles en vertu des mêmes principes, comme la finesse des traits, le corail des lèvres, etc., qui sont d'ailleurs les critères de beauté de la poésie renaissante. Ces deux Vénus ne sont pas simplement équivalentes : elles sont identiques, couleur de peau exceptée. La cartographie humaine séparatiste initialement établie est finalement traversée de *continuums*, Vénus blanche et Vénus noire étant finalement

¹²⁷⁵ *Ibid.*, p. 137.

¹²⁷⁶ *Ibid.*, p. 137.

interchangeables. Mais Bernier va encore plus loin : s'il existe de belles femmes ailleurs, suivant nos critères européens, notre goût peut aussi s'accommoder au goût des autochtones, et l'on peut trouver des femmes belles suivant des critères tributaires de canons étrangers :

J'ai aussi vu de très belles femmes dans les Indes, et l'on peut dire que ce sont de belles brunes. Il y en a entre-autres d'une certaine couleur qui tient tant soit peu du jaune, qui sont fort estimées et que je trouvais aussi fort à mon gré ; car ce petit jaune est vif et éclatant, et n'a rien de ce vilain et livide pâle de la jaunisse¹²⁷⁷.

Enfin, les problématiques mises en avant par Frédéric Tinguely à propos de la contemplation du Taj Mahal dans les lettres de voyage de Bernier se retrouvent ici à l'identique. Il signalait alors : « Confronté à une beauté non canonique, à une étrangeté harmonieuse, le voyageur ressent un malaise qu'il va devoir imputer à l'une des deux causes suivantes : soit ses critères esthétiques se sont en partie indianisés par le fait de son long séjour, et la beauté qu'il reconnaît au Taj Mahal n'est rien d'autre que le signe d'une "corruption" de son goût personnel ; soit il est resté fondamentalement le même, et la beauté du Taj Mahal, *perceptible pour un Européen en tant qu'Européen*, invite en conséquence à repenser, pour les élargir, les canons de la tradition occidentale¹²⁷⁸ ». Mais dans les deux cas, la conclusion peut s'avérer scandaleuse, et force à repenser l'établissement du goût. D'ailleurs, la fin du paragraphe va forcer le lecteur à superposer dans son esprit les deux images, de la jeune européenne et de la jeune indienne : « Imaginez-vous une belle et jeune fille de France qui ne ferait que commencer à avoir la jaunisse, et au lieu de ce visage malade, pâle, et de ces yeux jaunâtres, abattus et languissants, donnez-

¹²⁷⁷ *Ibid.*, p. 138.

¹²⁷⁸ Frédéric Tinguely, « Les jeux de l'universel et du relatif dans les *Voyages* de Bernier », art. cit., p. 171.

lui un visage sain, doux, riant, et de beaux yeux brillants et bien amoureux, c'est à peu près l'idée que je puis vous donner¹²⁷⁹ ».

Bernier a donc joué à deux niveaux : la perspective relativiste a permis d'établir que les peuples étaient divers mais égaux ; la perspective universelle a conduit à montrer l'universalité de la présence de la beauté des corps, *a fortiori* féminins, suivant des critères européens, ou de manière plus subversive, étrangers. Peu importe d'où l'on regarde, il existe ainsi un principe unificateur dans l'observation des hommes, qui permet de déceler une beauté universelle chez les personnes que l'on rencontre. Les êtres humains peuvent donc être différents, mais si l'on adopte une perspective transversale, ils sont identiques dans leur potentielle actualisation physique d'une beauté esthétique. En procédant de la sorte, Bernier réduit à néant toute possibilité de mettre en place un ethnocentrisme fondé sur les différences des corps et sur une hiérarchisation liée aux localisations des peuplements. Il propose à l'inverse une carte aplanie, une géographie humaine déhiérarchisée, divisant et unifiant dans un même mouvement les peuples qui occupent la terre, proposant des distinctions pour mieux mettre en avant ce qui au-delà rassemble. Il n'est finalement pas étonnant que cette réévaluation de la géographie humaine traditionnelle se fasse autour de cette question de la beauté des corps féminins : c'est une érotique du regard, libertine et subversive, qui permet d'établir ce critère transversal de décatégorisation, qui déstabilise les hiérarchies préalablement établies.

¹²⁷⁹ Bernier, « Nouvelle division de la Terre, par différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux Voyage à Monsieur **** à peu près en ces termes », *op. cit.*, p. 138.

Conclusion

Voyager, que ce soit en Europe, au Levant ou en Extrême Orient, constitue ainsi un bouleversement majeur, à la fois dans l'existence de ces curieux qui s'aventurent au-delà des frontières de la France, mais également pour leur manière de voir et de réfléchir le monde, qu'ils transmettent en retour aux sédentaires à qui ils adressent leurs écrits. Imprégnés du relativisme dont ils héritent de la Renaissance, ils pensent en effet autrement l'établissement des cartes et des frontières, signalant la part d'incertitude qui préside à toute représentation cartographique. C'est aussi la fragilité, à la fois des formes que l'on donne au monde et des limites que l'on tente d'établir pour constituer les territoires, qu'ils mettent en évidence, suggérant que le discours géographique est moins « un discours de l'Ordre¹²⁸⁰ » que du désordre. Ou plutôt, qu'il est nécessairement lacunaire, dépendant d'une part de subjectivité et de partis-pris culturels. Ils s'adonnent ainsi à toute une série de renversements, laissant des blancs sur les cartes, floutant délimitations et frontières, apercevant des continuités entre des espaces pourtant radicalement éloignés. Le monde devient dès lors paradoxalement plus confus, mais on en est aussi plus proche, puisqu'il

¹²⁸⁰ Friedrich Wolfzettel postulait, dans son ouvrage *Le discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Puf, 1996, que les voyages de l'âge classique relevaient d'un « discours de l'ordre ». Voir son chapitre III « Le voyage au XVII^e siècle : un discours de l'Ordre », p. 121-230.

est vu à hauteur d'homme et non plus au prisme de schématisations simplistes, surplombantes et apprises – européenocentrées et binaires –, qui lui donnaient une forme propre, en définitive, à le défigurer. Quelque chose de plus intime passe dans cette manière de concevoir la géographie, qui donne davantage de place au regard singulier. Mais cette manière d'interroger les ordres géographiques et les limites des territoires, qui refuse l'extrapolation théorique, s'inscrit en fait aussi dans une réflexion plus large sur les porosités entre les catégories, les voyageurs faisant l'expérience personnelle de la relativité des frontières, qui peut, par extension, être celle de tout espace, de toute configuration ou de tout domaine.

Cette propension à faire bouger les frontières que l'on prenait pour acquises se lit notamment dans la façon que les esprits forts ont de considérer les systèmes politiques et les organisations religieuses qu'ils observent à l'étranger. Le modèle politique du Grand Turc, par exemple, avait tendance, dans les écrits de la fin de la Renaissance, à servir de repoussoir : on y lisait une différence radicale, mère du despotisme, qu'on se plaisait à contempler pour l'altérité absolue qu'on y lisait. En somme, on aimait à se faire peur, en parcourant ces récits des exactions et des dérives du pouvoir turc, heureusement cantonnées aux rivages lointains du sud de la Méditerranée. Le pouvoir exotique tel qu'il était pratiqué dans l'empire ottoman servait ainsi d'envers – comme pour se rappeler jusqu'où il est possible de sombrer –, valorisant de ce fait les modes d'organisation politique propres aux mondes européens, préservés d'une si néfaste barbarie. Mais chez les esprits forts, on ne remarque pas ces délimitations rassurantes. Au contraire, l'observation du politique en terre étrangère est l'occasion pour eux de percevoir, bien sûr à un premier niveau tout un ensemble de différences, mais aussi des similitudes, voire même parfois des modèles, potentiellement assimilables en contexte européen. La dichotomie conflictuelle, qui régit normalement la conception des rapports Occident/Orient,

se résorbe de ce fait, invitant le lecteur à ne plus uniquement concevoir le pouvoir étranger comme un miroir inversé, mais également comme un miroir où se contempler et se réfléchir. Prudence, coups d'État, cosmopolitisme, usages des religions, tolérance : les souverains, et les philosophes du politique, sont invités à y trouver matière d'inspiration. Car la pensée des libertins, fondamentalement, se refuse à ne penser frontalement que les problématiques de l'ici, et ouvre ses perspectives réflexives grâce aux données de l'ailleurs. Ce sont également les organisations religieuses que les esprits forts décident de ne pas voir qu'au prisme de l'erreur qu'elles seraient censées constituer, si l'on se place du point de vue exclusivement catholique. Louées pour leurs vertus civiles et politiques – qu'ils s'agisse indifféremment des religions chrétiennes schismatiques, de l'islam ou de l'hindouisme –, la considération de ces formes autres de la croyance et du culte des dieux tend, en retour, à faire du catholicisme une croyance localement valable – les maladresses des jésuites, par exemple en Inde, attestant de son caractère inadéquat quand on le transplante dans d'autres espaces –, auquel on dénie, potentiellement, une validité universelle. L'ouverture du regard force ainsi à repenser l'ensemble des catégories politiques et religieuses, pour apercevoir partout d'intéressants laboratoires de la pensée des gouvernements et un pluralisme des cultes, qui interrogent et destituent les cadres traditionnels de réflexion tendant à penser la supériorité absolue des modèles politiques européens et l'universalité de ses croyances religieuses.

Enfin, c'est également l'Autre que les déniaisés n'enferment plus dans l'altérité radicale à laquelle il est censé appartenir. Dans leurs écrits, il n'apparaît plus sous les seuls traits du barbare, qui par un effet de contraste, servait à valoriser le degré de civilisation du voyageur et de ses concitoyens. Il existe bien, encore, quelques individus sanguinaires qui ne semblent posséder qu'une infime parcelle d'humanité ; mais dans les faits, ils ne sont que des

réductions, en d'autres lieux, d'Européens tout aussi cruels qui exposent leur inhumanité sur les champs de bataille. L'esprit fort, au cours de ses pérégrinations, ne voit donc plus des sauvages mais, à la manière de Montaigne, des hommes qui portent en eux les formes de l'humaine condition. L'étranger gagne en épaisseur, ne s'apparentant plus uniquement à un stéréotype aux traits fixes ; on interagit avec lui ; on loue l'intelligence des coutumes et des artefacts qu'il a su élaborer ; on admire ses capacités de bâtisseur. En somme, on le considère.

De manière générale, c'est bien le paradigme de la considération qui semble régir la façon de voir des déniaisés en voyage, au sens où ils pratiquent une éthique du regard proche, dénué autant que faire ce peut de jugement et saturé d'égards. Cette proximité force à faire bouger les positions établies et les habituelles hiérarchies, pour proposer, en lieu et place d'un point de vue unique et culturellement marqué, une infinité de perspectives, qui se créent dans le moment du voyage, au gré des rencontres et de la contingence des situations. Cette attitude empêche toute élaboration définitive de catégories, pour suggérer des faisceaux de porosités et de rapprochements, à valeur hautement épistémologique. C'est pourquoi l'écrit de voyage, tel qu'il est pratiqué par les esprits forts, participe à une refondation des savoirs, géographiques, ethnographiques, politiques et religieux, qui en appelle à une forme de mondialisation de la pensée se méfiant toujours des points de vue localement situés.

Conclusion générale

Puissant outil que le voyage, dans le régime social et épistémologique des académies savantes, pour ceux qui ont un tant soit peu l'esprit d'aventure. Le déplacement, et tout particulièrement l'écrit que l'on produit à partir de lui, ont en effet de multiples usages sociaux. On comprend dès lors la nécessité, pour ces voyageurs, de produire systématiquement des textes qui rendent compte de leurs pérégrinations. À un premier niveau, il offre la possibilité, pour les érudits qui l'entreprennent, d'activer un réseau en signalant quels sont leurs contacts dans les milieux savants et diplomatiques, en Europe, au Levant, voire même en Inde. La relation viatique, qu'elle soit ou non épistolaire, permet alors pour leurs auteurs de se montrer en hommes engagés dans l'action et d'afficher des compétences d'intermédiaire. D'autre part, en répondant à l'appel du lointain, ceux qui se sont patiemment déniaisés au contact des académies alimentent ainsi, à partir de témoignages dignes de confiance car solidement fondés, tout un réseau d'érudits. Celui-ci, particulièrement curieux de nouvelles en provenance des ailleurs géographiques, voyait déjà ces nouvelles faire l'objet de tout un ensemble de tractations. De ces milieux émergent alors, assez logiquement, des séries de demandes, qui orientent l'attention que ces esprits forts portent au monde. Les textes qu'ils élaborent, parvenus à leurs destinataires sous forme de lettres au temps du voyage ou publiés plus

tardivement une fois reconstitués et partiellement réécrits, s'attachent en retour à combler les lacunes des savoirs, de nature très diverse, qu'on leur a signalées. Ce faisant, les voyageurs manifestent leur appartenance à la communauté érudite : ils y signalent à la fois leur compétence scientifique et philosophique, leur audace et leur ouverture d'esprit. Enfin, en dépassant les simples enjeux de la commande et en construisant les textes de manière à ce qu'ils proposent également une offre, ils cherchent souvent à se positionner en tant qu'experts, dans des domaines aussi divers que ceux de la géopolitique, de la philosophie politique ou de la géographie. Ils usent de l'écrit de voyage comme d'une scène sociale, où ils affichent leurs compétences, susceptibles de leur assurer une place à leur retour.

Le fait que les voyageurs soient issus de ces milieux érudits implique également une certaine configuration de leur curiosité et de l'écriture de celle-ci, puisque les textes sont en retour produits largement pour ces académies. Ce qui s'y décèle, c'est ainsi une curiosité très différente de celle que l'on retrouve dans les relations de marchands, de missionnaires ou de diplomates, puisque les esprits forts, aguerris à l'exercice critique du soupçon et nourris des dernières nouveautés en matière de méthodes et d'idées scientifiques, voient autrement le monde. Aristocrates curieux et déniaisés, dont l'envie de voir d'autres territoires dépend avant tout d'un désir personnel, ils observent le monde d'un œil incrédule mais amusé, qui repère ailleurs ce qui accaparait déjà l'attention ici, à l'instar des superstitions ou d'autres manifestations des phénomènes naturels. Toutefois, si le déplacement permet de réfléchir à une nouvelle échelle aux aveuglements humains et de mener des expérimentations dans d'autres lieux, là ne sont pas ses seuls enjeux. L'écriture du voyage, telle que la pratiquent les esprits forts, leur permet également de questionner les modes traditionnels de la compréhension du monde, qui se manifestent dans les discours géographiques, politiques, religieux et ethnographiques. Ce faisant, leurs relations sont

profondément épistémologiques, puisqu'elles renouvellent en grande partie les fondements de la connaissance du globe. Les discours explicatifs du monde et des hommes qui le peuplent – antiques, chrétiens, européenocentrés – sont tous soumis à un geste critique qui en interroge la validité, pour souvent conclure à leur inadéquation profonde avec les choses. En somme, ces textes participent à la crise de la conscience européenne – caractérisée par un doute prédominant envers les vérités traditionnelles et une prise en compte du relativisme –, dont Paul Hazard date le déploiement paroxystique entre les années 1680 et 1715¹²⁸¹.

Les esprits forts, quand ils s'échappent sur les routes du monde, contribuent ainsi à en rénover la vision. C'est bien une image alternative du globe et des modes d'existence qui s'y lit, résistant à la croyance d'un monde clos, aux formes assurées et définitivement établies, suivant un plan universel conçu par Dieu, dont il reviendrait au cartographe de rendre compte. Le relativisme – qui force à envisager des points de vue autres – dont les voyageurs font intimement l'expérience au cours de leurs pérégrinations, conduit en effet à penser que la manière dont on imagine l'organisation de la terre varie en fonction des cultures, et surtout selon les individus, sans qu'une représentation prime *a priori* sur les autres. Comme le montre Ayesha Ramachandran dans son bel ouvrage *The Worldmakers*¹²⁸², nombre d'acteurs de la Renaissance défont et refondent le monde, en refusant les projections universalisantes et, de ce fait, ethnocentristes, pour laisser toute latitude aux visions parcellaires, issues de l'expérience. Les déniaisés s'inscrivent entièrement dans cette lignée, eux pour qui l'espace terrestre, à la mesure de l'homme et non plus du divin, est continuellement réinventé par le sujet qui l'observe, ce qui en fait, en définitive, un objet fondamentalement moderne. Ce qui émerge ainsi, c'est, comme le

¹²⁸¹ Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Boivin, 1935.

¹²⁸² Ayesha Ramachandran, *The Worldmakers. Global Imagining in Early Modern Europe*, Chicago, The University of Chicago Press, 2015.

signale aussi Christian Jacob, une « cartographie [...] d'un espace aux multiples échelles », où le monde est représenté « sur le modèle du carnet de terrain d'un groupe de voyageurs s'efforçant de dessiner une route au fur et à mesure qu'il se fraie un passage à travers des espaces saisis dans leur étrangeté : cartographie des lignes de fuite comme des lignes de force, des cohérences, des carrefours, des repères, mais aussi des obstacles et des chemins de traverse »¹²⁸³. Le monde n'est ainsi pas perçu de manière surplombante, cohérente et ordonnée, au prisme de valeurs universelles et hégémoniques, mais à l'échelle plus petite qui est celle du regard humain. Il ne reste plus, ensuite, qu'à collecter les morceaux de monde rapportés par les uns et les autres, et, en les ajointant, en les superposant et en les confrontant, à faire, par esquisses, des tentatives pour lui donner une forme, qui sera toujours temporaire et lacunaire. Cette éthique du regard proche, dont on a retrouvé des traces à plusieurs niveaux des textes, lutte ainsi contre les manières panoramiques de constituer les savoirs – héritées notamment des croyances religieuses –, pour proposer une représentation du monde fondamentalement sceptique et relativiste, et ce faisant, adogmatique et subversive.

COSMOPOLITISME DES RÉSEAUX SAVANTS

Par cette éthique du regard proche, ce que manifestent en définitive les esprits forts au cours de leurs voyages, c'est un refus de toute position patriotique ou ethnocentriste, qui accorderait une importance supérieure aux valeurs de la patrie. En montrant un respect envers les étrangers, dont ils étudient sans jugement et avec une méticulosité souvent admirative les mœurs

¹²⁸³ Christian Jacob, « Avant-propos », dans Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, t. 3, p. 14.

et les coutumes, ils refusent de laisser libre cours aux traditionnelles antipathies, qui font par principe de l'autre un subalterne, quand ce n'est pas tout bonnement un barbare. Aussi, non seulement ils observent attentivement les étrangers qui croisent leur route, mais ils interagissent également avec eux, et pas uniquement pour louer leurs services. Certaines occasions sont plus propices que d'autres aux rapprochements, au nombre desquelles on compte par exemple le voyage de Monconys au mont Sinaï, rendu possible grâce aux guides arabe qu'il emploie. L'épisode, en plus d'imposer une inévitable promiscuité, implique également une certaine proximité, qui, si elles sont vectrices par moments de conflits, permettent surtout, par la fréquentation d'individus dans le temps long d'une pérégrination commune, une compréhension de plus en plus profonde de la civilisation de l'autre. Monconys, qui s'était initié par ailleurs à la langue arabe, enregistre ainsi les mots dont ils se servent pour nommer les choses du monde, tout comme il entrevoit la vertu et la beauté de pratiques, qui de prime abord lui paraissaient étranges. Émerge alors, progressivement, une sympathie du voyageur pour ses guides, qui s'élargit ensuite à l'ensemble des habitants du Levant qu'il rencontre, au point que plus tard une scène où deux autres troupes arabes attaquent leurs provisions soit présentée, non sous un jour inquiétant, mais de manière plaisante et humoristique. En somme, au fur et à mesure de son voyage, Monconys s'accommode aux mœurs levantines, jusqu'à se vêtir à la turque, sur place mais également lors de la navigation qui le ramène en Europe. Le voyageur montre ainsi un goût pour le fait de se mêler à ces autres, dont il adopte progressivement les vêtements et les habitudes, et qui modifient en profondeur son mode d'être et ses façons de vivre. Il s'affiche en citoyen du monde, à l'esprit cosmopolite.

On comprend dès lors pourquoi les exemples d'individus qui changent radicalement de culture, se convertissant parfois de surcroît à une religion autre, intéressent particulièrement les esprits forts. Chez de Thou, c'est par exemple

un « spahi », français de nation, qui, s'étant fait turc et grand coureur du monde (Perse, Mogol), est engagé par le voyageur comme intermédiaire, pour ses compétences interculturelles mais également pour les informations que l'on pourrait apprendre de ses pérégrinations. Boulliau remarque aussi plusieurs conversions d'Européens devenus musulmans. Ils sont ainsi autant de preuves que le cosmopolitisme est un possible et que les conflits interculturels ne sont pas une nécessité. On peut, par conséquent, penser un monde où, par-delà les différences, une entente, voire une amitié, sont un mode de relation envisageable entre gens issus de mondes prétendument opposés. Ces individus passés dans une culture autre fissurent finalement l'image du caractère incontournable d'une perpétuelle guerre des civilisations. À l'inverse, les déniaisés érigent un certain nombre de figures de sédentaires, qui cantonnent leurs déplacements aux espaces bien connus du royaume de France, en anti-modèles. L'attachement à la patrie du frère de Boulliau, qui ne semble pas pouvoir imaginer de s'échapper autre part qu'à Poitiers, incarne notamment une propension fort courante à ne pas savoir s'imaginer en résident d'espaces régis par des codes culturels différents.

La sympathie pour les compagnons étrangers, et pour ceux qui floutent les frontières culturelles en adoptant une manière de vie étrangère, se double également le plus souvent, chez les curieux, d'un véritable bonheur d'être ailleurs, qui ne se limite pas à une joie du dépaysement. Les esprits forts n'éprouvent, pour aucun d'entre eux, la nostalgie de leur patrie d'origine quand ils séjournent en terre étrangère. Au contraire, ils paraissent se réjouir du contact avec ces mondes nouveaux, dans lesquels ils semblent facilement se trouver bien, même si, malgré tout, leurs séjours ne sont jamais exempts de quelques désagréments. Pour de Thou, la situation de Constantinople en fait « le plus beau

séjour du monde, car le ciel, la terre et la mer, y sont dans leur perfection¹²⁸⁴ ». Boulliau s'accommode bien de la vie à Venise, où l'air est doux et les repas savoureux (harengs, neige), comme il note les plaisirs de la vie à la turque, faite d'heures passées à boire le café et à prendre le tabac. Monconys trouve des agréments à chacune de ses haltes, au Levant et en Europe, faisant de ces terres des lieux où l'on décèle grâces et charmes. Les merveilles du Cachemire (paysages, abondance des animaux et des denrées...) l'instituent, pour Bernier, en séjour paradisiaque. Sorbière s'adapte sans heurts aux coutumes de la ville de Douvres, quand d'autres Français se font huer et houspiller. Bouchard, Chapelle et Bachaumont ou encore Dassoucy, goûtent aux panoramas et aux plaisirs des modes de vie du sud de la France et de l'Italie. En affichant leur détachement par rapport à leur terre d'origine, tous semblent ainsi signaler qu'ils ne sont pas négativement affectés par le changement de lieu et qu'il leur est possible de s'établir partout.

Ils agissent alors comme si l'entière du monde était leur terrain de jeu, eux qui, en voyageant, augmentent drastiquement leur pré carré. C'est ainsi désormais à l'échelle du globe qu'ils pensent les problèmes scientifiques et philosophiques, puisqu'ils rassemblent, au gré de leurs pérégrinations, des données naturalistes, géographiques ou morales qui alimentent leur compréhension des phénomènes, des formes du globe et des modes de vie de ses habitants. La pensée des esprits forts, et de ceux qui reçoivent leurs textes, est bien alimentée par la fréquentation du monde, jusqu'à produire un élargissement de l'esprit qui permet de construire une vision surplombante. Ils sont, en somme, citoyens et philosophes d'une terre habitable sans véritables frontières. Mais ce cosmopolitisme, qui fait que l'on se sent chez soi partout et que l'on observe la matérialité des choses en expurgeant son point de vue des

¹²⁸⁴ BnF, Dupuy 703, F.-A. de Thou à M. Dupuy, Lettre de Pera de Constantinople, le 28 de mai 1628. Voir annexe 2.

préjugés issus de la patrie, a une traduction particulière au sein des réseaux savants. Il ne s'agit en effet pas uniquement de se transporter en tant qu'individu, de s'accommoder au climat et aux mœurs et de sa laisser sa pensée être affectée par l'ouverture du regard qu'implique le dépaysement. Il existe aussi un cosmopolitisme des réseaux savants, car, comme le rappelle Sorbière, le voyage est l'occasion, dans une perspective explicitement montaignienne, de « frotte[r] sa cervelle contre la cervelle d'autrui¹²⁸⁵ ». Et le frottement implique échanges, enchevêtrements et mélanges. Ces coutumes autres auxquelles on s'adapte, ce sont donc aussi ces idées étrangères que l'on fait progressivement siennes, au cours de mouvements de transplantations et de greffes qui créent de nouvelles combinaisons. Les cours du Grand Moghol et du souverain anglais, et en particulier les figures paradigmatiques de Daneshmend Khan ou de Thomas Hobbes qui se nourrissent de toutes les pensées autres qu'on peut leur apporter, sont autant de modèles du mode de constitution des savoirs que l'on veut faire prévaloir au sein des réseaux savants, à partir d'une conversation des idées venant d'horizons extrêmement divers. Déjà, ces académies fonctionnent à une échelle européenne, par un complexe système d'échanges de correspondances et d'accueil des savants étrangers quand ils sont de passage. Mais les esprits forts en voyage, qui d'un côté cherchent systématiquement les ouvrages de penseurs étrangers ou les traces qu'ils ont laissées sous formes d'inscriptions sur les monuments, et d'un autre enregistrent les témoignages d'autochtones et retranscrivent leurs paroles notamment quand ils y décèlent une forme de sagesse, manifestent que leur pensée naît d'une conversation des peuples, et que chez eux, le dialogisme est un cosmopolitisme.

¹²⁸⁵ Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 57.

FILIACTIONS ET PROLONGEMENTS : USAGES DES
VOYAGES DANS LES FICTIONS LIBERTINES ET LES
ÉCRITS PHILOSOPHIQUES (XVII^E-XVIII^E SIÈCLES)

Ce qui traverse ces relations de voyages réels rédigées par des esprits forts, c'est ainsi à la fois un rêve de cosmopolitisme et le fantasme de faire des expériences (humaines, politiques, naturalistes) qui contreviennent aux conceptions traditionnelles, le plus souvent d'obédience chrétienne, de l'homme et du monde. Ce rêve, et surtout ce fantasme, trouvent un certain nombre de prolongements dans l'écriture du voyage réel de la fin du XVII^e siècle, quelques voyageurs faisant également de leurs pérégrinations un terrain d'expérimentations subversives et le moyen d'un déniement. C'est le cas de Jean-François Regnard, lors de ses voyages en Europe (Flandres, Hollande, Suède, Normandie) et vers la destination plus lointaine de la Laponie en 1681¹²⁸⁶, ou encore de Robert Challe, qui a participé à plusieurs campagnes de pêche en Acadie (1682-1687) et qui séjourne en Inde et au Siam entre 1689 et 1691¹²⁸⁷. Ils profitent alors de leurs escapades pour s'imprégner de la diversité du monde et laisser libre cours à leur jugement. Sylvie Requemora a très bien montré comment Regnard multipliait, dans le récit de ses voyages, les anecdotes grivoises à coloration libertine, faisant du Nord de l'Europe un espace saturé de curiosités sexuelles – que l'on juge alternativement inacceptables (droit de

¹²⁸⁶ Jean-François Regnard, *Voyages de Flandres, Hollande, Suède, Danemark, Laponie, Pologne et Allemagne. Voyages de Normandie et de Chaumont* (posthume 1731), dans *Les Œuvres* de M. Regnard, Paris, Veuve de P. Ribou, 1731, vol. 1 et 2. Pour une édition récente de l'ensemble des écrits relatifs à ses voyages (voyages en Europe mais aussi relation fictionnelle de sa captivité barbaresque), voir : Jean-François Regnard, *Voyages. Romans et récits*, éd. Sylvie Requemora, Paris, Classiques Garnier, 2020.

¹²⁸⁷ Robert Challe, *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales, Par une escadre de six vaisseaux commandés par Mr. Du Quesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales. Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la Navigation et sur la Politique de divers Peuples et de différentes Sociétés*, Rouen, Jean Baptiste Machuel le Jeune, 1721, 3 t.

cuissage) ou pleines d'enseignements éminemment sceptiques et licencieux (partage des femmes, absence de respect pour la virginité, la pudeur ou l'honneur conjugal). Elle pense le Nord regnardien comme le lieu d'expérimentations des limites des codes amoureux mondains, renversés dans cette Carte de Tendre décidément bien érotique qui manifeste une éthique épicurienne en matière de sexualité. Celle-ci cherche à s'affranchir des contraintes socio-culturelles habituellement associées à l'activité sexuelle, aux relations amoureuses et aux normes maritales, pour proposer un libre usage des corps et une émancipation des règles relationnelles qui régissent traditionnellement les interactions entre individus dans le domaine sexuel et amoureux¹²⁸⁸. Mais les écrits viatiques de Regnard, s'ils ont pour spécificité de s'intéresser très largement aux questions sexuelles, affichant dès lors une parenté avec les récits de Bouchard, Chapelle et Bachaumont et Dassoucy, décrivent également les superstitions ou la croyance européenne en la monstruosité des habitants du Grand Nord, qui sont en fait des peuples habiles et sages, Regnard posant ainsi sur eux un regard proche de celui que Lapeyrère portait sur les diverses populations du Groenland¹²⁸⁹. Chez Robert Challe, ce sont les méfaits de la médecine tout comme le dialogue polémique avec Descartes sur la question de l'âme des bêtes que l'on retrouve notamment dans son écriture du voyage¹²⁹⁰. Déniaisement sexuel, moyen de réflexion sur les fausses

¹²⁸⁸ Sylvie Requemora, « Rééc/rire : la pratique ironique du jeu intertextuel dans les *Voyages* de J.-F. Regnard », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Le rire des voyageurs (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2007, p. 149-166.

¹²⁸⁹ Mathilde Morinet, « La pratique de l'ironie dans le récit d'un voyageur amateur libertin du XVII^e siècle : proposer un regard relativiste sur l'ailleurs ? Jean-François Regnard, *Le Voyage en Laponie* (1681) », *Figures du voyage, Loxias-Colloques*, n° 10, 2018, [en ligne], <http://revel.unice.fr/symposia/actel/index.html?id=1065>.

¹²⁹⁰ Sur les liens entre écriture du voyage et libertinage chez Robert Challe, auteurs par ailleurs de romans libertins, voir notamment : Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 806-807 ; Marie-Christine Pioffet, « Robert Challe sur la route des Indes : de la célébration bachique à la fascination du macabre », dans Marie-Laure Girou-Swidorski et Pierre Berthiaume (dir.), *Challe et/en son temps*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 237-250 ; François Moureau, « Navigations libertines du Grand

croyances, les normes culturelles et les discours explicatifs du monde tels qu'ils s'énoncent en Europe, et *a fortiori* en France : on comprend mieux pourquoi le libertin Casanova associe lui aussi, quand le XVIII^e siècle sera bien plus avancé, déplacement et libre exercice du corps comme de la raison¹²⁹¹. Il cultive en effet lors de ses pérégrinations plaisirs érotiques, moqueries contre les superstitions, réflexions sur le pouvoir et les entraves qu'il lui impose et geste critique envers les religions.

Dans ce contexte, on saisit aussi mieux pourquoi émergent des fictions littéraires – car quel meilleur espace pourrait-on trouver pour prolonger ces rêves et ces fantasmes d'expériences cosmopolites et d'expérimentations intellectuellement libératrices ? – qui reprennent des trames narratives viatiques, cette fois pour mener non plus en quelque endroit de la terre, mais dans des espaces imaginaires. La curiosité est un puissant moteur narratif, pour qui veut construire un roman dynamique suivant une trame de quête et de découvertes ; doublée d'une échappée en terrain utopique, la fiction gagne en merveilleux et en potentialités critiques. Les esprits forts déplacent ainsi, progressivement, le laboratoire de pensée qu'est pour eux le voyage, du monde réel aux lieux fictionnels, où l'on peut, grâce aux vertus de l'imaginaire, mener plus loin les expérimentations. Tout un ensemble romanesque est conçu suivant ces principes, depuis ses premiers avatars, comme les *États et Empires du Soleil et de la Lune* (1662) de Cyrano de Bergerac, la *Terre Australe connue* (1676) de Gabriel de Foigny, l'*Histoire des Sévarambes* (1676-1678) de Denis Veiras, ou encore l'*Histoire de Calejava* (1700) de Claude Gilbert, les *Voyages en aventures de Jacques Massé* (1710) de Simon Tyssot de Patot, jusqu'à des exemples plus tardifs, à l'instar de *La Découverte australe par un homme volant*

Siècle », dans Michel Vergé-Franceschi (dir.), *Mer et religion*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2008, p. 162-177.

¹²⁹¹ Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, éd. Marie-Françoise Luna et Gérard Lahouati, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2015, 3 t.

ou le dédale français (1781) de Rétif de la Bretonne. Ces textes, usant des potentialités de la fiction, vont avoir la capacité de radicaliser les postulats que l'on trouvait dans les relations de voyages réels rédigées par les esprits forts. Comme le montre par exemple Jean-Charles Darmon, l'avantage du détour par la fiction est premièrement d'ouvrir drastiquement l'espace, qui, grâce aux possibilités offertes par le caractère imaginaire du déplacement, peut devenir virtuellement infini¹²⁹². L'idée d'illimitation devient ainsi sensible, elle qui ne pouvait être qu'esquissée dans les relations réelles, car contraintes le plus souvent par les limites des instruments de mesure et d'observation. Seuls les trajets que font les personnages, notamment sur des objets volants qui les conduisent au-delà des terres connues et parfois même de l'atmosphère terrestre, permettent d'expérimenter dans leur chair l'infini des mondes, faisant ainsi le voyage dans la lune que Boulliau ne pouvait faire qu'avec des lunettes d'approche. Mais les voyages imaginaires permettent surtout, parce que les animaux peuvent y parler et faire le procès des hommes, parce que les choux y discutent et y raisonnent, parce que l'on peut y figurer des mondes utopiques qui fonctionnent suivant des règles alternatives aux nôtres, sur les plans à la fois sociaux, politiques et religieux, d'étoffer les conclusions relativistes et sceptiques que l'on trouvait dans les écrits de voyages réels rédigés par les esprits forts. Car les opérations de décentrement qu'ils permettent – par les changements de lieux, la considération d'autres modes de vie, l'adoption d'autres manières de percevoir qu'ils impliquent – deviennent, dans le cadre de la fiction, des renversements radicaux susceptibles de marquer durablement les esprits. Tous ces textes prolongent ainsi la crise des savoirs, en luttant à leur

¹²⁹² « Le *mouvement* est aux yeux de Cyrano essentiel pour représenter l'infini, le rendre sensible en tant qu'*horizon* (d'où l'importance de la forme littéraire du récit de voyage). Aussi la pensée de l'infinité de l'espace conduit-elle directement à celle de l'éternité du mouvement qui le parcourt (« et il en va éternellement de cette sorte »), à un voyage imaginaire virtuel, indéfiniment prolongé. » (Jean-Charles Darmon, *Philosophie épicurienne et littérature*, *op. cit.*, p. 240-242, cité par Sylvie Requemora, *Voguer vers la modernité*, *op. cit.*, p. 818.)

tour et dans un lieu textuel à la diffusion potentiellement plus large, contre les dogmatismes de l'esprit, touchant à la fois les conceptions de l'homme, de la nature et du monde.

Mais s'ils fonctionnent comme un prolongement, ils dessinent également une filiation. Car l'on a souvent repéré les affinités entre la pensée relativiste qui émerge à la Renaissance, chez Montaigne, Charron ou Pasquier, et les développements que l'on retrouve dans les textes des Lumières triomphantes au XVIII^e siècle, notamment dans les écrits philosophiques et fictionnels de Voltaire et de Montesquieu. Frédéric Tinguely a noté qu'il existait un point de passage dans les écrits, en particulier jésuites, de la fin de la Renaissance et chez certains voyageurs de la première moitié du XVII^e siècle comme François de La Boullaye-Le Gouz¹²⁹³. La Mothe Le Vayer en constitue manifestement un second, qui par sa lecture des récits de voyage et l'entreprise de conférence à laquelle il soumet systématiquement ces écrits, aboutit à la conclusion d'une relativité des coutumes, notamment en matière religieuse, aux multiples implications critiques. Mais l'ensemble des tractations que l'on observe autour des voyages dans l'entourage des académies savantes du XVII^e siècle, où l'on reçoit des relations de voyage, d'où l'on en produit et où l'on rédige, à partir de celles-ci, des fictions viatiques, participe largement à l'histoire de la diffusion des idées relativistes, qui s'écrit en filigrane tout au long du siècle.

¹²⁹³ Frédéric Tinguely, « Dispositifs de relativisation. Le socle héracléen de l'anthropologie prémoderne », art. cit.

Bibliographie

CORPUS

- BERNIER, François, *Histoire de la dernière révolution des États du grand Mogol. Dédiée au Roi. Par le Sieur F. Bernier Médecin de la faculté de Montpellier*, Paris, Claude Barbin, 1670.
- BERNIER, François, *Événements particuliers. Ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre pendant cinq ans, ou environ, dans les États du grand Mogol. Avec une Lettre de l'étendue de l'Hindoustan, Circulation de l'or et de l'argent pour venir s'y abîmer, Richesses, Forces, Justice et Cause principale de la Décadence des États d'Asie*, Paris, Claude Barbin, 1670, t. 2.
- BERNIER, François, *Suite des Mémoires du S^r Bernier sur l'Empire du grand Mogol. Dédiés au Roi*, Paris, Claude Barbin, 1671, t. I.
- BERNIER, François, *Suite des Mémoires du S^r Bernier, sur l'Empire du grand Mogol. Dédiés au Roi*, Paris, Claude Barbin, 1671, t. II.
- BERNIER, François, *Voyages de François Bernier, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, contenant la Description des Etats du GRAND MONGOL, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, &c. Où il est traité des Richesses, des Forces, de la Justice, & des causes principales de la decadence des Etats de l'Asie, & de plusieurs evenements considerables. Et où l'on voit comment l'or & l'argent après avoir circulé dans le monde passent dans l'Hindoustan d'où ils ne reviennent plus. Le tout enrichi de Cartes & de Figures*, Amsterdam, Paul Marret, 1699.
- BERNIER, François, « Nouvelle division de la Terre, par les différentes Espèces ou Races d'hommes qui l'habitent », dans *Journal des Savants*, vol. 12 (lundi 24 avril 1684), p. 148-155, réédition en fac-similé dans *Concepts*

- of Race in the Eighteenth Century*, vol. 1 : « Bernier, Linnæus and Maupertuis », éd. Robert Bernasconi, Bristol, Thoemmes Press, 2001.
- BERNIER, François, « Introduction à la lecture de Confucius », dans *Journal des savants*, 7 juin 1688, p. 25-40.
- BERNIER, François, « Mémoire sur le Quiétisme des Indes », dans *Histoire des ouvrages des savants*, vol. 4, Rotterdam, Reinier Leers, septembre 1688, p. 47-52.
- BERNIER, François, *Voyage dans les États du Grand Mogol*, éd. France Bhattacharya, coll. « Bibliothèque des voyageurs », Paris, Fayard, 1981.
- BERNIER, François, *Un Libertin dans l'Inde moghole. Les voyages de François Bernier (1656-1669)*, éd. Frédéric Tinguely, Adrien Paschoud et Charles-Antoine Chamay, Paris, Chandeigne, 2008.
- BERNIER, François, *Voyage au Cachemire*, éd. sous la direction d'Amina Taha Hussein-Okada, Paris, Carnets des Tropiques, 2009.
- BERNIER, François, *Travels in the Mogul Empire, AD 1656-1668* [1891], éd. Archibald Constable, Londres, Oxford University Press, 1934.
- BOUCHARD, Jean-Jacques, *Les Confessions de Jean-Jacques Bouchard Parisien, suivies de son Voyage de Paris à Rome en 1630, publiées pour la première fois sur les Manuscrit de l'Auteur*, Paris, Isidore Liseux, 1881.
- BOUCHARD, Jean-Jacques, *Journal I. Les confessions ; Voyage de Paris à Rome ; Le carnaval à Rome*, éd. Emanuele Kanceff, Turin, Giappichelli, 1976.
- BOUCHARD, Jean-Jacques, *Journal II. Voyage dans le royaume de Naples ; Voyage dans la campagne de Rome*, éd. Emanuele Kanceff, Turin, Giappichelli, 1977.
- BOULLIAU, Ismaël, « Lettres de Monsieur Boulliau, écrites à M. Dupuy Saint-Sauveur, de Venise, Florence, Smyrne, Constantinople et d'Allemagne, ès années 1645, 1646, 47, 51 », Paris, BnF, Collection Dupuy 18, 220 ff.
- CHAPELLE ET BACHAUMONT, *Voyage d'Encausse*, édité pour la première fois dans les *Nouvelles poésies et prose galantes*, Paris, Loyson, 1661.
- CHAPELLE ET BACHAUMONT, *Voyage à Encausse*, éd. Laurence Rauline et Bruno Roche, Saint-Etienne, Publications de l'Institut Claude Longeon, 2008.
- DASSOUCY, Charles, *Avantures de Monsieur Dassoucy*, Paris, Claude Audinet, 1677, 2 vol.
- DASSOUCY, Charles, *Les Avantures d'Italie de Monsieur D'Assoucy*, Paris, Imprimerie d'Antoine de Rafflé, 1677.
- DASSOUCY, Charles, *La Prison de Messieurs Dassoucy*, Paris, Imprimerie d'Antoine de Rafflé, 1674.

- DASSOUCY, Charles, *Les Aventures et les prisons*, éd. Dominique Bertrand, Paris, Honoré Champion, 2008.
- LAPEYRÈRE, Isaac de, *Relation du Groenland*, Paris, Augustin Courbé, 1647.
- LAPEYRÈRE, Isaac de, *Relation de l'Islande*, Paris, Louis Billaine, 1663.
- LAPEYRÈRE, Isaac de, *Le Groenland retrouvé. La Relation du Groenland d'Isaac de Lapeyrère*, éd. Fabienne Queyroux, Toulouse, Anarchis, 2014.
- MONCONYS, Balthasar de, *Journal des voyages de Monsieur de Monconys*, Lyon, Horace Boissat et Georges Remeus, 1665-1666, 3 vol.
- MONCONYS, Balthasar de, *Les Voyages de Balthasar de Monconys. Documents pour l'Histoire de la Science*, éd. Charles Henry, Paris, Hermann, 1887.
- MONCONYS, Balthasar de, *Voyage en Egypte de Balthasar de Monconys, 1646-1647*, éd. Henry Amer, Le Caire, IFAO, 1973.
- SORBIÈRE, Samuel, *Relation d'un voyage en Angleterre, où sont touchées plusieurs choses qui regardent l'état des Sciences, & de la Religion, & autres matières curieuses*, Paris, Louis Billaine, 1664 ; Cologne, P. Michel, 1666 ; Bruxelles, Ph. Vleugart, 1667.
- THOU, François Auguste de, « Lettres de M. François-Auguste de Thou, conseiller au Parlement d'État, durant ses voyages d'Italie et de Levant, depuis le mois d'octobre 1626 jusques en novembre 1629. – Autres lettres en divers temps », Paris, BnF, Collection Dupuy 703 : 231 ff.
- THOU, François Auguste de, *Lettres de François Auguste de Thou durant ses voyages en Italie et dans le Levant, 1626-1629*, dans *Revue rétrospective ou bibliothèque historique*, s. II, 3, et s. II, 4, et s. II, 6 n° 11 et 12, 1835-1836, p. 351-408, et p. 5-72, p. 184-224, et p. 62-97, p. 338-397.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES AUTEURS DU CORPUS

— *François Bernier*

- ARIEU, Roger, « Bernier et les doctrines gassendistes et cartésiennes de l'espace : réponses au problème de l'explication de l'Eucharistie », dans Murr, Sylvia (dir.), *Corpus*, n° 20-21 : « Bernier et les gassendistes », 1992, p. 155-170.
- BURKE, Peter, « The Philosopher as Traveller : Bernier's Orient », dans Elsner, Jas et Rubiés, Joan-Pau (dir.), *Voyages and Visions : Towards a Cultural History of Travel*, London, Reaktion Books, 1999, p. 124-137.

- BERNASCONI, Robert, *Concepts of Race in the Eighteenth Century*, vol. 1 : « Bernier, Linnaeus and Maupertuis », Bristol, Thoemmes Press, 2001.
- CASTONNET DES FOSSES, Henri, *François Bernier : Documents inédits sur son séjour en Inde*, Angers, Lachère et Dolbeau, 1885.
- CASTONNET DES FOSSES, Henri, *François Bernier : Ses voyages dans l'Inde*, Angers, Imprimerie Gerain et G. Grassin, 1888.
- DARMON, Jean-Charles, « Prudence politique et droit de propriété privée selon Bernier : pour une analyse utilitariste de la décadence des États du Grand Mogol », dans McKenna, Antony et Moreau, Pierre-François (dir.), *Libertinage et philosophie au XVIII^e siècle*, n° 3 : « Le Public et le privé », Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999, p. 123-142.
- DORON, Claude-Olivier, « Le cas Bernier » dans *L'homme altéré : races et dégénérescences*, XVI^e-XIX^e siècle, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, p. 429-438.
- DUFRENOY, Marie Louise, « A Precursor of a Modern Anthropology : François Bernier (1620-1688) », *Isis. A Journal of the History of Science*, n° 41, mars 1950, p. 27-29.
- DUFRENOY, Marie Louise, « François Bernier et l'Idée de Progrès », dans *L'Orient romanesque en France (1704-1789)*, t. 3, Amsterdam, Rodopi, 1975, p. 17-40.
- GODE, P. K., « Bernier and Kavindracharya Saravasti at the Mogol Court », *Studies on Indian Literary History*, Bombay, Baratiya Vidya Bhavan, vol. 2, 1954, p. 364-379.
- LAUDE, Patrick, « François Bernier face à l'Inde : réflexions sur la "Lettre à M. Chapelain" de 1668 », *Francophonies. Bulletin de la Société des Professeurs Français et Francophones d'Amérique*, n° 1, 1993, p. 113-127.
- LENS, Louis de, *Les Correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain*, Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1872.
- LENS, Louis de, *Documents inédits ou peu connus sur François Bernier*, Angers, Barassé, 1873.
- MOREAU, Isabelle, « L'araignée dans sa toile. Mise en images de l'âme du monde de François Bernier et Pierre Bayle à l'Encyclopédie », dans Moreau, Isabelle (dir.), *Les Lumières en mouvement. La circulation des idées au XVIII^e siècle*, Lyon, ENS Edition, 2009, p. 199-228.
- MURR, Sylvia, « La politique "au Mogol" selon Bernier : appareil conceptuel, rhétorique stratégique, philosophie morale », *Revue du CEIAS*, n° 13, 1990, p. 239-311.
- MURR, Sylvia, *Corpus*, n° 20-21 : « Bernier et les gassendistes », 1992.

- MURR, Sylvia, « Bernier et Gassendi : une filiation déviationniste ? », dans Murr, Sylvia (dir.), *Gassendi et l'Europe*, Paris, Vrin, 1997, p. 71-114.
- STUURMAN, Siep, « François Bernier and the Invention of Racial Classification », *History Workshop Journal*, vol. 50/1, 2000, p. 1-21.
- TINGUELY, Frédéric, « Un paradis sans miracles : le Cachemire de François Bernier », dans Tinguely, Frédéric et Paschoud, Adrien (dir.), *Voyages et libertinage (XVII^e-XVIII^e siècle)*, *Études de Lettres*, 2006/3, p. 55-69.
- TINGUELY, Frédéric, « Différence et dissimulation : la figure du “fakir” dans le voyage en Inde au XVII^e siècle », *ASDIWAL. Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions*, n° 4, 2009, p. 94-110.
- TINGUELY, Frédéric, « Le jeu de l'universel et du relatif dans les *Voyages de Bernier* », dans *La Lecture complice. Culture libertine et geste critique*, Genève, Droz, 2016, p. 157-177.
- TRIVISANI-MOREAU, Isabelle, « Le borgne et le boiteux. Le rire dans les *Voyages de François Bernier* », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Le Rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007, p. 125-148.
- VAN DAMME, Stéphane, « 1670. La politique française au miroir de l'Inde moghole », dans Bertrand, Romain (dir.), *L'exploration du monde*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2019, p. 275.

— Jean-Jacques Bouchard

- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Jean-Jacques Bouchard en Italie. Athéisme et sodomie à l'ombre de la curie romaine » dans Harry, Patricia, Mothu, Alain et Sellier, Philippe (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique, bouquet offert à Madeleine Alcover*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 289-198.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Jean-Jacques Bouchard ou les tribulations d'un parisien à Rome (1631-1641) », dans Bayard, Marc (dir.), *Rome-Paris, 1640. Transferts culturels et renaissance d'un centre artistique*, Académie de France à Rome/Villa Médicis, coll. « Histoire de l'Art », 2010, p. 199-228.
- ROCHE, Bruno, « La mise en scène ironique de la science dans *Les Confessions* de Jean-Jacques Bouchard », dans *Libertinage et philosophie au dix-septième siècle*, numéro spécial 10, actes du colloque « Science et littérature à l'Âge classique », organisé par Laurence Rauline, Bruno Roche et Olivier Roux, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 137-149.

- CHARBONNEAU, Frédéric, « Sexes hypocrites. Le théâtre des corps chez Jean-Jacques Bouchard et l'abbé de Choisy », *Guerres, textes, mémoire*, vol. 34, n° 1, 1998.
- MORINET, Mathilde, « Se divertir "aux rives prochaines" : le divertissement de l'étranger sous le regard du libertin en voyage. Jean-Jacques Bouchard, *Le carnaval à Rome en 1632* », dans Benjamin Balak et Charlotte Trinquet du Lys (dir.), *Creation, Re-creation, and Entertainment : Early Modernity and Postmodernity*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2019, p. 193-214.
- TAUSSIG, Sylvie, « Les Libertins Érudits au Pied du Volcan : L'éruption du Vésuve de 1631 », *Intellectual News*, n° 14/1, 2004, p. 44-54.

— *Ismaël Boulliau*

- GRELL, Chantal, « Astrologie et politique au milieu du XVII^e siècle : les « nativités » et « révolutions » de Boulliau et de Des Noyers », *Connaître l'Orient en Europe au XVI^e siècle, Dix-septième siècle*, n° 166, 2015, p. 43-53.
- NELLEN, Henk J. M., « Un voyage au Levant au XVII^e siècle : Ismaël Boulliau à Smyrne et à Constantinople (1646-1647) », *LIAS*, vol. 18, 1/2, Amsterdam & Maarssen, APA-Holland University Press, 1991, p. 1-36 et 141-171.
- NELLEN, Henk J. M., *Ismaël Boulliau (1605-1694). Astronome, épistolier, nouvelliste et intermédiaire scientifique*, Amsterdam & Maarssen, APA-Holland University Press, 1994.

— *Chapelle et Bachaumont*

- GIRAUD, Yves, « L'hybridation formelle dans le *Voyage* de Chapelle et Bachaumont et les modalités de l'alternance prose/vers », dans Baby, Hélène (dir.), *Fiction narrative et hybridation générique dans la littérature française*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 111-124.
- MORINET, Mathilde, « "Je pourrai m'y amuser en passant" : les voyages en France de La Fontaine et de Chapelle et Bachaumont », *Malice*, n° 7, 2016.
- RAULINE, Laurence, « Le Voyage de Chapelle et Bachaumont : les itinéraires du divertissement ou les voies obliques de la critique politique », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Le rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007.
- TONOLO, Sophie, « *Voyage en Languedoc* de Chapelle et Bachaumont et *Relation d'un Voyage en Limousin* de La Fontaine : deux modèles de récit de voyage », dans Pioffet, Marie-Christine (dir.), *Écrire des récits*

de voyage (XV^e-XVIII^e siècles). *Esquisse d'une poétique en gestation*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2008, p. 123-137.

— Charles Dassoucy

ALCOVER, Madeleine, « Un gay trio : Cyrano, Chapelle, Dassoucy », dans Heyndels, R. et Whosinsky, B. (dir.), *L'Autre au XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 1999, p. 264-275.

BERTRAND, Dominique, « Le roman véritable de D'Assoucy ou les *Avantures ambigües* », dans Frötlich, Juliette (dir.), *Point de rencontre : le Roman, Kultskrifterie*, n° 37, t. 2, 1995, p. 119-132.

BERTRAND, Dominique, « Le voyage en pays burlesque selon Dassoucy : le bruissement des langues », dans Giraud, Yves (dir.), *Contacts culturels et échanges linguistiques au XVII^e siècle en France*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 1997, p. 147-158.

BERTRAND, Dominique, « Les aventures de Dassoucy en France : une odyssée burlesque ? », dans Duchêne, Roger et Ronzeaud, Pierre (dir.), *Autour de Madame de Sévigné*, Actes de deux colloques pour un tricentenaire : « Rapports mère-fille au XVII^e et de nos jours ; Les Voyages en France au XVII^e siècle », Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 1997, p. 333-345.

BERTRAND, Dominique, « Une vision insolite de l'histoire : *Les Aventures de Dassoucy* », dans Keller, E. et Lasalle, T. (dir.), *Histoire de la narrativité : l'Europe en représentation dans la littérature du XVII^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1999, p. 71-88.

BERTRAND, Dominique, « Langage et jeux de masques dans les *Aventures de Dassoucy* : de l'imposture sociale au cryptage burlesque », *Littératures classiques*, n° 50 : « Les langages au XVII^e siècle », 2004, p. 213-228.

BERTRAND, Dominique, « La “merveilleuse histoire” des “disgrâces” de Dassoucy : récit de survivance et résilience ambiguë », *Études littéraires*, n° 38/1, 2006, p. 77-88.

BERTRAND, Dominique, « Introduction » dans *Les Aventures et les Prisons*, éd. critique par D. Bertrand, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 15-91.

BERTRAND, Dominique, « Récit hybride et signature cynique. De Rabelais à Dassoucy », dans Desrosiers, Diane, La Charité, Claude, Veilleux, Christian et Vigliano, Tristan (dir.), *Rabelais et l'hybridité des récits rabelaisiens*, *Études rabelaisiennes*, n° 56, Genève, Droz, 2017.

BERTRAND, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005.

- BIANCARDI, Élisabeth, « Burlesque et pratiques intertextuelles dans *Les Aventures de Dassoucy* », dans Limat-Letellier, N. et Miguët-Ollanier M. (dir.), *L'Intertextualité*, Presses universitaires de Besançon, 1998, p. 111-130.
- CATUSSE, Guy, « D'un bon usage de l'équivoque : les *Aventures de Dassoucy* », *Cahiers de Centre de Recherches historiques*, n° 33 : « Stratégies de l'équivoque », 2004, p. 55-68.
- CATUSSE, Guy, « Des *Rimes redoublées* aux *Aventures de Monsieur Dassoucy* : dire et redire la "médisance" », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 143-155.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « "Les parpaillots m'appelaient athée" : hypocrites, hérétiques, déistes et athéistes dans les écrits de Dassoucy », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 269-290.
- D'ANGELO, Filippo, « "Je suis le héros véritable de mon roman" : l'équivocité de la voix narrative dans les récits à la première personne du XVII^e siècle », *Cahiers de Centre de Recherches historiques*, n° 33 : « Stratégies de l'équivoque », 2004, p. 41-54.
- D'ANGELO, Filippo, « Fonctions et significations du jeu dans les *Aventures de Dassoucy* », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 203-214.
- HAMON-PORTER, Brigitte, « Dassoucy, picaro, libertin et honnête homme des *Aventures* », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 177-188.
- MEERE, Michael W., « L'organisation narrative des aventures dans *Les Aventures* et les *Aventures d'Italie* », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 189-201.
- RAULINE, Laurence, « Parole libertine et art de voyager », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 227-239.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « La traversée burlesque de la Bourgogne par Dassoucy : images libertines d'un "Phébus incognito" », dans Martine Jacques (dir.), *La Bourgogne des voyageurs*, Publications du Conseil Général de Saône-et-Loire, 2003, p. 15-28.
- RIOU, Daniel, « *Les Aventures de Monsieur Dassoucy*. Autobiographie et subjectivité », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 159-175.

ROCHE, Bruno, « “Tout ce que nous voyons dans la nature est musique” ou les ambivalences de la métaphore musicale dans *Les Aventures d’Italie* de Charles Dassoucy », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 215-226.

TOBIN, Ronald W., « *Les Aventures* de Dassoucy ou l’odyssée d’un gosier », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 241-256.

— *Isaac de Lapeyrère*

CHEVEREAU, Antoine, « Le territoire groenlandais dans la *Relation du Groenland* de La Peyrère, 1647 », dans Schnakenbourg, Éric (dir.), *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland, Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 103-113.

GABRIEL, Frédéric, « Periegesis and skepticism : La Peyrère, geographer », dans Neto, José R. Maia, Paganini, Gianni, Laursen, John Christian (dir.), *Skepticism in the Modern Age : Building on the work of Richard Popkin*, Leyde, Brill, 2009, p. 159-170.

ODDOS, Jean-Paul, *Isaac de Lapeyrère (1596-1676). Un intellectuel sur les routes du monde*, Paris, Honoré Champion, 2012.

POPKIN, Richard, *Isaac La Peyrère (1596-1676). His life, work and influence*, Leiden, E. J. Brill, 1987.

— *Balthasar de Monconys*

MARRACHE-GOURAUD, Myriam, « “C’est un amas d’une infinité de choses rares et recherchées”. Le *Journal* de Balthasar de Monconys, des cabinets de curiosités aux curiosités du texte », dans *Dans la chambre des merveilles*, Paris, Flammarion/Musée des Confluences, 2014, p. 117-125.

TINGUELY, Frédéric, « Le “Catalogue des Ignorans”. Voyage et mystification chez Balthasar de Monconys », dans *La Lecture complice. Culture libertine et geste critique*, Genève, Droz, 2016, p. 179-196.

— *Samuel Sorbière*

HOPKIN, Richard H., « Samuel Sorbière’s Translation of Sextus Empiricus », *Journal of the History of Ideas*, vol. 14, n° 4, University of Pennsylvania Press, 1953, p. 617-621.

MORIZE, André, « Samuel Sorbière (1610-1670) », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 33, 1908, p. 214-257.

TEXTES COMPLÉMENTAIRES ANTÉRIEURS À 1900

Bible polyglotte de Paris, Paris, Antoine Vitré, 1628-1645, 10 vol.

Catalogue des manuscrits de messieurs Du Puy, Loménie et Bordier, Paris, BnF, Fonds Français 19198.

Catalogue de la bibliothèque des Dupuy, Paris, BnF, Fonds latin 10372-10373.

Catalogue de la collection Dupuy, éd. Léon Dorez, Paris, Ernest Leroux, 1899, 2 t.

Catalogus Bibliothecae Thuanae, Paris, J. Quesnel, 1679.

Considérations sur l'éloquence française, Paris, 1638.

Correspondants de Peiresc. III. Jean-Jacques Bouchard. Lettres inédites écrites de Rome à Peiresc. 1633-1637, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Alphonse Picard, 1881.

De la veritable Eloquence, ou refutation des paradoxes sur l'Eloquence, avancez par l'Auteur de la Connoissance de soi-même, Paris, Michel David, 1703.

Le Parterre de la Rhétorique françoise. Emaillé de toutes les plus belles fleurs d'Eloquence qui se rencontrent dans les Œuvres des Orateurs tant anciens que modernes, Lyon, Claude La Rivière, 1659.

Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1890, 3 t.

Lettres de Peiresc. Lettres de Peiresc à Borilly, à Bouchard et à Gassendi, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, 1893.

Lettres de Peiresc à Guillemain, à Holstenius et à Menestrier. Lettres de Ménestrier à Peiresc. 1610-1637, éd. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1894, t. 5.

Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy, etc., éd. J.-B. Labat, Paris, J.-B. Delespine, 1735.

Museum Wormianum, seu historia rerum rariorum, tum naturalium quam artificialium, tam domesticarum quam exoticarum, quae Hafniae Danorum in aedibus authoris servantur, Leyde, J. Elsevier, 1655.

Notes inédites de Peiresc sur quelques points d'histoire naturelle, éd. Tamizey de Larroque, Digne, Imprimerie Chaspoul et V^e Barbaroux, 1896.

- Relations véritables et curieuses de l'Île de Madagascar et du Brésil. Avec l'histoire de la dernière guerre faite au Brésil, entre les Portugais et les Hollandais, trois relations d'Égypte et une du Royaume de Perse*, Paris, Augustin Courbé, 1651.
- ARGOLIN, Andreas, *Prédiction merveilleuse du Sieur Andreas, astrologue et mathématicien de Padoue*, Paris, Jacques Beslay, 1654.
- ARISTOTE, *Œuvres complètes*, éd. Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion, 2014.
- AUBIGNAC François Hédelin, abbé d', *Histoire du temps, ou Relation du Royaume de Coquetterie. Extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du Levant*, Paris, Charles de Sercy, 1654.
- BARTHOLIN, Caspar, *Opuscula quatuor singularia, I. De Unicornu, Hasniae, G. Hantzschius*, 1628.
- BARTHOLIN, Thomas, *De Unicornu Observationes Novae. Acceserunt de Aureo Cornu CL. V. Olai Wormii Eruditorum Judicia*, Patavii, typis Cribellianis, 1645.
- BARTHOLIN, Thomas, *De Unicornu Observationes Novae, secunda editione*, Amsterdam, H. Wetstein, 1678.
- BARY, René, *Rhétorique française*, Paris, Pierre Le Petit, 1665.
- BAUDIER, Michel, *Inventaire de l'Histoire générale des Turcs, où sont décrites les Guerres des Turcs, leurs conquêtes, séditions, et choses remarquables, tant aux affaires qu'ils ont eu contre les Chrétiens, comme Grecs, Hongres, Polonais, Bulgares, Moldaves, Transsylvains, Valaques, Slavons, Vénitiens, Espagnols, Chevaliers de Rhodes, de Malte, que contre les Infidèles, comme Tartares, Perses, Égyptiens, Arabes, et autres, depuis l'an 1300, jusques en l'année 1617*, Paris, Sébastien Chappelet, 1617.
- BAUDIER, Michel, *Histoire de la religion des Turcs. Avec la naissance, la vie, et la mort de leur prophète Mahomet, et les actions des quatre premiers caliphes qui l'ont suivi. Celles du prince Mahuvias. Et les ravages des Sarrasins en Europe aux trois premiers siècles de leur loi. Ensemble le tableau de toute la Chrétienté à la venue de Mahomet*, Paris, Claude Cramoisy, 1625.
- BAYLE, Pierre, *Pensées diverses*, Rotterdam, Reinier Leers, 1683.
- BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697.
- BEAUZÉE, Nicolas, « Paradoxisme », dans *Encyclopédie méthodique. Grammaire et littérature*, Paris, Liège, Pantoucke et Plomteux, 1784, t. 2, p. 757-758.

- BELON, Pierre, *Les Observations de plusieurs singularités et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays étranges*, Anvers, Christofle Plantin, 1555.
- BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi*, Paris, J. et E. Langlois, 1674.
- BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi. Seconde partie*, Paris, E. Michallet, 1675.
- BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de Gassendi en VIII Tomes*, Lyon, Anisson et Posuel, 1678, 8 vol.
- BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, éd. Sylvia Murr et Geneviève Stefani, Paris, Fayard, 1992, 7 vol.
- BERNIER, François, *Confucius, ou la science des princes contenant les principes de la religion, de la morale particulière, du gouvernement politique des anciens empereurs et magistrats de la Chine*, 1687, BnF, Ms-2331.
- BLEFKEN, Dithmar, *Islandia sive populum et mirabilicum quae in ea insula reperiuntur accuratior descriptio, cui de Groenlandia sub finem quaedam adjecta*, Leyde, 1607.
- BODIN, Jean, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Parisiis, Martinum Juvenem, 1566.
- BODIN, Jean, *Les Six Livres de la République*, Paris, Jacques du Puys, 1576.
- BONNAFFÉ, Edmond, *Les collectionneurs de l'ancienne France : notes d'un amateur*, Paris, Auguste Aubry, 1873.
- BONNAFFÉ, Edmond, *Causeries sur L'Art et la Curiosité*, Paris, A. Quantin, 1878.
- BONNAFFÉ, Edmond, *Physiologie du curieux*, Paris, Jules Martin, 1881.
- BONNAFFÉ, Edmond, *Dictionnaire des Amateurs français au XVII^e siècle*, Paris, A. Quantin, 1884.
- BOUCHER DE LA RICHARDIE, Gilles, *Bibliothèque universelle des Voyages, ou Notice complète et raisonnée de tous les Voyages anciens et modernes*, Paris, Treutell et Würtz, 1806-1808.
- BOULLIAU, Ismaël, *Philolai, sive, dissertationis de vero systemate mundi libri IV*, Amsterdam, G. et J. Blaeu, 1639.
- BOULLIAU, Ismaël, *Astronomia Philolaica. Opus novum, in quo motus planetarum per novam ac veram hypothesim demonstrantur, mediique motus, aliquot observationum autoritate, ex manuscripto bibliothecae regiae quae hactenus omnibus astronomis ignotae fuerunt, stabiliuntur. Addita est nova methodus cujus ope eclipses solares... expeditissime computantur. Historia ortus et progressus astronomiae in prolegomenis describitur, et breviter recensentur ea, quae in hoc opere nunc primum prodeunt*, Paris, S. Piget, 1645, 2 t.

- BOULLIAU, Ismaël, Lettres « Ad serenissimum ducem Ferdinandum serenissimosque Hetruriae principes » [Relation d'un voyage à Smyrne et à Constantinople], dans « Minutes de lettres de Boulliau, la plupart adressées à Ferdinand, grand-duc de Toscane, et au prince Léopold, avec réponse du grand-duc et du prince, et de Carlo Rinaldi (1657-1660) », Paris, BnF, Fonds français 13039, f. 11r-34r.
- BUSBECQ, Ogier Ghislain de, *Augerii Gislenii Busbequii Omnia quae extant*, Leyde, Officina Elzeviriana, 1633.
- CAMDEN, William, *Britain, or A chorographicall description of the most flourishing kingdomes, England, Scotland, and Ireland, and the ilands adjoyning, out of the depth of antiquitie beautified vvith mappes of the severall shires of England: vvritten first in Latine by William Camden Clarenceux K. of A. Translated newly into English by Philémon Holland Doctour in Physick: finally, revised, amended, and enlarged with sundry additions by the said author*, Londini, G. Bishop et J. Norton, 1610.
- CAMDEN, William, *Description générale d'Angleterre*, trad. abbé Salabert et Samuel Sorbière, Amsterdam, J. Blaeu, 1662.
- CASANOVA, Giacomo, *Histoire de ma vie*, éd. Marie-Françoise Luna et Gérard Lahouati, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2015, 3 t.
- CHALLE, Robert, *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales, Par une escadre de six vaisseaux commandés par Mr. Du Quesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales. Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la Navigation et sur la Politique de divers Peuples et de différentes Sociétez*, Rouen, Jean Baptiste Machuel le Jeune, 1721, 3 t.
- CHAPELAIN, Jean, *Lettres de Jean Chapelain de l'Académie française (1659-1672)*, éd. Ph. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1880, 2 t.
- CHAPUZEAU, Samuel, *L'Orateur chrétien, ou traité de l'éloquence et de la pratique de la chaire*, Paris, Olivier de Varennes, 1675.
- CHARRON, Pierre, *De la Sagesse*, Bordeaux, Simon Millanges, 1601, 3 t.
- COLLUCHE, Louis, *Almanach-pronostic et historial pour l'année 1654*, Paris, Thomas La Carrière, 1653.
- CYRANO DE BERGERAC, Hector Savinien, *Les Œuvres diverses de M. de Cyrano Bergerac*, Paris, C. de Sercy, 1654, 2 vol.
- CYRANO DE BERGERAC, Hector Savinien, *Œuvres complètes*, t. I, *Estats et Empires de la lune et du Soleil*, éd. Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2000.

- D'ASSOUCY, Charles Coypeau, *Jugement de Paris en vers burlesques*, Paris, Toussaint Quinet, 1648.
- D'ASSOUCY, Charles Coypeau, *L'Ovide en belle humeur*, Paris, Charles de Sercy, 1650.
- D'ASSOUCY, Charles Coypeau, *Ravissement de Proserpine*, Paris, Pierre David et Edme Pépingué, 1653.
- D'AVITY, Pierre, *Les États, empires, royaumes, et principautés du monde*, Paris, Charles Boscard, 1614.
- D'AVITY, Pierre, *Le Monde, ou la description générale de ses quatre parties, avec tous ses empires, royaumes, états et républiques*, Paris, C. Sonnius, 1637.
- DELLA VALLE, Pietro, *Viaggi di Pietro Della Valle il pellegrino con minuto ragguaglio di tutte le cose notabili asservate in essi, descritti da lui medesimo in 54. lettere familiari, da diversi luoghi della intrapresa peregrinatione, mandate in Napoli all'erudito, e fra' più cari, di molti anni suo amico Mario Schipano, divisi in tre parti, cioè la Turchia, la Persia, e l'India, le quali hauran per aggiunta, se Dio gli darà vita, la quarta parte*, Roma, Vitale Mascardi, 1650.
- DELLA VALLE, Pietro, *Les Fameux voyages de Pietro Della Valle*, Paris, G. Clouzier, 1661-1664.
- DIÉREVILLE, *Relation du voyage de Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France, suivi de Poésies diverses*, éd. Normand Doiron, Montréal, Presses universitaires de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1997.
- DU RYER, André, *Gulistan, ou l'Empire des Roses, Composé par Sadi*, Paris, Antoine de Sommaville, 1634.
- ESTIENNE, Henri, *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, 1566.
- EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes contenant ce qu'ils ont fait de remarquable depuis vingt années avec la vie les moeurs & les coutumes des boucaniers & des habitans de S. Domingue & de la Tortue*, Paris, Jacques Lefebvre, 1686, 2 t.
- EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *Histoire des aventuriers flibustiers*, éd. Réal Ouellet et Patrick Villiers, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2005.
- FOIGNY, Gabriel de, *La Terre Australe connue : c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusqu'ici, de ses mœurs et de ses coutumes. Par M. Sadeur, avec les aventures qui le conduisent en ce continent, et les*

- particularités du séjour qu'il y fit durant trente-cinq ans et plus, et son retour*, Vannes, Jacques Verneuil, 1676.
- FOIGNY, Gabriel de, *La Terre Australe connue*, éd. Pierre Ronzeaud, Paris, Honoré Champion, 1990.
- FURETIÈRE, Antoine, *Nouvelle allégorique ou Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence* [1658], éd. Mathilde Bombart et Nicolas Schapira, Toulouse, Société de littératures classiques, 2004.
- FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel*, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.
- GAFFAREL, Jacques, *Curiosités inouïes, sur la sculpture talismanique des Persans, horoscope des Patriarches, et lecture des Étoiles*, Paris, Hervé du Mesnil, 1629.
- GAFFAREL, Jacques, *Le Monde souterrain, ou Description historique et philosophique de tous les plus beaux antres et de toutes les plus belles grottes de la terre*, Paris, Charles du Mesnil, 1654.
- GAFFAREL, Jacques, *Curiositates inauditae*, Hambourg, B. Schiller, 1706.
- GALILÉE, *Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo*, Fiorenza, G. B. Landini, 1632.
- GARASSE, François, *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels. Contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'État, à la Religion, et aux bonnes Mœurs*, Paris, Sébastien Chapellet, 1623.
- GASSENDI, Pierre, *Impressions de voyage dans la Provence alpestre* [1635], éd. Philippe Tamizey de Larroque, Digne, Imprimerie Chaspoul, Constans et Veuve Barbaroux, 1887.
- GASSENDI, Pierre, *De Vita et moribus Epicuri*, Paris, Guillaume Barbier, 1647.
- GASSENDI, Pierre, *Syntagma philosophiae Epicuri*, Lyon, 1649.
- GASSENDI, Pierre, *Sentiments sur l'éclipse qui doit arriver le 12 août prochain. Pour servir de réfutation aux faussetés qui ont été publiées sous le nom du docteur Andreas*, Paris, Antoine Vitré, 1654.
- GASSENDI, Pierre, *Opera omnia*, Lyon, Laurent Anisson et Jean-Baptiste Devenet, 1658, 6 vol.
- GAULMIN, Gilbert, *Livre des lumières, ou la conduite des rois, composé par le sage Pilpay, indien, traduit en français par David Sahid à Ispahan ville capitale de Perse*, Paris, Siméon Piget, 1644.
- GOBINEAU, Arthur de, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Didot, 1853-1855, 4 t.
- GRENADE, Louis de, *La Rhétorique de l'Église, ou l'Éloquence des Prédicateurs*, trad. Binet, Paris, Jean Villette, 1698.
- GUÉRET, Gabriel, *La carte de la Cour*, Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1663.

- GUÉRET, Gabriel, *La promenade de Saint-Cloud* [1669], éd. G. Monval, Paris, Libraire des Bibliophiles, 1888.
- HIPPOCRATE, *Aix, Eaux, Lieux*, trad. et éd. Jacques Jouanna, Paris, Belles Lettres, 1988.
- HOBBS, Thomas, *Éléments philosophiques du Citoyen. Traité politique, où les Fondements de la société civile sont découverts*, trad. Samuel Sorbière, Amsterdam, J. Blaeu, 1649.
- HOBBS, Thomas, *De la Nature humaine* [1650], trad. baron d'Holbach, éd. Emmanuel Roux, Arles, Actes Sud, 1997, p. 72-73.
- HELVETIUS, *Selenographia sive lunae descriptio*, Gedani, Hünefeld, 1647.
- HERMANT, Godefroi (chanoine de Beauvais), *Mémoires*, Paris, Gazier, 1905, vol. 2.
- JÓNSSON, Arngrímur, *Specimen islandicum*, Amsterdam, 1643.
- JÓNSSON, Arngrímur, *Crimogoea*, Hambourg, 1609.
- LA BRUYÈRE, Jean de, *Les Caractères*, éd. Pierre Ronzeaud, Paris, Le Livre de Poche, 1985.
- LA FONTAINE, Jean de, *Lettres de La Fontaine à sa femme ou Relation d'un voyage de Paris en Limousin*, dans *Œuvres diverses*, éd. Pierre Clarac, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1968, t. 2, p. 533-568.
- LA MOTHE LE VAYER, François de, *Quatre dialogues faits à l'imitation des Anciens*, Francfort, J. Sarius, 1604 [en fait 1630].
- LA MOTHE LE VAYER, François de, *De la Vertu des païens* [1642], Paris, Augustin Courbé, 1647.
- LA MOTHE LE VAYER, François de, *La Géographie et la Morale du Prince*, Paris, Augustin Courbé, 1651.
- LA MOTHE LE VAYER, François de, *Nouveaux petits traités en forme de lettres écrites à diverses personnes studieuses*, Paris, Augustin Courbé, 1659.
- LA MOTHE LE VAYER, François de, « Des Voyages et de la découvertes de nouveaux pays » dans *Petits traités*, *Œuvres*, Dresde, Michel Groell, 1756, t. 2, p. 79-92.
- LA MOTHE LE VAYER, *Des monstres*, dans *Opuscules ou petits traités*, Paris, Toussaint Quinet, 1646, t. 4, p. 342-384.
- LA MOTHE LE VAYER, *Jugements sur les anciens et principaux historiens grecs et latins dont il nous reste quelques ouvrages*, Paris, Augustin Courbé, 1646.
- LAPEYRÈRE, Isaac de, *Du rappel des Juifs*, 1643.
- LAPEYRÈRE, Isaac de, *Praedamitae. Sive exercitatio super versibus duodecimo, decimotertio, et decimoquarto, capitis quinti Epistolae D. Pauli ad*

- Romanos. Quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi*, Amsterdam, L. et D. Elsevier, 1655.
- LASSELS, Richard, *Voyage d'Italie, contenant les mœurs des peuples, la description des villes et tout ce qu'il y a de beau et de curieux, comme aussi l'intérêt, le gouvernement, les richesses et la force de tous les princes*, Paris, Louis Billaine, 1671, 2 t.
- LEBLANC, Vincent, *Les voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc*, Paris, Gervais Clousier, 1648.
- LE PETIT, Claude, *Œuvres*, dans *Les Œuvres libertines de Claude Le Petit, parisien, brûlé le 1er septembre 1662* [1918], Genève, Slatkine, 1968.
- LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique*, Genève, A. Chuppin, 1578.
- LESCARBOT, Marc, *Voyages en Acadie (1601-1607), suivis de La description des mœurs souriquoises comparées à celles d'autres peuples*, éd. Marie-Christine Pioffet, Presses de l'Université Laval, 2007.
- L'HERMITE, Tristan, *Le Page disgracié*, dans *Libertins du XVII^e siècle*, éd. Jacques Prévot, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, t. 1.
- LOUIS XIV, *Manière de montrer les jardins de Versailles*, éd. S. Hoog, Paris, Réunion des musées nationaux, 1982.
- LUCIEN DE SAMOSATE, *Histoires vraies*, dans *Œuvres complètes*, trad. Anne-Marie Ozanam, Paris, Les Belles Lettres, 2018.
- LUCRÈCE, *De la nature*, trad. et éd. José Kany-Turpin, Paris, Éditions Flammarion, coll. « Garnier Flammarion/Poésie bilingue », 1997.
- LYSCHANDER, Claude Christoffersen, *Den Gröndlanske Chronica*, Copenhagen, 1608.
- MANCINI, Marie, *Les Mémoires de M. L. P. M. M. Colonne, G. connétable du royaume de Naples*, Cologne, P. Marteau, 1676.
- MARANA, Giovanni Paolo, *L'espion du Grand-Seigneur, et ses relations secrètes envoyées au divan de Constantinople, et découvertes à Paris, pendant le règne, de Louis le Grand: contenant les événements les plus considérables arrivés pendant la vie de Louis le Grand*, Amsterdam, H. Wetstein et H. Des Bordes, 1684.
- MARANA, Giovanni Paolo, *L'espion turc ou L'espion dans les cours des princes chrétiens, ou Lettres et mémoires d'un envoyé secret de la Porte dans les cours de l'Europe*, éd. Françoise Jackson, Paris, Coda éditions, 2009.
- MARMONTEL, Jean-François, *Éléments de littérature*, 1787.
- MAUDUIT, Michel, *La Neige du Mont Etna incorruptible au milieu des flammes*, dans *Mélanges de diverses poésies divisés en quatre livres*, Lyon, J. Certe, 1681, p. 124-127.

- MAYNARD, François de, *Les Lettres du Président Maynard*, éd. Toussaint Quinet, Paris, 1652.
- MISLIN, Jacques, *Les Saint Lieux. Pèlerinage à Jérusalem*, Bruxelles, H. Goemare, 1852.
- MISSION, Maximilien, *Nouveau voyage d'Italie, fait en l'année 1688, avec un mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même voyage*, La Haye, Van Bulderen, 1691.
- MOLINET, R.P. Claude Du, *Le Cabinet de la Bibliothèque de Sainte Geneviève*, Paris, Antoine Dezallier, 1692.
- MONTAIGNE, Michel de, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Paris, Gallimard, coll. « folio classique », 1993.
- MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2009, 3 t.
- MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, dans *Œuvres complètes*, éd. Roger Caillois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1949, t. 2..
- MORE, Thomas, *L'Utopie de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre*, trad. Samuel Sorbière, Amsterdam, J. Blaeu, 1643.
- MORIN, Jean-Baptiste, *Considérations sur l'éclipse*, Paris, 1654.
- MUNK, Jens, *Navigatio septentrionalis*, Copenhague, H. Waldkirch, 1624.
- MUNK, Jens, *The Journal of Jens Munk (1596-1620)*, éd. W. A. Kenyon, Toronto, Royal Ontario Museum, 1980.
- NAUDÉ, Gabriel, *Discours sur les divers incendies du Mont Vesuve et particulièrement sur le dernier qui commença le 16 décembre 1631*, 1632.
- NAUDÉ, Gabriel, *Considérations politiques sur le coup d'État [1639]*, Amsterdam, Elsevier, 1667.
- NICOLAY, Nicolas de, *Discours et Histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie*, Anvers, A. Coninx, 1586.
- NOEL, Eustache, *Almanach pour l'an de grâce 1654*.
- PASCAL, Blaise, *Œuvres complètes*, éd. Michel Le Guern, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, 2 t.
- PARÉ, Ambroise, *Discours de la momie, de la licorne, des venins et de la peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582.
- Paris ridicule et burlesque au XVII^e siècle, par Claude Le Petit, Berthod, Scarron, François Colletet, Boileau, etc.*, éd. Paul Lacroix, Paris, Delahays, 1859.
- PATIN, Guy, *Correspondance complète et autres écrits*, éd. Loïc Capron, BIU Santé Paris-Descartes, <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>.

- PELLISSON, Paul, *Œuvres de M. Sarasin*, éd. G. Ménage, Paris, Vve S. Mabre-Cramoisy, 1694.
- PETIT, Pierre, *Dissertation sur la Nature des comètes, avec un discours sur les pronostics des éclipses et autres matières curieuses*, Paris, Jolly, 1665.
- PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, éd. Stéphane Ajasson de Grandsagne, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1829-1833, 20 vol.
- PLUTARQUE, *Les Vies des hommes illustres*, trad. J. Amyot, éd. G. Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, t. 2.
- POLO, Marco, *Le Devisement du monde. Le Livre des Merveilles*, éd. A.-C. Moule et P. Pelliot, Paris, La Découverte, 1994.
- PYRARD DE LAVAL, *Voyage de François Pyrard de Laval contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil; les divers accidents, aventures et dangers qui lui sont arrivés en ce voyage, tant en allant et retournant, que pendant son séjour de dix ans en ce pays-là. Avec la description des pays, mœurs, lois, façons de vivre, police et gouvernement; du trafic et commerce qui s'y fait; des animaux, arbres, fruits et autres singularités. divisé en deux parties. Troisième et dernière édition, revue, corrigée et augmentée de beaucoup outre les précédentes. avec un petit dictionnaire de la langue des Maldives*, Paris, Samuel Thiboust et veuve Rémy Dallin, 1619.
- PTOLÉMÉE, Claude, *Traité de géographie*, trad. Nicolas B. Halma, Paris, Eberhart, 1828.
- RABELAIS, *Œuvres complètes*, éd. Jacques Boulenger, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1934.
- REGNARD, Jean-François, *Voyages de Flandres, Hollande, Suède, Danemark, Laponie, Pologne et Allemagne. Voyages de Normandie et de Chaumont* (posthume 1731), dans *Les Œuvres de M. Regnard*, Paris, Veuve de P. Ribou, 1731, vol. 1 et 2.
- REGNARD, Jean-François, *Voyage de Laponie*, éd. Philippe Geslin, Paris, Ginkgo, coll. « Mémoire d'Homme », 2010.
- REGNARD, Jean-François, *Théâtre français. Tome I*, éd. Marie-Claude Canova-Green, Sabine Chaouche, Noémie Courtès, Jérôme de La Gorce et Sylvie Requemora-Gros, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- REGNARD, Jean-François, *Théâtre français. Tome II*, éd. Sabine Chaouche, Noémie Courtès et Joseph Harris, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- REGNARD, Jean-François, *Théâtre français. Tome III*, éd. Sabine Chaouche, Noémie Courtès et Sylvie Requemora-Gros, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- REGNARD, Jean-François, *Voyages. Roman et récits*, éd. Sylvie Requemora-Gros, Paris, Classiques Garnier, 2020.

- RÉTIF DE LA BRETONNE, Nicolas Edme, *La Découverte australe par un homme volant, ou le dédale français. Nouvelle très philosophique, suivi de la lettre d'un singe*, Paris, Veuve Duchesne, 1781, 4 vol.
- SAINT-AMANT, Marc-Antoine Girard de, *La Rome ridicule : caprice*, sans nom d'éditeur, 1643.
- SAINT-AMANT, Marc-Antoine Girard de, *Œuvres*, éd. Jacques Bailbé et Jean Lagny, Paris, Librairie Marcel Didier, 1967-1971, 5 vol.
- SAINT-AMANT, Marc-Antoine Girard de, *Le passage de Gibraltar*, dans *Œuvres*, éd. J. Bailbé et J. Lagny, Paris, Librairie Marcel Didier, t. 2.
- SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, trad. Pierre Pellegrin, Paris, Seuil, 1997.
- SORBIÈRE, Samuel, *Lettres et Discours de M. de Sorbière sur diverses Matières curieuses*, Paris, R. de Ninville, 1660.
- SORBIÈRE, Samuel, « De l'Utilité des grands Voyages, et de la lecture des Relations », Lettre LXXXIII, à M. Vitré, en date du 1^{er} septembre 1659, dans *Lettres et Discours de M. de S***, sur diverses matières curieuses*, Paris, F. Cloussier, 1660, p. 641-660.
- SORBIÈRE, Samuel, *Sorberiana, ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses, et observations curieuses de M. Sorbière*, Paris, Chez la Veuve Mabre-Cramoisy, 1694.
- SORBIÈRE, Samuel, *Discours sceptiques*, Paris, Honoré Champion, 2002.
- SOREL, Charles, *Bibliothèque françoise*, Paris, Compagnie des Libraires du Palais, 1664.
- SOREL, Charles, *La Science universelle de Sorel, divisée en IV tomes [...]. Dernière édition, revue et augmentée de plusieurs Traités de l'ancienne philosophie, et de la nouvelle et des méthodes d'instruction*, Paris, Jean Guignard le fils, 1668, 4 vol.
- STRABON, *Géographie*, éd. Amédée Tardieu, Paris, Hachette, 1867, 3 t.
- TALLEMANT DES RÉAUX, Gédéon, *Historiettes*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, 2 t.
- TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, qu'il a fait en Turquie, en Perse et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir : accompagnés d'observations particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes et le commerce de chaque pays ; avec les figures, le poids, et la valeur des monnaies qui y ont cours*, Paris, Gervais Clouzier et Claude Barbin, 1676, 2 t.
- THÉOPHRASTE ORTHODOXE (François d'Aix de la Chaize), *Entretiens curieux sur l'éclipse solaire du 12 août 1654*, Paris, Guillaume Barbier, 1654.

- THÉVENOT, Jean, *Relation d'un voyage fait au Levant dans laquelle il est curieusement traité des États sujets au Grand Seigneur, des mœurs, religions, forces, gouvernements, politiques, langues et coutumes des habitants de ce grand empire*, Paris, Louis Billaine, 1664.
- THÉVENOT, Melchisédech, *Relations de divers voyages curieux*, Paris, Jacques Langlois, Première partie, 1663.
- THÉVENOT, Melchisédech, *Relations de divers voyages curieux*, Paris, Jacques Langlois, Deuxième partie, 1664.
- THÉVENOT, Melchisédech, *Relations de divers voyages curieux*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, Troisième partie, 1666.
- THÉVENOT, Melchisédech, *Relations de divers voyages curieux*, Paris, André Cramoisy, Quatrième partie, 1663.
- THÉVENOT, Melchisédech, *Bibliotheca Thevenotiana sive catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecae viri clarissimi D. Melchisedecis Thevenot*, Paris, F. et P. Delaulne, 1694.
- THÉVENOT, Melchisédech, *Relations de divers voyages curieux*, Paris, Thomas Moëtte, 1696, 2 t.
- THEVET, André, *Les singularités de la France Antarctique*, Paris, Maurice de La Porte, 1557.
- THEVET, André, *Cosmographie du Levant* [1554], éd. Frank Lestringant, Genève, Droz, coll. « Travaux d'Humanisme et de Renaissance CCIII », 1985.
- THOU, Jacques-Auguste de, *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, depuis 1543 jusqu'en 1607. Traduite sur l'édition latine de Londres*, Londres, 1734, 16 vol.
- TYSSOT DE PATOT, Simon, *La vie, les aventures et le voyage de Groenland du révérend père cordelier Pierre de Mésange, avec une relation bien circonstanciée de l'origine, de l'histoire, des mœurs et du paradis des habitants du pôle arctique*, Amsterdam, Étienne Roger, 1720, 2 vol.
- VAUGELAS, Claude Favre de, *Remarques sur la langue française*, Paris, Pierre Le Petit, 1647.
- VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Genève, Cramer, 1756, 2 t.
- VOSSIUS, Gérard-Jean, « De ironia », 1606.
- WEPY, Jean de, *Adresse pour aquerir la facilité de persuader et parvenir à la vraye eloquence*, Cardin Besongne, 1636.

OUVRAGES CRITIQUES

— *Récits de voyage, géographie, déplacements et curiosité*

Connaître l'Orient en Europe au XVII^e siècle, Dix-septième siècle, n° 166, 2015/3.

Émergences de la géographie. France/Italie, XIV^e-XVII^e siècles, Journée d'étude organisée par Christine Gadrat-Ouerfelli, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'homme, Aix-en-Provence, 3-4 octobre 2018. Enregistrements disponibles en ligne : <http://www.crlv.org/colloque/emergence-de-la-g%C3%A9ographie>.

L'Inscription des langues dans les relations de voyage (XVI^e-XVIII^e s.), *Les Cahiers de Fontenay*, n° 63/64, 1992.

ANDERSON, Roger Charles, *Naval wars in the Levant (1559-1853)*, Liverpool University Press, 1952.

ANTOINE, Philippe et Gomez-Géraud, Marie-Christine (dir.), *Roman et récit de voyage*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Imago mundi », 2000.

ATKINSON, Geoffroy, *La littérature géographique française de la Renaissance. Répertoire bibliographique*, Paris, Éditions Auguste Picard, 1927.

ASSAF, Francis, « Voyageurs dans le Levant au XVII^e siècle : regard(s) sur/de l'Autre », dans Dotoli, Giovanni (dir.), *Les Méditerranées du XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2002, p. 295-308.

ATKINSON, Geoffroy, *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*, Paris, Droz, 1935.

AUGÉ, Marc, « Voyage et ethnographie. La vie comme récit », *Récits et rituels, L'Homme*, n° 151, 1999, p. 11-19.

BANERJEE, Pompa, *Burning Women. Widows, Witches, and Early Modern Travelers in India*, New York, Palgrave Macmillan, 2003.

BAZIN, Jean, *Des clous dans la Joconde. L'Anthropologie autrement*, Paris, Anacharsis, 2008.

BEASLEY, Faith E., *Versailles meets the Taj Mahal. François Bernier, Marguerite de la Sablière, and Enlightening Conversations in Seventeenth-Century France*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2018.

BECK SAIELLO, Émilie et Bertrand, Dominique (dir.), *Le Vésuve en éruption. Savoirs, représentations, pratiques*, Clermont Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Volcaniques », 2013.

- BEDEL, Mathilde, *Mirabilia Indiae. Voyageurs français et représentation de l'Inde au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2021.
- BELLER, Manfred et Leerssen, Joep (dir.), *Imagology. The cultural construction and literary representation of national characters*, Amsterdam, Rodopi, 2007.
- BENEDICT, Barbara M., *Curiosity : a Cultural History of Early Modern Inquiry*, Chicago, Chicago University Press, 2001.
- BENNETT, Milton J., « Towards ethnorelativism: A developmental model of intercultural sensitivity (revised) », dans R. M. Paige (dir.), *Education for the Intercultural Experience*, Yarmouth Me, Intercultural Press, 1993, p. 21-71.
- BENNETT, Milton J. (dir.), *Basic concepts of intercultural communication : selected readings*, Yarmouth Me, Intercultural Press, 1998.
- BENSA, Alban, *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Paris, Anacharsis, 2006.
- BERTRAND, Dominique, « Déambulations burlesques (XVII^e-XVIII^e) », dans Montandon, Alain (dir.), *Promenades et Écriture*, Clermont-Ferrand, CRLMC, 1996, p. 19-45.
- BERTRAND, Dominique, « Travestissement d'un haut lieu virgilien : l'Etna revisité par Scarron », dans Dotoli, Giovanni (dir.), *Les Méditerranées du XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2002, p. 49-62.
- BERTRAND, Dominique (dir.), *Figurations du volcan à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2002.
- BERTRAND, Dominique (dir.), *Mythologies de l'Etna*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Volcaniques », 2004.
- BERTRAND, Dominique (dir.), *Mémoire du volcan et modernité*, Paris, Classiques Garnier, 2004.
- BERTRAND, Gilles, *La Culture du voyage : pratiques et discours de la Renaissance à l'aube du XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- BERTRAND, Romain, *Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVI^e-XVII^e)*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.
- BERTRAND, Romain (dir.), *L'exploration du monde*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2019.
- BESSE, Jean-Marc, *Les grandeurs de la terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003.
- BESSE, Jean-Marc, « Cartographie, construire, inventer. Notes pour une épistémologie de la démarche de projet », dans *Le Goût du monde. Exercices de paysage*, Arles, Actes Sud / ENSP, 2012.

- BESSE, Jean-Marc, Carrió Cataldi, Leonardo Ariel et Vélez Posada, Andrés (dir.), *Entre le ciel et la terre : cosmographie et savoirs à la Renaissance*, *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, n° 17, 2017.
- BEUGNOT, Bernard (dir.), *Voyages : récits et imaginaire, Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 11, Paris-Seattle-Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 1984.
- BEUGNOT, Bernard et Siguret, Françoise (dir.), *Cartographies, Études françaises*, vol. XXI, n° 2, automne 1985.
- BEUGNOT, Bernard, « De la curiosité dans l'anthropologie classique », dans *Ouverture et dialogue. Mélanges offerts à W. Leiner*, Tübingen, Narr Verlag, 1988, p. 17-30.
- BEUGNOT, Bernard (dir.), *La notion de « monde » au XVII^e siècle. Littératures classiques*, n° 22, 1994.
- BISCHOFF, Liouba, *Nicolas Bouvier ou l'usage du savoir*, Genève, Éditions Zoé, 2020.
- BLANCKAERT, Claude (dir.), *Naissance de l'ethnologie ? Anthropologie et missions en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 1985.
- BODEI, Remo, *Paysages sublimes. Les hommes face à la nature sauvage*, Les Belles Lettres, coll. « Essais », 2022.
- BOGLIOLO BRUNA, Giulia, « Premiers regards des Occidentaux sur les Inuits au XVI^e siècle », dans *Destins croisés. Cinq siècles de rencontres avec les Amérindiens*, Paris, Albin Michel, p. 393-410.
- BOITEUX, Martine, « Les lieux de la fête à Rome au XVII^e siècle », dans Charles Mazouer (dir.), *Les lieux du spectacle dans l'Europe du XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2006, p. 219-240.
- BORROMEO, Elisabetta, « Les Catholiques à Constantinople. Galata et les églises de rite latin au XVII^e siècle », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2005, n° 107-110, p. 227-243.
- BORROMEO, Elisabetta, *Voyageurs occidentaux dans l'Empire ottoman, 1600-1644 : inventaire des récits et études sur les itinéraires, les monuments remarquables et les populations rencontrées (Roumélie, Cyclades, Crimée)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2007, 2 vol.
- BOULANGER, Marc, « Justice et absolutisme : la Grande Ordonnance d'août 1670 », *Revue d'Histoire moderne & contemporaine*, n° 47-1, 2000, p. 7-36.
- BOULOUX, Nathalie, « Humanisme et découvertes géographiques. Avant-propos », *Humanisme et découvertes géographiques. Médiévales*, n° 58, 2010, p. 5-10.

- BOULOUX, Nathalie, Gautier-Dalché, Patrick et Cattaneo, Angelo (dir.), *Humanisme et découvertes géographiques, Médiévales*, n° 58, 2010.
- BROC, Numa, *Géographie de la Renaissance (1420-1620)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1980.
- BROC, Numa, *La géographie de la Renaissance*, Paris, Les Éditions du C.T.H.S, 1986.
- BUTOR, Michel, « Le voyage et l'écriture », dans *Répertoire IV*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1974, p. 9-29.
- CARCREFF, Alessandra Orlandini, *Au pays des vendeurs de vent. Voyager en Laponie et en Finlande du XV^e au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Provence, 2017.
- CARNOY, Dominique, *Représentations de l'Islam dans la France du XVII^e siècle. La ville des tentations*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- CHARBIT, Yves, « Les colonies françaises au XVII^e siècle : mercantilisme et enjeux impérialistes européens », *Figures et expériences diasporiques, Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n° 1, 2006, p. 183-199, <https://journals.openedition.org/remi/2724>.
- CHINARD, Gilbert, *L'exotisme américain dans la littérature française au xvie siècle. D'après Rabelais, Ronsard, Montaigne,...* [1911], Genève, Slatkine Reprints, 1978.
- CHOMÉTY, Philippe, « L'Etna dans la poésie d'idées au XVII^e siècle », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Mythologies de l'Etna*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Volcaniques », 2004, p. 77-100.
- CHUPEAU, Jacques, « Les récits de voyages aux lisières du roman », *R.H.L.F.*, n° 3-4, 1977, p. 536-553.
- COUCHMAN, Jane, « Images des pays nouveaux dans les littératures européennes », dans Kushner, Eva (dir.), *L'époque de la Renaissance*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing company, 2011, t. III, p. 492-502.
- DAINVILLE, François de, *La Géographie des humanistes*, Paris, Beauchesne, 1940.
- DESAN, Philippe, « Les nouvelles théories économiques et le commerce de la France avec le Levant au XVII^e siècle », dans Dotoli, Giovanni (dir.), *Les Méditerranées du XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2002, p. 233-242.
- DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2003.

- DEW, Nicholas, « Reading travels in the culture of curiosity : Thévenot's collection of voyages », *Journal of Early Modern History*, 2006, n° 10 : 1/2, p. 39-59.
- DEW, Nicholas, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- DOIRON, Normand, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte : le récit de voyage comme genre », dans Beugnot, Bernard (dir.), *Voyages, Récits et imaginaire*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », 1984.
- DOIRON, Normand, « Voyage et humanisme », *Partir, Liberté*, vol. 35, n° 4-5, 1993, p. 37-48.
- DOIRON, Normand, *L'art de voyager. Le Déplacement à l'époque classique*, Paris-Klincksieck, Sainte-Foy-Presses de l'Université de Laval, 1995.
- DOIRON, Normand, « Le voyage burlesque, théorie d'un genre », dans Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud (dir.), *Autour de Madame de Sévigné*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », 1997, p. 369-378.
- DOTOLI, Giovanni (dir.), *Les Méditerranées du XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2002.
- DUCHÊNE, Roger et Ronzeaud, Pierre (dir.), « Les Voyages en France au XVII^e siècle », dans *Autour de Madame de Sévigné*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », 1997.
- DUCHET, Michèle, *Anthropologie et Histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995.
- DUPRAT, Anne, « Le Fil et la trame. Motifs orientaux dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècle) », dans Duprat, Anne et Khadar, Hédia, *Orient baroque, Orient classique : variations du motif oriental dans les littératures d'Europe, XVI^e-XVII^e siècle*, Saint-Denis, Bouchène, 2010, p. 9-18.
- DUPRAT, Anne et Khadhar, Hédia (dir.), *Orient baroque, Orient classique : variations du motif oriental dans les littératures d'Europe, XVI^e-XVII^e siècle*, Saint-Denis, Bouchène, 2010.
- DUPRAT, Anne et Picherot, Émilie (éd.), *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe : XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, PUPS, 2008.
- CANDAUX, Jean-Daniel, « Voyage en vers et en prose : évolution d'un genre », dans Linon-Chipon, Sophie, Moussa, Sarag, Moureau, François et Magri, Véronique (dir.), *Poésie et voyage : de l'énoncé viatique à l'énoncé poétique*, La Napoule, Éditions La Mancha, 2002, p. 49-60.

- CÉARD, Jean, *La nature et les prodiges : l'insolite au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1977.
- COGEZ, Gérard, *Partir pour écrire. Figures du voyage*, Paris, Honoré Champion, coll. « Champions Essais », n° 34, 2014.
- EID, Cynthia et Fady, Fadel (dir.), *Les Interculturalités. États des lieux et perspectives, théories et pratiques*, Louvain-La-Neuve, EME Éditions, coll. « Proximités », 2014.
- ELLIOTT, John Huxtable, *The Old World and The New. 1492-1650* [1970], Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- FILLIOZAT, Pierre-Sylvain et Zink, Michel (dir.), *Antoine Galland et l'Orient des savants*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2017.
- GALLEGOS GABILONDO, Simón, *Les mondes du voyageur. Une épistémologie de l'exploration (XVI^e-XVIII^e)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018.
- GANNIER, Odile et Magri, Véronique (dir.), *Loxias-Colloques*, n° 10 : « Figures du voyage », 2018, <http://revel.unice.fr/symposia/actel/index.html?id=1034>.
- GAUVIN, Brigitte, « L'*Iter Suecicum* (1662) et le voyage en Suède de Pierre-Daniel Huet (1652-1653) », *Dix-Septième siècle*, n° 241, 2008, p. 583-616.
- GINZBURG, Carlo, *À distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard, 1998.
- GLIOZZI, Giuliano, *Adamo e il nuovo mondo. La nascita dell'anthropologia come ideologia coloniale : dalle genealogie bibliche alle teorie razziali (1500-1700)*, Florence, La nuova Italia editrice, 1977, Traduction : Gliozzi, Giuliano, *Adam et le Nouveau Monde. La naissance de l'anthropologie comme idéologie coloniale : des généalogies bibliques aux théories raciales (1500-1700)*, trad. Arlette Estève et Pascal Gabellone, Théétète éditions, 2000.
- GLISSANT, Édouard, *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1990.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine (dir.), *Les modèles du récit de voyage, Littérales*, n° 7, Université de Paris X-Nanterre, 1990.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Le Crépuscule du Grand Voyage. Les Récits des pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, Paris, Puf, 2000.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « La curiosité, qualité du voyageur ? Succincte enquête sur la littérature viatique du XVI^e siècle », dans Vintenon, Alice, Desbois, Adeline, Darmon, Rachel et Laimé, Arnaud

- (dir.), *Curieux et curiosité de Pontano à Sorel, Camenea*, n° 15, Lettres Sorbonne Université, 2013.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Penser la frontière au XVI^e siècle. Retour sur le *Journal de voyage* de Montaigne », dans Antoine, Philippe et Nitsch, Wolfram (dir.), *Le Mouvement des frontières. Déplacement, brouillage, effacement*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise Pascal, 2015, p. 55-69.
- GRAFTON, Anthony, *New Worlds, Ancient Texts: the power of tradition and the shock of discovery*, Cambridge Mass/London, The Belknap Press of Harvard University Press, 1995.
- GREENE, Molly, *A Shared World : Christians and Muslims in the Early Modern Mediterranean*, Princeton University Press, 2000.
- GUYON, Loïc et Requemora-Gros, Sylvie (dir.), *Voyage et Théâtre du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, PUPS, 2011.
- GUYOT, Alain, *Analogie et récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », n° 29, 2012.
- GUYOT, Alain et Liechtenhan, Francine-Dominique, « Partir : pour quoi faire ? De quelques méthodes et arts de voyager aux XVI^e et XVII^e siècles », *Le carnet de voyage : permanence, transformations, légitimation*, *Viatica*, n° 5, 2018, <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=984#bodyftn15>.
- HARTOG, François, *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 1980.
- HEADLEY, John M., « The Sixteenth-Century Venetian Celebration of the Earth Total Habitability: The Issue of the Fully Habitable World for Renaissance Europe », *Journal of World History*, 1997, vol. 8, n° 1, p. 1-27.
- HOLTZ, Grégoire et Moreau, Isabelle, « De l'Indien au philosophe : (les seuils de) captation d'une parole étrangère », dans Moreau, Isabelle et Holtz, Grégoire (dir.), « *Parler librement* ». *La liberté de parole au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2005, p. 63-102.
- HOLTZ, Grégoire, « Le *stile nu* des récits de voyage », dans Jourde, Michel et Monferran, Jean-Charles (dir.), *Le Lexique métalittéraire français (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2006, p. 165-185.
- HOLTZ, Grégoire, « Les récits de voyage aux portes du libertinage ? Construction du témoignage et topiques libertines dans le premier XVII^e siècle », dans Frédéric Tinguely et Adrien Paschoud (dir.), *Voyage et libertinage (XVII^e-XVIII^e siècle)*, *Études de Lettres*, Université de Lausanne, 2006/3, p. 25-39.

- HOLTZ, Grégoire, *L'Ombre de l'auteur : Pierre Bergeron et l'écriture du voyage à la fin de la Renaissance*, Genève, Droz, 2011.
- HOLTZ, Grégoire et Motsch, Andreas (dir.), *Éditer la Nouvelle France*, Québec, Presses de l'université de Laval, coll. « L'archive littéraire du Québec », 2011.
- HOLTZ, Grégoire, « L'œil du diable ? Les *Relations* des missionnaires lues par les libertins », dans Poirier, Guy (dir.), *Textes missionnaires dans l'espace francophone*, Presses de l'Université de Laval, t. 1 : « Rencontre, réécriture, mémoire », 2016, p. 123-144.
- HOLTZ, Grégoire, Laborie, Jean-Claude et Lestringant, Frank (éd.), *Voyageurs de la Renaissance. Léon l'Africain, Christophe Colomb, Jean de Léry et les autres*, Paris, Gallimard, coll. « folio classique », 2019.
- HOUDARD, Sophie et Jacques-Chaquin, Nicole (dir.), *Curiosité et libido sciendi de la Renaissance aux Lumières*, Fontenay-aux-Roses, ENS éditions, 1998, 2 t.
- IMPEY, Oliver et MacGregor, Arthur, *The Origins of Museums. The Cabinet of Curiosities in Sixteenth and Seventeenth Century Europe* [1985], London, British Museum, 2000.
- JACOB, Christian et Lestringant, Frank (dir.), *Arts et légendes d'espaces. Figures du voyage et rhétorique du monde*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1981.
- JOUHAUD, Étienne, *L'expérience du Levant à l'automne de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2021.
- KAUFFMAN, Vincent (dir.), *Immobiles à grands pas : écriture et voyages*, *Revue des Sciences Humaines*, n° 214, 1989.
- KENNY, Neil, *The Uses of Curiosity in Early Modern France and Germany*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- KOYRÉ, Alexandre, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1973.
- KRISTEVA, Julia, *Étrangers à nous-mêmes*, Paris, Fayard, 1988.
- LABORIE, Jean-Claude, *Mangeurs d'homme et mangeurs d'âme : une correspondance missionnaire au XVI^e siècle, la lettre jésuite du Brésil, 1549-1568*, Paris, Classiques Garnier, 2006.
- LANNI, Dominique et Maiffret, Antoine (illustrations), *Bestiaire fantastique des voyageurs*, Paris, Arthaud, 2014.
- LAVANCHY, Anne, Gajardo, Anahy et Fred, Dervin (dir.), *Anthropologies de l'Interculturalité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2011.
- LE HUENEN, Roland, « Le Récit de voyage : l'entrée en littérature », *L'Autonomisation de la littérature*, *Revue des études littéraires*, Université de Laval, vol. 20, n° 1, printemps-été 1987.

- LE HUENEN, Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage », *Littérales*, n° 7, 1990, p. 11-25.
- LESTRINGANT, Frank, *André Thevet : cosmographe des derniers Valois*, Genève, Droz, 1991.
- LESTRINGANT, Frank, *L'Atelier du cosmographe ou l'image du monde à la Renaissance*, Paris, Albin Michel, 1991.
- LESTRINGANT, Frank, *Fictions cosmographiques à la Renaissance*, Londres, Warburg Institute, 1991.
- LESTRINGANT, Frank, « Le déclin d'un savoir. La crise de la cosmographie à la fin de la Renaissance », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 46/2, 1991, p. 239-260.
- LESTRINGANT, Frank, « La Monarchie française au miroir ottoman : le portrait de Soliman le Magnifique, de Charles IX à Henri III », dans Veinstein, G., *Soliman le Magnifique et son temps*, Paris, La Documentation française, 1991, p. 51-68.
- LESTRINGANT, Frank, *Écrire le monde à la Renaissance*, Caen, Paradigme, 1993.
- LESTRINGANT, Frank, « Fortunes de la singularité à la Renaissance : le genre de l'Isolario », dans *Écrire le monde à la Renaissance. Quinze études sur Rabelais, Postel, Bodin et la littérature géographique*, Caen-Orléans, Éditions Paradigmes, 1993, p. 17-48.
- LESTRINGANT, Frank, *Le cannibale : grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994.
- LESTRINGANT, Frank, *Une sainte horreur, ou le voyage en Eucharistie, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Puf, 1996.
- LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le sauvage : l'Amérique et la controverse coloniale, en France, au temps des guerres de religion (1555-1589)*, 3^e éd. revue et augmentée, Genève, Droz, 2004.
- LESTRINGANT, Frank, *Le Brésil de Montaigne. Le nouveau monde des « Essais » (1580-1592)*, Paris, Chandeigne, 2005.
- LESTRINGANT, Frank et Moussa, Sarga (dir.), *Homo viator. Le voyage de la vie (XV-XX^e siècles)*, *Revue des Sciences Humaines*, n° 245, janvier-mars 1997.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 1955.
- LINON-CHIPON, Sophie, « Le passage de la ligne ou le carnaval de la mer : Luillier (1705), Leguat (1707) », *Dix-huitième siècle*, n° 22, 1990, p. 185-194.
- LINON-CHIPON, Sophie, « *Certificata loquor*. Le rôle de l'anecdote dans les récits de voyage (1658-1722) », dans Antoine, Philippe et Gomez-

- Géraud, Marie-Christine (dir.), *Roman et récit de voyage*, Paris, PUPS, 2001, p. 193-204.
- LINON-CHIPON, Sophie, *Gallia orientalis. Voyages aux Indes orientales, 1529-1722. Poétique et imaginaire d'un genre littéraire en formation*, Paris, PUPS, coll. « Imago mundi », 2003.
- LINON-CHIPON, Sophie (dir.), *Miroirs de textes. Récit de voyage et intertextualité*, Nice, Presses universitaires de Nice, 1999.
- LINON-CHIPON, Sophie, Magri-Mourgues, Véronique, Moureau, François et Moussa, Sarga (dir.), *Poésie et voyage : de l'énoncé viatique à l'énoncé poétique*, La Napoule, Éditions de la Mancha, 2002.
- LUGLI, Adalgisa, *Naturalia et Mirabilia. Les cabinets de curiosités en Europe [1983]*, Paris, Adam Biro, 1998.
- MABER, Richard (dir.), *La France et l'Europe du Nord : de l'Irlande à la Russie*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2017.
- MCJANNET, Linda, « "History written by the enemy": Eastern Sources about the Ottomans on the Continent and in England », *English Literary Renaissance*, vol. 36, n° 3, 2006, p. 396-429.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, *Le Voyage à pas comptés. Pour une poétique du récit de voyage au XIX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lettres numériques », n° 9, 2009.
- MANEA, Ioana, « La "Moscovie" de La Mothe Le Vayer : pays de l'Europe du Nord ? », dans Richard Maber (dir.), *La France et l'Europe du Nord : de l'Irlande à la Russie*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2017, p. 175-183.
- MARANDON, Gérard, « Au-delà de l'empathie, cultiver la confiance : clés pour la rencontre interculturelle », *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, n° 61-62, 2003, p. 259-282.
- MARRACHE-GOURAUD, Myriam, « Les secrets de la licorne », dans Maber, Richard (dir.), *La France et l'Europe du Nord : de l'Irlande à la Russie*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2017, p. 195-205.
- MARTIGNON, Maxime, *Publier le lointain à l'époque de Louis XIV : réseaux savants, activités politique et pratiques d'écriture (France, 1670-1720)*, Thèse de doctorat en histoire moderne, sous la direction de Corine Maitte et de Nicolas Schapira, Université Gustave Eiffel, 2020.
- MARTIN, Pierre et Moncond'huy, Dominique (dir.), *Curiosités et cabinets de curiosités*, Paris, Atlande, 2004.
- MARTINO, Pierre, *L'Orient dans la littérature française au XVII^e et XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1906.

- MERLE, Alexandra, *Le Miroir ottoman : une image politique des hommes dans la littérature géographique espagnole et française, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, PUPS, 2003.
- MESNARD, Jean et Niderst, Alain (dir.), *Les Récits de voyage*, Paris, Nizet, 1986.
- MONTALBETTI, Christine, *Le Voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, Puf, 1997.
- MONTANDON, Alain (dir.), *Mœurs et images. Études d'imagologie européenne*, Clermont-Ferrand, Cahiers de recherches du CRLMC, 1997.
- MORINET, Mathilde, « La pratique de l'ironie dans le récit d'un voyageur amateur libertin du xvii^e siècle : proposer un regard relativiste sur l'ailleurs ? Jean-François Regnard, *Le Voyage en Laponie* (1681) », *Figures du voyage, Loxias-Colloques*, n° 10, 2018, [en ligne], <http://revel.unice.fr/symposia/actel/index.html?id=1065>.
- MORICE, Juliette, *Le Monde ou la bibliothèque. Voyage et éducation à l'âge classique*, Paris, Les Belles lettres, coll. « Essais », 2016.
- MOTHU, Alain, « Sauvages et drogués de l'âge classique », dans Dejean, Joan, Harry, P., Sellier, Philippe et Mothu, Alain (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique*, bouquet offert à Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 129-174.
- MOTSCH, Andréas, « La relation de voyage : itinéraire d'une pratique », *Analyses*, vol. 9, n° 1, hiver 2014, p. 215-268.
- MOURA, Jean-Marc, « L'Imagologie littéraire : essai de mise au point historique et critique », *Revue de Littérature comparée*, n° 66/3, 1992, p. 271-287.
- MOUREAU, François (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage*, Paris, Honoré Champion et Genève, Slatkine, 1986.
- MOUREAU, François, « L'imaginaire vrai », dans Moureau, François (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage*, Paris, Champion et Genève, Slatkine, 1986, p. 165-167.
- MOUREAU, François (dir.), *Le Second voyage ou le déjà-vu*, Paris, Klincksieck, 1994.
- MOUREAU, François (dir.), *L'œil aux aguets ou l'artiste en voyage*, Paris, Klincksieck, 1995.
- MOUREAU, François, *Le théâtre des voyages : une scénographie de l'âge classique*, Paris, PUPS, coll. « Imago mundi », 2005.
- MOUREAU, François, « Navigations libertines du Grand Siècle », dans Michel Vergé-Franceschi (dir.), *Mer et religion*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2008, p. 162-177.
- MUCENI, Elena, « L'apport d'un éditeur des Lumières à la littérature viatique de son temps : Jean-Frédéric Bernard et le *Recueil de voyages au Nord* »,

- Écrire le voyage à deux – Travel writing in partnership, Viatica*, n° 3, mars 2016.
- MUND-DOPCHIE, Monique, *Ultima Thulé : Histoire d'un lieu et genèse d'un mythe*, Genève, Droz, 2009.
- MUND-DOPCHIE, Monique, « Imaginaire des îles de l'Extrême-Nord dans la littérature géographique de la Renaissance : confusions et transferts », dans Schnakenbourg, Éric (dir.), *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland, Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 85-101.
- NEGRONI, Nathalie, « Le Passage de Gibraltar de Saint-Amant : Entre navigation "capricieuse" et voyage spiritueux », dans Dotoli, Giovanni (dir.), *Les Méditerranées du XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2002, p. 195-208.
- NIDERST, Alain, « "Quelques-uns achèvent de se corrompre par de longs voyages..." Voyage et libertinage à la fin du xvii^e siècle », dans Rizza, Cécilia (dir.), *La découverte de nouveaux mondes : aventures et voyages imaginaires au XVII^e siècle*, Fasano, Schena editore, 1993, p. 355-362.
- OUELLET, Réal, « Le Discours fragmenté de la relation de voyage en Nouvelle-France », *Saggi e ricerche di letteratura francese*, vol. XXV, 1986, p. 175-200.
- OUELLET, Réal, « Le statut du réel dans la relation de voyage », *La Littérature et le réel, Littératures Classiques*, n° 11, janvier 1989, p. 259-272.
- OUELLET, Réal, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e). Au carrefour des genres*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2010.
- OUELLET, Réal, « Pour une poétique de la relation de voyage », dans Pioffet, Marie-Christine (dir.), *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles) : esquisse d'une poétique en gestation*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2008, p. 17-40.
- PAQUET, Thierry et Younès, Chris (dir.), *Espace et lieu dans la pensée occidentale de Platon à Nietzsche*, Paris, La Découverte, 2012.
- PARMENTIER, Bérengère, « Un libertin par mégarde ? Le cas Gaffarel : réseaux érudits et prose du monde », dans Harry, Patricia, Mothu, Alain et Sellier, Philippe (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique*, bouquet offert à Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 323-348.
- PARSIS-BARUTÉ, Odile, « Mémoire, littérature et voyage. Jean-Jacques Ampère (1800-1864) et la construction d'une géographie romantique des Nordes européens » dans Stéphanie Bellemare-Page, Daniel Chartier, Alice Duhan, Maria Walecka-Garbalinska (dir.), *Le Lieu du Nord. Vers une*

- cartographie des lieux du Nord*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 161-176.
- PASCHOUD, Adrien, « Aborder les Relations jésuites de la Nouvelle France (1632-1672). Enjeux et perspectives », *La littérature de voyage, Arborescences*, n° 2, 2012.
- PASQUALI, Adrien, *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyages*, Paris, Klincksieck, 1994.
- PASQUALI, Adrien, « Récits de voyages et narrativité » suivi de « Esquisse typologique », dans Le Huenen, Roland (dir.), *Le narratif hors de soi*, Toronto, Les Éditions Trintexte, 1997, p. 9-39.
- PICKFORD, Susan, *Le voyage excentrique. Jeux textuels et paratextuels dans l'anti-récit de voyage, 1760-1850*, Lyon, ENS Éditions, 2018.
- PIERCE, Leslie, *The Imperial harem. Women and Sovereignty in the Ottoman Empire*, New York/Oxford, Oxford university press, 1993.
- PIGNOT, Hélène, *La Turquie chrétienne. Récits des voyageurs français et anglais dans l'Empire ottoman au XVII^e siècle*, Vevey, Xenia Éditions, 2007.
- PIOFFET, Marie-Christine, *La tentation de l'épopée dans les Relations des jésuites*, Québec, Les éditions du Septentrion, 1997.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Relations de missions et intertextualité : les voies de Paul Lejeune et de Chrestien Leclercq », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XXV, n° 49, 1998, p. 497-509.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Voyage imaginaire et altérité linguistique au dix-septième siècle », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Tübingen, G. Narr, vol. XXIX, n° 57, 2002, p. 333-346.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Robert Challe sur la route des Indes : de la célébration bachique à la fascination du macabre », dans Marie-Laure Girou-Swidorski et Pierre Berthiaume (dir.), *Challe et/en son temps*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 237-250.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Le Scythe et l'Amérindien : esquisse d'une ethnologie comparée dans les textes de la Nouvelle-France », *Canadian Studies/Études canadiennes*, n° 56, 2004, p. 207-221.
- PIOFFET, Marie-Christine, *Espaces lointains, espaces rêvés dans la fiction romanesque du Grand Siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007.
- PIOFFET, Marie-Christine, « L'apologie du voyage chez La Popelinière et Marc Lescarbot », *Études françaises*, vol. 43, n° 1, 2007, p. 139-156.
- PIOFFET, Marie-Christine (dir.), *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles) : esquisse d'une poétique en gestation*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2008.

- PIOFFET, Marie-Christine, « Nouvelle-France ou France nouvelle : les anamorphoses du désir », *Nouvelle-France : fictions et rêves compensateurs*, *Tangence*, n° 90, 2009, p. 37-55.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Repenser le monde au XVII^e siècle : l'exemple de *La Géographie du Prince* de La Mothe Le Vayer », dans Ganim, Russell et M. Carr, Jr., Thomas (dir.), *Origines*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2009, p. 117-127.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Le discours missionnaire comme scénographie d'un échange imaginaire entre serviteurs du Christ et Indiens d'Amérique », dans Poirier, Guy, Gomez-Géraud, Marie-Christine et Paré, François (dir.), *De l'Orient à la Huronie. Du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 149-164.
- PIOFFET, Marie-Christine, *Dictionnaire analytique des toponymes imaginaires dans la littérature narrative de langue française (1605-1711)*, Paris, Hermann, 2013.
- PIOFFET, Marie-Christine, *Geographiae imaginae. Dresser le cadastre des mondes inconnus dans la fiction narrative de l'Ancien Régime*, Paris, Hermann, 2014.
- POIRIER, Guy, Gomez-Géraud, Marie-Christine et Paré, François (dir.), *De l'Orient à la Huronie. Du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.
- POMIAN, Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris-Venise : XVI^e-XVIII^e*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1987.
- RACAULT, Jean-Michel, « Pour une poétique du prosaïque : le genre du voyage amusant au XVII^e et XVIII^e siècle » dans Linon-Chipon, Sophie, Moussa, Sarga, Moureau, François et Magri, Véronique (dir.), *Poésie et voyage : de l'énoncé viatique à l'énoncé poétique*, La Napoule, Éditions La Mancha, 2002, p. 61-81.
- RAMACHANDRAN, Ayesha, *The Worldmakers. Global Imagining in Early Modern Europe*, Chicago, The University of Chicago Press, 2015.
- REICHLER, Claude, « La bibliothèque des voyageurs », dans Francillon, Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande. I. Du Moyen Age à 1815*, Lausanne, Payot, 1996, p. 243-253.
- REISS, Timothy J., « Topographes et voyageurs : savoirs, histoires, violence et altérité de Léry à Cyrano », dans Harry, Patricia, Mothu, Alain et Sellier, Philippe (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique*, bouquet offert à Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 17-30.

- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Regarder le monde comme un théâtre : la théâtralisation du *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales* de Robert Challe », dans Girou Swiderski, Marie-Laure et Pierre Berthiaume, Pierre (dir.), *Robert Challe et/en son temps*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 271-301.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Le regard sur l'Autre et le regard de l'Autre dans quelques récits de voyages français ultramarins du XVII^{ème} siècle », *Studi*, n° 59, vol. 2, p. 635-676.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Du roman au récit, du récit au roman : le voyage comme genre "métoyen" au XVII^e siècle », dans Antoine, Philippe et Gomez-Géraud, Marie-Christine (dir.), *Roman et récit de voyage*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Imago mundi », 2001, p. 25-36.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Les voyageurs à la découverte du droit naturel », dans Biet, Christian (dir.), *Droit et Littérature, Littératures classiques*, n° 40, 2000, p. 347-364.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Un merveilleux exotique ? », dans Wetsel, David et Canovas, Frédéric (dir.), *La Spiritualité/L'Épistolaire/Le Merveilleux au Grand Siècle*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », n° 145, 2003, p. 253-266.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, vol. 34, n° 1-2, hiver 2002, p. 249-276.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Culture et fête à la fin du XVII^e siècle : regards curieux sur la Chine du premier touriste occidental, le Napolitain Gemelli-Careri », dans Lanni, Dominique (dir.), *La culture des voyageurs à l'âge classique : regards, savoirs et discours*, Paris, La Revue française, 2003.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Voyage et libertinage, ou l'usage du genre hodoépique comme "machine à déniaiser" dans la littérature française du XVII^e siècle », dans Monga, Luigi (dir.), *Hodoeporics Revisited / Ritorno all'odeporica, Annali d'Italianistica*, vol. 21, 2003, p. 117-136.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Voyage astral et récit de voyage », dans Parmentier, Bérengère (dir.), *Lectures de Cyrano de Bergerac. Les États et Empires de la Lune et du Soleil*, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 197-214.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Scènes de sérail : la construction d'un Orient théâtral et romanesque au XVII^e siècle », dans Duprat, Anne (dir.), *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècles)*, PUPS, 2008, p. 249-262.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Voyager ou l'art de voguer à travers les genres au XVII^e siècle », dans Pioffet, Marie-Christine (dir.), *Écrire des récits de*

- voyage (XV^e-XVIII^e siècles) : esquisse d'une poétique en gestation*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2008, p. 219-233.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Jean-François Regnard ou “les plaisirs d’une fête nouvelle” », dans Duron, Jean (dir.), *Le Carnaval de Venise (1699) d’André Campra et Jean-François Regnard*, Centre Musical Baroque de Versailles, Mardaga, 2010, p. 29-48.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « *Viatica concors* ou *viatica discors* ? Du Cafre du Sud au Cafre du Nord », dans Bolduc, Benoît et Goldwyn, Henriette (dir.), *Concordia Discors*, Tübingen, Narr Verlag, n° 194, 2011, p. 157-165.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « La circulation des genres dans l’écriture viatique : la “littérature” des voyages ou le nomadisme générique, le cas de Marc Lescarbot », dans Duché, Véronique (dir.), *La circulation des récits en Europe et en Nouvelle France (1492-1615)*, *Œuvres et critiques*, vol. XXXVI/1, Tübingen, Narr Verlag, 2011, p. 67-74.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, coll. « Imago Mundi », 2012.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « “Remarquer Ispahan” selon Thévenot : marques, remarques, contremarques et démarques persanes », dans Tinguely, Frédéric (dir.), *Vers Ispahan. Le voyage en Perse au XVII^e siècle, Dix-septième siècle*, n° 278, 2018/1, p. 73-82.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Le carnet de voyage au XVII^e siècle. Du terme de négoce au calligramme », *Le carnet de voyage : permanence, transformations, légitimation, Viatica*, n° 5, 2018.
- ROBERT, Marie Aude, « La Curiosité ou la tentation de l’encyclopédisme », dans Nédélec, Claudine (dir.), *Le XVII^e siècle encyclopédique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Cahiers Diderot », n° 12, 2001, p. 181-197.
- ROCHE, Daniel, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.
- RUBIÉS, Joan Pau, *Travel and Ethnology in the Renaissance. South India through European Eyes, 1250-1625*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- RUIU, Adina, *Les récits de voyage aux pays froids au XVII^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, coll. « Droit au Pôle », 2007.
- RYAN, Michael T., « Assimilating New Worlds in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 23, n° 4, 1981, p. 519-538.

- SAÏD, Edward Wadie, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident* [1978], trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 2005.
- SANGSUE, Daniel, « Le récit de voyage humoristique (XVII^e-XIX^e siècles) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, P.U.F., vol. 101, 2001/4, p. 1139-1162.
- SCHNAKENBOURG, Éric, *La Scandinavie à l'époque moderne (fin XV^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Belin, 2010.
- SCHNAKENBOURG, Éric (dir.), *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland, Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- SCHNAPPER, Antoine, *Le Géant, la licorne et la tulipe. Collections françaises au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1988.
- SCHNAPPER, Antoine, *Curieux du Grand Siècle : Collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 2005.
- SOLER, Joëlle, *Écriture du voyage : héritages et inventions dans la littérature latine tardive*, Paris, Institut d'études augustinienes, 2005.
- SOLNON, Jean-François, « Les vertus turquesques », dans *L'Empire ottoman et l'Europe*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2017, p. 96-100.
- SPIVAK, Gayatri, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, New York, Methuen, 1987.
- STAGL, Justin, *A History of Curiosity: The Theory of Travel 1550-1800*, Reading, Harwood-Academic Publisher, 1995.
- STASZAK, Jean-François, *La géographie d'avant la géographie. Le climat chez Aristote et Hippocrate*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- SUBRAHMANYAM, Sanjay, « Frank submissions: The Company and the Mughals between Sir Thomas Roe and Sir William Norris », dans Bowen, H. V., Lincoln, Margarette et Rigby, Nigel (dir.) *The Worlds of the East India Company*, Woodbridge-Rochester, The Boydell Press, 2003, p. 69-95.
- SUBRAHMANYAM, Sanjay, *Three Ways to Be Alien. Travels and Encounters in the Early Modern World*, Waltham, Brandeis University Press, 2011.
- SCHWAB, Raymond, *La Renaissance orientale*, Paris, Payot, 1950.
- TAUSSIG, Sylvie, « Histoire et historia dans les *Lettres latines* de Gassendi », *Gassendi et les gassendistes*, Université de Saint Etienne, p. 39-57, 2000.
- TAUSSIG, Sylvie, « Les libertins érudits au pied du volcan : l'éruption du Vésuve en 1631 », *Intellectual News*, n° 14, 2004, p. 44-55.
- TAUSSIG, Sylvie, « L'éruption du Vésuve de 1631 : Naudé et Gassendi », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Mémoire du volcan et modernité*, Paris, Classiques Garnier, 2004, p. 87-107.

- TAUSSIG, Sylvie, « Place de l'islam dans la psyché européenne », dans Weill, Nicolas (dir.), *Existe-t-il une Europe philosophique ?*, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 215-227.
- TAUSSIG, Sylvie, « La pluralité des mondes au miroir de l'Europe et de la Chine : pluralisme politique et pluralisme religieux dans un monde globalisé », *Orient et Occident, Le Philosophoire*, n° 41, Paris, Vrin, 2014, p. 139-158.
- TAUSSIG, Sylvie, « Vrai et faux Soleil(s) chez Gassendi », *Revue d'histoire des sciences*, 2016, t. 69, p. 245-258.
- TELTSHER, Kate, *India inscribed. European and British Writing on India, 1600-1800*, Delhi, Oxford University Press, 1995.
- THIBAUDET, Albert, « Le genre littéraire du voyage », dans *Réflexion sur la critique*, Paris, Gallimard, 1939, p. 7-22.
- THIERRY, Éric, *La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Classiques Garnier, 2008.
- TINGUELY, Frédéric, *L'écriture du Levant à la Renaissance : Enquête sur les voyageurs français dans l'empire de Soliman le Magnifique*, Genève, Droz, 2000.
- TINGUELY, Frédéric, « "Mélanges géographiques" et relativisme culturel », dans Courcelles, Dominique de (dir.), *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance*, Paris, Publication de l'École nationale des chartes, 2003, p. 131-140.
- TINGUELY, Frédéric, « Le despotisme des modèles : dire Constantinople à l'âge classique », dans *L'horloger du Sérail. Aux sources du fantasme oriental chez Jean-Jacques Rousseau*, Istanbul, Institut français d'études anatoliennes, 2006, p. 105-118.
- TINGUELY, Frédéric, « Aux limites du relativisme culturel : les Lumières face à l'immolation des veuves de l'Inde », *Dictionnaires en Europe, Dix-huitième siècle*, n° 38, Paris, La Découverte, 2006, p. 449-462.
- TINGUELY, Frédéric, « Rire et relations interculturelles : l'exemple du voyage en Perse à l'âge classique », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Le Rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007, p. 73-87.
- TINGUELY, Frédéric (dir.), *La Renaissance décentrée. Actes du colloque de Genève (28-29 septembre 2006)*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2008.
- TINGUELY, Frédéric, « Stratégie missionnaire et casuistique. Le sens du relatif dans la culture jésuite (XVI^e-XVII^e siècles), dans Poirier, Guy, Gomez-Géraud, Marie-Christine et Paré, François (dir.), *De l'Orient à la*

- Huronie. Du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 5-17.
- TINGUELY, Frédéric, « Jean-Baptiste Tavernier et l'expertise interculturelle », dans Rao, Vijaya (dir.), *Reaching the Great Moghul. Francophone Travel Writing on India of the 17th & 18th Centuries*, New Delhi, Yoda Press/Embassy of Switzerland in India, 2012, p. 79-96 (traduction anglaise : p. 3-19).
- TINGUELY, Frédéric, « Renversement, réversibilité, relativité : seuils épistémologiques dans la littérature de voyage à la Renaissance », dans Desjardins, Lucie (dir.), *Les Figures du monde renversé de la Renaissance aux Lumières. Hommage à Louis Van Delft*, Paris, Hermann, 2013, p. 45-56.
- TINGUELY, Frédéric, *Le voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014.
- TINGUELY, Frédéric, « Montaigne et le cercle anthropologique », dans *Le voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 183-194.
- TINGUELY, Frédéric, « Montaigne et les identités singulières », dans *Le voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 195-206.
- TINGUELY, Frédéric, « Relativisme et conscience de l'unité du genre humain », dans Lestringant, Frank, Moreau, Pierre-François et Tarrête, Alexandre (dir.), *L'unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 23-33.
- TINGUELY, Frédéric, « La relation littéraire », *Voyage et littérarité, Viatica*, n° 7, 2020, <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=1314>.
- TINGUELY, Frédéric, « Dispositifs de relativisation. Le socle héracléen de l'anthropologie prémoderne », dans Girard, Pierre et Clément, Michèle (dir.), *Pré-histoires de l'anthropologie*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 19-39.
- TINGUELY, Frédéric, et Paschoud, Adrien (dir.), *Voyage et libertinage (XVII^e-XVIII^e siècle, Études de Lettres*, 2006/3.
- TODOROV, Tzvetan, *La Découverte de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Seuil, 1982.
- TODOROV, Tzvetan, *Nous et les Autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, 1989.
- TODOROV, Tzvetan, *La peur des barbares : au-delà du choc des civilisations*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- TVERDOTA, György (dir.), *Écrire le voyage*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1994.

- USHER, Phillip John, *Errance et cohérence. Essai sur la littérature transfrontalière à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2010.
- YERASIMOS, Stéphane, *Les Voyageurs dans l'Empire ottoman. Bibliographie, itinéraires et inventaire des lieux habités*, Thèse de doctorat, Paris 8, 1985.
- VAN DES CRUYSSSE, Dirk, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2002.
- VINTENON, Alice, Desbois, Adeline, Darmon, Rachel et Laimé, Arnaud, *Curieux et curiosité de Pontano à Sorel, Camenea*, n° 15, Lettres Sorbonne Université, 2013, <https://lettres.sorbonne-universite.fr/camenea-15>.
- WEEKS, Joëlle, *Représentations européennes de l'Inde du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- WESTPHAL, Bertrand, *La Géocritique. Réel, fiction, espace*, Paris, Éditions de Minuit, 2007.
- WHELAN, Ruth, « Le revers de la médaille : *La Relation de la cour de France d'E. Spanheim* (1690) », dans Garapon, Jean (dir.), *Mémoires d'État et culture politique en France (XVI^e-XVII^e siècles)*, Nantes, C. Defaut, 2007, p. 141-150.
- WOLFZETTEL, Friedrich, *Le Discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Puf, 1996.
- ZACHARASIEWICZ, Waldemar, *Imagology Revisited*, Amsterdam, Rodopi, 2010.
- ZAIZER, Rainer, « *Imaginatio borealis* : l'image du Nord dans la littérature française du XVII^e siècle », dans Maber, Richard (dir.), *La France et l'Europe du Nord : de l'Irlande à la Russie*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2017, p. 13-27.

— *Études sur les réseaux érudits, la mondanité et le libertinage*

- Les académies avant l'Académie. L'essor des sociétés savantes en France avant la fondation de l'Académie des sciences, Dix-septième siècle*, n° 292, 2021.
- Libertinage et politique au temps de la monarchie absolue, Littératures classiques*, n° 55, Toulouse, Presses universitaires du midi, 2004.
- Libertinage, athéisme et incrédulité. 1, Littératures classiques*, n° 92, Toulouse, Presses universitaires du midi, 2017.
- Libertinage, athéisme et incrédulité. 2, Littératures classiques*, n° 93, Toulouse, Presses universitaires du midi, 2017.

- Presses et transferts culturels/Curiosité et géographie, Études Épistémè*, n° 26, 2014.
- ABRAMOVICI, Jean-Christophe, *Le Livre interdit, de Théophile de Viau à Sade*, Paris, Payot, 1996.
- ABRAMOVICI, Jean-Christophe *Obscénité et classicisme*, Paris, Puf, 2003.
- ADAM, Antoine, *Les libertins au XVII^e siècle*, Paris, Buchet-Chastel, 1964.
- ADORNO, Francesco Paolo, « La raison inaccomplie du libertin chez Pascal », dans Berns, Th. , Staquet, A. , Weis, M. (dir.), *Libertin ! Usages d'une invective aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Garnier, 2013, p. 149-164.
- AUFRÈRE, Sydney H., *La momie et la tempête. Nicolas-Claude Fabri et la « Curiosité Egyptienne » en Provence au début du XVII^e siècle*, Avignon, Éditions A. Barthélemy, 2001.
- BIGOURDAN, Guillaume, « Les premières sociétés scientifiques de Paris au xviii^e siècle. Les réunions du P. Mersenne et l'Académie de Montmor », dans *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences (CRAS)*, n° 164, 1917, p. 129-134, 159-162, 216-22.
- BOTS, Hans, *Correspondance de Jacques Dupuy et de Nicolas Heinsius (1646-1656)*, La Haye, 1971.
- BOUWSMA, William, *The Waning of the Renaissance: 1550-1640*, New Haven, Yale University Press, 2000.
- BRENTJES, Sonja, « The Interest of the Republic of Letters in the Middle East, 1550-1700 », *Science in Context*, n° 12/3, Cambridge University Press, 1999, p. 435-468.
- BRESSON, Agnès, « Peiresc et les études coptes : prolégomènes au déchiffrement des hiéroglyphes », *Dix-septième siècle*, n° 158, 1988, p. 41-50.
- BRANCHER, Dominique, *Quand l'esprit vient aux plantes. Botanique sensible et subversion libertine (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, coll. « Les seuils de la modernité », 2015.
- BROWN, Harcourt, *Scientific Organizations in Seventeenth Century France (1620-1680)*, Baltimore, Williams and Wilkins, 1934.
- BURY, Emmanuel, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme, 1580-1750*, Paris, Puf, 1996.
- BURY, Emmanuel, « Espaces publics, espaces privés : les lieux du débat d'idées au XVII^e siècle », *Le Public et le Privé, Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n° 3, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999, p. 89-107.
- BURY, Emmanuel et Montcher, Fabien (dir.), *Savoirs et pouvoirs à l'âge de l'humanisme tardif, Dix-septième siècle*, n° 266, 2015.

- CABANTOUS, Alain, *Histoire du blasphème en Occident (fin XIV^e – milieu XIX^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1998.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, *Dis/simulations. Religion, morale et politique au XVII^e siècle. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto*, Paris, Honoré Champion, 2002.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, *Stratégies de l'équivoque, Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 33, avril 2004.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Libertinage, irréligion, incroyance, athéisme dans l'Europe de la première modernité (XVI^e-XVII^e siècles). Une approche critique des tendances actuelles de la recherche (1998-2002) », *Les Dossiers du Grihl*, 2007/2, <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/279>.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Libérer le libertinage. Une catégorie à l'épreuve des sources », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2009/1, p. 45-78.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, *Postures libertines. La Culture des esprits forts*, Toulouse, Anacharsis, 2011.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « *Libertine and libertinism* : Polemic Uses of the Terms in Sixteenth- and Seventeenth-Century English and Scottish Literature », *Journal for Early Modern Cultural Studies*, vol. 12, n° 2, 2012, p. 12-36.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, *Les Déniaisés. Irréligion et libertinage au début de l'époque moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- CAVERI, Benedetta, *L'Âge de la conversation*, trad. É. Deschamps-Pria, Paris, Gallimard, 2002.
- CHARLES-DAUBERT, Françoise, *Les libertins érudits en France au XVII^e siècle*, Paris, Puf, 1998.
- CHENY, Anne-Marie, « L'Empire romain d'Orient, nouvel objet de recherche dans la première moitié du XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n° 268, 2015, p. 427-442.
- COLLAS, Georges, *Jean Chapelain, 1595-1674. Étude historique et littéraire d'après des documents inédits*, Paris, Perrin, 1912.
- DARMON, Jean-Charles, *Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e siècle, Études sur Gassendi, Cyrano de Bergerac, La Fontaine, Saint-Évremond*, Paris, Puf, 1998.
- DARMON, Jean-Charles, *Le Songe libertin : Cyrano de Bergerac d'un monde à l'autre*, Paris, Klincksieck, 2004.
- DARMON, Jean-Charles et Molinié, Georges, *Libertinage et politique au temps de la monarchie absolue, Littératures classiques*, n° 55, 2005.

- DARMON, Jean-Charles, « Remarques sur la rhétorique “probabiliste” de Gassendi : ses enjeux et ses effets dans l’histoire de la République des Lettres », *Dix-septième siècle*, n° 233, 2006/4, p. 665-700.
- DAUVERGNE, Catherine, *Un moteur de la révolution scientifique : la curiosité dans la correspondance de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), conseiller à la cour d’Aix-en-Provence*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- DEJEAN, Joan, *Libertine strategies*, Columbus, Ohio State University Press, 1981.
- DELATOUR, Jérôme, *Les livres de Claude Dupuy : une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion*, Paris, ENSSIB, 2004.
- DELATOUR, Jérôme, « Le Cabinet des frères Dupuy », *Revue d’histoire des facultés de droit et de la science juridique*, n° 25-26, 2005-2006, p. 157-200.
- DELATOUR, Jérôme, « Le Cabinet des frères Dupuy », *Sciences et techniques en perspective*, n° 9-1, 2005, p. 287-328.
- DENIS, Delphine, « Ce que parler “prétieux” veut dire : les enseignements d’une fiction linguistique au XVII^e siècle », *L’information grammaticale*, n° 78, juin 1998, p. 53-58.
- DENIS, Delphine, *Le Parnasse galant. Institution d’une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- DENIS, Delphine, « “Sçavoir la carte” voyage au royaume de Galanterie », *Études littéraires*, vol. 34, n° 1-2, hiver 2002, p. 179-189.
- DIBON, Paul, « Les échanges épistolaires dans l’Europe savante du XVII^e siècle », *Revue de synthèse*, n° 81-82, 1976.
- DIBON, Paul et Waquet, Françoise, *Johannes Fredericus Gronovius, pèlerin de la République des Lettres : recherches sur le voyage savant au XVII^e siècle*, Genève, 1984.
- ÉLIAS, Norbert, *La Civilisation des mœurs* [1939], Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- FOUCAULT, Didier, *Un philosophe libertin dans l’Europe baroque : Giulio Cesare Vanini (1585-1619)*, Paris, Honoré Champion, 2003.
- FUMAROLI, Marc, « La “conversation” au XVII^e siècle : le témoignage de Fortin de la Hoguette », dans Van Delft, Louis (dir.), *L’Esprit et la Lettre. Mélanges offerts à Jules Brody*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991, p. 93-105.
- FUMAROLI, Marc, *La diplomatie de l’esprit* [1998], Paris, Gallimard, 2001.
- FUMAROLI, Marc, *Quand l’Europe parlait français*, Paris, Fallois, 2001.
- FUMAROLI, Marc, *L’âge de l’éloquence : rhétorique et « res literia » de la Renaissance au seuil de l’époque classique*, Genève, Droz, 2002.

- GALLARD, Pierre-Yves, *Paradoxes et style paradoxal. L'âge des moralistes*, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- GALLERON, Ioana, *Les divertissements de Sceaux*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- GÉNÉTIOT, Alain, *Poétique du loisir mondain, de Voltaire à La Fontaine*, Paris, Honoré Champion, 1997.
- GEORGES, Louis, « La Mothe le Vayer, précepteur royal. Relecture d'une trajectoire sociale », *Dix-septième siècle*, n° 289, 2020, p. 791-816.
- GIOCANTI, Sylvia, « La perte du sens commun dans l'œuvre de La Mothe Le Vayer », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n° 1, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1996, p. 27-51.
- GIOCANTI, Sylvia, « Scepticisme ou libertinage ? Le cas de La Mothe Le Vayer », *Dix-septième siècle*, n° 233, 2006/4, p. 701-716.
- GIOCANTI, Sylvie, *Penser l'irrésolution. Montaigne, Pascal, La Mothe Le Vayer : trois itinéraires sceptiques*, Paris, Classiques Garnier, 2007.
- GODART DE DONVILLE, Louise, *Le libertin des origines à 1665 : un produit des apologistes*, Seattle, Papers on French seventeenth century literature, coll. « Biblio 17 », 1989.
- GOLDSTEIN, Catherine, « L'honneur de l'esprit : de la "République des mathématiques" », dans Cosandey, Fanny (dir.), *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, p. 191-230.
- GOVERNEUR, Sophie, « Scepticisme et libertinage politique chez La Mothe Le Vayer et Samuel Sorbière », *Littératures classiques*, n° 55, 2004/3, p. 43-51.
- GOVERNEUR, Sophie, *Prudence et subversion libertines. La critique de la raison d'État chez François de La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé et Samuel Sorbière*, Paris, Honoré Champion, 2005.
- GRAFTON, Anthony, *Defenders of the Text. The Traditions of Scholarship in an Age of Science, 1450-1800*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1991.
- HAHN, Roger, *The Anatomy of a Scientific Institution: The Paris Academy of Sciences, 1666-1803*, Berkeley, University of California Press, 1971.
- HALLYN, Fernand, *Descartes. Dissimulation et ironie*, Genève, Droz, 2006.
- HAMILTON, Alastair, Van den Boogert, Maurits H. et Westerweel, Bart, *The Republic of Letters and the Levant, Intersections*, vol. 5, Leiden/Boston, Brill, 2005.
- HARRY, Patricia, Mothu, Alain et Sellier, Philippe (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique*, bouquet offert à Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2006.

- JACOB, Christian (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, 3 t.
- JÉHASSE, Jean, *La Renaissance de la critique : l'essor de l'humanisme érudit de 1560 à 1614* [1976], Paris, Honoré Champion, 2002.
- JOUHAUD, Christian, *Les Pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.
- KERNER, Samuel, « Gilbert Gaulmin, érudit et hébraïsant français, 1585-1665 », *Archives juives*, n° 10, 1974, p. 35-39.
- KHAYATI, Loubna, « Le statut de l'islam dans la pensée libertine du premier XVII^e siècle », dans Heyberger, Bernard, Colombo, Emanuele et Vismara, Paola (dir.), *L'islam visto da occidente. Cultura e religione del Seicento europeo di fronte all'islam*, Genova/Milano, Maretti, 2009.
- LAFONT, Jean-Marie, « L'Inde et l'Extrême-Orient dans la correspondance de Fabri de Peiresc 1580-1637. Mémoire pour les Indes 1630 », *Topoi*, vol. 7/2, 1997, p. 726-732.
- LATHUILLÈRE, Roger, « Au commencement étaient les Précieuses », dans *Au bonheur des mots. Mélanges en l'honneur de Gérard Antoine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1984, p. 289-299.
- LATHUILLÈRE, Roger, *La préciosité, étude historique et linguistique*, t. 1 : « Position du problème. Les origines », Genève, Librairie Droz, 1966.
- LAUTHELIER-MOURIER, Rachel, « Précieuses raretés des Indes : de la curiosité exotique au placement financier », *Viatica* [à paraître].
- LEBÈGUE, Raymond, « Saint-Amant et l'homme marin de Belle-Isle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 68/2, 1961, p. 213-227.
- LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, p. 88-112.
- MCCLAUGHLIN, Trevor, « Sur les rapports entre la Compagnie de Thévenot et l'Académie royale des Sciences », *Revue d'histoire des sciences*, vol. XXVII, n° 3, 1975, p. 235-242.
- MAILLARD, Jean-François, Kecskeméti, Judith et Portalier, Monique (dir.), *L'Europe des humanistes (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris et Turnhout, CNRS Éditions et Brépols, 1995.
- MAÎTRE, Myriam, *Les précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Librairie Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 1999.
- MANDROU, Robert, *Des Humanistes aux hommes de science, XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Seuil, 1973.
- MAYBERRYSENTER, Enid P., « Les cartes allégoriques romanesques du XVII^e siècle. Aperçu des gravures créées autour de l'apparition de la

- Carte de Tendre de la Clélie en 1654* », *Gazette des Beaux-Arts*, avril 1977, p. 133-144.
- MACKENNA, Antony et Mothu, Alain (dir.), *La philosophie clandestine à l'Âge classique*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1997.
- MAZAURIC, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.
- MAZAURIC, Simone, « Aux origines du mouvement académique en France : protohistoire des académies et genèse de la sociabilité savante », dans Hurel, Daniel-Odon et Laudin, Gérard (dir.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 35-47.
- MAZAURIC, Simone, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009.
- MICHAUX, Gérard, « Naissance et développement des académies en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2007, p. 73-86.
- MILLER, Peter N., *Peiresc's Orient. Antiquarianism as Cultural History in the Seventeenth Century*, Farnham, Ashgate Variorum, 2012.
- MILLER, Peter N., *Peiresc's Mediterranean World*, Harvard University Press, 2015.
- MOREAU, Isabelle, « Pour un protocole de lecture libertine : *Pour ou Contre les sorciers* », *La lettre clandestine*, n° 9, 2000, p. 314-327.
- MOREAU, Isabelle et Holtz, Grégoire (dir.), « Parler librement ». *La liberté de parole au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2005.
- MOREAU, Isabelle, « Lectures libertines de la matière viatique », dans Tinguely, Frédéric et Paschoud, Adrien (dir.), *Voyage et libertinage (XVII^e-XVIII^e siècle)*, *Études de Lettres*, 2006/3, p. 9-21.
- MOREAU, Isabelle, « Guérir du sot » : les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique, Paris, Honoré Champion, 2007.
- MOREAU, Isabelle, « Voyage et dépaysement : Les récits de voyage à l'épreuve du libertinage », *Cahiers du dix-septième*, vol. XIII/1, 2010, p. 49-67.
- MORINET, Mathilde, « "Publier les curieuses découvertes" : l'entreprise éditoriale de Melchisédech Thévenot dans ses *Relations de divers voyages curieux* (1663-1672) », *Pratiques et formes littéraires*, n° 17, 2020.
- NÉDÉLEC, Claudine, *Les États et Empires du burlesque*, Paris, Honoré Champion, 2004.
- NELLEN, H. J. M., « La correspondance savante au XVIII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n° 1, 1993.

- OMONT, Henry, « Gilbert Gaulmyn, de Moulins, et sa collection de manuscrits orientaux », *Revue bourbonnaise*, n° 3, 1886, p. 120-140.
- OMONT, Henry, « Inventaire des manuscrits de Claude Dupuy (1595) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 76, 1915, p. 526-531.
- PARMENTIER, Bérengère, *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2000.
- PINTARD, René, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève/Paris, Slatkine, 1983.
- RIBARD, Dinah et Schapira, Nicolas, « Commentaires de Dinah Ribard et Nicolas Schapira à la note critique de J.-P. Cavaillé. Pour penser ensemble écriture et réputation : une approche sociale du libertinage », *Libertinage, irrégion : tendances de la recherche 1998-2002, Les dossiers du GRIHL*, 2007/2, <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/268>.
- RIZZA, Cecilia, « La notion d'autre chez quelques écrivains libertins », dans Heyndels, Ralph et Woshinsky, Barbara (dir.), *L'Autre au XVII^e siècle*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, coll. « Biblio 17 », n° 117, 1999, p. 205-212.
- ROCHOT, Bernard, « Les sentiments de Gassendi sur l'éclipse du 12 août 1654 », *Dix-septième siècle*, n° 27, 1955, p. 161-177.
- RONZEAUD, Pierre, « Les *Lettres* de Cyrano sur les sorciers : montage et démontage d'une imposture culturelle », *Diversité, c'est ma devise, Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 86, 1994.
- ROSELLINI, Michèle, « La physique sorcière de Cyrano de Bergerac », dans Christophe Martin (dir.) « Raconter d'autres partages », Littérature, anthropologie et histoire culturelle, Lyon, ENS Éditions, 2017.
- ROSELLINI, Michèle et Zékian, Stéphane (dir.), *Un XVII^e siècle hors Panthéon. Les libertins au XIX^e siècle, Dix-septième siècle*, Paris, Puf, n° 283, 2019/2.
- SRIBNAI, Judith, *Pierre Gassendi. Le voyage vers la sagesse (1592-1655)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017.
- SECRET, François, « Gilbert Gaulmin et l'histoire comparée des religions », *Revue de l'histoire des religions*, n° 177, p. 35-63.
- STAQUET, Anne, *Descartes et le libertinage*, Paris, Hermann, 2009.
- STOLZENBERG, Daniel, « Les “langues orientales” et les racines de l'orientalisme académique : une enquête préliminaire », *Dix-septième siècle*, n° 268, 2015, p. 409-426.
- TATON, René, *Les Origines de l'Académie royale des sciences*, Paris, Palais de la Découverte, 1966.

- TAUSSIG, Sylvie, « La cosmologie copernicienne et l'accusation d'athéisme », dans Taussig, Sylvie et Lurbe, Pierre (dir.), *La question de l'athéisme au dix-septième siècle*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 73-103.
- TAUSSIG, Sylvie, « Introduction à Gabriel Naudé, *Discours sur les divers incendies du Mont Vésuve, et particulièrement le dernier qui commença le 16 décembre 1631* », dans *Zeitsprünge, Forschungen zur Frühen Neuzeit*, n° 12, 2008, p. 270-384.
- TEXIER, Roger, « La place de l'animal dans l'œuvre de Descartes », *L'Enseignement philosophique*, 2012, p. 15-27.
- TINGUELY, Frédéric, « Singeries romanesques et anthropologie libertine », dans *La lecture complice. Culture libertine et geste critique*, Genève, Droz, p. 97-115.
- VAN DAMME, Stéphane, « Libertinage de mœurs / libertinage érudit. Le travail de la distinction », *Les dossiers du GRIHL*, 2004.
- VAN DAMME, Stéphane, « Violences fondatrices ? Les épreuves aux origines de l'identité libertine sous l'Ancien Régime », *Les dossiers du GRIHL*, 2007, <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/4826?lang=en>.
- VAN DAMME, Stéphane, *L'Épreuve libertine. Morale, soupçon et pouvoirs dans la France baroque*, Paris, CNRS Éditions, 2008.
- VAN DAMME, Stéphane, « Le Tour d'Europe des dissidents », *L'Histoire*, n° 398, 2013.
- VAN DAMME, Stéphane, « Curiosité subversive : "orientalisation" du libertinage et géographie morale », *Presses et transferts culturels/Curiosité et géographie, Études Épistémè*, n° 26, 2014, <https://journals.openedition.org/episteme/327>.
- VAN DAMME, Stéphane, « La mappemonde sceptique : une géographie des "libertins érudits" », *Libertinage, athéisme et incrédulité. 1, Littératures classiques*, n° 92, Toulouse, Presses universitaires du Midi, p. 77-112.
- VIALA, Alain, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la révolution*, Paris, Puf, coll. « Les littéraires », 2008.
- VIGNAUD, Laurent-Henri, *Les merveilles de la nature. Histoire naturelle et érudition à l'âge baroque (vers 1560-vers 1660)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Chantal Grell, 2005.
- WELLMAN, Kathleen, *Making Science Social: The Conferences of Theophraste Renaudot 1633-1642*, Norman, University of Oklahoma Press, 2003.

— *Langue et analyse du discours*

AMOSSY, Ruth, *La présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, Puf, 2010.

- AMOSSY, Ruth, *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.
- AMOSSY, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Dalachaux et Niestlé, coll. « Sciences des discours », 1999.
- AMOSSY, Ruth et Herschberg-Pierrot, Anne, *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2005.
- BARTHES, Roland, « L'effet de réel », dans *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, repris en coll. « Points essais », p. 179-187.
- BERRENDONNER, Alain, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- BONHOMME, Marc, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, 2014.
- BRES, Jacques, Haillet, Pierre-Patrick et Mellet, Sylvie (dir.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005.
- CHAUDIER, Stéphane, « Procédures énumératives : le voyageur face au réel dans *L'Usage du monde* », dans *Styles, genres, auteurs*, n° 17, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2017, p. 239-279.
- DENIS, Delphine et Sancier-Château, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.
- DUCROT, Oswald, *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- DUCROT, Oswald, *Le Dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- FOUNIER, Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998.
- GENETTE, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982.
- GOULET, Alain, *Le stéréotype : crise et transformations*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1994.
- KERBRAT-ORCCHIONI, Catherine, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'art de parler*, éd. Christine Noille-Clauzade, Paris, Honoré Champion, 1998.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.
- NØLKE, Henning, *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, coll. « Argumentation, sciences du langage », 1993.
- RIEGEL, Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, 2004.

- ROULET, Eddy et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne, 1985.
- SAMOYAUULT, Tiphaine, *L'intertextualité. Mémoire de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2005.
- *Rire, ironie, paradoxe et équivoques*
- Stratégies de l'équivoque, Cahiers du Centre de Recherches historiques*, n° 33, Paris, CRH, 2004.
- ALEXANDRESCU, Vlad, *Le Paradoxe chez Blaise Pascal*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 1997, p. 12.
- ALLEMAN, Bédaride, « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, n° 36, 1978, p. 385-398.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, trad. André Robel, Paris, Gallimard, 1998.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.
- BANGE, Pierre, « L'ironie, essai d'analyse pragmatique », *L'ironie, Linguistique et sémiologie*, n° 2, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1976.
- BASIRE, Brigitte, « Ironie et métalangage », *DRLAV*, n° 32, 1985, p. 129-150.
- BERGSON, Henri, *Le Rire, Essai sur la signification du comique* [1900], Paris, Puf, coll. « Quadrige », 1985.
- BERTRAND, Dominique, *Dire le rire à l'Âge classique. Représenter pour mieux contrôler*, Aix en Provence, Publications de l'Université d'Aix en Provence, 1995.
- BERTRAND, Dominique (dir.), *Poétiques du burlesque*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- BERTRAND, Dominique (dir.), *Le rire des voyageurs (XVI^e-XVII^e siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2007.
- BERTRAND, Dominique, « Déambulations burlesques (XVII^e-XVIII^e) », dans Montandon, Alain (dir.), *Promenades et écritures*, Clermont-Ferrand, CRLMC, 1996, p. 19-45.
- BONHOMME, Marc, « Ironie et humour dans le récit de voyage. L'exemple de *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier », *Loxias-Colloques*, n° 10 : « Figures du voyage », Nice, Université Nice Sophia Antipolis, mars 2018.
- BONY, Alain, « La notion de *persona* ou d'auteur implicite : problèmes d'ironie narrative », *L'ironie, Linguistique et sémiotique*, n° 2, 1976, p. 85-103.

- BOOTH, Wayne C., *A Rhetoric of Irony*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1974.
- DANDREY, Patrick, *L'Éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, Paris, Puf, coll. « Écriture », 1997.
- DARMON, Jean-Charles, « Ironie et relativisme : remarques sur leurs affinités diffuses dans l'horizon du libertinage érudit et dans les fictions cyraniennes », dans Harry, Patricia, Mothu, Alain et Sellier, Philippe (dir.), *Autour de Cyrano de Bergerac. Dissidents, excentriques et marginaux de l'âge classique*, bouquet offert à Madeleine Alcover, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 399-454.
- DARMON, Jean-Charles, « Des "mondes à l'envers" sans monde à l'endroit. Ironie et relativisme dans la poétique libertine de Cyrano de Bergerac », dans *Paroles de l'Autre et genres littéraires (XVI^e-XVII^e siècles). Illustrations, interactions, subversions*, Genève, Droz, Cahiers du GADGES, n° 5, 2007, p. 295-340.
- DARMON, Jean-Charles, « Ironie de la preuve par la fable et "art d'écrire" libertin », dans *Philosophies de la Fable. Poésie et pensée dans l'œuvre de La Fontaine*, Paris, Éditions Hermann, 2011, p. 308-316.
- DARMON, Jean-Charles, « Clarté épicurienne ou clairs-obscurs d'un art d'écrire ? D'une éthique du style clair (Gassendi) aux jeux ironiques de l'équivoque (Cyrano) », dans Bury, Emmanuel et Meiner, Carsten (dir.), *La clarté à l'âge classique*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 233-256.
- DUBOST, Jean-Pierre, « L'ironie libertine, revers pervers de l'ironie socratique », dans Trabelsi, Mustapha (dir.), *L'ironie aujourd'hui : lectures d'un discours oblique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, p. 195-205.
- DUCROT, Oswald, « Ironie et négation », dans Atayan, Vahram et Wienen, Ursula (dir.), *Ironie et un peu plus. Hommage à Oswald Ducrot pour son 80^{ème} anniversaire*, Frankfurt am Main, Peter Lang, coll. « Rhetos », 2010, p. 169-179.
- DUMARSAIS, *Traité des tropes*, Le nouveau commerce, 1977.
- DUPRÉEL, Eugène, « Le problème sociologique du rire », *Revue Philosophique*, n° 106, 1928, p. 213-260.
- EICHEL-LOJKINE, Patricia, *Excentricité et humanisme. Parodie, dérision et détournement des codes à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002.
- EMELINA, Jean, *Le Comique, essai d'interprétation générale*, Paris, SEDES, 1991.
- EMELINA, Jean, « Les grandes orientations du rire », dans Faure, Alain (dir.), *Rires et sourires littéraires*, Nice, Université de Nice, 1994.
- FONTANIER, Pierre, *Les figures du discours*, Flammarion, 1968.

- GOLOPENTIA-ERETESCU, Sanda, « Grammaire de la parodie », *Cahiers de linguistique théorique et appliquée*, n° 6, 1969, p.
- GANS, Éric, « Hyperbole et ironie », *Poétique*, n° 24, 1975, p. 488-494.
- GENETTE, Gérard, « Mort de rire », *Figures V*, Paris, Seuil, 2002.
- GÉRAUD, Violaine, « L'ironie au siècle des lumières », *L'Information Grammaticale*, n° 83, octobre 1999.
- GRANDE, Nathalie, *Le rire galant. Usage du comique dans les fictions narratives de la seconde moitié du XVII^e siècle*, coll. « Lumière Classique », n° 87, Paris, Honoré Champion, 2011.
- GUYOT, Alain, « (Dé)voy(ag)er : le rire de l'écrivain romantique en voyage, ou le genre subverti », *Recherches & Travaux*, n° 67, 2005, p. 127-137.
- HAMON, Philippe, « Stylistique de l'ironie », dans Georges Molinié et Pierre Cahné (dir.), *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, Puf, 1994, p. 149-158.
- HAMON, Philippe, *L'Ironie littéraire : essai sur la forme de l'écriture oblique*, Paris, Hachette, 1996.
- HUTCHEON, Linda, « Ironie et parodie : stratégie et structure », *Poétique*, n° 36, 1978, p. 467-477.
- HUTCHEON, Linda, « Ironie, parodie et satire. Une approche pragmatique de l'ironie », *Poétique*, n° 46, 1981, p. 140-155.
- HUTCHEON, Linda, *Irony's Edge. The theory and politics of irony*, London, Routledge, 1994.
- HUTCHEON, Linda, « The Politics of Irony », dans Schoentjes, Pierre (dir.), *Poétique de l'ironie*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 288-301.
- HOCHEDÉZ, Serge, « Les Entretiens sur la pluralité des mondes de Fontenelle : qu'ironiser, c'est apprendre à penser », dans Trabelsi, Mustapha (dir.), *L'ironie aujourd'hui : lectures d'un discours oblique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, p. 217-229.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir, *L'Ironie*, Paris, Flammarion, 1979.
- JARDON, Denise, *Du comique dans le texte littéraire*, Bruxelles, A. de Boeck, Paris-Gembloux, Duculot, 1988.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « L'ironie comme trope », *Poétique*, 1980, p. 108-127.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « Problèmes de l'ironie », *Linguistique et sémiologie* 2, p. 9-46.
- LANDHEER, Ronald et Smith, Paul J. (dir.), *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, 1996.
- LE GUERN, Michel, « Éléments pour une histoire de la notion d'ironie », dans *Linguistique et sémiologie*, 2, p. 47-59.

- MÉNAGER, Daniel, *La Renaissance et le rire*, coll. « Perspectives littéraires », Paris, Puf, 1998.
- MERCIER-LECA, Florence, *L'Ironie*, Paris, Hachette Supérieur, 2003.
- MARTIN, Christophe, « L'esthétique du rire badin (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans Vaillant, Alain (dir.), *L'esthétique du rire*, Nanterre, Presses universitaires de Paris ouest, 2012, p. 121-151.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, « Sens contraire, ironie et négation dans le *Dictionnaire universel* de Furetière », *Langue française*, vol. 143, n° 1, 2004, p. 111-126.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, « Norme et ironie, bon usage et mauvais usage », *Les langages au XVII^e siècle, Littératures classiques*, n° 50, 2004, p. 229-248.
- MINOIS, Georges, *Histoire du rire et de la dérision*, Paris, Fayard, 2000.
- NÉDÉLEC, Claudine, « Le burlesque dans le Furetière », *Le Dictionnaire universel de Furetière, Littératures classiques*, n° 47, 2003, p. 273-286.
- NEIERTZ, Patrick, *Lumières obliques. Ironie et dialogues au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2012.
- PAILLET-GUTH, Anne-Marie, *Ironie et paradoxe. Le discours amoureux romanesque*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- PERRIN, Laurent, *L'Ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironique*, Paris, Kimé, 1996.
- PICHOVÁ, Dagmar, « L'ironie baroque en question », *Études romanes de Brno*, n° 1, 2007, p. 21-35.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Le rire de Paul Lejeune : du rire jaune à l'humour noir », *Nouvelles Études francophones, journal of the Conseil International d'Études francophones*, vol. 22, n° 2, automne 2007, p. 122-134.
- PIOFFET, Marie-Christine, « Le gai savoir ou la quête épistémologique de Marc Lescarbot au Nouveau Monde », dans Lanni, Dominique (dir.), *La Culture des voyageurs à l'âge classique. Regards, savoirs & discours*, *La Revue Française*, 2003, <http://revuefrancaise.free.fr>.
- RANNAUD, Géraud, « Du pittoresque à l'égotisme : une poétique de l'ironie dans le récit de voyage », dans Guyot, Alain et Massot, Chantal (dir.), *Voyager en France au temps du romantisme*, Grenoble, ELLUG, 2003, p. 215-240.
- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Rééc/rire : la pratique ironique du jeu intertextuel dans les *Voyages* de J.-F. Regnard », dans Bertrand, Dominique (dir.), *Le rire des voyageurs (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2007, p. 149-166.

- REQUEMORA-GROS, Sylvie, « Comment peut-on être lapon ? Singularités nordiques : J.-F. Regnard en Europe du Nord, entre anomalie et ironie », dans Maber, Richard (dir.), *La France et l'Europe du Nord : de l'Irlande à la Russie*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2017, p. 185-194.
- RICORD, Marine, « L'ironie ou la "circonvolution du sérieux" dans *Les Caractères* », dans Dagen, Jean, Bourguinat, Élisabeth et Escola, Marc (dir.), *La Bruyère. Le métier du moraliste*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 185-192.
- ROCHE, Bruno, *Le rire des libertins dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011.
- RONGIER, Sébastien, *De l'ironie. Enjeux critiques pour la modernité*, Paris, Klincksieck, 2007.
- ROSSET, Caroline, *Le sourire de René : comique, humour et ironie dans les récits de voyage de Chateaubriand*, Thèse de doctorat de l'Université de Neuchâtel, sous la direction de Daniel Sangsue, soutenue en 2011.
- SANGSUE, Daniel, *La parodie*, Hachette, 1994.
- SARMAIN, Jean-Paul, « Y a-t-il un ancien régime de l'ironie ? » dans Trabelsi, Mustapha (dir.), *L'ironie aujourd'hui : lectures d'un discours oblique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, p. 253-265.
- SCHOENTJES, Pierre, « Un supplément de liberté », dans Guérard, Cécile (dir.), *L'Ironie. Le sourire de l'esprit*, Paris, Éditions Autrement, 1998, p. 108-126.
- SCHOENTJES, Pierre, *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil, 2001.
- SCHOENTJES, Pierre, « Séduction de l'ironie », dans Trabelsi, Mustapha (dir.), *L'ironie aujourd'hui : lectures d'un discours oblique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006.
- SIMONFFY, Zsuzsa, *Le paradoxe et ses usages*, Budapest, Tinta Könykiadó et Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2011.
- SPERBER, Dan et Wilson, Deidre, « Les ironies comme mentions », *Poétique*, n° 36, 1978, p. 399-412.
- STAROBINSKI, Jean, « Le rire de Démocrite. Mélancolie et réflexion », *Bulletin de la Société Française de Philosophie*, janvier-mars 1989, vol. 83, n° 1, p. 3-32.
- STRAUSS, Leo, *La persécution et l'art d'écrire* [1952], coll. « Tel », Paris, Gallimard, 2009.
- TRABELSI, Mustapha (dir.), *L'ironie aujourd'hui : lectures d'un discours oblique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006.

WOŁOWSKA, Katarzyna, *Le paradoxe en langue et en discours*, Paris, L'Harmattan, 2008.

— *Études complémentaires*

Aux frontières de l'humain, Paris, Museum d'Histoire naturelle, 2021.

Écriture et action : XVII^e-XIX^e siècle, une enquête collective / GRIHL, Paris, Éditions de l'EHESS, 2016.

BACHELARD, Gaston, *L'eau et les rêves*, Paris, José Corti, 1942.

BALAYÉ, Simone, *La Bibliothèque nationale, des origines à 1800*, Genève, Droz, 1980.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, Boissière, Aurélie et Grandin, Jules (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014.

BEUGNOT, Bernard, *La mémoire du texte : essais de poétique classique*, Paris, Honoré Champion, 1994.

BEUGNOT, Bernard, *Le discours de la retraite au XVII^e siècle. Loin du monde et du bruit*, Paris, Puf, 1996.

BLANCO, Mercedes, *Les Rhétoriques de la pointe. Balthasar Gracián et le conceptisme en Europe*, Paris, Honoré Champion, 1992.

BLAY, Michel et Halleux, Robert (dir.), *La science classique, XVI^e-XVIII^e siècle : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1999.

BOMBART, Mathilde, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres : écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007.

BOMBART, Mathilde et Schapira, Nicolas, « Obscurcissement, déchiffrement et illisibilité : modalités de l'obscur dans la *Nouvelle allégorique* d'Antoine Furetière », dans Denis, Delphine (dir.), *L'obscurité. Langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2007, p. 221-232.

BOULLE, Pierre H., « La construction du concept de race dans la France d'Ancien Régime », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 336-337, 2002, p. 155-175.

CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Histoires d'équivoques », *Stratégies de l'équivoque, Cahiers du Centre de Recherches historiques*, n° 33, Paris, CRH, 2004, p. 155-173.

CAZANAVE, Claire, *Le dialogue à l'âge classique : étude de la littérature dialogique en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007.

CERTEAU, Michel de, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

- CERTEAU, Michel de, *La Possession de Loudun*, éd. revue par Luce Giard, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2005.
- CHARTIER, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1987.
- CHARTIER, Roger, *Culture écrite et société : l'ordre des livres XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1996.
- CLAVELIN, Maurice, *La philosophie naturelle de Galilée : essai sur les origines et la formation de la mécanique classique*, Paris, Armand Colin, 1968.
- CLÉMENT, Michèle, *Le cynisme à la Renaissance d'Érasme à Montaigne, suivi de Les Epistres de Diogenes (1546)*, Genève, Droz, 2005.
- COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Le Seuil, 1979.
- CONCHE, Marcel, *Présence de la nature* [2001], Paris, Puf, 2011.
- COUTON, Georges, *Écritures codées. Essais sur l'allégorie à l'âge classique*, Paris, Aux amateurs de livres, 1991.
- CREST, Sabine du, « Les abeilles dans la Rome des Barberini », dans Charles Mazouer (dir.), *L'animal au XVII^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2003, p. 103-118.
- DAME, Bernard, « Galilée et les taches solaires (1610-1613) », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, vol. 19, n° 4, 1966, p. 307-370.
- DANDREY, Patrick (dir.), *Espaces classiques, Études littéraires*, vol. 34, n° 1-2, hiver 2002.
- DELMAS, Christian et Gevrey, Françoise (dir.), *Nature et culture à l'âge classique (XVI^e-XVIII siècles)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1997.
- DENIS, Delphine (dir.), *L'obscurité. Langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2007.
- DENIS, Delphine « Approches de l'obscurité au siècle classique », dans *L'obscurité. Langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2007, p. 23-38.
- DENIS, Hay, *Europe : The Emergence of an Idea*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1968.
- DIETZ, Bettina et Nutz, Thomas, « Collections Curieuses: The Aesthetics of Curiosity and Elite Lifestyle in Eighteenth-Century Paris », *Eighteenth-Century Life*, vol. 29, n° 3, 2005, p. 44-75.
- DRÉVILLON, Hervé, *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, Seyssel, Champ Wallon, 1996.
- DUCHET, Michèle, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995.

- FAUDEMAY, Alain, *Le Clair et l'obscur à l'âge classique*, Genève, Slatkine, 2001.
- FERREYROLLES, Gérard, *Littératures classiques*, n° 56 : « La polémique au XVII^e siècle », 2009.
- FERREYROLLES, Gérard, « Le XVII^e siècle et le statut de la polémique », *La polémique au XVII^e siècle, Littératures classiques*, n° 56, 2009, p. 5-27.
- FINDLEN, Paula, *Possessing nature: museums, collecting, and scientific culture in early modern Italy*, Berkeley, University of California Press, 2010.
- FONTENAY, Élisabeth de, *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 1998.
- FOUCAULT, Michel, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- FUMAROLI, Marc, « Genèse de l'épistographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 78^e année, n° 6, 1978, p. 886-905.
- FUMAROLI, Marc (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne : 1450-1950*, Paris, Puf, 1999.
- GIRARD, Aurélien, *Le Christianisme oriental (XVII^e-XVIII^e siècles). Essor de l'orientalisme catholique en Europe et construction des identités confessionnelles au Proche-Orient*, Thèse de doctorat de l'École pratique des hautes études, 2011.
- GIRARD, Pierre et Clément, Michèle (dir.), *Pré-histoires de l'anthropologie*, Paris, Classiques Garnier, 2021.
- GONTIER, Thierry, *De l'homme à l'animal. Montaigne et Descartes ou les paradoxes de la philosophie moderne sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, coll. « Philologie et Mercure », 2000.
- GREGORY, Tullio, *Genèse de la raison classique de Charron à Descartes*, Paris, Puf, coll. « Épiméthée », 2000.
- GRELL, Chantal et Taussig, Sylvie (dir.), *La Lune aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2014.
- GROSRICHARD, Alain, *Structure du sérail : la fiction despotique asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Seuil, 1979.
- HALLYN, Fernand, *Formes métaphoriques dans la poésie lyrique de l'âge baroque en France*, Genève, Droz, 1975.
- HALLYN, Fernand, « “Le langage confus qui règne dans les pays d’Inquisition”. Descartes et la rhétorique de la dissimulation », *Poétique*, n° 142, avril 2005, p. 131-151.
- HALLYN, Fernand, « Du cosmos à l'univers : les images du monde », dans Prigent, M. (dir.), *Histoire littéraire de la France*, Paris, Puf, t. 2, 2006, p. 157-179.

- HAMOU, Philippe, *La vision perspective (1435-1740) : l'art et la science du regard, de la Renaissance à l'âge classique*, Paris, Payot & Rivages, 1995.
- HAMOU, Philippe, *La mutation du visible : essai sur la portée épistémologique des instruments d'optique au XVII^e siècle. Du Siderus nuncius de Galilée à la Dioptrique cartésienne*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 1999.
- HAMOU, Philippe, *Voir et connaître à l'âge classique*, Paris, Puf, 2002.
- HAVELANGE, Carl, *De l'œil et du monde : une histoire du regard au seuil de la modernité*, Paris, Fayard, 1998.
- HAZARD, Paul, *La Crise de la conscience européenne (1680-1715)*, coll. « Références » [1935], Paris, Le Livre de Poche, 1994.
- HUNT, Lynn, Jacob, Margaret C. et Mijnhardt, *The Book that changed Europe*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 2010.
- JEANNELLE, Jean-Louis, « "L'acheminement vers le réel". Pour une étude des genres factuels : le cas des Mémoires », *Poétique*, n° 139, 2004/3, p. 279-297.
- JOUHAUD, Christian et Viala, Alain (dir.), *De la publication, entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.
- KAPPLER, Claude-Claire, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Âge*, Paris, Payot, 1999.
- LABROUSSE, Elisabeth, *L'Entrée de Saturne au Lion : l'éclipse du soleil du 12 août 1654*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1974.
- LAFOND, Jean et Redondo, Augustin, *L'image du monde renversé et ses représentations littéraires et para-littéraires de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVII^e*, Paris, Vrin, 1979.
- LECOLLE, Michelle, Michel, Raymond et Milcent-Lawson, Sophie (dir.), *Liste et effet de liste en littérature*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- LICOPPE, Christian, *La formation de l'esprit scientifique, le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, Éditions de la découverte, 1996.
- MACÉ, Marielle, *Styles. Critique de nos formes de vie*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2016.
- MACÉ, Marielle, *Sidérer, considérer. Migrants en France, 2017*, Lagrasse, Verdier, 2017.
- MAINGUENEAU, Dominique, « Clarté du texte, discours constituants et cadre herméneutique », dans Denis, Delphine (dir.), *L'obscurité. Langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2007, p. 13-22.

- MARRACHE-GOURAUD, Myriam, Martin, Pierre et Moncond'huy, Dominique (dir.), *La licorne et le bézoard. Une histoire des cabinets de curiosités*, Paris, Gourcuff-Gradenigo, 2013.
- MARRACHE-GOURAUD, Myriam, « Affronter et ravir la licorne des autres. Le chemin d'Ambroise Paré parmi les autorités », dans Giacomotto-Charra, Violaine et Silvie, Christine (dir.), *Lire, choisir, écrire. La vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, École des Chartes, 2014, p. 185-198.
- MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La Légende des objets. Le cabinet de curiosités réfléchi par son catalogue (Europe, XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2020.
- MARTIN, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle : 1598-1701* [1969], Genève, Droz, 1999.
- MAZOUER, Charles (dir.), *L'animal au XVII^e siècle*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2003.
- MÉCHOULAN, Éric, *Le Livre avalé : de la littérature entre mémoire et culture, XVI^e-XVIII^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004.
- MÉCHOULAN, Éric et Le Roy Ladurie, Emmanuel (dir.), *L'État baroque : regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Vrin, coll. « Histoire des idées et des idéologies », 1985.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- MONCOND'HUY, Dominique, « Le Cabinet de la Bibliothèque de Saint Geneviève du Père Du Molinet. Un exemple de livre "de cabinet" », *Caménæ*, n° 15, 2013.
- MOUREAU, François, *Répertoire des nouvelles à la main : dictionnaire de la presse manuscrite clandestine XVI^e-XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999.
- MOUREAU, François, *La plume et le plomb : espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, PUPS, 2006.
- NÉDÉLEC, Claudine, *Le XVII^e siècle encyclopédique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Cahiers Diderot », n° 12, 2001.
- PAVEL, Thomas, *L'art de l'éloignement : essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard, 1996.
- PECH, Thierry, *Conter le crime : droit et littérature sous la Contre-Réforme. Les histoires tragiques, 1559-1644*, Paris, Honoré Champion, 2000.
- PORTE, Michèle, *Mémoire de la science : le dix-septième siècle*, Fontenay-aux-Roses, ENS, 1987.
- POULOUIN, Claudine, *Le temps des origines : l'Éden, le Déluge et les « temps reculés » de Pascal à l'Encyclopédie*, Paris, Honoré Champion, 1998.

- RÉMY, Frédérique, « Quelques curiosités autour du gel de l'eau. *Comment l'eau, un fleuve ou la mer peuvent-ils geler ?* », dans Metzger, Alexis et Rémy, Frédérique (dir.), *Neiges et glaces. Faire l'expérience du froid (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Hermann, 2015, p. 23-37.
- REVEL, Jean-François, *La philosophie classique : humanistes et cartésiens*, Paris, Stock, 1970.
- SRIBNAI, Judith (dir.), *Les récits d'accès au savoir au XVII^e siècle, Dix-septième siècle*, n° 280, 2018/3.
- STAROBINSKI, Jean, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1997.
- QUENNEHEN, Élisabeth, *Le Problème de l'unité du genre humain au XVII^e siècle : contribution à l'histoire de l'idée polygéniste*, Thèse de doctorat en Histoire, sous la direction de Jean Devisse, Université Paris 1, 1993.
- ROSELLINI, Michèle, « La curiosité pour l'histoire dans la formation intellectuelle au XVII^e siècle », dans Ferreyrolles, G. (dir.), *La représentation de l'histoire au XVII^e siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1999, p. 51-76.
- SALAZAR, Philippe-Joseph, « *La Divine Sceptique* ». *Éthique et Rhétorique au 17^e siècle*, Tübingen, Narr Verlag, 2000.
- SERROY, Jean, *Roman et réalité : les histoires comiques au XVII^e siècle*, Paris, Librairie Minard, 1981.
- SCHLOSSER, Julius von, *Les cabinets d'art et de merveilles de la Renaissance tardive : une contribution à l'histoire du collectionnisme* [1908], trad. P. Falguières, Paris, Macula, 2012.
- SCHUWEY, Christophe, « Aux enseignes de papier : les recueils comme plateformes de publication », dans Linda Gil et Ludvine Rey (dir.), *Genèse des corpus littéraires à l'âge classique*, p. 33-39.
- SCHUWEY, Christophe, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercure galant*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
- SFEZ, Gérard, *Machiavel, la politique du moindre mal*, Paris, Puf, 1999.
- SIGURET, Françoise, *L'œil surpris : perception et représentation dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1993.
- SRIBNAI, Judith, *Récit et relation de soi au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- TOCCANE, Bernard, *L'idée de nature en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle : contribution à l'histoire de la pensée classique*, Paris, Klincksieck, 1978.
- TRÉMOLIÈRES, François, « Malebranche moraliste. La lecture du jeune Rébelliau », *Dix-septième siècle*, n° 255, 2012, p. 273-283.

- UOMINI, Steve, *Cultures historiques dans la France au XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- VAN DAMME, Stéphane, *Métropoles de papier. Naissance de l'archéologie urbaine à Paris et à Londres (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- VAN DELFT, Louis, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1993.
- VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.
- WHITE, Richard, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650–1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Annexe 1 : Transcription des Lettres de François-Auguste de Thou

BnF, Dupuy 703.

Volume de 221 Feuilles

15 décembre 1893.

Lettres de Monsieur Boulliau écrites à M. Dupuy St Sauveur, de Venise, Florence, Smyrne, Constantinople et d'Allemagne ès années 1645, 1646, 1647, 1651¹²⁹⁴.

Jacques Dupuy.

1655.

¹²⁹⁴ Avertissement : cette annexe et la suivante sont des versions de travail. Elles visaient à rendre disponibles, et aisément lisibles, ces correspondances manuscrites. Elles ne sont pas destinées à être publiées en l'état. L'orthographe en a été modernisée. Une transcription des lettres de Thou est déjà parue au XIX^e siècle, voir : *Lettres de François Auguste de Thou durant ses voyages en Italie et dans le Levant, 1626-1629*, dans *Revue rétrospective ou bibliothèque historique*, s. II, 3, et s. II, 4, et s. II, 6 n° 11 et 12, 1835-1836, p. 351-408, et p. 5-72, p. 184-224, et p. 62-97, p. 338-397. Elle nous a beaucoup aidé pour la présente transcription mais elle était lacunaire et parfois fautive. Nous l'avons donc amendée et corrigée.

Lyon, le 23 octobre 1626.

À M. Du Puy.

Monsieur,

Celle-ci sera pour vous assurer de notre arrivée en cette ville, en bonne santé, grâces à Dieu. Nous prîmes la poste à Montargis, ainsi que nous avions proposé, et sommes venus en quatre jours : de lassitude, je n'en ai eu que le premier, car pour les autres trois j'ai été fort gaillard. Nous avons eu de la peine à entrer dans la ville à cause de nos malles, lesquelles on nous voulait faire laisser dans le faubourg. À la fin nous en sommes venus à bout, en changeant de nom et feignant être gentilshommes bretons qui s'en allaient voyager. Vous ne sauriez croire combien ils sont ici exacts pour la peste et quel ordre ils y apportent, en telle sorte que nos hardes, qui viennent par la Bourgogne avec nos laquais, courent fortune de faire la quarantaine, si le crédit de nos amis ne nous assiste, et la plus grande faveur que nous puissions avoir sera de les faire passer sans ouvrir les coffres.

Sitôt que je fus arrivé, j'envoyai chez M. de Fetan : il m'est venu voir ce matin avec toutes les offres d'amitié et de service que l'on saurait désirer. Nous avons aussi été fort accueillis par M. Thomé, prévôt des Maréchaux, qui nous a menés promener tout ce matin dans son carrosse, et doit nous faire voir la ville pendant les trois jours que nous faisons état d'y séjourner. Bref, j'ai tout sujet de me louer de mon voyage ; Dieu veuille que le reste soit de même ! Nous nous accordons le mieux du monde ; même M. Haligre nous décharge d'une grande peine, qui est celle de la dépense, car lui-même prend la peine de compter, et y est fort entendu. Nous espérons partir lundi ou mardi pour Turin par la voie des Manoirs. Sitôt que j'y serai, je vous en donnerai avis ; cependant je vous conjure de me faire savoir de vos nouvelles à Venise ; vous n'aurez qu'à les adresser

chez M. l'ambassadeur : je les attendrai avec impatience comme désirant d'être tenu de vous à jamais, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Vous m'obligerez de présenter mes recommandations à toute la maison et à nos amis. Je supplie monsieur votre frère me vouloir écrire. Je lui rendrai la pareille quand je serai en lieu de séjour.

J'oubliais de vous dire que M. d'Aubray n'est parti que ce matin de cette ville ; mais nous avons été si malheureux que de ne le point voir pour n'en avoir été avertis que quand il est parti.

Lyon, ce 23 octobre 1626.

À M. Du Puy.

Monsieur,

Depuis ma lettre écrit, M. d'Aubray nous est venu voir, et de là, a montré à cheval pour s'en aller. On l'a bien plus maltraité que nous, car on a retenu son sac de nuit vingt-quatre heures à la porte, si bien qu'il a couché sans bonnet de nuit quelque temps. L'on nous vient de dire tout à cette heure qu'il fallait que les nôtres fussent parfumées, autrement qu'elles n'entreraient pas : voilà quel est l'ordre de la police.

M. l'évêque d'Orléans est en cette ville, anciennement indisposé : cela ne l'empêche pas pourtant de jouer toutes les après-dînées ; je pense l'aller voir aujourd'hui. M. Haligre vous baise les mains, et moi je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Lyon, dimanche, ce 25 octobre 1626.

À M. Du Puy.

Monsieur,

Celle-ci est la seconde que je vous écris de ce lieu, ne voulant laisser passer aucune occasion de vous faire savoir de mes nouvelles, puisque me faites la faveur de le désirer ainsi. Par la première je vous mandais mon arrivée en cette ville en bonne santé ; par celle-ci, j'accuserai la réception de la vôtre du 20 de ce mois, ensemble du paquet de M. de Brèves. Je me réjouis de la santé de monsieur votre frère, et suis marri que l'affaire n'a réussi de laquelle m'écrivez. Il y a des personnes qu'un malheur continuel accompagne dans les affaires du bien : je pense qu'êtes de ceux-là ; mais si Dieu vous a ôté cette sorte de félicité, il vous en a donné une bien plus grande, en ce que vous vous contentez de votre condition.

Je laisse cette philosophie pour vous dire que nous avons vu cette ville plus exactement que jamais Allemand n'a fait, car il n'y a église ni lieux tant soit peu remarquable où nous n'ayons été, jusques à monter au haut des clochers pour considérer la situation qui, de vérité, est fort belle. Il y a même quelques

antiquités que nous n'avons pas omises. L'on y fait une chère excellente, en sorte que Bessin n'en voudrait bouger ; nous avons été traités un jour de poisson par M. Thomé, et aujourd'hui par M. de Fetan, magnifiquement, et avec des délicatesses de fruits et de viandes qui ne sont point en ce pays ici. Vous assurerez M. Le Grand que nous avons bien bu à sa santé. M. Thomé se loue infiniment de la courtoisie de MM. De Peiresc et Valaves, ayant reçu d'eux toutes les faveurs du monde en un voyage qu'il a fait à Aix. Je ne manquerai pas à leur écrire. Le père Arnoux est en cette ville. Il y est venu pour faire la harangue funèbre de M. le Connétable de Grenoble ; mais ç'a été un autre de la même compagnie qui y a mal réussi. Il passa hier un courrier dépêché par M. Marini, qui porte l'extrême maladie de M. de Mantoue ; je crois que M. Priandi en aura eu l'avis.

Nous faisons état de partir demain d'ici pour Turin, et de passer par la Grande-Chartreuse. Nos hardes ne sont arrivées que ce matin, deux jours plus tard que nous ne les attendions, à cause du débordement de la Saône. Elles sont encore à la santé et seront demain, à ce qu'on m'a dit, parfumées. Cet ordre si exact nous apportera une commodité, car, moyennant l'attestation de ceux de la ville, nous ne serons sujets à faire la quarantaine à pas une de celles d'Italie.

Je vous supplie d'assurer tous nos amis que ce n'a pas été manque de désir si je ne les ai salués avant que de partir : je leur suis à tous serviteurs.

J'oubliais de vous dire que nous avons fort entretenu le père Arnoux et particulièrement M. Haligre. Comme ils étaient hier en une conférence fort étroite, j'entendis qu'il lui disait que ç'avait été lui seul qui avait fait son père le , et qui en avait mis de bonnes impressions dans l'esprit du Roi.

Je pense que ce discours allait pour lui redemander ses lettres que mondit sieur Haligre garde. Il m'a fort accueilli et dit qu'il avait lu toute l'*Histoire* de mon père avec admiration. Il parle fort souvent du crédit qu'il a eu à la cour et des choses qu'il y a faites.

Je vous baise très humblement les mains et suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Vous assurerez toute notre maison de mon service et me manderez, s'il vous plaît, des nouvelles.

Turin, ce 3 novembre 1626.

À M. Du Puy, avocat au Parlement de Paris.

Monsieur,

Celle-ci sera pour vous donner avis de notre arrivée en cette ville en bonne santé, Dieu merci. Nous partîmes de Lyon le 26 du mois passé, et avons été huit jours par le chemin, un jour davantage que l'on n'a accoutumé, pour avoir vu la Grande-Chartreuse en passant, qui est un lieu à voir une fois en sa vie, seulement pour y avoir été, le plus inaccessible et affreux qui se puisse imaginer, dans des précipices effroyables où l'on ne passe qu'avec horreur et péril tout ensemble. Nous y fûmes assez mal régalés, non pas faute de bonne volonté de ces pauvres gens, mais par impuissance, car la terre y est si stérile qu'elle ne produit pas même les herbes à mettre en potage. Nous vîmes ce que l'on appelle le Révérend Père, un vieillard de soixante-dix-huit ans, encore fort gaillard, mais non pas si fin comme je pensais, car il tient autant du moine que pas un. Le seul avantage qu'il a par-dessus les autres, est le beau logement, avantage qui lui coûte une subjection perpétuelle de n'abandonner jamais ce désert. Il est toujours assisté

de dom Scribe, parent de MM. Perrot, qui, à dire vérité, est le vrai général, car il fait et défait qui il veut, et peut tout en l'ordre. Ce me fut une connaissance bien inopinée. Tout ce que je vous puis dire de ce lieu, c'est que toutes les Alpes nous ont paru des promenades au regard du chemin de la Chartreuse.

Je rencontrai, quatre lieues au-delà du Mont-Cenis, M. Diodati qui me dit s'en aller à Paris, mais qu'il séjournerait quelque temps à Lyon. Le temps qu'il y a que je ne l'avais vu lui fit méconnaître mon visage, si bien qu'il fallut que je lui disse mon nom. Il nous assura que nous aurions bon passage, ce qui nous arriva tout au contraire, car, de tout le voyage, nous n'avons eu vilain temps que le jour que nous passâmes le Mont-Cenis : le froid et la neige nous incommoda fort ; mais à la descente, nous trouvâmes une douceur d'air si différente, qu'elle nous fit oublier le passé.

À notre arrivée en cette ville, nous ne trouvâmes pas un logement pour nous, pour être les hôtelleries remplies des capitaines des troupes françaises qui sont en ce pays, et fussions demeurés sur le carreau, si la courtoisie d'un colonel de cavalerie, nommé M. du Monceau, ne nous eût assistés, lequel, sans nous connaître, délogea un de ses amis pour nous accommoder. Une faveur si extraordinaire me fut du commencement suspecte, mais j'ai appris qu'il était homme de qualité.

J'ai été aujourd'hui voir les libraires, chez lesquels j'ai trouvé les livres contenus au mémoire, excepté la *Guerra fatta nel Monferrato* qui ne se trouve plus. Il y en a quelques autres que vous n'avez pas marqués que je ne laisserai pas de prendre à tout hasard, comme *Amedeus Pacificus*, et une histoire de *Belle Cyprio*, imprimée en 1624, ensemble quelques livres de fortifications que des gens du métier estiment. J'ai acheté deux plans de Vérone, qu'un capitaine qui était dans la place m'a dit être fort bien faits.

Nous avons vu aujourd'hui M. Marini, qui nous a dit la mort de M. de Mantoue et de M. de Souvré, et le combat de MM. De Vitry et d'Andelot.

J'attends de vous toutes ces nouvelles pour Venise ; vous les adresserez à M. Jacquet.

Je crois que nous ne verrons point cette cour, pour être à la campagne à la chasse des ours, et notre partement être assigné au 5 de ce mois ; nous allons droit à Casal, et de là à Milan et à Venise, sans oublier les villes voisines, par eau ou en carrosse ; j'espère que cette allure nous soulagera, car, après avoir couru la poste et fait huit journées sur de mauvais chevaux on est bien aise de trouver un bateau.

Je fais tout ce que je peux pour n'être point malade. J'espère que Dieu me conservera pour vous rendre le service que je vous ai voué, désirant être à jamais, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie présenter mes baisemains à toute la maison et à tous nos amis, particulièrement MM. le Père Sanguin et de La Malmaison. Excusez la mauvaise écriture, le papier de Turin en est cause.

Turin, ce 4 novembre.

À M. Du Puy.

Monsieur,

J'écris à M. votre frère, et lui mande une partie des aventures de notre voyage. Faute de meilleur entretien, à vous je dirai qu'étant à la Grande-

Chartreuse, je m'enquis des nouvelles de votre frère le chartreux. Ils m'en dirent force bien ; mais que depuis qu'il était à Rome, il s'était toujours mal porté et n'était encore bien remis. Je crois que vous en savez des nouvelles plus particulières. Ils me dirent que tous ceux qui allaient les voir, s'étaient touchés d'un esprit de dévotion avec envie d'y demeurer, et moi j'éprouvai un mouvement tout contraire, car il ne m'ennuya jamais tant, et en tout mon voyage n'ai point été si mal fait que ce jour. Depuis celle que j'ai écrite à M. votre frère, j'ai acheté les livres contenus en ce mémoire avec quelques autres, et afin de ne point charger ma malle, je prends la commodité d'autres livres que celui qui me les a vendus envoie à Cardon, à Lyon. Ledit Cardon les fera tenir à Paris à Cramoisi. J'en paierai le port. Je change de discours pour vous dire que j'ai trouvé en cette ville Du Bois-Gadon en assez mauvais équipage. Il ne parle que des prouesses et belles actions qu'il a faites à Vérone. J'appréhende quelques estocades d'argent. Mon petit train se porte bien. Bessin est fort harassé de la descente du Mont Cenis ; car il lui fallut trouver ses jambes deux heures durant dans des rochers et précipices. Nous nous fîmes porter en chaises. C'est le plus malheureux homme du monde ; car, s'il y a eu un mauvais cheval, c'a toujours été pour lui ; si bien qu'il peut compter le chemin par ses chutes. Il ne laisse de boire du meilleur.

Je vous supplie de me mander des nouvelles du particulier de nos amis. Je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

À toute ma parenté mes baisemains, s'il vous plaît, et à M. d'Ingray.

De Venise, ce 18 novembre 1626.

À M. Du Puy.

Monsieur,

J'eusse attendu à vous écrire de ce lieu pour vous en mander de plus particulières nouvelles, n'eût été l'occasion d'un courrier qui part ce soir. Je vous dirai seulement que nous arrivâmes hier en cette ville, huit jours après être partis de Turin. Je ne manquai de voir M. Guiscardi, à Casal, et lui faire vos recommandations. Je le trouvai fort affligé de la mort de son maître et occupé aux affaires qui se présentent en telles rencontres. Cela n'empêcha pas qu'il me rendît toutes sortes de courtoisie. Nous vîmes entre autres choses la citadelle qui est, comme je crois, une des plus belles qui soient en l'Europe ; car rien n'y manque ni pour la fortification, ni pour les provisions. Le seg. Vincentio Magnacavalli nous accompagna toujours. Je crois que vous savez qui il est pour l'avoir vu à Paris. De Casal, nous allâmes à Pavie et de là à Milan, où j'achetai les livres contenus au mémoire ci-enclos ; je les ai portés avec moi, pour, avec ceux que je trouverai ici, les envoyer en France. Une des plus belles choses que j'aie vues est la bibliothèque ambrosienne ; l'absence de M. le cardinal Borromée nous empêcha de la voir aussi exactement que j'eusse désiré. En retournant de Milan à Pavie, nous fûmes à la Chartreuse où nous fûmes fort bien reçus ayant lettres de recommandation du révérend Père. Je ne vous dirai autre chose sinon que j'ai remarqué une plus grande liberté parmi les chartreux de ce pays que ceux de France pour prendre leurs aises. J'espère que dom Dupuy s'en ressentira. De Pavie, nous sommes venus à Plaisance, Crémone, Guastale et autres lieux, tout du long du Pô en cette ville, qui m'a semblé être un autre monde pour la diversité des mœurs et habits et la situation qui est tout

extraordinaire. M. Haligre est allé loger chez M. l'ambassadeur son frère, et nous à une maison qui s'appelle Hispiane. Si la chère de ce pays répondait à la beauté des chambres et des meubles, je ne trouverais rien à redire de Pavie ; néanmoins nous n'avons pas sujet de nous en plaindre jusques ici. M. l'ambassadeur nous donna à souper ; il nous eût fort obligés de ne le pas faire ; car il nous traita fort mal ; ce qui sera, s'il vous plaît, entre nous. Je crois que l'ambassade lui ennuie fort : aussi est-ce un emploi assez mélancolique si les affaires ne lui servent de divertissement ; car de visites ni de conversation n'y en a point. J'ai trouvé ici un fort honnête gentilhomme nommé M. de Recourt, lieutenant de M. de Candalle ; il est du bon côté et fort ami du fra Fulgentio. Il me l'a fait voir aujourd'hui à Saint-Marc, et n'eût été une visite d'affaire qu'il a eue aujourd'hui du clarissime, je le fusse allé voir : ce sera pour demain je crois ; je ne manquerai à m'enquêter sur les particularités de fra Paolo.

Au reste je vous dirai que j'ai manqué la plus belle occasion du monde de satisfaire au désir que j'ai d'aller à Constantinople ; car il n'y a que huit jours que le Bailo est parti de la famille Veniero, et lequel cherchait des personnes de condition pour avoir de la compagnie. Fra Fulgenio m'a assuré que j'eusse eu toute sorte de commodités d'aller avec lui et fusse revenu avec l'autre. Si j'eusse cru le pouvoir rattraper, je fusse parti dès aujourd'hui ; mais il y a nouvelle qu'il est déjà arrivé à Zara : c'est un de mes malheurs. Je suis en une merveilleuse impatience de savoir de vos nouvelles ; je les attends tous les jours. Vous ne prendrez pas, s'il vous plaît, la peine de m'écrire en cette ville ; car nous faisons état de faire Noël à Rome, Dieu nous en fasse la grâce. Auparavant je vous écrirai et à toute ma parenté. Cependant je demeurerai, monsieur,

Votre très humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de faire tenir la lettre de M. de Creil à sa mère, suivant l'adresse et au plus tôt. Vous m'obligerez de présenter mes recommandations à toute la maison et nos amis et nos parents, et de m'écrire à Rome.

De Venise, ce 8 décembre 1626.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu vos lettres des 2, 3 et 12 novembre, par la voie de M. Jacquet ; le mauvais passage des montagnes les a fait arriver six jours plus tard qu'à l'ordinaire, joint que le courrier qui les a portées est si vieux que je ne crois pas qu'il soit encore en vie. Néanmoins la quantité de nouvelles, et particulièrement celles de la santé de nos amis, nous les ont fait trouver fort bonnes. Je vous supplie de vouloir continuer ; pour moi, je ne prends pas un plus grand divertissement que celui de vous entretenir ; mon déplaisir est qu'il ne se passe ici des choses de votre goût, car vous en seriez fort particulièrement instruit. Je vous mandais, par ma dernière du 18 du passé, notre arrivée en cette ville ; depuis ce temps nous y avons séjourné, sans même aller à Padoue, qui la promenade ordinaire, pour être incertains de l'arrivée du courrier que nous ne voulions pas qui nous trouvât hors d'ici. Nous avons employé cette demeure à voir les choses principales, qui certes sont en grand nombre et desquelles je ne vous dirai rien pour le présent. J'ai trouvé fort à redire la conversation qui est un des principaux moyens de s'instruire des affaires, et n'eût été un gentilhomme nommé M. de Recourt, lieutenant de M. de Candalle, duquel je vous ai déjà mandé quelque chose, je n'en eusse pas eu grande connaissance ;

mais comme il a fort bon esprit et est fort instruit des choses de cette république, pour y avoir négocié, j'ai pris grand plaisir à l'entretenir. Il est des bonnes opinions et ami de tous les bons patriotes, et ce qui me l'a fait davantage goûter, est qu'il était le meilleur ami qu'eût le pauvre M. de Feigneux. Il m'a dit qu'il avait vu ici M. Diodati, qui était en résolution d'aller jusqu'à Florence pour voir Galilée, néanmoins je crois qu'il n'a pas exécuté ce dessein.

Or, pour venir aux affaires de cet État, il y a deux factions comme en France : l'un des bons patriotes, l'autre de ceux qui sont attachés à la cour de Rome. Les chefs de la première sont Dominico Molini, le procureur Nani, et toutes la famille des Contareni ; de l'autre les procureurs Erizzo et Soranzo et les Cornaro, et quoique ces deux partis aient pour but la grandeur de leur État, si le gouvernement-ils par moyens divers, les uns en recherchant les alliances de France, Angleterre et Hollande, pour avoir de quoi opposer à Rome et Espagne, dont la puissance leur est suspecte ; les autres, au contraire, préfèrent l'indépendance et l'union générale, disant que ces ombrages vains et soupçons sans apparence ne servent qu'à consommer les trésors de Saint-Marc, pour l'entretien des ultramontains lesquels on est nécessité d'employer, et pour frayer aux dépenses d'une ligue dont il n'est encore réussi rien de bon. Il est mal aisé de dire laquelle des deux factions prévaut ; néanmoins à la création du Doge d'aujourd'hui, qui s'appelle Jean Cornaro, celle de Rome l'a emporté ; car Nani ayant été proposé et ayant déjà quantité de voix, l'exclusion lui fut donnée par le parti contraire et élu en sa place celui-ci qui, outre la considération de sa famille, est encore obligé au Pape par son intérêt particulier, son fils ayant été fait cardinal, qui est une dignité si grande et si honorée, même en cette république, quoiqu'elle ne participe pas aux affaires, qu'elle est bien capable de détourner les esprits les plus grands de l'amour qu'ils doivent à leur patrie. Ce qui occupe le plus maintenant ces messieurs est le traité de la Valteline, en quoi ils ont double sujet de se plaindre de nous, le premier pour avoir conclu la

paix sans eux, et ce fut le sujet de l'ambassade de M. de Châteauneuf, qui prit pour prétexte l'affaire des princes, duquel la conséquence était si grande, Monsieur, frère du Roi, même y ayant été mêlé, qu'elle avait obligé le Roi à laisser toutes les affaires étrangères pour songer à celles du dedans de son État. Le second et le plus grand est l'inexécution du traité, qui n'est causée que par l'intérêt de M. le marquis de Cœuvres, qui, pour se conserver l'emploi auquel il est et particulièrement cet hiver, à cause des passeports d'enlever les vins qui lui tournent à grand profit, cherche toujours d'y apporter quelque difficulté. Le premier moyen dont il s'est avisé a été de faire, par le moyen de M. de Béthune, que le Pape différât, ce qui ne lui ayant pas réussi, et le Pape au contraire ayant donné son consentement, il a pratiqué les Grisons, leur a fait entendre que le Roi n'entendait rien faire à leur préjudice, que si par le traité ils se sentaient lésés, ils l'employassent, qu'il ferait office pour eux. Sur ce, il a écrit à la cour, a mandé que les Grisons étaient fort malcontents que l'on les privait en partie de la souveraineté sur les Valtelins, leurs sujets ; qu'il était à craindre que sollicités par la maison d'Autriche, ils ne se jetassent entre ses bras, que les Suisses menaçaient la même chose, qu'il serait à propos de leur donner quelque satisfaction en stipulant une assurance particulière pour les redevances que leur doivent les Valtelins. L'ordre de France vient suivant l'intention du marquis, qui remet les affaires en leur premier état ; car il faut tout de nouveau traiter avec le Pape et Espagne ; c'est ce qui offense ces messieurs ; car ayant retiré leurs troupes et licencié la plus grande partie, sur l'apparence du traité et la parole du Roi, ils ne veulent pas se rengager en une guerre, dont l'événement est incertain, ni se déclarer contre Rome et Espagne, s'étant déjà si mal trouvés de notre alliance ; d'une autre côté, la vallée demeure dépourvue et en péril d'être occupée par les Espagnols, c'est ce qu'on appréhende fort ici. Vous voyez comme le Roi est bien servi. Du côté de Mantoue, les Espagnols donnent des ombrages ; l'on croit qu'à leur sollicitation, le duc veut épouser la princesse

Marie, sa nièce, pour éloigner davantage M. de Nevers, français ; et, pour faire consentir la dissolution du mariage à sa prétendue femme, il a donné le gouvernement du Montferrat au prince de Buzzolo, son fils, partisan des Espagnols, pour avoir son bien enclavé dans le duché de Milan et les avoir toujours servis ; même il se dit que le Roi d'Espagne a offert d'entretenir la garnison de la citadelle de Casal.

L'on a ici avis que les Turcs ont levé le siège de devant Babylone avec grand désordre, que le Grand-Seigneur a donné ordre au Bacha de Bude d'assister Bethléem Gabor ; que je le roi de Danemark s'est mis en campagne avec trente mille homme, et que Wallenstein a quitté le service de l'Empereur, non pas par mécontentement particulier, mais pour ne pas recevoir l'affront d'une révolte, menacée par ses troupes, faute de paiement. Voilà les nouvelles publiques ; pour les miennes, elles sont bonnes, grâce à Dieu. J'ai vu le fra Fulgentio assez souvent, et quoiqu'il soit fort employé aux affaires de la république, si l'ai-je entretenu avec grande liberté. Je me suis fort enquis du P. Paolo et de ses œuvres. Outre ce que nous avons, il y a un traité de l'*Origine de l'inquisition*, et comme elle se doit *maneggiare*, qu'il m'a dit être la plus belle qu'il ait faite ; il ne l'a pas, mais il m'a promis que, s'il la pouvait recouvrer, il me la ferait avoir. Il m'a donné une *Histoire de l'interdit*, où il y a quelque chose plus qu'aux nôtres, en suite du livre *Asiles* : il y a tous les différends qu'ils ont eus avec le Pape sur cette matière ; mais cela est dans le secret de Saint-Marc et ne voit jamais le jour, et plusieurs autres belles choses qu'il a faites sur les diverses occasions où il a été consulté. Le fra Fulgentio fait sa *Vie* en italien ; il me lut dernièrement l'endroit de sa blessure : il y a de belles particularités. Il m'a assuré que le livre de *Considerazioni soprà la Religione* n'était point de lui. Je me suis obligé de lui en faire tenir un avec un *Apologeticus* de M. Rigault ; je vous supplie, si vous pouvez, de m'acquitter de cette promesse au plus tôt. Il faudra donner vos lettres à M. Lumagnes, qui les

fera tenir aux sieurs Girolamo et Horatio Pianea, et mettre sur la lettre : « pour faire tenir al Reverendissimo Padre Maestro Fulgentio de Servi ». Je vous assure qu'il m'a assez obligé pour que je lui fasse ce petit présent.

Je vous remercie bien humblement du soin que vous prenez à nos affaires : elles ont bon besoin d'être veillées par quelqu'un qui y apporte plus d'affection que celui qui s'en mêle. Je lui avais écrit de Montargis qu'il payât au plus M. de Chaulnes, qui me prêta dix-neuf cents livres à mon partement. J'ai peur qu'il n'en ait rien fait ; je serais bien marri que cet homme reçût de l'incommodité pour m'avoir obligé.

Je vous envoie un petit mémoire que m'a donné M. Molini. Je ne sais si vous lui en pourrez rendre compte ; il ne faudra que le mettre dans la lettre du fra Fulgentio. C'est un grand sujet que cet homme-là ! Il m'a fait force caresses : je ne l'ai pu voir comme j'eusse désiré ; car outre les affaires qu'il a comme *savio grande del consiglio*, c'est qu'étant en cette heure en collège, on ne prend pas liberté de le voir. Vous ne mandez rien de l'affaire de M. de Nantes ; je crois qu'il aura été aussi malheureux en cette négociation qu'en celle de M. de Vendôme. Je vous assure que, quoique ce soit chose très avantageuse pour moi, si ne m'en souciai-je guère. Je la tiens rompue.

J'ai été bien aise d'apprendre plus tôt la guérison de mes frères que la maladie ; ils ont été bien heureux de se trouver en lieu de connaissance, d'où je crois que l'on ne les lairra revenir qu'ils ne soient tout à fait remis. Je crois que M. de Bonœil aura été bien sensiblement touché de la mort de son fils. Je veux laisser passer la première douleur avant que de lui écrire. Il ne pouvait mourir personne dans le parlement dont je fusse plus marri que de M. Olivier ; c'est un de mes malheurs que ceux avec qui j'ai le plus d'habitude manquent les premiers ; mais je crois que je ne suis pas le seul à qui cette perte-là est sensible. J'eusse fort désiré que M. de La Malmaison eût été de la grand'chambre en la place d'un autre. Vous l'assurerez, s'il vous plaît, de mon service, comme aussi

M. le président Sanguin. Il a passé ici un homme de Paris, qui me dit que M. de Beaumont y serait dans trois jours ; mais il y en a plus de quinze, si bien que je crois que je le trouverai à Rome. Nous faisons état de partir demain soir pour Ferrare, par eau, et de là à Lorette, etc. J'attends de vos nouvelles de Rome. Je vous supplie, si vous voyez MM. de Bellièvre, le procureur-général et de Loménie, de les assurer de mon très humble service. M. de Fresnoi est arrivé ici depuis six ou sept jours en bonne santé. Il a fait le chemin depuis Turin jusques ici avec le fils de M. d'Alincourt, abbé de Saint-Vandrille.

Pardonnez-moi si je suis si long, je ne m'ennuie point de vous entretenir ; je vous conjure de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces et de croire que vous n'avez point de proche qui les chérisse tant que moi, qui serai à jamais, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie d'assurer ma cousine votre mère de mon service, de lui dire que je ne saurais savoir de meilleurs nouvelles que celles de sa santé, et que je la prie de se souvenir de moi en ses prières : que de là j'espère une partie du bon succès de mon voyage. Vous ferez, s'il vous plaît, tenir le paquet ci-enclos à mademoiselle de Creil, suivant l'adresse ; il faut que l'Alouette apprenne ce chemin-là pour les porter.

J'oubliais à vous mander que j'ai fait faire un tableau de fra[...], sur l'original du fra Fulgentio, qui est le meilleur qui soit ici, et le mien, une des bonnes copies ; vous le trouverez un peu différent du vôtre. Je le laisse ici à M. de Recourt, qui m'a promis de le faire tenir avec mes livres.

De Venise, le 9 décembre 1626.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu les vôtres après six jours d'impatience. Mon malheur a voulu que le courrier a été arrêté quatre jours à la montagne pour le mauvais temps, et trois à la Nonvalleze à cause de la maladie. Je n'ai pas laissé d'y prendre grand plaisir : je vous supplie de continuer. Pour moi je ferai en sorte que vous n'aurez pas sujet de vous plaindre et pécherai plutôt en prolixité qu'autrement. L'on écrit ici des choses desquelles, parce que vous ne m'en mandez rien, je doute ; entre autres, la grossesse de la Reine. Je crois que cette nouvelle était assez importante pour ne la pas oublier, si elle eût été véritable. J'écris à M. votre frère et lui mande si peu d'affaires que vingt jours de séjour m'ont pu apprendre : je ne vous entretiendrai pas de discours si sérieux. Nous avons été au bordel, plutôt par curiosité que par dessein de mal faire, aussi n'avons-nous rien trouvé qui nous ait beaucoup touchés, car Venise est plus célèbre pour la quantité des garces que pour la qualité, et est arrivé que nos valets et nous nous sommes rencontrés en même lieu, tant la liberté est grande. Enfin, après avoir bien attendu, on m'en mena voir une, laquelle me plut et y couchai. Le lendemain j'y menai M. Haligre, qui fit le même, et le troisième jour M. de Creil, si bien que nous avons tous trois passé par même trou, mais moi le premier. Je croyais au commencement que M. Haligre eût de bonnes fortunes, comme frère de l'ambassadeur, et puis il faisait fort le fin avec nous ; mais sur la fin il a été fort aise d'avoir ma connaissance. Si M. d'Ingrat était ici, il aurait de quoi passer son temps, car tout ce que l'on voit est garce. Nos valets ne s'y sont pas oubliés, et particulièrement mon Jacques ; il a fallu que je l'aie mené

avec moi contre la coutume de Venise, afin qu'il n'allât point en mauvais lieu ; jusques ici il se porte bien : je ne sais si entre ci et Rome rien n'éclatera. Pour Bessin, je crois que, bien mémoratif du voyage d'Angleterre, il s'est comporté plus modestement ; je sais bien que M. de Creil et lui ont chevauché la même femme, l'un pour une pistole et l'autre pour un teston, et si Bessin fut le premier ; voilà comme l'on prend les Français pour dupes. Je vous supplie que ces petites galanteries ne soient qu'entre nous. Il est arrivé ici depuis huit jours une compagnie de Français aussi becs-jaunes qu'il se puisse dire, savoir : le jeune fils de M. d'Alincourt et le fils de madame de Fresnoi. Le premier a pour conducteur un de ces Halliers de Chartres, docteur de Sorbonne, très pédant, qui d'abord qu'il fut arrivé à Padoue, s'en alla où on enseignait la philosophie, et fit un argument pour disputer ; mais il ne fut pas fort bien reçu, car on le menaça de coups de stylet, croyant qu'il fit cela par moquerie, et lui au contraire croyait les fort obliger, l'ayant vu ainsi pratiquer en Sorbonne. Il voulait à toute force que je le menasse voir fra Fulgentio, et me disait que sur quelle matière il voudrait qu'il disputerait avec lui, et qu'il cherchait quelque docte pour conférer. Enfin je me délivrai de cette importunité par une honnête excuse. Pour M. de Fresnoi, il est de ces jeunes gens sortant de l'Académie, qui veulent toujours aller en poste, et s'ennuient partout : voilà une bonne société, la nôtre vaut bien mieux. J'en reçois une commodité, c'est que M. Haligre prend le soin de la dépense ; il est très ménager, pour ne pas dire avaricieux, et a de qui tenir, car M. l'ambassadeur, son frère, vit ici fort modestement et en vrai bourgeois. Il nous a quittés pendant le temps de notre séjour en cette ville pour demeurer chez son frère ; nous nous pouvons vanter d'avoir été mieux logés et fait meilleure chère que lui ! Je crois que demain nous nous rassemblerons pour achever le reste de notre voyage. J'avais cru qu'il ne faisait pas de froid en Italie, mais j'ai bien éprouvé le contraire, jusques à avoir eu une mule toute prête à éclore, n'eût été un onguent de M. Asselineau, duquel je me suis bien trouvé.

L'on est ici fort peu dévotieux, principalement les gentilshommes vénitiens ; car le menu peuple est idolâtre et méchant tout ensemble. L'on ne parle point d'avoir le jubilé, sur ce que la République prétend que le Pape le doit donner sans le demander, et au contraire le Pape veut que l'on le demande. Ceux qui sont fort malades et touchés de cette dévotion, envoient vers le patriarche qui est un Santarel, et lui leur confère la grâce de l'indulgence, que le fra Fulgentio appelle forfanterie. Il y a un nonce en cette ville, qui, quoiqu'il les débite, n'y croit pourtant guère, comme je pense. Il est fort habile homme, s'appelle monsignor Guecia Vescovo d'Amasia, et un des trois cardinaux que le Pape a réservés *in petto*.

Je rencontraï, il n'y a que deux jours, chez M. l'ambassadeur, M. Vander Myle, qui accompagnait l'ambassadrice de Hollande ; il ne faisait que d'arriver : il fut bien étonné de me voir. Fra Fulgentio avait conçu une mauvaise opinion de M. Grotius, comme de partisan d'Espagne, mais je l'en ai guéri le mieux qu'il m'a été possible.

Je ne doute point que M. de Marly ne se fasse tout blanc de son épée pour défendre le grand conseil ; je suis fort heureux de n'être point en lieu où je puisse entendre ses longs discours sur ce sujet. Je lui écris une belle lettre ; vous me ferez, s'il vous plaît, la faveur de lui donner et faire tenir les autres suivant leur adresse. J'ai assuré M. de Creil que l'on porterait ses lettres ; je vous prie que cela soit effectué, et que pour cet effet l'Alouette s'aille promener vers l'échelle du Temple. Vous me mandez rien de M. Séguier, c'est ce qui me fait croire qu'il se porte bien. Je vous prie de lui dire que j'ai donné ordre de me faire choisir une douzaine de canons de Bresce des plus beaux et de me les faire tenir en France ; s'ils arrivent à bon port, il choisira.

J'ai acheté la plupart des livres contenus en votre liste, vous en trouverez le mémoire dans ce paquet ; je crois que vous aurez à cette heure reçu ceux que vous envoyai de Turin. Je n'ai point trouvé de lieu où ils fussent plus chers qu'en

cette ville : la *Guerra di Transilvania di Centorio degli Hortensi*, in-4°, relié et vieux, me coûte huit francs, et si j'ai attendu jusques à aujourd'hui à l'acheter. Il y en a qui ne se trouvent point, comme *Geneologia familiae Scortiae* de Milan ; *Patricii de universis philosophia* et *Elogia N. Crassi*, quoique imprimés à Venise. J'ai trouvé *Epistolae Ciceronis ad Atticum*, folio Venet., 1582, que me demandez ; mais on ne m'a encore rendu réponse du volume de philosophie. Je laisse tous mes livres à un gentilhomme nommé M. de Recourt qui m'a promis de me les faire tenir sûrement à Paris. Je lairai une lettre pour servir d'adresse, et un catalogue ; si le port n'est payé, vous me ferez le plaisir de le faire payer par M. Rigault. Je vous supplie encore une fois de m'écrire particulièrement, si en récompense je suis utile de vous servir ici ou ailleurs, vous m'obligerez de m'y employer, car je désire d'être tenu de vous à jamais, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Excusez si ma lettre est si mal écrite, et à bâtons rompus : je suis pressé, car nous partons aujourd'hui pour Rome.

Je vous supplie faire mes baisemains à toute la maison et à tous nos amis, et particulièrement à ceux que vous jugerez être à propos, M. Rigault et M. de Granier.

De Rome, ce 29 décembre 1626.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

J'ai reçu ce matin celle qu'il vous a plu m'écrire du 24 novembre ; je ne la pouvais avoir plus tôt pour n'être arrivé en cette ville qu'avant-hier. J'en mande les sujets à mon cousin, votre frère, et comme nous avons dessein de nous établir ici, je verrai demain M. de Béthune et lui donnerai la lettre de M. de Nançay ; je sais qu'il est son grand ami, et que cette recommandation ne me nuira pas, quoique sans cela j'aie déjà reçu de lui toute sorte de bon accueil. Je tâcherai à me gouverner suivant votre conseil. M. Haligre vous baise les mains, et m'a prié de savoir de vous les particularités d'une nouvelle que l'on lui a mandée de Paris, qui est que l'on a donné des commissaires à M. Le Doux, maître des requêtes, sur la plainte que M. Lopez a faite de lui ; ledit sieur Le Doux était ami et employé par M. le chancelier son père, et pour ce il désirerait fort savoir ce qui se dit, et si on ne tâche point de le mêler en cette recherche, ainsi que l'on a voulu faire M. du Châtelet. Nous avons ici appris la disgrâce de Baradat ; je ne sais si quelqu'un prendra sa place. Le Pape a refusé absolument les bulles de M. de Saint-Germain, et a dit à M. de Béthune qu'il ne lui en parlaît plus, et qu'il en ferait dire au Roi des raisons si justes que l'on n'en ferait plus d'instances ; l'on dit ici que le Roi s'est déjà relâché : je ne sais ce qui en est. Je vous prie de me mander quelle est la correspondance qu'avez avec M. de Nançay, et quel dessein il a. Je suis fâché de l'indisposition de mes frères ; je m'assure qu'à la première nouvelle j'apprendrai leur entière santé. Je suis pressé du courrier qui part ce soir. Je vous écrirai plus particulièrement. Je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur,

De Thou.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à M. le procureur-général M. Sééz.

Je croyais voir notre chartreux en cette ville ; mais il y a dix jours qu'il est parti, pour aller en l'île de Capri. Si je vas à Naples devant qu'il soit de retour, je ne manquerai à le visiter. Il a beaucoup souffert, et était en grande réputation : s'il se peut remettre et qu'il revienne, je m'assure qu'il sera fort visité.

Je viens tout présentement de recevoir la vôtre du 3 décembre et celle de M. de La Malmaison. Je ferai ce dont il m'écrit. Je suis sincèrement,

Votre cousin.

De Rome, ce 29 décembre 1626.

À M. Dupuy.

Monsieur,

À notre arrivée en cette ville, j'ai trouvé une lettre de vous du 20 novembre, renvoyée de Venise où elle était adressée. Par ma dernière du 9 du passé, je vous mandais le jour que nous faisons état de partir, qui fut le 10 de ce mois, et vîmes en trois jours et demi de Venise à Bologne par eau, et de Bologne en quatorze par carrosse trois jours plus tard que nous n'avions résolu, mais les mauvais chemins ont été cause de ce retardement, et nous ont fait perdre la cérémonie de Noël. Nous avons passé par Notre-Dame de Lorette, et y avons fait nos dévotions qui nous ont tenu lieu de celles que nous étions obligés de faire à la bonne fête ensuivante ; car je n'ai pas trouvé que le lieu m'ait donné un zèle extraordinaire, ni un mouvement de piété pareil à celui que l'on nous dit que tous les Français y ressentaient.

À cette heure nous sommes après à nous loger, et avons déjà loué un palais à Trinité-du-Mont, fort beau et fort commode, et où il y a abondance de

fontaines. Je crois que nous irons demain loger. Nous sommes perpétuellement assiégés d'une douzaine de juifs qui sont après nous pour nous meubler ; c'est une des commodités de Rome. M. d'Aubray nous assiste fort en ce petit établissement pour avoir habitude dans le pays, où il fait état de séjourner plus longtemps qu'il n'avait dit en partant de France ; il a pris ici maison, carrosse et valets, et est habillé à la romaine. C'est ce qui me fait croire ce que vous me mandez de lui être vrai. Pour moi je profiterai de sa disgrâce, car ce me sera une douce conversation.

Je n'ai encore vu personne que M. l'ambassadeur duquel j'ai reçu toutes les courtoisies du monde, M. de Bonnaire aussi qui m'a dit que le cardinal Barberin lui avait demandé trois ou quatre fois quand j'arriverais, et depuis, qu'il me voulait loger. Ce sont des paroles de compliment ; je crois le voir demain au soir.

À la première commodité je vous écrirai mes connaissances et les habitudes que je me serai formées. M. des Hayes a passé par ici, il n'y a que huit jours, tout indisposé ; l'on veut dire que c'est une attaque du *mal francese*. L'on m'a écrit de Venise la mort de Mansfeld arrivée en Dalmatie, comme il s'acheminait à Venise ; la défaite des paysans d'Autriche et autres nouvelles qui ne vont qu'à la confirmation de la grandeur d'Espagne. Le même qui m'a écrit, qui est M. de Recourt, me mande qu'il a trouvé l'autre volume de Cicéron que désiriez, et qu'il l'enverrait avec le reste de mes livres. Adieu, l'heure me presse : je vous conjure de m'aimer et de continuer à m'écrire aussi souvent que vous avez fait jusques ici ; vous m'obligerez à demeurer, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Recommandations à toute la maison, et particulièrement à madame ma cousine. Je suis son serviteur, et à tous nos amis, M. de La Malmaison, Rigault, Séguier, Chrestien et Granier.

Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu la vôtre avec celle de M. de La Malmaison et de M. votre frère. Je vous remercie infiniment de toutes vos bonnes nouvelles, je ne suis marri du bonheur de M. de Goret, il n'a que ce qu'il mérite. Je ferai vos recommandations à tous ceux que me mandez, ils se portent tous bien. Je ferai avoir à M. Chrestien le livre qu'il demande. J'en laissai un à Venise plus beau que celui que j'ai acheté ; c'est pourquoi il vous plaira, en les recevant tous deux, retenir le plus beau pour moi ; je suis bien aise de la santé de mes frères. Je n'ai point trouvé dans la vôtre le mémoire du livre que me mandez avoir découvert pour moi.

Si je n'étais si pressé, j'écirais à M. de La Malmaison : à la première commodité, je lui manderai le succès de son affaire. Mon laquais écrit une lettre à son père nommé M. Mogis ; je vous prie de la lui faire donner ; j'ai eu pitié de lui et ai ajouté une qualité à sa lettre qui vous le fera connaître.

De Rome, ce 13 janvier 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Par ma dernière lettre du 29 du passé, je vous mandais notre arrivée en cette ville en bonne santé grâce à Dieu et la réception des vôtres du 3 décembre. Depuis j'en ai reçu du X et du XI du même mois, d'assez vieille date à comparaison de celles qui sont venues par le même courrier, car elles étaient toutes du 19 et du 20. Je ne sais à quoi imputer ce malheur, qui toutefois est de

fort petite conséquence, après avoir été assuré de votre santé et de celle de tous nos amis. Je serais d'avis qu'à l'avenir vous suivissiez l'adresse de M. Jacquet, comme vous avez fait ci-devant, car sa recommandation a grand pouvoir sur les courriers. Je crois que l'affection qu'avez pour moi vous a fait improuver le dessein que j'avais d'aller au Levant ; vous devez croire que je ne me hasarderai pas.

Je me réjouis du bon retour de mes frères ; je m'étais bien persuadé que leur maladie ne serait pas grande chose, mais je m'étonne du peu de cas que vous faites de l'esprit de l'aîné : il me semble avoir remarqué en lui de la vivacité et du jugement, et que son principal défaut était l'âge et la mauvaise nourriture, chose qui devait être corrigée par le temps. Je crains que la paresse et la nonchalance ne le gâtent, d'autant plus qu'il se voit comme contraint par la nécessité de ses affaires et la misère du temps à suivre une profession fort différentes de celle à laquelle il avait été nourri et institué ; s'il m'eût cru, il y eût donné ordre de bonne heure et se fût mis en état d'acquérir de l'honneur et quelque jour du bien ; mais il n'est plus temps : l'abbé est moins à plaindre. Il y a longtemps que j'ai ouï approuver à M. de Naçay le conseil qu'il lui avait donné de se mettre sur le banc ; possible y eût-il réussi, et cela lui eût pu servir en ce séjour, lequel j'estime fort pour un homme de sa condition, tant pour la douceur de la vie que pour l'espérance de faire quelque chose ; néanmoins je soumets volontiers mon opinion au jugement de vous et de M. Rigault, et crois qu'en le suivant il ne pourra faillir. Je vous remercie du soin qu'avez pour nos affaires domestiques. Celui qui les fait a besoin d'une surveillance ; je serais fort aise que de l'argent qu'il recevra il en réservât jusqu'à la somme de mille écus, pour me les faire tenir quand j'en aurai besoin, car la dépense va fort vite en ce pays, principalement à des personnes qui ne s'y veulent pas entièrement établir ; car en ce cas tout coûte au double, comme, entre autres choses, le louage des maisons et des meubles ; mais pour le moins avons-nous cet avantage que pour

notre argent nous sommes fort bien, car nous avons une maison au plus beau quartier de Rome, proche la Trinité, et chacun notre petit département ; pour voisin le plus proche le cavalier del Buzzo, qui m'est venu visiter et m'a fait mille faveurs. Ce m'est un divertissement très agréable que d'avoir sa conversation, joint qu'il est le plus curieux du monde et qu'il sait toutes les belles choses. En ce même endroit demeure M. Gueffier, qui est venu en ce lieu à dessein, comme je crois, de s'y habituer : ce qui l'oblige à cela est certain argent qu'il avait sur les monts dès il y a longtemps et qui en son absence à beaucoup profité, joint le peu de récompense rendu à ses services, ses vieilles connaissances et son inclination aux intérêts de cette cour. Nous nous voyons souvent, et il est homme avec lequel l'on peut apprendre pour avoir été employé en des affaires d'importance, et longtemps. Il m'a dit avoir dessein d'écrire l'affaire de la Valteline, comme en ayant eu particulièrement connaissance.

M. l'ambassadeur me fait fort bon visage. Je vas souvent à la promenade avec lui : il sait beaucoup et est de fort bon entretien ; néanmoins est ici tenu un peu moi, et particulièrement des Italiens qui voudraient qu'il embrassât leurs intérêts avec plus de chaleur.

Trois ou quatre jours après être arrivé, M. le cardinal Barberin m'envoya un régallement de confitures sèches et de vin, et de chapons à la mode du pays. Deux jours après je le fus voir au soir : M. d'Aubray voulut y être ; M. le cardinal me fit tout le bon accueil que l'on saurait s'imaginer, me fit asseoir auprès de lui, et s'informa de tout mon voyage, me demanda de vos nouvelles, qu'il était bien marri qu'il n'avait pu servir le chartreux, mais que son austérité en avait été cause, n'ayant voulu recevoir aucune des offres qui lui avaient été faites : je crois que M. de Bonnaire vous en aura mandé tout le particulier. Il me dit aussi qu'il me voulait rendre la pareille, et que, comme je lui avais fait voir la Bibliothèque du Roi, en qualité de maître d'icelle, aussi me voulait-il faire voir celle de Sa Sainteté, et m'y mener lui-même ; ne l'ayant pas encore vue

depuis qu'il en avait eu la charge. En sortant, un des siens me dit qu'une autre fois j'y pouvais aller tout seul et que je n'aurais que faire d'interprète. Depuis M. de Bonnaire m'a dit que le cardinal ne pensait pas que d'Aubray dût entrer, et que si j'eusse été tout seul il m'eût parlé plus librement ; mais ce fut lui qui y voulut aller et se faire de fête, disant avoir promis au cardinal de m'y mener ce jour-là. Depuis je ne l'ai pu voir, car il est allé avec le cardinal Magalotti et trois ou quatre autres à la chasse à dix lieues d'ici. Je vous prie que ces petites particularités demeurent entre nous.

Il est mort ces jours-ci le cardinal Rivarola, genevois, d'une fièvre continue avec inflammation de poumons, âgé de cinquante-deux ans. Il était parvenu à cette dignité par de fort petits commencements, jusques à avoir été trois ans durant commensal de M. d'Alincourt pour, par sa faveur, avoir entrée en la maison du cardinal Borghèse, de quoi ayant été plusieurs fois rebuté, il ne perdit point courage, et par le moyen d'un M. Tonti, lors auditeur dudit cardinal, s'étant fait connaître, après la promotion au cardinalat dudit Tonti, il fut auditeur de la Nonce extraordinaire en France en 1610, où n'ayant pas passé Lyon, à cause de la mort du Roi, à son retour il fut fait cardinal, et depuis légat de la Romagne, durant lequel emploi il fit faire si exacte justice des voleurs et des bandits, que son nom est encore formidable dans ces pays, et sa réputation diffamée pour les corruptions dont il a usé. Voilà un petit sommaire de sa vie. Il avait l'esprit assez médiocre et tout le reste de même : parties qui l'ont fait peu regretter, sinon à ceux dans la grandeur desquels il était intéressé. Nous vîmes ses obsèques, et les cérémonies qui s'y observent qui sont assez légères. Voilà la plus grande nouvelle de Rome. Je vous supplie, si vous savez ceux que le Roi propose pour le chapeau, de me le mander : il y a onze places vacantes ; néanmoins il ne se parle point ici de faire une promotion.

Je ne manquerai de vous écrire à tous les ordinaires et vous mander ce qui se passera : cependant je vous supplie de vouloir me conserver vos bonnes grâces et de croire que je serai toute ma vie, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Vous m'obligerez d'assurer ma cousine de mon humble service et tous deux de chez vous, sans oublier M. le procureur-général et M. du Châtelet, à qui je suis serviteur.

De Rome, ce 13 janvier 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu vos lettres du 10 décembre que M. de Bonnaire m'a envoyées. Je vous remercie de la peine que prenez à m'informer si particulièrement de ce qui se passe, je voudrais avoir de quoi en récompense vous mander ; mais cette cour est fort stérile de nouvelles. Tous ceux qu'avez vus en France se portent fort bien, et m'ont fort demandé de l'état de votre santé, et témoignent avoir ressentiment des faveurs qu'ils ont reçues de vous par-delà. Je suis bien aise d'apprendre qu'avez eu nouvelles de mes livres de Turin. Je savais bien que celui à qui je les avais fiés m'en rendrait bon compte, car c'est un bon marchand : tout ce que j'appréhende est qu'il y ait quelque défectuosité. Je vous prie qu'aussitôt qu'ils seront arrivés, de les vouloir collationner et m'en écrire ;

car pendant que je suis ici j'y donnerai ordre. Au reste, le séjour de Rome me semble le plus beau du monde. Si vous et sept ou huit de nos amis pouvaient s'y venir habiter, je ne voudrais jamais songer retourner à Paris : la vie y est incomparablement plus douce ; pour moi, je m'y résous d'y revenir quelque jour pour une bonne fois, si je suis si malheureux de ne rien faire en France, comme je n'ai pas grande espérance, vu l'état des affaires et le peu de support que j'y ai.

J'apprends l'italien d'un Français qui a demeuré quinze ans ici : j'espère dans peu de temps y faire progrès. Nous sommes logés proche M. le commandeur de Saint-Léger, ambassadeur de l'Ordre : nous nous sommes visités. Il a écrit à ma prière, à Malte, pour tâcher à avoir le livre de mathématiques du pauvre Chevalier, et a mandé que c'était pour lui. Je voudrais fort que nous le pussions avoir. Il m'a donné un avis que ne mépriserai pas, qui est que les galères de la Religion viennent à Livourne pour quérir une galère neuve, et de là viendront passer par Civita-Vecchia ; cela étant, je pourrai bien prendre l'occasion d'aller à Malte, et en revenant, de voir la Sicile et Naples. Je ne suis pas toutefois encore bien résolu.

Ça m'a été un extrême déplaisir de ne pas trouver ici le Chartreux, comme je m'étais proposé ; je vous ai déjà écrit qu'il était allé à Capri pour changer d'air, dont il a reçu un si prompt soulagement, que sitôt qu'il a mis pied dans le royaume de Naples, il s'est senti plus fort et sans fièvre, et va de jour en jour en mieux. Je crois que vous recevrez de ses lettres. Il a été fort assisté durant sa maladie et fort visité, et s'il peut revenir ici, il aura sujet de se louer d'avoir changé Bourg-Fontaine à Rome.

Je trouve fort étrange le procédé dont on a usé vers ce pauvre bénédictin ; à ce que je vois, le Pape est bien servi par les officiers du Roi. Je crois que cela donnera sujet de crainte à beaucoup d'autres. Cette nouvelle a peu éclaté ici, les Jésuites y ont bien moins de crédit qu'en France et y sont peu aimés, même à

leur dire ; et quoique le Pape ait pour confesseur un de leurs compagnons, si les craint-il plus qu'il ne les aime. Il fait fortifier le château de Saint-Ange au détriment des maisons voisines, qu'il fait démolir pour faire une esplanade à l'entour, crainte de surprise, et il a fait faire quatre-vingts pièces de canon de la bronze qui servait de couverture au portique de la Rotonde, et pour empêcher qu'on ne criât, il a fait faire du reste quatre grosses colonnes pour l'autel de Saint-Pierre, qui iront du pair aux anciennes tant pour la grandeur que pour les ornements qui y sont. Il est peu aimé et estimé, de fort difficile accès et parle toujours sans vouloir écouter personne. Les affaires se font par le cardinal Magalotti, qui ne paraît point et ne donne jamais audience, et se décharge de l'ennui et des corvées extérieures sur le cardinal Barberin ; mais en effet il est tout-puissant : il est fort homme d'esprit et en a bien la mine. À l'heure que je vous écris, il est à la chasse avec les cardinaux Sachetti, Gaetano, Barberin et Savelli, à dix lieues d'ici, au sanglier. Je n'ai pas encore fait grande emplette de livres, n'ayant rien qui me presse : M. l'abbé de Béthune m'a donné le livre d'Alemannus ; il m'a fait grand plaisir, car je crois que j'eusse eu peine à en trouver. M. Aleandro a fait un petit livre sur l'explication d'une pierre gravée, où Notre-Seigneur donne à saint Pierre le gouvernement de la nef de l'Église : tout cela sur même sujet. Je plains fort le pauvre M. Séguier ; s'il y avait moyen de l'accorder, je crois que ce serait lui procurer un grand repos, duquel il a bon besoin en l'état auquel il est. Je vous prie de l'assurer de mon service et que je compatis à son affliction. Je voudrais qu'il fût en âge de faire ici un voyage, nous lui ferions bien passer le temps. C'est ici le pays des arquebusiers, car tout le monde tire, qui veut, et l'on vend la venaison publiquement. Je fais faire une arquebuse, et quelquefois m'en divertirai.

Je vous demande pardon si je vous entretiens si longtemps de mauvais discours, c'est l'affection que je vous porte et le désir que j'ai de vous être à jamais, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

M. Aleandro ne fait que sortir d'ici, qui vous baise à tous les mains : il m'a dit que l'on voulait mettre sur l'*Index Libr. prohibito* le livre de M. Grotius *de Jure belli*, et *Laus asini* d'Heinsius, et qu'il avait démontré à ceux qui en avaient eu la charge qu'il n'y avait pas de quoi le faire ; c'est de quoi l'un et l'autre, comme je crois, ne se soucieront guère.

Je vous supplie de vouloir assurer tous nos amis de mon service, et principalement MM. Rigault, Chrétien et Granier ; mandez-moi des nouvelles de M. d'Ingrai, s'il vous plaît.

Je vous prie vouloir baiser les mains à mes frères de ma part, leur dire que je me réjouis de leur bonne santé, et que je leur écrirai à la première fois. Faites le même à M. de Drancy où le trouverez. Je salue M. Le Grand et tous nos autres amis.

De Rome, ce 18 janvier 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je ne pensais pas avoir sujet de vous écrire jusqu'au premier ordinaire ; mais s'étant présentée l'occasion d'un courrier extraordinaire, qui a apporté la paix de la Valteline, je voulus écrire ce petit mot pour vous assurer de la

continuation de mon service et de l'état de notre santé. Aujourd'hui M. Aleandro nous a donné à dîner, bien pour le pays, et après sommes allés trouver M. le cardinal Barberin, qui m'avait donné jour pour voir la Bibliothèque. Il m'a dit qu'en prenant possession, il voulait que j'y fusse. C'est la plus belle chose du monde, tant pour la quantité de livres que pour le lieu où elle est, qui est si bien et si orné, qu'il empêche que l'on ne considère les livres. Nous n'avons fait que jeter l'œil dessus ; mais je fais bien état d'y retourner et de la voir à loisir ; M. le Cardinal ayant donné charge à celui qui en a la garde de m'y recevoir toutes fois et quantes que je voudrais, et me faire voir les choses dont j'aurais besoin ; si vous désirez quelque chose de ce côté-là, employez-moi, je vous servirai avec effet. Pendant que j'étais là, je songeais à celle du Roi, qui est fort différente pour l'extérieur ; car j'ai toujours ouï dire qu'il y a d'aussi bons livres, et souhaite à M. Rigault un aussi beau logement, tant pour lui que pour la Bibliothèque, comme au contraire je souhaitais à celle-ci un garde qui eût la cervelle aussi bien faite que mondit sieur Rigault ; car c'est un fort pauvre homme nouvellement mis à la charge dont Aleandro et Seton ont eu regret ; mais le premier n'en fait semblant et le second fait état de s'en retourner en France à ce printemps, attiré, comme je crois, par les promesses du président Séguier. Il court ici un mauvais bruit contre M. L'Huilier, banquier. Il est accusé d'avoir fait une fausseté qui ôte quatorze cents écus au collège des cardinaux, pour la taxe d'une abbaye donnée à M. Boutillier, qui est au diocèse de Sens et qui est ce qui a donné sujet à la fausseté ; car au lieu de *Sens*, on a mis *Sééz*, pays où les bénéfices ne sont point taxés. Le Pape a donné charge au nonce de s'en plaindre au Roi, et dit-on que l'on instruit ici le procès pour l'envoyer par-delà. Je vous mande ceci parce que je sais qu'il est aucunement de vos amis et en réputation d'homme de bien. Je vous supplie de me mander si l'argent que nous avons sur Rigault, le marchand, n'est point retiré et comme va cette affaire, et si le procureur a quelques deniers entre ses mains, me les faire tenir

par lettres de change, jusqu'à la somme de deux mille livres, par le premier ordinaire. Je n'ai pas encore mangé celui que j'avais ; mais en ce pays il ne faut jamais être en nécessité. Je voudrais fort savoir à quoi se peut monter mon revenu, toutes charges faites, afin, selon cela, de me gouverner. Je ne fais point de folles dépenses, mais je ne veux rien épargner de ce qui va à l'utile et à l'honneur.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à toute la maison et à tous nos parents et amis.

Je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

De Rome, ce 26 janvier 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Après avoir accusé la réception des vôtres des 23 et dernier du passé, je ne saurais que vous remercier du soin et de la diligence dont il vous plaît user en mon endroit en m'instruisant si particulièrement des nouvelles du monde et encore des particulières. Ce m'est un plaisir bien sensible que celui-là, et qui me fait attendre la venue des ordinaires avec impatience, et d'autant plus que votre dernière nous semble promettre quelque changement. J'écris ce que je sais à M. votre frère ; il m'excusera si la lettre est si mal écrite et si en mauvais termes, et vous aussi ; mais je suis pressé. Tout ce que vous m'écrivez de France ne me

donne point envie d'y retourner de sitôt ; car je ne vois que misère, et crois qu'un homme qui est hors d'espérance de faire quelque chose en son pays, comme je suis, ne saurait choisir un plus beau séjour que celui-ci. Je ne vous dis pas cela par désespoir ni avec résolution, mais seulement suivant mon mouvement et mon inclination, qui toutefois se guidera toujours par le conseil de ceux que j'estime et honore comme vous et les vôtres.

Je viens au particulier de nos amis. Je plains fort le pauvre M. Séguier ; j'aurais grande affliction de le voir ainsi travaillé de mal ; car je suis son serviteur affectionné ; j'en dis le même de M. Saumaise. À ce que je vois, les maladies de l'année passée sont fort fâcheuses, puisque M. de Pontcarré n'en est pas encore quitte ; car pour la mort de M. de Livry, il la faut plutôt imputer à la vieillesse qu'à autre accident. Je serais bien aise de savoir s'il n'y aura point de division en la maison après cette mort. Je n'écris point à M. le président, il m'excusera. Vous lui direz, s'il vous plaît, que m'étant enquêté plus particulièrement sur la vie de M. de Beaumont, son pupille, j'ai appris qu'il vivait en loup-garou et voyait fort peu de gens, n'apprenait aucun exercice et employait la plupart de son temps et de son argent à apprendre des secrets de chimie et des tours de souplesse, de cartes, et autres petites galanteries ; mais qu'il ne le dise à personne, car il m'en voudrait du mal. Je voudrais fort savoir des nouvelles de mes livres de Turin. Je vous ai déjà écrit que vous auriez deux volumes de Cicéron que désiriez. Vous ne m'avez pas grande obligation pour cela.

Je m'étonne fort que mon beau-frère ne m'ait écrit par cette voie pour réponse à celle que je lui écrivis de Venise : au pis-aller, il y perd plus que moi ; car je lui minutais une grande lettre sur les antiquités et choses rares de cette ville avec les longueurs et latitudes très exactes de l'église de Saint-Pierre, pour lui donner matière d'en discourir. Il est bien plus ponctuel à M. d'Aubray ; car il me montra l'autre jour une lettre qu'il lui écrivait sur les différends de son grand

conseil, où parlant des procédures qui auraient été faites, il disait : « le lieutenant civil, ou plutôt incivil ». Vous reconnaissez ces phrases et manières de parler. J'ai à faire la même plainte de ma sœur ; desquels toutefois je me passerai fort bien, pourvu que ne m'oubliez. Vous n'avez que faire de me prêcher la sobriété en matière de femmes, car depuis que je suis ici, j'ai été fort retenu, tant pour ce que je n'ai que faire de me presser, ayant à faire qq séjour en cette ville, que ce que la v.... s'y prend fort aisément. Il y a quantité de jeunes Parisiens qui s'en sont allés en Provence. La Pandolfine est toujours en réputation, quoique d'aucuns disent qu'il n'y fasse pas sûr ; elle est fort belle, et le fils de M. de Beauvins en a été, il y a deux ans, si amoureux, que, si on n'y eût donné ordre, je crois qu'il l'eût épousée. Le curé de Saint-Médéric est toujours ici ; lui et M. Hallier, ce pédant de Chartres, font un bon couple ; le plus grand défaut qu'ils remarquent en cette ville, est qu'il n'y a point de disputes en philosophie ou scolastique, où chacun puisse être reçu : c'est ce que je ne trouverai jamais à redire. Bessin a reçu une belle lettre de Denis, toute pleine de phœbus, je n'en ai pu attraper que la fin, où il lui recommande de fréquenter plutôt le temple de Diane que celui de Vénus. Je me réjouis du bon ménage que fait sa belle-sœur, je suis seulement marri que mes frères ne se prévalent de cette occasion ; mais je les tiens trop pleins de pudeur. Je vous supplie de me vouloir mander des nouvelles de ma petite sœur, et si l'on ne parle point de la marier. Je voudrais que cela se fît en mon absence ; car vous connaissez son humeur. Pour l'affaire de M. de Nantes, j'en désespère et ne m'en soucie guère.

J'ai tout sujet de me louer de M. le cardinal Barberin et de tous les siens en mon particulier ; car pour le reste, ils sont tous devenus Espagnols ; mais je vis bien partout. Vous m'avez surpris en me parlant de mon bâtiment de Meslai ; car j'écrivais que l'on y travaillât en effet ; mais comme j'ai vu que M. votre frère y voulait y aller, j'ai bien reconnu que vous vous moquiez de moi. Je serais bien d'avis que l'on y fît quelques petites réparations pour empêcher une plus

grande ruine. Vous ne sauriez croire qu'un homme qui a du bien vit ici doucement, dans une douceur et une tranquillité qui ne trouvent point en France. M. Gueffier commence à se laisser charmer et s'y habitue ; il est fort bon homme, un peu bigot, comme créature de M. Villeroy, sans toutefois qu'il en soit importun. Le sujet du voyage de M. d'Aubray est l'amour que savez : il a pris depuis peu un chapeau à l'italienne, un peu moindre que ceux de M. Genoud. Je crois qu'il n'attend que la fille soit mariée, car il n'a pas eu dessein de s'y habituer.

Je vous supplie de vouloir bien dire à Denis que je le prie de mesurer la longueur de Notre-Dame de Paris, depuis l'entrée jusques au fond de la dernière chapelle, qui est celle du cardinal de Gondy, le plus juste qu'il pourra, ensemble la largeur, tant des deux ailes et des chapelles que de la nef seule, et la hauteur des tours : ce qu'il fera en portant un cordeau où il y ait un plomb attaché au bout. Je la veux conférer avec celle de Saint-Pierre, qui est la plus belle chose qui soit au monde. Vous m'enverrez, s'il vous plaît, lesdites mesures, et moi je demeurerai, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous prie d'adresser toujours mes lettres à M. Jacquet et le prier de les admettre dans le paquet de M. l'ambassadeur ; par ainsi j'en recevrai trois jours plus tôt que de les adresser à des particuliers.

Mes recommandations bien humbles à MM. de La Malmaison, Rigault, Granier et Hullon et M. Guiet, je suis leur serviteur ; encore à M. de Séz et Chrétien.

J'ai reçu une lettre de M. de Peiresc, du 7 de ce mois, par laquelle il me mande n'avoir appris mon voyage d'Italie que par une de M. votre frère. Je m'étonne fort de cela ; car je lui écrivis de Lyon à la fin d'octobre. Il faut que mes lettres aient été perdues.

De Rome, ce 26 janvier 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu celle qu'il vous a plu m'écrire du dernier de l'année. Je vous remercie bien humblement du soin que prenez de nos affaires, et de mander ce qui se passe en France. Ce m'est un divertissement fort agréable de savoir la variété des choses qui arrivent de jour en jour. Je voudrais que la cour où nous sommes pût produire autant de nouvelles pour vous rendre la pareilles, ou pour le moins que ce qui s'y fait vînt jusques à nous ; mais ce sont choses si secrètes qu'à peine passent-elles les maisons des ambassadeurs, et n'éclatent qu'après qu'ils ont fait leur effet. Par ma dernière je vous mandais comme les affaires étaient traitées, en apparence par le cardinal Barberin, mais en effet par le cardinal Margoletti, qui, comme le plus âgé et le plus plein d'exp, donne les dernières résolutions, et peut tout dans l'esprit du Pape. Il est tenu pour un des plus fins qui soient aujourd'hui. De savoir si son neveu et lui ont de mauvaises rencontres, c'est ce que l'on ne peut pas pénétrer ; bien vous dirai-je que, pour se décharger de l'ennui, il ne donne point d'audience ; le monde court au cardinal neveu, et puis après on résout chez le Pape. Un des plus confidents de la maison est le cardinal Sachetti, jadis nonce en Espagne, lequel, comme je crois, témoigne de la gratitude à ceux à qui il a obligation de tout ce qu'il est, étant fils et frère de petits banquiers florentins habitués à Rome. Pour Spada, il

ne doit sa fortune qu'à Magalotti seul, qui l'a fait cardinal contre le Pape même ; mais il avait grand tort de ne lui pas vouloir donner une dignité en laquelle il sert si utilement, car à ce que j'apprends il fait ce qu'il veut en France et a grande confidence avec un des principaux ministres. Je ne sais comment vous recevrez de par-delà une nouvelle qui n'est sue ici que depuis fort peu, encore qu'elle soit résolue dès Noël, qui est la protection des royaumes de Portugal et d'Aragon que prend le cardinal Barberin. Cette affaire-là a été longtemps à résoudre, car, depuis la mort du cardinal Farnèse, il n'y a point eu de protecteur ; pour moi je tiens cette cour tout-à-fait espagnole, et crois que le dégoût de la France est venu au cardinal depuis sa légation, et en même temps l'inclination vers l'Espagne ; ses gens sont encore vêtus à l'espagnole, et ne parlent que de bonnes réceptions qu'ils y ont eues, et comme je vais souvent en son antichambre pour voir le monde et apprendre des nouvelles, j'y vois quantité d'Espagnols, fort peu de Français. La plupart des siens portent des ordres et ont des bénéfices audit pays ; bref, petit à petit il se jette de ce côté. Pour moi, je crois qu'il se fait grand tort de se rendre partial, car il était pour pouvoir quelque jour prétendre au pontificat, étant en grande réputation de probité et de vertu. Il y aura demain consistoire, où l'affaire sera déclarée. Je m'y trouverai, et si le courrier n'est encore parti, vous manderai ce que j'aurai appris. M. l'ambassadeur s'envoya excuser vendredi dernier, s'il n'allait à l'audience, sur ce qu'il n'avait rien reçu de nouveau. L'on tient qu'il l'a fait à dessein d'attendre l'ordre de France comme il se doit gouverner sur ce sujet, car la coutume est qu'après que l'ambassadeur a vu le pape, il va voir le cardinal neveu, et possible, à cette heure qu'il s'est déclaré aucunement pour Espagne, ne veut-il pas le voir qu'il ne sache comme il se doit gouverner. Voilà une des principales nouvelles de Rome qui a été si cachée dans le public que j'en ai eu le premier avis de Venise. L'autre chose dont on parle maintenant est la venue de M. le comte de Soissons. Il arriva à Venise le 14 de ce mois, incognito, de sorte qu'il fut arrêté deux heures à la

Santé et fut contraint de dire son nom ; il a avec lui Seneterre père et fils et Balagny l'aîné ; j'en attends des particularités par le premier ordinaire. Il doit venir par Lorette où l'ambassadeur lui enverra Marescot, son secrétaire, pour l'avertir de ce qu'il devra faire ; en quoi mondit sieur l'ambassadeur se trouve fort empêché ; car sur l'avis qu'il a eu de sa venue en Italie, il y a quelque temps, il demanda au Roi comment il se devait gouverner ; l'on lui renvoya du galimatias, savoir que le Roi voulait qu'il parût par la réception que l'on ferait à M. le comte qu'il n'avait pas ses bonnes grâces, et néanmoins qu'il entendait qu'il fût traité comme ayant l'honneur d'être de son sang ; qui sont deux choses contraires. L'on ne prétend pas ici lui donner de l'Altesse, pour mettre quelque différence entre M. le Prince et lui, qui eut grande difficulté à l'obtenir, et comme j'en ai discouru avec quelques-uns et leur ai dit que l'on en donnait aux princes de Savoie, l'on m'a dit que cela était bon pour les cardinaux français et étrangers, mais que jamais les Italiens ne leur avaient parlé qu'en tierce personne ; ce sont des bagatelles qui sont réputées fort sérieuses en ce pays. Je vous donnerai avis de ce qu'apprendrai sur ce sujet. M. l'ambassadeur fait état de le loger chez lui.

Je me réjouis de la bonne disposition de mes frères et du bon chemin qu'ils prennent ; j'espère que la paulette étant rompue, comme l'on en dit quelque chose, ils auront les offices à meilleur compte. Je vous supplie d'envoyer les livres au Père Fulgentio ; ce petit présent me vaudra quelque chose de meilleur. M. Aleandro m'a dit aujourd'hui qu'il avait reçu le Pétrone d'Amsterdam un peu mal mené ; il vous prie que, quand vous voudrez lui adresser quelque curiosité en matière de livres, de les envoyer chez le Nonce ; on les mette dans le paquet du Pape, et ainsi il n'en arrivera jamais de faute. Je vous supplie d'assurer M. Rubens de mon service ; je voudrais qu'il voulût venir en cette ville pendant que j'y suis : je lui tiendrais bonne compagnie. Je ne vous mande rien du Chartreux ; M. de Bonnaire se charge de vous en faire savoir des

nouvelles, je lui ai écrit aujourd'hui. Du reste vous pouvez vous assurer que je me conserve fort et ne fais point de débauches ; la santé est un trop grand trésor pour en être prodigue, et à moi particulièrement qui suis le plus appréhensif et le plus impatient malade du monde. Je prie Dieu qu'il vous la veuille conserver et à moi et vous donne toute prospérité ; ce sont les souhaits que vous fait, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Ma cousine trouvera ici mes humbles baisemains, je suis son serviteur et à tout le reste de la maison. Je plains M. et madame Genoud de leur affliction ; le courrier me presse si fort que je n'ai le loisir d'écrire à M. Sanguin sur la mort de son père ; il m'en excusera, s'il lui plaît. MM. Du Châtelet, Bignon et Brousselmon auront part à cette recommandation.

Je vous supplie de me tenir dans le souvenir de MM. de Bellièvre et le procureur-général, et de Loménie.

De Rome, ce 9 février 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je commencerai ma lettre en accusant la réception de la vôtre du 16 janvier ; vous m'obligerez fort de ne laisser passer aucun ordinaire sans m'écrire. Je vous supplie de vouloir continuer et ne tenir point à la corvée une chose par

laquelle vous m'obligez infiniment. Je crois que les meilleures nouvelles que je vous puisse mander, sont celles de ma bonne disposition, qui jusques ici a duré, en sorte que je puis dire ne m'être jamais mieux porté. Je prie Dieu pouvoir dire le même tant que je serai en ce séjour, je crois que la saison y fait beaucoup, qui est fort froide et par conséquent fort saine ; car quand la tramontane souffle, il se voit peu de gens malades ; même l'on nous promet l'été moins malfaisant, à cause de la purgation de l'air que ce bénin vent aura faite durant l'hiver. Ce n'est pas un des moindres divertissements de Rome que de philosopher sur les saisons et sur les moyens de conserver sa santé, de laquelle les gens de ce pays ici sont plus soigneux sans comparaison que nous. Le Pape, comme le premier, y excelle par-dessus tous les autres, car il vit par poids et mesure : aussi se porte-t-il aussi bien que s'il n'avait que vingt-cinq ans, et mieux que pas un cardinal.

Pour répondre à la vôtre, je vous dirai que j'avais déjà eu quelque vent de ce qui s'est passé en Sorbonne, mais sans en savoir les particularités que m'en mander. Quoique toutes ces choses-là se fassent par l'ordre de cette cour, si n'en oit-on parler qu'elles ne soient arrivées, encore fort sobrement. L'indisposition de M. l'ambassadeur, qui lui dure depuis dix jours, causée par un grand cathare tombé sur les yeux et sur l'oreille, empêche de savoir quelle sera la plainte du Roi sur le sujet de l'excommunication de l'évêque de Verdun, et quelle raison l'on lui en fera, si tant est qu'il la veuille rechercher ici. Je ne crois pas que personne, quoique passionnée, puisse qualifier cette action d'autre nom que de folie et extravagance ; néanmoins cela ne laisse pas d'être de mauvais exemple. Je ne sais quelle justice l'on fera du duel de Bouteville. Il y a ici un gentilhomme que M. le duc de Montmorency a envoyé pour se condouloir de la mort du cardinal Ursin, qui en était fort en peine sur le bruit qui courait qu'il avait été tué. Au pis-aller, ce serait une belle dépêche de l'un ou de l'autre, et me semble que le public y gagnera.

À ce que je vois, il ne réussit rien de l'assemblée des Notables que ce que l'on avait espéré. Je voudrais fort qu'ils retranchassent le luxe. S'il se fait quelque chose en cette matière, je vous supplie de m'en informer. Si dans le rasement des places fortes on y pouvait comprendre Loches et autres places de même qualité, ce serait une bonne affaire ; mais j'ai peur qu'il n'y ait que celles qui seront à des personnes qui n'auront pas assez de crédit pour se les conserver. Nous avons ici Boyer depuis deux jours logés chez nous, du chef de M. Haligre, son bon ami ; il vint me voir fort tard et se fit céler ce jour-là ; néanmoins, comme mes conjectures ne manquent guère, je devinai incontinent que c'était lui. Le lendemain au matin il se fit voir et reconnaître de tous, en quoi j'ai reconnu en lui assez peu de conduite et ai eu sujet de me plaindre de M. Haligre pour m'avoir célé une chose qui le lendemain fut sue de tous ; joint qu'il me semble que c'est violer les lois de la société, de retirer quelqu'un en une maison commune, sans en avertir ceux qui y ont intérêt. M. Haligre s'est chargé de savoir de M. l'ambassadeur s'il trouverait bon qu'il fût ici quelques jours, à quoi il a fait une réponse qui le met en sûreté et nous aussi, car il lui dit qu'il n'avait point été averti de la cour que Boyer fût compris dans la conspiration de Chalais, ni reçu aucun ordre là-dessus, et par conséquent qu'il pouvait prétendre cause d'ignorance ; néanmoins qu'il serait bien aise de ne le point voir. Il couche avec M. Haligre, mangeons ensemble, et fait état de passer ici encore quelques jours. Il dit avoir laissé son vaisseau à Civita-Vecchia, bien muni d'hommes, de vivres et de canons, et qu'il s'en va sur la mer faire la piraterie comme le chevalier de Beauregard, en attendant que ses affaires lui puissent permettre de retourner à Paris, dont il a grande impatience ; et, pour pouvoir plus aisément exécuter ce dessein, il porte avec lui des bannières de tous les princes de l'Europe pour s'en servir aux occasions. M. Gueffier, qui est mon bon ami et fort appréhensif, m'a dit que je prisse garde et que cela me pourrait préjudicier ; pour moi je m'en moque, étant en état que l'on ne me peut mal faire, et crois que s'il y a quelque

chose à craindre, c'est plutôt à M. Haligre qu'à moi. Je vous supplie que ceci soit fort secret.

L'on m'écrit de Venise que l'on y attendait le corps de Mansfeld, et que l'on pourrait l'enterrer à Padoue pour satisfaire aucunement à sa volonté déclarée, par un testament qui contient trois chefs : qu'il laisse son âme à Dieu, son corps à la République et son bien aux soldats, qui ne consiste qu'en quelques deniers avancés, qu'il faut recouvrer sur les finances des couronnes de France et d'Angleterre : vous pouvez croire que ce n'est pas de l'argent comptant. M. le comte est toujours à Venise. Je vous envoie un extrait de lettre que l'on m'envoie de ce côté-là, où vous verrez tout le particulier de son arrivée. Il y a d'autres nouvelles desquelles je ne vous garantis pas : elles me sont écrites par M. de Recourt, dont je vous ai ci-devant écrit, avec lequel j'entretiens correspondance. J'ai bâtonné l'endroit où il parle de mondit sieur le comte. Je plains extrêmement M. de La Hoguette, et voudrais que pour changer d'air, il voulût et pût venir passer ici quelque temps. J'en dis de même de M. Séguier. J'ai reçu un paquet des lettres de M. de Marly et de ma sœur. Elles sont du dernier de l'an 1626 : je crois qu'il est bien mal averti du temps que les courriers partent. Si je vas ce Carême à Naples, comme j'espère, je ne manquerai d'aller à Capri, je vous en donne parole : c'est tout ce que je vous puis dire pour le présent. Je suis serviteur de M. votre frère, et de vous, monsieur,

Je vous supplie d'assurer ma cousine et toute la maison de mon service comme aussi tous nos amis. J'enverrai un chapelet à ma filliole.

Depuis ma lettre écrite, j'ai été chez M. l'ambassadeur, où l'on m'a dit que le cardinal Spada avait promis de la part du Pape, de faire censurer Santarellus et de donner les bulles à M. de Toulon. Je crois que tout cela est pour nous tromper.

Bien humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Mandez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de mes frères et ce qu'ils font, et si les offices ne diminuent point de prix, et en quel état sont nos procès. Je suis serviteur de M. de Séz et de M. Rigault.

Je vous prie d'assurer M. d'Auxerre de mon service. Si je n'étais point si pressé, je m'acquitterais du devoir de lui écrire ; mais le courrier part. La même à M. de Drancy.

De Rome, ce 23 février 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu en même temps deux de vos lettres, des 22 et 29 janvier. Je vous en remercie infiniment. Je vois que vous vous plaignez d'un froid extraordinaire. J'apprends qu'il a été général cette année, nous en avons eu ici assez bon marché, quoique ceux du pays disent n'avoir été de longtemps tel, même il a neigé quelques heures, qui est une chose assez rare, et a couru une si grande quantité de rhumes que peu de gens en ont été exempts. Pour moi j'en ai eu ma part.

J'ai vu aujourd'hui M. Aleandro, qui m'a donné des lettres pour vous ; il trouve ce petit livre que lui avez envoyé fort à son gré et crois qu'il goûtera ceux de Bellarmin ; il prend le soin du Mémoire de M. Holsteinius, et lui en rendra bon compte. Il m'a dit qu'il avait empêché que l'on ne censurât le livre de M. Grotius de *Jure belli* et *Laus Asini* de Heinsius, et eu parole du cardinal qu'ils

ne le seraient point. L'affaire était déjà à la Congrégation du Saint-Office et les livres lus par un homme qui avait pris à contre-sens. Je vous envoie par M. Le Féron, conseiller de la cour, qui s'en va demain, deux paquets de livres de votre frère le chartreux : il m'a promis qu'ils seraient sûrement portés. Je m'étonne fort que n'ayez encore reçu les miens de Turin. Je pense qu'à proportion du temps, vous ne recevrez pas ceux de Venise qu'en l'an 1630, car je crois qu'ils partent à cette heure seulement. Le principal est qu'il n'en arrive point de faute.

Le chevalier de Lafayette est ici, frère du chartreux, et a avec lui M. de Guitault, neveu de Cominges, lequel s'est rencontré être camarade d'un chevalier qui a le livre de mathématiques de votre pauvre frère ; si bien que c'est un moyen pour l'avoir, car il m'a dit que avec une lettre qu'il lui écrit il ne fera point de difficulté de le rendre. Vous pouvez croire que je ne m'y endormirai pas. J'écris une grande lettre à M. de La Malmaison, où je lui rends compte de toute son affaire, et l'ai adressée à M. L'Huillier, son banquier.

Je ne vous réponds en particulier à toutes vos nouvelles ; mais assurez-vous que je les ai lues plus de deux fois et fait considération sur chacune. En revanche de ce viédasse de M. Fredenand, cette moustache, il y a ici deux pédants de Chartres, l'un est Hallier et l'autre nommé Féron, qui s'est venu joindre à lui par un instinct naturel, qui ne respirent que la Sorbonne, et ne trouvent rien ici à leur gré. Ils aimeraient mieux une chambre vers Montaigu que le palais de Borghèse ; mais ce qui leur fâche est qu'il n'y a point lieu d'argoter ici où tout le monde aime la paix. Je fais fort peu de fondement sur la bonne volonté de M. de Nantes, car je n'en espère rien. Je suis, monsieur,

Excusez ma précipitation, j'écris toujours quand le courrier part. Mes recommandations particulières à madame ma cousine, MM. Boart et Genoud, leurs femmes et familles.

Votre bien humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie d'assurer toute ma parenté de mon service, MM. Pellaud, Granier, Guiet, Hullon, Séguier, Lamotte, etc.

Un nommé Dunceau, secrétaire de M. le grand-prieur, est ici avec quelques gentilhommes de M. le comte ; il suit la fortune de ce prince et m'a dit être fort ami de votre frère l'écuyer.

De Rome, ce 23 février 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai reçu la vôtre du 21 janvier. Je pense que jusques ici vous n'aurez pas sujet de vous plaindre moi, car je n'ai laissé passer aucune occasion sans écrire, et vous ai mandé ci-devant de quelle façon j'avais été reçu de ces Messieurs. Je me réjouis d'apprendre que les ennemis de M. du Châtelet n'aient pu donner atteinte à sa réputation ; je l'ai bien toujours ainsi cru. Je vous remercie du soin que prenez de nos affaires domestiques ; il me semble qu'elles sont en si bonne main, que je n'ai point sujet d'y penser et m'en sens entièrement déchargé. Le procès que mon frère l'abbé a perdu est assez important, car la conséquence en est mauvaise. Je serai fort aise qu'il ne prenne point envie à nos parties de nous poursuivre pendant mon absence, quoique j'appréhende peu pour tous les deux procès. Vous ne me mandez rien du bon homme M. Perrot, ce qui me fait croire qu'il est toujours en pareil état. J'ai été bien étonné de recevoir des lettres de M. de Bellièvre, je ne croyais pas qu'il me dût faire tant d'honneur que de se

souvenir de moi, je lui écris et adresse la lettre à M. Sanguin, lequel je n'appelle point M. de Livry, pour ne savoir si on lui donne encore cette qualité. Il y a en cette ville dix ou douze gentilshommes de M. le comte, qui y sont venus par curiosité, et ont ordre de l'aller trouver à Lorette le 4 mars. M. Marescot fait le même voyage et part demain ; le sujet de sa commission est de savoir de M. le comte, s'il veut venir à Rome avant que d'aller à Naples, et pour l'instruire des honneurs que l'on lui veut faire, qui, comme je crois, différeront en quelque chef de ceux qui ont été rendus à M. le Prince, comme en la qualité d'Altesse que l'on ne lui veut donner. Je crois que sur cette difficulté, mondit sieur le comte s'en ira droit à Naples, et au retour, verra Rome comme incognito. Le vicomte de Sardini l'est allé rejoindre à Venise ; il fait état d'être à Pâques à Turin, où M. de Savoie l'attend avec impatience.

Le duc de Parme a épousé ces jours une fille de Florence, où il est à présent, et doit venir jusqu'ici baiser les pieds à Sa Sainteté. Le duc de Mantoue poursuit en cette cour son démariage, en quoi il est fort assisté de l'Empereur qui y envoie un ambassadeur exprès. Il se parle d'une promotion de cardinaux pour ce Carême, mais avec une grande incertitude, comme sont toutes les choses qui dépendent de la volonté du Pape ; ceux qui y ont bonne chance, sont M. Marini, Gouverneur de Rome, Archevêque de Gênes ; M. Vulpio, secrétaire des brefs ; Nari, frère du capitaine des cheveau-légers qui a épousé une nièce de Magalotti ; M. Cursini qui est en suspens ; bref, l'on croit que le Pape y emploiera tous ceux qui ont de grandes charges, afin de leurs dépouilles faire bâtir un palais que le cardinal Barberin a acheté des Sforzes cinquante mille écus. Ils ont encore dessein d'acheter une grande terre des Gaëtants, nommée Sermonette et Cisterne, estimée huit cent mille écus. À Venise, ils ont mis prisonnier un des valets de notre ambassadeur pour port de pistolets, et en ont fait autant à un de ceux de l'ambassadeur de Savoie ; mais le duc de Savoie le leur a bientôt rendu, car il a fait prendre le secrétaire de l'ambassadeur,

Mauresini, qu'il n'a point lâché que sur l'assurance que son maître lui a donnée, que la République délivrerait les siens. Je ne sais si on relèvera fort cette affaire à la cour. L'indisposition de M. l'ambassadeur continue toujours et n'en vois pas encore la fin ; il a été saigné sept fois en l'âge de soixante-cinq ans ; s'il y venait la moindre fièvre, il serait troussé. Hier au soir, un frère du duc de Bracciane, chevalier de Malte, grand'croix et fort estimé, s'alla rendre carme déchaussé. Il avait pension de Venise et y avait envoyé ses grands chevaux, train et équipages, devant partir le jour qu'il s'est fait moine. Ce père dominicain qu'avez vu en France a contribué à cette conversion. La religion fait grande perte, comme aussi elle encourt une plus grande fortune en la personne d'un Lelio Brancaccio, qui est à l'extrémité à Arbenga, ville de la côte de Gênes, où il était au service de cette République. C'est un homme de réputation qui a même écrit. Voilà ce peu de nouvelles que je sais, dont je vous fais part, daute de meilleur entretien. Je suis, monsieur,

Je vous supplie de saluer de ma part MM. le procureur-général de Sééz, du Châtelet et Bignon.

Votre humble serviteur et cousin,

De Thou.

De Rome, ce 10 mars 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai reçu par le même courrier deux de vos lettres des 4 et 12 février, ensemble la première et seconde lettre de change de deux mille livres et celle

d'avis. Je vous remercie bien humblement du soin qu'il vous a plu prendre de me faire servir si ponctuellement ; je crois que M. Rigault, selon sa coutume, n'aura pas été fâché de donner cet argent. J'ai été bien heureux que celle par laquelle je vous demandais cette somme ait été portée en si peu de temps, car autrement j'eusse été obligé à l'emprunt pour mon voyage de Naples, à quoi je n'eusse pas eu grande difficulté, car j'ai bon crédit en cette ville, Dieu merci. J'ai été bien aise de voir ce petit état de votre bien ; je ne croyais pas qu'il y en eût tant ; selon cela je me réglerai. Une dépense que j'aurais fort envie de faire, serait celle de tableaux, car il y a ici d'excellents peintres et grande abondance de ces curiosités-là. Vouet, qui était un des meilleurs, s'en retourne en France par le commandement du Roi : je crois que c'est pour l'employer à Luxembourg. C'est l'homme du monde qui a le plus de présomption et de bonne opinion de soi-même et méprise tous les autres, même M. Rubens. Je le prierai de vous aller voir, car il est fort de mes amis. M. Aleandro prend le soin du billet de M. Holsteinius, et me dit encore hier qu'il y satisferait pleinement.

Enfin, je baisai hier les pieds au Pape. L'indisposition de M. l'ambassadeur m'avait différé jusqu'à cette heure ; car depuis que nous sommes ici, il n'a eu qu'une seule audience publique, où il introduisit nos messieurs ; mais par malheur je ne m'y trouvai pas, quoique le Pape, ayant entendu mon nom, me demandât plusieurs fois. C'est ce qui m'a fait résoudre, voyant que M. l'ambassadeur n'était pas encore en état de me faire cet office, de lui demander permission de me servir d'une autre voie ; il le trouva fort bon, et aussitôt l'on dit à M. le cardinal Barberin qui m'ordonna de me trouver hier à la fin de la cappelle en l'antichambre du Pape, où son maître de chambre me vint quérir. Le Pape était seul et assis et me reçut avec une courtoisie la plus grande du monde, ce que j'attribue plutôt à son humeur qu'aux mérites de ma personne. Il me dit qu'il avait ouï dire que je m'en allais à Naples ; que si j'avais de quelque office et recommandation, qu'il ferait très volontiers ; que M. le

cardinal Barberin lui avait dit *le amorevolezze* dont j'avais usé en son endroit, qu'il en avait de la satisfaction et qu'il me le voudrait témoigner. Je le suppliai de me tenir inconcetto de son très humble et très dévot serviteur et de l'Église, de quoi il me dit qu'il était assuré et n'en doutait point, et, pour conclusion, me donna mille indulgences des meilleures et extraordinaires, lesquelles je lui demandai sans spécifier le nom, selon l'ordinaire de tous ceux qui lui baisent les pieds. Au sortir de là je fus remercier le cardinal de l'honneur qu'il m'avait voulu procurer et lui parlai de vous et de M. Rigault. Il me donna toute satisfaction, me dit qu'il renverrait quelque autre chose audit sieur Rigault et qu'il désirerait que l'on lui fît transcrire le *Victorinus adversus Candidum et Candidi ad Victorinum*, qui est cité dans l'observation sur l'inscription d'Accia Maria Tulliana. Je vous prie d'en vouloir prendre le soin et de me l'envoyer afin que je le lui présente. Je vous conseillerais à vous, M. Rigault, de lui faire de fois à autres quelque présent en matière de curiosité et de livres, mais surtout de prendre garde qu'il n'y eût rien qui les touchât, car ils sont extrêmement chatouilleux en ces choses, et désirent fort être loués et jamais contredits. Le cardinal m'offrit toutes recommandations pour Naples. Après être sorti de sa chambre, il appela le cardinal del Buzzo pour savoir si j'étais satisfait du Pape ; que l'heure avait été un peu incommode à cause de son dîner, mais qu'à mon retour je le verrais plus amplement. De là, Marcello Sacchetti, frère du cardinal, qui est le M. d'Effiat de cette cour, me vint trouver et me dit qu'il avait commandement du cardinal de me donner lettres de recommandation. Joeseppe Persico, son secrétaire, a eu le même ordre ; je crois que nous en aurons pour le vice-roi, pour le nonce, pour le cardinal Boncompagno, archevêque, et autres ; cela ne peut nuire. Je vous entretiens de ces petites nouvelles particulières, faute de plus solides et publiques.

M. le Comte doit être à Lorette, étant parti de Venise, le 25 février ; je crois qu'il ira droit à Naples et ne viendra ici qu'au retour et *incognito*. L'on dit

que l'on fait difficulté de lui donner de l'*altezze* ; c'est une grande diminution pour nous, car on en a donné à tous les archiducs d'Autriche, même quelques-uns au prince Thomas. Nous sommes ici en assez mauvaise contenance, et de jour en jour l'on incline du côté des Espagnols, ce que j'attribue au mauvais succès de nos armes en Italie, car par-là nous avons fait connaître que nous n'étions bons ni à assister nos amis, ni à incommoder nos ennemis ; et ceux qui gouvernent ont voulu se jeter dans la protection des plus forts, à quoi Magalotti a donné le principal coup. Il ne se parle ici en façon du monde des affaires que me mandez touchant cette censure. L'on croit que le cardinal Spada doit bientôt retourner pour aller succéder à Ubaldin en sa légation de Bologne comme Sacchetti à Cennini en celle de Ferrare. La promotion est incertaine, le Pape prenant plaisir à suspendre le monde et faire les choses lorsque l'on les attend le moins.

Les Vénitiens ont licencié la plupart de leurs troupes et, entre autres, le régiment de M. de Candalle, auquel Recourt commandait, si bien que voilà ma correspondance de Venise perdue, dont je suis fort marri. Si ledit sieur de Recourt va en France, je le prie de vous voir, et vous de lui témoigner comme je me sens son obligé ; c'est lui qui m'a promis de faire tenir mes livres en sûreté.

Il y a avis de Constantinople, par les lettres du 1^{er} de cette année, que le Grand-Seigneur a changé son grand vizir, à cause du mauvais succès du siège de Babylone, sans lui faire perdre la vie, et a mis en sa place un qui est le plus estimé qui soit dans cet État et qui a déjà eu trois fois cette charge. Le reste des choses est assez paisible de ce côté-là. Je trouve que l'affaire de M. de Nantes a bien changé de face ; avant que je partisse il fallait faire effort sur l'esprit de ces personnes pour les résoudre à avancer le mariage de leur fille, et, à cette heure, il faut leur persuader le contraire. Je ne me suis jamais trompé quand j'ai cru qu'ils n'avaient point d'inclination pour moi, leur procédé le témoigne bien ; je

me puis bien passer d'eux et crois ma condition assez avantageuse pour ne pas poursuivre une chose de laquelle le refus me serait honteux et la jouissance fâcheuse, selon mon humeur qui n'aime pas à acheter les avantages par devoirs et subjections auxquels sans doute ils me voudraient obliger en récompense de leurs biens et de leur alliance. M. l'ambassadeur me parle l'autre jour d'un jeune Boutillier ; je ne sais s'il en parlait à vue de pays, ou par certitude particulière ; si cela est, je ne désire point entrer en concurrence avec une personne qui, quoiqu'elle ne me vaille pas, se peut servir du temps et de la fortune pour m'effacer ; voilà mon petit sentiment, je laisse le tout à votre prudence et discrétion.

Je ne sais sur quoi M. de Nançay se fonde de m'écrire que je m'en retourne au plus tôt pour une affaire qui est si loin de sa perfection ; je crois que toute l'instruction qu'il en a, il la tient de vous, et néanmoins il me parle de différente sorte. Je ne doute point que ne soyez en peine de placer mes frères. Une des douceurs de ce séjour est de n'être point embarrassé en ces petits emplois domestiques, je voudrais fort à mon retour les trouver établis et ma sœur mariée. La petit m'écrit des Clairets, que son abbesse est fort malade ; s'il en advenait faute, voilà un nouvel *intoppo*. Je trouve fort étrange le procédé de M. de Dolor : il a affaire à des personnes qui lui donneront bien de la peine ; mais le mal est que l'esprit de ce jeune homme est déjà prévenu, et sera malaisé de lui ôter une créance qui lui aura été imprimée par des personnes avantageuses et avec discours et persuasion. L'affaire de Coaicault me donne martel *in testa* ; en tout cas, il vaut mieux que l'on ait réveillé ce procès que celui de Centenis ; nous avons quantité de personnes puissantes intéressées qui y contribueront, et puis, elle est entre les mains d'un homme, intime ami de M. Sanguin ; s'il n'était question que d'une recommandation de M. de Creil, son beau-frère, je tiendrais ma cause gagnée, car nous vivons parfaitement ensemble : il est fort bon garçon et fort perfectionné. M. Haligre fait état de partir d'ici, les fêtes de Pâques, pour

s'en aller à Venise, et de là en France. Je vous supplie de vouloir me mander quel sujet il peut avoir de ce faire ; vous êtes assez ami de M. du Châtelet pour en savoir quelque chose ; je crois qu'il faut qu'il y ait quelques affaires domestiques. Je me réjouis de la condition de M. de Granier ; j'espère que ces cinq cent mille francs et ces grandes charges pourront donner le moyen à M. de Saint-Luc de lui bien faire. M. le cardinal de Richelieu a fait donner depuis peu l'agence de Raguse, avec douze cents écus de pension, à un homme qui ne le vaut pas ; c'est à un nommé Poulaillon, genre de M. Lumagne, jadis trésorier de chez Monsieur, qui, après avoir joué son bien, celui de sa femme et dix mille livres par-delà, est venu se retirer en cette ville chez M. l'ambassadeur depuis quelques années ; c'est le plus impertinent homme du monde, qui n'a pas le sens commun et ne connaît que trois dés et un jeu de cartes. L'on lui mande que M. de Brèves avait remontré au Roi que cette agence était inutile à cette heure, que le paquet de Constantinople ne passe plus par là, mais que M. le cardinal l'a emporté en considération de M. Lumagne. Je voudrais que M. de La Hoguette voulût changer le séjour de Brouage à celui de Rome ; il y trouverait une bonne chambre et ce peu à quoi notre crédit se peut étendre en ce pays, car je le servirais fort volontiers ; je vous prie de l'en assurer. Je finis après vous avoir conjuré d'excuser mon importunité. Je suis, monsieur,

Votre très humble et affectionné cousin et serviteur,

De Thou.

Je vous supplie d'assurer MM. le procureur-général, du Châtelet, Bignon et amis, de mon service très humble.

De Rome, ce 10 mars 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu de vos lettres du 5 et 12 février ; vous satisfaites pleinement à ma curiosité et m'informez si particulièrement de toutes choses, que j'apprends des circonstances que les ambassadeurs ne savent pas. Je vous supplie de vouloir continuer et m'employer, en récompense, en ce que vous me penserez utile à vous servir. Je suis bien aise que mes livres de Turin soient arrivés à bon port ; vous ne devez pas me remercier des livres doubles ; car c'est fort peu apuprès de ce que je vous dois. Je crois que ne recevrez de longtemps ceux de Venise, à proportion du temps que ceux-ci ont mis. L'on m'a mandé, il y a huit jours, qu'ils sont partis. Vous ne devez pas trouver étrange si ce séjour me plaît, puisque, par ce moyen, je suis préservé du déplaisir que je recevrais des désordres de France et de ceux de notre compagnie, qui touchent les présents et servent de nouvelles aux absents, quoique je ne laisse d'avoir ma part du ressentiment que les gens de bien en doivent avoir. Ici les choses passent avec moins d'aigreur, et tout contribue également, et sans jalousie, à la grandeur de cet État. Les Français n'y ont pas la satisfaction qu'ils s'étaient promise, et semble au contraire que les Espagnols y soient plus considérés. Cela se juge de la protection de Portugal et d'Aragon, dont je vous ai déjà écrit.

Il y a en cette ville un ambassadeur extraordinaire de Mantoue, nommé Jo. Sigismondo Gonzaga, en apparence pour presser l'obédience, mais en effet pour solliciter le démariage de son maître ; il est assisté, en cette poursuite, par un comte Gambara, Bressan de nation, employé par l'Empereur tout exprès ; et le Pape a déjà commis l'affaire à la rote pour se décharger de l'ennui et pour faire tirer en longueur, qui est une espère de préjugé en faveur de la femme,

quoiqu'on allègue quantité de moyens de nullité, afin de rendre la cause différente de ce qu'elle était autrefois, où l'on se servait de la magie et enchantement.

Je vous mandais, par ma dernière, comme le chevalier Ursin s'était fait moine. Depuis, le Pape a donné sa commanderie, qui est dans Gênes de 10000 livres de rentes, à un fils de dom Ferdinand, son frère, âgé seulement de huit ans. Cela fait bien crier M. de Saint-Léger, mais toutes ses instances ne servent guère, car le Pape entreprend tous les jours sur la religion. Il se passe ici une affaire qui n'est guère à l'honneur de M. Boutillier, et où M. L'Huillier, banquier, est mêlé ; je vous en ai déjà mandé quelque chose ci-devant. Le Pape a dit à M. l'ambassadeur qu'il voulait savoir d'où venait la fausseté et ne pas souffrir que l'on le trompât de la sorte ; ce qui rend la chose plus mauvaise pour ces messieurs, est que l'on a pris prisonnier le correspondant de L'Huillier, nommé Darcy, avec tous ses papiers, où l'on a trouvé une lettre par laquelle, sur ce que ledit Darcy faisait difficulté de poursuivre l'expérience de l'abbaye à cause du soupçon de fausseté, L'Huillier lui récrivit qu'il ne se mît en peine de rien, qu'il dépêchât, et qu'il avait bon garant. Depuis ledit Darcy a été élargi et trouvé innocent.

Encore faut-il vous entretenir des galanteries de nos français. Le frère de Sarrue, conseiller, qui est ici, pour éviter les mauvaises rencontres du bordel, se résolut d'entretenir une garce à lui seul, la prit jeune de quinze ans, lui loua maison, meubles, hardes, et pour elle prit mère, frères et toute la famille, et afin qu'elle fût mieux gardée, y envoyait son valet de fois à d'autres. Le valet commença à chevaucher la mère, qui lui donna une forte chaude pisse, puis il devint amoureux de la fille, et se servant de la permission qu'il avait de l'aller voir, lui donna la chaude pisse, qu'il avait eue de sa mère. La fille l'a donnée à Sarrue, qui, un mois après avoir fait ce petit établissement, s'est trouvé attrapé et a su d'où elle venait, et véritablement il a bien montré qu'il était de bonne

humeur ; car, après avoir chassé son dit valet, il l'a repris. Cette histoire a été contée à M. l'ambassadeur maintes fois, et l'a fait rire parmi les douleurs dont il a été cinq semaines tourmenté. Vous en pourrez faire part à M. Séduire et le supplier de m'excuser si je ne lui écris. Nous sommes pressés de partir pour Naples, d'où je crois que nous serons de retour la semaine sainte. Je suis son serviteur, et à vous, monsieur,

Le bien humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie d'assurer tous nos amis de mon service et particulièrement MM. Belland, La Motte, Granier, Hullon, etc.

L'on me voulut dire l'autre jour que le Roi voulait proposer Monseigneur de Metz pour cardinal. Vous pouvez croire si j'en serais bien aise, et pense qu'en cette conjoncture l'on l'obtiendrait ; car ces messieurs voudraient donner cette satisfaction au Roi pour balancer les témoignages d'affection qu'ils ont montré avoir vers Espagne.

Je vous supplie de vouloir dire à ma cousine que je lui baise les mains et que je lui donne cinq cents indulgences des extraordinaires et des meilleures que le Pape me donna hier. Son confesseur lui expliquera ce que c'est ; pour moi je n'en réserve point ; car je suis au lieu où l'on les trouve, et la commodité est que tels présents ne rendent point le port des lettres plus cher. Je donne les autres cinq cents à ma sœur, avec la faculté à toutes deux d'en pouvoir disposer à qui bon leur semblera.

De Rome, le 8 avril 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

À mon retour de Naples, j'ai trouvé entre les mains de M. d'Aubray vos lettres des 25 et 26 février, si particulières et si exactes, qu'elles satisfirent pleinement au désir que j'avais de savoir des nouvelles.

J'ai mandé à M. votre frère les progrès de ce voyage, et comme j'avais manqué en la principale chose, qui était de voir le chartreux. Si le temps et la saison eussent favorisé mon dessein, cela ne fût pas arrivé, et de vérité j'en suis si en colère, que j'ai fait protestation de ne point partir de ce pays que je ne le voie. Toutes les nouvelles que j'en pus apprendre furent qu'il se portait de mieux en mieux et n'attendait que le bon temps ; car la saison a été rude universellement partout, en sorte que, tant que j'ai été à Naples, j'ai froid et une pluie continuelle. Cela diminue de beaucoup la beauté de cette ville, qui consiste principalement en la situation et en la pureté de l'air. J'y vis le cardinal Boncompagno, qui en est l'archevêque. J'avais des lettres du cardinal Barberin ; il me régala de confitures et autres présents, et m'envoyait tous les jours son carrosse et son secrétaire pour me promener. C'est un des plus habiles qui soient et n'a que trente-deux ans. Il fait une vie de saint et est très savant aux lettres humaines pour un cardinal, et en mathématiques plus que personne qui soit en Italie. Il a une belle bibliothèque et cabinet de médailles, que je ne pus considérer. Il croyait que je dusse demeurer encore quelque temps et me fit dire qu'il voulait m'entretenir tout un après-dîner ; mais je fus contraint de partir à cause de la semaine sainte et de la commodité des galères de Malte.

Je ne sais comme vous aurez passé le carême ; pour moi il ne m'a pas beaucoup coûté à faire ; car je me suis servi de la liberté que l'on prend de manger de la viande partout, et ainsi les mauvaises hôtelleries dessus ce chemin

ne m'ont pas tant incommodé. Je vous prie de témoigner à M. Doujac le ressentiment que j'ai de ce qui s'est passé, et il se peut assurer d'avoir obligé une personne qui n'en sera jamais ingrate. J'ai écrit à Venise pour ce que me mandez. J'ai ouï parler au fra Fulgentio de ce que le Père Paul dit à M. le Prince ; mais je ne m'en souviens pas tout-à-fait : je sais bien que, sur ce que le prince lui demanda ce qu'il pensait des deux religions, il répondit que son père et son grand-père avaient été fort gens de bien et princes d'une mémoire célèbre. Mon correspondant de Venise s'en va, sur ce que ces messieurs ont licencié le régiment de M. de Candalle, auquel il commandait. C'est un fort brave homme ; si jamais en France il vous voit, faites-lui bonne chère pour l'amour de moi. Le Campanella, dont m'avez écrit il y a quelque temps, est à l'inquisition de cette ville. Il est vrai que M. de Beaumont l'a vu, par le moyen d'un autre moine qui est pénitencier des Français. Le Pape trouva moyen de le tirer de Naples, et lui fit dire qu'il feignît d'être hérétique, sur ce le nonce le vendiqua ; et ainsi, d'un prisonnier d'État, il est maintenant prisonnier de religion. L'on lui fait son procès plutôt, comme je crois, par forme qu'autrement. Sitôt que l'on le pourra voir, je le verrai. Je songerai à M. Hullon. Je lui ai fait réponse en italien ; je le prie de ne montrer ma lettre qu'aux plus familiers, car l'on se moquerait de moi d'avoir eu cette témérité : c'est l'étude de deux mois. Je n'ai à cette heure besoin que d'exercice et de pratique parmi ceux du pays. Balagny était ici avec M. le Comte ; mais sur la nouvelle de la mort de sa femme, il s'en est retourné en intention d'aller trouver Tilly. La Frète était ces jours passés à Venise, il doit venir ici avec un nommé Doinville, qui tua ce Bachois.

J'ai acheté à Naples les livres contenus en votre mémoire : il y en a quelques-uns de malmenés et tous reliés ; encore ai-je été bien heureux de les recouvrer et n'ai pu en avoir qu'un de chaque sorte, dont je suis extrêmement marri, et vous prie m'en excuser. C'est la plus grande misère d'avoir affaire aux librairies d'ici ; car ils sont tous ignorants. Le Ciaconius *De vitis Pontificorum*

se réimprime. Je songerai à votre Eucherius et au papier dont M. Rigault a envie. J'ai gourmandé Bessin de sa sottise ; c'est le plus grand maraud du monde et le plus malsoigneux. J'ai été tout prêt deux fois de le renvoyer. Sitôt qu'il fut ici il s'en alla courir au bordel et prit un poulain plus large que le cul d'un chapeau. En cet équipage, il vint à Naples avec moi, dont bien lui prit ; car s'il n'eût trouvé là un homme entendu en ces matières, il avait infailliblement la vérole. Sa fidélité et le temps qu'il y a qu'il me sert m'en font endurer.

Je ne vous réponds point particulièrement à toutes vos nouvelles, seulement vous dirai-je que je m'étonne fort de la déclaration de M. de Vendôme. M. l'ambassadeur pensait que ce fût une pièce faite à plaisir : l'on la lui a envoyée. Il s'est dit une nouvelle ridicule d'abord, mais peut-être qui se trouvera vraie, que le cardinal voulait donner à M. le Grand-Prieur pour femme, madame de Comballet, et le tirer d'affaire : possible ne se peut-il assurer d'eux que par une alliance. J'en ai parlé à ces messieurs de M. le Comte ; ils disent que cela serait faisable, si le cardinal voulait l'assurer de l'amirauté. Ce qui me confirme en cette opinion, est que l'ambassadeur de Malte a eu avis qu'il se poursuivait ici une résignation du Grand-Prieuré de France en faveur du fils de M. de Guise ; mais il n'a pu savoir entre les mains de qui elle était.

M. de Marly m'a écrit une lettre, sur le dos de laquelle était une procuration pour M. d'Ambres, d'un certain office que l'on avait fait mettre au nom de Bessin ; je lui ferai réponse et vous prie de lui faire tenir le tout. Je suis, monsieur,

Votre très humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie vouloir assurer tous nos amis de mon humble service, et de continuer à m'informer tant du général que du particulier. Je me réjouis de l'heureux changement de fortune de M. de Granier ; je la lui souhaite bonne comme aussi à M. de La Huguette. Je suis serviteur de MM. Séguier, Priandi, Pellaut, Guier, La Motte, etc.

Vous recevrez ce paquet par un courrier extraordinaire de M. d'Herbault qui s'en va en diligence.

J'ai reçu une lettre du 12 mars et la mesure de Notre-Dame ; je le confronterai avec Saint-Pierre.

J'ai donné ordre pour les indulgences, je les enverrai à la première commodité. Il a fallu en parler au cardinal Barberin, à cause qu'elles sont pour deux jours différents ; n'eussent été ces jours de la semaine sainte, je les eusse envoyées pour celui-ci. Voici un moyen pour me faire marguillier à mon retour.

De Rome, ce 8 avril 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Par ma dernière vous sûtes comme je faisais état de m'en aller à Naples ; j'ai exécuté ce dessein depuis, heureusement, à une chose près qui était néanmoins ce que je désirais le plus, qui est que je n'ai pu voir le Chartreux. Nous arrivâmes à Naples le 14 mars ; tout aussitôt je cherchai une commodité de passer à Capri, éloignée quarante milles dans la mer, et ayant eu avis que la barque des chartreux faisait ce voyage toutes les semaines deux fois, je me résolus de me servir de cette occasion. Trois fois je m'embarquai, et autant de fois il me fallut retourner sans pouvoir sortir le port pour être le vent contraire

et la mer fort grosse. Nos messieurs, me voyant opiniâtre à cela, s'en retournèrent à Rome, et moi je demeurai seul, logé en même hôtellerie que Boyer, où je fus jusqu'au samedi des Rameaux, auquel temps je me résolus de partir pour être la semaine sainte en cette ville, joint que les mariniers ne me promettaient bon temps qu'à la fin de la lune de mars, qui devait durer encore plus de douze jours. Dans cette malheureuse rencontre, mon bonheur fut de trouver deux galères de Naples qui s'en allaient à Livourne sur le temps que je m'en voulus aller ; car, par ce moyen, j'ai sauvé les hôtelleries dessus le chemin de terre, qui sont les plus infâmes qui soient au monde, et principalement en carême où l'on ne trouve rien à manger que des choux à l'huile. La galère sur laquelle je m'embarquai était commandée par un Français nommé la Polinière, fort honnête homme. Nous vînmes en trois jours et demi à Civita-Vecchia où je pris terre avec tant de plaisir et de satisfaction que je ne m'en saurais assez louer, car outre la bonne compagnie de quantité de chevaliers de qualité, j'y eus toute la commodité de manger et de dormir que l'on pourrait avoir en la meilleure ville d'Italie. J'y entretins fort un chevalier nommé Coupouille, de Rouen, camarade de votre pauvre frère et qui était à ses côtés quand il fut tué. Il m'a conté cette tragique défaite fort au long et a eu le bonheur d'en revenir sans être blessé, lui deuxièmement seulement.

De Civita-Vecchia nous vînmes, Boyer et moi, à Rome. Il cherchait M. le Comte que l'on nous avait dit y être, ce que nous trouvâmes vrai. Il a logé chez M. l'ambassadeur avec Seneterre, ses deux enfants, Sardini et Balagny dix-huit jours, pendant lequel temps il a vu Rome, passant toujours pour inconnu et avec peu de satisfaction qui ne procède d'autre chose que de ce que l'on ne lui a voulu donner de l'Altesse. Pour le même sujet il n'a voulu recevoir les présents qui se font à tous les princes de la part du Pape et a témoigné qu'il se souciait peu d'eux. M. le cardinal Barberin a donné à dîner à Seneterre et Sardini. Mondit sieur le Comte partit mardi pour s'en aller à Naples : il fait état d'être trois

semaines en ce voyage, retourner par ici et y séjourner deux ou trois jours, et de là à Turin. D'aucuns disent qu'il repassera par Venise ; il est fort satisfait de cette ville-là, soit pour ce que l'on lui a voulu déférer les mêmes honneurs qu'à M. le Prince, soit que cette vie et cette liberté lui plaisent. Il est fort empêché de sa personne, et crois que les affaires de France, qui ne s'accrochent pas pour lui, *gli danno fastidio*. Je lui fis la révérence ; Seneterre me fit compliment sur la parenté et m'offrit service. Il est assez mal satisfait de l'ambassadeur de Venise, Haligre, sur ce qu'il ne s'est pas assez ouvert avec lui ; il a néanmoins fait caresse à son frère qui est encore ici et s'en va la semaine prochaine, comme je vous ai déjà mandé. Je crois que le sujet de ce départ procède de l'état de ses affaires domestiques qui ont besoin de sa présence. Pour moi j'espère faire ici encore quelque séjour, lequel pourtant je ne crois pas être capable de me ruiner ma fortune : elle est encore si petite et si informe qu'il est malaisé d'y rien ajouter ni diminuer, et ne puis m'imaginer que l'affaire dont m'écrivez soit si acheminée qu'elle ne désire plus que ma présence pour son accomplissement, car si ainsi est que ces gens aient de la bonne volonté pour moi, ils m'en devraient donner quelque assurance. Ils savent qui je suis, quel est mon bien et mon petit établissement ; ils n'ont que faire de moi s'ils ne sont tout-à-fait résolus, et vous, qui aimez mon bien, ne devez pas souhaiter que je retourne en l'état que sont les choses, car si elles ne réussissaient comme l'on me les aurait fait espérer, je porterais avec impatience un affront, et cela serait capable de me faire quitter le pays et ruiner entièrement ma fortune. Je vous ai toujours promis de suivre vos conseils, je suis tout prêt de le faire, pourvu que vous me particularisiez l'état de cette affaire, et que me mandiez la facilité que ma présence y pourrait apporter.

Nous avons ici su la mort de notre premier président : je crois qu'il est peu regretté ; en mon particulier je lui avais obligation ; je voudrais que sa place fût

remplie par MM. de Bellièvre ou le procureur-général : ils n'auraient que ce qu'ils méritent.

Le cardinal Bevilacqua mourut hier au matin, d'une langueur de plusieurs années causée par la vérole ; c'était un mauvais sujet qui, outre la bassesse de son esprit, s'était fort décrié par les dérèglements de sa vie. Le pape Clément le fit cardinal, pour obliger sa maison, qui est puissante, après la réduction de Ferrare. Je crois qu'il se trouvera peu de cardinaux qui veuillent succéder aux deux mille écus de pension qu'il avait de nous ; car pour si peu, ils ne voudront se prépayer une exclusion. Les spéculatifs remarquent que jamais une mort n'arrive sans être suivie d'une autre : Rivalora a commencé, celui-ci suit ; Aracoeli est aussi malade à Osimo, son évêché, près de Lorette ; il est d'une autre réputation que les précédents, car il est tenu pour un des plus vertueux et pleins de probité qui soient dans le collège, et tel qu'au dernier conclave le Pape lui donna son suffrage.

Il ne se passe rien ici d'important pour vous être écrit. M. Aleandro m'envoya hier deux paquets assez gros, l'un pour vous, l'autre pour le père Sirmond ; j'attendrai quelque occasion pour vous les faire tenir. Pendant que je serai ici, je tâcherai à recouvrer quelques papiers curieux, M. Gueffier m'en donnera les adresses. J'ai déjà une relation de Riniero Zeno, ambassadeur de Venise en cette cour, de toutes les particularités de la création de ce pape, qui est le temps auquel il se trouva ici, et un avis de Gondamar à celui qui lui devait succéder en l'ambassade de Venise. Je vous supplie me vouloir aimer et avoir pour assuré que je ne manquerai jamais à ce que je vous dois, étant pour jamais, monsieur,

Votre humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie d'assurer MM. de Bellièvre, procureur-général, Châtelet et Bignon, de mon très humble service. Je suis serviteur de ma cousine et de toute la maison.

Je vous recommande nos affaires domestiques ; veuillez-y, je vous supplie. J'espère être de retour dans le temps que me mandez.

J'oubliais d'accuser la réception de deux des vôtres du 25 février et du 11 mars.

De Rome, le 21 avril 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur mon cousin,

J'ai reçu deux de vos lettres en même temps, l'une du 18 mars, par la voie de M. Jacquet, et l'autre par celle de M. de Bonnaire. Je vous remercie infiniment de cette diligence. Je ne la saurais assez estimer et vous en suite très sensiblement obligé. Je ne saurais vous rendre la pareille, car cette cour ici ne produit aucune nouveauté. Je vous mandais par ma dernière mon retour de Naples et les raisons pour lesquelles je n'avais pu voir le pauvre Chartreux. Depuis, j'ai eu une lettre de lui du 15 mars, par laquelle il me mande se trouver beaucoup mieux que quand il arriva à Capri, et si l'hiver n'eût point été si rude comme il a été, qu'il serait quasi en état de s'en revenir ici avant Pâques, mais que, n'ayant encore assez de forces, il serait contraint de remettre la partie sur la fin de l'été. Ce sont ses propres paroles. En effet, le froid a été si grand en ce pays, qu'il y a un pied de neige, chose qui ne s'est jamais vue. Depuis j'ai vu un père François qui est fort son ami, et qui l'a grandement assisté dans sa maladie,

qui m'a dit qu'il lui écrivait qu'il se rendît au commencement de juin en une maison des champs où ceux de cette ville vont passer les chaleurs.

Les nouvelles que m'écrivez sont fort extraordinaires ; elles marquent l'extrême puissance du cardinal, qui ne trouve aucune difficulté en tous ses desseins : cela ne contente guère nos malcontents de par-deçà, qui n'ont aucune ressource que dans sa perte ou dans les brouilleries du royaume. M. le Comte n'est encore de retour de Naples. M. de Sardini était allé avec lui, ayant quelque ressentiment de goutte, qu'il pensait que l'air ferait passer : mais à Piperne, villotte à deux journées d'ici, il était tellement attaqué de la violence de ce mal, qu'il a été contraint d'y demeurer huit jours tout entiers, passant fort mal son temps, comme vous pouvez croire ; et de là s'en est revenu ici sans passer outre. Ils sont tous fort mal satisfaits de l'Italie, et, de vérité, à des gens nourris dans les divertissements et plaisirs de la cour, l'air de ce pays ne peut pas être fort agréable. Nous avons ici les deux La Frète qui attendent leur frère aîné avec un Doinville. Le fils de M. le maréchal d'Aubeterre, que m'avez écrit avoir été prisonnier en la Bastille, y arriva hier. Ce sont tous gens fort raisonnables et qui y ont bien de la peine à passer le jour. Je ne les vois que de bonne sorte et afin d'être bien avec tout le monde. L'on tient que le démariage de M. le duc de Mantoue est fort avancé, et qu'ils n'en sont plus qu'à prouver qu'il n'a été célébré *per proprium parochum* ; c'est une petite difficulté auprès de celles que l'on s'imaginait, mais la faveur peut beaucoup, et encore plus l'entremise des Espagnols.

On attend ici tous les jours un ambassadeur extraordinaire d'Espagne, fils du vice-roi de Naples, qui doit venir par Civita-Vecchia. Je ne sais quel est le sujet de sa négociation, un compliment plutôt que quelque chose d'importance. Le cardinal Spinola San Clemente est protecteur de Gênes, en la place de Pinarole, et la pension de deux mille écus que le cardinal Bevilacqua avait de nous est fort désirée par le cardinal Pio qui, sous main, en fait instances. Le duc

de Savoie arme et fait mine de vouloir entreprendre quelque chose contre les Genevois, qui pour cet effet ramasse les gens de toutes parts, jusques au point que l'ambassadeur d'Espagne a eu permission du Pape de faire des levées en cette ville. Je vous envoie un mémoire qu'un chartreux m'a donné, et attends les indulgences pour Saint-André des Arts ; si le courrier ne part pas sitôt qu'on nous menace, elles pourront être envoyées par cet ordinaire. Il y a eu difficulté de les obtenir pour deux jours l'année, et a fallu que j'en aie parlé au cardinal. M. Haligre partit dimanche dernier pour s'en aller à Venise, où il fait état de séjourner quelque temps, et de là en France. Je lui ai donné deux paquets des livres de M. Aleandro sur cette pierre gravée que savez. L'un est pour vous, l'autre pour le père Sirmond ; je crois que ne les aurez pas si tôt, mais pour le moins seront-ils sûrement portés. Au reste, l'on m'écrit de Venise que l'on n'a aucunes nouvelles des livres que m'avez mandés dès y a longtemps avoir été envoyés. Me semble que de Venise je vous avait fait l'adresse dont il se fallait servir.

Je m'étonne du conseil que mon oncle a donné à mon frère Achille d'apprendre à monter à cheval. Il faut être tout un ou tout autre : s'il est résolu à suivre notre profession, cela lui servira de peur ; néanmoins je ne blâme point ce qui vient de ce côté-là. Assurez-les, s'il vous plaît, de mon service ; je les prie de m'aimer et de se souvenir de moi, comme aussi tous ceux de chez vous. Je réserve à porter moi-même à ma figliole le chapelet qu'elle me demande, il sera moins en hasard d'être perdu. Je suis, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Il y a en cette ville un neveu de M. Broussel qui revient de Constantinople où il était allé avec M. Des Hayes.

De Rome, ce 21 avril 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai reçu une lettre du 25 mars et vous remercie d'affection du soin que vous prenez de m'écrire si ponctuellement. Je vous supplie que cette subjection ne vous contraigne point, vous avez de meilleures occupations et personne qui vous décharge de cette peine.

J'avais bien prévu la conséquence de la perte du procès de Bonneval ; ces matières-là sont fort dangereuses et difficiles, et ma présence n'y eût pas fait grand effet. M. Haligre partir d'ici il y a deux jours. J'ai trouvé cette séparation un peu dure. C'est un homme fort discret, adroit et d'esprit, et à qui la mauvaise fortune de son père fait tort : il est un peu secret envers ses amis, et affecte par trop d'être réputé fin et délié. Je l'avais cru plus adonné à ses plaisirs qu'il n'est, et quoiqu'il les prenne quand l'occasion s'en présente, si cela ne l'empêcherait-il jamais de faire ce à quoi son devoir le peut obliger : il m'a promis amitié et fidélité. Je l'entretiendrai soigneusement, et vous prie de faire le même de votre côté. Il s'en va en France pour donner ordre, comme je crois, à ses affaires domestiques et tâcher de résoudre son père à consentir qu'il ait une pension sur les bénéfices de son frère, qui me semble être chose fort raisonnable. Je vous prie que tout ce que dessus demeure entre nous. Je fais état de retourner au temps que me conseillez, et pense que le séjour de cet été ne me sera pas inutile.

J'achèverai d'apprendre la langue par la conversation et pratique en me formant des habitudes qui me donneront quelque connaissance des intérêts de cette cour.

M. le cardinal Barberin dit hier à M. de Bonnaire qu'il me voulait donner à dîner aujourd'hui et me mener voir sa maison qu'il a achetée depuis peu, mais le Pape y a voulu aller lui-même cette après-dînée, qui a empêché cette partie. Je reçois mille courtoisies de lui et crois que, s'il était absolu, il ferait bon le servir, mais son pouvoir est tellement borné par celui de Magalotti, que je crois que s'il n'était bien sage, l'on verrait dans peu de temps paraître des effets de cette jalousie. J'ai appris de bonne part que cette nouvelle protection venait de ce côté-là, et que le cardinal en avait pleuré et témoigné une répugnance extrême, mais qu'il lui avait fallu obéir au Pape, engagé de parole avec le duc de Pastrane, plus de six mois y a. Je ne doute point que les brigues pour parvenir à la première présidence ne soient très grandes. Je trouve bien étrange que le président Le Jay y ait si bonne part ; les choses sont bien changées. L'affaire du chevalier a été trouvée fort extraordinaire ; voilà le second exemple de telles disgrâces arrivées aux gens de notre robe : je pense que les plus assurés dorénavant seront ceux qui ne se mêleront de rien. Nous nous sommes entretenus, M. de Sardini et moi, aujourd'hui sur ce discours ; il y a plaisir de l'ouïr parler de ces matières et de l'entendre déclamer contre le cardinal. Il m'a dit n'avoir eu aucunes nouvelles de M. de Bonneuil depuis qu'il est parti. Je vous prie de me mander ce que en savez. Je suis, monsieur,

Votre humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie vouloir assurer MM. le procureur-général, Bignon, du Châtelet et Rigault de mon service, et particulièrement MM. de Séez, Chrétien et Séguier.

De Rome, ce 5 mai 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai reçu celle qu'il vous a plus m'écrire, du 8 avril, huit jours après l'arrivée du paquet du Roi, qu'un courrier extraordinaire, dépêché pour quelques bénéfices, apporta depuis Turin en diligence. Je l'attendais avec impatience pour apprendre la confirmation d'une nouvelle écrite à tout le monde et tenue ici pour très assurée ; savoir : le mariage du petit Boutillier avec mademoiselle de Villesain ; mais tant s'en faut que j'en reçoive quelque éclaircissement par la vôtre, que M. votre frère me mande "affaire être en aussi bons termes que jamais à mon regard. Je ne sais à quoi imputer cette si grande diversité, sinon que peut-être vous avez cru que cela me pourrait fâcher, et avez mieux aimé que je le susse par d'autres que par vous. Je vous confirmerai par celle-ci l'indifférence que je vous ai jusques ici témoignée, afin que vous n'en soyez point en peine, et vous prie de me mander le particulier de toute cette affaire, vous assurant que je le recevrai comme nouvelle et non comme chose où j'aie intérêt. Le premier qui me le dit fut l'abbé d'Alincourt, à qui son père l'avait écrit ; le même me fut confirmé par MM. d'Aubray et de Creil, et depuis M. de Senneterre me dit que l'on avait mandé à M. le Comte.

Depuis ma dernière, M. le cardinal Barberin a donné à dîner à MM. d'Aubray, de Creil et moi, et nous traita avec toutes les caresses et courtoisies

du monde, s'entretenant avec nous seuls toute l'après-dînée avec une familiarité assez extraordinaire à des gens de cette qualité. Il nous fit voir sa maison et quelques singularités en fort petit nombre, à comparaison des autres neveux de Pape, en quoi il est fort à louer ; car il n'a voulu jusqu'ici prendre aucun présent. Cette bonté et intégrité est accompagnée d'une négligence et faiblesse très grande qui donne sujet à Magalotti d'entreprendre sur lui et de tirer à soi le soin des plus imp affaires ; jusque-là qu'il empêche qu'aucune créature du cardinal ne soit avancée en quelque charge que ce soit. Ce matin, M. Aleandro m'est venu voir, qui m'a fait ses plaintes là-dessus, et comme les effets ne répondaient point aux promesses que l'on lui avait données en le tirant de chez le cardinal Bandini, son ancien patron. À ce propos il m'a parlé de M. Holsteinius, de ses mérites et capacité, et qu'il appréhendait qu'il ne reçût pas ici les récompenses dues à sa vertu et suffisance ; que c'était lui qui avait écrit la lettre au cardinal Spada pour le faire venir par ordre du cardinal Barberin ; mais qu'en son particulier il en avait écrit une audit cardinal Spada, par laquelle il lui conseillait de retenir auprès de soi ledit Holsteinius, en cas que l'emploi que l'on lui voulait donner en ce pays ne lui plût pas, lequel est, comme j'entends, une chaire publique en la langue grecque à Pure, dont le grand-duc fit instance au cardinal quand il passa par Florence. J'ai répondu à M. Aleandro sur ce que je serais marri que M. Holsteinius fût déçu de son espérance, qu'il était fort bien en France, et avec une personne de qualité, libérale et de qui il pouvait espérer ; mais que la dignité et le commandement du cardinal Barberin lui avaient semblé si considérables, qu'il n'y avait point de condition si avantageuse qu'il n'eût quittée pour lui complaire et obéir ; qu'en tout je crois que ce voyage ne lui serait inutile, pour facilité qu'il aurait d'entrer dans la bibliothèque Vaticane et les autres de cette ville. À la première rencontre je ne manquerai pas d'en parler au cardinal et de savoir présumer quelle est son inclination. Il est à Castel-Candolphe, près Albane, où le Pape est allé depuis trois jours pour prendre l'air ;

ses plus familiers disent pour achever un poème en latin, dès il y a longtemps commencé. M. le Comte arriva de Naples dimanche dernier et passa par Frascati, où le cardinal Borghèse le fit traiter magnifiquement. Il a rapporté de ce voyage la même satisfaction que du reste de l'Italie : aussi a-t-il passé partout inconnu. Je crois que le vice-roi eût voulu recevoir de lui quelque compliment, pour le moins lui en a-t-il témoigné quelque ressentiment, en ce qu'il fit arrêter quatre fort beaux chevaux que M. le Comte avait achetés et pour lesquels on avait payé toutes les daces et gabelles qui sont fort grandes, même obtenu la licence de les faire sortir du royaume. Cette petite niche piqua fort M. le Comte ; aussitôt qu'il le sut, il dépêcha un courrier, avec ordre à son écuyer qu'il avait laissé à Naples, pour les faire venir, de les mener dans l'écurie du vice-roi et dire qu'il croyait qu'il en avait eu envie, puisque, contre sa propre permission, il les avait fait arrêter. L'ambassadeur d'Espagne fait ce qu'il peut pour excuser cette incivilité et crois que l'affaire s'accommodera. M. le Comte partit dimanche et s'en alla coucher à Bagnane, maison du prince Peretti, où le cardinal Ludovisio, à l'envi de Borghèse, le doit faire traiter. Son dessein est de passer par Florence, où il se fera connaître, Bologne, Ferrare, Turin, où il fera quelque séjour, et de là gagner Neuchâtel. Je l'ai vu pendant ce séjour ; et prenant congé de lui, il m'ambrasse cinq ou six fois, me disant que tous ceux de mon nom l'avaient aimé, qu'il savait que j'avais la même inclination et qu'il me priait de continuer, et cela à deux diverses fois. J'ai reconnu en ce prince une grande indifférence pour tous ceux qui ne sont pas dans ses intérêts ou qui ne lui sont recommandés par M. de Seneterre, qui a tout pouvoir sur son esprit, et crois qu'une partie de la bonne chère qu'il me fit, vient de la familiarité que nous avons eue, les jeunes Seneterre et moi, jusques à s'ouvrir avec moi d'une partie de leurs affaires et de l'alliance qui est entre nous, joint qu'ils font tous profession d'aimer extrêmement M. de Bonoeil et de lui être obligés. J'ai aussi fort vu M. de Sardini. Je tiens heureux M. le Comte d'avoir la conversation d'un

homme fait comme lui ; car il n'est pas changé en façon quelconque pour sa disgrâce, et moi, dans les plus fortes douleurs de la goutte, dont il été travaillé tandus qu'il a été ici, je l'ai vu railler comme si de rien n'eût été. Il faisait bon l'ouïr gausser l'abbé de Béthune ; il a été le jouet de l'entretien quinze jours durant, quoique l'ambassadeur son père n'y prît pas toujours plaisir. Il y a trois jours que la nouvelle arriva de l'extrême maladie du prince de Carignan. Depuis l'on a su qu'il se portait mieux. Il fera demeurer le cardinal de Savoie plus longtemps qu'il n'avait promis en partant de cette ville, et pour lui en donner plus d'occasion, l'on tient ici une congrégation *de titulis et proeminentiis cardinalium*, où l'on veut résoudre, à ce que l'on croit, de ne donner de la *Signoria illustrissima* qu'aux cardinaux seuls, et à tous généralement ne donner que ce titre, ce qui va contre le duc de Savoie, qui a de l'*Altesse*. Sa magnificence lui cause cette jalousie ; car quand il est ici, il semble que tous les autres cardinaux ne soient que ses aumôniers. Il ne se passe rien en ces quartiers qui vous doive être mandé. Le fils du duc de Modène épouse la princesse de Stigniale *di casa* Caraffa, du royaume de Naples, dont on avait parlé autrefois pour dom Thadeo, neveu du Pape. Je suis bien aise que vous ayez le même sentiment que moi sur la proposition du Chartreux. Je l'ai trouvée si peu faisable, que je n'en ai pas encore voulu parler au cardinal, ni vous en écrire. M. Vouet s'en va bientôt vous trouver ; je lui ai dit ce que me mandez de M. Rubens ; je crois que cela le fâchera : il est bon prince, mais a grande opinion de sa personne. Quand vous le verrez, vous lui ferez bonne chère pour l'amour de moi et lui ferez office envers M. de Loménie. M. Gueffier est aussi sur son partement pour France. Je ne sais quel est le sujet de son voyage : il m'a promis de me le dire. Il faut qu'il importe à sa fortune, autrement il ne quitterait pas ce séjour où il est déjà tout établi : aussi fait-il état de retourner au mois de septembre. Je suis marri de cette séparation ; car je perds une douce conversation qui me plaisait et un homme avec qui j'ai contracté grande amitié.

Je n'ai point encore reçu de nouvelles de M. Haligre depuis qu'il est parti. Je vous remercie du soin qu'avez de nos affaires domestiques, et vous prie de me continuer dans le souvenir de ces messieurs dont me parler par la vôtre. Je suis, monsieur,

Votre plus humble cousin et serviteur,

De Thou.

De Rome, ce 5 mai 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 9 avril par la voie de M. de Bonnaire ; tout le monde en avait eu huit jours auparavant, parce que le paquet du Roi, dans lequel plusieurs particuliers mettent les leurs, avait été porté en diligence par un courrier extraordinaire. Il me semble vous avoir déjà écrit que je vous priais de vouloir adresse toutes celles que m'écrivez à M. Jacquet, à Lyon, avec ordre à lui de les mettre dans la paquet du Roi : elles me seront plus tôt rendues, et vous sauverez à M. Bonnaire le port qui monte bien haut ; vous ne lui écrirez pourtant rien, s'il vous plaît, et ne lui ferez sentir que cela vienne de moi. J'ai vu et considéré toutes vos nouvelles, tant particulières que publiques, et pour les livres, me ressouviendrai de ce qu'il faudra. Je vous remercie de la peine que prenez à transcrire vous-même le *Marius Victorinus* : je ferai bien valoir cela à M. le cardinal Barberin. J'écris à monsieur votre frère assez amplement. J'ai oublié de lui dire que j'ai su de très bonne part que M. l'ambassadeur avait

proposé à M. le Comte des moyens de se remettre bien avec le Cardinal ; vous pouvez penser que cela ne s'est pas fait sans ordre, et que M. le Comte n'y avait voulu entendre : il fait connaître partout qu'il est son ennemi et qu'il ne lui pardonnera jamais ; que cela, s'il vous plaît, demeure secret. M. de Senneterre me dit il y a trois jours, qu'il avait avis que le président Le Jay était premier président et qu'il n'avait tenu qu'au procureur-général de l'être ; étant son serviteur comme je suis, je serais bien aise qu'il eût eu cet avantage. Je crois que le premier ordinaire nous en éclaircira.

Nous avons ici trois MM. de La Frète et Doynville, leur second : ce dernier est honnête homme et avec lequel l'on peut converser. Les La Frète sont plus farouches et s'ennuient fort ici. Je vis fort bien avec tout ce monde-là. Je m'étonne comme les femmes ne prennent pas goût à mes *indulgences* ; c'est qu'elles aiment le solide et ce qui a corps, et non pas des choses en l'air. Ici l'on en fait autant de cas que des médailles : aussi peu de l'un que de l'autre.

Je souhaite que MM. de La Hoguette et Granier réussissent en leur nouvelle condition, et que M. Séguier guérisse et vienne à bout de son procès. Je n'écris point à M. Sanguin sur la mort de sa mère : il est si embarrassé, je m'assure, dans ses partages, qu'il n'aurait le loisir de lire ma lettre ; et puis je crois que cette-là mérite plutôt une jouissance qu'une consolation. Ma cousine a bien de quoi s'entretenir dans toutes ces morts. Je pense que M. de Marly n'a non plus manqué à se trouver au service de M. de Saint-Céré, qu'à aller consoler M. Rigault avec un visage plaintif et mélancolique.

Je vous recommande tous nos amis, vous les assurerez en général et particulier de mon service. Je demeurerai, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Services s'il vous plaît de faire relier les V vol. de Bellarmin alle mie
spose por Aleandro.

Je vous prie de faire mes recommandations [...] à mes Board et Genoud
et à leurs fils et enfants sans oublier ma *figliole*. Si mes frères sont de retour de
Bonnaud vous leur direz s'il vous plaît autant.

De Rome, ce 18 mai 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Votre lettre du 23 avril m'a été rendue. Je me réjouis d'apprendre par
icelle l'état de votre bonne santé et de toute la maison ; j'y prends part comme
vous aimant parfaitement tous, et ne me peut arriver nouvelle plus agréable. Je
crois que par ma dernière vous avez su comme l'affaire de M. de Nantes, dans
son mauvais succès, m'a touché. Je suis tout tel que m'avez connu, aussi jaloux
de ma liberté que jamais et ennemi de tout ce qui a seulement ombre de
servitude ; et puis ce qui me fait moins regretter cette occasion, est que c'est une
vis major qui me l'a fait perdre. Depuis que M. Haligre nous a quittés, nous
avons changé de logis, et nous demeurons dans une maison, sans vanité, la plus
belle de Rome, avec jardin plein d'orangers et de fontaines, jusques à douze. Ce
sera la retraite et le réduit des Français durant les chaleurs, et déjà M. l'abbé de
Béthune et MM. Gueffier et de Bonnaire nous ont fait la faveur d'y venir
manger, qui fut un dîner de réputation : à tout cela il y va de l'argent ; mais il
n'y a remède. Je le tiens bien employé quand on en reçoit du contentement et
de l'honneur. Je visite peu les femmes de ce pays pour m'en être mal trouvé dès

le commencement, et y avoir pris une chaude pisse, dont je ne me vante qu'après qu'elle est guérie ; M. d'Aubry en a eu sa part. Les petits accidents rendent les hommes plus sages.

Hier, M. l'ambassadeur fut visiter l'extraordinaire d'Espagne et fallut assembler le ban et arrière-ban de la nation et faire un assaut de réputation pour ne pas céder l'un à l'autre. Nous découvrîmes qu'un certain cordon de chapeau de cent mille écus dont s'était parlé jusque dans l'antichambre du Pape, était faux, et sa livrée de faux or, et lui si petit et de si mauvaise mine, qu'à peine eût-il passé pour le nain de M. de Béthune. Aujourd'hui nous avons vu donner le chapeau au cardinal Gezzi, revenu du gouvernement d'Urbino. C'est là le nombre de ce à quoi tout le monde de ce pays aspire. L'ambassadeur de Venise, qui était un Pietro Contareni, s'en va, et lui succède Angelo Contareni, que vous avez pu voir en France. Rien autre de nouveau. Le fils de M. Broussel, des requêtes, est parti. Je l'ai et n'ai pas manqué de lui témoigner l'obligation que j'ai à son oncle. Le jour qu'il s'en alla il lui survint une petite disgrâce qui l'a fort piqué. Il avait mené un valet de Paris à Constantinople et de là jusqu'ici, et pour épargner, ou soit qu'il n'eût pas beaucoup d'argent, le voulut congédier sans lui donner de quoi s'en pouvoir retourner. Le valet s'en fut plaindre au gouverneur, qui aussitôt envoya *un mano de' sbiri* en la maison dudit Broussel, qui le dirent lever plus tôt qu'il n'eût boulu et le menèrent audit gouverneur. En baillant caution de trente-cinq écus, il évita la prison : je ne le sus qu'après que cela fut arrivé. Il y a un peu de sa faute ; car il a perdu ici mal à propos plus de cinquante pistoles contre des Italiens qui l'ont dupé à la paume. Je vous supplie de n'en vouloir rien dire à ses parents. Nous avons aussi perdu MM. de La Frète : parmi eux il y avait un Doynville, qui est fort honnête homme et sociable. Ils avaient loué maison et meubles pour trois mois, et, après avoir demeuré douze jours en cette ville, ils s'en sont allés. Au reste, ils portent avec eux une botte de grandes épées et en ont toujours deux d'une même façon, afin que

personne ne puisse trouver excuse de se battre ; c'est être bien prévoyant. J'ai eu avis que les hardes de M. Le Féron, conseiller, dans lesquelles je vous envoyais quelques livres que m'avait donnés M. de Bonnaire, ont été confisquées à la douane de Lyon. J'écris à M. Jacquet sur ce sujet ; vous ferez le même de votre côté, si ne les avez encore reçus. L'on m'a écrit de Venise que le bagage de M. de Recourt a été volé dans la Lombardie par les bandits. Je ne sais si mes livres étaient envoyés par cette voie-là. Si cela est, il y a bien moins de remède qu'à l'autre et la perte plus grande. J'en serai bientôt informé. J'ai donné à M. Aleandro le billet du livre auquel est contenu le *Candidus*, pour n'avoir pu voir le cardinal Barberin ces jours passés. Ledit Aleandro m'a dit que M. de Peiresc avait eu deux exemplaires des *Epîtres* de Thémistocle, et néanmoins qu'il ne laissait de lui en envoyer un autre en la place de celui qu'il vous a donné. Il ne se parle point ici de la plupart des nouvelles que m'écrivez : je ne sais si l'on fait cela par retenue ou que ces gens ne soient pas bien informés de tout ce qui se passe. Le Campanella n'est pas encore visible, on travaille toujours à lui faire le procès ; sitôt qu'il sera en quelque liberté, je le verrai. Je crois que M. Hullon a oublié la lettre qu'il me devait écrire ; pour le moins n'ai-je rien reçu de lui, et, si j'ai envoyé chez tous ceux de l'adresse desquels il s'est pu servir. Je suis, monsieur,

Votre bien humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Mes baisemains, s'il vous plaît, à toute la maison et à tous nos amis, tant en particulier qu'en général.

Depuis le temps que j'ai écrit à monsieur votre frère, j'ai appris que le sujet du voyage de M. Gueffier était pour obtenir la commission des expéditions

de tous les bénéfices consistoriaux, chose qu'il a déjà obtenue du temps de M. de Brèves, sans que les banquiers s'en puissent mêler. Il ne m'en a rien dit ; si cela est, il fera bien crier du monde. Je vous prie, en alléguant cela, de ne me pas nommer.

De Rome, ce 18 mai 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 22 avril. J'ai été bien aise que vous ayez trouvé justes et légitimes les raisons qui m'ont empêché de voir Dom Dupuy. Je vous supplie de croire que j'en suis le plus marri, et qu'à quelque prix que ce soit, je le verrai avant que de quitter ce pays. J'ai vu les deux dernières qu'il a écrites à un chartreux de cette ville. Il ne parle point du tout de l'état de sa santé, qui me fait croire qu'il est bon, et ne doute point que l'air de Capri ne le remette. Ce serait un miracle en la nature et contre les exemples ordinaires qu'il en arrivât autrement.

Nous savions dès l'autre ordinaire le mariage de Boutillier, et m'étonnais fort que ne m'en eussiez rien mandé. Je pense vous avoir déjà écrit quel en est mon ressentiment. Il y a plus de trois mois qu'en devisant avec M. l'ambassadeur, il me dit que cela se devait faire pour l'intérêt de M. d'Herbault, qui est tout-puissant dans les affaires de la famille. Il pourrait arriver telle chose que M. de Villesavin se repentirait d'avoir fait ce choix. Je vous supplie de vouloir voir M. de Nantes et l'assurer de mon service très humble et du ressentiment que j'ai de ses bons offices. Je lui suis autant obligé que si l'affaire avec réussi comme il a désiré.

À ce que je vois, les résolutions de la cour changent souvent. L'on tenait ici le président Le Jay pour premier président, et à cette heure, M. d'Osembray y a la meilleure part ; ça a toujours été mon opinion que le cardinal préfèrerait un homme désintéressé, sans envie et déjà vieux, à qui que ce fût, pour ne désobliger personne des prétendants qui ne sauraient trouver mauvais que l'on donne une charge à celui qui l'a déjà acquise par son âge et ancienneté. Je suis bien aise que nos parties ne prennent point l'avantage de mon absence pour nous poursuivre : non pas que je présume tant de moi que je pusse par mon crédit venir à bout d'une affaire difficile, mais afin qu'au moins l'on ne m'impute pas le mauvais succès qui en pourrait arriver. Vous êtes, à cette heure, seul à qui le soin de nos affaires domestiques touche, car je crois que le bon M. Perrot a assez à penser à ses indispositions accoutumées. Je vous supplie de ne point vous ennuyer de cette importunité, quoique tout le fruit qu'en puissiez espérer ne soit que d'avoir obligé une personne qui vous chérira et honorera toute sa vie. Je suis bien heureux d'avoir le bailli de Dunois pour les affaires des champs ; car comme il est affectionné et intelligent en ces matières-là, il découvre des choses importantes ; s'il vous plaît, l'assurez de mon service et, par vos civilités accoutumées, le confirmez en cette bonne volonté qu'il a pour moi.

Je me réjouis de la bonne disposition de mes frères. Ce changement de valet pourra apporter quelque altération en leurs inclinations, à quoi je ne doute point que ne preniez garde, car les persuasions de valets ont grand pouvoir sur l'esprit des jeunes gens ; je les crois si bien nés, qu'ils croiront toujours l'avis de ceux qui les conseilleront bien. J'ai reçu la lettre de M. de Nançay et ai fait le jugement de toutes celles qu'il m'a écrites tel que me le mandez.

Nous avons en cette cour fort peu de choses à écrire. Le prince Thomas, qui a pensé mourir, se porte mieux. L'on a avis de l'arrivée de M. le Comte à Florence : il a été logé et traité magnifiquement chez M. Bonzi, et n'a pas vu le duc pour les mêmes difficultés de préséance et de titre. Je m'étonne

extrêmement de la façon qu'il a été traité en cette cour qui a donné l'ordre et l'exemple à tous les autres : car la raison et l'apparence étaient pour lui. Quelques-uns ont voulu attribuer cette incivilité aux artifices des Espagnols, qui tâchent à relever leurs affaires et leur réputation en abaissant nos princes. Je crois qu'ils y ont contribué quelque chose, mais que nos messieurs de France n'ont pas été marris de ce petit dégoût, pour faire connaître aux princes du sang qu'il n'y a point d'avantage ni de satisfaction pour eux, sinon dans l'obéissance et service du Roi ; car si M. l'ambassadeur eût eu ordre de traiter cette affaire, assurément il l'eût emportée ; mais on lui a tellement caché l'intention du Roi sur ce sujet, qu'ayant demandé par trois fois si l'on trouverait bon qu'il logeât M. le Comte, l'on ne lui a point fait de réponse, et l'a-t-on réduit à tel point qu'il était prêt de tout quitter ; je vous prie de ne point dire cette particularité.

Le connétable de Navarre, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, est arrivé depuis huit jours avec suite et équipage assez beau ; le sujet de son ambassade est un remerciement au pape de la légation du cardinal Barberin. Je pense qu'il y a quelque autre négociation mêlée. Me rencontrant à son audience, je remarquai l'aversion que tout le monde a de cette nation, et crois que cessant l'intérêt de la fortune et du bien, dont les Italiens sont esclaves, et les Espagnols dispensateurs, nous serions en grande considération parmi ces peuples ; car leur inclination est pour nous, et au contraire une haine et inimitié si grande contre les autres, même dans leurs propres États, que j'ai quelque espérance que la patience et lâcheté se tournera enfin en désespoir et nous fera voir quelque changement. Le duc d'Urbain a été, ces jours passés, très mal, et son grand âge faisait croire qu'il n'en réchapperait pas : il est mieux à cette heure, dont toute la cour se réjouit, car le pape se disposait, en imitant Clément VIII, d'aller lui-même sur les lieux, pour assurer, par sa présence, cet État à l'Église, qui eût été un voyage fort inutile, puisque, dès à cette heure, il en est en possession par le moyen de ses gouverneurs et officiers. Tout le monde trouve ce procédé fort dur

et fort cruel de dépouiller un prince pendant sa vie de son État, mais la grandeur du Saint-Siège et de l'Église prévaut à la charité chrétienne.

M. Gueffier est sur le point de se mettre en prélature et acheter une charge de protonotaire *de numero participantium* qui coûte dix ou douze mille écus, est fort honorable, de peu d'emploi, et n'oblige à rien. Auparavant il veut faire un voyage en France pour donner ordre à ses affaires, et faire agréer au Roi ce changement de condition dans lequel il se propose le bien de son service, étant nécessaire qu'il y ait toujours dans cette cour un homme intelligent et nourri dans la négociation. Je le devine ainsi, et aussi m'en a-t-il dit quelque chose ; puis l'air de ce pays et la vie lui plaisent. Il part dans trois ou quatre jours ; je lui donnerai une lettre pour vous, afin que vous ayez occasion de le voir et le remercier des bons offices que j'ai reçus de lui. Je m'assure que reconnaîtrez par son discours qu'il ne me veut aucun mal. Il fait état d'être de retour au mois d'octobre.

L'on croit ici que M. l'ambassadeur est continué, cela ne lui déplaira pas : aussi m'estimé-je point d'emploi, à un homme de son âge et de sa condition, pareil à celui-ci ; en mon particulier, je m'en réjouis, car je suis fort bien avec lui. Il est fort poli et de bon discours, et y a plaisir en son entretien. L'on trouve à redire qu'il ne se communique pas assez et a trop de jalousie que quelqu'un entreprenne sur sa charge, ce qui fait que les serviteurs et partisans de France le voient peu, et ne lui donnent les avis nécessaires, dont il peut arriver de grands inconvénients, comme l'on a remarqué dans la protection d'Aragon du cardinal Barberin, où il a été manifestement trompé par Magalotti et Marescot, son secrétaire et confident, désavoué et dédit par ledit Magalotti des paroles qu'il avait rapportées à son maître alors malade. Que tout ceci demeure, s'il vous plaît, entre nous. M. Gueffier m'en a fait souvent ses plaintes.

J'ai reçu deux lettres de M. Haligre depuis qu'il est arrivé à Venise : j'entretiens fort soigneusement cette correspondance. Si je pensais que M.

l'archevêque de Narbonne fût encore à Paris, je lui écrirais pour le remercier du soin qu'il vous a témoigné avoir de moi. Il faut que ceux qui bâtissent leur fortune sur l'espérance de quelque grand mariage changent à présent de dessein, car l'on m'en mande une grande quantité, et M. de Drancy celui de sa cousine de Gourgues pour Malier, dont je m'étonne extrêmement, car c'est un des plus pauvres hommes que je connaisse. Je ne lui envie pas néanmoins cette bonne fortune et ne désespère pas de la mienne que je tiendrai toujours assez grande de me conserver dans ma petite condition avec quelque honneur. Sur ce, je vous baise humblement les mains et vous prie de me tenir à jamais pour, monsieur,

Votre humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de vouloir assurer mademoiselle votre mère de mon service et présenter mes humbles baisemains à MM. de Bellièvre, le procureur-général, de Loménie, du Châtelet et Bignon.

M. d'Aubray vous salue.

De Rome, ce 1^{er} juin 1627.

À Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu celle qu'il a plu m'écrire du 6 mai, par laquelle me mandez n'avoir eu aucune des miennes par le dernier ordinaire ; vous n'imputerez pas, s'il vous plaît, cela à la négligence ni à manquement du devoir auquel je me suis

obligé de vous faire savoir de mes nouvelles à toutes les occasions, car j'y satisfis pleinement alors, et les deux courriers partant en même jour, je choisis celui qui allait en la plus grande diligence.

Je vous ai mandé, comme je crois, le partement de M. Haligre pour Venise ; il m'a écrit cinq ou six fois depuis qu'il y est arrivé, et, par sa dernière, me témoigne quelque désir de nous revenir voir en cette ville sur le peu d'apparence que lui donnent nos affaires de France d'y retourner. Il a eu quelque indisposition causée par une chute en montant en gondole, et me mande n'être encore guéri de la blessure qu'il se fit à la jambe alors ; ces maux-là sont longs. Je pensais vous avoir informé des particularités des honneurs qu'il reçut de Naples. Nous étions tous trois logés en une assez méchante hôtel qui est néanmoins le plus grand abord. Il y venait tous les jours quelques gardes de vice-roi, qui sont allemands comme nos suisses de France, pour savoir si M. le Comte que l'on attendait alors n'était point arrivé incognito, et s'informaient aussi du fils du grand-chancelier de Roi de France. Après y être venus trois ou quatre jours, ils y rencontrèrent M. Haligre, et lui dirent que le vice-roi le voulait voir ; il ne s'en put dédire, et le lendemain fut à son palais, vêtu de campagne comme nous étions tous, et suivi de son valet seulement. Il fut reçu par le fils que nous avons eu ici ambassadeur extraordinaire, qui le mena voire le vice-roi, son père, et là, s'entretinrent des nouvelles de France, et même de celles de M. le Chancelier ; il dit qu'il fut fort pressé de loger dans ledit palais, et que ne pouvant comme faire pour s'en excuser, il leur alléguait le préjudice que cela lui ferait et à la condition de son père. De là il fut promener avec ledit fils du vice-roi, et eut la main droite dans son carrosse, qui est le principal honneur qu'il a reçu. Sur le soir, ils s'en retournèrent au palais, où il le laissa, et fut reconduit à notre hôtellerie par des gentilshommes de qualité de sa famille. Le lendemain, M. Haligre prit la poste, sur ce que le vice-roi l'avait convié à dîner, et donna commission à un valet de faire ses excuses, qui fut une action de *mal creanza* ;

mais la considération de sa fortune le fit passer par-dessus tous ces respects. Voilà le narré au vrai de ce que désiriez savoir. Il est bien vrai, à cette heure, qu'il avait recherché dès Venise, car j'ai vu une lettre de son frère, par laquelle il lui mandait qu'il en avait remercié l'ambassadeur d'Espagne, qui en avait déjà eu avis, et même il avait pris une lettre dudit ambassadeur pour le vice-roi, laquelle il ne donna point. J'ajouterai à cela une considérations que les Espagnols caressent ordinairement nos disgraciés et malcontents, pourvu que l'on leur rende quelque sorte de devoir, et la raison, pour laquelle ils ont si mal traité M. le Comte, est pour n'avoir reçu de lui aucun compliment, joint qu'ils sont beaucoup plus retenus à l'endroit des personnes qui vont du pair avec eux, qu'envers ceux qui leur sont tout à fait inférieurs.

J'approuve fort votre dessein pour l'emploi des deniers que me mandez être entre les mains de M. Rigault ; je pense qu'il serait bon qu'il ne se dégarnît pas entièrement de tout, afin qu'en cas de besoin, j'en puisse avoir. Je crois vous avoir mandé comme la dépense ici est grande : au pis-aller je n'y saurais manger mon revenu, s'il est tel que le contenu d'un mémoire que j'ai reçu de vous il y a quelque temps. Je ne sais pourquoi vous remettez à penser au mariage de ma sœur quand je serai de retour ; c'est un embarras que j'appréhende extrêmement, et lequel je voudrais éviter à quelque prix que ce fût : aussi ma présence n'y est-elle en façon quelconque nécessaire, et le plus grand plaisir que je puisse recevoir de vous est de me donner un beau-frère pendant mon absence ; obliger-moi d'y songer. Les affaires de Meslay me semblent plus fâcheuses, et le pis est que je ne sais personne à qui me fier. J'ai la raison et le droit pour moi, mais il faut le poursuivre. Je vous supplie de vouloir demander conseil là-dessus à M. le bailli de Dunois et à M. Board, et, sur leur avis, je donnerai telle procuration et tel pouvoir qu'il sera nécessaire. Je sais bien que vous n'êtes pas propre à ces choses, et fais grand scrupule de vous en prier ; mais c'est au besoin que l'on reconnaît les amis, et moi-même, si j'étais par-delà, j'y serais bien empêché.

Je plains fort le bonhomme M. Perrot, et n'eusse jamais cru qu'il eût pu revenir d'une si grande maladie. Je vous supplie de me vouloir mander des nouvelles de mes frères, ce qu'ils font, et quel est leur dessein. J'ai reçu des lettres du Chartreux, du 2 de mai ; je vous envoie une de lui, et lui ai fait tenir votre paquet ; il ne mande pas un mot de l'état de sa santé, il faut qu'il se confirme tout à fait avant que de revenir ici. Monsieur votre frère me mande qu'il vous témoigne quelque envie de retourner, dont je m'étonne extrêmement. Il y va de sa réputation de ne changer si légèrement un dessein fait de si longtemps, et nulle autre considération le doit rappeler que celle de son divertissement, qui sera ici sans comparaison plus grande qu'en France, et aimerais mieux être boute-cul de la Chartreuse de Rome que général de tout ordre.

Il se passe ici rien de nouveau. L'abbé Ursin, frère de madame de Montmorency, est sur le point de se faire jésuite, après avoir obtenu du pape la résignation d'une abbaye de sept mill écus de rente, en faveur de son neveu. L'agent de Parme, se promenant dans le jardin de Farnèse, qui est sur le Tibre, fut blessé, il n'y a que quatre jours, par un sbire, en déchargeant son arquebuse de l'autre côté de l'eau ; il n'en mourra pas. Le frère du cardinal Spada a eu de ses nouvelles de Troyes comme il venait. J'attends M. Holsteinus avec impatience ; si je puis, je le logerai, c'est-à-dire si ses patrons le trouvent bon. Le cardinal de Savoie n'est pas pour retourner si tôt. Le comte Ludovic d'Aglià, jadis son maître de chambre, demeure ici ambassadeur. Cette nouvelle congrégation *de tuenda cardinalium dignitate* n'a encore produit aucun effet, aussi y a-t-il excommunication à ceux qui en révéleront les secrets. M. Gueffier est parti il y a dix jours ; je pensais lui donner des lettres pour vous, mais il m'a surpris. Je vous prie de le vouloir voir, et le remercier des bons offices dont il a usé envers moi. M. de Brèves, de qui il est fort serviteur, vous en donnera le moyen. M. l'ambassadeur est allé à Albano, à quatre lieues d'ici, prendre l'air ;

je pourrai l'y aller voir demain. Conservez-moi en l'honneur de vos bonnes grâces comme celui qui sera à jamais, monsieur,

Votre très humble serviteur et cousin,

De Thou.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à MM. du Châtelet et Bignon. J'écris à M. Rigault, le procureur ; vous lui donnerez ; elle est toute ouverte.

De Rome, ce 1er juin 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu, par la voie de M. de Bonnaire, vos lettres des 6 et 7 mai, et depuis, par celle de M. Jacquet, un paquet avec la suscription de votre main, dans lequel il y avait quelques lettres de MM. de La Malmaison et Hullon. Vous avez bien jugé la raison pour laquelle je ne vous ai écrit par le dernier ordinaire ; se rencontrant en même jour la commodité de deux courriers, je n'avais garde de manquer à me servir du plus diligent. J'espérais apprendre par la vôtre notre premier président futur ; l'on écrit que M. d'Osembray y a la meilleure part. Ce sera une chose effrayante que cette multitude d'officiers créés par ces nouveaux édits. Quelqu'un me voulait persuader dernièrement que l'érection d'un parlement à Lyon, avec distraction de notre ressort, était chose tout assurée. Je vous prie de m'en mander ce qu'en savez ; ce serait une diminution pour nous

qui ne pourrait pas être récompensée par deux minots de sel par an. Pour moi, je tiens en ce temps ici tout possible : il ne faut que vouloir et entreprendre.

Si les Anglais entreprenaient quelque chose à nos côtés, il me semble qu'il irait de la réputation de M. le Cardinal, qui a tant fait coûter d'argent au roi pour s'en assurer. Les malcontents ne seraient pas marris d'une telle disgrâce, quoique très importante et très sensible à tous ceux qui aiment leur pays. C'est une chose étrange que nous ayons depuis longtemps été bien avec cette nation, et que du jour que nous avons fait alliance avec eux qu'ils commencent à être nos ennemis déclarés. Il se dit ici qu'ils font la paix avec l'Espagne ; si cela est, nous ressentirons les effets. J'ai parlé à M. l'ambassadeur touchant ce livre du cardinal de Larochehoucault ; il m'a dit qu'il s'étonnait fort de cela, et que M. de Chartres est bien avec cette cour, et qu'à sa prière il lui avait fait avoir un bref du Pape plein de témoignages de bonne volonté. Je lui parlai aussi de cette préséance de M. de Valençay chez M. le nonce, et lui dis que je m'étonnais de cela, puisque les ambassadeurs de France et d'Espagne prenaient la main droite chez eux, par-dessus les ducs de Bracciano et Sforze, qui sont bien d'autre qualité. Il me répondit qu'il avait été accordé que le nonce donnerait la main droite en ce cas seulement quand il serait visité par quelque gentilhomme de marque de la part du Roi, et en effet je ne trouve pas étrange que les nonces prennent cet avantage : il n'est pas extraordinaire à proportion de ceux que cette cour s'arroge, et que les ambassadeurs des autres princes ont, non plus que la façon dont le cardinal a traité M. de Lorraine ; car le cardinal Bandini passa dans sa maison à Venise devant le doge et tout le sénat qui l'étaient venus visiter, ce qui donna occasion à cette république d'ordonner que le doge ne visiterait plus personne.

J'ai reçu de Lyon des nouvelles de M. de Recourt, mon correspondant de Venise, qui me mande partir pour Paris, et qu'il vous verrait. Je ne doute point qu'il ne vous satisfasse, car c'est un fort honnête homme. Je vous prie de lui

faire tenir celle que je lui écris. Vous saurez chez M. de Candalle où il demeure. Je ne manquerai de faire tenir à M. de Pontcarré les gants qu'il désire ; il m'oblige de se servir de moi ; j'attends une commodité meilleure que celle du courrier. Si vous avez reçu mes livres de Venise, vous m'obligerez de m'en écrire, et de m'envoyer les défauts ; pendant que je suis en ce pays j'y donnerai ordre. Je suis merveilleusement étonné de notre bon ami M. de Drancy ; je n'eusse jamais cru qu'il se fût si tôt déclaré, et crois que la conscience l'a pressé. Je m'étais toujours bien douté de l'affaire. Je ne sais comme lui, qui est bien aise de trouver avantage sur les autres pour rire, fera passer cette actions ; je n'ai garde de lui en rien écrire. L'ambiguïté de vos paroles, touchant le beau-frère de M. Rigault, qui veut venir en Italie, m'a embarrassé : à la fin j'ai pensé que c'était ce fou, puisqu'il est logé avec lui. Ce serait une bonne compagnie pour faire voyage, et un homme ferait une horrible amende honorable qui se voudrait mêler de le présenter. Pour le conseiller du Châtelet, je crois que l'échevinage ni les affaires domestiques ne lui permettent de faire tels desseins, quoiqu'il trouvât bien pâture à sa curiosité. J'ai reçu la lettre de M. Hullon. C'est du français traduit en italien, car il n'a nullement la propriété de la langue, et, si, il y a des fautes, comme de dire *signore maestro*, *illustrissimo signore*, car l'on dit ou *maestro illustre* ou *illustrissimo* et *V. S. eccellentissima*, qui ne s'use point ; car ce titre d'*eccellentissimo* ne se donne qu'aux grands, et est toujours l'épithète de *signore*, et l'on dit *vostra eccellenza* au lieu de *signoria eccellentissima*. Je vous prie de ne lui en rien dire, et de lui rendre celle que je lui écris. Je suis serviteur de toute la maison, et de vous, à qui je serai à jamais, monsieur,

Votre plus humble cousin et serviteur,

De Thou.

Mes humbles recommandations à MM. Rigault, Pellaut, Guiet, Grotius, Priandy, La Motte, Descordes, Granier et Godefroy, et à M. de La Hoguette, s'il est à Paris ; à ma cousine, votre mère, en particulier, et à toute la maison. Je pense que vous vous irez bien promener à cette heure, qu'avez un carrosse au logis. Vous m'obligerez aussi d'assurer ma parenté de mon service. Excusez s'il y a tant de ratures en cette lettre, je suis pressé.

Je vous envoie la lettre de M. Hullon tout ouverte ; je vous prie de la voir et la lui donner. Je ne doute point que les vrais Italiens n'y trouvent à redire : aussi n'ai-je pas l'ambition de penser écrire parfaitement en six mois de séjour que j'ai fait dans le pays.

De Rome, ce 15 juin 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai reçu les vôtres du 19 mai : j'attends le premier ordinaire, pour apprendre le succès de l'affaire de madame d'Ambres, avec appréhension que ce diabolique esprit de ma sœur n'y ait apporté de la traverse. Ma sœur de Marly m'avait mandé qu'elle était tellement changée en bien qu'elle n'était pas reconnaissable, et tout d'un coup j'en vois les effets contraires. Je me tiens bien heureux que tout ce traité se fasse en mon absence, et encore plus si en même temps l'on pouvait tromper quelqu'un de la fille ; car quiconque l'aura connue n'y voudra jamais attendre.

J'ai communiqué, de l'affaire de l'abbaye d'auprès d'Abbeville, à M. l'ambassadeur ; il trouve la dureté de l'homme étrange, et m'a promis d'arrêter

l'expédition des bulles du dévolutaire, quel qu'il soit et en quelque temps qu'il vienne. Cependant s'il y avait moyen de le persuader, ce nous serait un grand désavantage ; il lui faut remontrer son intérêt, et tâcher de le faire aussi bon qu'un autre, comme par la création de quelque pension rachetable ou autre accommodement. Ici ces choses-là ne sont point réputées simonies, et pourvu que de votre côté vous fassiez quelque avance, je me promets du mien de venir à bout des difficultés qui se pourraient présenter. Il n'y a que trois ans que le cardinal Bentivoglio, en se défaisant de l'évêché de Riez (entre les mains d'un père de La Fare, minime), fit déclarer la pension rachetable avant qu'elle fût créée.

J'espère que la fièvre de mon frère ne sera pas plus fâcheuse que celle que j'eus l'année passée en même temps ; chacun a son tour. Jusque ici je n'ai point ressenti les inconvénients de l'été, je fais ce que je puis pour me garder de maladie ; je me suis toujours fort bien porté. L'ordre dont vous usez en nos affaires domestiques est fort bon. Brice me tient en cervelle, il me semble qu'il serait bien aisé de lui ôter les papiers de Bonneval d'entre les mains, pourvu que l'on sût qu'ils fussent tous en un même lieu : vous êtes sur les lieux et avez le bon conseil, si bien que tout ce que je puis vous dire serait inutile. J'écris à M. de Bellièvre sur le sujet du petit baron de Harlay qui est à Padoue, et lui envoie la lettre que j'ai reçue de lui. Vous lui ferez, s'il vous plaît, tenir l'une et l'autre, et que M. de Dolor n'en sache rien, car il témoigne une grande envie de venir à Rome, contre ce qui lui est défendu, et me prie de lui faciliter ce voyage.

M. Vouet part dans huit jours pour la France ; il m'a fort prié que je vous écrivisse en sa recommandation, et véritablement il mérite d'être caressé, et m'assure que, pourvu que l'on lui donne contentement, l'on verra de belles choses de lui. Vous lui pouvez beaucoup servir auprès de M. de Loménie, et de conseil et avis pour le reste de ses affaires. Il vous montrera un crayon de moi

et un autre de M. de Creil, qu'il a voulu faire pour son plaisir, et ne crois pas qu'il se puisse rien voir de si ressemblant.

L'on a avis de Turin que le cardinal Spada en devait partir le 13 de ce mois et être à Gênes le 15 ; de là il prendra les galères du Roi qui le mèneront jusqu'à Civita-Vecchia, où on a déjà envoyé des carrosses pour l'attendre, afin que sitôt qu'il débarquera, il monte et s'en vienne droit ici, sans humer cet infâme air qui en ce temps est très pestilentieux. C'est ainsi que l'on soigne les espérances d'un futur pontificat.

M. D'aubray ayant passé la fantaisie de ses amours et de Rome, se résout de s'en aller sur lesdites galères, et fait état d'être à Paris dans le 20 juillet ; ce lui est une excellente commodité, à lui, dis-je, qui a vu toute l'Italie, et puis l'occasion de voir MM. de Peiresc et de Valence au passage ne se peut assez estimer.

Je suis en grande impatience du succès de Bouteville et de son compagnon ; je crois qu'à l'heure que je vous écris il est hors d'appréhension, soit bonne ou mauvaise fortune qui lui arrive. Nous n'avons ici rien de nouveau. Le Pape a donné la généralité des armes de Ferrare à Pietro Aldobrandino, qui a longtemps demeuré en Allemagne ; l'on croit que c'est pour faciliter le mariage de dom Thadeo, son neveu, avec la fille de Parme, nièce dudit Aldobrandino. Federico Savello, qui avait cette charge, s'en est allé de déplaisir en Allemagne. Il court un bruit de la mort du cardinal Doria, mais sans auteur. La congrégation *de tuenda cardinalium dignitate* a arrêté que l'on ne donnerait de l'*illustrissimo* qu'aux cardinaux seuls, et aux autres prélats *reverendissimo* ; que lesdits cardinaux, étant en carrosse, ne s'arrêteraient qu'aux ambassadeurs et autres qui ont place aux capelles sous le dais du Pape. Il travaillent à faire divers écrits. Je suis, monsieur,

Votre bien humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie faire mes humbles recommandations à M. le président Sanguin et autres de nos amis, à ma cousine en particulier.

De Rome, ce 15 juin 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu la vôtre du 21 avril, vous avez voulu écrire mai. J'ai fait tenir au Chartreux celles que lui écrivez, et en récompense, vous recommande l'adresse de toutes celles que recevez dans ce paquet. Je n'ai jamais fait une si grosse dépêche. Vos nouvelles ont été fort bien reçues. J'attends le premier ordinaire pour apprendre le succès de l'accouchement de madame de Boutteville, de l'affaire de madame d'Ambres, et de l'indisposition de mon frère. J'ai meilleure opinion du dernier que de tous les autres. L'année passée, en même temps, j'eus le même mal. Je vous supplie leur faire mes recommandations. J'ai dit à M. l'ambassadeur ce que m'aviez mandé touchant les prétentions du cardinal Spada ; il n'en avait aucun avis et a peine de le croire. Je sais néanmoins que vous êtes mieux informé que force personnes publiques et de ceux qui ont correspondance avec les ministres, et de ce je m'en aperçois tous les jours. Le fra Fulgentio a reçu les livres, à ce que m'en a mandé M. Haligre. Je suis bien heureux de n'avoir rien à vous mander ; car le temps me presse, et je suis fort las d'écrire. Partant, je finirai, après avoir baisé les mains, et suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je supplie d'assurer toute la maison de mon service, et nos amis, MM. Guiet, Godefroy, Hullon, Granier, La Hoguette, La Motte et Priandy. L'on examine des témoins pour savoir si la duchesse de Mantoue a été mariée par son propre curé : ils n'en sont plus que là-dessus.

Je vous prie de dire à monsieur votre frère d'assurer M. de Brèves de mes services et d'envoyer la lettre que j'écris à M. Parfait, et à M. de la Malmaison qui lui donnera.

J'écris à M. Rauyn pour le remercier du gain de notre procès.

De Rome, ce 30 juin 1627.

À M. Dupuy.

Je vous écrivis hier et adressai mon paquet à M. Jacquet, depuis j'ai vu M. l'Ambassadeur et qui m'a demandé des nouvelles du traité de l'Abbaye de la frontière de Picardie et après en avoir discouru assez amplement, il me dit qu'il me conseillait de lui vouloir entendre en faire parler et bien traiter aux mêmes conditions des autres c'est-à-dire par pensions acceptables, qu'il en avait ainsi eu la plupart des bénéfices de ses fils, lesquels avaient tirés des mains de M. de Sully son frère, que ces choses-là n'échoient pas de droit divin, ains de la police de l'Église, aussi se pouvaient-elles faire licitement avec la dispense du Pape, qu'il voit que j'aurais assez de crédit en cette fois pour m'en faciliter l'expédition mais que lui en ferait tous les offices, et toute la poursuite. Ces honnêtes offres m'ont obligé de vous écrire pour vous prier de vouloir vous

entremettre. Je pense que ce serait la chose la plus avantageuse que mon frère puisse avoir. Il faudrait savoir si le personnage entend faire renoncer à son fils à la pension qu'il a dessus, et prendre aussi garde certaines réparations de deux mille livres par an, auquel il serait obligé par arrêt car tout cela diminuerait le revenu, et par conséquence la récompense. Le denier six est l'ordinaire, et ne pense pas que personne lui fasse meilleure condition. Je laisse le tout avec prudence, et au conseil de nos amis. Je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

De Rome, ce 3 juillet 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Quoi que je vous aie spécifié par mes précédentes les mérites et bonnes qualités de M. Vouer, et vous aie témoigné le désir que j'ai de la pouvoir servir, néanmoins j'ai voulu l'accompagner de celle-ci pour vous supplier de le vouloir assister de tout ce qu'il sera en vous en ce nouvel établissement. Je crois qu'il remarquera moins d'envieux, et de gens qui voudraient établir leur réputation aux dépends de la sienne ; en cette occasion il aura besoin de vos conseils, et de votre aide envers ceux qui ont grand pouvoir en ces choses-là, et sur lesquelles vous pouvez tout. Ce serait abuser de votre bonté de vous en dire davantage, et faire tort au jugement que vous avez reconnaissance des personnes de valeur, et a en faire estime partout. Je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

De Rome, ce 14 juillet 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu celle qu'il a plus m'écrire du 18 juin, mais n'ai point entendu parler de vos lettres du 12 du même mois, ni des deux livrets de Bellarmin ; j'en écris à M. Jacquet : possible les aura-t-il oubliés, car l'on ne perd rien par cette voie ; j'espère qu'il les enverra par le premier ordinaire. J'attendrai la décision de l'affaire de Bouteville, et plusieurs eussent gagé que c'en était déjà fait ; possible, comme l'affaire tire en longueur, y aura-t-il quelque modération : j'ai néanmoins vu des lettres du 28 de Turin qui portaient que la nouvelle était venue de sa mort ; mais les lettres de M. l'ambassadeur, de la même date, n'en disaient rien, qui me fait croire qu'il n'y a encore rien de certain. M. Haligre m'a fait réponse sur ce que je lui avais écrit de la prison de M. de Fancam, et me mande que sa maison n'est point intéressée en cette poursuite ; qu'il prévoyait bien que ce malheur arriverait, et que l'on impute la cause à un livre diffamatoire nommé *le Ballet des Notables* et à quelques autres petits écrits de cette matière ; quoique ce soit, cette façon de procéder par délateurs et par commissaires est un peu violente.

En récompense des Anglais qui menacent les côtes de France, nous avons en cette mer des galères de Barbarie qui font grand-peur aux voyageurs ; ils ont

tenu la galère du Roi assiégée pendant plus de douze jours dans Porto-Ferrajo en l'Ile d'Elbe, et ont pensé prendre une tartane qui portait les meubles du cardinal Spada, entre lesquels était la tapisserie donnée au cardinal Barberin ; le tout estimé à plus de trente mille écus. Les neveux dudit cardinal, voyant cette longueur, ont été contraints de s'en venir par felouque. M. Holsteinius leur a tenu compagnie et a dîné aujourd'hui chez nous, non sans parler de vous et du reste des amis.

Je pense vous avoir mandé comme M. d'Aubray était parti de cette ville, et a attendu à Civita-Vecchia pendant plus de douze jours l'arrivée de cette galère, et enfin, ennuyé comme les autres, il s'en est allé dans la felouque qui avait amené lesdits neveux du cardinal, non sans grand hasard de faire un voyage en Barbarie. M. Holsteinius le vit embarquer et m'en a fait des recommandations. M. de Naçay me mande que la nécessité des finances est plus grande que jamais et qu'il tâche à renouer ce qu'il faillit il y a un an, vous pouvez juger avec quelle apparence ; c'est une étrange manie que ce pauvre jeune homme a ; je crois qu'il ne voudrait pas être guéri, car au moins il se contente dans l'espérance. Le cardinal Bentivoglio, à qui on doit trois années de sa pension de six mille écus, sait bien dire que le cardinal de Richelieu trouve des millions de livres pour acheter inutilement des gouvernements, ou bâtir des citadelles ; que cependant l'on se moque de ceux qui servent actuellement le Roi et qui, pour ce, ont renoncé à toutes prétentions et intérêts ; que si l'on ne lui donne contentement, il sera obligé de se retirer de cette cour, n'ayant pas le moyen de fourner à la dépense ; en effet c'est une grande honte. Je crois que M. l'ambassadeur n'est pas marri qu'il ait cette mortification pour les mauvais offices qu'il a autrefois endus au marquis de Coeuvres pendant qu'il était nonce en France, et qu'il servait Borghèse de qui il est créature très obligée et très pleine de ressentiment ; car quoique mondit sieur l'ambassadeur et lui vivent en

apparence fort bien, si sais-je bien qu'il s'en défie ; même il y a eu entre eux quelques reproches d'avoir porté Campora en ce dernier conclave.

L'on imprime à présent le Ciaconius *de vitis pontificorum*, et M. Aleandro a charge de le revoir et de le corriger, et, sur ce qu'il y a quelque chose contre la France, M. l'Ambassadeur m'a prié que je remarquasse les lieux pour les faire ôter en cette nouvelle édition : je m'acquitterai de cette petite commission. Il me semble que cet auteur est assez libre et inégal, car il y a des choses contre le pape très hardies et d'autres toutes pleines d'adulation.

Un de mes amis m'a prié de faire venir de France *Descriptio Graeciae antiquae Ubonis Emmii*, in-8° ; je vous prie de le vouloir chercher, et afin qu'il soit moins gros, il ne faudra qu'en ôter tout ce qui n'est point de la description, comme de Rep. Athen. Laced. et autres traités hors de cette matière, mais néanmoins contenus dans le même volume, et le faire couvrir d'un carton.

Je vous baise bien humblement les mains et suis, monsieur,

Votre bien humble serviteur et cousin,

De Thou.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à nos amis tant en particulier que général. Je souhaite à M. de La Hogue une prompte guérison, et bonne fortune à M. Granier ; le même, s'il vous plaît, à M. Séguier et à monsieur votre frère l'écuyer.

De Rome, ce 14 juillet 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Par celle-ci je ferai réponse à celle qu'il vous a plus m'écrire du 17 juin. L'on tient ici, je ne sais avec quelle certitude, que M. Miron, jadis ambassadeur en Suisse, a bonne part en la charge de premier président, et qu'il n'eût pas quitté son ambassade sans quelque grand sujet ; que M. le président de Mesme lui succèdera, et M. d'Avoira à Venise ; voilà nos nouvelles. Je plains extrêmement le pauvre M. Perrot de la continuation de son mal et des fréquentes récidives. Je m'étonne comme un corps tant atténué y peut résister. La mort est quelquefois plutôt à souhaiter qu'une vieillesse si caduque et si sujette à diverses infirmités.

M. de Naçay me mande l'état du mariage de madame d'Ambres et les traverses que ma sœur a tâché d'y apporter. Si un dépit lui pouvait faire quitter tout à fait le monde, j'estime que nous serions bien heureux, car le train qu'elle prend est pour nous donner bien de la peine. Je vous prie de m'aviser de ce qu'elle fera ensuite de cette séparation d'avec sa tante, et si elle est bien résolue au séjour de Farmoutier. J'apprends, par la vôtre, le mauvais état des affaires de Meslay ; il me semble que, par une des vôtres, vous me mandiez que, comme ces désordres étaient venus par la faute de Brice, qu'aussi en était-il tenu, et par celle-ci je reconnais que les réparations se feront à mes dépens. Si, auparavant d'entrer en jouissance, visitation fut faite, et que dans son bail il y ait eu clause de rendre les lieux en même état qu'il les aurait trouvés, il n'y a point de difficulté qu'il en est tenu, et cela étant, je voudrais que l'on le poursuivît sans rémission, comme aussi pour le paiement de ce qu'il nous doit, car c'est un mauvais homme et qui ne mérite aucune grâce.

Ce que vous me mandez de M. de Bonnoeuil m'a extrêmement touché à cause du nom qu'il porte, car, pour lui, il n'est pas digne de commisération, puisqu'il s'est laissé aller à une si lâche et honteuse action. J'avais résolu de lui

écrire, mais je n'en ferai rien et voudrais le pouvoir désavouer pour mon parent, puisqu'il est le premier qui a fait honte à sa race. Je suis bien marri de la perte du tableau de fra Paolo ; il y aura bien moyen d'en recouvrer un autre, et voudrais que le voyage de M. de Recourt n'eût pas été si précipité afin que l'eussiez pu voir. J'attendais de monsieur votre frère quelques imperfections de mes livres de Venise ; mais je pense qu'il me les aura envoyées par les lettres du 12 avril que je n'ai point reçues.

Conservez-moi dans vos bonnes grâces et dans le souvenir de tous ces messieurs à qui je suis serviteur très affectionné, étant, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

M. Haligre m'écrit de Venise que M. le duc de Savoie se mêle fort d'accommoder M. le Comte. Je sais que, sur quelques propositions que lui fit M. l'ambassadeur sur ce sujet, il témoigna une grande résolution à n'y point entendre qu'avec des conditions que je m'assure qu'on ne lui accordera jamais.

M. Holsteinius vous baise les mains ; il y a si peu qu'il est arrivé qu'il n'a pas eu le loisir de vous écrire.

De Rome, ce 28 juillet 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Par celle-ci je ferai réponse à la vôtre du 1^{er} de ce mois et vous donnerai avis d'une résolution que j'ai prise, dont j'ai peur que la nouvelle ne vous plaise pas ; néanmoins, comme vous m'aimez et mon contentement, je veux croire qu'après y avoir bien pensé, vous ne la blâmerez pas de telle sorte que ne me procuriez encore les moyens d'en faciliter l'exécution pour la faire bien réussir.

J'ai eu de tout temps un extrême désir de voir le Levant, comme un pays qui, pour l'état des choses, le gouvernement d'aujourd'hui, et la différence des mœurs et coutumes, est possible le plus remarquable qui soit au reste du monde ; et de ce, je pense vous avoir donné plusieurs témoignages auxquels ou vous vous êtes toujours montré contraire, pour le soin qu'avez de moi, ou vous en êtes moqué, n'estimant pas que je fusse capable d'une telle résolution. Or, puisque le temps ne m'a point changé cette volonté, et que le lieu où je suis maintenant, qui est presque la moitié du chemin, m'en facilite la commodité et l'adresse, je pense devoir donner cette satisfaction à mon esprit, mettant à part toutes autres considérations, lesquelles, ce me semble, se peuvent résoudre à deux points : au péril de la vie et de la santé et au préjudice qu'en peut recevoir ma fortune. Pour le premier, je m'en suis informé assez particulièrement, il n'est pas tel que l'on se l'imagine ; je me connais mieux que personne et sais jusques où mes forces se peuvent étendre. Au pis-aller, le passage de la vie à la mort est aussi aisé à trouver en Asie qu'en Europe, à Constantinople qu'à Paris ; et de ce, j'en dois avoir plus de soin que nul autre, puisque peu de gens y sont tant intéressés que moi.

Quant à ma fortune, elle n'est pas tellement établie qu'une absence de six ou sept mois, plus ou moins, la puisse ruiner : je ne vaudrai pas moins dans un an qu'à cette heure, et si je suis en quelque réputation, quoique très mal acquise, un voyage peu commun et difficile la doit plutôt accroître que diminuer, et puis il fait quelquefois bon de se faire désirer par les siens. J'oubliais une troisième considération possible plus importante que les deux autres, qui est l'état de nos

affaires domestiques, non embrouillé et en désordre ; mais l'affection qu'il vous plaît avoir pour moi et mes amis qui, je m'assure, ne se dédaigneront pas de m'assister de conseil et d'en prendre aucunement la conduite, me relève de peine. Les plus fâcheuses et difficiles rencontres nous sont communes avec des personnes de qualité et vigilantes qui, en défendant leur intérêt, mettent le nôtre à couvert. Si le procès de Coaicult est tel que je l'estime, l'on ne nous y peut faire tort ; si au contraire, ma présence et ma sollicitation n'y peuvent rien ajouter que le déplaisir d'une mauvaise issue de laquelle le ressentiment touche plus de près que de loin. Que si toutes ces raisons ne peuvent trouver place dans votre esprit, imaginez-vous que je suis un malade qui cherche de recouvrer sa santé et contenter soi-même par des remèdes tous contraires aux préceptes des médecins et qui souvent lui réussissent ; j'espère que Dieu me fera la même grâce, et que le bon succès de mon voyage vous en justifiera la première pensée. Il me reste maintenant à vous supplier de me pourvoir des choses nécessaires dont la principale est de l'argent. Jusques ici j'ai tâché de régler ma dépense à proportion du contenu au mémoire qu'il plut m'envoyer, qui était de sept mille tant de livres pour chacun de nous, outre mon avantage. Quoique je croie que la dépense de cette année ne montera pas si haut et sera moindre de cinq cents écus, aussi sais-je bien la différence qu'il y a d'un revenu que portent les contrats et de celui qui se perçoit journallement, lequel il faut quasi toujours attendre d'année à autre. Je désirerais donc qu'il vous plût, al présente reçue, traiter avec M. Lumague pour me faire avoir une lettre de crédit pour Constantinople, de mille ou douze cents écus, ou s'il n'a correspondance en ce lieu, qu'elle fût adressée à Venise avec condition d'en faire la remise audit lieu de Constantinople sur la réquisition qui en serait faite par M. Haligre, notre ami, auquel elle serait envoyée et à qui nous en donnerions tous deux la commission. Que si ledit sieur Lumague faisait difficulté de donner une lettre de crédit, quoiqu'il fasse cette courtoisie aux personnes de sa connaissance, et même l'a

depuis peu pratiquée à l'endroit de M. de Creil, mon compagnon, pour la somme de douze cents écus, en lui adressant une partie de l'argent et lui répondant du surplus, il ferait l'affaire. En ce, je vous supplie de vous gouverner par l'avis de M. de Brèves, auquel j'en écris et implore sa faveur, comme pour savoir en quelle espère de monnaie je dois recevoir le paiement et quel est le change. Le temps auquel je pense partir, qui sera le commencement de septembre, me fait croire que la réponse à celle-ci ne me trouvera plus à Rome, s'il n'y avait quelque extraordinaire qui vînt en diligence ; c'est pourquoi je vous prie de me vouloir écrire à Constantinople en m'envoyant ce que je désire et d'adresser les lettres à Venise chez l'ambassadeur quel qu'il soit, car M. Haligre fait état de s'en aller cet automne. Vous ne donnerez, s'il vous plaît, part de tout ceci qu'à ceux qui y ont intérêt, car comme il y a encore cinq semaines de temps jusques à mon partement, j'aurai assez de loisir d'en écrire aux amis et parents et vous informerai tous les ordinaires très particulièrement du temps, commodité et chemin que je prendrai. Cependant je vous demande l'honneur de vos bonnes grâces ; je les estime si précieuses que je tâcherai d'en mériter la conservation par tous les services que sauriez souhaiter, monsieur,

De votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

J'oubliais à vous prier d'obtenir pour moi un brevet de congé, car il me semble que celui que M. de La Ville-aux-Clercs m'a donné n'est que pour un an, lequel s'en va bientôt expirer ; j'enverrai une procuration pour payer le droit annuel de mon office.

Puisque je ne vous ai point mandé de nouvelles par ma lettre, je les veux insérer dans ce post-scriptum. Il y a des commencements de jalousie et

mécontentement entre le Pape et l'Empereur, dont l'origine est le refus entre le Pape et l'Empereur à l'auditorat de Rote, un Allemand nommé Notman, et ce refus fondé sur son ignorance, dont toutefois l'on fait grand instance ; depuis le Pape ayant chargé une abbaye d'Allemagne de deux ou trois pensions pour Magalotti et quelque autre de ses parents, l'Empereur lui en a écrit des lettres de ressentiment, lui faisant entendre que cela était contre l'usage du pays de donner des pensions à des étrangers, avance même quelques reproches de ce que, quoiqu'il fût le plus intéressé dans le progrès des armes catholiques, comme chef de la chrétienté, c'était néanmoins celui qui y contribuait le moins. L'on dit que le Pape rejeta lesdites lettres avec aigreur, ce que l'ambassadeur n'osa relever pour être né sujet du Pape et plus dépendant de lui que nul autre prince.

L'on a fait courre le bruit ici que la Reine-mère avait envoyé homme exprès à Florence pour traiter le mariage de Monsieur avec la sœur du grand-duc, et que l'on avait fait réponse que l'affaire était trop avancée avec le duc de Parme pour la rompre ; néanmoins je crois que cela est faux et sais de bonne part que le Pape s'est offert à M. l'ambassadeur pour traiter cette affaire, et que si l'on la voulait entreprendre que l'on en viendrait à bout. Que ceci soit secret.

Le mariage de la princesse de Stigliane avec le prince de Modène n'est pas si avancé comme je vous ai mandé, car celui qui était allé à Naples pour le conclure s'en est retourné sans rien faire. L'on croit que le Pape fait jouer ces ressorts par les Espagnols, pour faire réussir ce parti pour dom Thadée, à quoi il est principalement porté par Magalotti qui veut, s'il peut, ôter toute espérance aux colonnes.

De Rome, ce 28 juillet 1627.

À M. Dupuy.

J'ai reçu par cet ordinaire deux paquets de vous, l'un du 12 juin, dans lequel étaient les deux livrets de Bellarmin, que je devais avoir par l'autre ordinaire et dont je vous ai écrit, et l'autre du 2 juillet en réponse de mes lettres du 1^{er} juin. Je vous remercie de tout mon cœur du soin qu'il vous plaît prendre à contenter ma curiosité. Je pense vous avoir déjà témoigné comme j'étais le mieux informé qui fût à Rome, et quelquefois mieux que M. l'Ambassadeur, touchant certaines particularités, dont l'honneur vous en est dû, qui est une pauvre récompense de la peine qu'avez ; mais je sais que prenez tout en gré, pourvu que vous obligiez vos amis. Le bon M. Holsteinius s'accommode fort bien à la vie italienne, et je crois qu'il réussira : il s'est déjà vêtu de long et commence à apprendre la discrétion ou plutôt dissimulation de cette cour, de ne se pas découvrir qu'à ses plus chers amis. Le cardinal l'a logé tout contre le seigneur Georges, écossais, et vivent ensemble aux dépens dudit sieur Cardinal, ce qui n'a pas accoutumé de se faire ; aussi crois-je que ce n'est que pour le commencement, en attendant qu'il se soit pourvu des choses nécessaires et accoutumé à l'usage du pays. Sitôt qu'il fut arrivé, l'on lui donne une ordonnance de soixante écus pour se mettre en équipage. Il m'a dit qu'il avait tout sujet de se contenter, et que le Cardinal lui avait promis de s'employer pour lui et particulièrement pour quelques bénéfices d'Allemagne, dont la collation en appartient au Pape.

Je vis hier le cardinal Spada ; j'avais différé cette visite à cause des importunes occupations que ces messieurs ont à leur arrivée, encore ne pus-je si bien faire qu'un ambassadeur de Florence, avec un cortège de prélats, ne m'en débusquât. Il me dit qu'il ne comptait point cette première fois, et qu'il désirait me revoir à loisir ; il me montra la plupart des livres qu'il a apportés de France, qui bons, qui mauvais. Je crois qu'il n'est pas plus fin en cette matière que de raison ; en récompense, il a un beau naturel et est estimé fort adroit. Il a retenu la barbe, les cheveux et révérences à la française, et tout le geste du corps (ce

que je vous écris à cause que cela est remarqué) ; même la plupart de ses gens ne peuvent goûter ce changement de vie ; il y en a cinq ou six de malades et même un de ses neveux ; aussi s'est-il mis en grand hasard de venir en une saison si chaude, quoique l'été n'ait commencé à être violent que depuis huit jours ; mais c'est avec un tel excès, qu'il a incommodé. Le seul remède que j'y trouve est le bain dans la rivière, avec précaution toutefois à cause du danger, car il ne se passe guère de jours que quelqu'un ne se noie.

Nous sommes en toutes les peines du monde de M. d'Aubray ; l'on a eu aucune nouvelle puisqu'il s'est embarqué dans une felouque, comme je vous ai mandé, et ce qui fait appréhender est qu'il y a avis de la perte de deux felouques entre ci et Gênes, l'une prise, l'autre mise à fond. Dans cette incertitude je vous prie de n'en point parler, de peur de mettre en peine les siens : s'il lui arrive quelque malheur, ce que je ne veux pas croire, l'on le saura assez tôt.

Le petit L'Huillier, qui était parti avec M. Deshayes pour aller à Constantinople, après avoir fait heureusement son voyage et vu toute l'Égypte, s'est noyé en revenant ; car leur vaisseau, qui les devait porter à Malte, s'étant échoué à la côte de Rhodes, il fut plus inconsidéré que les auteurs et se voulut jeter en terre ; mais n'ayant pas bien pris son temps et la nuit étant obscure, le flot l'emporta ; il n'y eut que lui de perdu, non pas même une balle de marchandise. Ses deux compagnons, savoir : un jeune Gillot et un cousin du défunt, fils de M. d'Interville, ont écrit cette histoire à Venise, et sont en chemin pour s'en revenir.

Je me réjouis que mes livres soient arrivés bien conditionnés, et que le portrait de fra Paolo ne soit perdu. J'enverrai le mémoire à Cardon de Lyon pour avoir l'imperfection de Milan, car je sais le nom du libraire et me souviendrai du Maginus, ensemble des cartes qui vous manquent ; puisque le second exemplaire de l'histoire des Uscoques ne se retrouve point, je ferai chercher à Venise et crois qu'il y en aura.

Je savais bien que la connaissance de M. de Recourt vous serait agréable ; en la pratiquant, vous le connaîtrez tout autre. Je vous puis assurer que c'est un homme dont je désire me conserver l'amitié. Je lui écris et vous prie de lui faire tenir ma lettre.

Je mande à monsieur votre frère la résolution de mon voyage de Constantinople ; je vous conjure d'être pour moi, car je ne doute que cette nouvelle ne fasse grand bruit dans la parenté : je serais même bien aisé qu'elle ne fût pas publiée, parce que, comme il y en a encore du temps avant que de partir, il peut arriver telle chose comme une maladie, qui m'en empêcherait, et je serais marri d'avoir semé le bruit d'une chose qui n'aurait point été exécutée. Il m'est aussi venu une pensée que possibles quelques-uns de mes parents ou amis chercheraient des moyens pour me retenir, comme par exemple en m'adressant quelques lettres d'un secrétaire d'État au nom du Roi, adressées à M. l'ambassadeur ou autres avec commandement de ne point partir ; mais je vous supplie que si telles propositions se faisaient d'en vouloir empêcher l'exécution, car outre que je saurais bien discerner si c'étaient choses feintes, cela me pourrait porter à d'autres extrémités préjudiciables à moi et fâcheuses à ceux qui en auraient été cause. Ne vous étonnez pas si j'ai telles fantaisies et imaginations, *nam qui amant ipsi sibi somnia fingunt*, et cela, s'il vous plaît, demeurera entre nous. Je sais bien que celui que j'aurai le plus à combattre sera M. de Nançay : aussi n'osé-je lui en écrire et attends que mes affaires soient plus avancées pour prendre congé de lui. J'en ai communiqué avec M. l'ambassadeur comme une personne que j'honore et estime infiniment et de qui je reçois une extrême amitié ; il m'a dit qu'il ne me voudrait pas faire naître cette volonté ; mais que, puisque je l'avais, il n'y trouvait pas un si grand inconvénient, qu'il tâcherait de me servir en me donnant toutes les adresses qu'il pourrait, et qu'il espérait que je serais venu à temps pour m'en retourner en France avec lui.

J'écris à mademoiselle Board, touchant son affaire, et lui en rends compte : il faudra quelque argent ; mais je crois que ce sera si peu de chose qu'elle ne s'en doit pas mettre en peine. Je voudrais vous pouvoir tous servir comme méritez et comme je suis obligé, et vous, particulièrement, à qui je suis, monsieur,

Votre humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de saluer tous les amis, en général et en particulier, et d'assurer mademoiselle votre mère et toute la maison de mon bien humble service.

Le Père Arbinot, ayant su que j'étais en ce pays, m'a écrit une lettre la plus honnête du monde, toute pleine de ressentiment des obligations qu'il dit avoir à notre maison, à qui il attribut tout son bien et avancement, et fait de grandes excuses de ce qu'il n'était à Florence quand il pense que j'y ai passé, et que madame la grande-duchesse la mère eût été bien aise de me voir. Je lui ai écrit que je n'avais point passé par Florence et que je remettais cela à mon retour.

Il y a ici un petit Feuillant français duquel je ne sais le nom, mais lequel je me souviens avoir souvent vu chez vous avec le Père Vassan. On l'a envoyé ici pour le mortifier ; il s'y ennuie fort et m'a prié de vous faire ses recommandation. Il s'appelle, dans le cloître, frère Jacques de Saint-Bernard. Saluez, s'il vous plaît, de ma part, ledit Père Vassan.

De Rome, ce 11 août 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai celle qu'il vous a plus m'écrire du 15 juillet ; dans le contentement que j'ai du mariage de ma tante, pour la voir par ce moyen à couvert et hors de la nécessité, ce m'a été un déplaisir assez sensible, que ma sœur se soit si mal comportée, et témoigné une telle ingratitude à celle à qui elle a tant d'obligations. Je prie Dieu qu'il la change, elle en a bon besoin.

Puisque M. de Nançay s'en est retourné, je crois que le traité de son abbaye, auquel je vous avait prié de vouloir entendre, n'aura pu se faire ; aussi n'est-ce pas chose qui presse, ni qui soit de si facile résolution ; mais la volonté en laquelle me mandiez qu'il était de s'en vouloir défaire, m'a obligé à vous en écrire afin de prendre cette occasion pour en faciliter l'accommodement, lequel, s'il était bien ménagé, pourrait réussir fort à l'avantage de mon frère. Je laisse le tout à votre prudence. Il faut sortir des réparations de Meslay, puisqu'elles sont nécessaires ; le principal sera qu'elles soient faites de sorte qu'il n'y faille pas souvent mettre la main. Je reconnais que M. le bailli m'y oblige bien fort, et ne sais ce que je ferais sans lui. Quand je songe au peu de commodité qu'apporte le bien en fonds de terre à cause des continuelles dépenses qu'il faut faire pour le mettre en valeur, et de la difficulté des paiements, et comme les rentes sur particuliers sont sujettes à mille hasards et procès, je souhaiterais que tout mon bien fût ici, où l'on le met si sûrement qu'il n'en peut jamais arriver de faute, et l'on reçoit tous les deux mois l'intérêt ; joint que l'argent que l'on touche en cette ville se rend en quelque lieu que l'on veuille avec gain et profit ; de sorte que, donnant ici cent écus, l'on me rendra cent douze à Paris ; mais ce sont des désirs qui ne sont pas aisés à exécuter.

Depuis que je ne vous ai écrit, les Espagnols ont bien fait parler d'eux, quoiqu'ils n'aient pas eu l'avantage. Voici ce qui s'est passé : le fils de l'ambassadeur d'Espagne, qui est chevalier de Malte, allant voir une courtisane le soir, y trouva un jeune Italien, beau-frère du scalp du cardinal Barberin, qui ne lui voulut pas ouvrir la porte ; indigné de cela, il menace ; l'autre lui témoigne ne s'en guère soucier, et remettent la partie au lendemain, lequel étant arrivé, ils se rencontrèrent les uns les autres avec armes à feu et cuirasse, et accompagnés. Le maître de chambre de l'ambassadeur demeura sur la place, comme aussi le valet de l'Italien, auteur de toute la querelle. Les Espagnols, voulant enlever le corps de leur compagnon, rencontrèrent les sbires qui avaient eu ordre du pape de se tenir en ces quartiers à cause de certains bandits qui couraient toute la nuit. Les Espagnols, ne s'étant voulu arrêter au commandement della corte, comme c'est l'ordinaire, furent chargés : le barbier de l'ambassadeur y eut une jambe rompue, et le fils un coup de hallebarde dans le dos en fuyant, mais assez léger. L'ambassadeur crut que l'affaire était trop honteuse pour la faire éclater, et se résolut plutôt d'en avoir raison par les voies de fait : il fait provision de mousquets et avertit toute la nation ; les barigoules et les sbires en font autant de leur côté, de sorte que la nuit en suivante il y eut bataille (s'étant tirés plus de deux cents arquebusades), dans laquelle deux Espagnols furent tués sur la place, quantité de blessés, et quatre mis prisonniers, dont l'un est mort du depuis des coups qu'il reçut pendant que l'on le menait. Du côté des sbires, il n'y en eut qu'un de blessé. L'ambassadeur, fort en colère, ne veut point se plaindre, dit que, quand il en aura fait tuer une trentaine, il verra quelle satisfaction le pape lui veut faire, menace de faire venir des bandits du royaume de Naples pour ravager la campagne de Rome. Le Pape, de son côté, se tient ferme comme ayant la raison, fait venir trois cents Corses pour tenir mainforte à la justice. Depuis, quelques entremetteurs, comme le cardinal Borgia, ont voulu accommoder ce différend, mais on n'en peut venir à bout. L'ambassadeur a dépêché

extraordinairement en Espagne, et en attend la réponse ; le Pape a fait le même, et témoigne cependant ne vouloir point fléchir. Tous les ministres sont fort embarrassés de ce que l'ambassadeur n'a point voulu aller à l'audience à son jour ; l'on lui donne généralement le tort de cette action, de ce qu'il a engagé l'honneur de sa nation, et n'a pas eu le courage de l'en tirer, et à propos de ce l'on l'accuse de donner perpétuelle retraite aux bandits et assassins, d'être fort avaricieux, jusques à avoir pris un carrosse de l'ambassadeur de Gênes, et de faire venir du vin de Naples, duquel il fait astérie publique en sa maison, à cause de l'exemption qu'il a des gabelles et autres impôts ; même l'on ne juge pas qu'il soit pour avoir grand contentement en toute cette affaire, ce qui dépend néanmoins de la couleur que l'on lui donnera en Espagne et de la protection qu'il aura du comte d'Olivarès.

Il n'y a point à présent d'autres nouvelles de considération, sinon un tremblement de terre arrivé en la Pouille, qui a englouti six bourgades et un évêché, Sansevero, avec son évêque nommé *Monsignore* Ventura, Florentin, et fort ami de M. Aleandro. Cela est arrivé le 3 du mois passé, sur le midi ; on fait état qu'il y a perte de onze mille âmes.

Je crois que ledit sieur Aleandro vous fait réponse touchant le livre de M. Grotius ; il est bien marri de la censure, comme aussi M. le cardinal ; mais ces choses-là passent par les mains de personnes si opiniâtres et si ignorantes, qu'il est malaisé de s'y opposer. Une des choses qui les a le plus offensées, est que ledit sieur Grotius a appelé les paraboles dont Notre Seigneur s'est servi dans l'Evangile *fabellas*, ce qui toutefois, eu égard à la signification du nom latin, n'est point mal à propos. M. Holsteinius se porte bien, sinon qu'il est fort amaigri depuis qu'il est ici ; il est néanmoins fort content : le cardinal lui donne, outre la part de pain et de vin et le logement, quinze écus par mois, qui est plus qu'aucun des siens ; car Aleandro n'en a que dix. Ledit sieur Holsteinius est bien tenté de venir avec moi à Constantinople, mais il ne saurait quitter la partie.

J'attends quelques nouvelles de Raguse pour vous mander le temps de mon partement ; je vous prie de ne blâmer pour cette résolution.

Le sieur Vincenzo Aleandro, nouvellement fait chevalier de Saint-Michel, écrit au roi en remerciement ; c'est une lettre fort importante : il faudra, s'il vous plaît, la donner à M. de Loménie, car c'est lui qui a pris la peine de faire toute l'expédition de ce bel ordre, duquel les Italiens font plus de cas que nous, en quoi nous avons cet avantage que nous obligeons des personnes pour peu de chose.

Je supplie Monsieur votre frère de me dispenser si je ne lui écris pour cette fois ; je suis si pressé que je ne me saurais reconnaître ; ce sera pour la première fois que j'aurai manqué à ce petit devoir envers et la dernière, car je ne me lairrai plus prévenir par le courrier ; mais M. l'abbé de Béthune a voulu venir dîner aujourd'hui chez nous et y a demeuré toute la journée, de sorte qu'il ne m'a été possible de prendre une heure pour cela. Je m'assure tant de sa bonté, que je crois qu'il ne trouvera pas cette excuse mauvaise. Je suis, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

L'affaire de mademoiselle de Board est accordée ; il ne reste plus que l'expédition, laquelle je solliciterai, et la pourrai envoyer par le premier ordinaire. Je vous prie d'assurer M. de Bellièvre de mon service : je ferai ce qu'il m'ordonne touchant mon cousin d'Harlay.

Mes humbles recommandations à ma cousine, et à toute la maison et à tous les amis, tant le particulier que général.

Si M. d'Aubray est arrivé, vous lui ferez, s'il vous plaît, mes humbles baisemains, et lui direz que j'ai reçu deux de ses lettres, l'une de Gênes, du 12 juillet, l'autre d'Aix, du 22. Je lui écrirai sans faute au premier ordinaire.

De Rome, ce 25 août 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai reçu celle qu'il vous a plu m'écrire du 30 juillet, et suis fort étonné que n'ayez reçu mon paquet que je vous adressais par la voie de M. Jacquet ; il faut que la faute vienne de chez M. l'ambassadeur où j'envoie mes lettres pour les mettre dans son paquet. J'userai à l'avenir de plus grande précaution. Je m'étais bien douté de la difficulté que m'apportez pour l'affaire de M. de Nançay : aussi ne vous en avais-je écrit que sur le sujet de son traité avec M. de Puisieux.

Je pense que je prendrai mon chemin par Messine pour effectuer mon dessein de Levant ; la route de Raguse est bien sûre, mais le chemin par terre est ennuyant, et ce qui me fait résoudre à le changer est que allant à Messine, je passerai par Naples et verrai le Chartreux.

J'écris pour mes affaires à M. Rigault ; je vous prie de l'envoyer quérir afin qu'il vous en communique. J'ai trouvé à Venise de l'argent qui ne me coûte rien, c'est M. Haligre l'ambassadeur qui me le donne ; il lui faudra rendre, et par ce moyen retirer l'argent que l'on aura donné à Lumagnes ; que si la lettre est déjà envoyée, j'ai donné ordre à Venise que l'on ouvre le paquet et que l'on vous le renvoie. Je fais état de partir le 8 du mois qui vient ; vous recevrez encore de mes nouvelles entre ci et ce temps-là et vous enverrai une procuration pour

payer le droit annuel de mon office : ce sera alors que je prendrai congé de vous et de tous nos bons amis. Ici les choses vont à l'ordinaire. L'ambassadeur d'Espagne est toujours fort mal avec le Pape ; il a soixante soldats espagnols qu'il a fait venir de Naples pour le garder : c'est le prétexte dont il se sert ; il attend des nouvelles de son maître ; l'on croit qu'elles ne seront pas telles qu'il les désire, et que cette affaire se pourrait terminer par un rappel qu'on ferait de sa personne. L'on parle que le cardinal de la Cueva doit venir ici, et ses gens lui ont déjà loué un palais. L'abbé Ursin est entré dans les Jésuites il y a un mois, et a pris l'habit de cette Notre-Dame. Le général de cette société est fort malade, et ne croit-on pas qu'il en réchappe. Ce sera une grande perte pour la compagnie, et sera mal aisé de trouver un sujet qui puisse remplir cette place aussi dignement, car il se faisait aimer de tous.

J'apprends hier qu'il courait un livre venu du côté de Venise où le Pape était fort mal mené ; il est latin et s'intitule : *Colloquia inter Urbanum VIII et Jo. Ciampoliu*. Ce M. Ciampoli est Florentin, secrétaire des brefs ad principes et fort bien venu et familier du Pape à cause de la gaieté de son esprit, et du génie qu'il a de la poésie. A propos de cela, l'auteur du livre dit quantité de légèretés que le Pape lui a dites en particulier et lesquelles il faut qu'il ait redites à d'autres, et pour cela il court fortunes d'être ruiné.

Nous avons toujours ici un M. Delbène qui court après tous les bénéfices et se sert de la bonne volonté que le Pape lui porte pour faire ses affaires. Ils sont très mal, M. l'ambassadeur et lui, pour avoir voulu contester un bénéfice que mondit sieur ambassadeur demandait pour le baron de Pont-Château, et crois que, s'il continue, il s'accueillera la mauvaise volonté de tous.

Nous sommes attendant le succès de la flotte anglaise ; par toute sorte de raisons, il semble qu'ils doivent emporter l'île de Ré, mais j'espère que Dieu y mettra la main.

Je vous supplie de vouloir faire mes humbles recommandations à tous nos amis ; l'on nous dit ici que le fils de M. de Saint-Luc, l'abbé, doit venir ; si cela est, je crois que madame Granier sera de la partie. Je suis, monsieur,

Votre bien humble serviteur et cousin,

De Thou.

De Rome, ce 25 août 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre qu'il vous a plu m'écrire du 30 juillet. Je ne vous écrivis point par le dernier ordinaire pour le peu de choses que j'avais à vous mander et le temps qui me pressait ; je pensais que vous prendriez ces raisons-là en excuses. Nous avons été heureux cette année à avoir l'été fort frai ; l'on dit que de mémoire d'homme l'on n'en a vu un tel. Cet accident extraordinaire est fait pour nous.

J'ai reçu les cinq volumes de Bellarmin, fort bien conditionnés, et pense vous en avoir donné avis. J'eusse bien désiré que vous eussiez envoyé à M. le cardinal l'*Aristarchus sacer* d'Heinsius, car il désirait fort le voir ; depuis je crois qu'il en a eu un de M. de Peiresc. Les Epîtres de Scaliger font grande envie à M. Selon ; je lui ai conseillé d'attendre qu'il soit en France, car alors il aura plus de commodité de satisfaire à sa curiosité. M. Holsteinius est ici en très bon *conchetto* et tenu pour le plus savant qui y soit venu il y a longtemps ; il a remarqué tant de fautes dans la traduction des Epîtres de Thémistocles, qu'il a

rendu ces gens tout honteux qui en faisaient quelque cas. Pourvu que les quinze écus par mois que lui donne le cardinal lui suffisent pour vivre, je le tiens heureux ; car il profitera beaucoup ici, dans la quantité des manuscrits de la Vaticane, lesquels il découvre tous les jours.

Je vous envoie les vers que Notre Saint Père a faits cet été, vous ne les trouverez pas si bons qu'il se l'imagine, ni tels que les flatteurs les estiment.

Je n'ai pu voir le Campanella ; un sien neveu m'a prêté un catalogue de ses œuvres, que j'ai transcrit et vous l'envoie. C'est une chose furieuse ce que cet homme a fait pendant vingt-huit ans de prison, et quasi tout de mémoire. Soudit neveu n'attend que l'issue de son procès pour les envoyer en Allemagne pour les faire imprimer.

Le bref de mademoiselle Board est expédié, mais pas tel que M. l'ambassadeur me l'avait promis, n'étant que pour deux ans et six fois seulement chaque année ; l'on a ajouté que ladite damoiselle pourra aller en compagnie de deux autres, qui sera une occasion pour quelques parentes qui auront cette curiosité.

Le tremblement de terre arrivé au royaume de Naples se confirme, et de ce que je vous en ai écrit n'y a de différence sinon que l'évêque seul et deux monastères sont demeurés, de quoi le peuple fait un miracle, parce que ledit évêque, quelques jours auparavant, avait menacé d'excommunier le seigneur du lieu et ses adhérents pour quelque entreprise sur sa juridiction. Ledit évêque, blessé à une jambe, a écrit au Pape et lui mande l'accident et qu'il est sans évêché et sans revenu.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Je vous supplie d'assurer ma cousine et toute la maison de mon bien humble service, comme le reste des amis.

J'oubliais de vous que j'ai trouvé ce que M. de La Motte désire, mais cela est trop gros pour l'envoyer en un paquet.

De Rome, ce 30 août 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

M. de Lusarches s'en allant exprès en France pour porter la nouvelle d'une promotion de sept cardinaux que le Pape a faits ce jourd'hui, et entre lesquels est M. de Bérulle, je n'ai voulu laisser passer cette occasion sans vous faire savoir de mes nouvelles, et vous informer encore des publiques en ce peu que j'en sais. Cette promotion, comme toutes les choses que le Pape fait, a été si inopinée, que le cardinal Barberin, qui doit donner à dîner aux nouveaux cardinaux, s'était obligé d'aller ce matin chez le cardinal Cornaro qui le devait traiter. Le Pape a commencé à déclarer les trois qu'il se réserva *in scrinio pectoris* l'année passée, qui sont le frère du duc de Lorraine, le frère du duc Césarini, Romain, clerc de chambre, en considération d'un sien frère Virginio Cesarini qui est mort son maître de chambre, et auquel il portait une singulière affection pour la beauté de son esprit et l'inclination à la poésie. Le troisième a été *monsignor* Genneti, son majordome, natif de Velletri, de fort basse extraction, d'aucuns disent que son père était vendeur d'aiguillettes, et qui semble n'avoir pu mériter cette dignité par d'autres vertus que celles de la complaisance et de la subjection, quoiqu'il

ait été employé en diverses congrégations où il s'est pu acquérir quelque connaissance des affaires. Après avoir déclaré les trois susdits, le Pape a parlé d'autres affaires, et enfin a proposé les quatre autres, savoir : le père Bérulle pour la France ; un Président de l'Inquisition d'Espagne, dont je ne sais le nom, pour être un peu extravagant ; *Monsignor* Virdone, trésorier de la chambre crémonoise ; et *monsignor* Verospi, Romain, auditeur de rote, et à présent gouverneur de Pérouse. L'on considère là-dessus que Magalotti a grande part en cette promotion, en ce que don Antonio, neveu du Pape, n'y est pas compris ; car, comme ce jeune homme est très ambitieux et a grand désir de se mêler dans les affaires, Magalotti fait tout ce qu'il peut pour l'en éloigner ; néanmoins que je crois que des cinq places qui restent à remplir, il y en aura une pour lui, car il apprend la théologie et le droit, et en rend tous les jours compte au Pape. Il y a deux sujets pour lesquels tout le monde eût gagné, qui n'ont point été considérés, savoir : le gouverneur de Rome, qui est archevêque de Gênes et fort ancien prélat, et Vulpio, homme du plus grand mérite qui soit aujourd'hui en cette cour, lequel a passé par toutes les charges et même a été proposé au conclave dernier pour Pape. Il est âgé de soixante-quinze ans, fort incommodé de sa santé jusques à ne pas sortir trois fois en une année ; et aujourd'hui le Pape, pour le consoler, l'a envoyé quérir pour lui donner la charge de majordome, laquelle il a refusée très généreusement. Voilà l'estime que l'on fait ici des mérites.

Les différends d'entre le Pape et l'ambassadeur espagnol durent toujours ; même l'ambassadeur s'en est allé aujourd'hui aux champs pour n'avoir point sujet d'aller remercier le Pape. M. de Béthune n'en a pas fait de même, car il a fait la visite de remerciement au Pape et au cardinal, où je l'ai accompagné. Je crois que si l'allégresse est grande ici de ceux à qui telles grâces touchent, que par-delà le Père Bérulle n'en aura pas moindre ressentiment ; le Père Bertin, qui est son intime et son agent par-deçà, m'a dit que c'était chose à laquelle il ne

s'attendait pas, et je sais de bonne part qu'il y a plus de dix mois que M. l'ambassadeur en a reçu ordre exprès par une lettre écrite de la propre main du Roi. Voyez quelle fiance l'on peut avoir aux bigots ! Je vous écrirai encore une fois avant que de partir. Cependant je demeurerai, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur,

De Thou.

J'oubliais de vous dire que celui qui doit porter le bonnet au Père Bérulle est un nommé Ascanio Piccolomini, domestique assez aimé du cardinal Barberin. Je m'étonne comme il a voulu faire ce choix, car cet homme n'est pas en réputation de nous affectionner. Si par aventure il se présentait occasion de le servir en considération de son maître, je vous conseillerais de le faire. Je vous envoie le bref pour mademoiselle Board.

De Rome, ce 8 septembre 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu la vôtre du 13 août. J'ai écrit à M. votre frère touchant la promotion des cardinaux par M. de Lusarches. J'écris cette fois par un extraordinaire qui fait état d'être dans douze jours à Paris. Vous recevrez aussi les armes desdits cardinaux, et la relation de ce tremblement de terre qui est une chose fort notable, avec une petite carte du lieu où cet accident est arrivé. Ici les différends entre le Pape et Espagne durent toujours ; l'on attend de savoir

comme ce roi aura reçu cette affaire. Le Pape est tellement en cervelle, qu'il a changé le castellan du château Saint-Ange, qui avait épousé la sœur de Magalotti, comme trop vieux et inhabile aux fonctions militaires, et y a mis un frère au cardinal Sacchetti. Du côté du Royaume (de Naples) l'on remue, et dit-on que le vice-roi a fait avancer quelques troupes à l'Aquila qui est frontière de l'État de l'Église. Tout cela n'est que pour faire peur et se venger du peu de cas que l'on a fait du connétable de Navarre, son fils. L'on a dépêché en Espagne un secrétaire du cardinal Barberin pour informer de nouveau ceux de cette cour, et a-t-on pris le prétexte d'envoyer le bonnet au nouveau cardinal, et, afin que l'ambassadeur ne se pût plaindre de ce que l'on n'employait pas un homme de sa nation, on a envoyé un autre domestique du cardinal, nommé Picolomini, porter celui de M. de Bérulle, pour rendre les choses égales ; et sur ce que M. l'ambassadeur a représenté le préjudice que l'on faisait à un neveu de M. Le Bret, qui est ici camérier d'honneur, l'on parle de l'envoyer en Lorraine, quoique l'agent s'y oppose et allègue pour raisons la commission que son oncle a faite pour les limites de laquelle était M. votre frère. J'oubliai de lui écrire que le Pape avait dit qu'il créait dès lors les cinq cardinaux qui restaient des douze places vacantes, mais qu'il se les réservait *in pectore* ; c'est une chose qui n'a point été pratiquée que par Alexandre VI et qui est de très mauvais exemple. Vulpio a accepté la charge de majordome, sur ce qu'il croit qu'il sera des cinq réservés : le gouverneur est malade de dépit. L'on croit que le Pape en use ainsi pour se dégager des importunités, quoique ce soit une mauvaise excuse, car il est certain qu'il n'avait jamais pensé à ceux qu'il a dit avoir créés dès l'année passée, que lorsqu'il les a proposés.

Voilà ce qui se publie. Si j'étais à Paris je conseillerais M. d'Aubray de traiter Picolomini comme il l'a été de lui ici, car je puis dire qu'à peine le saluait-il, et je l'ai vu souvent, dans l'antichambre, abandonné, de sorte que personne ne parlait à lui, et moins ledit Picolomini que nul autre, car il est très glorieux,

et faisait mine de ne nous pas beaucoup aimer. Néanmoins, pour l'amour de son maître, je vous conseille, au cas que le voyiez, de lui faire bon accueil. M. Holsteinius m'est venu voir tantôt ; il est très satisfait de son cardinal, il l'entretient des trois heures entières !

J'ai à vous prier de vouloir bien chercher si vous n'avez point la copie du catalogue de livres que me donnâtes en partant, car M. Aleandro me l'a perdu : il ne faudra que l'envoyer à M. de Bonnaire qui, pendant mon absence, cherchera avec Holsteinius les livres y contenus.

Il ne sera point de besoin de m'envoyer le supplément du livre d'Ubbo Emmius, car je n'ai à faire que de la Grèce. Je vous ai déjà mandé avoir reçu cinq volumes de Bellarmin bien conditionnés.

Il ne me reste qu'à vous dire adieu et vous prier de me conserver vos bonnes grâces.

Je suis, monsieur,

Votre bien humble serviteur et cousin,

De Thou.

Mes recommandations à mademoiselle votre mère et à tout le reste de la maison ; et aussi à toute l'Académie et particulièrement à MM. Godefroy, Pellault, Guiet, Hulon, Granier, La Motte à qui M. Aubry se chargera de faire tenir ces thèses qui contenaient diverses langues ; à M. de La Hoguette, s'il revient de La Rochelle, et à M. de Saint-Surin et à tous ceux que savez, sans oublier M. Broussel, le conseiller, et M. Doujat.

De Rome, ce 8 septembre 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

C'est pour répondre à la vôtre du 12 août, de laquelle j'ai reçu grande satisfaction pour le compte qu'il vous plaît me rendre de nos affaires, lesquelles je trouve être en meilleur état que je ne m'imaginai. Ma sœur est en un lieu où elle ne nous donnera plus de peine, et crois qu'à son dire elle y demeurera toujours, puisqu'elle prétend n'en sortir que pour se marier ; car je ne sais qui sera le malheureux qui en voudra après avoir tant fait paraître sa mauvaise humeur. J'ai grande obligation à M. Le Bailli pour mon Meslay, et sais bien que sans lui je serais en toutes les peines du monde. Je lui écrivis dernièrement, conformément à votre avis, s'il n'avait l'œil aux réparations, je pense que je n'en serais pas quitte à si bon marché. Je vous prie de vouloir confirmer Baussan en l'affection qu'il a de me servir en cela, et de l'assurer que je lui en sais très bon gré et m'en revaudrai en son endroit.

Pour l'affaire de Coicault, elle intéresse des personnes qui sauront bien la défendre ; je m'étonne de ce que m'en mandez, qu'après l'arrêt du conseil, qui casse celui d'évocation de la chambre de l'édit, que l'on ait encore trouvé moyen de le tirer de cette troisième chambre. Je comprends cela en ce que deux conseillers de l'édit, dites-vous, devaient parler au rapporteur pour le procès ; cet *in toppe* est fait pour nous.

Quant aux affaires de Brice, je laisse cela à votre discrétion et à l'avis de nos amis. Si vous pensez que mes actions soient aucunement légitimes, vous m'en conserverez la poursuite : j'écirai demain à Rigault à cet effet par l'ordinaire, et lui enverrai une procuration pour payer le droit annuel de mon office, et l'autre générale pour l'administration de mon bien, à cause que celle que je lui passai avant que de partir doit être bientôt expirée. Je fais aussi réponse

à M. de Bonnoeuil, et lui renvoie la lettre de son moine ; mon sentiment s'est justement rapporté au vôtre. J'ai à vous dire que sa lettre n'est écrite ni signée de sa main, ains par celle d'un valet ignorant. Je m'étonne comment il se sert de telles gens pour telles affaires ; si vous ne m'en mandiez quelque chose, je l'eusse tenue pour supposée.

Il ne me reste plus qu'à vous dire adieu : je fais état de partir dans trois ou quatre jours et prendre mon chemin à Ancône ; de là passer à Raguse qui n'en est distant que d'un trajet de deux cents milles ; à Raguse j'ai le résident du Roi, gendre de M. Lumagne, qui est mon ami : il me logera et me fournira de commodités comme il m'a déjà assuré. S'il n'y a sûreté à faire ce voyage ou que les incommodités me semblent surpasser mes forces, je m'en reviendrai froidement, n'ayant point fait vœu d'entreprendre des choses impossibles.

Je vous ai mandé que je pensais passer par Messine ; du depuis j'en ai été déconseillé, à cause de l'incertitude des commodités et du hasard des corsaires. Je lairrai ici ce peu de livres que j'ai achetés, chez M. de Bonnaire ; il vous pourra écrire de mes nouvelles, car je lui en ferai part. Je ne mène que Bessin avec moi et renverrai Jacques pour le mettre en métier, afin qu'à mon retour il me puisse servir, car je l'aimerai toujours mieux qu'un autre. Il faudra, s'il vous plaît, adresser vos lettres à M. de La Lane, secrétaire de M. l'ambassadeur à Venise, car M. Haligre s'en va et ledit de La Lane demeure en sa même place : il vous renverra la lettre de change que vous aurez tirée de M. Lumagne, car mondit sieur Haligre m'a donné mille écus à Venise, comme je vous ai déjà écrit, et m'a obligé en ce qu'il n'a voulu rien gagner sur moi, quoiqu'il pût avoir six pour cent de Venise à Paris. Vous ferez en sorte, s'il vous plaît, que la lettre de change que je lui ai donnée soit aussitôt acquittée, et lui témoignerez l'obligation que je lui ai.

J'ai écrit cette fois ici une grande dépêche. Vous distribuerez, s'il vous plaît, les lettres suivant leur adresse. Étant, je vous conjure de m'aimer et de croire que je serai à jamais votre plus humble et obligé serviteur et cousin,

De Thou.

J'ai pour compagnons de mon voyage un nommé Hardy et un frère de M. Servien, le maître des requêtes, tous deux honnêtes gens.

Mes baisemains à tous les amis, MM. de Bellièvre, procureur-général, de Loménie, et surtout M. le président Sanguin ; encore à M. du Châtelet et tous les autres amis.

De Rome, ce 6 octobre 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Depuis quinze jours en ça j'ai reçu deux de vos lettres du 26 août, l'une que m'a rendue M. de Bonnaire, et l'autre qui s'adressait à Constantinople, et qui m'a été renvoyée de Venise : j'ai aussi reçu par même adresse la lettre de change de M. Lumague et les lettres de recommandation de M. de Brèves. Je pense que mondit sieur de Bonnaire vous aura mandé l'accident qui m'a retenu ici contre ce que j'avais proposé de faire. Je le priai de me décharger de cette peine, sachant bien qu'autrement vous eussiez été en inquiétude de moi, et ne pouvant moi-même satisfaire à ce devoir à cause de mon indisposition : ce m'a été un déplaisir très sensible et une mortification la plus grande que j'aie eue de ma vie, qu'après avoir disposé toutes mes affaires, après avoir dit adieu à tous

mes amis présents et absents, il ait fallu que je sois demeuré ici, arrêté par un mal dont je ne me fusse jamais douté et qui m'a pris au temps que je me portais le mieux : je vous en dirai tout le progrès, n'ayant aussi bien, pour le présent, meilleur discours à vous faire. Je faisais état de partir dans trois jours pour m'en aller à Raguse, et de là où vous savez, quand, au retour des sept églises où une dévotion extraordinaire m'avait fait aller, je me sentis tout pesant, dégoûté et aucunement ému. D'abord je voulus corrompre mon mal par l'exercice et cheminai fort à pied ; mais cela ne me servit de rien : j'envoyai donc quérir un médecin français qui est ici, fort honnête homme et expérimenté, qui me condamna *ex habitu corporis* à une fièvre tierce, quoique je n'eusse eu ni frisson ni accès formé ; par son conseil, je me purgeai assez mal volontiers, me ressouvenant de M. Le Large ; et, comme les remèdes ne m'ôtaient point le mal au cœur, je me résolus de vomir, et pris de mon ordonnance de l'eau tiède avec de l'oxymèle, ce qui me réussit aussi peu, la nature voulant se décharger par d'autres voies. Le lendemain il me vint quelques enlevures à la main, lesquelles comme je voulais percer, la galle de dix ans m'ayant rendu fort expert en ce métier, un ami qui m'était venu voir, me dit que c'était la petite vérole, ce que j'ai bien reconnu depuis, car j'en ai été si couvert, et principalement par le visage, que je vous eusse fait peur, et quoique je n'y aie fait grande façon, si m'assure-t-on que j'en demeurerai peu ou point marqué. Je n'ai point eu de fièvre, sinon quelque légère émotion qui me dura les premiers jours, et je conservai les yeux et la gorge nets de cette peste, qui sont les plus grandes incommodités, et sans user d'aucun remède venant de boutique d'apothicaire, je suis sorti hors du lit au bout de quinze jours et hors du logis au vingtième, ce que j'eusse fait plus tôt si les pieds me l'eussent pu permettre ; mais comme les parties qui ont le moins de chaleur sont les dernières à se sécher, aussi ai-je été longtemps sans pouvoir marcher. À cette heure, par la grâce de Dieu, je suis bien, et n'attends que mon visage se nettoie pour aller voir le monde. J'ai été

assisté pendant ce mal tout ce que j'eusse pu désirer, et n'ai jamais manqué de visites ni de divertissements ; ce qui m'a beaucoup servi à ne faire pas paraître mon humeur difficile et impatience de tout mal. M. l'ambassadeur m'a aussi fait l'honneur de me venir voir, quoiqu'il n'ait jamais eu une telle maladie, et du côté du cardinal Barberin, j'ai reçu toute sorte de courtoisies et d'honnêtes offres et de présents : bref, si j'avais à souhaiter d'être malade quelque part, ce serait plutôt à Rome qu'à Paris ; mais Dieu m'en préserve ! et j'ai beaucoup à le remercier dans ma disgrâce de ce qu'il m'a envoyé cette infirmité avant que de me mettre en chemin, car bien que le mal n'ait pas été dangereux, si me fussé-je pu trouver en tel lieu, où, faute de secours, j'eusse pu beaucoup pâtir. Je m'assure que toute la parenté s'en réjouira, et vous le premier, et sera bien aise que j'aie été quitte à si bon marché du voyage de Constantinople ; mais je ne le prends pas en ce sens, car je suis très marri que la saison se soit passée de contenter mon esprit qui est, ce me semble, la chose du monde que nous devons procurer avec le plus de passion, principalement quand il n'y a rien qui puisse blesser notre réputation. Voici le temps que chacun s'en va à la campagne. Le Pape part cette semaine pour son castel Candolfe. Pour moi, j'ai envie d'aller dans quelques jours à Naples, en partie pour m'achever de fortifier en prenant un air si excellent, en partie aussi pour voir le Père Dupuy en sa solitude, d'où je pense que nous pourrons revenir ensemble suivant ce qu'il m'en mande. Je ne ferai rien que je ne vous en donne avis. Cependant tenez-moi toujours en qualité, monsieur,

De votre plus humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Je vous renvoie la lettre de change de M. Lumague, en ayant une autre de M. Haligre, comme je vous ai déjà mandé ; vous retirerez les six cents écus qu'il a entre ses mains.

De Rome, ce 6 octobre.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Depuis ma lettre écrite, le Pape a déclaré en consistoire le mariage de Dom Thadéo, son neveu, avec la fille du connétable Colonne. Quoique cette maison soit fort intéressée avec l'Espagne, parce que la plupart du bien et des terres soit située dans le royaume de Naples ou dans la Sicile, si est-ce que les Espagnols ne sont pas contents qu'en un temps où on est en doute de la vie ou de la mort de leur roi, le Pape ait publié une nouvelle pleine de joie et d'allégresse pour sa maison, et disent qu'ils l'avaient prié de vouloir différer. Le reste de cette cour n'embrasse pas fort volontiers cette alliance, tant à cause de la haine générale que l'on porte à cette famille que pour la personne du connétable qui est appréhendé de tous pour son humeur altière et superbe. La suite de cela sera la promotion au cardinalat de l'abbé Colonne, qui est en Espagne, il y a quelques années, et crois que le Pape fera cette affaire pendant son séjour des champs. Il retire aussi des mains du cardinal Ludovisio la terre de Zagarolle, achetée desdits Colonnes huit cent mille écus, et pour laquelle ledit cardinal est si mal avec eux. Ce mariage fait bien connaître que Magalotti est diminué de crédit, car, tant qu'il a eu voix au chapitre, il l'a empêché. Il m'est venu voir, celui qui a charge de prendre garde aux noms et armes des cardinaux du *Ciaconius* qui se réimprime : l'on le tient assez entendu en cette matière. La cause de sa visite a été pour savoir les armes de La Châtre, d'autant qu'il dit avoir trouvé un cardinal

de cette maison nommé Américus, créature de Calixte II, Français, qui vivait l'en 1120. J'ai opinion que ce n'est qu'une fadaise, car à peine a-t-on des titres de cette famille qui soient si anciens.

M. Holsteinius m'est aussi venu trouver pour me dire qu'il avait eu un canonicat d'une église de Cologne : il ne sait encore ce qu'il vaut. Le cardinalat l'a bien servi, car de peur que le dataire ne prévînt, d'autant que c'était son parent qui en était pourvu, il a envoyé ledit sieur Holsteinius au Pape qui aussitôt lui a accordé et lui a dit qu'il en pourrait avoir encore trois ou quatre ; même le Pape lui a lu cette élégie dont je vous ai parlé par ma lettre. J'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ces particularités.

Je suis, Monsieur, votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

De Rome, ce 6 octobre.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monieur,

À mon grand regret, je suis encore à Rome ; j'avais disposé toutes choses à n'y pas faire si grand séjour, et ne me restait plus que quelques adieux à faire pour partir pour Constantinople, quand une petite vérole m'a contraint de demeurer. J'en mande le progrès et la fin à monsieur votre frère : je vous dirai seulement que le plus grand mal que j'aie eu a été de ne pouvoir effectuer ce dont j'ai tant d'envie. Je m'étonne que l'on trouve tant à redire à une telle résolution. Si j'étais un enfant ou un extravagant, l'on pourrait croire que quelque légèreté m'y aurait pu porter ; mais outre que je suis désormais en âge

de pouvoir disposer de mes actions, je pense avoir donné des preuves suffisantes de mon humeur et de ma conduite, pour que l'on ne trouve point à redire en moi à un dessein qui a réussi à force gens de qualité, à leur contentement, avec l'approbation de chacun. Mais je ne suis pas si dépendant des discours d'une parenté, ni si intimidé par l'appréhension de quelque ami peut-être trop circonspect, que je ne me misse encore dès à présent en chemin, si la saison et les commodités se rencontraient. J'en ai déjà manqué deux : je désespère de la troisième. En tout cas, il me faut résoudre à ce qu'il plaira à Dieu.

L'on est ici en attente des nouvelles de la mort du Roi d'Espagne : il n'y a encore rien d'assuré ; néanmoins les Italiens le tiennent expédié, et ajoutent le comte d'Olivarès, tous deux par même accident, c'est-à-dire que la nuit ils firent quelque mauvaise rencontre et furent chargés de sorte que la mort s'en est ensuivie. Ce sont discours de médisance qui possible ne sont pas sans quelque fondement de vérité. Ensuite de ce, l'on vient à philosopher sur les divers inconvénients que pourra apporter un accident si funeste dans la conjoncture de la grossesse de la Reine. D'aucuns pensent que don Carlo et ses serviteurs seront assez adroits pour empêcher que ce fruit ne vienne à bien, et à cela la crainte d'être exclus d'une si grande et si certaine succession les y pourrait porter. Les autres, qui considèrent les choses dans le cours ordinaire de la nature, estiment qu'il serait meilleur pour l'État que la Reine accouchât d'une fille, car, dès lors de sa naissance, son oncle, par dispense du Pape, l'épouserait, et ainsi réunirait en sa personne les droits des couronnes de Castille et d'Aragon ; si c'était un enfant mâle, sans doute que don Carlo demanderait la séparation de l'Aragon avec la Sardaigne, et Majorque et Minorque, ses annexes, suivant le contrat de mariage de Ferdinand et Isabelle, par lequel il fut accordé que le second fils aurait en partage ledit royaume d'Aragon, et de ce le cas n'en était point encore arrivé qu'à l'avènement de ce Roi, qui sut si bien se valoir de la force et employer la considération du bien de l'État, qu'il étouffa aisément telles

prétentions, se défiant, pour cette usurpation, tellement de son frère qu'il le tenait plus esclave que les forçats d'une galère ; maintenant les choses sont bien changées : l'on voit un prince d'âge, capable de commander de lui-même, d'esprit haut et relevé, et d'une nature ambitieuse, qui aura tous les mécontents et la faveur des peuples pour lui, et qui n'aura pour partie qu'un enfant à la mamelle, dont la vie sera aussi incertaine que celle de ses deux sœurs qui ont si peu vécu.

Voilà les considérations qui se font par les spéculatifs : le temps nous en fera juger plus sincèrement, et crois que, au lieu où vous êtes, vous en savez beaucoup que nous pour être plus voisins.

Ici les affaires sont au même état : l'on remarque dans l'esprit du Pape une grande inconstance et légèreté en ce que Magalotti n'a plus telle part dans les résolutions qu'il a eue jusqu'ici. C'est le frère du Pape qui fait tout ; Sa Sainteté lui porte quelque respect pour avoir sept ans plus que lui, et, petit à petit, lui a laissé prendre pied, quoique, à dire vrai, il fût plus propre pour l'économie d'une maison particulière que pour l'administration et gouvernement d'un grand État ; il s'est rompu avec son fils le cardinal, lequel, pour faire la balance, s'est joint avec Magalotti, et, tous deux ensemble, maintenant, travaillent à empêcher la promotion de don Antonio ; car ils appréhendent que ce jeune homme ne diminue leur autorité et le droit de primogéniture de son frère, en tirant à soi la plupart des affaires.

L'on dit ici une chose que j'ai peine à croire, qui est que le duc de Mantoue, soit pour faire dépit à M. de Nevers ou autrement, a vendu tous ses tableaux, statues et curiosités au Roi d'Angleterre, pour cinquante mille écus. C'était le plus beau d'Italie, et me semble que le Roi ou la Reine y devait entendre. M. Priandi vous en éclaircira. Le bon M. Holsteinius croît tous les jours de faveur auprès de son cardinal : il n'en est pas qu'il ne l'entretienne des heures entières, il lui promet beaucoup, et a dit qu'il pensait au commencement

que ce fût un homme qui entendît simplement le grec, mais qu'il reconnût qu'il est bien versé en toute sorte de sciences, et a très bon jugement. Il lui donna hier pour cent écus de meubles dont il avait besoin : j'appréhende seulement pour lui que cet air ne lui soit pas bon ; car il a bien perdu de cette couleur de visage qu'il avait en France, et se plaint de ne pas bien dormir. Je l'ai fait voir à un médecin qui l'a fait purger dont il se porte mieux. M. Aleandro dit que c'est qu'il étudie trop, et l'autre réplique que quand il est seul dans sa chambre il faut bien qu'il fasse quelque chose.

Ledit sieur Aleandro a fait imprimer les poèmes *Trium fratrum Amaltheorum*, qu'il dit être excellents, et a ajouté quelques-uns des siens ; je ne les ai encore vus. Il vous en enverra par M. Seton, qui part dans peu de jours.

Il se parle d'une élogie morale que le Pape a faite : ceux qui l'ont vue disent qu'elle est meilleure que tout ce que l'on a vu de lui jusqu'ici ; quand je la pourrai avoir, je vous l'enverrai. Il y a aussi un nommé Mascardi, camérier d'honneur de Sa Sainteté, qui a fait un discours sur la table de Sebese : je m'imagine que ce sera quelque chose de beau, *per i concetti*, car c'est le plus éloquent homme d'Italie. Il a un autre dessein bien plus important, qui est de continuer le *Guicciardin* ; et, pour donner quelque essai de ce qu'il peut faire, il a commencé par la conjuration des Fiesques de Gênes : ceux qui ont vu cette pièce en font un merveilleux cas : elle n'est que commencée. J'ai amitié avec lui et m'a prié de l'assister de diverses choses pour son dessein quand je serai en France. Il m'a aussi dit qu'il a trouvé dans l'Histoire de mon père des particularités que lui, qui est Génois, ne savait pas, et que tous les autres Historiens particuliers n'ont point touchées. Il admire comme il a pu être si bien informé.

J'envoie à M. de La Motte les feuilles où sont contenues ces diverses langues, par un fils de M. de La Barre, le trésorier, qui s'en va bientôt. Je le remercie de l'approbation qu'il a donnée à mon dessein, quoiqu'il n'ait pas

réussi : j'en dis autant à M. Guiet. Je me réjouis que le baron de Saint-Surin soit en bonne santé ; j'estime fort ce gentilhomme-là.

Les dernières nouvelles de France me font croire que les Anglais ne feront pas le progrès qu'ils s'étaient imaginé. Au reste, on m'a écrit de Venise une nouvelle dont je voudrais bien avoir la confirmation, que M. le président Sanguin avait l'ambassade de Suisse : vous ne m'en mander rien, ce qui m'en fait douter.

Il est temps de finir ; je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur,

De Thou.

Je vous supplie, mes recommandations à toute la maison et à tous les amis, de prier M. de Récourt de m'excuser si je ne fais réponse à une qu'il m'a écrite ; ce sera pour le prochain ordinaire.

De Rome, ce 5 novembre 1627.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Voici le second ordinaire que je ne reçois point de vos nouvelles. J'en attendais par la voie de Venise, ayant donné ordre que toutes celles qui seraient adressées de ce côté-là, pour me faire tenir à Constantinople, me soient renvoyées ici ; mais je pense que vous me tenez perdu ou pour le moins en lieu où l'on ne saurait entretenir le commerce de lettres. Je voudrais que votre

opinion fût vraie à ce prix-là, et vous assure que le seul déplaisir que m'a apporté jusqu'ici ma petite vérole a été la rupture de mon voyage ; mais il n'y faut plus penser. J'ai toujours le visage fort rouge ; il n'y a que le temps qui puisse remédier à ce défaut. Il est malaisé de juger si je demeurerai marqué : je pense que comme le nez a été le plus violemment attaqué de ce mal, aussi en gardera-t-il les restes ; c'est de quoi je me soucie fort peu.

Je vous ai écrit que j'étais en volonté de faire un second voyage à Naples ; j'ai exécuté ce dessein fort heureusement, car, outre l'épreuve que j'ai faite de mes forces, par les incommodités que l'on reçoit dans le chemin et l'avantage que m'a apporté un si bon air, j'ai vu le Père Dupuy dans son île de Capri, où je passai en fort peu de temps, et eus la même bonne fortune à l'aller et au revenir. Je l'ai trouvé fort bien remis de sa longue maladie, plus gras que jamais et son esprit fort content : il a néanmoins encore quelque faiblesse de jambes pour raison de laquelle il se dispense de certaines austérités de sa religion, comme de n'aller point à matines, de coucher dans des draps de toile, de s'asseoir à l'église et de ne porter point le cilice, quoiqu'il m'ait dit être assez fort pour faire tout cela. Il se loue fort de la courtoisie de ces Pères et de la bonté de l'air, et à cela seul il impute sa convalescence.

Pour moi, voyant les mauvaises viandes dont il se nourrit, et par nécessité, je tenais un miracle de le trouver en vie ; je n'ai jamais fait si mauvaise chère qu'en ce lieu-là : l'on n'y mange ni viande, ni beurre, et les œufs lui sont tellement à contrecœur qu'il ne les peut seulement voir : si bien qu'un de ses meilleurs mets est une panade à l'huile et quelques petits poissons accoutrés de même. Cette île, tant célébrée par les anciens, est située à trente milles de Naples et à quatre de la côté d'Italie et du promontoire que l'on appelait de Minerve ; elle a neuf milles de tour, sans aucune *spiagge* ni lieu où les vaisseaux puissent aborder qu'en un seul lieu qui, toutefois, n'est capable de recevoir que de bien petites barques : c'est quasi tout rochers, il n'y a pas un espace de cinquante pas

où l'on puisse marcher sans monter ou descendre. Elle a deux villes qui ne valent pas chacune Vanvres ; l'évêque réside en l'une d'icelles, mais avec si peu de revenus qu'il ne pourrait pas subsister, n'était la charité des Chartreux qui sont quasi seigneurs de toute l'île. Quoiqu'il y ait fort peu de terre, si néanmoins est-elle cultivée d'oliviers, de vignes et de figuiers, qui portent des fruits en excellence. L'on voit encore des restes des anciens palais de Tibère en quelques endroits et principalement sur la pointe des rochers.

La Chartreuse est bâtie du côté du midi, si bien qu'elle n'a aucune vue que celle de la mer, où la plupart des cellules des religieux répondent, au lieu que si elle était à la Tramontane elle découvrirait Naples et toute cette côté de l'Italie, si belle et si fertile qu'elle a en dix lieues huit ou dix villes. Elle est bien bâtie et fort commode pour son assiette, et a six mille écus de rente, provenant de la piété d'un comte Arcuzzi, grand chambellan du royaume de Naples du temps de la Reine Jeanne.

Étant arrivé en ce lieu un samedi à midi j'y séjournai ce jour-là, le dimanche et en partie le lundi matin. J'ai pris mon chemin en retournant de Naples par le *Monte Cassino*, qui est un des lieux les plus célèbres d'Italie ; mais le mauvais temps m'empêcha de goûter sa beauté. À mon retour j'ai trouvé M. Gueffier, lequel je n'ai pu encore entretenir sur beaucoup de choses qu'il a à me dire.

Le mariage de don Thadée a été fait et consommé à Castel-Candolfo : il y eut fort peu de cérémonies. Le cardinal Barberin fit une fête très magnifique où étaient tous les parents, quatorze cardinaux créatures du Pape.

Le cardinal Leni, créature et parent de Borghèse, est mort depuis deux jours d'une rétention d'urine. C'était le plus ignorant homme qu'il fût en Italie. Il était évêque de Ferrare, qui vaut dix-huit mille écus de rente, mais est fort chargé de pensions, et archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran. Je ne sais encore qui aura sa dépouille. Il est mort fort riche, a laissé Borghèse son héritier, a fait force

legs pieux et entre autres a laissé quarante mille écus pour faire la façade d'une église dédiée à saint Carle en cette ville.

Il n'y a rien autre chose de nouveau. J'écris à M. Haligre ; je vous prie de lui faire tenir ma lettre. Je pense qu'il est sorti mal satisfait de Venise, car l'on a fait courir le bruit ici qu'il en remportait la v....., et l'état auquel M. Gueffier l'a trouvé entre Turin et Lyon, outre ce qu'il m'en mande, m'en font croire quelque chose. Vous ne témoignerez pas, s'il vous plaît, en rien savoir.

Je fais état d'aller à Venise dans peu de temps, tant pour voir les villes de Lombardie que j'ai laissées en venant, que pour donner ordre aux mille écus que j'y ai. Vous m'écrirez, s'il vous plaît, là, et adresserez vos lettres à M. de La Lane, secrétaire de M. l'ambassadeur.

L'on me dit que M. d'Aubray a intention d'y revenir. Ses amis l'en doivent détourner, car assurément il n'y trouvera pas ce qu'il pense, et n'y est pas en telle considération que cela le doive obliger à renoncer à la France. Il écrit souvent au cardinal Barberin en italien, ce que je sais par le moyen de son secrétaire, qui me montre les lettres. Par la dernière il lui recommande M. d'Avau, ambassadeur à Venise, afin que le nonce qui est là le caresse.

Je vous prie de considérer quelle impertinence, laquelle je ne sais si elle est plus grande du côté dudit sieur d'Avau, qui accepte cette offre de service, ou de lui qui s'est fait fête de son crédit. Le secrétaire m'a dit n'avoir pas voulu montrer la lettre au cardinal de peur qu'il ne s'en moquât ; joint que la plupart de telles lettres de balles tombent entre les mains d'un secrétaire, lequel ne les montre que quand il lui plaît, si bien vous pouvez juger de quel effet elles peuvent être.

J'oubliais de vous dire que, entre ceux qui ont fait des compositions et poésies sur le sujet de ce mariage de don Thadéo, M. Holsteinus a bien réussi en des hendécasyllabes. On les imprimera, et lors vous les aurez.

Je suis serviteur de monsieur votre frère et demeure, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à toute la parenté et à tous les amis.

L'on attend ici le Père Dupuy, il me dit qu'il n'attendait que la Toussaint pour partir. Depuis le temps a été fort beau, qui me fait penser qu'il sera maintenant en chemin.

De Venise, ce 19 décembre 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Je ferai réponse par celle à trois des vôtres, la première, du 20 octobre, que je reçus à Rome sur le temps de mon partement ; la seconde, du 5 novembre, qui m'a été renvoyée par M. de Bonnaire, et la dernière, du 30, que M. Jacquet m'a fait tenir, suivant l'adresse que je lui avais donnée.

Je commencerai par la première avec un million de remerciements du soin que prenez de mes affaires domestiques ; je vous en ai d'autant plus d'obligation que je vous connais fort aliène de telles pensées et des importunités qu'approchent ces tracas. Je vous puis assurer que j'appréhende mon retour pour le désordre que j'imagine y devoir trouver et ne tiendrais pas six mois d'absence mal employés, en quelque lieu que ce fût, si quelqu'un, cependant, me voulait décharger d'une telle corvée, laquelle je sais bien ne pouvoir éviter. Ce sont des discours en l'air et sans fondement desquels je flatte mes inclinations.

Nous savons ici les grands progrès de l'Empereur en Allemagne, et je ne doute point que ce ne soit un pays très florissant et qui mérite d'être vu ; mais il est difficile à présent d'y pouvoir passer, tant à cause de l'hiver, que des violences des gens de guerre, desquels M. de Candalle, en venant ici, a eu peine de sa garantir, quoiqu'il eût et suite et passeports nécessaires. Si je me résous de passer la saison à Venise, je pourrai bien à ce printemps y songer. Je suis encore fort incertain de ce que je deviendrai. J'ai une affaire en cette ville pour les mille écus que m'a prêtés M. Haligre. Il faut que je la fasse à quelque prix que ce soit.

Il n'est question que de l'arrivée du courrier de Constantinople que l'on attend tous les jours, et qui me doit rapporter une lettre de change que j'avais envoyée pour faire accepter par avance, car sans cela le marchand qui a mon argent fait difficulté de me le payer ici ou de me le remettre ailleurs. À propos de cela, je n'ai point reçu de nouvelles si vous aviez eu mon paquet dans lequel je vous renvoyais la lettre de change de M. Lumagne, comme n'ayant que faire de deux ; s'il avait été perdu, cela m'embarrasserait fort. M. Haligre, notre ami, m'a écrit ; il ne parle point de cette partie de mille écus, qui me fait croire qu'elle aura été acquittée.

En rêvant, j'ai pensé à une chose, laquelle je vous veux mander. Vous savez comme j'étais étroitement logé en notre maison et comme je n'avais pas même lieu pour y recevoir un honnête homme. Néanmoins je chéris tellement l'honneur de votre compagnie que pour rien du monde je ne m'en voudrais séparer, joint que mademoiselle votre mère est désormais d'un âge que ce serait une extrême incivilité de la faire déloger sans un sujet plus que nécessaire. J'ai donc songé à vous prier de vouloir proposer à M. Genoud quelque accommodement ; je crois qu'il le doit souhaiter lui-même, pour le nombre d'enfants qu'il a, avec lesquels il ne peut qu'être incommodé chez nous. Je désire que cela se fasse avec toute la circonspection du monde, car je serais

marri qu'il eût sujet de se plaindre de moi. Il n'a que faire de se presser : j'ai cru qu'il valait mieux l'en avertir de bonne heure afin qu'il ne se trouvât point surpris : il pourra régler son temps selon la résolution que je prendrai de revenir bientôt ou de faire voyage, et de ce je vous en donnerai avis par le premier ordinaire.

Je ne trouve pas une petite affaire pour mes frères d'avoir établi leur ménage de si bonne heure. Ils ont besoin de quelque homme entendu pour régler leur dépense, laquelle sans doute ira fort vite : je sais bien à présent ce qu'en vaut l'aune, et, si, je n'ai point été obligé à quantité de frais extraordinaires auxquels l'air de Paris et l'exemple des autres les obligent. J'espère qu'ils auront tant de conduite que vous aurez tout sujet de vous en louer. Je serais bien aise qu'ils différassent de faire leur voyage jusqu'à temps que je sois de retour ; je leur pourrais donner quelques avis qui possible ne leur nuiraient point : aussi bien ne sont-ils pas pressés. Je pense qu'il faut presser l'aîné de prendre parti ; il est tantôt en âge. L'office de M. d'Aubray, du quel me mandez qu'il est assez empêché, ne serait-ce point bien son fait ?

Je pensais que la lettre que j'ai écrit à M. de Bonnœuil, en réponse de la proposition que savez, était suffisante pour me délivrer de cette poursuite. J'ai appréhension qu'elle n'ait été perdue. Il m'écrit de nouveau et m'envoie une lettre de ce moine qui est très impertinente : vous la verrez. Je ne suis point résolu d'y entendre ni à quelque mariage que ce soit, s'il ne s'y rencontre une occasion d'établir ma fortune ; encore, pour vous dire franchement, me résoudrais-je avec grande difficulté à perdre le plaisir de ma liberté pour quelque établissement que ce soit ; car je reconnais tous les jours les incommodités de cette condition et pense avoir un grand avantage par-dessus tous ceux qui s'y sont soumis. Si mon frère était en âge, il serait bien meilleur qu'il y songeât, aussi a-t-il fort peu de bien et a besoin d'un accommodement.

Je me suis oublié de vous dire que vous avez tout pouvoir de faire faire les réparations qui sont nécessaires tant dans la ville qu'aux champs.

Je suis bien marri que le portrait du P. Paolo ait été perdu. Je suis ici en lieu d'en pouvoir recouvrer un autre. J'ai été prié par un jeune Feuillant français qui est à Rome de faire tenir sûrement ce paquet au Père Vassan. Je vous supplie d'en vouloir prendre le soin et de lui faire donner en main propre, car autrement quelque supérieur le pourrait voir, qui est ce qu'il appréhende.

Je n'ai autre chose pour le présent à vous mander, sinon de vous conjurer de me conserver toujours vos bonnes grâces comme à celui qui est, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin.

De Thou.

Je vous supplie vouloir faire mes recommandations à toute la parenté, à MM. le procureur-général et de Loménie.

Je ferai ce que je pourrai pour avoir le traité de l'Inquisition du P. Paolo ; mais je ne vous ose rien promettre, car ces gens ici sont extrêmement jaloux de ce qu'ils ont : il est entre les mains de Dominico Molini.

De Venise, ce 19 décembre 1627.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Suivant ce qu'il vous a plu m'écrire touchant mes affaires avec Rigault, je ne trouve point d'autre expédient que le presser de rendre compte au plus tôt,

afin de savoir au juste ce dont il peut être redevable ; ma présence n'y est pas tellement requise que cela ne se puisse faire sans moi. M. de Marly y est intéressé, et, comme tel, il me semble qu'il est obligé d'y tenir l'œil. Tout ce que je pourrais faire ce serait de lui ôter l'administration de mon bien, mais encore en cela irais-je fort retenu de peur de le désespérer et de le réduire à une banqueroute. Vous pourrez là-dessus vous conseiller avec M. le président Sanguin. Pour l'office de procureur fiscal de Meslay, je trouve l'ordre que vous avez tenu fort bon. Je vous prie de ne vous point relâcher aux poursuites de Brice. Pour le baillage c'est à mon frère d'y penser : en ces affaires-là le conseil de M. le bailli de Dunois ne peut me manquer. Je lui ai écrit ainsi que m'aviez mandé. Je ne sais s'il aura reçu ma lettre, car je soupçonne d'avoir perdu un paquet.

Obligez-moi de prendre la peine que je vous donne en gré. Sans vous je ne sais ce que je ferais.

Je suis, monsieur,

Votre plus affectionné,

De Thou.

De Venise, ce 19 décembre 1627.

À . Dupuy.

Monsieur,

Avant que de partir de Rome, qui fut le 17 de novembre, je reçus des lettres de vous du 22 octobre auxquelles je ne pus faire réponse à cause du peu

de temps qui me restait : je pris le chemin de Florence, d'où je me détournai pour voir Pise, Lucques, Livourne. À Livourne, ayant trouvé commodité de renvoyer mon laquais, je crus devoir m'en décharger comme d'un meuble assez inutile en faisant voyage. J'écrivis pour cet effet à monsieur votre frère, et je pense qu'à cette heure il sera arrivé et vous aura dit de mes nouvelles. De Florence nous nous résolûmes d'aller passer par Modène, Parme et Mantoue ; mais comme nous fûmes à Parme, nous eûmes avis que les bandits étaient sur notre passage, et que nous courions hasard d'être dévalisés, ce qui nous fit rebrousser à Ferrare, d'où nous sommes arrivés en cette ville en bonne santé, Dieu merci, le 9 de ce mois.

Depuis j'ai été à Padoue pour voir mon cousin de Harlay et n'en revins qu'hier au soir, auquel temps je reçus un paquet de vous avec lettre du 5 novembre qui m'a été renvoyée de Rome par M. de Bonnair, et une autre venue de Lyon par la voie de M. Jacquet, en date du dernier dudit mois. Ça m'a été une grande consolation après un si long temps d'apprendre les nouvelles du monde avec toutes les particularités que prenez la peine de me mander. Nous avions su la victoire du Roi. Le ressentiment qu'en a témoigné l'ambassadeur d'Angleterre, qui est ici, fait assez connaître comme elle a été signalée. Pour vous dire la vérité, je pense que ces messieurs n'en sont pas trop aises, car ils sont dans une parfaite intelligence avec les Anglais, qui me fait croire qu'ils vont s'entremettre pour chercher un accommodement.

L'on attend tous les jours M. d'Avaux. Ils étaient à Turin, M. de Saint-Chaumont et lui, le 7 de ce mois, et prenaient le même chemin qu'à Mantoue. Je ne sais à quoi tend cette ambassade extraordinaire dudit sieur de Saint-Chaumont. Il y en a qui croient qu'il doit aller relever M. de Béthune, mais devant que de partir de Rome, l'on m'assura de bonne part qu'il y demeurerait tant qu'il voudrait.

Je ne sais en quel état est le mariage de Monsieur avec l'aînée de Florence. Je vis de grands préparatifs à Parme pour cette cérémonie. L'on m'assura qu'ils monteraient à plus d'un million d'or. C'est un grand extraordinaire à un petit prince qui à peine a-t-il six cent mille écus de rente.

Madame de Rouen est toujours ici avec sa fille ; elle y a pris maison et fait état d'y passer beaucoup de temps. M. de Candalle l'y est venu trouver depuis deux mois, ayant pris pour prétexte le rétablissement de son régiment, lequel fut licencié cet été. Charron des Loges, jadis trésorier de l'extraordinaire, doit être son lieutenant, car le pauvre M. de Récourt est déchu de faveur. Il s'est logé si près de ladite dame qu'il n'y a que la muraille entre deux, et y va tous les jours coucher et manger sans s'en cacher en façon du monde. Aussi n'a-t-il point d'autre divertissement, car en huit jours à peine sortira-t-il une fois. L'on croit qu'il a quelque prétention d'être général de la république : il étudie fort aux mathématiques et à ce qui appartient à la guerre, ayant tout exprès amené un homme de Hollande. Il serait fort malaisé d'ouïr la messe avec lui, car je pense que depuis qu'il est ici il n'y a pas songé.

J'attends tous les jours à voir M. Molini et le Père Fulgentio : ils ont tant d'affaires tous deux que l'on a peine à trouver une heure commode.

Je suis extrêmement marri de la disgrâce du pauvre M. Haligre : si j'eusse été en sa place, j'eusse voulu plutôt me faire panser ici qu'en France ; pour le moins sont mal n'eût pas été si divulgué. Il me mande que nous avons été tous deux affligés en même temps ; mais qu'il a été le plus mal partagé ; pour moi, je me contente fort de ce que j'ai eu ; il y paraîtra longtemps, car je suis fort marqué au nez et ai encore le visage fort rouge. J'ai cet avantage que n'ayant jamais été beau je n'ai rien de perdu.

M. de La Mothe le Vayer m'écrit touchant le voyage de Levant, et me témoigne une extrême envie d'être de la partie, au cas que je fusse encore en

volonté de l'effectuer. Je lui fais réponse, laquelle je le prie de vous communiquer.

J'ai reçu le mémoire de livres : je le vérifierai avec ceux que j'ai déjà pour voir ce qui me manque. J'achèterai à Bologne, en passant, l'*Italie* de Maginus, fort complète, avec les deux cartes qui perfectionnent la vôtre.

Je vous baise très humblement les mains, vous priant de m'excuser si je vous écris avec tant d'interruptions ; le partement du courrier me presse, de sorte que je ne saurais me reconnaître.

Je suis, Monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de faire mes humbles baisemains à tous les amis, et de prier MM. Rigault et d'Aubray de me pardonner si je ne leur fais réponse. Ce sera pour le premier ordinaire.

Vous pourrez dire à M. Priandi que j'ai vu en cette ville les tableaux que le R... d'Angleterre a achetés de son maître, moyennant soixante mille écus, et entre autres, les douze Empereurs du Titian qui sont tant estimés.

De Venise, ce 6 janvier 1628.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Depuis vous avoir écrit par le dernier ordinaire, j'ai reçu, par la voie de Rome, un paquet de votre part qui m'y était adressé avec lettre du 19 novembre.

Je suis en peine que ne m'accusiez point la réception de celui dans lequel était la lettre de crédit des Lumague pour Constantinople ; j'ai peur qu'elle n'ait été perdue ; j'ai parlé ici à leurs correspondants, qui m'ont dit n'avoir point eu d'avis de me faire tenir aucun argent ; c'est ce qui me met en repos, car autrement la lettre de crédit ne leur étant point représentée, et eux ayant déjà donné l'ordre en conséquence d'icelle, sans doute ils feraient quelque difficulté de rendre le derniers qui leur ont été consignés. Je sais que les gens de ce métier sont de difficile composition, pour l'avoir éprouvé ici dans l'accommodement d'une affaire de cette nature, et dont je suis à présent dehors par la grâce de Dieu et l'assistance de mes amis.

Lundi au soir arriva l'ordinaire de Lyon qui ne m'a apporté aucune lettre de votre part. Je pense que vous vous serez imaginé que je m'étais mis en chemin pour m'en retourner ; mais je ne suis pas encore en ces termes-là. Nous avons ici, depuis huit jours, M. d'Avaux ; il fit son entrée publique avant-hier, et hier eut sa première audience ; il parla peu, mais bien, et en termes choisis et paroles, qui, je m'assure, viennent de Paris. Comme il est de bon esprit, je ne doute point qu'il ne réussisse fort bien en tout ce qu'il entreprendra. L'on reconnaît néanmoins en sa personne la différence qu'il y a d'un homme qui a vu le monde de bonne heure, et a déjà quelque connaissance des affaires, et de ceux que l'on tire du palais ou du conseil pour envoyer en une ambassade. J'ai grand sujet de me louer de sa courtoisie, car il m'a traité avec la même civilité que s'il était particulier, et m'a fait savoir qu'il rendait cet honneur à mon nom et à ma personne particulièrement, sans que cela pût faire conséquence pour d'autres, et afin que je ne pensasse pas qu'il ne sût son métier. M. de Candalle et lui ne se sont point encore vus ; il attend que M. de Candalle commence, comme c'est la raison, et M. de Candalle recule, soit pour complaire à madame

de Rohan qui, étant attachée aux intérêts des Anglais, s'éloigne de ceux de la France, soit pour témoigner à ces messieurs, avec lesquels il désire se mettre en considération, qu'il quitte même le service du Roi pour ne leur point donner d'ombrage, car il ne trouvera jamais ici ce qu'il laisse en France.

Il est arrivé depuis huit jours, en cette ville, un cas auquel on ne se souvient pas d'avoir rien vu de semblable, depuis l'établissement de la république. Je vous écrirai l'histoire. Vous aurez possible ouï parler de Reniero Zena, qui a été ambassadeur de Rome : c'est un homme fort éloquent et d'un esprit violent et inquiet, qui, pour cette raison, s'est fait de grands ennemis partout où il a été, et a eu de fort mauvaises rencontres jusqu'à être banni. Enfin, ayant trouvé moyen de se faire rétablir, il a cru ne pouvoir mieux se venger des persécutions passées qu'en prenant le parti des pauvres et en se rendant populaire, et s'est attaqué d'abord à la personne du prince et ceux de sa famille, a fait sortir du pregadi ses deux fils, ordonné que celui qui est cardinal et évêque de Vicente quitterait Rome, résiderait en son diocèse, empêché qu'il ne pût jouir de ses bénéfices que le Pape lui avait donnés ; bref s'est servi de la rigueur des lois pour diminuer la puissance de tous ceux qui en abusaient, jusques là que d'avoir proposé qu'il fallait que chacun se cotisât, et retenant seulement de son bien ce qui lui serait nécessaire, donnât le surplus au public, qui par après sera appliqué aux pauvres gentilshommes à proportion de leurs anciennes facultés. Cette humeur ainsi populaire a tellement piqué ceux qu'il avait entrepris d'offenser, que, sortant du conseil des Dix, à cinq heures de nuit, dans le palais même, il a été attaqué par trois hommes armés de haches, et blessé de neuf coups. Ce qui rend la chose plus extraordinaire est le lieu, et le magistrat qui pour lors exerçait ; car le conseil des Dix est si puissant et si autorisé, qu'il peut déposer le Duc et lui faire couper la tête en vingt-quatre heures, s'il avait fait chose contre les lois du pays. Aussitôt que cet acte fut commis, l'on fit un proclame avec promesse de dix mille ducats de récompense et pouvoir de tirer quelque criminel que ce fût de

prison ou de bannissement à celui qui donnerait quelque enseigne des complices de cet assassinat. Tout le monde se doutait du lieu d'où tels desseins pouvaient venir, et l'événement a confirmé l'opinion que l'on en avait, car trois jours après le fils du Prince, nommé Zorzo Cornara, a écrit à son père, sans date du lieu où il était, ni du temps, que c'était lui qui avait assassiné le Zeno ; qu'il n'était marri que de ce qu'il ne l'avait pas tué, et que la chose n'avait pas di bien réussi qu'il se l'était imaginé, et que les injures qu'il avait faites à sa maison l'avaient porté à ce ressentiment. Le Prince aussitôt envoya la lettre au conseil des Dix, leur faisant savoir qu'il voulait assister au jugement de son fils et qu'il serait le premier à le condamner. L'on croit que ledit Zorzo Cornaro se retira à Rome : je ne sais quels effets produira une si méchante action. Aucuns disent que le Prince, qui est très homme de bien et de très sainte vie, renoncera au dota, et se retirera en quelque monastère. Le Zeno n'est pas mort : même il y a quelque espérance qu'il en réchappera.

Je n'ai encore pu voir le Dominico Molini, il m'a envoyé visiter, et m'a fait quelques présents avec excuse qu'étant du collège il ne pouvait disposer d'un seul moment ; maintenant qu'il en est dehors, je satisferai à ce devoir.

Le Père Fulgentio m'a donné un livre pour vous envoyer, que recevrez avec cette-ci. Il vous prie de l'excuser s'il ne vous a fait réponse plus tôt, mais qu'il ne savait à qui s'adresser pour cet effet. Je l'ai instruit fort particulièrement de vous et de vos qualités ; il sera bien aise que lui écriviez : il faudra trouver quelque adresse de marchand qui soit sûr, autrement il fait grande difficulté de hasarder des lettres pour l'inconvénient qu'il m'a dit lui être déjà arrivé sur ce sujet. Il promet de retirer le traité de l'*Inquisition* des mains d'un de ses amis qui l'a et le tient fort cher ; je l'en solliciterai : faites-en de votre côté le même, et pour davantage l'obliger, il faudrait lui envoyer des lettres du cardinal d'Oscar, et un second exemplaire de ses *Considérations sur la religion*, faites

par le cavalier Sandys, lesquelles il m'a dit avoir reconnues pour les avoir vues autrefois et y avoir mis quelque chose du sien.

Je croyais partir cette semaine pour Constantinople ; mais je crois que ce ne sera que pour la prochaine. La commodité dont j'espère me servir est un navire vénitien bien armé, qui va en conserve de trois autres jusques à Smyrne : le capitaine est fort honnête homme et civil, et j'ai fait grande amitié avec lui. J'ai prévu aux choses dont je pourrais avoir besoin, et crois faire ce voyage sans beaucoup d'incommodité. Si M. de La Mothe ne s'est encore mis en chemin pour venir, et que son dessein n'ait été formé qu'en ma considération, et afin que nous allussions de compagnie, je vous prie de lui dire qu'il n'y pense plus, car aussi bien crois-je qu'il me trouverait parti ; que s'il est parti en même temps qu'il a reçu la mienne du 19 du passé, je pense qu'il pourrait arriver assez tôt. Je sais bien que cette résolution ne vous plaira point, ni à la plupart de ceux qui me font le bien de m'aimer ; mais je vous conjure, et eux aussi, de ne point trouver mauvais si je tâche à me satisfaire, puisque nous ne devons rien avoir au monde de si cher que le contentement et le repos de notre esprit, et que toutes les autres choses se doivent rapporter là. S'il me mésarrive, c'est moi seul qui en pâtirai et à qui la faute s'en devra donner, puisque j'ai pris ce conseil de moi-même et sans la persuasion de qui que ce soit. Je ne vous saurais mander précisément le jour de ma partance, car elle dépend des vents et de l'air : si je suis encore ici quinze jours je vous écrirai encore une fois, sinon M. de Creil vous mandera de mes nouvelles. Je donnerai l'adresse à M. Jacquet par laquelle il pourra me faire tenir celles que vous lui enverrez pour moi. Je n'écris à personne qu'à vous ; aussi vous priaï-je de ne rien dire de moi que vous n'ayez avis que je sois parti ou demeuré. Je vous recommande mes petites affaires, et suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur,

De Thou.

De Venise, ce 7 janvier 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Depuis ma dernière du 19 décembre, j'ai reçu une lettre de vous du 19 novembre, contenant une relation bien exacte de la victoire du Roi. Nous savions cette nouvelle en général, mais non avec les circonstances et particularités qu'il vous a plu me mander. En contre-échange j'écris à monsieur votre frère ce qui se passe ici, mais si confusément et avec si mauvais ordre, à cause du peu de temps que le courrier me donne, que je serais honteux qu'il montrât ma lettre à qui que ce soit.

L'on m'écrit de Rome par cet ordinaire, qu'un moine augustin avait dit en plein sermon, parlant du feu Roi : *quel gran diavolo d'Henrico IV* ! de quoi M. de Béthune étant averti, avait aussitôt envoyé son secrétaire pour s'en plaindre au Pape, qui commit, dès l'heure même, au vice-gérant d'admonester ledit moine, avec commandement de se dédire au lieu même où il avait commis la faute ; et en effet tous les Français s'étant trouvés dans l'église de Saint-Augustin le dimanche suivant, le moine prit sujet de son sermon sur l'obéissance que l'on doit aux souverains, et sur la fin dit, que la façon dont il avait parlé du feu Roi, n'avait point été pour taxer sa mémoire, mais que c'était une manière dont on se servait pour faire mention de quelque homme signalé, et prit à témoins les femmes qui l'entendaient, si, quand l'on voulait parler d'une femme d'importance, l'on ne disait pas : *Una donna diabolica*. A cette occasion M. de

Béthune a obtenu qu'il y aurait toujours dix religieux français dans ce monastère, qui d'ailleurs est de fondation française, l'église ayant été bâtie par le cardinal de Touthville.

Je crois que vous aurez tous reçu grand contentement de la succession heureusement échue à M. de Nevers. Je souhaite que la suite des choses réponde aux commencements et que ce changement de maître soit aussi heureux à M. Priandi, comme il mérite avoir une bonne fortune. Baisez-lui, s'il vous plaît, les mains de ma part.

Je pense que celle-ci sera la dernière que je vous écrirai d'ici ; car j'espère partir la semaine prochaine, *per andar alla volta di Levante*. J'ai trouvé une bonne commodité qui, je m'assure, serait capable de tenter une personne, qui d'ailleurs n'aurait pas eu dès longtemps la pensée de faire ce voyage. Je voudrais que l'on n'en sût rien auparavant que vous ayez avis que je sois parti, et principalement les femmes, car leurs regrets et leurs pleurs ne me guériront de rien. Adieu, Monsieur, et me conservez l'honneur de vos bonnes grâces ; ne craignez point de hasarder vos lettres, car de quelque côté qu'elles aillent, elles ne sauraient être perdues. Je donnerai une adresse à M. Jacquet pour cela.

Je suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous prie de faire mes recommandations à toute la parenté et à tous les amis. J'oubliais de vous mander que j'ai été à Padoue, où j'ai vu le petit baron de Harlay. Je n'ai jamais rien pu découvrir de ses sentiments, tant il est couvert

et dissimulé. Seulement j'ai remarqué qu'il a grande aversion contre le gouverneur catholique qui lui a été envoyé, et au contraire désire retenir avec soi un nommé Dufresnay qui est de la religion. Il est fort mal où il est, et pense que le meilleur conseil que l'on pût prendre serait de le faire revenir au plus tôt, car il prend des libertés qu'il sera malaisé de lui faire perdre. Que l'on ne sache pas, s'il vous plaît, que ceci vient de moi, principalement M. de Dolor.

De Venise, ce 18 janvier 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je pensas que celle que je vous écrivis l'ordinaire passé serait la dernière que vous recevriez de moi de ce lieu ; mais la partance des vaisseaux étant une chose fort incertaine, et qui se remet de jour en jour, je suis encore ici avec une grande impatience et regret tout ensemble d'avoir perdu inutilement un mois du plus beau temps que l'on ait jamais vu pour la saison. L'on me fait espérer que dans la fin du mois nous pourrons nous embarquer ; Dieu le veuille ainsi, car autrement je me dégoûterais si les affaires tiraient davantage en longueur.

J'ai reçu par cet ordinaire vos lettres du 16 et 17 décembre, qui m'accusent la réception de celles que je vous écrivis par mon laquais. Je suis bien aise qu'il soit arrivé, et vous prie de le laisser assister de ce qui sera nécessaire pour le mettre en métier.

M. Gueffier m'a fait tenir une lettre du bailli de Dunois, qui me rend compte de mes affaires de Meslay et de l'état des réparations qui s'y font. Il a aussi désiré de moi une procuration pour la recherche des droits seigneuriaux et

pour autoriser à recevoir les dois et hommages pendant mon absence ; vous y êtes compris, mais sans que cela vous oblige à quelque autre soin que ce soit.

Je n'ai pu tirer du Père Fulgentio le traité du Père Paolo que savez. Il s'excuse sur ce qu'il ne l'a point, et puis que c'est une écrite faite pour le public, laquelle ne peut être communiquée sans pérille, si ce n'est pas quelque personne d'autorité et employée dans la république, de sorte qu'il faut que j'en parle à Dominico Molini duquel j'attends une bonne réponse, car il est fort courtois, et qui désire obliger les gens de mérite afin de tirer d'eux matière pour entretenir sa curiosité.

Depuis peu le baron de Harlay a fait un voyage ici pour me dire adieu, car c'était son prétexte ; mais je crois qu'il voulait se servir de moi pour éloigner d'auprès de lui un nommé Fraser qui lui a été envoyé pour gouverneur, mais ne m'ayant pas trouvé disposé à condescendre à ses petites intentions, il s'en est retourné à Padoue, dont il partit hier sans que ledit Fraser ait pu deviner de quel côté il a tiré, et m'a écrit et me mande qu'il s'en va en France pour se justifier à ses parents de ce qu'il n'a voulu souffrir ledit Fraser auprès de lui, lequel il me prie vouloir assister d'argent pour s'en retourner ; de sorte que j'ai à présent cet homme sur les bras et me trouve assez empêché de lui donner de l'argent, ayant fait remettre le mien à Constantinople et ne m'étant réservé que ce qu'il faut pour aller jusque-là. Je verrai néanmoins à accommoder son affaire avec M. l'ambassadeur, et vous solliciterai, s'il vous plaît, à ce que M. de Dolor acquitte ce en quoi je me serai obligé pour cet effet.

M. de Bonnoeuil m'a encore écrit touchant ce que savez, et m'a envoyé deux lettres de ce moine, sans faire mention de la réception d'aucune des miennes ; je ne lui saurais que répondre, lui ayant dit tout ce que j'en pensais par le dernier ordinaire. Je vous supplie de lui rendre lesdites deux lettres et lui baiser les mains de ma part. Je n'écris point aussi à M. de Nançay ; je vous prie de faire mes excuses et de me conserver la qualité de, monsieur,

Votre bien humble serviteur et parent,

De Thou.

Monsieur votre frère trouvera ici mes humbles baisemains. Je vous recommande toute la parenté et tous les amis.

Monsieur, depuis ma lettre, ledit sieur Fraser m'a donné ce paquet pour M. de Bellièvre, lequel je vous supplie de faire tenir sûrement. Je crois qu'il touchera demain cent écus sous mon obligation. J'en prendrai une promesse de lui, laquelle vous sera envoyée afin de la faire acquitter par Griveau. L'on ne sait où sera allé ledit petit baron de Harlay : mon opinion n'est pas qu'il aille en France, ains plutôt en Hollande ; il a avec lui un fort mauvais instrument qui est Dufresnay, et qui sans doute est entretenu auprès de lui par M. de Dolor.

Ce 1er février 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je n'ai point reçu de vos lettres par cet ordinaire. Enfin après avoir bien attendu, tant pour les affaires de ceux qui commandent nos vaisseaux que par la contrariété des vents, je pars ce soir, et m'embarque dans un vaisseau qui va à Smyrne, comme je crois vous avoir déjà mandé. Je pense avoir assez d'argent pour faire mon voyage ; néanmoins, afin de ne manquer de rien et d'être en sûreté contre tous les accidents qui peuvent arriver et qu'il est malaisé de

prévoir, je vous prie de vouloir chercher quelque marchand qui ait correspondance à Constantinople, et me faire tenir par son moyen une lettre de crédit audit lieu. L'on m'a dit ici qu'il y en avait un au bout du Pont Notre-Dame qui avait grand crédit en Levant, et vous vous en pouvez servir ; en tout cas il faudrait s'adresser à M. Lumague qui en écrirait à ses correspondants de cette ville ; et vous écrirez, s'il vous plaît, au sieur Paolo Vedoia, consul des Français, qui demeure dans la Mercerie, au Lion de France, qu'il prenne la peine de voir lesdits correspondants des sieurs de Lumague, afin que tous ensemble fassent mon affaire, ce qui ne sera qu'en cas que ne trouviez personne qui eût correspondance droit à Constantinople. Vous pourrez vous conseiller de tout ce que dessus avec M. de Brèves, et les lettres que vous m'écrirez, je vous prie de les recommander à M. Jacquet, auquel j'écris en conformité.

J'ai à vous dire le sujet que j'ai de me louer de M. de Candalle : je le vis en arrivant ici plutôt par compliment que pour espérance que j'eusse de pouvoir faire habitude avec lui ; mais depuis il m'a tant rendu de témoignages de bonne volonté, même sur le sujet de mon voyage, a pris un soin si particulier de me recommander, que quand je n'aurais eu autre avantage en mon voyage que l'honneur de sa connaissance, je me tiendrais bienheureux. Il m'a fait promettre que je lui écrirais, et qu'au retour je repasserais par ici au cas qu'il y fût. J'ai dit adieu ce matin à Molini, lequel m'a ôté toute espérance d'avoir le traité de l'*Inquisition* de Frère Paolo, sur ce que c'est une écriture publique, de laquelle il n'est pas permis de tirer copie.

Je suis, Monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

Si M. de la Mothe était parti lorsqu'il a reçu ma lettre, il serait à temps pour s'embarquer sur les galiotes qui partent dans cinq ou six jours, et nous viennent trouver en Candie où nous les attendrons ; au cas qu'il vienne après que je serai parti, je laisse ordre pour le faire recommander par M. de Candalle.

De Venise, ce 15 février 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je suis bien marri, pour la première fois que j'ai l'honneur de vous écrire, de vous mander une nouvelle qui ne vous saurait être que désagréable et fâcheuse, mais puisque M. de Thou m'a commandé de le faire et de vous faire savoir le jour de son embarquement, j'ai cru être obligé, par toute sorte de raisons de lui obéir et de vous mander qu'il alla au logis de son capitaine, le deuxième de ce mois, à neuf heures du soir, avec lequel il se mit dans une barque pour aller au vaisseau qui était au port. Je ne pus pas lui rendre ce devoir de l'accompagner jusque-là, à cause qu'il faisait un si grand brouillard sur la lagune, qu'il y avait très grand danger de se perdre. La nuit d'uparavant son capitaine fut cinq heures sans pouvoir trouver le port, bien qu'il eût une boussole ; le lendemain, sur les sept heures du matin, j'envoyai voir s'ils n'avaient point encore fait voile : l'on me rapporta qu'il n'y avait qu'une heure qu'ils étaient sortis du port. Le vendredi suivant, le consul des Français reçut au matin une lettre dudit sieur De Thou, par laquelle il lui écrivait qu'ils ne devaient faire voile que le soir dudit jour, et qu'ils n'étaient encore qu'à dix milles de Venise, parce que son capitaine avait attendu là pour mettre dans son vaisseau

quelques marchandises de contrebande, et assura par la même qu'il se portait, grâce à Dieu, très bien. L'on dit ici qu'il faudra qu'ils attendent à Corfou les galions de Saint-Marc, lesquels sont partis le 8 de ce mois pour s'en aller tous ensemble de conserve jusqu'en Candie, à cause que dans ledit vaisseau il y a des munitions pour laisser dans l'île, et que ces messieurs-ci ne veulent que ce qui leur appartient coure le risque d'être pris des corsaires.

Je vous assure qu'il fâchait fort audit sieur de retarder ici, et qu'il partit tout content et tout joyeux. Je crains qu'il ne pâtisse un peu s'il passe Constantinople, à cause que son valet de chambre n'est pas des plus soigneux ni des plus habiles. Il y a un Français, nommé M. Jourdain, qui s'est embarqué avec lui pour faire le même voyage. Depuis qu'il est parti, il fait toujours très beau temps.

Je vous envoie la harangue que dit M. d'Avaux le jour de sa première audience. M. de Thou lui fit connaître qu'il serait fort aise d'en avoir copie : aussitôt il lui envoya ; elle a été trouvée, de tous ceux qui l'ont lue, très bien faite.

Si vous avez quelque affaire en ce pays-ci, et que vous me jugiez capable de la faire, je vous supplie de me faire l'honneur de m'y employer, vous assurant que vous ne la sauriez mettre entre les mains de personne qui vous y serve avec plus d'affection ni qui désire davantage demeure,

Monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur,

De Creil.

De Rome, ce 23 février 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Encore que je n'aie l'honneur d'être connu de vous, j'ai cru être mon devoir de vous faire part des nouvelles de M. de Thou, comme celui qu'il tient au rang de ses plus chers parents et amis, selon qu'il m'en a parlé pendant son séjour par-deçà. Je vous dirai donc, Monsieur, que le 2 de ce mois de février, il s'embarqua à quatre heures de nuit sur un grand vaisseau vénitien, et qui était frété pour aller à Smyrne, et le lendemain matin, un mien ami (auquel j'avais écrit pour, aux occasions, essayer de le servir), me manda qu'il était allé pour le voir, et que sur les trois heures de jour le vaisseau était sorti des Castelli et avait cinglé avec un vent tramontane fort favorable pour leur route, et qui a continué jusque au cinquième jour ensuivant que l'ami m'écrit, de sorte qu'il les croit alors proches de Smyrne, qui est plus des deux tiers de son voyage. Je prie Dieu qu'il lui donne le contentement que tous ses amis lui souhaitent. J'ai fait mon possible au commencement pour le dissuader ; mais, ayant vu que je n'y gagnais rien, je lui ai donné courage tant que j'ai pu, vous pouvant bien assurer, Monsieur, que si mes souhaits ont lieu, il retournera sain et sauf. Un appelé M. Jourdain, de Paris, et venu avec M. l'ambassadeur de Venise, s'est embarqué avec lui. On me mande aussi qu'il a été recommandé au patron du vaisseau par des principaux sénateurs de Venise, de sorte que nous pouvons dire que tout lui a été favorable à ce commencement ; Dieu veuille que le reste suive de même. Le beau temps qui a duré depuis ma lettre reçue de Venise, me fait croire qu'il est maintenant à Constantinople, au moins par mes souhaits, qui est le premier témoignage que je lui rend de mon affection, ayant été si disgracié de n'avoir

eu occasion de le servir pendant mon séjour romanesque ; mais j'espère et me réserve cette grâce à son retour.

Par les dernières que je reçus de lui de Venise, il m'envoya un mémoire de livres, me priant de voir parmi ceux qu'il m'avait laissés ici à son départ, s'il y en avait quelques-uns de ceux mentionnés audit mémoire, sans me dire autrement ; mais monsieur votre frère, dom Du Puy, m'ayant dit que le mémoire était de votre main et que je pouvais assurément acheter ceux qui y manquent, ce que j'ai fait, non entièrement, parce que la plupart sont difficiles à trouver. Vous verrez ici derrière ceux que j'ai achetés, et peu à peu je tâcherai de les avoir tous, en ayant donné la note à trois libraires de mes amis, pour les chercher. La difficulté étant de les faire tenir à Paris, les commodités étant assez rares, s'il vient quelque barque de Marseille, je ne manquerai de prendre cette occasion. Si je vous puis servir par-deçà en quelque autre sujet, je vous supplie de croire que le ferai de pareille affection que je vous baise très humblement les mains, et avec votre permission à M. de la Mothe le Vayer qui sera, je m'assure, bien aise d'apprendre des nouvelles de M. de Thou. Je vous envoie un petit paquet du révérend Père Dupuy, et suis,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

L. Aubery.

À Pera de Constantinople, ce 28 mai 1628.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

La première et la principale pensée que j'aie eue à mon arrivée en ce lieu a été de rechercher les occasions de vous pouvoir faire savoir de mes nouvelles, me doutant bien que la longueur de mon voyage, pendant lequel je n'ai pu satisfaire à ce petit devoir, aurait accru en vous les soupçons et la crainte, qui ont pu naître dans l'esprit de tous ceux qui me font le bien de m'aimer, touchant l'état de ma santé ; mais Dieu, par sa grâce, me l'a conservée jusques à présent tout entière, bien que la nécessité m'ait souvent fait faire des choses qui étaient capables de l'incommoder. Or, comme je pense ne pouvoir pour le présent mieux correspondre aux grandes obligations que je vous ai pour tant de soins que vous prenez de moi et de mes affaires, qu'en vous mandant les particularités de mon dit voyage, je commencerai par vous dire le jour de mon embarquement, qui fut le 4 de février au port de Venise, sur un vaisseau vénitien destiné pour Smyrne, et qui devait toucher en passant au Zante et en Candie. Je m'étais attendu à un frère de M. Servien, le maître des requêtes, pour aller de compagnie, et en partant de Rome, j'avais comme lié la partie qu'en lui écrivant un mot il me viendrait trouver ; mais quand ce fut au fait et au prendre, le courage lui manqua ; de sorte que j'étais réduit à aller tout seul avec mon valet, s'il ne fut rencontré dans la suite de M. d'Avaux, qui était arrivé nouvellement, un Français un peu plus résolu que l'autre, et qui, entendant parler de mon voyage, voulut en être, comme de fait, nous sommes ici ensemble. Il s'appelle Jourdain, de Paris, et est de fort douce humeur. Les huit premiers jours de notre embarquement furent assez favorables ; et si nous en eussions eu encore deux de même, nous arrivions au Zante et eussions fait tout le voyage en moins de deux mois ; mais comme nous étions à la vue de ladite île, les temps en un instant se changèrent et se mirent au siroc : de sorte qu'après avoir demeuré six jours sur les bords à tempêter contre la mer et la fortune pour tâcher

d'emboucher le canal de Zante, voyant que le vent nous refusait toujours, nous fûmes contraints d'aller prendre port en la Céphalénie, en un lieu qui s'appelle Argostoli, où nous avons demeuré trente jours avec un ennui et une impatience de mon côté qui n'est pas imaginable. Aussi y avait-il sujet : nous avions donné fonde à largue trois milles de terre, et le lieu est si disgracié et si misérable, que l'on n'y trouve pas seulement du pain frais, et vous pouvez de là conjecturer quel fut notre carême ; mais ce qui augmenta le plus mon déplaisir, fut que nous vîmes deux petites tartanes françaises que les Anglais y avaient amenées de leur prise. Je fis quelques instances au provéditeur pour les faire séquestrer ; mais ni mes prières, ni le nom du Roi que j'employai, ne furent assez puissants pour obtenir une chose si juste ; ce qui m'obligea d'en écrire à M. d'Avaux avec beaucoup d'autres particularités qui seraient trop longues à vous mander. Possible en ouïrez-vous parler, et l'affaire sans doute éclatera.

Après un séjour si désagréable, Dieu enfin eut pitié de nous, et avec un peu de mistral nous fûmes portés en quatre heures au Zante, où nous rencontrâmes la conserve de tous les vaisseaux qui devaient aller en Levant, et entre autres les deux galions de Saint-Marc, destinés pour Alexandrette, qui, étant partis de Venise deux jours après nous, avaient eu encore plus de mauvaise fortune, car le mauvais temps les avait fait demeurer trente-sept jours dans le canal de Corfou, et le tonnerre était tombé sur le plus grand, qui, après avoir rompu l'arbre de maître, avait tué trois personnes, et entre autres un noble Vénitien *di casa Veniero*. Le séjour de cette île me sembla beaucoup plus agréable que celui de la Céphalénie : aussi est-ce un des plus beaux lieux de Levant ; et puis je trouvai moyen de me refaire et d'apporter du tempérament à ma bile qui était fort échauffée par l'usage des viandes salées et autre mauvaise nourriture dont l'on est contraint d'user sur la mer ».

Après avoir demeuré vingt-deux jours en attendant que les galères ne fussent alesties (qui devaient faire escorte aux galions, de peur des corsaires qui

sont ordinairement devers Modon et le Capo Gallo), nous en partîmes le samedi de Pâques fleuries, et vîmes en quatre jours en Candie, mais avec un peu de péril, car la nuit du jour que nous y arrivâmes, qui fut le mercredi-saint, nous eûmes une fortune très grande, qui pour cela ne nous donnait point à craindre, si par malheur la pompe de notre vaisseau ne se fût rompue, de sorte qu'il y avait peine à sécher l'eau qui y entraît en quantité ; mais comme cette bourrasque dura fort peu, la matinée le vent s'étant abbaissé, nous entrâmes quatre heures après dans le port de Candie, fort heureusement, avec quatre vaisseaux seulement de notre conserve, tous les autres, qui étaient quinze ou seize, ayant été portés qui çà qui là par la tourmente. Nous fîmes Pâques en ce lieu, et puis je changeai mon premier dessein, qui était d'aller jusques à Smyrne avec le même vaisseau sur lequel je m'étais embarqué à Venise ; car considérant le temps que nous avions consommé pour venir jusques en ce lieu-là, et trouvant le passage d'un autre vaisseau hollandais qui allait à Gallipoli, je me résolus de me servir de cette commodité, ce qui m'a fort bien réussi, car en seize jours nous sommes venus à Gallipoli, sans avoir jamais eu un quart d'heure de bon vent, et, si nous avons demeuré plus de trois jours à l'ancre entre le Ténédos et le cap des Jannissaires, le courant qui vient de la mer Noire nous empêchant d'emboucher le canal des Châteaux. Aussitôt que nous fûmes arrivés à Gallipoli, je pris un caïque à poste pour me porter à Constantinople, qui en est éloigné de près de deux cents milles, et en étant parti le samedi 13 de ce mois, nous sommes arrivés en ce lieu le lundi 15, mais je puis dire avec autant de hasard qu'un homme puisse courir sans se perdre ; car le vent était si frais, que nous fîmes soixante milles en quatre heures, et la mer si grosse qu'elle couvrait toute la proue de la barque ; et tant plus nous approchions de Constantinople, tant plus grande était la fortune ; de sorte que je ne croyais pas devoir jamais mettre le pied en terre, et certes si nous n'eussions trouvé de la bonasse à la pointe du sérail, qui fait l'entrée du port, je ne pense pas que nous en eussions pu

réchapper, car de nécessité il eût fallu aller se rompre en terre, et donner à travers ; mais l'excellence du port est telle que sa bouche a plus d'un mille de large, de sorte que l'on y peut entrer avec quelque fortune que ce soit, et, si, on est assuré d'y trouver toujours du calme Il me fit dire qu'il me priait de l'excuser s'il ne me pouvait loger chez lui pour ce jour-là, mais qu'en attendant qu'il eût fait accommoder des chambres, il avait donné ordre que je descendisse chez un marchand français nommé M. Gues, chez lequel j'ai demeuré trois jours avec autant de commodité et de courtoisie que si j'eusse été dans Paris chez le meilleur de mes parents : aussi est-ce un très galant homme, et qui le porte plus haut que le marchand ordinaire (il est de la religion) ; et la bonne rencontre fut qu'en même temps que j'entraï chez lui, je reçus un paquet de M. de Peiresc avec lettres de recommandation pour toutes les parts de Levant, et un du frère dudit sieur Gues, qui demeure à Marseille, adressant à lui pour me faire donner tant d'argent que je désirerais. Ce sont des effets de la bonté dudit sieur Peiresc, qui n'a point son pareil : aussi, comme je ne me sens pas assez bon pour le remercier tout seul d'une si sensible obligation, je vous prie d'y entrer avec moi et d'y contribuer tout ce que vous pourrez, afin qu'il reconnaisse qu'au moins nous avons quelque gratitude. Tout mon désir serait que mon voyage me pût donner quelque occasion de satisfaire à sa curiosité ; j'y ferai tout mon possible, comme aussi pour la recherche de quelques médailles et livres dont il m'a donné la note, bien que ce pays soit si dépourvu de gens qui sachent quelque chose, qu'il est difficile de s'en rien promettre de bon.

Après avoir demeuré trois jours, comme je vous ai déjà dit, chez M. Gues, M. l'ambassadeur m'a fait venir chez lui, où il m'a reçu et me traite à présent avec tout l'honneur et la courtoisie que l'on se pourrait imaginer, et crois que si son frère venait dans ce pays, il ne lui pourrait pas faire mieux. Il me communique ses affaires avec une très grande familiarité, jusques-là que étant allé promener hier à la campagne avec lui, il me dit qu'avant mon partement il

me voulait donner l'entière connaissance des affaires de Turquie, et me communiquer des desseins très importants qu'il avait, pour les dire au Roi à mon retour. Si cela est, j'espère que vous n'aurez pas sujet de blâmer mon voyage, duquel jusques à présent je suis très satisfait ; mais que ceci, s'il vous plaît, demeure entre nous. Cet empire est au plus mauvais état qu'il puisse être : il n'a jamais été si bas et si près de sa chute ; il est commandé par un jeune prince qui n'a aucune connaissance de ses affaires, et qui, pour ne penser qu'à ses plaisirs, laisse le gouvernement tout entier à sa mère, laquelle, d'une misérable esclave, est montée à cette dignité. Par sa condition, vous pouvez conjecturer quelles sont ses inclinations : elle se laisse gouverner par ses valets et par ceux qui lui donnent, de sorte qu'avec de l'argent l'on peut faire quelque changement que ce soit. La guerre de Perse dure toujours avec peu de succès de ce côté ici, et l'armée s'y consomme, et les plus clairs deniers du revenu du prince.

Le général de la mer faisait état d'aller cette année en nos mers de Ponant, mais les petits Tartares lui ont taillé de la besogne du côté de la mer Noire, où il va dans trois jours. Ces peuples étaient jadis tributaires du Grand-Seigneur, et lui fournissaient de grands secours ; mais depuis deux ans, le mauvais ménage s'y est mis sur quelques mutations que le Grand-Seigneur voulait apporter dans leur gouvernement, en changeant les princes et en y en remettant d'autres à sa fantaisie ; car aujourd'hui celui qui est roi de ce pays a mieux aimé faire la guerre et se défendre que de se laisser chasser ou prendre prisonnier honteusement, à quoi il est principalement porté par les conseils de son frère, ennemi juré des Turcs, comme nourri un long temps en la cour du roi de Perse ; et ce qui donne plus à penser à ces gens ici, c'est qu'il y a avis que ledit roi des Tartares s'est retiré dans le Casa, d'où il empêche qu'aucun vaisseau ne sorte pour venir en cette ville, et pour s'unir avec les Cosaques, desquels il était ennemi auparavant. Il leur a fait rendre quatre mille esclaves de leur nation qu'il

avait pris pendant ces guerres dernières. Nous verrons quels progrès fera l'armée de mer du Grand-Seigneur : voilà les affaires publiques.

Pour les particulières et celles qui nous touchent, je ne vous dirai autre chose pour le présent, sinon que M. notre ambassadeur est mal avec tous les autres, qui sont ceux de Venise, Angleterre et Hollande ; et cette mauvaise intelligence s'est accrue par la poursuite qu'ils ont depuis peu faite de faire chasser les jésuites, ce qui leur a réussi, quoique le nôtre fit tout ce qu'il put pour l'empêcher ; à quoi il était obligé, non tant pour l'intérêt particulier de ces Pères, que pour celui du Roi et de la nation qui y est mêlé. L'on tient pour le certain que le Bailo de Venise a dépensé plus de trente mille écus pour frapper ce coup ; le prétexte que l'on a pris est qu'ils avaient dans leur bibliothèque un livre qui combattait la croyance de Mahomet, et qu'eux faisaient profession de convertir les Turcs ; sur ce le caïmacam, qui commande en l'absence du visir, les envoya faire prendre et saisir tous leurs livres ; et après les avoir tenus quarante jours chez lui dans les fers, il les a envoyés à Chio, où je crois qu'ils sont encore prisonniers. L'origine de cette affaire vient de plus loin, et il y a beaucoup de choses à dire dont je vous entretiendrai quelque jour, s'il plaît à Dieu, car elles ne se peuvent pas écrire sans péril de côté ou d'autre.

Je viens à la réponse de vos lettres du 13 janvier et 3 mars, que j'ai reçues en arrivant ici. Je n'ai point de paroles pour exprimer le ressentiment que j'ai des soins que vous avez de mes affaires et de ma personne, reconnaissant que cela procède d'une sincère affection. Je vois bien aussi qu'il ne s'y pouvait faire que ce que vous y avez fait souvent forcer votre naturel, en entreprenant les choses qui sont entièrement contraires à votre goût. La nécessité en laquelle me réduit l'infidélité de Rigault, me fait vous conjurer de vouloir continuer : si votre prudence et bonne conduite ne donnent le remède qu'il faudrait, au moins empêcheront-elles un plus grand désordre, et cependant je presserai mon retour, quoique j'aie une grande résistance en moi, quand je pense qu'il y a cinq ou six

procès qui m'attendent. Je le ferai néanmoins, et le plus tôt qu'il me sera possible. Au surplus j'ai confiance en Dieu qu'il ne m'abandonnera point.

La mort de M. de Nançay m'a été un sensible déplaisir, et vous puis dire n'en avoir guère eu de plus cuisant, et crois fermement que la nouvelle de sa maladie eût été capable de me faire revenir, si elle m'eût encore trouvé à Venise. Je sais qu'il avait grande confiance en moi, et mon affliction est que je ne lui ai pu donner quelques témoignages auparavant de sa mort, lesquels pourtant j'espère rendre à son fils, et vous promets que je n'affectionnerai pas moins ses intérêts que les miens propres. Je tiens que ce sera un miracle si l'affaire de Saint-Riquier réussit, car à mon opinion, la pièce est perdue ; ce jugement néanmoins procède plutôt de l'appréhension que j'en ai que d'une plus grande connaissance. Au pis-aller, nous avons vécu jusques ici sans cela.

Je voudrais que ma sœur, qui est à Farmoutiers, reconnût maintenant sa faute et qu'elle voulût se bien remettre auprès de sa tante, car à cette heure qu'elle n'a plus personne qui puisse violenter ses volontés, elle aurait plus de liberté de lui faire du bien, et crois sans doute que l'espérance de cette succession, avec ce qu'elle a déjà, lui ferait trouver quelque parti avantageux ; mais c'est un esprit dont on ne se peut rien promettre de bon.

J'admire l'inconstance de mon second frère et l'inclination qu'il me mande qu'il montre avoir pour l'épée, car pourquoi a-t-il tant attendu ? et même, à cette heure, il se présente assez d'occasions pour bien commencer cette profession à qui a envie de la suivre. Que ne va-t-il à La Rochelle ? Espère-t-il que l'on lui donnera une charge de capitaine des gardes ? au reste, le voyage en Italie, n'est nullement à-propos à présent pour un homme de ce métier, car si c'est pour chercher la guerre, il ne faut pas sortir de la France ; du repos et de la douceur, il n'y en a plus, car nous avons l'avis, et vous savez cela mieux que nous, que toute la Lombardie est en armes, ce qu'étant, le passage est bouché. Je vous écris ceci à demi en colère, car ces irrésolutions fâchent et ai peur que

celui sur lequel je fondais l'espérance de notre maison pour en conserver l'honneur et la réputation, y contribue moins que tous les autres. Je vous supplie de le vouloir assister de votre conseil et de tâcher de le persuader à faire quelque chose.

Les excuse que vous me faites touchant la lettre de M. de Bellièvre, sont assez superflues, car quand bien même il l'aurait écrite à votre instance, ce que je vous n'être pas, je n'aurais pas laissé de la recevoir à très grand honneur, puisque ce qu'elle contient ne peut venir que de lui ou de vous, que j'estime également et dont conseils me seront toujours au lieu de commandement, vous protestant que je serai à jamais et de tout mon cœur, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous prie d'assurer M. de Loménie et M. le procureur-général de mon très humble service, et de les supplier de ma part que mon éloignement ne me fasse pas perdre la part que j'ai avoir dans leurs bonnes grâces. Je fais la même prière à mademoiselle votre mère et à tous ceux de la maison comme à tous les amis.

Excusez la longueur de ma lettre, mais il y avait si longtemps que je ne vous avais écrit, que j'ai cru n'en pouvoir être quitte à meilleur marché.

À Pera de Constantinople, le 28 de mai 1628.

À M. Dupuy.

J'écris à monsieur votre frère le particulier de mon voyage jusques à mon arrivée en ce lieu, qui fut le 15 de mai. Le contentement que j'avais d'être en un lieu de repos, après trois mois et demi de mauvais temps, et de me voir recevoir par M. l'ambassadeur et autres Français avec caresses, en fut redoublé, quand ledit sieur ambassadeur m'envoya deux gros paquets de lettres, entre lesquelles il y en avait trois de vous, des 15 janvier, 10 février et 4 mars, car alors je commençais à oublier le passé, et ne pensais plus qu'à étancher la soif et la curiosité que j'avais de savoir des nouvelles du monde, et particulièrement des vôtres et de nos amis, mais il y eut un peu de mauvaise fortune, en ce que j'arrivai quatre heures après que l'ordinaire fut parti, ce qui aura retardé de quinze jours la réponse, et augmenté d'autant le soupçon dans lequel je crois que vous êtes de l'état de ma santé. Jusqu'ici toutes les prédictions que l'on faisait à Paris du mauvais succès de mon voyage, et des difficultés insupportables qui s'y devaient rencontrer, ne se sont pas trouvées véritables. Je ne parle point de l'avenir, il est entre les mains de Dieu.

Si Constantinople était une ville plus raisonnable qu'elle n'est, et que les chrétiens y fussent moins sujets aux avanies, je vous assure que ce serait le plus beau séjour du monde, car le ciel, la terre et la mer, y sont dans leur perfection.

M. l'ambassadeur y est logé au plus bel air et en la plus belle vue, qui est de l'autre côté du port, et la chambre qu'il m'a donnée chez lui découvre tout le sérail, Sainte-Sophie, Calcédoine et une partie de Scutari, et tous les vaisseaux qui entrent et qui sortent. Il ne songe qu'à me faire passer le temps et à me faire voir les choses principales avec commodité. J'avais bien besoin, en ce pays, d'un tel support que le sien.

Je voudrais que M. Pellault y fût pour prendre son contentement dans la liberté d'avoir des femmes esclaves ; d'abord cet usage m'a étonné, car elles se vendent de la même façon que l'on fait des chevaux à Paris, et ceux qui les achètent les visitent comme font les maquignons. Il y a quelque temps que

l'ambassadeur de Hollande (qui, par parenthèse, est fort ami de M. Grotius) en acheta deux fort jeunes : elles sont devenues grandes et belles, de sorte qu'elles ont donné jalousie à sa femme pour le cas et les caresses qu'il leur fait ; et son ministre s'étant voulu mêler de lui faire réprimandes, comme il a vu qu'il n'y gagnait rien, a été contraint de s'en aller. C'est pour vous dire que parmi les esclaves il s'en trouve de belles. Pour moi, s'il était aussi aisé d'en faire passer jusqu'à Marseille, comme un cheval de Douvres à Calais, j'en voudrais amener quelques-unes.

De toutes les nouvelles que l'on m'a écrites, je n'en ai point trouvé une si étrange, que du choix que l'on me mande que le Roi fait du président Le Coigneux, pour l'envoyer ambassadeur à Rome ; ce qui m'en fait douter, est que vous ne m'en dites rien. Son courin n'a guère à faire de vous aller parler de mariage pour moi. Je pense que tous ceux qui voudront se mêler d'un traité de cette sorte y emploieront mal leur temps, car, outre que je suis entièrement éloigné de cette pensée, je suis si changé et si gâté de la petite vérole, quoique je vous aie mandé le contraire, que tel qui me désirerait pour son gendre pendant mon absence, s'il me voyait, s'en dédirait, et vous-même vous auriez peine à me reconnaître.

Je suis tout étonné que ma soeur n'ait pas daigné m'écrire, ni pas un de mes frères ; ce sont des termes de civilité qui ne se devraient pas, ce me semble, omettre dans un éloignement tel que le mien.

La mort de M. de Nançay m'a fort affligé, et n'en suis pas encore remis. Je n'ai point pris le deuil, n'étant point la coutume du pays. Je m'imagine que mon beau-frère fera de grandes relations de son voyage à Poitiers. Ce lui est un grand extraordinaire que de s'éloigner à cent lieues de madame. Quand je pense à cette tyrannie, je tiens ma condition bien heureuse. M. de Saint-Surin me fait trop d'honneur de se souvenir de moi ; je vous supplie de l'assurer de mon service, et de l'estime que je fais de ses bonnes grâces. Je vous recommande

tous les amis : je n'en nomme aucun de peur d'offenser les autres. Je serais bien aise que vous particularisassiez à MM. de Rancy et d'Aubray le contentement que j'ai d'apprendre qu'ils soient en nouvelle dignité.

Je ne vous saurais encore rien dire du séjour que je ferai ici, car M. l'ambassadeur dit qu'il est dépositaire de ma personne, et qu'il ne me laissera point aller qu'avec une sûre occasion. Je presserai, néanmoins, mon retour le plus que je pourrai.

Je suis, monsieur,

Votre plus humble serviteur et cousin,

De Thou.

À toute votre maison, s'il vous plaît, mes humbles baisemains. Je pense que, quand vous recevrez ma lettre, M. le président Sanguin sera prévôt des marchands. Je vous prie de lui dire que je suis son serviteur, et qu'il perd beaucoup de ne m'avoir pas, car je lui servirais bien au bal qu'il fera à l'Hôtel-de-Ville, car vous connaissez mon humeur qui aime fort à danser.

Je vous recommande le *recapito* de toutes les lettres ci-incluses.

À Pera de Constantinople, le 10 juin 1628.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Depuis votre lettre, dont je vous ai accusé réception par ma dernière du 28 de mai, nous n'avons eu aucun ordinaire de France. L'on a, néanmoins, opinion qu'il en est arrivé un, mais que le Bailo de Venise a retenu les dépêches, sans pouvoir pénétrer la raison pour laquelle il en est ainsi, ce qui, toutefois, pas extraordinaire, car, comme tous les paquets du roi passent par ses mains, et que la République fait la dépense de les faire porter jusqu'à Venise, quand il y a quelque nouvelle importante qu'il ne veut pas que nous sachions, il garde les lettres quelquefois deux et trois mois, et profite cependant de notre désavantage : or, si de tout temps il a usé de cette supercherie, aujourd'hui il a plus d'occasions de se défier de nous, et nous de lui, vu qu'il est fort mal avec monsieur notre ambassadeur pour l'affaire des jésuites, dont il a procuré le bannissement par toutes sortes d'artifices, jusques à y dépendre trente ou quarante mille écus, comme je vous ai déjà mandé. Ces différends publics préjudicient aux particuliers : pour moi j'y suis notablement intéressé, me voyant comme hors d'espérance de recevoir de vos lettres, et d'autant plus que depuis quatre ou cinq jours la peste s'est mise chez ledit Bailo, qui a emporté quinze ou seize de ses porte-lettres et quatre de sa maison, ce qui l'a tellement mis en alarme, que nous le rencontrâmes hier qui s'en allait en diligence à une maison des champs qu'il a vers les tours de la mer Noire. M. de Césy en veut faire bientôt, car il a peur de quelque accident pour le voisinage qu'il y a de sa maison à celle où est le mal. J'espère néanmoins que Dieu nous préservera, et que les vents de tramontane qui règnent quasi tout l'été en ces quartiers chasseront le mauvais air, car jusques ici il ne se parle point de maladie en tout Constantinople, en autre lieu qu'en la maison dudit Bailo.

Je vis dimanche le Grand Seigneur comme il allait à Sainte-Sophie ; le peu d'espace qu'il y a de là jusques à la porte du sérail m'empêcha de le bien considérer, comme j'espère faire la première fois qu'il ira à quelque mosquée plus éloignée. Il paraît être de l'âge du Roi, du même poil et de la même taille.

Au partir de là nous montâmes en barque avec M. l'ambassadeur, pour aller en une maison qu'il a sur le canal de la mer Noire, où nous avons demeuré trois jours pour voir tout ce qu'il y a de beau, comme la colonne de Pompée qui est à l'embouchure, les châteaux neufs bâtis depuis peu, afin d'empêcher les courses de Cosaques ; et cent maisons de plaisirs des grands de la Porte ; et, de vérité, je ne crois pas qu'au reste du monde il y ait un lieu plus agréable, car imaginez-vous un canal de mer de six lieues de long et d'un mille de large qui sépare deux parties du monde, et dont les rivages sont si bien cultivés et si remplis d'habitations, que, depuis Constantinople jusqu'à la mer Noire, il semble que ce ne soit qu'un faubourg. Nous en revînmes hier au soir, et à ce matin avons vu partir l'armée de mer, composée de quarante-quatre galères, qui portent au Cafa un roi des petits Tartares qui était prisonnier à Rhodes, pour mettre en la place de celui qui fait la guerre au Grand-Seigneur. Je ne sais si cette entreprise réussira, car elle a déjà une fois manqué.

C'est tout ce que je puis vous mander de l'état présent des affaires de cet empire ; nous attendons avec grande impatience les nouvelles de la prise de La Rochelle ; le bruit en a déjà couru, mais si incertain qu'on n'a pas jugé y devoir ajouter grande foi : pourvu que cela arrive, nous le saurons toujours assez tôt.

Je vous écrirai de quinze en quinze jours tant que je serai ici. Cependant conservez-moi vos bonnes grâces, et croyez que je serai à jamais, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Je n'écris point à monsieur votre frère par cet ordinaire, pour n'avoir rien à lui mander. Je suis son serviteur, et vous supplie de saluer toute votre maison et tous les amis de ma part.

Du Canal de la mer Noire, ce 24 juin 1628.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Par ma dernière du 10 de ce mois, je me plaignais à vous de n'avoir reçu aucune lettre de votre part dont je remettais la faute sur le Bailo de Venise qui a accoutumé de retenir les paquets quelques fois d'un ordinaire à l'autre, selon les nouvelles dont il a avis, et desquelles il se veut prévaloir avant nous ; et ce qui me mettait plus en peine était que, sa maison étant empestée par la mort de trente des siens, arrivée en une semaine, je doutais que monsieur notre ambassadeur ne fît difficulté de recevoir ce qui viendrait de ce côté-là, et ne fît faire la quarantaine aux dépêches ; mais ledit Bailo s'étant retiré aussitôt à la campagne, il nous a délivrés de ce soupçon, de sorte que l'ordinaire étant arrivé avant-hier, l'on a ouvert le paquet du Roi après l'avoir bien fait parfumer, et dans icelui j'ai trouvé deux lettres de vous des 31 mars et 14 avril. Je vous remercie infiniment de la ponctualité avec laquelle vous m'écrivez, sans laisser passer aucune occasion. Jusques ici j'ai fait le même, et continuerai tant que je serai en lieu de le pouvoir faire. J'ai reçu aussi la seconde lettre de crédit du sieur Compang, adressante au sieur Marsan, dont la première m'a été rendue à mon arrivée à Constantinople : ledit sieur Marsan est allé en France, et son associé, nommé M. Scach, à qui je les ai montrées, m'a offert de l'argent en vertu d'icelles ; mais je ne m'en servirai point, parce que j'ai ici encore sept cent et tant de piastres des mille écus que M. Aligre me prêta à Venise ; et au cas que

j'en eusse besoin, j'accepterai les offres que m'a faites un autre marchand nommé Gues, chez lequel je vous ai mandé avoir été logé en vertu des lettres de recommandation et de crédit obtenues par la courtoisie de M. de Peiresc ; car, de vérité, le sieur Gues montre prendre si grand plaisir à me servir, que je le désobligerai en me prévalant d'un autre.

J'ai reçu une grande consolation de voir mes affaires en l'état que m'écrivez : je les tenais plus embarrassées ; et quoique la somme de laquelle Brices nous demeure reliquataire soit notable, et si, ai-je peur, par-dessus ses forces pour les autres mauvais partis où il s'est mêlé, si ai-je espérance que nous en sortirons. L'ordre que vous avez tenu de lui faire saisir tout son bien est très bon, et crois que l'on le doit presser ; si par ce moyen l'on le pouvait réduire à faire quelque composition honnête et avec peu de perte, je pense qu'il ne serait pas inconvenient de l'y recevoir, car je préférerais toujours un dommage léger à un bon procès, principalement avec un homme plein d'artifice, de chicane comme celui-là ; mais de cela je vous en laisse juger, car connaissant ses facultés et ses affaires mieux que moi, vous en pourrez prendre un conseil plus assuré. Je suis étonné que le marchand Rigault n'ait point satisfait aux six mille livres qu'il a à nous ; car ayant gagné le procès contre madame de Boutteville, il me semble qu'il avait promis que l'argent qui en proviendrait serait employé à acquitter cette partie.

Nous sommes bien heureux que M. de Drancy se soit trouvé juge dans l'affaire de Coicault, car c'est un ami de la fidélité duquel je dois être très assuré, et que je sais bien qu'il ne me manquera jamais au besoin ; quoiqu'il ne se traite au conseil que du renvoie de la cause, et que le fond en soit encore tout entier, si tiens-je qu'il est important que l'arrêt de rétention de la chambre de l'édit subsiste, car nous ne saurions espérer justice en cette troisième chambre.

Je suis bien aise que mon cousin de Naçay commence à paraître dans le monde selon sa qualité ; il est si bien né et, comme j'espère, aura une si bonne

nourriture, que sans doute il ne démentira point ceux dont il porte le nom. J'ai regret que mon absence m'ôte les occasions de le servir comme je suis obligé à la mémoire du père, et je vous supplie, si par rencontre vous voyez M. le maréchal de La Châtre ou M. Fremiot, de les en vouloir assurer. Vous avez bien raison d'appréhendez que Saint-Riquier ne soit perdu pour nous ; et en cela mon sens est très conforme au vôtre, comme je m'étonne qu'on ose la discuter à M. le Cardinal, de qui le crédit est encore appuyé de quelque sorte de droit en chicane ; aussi trouvais-je étrange qu'une personne de sa sorte, qui peut avoir tout ce qu'il désire par autorité, se soit voulu servir d'un titre si odieux pour spolier une famille d'un bien qu'elle possède il y a si longtemps, et c'est l'homme au monde de qui j'eusse moins appréhendé la persécution en une affaire comme celle-là, l'ayant toujours cru plus généreux et moins intéressé. Je n'impute pas néanmoins la perte d'une pièce si importante pour nous, tant à sa bonne fortune et puissance, qu'à un certain malheur qui nous accompagne dans les affaires de biens et de richesses ; et ce qui est le plus fâcheux est que l'on n'ait pas du commencement fait ce que l'on pouvait pour nous l'assurer : et en cela je m'étonne pourquoi vous avez tant désiré ma présence. Qu'eussé-je pu faire puisque tant de personnes de qualité s'en sont mêlées sans aucun effet : au moins mon absence m'a-t-elle donné cet avantage que je n'ai point eu le déplaisir de voir passer des choses qui m'eussent fâché sensiblement pour n'y pouvoir donner aucun remède ; ce que je ne vous dis pas par dessein que j'aie de différer mon retour, car tant s'en faut ; je le presserai le plus que je pourrai, et fais état d'être vers la fin de l'automne en France, moyennant l'aide de Dieu.

Vous blâmez avec raison la dépense en laquelle mes frères se jettent, et me semble qu'ils devraient déférer davantage à vos conseils ; mais je vois bien qu'ils se laissent emporter à la vanité du siècle, qui fait faire aux jeunes gens plus qu'ils ne peuvent, et enfin les réduit à un état où il ne leur reste plus que le déplaisir d'avoir si mal vécu. Je plains plus le second que l'abbé ; aussi a-t-il

moins de bien, et me semble que la nécessité de ses affaires le devrait faire résoudre à prendre quelque condition qui lui donnât un établissement par mariage ou autrement, car je ne vois point comment il puisse subsister sans cela. L'affection que je lui porte et le désir que j'ai pour son bien me fait parler de cette façon, quoique je sache que ce conseil lui semblerait fort étrange, et possible contre son humeur.

Je me réjouis de ce que M. d'Aubray a surmonté les difficultés qui s'opposaient à sa réception, et, de vérité, il méritait bien d'être exempté de la rigueur d'un arrêt. Je pense que le contentement que cette action lui aura apporté aura été récompensé d'une mortification assez grande, qu'en sa présence et sur sa moustache sa prétendue maîtresse ait été accordée au fils de Castelle, son parent, et qui ne le vaut pas. À propos de ce mariage, je me suis souvenu de l'épigramme de M. Rapin à Castrin, qui dit que le bien ne vient jamais qu'à ceux qui en ont. Si cette règle est véritable, je ne serai jamais riche ; mais qui se contente de ce qu'il a est assez heureux.

J'apprends par vos lettres et celles du Roi, et de M. d'Herbault qu'il a plus à M. l'ambassadeur de me communiquer, l'état des affaires de France, qui est assez bon, grâce à Dieu ; quoique à nous, qui sommes éloignés, le succès du siège de La Rochelle semble plus long que nous n'espérions, car pour moi je faisais état, à l'arrivée de cet ordinaire, d'assister au Te Deum qui serait chanté en réjouissance de la prise ; mais j'ai peur qu'une si bonne nouvelle ne me trouve plus ici, et que, ce étant, je ne puisse prendre telle part que je ferais en un lieu où il y a tant de gens qui la désirent ou qui la craignent. En Italie, les choses ne vont pas d'un si bon air, et crois que les Espagnols n'eussent jamais inquiété la légitime possession de ce nouveau prince, si ils ne nous eussent vus occupés ailleurs, et comme en état de ne le pouvoir secourir avec la puissance à laquelle nous sommes obligés. Mais quand je considère qu'en quelque part que le Roi eût employé ses armes, ses ennemis eussent toujours tâché de lui faire diversion

qui l'eût contraint d'abandonner ses entreprises, comme il advint lors de la guerre de Gênes par ceux de la religion, je pense qu'il a été bon de remédier d'abord aux maux de dedans le royaume, comme à ceux qui touchent de plus près, pour par après protéger avec moins de difficulté, plus de force, les alliés et anciens amis que la réputation oblige d'assister, et vous ne sauriez croire comme l'entreprise de La Rochelle est ici considérée, et quelle réputation les affaires du Roi recevront du bon succès, soit que l'on considère sa situation et ses fortifications, comme aussi que l'on met en ligne de compte la puissance de celui qui entreprend de la secourir ; et ces choses sont d'autant plus considérées en cette Porte, que l'armée du Grand-Seigneur, composée de plus de cent mille hommes, n'a pu prendre Erzerum sur les frontières de Perse, dans lequel il n'y avait que quatre mille hommes commandés par Abaza, bacha rebelle.

Je ne vous entretiendrai guère de ce qui se passe en ces quartiers, car il n'est rien arrivé de considérable depuis ma dernière ; seulement vous dirai-je que l'armée de mer étant partie de Constantinople pour porter au Cafu un prince des petits Tartares que l'on prétend y établir en la place de celui qui y règne à présent, et s'étant arrêtée quelques jours en un port qui est à l'embouchure du canal de la mer Noire, nommé Cavac, le Grand-Seigneur eut ce séjour suspect, sur ce que l'on lui avait donné à entendre que le général de la mer favorisait la cause du roi des Tartares, qui est son ennemi, de sorte qu'il partit de son sérail dans son caïc à dessein de lui faire couper la tête, ce qui fut empêché par ses amis, qui lui donnèrent, qui lui donnèrent avis de partir en diligence avant que le Grand-Seigneur ne pût arriver ; mais l'on croit que si les affaires ne réussissent, ledit général ne s'échappera pas à son retour.

Il n'y a point en ces quartiers de gentilhomme français nommé Labrèche, et si, à Venise, il n'y avait personne de ce nom lorsque j'en partis ; je ne lairrai pourtant de garder la lettre de M. de Turbilli pour la donner à son fils, au cas qu'il vînt ici ou que je le rencontraisse en quelque part de Levant.

Je vous baise bien humblement les mains, et suis, monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de vouloir assurer tous nos amis de la continuation de mon service, et en particulier MM. de Drancy et Aligre. Je compatis à la douleur e M. de Seez, causée par la mort de son frère, dont je vous prie de l'assurer de ma part, comme aussi de la part que je prétends avoir dans l'honneur de ses bonnes grâces, et du désir que j'ai qu'il m'y conserve.

De Boyouchderé sur le Canal de la mer Noire, ce 24 juin 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je ne vous écrivis point l'ordinaire passé, parce que la peste qui était chez le Bailo de Venise, et qui en douze jours a emporté trente personnes, chassa monsieur notre ambassadeur de Péra avec tant de précipitation, que nous n'eûmes pas loisir de nous reconnaître ; il s'est venu retirer en une maison sur le canal de la mer Noire, à cinq lieues de Constantinople, où nous sommes depuis dix jours, au plus et plus agréable lieu qui soit, je crois, au monde. Cette maison est située du côté de l'Europe, et regarde en face l'Asie qui n'en est éloignée que d'un quart de lieue, qui est la largeur du canal, et voit tout ce qui va ou qui vient de la mer Noire, le voisinage de laquelle nous donna l'alarme dernièrement bien fort, car l'on eut avis qu'il y avait cinq ou six cents saïques

de Cosaques et de Russes auprès de l'embouchure, qui se préparaient à venir faire des courses jusque dans les portes de Constantinople, comme ils firent il y a quatre ans ; sur ce, l'on a envoyé quelques milles janissaires dans les châteaux pour s'assurer de ce passage ; cet ordre nous met en sûreté.

Il y a ici un ambassadeur d'Angleterre nouveau qui a succédé à l'ancien. On attend tous les jours qu'il baise les mains au Grand-Seigneur, et la croyance que j'avais que ce serait dimanche dernier, me fit faire un petit voyage à Constantinople ; mais la cérémonie a été remise à cause de l'indisposition du Caïmacam. Si ce n'était la mauvaise intelligence qui est entre cette nation et nous, je me fusse mis de la suite dudit ambassadeur, pour voir le Grand-Seigneur ; et cela m'eût valu une veste ; mais outre que cela serait de mauvaise grâce au temps où nous sommes, M. l'ambassadeur ne le trouverait pas bon ; c'est pourquoi je me contenterai d'aller au-devant ce jour-là, sans espérance d'entrer dans la chambre d'audience.

Je pense qu'il n'est pas besoin de vous avertir que ne m'écriviez plus ici, car vous pouvez bien vous imaginer que je n'y serai plus auparavant que les lettres que m'écriviez, en réponse de celle-ci, y fussent arrivées. Je fais état avec l'aide de Dieu, et si autre chose ne m'arrive, de partir vers la mi-juillet, pour aller en Jérusalem. Ce me serait une honte d'être venu en Levant, sans avoir fait ce voyage, et puis il faut que j'emploie encore le reste de cette année. Je ne vous saurai encore dire quelle commodité ni quel chemin je prendrai ; seulement, vous assurerai-je que je n'oublierai rien de toutes les choses qui serviront à ma sûreté et à mes aises ; et puis, je suis ici en lieu et avec des personnes qui ne me lairraient pas aisément partir sans cette condition.

Je crois que je mènerai avec moi un spahi français de nation, et de la maison de Pont, qui ayant été pris jeune s'est fait turc. M. l'ambassadeur me le donne pour m'accompagner ; il est très bon homme et en qui on peut prendre entière confiance. Il a plus vu que qui que ce soit aujourd'hui : car, outre toutes

les provinces de l'empire qu'il a parcourues, il a été aux Indes, au Mogol et en Perse par terre, et il y a beaucoup à apprendre avec lui.

Je vous prie de ne vouloir point publier ce mien voyage de Jérusalem, car ceux qui ne connaissent pas ce pays s'imagineraient que ce serait pour ne retourner en France de deux ans, et néanmoins il se peut faire sans accident en quatre ou cinq mois.

Je vous prie de savoir de monsieur votre frère, si le bailli de Dunois a reçu de moi une procuration que je lui envoyai de Venise, ainsi qu'il l'avait désiré ; car je ne vois point qu'il me fasse réponse, dont toutefois vous savez qu'il n'est pas chiche. Je suis étonné que pas un de mes plus proches ne m'écrive. Je reçois bien plus d'amitié de ceux qui ne me sont rien. J'écrivis à ma soeur, l'ordinaire passé, sur ce sujet, et m'en plaignais à elle ; au pis-aller, je n'ai que faire d'eux tant qu'ils sont, et m'en passerai possible mieux qu'ils ne feront de moi. Je pense que M. de Marly est encore si occupé à raconter son grand voyage de Poitiers, qu'il n'a le temps de me faire deux lignes. Je vous prie néanmoins de ne lui rien témoigner de ceci, car je ne veux pas qu'il croie que je désire de ses lettres.

Les Jésuites ne sont point encore rétablis ; je crois qu'il faut que le Roi en écrive de bonne sorte à ses gens ici, devant qu'ils y consentent.

J'eusse bien désiré que monsieur votre frère m'eût particularisé davantage l'état auquel est Saint-Riquier, si l'instance de dévolu est déjà nouée au grand conseil, et quels offices MM. de La Châtre, de Bourdeilles et Frémiot font auprès du Cardinal, car il y va autant de l'intérêt de mon cousin de Nançay que de celui de mon frère.

Je vous baise bien humblement les mains, et suis, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Du canal de la mer Noire, ce 22 juillet 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai charge de M. l'ambassadeur de vous prier de sa part d'aider à lui faire trouver certains livres dont il a ouï parler, et desquels il a besoin ; savoir : L'Apologie de M. de Veilleroi, et tous les Mémoires d'état imprimés en suite ; il désirerait aussi avoir ceux de M. Du Plessis Mornay, mais je lui en ai quasi ôté l'espérance. Vous m'obligerez infiniment d'apporter votre soin et diligence à ce que mondit sieur l'ambassadeur reçoive cette petite satisfaction, et me suis adressé à vous, comme celui qui en peut plutôt venir à bout. Celui qui vous rendra cette lettre est nommé M. de La Croix, qui fait ses affaires, et qui a charge de payer ce que lesdits livres coûteront.

Je suis, monsieur,

Votre très humble serviteur,

De Thou.

Je m'en vas tout à cette heure à Constantinople pour me trouver demain au sérail, où l'ambassadeur d'Angleterre baise les mains au Grand-Seigneur.

Du Canal de la mer Noire, ce 22 juillet 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

L'ordinaire de France arriva le 19 de ce mois, lequel ne m'a apporté aucune lettre de votre part ; cela me met fort en peine, et ne sais à quoi imputer ce défaut, car jusqu'ici, vous aviez à toutes les occasions satisfait très ponctuellement à votre promesse ; et moi, de mon côté, n'en ai pas laissé passer aucune sans vous écrire ; si ce n'est lorsque j'ai été en voyage, dont la nécessité et le manquement d'occasions m'excusent assez. Après avoir pensé en moi-même, je n'ai trouvé que deux choses qui puissent vraisemblablement (sic), ou qu'il soit arrivé quelque accident chez vous, dont je prie Dieu qu'il vous préserve, ou qu'ennuyé de m'écrire sans recevoir aucune nouvelle de moi, et en doute si je suis mort ou vif, vous ayez voulu attendre d'en savoir quelque chose. Mais comme toutes les dépêches que vous m'avez faites depuis que vous avez eu avis de mon embarquement à Venise ont été par vous mises au hasard, vous en pouviez bien encore risquer une, afin de me donner ce contentement, au cas que je fusse en état de la recevoir ; au pis-aller, s'il m'était mésarrivé, elle vous eût pu être renvoyée, et n'y eût eu aucune perte. Ce qui me fâche le plus, est que, faisant état de partir d'ici pour Jérusalem au commencement d'août, il faut que je me résolve de ne plus savoir aucune nouvelle de vous, ni du particulier de mes affaires, que je ne sois dans Paris ; tout cet inconvénient néanmoins ne sera rien pourvu qu'il plaise à Dieu vous préserver, comme je l'en prie, car je n'ai pas grand sujet de faire beaucoup de cas de tout le reste de mes parents, ayant perdu depuis peu les deux dont je recevais plus d'amitié, et espérais plus de support ; car je pense qu'en votre particulier vous avez eu grand déplaisir de la mort de M. de Brèves. Il y a long-temps que nous le voyions décliner, et c'est la principale consolation dont je me sers en une perte si sensible. M. de Cesy ne l'a pas portée avec tant d'impatience, car c'était le plus grand ennemi qu'il eût,

à ce qu'il dit, et le seul qui lui traversât l'accommodement de l'affaire qu'il a contre les Marseillais, dont dépend toute sa fortune ; car si elle allait mal, à quoi toutefois il n'y a nulle apparence, il serait entièrement ruiné.

Je vous prie de ne point prendre l'alarme du voayge de Jérusalem, car je pourvoirai si bien à toute chose, que j'espère qu'il ne m'arrivera aucun inconvénient. Je mènerai avec moi un spahi comme je vous ai mandé, qui est très fidèle, et sait fort bien le pays, et aurai des commandemens du Grand-Seigneur, et autres pièces nécessaires ; et ce qui me donne le plus d'assurance, est que le gardien du Saint-Sépulcre a écrit depuis trois jours à M. l'ambassadeur qu'ils vivaient là avec autant de tranquillité et de repos qu'au milieu de la chrétienté ; ce qui est causé par la prudence du bacha qui en est gouverneur, qui est un des meilleurs et plus raisonnables Turcs qui soient en cet empire, et auquel l'ambassadeur a beaucoup servi pour lui faire obtenir cette charge. Je pense vous écrire encore une fois avant de partir.

Les Jésuites ont été enfin rétablis : j'ai assisté à les mettre en possession de leur maison : cette affaire importait à la réputation du nom français en Levant ; car il est certain que lesdits Pères n'ont été persécutés que pour être sujets du Roi, et en cela vous me pouvez bien croire ; car je n'ai pas grand sujet de me passionner pour leurs intérêts. Le prétexte que l'on prit pour les accuser au Caïmacam fut qu'ils détourneraient les chrétiens de se faire Turcs, et que chez eux on trouverait un livre qui imprégnait *ex professo* la loi de Mahomet, ce qui s'est trouvé faux ; de fait, le commandement que M. l'ambassadeur a obtenu pour eux porte qu'ils avaient été calomnieusement accusés, et une espèce de déclaration d'innocence ; néanmoins, ledit Caïmacam, pour sa décharge, a désiré que pour un temps l'on ne fit point revenir ceux qui, sur ce prétexte, avaient été emprisonnés et depuis menés à Chio et Smyrne, d'où il s'en sont retournés en France, à quoi mondit sieur l'ambassadeur s'est accommodé, et en attendant qu'il vint desdits Pères, il a mis deux qu'il tenait en sa maison pour

continuer la possession. L'on tient que ceux qui avaient le plus contribué à cette affaire étaient Venise, Angleterre et le Patriarche, et que Venise a le plus dépendu ; mais cet argent, comme vous voyez, a été mal employé.

Au même temps du rétablissement des Jésuites, est venue une nouvelle d'Alep, que cinq vaisseaux anglais avaient saccagé et pillé quelques petits vaisseaux français au port d'Alexandrette, et que, sur ce, le bacha du lieu avait séquestré tous les marchands anglais et toutes leurs facultés ; leur ambassadeur a obtenu ici un commandement pour les faire relâcher, auquel je pense que l'on n'aura pas grand égard par-delà ; et quand les nôtres se sont plaints au Caïmacam de cette violence, il a répondu que, quand l'on aurait des actes par écrit du tort que nous prétendions nous avoir été fait, il ferait justice ; c'est ce que l'on attend tous les jours : et en effet, cette affaire-là importe plus à la réputation du Grand-Seigneur qu'à celle du Roi, puisque c'est dans ses ports et sous sa protection que cette violence s'est commise.

Les affaires de Tartarie ont mieux réussi à l'avantage de ces gens ici que l'on ne pensait, car l'on a nouvelle que l'armée de mer a mis en terre, au Cafâ, le nouveau roi qui aussitôt a été reçu, et l'ancien s'en est fui, le frère duquel, qui était le principal auteur de cette guerre, s'est retiré avec les Cosaques et s'est fait chrétien, ce qui a fort aidé à ruiner ses affaires, car les Tartares, qui sont mahométans, en ayant pris ombrage, ont incliné à celui que le Grand-Seigneur leur envoyait, lequel ils savent qu'il les maintiendra en leur religion. Ce bon succès a sauvé la vie au capitan - bacha, qui sans cela courant grande fortune d'être étranglé.

Je suis, monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous prie de m'écrire par la voie de Saïde et d'Alexandrie, comme je vous ai mandé ; il ne faudra qu'envoyer vos lettres à M. de Peiresc, qui les donnera sur le premier vaisseau français qui partira pour ces lieux.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à toute votre maison et à ma parenté, et à tous les amis. Je suis serviteur de monsieur votre frère.

De Boyouchderé, sur le Canal de la mer Noire, ce 5 août 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je suis si las de vous écrire sans recevoir de vos lettres que n'était que cet ordinaire est le dernier que je passerai ici, vous n'eussiez rien eu de moi pour cette fois. Je sais bien que les paquets de chrétienté ne viennent pas ici si réglement qu'à Rome ou à Venise ; c'est pourquoi, quand l'on perd un ordinaire sans écrire, il faut être deux ou trois mois sans avoir nouvelles, et le dernier que vous avez laissé passer me met en cette peine. Je vous ai déjà écrit comme je faisais état de bientôt partir pour Jérusalem ; je n'attends que le Grand-Seigneur sorte pour le voir encore une fois, avant que de m'en aller, ce qui pourra être la semaine prochaine sans faute. J'irai d'ici droit à Smyrne, d'où je vous manderai de mes nouvelles, car il y a toujours des vaisseaux pour Marseille ; cependant j'ai donné ordre que les lettres qui me viendraient ici après en être parti, me soient envoyées à Rome, où j'espère repasser à mon retour, car mon voyage s'y adresse, et puis aurais-je possible quelque petite occasion d'y passer pour chose que vous savez. Je n'ai qu'un déplaisir de ne pouvoir remporter de ce pays ni

livres ni autres curiosités en matière de lettres. M. de Peiresc m'écrivait touchant quelques manuscrits hébraïques m'avertissant que, si j'en rencontrais, de ne les point négliger, quels qu'ils fussent ; j'en ai parlé à un médecin juif portugais qui est le seul savant et honnête homme qui soit ici, mais il m'a dit qu'il s'en trouve fort peu et que ceux qui en ont les tiennent si chers que pour rien au monde ils ne les voudraient laisser sortir de leurs mains. Pour les livres grecs, le peu qu'il y en avait au Monte-Santo, autrement dit Athos, a été emporté par l'ambassadeur d'Angleterre qui partit dernièrement, lequel s'est servi de l'amitié qu'il avait avec le patriarche pour faire cette recherche. Je crois que l'ambassadeur de Hollande en doit aussi avoir eu quantité par ce moyen-là ; et puis il est bon juge en ces matières et aura beaucoup profité de l'ignorance des autres. Un de mes déplaisirs est de ne l'avoir pu voir, car j'apprends que c'est un galant homme ; mais je suis arrivé ici en une saison où M. notre ambassadeur est mal avec tous les autres pour raisons très légitimes et dont nous parlerons quelque jour.

Le ravage que je vous mandais par ma dernière les Anglais avoir fait dans le port d'Alexandrette sur quelques petits vaisseaux français a été de fort petite conséquence quant au butin, car nos gens eurent loisir, pendant que lesdits Anglais se battaient avec les galères de Venise, de porter tout leur argent en terre et en sûreté, qui montait bien jusqu'à 160000 piastres, ce qui donna occasion aux Anglais, après qu'ils se fussent accommodés avec les Vénitiens, de venir piller nos dits vaisseaux qu'ils trouvèrent vides et y commirent mille insolences, emportant les bannières françaises et les arborant sur les leurs. Il y en eut néanmoins un qui leur fit bien payer leur peine, car il se tira en terre le plus qu'il put pour être plus à couvert de leur artillerie et hors du péril d'être investi, et en cette posture, de six pièces de canon qu'il avait il tira si à propos qu'il tua trente hommes des Anglais, qui en deux cents coups ne l'endommagèrent pas du tout. Je vous mande cette particularité, pour vous faire voir que, si nous voulions tant

soit peu nous aider, nous serions maîtres de la mer, et quel intérêt le Roi a de relever sa réputation en ces côtes de Levant, ce qu'il peut très aisément faire et avec assurance de bon succès, quand il se voudra résoudre à faire une médiocre dépense à l'entretien de quelques grands vaisseaux de guerre ; car c'est par cette seule raison que les Anglais se font valoir, et entreprennent sur nous, d'autant qu'ils vont toujours bien armés, quoiqu'ils ne soient que pour aller en marchandise au lieu que les nôtres ne mettent l'espérance de se sauver qu'en la vitesse et la fuite.

Je vous supplie de vous souvenir de m'écrire en Alexandrie. Je n'ai autre chose pour le présent à vous dire sinon que je désire passionnément la conservation de vos bonnes grâces, comme la personne du monde qui vous est la plus acquise ; sur ce, je demeure, Monsieur,

Votre bien humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Vous recevrez cette lettre par MM. Lempereur qui ont ici un frère destiné consul en Jérusalem.

Nous sommes toujours retirés aux champs à cause de la maladie qui augmente. Je ne laisse pas néanmoins de faire toutes les semaines un petit voyage de deux ou trois jours à Constantinople, d'où je revins hier.

Mes humbles recommandations, s'il vous plaît, à mademoiselle votre mère et à toute la maison, les assurant tous, et particulièrement les femmes, que je leur apporterai des dévotions de Jérusalem, si Dieu me fait la grâce d'en pouvoir revenir. Les mêmes assurances, s'il vous plaît, à ma parenté. Je vous avertis que je suis si changé de la petite vérole, et si enlaidi, qu'il n'est pas

possible de plus, ce que je vous mande, non pas pour ce que je m'en soucie beaucoup, mais seulement afin que vous ne me méconnaissiez pas quand vous me reverrez.

De Pera, ce 18 août 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

En vous écrivant par le dernier ordinaire, je ne croyais pas que celui-ci me dût encore trouver en ces quartiers, où certes je ne fusse tant demeuré, si le séjour de la campagne, où M. l'ambassadeur a été contraint de se retirer de peur de la peste, ne m'eût diverti de voir Constantinople en aussi peu de temps que j'eusse fait si nous nous y fussions toujours arrêtés. Mais j'ai reçu tant d'honneur de M. Cesy, et tant de bonne chair en sa maison, et il m'a traité avec une si grande confiance et familiarité, que je ne regretterai jamais la peine que j'ai prise de le venir voir, quand d'autres considérations que celle de sa personne ne m'eusse obligé à faire ce voyage.

Je fais état de partir dans deux jours, et prends mon chemin droit à Scio ou Smyrne, pour de là aller à Rhodes et en la Terre Sainte. Je suis pourvu de tout ce qui est nécessaire pour un tel dessein, comme de passeports et de commandements du Grand-Seigneur, et lettres de recommandation à tous les consuls par où je puis passer, et faisant la dépense de mener avec moi un spahi, j'ai occasion d'en espérer bonne issue : le reste est en la main de Dieu, lequel je supplie de vouloir me conserver, jusques à ce que je vous revoie, comme il a fait jusques ici. Par tous les lieux où je toucherai et d'où il y aura occasion de vous écrire, je ne manquerai d'y satisfaire, afin de vous diminuer l'appréhension

que je sais que vous avez qu'il ne m'arrive quelque inconvénient. C'est tout ce que je vous puis mander de moi.

Deux jours après que je vous eus écrits, il y eut à Constantinople un si grand embrasement, qu'en trente-quatre heures il consuma six à sept mille maisons ; ce dommage ne touche pas seulement les particuliers, il y a quantité d'œuvres publiques qui en ont pâti, comme vingt-quatre mosquées, tant grandes que petites, seize ou vingt bains, vingt-huit fours et soixante-dix moulins à cheval, outre quantité de séraïls, écoles et hôpitaux ; et si le feu n'eût rencontré quelques bâtiments dépendant de la mosquée du sultan Soliman, construits de bonne pierre, sans aucun bois, qui arrêterent sa furie, je crois que dans vingt-quatre heures il n'y eût plus eu de Constantinople, car, par malheur, il tira alors un vent si furieux, ce qui n'a point fait quais de tout l'été, que, quoique le Grand-Seigneur y fût en personne, et que plus de douze mille personnes se mêlassent d'éteindre cet embrasement, si est-ce que l'on n'en pouvait venir à bout. Cet accident en chrétienté serait beaucoup estimé, mais les gens ici sont si accoutumés à de pareilles rencontres, que deux jours après il ne s'en parlait plus. J'y ai été tout exprès pour considérer les ruines, et je vous assure que c'était un piteux spectacle. Il n'y a pas, pour le présent, autres nouvelles de conséquence ; c'est pourquoi, après vous avoir bien humblement baisé les mains, je demeurerai, Monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je suis pressé des petites affaires qui accompagnent ordinairement un parlement : c'est pourquoi je n'écris point à monsieur votre frère. Mes humbles recommandations à tous les parents et amis, et à toute votre maison.

De Rhodes, 18 septembre 1628.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

J'ai séjourné à Constantinople, depuis la dernière que je vous écrivis, dix ou douze jours, en attendant quelque commodité assurée qui me pût exempter des frégates des corsaires, qui sont ordinairement à l'embouchure du canal des Châteaux ; mais enfin, ennuyé de perdre le temps inutilement, je me suis résolu de prendre un caïque à poste, qui m'a porté à Scio, où il y a 400 milles, en moins de quarante-huit heures, sans y comprendre quelque séjour que j'ai fait) Gallipoli et aux Châteaux. À Scio j'ai rencontré quinze galères destinées pour accompagner un nouveau bacha d'Égypte jusques en Alexandrie. Je me suis embarqué sur une d'icelles, et suis venu en un jour et une nuit en ce lieu, d'où j'ai pensé vous devoir écrire, ne l'ayant pu faire de Scio, pour vous faire savoir de mes nouvelles, et vous ôter de la peine où vous aura peut-être mis la prétendue difficulté de ce voyage, duquel je ne vous puis encore rien dire, pour n'être qu'au commencement ; mais je vous assure bien que je suis venu de Constantinople ici en moins de temps et avec moins de difficultés que d'Orléans à Tours. Je prie Dieu que le reste suive de même. Je fais état de partir dans un jour ou deux, et prendre le chemin de Satalie, de là passer en Chypre et à Saïde, ou Tripoli de Syrie : de là je vous écrirai. Cependant je vous supplie d'avoir l'esprit en repos, et d'assurer tous vos amis que la distance des lieux ne m'a point fait perdre le souvenir que je dois avoir d'eux. Vous pouvez croire que j'ai grande envie de vous revoir tous, mais je n'y veux point penser, de peur que cela ne me fît perdre le goût d'un voyage que j'ai entrepris pour mon seul contentement. Je suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur,

De Thou.

De Saïde, ce 27 octobre 1628.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Je vous écrivis en passant par Rhodes et vous mandai le succès de mon voyage depuis Constantinople jusques là, sur une barque que je pris à poste, et suis arrivé en ce lieu le 2 octobre, ayant touché à Satalie, et un méchant port de Chypre nommé Cerigne. Nous n'avons pas eu le temps si favorable qu'au précédent, et avons couru deux fois hasard de la mer et un corsaire qui nous donna chasse pendant quelque deux heures ; mais j'ai su depuis que c'était un chevalier de Malte, de sorte qu'il ne nous eût pas fait grand mal s'il nous eût pris, et puis cette sorte de barques qu'on appelle *Simiottes* est si légère que pour fuir elles ne craignent aucun autre vaisseau : aussi en récompense elles travaillent fort à la mer à cause de leur petitesse, et à faire un canal de six vingts milles sans voir terre, comme est celui de Chypre en Tripoli de Syrie, il y a beaucoup de personnes qui ne voudraient point s'y hasarder : baste que la chose nous a heureusement réussi, puisque nous sommes arrivés à bon port. Pour moi, j'ai un avantage sur mer, que tout le monde n'a pas, qui est que je ne la crains point et m'y porte aussi bien ou mieux qu'en terre, et quand, dans ce voyage, je n'aurais profité d'autre chose que d'acquérir une certaine assurance, je penserais n'avoir pas peu fait, car je vous puis dire que je me suis vu, en telles occasions

où la plupart semblaient, avoir le visage aussi serein et l'esprit en repos, comme si j'eusse été dans votre cabinet. Il faut user de toute précaution pour éviter le péril qui nous semble menacer, et mettre le reste en la garde de Dieu ; présumant pouvoir faire les choses dont tant d'autres sont venus à bout, je pratique cette maxime et m'en trouve jusques ici fort bien.

J'ai trouvé en ce lieu un grand repos, car les Français, qui seuls y négocient, y vivent avec autant de liberté qu'ils pourraient faire en chrétienté. Le consul auquel j'ai été recommandé de Constantinople et de Provence par le moyen de M. de Peiresc, m'a logé et m'y fait si bonne chère que j'aurais bientôt oublié les incommodités passées si je n'en eusse éprouvé de nouvelles en un voyage de Damas et du mont Liban, d'où je ne fais que de revenir et auquel je vous assure avoir plus pâti que je n'ai fait de ma vie. Il a été de dix-sept jours en comptant le séjour de six jours que j'ai fait à Damas, et par le chemin, il a fallu quasi passer toutes les nuits au clair de la lune, au pied d'un arbre, car les maisons, qui ne passeraient pas en France pour honnêtes écuries, sont si pleines de vermine qu'il est impossible d'y pouvoir dormir ; il ne nous restait que d'avoir la pluie sur le dos pour bien passer le temps, mais Dieu ne m'a pas voulu affliger jusques là. Du dormir vous pouvez juger du manger : l'on trouve bien toujours quelque chose, mais il le faut accommoder et faire cuire soi-même, en quoi j'ai été privé du secours d'un valet, ayant laissé Bessin ici malade ; il y a plus de deux mois que ce pauvre garçon ne fait que traîner. Quinze jours avant que je ne partisse de Constantinople, il commença d'être travaillé d'une furieuse colique qui ne lui donnait point de repos : je le fis panser le mieux que je pus et ne laissai de l'embarquer avec moi, espérant que le changement d'air lui profiterait, et de fait de Rhodes en ça, il s'est assez bien porté ; mais le même jour que j'arrivai en cette ville, la fièvre quotidienne le prit, qui ne l'a point laissé, et ceux du pays me disent qu'elles ont accoutumé de durer longtemps quand elles viennent en cette saison, de sorte que je fais état de l'envoyer au

Caire par mer sur un vaisseau qui part pour Damiette et où un cordelier français s'embarque. Je lui donnerai mon petit bagage à porter pour m'aller attendre chez M. Fernoux, consul, et prendrai un valet du pays à la façon de M. Dolor ; car au voyage de Jérusalem, que je désire faire par terre, il ne se faut charger que le moins que l'on peut de hardes. Voilà, Monsieur, l'état de mes affaires, pourvu qu'il plaise à Dieu me conserver à l'avenir la santé que jusques ici il m'a donnée, je suis le plus heureux homme du monde.

Au reste je suis en une extrême impatience de savoir des nouvelles de France, tant publiques que particulières. Il y a plus de trois mois que je n'ai reçu lettres de vous, et depuis Constantinople, je n'ai rien appris de La Rochelle ni de Casal qui sont les deux pierres d'achoppement de ce temps ici. L'on attend tous les jours ici des vaisseaux de Provence, et je me persuade qu'ils m'apporteraient de vos nouvelles, vous ayant donné avis il y a longtemps de m'écrire par cette voie ; au pis-aller, j'en espère trouver en Alexandrie.

Ce pays ne produit pas grandes choses à vous mander. Le jour que j'arrivai en Damas, le canon du château tira en réjouissance de ce que le grand-visir, ce disent-ils, a traité avec Abassa, rebelle, qui a remis la ville et château d'Erzurum ; mais j'ai peine à croire cette nouvelle, car le roi de Perse est trop fin pour laisser échapper cette pièce de ses mains, qui est la clé du pays du Grand-Seigneur ; car, passant cela, l'on peut venir jusques à Scutari la tête levée. Ce lieu de Saïde est possédé par l'émir Facardin, dont vous avez assez ouï parler, comme aussi tout le pays d'alentour ; c'est un prince qui, pour être Arabe, gouverne fort politiquement : il y quelque temps qu'il fut en Italie, fuyant les armes turquesques qui le persécutaient ; il s'est bien raffiné en ce voyage, et a appris beaucoup de maximes qu'il pratique. Les chrétiens vivent fort paisiblement dans son pays, et il se sert quasi de Maronites en ses importantes affaires.

Il y a depuis deux ans une mission de capucins français qui se promettent faire grand fruit ; aussi est-ce ici le seul endroit de tout le Levant où l'on peut le plus avancer la religion chrétienne, car toutes les montagnes sont peuplées de certains gens, nommés Druses, qui quoiqu'ils ne fassent aucun exercice de religion, ont beaucoup plus d'inclination vers la chrétienne qu'à celle de Mahomet ; et le prince permet qu'on les instruisse. Trois autres capucins sont passés en Perse : je ne doute point qu'ils ne soient les bien reçus, car c'est le pays du monde le plus libre, le mieux policé, et où la justice est la mieux faite ; ce qui est dû à la prudence du roi d'aujourd'hui, que l'on nous dit être un autre Salomon, car l'on conte des actions de lui telles qu'elles vont de pair avec ce que l'antiquité a jamais produit de plus excellent. J'eusse bien désiré en être témoin oculaire ; et n'eût été certain respect de vous autres, Messieurs, qui eussiez trouvé à redire de ce voyage, je vous assure que je l'eusse accompli ; il n'est pas si difficile que l'on croit, car d'Alep, en moins de vingt-cinq journées, vous êtes dans l'État de Perse ; mais il n'y faut plus penser : je ne doute pas que mes affaires ne pâtissent beaucoup par mon absence, si votre soin et vigilance n'y apportaient quelque ordre. Je pense bien que tous ceux qui me font le bien de m'aimer crient et désirent mon retour ; je vous supplie de vouloir défendre ma cause, en leur témoignant le désir que j'ai de les revoir. Il faut considérer que les voyages de mer sont fort incertains, et quelquefois l'attente d'un mois avance plus que ne fait une précipitation.

Je pars cette semaine pour aller en Jérusalem, où je séjournerai fort peu de temps. De là je prendrai le chemin du Caire et d'Alexandrie. C'est tout ce que je vous puis dire pour le présent.

Cette lettre sera portée à Marseille par une barque qui part dans cinq ou six jours, et je l'adresse à M. de Peiresc pour vous la faire tenir.

Je suis, Monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Je vous supplie de faire mes recommandations à tous ceux de chez vous, et en particulier à mademoiselle votre mère, comme aussi à toute ma parenté.

De Saïde, ce 30 octobre 1628.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je viens d'écrire à monsieur votre frère, et lui mande le succès de mon voyage jusques en ce lieu, et l'état auquel je me trouve ; celle-ci ne sera que pour me conserver la possession de vos bonnes grâces, en vous renouvelant les vœux de mon service, et vous assurant l'estime que je fais de votre amitié et le désir que j'ai de vous revoir bientôt. Ce que je vous dis ici particulièrement servira, s'il vous plaît, à tout le reste de nos amis auxquels je me dispose d'écrire pour n'avoir rien à leur mander, et pour être de présent en un lieu qui de possible leur est si inconnu, qu'il faudrait qu'ils eussent recours à chercher dans la carte pour le trouver ; c'est pourquoi je les veux décharger de cette peine. Si le vent est favorable la présente vous sera rendue dans peu de temps, car je l'envoie par l'occasion d'une barque qui part dans un jour ou deux, et quoique ce lieu soit éloigné de Marseille de près de mille lieues, si est-ce que ce chemin-là se fait quelquefois en moins de quinze jours. Je ne doute point que vous ne soyez fort en peine de moi, et pense être encore assez dans votre souvenir pour que dans votre cabinet il se parle quelquefois de moi et de mon voyage ; c'est là où je

vous supplie de me vouloir défendre et d'excuser la longueur de mon retour sur les diverses rencontres et difficultés qui se présentent. Quoique ce lieu soit fort peu de chose, je m'y suis néanmoins arrêté déjà dix ou douze jours pour me refaire des incommodités passées, car je vous assure qu'il y a plaisir, après avoir pâti par mer et par terre, de trouver des gens de son pays, et d'être connu pour ce que l'on est, et traité et caressé ; c'est l'avantage que cette ville a, et qui m'y a fait séjourner plus que je ne pensais. Je partirai demain ou après pour aller en Jérusalem, où il y a six ou sept journées par terre. C'est tout ce que vous puis dire pour le présent.

Je suis, Monsieur, votre bien humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Je vous supplie de vouloir faire mes recommandations à mes frères. Je les prie de se vouloir souvenir de moi. Le même, s'il vous plaît, à M. et à Madame de Marly, ma sœur.

Du Caire, ce 10 janvier 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

À mon arrivée en cette ville, j'ai reçu, sous l'enveloppe de M. de Peiresc, une lettre de vous du 4 septembre 1628, qui m'a merveilleusement consolé et ôté d'une grande peine ; car s'étant passé tant d'ordinaires de Constantinople sans savoir de vos nouvelles, et n'ayant pas trouvé à Saïde, comme j'espérais et vous en avais donné l'adresse, j'avais raison d'appréhender qu'il ne vous fût arrivé quelque accident ; mais je loue Dieu que ma peur ait été vaine, et que la contagion que l'on nous dit ici avoir été très violence l'année passée en vos

quartiers, n'ait affligé aucune maison de nos parents et amis. Je suis bien aise d'apprendre le bon état de mes affaires domestiques. J'avais grand doute que, pendant mon absence, ces deux misérables procès de Centinis et Coicault ne vinssent à se réveiller, ainsi que vous m'aviez touché quelque chose du dernier par l'une des vôtres. Pourvu qu'à mon retour je trouve encore le tout en son entier, j'espère que nous en sortirons à bon marché, car je fais état de devenir un grand homme d'affaires, et je désire nettoyer le peu de bien que j'ai, afin de m'acquérir un repos de ce côté-là pour le reste de ma vie. Je pense que si M. Rigault, le procureur, veut satisfaire de bonne foi à tout ce à quoi il est obligé, qu'il n'aura pas peu à faire ; car, outre la dette de Brise, il y a encore celle de son frère le marchand, que je ne juge pas être acquittée, puisque ne m'en mandez rien. Vous faites fort bien de le pousser doucement sans en venir à une extrémité ; car aussi bien cette voie-là nous servirait de peu.

Je vous écrivis de Saïde environ le 25 du mois d'octobre dernier par une barque qui partait pour Marseille, et adressai mes lettres à M. de Peiresc. Si ce vaisseau a eu bon voyage, vous les devez à présent avoir reçues. Vous aurez appris d'icelles le succès et les aventures de mon voyage depuis Constantinople, ensemble de celui de Damas et du mont Liban, et comme je faisais état de continuer en Jérusalem pour de là passer en Égypte. J'ai maintenant exécuté ce dessein, et suis, grâce à Dieu, arrivé heureusement en cette ville, où je goûte le repos, et reçois toute sorte de courtoisie de M. Fernoux, consul. Aussi lui étais-je recommandé de bonne part. Je fais état dans quelques jours de m'en aller avec lui en Alexandrie, qui est le lieu de sa demeure ordinaire, pour de là m'embarquer sur le premier vaisseau qui sera de partance pour Sicile ou pour Malte. Il ne me reste qu'une chose à voir en Levant qui certes le mériterait bien : c'est le mont Sinaï ; le chemin en est assuré, et les incommodités qui s'y peuvent ressentir ne me sembleraient point étranges, après avoir enduré celles du voyage de Jérusalem jusques ici ; mais le temps qu'il y faut mettre me retient, car il faut

au moins vingt journées ; de sorte que je pense que pour cette fois je me contenterai d'avoir vu les lieux où a été donnée la nouvelle loi, puisque aussi bien elle abroge l'ancienne.

M. de Peiresc, par toutes celles qu'il m'écrit, m'interpelle de chercher pâture à sa curiosité. J'y fais ce que je puis ; mais je suis destitué de personnes intelligentes, de sorte que je ne sais à qui m'adresser. J'ai recouvré en Jérusalem et ici environ deux cents médailles de cuivre ; mais je n'ose pas promettre qu'il y en ait aucune qui vaille la peine. On m'a aussi fait présent de quelques pierres gravées, entre autres d'une améthyste, où il y a d'un côté la figure d'un géant nu qui tient en une main une espère de faux, et en l'autre comme une couronne de lauriers. Le tout est rempli de caractères inconnus. Je les jugeais au commencement grecs ; mais il y en a d'autres mêlés parmi que personne n'a pu connaître. Je la ferai voir à Rome aux gens du métier, et, si elle est telle que ceux à qui je l'ai montrée l'estiment, ce sera pour faire un présent à M. le cardinal Barberin.

Je fus l'autre jour aux momies, et y vis des corps avec leurs ligatures et autres ornements de peinture et de hiéroglyphes, aussi entiers que s'ils venaient d'être enterrés. Si nos patrons français n'étaient si scrupuleux que de ne vouloir embarquer un desdits corps, j'en eusse dès lors acheté un, et l'eusse envoyé à Marseille. Il y a trois jours que quelques paysans apportèrent en cette ville un crocodile tout en vie, j'en eus avis, et me le fis apporter ; il me coûta trois piastres ; et, après l'avoir bien considéré, le fis écorcher, et saler sa peau pour l'envoyer en France. C'était une femme, et lui trouvâmes dans le corps plus de vingt œufs de la grosseur de ceux d'un pigeon ou un peu plus. C'est le seul animal rare que j'aie vu ici. À Constantinople, je vis une girafe, et quinze jours après elle mourut par la négligence de ceux qui en avaient le soin ; il y avait encore une espèce de tigre marqué de noir, mais en long, et un peu plus grand que les ordinaires. Les crocodiles ne se trouvent qu'à trois journées d'ici en

remontant la rivière, et dit-on que c'est le prophète Jérémie qui a obtenu de Dieu qu'ils ne puissent venir plus près. D'autres curiosités en ce pays, il y en a maintenant fort peu ; car le commerce des Indes est entièrement perdu, et les caravanes de terre sont diverties par la rébellion du Yemen, qui est telle que, si ces gens ici n'y donnent bientôt ordre, cette province si grande et si fameuse est perdue pour le Grand-Seigneur. Le bancha que l'on y envoyait a été empoisonné à une ville nommée Giddé, sur la mer Rouge, par une veste de satin que lui présentait le prince de la Mecque.

Du côté de Perse, nous n'avons aucunes nouvelles, ni même de Constantinople, dont je suis fort marri. L'ignorance des Turcs au fait de la navigation est telle que, depuis que vient l'hiver, ils ne se mettent plus à la mer à faire de longs voyages ; et dernièrement neuf très grands vaisseaux, avec lesquels nous étions venus de conserve jusqu'à Rhodes, allèrent misérablement donner à travers, à la vue du port d'Alexandrie, en plein jour et sans fortune.

Je suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de saluer de ma part MM. les présidents de Bellièvres, Procureur-général, et de Loménie.

Du Caire, ce 11 janvier 1629.

À M. Dupuy.

Monsieur,

L'adresse que je vous avais donnée par ma lettre du 8 juillet dernier de m'écrire par voie de Marseille en Alexandrie n'était pas mauvaise, puisque suivant icelle j'ai reçu une lettre de vous à mon arrivée en cette ville, en date du 6 septembre 1628. Je pensais en devoir avoir dès Saïde ; mais apprenant de M. de Peiresc que la contagion a interdit le commerce de Lyon avec la Provence, et que cela était cause qu'ils ne recevaient plus aucune nouvelle du côté de Paris, j'impute plutôt ce manquement à la disgrâce publique qu'à vous, ayant toujours ressenti tant d'effets de votre affection et diligence depuis que je suis hors de France. Je vous supplie de vouloir continuer et de m'obliger tant que je reçoive encore une fois des lettres de vous à Rome ; car si Dieu me fait la grâce d'accomplir ce que je désire, je vous mettrai dans peu de temps hors de la peine de m'écrire ce voyage, faisant état de m'embarquer sur le premier vaisseau qui fera voile pour Malte ou Sicile, pour de là me rendre à Rome, et, sans m'y arrêter que le temps qu'il faut à se reposer et trouver des chevaux de louage, m'en aller tout droit à Paris.

Vous avez très bien jugé que votre dépêche du 4 août ne me trouverait plus à Constantinople, car j'en partis le 7 septembre, ainsi que vous aurez pu le savoir par deux lettres que je vous ai écrites depuis, au moins à M. votre frère, l'une de Rhodes, de la fin du mois de septembre, et l'autre de Saïde, du mois d'octobre ; car je ne me souviens pas ponctuellement du quantième. Espérant que vous les aurez maintenant reçues, je ne vous répéterai point par celle-ci le succès de mon voyage jusqu'à Saïde, vous l'ayant assez amplement déduit. Je partis dudit lieu de Saïde le dernier d'octobre, et passai par Sour, jadis Tyr, Saint-Jean-d'Acre et Nazareth ; là, je m'y arrêtai quelques jours, tant pour la sainteté dudit lieu, que pour avoir le temps de visiter d'autres endroits célèbres dans l'Évangile, comme le mont Thabor, la mer Tibériade, et le reste de la Galilée. Il y a un gardien français natif de Vendôme, qui est un fort bon

religieux, et à qui la chrétienté doit avoir l'obligation de ce que ce saint lieu est maintenant en vénération ; car, auparavant lui, ce n'était qu'un désert et des masures où les Maures retiraient leur bétail. Lui, le premier, l'a trouvé et défriché, et y a fait le bâtiment qu'il y a, où sept ou huit religieux peuvent commodément demeurer.

De Nazareth nous prîmes le chemin de Jérusalem, ayant au préalable cherché toutes les sûretés pour pouvoir faire ce voyage sans péril ; car c'est un des plus mauvais pays qui soit au reste du monde, et où il y a le plus de voleurs. Nous n'en trouvâmes néanmoins point, grâce à Dieu ; mais nous eûmes une autre disgrâce pire que vous ouïrez. Nous rencontrâmes à quelques lieues de Nazareth quatre ou cinq Arabes, qui, sous prétexte que nous venions de Damas et que nous avions dérobé le *caffarre* (c'est-à-dire que nous avions pris des chemins détournés pour ne pas donner un droit que les chrétiens et juifs paient par tête), nous arrêterent insolemment, nous voulant faire payer ledit *caffarre*. Notre voiturin qui nous conduisait, un peu trop suffisant et présomptueux, au lieu de traiter cette affaire de paroles, mit aussitôt l'épée à la main, et son exemple fit croire à un des nôtres qu'il était permis de frapper, de sorte qu'ayant mis pied à terre, il poursuivit un desdits Arabes, qui n'avait qu'un bâton, assez longtemps l'épée dans les reins, ce qui en fit accourir plus de soixante autres, criant qu'il fallait nous tuer ; car, par malheur, nous étions entre un village et des pavillons où ces coquins ont accoutumé de se retirer. Chacun faisait alors du mieux qu'il pouvait, car les coups de pierre volaient bien dru, et nous, n'étant que quatre et mal montés, il était impossible de faire grande résistance. J'avais emprunté un pistolet qui me servit beaucoup ; car, allant aux uns et aux autres, faisant mine de vouloir tirer, sans toutefois en avoir aucune envie, je me parais aucunement, et de fait, je ne reçus qu'un fort petit coup dans la cuisse ; mais la fin de cette belle affaire fut qu'un chirurgien français, que j'avais pris à Saïde pour me servir en la place de mon Dessin que j'avais envoyé au Caire pour son

indisposition, se sentant frappé à l'œil d'un grand coup, tira une arquebuse de quatre pas sur un Arabe, dont, par bonne fortune pour nous, il ne lui estropia qu'une main. L'Arabe tomba néanmoins, et, le jugeant mort, je crus que bientôt nous le suivrions ; car, après leur avoir blessé un des leurs, que pouvaient-ils faire, puisque sans sujet ils avaient déjà commencé à nous si maltraiter. Je fus d'avis aussitôt de faire retraite, afin d'avoir affaire à moins de personnes, et être avec plus d'avantages contre ceux qui nous suivraient ; mais ils ne s'amusèrent qu'à piller nos hardes, ce que voyant, nous nous arrêtâmes, et, après une heure de traité que nous fîmes faire par un homme de Nazareth qui était venu nous accompagner, nous retirâmes tout, à un mulet près qu'ils retiennent pour payer le sang du blessé. Un pauvre religieux grec, archevêque de Gaze, qui, pour être mal monté, ne se put tirer avec nous, le paya bien cher ; car il fut excédé de coups, et si, ils voulaient le lier et mettre en prison. Avec toute cette disgrâce nous ne laissâmes pas de continuer notre chemin de nuit, et arrivâmes quelque temps après au village où le prince desdits Arabes, qui est l'émir Tharabée, fait sa demeure et tient sa justice. On ne nous y rendit néanmoins aucun déplaisir, et si, nous y demeurâmes jusques à trois heures de jour à nous reposer. Si cela me fût arrivé en France, voire même auprès de Paris, la qualité de conseiller ne m'eût point empêché d'y recevoir quelque insigne affront ; mais, grâce à Dieu, j'en ai été quitte pour trente piastres, que je donnai à celui de qui le mulet avait été pris ; car autrement il me voulait mener devant le bascha de Jérusalem pour plaider, qui est une justice en laquelle je ne désire jamais comparoir, si je puis. Je trouvai la famille de Jérusalem toute réformée, car ils y ont envoyé des Récollets au lieu d'Observantins. Le Père gardien est un fort bon religieux et grand homme de bien ; il est Napolitain, comme sont quasi tous les autres, et n'y avait pour lors qu'un Français. J'y ai reçu toutes les caresses du monde, et eu ce bonheur qu'étant enfermé dans l'église du Saint-Sépulcre, l'on m'apporta la nouvelle de la prise de La Rochelle, qu'un marchand d'Acre m'envoya par

homme exprès. J'en donnai aussitôt avis au Père gardien, et fis que l'on chanta à l'heure même le *Te Deum*, et le lendemain se dit une messe sur le mont de Calvaire pour le Roi, où j'assistai.

J'ai demeuré en Jérusalem jusques au 26 novembre, attendant de savoir si la blessure de cet Arabe nous pourrait permettre de retourner par le même chemin, dont ayant été assurés, nous reprîmes la même route, ajustant néanmoins tellement nos journées, que nous passâmes de nuit au lieu contentieux.

En disant adieu au Père gardien, il me donna une patente de procureur des saints lieux en France. Jugez si cette qualité ne me doit pas donner bonne place dans la confrérie de Jérusalem, qui est aux Cordeliers, et ne procession de Quasimodo. Je pense qu'il eût bien désiré que je lui eusse demandé l'ordre de chevalerie du Saint-Sépulcre ; mais cela est tellement méprisé aujourd'hui, que les taverniers et tailleurs la portent.

J'ai demeuré six jours en Acre pour attendre passage pour Damette, et me suis embarqué sur un petit caramoussal grec, qui m'a porté en quatre jours audit Damiette, où il y a près de quatre cents milles, avec un temps si doux, que je ne pense pas qu'un étang puisse être si calme qu'était lors la mer. Aussitôt que nous fûmes arrivés, le temps se changea, qui m'a fait séjourner quelques jours, et ai mis neuf jours à venir en cette ville, en remontant le Nil, qui est une très ennuyante navigation ; car, n'y ayant point de vent, il faut aller au pas des hommes qui vous tirent. Nous n'avions pas cru devoir être si longtemps, de sorte que nos provisions nous ayant manqué, il nous a fallu passer quelques jours assez mal, et entre autres le jour de Noël avec du biscuit tout moisi et de l'eau ; car nous n'avons pu arriver en cette ville que le 26 décembre. Et ce qui est à remarquer, est qu'en tout le voyage que je vous viens de décrire, il a toujours fallu coucher sur la dure, excepté aux lieux de séjour ; car c'est une chose extraordinaire en ce pays que de porter avec soi des matelas, de sorte

qu'envoyant mon Bessin par mer, je lui donnai toutes mes hardes à porter, ne retenant qu'une couverture et mes besognes de nuit.

Je ne pense pas qu'à ce récit aucun prenne envie de venir en ces quartiers ; mais, grâce à Dieu, je ne me suis jamais mieux porté que quand il a fallu le plus pâtre, et ai observé que la diète est un excellent moyen de conserver la santé ; et puis, quand je suis arrivé en lieu de connaissance, j'ai bien récompensé le mauvais temps, comme par exemple en cette ville, car j'y suis tout de même comme je pourrais être chez moi, chacun s'étudiant à me donner du divertissement, et à me procurer les contentements qui sont selon mon humeur. C'est le vrai temps qu'il faut voir l'Égypte qu'en cette saison, car il y fait plus de chaud que de froid, et toutes choses y sont en leur perfection. Je voudrais que vous pussiez un peu avoir de ces beaux jours et de la sérénité de l'air. Il y a ici un médecin français qui est fort galant homme et habile en son métier, mais particulièrement à guérir la v.... et autres maux vénériens. En huit jours et sans peine il fait plus que les autres en quarante. Dieu merci, je n'ai point besoin de lui pour cela, y ayant plus d'un an que je garde ma chasteté et par force ; car en toute la Turquie il fait très dangereux voir des femmes ; et de mon temps un marchand vénitien à Constantinople, pour avoir été trouvé en plein jour chez une chrétienne, sa commère, paya plus de douze cents piastres ; que, si c'eût été une Turque, il fallait souffrir le feu ou se renier.

M. de Cesy sera bien étonné de la donation de M. de Dolor ; car il y prétendait quelque chose à cause que madame sa mère était sa propre nièce, et lui rendait de grands devoirs. Je lui avais néanmoins dit ce que j'en pensais. Je suis bien aise que M. Chrestien soit tuteur honoraire de ce garçon, car je m'assure qu'il n'oubliera rien pour en faire un honnête homme.

Je ne sais si M. Rigault a reçu cent écus que je prêtais à son gouverneur à Venise, ainsi qu'il apparaît par sa promesse ; car lui ni vous ne m'en avez rien mandé : ce qui me met en peine n'est pas la grandeur de la somme, mais c'est

que je l'ai empruntée d'un banquier, et au cas que ledit sieur Rigault ne l'eût acquittée en vertu de ma lettre de change, les intérêts courraient sur moi.

J'ai été bien étonné d'apprendre que mon cousin de Beaumont ait repris la robe. À quoi bon ce voyage d'Italie et de Flandre au camp de Spinola ? J'ai bien peur qu'il ne tienne du côté de sa mère. L'excuse que vous me faites de la part de mes proches sur ce qu'ils ne m'écrivent point me semble fort légère, car l'on peut faire tenir des lettres par tout le monde. Je ne doute point de leur affection ; mais me semble qu'ils m'en devraient donner quelquefois des témoignages. J'attends de jour en jour des nouvelles de Constantinople. J'ai opinion que par icelles je recevrais votre dépêche du 4 août, ce que j'ai désiré fort, car je pense qu'elle m'apprendrait beaucoup de particularités que je ne sais pas, y ayant une grande interruption entre votre pénultième et dernière : en tout cas, je la pourrai avoir à Rome.

J'ai fait un grand service à Bessin de ne le point mener avec moi en Jérusalem, car sans doute il fût mort au pied d'un arbre, au lieu que la bonne chère que l'on lui a faite ici l'a remis en peu de temps, de sorte qu'à mon arrivée je l'ai trouvé gaillard. Il a reçu des lettres de Denys et du clerc de M. Le Coigneux. Je lui ai dérobé celle du dernier, et en ai fait une copie que je vous envoie ; vous ne la trouverez, je m'assure, pas mal plaisante.

Je me suis oublié de mander à M. votre frère qu'il avertît le sieur Rigault de se réserver entre ses mains quelque somme d'argent, jusques à quatre ou cinq cents écus ; car j'en prendrai ici de M. le consul Fernoux, et arrêterai avec lui de le faire rendre à madame de Brèves à Paris.

Je n'ai autre chose à vous dire sinon que je serai à jamais, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Je vous supplie faire mes baisemains à toute la parenté. J'ai quantité de chapelets et reliques de Jérusalem que je leur destine. Mes recommandations aussi à tous les amis. Vous ne me mandez rien de M. de Granier.

Obligez-moi que personne ne voie cette lettre. La familiarité qui est entre nous me fait écrire beaucoup de choses que je serais marri que d'autres vissent.

Si vous voyez M. Haligre, je suis son serviteur. Vous distribuerez, s'il vous plaît, mes lettres, et assurerez M. le président Sanguin de mon très humble service.

D'Alexandrie d'Égypte, ce 25 février 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Je vous écrivis dernièrement du Caire et fis réponse aux vôtres du 4 septembre, reçues en ce pays par la voie de Marseille. Je vous mandais comme je me disposais à partir dans peu de jours ; mais M. le consul m'ayant conseillé d'attendre l'expédition d'un petit vaisseau qui doit aller droit à Malte, pour n'y en avoir point d'autres qui pussent toucher en ce lieu-là, je crus que je ne pouvais mieux employer le temps qui me restait qu'à faire le voyage du mont Sinaï ; duquel, grâce à Dieu, je suis retourné en bonne santé, quoique la saison et les autres incommodités qui s'y ressentent, m'aient beaucoup fait pâtir, car, au sortir du Caire, l'on entre dans désert qui dure plus de cinquante journées sans rencontrer une seule habitation, qu'une méchante ville ou plutôt village nommée Suez, qui est l'échelle de la mer Rouge, de sorte qu'il faut tout porter avec soi

jusques à de l'eau, qui ne se trouve que de trois en trois jours, encore est-elle fort mauvaise.

Nos montures ont été des chameaux, car aucun autre animal ne peut passer sans boire et avec si peu de chose que celui-là, ce qui fait que l'on ne se sert point d'autres dans ces déserts. L'on m'avait fait peur de cette allure à cause de l'agitation qui est quasi semblable à celle d'un vaisseau sur la mer ; mais pour moi, je l'ai trouvée assez commode, et après la seconde journée, je m'y accoutumai tellement que cela ne me semblait plus étrange. Nous avons demeuré douze jours à aller, qui est beaucoup plus de temps que l'on y emploie d'ordinaire ; mais le hasard qu'il y avait de trouver des voleurs sur le grand chemin, nous fit prendre un détour, et, après avoir demeuré trois jours au monastère des Grecs, qui est au pied du mont, et avoir visité tous les lieux célèbres dans la Sainte-Écriture, nous avons pris notre retour par un petit port qui est sur la mer Rouge, nommé Le Tour, pour voir le lieu où se forment toutes ces pétrifications et autres galantries de corail blanc et coquilles que nos curieux gardent dans leurs cabinets avec tant de soin ; nous eûmes le bonheur de rencontrer de la bonnasse, de sorte que nous étant promenés dans une barque une lieue à largue, nous eûmes le loisir de considérer avec plaisir le fond de cette mer qui produit toutes les choses susdites, qui est une des grandes curiosités que j'aie vues en tout mon voyage.

Je ne vous décrirai point ici par le menu toutes les autres particularités, remettant cela lorsque j'aurai le bien de vous voir. En un mot le voyage du mont Sinaï est fort difficile, et aimerais mieux aller à Constantinople d'ici, quoiqu'il y ait beaucoup plus loin, que de le refaire une autre fois ; mais puisqu'il ne me restait rien à voir en tout le Levant que cela, et que j'avais du temps de reste, je suis bien aise de l'avoir entrepris.

Je suis arrivé en cette ville depuis deux jours seulement, et ai trouvé le vaisseau sur lequel je fais état de m'embarquer tout lesté, de sorte que je pensais

que nous embarquerions ce jourd'hui dimanche gras ; mais il fait un si mauvais temps, qu'à peine les vaisseaux peuvent-ils demeurer dans le port.

M. de Peiresc m'a écrit en date du 16 décembre, et me mande que la contagion de Lyon bouchait encore tellement le passage, que c'est un miracle quand en un mois l'on pouvait recevoir une lettre du côté de Paris. J'espère que la saison de l'hiver aura resserré ce mal et ouvert le commerce entre lui et vous, et que par ainsi vous aurez pu recevoir mes lettres. Si Dieu me fait la grâce d'arriver à Malte à salvamento, et qu'il se rencontre là quelque commodité pour France, je ne manquerai à vous faire savoir de mes nouvelles. J'ai pris au Caire quelque argent de M. Fernoux, consul, et en recevrai encore ici de son neveu, pour achever de faire mon voyage. Nous sommes demeurés d'accord que je le ferais rendre à madame de Brèves, à Paris, ce qui m'épargne beaucoup, car n'était cette conjoncture du consulat, il m'eût fallu payer vingt-cinq ou trente pour cent d'échange. J'écirai une lettre à ladite dame en remerciement, et une autre au sieur Rigault qui contiendra ladite somme, et il vous plaira faire en sorte que le paiement en soit prompt. Le tout pourra monter à quatre cent cinquante ou cinq cents écus au plus. Je crois que vous n'aurez pas sujet de me reprendre de la trop grande dépense que je fais, sachant bien que si j'eusse été en chrétienté, elle eût quasi été double, car les mille écus que je pris de M. Haligre, à Venise, et cent autres, du depuis, qu'un marchand, nommé Pianca, me prêta, m'ont mené jusques en Égypte, et m'ont duré plus d'un an.

Les femmes ne m'ont point coûté un sou en tout le Levant, dont je ne me repens point, sachant tout le péril que l'on court et en la santé et en la vie. Partout où j'ai passé, j'ai toujours été défrayé par les consuls ou autres résidents, de sorte que la plus grande dépense a été celle des voitures. J'ai acheté quelques petites choses en ce pas, mais pour fort peu. J'avais dessein d'amener avec moi un petit esclave nègre pour me servir de laquais en France ; mais outre que ce n'est pas la saison de les trouver comme on le désire, il est si difficile de les

embarquer, que l'on m'a conseillé d'attendre et de donner la commission à quelqu'un du pays pour faire cela en mon absence. Je ne suis que marri de ne pouvoir vous apporter quelques manuscrits grecs ou latins ; mais je n'en ai pu recouvrer aucun, et afin néanmoins de ne pas retourner sans livres, j'en ai acheté trois ou quatre arabiques entre lesquels il y a une Bible assez ancienne et un Alcoran des plus beaux qui soient en tout le Levant. Il me coûte près de vingt écus, et celui qui me l'a fait avoir, qui est un Turc écrivain de M. le consul et personne affidée, m'a assuré qu'il en valait plus de soixante, et que c'est un des plus corrects et mieux écrits qu'il ait jamais vus. Il est un peu vieux ; mais tel qu'il est, la reliure vous plaira, et je m'assure que Le Gascon s'étudiera d'imiter la dorure. C'est un livre plus curieux qu'utile, principalement en la langue qu'il est ; mais j'ai pensé qu'il fallait apporter quelque chose du pays d'où l'on venait. J'ai fait aussi grande perquisition pour avoir du baume pour donner aux femmes de ma parenté ; mais il est quasi tout falsifié, et faut attendre le retour de la caravane de la Mecque, encore est-ce un grand hasard quand il s'en rencontre de pur ; tout ce que j'ai pu faire a été d'en recouvrer environ une livre et demie. Faute de meilleur sujet, je vous entretiens de bagatelles.

Nous avons ici aucunes nouvelles assurées du côté de Constantinople, y ayant plus de trois mois qu'aucun vaisseau n'a passé de l'Archipel en cette ville. Une homme du Bascha, qui est venu par terre, a apporté que, Abaza Bascha, ci-devant rebelle, était à la Porte, et que l'on le faisait gouverneur de la Grèce, que le visir avait mis un autre bancha à Erzerum, de sorte que les affaires de ce côté-là s'allaient accommodant. Pour moi, je ne crois pas tout ce qu'ils en disent. Je pense vous avoir mandé comme l'Yemen s'était entièrement révolté, et que le bancha, qui y était allé, avait été empoisonné. Ils ont fait un nouveau bancha, qui est un Sangiac du Caire, et lui donne-t-on cette province pour sept ans, sans que pour les trois premiers, il soit obligé de rien payer au Grand-Seigneur, et moyennant cela, il doit mener quantité de gens à ses dépens pour recouvrer ce

pays. L'on attend aussi vingt galères de Constantinople, qui doivent porter six mille homme pour cette guerre. Le temps nous en apprendra le succès.

Nous avons enfin appris les particularités de la prise de La Rochelle. M. le Cardinal doit être à cette heure bien glorieux qu'une si haute entreprise lui ait enfin heureusement réussi. Je voudrais que les armes du Roi eussent la même fortune du côté de l'Italie. J'ai appris par une relation que M. de Peiresc m'a envoyée la mort de notre premier président et celle de M. d'Auquerre. Je voudrais bien que M. de Bellière fût successeur du premier, aussi bien que Boutillier l'a été du second, le fils duquel doit avoir une science infuse, puisque en son âge il a été choisi pour exercer la charge de secrétaire de la Reine. Je ne lui envie point cette bonne fortune non plus que la première.

Je vous prie de faire part de mes nouvelles à toute notre parenté, et en particulier à mes frères, auxquels je souhaite que le voyage de Hollande ait été plus heureux qu'à moi celui d'Angleterre. Je suis à présent sur le bord du fossé, car d'ici en chrétienté il n'y a que la mer à passer. L'on nous dit ici qu'il y a force corsaires de Barbarie dehors ; mais nos vaisseaux français sont si légers et si bons de la voile, que j'espère que nous n'aurons point de disgrâce de ce côté-là. Tout est en la main de Dieu ; il m'a fait la grâce de me conduire jusqu'ici heureusement, je veux espérer qu'il ne m'abandonnera pas. Je tâcherai, à mon passage de Malte, de recouvrer le livre de mathématiques de feu votre frère. En attendant que je sois en ce lieu tant désiré, je demeurerai, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je n'écris point à M. votre frère, pour cette fois, n'ayant rien à lui mander. Je lui baise les mains comme à tout le reste de nos amis, et en particulier à mademoiselle votre mère et à toute la parenté.

De Malte, ce 5 avril 1629.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Suivant ce que je vous écrivis d'Alexandrie, je me suis embarqué sur un vaisseau pour venir en ce lieu, et partîmes le premier jour de carême avec le plus beau passage du monde, car en dix jours nous sommes venus à Saragosse, sans avoir vu aucune voile à la mer, qui est tout ce que j'appréhendais, car nous avions avis de plus de cinquante vaisseaux corsaires qui étaient sur notre chemin. J'ai attendu plus de vingt jours en Sicile, pour passer en cette île, à cause des temps contraires, où enfin je suis arrivé avant-hier seulement, 3 de ce mois.

J'ai fait la révérence à M. le Grand-Maître, qui m'a fort caressé. M. de Talamey me veut loger chez lui ; mais je fais ce que je puis pour m'en dégager, et ayant rencontré ce matin M. de Boisboudran, à présent grand prieur de France, qui m'a mené dîner chez lui, d'où je vous écris la présente, j'ai appris, par son moyen, la partance d'un vaisseau pour Marseille. C'est pourquoi je n'ai pas voulu perdre cette occasion de vous faire savoir de mes nouvelles, me doutant bien que vous en serez en peine.

M. le Grand-Maître m'a dit qu'il appréhendait que les progrès du Roi en Italie ne fissent user de représailles sur les Français passant par Sicile et Naples ; mais j'ai appris ce matin que les galères de cette religion vont en Espagne pour

accompagner l'infante. Si cette nouvelle se confirme, je prendrai commodité de ce passage, et pense que je pourrai m'en retourner avec ledit sieur de Boisboudran, qui m'a déjà fait des offres sur ce sujet. C'est tout ce que je vous puis dire pour le présent, vous assurant, au reste, que je serai à jamais, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de saluer, de ma part, toute votre maison, aussi mes frères et le reste de ma parenté, sans oublier les amis.

Je suis toujours en volonté de repasser par Rome, si ce n'est que la saison m'en empêche : j'espère y avoir de vos lettres.

De Malte, ce 3 mai 1629.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je vous écrivis il y a quelque temps et me servis de l'adresse de M. de Boisboudran pour vous faire tenir ma lettre. Vous aurez appris par icelle le succès de mon voyage depuis Alexandrie et l'état que je faisais de partir de ce lieu au plus tôt, en quoi certes j'ai été trompé comme en beaucoup d'autres rencontres. C'est pourquoi, dorénavant, je ne veux plus rien assurer en ce qui sera de mon voyage, craignant de mettre en peine ceux qui ont quelque impatience de me voir, desquels je veux croire que vous êtes l'un, et afin que vous sachiez la raison qui m'a fait demeurer ici, il y a déjà plus d'un mois, c'est

qu'ayant perdu la commodité de deux galères, qui allaient à Messine, sur lesquelles était M. le commandeur de Souvré et quantité d'autres chrétiens de mes amis qui s'en retournent en France, pour être arrivé en cette île, le lendemain que lesdites galères en étaient parties, j'ai été conseillé d'attendre un autre voyage, la résolution duquel dépendant de l'ordre du vice-roi de Sicile, il n'a pu être conclu que d'hier seulement : c'est pour aller à Barcelone pour accompagner la reine de Hongrie. Or M. de Crémeaux, général des galères, a pressé extrêmement le Conseil à ce que l'on ne l'obligeât point à aller côtoyer l'Italie, tant pour être le chemin le plus long et de plus grande dépense que pour avoir occasion de rencontrer quelques vaisseaux corsaires, ce qui ne pourra lui manquer s'il exécute ce qu'il désire, de sorte qu'il est comme arrêté que l'on ira d'ici à Trapani, d'où on enverra à Palerme au vice-roi pour prendre son ordre, et de là l'on prendra la route de Sardaigne, Minorque et Majorque, et de là à Barcelone, qui est une navigation fort courte. Pour moi, je suis très résolu de m'embarquer, au moins jusques à Trapani et Palerme. De là je prendrai le chemin que Dieu m'inspirera, car d'un côté je suis fort tenté d'aller en Espagne, tant pour la commodité et brièveté du passage, et l'action qui s'y fait, que pour ce que de Barcelone, en quatre ou cinq jours, je suis en France : de l'autre aussi, je voudrais fort repasser par l'Italie et voir encore une fois Rome où même j'ai quelque sujet d'aller ; mais la saison déjà avancée me fait peur. En tout cas vous saurez de mes nouvelles de Rome ou de Barcelone, si Dieu me fait la grâce d'y pouvoir arriver en santé. M. de Boisboudran, grand-prieur, s'est enfin résolu de prendre ce chemin, et crois que nous pourrons faire le voyage ensemble ; c'est le meilleur homme du monde, mais bien le plus pauvre esprit que j'aie jamais connu, et ne m'étonne pas si, ayant de grands avantages pour parvenir au magistère, il se l'est laissé échapper des mains par sa négligence, et M. de Talmay, s'étant engagé de parole avec lui, a perdu sa fortune, car s'il l'eût fait pour soi-même ce qu'il fit pour son ami, il serait sans doute à présent Grand-

Maître, et cette religion serait en un état autre qu'elle n'est, étant ledit sieur de Talmay un des plus dignes et meilleurs sujets qui soient en tout l'Ordre. Je vous mandais par ma dernière comme il me pressait de loger chez lui : j'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'en excuser ; mais il n'y a pas eu de moyen, et il y a plus d'un mois que j'y suis où je reçois toutes les caresses et courtoisies que je me pourrais imaginer ; ce n'a pas été sans souvent parler du combat des galiottes et de la mort de votre pauvre chevalier qu'il m'a témoigner regretter extrêmement ; mais il mourut de telle sorte et en si bon état de sa conscience, que cela vous doit servir de consolation toutes les fois que vous y penserez. À propos de cela, je me suis soigneusement informé de son livre de mathématiques et ai appris qu'un sien camarade nommé Mayencourt, de Picardie, l'avait porté avec soi en France en intention de vous le rendre.

Au reste, je suis en une extrême peine de mes hardes, c'est-à-dire de ce peu de curiosités que j'avais rapportées de Levant, car le vaisseau qui m'a porté d'Alexandrie jusques à Saragosse et sur lequel j'avais laissé mesdites hardes, afin qu'elles fussent portées à Marseille pour n'avoir point la peine de les traîner avec moi, et les ouvrir à toutes les douanes, a donné à travers à la bouche du port de Messine, et la première nouvelle que j'ai eue de ce naufrage portait que la plupart des marchandises avaient été perdues. Depuis j'ai appris néanmoins que tout avait été recouvré ; mais le patron du vaisseau ne m'ayant, jusques ici, point écrit, j'ai sujet de croire que mon fait est perdu, dont je suis fort marri. Je n'ai pas laissé de faire toute sorte de diligence, ayant même fait écrire au receveur de Messine par M. le général, qu'en cas qu'il se trouvât quelque chose, qu'il le gardât chez lui, et je lerrai ordre à quelque ami d'ici pour les faire venir et me les envoyer en France ; mais j'ai bien peur que ma peine sera perdue.

Voilà les aventures que courent ceux qui vont sur la mer. Je remercie Dieu que le malheur est plutôt tombé sur mes hardes que sur ma personne, et ce n'est pas la première obligation que j'aie à sa bonté.

Je pense que vous saurez maintenant la mort du roi de Perse, qui est une grande perte pour la chrétienté, car tant qu'il eût vécu il eut bien empêché les Turcs de tourner leurs armes contre nous. C'était un des plus grands princes qui ait été depuis cinq cents ans, et qui a le plus grandi son empire ; son petit-fils lui a succédé, le père duquel a eu la tête tranchée par jalousie du père, il y a déjà quelques années, et les deux oncles qui vivent encore aujourd'hui ont les yeux crevés, car en matière d'État il ne pardonnait à personne. Il y a ici un capucin nommé Père Pacifique de Provins, qui en vient tout fraîchement et y a établi quelques maisons de son ordre ; il porte une lettre de ce roi au nôtre, fort pleine de compliments et d'honneurs, accompagnée d'un présent de quelques étoffes du pays.

D'autres nouvelles il n'y en a point de ce pays, sinon la réjouissance générale que nous avons tous de la paix d'Italie, si avantageuse pour notre nation, dont les Espagnols sont si honteux qu'ils ne savent que dire. Le patache de la Religion, qui partit de Marseille le lendemain de Pâques, est arrivé il y a plus de huit jours et a apporté quantité de chevaliers, entre lesquels était Girard, fils de l'avocat notre voisin. Il m'a dit de vos nouvelles, et qu'il avait vu mes frères depuis leur retour de Hollande, gaillards, dont je me réjouis bien fort. Je suis en une extrême impatience de vous voir, j'espère que ce sera bientôt. Si je fais le voyage d'Espagne, il n'est pas impossible néanmoins que quelqu'un n'y demeure, si l'on trouve des vaisseaux de Barbarie, car ce général a pris une maxime de ne plus s'amuser à les canonner de loin, comme l'on voulait faire ; mais il va droit les investir, et pour grands qu'ils soient, se met dessous, qui est un métier bien chaud, et le dernier combat qu'il fit réussit de la façon comme vous aurez pu voir par un imprimé qui a couru par Paris. Ledit sieur général m'a déjà réservé pour être sur sa galère, me témoignant qu'il trouverait mauvais si je m'embarquais sur une autre. Il a ordre, au cas que le roi d'Espagne ne lui

veuille donner la préséance par-dessus l'étendard de Gênes, de retourner tout court sans s'engager plus avant.

C'est tout ce que je vous puis dire pour le présent.

Je suis, Monsieur,

votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à monsieur votre frère, et excuses si je ne lui écris point ; ce n'est pas manque d'affection, mais bien de sujet. Je baise les mains à mademoiselle votre mère et à toute votre maison. Je leur aurais fait fête des chapelets et reliques de Jérusalem, mais j'ai bien peur de leur manquer de parole, attendu le naufrage.

Je vous supplie aussi d'assurer tous mes parents de service, et en particulier mes frères, M. de Marly et ma sœur.

De Rome, juillet 1629.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Je ne vous répèterai point par celle-ci le discours de mon voyage depuis Malte, d'où je vous écrivais, jusques en cette ville, d'autant que je présuppose que M. de Peiresc, à qui j'en ai fait une particulière description, tant par lettre que de vive voix, vous en aura donné part. Je ne vous manderai point aussi ce qui se passa à notre entrevue, la rencontre que j'eus de MM. Haligre, Le Grand

et Pelletier, qui me vinrent trouver à Marseille, et les artifices dont j'usai pour me défaire d'eux, leur faisant croire que je me rendrais à Paris au plus tôt. Je sais que vous serez scandalisé de ce procédé, et possible me voudrez-vous du mal de ce qu'ayant déjà un pied en France j'aie si peu été touché du désir de vous voir, que je m'en sois volontairement éloigné, entreprenant un voyage contre toute sorte de raison, même avec quelque grand péril de ma santé, au temps où nous sommes. En exagérant ainsi mes fautes, vous voyez comme je me donne tort ; aussi vous assuré-je que je prendrai toujours en très bonne part toutes les plaintes que vous pourrez faire sur ce sujet, et en cas que vous n'admettiez point les raisons qui m'ont induit à ce faire, que j'ai bien au long représentées à M. de Peiresc, et lesquelles je m'assure qu'il vous aura mandées ; je vous dirai de plus qu'après un voyage d'un an et demi, plein de difficultés et de hasards, j'ai voulu goûter le repos de quelques mois sans être embarrassé d'affaires domestiques, ce que je n'eusse pu éviter à Paris, comme vous savez, et puis ayant cette passion de revoir encore une fois Rome, je pensai que de Marseille il était meilleur de prendre cette route que lorsque j'en serais plus éloigné, car de retourner de Paris en Italie, comme a fait autrement un de nos amis, c'est chose que je n'eusse jamais voulu entreprendre, sachant comme il lui avait mal réussi.

Avec cette résolution je suis parti de Marseille le 29 juin, et m'en suis venu par mer de Gênes à Livourne, où après avoir séjourné quatre ou cinq jours à cause des mauvais temps, et laissé toute notre compagnie, je m'embarquai sur une petite felouque que je pris exprès pour moi et mon valet, qui me porta jusques en un lieu nommé Palo, proche de Civita-Vecchia, où je mis pied à terre, et ayant trouvé par hasard des chevaux, arrivai en cette ville le 25 de juillet en plein midi, sans parasol ni autre chose qui me pût garantir de l'ardeur du soleil, ce que je ne vous spécifie pas pour tirer vanité d'une si extravagante action, mais pour vous faire connaître la visible grâce de Dieu qui ne m'a jamais

abandonné pendant tout mon voyage ; il est vrai que le soleil que j'endurai cette demi-journée a plus altéré ma santé que le passage des déserts du mont Sinaï ni toutes les autres incommodités de ma pérégrination, car je vous avoue que je me sentis avec quelques appréhension de maladie. M. Gueffier, qui fut aussitôt averti de mon arrivée, me vint enlever en l'hôtellerie et me mena chez lui, où je suis encore à présent traité avec tous les soins du monde, ce qui a entièrement confirmé ma santé. C'est pourquoi je vous supplie de ne point vouloir prendre l'alarme et de me croire que je suis en lieu où, dans une nécessité, je serais secouru aussi bien que si j'étais à Paris ; mais grâce à Dieu je n'en ai point besoin, je me conserve avec grande circonspection, ne vas point au soleil et ne mange que des choses rafraîchissantes. Au reste je ne vous saurais exprimer le contentement que j'ai eu à mon arrivée, de me voir tant désiré et aimé ; ce m'a été une telle satisfaction que je ne me repentirai jamais d'être revenu à Rome. M. l'Ambassadeur m'a rendu des témoignages d'affection comme si j'eusse été son fils ; j'ai aussi vu M. le cardinal Barberin, de qui j'ai le même sujet de me louer. Je ne vous dis rien de M. l'abbé de Fontenay, car vous savez l'amitié qui est entre nous ; il y a trois ans que nous nous cherchons l'un l'autre ; il est venu en Italie quand j'en suis parti, et moi en Espagne lorsqu'il n'y était déjà plus ; il a été tout prêt de s'en aller au Levant avec Gedoyne, pensant m'y trouver encore, en quoi, certes, il eût fait une très grande folie, car ledit Gedoyne est mort à Corfou de fièvre continue, et toute cette caravane s'est dissipée qui çà qui là, qui fait connaître le dégoût qu'il eût eu de s'être si légèrement embarqué. À cette heure nous nous entretenons de nos aventures et passons une bonne partie du temps ensemble avec satisfaction réciproque. M. le commandant de Souvre est aussi ici, qui me témoigne grande amitié. Il me restait un déplaisir de ne l'avoir point trouvé à Malte, l'ayant manqué d'une nuit seulement ; mais ma bonne fortune m'a fait recouvrer cette occasion que je n'estime pas peu, car c'est un fort honnête seigneur. Je n'ai été étonné que de l'abbé des Chastelliers

et du changement de sa vie, car autant qu'il était débauché en France il est ici sage et réglé, et n'a-t-on point vu Français de sa condition prendre mieux l'air de Rome et goûter cette vie ; aussi y est-il aimé et estimé, même de M. le cardinal Barberin, qui le voit souvent et l'estime fort. J'ai été ravi de voir le Père Dupuy, tant il est gaillard et en embonpoint et content, en quoi je prétends avoir quelque part, car lorsque je fus le voir à Capri, dans sa convalescence, je le trouvai, partie par vos conseils, partie aussi de lui-même, porté à s'en retourner en France ; dont je le dissuadai tant que je pus, lui représentant le peu de constance qu'il montrait avoir dans ses résolutions, et les avantages qu'il recevrait de l'air de Rome quand il y serait un peu accoutumé, et vous voyez ce qu'il y en est arrivé, car il est aujourd'hui le procureur de la maison et le confident du Prieur, ce qui lui est un divertissement assez grand.

Après vous avoir bien entretenu de Rome, des amis et de moi, je viens à faire réponse à trois de vos lettres du 9 mars, 18 mai et 1^{er} juin, qui toutes m'ont été rendues par M. de Bonnaire, car celles du 20 avril et 21 mai, adressées à M. Gueffier et P. Dupuy ont été par iceux renvoyées en France, sur l'opinion qu'ils eurent que je ne repasserais plus par ici ; autant en a-t-il été fait par M. Marescot, d'un paquet de Constantinople, à lui adressé, dont je suis extrêmement marri, car il y avait là-dedans quelques affaires d'importance qui m'avaient été confiées par M. de Césy, et pour lesquelles je suis en partie retourné à Rome ; c'est pourquoi je vous supplie de me vouloir renvoyer ledit paquet, car ne faisant état de partir qu'après les premières pluies, je pense que je le pourrai encore recevoir ici. Par votre lettre du 9 mars, vous me parlez de mon arrivée à Raguse, et dites savoir cette nouvelle par M. Aubery. Je ne sais où il a été forger cette extravagance, si ce n'est que de Saragosse, ville possible à lui peu connue, il en ait fait Raguse, et s'il vous plaît de regarder cette carte, vous verrez que, pour revenir d'Égypte, où vous savez que j'étais, à Malte ou en Italie, l'on ne prend garde d'aller toucher Raguse, qui est entièrement hors du chemin. La mort de

mon Bessin et ce prétendu naufrage fait en la côte de Caramanie sont aussi peu véritables. La maladie que Bessin eut à Saïde peut avoir donné lieu à cette nouvelle, et un peu de mauvais temps que nous eûmes en arrivant en Chypre, dont je vous mandais les particularités, aura possible été le fondement de la dernière ; mais il me soucie fort peu que tous ces bruits-là aient couru, pourvu qu'il n'en ait rien été en effet, estimant plus la vérité des choses que l'opinion que l'on peut en concevoir. Je ne suis marri que de l'alarme qu'en auraient prise mes amis, et de l'anxiétude que cela leur aura pu donner. Je m'étonne que la mauvaise rencontre que j'eus de Nazareth n'a davantage éclaté, car delà l'on pouvait vraisemblablement en conjecturer que j'étais mort, ou qu'il m'était arrivé quelques sinistres accidents, ne se pouvant jamais courir plus de hasard que nous fîmes lors, ce qui toutefois se termina fort heureusement ainsi que je vous ai mandé.

J'ai vu ce que me mandez touchant ma seconde sœur : son humeur m'afflige fort. Je voudrais que m'eussiez nommé ce seigneur de Normandie, qu'elle a refusé d'épouser pour avoir plus de trente ans ; c'est une marque de son bon jugement.

M. Pelletier me dit des nouvelles de M. de la Hoguette ; je me réjouis d'apprendre que sa valeur soit connue du Cardinal, mais je voudrais qu'il la voulût reconnaître de quelques bonne charge. Vous me mandez deux choses de M. de Granier qui semblent se contrarier, car par la vôtre du 9 mars vous le faites intendant du comte d'Elland qui est en Italie, et en celle du 18 mai il sort d'auprès le jeune Saint-Luc duquel il était gouverneur de l'Académie, et se réduit à être maître d'imprimerie. Je sais qu'il a aversion à la vie de la Cour dans laquelle il y a possible moins à espérer pour lui que dans la condition qu'il a prise, si souhaiterais-je qu'elle fût un peu plus relevée et plus digne de lui.

Voici votre première lettre expédiée. Je viens de à la seconde du 18 mai. Les nouvelles que M. de Peiresc me communiqua à mon passage à Aix, m'ont

appris tout ce que me mandez du succès des armes du Roi en Italie, non toutefois avec tant de particularités que contient le vôtre ; vous n'en aviez pas si bonne opinion que cela, et teniez les affaires de M. de Mantoue beaucoup plus désespérées ; enfin la prise de La Rochelle et celle de Suse sont les deux plus glorieuses actions que jamais prince pourra faire, et semble qu'il y ait miracles eu égard à la saison et aux diverses conjonctures. Je crois que M. Priandi aura bien sollicité ce secours et n'aura pas oublié à étaler ses raisons ; j'entends que M. de Mantoue lui en sait gré, et a un peu élevé sa fortune, aussi bien que celle de M. Guiscard, lequel l'on m'a dit avoir été un des principaux instruments de la conservation de Casal. Nous avons éprouvé, à ce dernier voyage de Rome, le ressentiment que tous les Italiens ont de la générosité et justice du Roi, car en passant par Gênes l'on nous y a fait toute sorte de caresses, au lieu qu'auparavant ceux de notre nation y étaient extrêmement haïs.

Si dans la paix de ceux de la religion réformée M. de Rohan s'est bien remis auprès du Roi, comme M. de Guise me le dit à Marseille, je pense que M. le Prince ne sera pas tant bon marchand de ses confiscations de Bretagne. L'entrée de l'armée impériale dans les Grisons donne fort à penser à ces gens ici, et, dit-on, que M. Mesmeri s'est laissé surprendre. M. le cardinal Barberin m'a témoigné en être fort en alarme, et ce qui pique le plus est que l'exercice de la religion luthérienne se fait publiquement dans ce camp ; savoir si les Espagnols auront désormais bonne grâce de nous reprocher que nous nous servons d'hérétiques ; je crois que tout cela aboutira à une paix dans laquelle l'on s'efforcera de tirer des conditions plus avantageuses pour l'Empereur. Il a ici couru un bruit que Monsieur se mariait avec la princesse Marie, par le consentement du Roi et de la reine-mère ; tout le monde s'en réjouirait comme d'un parti fort sortable. Mes frères m'écrivent qu'ils se disposaient d'aller en Angleterre avec M. d'Elboeuf, mais cela leur sera bien plus commode à cette heure que M. de Châteauneuf ira tout seul et y aura moins d'embarras que dans

la suite d'un Prince. J'eusse bien désiré pouvoir être de retour assez à temps en France pour me trouver au siège de Bois-le-Duc, et ce d'autant plus que j'apprends que M. de Candalles y est, lequel je fais profession d'honorer parfaitement, lui ayant de très grandes obligations. M. d'Obasine qui l'a vu depuis peu à Venise m'a assuré qu'il lui avait parlé de moi avec de grands témoignages d'amitié. Je lui écris une lettre que je vous supplie faire sûrement tenir.

Je ne sais si vous avez su comme le marquis d'Exideuil, frère aîné de feu Charles, après avoir demeuré quelque temps à Venise, est allé à Constantinople avec un petit ministre de Sedan, nommé Roussel ; ceux qui les ont vus à Venise disent que ce sont des extravagants, et M. de Césy écrit de Constantinople qu'ils sont logés chez l'ambassadeur de Hollande, qui est un maître fourbe, d'où ils ne sortent que la nuit, faisant croire qu'ils sont venus pour traiter une ligue de tous les princes protestants avec le Grand-Seigneur. Ce sont toutes chimères ; néanmoins de méchants esprits l'on n'en peut rien attendre de bon. J'ai été bien aise d'apprendre des nouvelles de M. Rubens, et encore plus de ce qu'il se souvient de moi, car j'estime infiniment ses mérites. M. de Peiresc me rendit le plus content homme du monde en m'assurant qu'il était encore plein de vie, car un marchand flamand qui demeure au Caire m'avait voulu faire croire qu'il était mort à Gênes à son retour d'Espagne, dont j'avais reçu un sensible déplaisir. Je vous supplie, si vous le voyez ou lui écrivez auparavant que je sois de retour, de lui mettre un mot de recommandation de ma part. J'ai su par M. Le Grand la résolution en laquelle était M. de Marly touchant l'achat d'un office et le mariage de M. d'Aubray ; il me dit confidemment, et ceci, s'il vous plaît, demeurera entre nous, qu'il ne jugeait pas que ledit sieur d'Aubray fût tant content. Je ne sais s'il n'y avait point de déficit en son fait, pour moi je puis certifier que je l'ai vu avec une ch.... qui est une suffisante preuve de sa puissance, nous en parlerons un jour plus à loisir. L'on a bien fait d'empêcher

que le B. de Dolor n'allât en Hollande avec M. de Châtillon, non pas que je croie que l'on puisse lui faire perdre les mauvaises impressions qu'il a eues pendant sa jeunesse, desquelles j'ai bien peur qu'il ne se ressente toute sa vie. C'est un des plus dissimulés petits garçons que j'aie jamais pratiqués, sot néanmoins et badin ; son frère l'aîné est bien mieux revenu de ses bizarreries, et me réjouis de ce qu'il s'est fait honnête homme et vous visite.

Nous avons su comme M. de La Vrillière a succédé à son père avec quelques changements de départements ; M. Pelletier me parla d'un certain différend entre M. d'Effiat et M. le président Sanguin, auquel M. le premier Président avait été un peu maltraité, pour les rentes de la ville ; je voudrais bien savoir comme cela s'est passé.

J'écrirai à Venise pour avoir les deux exemplaires de la relation du sieur R. della Valle, d'autant que l'on m'a dit qu'elle est défendue ici ; si l'auteur en avait, je me ferais bien fort de les tirer de ses mains, car il est de mes amis, m'étant venu voir aussitôt qu'il sut mon arrivée. Il a fait ces jours passés une folie qui l'a un peu décrié en cette cour, ç'a été d'épouser une sienne esclave géorgienne de nation, qui servait sa femme. Mais ce défaut domestique n'empêche pas qu'il ne soit honnête homme.

J'ai reçu deux lettres de chacun de mes frères ; ils écrivent de si bon sens que j'estime qu'ils doivent avoir fort profité depuis que je ne les ai vus, car ils étaient fort enfants et écoliers, et moi au contraire je n'ai profité qu'en barbarie et ignorance, de quoi vous vous devez bien apercevoir par toutes les lettres que je vous écris ; mais j'espère que la conversation de l'Académie me polira aussi bien qu'elle a fait tant d'autres qui lui doivent tout ce qu'ils savent. J'ai bien remarqué dans les lettres la différence que faites entre l'aîné et le second ; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'il ne sait encore quel parti prendre. S'il n'était si âgé, je lui conseillerais d'être chevalier de Malte : j'en parle comme savant, et sais tout le bon et le mauvais de cette condition ; néanmoins après vingt-un

ans il est trop tard d'y penser : ils parlent de venir en Italie ; mais je pense qu'il serait bon qu'ils différassent jusques à mon retour, car je leur pourrais donner quelques conseils qui possible ne leur seront pas utiles. Ma sœur a oublié à écrire, ou ne se souvient guère de moi, que depuis tant de temps je n'aie pas reçu une lettre de sa part. La dernière m'écrit une lettre de quatre pages que l'on lui a suggérée ; je la renvoie afin que l'on en juge. Cela aboutit à quinze mille écus pour bâtir un prieuré dont elle sera la fondatrice. Pour moi, je n'ai que faire de son bien, n'y prétends rien ; si ce n'est une chimère et une imagination que la fondation de ce prieuré, ainsi que je le pense, je n'empêche point que l'on ne lui donne, aussi bien est-ce du sien ; mais pour lui envoyer une procuration par laquelle je lui prête mon consentement, comme elle me le demande, c'est ce que je ne ferai pas.

Une troisième du 1^{er} juin ne contient que des nouvelles publiques, auxquelles je n'ai autre chose à répondre, sinon que je me sens très obligé du soin qu'avez de me tenir si bien averti. Les excuses que me faites sont superflues si ce n'est quand vos lettres sont trop courtes, car je vous assure que ne me sauriez faire plus grand plaisir que de m'entretenir bien au long, pour à quoi vous obliger davantage je me suis laissé aller à vous faire celle-ci, qui sans doute vous ennuiera ; mais pardonnez au plaisir que j'y prends qui est tel que je n'en sache point de plus grand après les assurances de vos bonnes grâces, lesquelles je vous demande instamment, vous assurant que je serai à jamais, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous recommande toute la maison à qui je fais mille recommandations et en particulier à mademoiselle votre mère.

Par mégarde j'ai laissé cette page vide ; excusez ma précipitation.

M. Blacrod, médecin de M. de Longueville, est en cette ville depuis quelque temps pour des affaires tant de son maître que siennes particulières. Il m'est venu voir et me presse fort de me tirer du sang à cause d'un peu de rhume que j'ai, mais m'étant si bien trouvé d'avoir laissé faire la nature pendant deux ans de voyage, je ne puis me résoudre à aucun remède sans une extrême nécessité.

J'ai su le mariage de monsieur votre frère auquel je souhaite toute sorte de contentement.

M. Peiresc m'a fait part du différend qui est entre M. l'évêque d'Orléans et M. Rigault, sur un lieu de Tertullien. Je m'étonne de cela, vu l'amitié qui y était.

Depuis ma lettre écrite, j'ai vu le Pape avec lequel j'ai demeuré près d'une heure. S'il n'était personne qui parle volontiers et s'ouvre même des choses fort particulières à des personnes qu'il connaît peu, je penserais avoir grande part en ses bonnes grâces, de la façon qu'il m'a traité, car il me parla très confidemment. Sur la fin de son discours il me dit qu'il avait fort connu mon père en France ; j'attendais là-dessus quelque petite parole de mortification, et j'étais bien résolu de lui répondre ; mais ce ne fut qu'avec des termes d'honneur et d'estime, me disant qu'il était fort célèbre, avait une grande érudition et avait laissé un bon nom : qu'il croyait que je l'imiterais. M. le cardinal Barberin, sans que je lui en eusse parlé, me procura cette faveur, car il m'envoya quérir par un de ses gentilshommes ; et y avait ordre à l'antichambre, aussitôt que je paraîtrais, de me faire entrer chez Sa Sainteté.

De Rome, ce 29 juillet 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

À mon arrivée en cette ville , j'ai trouvé deux paquets de vous entre les mains de M. de Bonnaire , contenant plusieurs lettres, entre autres deux de vous du 8 mars et du 17 mai ; les trois autres que m'accusez ayant été renvoyées en France, je commencerai par la première à laquelle je ferai réponse pied à pied.

Il est malaisé que je vous puisse rendre grande résolution touchant nos affaire domestiques, car ce sont choses qu'il faut voir à l'œil pour en pouvoir juger ; je vous remets à faire l'emploi des rachats, sachant bien que vous userez en cela de toute sorte de circonspection. Je suis fort obligé à M. le Procureur-général de ce qu'il lui plaise de prendre soin de moi, jusques aux affaires domestiques ; je vous assure que c'est la personne du monde à qui je suis le plus serviteur. Il faut traiter avec Rigault et Brice comme avec de mauvais payeurs avec lesquels on ne gagne guère par la rigueur.

L'état auquel est ma seconde sœur me donne bien plus d'inquiétudes, puisqu'elle est quasi pour faire naître un mauvais ménage entre madame Du Bellay et son mari. Que si elle eût autant contribué à gagner les bonnes grâces de ce seigneur comme elle a fait pour l'offenser, j'estime qu'elle eût tiré un grand avantage de ce mariage ; mais c'est elle qui y perdra le plus. Vous avez bien raison de juger que je serais bien aise de la trouver mariée, car c'est une des choses du monde dont je voudrais autant être quitte, sachant bien les traverses et les tourments que sa mauvaise humeur nous fera souffrir ; et pour moi, je doute que l'on lui puisse jamais trouver un mari à son gré. J'eusse bien voulu que m'eussiez mandé le nom de ce seigneur de Normandie qu'elle a refusé parce qu'il avait plus de trente-trois ans.

La petite d'Esclairets m'écrit une grande lettre de quatre côtés, dont je n'ai quasi jamais pensé venir à bout ; je vous la renvoie afin que vous ayez votre

part du divertissement ; elle est toute pleine de discours de piété, de la vanité du monde, et de la félicité de la vie religieuse ; je ne juge pas qu'elle eût pu fournir à une si longue narration sans l'aide de quelque bonne mère ; mais que pour cela j'infère qu'elle ne veuille point du monastère, comme dit ma sœur de Marly, c'est à quoi il n'y a point d'apparence, car que servirait cette dissimulation ? ne sait-elle pas bien qu'en l'état qu'elle est, elle ne peut être violentée de rien faire contre son inclination. Pour les quinze mille écus qu'elle demande pour bâtir un prieuré dont elle prétend être fondatrice, je m'en rapporte à ce que vous en délibérez, ne prétendant rien sur ce qui lui appartient ; mais je ne me hâterai pas de lui envoyer mon consentement par une procuration expresse, ainsi qu'elle le désire, que je ne sache ce que c'est.

Je suis bien aise que M. Rigault ait acquitté la partie de madame de Brèves. Depuis j'ai emprunté diverses autres sommes, savoir : deux cents écus de Malte de M. le commandant Damours, frère du conseiller de la grand'chambre, qui reviennent à cinq cents livres de France, pour lesquels je ne sais si j'ai donné des lettres de change à tirer sur Rigault, auquel cas je ne doute point que la partie ne fût acquittée ; que si cela n'est pas, il sera bon que ledit Rigault aille trouver M. Damours, et lui offre son remboursement moyennant décharge valable.

À Barcelone, un petit prêtre de l'ordre de Saint-Jean, nommé M. Hac, qui est avec M. le grand-prieur de France, me prêta quarante pistoles d'Espagne, dont je lui ai fait ma promesse. Je sais bien qu'il attendra mon retour pour demander son paiement ; je désire néanmoins que l'on s'informe s'il est arrivé, ce que l'on saura aisément au Temple, et que cette somme lui soit rendue ; et afin que je ne sois point contraint d'importuner encore ici quelque ami, quoique, grâces à Dieu, l'on soit toujours venu au-devant de moi pour m'obliger, je vous supplie de vouloir donner ordre au premier ordinaire que, par lettre de change ou de crédit, l'on me remette en cette ville sept ou huit cents livres pour m'aider

à passer cet été et retourner en France. Les changes sont effroyables, il faudra s'en accommoder au meilleur compte que l'on pourra. J'ai toujours demeuré jusques à aujourd'hui chez M. Gueffier que j'ai trouvé à m'accommoder tout contre. J'ai un rhume qui me tourmente depuis quinze jours, et pour lequel, à la persuasion des médecins, je me suis déjà fait saigner une fois ; j'espère néanmoins que ce ne sera rien. J'écrivais à M. votre frère comme j'ai vu le Pape et quelques discours qu'il m'a tenus. Je fais état avec l'aide de Dieu de m'en retourner aux premières fraîcheurs, et prendrai le plus court chemin. À cette heure que je ferai plus de séjour à Paris que je n'ai fait ci-devant, j'aurai besoin d'une habitation un peu plus large et plus commode. Je ne prétends néanmoins pas que mademoiselle votre mère ni vous délogiez, et pense que M. Genoud, qui a aujourd'hui une grande famille, doit pour son intérêt penser à cette affaire. Je n'ai pas aussi dessein de le presser, et plutôt que de lui donner sujet de se plaindre de moi, ni à pas un de tous vos proches, j'aimerais mieux me loger ailleurs ; vous pourrez disposer les affaires en cette sorte, sans pourtant rien conclure que je ne sois de retour, car la présence fait beaucoup de choses, et trouve des expédients auxquels l'on n'a point pensé.

Nous n'avons ici aucunes nouvelles que l'âge décrépité du duc d'Urbin, qui tient le Pape en cervelle ; il a fait bâtir quelques forts près de Bologne, et envoie tous les jours des gens de ce côté-là ; l'on dit qu'il veut mettre le fisc en ladite ville de Bologne, où il n'a jamais été, c'est-à-dire la confiscation des biens de ceux qui seront condamnés par justice ; et l'on craint qu'il n'y ait quelque résistance comme il y en eut dernièrement à je ne sais quoi que voulait faire le cardinal Spada, lequel s'est retiré à Ferrare, sans pour cela que l'on dise qu'il ait été forcé à faire ce voyage. Entre ci et le premier ordinaire je m'informerai mieux des choses et vous les écrirai. Ce pendant je suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de vouloir prendre le soin du *recapito* de toutes mes lettres et d'assurer MM. de Bellièvre, Loménie et le Procureur-général de mon très humble service, comme aussi tout le reste de nos amis. Je suis si pressé et ai tant écrit aujourd'hui que je n'en puis plus.

De Rome, ce 15 août 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Je vous écrivis fort particulièrement l'ordinaire passé comme aussi à M. votre frère, depuis lequel n'ayant pu recevoir aucune lettre de vous, il me reste peu de chose à vous dire ; je n'ai néanmoins pas voulu perdre la bonne coutume de vous faire savoir de mes nouvelles à toutes les occasions. Le catarrhe dont je vous mandais être un peu travaillé s'en est allé, Dieu merci, sans user aucun remède que la saignée, laquelle je ne puis dire si elle m'a servi, car je n'en ressentis pas un soulagement si prompt que ceux qui me l'avaient ordonnée me promettaient, mais au moins ne m'a-t-elle point fait de mal, et crois que si j'eusse voulu me garder un peu davantage, qu'il m'en eût mieux pris ; mais je suis si accoutumé à laisser faire la nature, et ai tant de fois éprouvé son secours, que je ne puis donner aucun crédit aux remèdes, ni même me forcer en quoi que ce soit. À propos de la saignée, il y a à présent un grand différend en cette ville sur ce sujet. Le frère du cardinal Bentivoglio, qui est personne fort qualifiée, et connue par toute l'Italie, est malade d'une fièvre continue accompagnée de flux

de sang ; toute la faculté de Rome, même le premier médecin du Pape, l'ont vu, et jusques à présent ne l'ont su aucunement soulager. Hier il envoya quérir Blacwood, que je vous ai mandé être en ville ; aussitôt il conclut à saigner le malade, que c'était par là seulement que l'on le pouvait sauver, comme au contraire, si l'on différât, il était mort. Tous les Italiens s'y opposèrent, mais à la conférence il l'emporta, et parut plus savant que pas un d'eux, et le malade même approuva son avis ; aujourd'hui il veut redoubler, ce que l'on ne lui veut pas permettre. Je ne sais ce qui en arrivera, mais la France perdrait beaucoup à la mort de ce seigneur, car il peut bien servir et est affectionné, ayant même eu le brevet de chevalier de l'Ordre, quand il en viendra à vaquer quelque place ici.

On est fort en alarmes de cette descente d'Allemands et des menaces de l'Empereur ; les Vénitiens ont dépêché extraordinairement au Roi pour l'en avertir. L'armée turquesque, composée de cinquante galères, a paru aux côtes de Sicile ; il y en a qui croient que les Vénitiens ont sollicité sa venue, afin de faire peur aux Espagnols ; l'avais est venu de Constantinople qu'ils avaient embarqué quantité de pétards, échelles et autres machines de guerre, et croyait-on qu'ils eussent dessein sur Lorette ou sur le Gozze de Malte ; mais en l'état que j'ai laissé les choses, et comme je connais les forces de part et d'autre, je ne crois pas qu'ils fassent rien de conséquence, si ce n'est qu'ils saccagent quelque village à la marine et emmènent quelques esclaves. Les Espagnols publient que Bois-le-Duc a été secouru et qu'il est hors d'état d'être pris de toute cette année ; mais les plus avisés attribuent plutôt ces des bruits à une fanfaronnerie qu'à aucune vérité qu'il y ait ; pour moi, je souhaite impatiemment la prise de cette place, tant pour nos intérêts publics que pour celui de notre bon M. de Candalle, lequel l'on nous dit qu'il y fait merveilles, et a quasi toujours commandé aux principales factions. Son frère duc de Valette est à Venise avec M. de Rohan, et l'on croit qu'il n'a point entrepris ce voyage que sur quelque dessein qu'il ait d'épouser mademoiselle de Rohan, ce qu'étant je ne doute point que le père et

la mère ne se fissent catholiques. M. de Béthune le désire avec passion et pense qu'il s'est déjà entremis dans cette affaire. Dieu veuille qu'il réussisse, nous aurions fait une belle acquisition que de gagner une famille de cette qualité. La Galudie est ici depuis quinze jours, et part après-demain pour s'en aller trouver le roi ; il l'a porté fort haut pour un homme de sa condition, et quelques-uns m'ont dit qu'il avait prétendu que l'ambassadeur de Venise le dût visiter le premier, attendu sa qualité et son emploi, ce qui néanmoins est fort peu considérable ; nous sommes deux ou trois ensemble qui nous moquons bien de ces vanités ; aussi s'est-il bien gardé de nous les débiter, comme vous diriez, M. le commandant de Souvré, M. d'Aubasine et moi. Le pauvre petit commandeur est bien en peine de ce qu'il doit faire, car, après avoir tenu la place qu'il a fait auprès du Roi, il n'y a point de lieu au monde où il puisse demeurer en la considération qu'il devrait espérer, car à Malte, qui est son vrai séjour, il y a quelque diminution à lui d'y être comme un simple chevalier, desserte que je pense que son ambition serait, s'il ne peut raccommoder ses affaires, d'obtenir une grande croix de grâce, et retourner à Malte, afin de pouvoir être général des galères, et y paraître en autre condition qu'il n'a fait.

La Galudie m'a fait quelques compliments du chef du président Sanguin, auquel il se dit être parent et obligé, sans pourtant m'être venu voir, comme je prétends qu'il pouvait bien faire ; ce que je témoignerai bien audit sieur Sanguin quand je le verrai, car dans la lettre qu'il m'a forcé de lui écrire, je n'ai osé lui dire librement mon sentiment, ayant lui-même à en être le porteur, et j'aurais plus de sujet de m'en plaindre si j'étais le seul qu'il eût traité de la sorte, mais il en a usé tout de même envers M. d'Aubasine, quoiqu'il eût des lettres à lui rendre de la part de M. de La Vrillière, de qui il est fort dépendant.

Les cardinaux Bandini et Perretti sont morts à deux jours l'un de l'autre. L'on fait difficulté de donner la place de doyen à Deti quoiqu'elle lui touche,

attendu le peu de mérites qu'il y a en ce sujet, et son inhabileté même à faire une telle fonction.

Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai vu le général des jésuites, sur quelque chose que M. de Césy m'avait donné charge de lui dire ; c'est un fort grand personnage, et qui a toutes les qualités nécessaires pour une telle charge ; je l'entretins fort longuement, et il me discourut du progrès que faisaient ceux de leur compagnie dans les Indes et principalement aux Abyssins, car, par hasard, il avait reçu le jour auparavant les nouvelles de ces côtés-là, qui ne lui viennent que de dix-huit en dix-huit mois ; il m'a promis de m'en donner un extrait.

Sitôt que les chaleurs seront passées, je me mettrai en chemin pour m'en retourner ; il faut néanmoins que je reçoive auparavant réponse à celles que je vous écrivis l'ordinaire passé, comme je fais état qu'elle arrivera au commencement de septembre.

C'est tout ce que je vous puis dire pour le présent.

À tant je suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie d'assurer toute la parenté de tous les amis de mon très humble service.

De Rome, ce 26 août 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Je ne vous saurais témoigner avec combien de contentement j'ai reçu la vôtre du 18 juillet, car je ne m'attendais pas d'avoir aucune lettre de votre part qu'en réponse de celles que je vous écrivis à mon arrivée en cette ville. J'impute toute cette bonne rencontre à M. de Peiresc, lequel vous a averti si punctuellement du temps précis de mon embarquement à Gênes, ce qui vous a fait juger que je pouvais être arrivé en ce lieu. Je vous avoue avoir faille de ne vous avoir pas moi-même écrit mon dessein de venir en ce pays ; mais le peu de consentement qu'y prêta mondit sieur de Peiresc et le hasard qui me représentait m'en empêcha, car je ne veux jamais annoncer de mauvaises nouvelles si je puis, et des choses que je sais que l'on n'approuvera point et qui sont de ma tête, j'aime mieux en mander le bon succès que la résolution. J'ai été aussi fort aise que m'ayez renvoyé le paquet de M. de Cesy. Vous aurez pu reconnaître par les lettres qu'il m'écrit la part que j'ai en ses bonnes grâces ; c'est une des meilleures acquisitions que j'aie jamais faites, et laquelle je désire me conserver avec plus de passion.

Je n'ai pas trouvé ici les choses disposées pour effectuer une affaire d'importance qu'il m'avait recommandée, car ces messieurs ne peuvent maintenant penser qu'à ce qui les touche de plus près. Je lui pourrai au moins témoigner comme il n'a pas tenu en moi qu'il n'ait reçu le contentement qu'il désirait, et que je n'ai rien épargné pour ce faire.

Je vous ai mandé comme à mon arrivée en cette M. de Bonnaire m'avait rendu deux paquets de votre part, auxquels, ayant déjà fait réponse par les ordinaires précédents, il ne me reste maintenant rien à y ajouter. Je vous ai aussi touché l'affaire de mon logement, et me suis expliqué avec vous en termes assez exprès. Je laisse la disposition aux femmes de m'acheter des meubles tant pour la quantité que qualité, et suis d'avis avec vous que cela se fasse au plus tôt, quand ce ne serait que pour trouver toutes choses faites à mon retour, duquel

vous ne devez point penser que je vous en veuille celer le temps, car je vous jure et proteste que je n'ai aucun dessein que de me rendre à Paris à la fin de cet automne, même plus tôt si j'en trouve l'occasion : la nécessité de mes affaires et la bienséance le veulent ainsi ; et quand ainsi serait qu'une liberté de trois ans et mon humeur particulière, éloignée des soins et de l'embarras, m'eût fait naître quelque dégoût de ma condition et du séjour de Paris, ce qui n'est point, je vous assure que votre considération est si forte, et l'envie que j'ai de vous voir me touche tellement, que je ferais plutôt violence à mon inclination que de demeurer hors de France plus longtemps. J'avais pensé de m'en retourner avec M. le commandeur de Souvré par l'Allemagne, pour être à Paris environ la fin d'octobre, car nous avions ainsi supputé le chemin et le temps ; mais ces bruits de guerre nous font perdre cette espérance dont je suis fort marri, car j'entreprenais ce voyage autant pour l'amour du commandeur que pour voir le pays ; c'est une personne dont je chéris extrêmement l'amitié et la connaissance.

Madame Du Bellay m'écrit une grande lettre touchant ma sœur de Faremonstier ; il faut que j'avoue que c'est le meilleur naturel de femme du monde d'avoir conservé cette bonne volonté pour une personne qui lui a donné tant de sujets de mécontentement. Ses souhaits sont qu'elle soit bientôt mariée, c'est ce que désire de mon côté avec passion, mais il faut attendre les occasions. Je m'étonne que mes frères n'aient fait le voyage d'Angleterre comme ils m'avaient mandé être en ce dessein, d'autant plus que l'occasion de M. de Châteauneuf leur eût été favorable. Je ne leur conseille pas de penser à venir en ce pays si la guerre est, car, outre que les passages par terre seront très difficiles et pleins de hasard, la mer l'est encore davantage, à cause de la contagion de Provence qui fait que l'on ne donne plus aucune pratique en Italie à ceux qui viennent de côté-là, et s'ils savaient ce que c'est que de faire quarantaine en un pays où l'on est inconnu, ils préféreraient, je m'assure, le séjour de France.

L'on est ici en grandes incertitudes touchant la venue du nouvel ambassadeur ; la plupart voudraient le change et se lassent de voir ce bon homme tellement obsédé de ceux de sa maison, et particulièrement de Marescot, son secrétaire, qu'il ne donne aucun lieu aux conseils des autres, ni ne fait cas que de ceux qui lui sont recommandés par les siens ; c'est le bruit de la ville. Pour moi, à qui M. de Béthune a toujours témoigné une très particulière affection, j'ai tout sujet de m'en louer, et ce que vous en puis dire est que Marescot a réputation de vendre toutes les grâces qui dépendent de l'autorité ou recommandation de son maître, ce qui lui fait un très grand tort, outre qu'il lui a mis tellement en la tête la jalousie de sa charge, qu'il croit que tous ceux qui lui parlent veulent la partager avec lui ; le bon M. Gueffier est de ce nombre, et reçoit fort peu de satisfaction, quoique sa condition, ses bonnes qualités, et la part qu'il a eue auprès de M. de Béthune en sa première ambassade, le dussent aujourd'hui rendre son confident ; et si cela était, je vous assure qu'il s'en trouverait beaucoup mieux. J'avais pensé il y a quelque temps à M. votre frère Jacques, sur le sujet de M. de Brassac, et me semble qu'il n'eût point été mal à propos de penser à le faire entrer chez ledit seigneur pour premier secrétaire ; la charge est très belle et très honorable : la quantité d'amis et la réputation que votre maison a, son bon esprit et la grande connaissance qu'il s'est acquise, lui seraient d'un grand avantage pour y parvenir. Je ne sais s'il ne serait point trop tard d'y penser maintenant, mais j'apprendre que Lusarche et Marescot ont fait tout ce qu'ils ont pu pour s'y conserver, et que Lusarche a été retenu pour maître de chambre et Marescot refusé. M. d'Aubray, qui a servi le premier, vous en pourra dire des nouvelles. C'est une pensée qui m'est venue dans l'esprit, laquelle, partant du désir que j'ai de votre bien et avancement, ne vous a point dû être celée.

Je vous écris cette lettre par l'adresse de M. Gueffier, d'autant que Marescot, à qui je les donne d'ordinaire, a le bruit d'ouvrir toutes celles qui lui

tombent entre les mains, ayant même des cachets exprès pour les refermer sans qu'il y paraisse. Que tout ceci, s'il vous plaît, demeure entre nous.

Je vous recommande le soin de nos petites affaires ; j'espère, avec l'aide de Dieu, de vous en décharger bientôt d'une partie. Cependant conservez-moi l'honneur de vos bonnes grâces, et croyez que je serai à jamais, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je vous supplie de vouloir faire mes plus humbles baisemains à MM. le président de Bellièvre, Procureur-général, et de Loménie, et aussi à M. Bignon. M. l'abbé de Frontenac m'a fort prié de vous faire les siennes, et de vous assurer combien il vous honore et vous estime. Vous savez ce que nous sommes lui et moi, et cette raison, je m'assure, vous le fait aimer outre ses bonnes qualités et vertus.

De Rome, ce 26 août 1629.

À M. Dupuy.

Monsieur,

J'ai reçu celle qu'il vous a plu m'écrire du 20 juillet, ensemble le paquet de M. de Cesy, qui a tant couru pour me trouver. Je vous remercie infiniment du soin que prenez de moi, et voue qu'il méritait bien que je ne vous célasse point mon dessein de retourner en Italie, aussi ne l'ai-je pas fait, ni par négligence, ni par peu de confiance que j'aie en vous, car vous savez qu'elle y

est tout entière, mais comme c'était une chose pleine de hasard à cause de la saison et de l'air de Rome, j'aimai mieux différer à vous en mander le bon succès, qui vous consolerait, que la résolution, qui sans doute vous eût mis en peine. Grâce à Dieu, je n'ai point de sujet de me repentir d'avoir suivi mon premier mouvement.

J'avais déjà appris une partie des nouvelles que me mandez, et pour vous faire part de celles de ce pays, je commencerai par l'avis que l'on a eu de Gênes, du 17 de ce mois, comme le marquis Spinola était arrivé à Savone avec onze galères d'Espagne, force argent et le titre de gouverneur de Milau, et général des armées du roi d'Espagne en Italie. Il devait passer par Gênes et de là aller droit à Milon, d'où don Gonzalès lui devait venir au devant jusques à Tortone pour l'informer des affaires et prendre de là son chemin de s'en retourner en Espagne. La venue de ce ministre donne à beaucoup de gens espérance d'un accommodement, fondant leur opinion sur l'esprit du marquis, qui n'est pas pour hasarder sa réputation en une guerre où il semble qu'il ne doit pas avoir grand avantage, et à laquelle il a toujours témoigné avoir de l'aversion. Les apparences, néanmoins, sont au contraire, car les Allemands s'avancent déjà dans le Milanais, et l'on voit ici les propositions que Sabran, envoyé par le roi, a faites à l'Empereur, très justes et raisonnables, et au contraire les réponses de l'Empereur qui témoignent une grande opiniâtreté et lesquelles ne peuvent être reçues sans infamie. Les Espagnols publient partout que le duc de Savoie leur donne deux places en otage : ce prince est bien malheureux et perdu de réputation, qu'il faille que pour trouver créance il perde une partie de son État, se privant d'abord et sans espérance de recouvrement de ce qu'il ne pourrait possible jamais acquérir, quand bien même le succès de ce qu'il entreprend lui serait favorable. Si les choses vont à rupture, l'on croit que le marquis, avec l'armée d'Italie, servira à empêcher le passage des Français, cependant que Wallenstein avec cette grande armée dont il menace le monde assiégera les

places du Mantouan et Montferrat. M. de Mantoue prévoyant cet orage, se fortifie puissamment, et les Vénitiens, à qui le mal touche, arment par terre et par mer, mettant sur pied quinze mille hommes de pied et cinq mille chevaux et quarante galères subtiles, et six galères qui pourraient servir de beaucoup, s'ils les voulaient envoyer en cette mer pour empêcher la communication d'Espagne et d'Italie, et les convois de vivres et de gens que la Sicile et Naples doivent fournir au Milanais ; car de croire qu'ils voulussent faire une diversion du côté de la Pouille et de l'Abruzze, c'est ce qu'il est malaisé d'attendre de la prudence vénitienne et de leurs maximes politiques. Le Pape témoigne aussi prendre part en cette guerre, et a fait lever plus de dix mille hommes qui sont tous sur les confins de Bologne, a aussi résolu d'envoyer le cardinal Antoine, son neveu, légat des armes, attendant de le déclarer en consistoire lorsque l'accommodement sera entièrement désespéré, et ce qui les tient plus en ce moment est la mauvaise intelligence du grand-duc, sa parenté avec l'Empereur et ses prétentions sur Urbin. A tout cela il faut prier Dieu qu'il y donne remède, et juger des choses sur l'événement. Ici l'on continue tous les jours à introduire de nouveaux impôts, ce qui rend ce gouvernement un peu odieux ; mais la nécessité présente en diminue l'ennui, quoique je n'en impute pas tant la cause au malheur des affaires qu'à l'extrême avarice du frère du Pape, qui ne songe qu'à amasser et à enrichir sa maison. Depuis le cardinal Perreti, Mad est encore mort, et son évêché de Trente donné à son neveu, qui en avait déjà la coadjutorerie ; le cardinal Déti déclaré doyen du collège en la place de Bandini, à quoi il a été fort assisté par les autres cardinaux, qui avaient peur que le Pape, le voulant exclure de cette dignité sur son indisposition, ne prît par cet exemple l'autorité de la conférer désormais à qui il lui plairait, faisant accroire que ceux à qui elle touché par ancienneté n'en seraient pas capables ; car vous savez que c'est ici le pays des conséquences, et le Pape a fait un décret que, à l'avenir, pas

un cardinal ne puisse être des six cardinaux-évêques, qui n'ait les fonctions du corps et de l'esprit très entières.

Vous aurez su comme les galères de Malte, à leur retour d'Espagne, ont porté le duc d'Alcala, vice-roi de Naples, lequel a déjà pris possession ; et son prédécesseur, le duc d'Alva, s'en retourne en Espagne. L'on dit que l'ambassadeur d'Espagne, qui est en cette cour, doit bientôt aller en Sicile. Il est de la faveur comme ayant épousé la soeur du comte d'Olivarez qui lui a valu cet emploi ; car, de sa personne, il est fort peu estimé et laisse quasi tout faire à son secrétaire. L'on a vu ici un livre de M. de Rouen qui a fort scandalisé ces gens. J'ai vu des passages qui en avaient été extraits, très hardis ; mais l'on m'a dit que du depuis il s'en était rétracté en pleine assemblée du clergé » (p. 225).

Le Pape envoya l'autre jour quérir M. Holsteinius, touchant un passage d'Isidorus Pelusiola, imprimé, ce me semble, à Anvers, par le père Scot, où il est dit que *potestas secularis potest cogere in ordinem sacerdotalem jurisdictionem*. Ce sont à peu près les termes : ils ne savent quel emplâtre y trouver. Ledit sieur Holsteinius commence à se lasser de cette cour, se plaignant principalement de la difficulté des audiences, car il y a tel homme chez le cardinal qui sera quinze jours sans lui pouvoir parler. Nous avons été ensemble chez les libraires, où j'ai trouvé peu de choses. Il m'a fait acheter un livre d'anatomie, imprimé à Venise en 1627, in-folio, d'un Adrianus Spigelius, avec quantité de figures : *la Congiura de Fieschi di Mascardi* dont je vous ai autrefois parlé ; une Histoire de Capriata, in-8, des premières guerres de Montserrat, et quelques autres. L'on m'a envoyé de Venise deux exemplaires du livre de Pietro della Valle, très petits et bien imprimés, comme aussi un livret in-12 du pauvre feu sieur Aleandro, en défense de l'*Adone* de Marini contre un cavalier Stigliani. Les savants en langue italienne disent qu'il y a des merveilles. Je vous envoie des vers que le bonhomme monsignor Querengho a faits sur mon retour ; vous ne les trouverez pas mauvais d'une personne qui a quatre-vingt-

six ans passés. M. Rigault m'a écrit touchant son différend avec M. d'Orléans, et le P. Du Puy m'a montré ce qu'il lui en mande, comme aussi l'écrit imprimé : il a toutes les raisons du monde, et faut être sans esprit pour ne le pas reconnaître. Ceux à qui je l'ai fait voir, et entre autres M. Holsteinius, en font le même jugement. La première fois que je verrai le cardinal Barberin, je lui présenterai.

Je suis bien marri que madame de Bouillon ait perdu son procès, et que je ne lui aie pu témoigner en cette occasion le désir que j'ai de la servir et toute cette maison ; mais ce sera dedans le fond de l'affaire où l'on pourra recevoir plus d'assistance.

Je vous mandais par ma dernière lettre le différend né entre les médecins de cette ville et M. Blacwood, au sujet de la maladie du marquis Bentivoglio pour une saignée. Toute cette cour s'est intéressée en cette affaire, chacun prenant l'intérêt de son médecin, d'autant plus que Giulio Mancini, premier médecin du Pape, se montra fort contraire à la saignée. Elle fut néanmoins faite, de l'avis dudit sieur de Blacwood ; mais du depuis le cardinal, préférant la réputation et l'intérêt du monde à la santé de son frère, n'a voulu qu'elle ait été réitérée, ce qui a pensé causer la mort audit marquis, la fièvre lui ayant duré jusqu'au vingtième qu'elle a cessé, et commence à présent à se mieux porter, ce qu'il impute à la saignée, et Blacwood, au contraire, dit que c'est la nature seule qui l'a sauvé, une saignée n'ayant pu suffire pour éteindre un si grand feu, laquelle, si on lui eût permis de réitérer tant de fois qu'il eût été besoin, il s'assure qu'il l'eût guéri en beaucoup moins de temps et avec plus de certitude ; et véritablement il a donné des preuves de sa suffisance en la personne du prier des Chartreux de cette ville, qui témoignent la vérité de son opinion, car au même temps que le Bentivoglio était malade, je fus voir le père Du Puy, lequel je trouvai fort affligé pour l'extrême maladie de son prier, travaillé, il y avait neuf jours, d'une grande fièvre continue avec inflammation de poumons et désespéré de tout le monde ; et comme il me témoignait combien cette perte lui

serait sensible et importante, je lui proposai le sieur de Blacwood, ce qu'il eut bien de la peine de persuader son prieur pour être homme austère et fort contraire aux remèdes ; enfin, avec prières, il obtint qu'il le verrait. D'abord il reconnut la cause de son mal, et, contre l'avis des autres médecins, lui ordonna la saignée, laquelle fut embrassée par le malade sur l'assurance qu'il lui donna qu'il guérirait, et cela a si bien réussi qu'en moins de huit jours il a été sur pied et en état de sortir, dont tout le monde s'étonne. Pour moi je prends double intérêt dans cette guérison, tant pour l'amour du sieur Blacwood, de qui la réputation aura été relevée, que pour celui de monsieur votre frère, auquel son prieur soit avoir l'obligation de la vie, et partant l'en doit mieux aimer, quoique l'affection qu'ils se portent l'un l'autre soit déjà fort étroite. J'ajoute à cela un autre petit avantage qu'a apporté cette maladie, c'est qu'il a fait acheter un carrosse, duquel le père Du Puy, comme procureur, se pourra prévaloir. Ce sont des délicatesses que les moines de France ne savent pas prendre.

Vous aurez, comme je crois, appris comme le duc de Modèle, Alphonse, ayant renoncé son État à son fils aîné le prince François, s'en est allé à Inspruch, en Allemagne, prendre l'abit de capucin. Voilà une grande résolution, et une haute gloire à cet ordre d'avoir des princes souverains pour religieux.

Je suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Nous avons avis que le feu s'est mis aux poudres de la forteresse de Montmeilland en Savoie, et que le donjon est sauté entièrement. Je voudrais que les troupes du roi pussent prendre l'occasion de cette disgrâce pour se saisir de

la place. En tout cas, c'est toujours une perte notable pour notre ennemi, et qui est de mauvais augure.

M. de Peiresc m'écrit d'Aix, du 1^{er} août, avoir reçu mes hardes de Levant, en assez bon état, pour avoir été trois jours au fond de la mer ; mais par malheur, le jour qu'elles arrivèrent, la peste se mit à Aix.

De Rome, ce 24 septembre 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

Le dernier ordinaire, par lequel je pensais recevoir la réponse à celles que je vous écrivis en arrivant en cette ville, le 28 juillet, ne m'a apporté qu'une seule lettre de votre part en date du 17 du passé ; et ayant dû depuis supputer le temps qu'il faut pour avoir les réponses, j'ai trouvé que ce ne pouvait être que par le premier courrier, ce qui me fait le désirer avec impatience, car je n'attends que cela pour régler mes affaires et me disposer au retour.

Nous avons avis que la peste a commencé à Turin, et quand il n'y aurait pas cet obstacle, celui de la guerre qui fait retentir aujourd'hui toute la Lombardie, serait assez grand pour me faire prendre la route de la mer, laquelle sera dorénavant la plus sûre et la plus commode ; je vous dis ceci par avance, car je vous écrirai encore avant que je parte, et vous manderai la résolution de tout ce que je ferai. Je sais bien que l'état de mes affaires requiert ma présence, et si la considération de ma santé et de mon repos d'esprit ne m'eût obligé à rechercher ce séjour comme le plus doux et le plus tranquille du monde, je m'en serais allé à Paris dès aussitôt que je mis le pied en France ; mais je ne me repens point de ce que j'ai fait, car les trois mois de temps que j'ai passé ici m'ont

entièrement remis des fatigues de mon voyage, et me trouve mieux à cette heure que je ne fis jamais. Dieu veuille me conserver en cette disposition, laquelle je préférerai toujours à toute sorte d'intérêts et de fortunes, comme la chose du monde que nous ayons la plus chère ; et cela possible a fait croire à ceux que me mandez que je n'avais plus dessein de retourner dans le Parlement comme conseiller, et que je laissais exprès écouler mes six ans de service pour pouvoir, à mon retour, entrer dans une charge de maître des requêtes. Je ne m'étonne pas que ceux qui ne me connaissent guère, ou qui jugent de mes intentions selon le temps et la mode, aient eu cette opinion de moi ; mais vous, qui savez ce que j'ai dans l'âme, et de quelle humeur j'ai toujours été, n'aurez pas dû faire un tel jugement. Quand bien j'estimerai un maître des requêtes au-delà de ce qu'il est, je n'aurais garde de hasarder ma réputation en une charge où il faut souvent agir de soi-même, après que trois ans de voyage m'ont rendu aussi neuf dans les affaires de la justice que j'étais avant que je fusse reçu conseiller ; mais j'aime trop ma condition et le Parlement pour la changer avec une qui n'est plus belle qu'en ce qu'elle coûte davantage. Je chéris trop la liberté jusqu'aux moindres actions de la vie, pour me rendre ma fortune dépendante de bonnes grâces d'un homme qui doit déjà les avoir engagées à d'autres, ou qu'il me faudrait acquérir par des moyens et des subjections contraires à mon humeur, car j'entends que le garde-des-sceaux exerce un empire absolu dans le Conseil et contre ceux qui n'ont pas ses sentiments. Je ne lui donnerai pas sujet de me traiter de la sorte, car je vous assure que je n'ai autre dessein, après que j'aurai donné ordre à mes petites affaires domestiques, que de passer ma vie dans la cinquième des enquêtes, sans ambition et sans envie. Si cependant il m'arrive quelque bonne fortune, je la tiendrai d'autant plus chère et l'estimerai davantage que je ne m'y serai point attendu. Quand je considère que l'on marchande à faire M. de Bellièvre premier président, et que, par le bruit commun, ceux qui ne le valent pas y ont meilleure par que lui qui, par-dessus tous les autres, le mérite, que

puis-je espérer, ayant à peine une des qualités qui sont toutes en lui en un si éminent degré.

Je voudrais que la paulette fût abolie, pour l'amour de mes frères, car, par ce moyen-là, les offices ravalant, ils auraient plus de facilité à y entrer sans incommoder leurs affaires, et je pense que si M. le cardinal veut penser à la restauration de l'État, après les services signalés qu'il lui a rendus, qu'il ne saurait mieux commencer qu'en ôtant la perpétuité des charges dans les familles, et en faisant recouvrer au Roi un si grand avantage, dont volontairement il se prive. Mais j'ai peur que la guerre d'Italie n'interrompe ces beaux desseins, car de jour en jour les choses s'altèrent, et croit-on que dans la fin de ce mois il y aura quelque fait d'armes dans la Lombardie. Les Espagnols, qui jusqu'ici n'ont pas eu du bon, tâchent à contrepeser le mauvais succès de leurs affaires en Hollande par les grands préparatifs dont ils nous menacent en ce pays, se déclarant tout ouvertement que leur Roi perdra plutôt tout ce qu'il a en Flandre, qu'il ne demeure arbitre des différends des princes d'Italie. Il y a déjà quatre mille Allemands entrés dans le Milanais, suivis par d'autres qui y coulent tous les jours, ruinant et saccageant tous les lieux par où ils passent : l'exemple de Côme fait peur aux autres villes, et ces messieurs sont si appréhensifs qu'ils ne se tiennent pas même ici hors de danger. C'est à cela qu'aboutissent toutes les nouvelles. L'on arme puissamment à Naples et en Sicile, et le roi d'Espagne, non content d'avoir fait faire un voyage aux galères de Malte inutilement, les a redemandées pour la seconde fois, ce que je crois qu'on lui octroiera. Si le Roi est aussi heureux qu'il l'a été jusques ici, je pense qu'il n'y aura rien à désirer à l'entière félicité de notre France. Nos ennemis, pour décrier nos affaires, avaient fait courir le bruit de certaines demandes que Monsieur avait faites au Roi, qui sont déraisonnables, et ont si peu de vraisemblance que je vous les répète pas ici ; le Pape en avait déjà été alarmé et en parla à M. de Béthune, qui lui ôta cette opinion en lui disant que Monsieur

ferait tout le contraire de ce qu'il désire s'il traitait de la façon avec le Roi, car, au lieu de procurer le contentement de la princesse Marie, dont il se témoigne être très amoureux, il ruinerait entièrement les affaires de son père. Nous sommes en grande impatience de savoir le succès de cette négociation, et le pauvre M. d'Aubasine qui, comme vous le savez, est de ce côté-là, en a une merveilleuse inquiétude.

M. votre frère le chartreux est maintenant guéri, avec six saignées, en huit jours ; c'est par l'avis de M. Blacwood qu'il a été traité et il avoue lui devoir sa santé, car il avait les mêmes accidents qui lui survinrent au commencement de sa grande maladie, il y a trois ans. Lui et son prieur s'en vont cette semaine prendre l'air à la campagne où ils demeureront quelques jours. Le sieur Doni a eu la charge de secrétaire du collège des cardinaux ; et celle de secrétaire des lettres latines, qui vaque par cette promotion, est fort brigüée : M. Holsteinus, qui seul la mérite, y a, à mon avis, la moindre part, laquelle sera réservée à ce Suarez d'Avignon, quoique très inepte, et de cela vous vous en apercevrez aux premières lettres qu'il lui faudra écrire. La chose, néanmoins, n'est pas encore entièrement assurée.

Je suis bien aise que le Roi ait fait demeurer le père Sirmond en France, tant pour l'intérêt des lettres que pour le sien particulier, car je ne crois pas qu'il eût reçu ici la satisfaction qu'il se pouvait promettre ; c'était M. le cardinal Barberin qui le désirait et en avait fait écrire par le pauvre feu sieur Aleandro, et voyant que cela n'opérait rien, en parla lui-même au général, et fit grande instance pour qu'il le fît venir. Aujourd'hui je ne sais comme il recevra cet obstacle que la volonté du Roi lui cause.

M. de Béthune me parla hier touchant son retour, et me dit qu'il eût bien désiré que je me fusse servi de cette commodité, mais que le Pape avait fait instance auprès du Roi à ce qu'il demeurât comme propre à contribuer à l'accomplissement de ces brouilleries, ce que le Roi lui avait commandé de

faire, mais que si les affaires prenaient le chemin d'une rupture, comme il y a de l'apparence, ou que le traité se fît en un autre lieu que Rome, il supplierait le Roi de lui permettre de se retirer. L'on croit néanmoins que c'est lui-même qui a désiré et procuré cette continuation.

Je vous recommande le mariage de ma sœur : il reste trop peu de temps pour que j'espère la trouver mariée à mon retour ; mais au moins me serait-ce une consolation de trouver les choses bien acheminées.

Je n'écris point à M. votre frère, pour n'avoir point eu de ses lettres par cet ordinaire et n'avoir rien à lui mander. Vous lui direz, s'il vous plaît, que la petite incommodité dont je m'étais plaint à lui s'en va peu à peu. Je suis en peine de M. de Peiresc, y ayant plus d'un mois que je n'ai reçu de ses nouvelles.

Je suis, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je suis serviteur de toute l'Académie et de toute la parenté. J'ai pensé à écrire à M. l'évêque de Nantes ; il m'a autrefois assez obligé pour lui rendre ce devoir, et puis, désirant cultiver cette amitié, j'ai voulu préparer les choses par une lettre, afin que j'aie à mon retour plus de bienséance de le voir ; vous la lui ferez rendre s'il vous plaît.

De Rome, ce 12 octobre 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement.

Monsieur,

M'ennuyant d'attendre si longtemps le courrier à Rome, qui a tardé cette fois plus de quinze jours à venir, j'étais allé faire un petit voyage à Assise, Pérouse et Orviete avec MM. d'Aubasine et de Belin, quand vos lettres sont arrivées : je les ai reçues à mon retour. La première du 30 août, venue par l'ordinaire, m'a été rendue par M. Gueffier ; l'autre du 15 septembre, a été portée par un courrier extraordinaire dépêché à M. de Béthune par son fils sur le sujet de son mariage avec la fille de la comtesse de Saint-Aignan. Je vous laisse à juger du contentement qu'elles m'ont apporté, ayant si ponctuellement satisfait à tout ce dont je vous avais écrit et prié.

Je vous trouve merveilleusement empêché de ma sœur, et commence déjà à ressentir la pesanteur de cette charge dans le dessein que je fais de me rendre au plus tôt devers vous. Ce M. d'Onglée que me nommez me semble être un homme bien inconnu. Il y a ici des personnes de qualité qui ne m'ont jamais su dire quel il était, ce qui m'en fait avoir mauvaise opinion : pourvu néanmoins qu'il y ait du bien et apparence d'un bon ménage et bonne intelligence, je donne dès à présent les mains, car aussi n'ai-je jamais bâti les fondements de ma fortune sur celle d'un beau-frère ni sur quelque alliance que ce soit ; mais je crois que je serai encore assez à temps pour donner mon consentement de vive voix, car je ne juge pas, selon ce que vous me mandez, que la chose soit fort avancée. Pour celle des Clairets, il est vrai qu'elle a quelque raison de se plaindre du peu de soin qu'on témoigne avoir d'elle ; mais j'espère, quand je serai de retour, récompenser le temps passé. Vous m'étonnez extrêmement de ce que me mandez du partement de mon frère de Mélay. Jamais la saison ne fut moins propice au voyage qu'elle n'est à présent. Toute la Lombardie est pleine de soldats et les passages de l'Allemagne bouchés ; s'il y eût les lieux de prendre ce chemin je serais déjà parti. Je ne doute point que vous ne lui ayez représenté tout cela, et juge de ce qu'il ne vous a pas voulu croire qu'il n'a pas l'esprit tel

que je pensais. Si je croyais qu'il eût entrepris ce voyage par votre conseil, je penserais que c'aurait été un artifice pour me faire revenir plus tôt, car il est vrai que, quand j'aurais toutes les passions du monde de demeurer ici, si forcerais-je mon inclination, sachant qu'il y doit venir ; je sais bien ce que vaut l'aune d'être introducteur de messieurs de cet âge, j'en ai déjà vu ici dont on s'est moqué que je craindrais par contagion de devenir de même et perdre ce peu d'estime que j'y ai acquis, et quand il n'y aurait rien à redire en ce dessein que la compagnie de ceux avec qui il s'est associé, c'est assez pour me le faire entièrement improuver. J'espère en être quitte pour écrire une belle lettre de recommandation à M. de Béthune. J'écirai de Sienne ou de Pise par laquelle je feindrai avoir appris en l'un de ces lieux-là qu'il vient ; que si par malheur il m'attrapait encore ici, je vous assure que je lui fausserais bientôt compagnie. Un autre que vous pourrait induire par ce discours que je suis de mauvais naturel et peu sensible pour ceux qui me touchent ; mais vous jugez bien que ce que j'en fais n'est que pour l'affection que j'ai au bien de mon frère, qui me pique extrêmement de le voir en l'état qu'il est, sans condition ni résolution aucune, et pense que l'on ne saurait mieux le qualifier que d'*ambigu*, car à quoi lui peut servir le voyage d'Italie s'il a inclination à porter l'épée. Il fera beau le voir dans Rome en son âge, ce pendant que tous les autres de sa volée seront aux occasions d'acquérir de l'honneur et de se faire estimer en leur profession. Il m'écrit qu'il ne désire que me voir, et qu'il fera ce que je lui dirai, même retournera tout court si j'en suis d'avis ; s'il persiste en cette bonne volonté, je lui mettrai le marché à la main, ou de s'affubler au plus tôt d'une robe de conseiller en quelque malheureuse petite juridiction, ou d'acheter une enseigne dans quelque régiment, et là commencer à apprendre son métier. Le droit du jeu était de le faire chevalier de Malte, car c'est le plus beau manteau du monde pour couvrir le peu de valeur d'un homme s'il est tel, comme au contraire cela ne l'exclut point de quelque chose de meilleur s'il le mérite.

Pardonnez-moi si je m'emporte si avant sur cette matière. Je veux réparer aucunement la faute que j'ai faite en jugeant de lui, ce à quoi il n'y a point d'apparence, et je reconnais qu'en cela vous avez raison de me reprendre ; mais je ne puis souffrir la bonne opinion que vous avez de moi, car souvenez-vous que *minuet praesentia famam*, et de beaucoup. Si je ne vous connaissais trop sincère pour me flatter, je repartirais là-dessus en compliments ; mais sachant que les choses que vous me dites viennent du profond de votre cœur et telles que les croyez, il faut que je vous ouvre le mien et vous aide à vous détromper. Il y a des personnes qui en fuyant les louanges désirent qu'on leur en donne et par une modestie affectée se rendent glorieux ; je ne suis point de ceux-là ; je me connais bien moi-même et il y a tantôt trois ans que je fais cette étude. J'ai toujours ouï dire que c'était un grand malheur pour qui que ce soit d'être en trop grande estime, car comme il y a toujours plus en l'opinion qu'en la vérité des choses, il ne se peut faire qu'il accomplisse tout ce que l'on attend de lui. A ce que je vois, je suis maintenant en cette condition ; c'est pourquoi je vous prie de vouloir commencer le premier, afin que les autres se conformant à votre jugement, on n'attende plus de moi que des choses fort ordinaires. Les voyages ont beaucoup servi à ma satisfaction particulière, mais aussi m'ont-ils fait oublier force choses qu'il faut que je rapprenne. Je ne suis pas moins changé d'esprit que de visage, et vous jure qu'en vérité j'appréhende l'air de la France et de Paris, par je ne sais quelle honte que j'ai qui part de faiblesse. Ma consolation est que dans votre conversation je pourrai me replier et reprendre nos vieilles erres.

Je laisse ce discours comme fâcheux à vous et à moi pour vous dire que ce M. Jourdin, qui avait fait le voyage de Levant avec moi, est mort ici depuis six jours de fièvre. Je sus cette nouvelle au retour d'Assise, et crois que le voyage de Naples trop précipité lui a de beaucoup avancé ses jours avec les pâtiments et les fatigues de celui que nous avons fait ensemble. C'était en

apparence le plus sain et le plus fort garçon du monde, et néanmoins on lui a trouvé les principales parties intéressées. Cet exemple si récent me fait encore penser plus sérieusement aux grâces que Dieu m'a faites de me conserver jusques à présent en une santé si parfaite, que je n'ai qu'à souhaiter qu'elle dure.

Le chartreux est aux champs à leur Trisulti d'où il m'écrit se porter assez bien ; vous recevrez ici une de ses lettres. M. Blacwood l'a fort bien servi, et lui sommes fort obligés en cette considération. Je l'attends ici de retour de Naples pour nous en aller ensemble, et de tous les chemins n'en ai point trouvé de plus sûr et plus court que celui de la mer par la Provence ; cela étant, vous ne m'écrirez plus.

Le cardinal Mellini est mort ces jours passés. Le Pape a fait son vicaire Ginnetti qui est une charge importante et qui vaut six mille écus de rente, et a donné l'archiprêtrerie de Sainte-Marie-Majeure au cardinal don Antonio. Quelques personnes confidentes du cardinal Barberin m'ont dit qu'ils croyaient que l'affection qu'il portait au P. Sirmond allait plus loin que possible l'on ne pensait, et qu'il avait envie d'en faire un cardinal comme autrefois Clément VIII fit de Tolet, lequel, quoiqu'il fût Espagnol et jésuite, si toutefois l'un et l'autre eurent peu de part en sa promotion. Vous digérerez cet avis avec plus de maturité.

Je viens d'avoir avis que le courrier part, ce qui me surprend si fort qu'à peine ai-je loisir d'achever cette lettre. Je vous supplie de dire à M. votre frère et à tous ceux qui m'ont écrit que je leur ferai réponse par un courrier extraordinaire qui part dans huit jours et qui possible arrivera-t-il devant celui qui porte la présente.

Je suis, Monsieur,

Votre bien humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Je suis serviteur de toute la maison et de toute la parenté.

De Rome, ce 24 octobre 1629.

À M. Dupuy, avocat en parlement de Paris.

Monsieur,

L'ordinaire de France est arrivé sans que j'aie reçu de vos nouvelles, ce que j'impute aux retardements et obstacles que les courriers reçoivent à cette heure, tant à cause des guerres que de la contagion, qui font qu'ils arrivent de quinze jours plus tard que de coutume, de sorte que celui-ci, quoiqu'il ne soit ici à Rome que depuis quatre jours, si n'a-t-il apporté des nouvelles que du 14 septembre, et il y a plus de trois semaines que j'en ai reçu de vous du 15 par un extraordinaire dépêché à M. de Béthune. J'espère dans peu de temps être hors de toutes ces peins, et dire adieu à l'Italie, et certes je l'aurais déjà fait si j'avais trouvé la compagnie sortable, car vous m'avouerez que c'est une grande disgrâce de faire trois cents lieues avec des personnes de qui l'humeur ou ne vous plaît ou est capable de vous faire recevoir du déplaisir, ce qui arrive en la plupart des messieurs qui viennent en ce pays. J'attendais le retour de Blacwood de Naples ; mais il est arrivé ce matin avec un peu de lassitude et appréhende de ressentir les mêmes effets de ce changement d'air que quasi tous ceux qui ont fait ce voyage cet automne, dont il en est déjà mort deux ou trois, et entre iceux mon camarade de Levant, comme je vous ai déjà écrit, et dix ou douze sont encore malades ; de sorte que, pour s'assurer davantage, il me demande encore sept ou huit jours de repos, que je lui puis honnêtement refuser. D'un

autre côté, M. le commandeur de Souvré fait ce qu'il peut pour m'emmener avec lui ; il prend le chemin de Venise, et fait état de passer par l'Allemagne, si les chemins sont ouverts. Pour moi, je me laisserais fort volontiers aller à sa persuasion, comme de la personne du monde pour qui j'ai le plus d'inclination, et dont la conversation est aussi agréable ; mais voyant que les choses vont à la guerre, je ne me veux pas mettre en hasard de faire moitié plus de chemin deux fois qu'il ne m'en faut, car si après être à Venise, j'apprenais que le passage d'Allemagne ne fût pas sûr, comme il y a apparence, il me faudrait retourner à Gênes, qui est le chemin le plus court et le plus assuré et celui que je destine. Si entre ci que je parte je prenais une autre résolution, je ne manquerai de vous la faire savoir. M. d'Aubasine sera de la partie de M. le commandeur, désirant de se rapprocher de France le plus qu'il pourra : aussi ne vois-je pas pourquoi il n'y puisse être, puisque Boyer, qui est celui qu'on a le plus chargé de tous, est à Aix et en Provence avec autant de liberté qu'il eût pu être il y a dix ans. Une des raisons qui seraient aussi capables de me faire aller à Venise, outre celle de la compagnie des personnes susdites, ce serait pour y voir M. de Candalle, car il écrit de Bois-le-Duc à M. d'Aubasine qu'il partait pour s'acheminer en Italie, où la république l'appelait, et j'ai reçu tant de témoignages des bonnes grâces et du souvenir de ce seigneur, que je pense lui devoir cela et davantage.

M. de Béthune a désiré que j'écrivisse à M. Grasseau pour lui recommander une affaire d'importance qu'il a entre ses mains, ce que j'ai fait plutôt pour lui complaire que pour croyance que j'aie que mon intercession puisse produire quelque effet, car depuis tant de temps que je suis hors de France, je ne sais si j'ose me promettre que ces messieurs se souviennent encore de moi ; et afin que la chose semblât moins avoir été mendrée, mondit sieur de Béthune a trouvé bon que je fisse tenir la lettre par autre voie que par la sienne, c'est pourquoi je vous supplie de charger M. Rigault de la porter lui-même audit sieur Grasseau et lui dire que je lui en ai fort recommandé l'adresse.

Le père Arnoux est ici depuis dix jours, venu, à ce que l'on dit, pour les affaires de la province de Lyon dont il est procureur ; il a fort demandé de mes nouvelles et où j'étais logé, disant avoir extrême envie de me voir. Je le ferai venir sans lui aller beaucoup au-devant.

Il y a quelques gens ici qui ont eu avis de l'extrême maladie du père Suffren, et comme Bérule faisait effort de mettre en sa place quelque créature, ce que je ne puis pourtant croire que le cardinal souffre ; mais si les bons pères jésuites perdent une fois cette possession ce leur est un grand escorte ; j'entends qu'ils en sont fort en alarmes. Je ne sais si je vous ai mandé comme un vieux homme lorrain, nommé M. Lombard, primicier de Metz, était mort ; l'abbé de Bourlaimont, neveu du comte de Châteauvillain, a eu ce bénéfice, et ce misérable homme avait si peur d'en être dépouillé de son vivant, qu'il n'a jamais voulu entendre à aucun traité, quoiqu'on lui eût offert des conditions très avantageuses. Le Père Dupuy est de retour des champs depuis trois jours, sain et gaillard : il est fort employé aux affaires de l'ordre. L'on attend encore les résolutions de la paix ou de la guerre, et tant de courriers qui viennent tous les jours de part et d'autre n'ont pu encore rien apprendre de certain. Quoique le marquis Spinola soit entré dans le Montferrat, et que quelques troupes d'Allemands se soient approchées du côté de Mantoue, si ne doit-on encore désespérer d'un accommodement. Le Pape fait toujours continuer à la construction d'une grande forteresse nommée Forte-Urbano, à vingt milles de Bologne, sur le chemin de Modène, où il y a quatre mille hommes qui travaillent continuellement depuis un an. Le cardinal Spada en a la surintendance, et le Pape s'informe de tous ceux qui viennent de ce côté-là ce qui leur en semble, et si cela ne sera pas bien capable d'arrêter toutes les armées qui voudraient pénétrer plus avant dans l'Italie. Ce bon prince s'entretient de ces belles imaginations-là dans son séjour de Castelvandolfo, où il est allé prendre l'air depuis quinze jours, et pourvu qu'il fasse tous les jours quelque distique, et qu'il

trouve des gens assez complaisants pour lui louer ses vers, il se soucie fort peu quel train prennent les affaires. C'est sur le cardinal Barberin que le poids de ce gouvernement repose, et lui seul qui témoigne le plus d'inquiétude dans les conjonctures présentes. Ils ont acheté depuis peu la terre de Palestrine de la maison Colonne, et en ont payé six cent mille écus. Voilà le détail des nouvelles de cette cour.

On m'écrit de Malte qu'il y a eu un grand bruit au retour des galères du voyage d'Espagne, car le vice-roi de Sicile a demandé justice au grand-maître du général nommé M. de Crémeaux, de ce qu'il avait refusé d'embarquer quelques cassettes d'argent pour le service du roi d'Espagne, et a empêché la vente des blés de Sicile pour un temps, de sorte que l'on a été contraint d'envoyer les galères du long de la côte, qui ont pris et amené à Malte tous les vaisseaux de provision qu'ils ont trouvés, et du depuis on a accommodé cette affaire, en faisant renoncer le général à sa charge, qu'il n'avait plus à exercer que cinq ou six jours, ayant fait ses deux ans à cela près. Le vice-roi a pris cela pour une satisfaction et s'en est contenté. M. Gueffier est depuis dix jours à Viterbe avec M. Deschateliers, où ils prennent l'air. Nous partons demain pour en aller faire autant à Trivoli ; mais ce sera pour moins de temps. Cependant je demeurerai, Monsieur,

Votre plus humble et affectionné serviteur et cousin,

De Thou.

Vous recevrez cette lettre par ce gentilhomme que M. l'Ambassadeur renvoie. Je vous supplie que M. votre frère y prenne part, car aussi bien l'écris-je en commun, n'ayant pas assez de matière pour en faire deux. Je suis serviteur de tous ceux de votre maison et de tous les amis en général et particulier.

J'appréhende fort la venue de mon frère de Meslay et de sa volée, et ferai ce qui me sera possible pour qu'il ne me trouve pas ici.

Je m'étonne de ce que Lumagne vous a fait payer 24 pour 100 de l'argent que vous m'avez fait tenir, vu que l'on en trouve ici à 20 pour 100 ; le banquier même qui me l'a donné m'a dit que c'était trop.

De Gènes, ce 24 novembre 1629.

À M. Dupuy.

Monsieur,

Ayant rencontré par hasard en cette ville M. de Lusarche, qui s'en va en diligence en France porter la nouvelle à MM. l'archevêque de Lyon et de Bagni leur promotion au cardinalat, je n'ai voulu perdre l'occasion de vous faire savoir de mes nouvelles.

Je partis, il y eut jeudi quinze jours, de Rome, et rencontrai sur mon chemin, à un lieu nommé Radicofani, mon frère ; je l'arrêtai cette nuit-là à coucher, afin d'avoir loisir de l'entretenir, et le trouvai plus fait que je ne me l'étais imaginé. Je ne trouve à redire en lui que cette irrésolution, laquelle je tâchai de combattre par toutes les raisons que je pus ; mais il n'y eut moyen de tirer de lui autre chose, sinon qu'il attendrait la fin de cette année pour voir si, par la révocation de la paulette, les offices amenderaient. Pour moi, le voyant vêtu de rouge, fort et gaillard, et en équipage d'homme d'épée, je lui proposai incontinent d'aller trouver M. de Candalle, lequel je savais être attendu à Venise pour y commander les troupes de la république, et M. de Béthune, à qui j'en communiquai, et qui approuva fort ma pensée, m'a promis de le porter à prendre ce parti. M. d'Aubasine, aussi, qui est intime de mondit sieur de Candalle, et qui

s'en va à Venise, s'est chargé de faire cette affaire, pourvu que mon frère y consente. C'est tout ce que j'ai pu opérer pour lui et pour son avancement, car je ne saurais souffrir que, de l'âge qu'il est, il perde son temps avec une couple de becs-jaunes les plus écoliers eût pu choisir.

Je ne sais si vous aurez su l'accident qui arriva à cette troupe à Francfort ; il est étrange, et plus encore en ce qu'il n'a point eu de suite : ce fut qu'un fils du président Lescalopier, qui était leur camarade, mourut quasi entre leurs bras, de peste, ce qui les fit séjourner en Allemagne plus longtemps qu'ils n'eussent fait afin de laisser passer le mauvais air ; et du depuis il ne leur est arrivé aucun accident jusques à Rome, que M. de Lusarche m'a rapporté que mon frère y était arrivé malade d'une pleurésie, mais que le prompt secours que l'on lui avait apporté l'avait sauvé, en sorte qu'il l'avait laissé quasi en santé. Voilà de commencements, Dieu lui donne plus heureuse suite. Pour moi je me porte fort bien, et n'attends que le bon temps pour m'embarquer pour la Provence, où j'ai peur que la contagion m'empêche de voir notre bon M. de Peiresc. Vous saurez plus amplement de mes nouvelles de la première ville de France où je mettrai le pied. Ce pendant je demeurerai, Monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur,

De Thou.

Je vous écris à la hâte ; je vous supplie de faire part de celle-ci à la parenté et aux amis. J'ai séjourné huit jours entiers à Livourne, à cause du mauvais temps. L'on a ici avis que M. de Candalle est entrée dans Mantoue, avec grand secours de Venise.

Annexe 2 : Transcription des Lettres d'Ismaël Boulliau

BnF, Dupuy 18.

Volume de 221 Feuilletts

15 décembre 1893.

Lettres de Monsieur Boulliau écrites à M. Dupuy St Sauveur, de Venise,
Florence, Smyrne, Constantinople et d'Allemagne ès années 1645, 1646,
1647, 1651.

Jacques Dupuy.

1655.

De Venise, le 22 juillet 1645.

Monsieur,

Nous avons reçu une grande mortification, moi principalement de n'avoir point reçu de vos nouvelles par cet ordinaire passé qui arriva ici le 18^e. M. l'Ambassadeur me dit qu'il n'avait point reçu d'autres lettres que de M. de Brienne. Cela n'empêchera pas que je ne vous donne des miennes tous les ordinaires, ne voulant pas vous obliger à m'écrire que lorsque vous aurez du temps de reste. Je n'ai point aussi reçu de lettres de mon frère, ni d'autre. Je lui écrits et je vous prie très humblement de vouloir envoyer ma lettre à l'hôtel de Sourdis. Je vous envoie une liste de livres que j'ai trouvés dans la boutique d'un libraire, vous me manderez s'il vous plaît si j'en achèterai quelques-uns pour vous et pour M. de Thou. Les boutiques de ces gens ci sont pleines de livres de sermons, de contemplations spirituelles morales et politiques. L'ordinaire prochain je vous enverrai encore un nouveau mémoire. Si quelqu'un voulait un Averroès j'en ai vu qu'on aurait à assez bon compte. J'ai vu un tome séparé du Ramusio, mais on m'a dit qu'avec peine l'on trouve à présent les commentateurs grecs d'Aristote. Le Père Fulgence a été malade, il est allé aux champs prendre l'air. Le Père Venturien est si souvent hors de chez lui qu'il est presque impossible de l'y voir, j'ai pris assignation avec lui pour dimanche après dîner. M. Le Cardinal Bichi lui a écrit une lettre par laquelle il lui donne avis qu'il a touché avec la main qu'en France il n'y a à présent aucune semence de division et que les ennemis de l'état se trompent de s'attendre à rétablir leurs affaires par cette voie. Ce Père l'a publiée comme bon Français et partisan de la nation, ce qui mortifie entièrement les partisans d'Espagne, qui portent l'affliction peinte sur le visage pour le bon succès des armes du Roi en Catalogne. Les Ambassadeurs de l'Empereur et d'Espagne, Le Comte Leslé et un Seigneur

allemand nonobstant la fâcheuse nouvelle de la défaite entière de l'armée d'Espagne en Catalogne allèrent jeudi à Murano faire carousse. Ce Leslé est l'envoyé de l'Empereur en Italie peu après la bataille de Janicouits pour demander secours aux princes de l'Italie.

Pour les nouvelles de cette République elles empirent. On a eu avis le 20 du courant que le 23 du passé les Turcs débarquèrent en Candie, et d'abord attaquèrent une petite île dans laquelle il y a un fort qu'on appelle Il Scoglio di San Theodoro. Il y avait 50 hommes dedans qui ont été forcés et passés au fil de l'épée. Celui qui y commandait a été retenu esclave. Les Sfaccioti ont fait merveilles contre les Turcs au débarquement. Ces gens-là se disent descendus d'une colonie que Constantin envoya de Byzance en Crète lorsqu'il voulut la peupler de Romains. Ces messieurs ont grande appréhension que Canéa ne soit perdue à présent. Marin Capello général des galions qui sont 18 en Candie avec 2 galéaces et 23 galères pendant la prise de Scoglio était à Suda avec tous ces vaisseaux. Depuis que les Turcs ont eu pris ce fort, ils ont envoyé une partie de leurs vaisseaux à Rhode pour amener la milice d'Asie en Europe. Ces messieurs sont si étonnés que quelques-uns d'entre eux ont proposé au conseil d'abandonner la Candie à cause qu'ils sont surpris et qu'ils n'ont rien de prêt et aussi que cette guerre peut attirer une ruine totale sur eux, d'autant qu'elle coûtera par mois de 6 à 700 m écus et ils n'ont en tout que 5 millions d'or de revenu sur quoi il faut déduire les charges. M. Le Grand-Duc leur donne un secours de 7 galères sur chacune desquelles il y a 50 chevaliers de St Étienne, 8 gallons et dix mille hommes de pied. Le Pape prête 4 galères et les vice-rois de Naples et de Sicile 4 chacun. Le Pape permet aussi une levée de 4 mille hommes sur ses états. Le Grand-Duc plus que nul autre a fait effort et diligence pour secourir cette République qui lui devra la consécration de Candie si elle se sauve. Leur général Marin Capello crie au secours et déclare qu'il lui est impossible de rien faire s'il n'est assisté. Les avis qu'on a ici publiés disent qu'à

la descente les Turcs ont perdu 4 mille hommes et 4 galères coulées à fond. Ces messieurs font divers raisonnements sur le secours qui leur a été offert par le Roi de Portugal. On dit qu'ils ont eu cette pensée que la France avait poussé le Portugal à faire cette offre pour détacher cette République de la maison d'Autriche, et que ce secours n'est nullement prêt et que la France pourra aujourd'hui refuser de donner du secours, puisque cette République a refusé celui de Portugal. Les Italiens entendent à présent mal volontiers les nouvelles de nos prospérités, qui commencent à leur être suspectes. On écrit de Rome que l'Ambassadeur de cette République a déclaré au pape qu'ils chercheraient les moyens de s'accommoder avec le Turc, si la Chrétienté ne les assistait. Le Pape est fort triste et mélancolique, l'on écrit aussi de Rome qu'il est tombé une quantité prodigieuse de cavalette, qui sont nos locustes ou sauterelles, ils interprètent cela comme étant menacés d'une inondation de Turcs. Il est arrivé aussi une autre chose assez singulière à Rome. L'on a vu sortir de la fumée d'un sépulcre, ce qui ayant étonné le monde l'on a foui en terre et trouvé des os d'un mort qu'on dit avoir été Évêque, qui brûlaient. Il y a cause naturelle pour cela, car dans les sépulcres il y a des vapeurs visqueuses, qui étant échauffées par une chaleur sulfurée telle qu'il y en a sous les terres d'Italie, sortent dehors et le feu a pu s'attacher aux os du mort. Ici proche de Venise il est aussi tombé nombre de ces sauterelles en un lieu appelé Tréporti. J'écris à M. de Thou et lui mande ce que j'ai vu dans un cabinet d'un noble vénitien appelé Russini. Je désespère de pouvoir obtenir la permission de rien transcrire dans la Bibliothèque de St Marc comme on m'en a parlé. On la garde pour les tignes, rats et souris et peut-être pour les Turcs. J'espère avoir plus d'entrée dans celle de Florence quand j'y pourrai aller. J'ai écrit à M. Le Comte Bardi et je lui ai fait compliment. J'ai aussi écrit au P. Dupuy. Je baise humblement les mains à M. votre frère et à tous les amis, je suis monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Venise, le 23 Juillet 1645.

Monsieur,

Je vous écrivis hier toutes nos nouvelles par l'ordinaire mais pour ce que l'extraordinaire qui porte celle-ci arrivera 10 ou 12 jours plus tôt je vous dirai nos nouvelles qui sont je vous dirai nos nouvelles qui sont que les Turcs sont descendus en Candie et qu'ils ont pris Scoglio San Theodoro qui est un fort dans un Monastère de Calojers dans l'île Esturtura et non dans l'autre orientale comme je vous marque dans celle d'hier. Ils ont taillé en pièce tout ce qu'ils ont trouvé en chemin, 50 roës gardèrent le fort qui ont été tués et le commandant a été fait esclave. Les Turcs assiègent aujourd'hui Canéa et les premières nouvelles qu'on attend c'est la prise de cette place qui traîne après elle la perte de l'île qui est dépourvue de toutes sortes de munitions et Canéa n'a de vivres que pour peu de jours. Ces messieurs se volent eux-mêmes et leurs états et sont les plus tyrans et concussionnaires de l'Europe, ils amusent leur peuple de fausses nouvelles de peur de révoltes tant ils le traitent mal. Le secours du Grand Duc de 7 galères et galions et 6 hommes de pied, les 4 galères du Pape et les 8 de Naples et Sicile n'y seront point à temps. Le secrétaire Cavazza partit hier au soir pour aller résider à Malte. On croit bien que la Religion assistera cette République de 4 mille hommes mais on doute qu'elle donne ses galères vu qu'elle doit aussi pourvoir à sa sûreté. Ces pantalons mettent en parallèle de malheur la descente du G.S. en Candie et notre victoire de Catalogne. Ils le

disent et ne le dissimulent point. Ils ont proposé de chasser les Juifs à cause des intelligences qu'ils ont dans le Levant et qu'il y en a ici une Synagogue de Levantins. Les Turcs qui sont ici ne peuvent s'en aller. C'est le 23 du passé que la descente se fit en Candie et ensuite partie des vaisseaux Turcs est allée à Rhodes querrer la milice d'Asie. Adieu le courrier me presse. M. L'Ambassadeur vous prie que celle-ci soit pour lui et pour moi.

De Venise, le 8 juillet 1645, à M. Dupuy.

Monsieur,

L'autre lettre en laquelle je vous parle de Grammont bien que de même date que la présente est écrite trois jours avant celle-ci qui en sera la continuation pour accuser la réception de la vôtre du 9 du passé, dont je vous suis infiniment obligé. Vous avez une bonté pour moi à laquelle je ne saurais jamais répondre quelque chose que je face au monde. Je me mettrai pourtant toujours en devoir de vous complaire. Je vous avoue que le chiffre qui était dans la Lettre que je vous écrivis de Lyon n'y était pas beaucoup nécessaire et peu s'en fallut que je ne le rayasse. La nouvelle que M. du Lieu me dit de la mort de Beaupuy n'est pas non plus véritable, arrivant ici j'ai appris qu'il était hors de son bon sens. *Passage chiffré...* Le temps éclaircira tout et 157 saura à présent ce qui en est. Pour venir à vos autres nouvelles et d'autre nature j'appréhende la même chose que vous pour B. Le procès dont vous m'écrivez qui est au parquet sera bientôt fini, si le Parlement veut travailler sur les procédures et s'il ne veut point instruire de nouveau. Je suis bien réjoui du retour de Monsieur Luillier à Paris, je lui baise les mains et à M. Gassendi. Monsieur de Thou passera du temps à la métairie et son nouvel acquêt l'occupera. Je lui souhaite et à madame de Thou toute sorte de prospérité et augmentation de biens. Je lui écris par cet

ordinaire. Il y a ici un livre nouvellement imprimé et dédié à M. L'Ambassadeur intitulé *Historia di Portogallo des Dottor Giouvani Battista Birago Augaro*. C'est un 4^e assez gros. Ce docteur est un des consultants de la République avec Fra Fulgentio. Les mémoires lui ont été fournis par un Portugais qui est ici pour les affaires de son maître, mais pourtant sous la protection de M. L'Ambassadeur il s'appelle Tacquetti homme de sens et d'esprit. J'espère de vous en envoyer deux exemplaires par le retour de M. D'Estalville frère de M. L'Ambassadeur, l'un sera pour la Bibliothèque de M. de Thou et l'autre pour la vôtre. Je penserai à M. Sarau et au livret qu'il m'a chargé d'acheter. Je vous en prie que M. Pellaud et de St Quentin trouvent ici mes très humbles baisemains. Je suis leur très humble serviteur. Je n'ai point reçu la lettre de M. Saumaise vous l'aurez oubliée. Ici Le Broglio retentit de nouvelles, jeudi 6 on y publiait le siège de Dunkerque. La prise de Brin et plusieurs autres. *Passage chiffré...* Je ne sais si à l'avenir il n'arrivera point dans Paris pour l'installation des curés, ce qui autrefois arriva à Rome à l'élection de Damasus très saint et très savant Pontife. Je suis toujours entièrement à vous.

De Venise, le 8 Juillet 1645.

Monsieur,

Depuis ma dernière lettre qui est datée du 15^e du passé de Turin vous n'avez eu aucunes nouvelles de ma part, nous y avons encore séjourné du depuis quelques jours et nous n'en partîmes que le jeudi suivant qui était le 22, Mad. Royale ayant voulu que Mad. de Gremon vît la fête de la naissance de son Altesse. La gazette vous aura sans doute débité toutes les particularités de cette solennité, qui consistait en une dévotion qu'allèrent faire leurs Altesses avec toute la Cour à la Madone de la consolata chez les Feuillants, d'où toute cette

compagnie partit pour aller au Valentin, où la collation fut donnée et ensuite le bal, qui dura une heure, où dansèrent le Duc, sa sœur, la Princesse Maurice [*note en marge* : La Princesse Marguerite était malade de la petite vérole], le P. Maurice, la Princesse Adélaïde, et Dona Margherita bâtarde du défunt Charles Emmanuel. Ce bal fini on alla en une place devant Le Valentin, où il y eut un tournoi et courses de chevaux, le tout assez concis et médiocre. Le comte Harduin de Valpergue tomba de dessus son cheval ayant choqué contre un autre cavalier. Le 22 au soir nous arrivâmes à Cafal par le Po avec carrosses. Messieurs de Couronges et d'Andilly vinrent au-devant de nous. Le dernier me fit le meilleur accueil du monde, et nous nous entretenîmes depuis le Po jusques chez M. le Marquis Mercurin du cabinet et des amis. Mad. de Mantoue fit loger et traiter Mme de Gremonville et régaler à son partement. Je vis la citadelle le vendredi que nous séjournâmes à Cafal. J'entretins le matin deux heures durant le Marq. Mercurin qui est un homme qui a beaucoup lu et de bons livres. Je lui demandai des nouvelles de la Bibliothèque de M. Guiscardi son beau-père qu'il me dit être bien conservée et dont il prend grand soin. Je lui témoignai assez le désir que j'aurais de la voir, et le priai de me faire cette faveur, mais il me répondit si froidement, que je vis bien que je n'en devais pas faire davantage d'instance. Le soir M. de Couranges traita Mad. de Gremon dans son logis avec toutes sortes de délices et rafraîchissements. La Marquise Mercurin et trois de ses filles y étaient et M. d'Andilly, je fus de la partie. M. de Couranges me fit voir ses tableaux et ses cabinets, c'est un des plus propres cavaliers qu'on peut voir. M. d'Andilly nous assura qu'il avait eu avis ce jour-là que les ordres étaient venus de la Cour au Prince Thomas de mettre en campagne. Le 24^e nous partîmes de Cafal, et vîmes toucher l'état de Milan. Le lieutenant du gouverneur de la place vint jusques à la barque faire compliment à Mad. de Gremonville et donna un adjudant pour la conduire jusques sur les états de M. de Parme. Nous couchâmes le 24 et le 25 dans les bateaux. Le 26 nous arrivâmes

à Plaisance ou Mad. la Duchesse de Parme est encore à présent, elle envoya au-devant de Mad. de Gremont et la logea dans le château avec son train. Nous y séjournâmes le 27 et le 28 nous partîmes et arrivâmes d'assez bonne heure à Crémone ou nous mîmes pied à terre pour voir les églises. Nous entrâmes dans le dôme, et dans St Pierre qui est un Monastère de Chanoines Réguliers de St Augustin. L'Église est magnifique et ornée de tableaux les plus beaux qu'on saurait voir. St Augustin de Plaisance est aussi un monastère des plus superbes, l'Église et les cloîtres avec les dortoirs sont d'une structure la plus belle du monde. A présent il n'y a que 20 moines et quatre compagnies de cavalerie du Duc de Parme qui y sont logées, qui gâtent tout le couvent. Il y a dans le réfectoire un cadre fait de fresque qui est un ouvrage du Guido Regre. Vous voyez là-dedans un très grand nombre de personnages, des châteaux, des mesures, des paysages, une table où il y a des Cardinaux à table et un autre coin des hommes coiffés de turbans. On nous dit à Plaisance qu'il y avait avis que M. le Card. Mazarin était malade, et que de Venise on avait avis que leur Baile avait été resserré à Constantinople. Cette féconde nouvelle est vraie, pour la première vous en savez ce qui en est. Ce jour nous couchâmes à la Longina dans un île, et le lendemain sur le soir nous arrivâmes à Ferrare. M. le Card. Donghi ayant su que Mad. de Gremont était au Pont (c'est le port proche du canal qui va à Ferrare) lui envoya des carrosses et Mesd. les Marquises Bentivoglio vinrent aussi à la rencontre. Nous couchâmes chez cette Éminence qui loge au château, et n'en partîmes que le 30 au soir, pour achever la navigation du Po, que nous quittâmes le 1 de ce mois pour entrer dans les canaux de la Brente et arrivâmes ici le 2^e à 10 heures qui est cinq heures du matin de France, de manière que nous avons été deux nuits et un jour sur l'eau depuis Ferrare jusques ici. Nous avons vu à Plaisance dans St Augustin une très belle relique qui est la tête du Lazare frère de Marthe et Marie Magdelaine. En cette même ville il y a une église de la Madona de la campagna la mieux peinte, et la plus ornée d'argenterie qui se

puisse voir. St Sixte est aussi un couvent de moines Bénédictins ou entre autres reliques on nous fit voir une des chemises de DD Innocents et aussi un Psautier Latin écrit en lettres capitales sur du parchemin teint en tanné, comme il y a quelques pages de la grande bible de Charles le Chauve qui est de la Bibli. du Roi proche la porte de la longue galerie. Le livre est de très grande antiquité, mais le seul qu'ayant ces moines de cette nature. À Ferrare je vis la citadelle, qui est belle et bien fournie. La statue de Paul V est au milieu. Le Card. Macchiavelli vint saluer Mad de Grem. chez le Card. Donghi, lui se retrouvant alors à Ferrare. Pour vous dire quelque chose de cette ville-là, je vous l'assurerai très grande, magnifique, et ornée de superbes palais, capable de loger 150 m hommes et qui pourtant n'a pas 20 m habitants. J'y parlai à quelques-uns, qui se souviennent encore du nom d'Este, et qui regrettent beaucoup d'avoir vu changer la forme du gouvernement. Le peu de temps qu'il y a que je suis ici ne m'a pas encore permis de voir rien que le grand Canal, la Realte, et la Place St Marc. Le P. Venturin travaille à la suite de son Mercure. Je verrai cet homme et ferai connaissance avec lui. M. de la Boissière frère de M. les Herouards, qui vint à Venise avec M. des Hameaux est demeuré ici proche de M. de Gremonville. Il est homme d'esprit, qui a grand pratique sur la Place de St Marc. Il connaît le Docteur Joseph de Armatarüs. Il m'a dit qu'en ce pays il sont idolâtres de la doctrine de Cremonin, et que pource qui regarde les gens de lettres, ils sont ici en très petit nombre. Tout leur étude consiste à faire quelque poésie en leur langue ou quelque sonnet et épigramme. De là vient que ce qui reste de livres grecs et latins y est à assez bon compte, et les livres italiens sont très chers. Je vous supplie de dire à M. Diodati que dès la semaine prochaine je tâcherai de faire quelque chose pour lui donner satisfaction sur son mémoire. Afin que j'aie quelque matière pour écrire à M. de Thou, je vous prie de trouver bon que je finisse ici. Vous m'obligerez de lui montrer la présente et de prendre communication de celle que je lui écris. Je baise très humblement les mains à

Monsieur Dupuy et à tous les amis du cabinet. Je suis en peine de n'avoir point ici trouvé de vos nouvelles. M. L'Ambass. n'en a point non plus. Je suis,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

M. de Grammont mourut en cette ville il y a 3 semaines. M. de la Boissière l'a fort assisté. Il logeait chez un P. Ridelet français religieux du tiers ordre St François qui demeure à Venise depuis 20 ans. Cet homme que vous avez connu très longtemps, fut trouvé par M. de la Boissière et le P. Ridelet lisant un livre 6 ou 7 jours devant que de mourir. On lui demanda quelle lecture spirituelle il faisait là et si n'était pas le psautier, il répondit (je veux croire qu'il était en délire) que c'était un livre plus divertissant et que c'était le *Décameron* de Boccace des premières éditions. Alors ces deux bons personnages travaillèrent à lui faire revenir le bon sens, et tant firent qu'ils l'ont fait mourir bon chrétien. Il a reçu tous ses sacrements, et lui ont fait prononcer les bonnes paroles pour implorer la miséricorde de Dieu. Il a laissé par son testament quelque argent à une fille de Padoue. 50 ducats pour faire imprimer des vers latins qu'il a faits et laissés entre les mains de M. de la Boissière, à qui il a laissé un livre du jeu des échets écrit à la main.

J'oubliais à vous dire que cette Dona Margherita bâtarde de Savoie devait épouser un Marquis Lans qui est de la maison d'Este mais de bâtards c'est une personne de bonne façon et de la plus belle taille qu'on puisse voir entre toutes les cheuses de M. de S. Ainsi les peut-on appeler à cause des montagnes, et aussi que tout saute en cette Cour.

De Venise, le 12 août 1645.

Monsieur,

J'ai fait un grand reproche à Messieurs de Couranges et d'Andilly qui sont ici depuis dimanche, de ce que les divertissements qu'ils donnèrent à Cafal à Mad. l'Ambassadrice, et dont j'eus ma part, ont été la cause que je n'ai point vu de vos lettres par cet ordinaire, pour avoir manqué à vous écrire de Cafal. Je m'assure par celles que je vous ai écrites depuis mon arrivée en cette ville vous auront en quelque façon satisfait, et vous aurez excusé ce manquement.

Depuis ma dernière cette République a reçu nouvelles de Candie datées du 7^e juillet, qui arrivèrent ici le 7 du courant. Le soir qu'elles arrivèrent devant que d'être déchiffrées, la place de St Marc retentissait de joie et on avait répandu le bruit d'une grande perte soufferte par les Turcs. Le 8^e au matin nous fumes bien surpris d'entendre tout le contraire. Les nouvelles étaient que depuis la perte de Scoglio San Theodoro qui arriva le 23 juin, ceux qui étaient dans ce fort s'étant fait sauter en l'air avec ce qu'ils avaient de poudre, Les Turcs au nombre de 60 m débarqués en terre avaient assiégé la Canéa, que dans la place il n'y avait que 1000 hommes. On dit aussi peu de munitions, que depuis que les Turcs avaient mis le siège devant la Canéa, l'on avait jeté 300 hommes dedans, et que depuis l'on avait tenté d'y en jeter d'autres, mais une disgrâce survenue a été cause que cela n'a pas réussi. L'affaire se passa de la sorte. Deux capitaines l'un Mantuai appelé Canale, l'autre Vicentin appelé Finarudo conduisirent de nuit jusques au pieds de la muraille de Canéa 800 hommes, mais ceux de dedans n'ayant eu aucun avis précédent, crurent que c'étaient les Turcs qui montaient à l'escalade, de manière qu'ils tirèrent sur eux comme sur l'ennemi. À ce bruit les Turcs s'étant réveillés, et ayant reconnu l'affaire, taillèrent tout en pièces. Cette disgrâce est cause que la Canéa ne résista pas

longtemps, et à présent l'on croit qu'elle est prise. De sorte qu'il ne restera que Suda, de laquelle et de son port si les Turcs s'en emparent, ils demeureront maîtres de toute l'île. Cette Répub. a déclaré généralissime Girolame Moresini, homme de réputation entr'eux, et qui avait toujours été d'avis de tenir toutes les forces de la Répub. jointes et unies dans les ports de Candie. Lequel conseil par l'événement a paru le meilleur de tous. Cet homme qui est déjà vieux est en Candie depuis quelques mois avec commandement sur les galères. On lui a envoyé sa patente de Généralissime, et par le même paquet il a ordre de combattre. Nous appréhendons toujours du côté de Zara, et que les Turcs ne fassent une course dans le Friul. On a fait transporter de Zara en cette ville dans une galère grande quantité de marchandises pour les tenir à couvert en tout événement. L'Amb. d'Esp qui avait fait de si belles promesses à cette Répub. de la part de son ME s'en alla il y a quatre jours au Sénat faire ses excuses, alléguant le besoin que le roi son maître en a en Esp pour résister aux Français, contre lesquels les partisans de la maison d'Autriche ont ici semé parmi le peuple de noires calomnies que Paris et Constantinople sont d'accord ensemble pour ruiner cette Répub. et cette opinion a fait dire à plusieurs même des nobles que la France ne les voulait point assister, bien qu'elle le put, et que l'Espagne avait bonne volonté, mais que les forces lui manquaient. Je peux vous assurer que j'ai entendu d'un des principaux de cette ville ces propres mots *voi altri francesi sete troppo fortunati*. Ils ont notre prospérité pour suspecte, et ils appréhendent que la maison d'Autriche n'étant pas battante pour les secourir et s'opposer au Turc, que leur État n'en pâtisse, avec cette considération qu'ils seront très aises de voir la France et l'Espagne se contrebalancer l'une l'autre. M. de la Valette partira demain. Il est seulement Generalissime du débarquement, et sera comme collatéral du Generallissime, mais c'est un ombre de pouvoir, car en effet il n'a aucun pouvoir et il demeure sans voix délibérative. De tout cela il est très mal satisfait, comme aussi le sont la plupart de ceux qui

ont pris parti avec eux. Vous aurez à Paris les nouvelles de Rome plus tôt qu'on ne peut vous les faire savoir d'ici, partant vous aurez su le partement du Prince Larda Ludovisio, et des galères de Toscane et du Pape. Celles de Malte s'y pourront joindre, mais on n'espère plus rien de Naples et Sicile. Quelques avis de Gènes portent que le gouvernement de Milan a ordre *in ogni modo di far campagna*, afin de faire quelque réulsion de la Catalogne en Piémont. Il travaillera pourtant beaucoup à exécuter cet ordre, vu que ses troupes ne passent point 5 mille piétons et 4 mille chevaux. Il y a quelques avis que les Espagnols s'apprêtent pour passer D. Duarte de Bragança en Espagne, qu'ils tiennent depuis si longtemps à Milan. Quelques négociations se sont faites pour sa liberté qui n'ont pas réussi.

Depuis jeudi jour de St Laurent Venise ne s'entretient que des nouvelles d'Augsbourg, qui portent que le 2 et 3 du courant les armées françaises et bavaoises étaient venues aux mains qu'ensuite l'issue du combat avait été telle que Jehan de Werth ayant rassemblé la cavalerie bavaoise, qui avait eu du pire, a défait notre infanterie, pris Le Canon et le bagage, et que M. d'Engnien était demeuré prisonnier, et M. de Turenne tué. Nous n'en croirons rien jusques à ce que les avis viennent de lieu non suspect. Madame l'Archiduch. d'Inspruth a écrit au Baron Rabata Amb. de l'Empereur que M. l'Électeur de Bavière lui avait fait part de la victoire qu'il a obtenue, mais cette bonne Princesse donna aussi l'an passé des nouvelles des combats de M. d'Engnien comme de victoires obtenues par ceux de son parti.

M. le Nonce alla hier à l'audience et donna au Sénat son Jubilé octroyé par sa Sainteté, avec promesse de secours d'argent de 100 m écus. S.S. a aussi octroyé à cette Répub. une Decime sur le clergé de la Seigneurie pour être employée contre le Turc.

J'ai eu ce matin deux lettres du Vener. P. D. Dupuy du 22 du passé et du 5 du présent. Je lui fais réponse celle-ci achevée.

Je vous envoie un Catalogue de MSS Grecs qui sont à vendre. Je n'ai point eu de nouvelles de la *Philosophia Nova Pr. Patricii*. Le V. P. D. Dupuy me convie de vous chercher le *Menologe* des Grecs et les autres livres qui dépendent de leur liturgie. Je le ferai et vous en rendrai compte. J'espérais vous envoyer cette histoire de Portugal par le retour du frère de M. L'Amb mais il ne s'est chargé d'aucune chose à son retour.

J'écris à M. Pettaud de mes affaires particulières. Je vous supplie de lui rendre ma lettre. Je salue très humblement Monsieur et Mad. de Thou, et Madlle de la Coulombière, Monsieur votre frère, Messieurs de Guibbeville et Board, Messieurs Luillier et Gassend, et tout le reste des amis. Ils m'excuseront si je ne les particularise point. Je vous prie de dire à M. Forget qu'il fasse observer son neveu qui est parti de Rome avec le fils de M. de Leuville. On dit qu'au lieu de s'en aller servir Malte ou Venise, il pourrait bien passer au parti que le Candios Rali a pris, pendant qu'il le gausse des autres. Qu'il prenne garde aux siens, qu'on ne lui die *de te fabula narratur*. Je ne veux pas croire qu'il lui ait donné ce conseil, cependant le soupçon en tomberait sur lui. L'amitié seule que je lui porte m'oblige à lui cet avis. Si néanmoins il est contre son sentiment et son inclination, je ne prétends pas lui en parler davantage. Je vous baise très humblement les mains et je demeure,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Ceux de ce pays ont fait des spéculations politiques sur le voyage de M. de Couronges à Mantoue et en cette ville. Il n'est point allé au Sénat, n'ayant rien à traiter avec ces Mes, cependant à son arrivée, ils se sont forgés des chimères politiques les plus burlesques et ridicules du monde. Monsr de

Couronges et M. d'Andilly partiront lundi à notre grand regret. Nous les voudrions bien ici pour quelques mois.

Les gazettes de Piémont nous ont donné avis que M. le Président Parillon était plus au large que ci devant.

Un apothicaire de cette ville qui s'appelle Décombir qui loge al Ponte de Baratteri, et qui est un des plus spirituels hommes de Venise, grand ami de feu Grammont et son exécuteur testamentaire, a ses épigrammes entre les mains et ses 50 ducats. Il m'a dit que ce Docteur par son testament avait défendu qu'on l'habillât en moine après sa mort, dépend que cet habit ne lui fit peur et ne l'embarrassât en l'autre monde. Nulle remontrance ne put vaincre cette résolution. Enfin je lui dis qu'ils avaient employé toutes leurs forces pour le tirer dans le chemin de Paradis. Ce Docteur qui m'entendait se prit à rire de bon courage et il me montra qu'il connaissait assez bien le défunt.

De Venise, le 19^e Août 1645.

Monsieur,

Je ne sais si je recevrai par l'ordinaire de mercredi prochain 23^e réponse à la première lettre que je vous ai écrite de cette ville le 8^e du passé. Nos ordinaires depuis ici jusques à Lyon ne vont qu'à petites journées par les Grisons et par la Suisse, de façon qu'il faut 7 semaines entières pour avoir réponse et avis de la réception des lettres. Je vous remercie cependant de la bonté que vous avez eue pour moi de me donner de vos nouvelles par l'ordinaire du 25^e du passé. Vous aurez reçu ma première lettre le dimanche suivant, et dix jours après ou 12 une des miennes que je vous écrivis par l'extraordinaire qui partit le dimanche 22 que la Rep. dépêcha sur la nouvelle de la prise de Scoglio San

Teodoro. Vous m'accablez de vos courtoisies et jamais je ne pourrai m'en relever par aucune reconnaissance, j'en suis honteux même que vous avez la peine d'écrire au Curé de Magny pour retirer de lui les 130 livres qu'il me doit afin de les donner à M. Pelaud en déduction de ce que je lui dois. Monsieur de Thou est à prendre le frais à Issy comme j'apprends par la vôtre, pendant que les maçons travaillent en sa maison de Paris. Je lui écris cet ordinaire afin de m'acquitter du devoir que je lui dois, et lui rendre de temps en temps le mieux qu'il me sera possible. Vous aurez vu à présent par ma lettre du 8e du passé tout le succès de mon voyage. Je me suis toujours bien porté grâce à Dieu, et jusques ici je trouve que l'air de Venise m'est bon. Il a beaucoup de rapport à celui de Paris, pour n'être ni trop grossier ni trop subtil. Le peuple y est assez traitable pour les choses que vous avez à traiter avec eux, et moyennant que vous agissiez sans dire de mauvaises paroles, vous les trouverez très civils. La pétulance de nos jeunes fols n'y est pas bien reçue, encore que je peux vous assurer que la jeunesse vénitienne rassemblée est la plus pétulante qu'on puisse se l'imaginer. Je l'ai observé dans une gondole de trajet, retournant visiter le P. Venturin de l'abbaye de S. Georges. Pour repartir à S. Marc, il me fallut prendre le retour d'une gondole dans laquelle il y avait de jeunes hommes, qui par leur pétulance peu s'en fallut qu'ils ne fissent renverser la gondole. Si j'eusse eu quelqu'un avec moi j'eusse fait du fracas, mais un contre quatre ne peut rien. Je passe mon temps à voir des boutiques de libraires et je tâche d'attacher pratique avec quelques-uns, tant pour apprendre à parler que pour apprendre les choses du pays. Il y a un marchand Flamand qu'on m'a dit avoir une Bibliothèque de livres italiens qui arrive au nombre de 4 m et plus. Si je la vois et que je puisse avoir familiarité avec lui je vous en donnerai des nouvelles. Il s'appelle Guaterio Vanderwoï. J'ai parlé à tous les libraires de la *Philosophia nova* de Fr. Patricii mais on ne me donne aucune espérance de la pouvoir recouvrer. Ils m'ont tous dit qu'il y a fort longtemps qu'ils ne l'ont vue. Je vous enverrai à la huitaine un

catalogue de livres latins MSS. Il y a parmi un ouvrage de *Re Militari* de Leonhard Fronspergerius qui autrefois a été au service de l'Empereur Charles V. Il est écrit en latin, il concerne la manière de ce temps-là et il me semble très beau et digne d'un curieux. On me doit ce soir montrer un Pappus de Commandin. Si j'avais de l'argent je ferais encore ici récolte de bons livres. Il se trouve ici des éditions des Pères Latins de Bâle telles que M. de Thou en a. Il y a de nouvelles Rimes. Mandez-moi si je vous les achèterai. J'ai pris deux exemplaires d'un nouveau livre intitulé *Delle Rivolutioni di Catalogna Libri II descritti da Luca Assarino in Bologna 1645*. Je vous les enverrai avec cette histoire de Portugal, et si M. du Fresne qui est ici s'en veut charger je lui donnerai le paquet pour mettre avec les siens. M. d'Andilly tomba malade en cette ville il y a 8 jours. Je ne voulus rien vous en mander encore que cette maladie me semblât assez violente. Lundi il voulut partir avec M. de Couvonges qui s'en est allé faire une promenade vers Bologne et autres lieux en attendant le retour d'un courrier qu'il a dépêché de Mantoue à Paris et qui ne doit être de retour qu'au 25 où il se doit rendre. Ce pauvre homme avait déjà la fièvre et je lui déconseillai de partir. Il le fit, mais étant arrivé à Fuscina il fut obligé de se mettre en gondole, retourner à Venise et se mettre au lit. Il est céans où M. et Mad. L'Amb en ont tout le soin qu'on peut s'imaginer. Sa fièvre a été tierce réglée jusques à jeudi, mais il me semble que depuis elle s'est changée en double tierce. Nous le divertissons le mieux que nous pouvons. Il vous baise très humblement les mains, à M. votre frère et à M. Ménage et à tous ses amis. Il eut hier un mauvais jour, et demain ce sera son 5^e accès. Je vous prie d'avoir recours à la lettre de Monsieur de Thou pour les nouvelles. Je ne sais pourquoi vous m'accusez d'incurie touchant la Bibliothèque du Roi. Vous savez que j'ai pris le soin assez souvent de redemander les livres empruntés, et que j'ai été exprès chez les Jésuites à St Louis pour retirer une *catena in Psalmos* que le P. Phelippeaux avait lors qu'il mourut. Je prie dieu qu'il vous conserve longues

années pour vos amis et pour donner un bon établissement à cette Bibliothèque. Je sais bien que personne que vous ne la pourra mettre en meilleur ordre. M. Dupuy a eu une bonne inspiration de se résoudre d'ôter toutes ces ferrailles et bossettes, qui sont inutiles mais très incommodes en la situation droite en laquelle les livres sont. Ceux de St Marc sont à plat et quelques-uns ont des bossettes, mais tous sont enchaînés. Je vous supplie très humblement de vouloir faire mes très humbles baisemains à M. votre frère, à Mrs Genou et Board, à Mrs Sarrau, Sarazin, Treilleport, Ménage, La Motte, Diodati, Pellaud, Guyet, Hulon, Luillier, Gassendi (Forget sub conditione). Le P. Mersenne et ses confrères, Mrs Bourdelot, Pelletier Tres. de Fr. a Grem Ferrand et tous les autres dont les noms seraient trop longs à mettre. Je vous salue aussi un million de fois et je vous baise très humblement les mains en la qualité de monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Mr L'Ambassadeur m'a fait part de vos nouvelles et de toute votre lettre.

De Venise, le 2 septembre 1645.

Monsieur,

L'extraordinaire qui apporta la vôtre du 8e du passé dès la semaine passée, nous donna beaucoup de consolation, ayant prévenu de cinq jours notre attente ordinaire. Mais pourtant, nous avons trouvé que d'être onze jours depuis ce temps-là sans avoir des nouveautés de Paris, c'est avoir fait comme ceux qui

dînent à neuf heures du matin, et dont l'heure du souper est différé jusques à minuit. J'ai répondu à tous les points de votre lettre par la mienne dernière, de sorte que présentement je n'ai autre chose à vous écrire que celles qui se passent deçà. Ce Sénat a reçu lettres de Candie du 20^e du mois de Juillet, par lesquelles on a appris l'état du siège de la Canéa jusques à ce jour-là. Les Turcs avaient achevé leur circonvallation de telle sorte que le Général des galéasses qui est dans le port de Suda ne pouvait plus y jeter de secours par terre, jusques là on y en avait jeté par trois diverses fois, dont le second conduit par Canale, noble Vénitien (et non Mantuan comme je vous avais mandé) et par Finaruolo vicentin fut défait à moitié, l'autre moitié entra dans la ville. On a su par ces dernières lettres que Canale fut tué par un soldat grec qui était des troupes vénitiennes, lequel sachant que Canale portait la valeur de 6 m écus en or pour les nécessités de la place, le tua par derrière pendant leur marche de la nuit, et après lui avoir ôté les 6 écus il se sauva dans l'armée turquesque. Finarvolo n'est point mort et il a encore fait entrer un troisième secours par terre mais petit, et dont les Turcs en tuèrent une partie. Le général des galéasses qui est à Suda ayant vu qu'il était impossible de plus secourir cette place par terre prit l'occasion le 16^e de Juillet d'une bourrasque et d'une *tenebria* comme ils disent ici, pendant laquelle il fit entrer 3 galères dans le port de Canéa qui portèrent des hommes, de la poudre, des vivres, et des feux d'artifices. Les galères turquesques s'étaient un peu mises au large de peur de donner à travers. Ce secours rafraîchit un peu les affligés. Depuis pourtant le 16 jusques au 20 les Turcs se sont rendus maîtres de la contrescarpe et du fossé et se sont rendus maîtres d'un bastion que leurs mines et artilleries ont ruiné. Ils ont donné un assaut vers le 20 lequel leur réussissait, si Finarvolo n'eût fait une sortie avec 300 chevaux. On attend l'issue de ce siège, qui est très douteux. Encore qu'on ait secouru cette place d'hommes par trois diverses fois, néanmoins ils en ont moins qu'au commencement du siège, ce qui fait mal penser et espérer des premières nouvelles. Il y a une conséquence très

mauvaise qui suit la perte de cette place, qui est que tout ce qui était dans les autres de munitions de guerre et de bouche y a été porté, de manière que la Canéa perdue le reste des villes tombe. Le général Capitan Bassa a fait décapiter 3 beis de galères pour n'avoir pas fait leur devoir d'empêcher les 3 vénitiennes d'y entrer, de manière que selon leur religion ils ne ressusciteront jamais. L'équipage des 10 galères et 2 galéaces va ici lentement, cinq et une galéace sont à Lio, le reste devant St Marc. Le 10 du passé le secours des Princes d'Italie et de Malte arriva à Messine, d'où l'on le croit parti pour Zante. Ces Mrs estiment que s'il arrivait devant la prise de la Canéa on pourrait donner bataille. Il y a quelque avis qu'il est arrivé de Barbarie à l'armée du Turc 15 gros vaisseaux chargés d'hommes et de munitions. On a dit aussi que depuis 2 jours il était arrivé une *stafetta* à l'Ambassad. de l'Emp. et que le G.S. avait envoyé ordre à ce Vayuode d'envoyer 20 m combattants de son armée au Bassa de Bude. Nous avons avis d'Augsbourg du siège que M. d'Enguien a mis devant Dunkerpiel, que M. le Mar. de Grammont a été fort civilement traité par M. L'Electr de Bavière, et que celui-ci l'a prié de vouloir aller en cour pour traiter pour lui avec la France. Il a été échangé contre Gleen, qui a succédé au généralat de Meroy. Les avis de Munster ne nous donnent pas des espérances d'un prompt accommodement. On poursuit à Rome la Reddition des comptes des derniers employés dans la dernière guerre du St Siège, et dit-on que l'on a fait donner caution par le Card. Ant de six cent mille écus. L'affaire delle Monache de Bologne se poursuit aussi. D. Melchior Borgia s'en vient à Rome Amb. ordinaire d'Espagne. Voilà ma gazette.

J'ajouterai seulement que la Reine a fait dire à ces Mrs qu'elle n'était pas satisfaite de leur Ambassad. qui est à Munster qui n'a pas donné de l'Altesse à M de Longueville. Et la raison n'a pas été goûtée qu'il a allégué avoir aussi des Ambassadors avec le titre d'Altesse et ainsi changer ceux qui y sont déjà. Il me semble de voir la Cour de Constantinople sur les derniers temps, dans laquelle

il y avait plus de titres et d'offices qu'il n'y en eut jamais sous Auguste et sous Trajan.

Je vous envoie le catalogue des livres grecs de la liturgie grecque imprimés à Venise écrit de la main de Pinelli l'Imprimeur avec le prix des livres. Vous me marquez ceux qu'il vous plaira avoir. Je vous envoie aussi au pied le mémoire des livres que j'ai mis entre les mains de Mr Dufresne, qui a bien voulu s'en charger. Vous verrez aussi le titre d'un livre, duquel si vous désirez en avoir vous me le manderez. J'écris aussi à présent au P. D. Dupuy, auquel j'envoie le catalogue des livres grecs de la liturgie. Avec votre permission je saluerai très humblement M. votre frère et tous les amis. J'écris à M. de Thou et je lui répète les nouvelles que je vous ai écrites. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'ai parlé ici à un homme qui sait il y a plus de 6 ans que Mad. de Roh avait un fils et qu'il croit être né en Italie. Ce qui se passe à Paris fait repasser la mémoire sur la vie autrefois passée ici, qui est un roman perpétuel.

On m'a promis de me faire voir les vers que feu Grammont a laissés à faire imprimer. Ils sont entre les mains d'un moine français ou franc-comtois appelé le P. Reidelet qui est du tiers ordre St François et un ME Patelin.

Le trafic n'est point interrompu nonobstant la guerre. Les Turcs qui sont ici en grand nombre ont chargé depuis peu une galère de marchandises qu'ils ont envoyée à Spalatro qui delà se distribue en la Bossenc, en la Morce et ailleurs. Il est aussi venu de Levant aux marchands d'ici. M. d'Andilly n'a plus de fièvre, mais il est toujours faible. Il vous baise les mains et à tous les amis.

De Venise, le 23 Septembre 1645.

Monsieur,

J'ai reçu avec la vôtre du 29 août dernier la lettre de change de 500 livres. Le change déduit j'ai touché de cette monnaie cent trente-huit ducats et quatre livres, qui font 46 pistoles et 29 sols de notre monnaie, c'est-à-dire quatre cent soixante une livres neuf sols. J'emploierai cet argent selon la destination que vous en ferez et les ordres que vous me donnerez. Monsieur votre frère ne doit pas appréhender que je serre la mule. J'ai trop bonne conscience d'avoir trop peu d'esprit et de hardiesse. Je serai aussi bien aise de pouvoir rendre quelque service à cet ami que vous ne nommez point, pour rentrer en ses bonnes grâces, non pas que je me repente d'avoir procédé comme vous savez car je le devais, et je crois que s'il a fait réflexion sur mes raisons, qu'il m'aura reconnu qu'elles étaient bonnes, et que j'ai fait selon le devoir d'un homme d'honneur. J'ai fait le marché des manuscrits pour monsieur votre frère et j'ai déjà une partie des autres contenus dans vos mémoires. J'y procède avec plus de bon ménage que si c'était pour moi. Je n'ai pu avoir ces six MSS dont vous aurez le mémoire à moins de quatre pistoles. Il y a dans l'un une miniature excellente qui représente au naturel le noble vénitien auquel la commission est donnée. J'espérais vous envoyer un mémoire de livres par cet ordinaire mais le libraire ne m'a pas tenu parole pour me mener dans son magasin. Ce sera sans faute à la huitaine. Je vous prie aussi vouloir de votre part me demander ceux que vous ou Monsieur de Thou ou Monsieur de Harlay désirez, car il se pourrait faire que j'en laisserais aller que vous voudriez avoir. L'Averroes que j'ai retenu est in 8e de l'édition des Juntas, et plus ample et postérieure à celle qui est in fol°. Elle est aussi plus correcte que celle de Fontana qui est in 8°. Ces dessins de Michel Ange coûtent

12^e de France. Mr L'Amb. trouve les dessins si beaux qu'il m'a prié de lui laisser le livre pour quelque temps afin de faire faire des tableaux en grand. Ce n'est qu'un peu plus de 3 sols chaque pièce y en ayant 3. J'attends toujours réponse au mémoire des livres de la Liturgie grecque que vous ne pouvez me faire tenir plus tôt que d'ici à quatre semaines. Vous pensez donc que je sois un faiseur de nourrices, ou que je puisse faire revenir le lait, je deviens de jour en jour plus sage que vous ne pouvez croire. Cependant je prie dieu qu'il conserve Madelle de la Colombière et qu'il lui donne une bonne nourrice et un frère au plus tôt.

Je vous renvoie à la lettre que j'écris à M. Gassendi touchant les plaintes de Mersenne contre l'humeur des Italiens. Le bon homme avait une belle vision de leur en faire reproche, qu'il ne s'étonne pas s'ils ne communiquent pas volontiers avec les étrangers, puisqu'il ne passe point entre eux-mêmes une grande confiance. Et de ceux que j'ai vus, je n'en ai ouï aucun qui n'ait médité de son compatriote, surtout s'ils sont de même profession. Pour vous dire mon avis du P. Sirmond, je crois qu'il a traité avec la mort, et qu'il sait le terme de sa vie. M. Naudé ne viendra pas si tôt, il fera une raflade en Toscane avant que d'arriver ici. Je ne sais rien du P. de la Haye et j'attends réponse de Monsr l'Empereur à qui j'ai écrit il y a neuf semaines. Je commence de recevoir des lettres de Mr Saumaise depuis 2 ordinaires, de Leyden ici elles ne font que 16 jours à venir. Je vous remercie de vos autres nouvelles, pour celles d'Allemagne nous les saurons ici de bonne heure car tous les 8 jours nous en avons d'Augsbourg et de Vienne qui ne font que 6 jours à venir, comme aussi de Noremberg et de Cologne. Vrai est que ces dernières ne viennent qu'avec celles de Wesphalie, d'Hollande et de Flandre. Je suis toujours dans la pensée que notre assemblée du clergé est très généreuse, mais après la dissolution il y a danger que les particuliers n'en souffrent des logements de gens de guerre et autres galanteries de la part de la Cour.

Il est temps que vous donne aussi des nouvelles de ce pays. Mardi dernier il arriva un Caique de Zante qui apporte la confirmation de la reddition de la Canéa. L'on n'a point su au vrai la capitulation ni les conditions d'icelle. L'on dit en général que les Turcs l'ont exécutée de bonne foi. Ces Mrs font courir le bruit que leur armée de mer va à Cerigo, que déjà même elle y est arrivée et qu'elle entreprendra quelque chose contre les Turcs. Les avisés se moquent de telles jactances, et si ces Mrs qui sont étrangers en leurs résolutions avaient hasardé cette expédition, l'armée ennemie les prenant par derrière les obligerait à combattre avec une grand inégalité de forces. Ces gens-ci avec les auxiliaires n'ont que 50 galères et le Turc 138 et le reste à proportion. Le généralissime Domenico Molino depuis son retour de l'exercice de son généralat, dont il s'est démis pour son grand âge et indisposition, a fait une relation au collège du mauvais ordre que les capitaines des galères ont donné pour les fournir d'hommes, n'y en ayant pas le quart de ce qu'ils sont obligés d'y avoir. Mais ici rarement fait-on justice de ces choses, chacun en son temps a fait ses affaires aux dépends du public, et ceux qui viendront après seront bien aises de les faire. Ils ont fait une parte pour informer contre quatre nobles qui étaient conducteurs de quatre vaisseaux ronds et qui devaient porter à la Canéa 1500 hommes et des vivres et des munitions. Ils ont aussi délibéré et arrêté jeudi dernier dans le Pregadi (qui est *Consilium Rogatorum* à cause qu'autrefois ils étaient pris) que leurs jeunes gentilshommes entreraient à 18 ans dans leur grand conseil moyennant 200 ducats de finance pour chacun. Et ceux qui auront trente moyennant la même somme pourront être des quarantiers. Jusques ici les nobles n'entraient point au grand conseil qu'à 25 ans ou par certaines grâces à 20 ans. Et dans les quarantiers l'on n'y entrait qu'à 40 ans, non pas qu'elles aient leur nom des quarante ans, mais du nombre qui les composent. Ils ont aussi ordonné de nouveau l'armement de 20 galères et de 2 galéaces. Dix des galères seront commandées par dix gentilshommes de terre ferme, à la charge que les villes de

terre ferme feront l'armement. Ils font courir le bruit parmi le peuple que les Turcs se sont retirés de Candie après avoir pris la Canéa, néanmoins l'on doute de cela. Ils le disent pour apaiser leurs peuples, qui sont mal contents et qui murmurent. Les gazettes de Rome disent que le Card de Valence retourne en France, mais le V. P ne m'en écrit rien. J'ai su par la dernière que le procès de M. de Beaufort était par-delà la St Martin et que toutes les formalités n'avaient pas été observées en l'instruction du procès. Une des galères du Grand Duc s'est déjà séparée des autres et est arrivée à Naples, où il lui est arrivé un accident d'un coup de canon en une salve qu'on faisait dans le port de Naples. Nos vaisseaux partis de Toulon alarmèrent toute l'Italie. On a avis qu'ils ont été autour de la Sardaigne, et delà vers Civita Vecchia. Les avis continuent que l'on veut transporter en Espagne D. Duarte de Bragance. On a avis d'Allemagne que M. d'Anguien est malade à Philipsbourg d'une fièvre fâcheuse avec dysenterie. Dieu lui veuille rendre sa santé. Avec votre permission je saluerai humblement Monsieur de Thou et Madame avec Madlle leur fille, Monsieur votre frère et tous les amis à qui je rends mille baisemains et salutations. Je prie de toute mon cœur Monsieur qu'il veuille m'excuser si je ne lui écris point. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

La vôtre du 29 août à laquelle la présente sert de réponses me fut rendue samedi 15 au soir après nos paquets faits et nos lettres de l'ordinaire passé vont par un extraordinaire et vous seront rendues après 16 jours. La ville de Bergame a souffert une grande infraction de ses privilèges par l'action de ces Mrs qui ont livré Guarnieri, d'autant que cette Rép. s'est obligée autrefois de ne livrer jamais

aucun Bergamarquet à quelque puissance étrangère quelle qu'elle puisse être, ni pour sujet tel qu'il soit.

De Venise, le 30^e Septembre 1645.

Monsieur,

Je répondrai à la vôtre du 5^e du courant, commençant par l'apologie que je veux faire en peu de mots, contre l'accusation dont vous me charger que c'est la passion qui m'a fait vous écrire la prise della Canea dès le 5^e d'Août dernier. Toute la Politique de S. Marc allait à conclure cette prise ; et enfin elle est arrivée le 22 dont nous avons eu confirmation depuis quinze jours par deux fois. Nous sommes à présent en perplexité de savoir que sera devenu le fort de Suda et son port. Les Turcs l'ont sans doute attaquée par mer et par terre et ces Mrs savent quelques nouvelles qu'ils ne veulent pas débiter, et pour les étouffer ils ont fait courir le bruit que leur armée avec l'auxiliaire était allée à Cerigo pour combattre l'ennemie, et pour tenter quelque chose en faveur de la Candie. Et comme je vous ai aussi écrit, ils avaient fait courir le bruit de la retraite des Turcs à Negroponte. Mais tout cela ne s'est point vérifié. Depuis deux jours il y a une nouvelle venue de Rome, qui dit que les armées se sont battues et que les Turcs ont eu du pire, que véritablement les galères du Pape et de Florence ont été mal traitées dans le combat. On ajoutait que ce fait d'armes est arrivé dans la retraite des Turcs. Mais tout le vrai de ces belles nouvelles consiste en ce qui s'est passé à la Suda, que je crois prise avec les 22 galères et 4 galéaces. D'autant que la Canéa réduite, les Turcs ont pu l'assiéger par mer et par terre. Hier au soir un bruit sourd s'épandit qu'il y avait eu grand combat auquel les Turcs auraient eu l'avantage, mais tout cela ne vient point des lieux d'où doivent venir les relations véritables. Cependant ce Sénat a fait emprisonner depuis 8 jours

quatre contadins, d'autant qu'ils disaient hautement que ces Mrs levaient beaucoup d'extraordinaires tailles et nonobstant ils laissaient tout perdre. Un gentilhomme les reprit de ces discours, et eux au contraire s'en aigrirent, ce qui fut la raison pourquoi ils furent mis en prison. Le Sénat a aussi décrété prise de corps contre un gentilhomme vénitien appelé Canale, pour ce qu'il a parlé contre l'état présent des affaires, et décrié le gouvernement. C'est le frère de celui qui a été tué en Candie il y a deux mois. Il s'est caché et n'oserait paraître en public de peur d'être châtié.

Il est arrivé de CP des avis qui rapportent que le Grand Seigneur et ses Vizirs insinuent doucement que cette Répub. peut espérer la paix sous trois conditions. La 1. que la Candie demeure entière au grand Seigneur. La 2. que le dommage fait à Patras soit réparé. La 3^e que Sa Hautesse soit remboursée des frais de la guerre. L'on ne sait pas si une telle paix est faisable, si pourtant elle l'était, tenez pour assuré que la 4^e sera que ces Mrs n'assisteront ni de vaisseaux ni d'hommes qui que ce soit contre le Turc. S'il veut affaiblir l'Italie, il ne peut prendre un plus utile ni plus prudent conseil, vu que cet état peut mettre en mer plus de galères que la France, l'Espagne et le reste de l'Italie. Il y a aussi avis venu aux Levantins habitués, que les Vénitiens chrétiens avaient été quelque peu malmenés à CP depuis l'affaire de Patras, et que la Baile même avait été menacé de la mort. Il est aussi constant que le Turc fait construire dans la mer noire 150 galères pour l'année prochaine, et que par tout l'Empire l'on fait de grands apprêts de guerre. Le Bacha de la Bossène avait eu ordre de passer en Candie avec sa milice, mais pour s'en défendre il a donné avis à la porte que les Chrétiens s'assemblaient vers ses frontières, de façon qu'il a eu ordre de se tenir prêt avec ses troupes et de demeurer dans son Bachaly. Il a donné ici plusieurs alarmes. L'on croirait à tous moments qu'il entrait en Dalmatie. Voilà les nouvelles que nous avons du côté du Levant.

Jeudi l'Ambass. d'Espagne alla au Sénat offrir de nouveau 12 galères et 20 galions à la Rep. sans gens de guerre toutefois. Il a aussi déclaré que le Roi son maître consentirait aussi volontiers à une trêve de deux ans par mer. Ils ont bonne grâce de la rechercher après l'avoir refusée.

Du côté de la Hongrie, il y a avis que le Palatin du Royaume est mort. Le nombre des prétendants à cette dignité y cause du tumulte. Le fils de Ragosni y prétend aussi. Il y a aussi de la confusion à cause que les Seigneurs qui ont leurs bien dans les pays cédés au Ragosni dans ce dernier traité fait avec l'Empereur ne veulent pas reconnaître le Transilvain pour leur Seigneur.

Les avis d'Allemagne nous assurent la convalescence de Mr le Duc d'Enguien. M. de Caumartin a écrit ici la mort de M. de la Chastre arrivée par maladie à Philipsbourg. Je suis très fâché de la perte de ce seigneur tant pour son mérite que pour la part que je sais bien que Monsieur de Thou y prendra. Les avis particuliers d'Augsbourg portent qu'il n'a fallu qu'une heure que nos gens ne se soient emparés du fort de Schellemburg qui est le fort joignant Donawerd sur le Danube. Par le moyen de ce passage nous avons l'entrée en Bavière. Notre armée s'était aussi décampée de devant Hailbrun pour aller au-devant de l'armée de Bavière qui va au secours. Si nous ne prenons Hailbrun nous ne remporterons pas grand fait de notre victoire. On croit qu'il y aura encore *qualche fatto d'armi* entre les deux armées. Cela n'empêche pas que Mr de Bavière ne cherche en France sa neutralité dans laquelle Saxe s'est mis. J'ai vu déjà deux avis qui portent que D. Miguel de Salamanca est passé d'Espagne en Angleterre pour delà passer aux Pays-Bas et aller traiter de paix avec les Hollandais. Je ne conçois pas le dessin des Espagnols ni leur fin, si ce n'est qu'ils espèrent ébranler ces peuples et les porter à un accommodement particulier, en leur offrant libre commerce aux Indes orientales et en Espagne avec liberté de conscience et lieux où ils trafiqueront, et encore quelque autre marque de souveraineté. Ils le pourront faire à présent, puisque lors de la

conclusion de la trêve, ils les reconnurent pour peuples souverains et libres. C'est à savoir si l'avarice de ces marchands les portera à ouïr telles propositions et à s'y rendre. Un partisan espagnol écrit de Munster que la famille de Mr de Longueville y diminue tous les jours, et qu'on publie là que ce Prince s'en retourna en France à la fin de l'année, et que Mr Servient de même. Il décrit plaisamment les 4 plénipotentiaires d'Espagne qui passent leur temps à Munster, comme si ce qui s'y traite ne les touchait point. Pigneranda est toujours au lit avec sa mélancolie ordinaire. Sciavedra qui aime la campagne est toujours à la chasse. L'Arch. de Cambrai avec des moines réformés emploie tout le jour en dévotions. Le Docteur Brun qui est homme de lettres étudie continuellement.

Notre armée a donné de grands alarmes dans le Milanais et à Milan même. La cavalerie a fait des courses jusques à Côme que quelques avis ont fait pris par les nôtres, mais il ne s'est pas confirmé. La noblesse du Milanais ne veut plus obéir au marquis de Velada, qui est haï et méprisé au dernier point. Ce peuple de Milan a député vers le Roi d'Espagne pour assurer S.M. de leur fidélité, et aussi pour la prier de leur donner un gouverneur napolitain ou milanais d'autant que les Espagnols leur sont insupportables. C'est un mauvais commencement. Si nous avions en Italie les forces qui sont en Allemagne, nous donnerions une furieuse secousse à l'état de Milan.

Il est survenu querelle entre des troupes allemandes du Colonel Stutz et quelques espagnoles qui en vinrent aux mains et enfin la plus grande partie du Régiment de cavalerie de ce Stutz est passé dans notre armée et y a pris parti. Il se débande aussi quelques petites troupes de notre armée, qui s'en viennent enrôler à Bergame au Service de la Répub. J'oubliais presque à vous dire qu'en suite d'un festin fait à Pavie aux chefs de l'armée espagnole par le Marquis de Velada, le Marquis Serra genevois et comte de la Riviera sont morts, et quelques autres encore entre lesquels était D. Vincenzo Gonzaga. Je ne veux pas croire

qu'il y ait malice, car le défunt aurait été très pernicieux pour les affaires du Roi d'Espagne.

Il y a ici un Prince de Carbognano avec 3 fils. Il est colonne (?). Il est venu pour voir Venise. On écrit de Rome qu'une célèbre courtisane a été mise en prison pour avoir chanté une chanson contra &. Ce pontificat donne des dégoûts comme les autres. J'ai reçu des lettres du V. Père qui sont du 23 qui me disent des nouvelles de Paris de la vérification des édits, et de la séance du Roi au parlement. C'est le gentilhomme du Card. de Valence qui les a portées en 10 jours.

Je vous envoie un grand catalogue de livres afin de recevoir vos commandements dessus. Je vous supplie de faire mes excuses à Monsieur de Thou si je ne lui écris pas cet ord. Je lui baise très humblement les mains comme aussi à Mad. de Thou et à toute la famille, Monsieur votre frère et tous les amis trouveront aussi mes très humbles baisemains. Mad. l'Amb. part dans 2 heures pour s'en aller à Vérone. Je suis du voyage et nous ne reviendrons de 8 ou 10 jours. C'est ce qui m'empêchera et à mon grand regret de vous écrire à la huitaine. Je vous supplie de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces et de me croire, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Il y a ici grand bruit d'une ligue que l'on veut que la France ait nouée entre Savoie, Mantoue, Parme et Modène contre l'état de Milan. L'on croit ici que le voyage de Mr de Couvonges à Mantoue a été pour ce sujet.

Ce *Crispus Gallipolitanus de Ethnicis Philosophis aucte legendis* est un auteur qui me semble médiocre. Je verrai à mon retour plus particulièrement. J'ai presque tous les livres que vous m'avez donné charge d'acheter.

Nous avons avis de la mort de Mr Grotius qui est décédé à Rostok le mois passé. C'est grand dommage de ce personnage, l'un des plus savants de ce siècle. Je le regrette en mon particulier. Il portait à Paris une santé athlétique. Le voilà troussé peu de mois après.

De Venise, le 14^e d'octobre 1645.

Monsieur,

Je dois réponse à deux de vos lettres du 12 et du 17^e Septembre, par celle que je vous écrivis le 30^e du même. Je vous donnais avis de mon voyage de Vérone, que j'ai fait avec Madame L'Ambassad. Nous en retournâmes il y a aujourd'hui 8 jours à 3 heures de nuit. Je rends compte à Monsieur de Thou de tout le succès de mon voyage et de ce que j'y ai vu. Je m'assure qu'il vous communiquera la lettre que je lui écris. J'ai vu quelque chose de beau et de remarquable, mais n'a pas été pourtant tout ce que j'eusse désiré, ni avec l'attention mais vous savez que les Dames se contentent de voir les choses sur la superficie. J'ai acheté à bon prix un Martial MS que je trouvai à Vérone. Il n'est pas bien ancien, mais il est assez bien écrit et il a passé par les mains de quelqu'un qui l'a conservé sur un autre exemplaire, que celui dont il a été transcrit.

Depuis vous avoir donné avis de ces livres grecs et latins MSS. je les ai achetés pour moi. Si Mr Naudé veut s'en accommoder de quelques-uns, je les lui rendrai et je prétends gagner dessus. Ceux-là dont tous dans la Bibliothèque

du Roi. Je ne vous veux point celer ce que le tout m'a coûté. Je n'en ai payé que dix pistoles. Il y a en tout 33 volumes. J'ai trouvé aussi à très bon compte le Pappus imprimé et l'Archimède de Commandin. Vous direz que je suis bien hardi d'employer tant d'argent en livres. Je vous répondrai à cela que j'eusse eu regret qu'un autre se fût garni de ces livres MSS, outre que je ne perdrai rien sur mon marché. Si j'eusse pu les acheter séparément, il y en a quelques-uns que je n'eusse pas pris, qui sont latins. Je ne peux vous donner espérance de recouvrer la Phil. Nova Fr. Patricii, si ce n'est qu'ils se vend par hasard quelque Bibliothèque dans laquelle il s'en trouvera. Je veux aller le mois qui vient à Padoue pour voir l'Académie et ses Docteurs. En allant et revenant en mon voyage, je n'ai vu que les Églises de Ste Justine et St Antoine. Je verrai si là on pourra trouver quelque chose.

J'ai trouvé jusques ici les exemplaires doubles des Livres que vous m'avez marqués, excepté le livre d'Andr. Moresini Corti di Penna etc. J'ai trouvé *Minadoi* en blanc. Pour les autres pour l'ami je travaille à les avoir. Dans le temps que mes lettres sont allées jusques à vous, et que la réponse en est venue, le libraire en a vendu quelqu'un, mais je les recouvrerai. Je vous donne avis qu'on r'imprime à Padoue l'*Histoire de Corio*, et à Bologne le *Vite de i Pittori* de Vasari de sorte qu'on aura ces livres à meilleur compte. J'avais trouvé 2 volumes de ces *Vite de i Pittori*, et j'ai cherché dans les autres boutiques si le premier qui manque se pourrait trouver, mais sans fruit. Je prendrai l'occasion des balles que Mr Naudé fera ici sans doute de plusieurs vieux bouquins pour envoyer en leur compagnie celle des vôtres.

Lundi prochain j'aurai l'ordre de Mr le Procureur Nani père de Mr l'Amb de Venise en France pour la licence de transcrire le Didymus pour Mr Saumaise. J'ai l'obligation à ce seigneur, qui ayant su par un avocat appelé l'Illustriss^o Pighetti que je désirais transcrire ce livre, mais que je ne savais quelle voie prendre pour en avoir la licence. Il lui dit qu'il me la ferait donner,

et lui qui est un des Procureurs de St Marc y a tout pouvoir. Je pense qu'il faudra que je m'enferme 3 heures par jour ou davantage dans leur Bibliothèque car il y a une parte du Sénat, qui défend de les sortir ni transporter. Le bon Mr Saumaise pourrait bien se tromper en son calcul s'il quitte Leyden. S'il était sans femme et sans enfants, je lui conseillerais de demeurer à Paris, mais l'*aiuto di costa* qu'il tire de sa pension ne lui étant pas superflue pour sa famille, il sera faute notable s'il la quitte, car dieu sait comme il sera payé de celle qu'on lui promettra en France, et à combien de changements elle sera sujette. Il est très sage et avisé, et s'il fait bien *uxorius non erit*, les dégoûts qu'il a en Hollande ne sont rien au prix de ceux qu'il lui faudra souffrir en France de l'humeur dont il est.

Je voudrais avoir vu ces moustaches, dont vous me parlez. Autour de ces MSS, je leur aurais dit un petit mot de galanterie. Cette sotte canaille avec son dictionnaire réformé prétend de juger de choses qu'elle n'entend pas. Vous verrez que cette Académie fera un séminaire de Barbarie, et qu'autant qu'elle pourra elle étouffera la connaissance des langues et des bonnes lettres, et ce d'autant plus qu'il y a aujourd'hui peu de personnes qui veuillent prendre la peine d'étudier. La science et capacité d'un bel esprit consistera à bien arrondir une période et à faire un rondeau, une métamorphose d'yeux ou quelque autre badinerie qui se fera en trois semaines ou un mois, et puis sera promenée par les ruelles des coquettes de Paris, qui donneront crédit à un homme selon leur caprice. Si le chef de cette célèbre compagnie (qui a ses causes commises aux Requêtes et font jusques ici les *committimus* n'ont servi qu'à leurs amis pour y attirer une instance sous leur nom) eût bien fait, il l'aurait dissipée. Et il aurait raison poussé d'une juste indignation, après avoir voulu faire la dépense et envoyer exprès un homme pour lui rapporter des livres qui peuvent servir au public plus que tout ce qui est jamais sorti des mains de ces beaux esprits. Mais tout ce que je vous dis là c'est sous le sceau de la confession, et j'en excepte les

amis du cabinet, je ne veux pas qu'ils voient ce que je vous écris, surtout je serais fâché que Mr de la Mothe que j'estime et qui est homme intelligent et qui sait ce que c'est des bonnes lettres, eût vu cet endroit de ma lettre. Ce n'est pas de lui ni de Mr l'Abbé de Chambon ni d'Ablancourt que j'entends parler. J'étais à cet endroit de ma lettre lorsqu'on m'a apporté la vôtre du 26 de façon que l'ordinaire prochain nous n'en aurons point. Je répondrai à celle-ci encore et premièrement pour les livres MSS. Je vous dirai qu'il n'y en aura peut-être à vendre dans Venise, autant que j'en ai acheté de longtemps d'ici. Il y a 20 ans qu'il y faisait bon auparavant que les Anglais y fussent venus. S'il y en eût eu d'autre nature, je les aurais découverts, et lorsqu'il y en aura je suis assuré de les voir et d'être l'un des premiers. Ici l'on ne cherche qu'à vendre *e far bezzì*. Si Mr l'Abbé du Chastellet en désire quelque'un je lui vendrai, pourvu que ce ne soit point ceux que je veux retenir.

Il y a 15 jours que nous avons appris par Munster la mort de Mr Grotius, j'en suis très marri et l'Europe a perdu un de ses plus beaux ornements pour les lettres et les sciences. Il s'est un peu trop précipité, il devrait avoir patience, il sait bien qu'à la Cour des Princes on reçoit souvent des mépris après bien servi. Il y a tant d'exemples anciens et modernes. Son fils est ici. Il y a longtemps qu'il se promène sur la place St Marc et n'est pas en grande en grande estime. Je l'aurais abordé dès mon arrivée en cette ville si je le connaissais.

Je ne sais si je vivrai aussi longtemps que le P. Sirmond. Seulement je vous prie de croire que j'ai soin en premier lieu de ma conscience et de mon salut, en second de la santé de mon corps, et que je ne fais pas la centième partie de ce que vous vous imaginez.

Je suis bien aise que nos lettres vous soient rendues plus tôt qu'à l'ordinaire. Vous n'aviez pas encore reçu la liste des livres de la liturgie grecque, à présent vous l'avez. Je m'étonne de ce que le Curé de Magny ne me paye

point, et il pense que je sois mort, ce qui pourtant est très faux. Toute l'assemblée des Politiques de St Marc témoignera le contraire si besoin est.

En ajoutant aux nouvelles que j'écris à Mr de Thou, je vous dirai que ce que vous ai écrit des affaires de Levant est très véritable, et la reddition de la Canéa trop vraie. Vous devez l'avoir sue le premier de ce mois. Jusques à ce jour qu'il est arrivé un courrier dépêché par le Pape en grande diligence, l'on s'est entretenu dans l'espérance d'une victoire obtenue contre le Turc. La nouvelle que ce courrier a apportée qui est de l'armée chrétienne datée du 16 du passé, ne parle en façon du monde de cette victoire ni du combat. L'on a remarqué une grande tristesse dans les visages de tous les Sénateurs après qu'ils sont sortis du collège où ils ont entendu lire les nouvelles qu'ils ont reçues. Ce que l'on en a pénétré est que toute l'armée turquesque est encore sous la Canéa et que la vénitienne est toute dans le port de Suda. Le temps nous apprendra le reste, car on soupçonne quelque mauvais succès que l'on cache. Lorsque ce courrier est entré chez le Prince, tout était en allégresse, et l'on eût pas quitté le Turc pour la Morée et l'Archipelago. On a ouï une voix sourde qui a dit que Marin Capello avait laissé 9 jours durant le port de la Suda vide pour aller au-devant de 4 vaisseaux anglais qui s'étaient obligés de jeter du secours dans la Canéa, ce qui n'a pas été fait. J'ai trop d'obligation à Mad. de Thou de l'honneur qu'elle me fait de se souvenir de moi, c'est une personne pour laquelle j'ai très grande vénération et non seulement moi, mais tous ceux qui la connaissent. J'écris à Mr de Thou, vous fermerez s'il vous plaît la lettre. Je baise les mains à Mr votre frère et à tous les amis, surtout à Mr Quiet qui se souvient toujours de ses amis. Je salue très humblement aussi Mrs Pellaud, Luillier, Sarrau, Sarazin, Treilleport, Ménage, Gassendi, le P. Mersenne et Mr Forget pour lequel j'ai compassion. L'on veut lui faire célébrer de 4 ans en 4 ans l'exercice de sa charge, et la réduire *ad formulam Olympici certamini*. Je prie dieu pour me venger de toutes les médisances dont il m'a voulu noircir, qu'il veuille lui

procurer une bonne et forte faveur des. AR pour le garantir de la perte qu'il souffrirait notablement si son office devient quadriennal. Je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

28 oct. 1645, Venise.

Le 5^e septembre l'armée vénitienne jointe à l'auxiliaire arrive au port de Suda en Candie, elle espérait y rencontrer Capello avec son armée des galères, galéaces et vaisseaux ronds, mais il en était sorti il y avait dix ou onze jours auparavant. Les uns disent pour aller au-devant des 4 vaisseaux qui avaient été destinés pour secourir la Canéa, les autres pour éviter que les Turcs ne vinssent battre ses vaisseaux et les couler à fond. Quelques jours Capello retourne à la Suda et s'y joint à toute l'armée.

Le généralissime Moresini tint conseil avec le Prince Ludovisio et les autres généraux des auxiliaires et il fut résolu d'aller attaquer l'armée turquesque qui était à couvert sous le canon de Scoglio San Teodoro. Toute l'armée sortit du port de la Suda avec dessein d'aller combattre, mais un temps fâcheux la surprit et même l'écarta de sorte qu'elle fut obligée de rentrer dans le port. Cependant, les Turcs n'ont point quitté leur poste et se sont toujours tenus sous San Theodoro. On assure même que quelques vaisseaux s'étant approchés d'eux et leur ayant tiré quelques volées de canon, ils ne repartirent pas et ne firent sortir aucune de leurs galères, en quoi ils ont montré de la prudence, car s'ils eussent perdu la bataille, leur nouvelle conquête était en hasard de se perdre, et les Vénitiens, bien qu'ils y eussent eu du pire, n'en perdaient pas plus tôt la Candie. Ceux qui savent l'état auquel était l'armée chrétienne doutent qu'elle eût pu remporter quand avantage, vu le peu d'hommes de combat qui étaient sur les vaisseaux des Vénitiens. L'on avait dit que le Prince Ludovisio et ses auxiliaires avaient refusé de combattre après avoir

fait la revue de l'armée, mais c'est depuis la première délibération et résolution prise d'aller affronter le Turc. Les mauvais ordre que les Vénitiens ont apporté à leurs affaires a été tel que leurs vaisseaux ont manqué de soldats, et leurs soldats de pain, et l'armée auxiliaire ne s'est séparée si tôt de la vénitienne qu'à cause que le pain leur manquait, et que pour de l'argent l'on n'en pouvait recouvrer ni avec les Vénitiens ni avec les Grecs, de façon que le 3^e du courant que l'armée auxiliaire ou ponentine a pris la route de ponant, les galères de Malte n'avaient plus que pour 8 jours de biscuit, celles du Pape et de Florence bien moins, et l'on y était réduit pour la ciurme à 6 onces de pain par jour, et déjà il était mort nombre de soldats sur les galères du Pape faute de choses nécessaires. Tous se sont séparés très mal satisfaits des Vénitiens, et surtout le Prince Ludovisio et le Maltais, qui voulaient encore de leur côté grand mal à ce Prince, à cause que dans les conseils il n'en a pas toujours fait l'état qu'ils croient qu'il dût faire, et que toujours il préférerait les Florentins sur la capitane desquels il tenait souvent conseil.

L'armée vénitienne demeurée dans la Suda n'était pas trop bien munie de vivres et elle sera contrainte de l'abandonner. On ne saurait trop déplorer la mauvaise conduite de ces gens-là, car ils n'ont point pourvu pour faire porter en Candie une quantité prodigieuse de biscuit qu'ils ont à Corfou. Les bons patriotes disent qu'il n'en pas rejeter la faute sur le Sénat, mais sur les chefs de l'armée et capitaines des galères. Le Marquis Gonzague est très mal satisfait d'eux car ils ne lui ont point donné les prérogatives qu'ils lui avaient promises. L'on ne croit pas qu'au renouveau ces galères auxiliaires retournent se joindre aux Vénitiens.

Les particularités que l'on a apprises du Siège de la Canéa et de sa reddition, sont que d'abord les Turcs se campèrent sur le bord du fossé et y dressèrent leurs batteries, et pour ce qu'ils y venaient la plupart du temps à découvert, ils y ont perdu un grand nombre d'hommes. Lorsque la place a

capitulé il y avait des brèches à passer un carrosse, et le mur était presque esplanadé.

Basse a envoyé à C.P. 100 des plus belles pièces d'artillerie qui étaient dans la Canéa pour en faire un présent au Grand Seigneur. Il a aussi envoyé nombre de belles Grecques et de jeunes garçons pour le sérail.

De Venise, le 28 octobre 1645.

Monsieur,

Pour réponse à la vôtre du 3e du courant, je vous dirai que vous jugez mal de me croire passionné pour le Turc, qui est l'ennemi juré de ma religion et de ma profession. Lorsqu'il aura de désavantage je vous l'écrirai, mais jusques ici il a fait ce qu'il a voulu, et il y a danger qu'il ne fasse pis à l'avenir. Déjà il demande passage à l'Empereur sur ses terres pour entrer dans le Friuli, et tenez pour assuré que si toutes les forces de l'Europe ne lui sont opposées, il est en état de faire bien du mal et la Répub. d'en souffrir beaucoup. De ces quartiers de Levant il n'y a rien de nouveau sinon que l'armée vénitienne, qui a grandement souffert de la tourmente lorsqu'elle sortit de Suda pour aller attirer le Turc au combat, s'est allée raccommode et remettre dans le port de la ville de Candie, et désormais la saison est trop avancée pour en espérer des nouvelles, et l'on ne peut tenir la mer à cause des tramontanes.

Lundi je prendra ces livres pour Mr d'Harlay et pour vous, et je prendrai tant que j'en trouverai des livres doubles pour lui et pour vous.

Je ne sais pourquoi Mr du Lieu ne vous a pas envoyé mes lettres sous la couverture de Mr Salmon, car je peux vous assurer qu'on les lui adresse à présent.

J'écrirai à Mr Le Comte Bardi touchant le paquet de mes livres pour savoir s'il les a reçus.

Je vous remercie de vos nouvelles, et principalement de celles du clergé. J'ai appris d'ailleurs qu'on leur a répondu sur quelque demande très juste qu'ils ont faite que les Huguenots étaient les meilleurs sujets que le Roi eût à présent. Cela est fort honorable de traiter ainsi le clergé.

Par la vôtre du 10 que je viens de recevoir présentement, j'apprends que Mr de Thou a fait son affaire du côté de la Cour. Je ne doute pas que dans le parlement il ne trouve la même facilité. Je ne manquerai au premier ordinaire de lui écrire et lui faire une lettre de congratulation sur cette promotion, dont je lui souhaite bonne issue et tout contentement.

Je salue très humblement Monsieur votre frère et tous les amis. Je fais réponse à Mr Sarazin. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

11 novembre 1645.

Les avis ont continué cette semaine de l'assemblée des Turcs autour de Spalato, Sebenico et Traun au nombre de 25 m, tant cavalerie qu'infanterie. L'on appréhende ici que pendant cet hiver ils ne s'emparent de ces places qui sont très peu fortifiées et peu munies. Le Général de la cavalerie Mr d'Egenfeld a renvoyé ses chevaux de deçà manque de fourrage, de sorte que cet état n'a aucun cavalerie dans toute la Dalmatie.

Encore que le bruit soit ici que l'on recherche la paix et la porte du G.S., l'opinion des plus sages qui se disent fondés en bons avis qu'ils ont de CP. est qu'elle ne se fera point mais qu'on doit se préparer à la guerre, d'autant qu'à CP on témoigne ne vouloir point d'accommodement. L'Ambassad de l'Empereur

alla mercredi au collège où il fut 2 heures. Il donna avis à la Répub. de pourvoir à sa sûreté, vu que le G.S. faisait des apprêts extraordinaires par mer et par terre. Que l'Empereur leur accordait de faire des levées en ses terres tant qu'il leur plairait. Qu'au reste il leur donnait avis que le G.S. demandait passage à son m^r (ministre ?) par la Croatie sur les environs de Carlistad et Zagrabia pour entrer dans le Friuli. Qu'il n'était point en état de l'empêcher et que pourtant il ne l'avait pas encore accordé. Il dit encore que son m^r était absolument résolu à faire la paix en Allemagne, et que pour la conclure, il avait envoyé Trautmansdorf à Munster. La Répub. a enfin accepté l'offre du comte de Zerin qui aura 5 m chevaux et autant d'infanterie. L'on juge qu'il demeurera armé en Croatie pour disputer le passage. Le Roi de Pologne offre à cette Repub. de mener tous les ans 60 m chevaux contre le Turc moyennant un million d'or par an. Cette offre semble quelque chose, mais à le considérer de près il n'y a pas lieu d'en espérer grand fruit, vu que ce qui en réussirait ne diminuerait pas l'Empire du G.S. d'un pouce de terre. La principale espérance de cet état est dans le secours qu'il pourra avoir de la France, et sans elle l'Italie se voit à la veille de sa ruine par le Turc.

Depuis 3 jours l'on a remis sur le tapis la proposition de faire 30 nouveaux nobles à 60 ducats la pièce. Le Sénateur Caotorto, l'un des plus éloquents du Sénat, a remontré que cela ferait tort à la réputation de la Répub. si d'abord on se servait d'un moyen qu'il fallait réserver pour la dernière nécessité. L'affaire se conclura mais on le diffèrera pour quelque temps. L'on a fait des levées sur le Padouan et Vicentin pour faire la chiourme de 20 galères subtiles, que l'on veut mettre en mer au printemps, avec deux galéaces.

La Répub. avait voulu que Mr de la Valette commis général des Ultramontains le fût aussi des levées du comte de Zerin, qui n'a pas voulu entendre à cette proposition. Et si la Rép. insiste davantage, elle se verra privée du secours de ce comte.

De Rome l'on écrit que le Pape continue de poursuivre le Card. Antoine et la casa Barberina. Le Card. Fr; Barb. tient table ouverte aux Français et se tient plus honoré d'être sous la protection de France que d'avoir été neveu de Pape.

Cette Répub. avait donné commission à quelques-uns même et un Français, pour faire des levées. Ce *paesano nostro*, après avoir touché 700 ducats et baillé caution, s'en est allé sans dire adieu à son hôte, ni à sa caution, qui sera obligée de payer cette somme à la Répub.

L'on a nouvelle de Candie que Marin Baboero gouverneur s'est battu en duel contre un de *cha Mulo* provéditeur de la cavalerie errant, survenu dispute entre eux. L'on ajoute qu'autre gentilhomme nommé Ripa, ayant abandonné son gouvernement de l'île de Tine, s'est fait musulman. L'on amène Capello enfermé pour lui faire ici son procès. Les Turcs ont de nouveau débarqué hommes et munitions à la Canéa, et l'on craint que cet hiver ils n'attaquent Suda. L'armée vénitienne y est encore, qui a voulu derechef attirer la turquesque au combat, qui se tient toujours sous le Scoglio San Teodoro, mais le temps contraire l'en a empêchée.

Six galions sont sortis de Suda pour escorter jusques à Zanie un vaisseau chargé de soie qui vient de Syrie. Ils doivent prendre Mr de la Valette et les soldats et vivres destinés pour la Candie.

Il y a déjà longtemps que l'on parle donc ligue entre le Roi d'Esp, le Pape, la Rep. de Venise et le G. Duc pour la défense d'Italie. La guerre du Turc peut aujourd'hui y servir de prétexte. M. le Gr. Duc a envoyé à Rome le Marquis Coppolo pour traiter quelque chose mais on ne l'a pas pénétrée jusques ici. Le dégoût que M. de Parme a de la protection donnée en France à la Casa Barberina laisse espérer qu'il y entrera. Pour Mr de Modène, ils le tiennent aujourd'hui d'inclination française. Le Card. Jeh. Carlo doit suivre bientôt ce Marq.

Coppoli. La créance est ici universelle que sans la crainte du Turc toute l'Italie fût entrée en ligue contre nous après la bataille de Janicovitz.

Du 25 novembre 1645.

La nouvelle s'est confirmée que des trois vaisseaux que les Turcs envoyaient alla Canea, l'un a été pris par la galéace Moceniga. Mais du depuis dix galères turquesques sont divisées à la Canéa, qui de nouveau y ont porté hommes et munitions de toutes sortes. L'armée vénitienne avait eu un faux avis par un espion double, qui lui vint rapporter que dans le port de Milo il y avait des vaisseaux prêts de s'en aller alla Canea, et pendant qu'elle y est allée l'armée ottomane s'est retirée de San Theodoro et a pris la route des Dardanelles, ainsi les Turcs ont fait prendre le change aux Vénitiens.

Lundi 20 arriva ici la nouvelle qu'un Ministre d'Espagne était arrivé à Constantinople pour y résider de la part du Roi son Maître. Cette nouvelle a surpris tout le monde, et a fait faire réflexion sur les mauvais offices que le Roi d'Esp a rendus à la France à la Porte du G.S., lui ayant voulu persuader que les Français étaient ceux qui avaient pris le galion de la Sultane, et qui fomentaient la Religion de Malte, ce qui n'opéra pas peu, car le G.S. irrité contre la France renvoya appeler le Comte de Tzernin qui était déjà parti de CP. pour traiter de nouveau avec lui, et l'on croit que lors le G.S. s'ajusta avec toute la maison d'Autriche, et qu'il donna parole de n'attaquer ni Naples ni Sicile, et de fait les vice-rois n'ont fait aucun appareil de guerre, et dans cette dernière jonction des galères ponentines et celles de la Rep, l'on a remarqué que dans la consultation de combattre qui se fit entre les généraux, celui des galères du Roi d'Esp déclara absolument qu'il ne combattrait pas, et l'on tient pour assuré que si l'on fût venu au combat qu'elles s'en fussent fuies. L'on croit donc que ce n'est qu'une feinte qu'a fait le Roi d'Esp d'aider la Rep. Je vous ai ci-devant écrit que l'Amb. de

L'Empereur traversait à son possible le traité que le Comte de Sdrin veut faire avec la Rep. et qui n'est pas encore conclu pour la levée de 3 m chevaux et 5 m piétons pour garder les passages de la Croatie et de l'Istrie et empêcher le Turc de venir au Friuli. Ce mauvais office rendu par l'Emp à cette Rép. n'est à autre fin que pour tenir la parole qu'il a donnée au Turc de lui laisser prendre passage par ses pays héréditaires pour venir dans le Friuli et l'Istrie : moyennant cela l'Emp. a obtenu du Turc de faire poser les armes au Transsilvain.

Le Roi d'Esp a enfin obtenu ce qu'il a autrefois souhaité avec passion, d'avoir un Ambassad à la porte ottomane et a trouvé la conjoncture de pouvoir donner de la jalousie au G.S. contre la France, et des prétentions qu'elle pourrait avoir de se rendre maîtresse de l'Italie. Il n'aura pas sans doute oublié de représenter que le trafic d'Espagne portera plus d'argent à CP. que celui de France, qui est un leurre très puissant pour attirer cette avare nation.

Il y en a qui disent que le dessin des Espagnols serait en même temps d'obtenir le secours du Turc contre la France. Il est indubitable que s'il était possible aux Espagnols de nous mettre le Turc à dos, qu'ils le feraient. Mais il est vrai que le Turc n'enverra pas une armée considérable au secours d'un Prince éloigné, et en un pays où il n'a aucune retraite, si le Roi d'Esp ne l'assure de quelqu'un de ses ports d'Italie ou de Sardaigne. Ce qui serait très périlleux au Roi d'Esp en la débilité présente en laquelle il se trouve, d'autant que le Turc s'en prévalant sans garder ni la foi ni le respect, se rendrait maître de quelque place notable, d'où le Roi d'Esp ne le chasserait jamais. Et quand mêmes les Espagnols auraient obtenu ce secours du Turc, il ne leur serait pas aisé de s'en servir contre la France, s'ils ne les employaient à reconquérir la Catalogne. Vu que le débarquement en Provence et Languedoc n'est pas facilité, et quand je dirais impossible, je ne mentirais pas, ces deux provinces étant remplies de bons hommes. L'on ne doit pas enfin s'imaginer que le G.S. abandonne son dessein de la Candie et qu'il emploie ses armes ailleurs, puisqu'il est assuré de n'avoir

ni l'Empereur ni le Roi d'Espagne contraires, que les secours de France donnés à la Rep seront longs et ne viendront que par petites bandes qui seront peu efficaces contre cette puissance prodigieuse.

L'on ne doute point ici que le Roi d'Esp ne paye annuellement une bonne somme pour détourner le Turc de Naples et Sicile. Ils l'appelleront donatif, et le G.S. tribut. Cependant la maison d'Autriche trahit la Chrétienté, car elle donne moyen au Turc de se rendre le maître d'un des principaux boulevards. Elle témoigne sa faiblesse au Turc et lui fera naître l'envie d'envahir ses Royaumes propres. Si le dessein et la fin des Espagnols était bon et utile à la Chrétienté, ils auraient dû avertir les Vénitiens, afin qu'ils se tinssent sur leurs gardes. Ils ont pour but de se sauver et gagner le temps et de laisser perdre cette Rep contre laquelle ils conservent l'ancienne inimitié.

De Venise, le 2 décembre 1645.

Monsieur,

Mon voyage de Vérone, qui m'ôta le moyen de vous écrire le 7 octobre, m'a privé cet ordinaire de la consolation de vos lettres. J'en n'en ai reçu aucunes de Paris par l'ordinaire qui arriva mercredi dernier 29, mais seulement une de Grenoble de mon ami Mr Valois. Si vous saviez la mortification que l'on souffre à trois cent lieues de Paris de n'avoir point de lettres de ceux qu'on y a laissés, vous auriez compassion de moi, car il n'y a rien dans Venise qui vaille le moindre de ceux qui fréquentent dans le cabinet. Ce n'est pas que ces Diables-ci n'aient de l'esprit, et qu'ils ne soient agréables, mais à mon égard ils me sont Chinois et Tartares, vu que le domestique d'un Ambassad. est un animal à deux pieds réservé pour la promenade de St Marc, et destiné à busquer toutes les fausses nouvelles qui s'y publient et ségrégé de toute compagnie comme un

lépreux. Le bonhomme Mr de la Boissière qui ne manque jamais d'y aller deux fois le jour a eu ce matin une malheureuse rencontre, car par une neige norvégienne il s'est mis en chemin pour y aller, et étant arrivé au pont de San Felice il est tombé à la renverse et s'est presque rompu la tête, peu s'en a fallu qu'il ne soit tombé dans le Canal. Après cette complainte, je commencerai à vous donner des nouvelles de Mr Naudé, qui m'a écrit de Mantoue. J'ai reçu sa lettre il y a demie heure. Il me donne avis qu'il s'en vient à Padoue, où, lorsqu'il aura arrêté *una camera locanda*, il me mandera quérir par son gentilhomme afin de m'embarquer dans la barque de Padoue avec les coquetiers, jardiniers, nobles de Venise et terre ferme, et autres nations qui s'y rencontrent, et là je pourrai passer cinq ou six jours. Il me parle dans sa lettre de 86 balles de livres qu'il a achetées en Italie. Il faut qu'il ait bouquiné universellement. À la huitaine je vous en dirai davantage entre-ci et là je le verrai.

J'ai acheté tous les livres portés par votre dernier mémoire, excepté que je n'ai pu trouver deux exemplaires delle *Constitutioni Privinciali intomo alle cose maritime dell'III° card. Cactano et ni Diffesa della città di Firenze contra le calunnie di Paolo Mini*, je n'en ai qu'un exemplaire de chacun. Le *Sarayna* est in fol° mais imparfait. L'on m'a promis de le trouver parfait et je le prendrai. Je chercherai le même *De'i fatti de' Veronesi nel tempo de' signori Scaligeri*. J'ai fait mettre à part plusieurs histoires particulières d'Italie, et statuta de diverses villes. Cette semaine je les aurai tous, ou la prochaine, et je ferai des balles qui iront en la compagnie de celles de Mr Naudé par Livourne et Gênes, afin de gagner temps. L'on m'a promis de me faire trouver un Galen comme vous le désirez, je serai bien aise en cela et en tout autre chose de vous rendre service qui vous soit agréable et à Mr de Harlay.

Après cela je n'ai à vous entretenir que de nos nouvelles. Les dernières arrivées de Levant portent confirmation de la prise de l'un de ces trois galions destinée pour la Canéa, mais le combat a été plus désavantageux à la Rep.

qu'autrement. Ceux qui en écrivent que *pare più torto che sia guerra trà i capi Venetiani, che frà christiani e Turchi*. Il n'y a nulle obéissance, chacun veut être le maître. Le généralissime n'a point été obéi par le Capello, qui cette fois n'a pas voulu sortir de la Suda. Si toute l'armée eût été ensemble, les 3 galions tombaient entre les mains des Chrétiens. Celui qui a été pris s'est si bien défendu et a été si mal attaqué que la capitane de Venise était perdue sans un esclave chrétien qui était sur le Galion qui coupa les cordes et les crocs avec quoi elle s'y était attachée. La nuit survint et ce galion se trouva sans arbre de sorte que le lendemain il fut pris chargé de 900 hommes et de 3 femmes dont le G.S. faisait un régal au gouverneur *della Canea*. Ce généralissime demande des hommes et des munitions. Son dessin est au printemps d'attaquer l'armée turquesque par parties devant qu'elle se puisse joindre. Cela n'est pas tenu possible et c'est pourtant l'unique moyen de l'attaquer, car elle sera prodigieusement puissante. Ces Mr voyant le désordre qui est parmi leurs chefs font courir le bruit qu'ils veulent en élire un qui aura un pouvoir absolu *tanquam Dictator*. Il y a des exemples dans leurs histoires qu'ils l'ont ainsi pratiquée. Ils font plusieurs levées et délivrent nombre de commissions. Le plus jeune des frères de Mr l'Ambassad. est colonel d'un régiment de 600 hommes *e condotto della Repub. per sette anni*. Il s'en va bientôt faire ses levées. Hier il fut au Sénat et fit en Italien un compliment très gentil et prononcé avec beaucoup de grâce et hardiesse.

Il se confirme tous les jours que le G.S. a demandé passage à l'Empereur pour entrer dans le Friuli, et le Bassa *della Bossena* au gouverneur de Lubiano pour faire la guerre aux ennemis de la maison ottomane. La peste est dans ce lieu de Lubiano. L'on nous dit aussi à Udine, à 2 journées d'ici, elle y a été apportée de Vienne en Autriche où elle est très forte. Il y a eu aussi quelque confirmation de l'arrivée de ce ministre d'Espagne à CP. L'on a ici depuis quelques jours semé un faux bruit contre les Juifs, qu'ils étaient d'intelligence

à CP et que l'on devait mettre le feu dans l'Arsenal. L'un ni l'autre n'est cru. Je vous supplie que puisse ici saluer très humblement Monsieur et Madame de Thou, et leur faire offre de mon service. Je fais le même à Monsieur votre frère et à tous les amis, je suis aussi, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Il n'y a plus d'espérance de rien tirer de la Bibliothèque de St Marc. Mr de Saumaise menace de taxer leur barbarie par une préface. Je l'ai prié d'attendre que je ne fusse plus ici, car il pourrait m'en arriver du déplaisir. Je ne sais si nous devons espérer conclusion de la paix à Munster. Je vous prie de m'en mander des nouvelles.

De Venise, le 9^e décembre 1645.

Monsieur,

Vos deux lettres du 7 et 14 du passé sont arrivées ici le même jour, à savoir mercredi dernier 6^e du courant. La première apportée par l'ordinaire, la seconde par l'extraordinaire. Je vous remercie très humblement de vos nouvelles, et surtout de celles du festin de Mr de Bernay qui a voulu montrer qu'il savait mettre couteaux sur table. Ces Sarmates ne sont pas si bonne chère chez eux, et la gentillesse de la table de Mr de Bernay n'a jamais été vue. Ils ne se servent pas de la règle et du compas pour ordonner la position des plats, salières, fourchettes, etc.

Je vous rendrai compte aussi de l'achat que j'ai fait des livres, tant pour vous que pour Mr d'Horlay. J'ai acheté tous les livres grecs pour lui et pour vous, et tout ce qui est porté par votre dernier mémoire, à la réserve de *Saraina Historia e fatti de' Veronesi nel tempo de' Signori Saligeri*. L'on doute que je puisse la trouver aisément. Il y en a deux que je n'ai pu trouver doubles, à savoir la *Diffesa de' Fiorentini*, et les constitutions maritimes de Ravenne. Quant à votre premier mémoire, je l'ai exécuté, à la réserve de ceux que la librairie a vendus pendant que les lettres ont été en chemin. J'ai déjà plusieurs statuts de ceux que désire Mr d'Harlay. Lundi je dois encore en avoir d'autres. Cette vente que font les libraires incommodera les avocats qui d'ordinaire font acheter par leurs parties les livres qui leur étudier pour leur affaire, car ici non s'attende *se non a interessi e putane*. Il y a peu de gens qui fassent bibliothèque. Si ce n'est quelque peu de nobles et de médecins.

Je n'ai point reçu de lettres de Mr Naudé depuis 8 jours. Il n'est pas arrivé à Padoue, car il n'aurait pas manqué de m'envoyer quérir pour y aller passer une semaine avec lui, et nous en retourner ici ensemble. Il sera allé à Bergame et à Bresse, où j'ai appris qu'il y avait quelques Bibliothèques à vendre. Là il bouquinera tout son saoul. Vos livres s'en iront avec les siens. Ils seront en plus grande sûreté. Je vous enverrai samedi prochain les mémoires de ce que j'ai acheté. La dépense passe à présent trois cent livres.

Je suis bien fâché que Monsieur de Thou trouve tant de difficulté en sa réception. Un peu de patience et de continuation en sa charge de conseiller lui eussent facilité l'entrée dans une charge de Mr des Requêtes, qui est l'entrée à tous les beaux emplois et qui lui eût moins coûté que celle de Président dont le prix est exorbitant. Mais je ne me mêle pas de vouloir censurer les actions d'un homme de sa condition, que j'honore et respecte absolument. Et pour vous répondre au point de la vôtre du 7^e de novembre, je vous dirai que je ne sais pas encore le temps que je pourrai partir de cette ville. Il faut laisser revenir le beau

temps, et au demeurant je vous supplie d'assurer Monsieur de Thou que je lui suis grandement obligé de la continuation de sa bonne volonté, et qu'en quelque lieu que jamais je me trouve je conserverai toujours les sentiments que je dois avoir. Et lorsque je serai de retour à Paris, je lui témoignerai mieux que je ne saurais faire par lettres. C'est une personne à laquelle j'ai grande obligation, et que j'honorerai et respecterai toute ma vie du meilleur de mon coeur. J'espère qu'il me favorisera aussi toujours de la bienveillance, comme de ma part je ne ferai jamais chose qui me la fasse perdre. J'attends d'apprendre sa réception pour lui faire compliment là-dessus. Cependant je vous supplie de vouloir lui présenter mes très humbles baisemains comme aussi à Madame de Thou, pour laquelle j'ai beaucoup de compassion la sachant si incommodée dans sa grossesse. Je lui souhaite un fils, cependant j'ai bien peur que les vomissements qu'elle souffre ne soient les présages d'une fille. Je suis très réjoui de la bonne fortune de Mr Forget, je lui souhaite contentement en toutes ses affaires.

Monsieur Quiet me fait trop d'honneur de se souvenir de moi. Je lui baise très humblement les mains et je suis son serviteur. Je baise aussi les mains de tout mon cœur à Mr Pellaud. J'écris à mon frère afin qu'au moins dans la fin de Janvier il lui fasse toucher l'autre demie année que me doit le Curé de Magny. Si mon frère revient bientôt à Paris, j'espère qu'il retirera ma promesse. Je le supplie m'excuser si je ne le satisfais pas sitôt. Lorsque je serai de retour à Paris, nous traiterons de mes livres MSS. Mr le Chancelier ne doit pas se dégoûter d'acheter des livres MSS, encore qu'il ne puisse pas atteindre à la multitude qui est dans la Bibliothèque du Roi. Il en pourra rencontrer de singuliers. Mr de Saumaise m'a écrit qu'il m'avait donné son livre de *Primata*, dont je l'ai remercié. Il ne passera jamais les monts tel qu'il est, et que vous le décrivez. Il a sa façon d'écrire et je ne me m'étonne pas s'il le veut faire valoir. Cependant il serait plus agréable s'il s'abstenait de ses répétitions, et qu'il se tint toujours dans sa matière. Son livre de coma est miraculeux en la diversité des choses

qu'il a mises dedans, mais il a un style peu égal, il répète souvent les mêmes choses, et il est sans méthode, et il ne conclut jamais que pour une autre matière, hors de la principale. Cela s'il vous plaît inter nos, d'autant que je ne le dirais pas à un autre qu'à vous qui êtes de ses amis.

Pour nos nouvelles, elles sont à présent assez stériles. Mercredi 6e j'allai au grand conseil pour voir la ballotation, touchant le généralissime. Il y a aujourd'hui 8 jours que la parte fut prise pour élire un généralissime avec pouvoir de faire punir les délinquants, le Doge ayant témoigné et déclaré au Sénat qu'il voulait employer ce qui lui restait de vie au service de la Répub. Et tous généralement ayant applaudi à son dessein, bien qu'il soit de 80 ans, il fallut procéder à cette déclaration. Et pour cet effet, d'autant que le Doge n'est jamais ballotté, il fallut suspendre la parte prise. Ils tirèrent première aux ballotes pour l'élection de 36, et lorsque les 36 balles d'or furent tirées, le Doge avec les conseillers et les 36, passèrent dans la salle du scrutin, où tous d'une voix ils déférèrent le Généralat au Doge. Et lui fit une brève harangue offrant son bien, le reste de sa vie et celle de tous ses parents au service de la Repub. Il leur ajouta qu'il se sentait rajeuni de 40 ans. Là fut dressé l'acte du scrutin, après quoi le Doge et les conseillers retournèrent prendre leurs places et l'acte lu pour la suspension de la parte de l'elecon. L'on ballota, 850 furent blanches pour la suspension, 49 vertes contre et 23 rouges nulles. Demain se fera la déclaration du Doge pour Généralat, car il ne se ballote pas. Tous se réjouissent de cette action, car il y a apparence que nombre de cette noblesse accompagnera le Doge. Avec cela plusieurs feudataires de terre ferme sont obligés d'aller à la guerre alors que le Prince y va, outre cet avantage, quelques îles sont obligées d'armer et équiper quelques galères. Ce Serenissimo Vecchio a élu pour son lieutenant général ce Basadon dont je vous écrivis dernièrement. C'est un homme de 70 ans, mais l'un des meilleurs sujets de la Rep. L'on dit qu'outre les hommes pris sur ce galion turc, l'on y a encore trouvé de l'argent. Ici l'on a avis de la

mésintelligence entre l'Empereur et Bavière, cettui-ci ayant refusé d'envoyer de ses troupes en Bohême, au secours de l'Empereur que les Suédois pressent extraordinairement. Et d'autres veulent faire croire que les Suédois sont sur le point de s'accommoder avec l'Empereur. Je salue très humblement Monsieur votre frère et tous les amis, en particulier Mrs Luillier et Gassendi qui ne m'a fait aucune réponse. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Le P. Venturin m'a prié de vous supplier de sa part de lui envoyer copie de la déclaration faite contre M. le Duc d'Orléans et vérifiée depuis la mort du Card. De Richel. Je vous supplie de lui vouloir envoyer.

Le Père Fulgence est indisposé de rhume depuis 15 jours, je le vois tous les 8 jours mais c'est un hasard si j'y suis plus de demie heure, car comme je chasse celui qui est avec lui, un autre me chasse de même. L'on a vérifié qu'il n'y a pas de peste à Udine. Je vous supplie de me mander si vous avez fait rendre un paquet à Mr Roslin, qu'une des demoiselles de Mad. L'Ambassad m'avait pressé d'envoyer.

De Padoue, le 15 décembre 1645.

Monsieur,

Il y a 4 jours que je suis ici où Mr Naudé m'a attiré par ses lettres afin d'y passer quelque temps. C'est pourquoi je ne peux rien répondre à celles que

j'aurais pu recevoir par l'ordinaire, que je n'ai pas reçues de Venise. Je ne vous donnerai aucunes nouvelles si ce n'est de l'université. Mr Naudé m'a promené partout, et m'a fait voir tous ses amis Docteurs, Lecteurs, Professeurs etc. Il a cependant bouquiné toutes les boutiques des libraires, et il a acheté 6 balles de livres. Il fait état de dépouiller Venise de ce qui y reste, et de réduire le peuple et tous ceux qui lisent aux livrets des ABC et râler des heures diurnales. Rien ne le dégoûte et il trouve tout bon, surtout ceux dont le nom des auteurs est inconnu. Il s'est fait graver en taille douce mais il a aussi peu de ressemblance du portrait à l'original, comme d'une carpe à un brochet. Il dit *che basta che fia fatto per ripresentarlo*. Il me persécute avec une tyrannie horrible que je me fasse mettre en taille douce. Je n'y peux consentir craignant les sarcasmes de Mr Dupuy qui ne m'épargnerait pas. Frambotti m'a dit que dans un mois le Corio serait achevé, qu'il a fait refaire page pour page et fort net sans augmentation. Les nouvelles de ce pays-ci sont nulles. Faute de matière je finirai après avoir salué Monsieur et Madame de Thou, Monsieur votre frère et tous les amis. Je suis,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Mr Naudé vous baise les mains et à tous les amis. Il est 23 heures et il court depuis dîner les boutiques.

Je vous recommande la lettre que l'Illustrissime Joh Rhodio m'a prié de faire tenir chez Mr Spon. Je crois qu'il demeure rue Quincampoix.

Du 17 février 1646.

Nos nouvelles du Levant continuent d'être mauvaises. Le jour de mardi gras, il arriva des avis de Candie, qui ont pourtant été épandues diversement, et l'on pense qu'ils ont été déguisés par les supérieurs afin d'en diminuer créance que le peuple y aurait donnée. La plus constante relation est que Mr de la Valette qui commande les armes de la Répub. en Candie s'est approché *della Canea* et qu'il a voulu ruiner des moulins et couper l'eau douce qui entre dans la ville ; que pour l'exécution il a pris 2 m hommes et qu'il s'est approché, et après avoir campé une partie de ses gens sur une éminence voisine, les Turcs au nombre de 100 se sont campés sur une hauteur proche et à la vue de l'autre ; que Mr de Valette les ayant vus en si petit nombre, les poussa ; les Turcs se retirèrent en combattant, et Mr de la Valette les poursuivit si près de la ville que les siens rencontrant un gros qui était sorti pour soutenir ceux qui se retiraient, ont été malmenés, et qu'il y a perdu 300 hommes. D'autres disent qu'il est tombé dans une embuscade, et que le nombre des morts est bien plus grand. Bernardo Sagredo y a été tué d'une volée de canon. Comme Mr de la Valette a ses amis et ses ennemis, il est excusé et supporté par les uns, et blâmé par les autres. Il faut attendre une huitaine pour être mieux éclaircis, cependant avec quelle apparence peut-on aller attaquer avec 2 m hommes la garnison d'une ville qui est de plus de 6 m. Nous attendons la vérification et l'issue d'une autre nouvelle qui est que 45 galères turques s'assemblaient à Milo pour venir porter des hommes et des vivres dans la Canéa. Si l'armée chrétienne ne fait quelque effort pour l'empêcher, il ne faut plus se proposer de recouvrer la Canéa. Le désordre continue dans l'armée chrétienne. L'on dit des choses contre le Généralissime Girol. Morosini, qu'on n'a pas dictées ou pour le moins pas davantage de M. d'A. Jamais le soldat ne s'en trouve mieux quand le Généralat fait le marchand. Le vaisseau qui amène Marino Capello prisonnier avec 3 autres nobles est arrivé en Istrie et sera ici dans peu de jours. Le Gnatippe Zuana Capello partira au plus

tard à la fin de ce mois sur une galère subtile (ainsi appelée pour la distinguer des bâtardes et des galéaces). Il est homme d'entendement et de grand ordre, et devant que partir il veut avoir toutes les choses qui lui sont nécessaires. Cependant il est généralissime et il va commander une armée de mer, lui qui n'a jamais commandé une galère, et la raison pour laquelle il a été élu, c'est qu'il est austère et homme qui fera aller les choses en bon ordre. Avec cela il est homme d'honneur et désintéressé. Il est si aimé du peuple et principalement des marchands desquels il n'a jamais rien pris sans bien payer, qu'à sa réception en la charge de Procurator de San Marco qui fut le 30^e du passé, la Mercerie de Venise parut plus belle et mieux parée qu'on ne l'aurait jamais vue. C'est l'ordinaire que la Mercerie soit ainsi parce lorsqu'un procureur est reçu, d'autant qu'il est conduit depuis S. Salvado ou le Fundico de' Tedaschi jusques à St Marc pour tous les nobles ses amis, et le chemin est par la Mercerie. Hier fut prise en *Pregadi una parte per i affitti* ou louages des maisons, par laquelle le Prince, c'est-à-dire la Rep., augmente le louage de chaque maison d'un quart en montant, de sorte qu'une maison louée 800 ducats sera louée 1000 et le louager payera cette augmentation et non le propriétaire. [en marge : Il y a aussi une parte pour faire cinq nouveaux nobles à 60 milles ducats par jour. L'on verra dans 8 jours si elle passera dans le grand conseil.] Outre cela, ils ont ouvert un dépôt d'un million d'or qu'ils appellent de San Francesco. Enfin, ils recherchent tous les moyens de faire de l'argent, ce qui sera plus facile que de faire des hommes, qui leur manqueront certainement. Les habitants d'Udine, capitale du Friuli, ont ici envoyé une députation pour représenter au Sénat le danger où ils se trouvent, et qu'ils sont continuellement avertis que le Bassa de la Bossène les menace d'une incursion, que cependant il n'y a pas de gens de guerre pour les défendre nonobstant que le pays ait fourni de grandes sommes extraordinaires. Le Bassa de la Bossène a envoyé vers le gouverneur de Carlistad en Croatie pour savoir de lui si l'Empereur son maître lui avait pas donné les ordres, afin

de laisser les passages libres à l'armée du G.S., à quoi le gouverneur répondit que non, ce qui mit le Bassa en colère, et il renvoya à Carlistad dire au gouverneur qu'il se le ferait par force, et que l'Empereur s'en trouverait mal, et qu'il ne tenait pas sa parole, vu qu'il avait promis expressément ce passage au Bassa de Bude. L'on continue à ne plus rien espérer pour la Rep. ni du Pape ni du Grand Duc, ils arment, mais c'est pour la jalousie qu'ils ont de notre armée de mer. Ce dernier a augmenté toute la gravéze, ce qui lui a concilié la haine de tout le monde dans ses états, où l'on fait des Pasquinades horribles contre lui. Mr de Modène est déclaré absolument français.

De Constantinople l'on a des lettres du 27 décembre, celle que Mr l'Empereur m'écrit est du 23, par laquelle il donne avis que le premier Vizir a été changé, le Destardar et l'Aga des janissaires. Celui qui a été déposé est infirme. Le G.S. veut que celui qui a cette charge aille en personne à l'armée de terre. Celui qui succède est un Albanais natif de Vrana, proche de Zara, appelé Miciekonits. Depuis cette promotion il a envoyé en son pays 13 m zequins pour être distribués aux pauvres et outre plus il y fait bâtir une caravansara qui lui coûtera beaucoup. Ce grand seigneur Hibaim ne prend plaisir qu'à entendre parler de guerre, de vaisseaux et tout ce qui en dépend. Dès le mois de décembre dernier, il envoya des courriers par tout son empire pour avertir les milices de se rendre toutes à CP devant la mi-mars, pour de là marcher incontinent. Il y a avis que le G.S. fait sortir les petits Tartares en campagne, les uns disent contre la Pologne, les autres disent que c'est pour les faire venir contre la Rep., ce qui n'est pas trop vraisemblable, vu la longue distance de ce pays à l'embouchure du Boristhène, d'où ces Tartares doivent venir. La Rep. avait offert à l'Empereur de garder les passages du Friul, ce qu'il a refusé ne voulant pas commettre la garde de ses places à d'autres. Cette Rep. ne s'est pu encore accommoder avec celle de Gênes, qui offre de lui donner 12 galères armées et soudoies et 10 autres armées, que cette-ci soudoiera moyennant que Venise donne le titre de

Sérénissime à Gênes, ce que celle-ci ne peut digérer. Les plus prudents d'ici appréhendent la campagne prochaine et n'en augurent pas bien.

Il y a avis que ceux de Dantzik, craignant que le Roi de Pologne ne formât quelque entreprise sur leur liberté, ont armé 15 mille hommes dont il y en a 6 m vêtus de livrées, le tout sous prétexte d'honorer le mariage de la Reine, mais en effet pour résister au Roi de Pologne, s'il voulait rien entreprendre. Nous attendons continuellement nouvelles d'un combat entre les Suédois et Impériaux. Par les derniers errements de Munster, je vois que chacun devrait retourner chez soi et se battre de plus belle. Les Espagnols ont bien diminué leur orgueil, d'avoir traité d'Excellence les Plénipotentiaires d'Hollande, à qui ils demandent la paix à genoux. Mais les Espagnols sont-ils pas fins d'avoir livré Hermenstein à Mr de Lorraine, qui par-là rentrera dans le traité général.

Mr de Modèle fait une levée de 400 Suisses pour la garde de son état.

On a avis il y a déjà quelque temps que dans le Tyrol on lève 2 m hommes pour l'état de Milan. Et les Espagnols pour y attirer les soldats donnent 18 ducats à chaque piéton. Trois régiments qui se levaient à Bergame depuis 5 mois qui devaient être de 3000 hommes, se sont trouvés de 300 seulement.

De Venise, le 27 janvier 1646.

Hier l'ordinaire de Rome apporta avis de la retraite de Mrs les Barberins, qui sortirent de Rome le lundi au soir 16e. Mr le Card. Grimaldi les a assistés gaillardement. Le Pape ne l'a su que 12 heures après. Les vaisseaux qui les ont portés à Monaco s'étant tenus proches de Piombino avaient donné lieu à un faux bruit, que les Français s'en étaient emparés. Chacun en discourt à sa mode. Les Italiens qui considèrent les avantages de la France tels qu'ils sont, veulent que l'on fasse la guerre contre le Pape. Hier dans la place St Marc l'on débitait une nouvelle qui fut contredite, qui était qu'en France, l'on avait ordonné aux sujets

du Roi de ne plus reconnaître autre supérieur dans la Religion que son évêque chacun en son diocèse. Comme c'est une malice des ennemis de la France qui veulent faire croire deçà les monts que l'on veut faire un schisme, aussi fut-elle contredite par ceux qui l'entendirent. Cette affaire de Mrs les Barbarins est au dernier point, nous verrons ce que fera le Pape, et ce qu'il répondra aux plaintes faites à son nonce contre lui ; car ce que l'on a dit est assez pressant pour obliger à une réplique, qui ne peut produire que de l'aigreur et du fiel. C'est à Mrs nos maîtres à donner la forme à cette affaire, et à faire les démarches en avant s'ils voient le chemin bien uni, ou de reculer s'ils croient le devoir faire. Tout ce que les plus clairvoyants peuvent apercevoir, c'est que jamais on n'a guère gagné à faire la guerre aux Papes, sur lesquels il n'y a nulle conquête à faire ; en cette rencontre moins qu'en toute autre. Et au-dedans de l'état, les Ecclésiastiques et les Aloynes avec les dévots ne diront jamais ni collecte ni suffrage contre le Pape.

Le Doge Francesco Molino, frère du défunt Dominico si célèbre, fut couronné dimanche dernier 21 selon les formes et cérémonies anciennes qui sont modestes, succinctes *e di poche spese*, en quoi ils sont ce me semble sages et avisés. Mardi suivant le Généralissime Guivanni Capello fut élu procureur di S. Marco au lieu du Doge qui l'était. Depuis, les nouvelles arrivées de Constantinople ont causé une grande consternation, car on a avis que le G.S. aura une armée de mer de 200 galères, 100 saïques armées en guerre avec nombre de Galions, enfin ils tiennent que son armée sera de 1000 voiles tant grands que petits et de toutes sortes. Il assemble pour l'armée de mer et de terre 200 m hommes. La Milice d'Égypte est commandée pour monter sur les vaisseaux. Il y a un bruit sourd que le G.S. a mis le prix sur les têtes des Gentilshommes vénitiens et qu'il a créé des Bachas des villes et pays, qu'il prétend conquérir sur cette République. Les derniers sentiments de la Porte que MR de la Haye a pu découvrir, sont que le G.S. ne veut point entendre à la paix si les Vénitiens ne lui cèdent les Îles de Candie, Corfou et Zante, et qu'ils ne le

rembourseront de 2 millions d'or. Il n'y a pas d'apparence de le prendre au mot, vu que par l'issue de la guerre cette Répub. ne peut perdre beaucoup davantage. Les préparatifs continuent ici et les 10 galères sortiront en mer au mois de Mars avec le Généralissime. Ce que j'appréhende pour ces Mrs, c'est que les hommes leur manquent car après les levées de France et d'Hollande, je ne vois pas d'où ils en peuvent recouvrer. De toute l'Italie, hormis ce qu'ils lèvent sur eux, ils tireront peu de chose. Mr de Parme leur en fournît plus qu'aucun, il en a déjà envoyé 1500 effectifs. Les Suisses, leurs alliés, ont défendu les levées dans leurs terres qui sont Zurich et Berne, et ils ont demandé à un nommé La Cueille qui levait de sortir. Ils demandent les pensions qui leur sont dues, autrement ces Mrs-ci n'en tireront pas un homme. Les levées du Pape leur ôtent le moyen d'en lever quelques 2 ou 3 milles qu'ils auraient de plus. Qu'on les considère, ils sont en pire état qu'ils ne se trouvèrent à *quella maledetta lega di Cambray*. L'Ambass. d'Angleterre résidant à CP. les a si vilainement décriés à la porte du G.S et parlé d'eux en tel mépris, qu'il leur a fait un très notable préjudice, à raison de quoi ils sont indiqués au dernier point contre lui et avec raison. Dieu veuille dissiper les desseins du Turc, mais nous avons grand sujet de craindre qu'il ne ruine cette Répub. ensuite l'Italie irait *a cha del Diabolo*.

On écrit de Munster que la France témoigne une bonne inclination à la paix, qu'elle se réduit à des prétentions raisonnables nonobstant les grandes demandes qu'elle a faites ; que le point le plus difficile est la satisfaction exorbitante que les protestants demandent touchant la Religion, à quoi les Français ne les aident nullement, au contraire ils les veulent réduire à moindres prétentions. Ce comte Sdrin crotæ n'est point encore arrivé, ce qui trouble ces Mrs-ci. L'Empereur apporte du trouble à la conclusion de cette affaire, et touche de la ruine au plus qu'il peut. C'est une des principales espérances de cette Rep. pour empêcher au Turc l'entrée du Friula.

De Venise, le 3^e février 1646.

Monsieur,

Je répondrai par la présente à deux des vôtres. La première est celle du 9^e du passé, la seconde du 16 reçue ce matin, que nous ne devons recevoir que mercredi 7^e, le courrier ayant avance de 5 jours, ce qui arrive lorsque Mr l'Amb. de Venise qui est en France en donne l'ordre au Résident de la Répub. à Zurich, ou que cettui-ci a quelque chose de pressant à faire savoir ici. Ainsi toute la semaine qui vient nous n'en recevrons point.

Par la vôtre dernière du 16 de Janvier, j'apprends que vous avez reçu celle que je vous écrivis de Padoue en décembre dernier. J'ai reçu avec celle du 9^e et avec celle du 16^e les billets de Mr d'Harlay et les vôtres. Je prendrai garde à ne point acheter les livres que vous et lui m'avez notifié par vos mémoires avoir achetés du Sr du Fresne. Il y en a quelques-uns que j'avais achetés à Mr d'Halray avant qu'il m'eût envoyé ses mémoires, et je vous en ai donné avis, mais il n'y a rien à perdre dessus le prix. Je vous ai envoyé dès le 6^e du passé la liste des livres que j'ai achetés pour vous et pour Mr d'Harlay, et il y a 8 jours que je vous ai envoyé encore une autre liste d'autres achetés depuis. J'ai mis en deux balles tout ce qui vous appartient et à Mr d'Harlay, et le tout est contenu dans les listes du 6^e janvier et du 27^e. Je sais bien que 15^e jours durant vous m'aurez accusé de paresse et de *trascuragine* de ne vous avoir point envoyé les mémoires des livres que je vous ai achetés, et dieu sait si Mr Dupuy aura manqué de me dire, sans que pourtant je l'aie entendu, les paroles qu'il m'a autrefois dites, et me dira encore s'il plaît à Dieu, lorsqu'il est un peu en colère. Ce qui m'a retardé c'est que de jours à autre j'achetais quelque pièce, et que j'attendais la clôture de mes balles pour vous les envoyer.

J'ai pris de Mr Naudé, qui partit dimanche dernier 28^e pour Padoue et pour son retour en France, une contrelettre que je vous envoie adressante à Mr Isnard Intendant de la maison de son patron, par laquelle il lui donne avis que les balles marquées 105 et 106 avec ces marques C*11 vous appartiennent et à Mr de Harlay. Voilà en quoi consiste ma villication. Vous verrez par les listes que je vous ai envoyées, que j'ai plus déboursé que reçu, et cela sans comprendre l'emballage qui coûte 14 et 16 F selon le compte que Mr Naudé et moi en avons fait ensemble. Ce que j'achèterai ci-après, je le mettrai sur un autre compte.

Le P. Venturin vous baise très humblement les mains et vous remercie de la faveur et courtoisie que vous lui avez faite, il est après l'impression du second tome de son Mercure, qui sera bientôt achevé.

Les deux vôtres quant à l'affaire de Mr de Thou ne me donnent aucune décision, je le plains extraordinairement de le voir en tel embarras duquel l'issue peut lui être fâcheuse. Ces Mrs les grands présidents s'estiment assurément autant ou plus que des Cornegi, Contareni, Mocenighi et Morosini et mais les bons messieurs ne considèrent pas qu'ils sont dessous une puissance souveraine, qui en leur donnant sur les doigts leur fait tomber le mortier des mains et l'épithète de dessus les épaules. Je leur pardonne principalement à ceux qui l'ont rien vu que le sac, car ils croient que jamais le colosse de Rhodes n'a été plus beau ni plus haut qu'ils sont, encore qu'un navire à voiles déployées passât par dessous.

Je n'ai eu que peu ou pour mieux dire point de correspondance avec la maison de Mr Bautru depuis mon départ de Paris. Les vôtres et celles de ma belle-sœur m'ont instruit de toute la mésintelligence qui me fait plaindre le Père et le fils. S'ils eussent été bien conseillés, ils eussent fait une alliance avec des personnes plus relevées. Le mari de cette jeune écervelée vaut incomparablement plus qu'elle et je l'ai trouvé toujours homme d'honneur et

d'esprit, et qui ayant de grands biens pouvait avoir une femme de meilleure condition. Cependant voilà une mésintelligence à faire une Madame d'Orgères.

J'ai reçu une lettre de Monsieur Sarau, qui m'intime qu'il envoie un exemplaire de *Primata Petri* au P. Fulgence, qui lui sera très agréable. Je voudrais tenir ici d'Ablancourt pour l'opposer à un Rabbín Simon Luzzati, ou à un Ravon qui a fort pratiqué en Levant appelé Rabbi Isaya, que j'ai une fois tourmenté horriblement en présence de Mr Naudé. Ils savent bien faire valoir ce qu'Ablancourt impugne. Je lui baise les mains de tout mon cœur. Si j'avais sa vivacité et capacité *di quante cose io ferei capace* !

Je ne veux pas vous faire un long ricochet sur vos nouvelles du 9^e mais il me semble que, puisque du côté de la Cour l'on ne touche point au clergé, le point de la subvention que l'on prétend d'eux, que l'on a quelque autre dessein, et que dans la brouillerie et mésintelligence qui se rencontre entre Rome et notre cour, l'on voudrait leur faire jouer quelque rôlet dans la pièce. Je les crois trop sages et trop affectionnés à l'union de l'Église pour penser à aucune chose qui puisse faire du préjudice à la Religion, et jamais rien n'a ruiné l'Église que désunion des membres d'avec le chef, en ce temps-ci principalement que les hérétiques l'oppugnent d'un côté, et les Cathiques entre eux se divisent par des questions assez frivoles et indissolubles. Comme ils sont mes supérieurs, je me tiendrai sous l'obéissance que je leur dois et dans celle qu'aux et moi devons à l'Église catholique.

Si l'on pouvait assister la Reine d'Angleterre efficacement, il serait à propos de le faire avec 500 millions qui les aurait, mais l'affaire est à tel point qu'elle est hors du pouvoir des causes secondes. Il faut un miracle.

Pour nos nouvelles d'ici, outre celles que je vous écrivis par l'ordre passé, nous avons avis que le G.S a donné des ordres très exprès et précis afin que son armée soit prête tant par mer que par terre au mois de mars qui vient, qui est un mois plus tôt qu'à l'ordinaire. Outre cela, on assure qu'il vient en personne en

Bossène ou dans la Morée. L'affaire que le Comte de Sdrin traitait avec la Repub. est échouée par les traverses de l'Empereur, qui assurément fermait les yeux au passage des Turcs en Istrie et Friuli. Cette République cependant se trouve dénuée de soldats et surtout de cavalerie. Les levées que les colonels ont à faire se font si lentement et avec tant de difficulté, que c'est une chose pitoyable. L'état de leur armée navale pour les vaisseaux est bon et nombreux mais le tiers et plus de la chiourme et de la soldatesque est mort de maladie et d'autres incommodités. Ils n'ont en Candie que 6 m hommes et dans la Canéa, il y en a 5000 avec un gouverneur valeureux et très expérimenté. C'est bien loin d'être en état de l'assiéger comme le bruit en avait couru. Je ne vous écris rien de Rome, vous en saurez plus que je peux vous en dire. Mad. de Mantoue a été longtemps indisposée d'un catarrhe sur la poitrine. L'on a dit que le Card. d'Estre avait fait un voyage à Parme. Je baise très humblement les mains à Mr votre frère, à Monsieur de Thou et à Madame dont je suis très humble et très obéissant serviteur. Je baise aussi les mains à tous les amis. Je suis, monsieur,

vosre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

L'on a ici banni toutes les comédies et il n'y aura que des masques 8 jours durant pour la populace.

J'ai emballé tous les MSS que j'ai achetés ici dans l'une des balles. Je vous les cendrai volontiers pourvu que vous me vouliez prêter trente pistoles pour faire le voyage de CP avec Mr de la Court s'il passe par ici. Avec ce qui me reste et lui me donnant à manger, je le ferai assez commodément. Ce sera un voyage de six mois au plus. Au retour, je vous en conterai, et peut-être busquerai quelque MSS grec. Si vous n'acceptez mon offre, je ne vends points

mes livres et j'entends les reprendre à Paris à mon retour payant le port au pro rata de ce que coûtera la balle. Il faut une prompte résolution là-dessus.

De Venise, le 10^e février 1646.

Monsieur,

Je fais réponse à la dernière des vôtres, qui était du 16^e du mois passé, de manière que je n'ai pas grand-chose à vous dire sur le petit négoce des livres. Je vous ai envoyé dès les 6 et 27 janvier les listes des livres que j'ai achetés pour Mr d'Harlay et pour vous, que j'ai emballés en deux balles avec tous mes MSS. Je vous ai aussi envoyé la contrelettre de Mr Naudé adressée par lui à Mr Isnard, afin qu'en tout événement on ait de quoi leur montrer qu'elles doivent vous être rendues. Depuis j'ai encore acheté quatre pièces seulement, dont je vous envoie les mémoires. J'attendrai des nouvelles de votre part et réponse à la proposition que je vous ai faite touchant mes MSS et l'argent que je vous demande. Je n'ai pas voulu proposer à Mr Naudé de lui en vendre aucun, à cause qu'il vous avait plu me demander si je voulais m'en défaire, et je n'avais garde de penser à en accommoder qui que ce fût, vous les désirant au cas que je veuille les vendre. Si vous désirez encore une hypothèque, je vous l'assignerai sur ma maison de Lodun, où j'ai pignon sur rue. Je ne vous offre pas ce que j'ai l'hôtel de ville de Paris, c'est une denrée de mauvais débit. J'espère tant de votre courtoisie que vous ne me refuserez pas ce que je vous demande. Il se pourra faire que je rencontrerai quelque pièce qui servira à la Répub. littéraire et que vous serez bien aise d'avoir.

Peu s'en est fallu qu'en voulant commencer cet article pour les nouvelles, que je n'aie enfourné comme le Bailly de Dunois par un Quant au public. Nous sommes toujours ici de plus en confirmés des apprêts de guerre qui se font par

tout le Levant contre cet état. L'on a eu des avis de CP quasi en même temps, tant par la mer que par Vienne. Les premiers sont du 2 décembre, par lesquelles on a appris que notre Ambassad. à CP avait fait de puissants offices auprès du premier Vizir pour cette Rep remontrant que le grand Seigneur voulant s'accroître du Royaume de Candie qui est si peu de chose pour lui, se mettait au hasard d'exciter toute la Chrétienté contre lui, et que le Roi se trouverait obligé de maintenir la Rep. contre la puissance du G.S qui donnait déjà grande jalousie à tous les Princes chrétiens. Le Vizir lui répondit ce que déjà il lui avait une fois dit, qu'il n'avait eu aucune part au conseil et à l'entreprise de la guerre de Candie. Il blâma la Repub de n'avoir envoyé aucun Ambassad extraordinaire à la porte pour tâcher d'appaiser le G.S et enfin il n'ôta pas toute espérance de paix, et promit à notre Amb. que tout ce qui traiterait entre le G.S et la Rep. passera par la médiation et entremise de la France et de lui qui en est Amb. Ce Vizir fit une réponse étrange à Mr de la Flaye lorsqu'il lui demanda en quoi la Rep avait pu offenser S.tl. vu qu'il avait toujours vénéré et respecté l'Empereur et observé exactement les traités. Le Vizir répondit qu'il fallait bien que la Rep eût offensé le G.S. puisqu'il était en si âpre colère contre elle, sans s'expliquer davantage. Ainsi vous voyez qu'ils tiennent leur Prince infallible en ses jugements et passions. Si ce Vizir fût demeuré dans son poste, il y avait espérance de moyenner quelque accommodement, d'autant qu'il est d'humeur assez pacifique. Les nouvelles postérieures sont du 17 décembre, par lesquelles l'on mande que le 15^e ce Grand Vizir a été fait Mansol et le Tefterdat fait premier Vizir. Le Beglierbei de Ronnie a aussi été changé, le Cadilescher, l'Aga des Janissaires, et celui qui a été fait Aga était simple janissaire sans aucune charge. Tous ceux qui ont été promus à ces principales dignités sont tous ennemis capitaux de la Rep. et de la Chrétienté, et le G.S. a pour son Père spirituel, ou conseiller de confidence, un Santon ennemi capital et furieux du Christianisme. Ce Prince montre une humeur si brutale et féroce qu'il ne peut

souffrir qu'on lui parle de paix. Il n'a plus grande délectation que lorsqu'il parle du nombre de ses vaisseaux, de sa milice et de ses desseins. Cependant il est assuré que cette Répub. nonobstant tous ses efforts manquera d'hommes. L'on sait assurément que depuis le commencement de janvier leur armée manque de toutes choses et les chiourmes sont ruinées, la soldatesque des vaisseaux presque morte. L'on a eu avis cette semaine de deux entreprises des Turcs sur les villes de Segna en Istrie et de Carlistad en Croatie [ajout en marge : l'une et l'autre sont de la maison d'Autriche], qui ont voulu surprendre par le moyen de l'intelligence que les Uscoques avaient avec eux. Cela donne beaucoup d'inquiétude car par là l'on voit le dessein que les Turcs ont d'entrer en Friuli. Ces Mrs ont fait provéditeur général du Friuli le Correrio qui a été Amb. en France et si familier du Card. de Rih.

L'on prévoit ici que ces mrs ne pourront être assistés ni des galères de Florence ni de celles du Pape, d'autant que notre armement de Provence leur donne de la jalousie. Les levées que le Roi d'Espagne a fait passer de Naples en Espagne ôtent aussi l'attente de recevoir de secours de ce côté-là. Quoi qu'il en soit, et quelque péril que les états d'Italie du Roi d'Espagne courent dans la ruine de la Répub, il est si pressé par les affaires de Catalogne et Portugal qu'il emploiera toutes ses forces d'Italie pour se délivrer s'il peut de ses deux chancres qui avec le temps peuvent lui porter la ruine entière de sa monarchie, et il ne pensera point à secourir la Répub pendant ce temps-là. Peut-être sont-ils assez clairvoyants en Espagne pour voir que la ruine de cet état les peut chasser d'Italie, la maison ottomane y mettant le pied. Et cependant ils raisonnent de cette façon qu'il vaut mieux sauver l'Espagne, et se réduire dans son enclos sous un même Roi, que de penser inutilement à conserver l'Italie cependant que l'Espagne d'un autre côté se diviserait, et que par conséquent elle perdrait ce qui lui reste en Flandre et les Indes occidentales. Nous avons des comédies en musique depuis 5 jours, la décoration du théâtre est très belle et qui satisfait fort

la vue, la musique très bien adaptée aux paroles et à ce qu'elles expriment, et je ne pense pas qu'en toute autre langue l'on pût si bien exprimer des passions par le chant. La nôtre comme savez n'est pas intelligible, et à moins de savoir ce que l'on chante il est impossible de distinguer les mots et les syllabes. Mais après avoir bien considéré le tout, il n'est pas possible qu'en chantant on ne puisse exprimer une furie, une passion de colère, ou autre avec belle issue. Une chose surtout me semble ridicule, de voir une personne raisonner en musique, faire l'orateur, l'homme d'affaires, vouloir persuader par des raisons sérieuses et chanter me paraît incompatible. Il faut pourtant dire qu'en ce genre, ce qui s'y peut de bien les Italiens l'ont trouvé. Les rues sont pleines de masques et de bœufs que l'on fait courir *non senza pericolo della gente christiana*. Il y a des nobles qui font faire des livrées exprès pour faire courir des bœufs qu'ils tiennent attachés par les cornes par de longues cordes. Il y a même des femmes masquées qui s'exercent à ce beau métier de boucherie. Un noble Vénitien *delle case principalissime* a été blessé à mort d'un coup de corne de ces animaux. Il faut avouer *che quei bagordi sono bestiali assai*, aussi bien que la belle cérémonie *della Giobbia grasse* (le jeudi gras). Nous y avons vu la présence du Doge et de Mrs les Ambassad. conviés à cet effet, décoller et tailler la tête à deux bœufs en mémoire de la victoire obtenue il y a longtemps sur le Patriar d'Aquiles.

Le fils du défunt Loccalino si renommé par ses écrits a voulu faire des feux et une fête pour les noces du Roi de Pologne duquel il est ici gazetier, mais il a tant fait de folies pour ajuster les bi places des Ambassadeurs de France et d'Espagne que tout le monde en a ri. Mr notre Amb. n'a point voulu entendre parler de *mozzi termini*. Enfin il est venu un autre *intoppo*, qui est la querelle de deux nobles vénitiens pour une maison que tous deux prétendaient pour voir ce beau spectacle. Le Sénat et le Conseil des dix a défendu la fête et ainsi ce

Boccalino se voit engagé en une dépense de 300 ducats, qui ne lui fera nul honneur.

Le Duc de Modèle a fait mettre prisonnier son secrétaire d'État appelé Fulvio Testi pour quelque intelligence qu'il avait eue avec les Espagnols. Enfin l'on dit publiquement que la protection de France sera pour Mr le Card d'Este. Les effets des promesses de ses amis, qui par expérience connaissent qu'un naturel ne changera jamais d'inclination, et que les étrangers ne doivent pas leur être préférés.

La vôtre du 23^e du passé ma été ce jourd'hui rendue lors que j'en étais en cet endroit. J'y répondrai aussi. Je ferai mes diligences pour recouvrer les livres que vous me demandez de Licetus. Mr Naudé s'est chargé d'une balle des livres du Thomassin dont il vous débitera des exemplaires. Sans cette considération j'en aurais mis dans vos balles.

Je vous remercie de vos nouvelles, sur lesquelles je ne ferai pas de grandes et longues réflexions. M. l'Ab de l.F est zelantissime, et il se tient toujours à la pierre angulaire, *juxta glossam illm veri P. Puteani ; priar piam figr Abb. non basta un breue della corte, il piombe e l'anello del pescdarore vi fà bisogno*. Sauvez la chèvre et les choux. Mais s'il se voit exclus des prétentions de l'évêque d'Orléans, ohime !

Ce que vous m'écrivez du pays d'Adieusias est de grande conséquence, et doit faire penser Mrs nos maîtres à passer plus doucement les ciseaux sur le corps des pauvres moutons qu'ils écorchent et à qui ils coupent la peau et la chair en leur disant qu'ils les tondent. Encore que cet état-ci soit pressé par un ennemi qui ferait peur à la France si elle en était plus voisine, on y va avec une plus grande réserve. Et avec toutes les taxes, et Campatici, et autres impositions, ils se reconnaissent les plus heureux peuples de l'Italie. Et si les nobles étaient un peu plus civils envers ceux de terre ferme, ils auraient l'affection de toute le

monde, mais leur gloire est intolérable, à ces nobles de terre ferme principalement.

10 février 1646, Venise.

L'avis que vous avez donné touchant M. de B. et M. de Ch. me semble étrange vu que ce premier a couru tous les hasards qu'un bon et fidèle serviteur peut pour son maître. Ou l'on se fie peu de lui, ou on l'estime peu, je pense que l'on a affaire d'un homme intelligent du dedans, et que les ressorts échappent à ceux qui veulent donner mouvement à tout, et qu'il voient que l'horloge se pourra débaucher, car ce second est de telle nature qu'on n'y trouvera pas tant de souplesse et flexibilité, et on l'a éloigné assez. Et si l'on le rapproche, c'est un effet de pure et absolue nécessité.

J'attends avec impatience des nouvelles de l'affaire de Mr de Thou, que j'ai toujours cru s'être taillé de la besogne entrant dans cette affaire. Je me réjouirai de l'avantage qu'il remportera comme d'une chose que j'ai à cœur et que je souhaite avec passion. Je participe entièrement au déplaisir et à l'ennui que lui et Madame de Thou auront souffert et porteront encore de la perte qu'ils ont faite de Madlle leur fille. Je prie dieu que pour les consoler tous deux Mad. de Thou fasse un beau fils qui les survive après que l'un et l'autre auront passé 80 ans. Je ne manquerai pas d'écrire à Mr et Mad. de Thou sur cette occurrence par le prochain ordinaire. Cependant, je vous supplierai très humblement que je leur présente ici mes très humbles baisemains et que je me dise leur très humble serviteur. Monsieur l'Amb. et Mad. sa femme m'ont chargé de leur présenter leurs très humbles baisemains et de leur témoigner qu'il prennent part entière dans leur déplaisir. Je salue très humblement Monsieur votre frère et tous les amis, et le P. Hilarion de Coste. Je lui ferai réponse par le premier ordinaire et

à Mr Gassendi quand il m'aura fait l'honneur de me répondre. Je suis tout à vous.

Nous aurons eu l'hiver très doux et tolérable et plus de brouillard qu'autre froidure. Dès la fin de janvier nous avons eu de très beaux jours, et chauds lorsque le soleil a paru. Il n'y a point eu de glace dans les canaux. Il y a 15 jours que l'on nous a dit ici que le bois avait été très rare à Paris à cause des sècheresses de l'été passé, et que la rivière a toujours été basse jusques au grand froid. L'air d'Italie est plus doux que le nôtre, et le printemps y commence de meilleure heure.

Je vous envoie *La Parte andante nel Pregadi* touchant l'argenterie.

De Venise, le 17^e février 1646.

Monsieur,

J'ai acheté la 3^e partie de l'histoire d'Angleterre du Cavalier Biondi, elle coûte 34 f de notre monnaie. Je suis en quête pour les livres que Mr d'Harlay désire. Je pourrais avoir encore quelques statuts, mais jusques ici je n'ai pas trouvé de ces histoires particulières d'Italie. Le *Corio* est presque fini, et lorsqu'à Bologne le *Vasari* sera achevé, nous en aurons ici et j'en prendrai pour Mr d'Harlay. Aujourd'hui je dois avoir les volumes de *Licetus de Quaesitis per Eptas*. Quant à l'histoire de Portugal de Birago, je vous donne avis qu'elle se réimprime en Amsterdam augmentée et plus ample, et peut-être plus correcte. J'ai donné des mémoires à quelques-uns pour tâcher de recouvrir les choses que vous désirez.

Nos balles partiront dans la mi-carême au plus tard, sur un vaisseau armé qui s'en va à Livorno. Mr notre Consul prend le soin de faire tout ce qui est nécessaire pour l'embarquement. Il y aura des frais à faire tant pour celles de Mr le Card. que pour les nôtres. Mr Naudé m'a laissé la charge de payer et incontinent que l'embarquement sera fait, j'enverrai à Paris le mémoire des frais qu'il me fera rembourser ici. J'écris à Monsieur et à Madame de Thou sur la mort de Madlle leur fille. J'écrivis il y a 3 semaines à Mad. la Presid de Pontac par un Mr l'Avocat général de leur parlement appelé Bacane, qui a séjourné quelque temps en cette ville. J'oubliais à vous dire touchant l'histoire de Portugal, qui fut imprimée l'année passée à Bresce, dont je vous en ai envoyé deux exemplaires, que le comte de la Fuenta qui est ici Amb. d'Espagne, en a fait acheter tant qu'il a pu pour la supprimer, mais il s'en est avisé trop tard, car déjà il y en avait bon nombre de distribuées. Présentement, il n'y en a plus chez les libraires.

J'attends des nouvelles de la route de Mr de la Court, et de votre résolution touchant l'argent que je vous prie de me prêter pour faire ce voyage de Constantinople pendant que je suis à mi-chemin. Je souhaiterais bien que cette occasion-là réussît.

Je vous envoie mon *foglieto* touchant les nouvelles que nous avons ici. Mr de St Nicolas n'a point encore jusques ici écrit à Mr l'Amb, et nous ne savons s'il est arrivé à Parme. De là il ira à Modène pour porter le Brevet de la Protection de Mr le Card. d'Este. Je vous envoie les *ritrati* en tailles douces du Doze Molini, du Généralissime Capello et du Sultan Hibraim. Je vous supplie de donner ordre qu'aucun de l'ordre des gaillards et *belli humori* du cabinet ne prenne pas la peine de me faire peindre. Je leur rendrais la pareille, et les mettrais en posture qui ne leur plairait pas. Tant de gausserie qu'il vous plaira, pourvu qu'elles ne soient pas du titre *ff de famosis libellis*. Je voudrais avoir ouï les bonnes paroles que vous aurez dites sur le portrait de Mr Naudé, on en

pourrait faire une addition à Philostrate. Je baise très humblement les mains à Monsieur votre frère et à toute la bonne compagnie du cabinet que je salue du bon cœur. Je vous supplie de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces et de me croire, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Du 24^e février 1646.

Nous avons appris cette semaine que l'armée chrétienne en Candie s'était approchée *della* Canea, sur l'espérance de faire réussir une entreprise par le moyen d'une intelligence que l'on avait avec quelques-uns des citoyens, qui devaient rendre les nôtres maîtres d'une porte. Mais soit que les Turcs fissent bonne garde, soit que ceux de dedans appréhendèrent de ne pouvoir faire réussir leur dessin, ils firent par deux fois un signal connu seulement aux nôtres, par lequel ils avertissaient qu'ils ne pouvaient alors faire aucune chose. M. de La Valette, pour ne pas demeurer sans avoir rien fait, fit attaquer des moulins par la moitié de l'infanterie. Les ennemis qui s'étaient aperçus de la marche de nos troupes firent sortir de l'infanterie avec 40 chevaux seulement, qu'ils logèrent derrière une maison. Les nôtres pour exécuter leur entreprise contre ces moulins étaient obligés de passer un ruisseau. Et lorsque la moitié de notre infanterie fut passée, cette infanterie turque fit sa décharge, et les 40 chevaux donnèrent et mirent tout en déroute, telle que 300 et plus des nôtres y sont demeurés. Un capitaine a écrit ici que de 4 compagnies qu'il conduisait, il en a perdu 70 hommes. M. de la Valette a tué de sa main un cavalier more de nation. Il y a

avis par Otranto que le 28^e du passé les Turcs reçurent un grand rafraîchissement alla Canea, et de fait les lettres de la Suda de ce même jour portent que l'on entendit tout le canon *della* Canea. Sans ce secours, il ne pâtissaient pas encore tant qu'on l'a dit, car journellement il y entrait des petites barques et vaisseaux de bas bord. La misère et la maladie continuent dans notre armée. Je suis le plus trompé homme du monde si l'on n'est pas obligé de faire monter sur les vaisseaux ce qu'il y a de troupes en Candie. Les raisons sont que la Canéa étant secourue puissamment, l'on ne doit plus se proposer de la reprendre, et le G.S jetant en la Candie 10 m hommes, il fait quitter la terre aux nôtres et il les renferme dans les villes, où ils manquent de tout, et s'ils sont attaqués, il ne se pourront défendre. La seconde est, et dont ces mrs sont avertis, que le dessein du G.S. est de faire entrer la plus grande partie de son armée dans le golfe, et pour cet effet, l'on a avis qu'il a déclaré à ceux de Ragouse qu'il veut prendre la place d'armes dans leur ville et fortifier le port de St Croix, qui n'est qu'à un quart de lieue de leur ville où aboutit la belle et admirable Valle Gravosa. Ce port est capable de contenir deux armées. Cela étant, il faut que toute l'armée chrétienne rentre dans l'Adriatique pour défendre non seulement la côte de Dalmatie, mais encore l'abord de Venise. L'on craint qu'étant entré dans le golfe, il ne s'empare aussi du port de Pola en Istrie, et qu'il le fortifie. Ainsi faisant, il tiendrait l'entrée, le milieu et l'autre bout du golfe. D'un autre côté, s'il attaque par terre l'on craint qu'il ne se rende maître de toutes les villes de Dalmatie à la réserve de Zara, qui est très forte. L'on n'est pas ici sans grand sujet de crainte, et je ne vois pas quelle finesse les Princes chrétiens entendent à se faire la guerre pendant que le Turc fera de tels progrès. Le Pape sera un de ceux qui dans la ruine de la Repub se trouvera le premier enveloppé.

La parte pour les nobles passera, nonobstant l'éloquente remontrance du Sénateur Costorta, l'un des plus éloquents hommes d'Italie, qui a détourné tant

qu'il a pu le *Pregadi di far andare quetta parte*, remontrant que c'est souiller leur noblesse d'y admettre de nouveaux nobles.

Le Généralissime Capello ne partira que vers Pâques.

L'on écrit d'Aubsbourg que les neiges ont empêché que les armées impériales et suédoises ne soient venues aux mains.

Mr de St Nicolas est arrivé à Parme dès la semaine passée et là il a mis entre les mains de M. le Card. d'Este le Brevet de la protection. Mr de Modène l'a retenu jusques à dimanche, qui sera demain, pour lui faire quelque fête. Il est faux que Mr de Modène, son frère le Card. et Mr de Parme se soient abouchés. Il est vrai seulement que Mr le Card. d'Este est allé à Parme pour conférer avec les deux frères sur le sujet de la protection, d'autant qu'il y a toujours eu grande intelligence entre Mrs de Parme et de Modène. L'on parle ici diversement du premier, et les uns le font encore français, les autres non.

Les Espagnols ont tiré de Naples pour l'Espagne des hommes, de l'argent, des voiles, des cordages, du plomb et autres choses, en telle quantité que l'on croit que ce royaume est demeuré dénué de provisions.

Le Grand-Duc est fort alarmé et il va et vient continuellement des courriers de Florence à Rome.

De Venise, le 24^e février 1646.

Monsieur,

Je fais réponse à la vôtre du 30^e janvier dernier, dont je vous remercie très humblement. Mr l'Amb m'a fait l'honneur de me communiquer celle que vous lui avez écrite, comme il a toujours fait jusques ici. J'ai acheté pour Mr d'Harlay l'histoire de Campana en 3 volumes in 4^o dont vous trouverez le titre dans le

mémoire ci-joint avec le prix. Je n'ai pu encore trouver *Augustino Campana*, mais quant à l'*Index Tractum Juris*, l'on m'a ôté toute espérance d'en pouvoir trouver. Mr Naudé a trouvé ici en 29 volumes ces *Tractus*, et dans Venise il n'en reste qu'un exemplaire, que l'on ne veut pas séparer. Je ferai toutes les diligences qu'il me sera possible pour recouvrer les livres que vous désirez l'un et l'autre. Si nos prophètes apocalyptiques pouvaient conjurer la tempête qui nous menace, ils s'acquerraient autant d'autorité que les Canoniques, mais s'ils ne rencontrent pas dans leurs rêveries, je conclus qu'on leur fasse à tous porter le chaperon vert, et pour marotte une rame de 15 pieds de long à la main, et qu'ils soient employés à ruiner l'ennemi commun, puisque leurs prophéties, qui endorment le monde et l'infatuent, n'auront rien opéré. Il y en a ici d'aussi fols qu'à Paris, néanmoins ils se détrompent aisément, voyant que rien ne succède selon leurs imaginations. Il s'est présenté il y a déjà quelques mois un ingénieur qui promettait de faire plus que tous ces prophètes ensemble, un anonyme que j'ai vu entre les deux yeux, qui a la physionomie la plus mélancolique du monde, noir plus que le charbon, barbu comme un Rabi levantin. Ce brave homme a fait offrir à la Rep., et même m'a-t-on assuré qu'il a été ouï dans le collège, de faire passer en l'autre monde ce beau Monsieur dont je vous ai envoyé le *ritretto*. Il demandait dix mille écus et s'offrait de demeurer *ne' camarotti sin che fasse fornita l'opera*. Les images de cire n'y étaient pas oubliées, et autres grimoires. Mais comme il avait affaire à des gens qui ne croient que ce qu'il faut croire, et dont la Politique est trop sage pour employer de si mauvais artifices qui n'ont jamais réussi que dans l'imagination des cerveaux malades, ils lui imposèrent le silence, et rejetèrent sa proposition. Jugez si cet accident de mort arrivait, quelle victoire remporterait la Rep.

Quant à mon voyage de CP je le vois échoué puisque Mr de la Court ne passera pas par Venise. Il le devrait faire. Si pourtant il se rencontrait comme devant la guerre des vaisseaux qui allassent en Levant, je m'embarquerais sur

le premier, et je serais aussi tôt que lui à CP. Je ne désespère pas pourtant de trouver quelque occasion, et je vous conjure d'entendre de votre côté à la proposition que je vous ai faite. J'espère que mon voyage ne sera pas infructueux à la Repub. littéraire.

L'on dit que le Pape ne relâche rien de la poursuite contre la casa Barberina, et qu'il a dit que quand les Français seraient à une porte de Rome, les Turcs à l'autre, qu'il ne fera jamais rien qui soit contre la dignité et l'autorité du S. Siège, de façon que ces mrs peuvent se résoudre à patience et passer leur temps à entendre les comédies en musique, dont Paris retentit. Je ne pense pas néanmoins que notre humeur goûte bien ce divertissement. Pour le *parsus* de nos nouvelles, je vous renvoie à mon *foglietto*.

Je souhaite à Madame de Thou un heureux accouchement et un beau fils. Je suis aussi en une très grande impatience de savoir l'issue de l'affaire de Monsieur de Thou, que je plains d'avoir tant de peine et de fatigue, et pour son repos, j'ai une grande passion de le voir hors de cet embarras.

Je ne vois point encore que Mr le Marquis de Sourdis ait obtenu aucun des abbayes de feu son frère Mr de Bordeaux. Je m'étonne que le Roi jusques ici n'a point de gouverneur et cependant le génie de ce prince semble s'avancer et se mûrir extraordinairement, et il est en âge il y a longtemps d'être mis hors des mains des femmes. Je pense que bientôt cela se doit faire.

Je fais sur la nouvelle du gouvernement de Casal telles réflexions que celles que vous pouvez faire, sans m'expliquer davantage. Et puisque St Germain a répondu *ad Epistolam Amici ad Amicum*, à part, un transfuge défendra Casal, qu'on ne doit pas craindre à présent de pouvoir être attaqué à force ouverte.

Je ne me souviens plus de quelle maison est ce chevalier de Rivière à qui M. d'Anghien a procuré une abbaye.

Mr votre frère m'a envoyé de Rome un mémoire de livres pour vous acheter, dont j'en ai emballé quelques-uns. Pour la *Philosophia noua* de Patricius, elle ne se trouve plus, non plus que l'*Apollonius Pergaeus* de Commandin. Je salue Mr votre frère, Monsieur et Mad. de Thou de qui je suis très humble et très obéissant serviteur, et tous les amis pareillement je les salue.

Je baise très humblement les mains à Mr Board, j'espère qu'il passera bientôt en Italie, à présent que nous avons un Cardinal Protecteur. Je lui souhaite toute prospérité et bon succès.

Le 3^e mars 1646.

Ces mrs-ci sont toujours en continuelles appréhensions de l'avenir, voyant les choses *andare alla peggio*. Il y a avis de Candie que la maladie a tellement ruine les chiourmes et les soldats qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de 26 galères et 4 galéaces en état de combat. L'on ajoute que la maladie a déjà commencé d'attaquer les vaisseaux ronds venus d'Hollande et d'Angleterre. Ce désordre est causé en partie par l'usage des eaux de Candie qui sont peu saines, et l'on ne donne point de vin aux soldats. La maladie est un mal de tête qui cause des vertiges, et en quelque façon semblable à celui dont il mourut tant de chevaux à Paris il y a deux ans. La personne qui est surprise de mal ne dure pas plus de 5 jours. Un autre désordre cause ce mal, qui est le peu de soin qu'ils ont eu de tenir les vaisseaux bien nets, et de donner aux soldats et forçats le moyen de se nettoyer. Un matelot malouin qui a été 21 ans captif sur une galère d'un Rais turc appelé Assan Ulucchiali et qui se sauva à la Suda lorsque l'armée ennemie se retira dans ses ports, arrivé depuis 4 jours, a expliqué bien nettement ce que dessus.

Quelques officiers de l'armée de terre en Candie écrivent ici que la maladie, la disette, le manquement de paie, les réduit à une misère extrême, et

ils se plaignent d'être strapassés de sorte, et toute la soldatesque avec eux qu'ils voudraient n'avoir jamais pensé à prendre un tel parti. Et l'appréhension des officiers est que l'armée du Turc arrivant aux côtes de Candie, que tous leurs soldats ne s'enfuient et ne prennent parti dans l'armée ennemie. Les mieux avertis et les plus intelligents ne font plus d'état qu'il y ait armée en Candie, et ne veulent plus appeler de ce nom ce qui y reste de troupes.

Sur toutes ces disgrâces il y a de plus la division. Mr de la Valette a écrit au Sénat contre le généralissime de terre en Candie, qui est de *cha Cornero*. Il se plaint en plusieurs chefs et entre-autres que ce généralissime l'a abandonné lors du combat qui s'est fait près des portes *della Canea*. La lettre qu'il a écrite s'était perdue. Le crédit du nom Cornero étant ici plus grand qu'aucun autre. Cependant, soit que Mr de la Valette ait eu des amis assez forts pour le soutenir, ou qu'il eût envoyé copie de cette lettre à quelques particuliers, elle s'est trouvée. Après ce combat, lui voyant l'impossibilité de rien faire en terre, s'est embarqué avec le général des galères Gird. Moresini, afin d'aller à Milo et ailleurs pour trouver les vaisseaux, que pourtant les Turcs ont fait entrer dans la Canéa. Ce qu'ils ont profilé, c'est d'environ 1000 captifs pris à Milo et en d'autres lieux dont ils répareront quelques-unes de leurs chiourmes.

Il y a encore avis que le gouverneur du fort de la Suda de cha Malipiero est fort malade.

Depuis 6 jours dans le *Pregadi è andata una parte* par laquelle il est ordonné que chaque *Sestiero* (c'est-à-dire quartier ou canton, ainsi appelé à cause que cette ville est divisée en six quartiers) fera mille hommes pour la garde de Lio, qu'ils fortifient à outrance, et les châteaux du port, comme si déjà le Turc les avait rompus en mer, et qu'il fût à deux journées d'eux. Cette milice sera des contadins et du menu peuple de cette ville, jusques à 6 mille aguerris comme vous pouvez juger.

Le Généralissime Zuane Capello partira mardi prochain, il porte 1200 m ducats pour les nécessités de l'armée. Le bâton de général lui sera donné en particulier, et non en public comme c'était l'ordinaire, et le Doge ne le conduira point ni la Seigneurie jusques à son bord, le tout pour éviter la dépense de la fête, qui est grande en livrées et autres pompes.

Outre tout ce qui est ci-dessus, il y a encore pis à craindre. C'est qu'il y a déjà 30 m hommes assemblés dans les *Baffanati* de Buda et de la Bossena tant infanterie que cavalerie, qui marcheront tout au plus tard vers la fin du mois pour entrer dans le Friuli, où l'épouvante est grande. Les avis de l'état de cette armée turquesque portent qu'il a des chameaux, sur lesquels l'on conduit de l'étoffe pour fondre de l'artillerie, d'où l'on peut conjecturer que le dessein du Turc est de se rendre maître des portes de l'Italie. Les passages lui sont assurés par le pays de l'Empereur, quoique ce prince, à ce que l'on dit, ait permis au cadet du comte de Sdrin de servir cette Rep. gardant les passages dans les terres de son frère. L'ordre que l'on met ici pour le Friuli est l'envoi du Correno Proveditor général, avec le comte Scotti Lieutenant général de la cavalerie sous D. Louis d'Estre, et un gentilhomme Forlan Commissaire général, appelé *il signor* l'Antonini. Pour la défense, ils font 400 chevaux des feudataires du pays. Jugez s'ils pourront avec cela garder 4 passages.

Demain dans le grand conseil sera agitée la proposition pour l'élection de nouveaux nobles. Il y a de grandes difficultés de part et d'autre pour le si et l non, et de trente nobles qu'ils voudraient faire il ne s'en trouve pas encore plus de 14 qui se présentent.

Dieu veuille conserver du naufrage apparent cette Rep où elle va tomber. Il n'y a qu'un miracle venant du ciel qui le puisse faire.

Les princes chrétiens, ou par impuissance, ou par d'autres obstacles, l'abandonnent. La France la seule lui donne du secours, mais trop petit pour la pouvoir sauver. Ils verront dans dix ans, je ne leur donne pas plus long terme.

Quel malheur et ruine inévitable leur causera l'établissement de la puissance ottomane en Italie, ou elle pénétrera, cette Rep. ne lui pouvant résister.

À Milan et dans les autres lieux de l'obéissance du Roi d'Espagne, on fait des levées des gens du pays qui seront commandées par les seigneurs et gentilshommes de Lombardie. Ceux de Milan se vantent qu'ils ne craignent rien. Notre armement de mer pourtant donne beaucoup de jalousie deçà les monts.

La bulle que vous aurez reçue devant que cette lettre parvienne jusques à vous mettra quelques têtes en inquiétude. Il est difficile de parer à ce coup-là, sans être blessé par la tête. Et les choses étant arrivées au point où elles se trouvent, il n'y pas apparence de rétrograder.

De Venise, le 3e mars 1646.

Monsieur,

Je répondrai par la présente à la vôtre du 6 février bien ample et qui contient plusieurs nouvelles desquelles je vous remercie. Quant au petit service que je peux vous rendre ici et à Mr d'Harlay en l'achat des livres que j'ai fait pour vous, il ne vaut pas un remerciement, je voudrais être capable de plus. Ce serait avec plus de zèle que je vous servirais alors. Je suis au reste trop obligée à Mr d'Harlay de tant d'offres de bonne volonté et courtoisie. Vous m'obligerez étroitement de vouloir le confirmer en cette affection qu'il me témoigne. De mon côté, je ne laisserai passer aucune occasion que je lui rende toujours les devoirs et l'obéissance dus à une personne de sa qualité, et qui me fait l'honneur de m'aimer. J'ai reçu la lettre de change du Sieur Lumaga, qu'il m'a envoyée avec la vôtre. Je n'ai pas encore fait le calcul à combien de pistoles elle se monte

le change déduit, je vous l'enverrai par l'ordinaire prochain. Je peux l'assurer et vous aussi, que j'ai enregistré les livres que j'ai achetés, et qu'il n'y en a aucun d'imparfait. Je suis en quête pour trouver le plus de livres que je pourrai de ceux qu'il demande et vous pareillement. J'ai gardé des doubles de tous les mémoires que je vous ai envoyés, afin que je ne fisse point d'achat double. J'ai aussi tous ceux que j'ai reçus de votre part. Selon l'ordre que j'ai reçu de Mr votre frère, je vous ai acheté la vie del Tintoretto, fameux peintre vénitien, qui coût 8 f de France. J'ai voulu acheter l'Asia de Barros en Italien in 4°, mais l'on voulait avoir 2 ducats, de sorte que je l'ai laissée. Je pense vous avoir écrit qu'il y a un Galon grec de l'édition de Bâle, dont je n'ai eu aucune réponse de votre part. Il est encore dans la boutique du libraire, vous me manderez votre volonté là-dessus. Vous trouverez dans la balle marquée 106 un livre du Baroccio de Mathématique que j'ai acheté pour moi. La balle 105 appartient toute à Mr d'Harlay ou peu s'en faut. Il sera bon que vous voyez toutes les deux. Nos balles partiront dans la semaine. Le Consul a travaillé au collège pour obtenir du Prince la remise de la dace que doivent les balles, dont jusques ici il n'a pu venir à bout. Il l'espère néanmoins, mais quand il faudrait la payer, nous ne laisserons pas perdre cette occasion.

Messieurs les Barberins éprouvent bien que les Français ne sont pas trop vindicatifs. Ceux qui auront cet exemple devant eux, ne craindront pas de se tenir raides et de ne pas tant déférer à la France, puisqu'ils voient la porte toujours ouverte à la réconciliation. Les choses du monde vont ainsi et la prudence humaine se trouve souvent engluée dans le *contrarium in objecto*. Véritablement, l'honneur que leur fait le roi est grand, leur faisant part de ses conquêtes. cette libéralité a fait du bruit partout. À ce propos, je ne veux pas oublier de vous donner avis qu'un astronome de nos amis, qui a fait un voyage dans la Lune sur des lunettes d'approche, et qui en a non seulement fait la géographie, mais il a encore assigné aux astronomes des royaumes et des

provinces entières, d'où chacun d'eux pourra tirer sa provision de rosée lunaire pour boire sous la canicule plus frais qu'à la glace. Ce galant homme dis-je m'a donné à perpétuité un point blanc dans la Lune qui doit être aussi grand que l'état de Milan. Je donnerai ordre à la première descente de la Lune au Périgée d'y envoyer un gouverneur. Je prévois que quand Bérénice ferait encore une fois tondre ses cheveux et qu'ils seraient dérobés dans le temple de Vénus Zephyritis, et quand Antinous se noierait dans la Nil, Conon ni Ptolémée ni toute l'Égypte n'oseraient les venir chercher dans la Lune. Assurez-vous que j'y défendrai mon état, et que ces calamités et autres ne l'empiéteront pas et je crois que tous les autres auront aussi bon courage que moi, surtout Mr Gassendi, à qui je remets d'écrire par le prochain ordinaire.

Je ne ferai point de réflexion sur vos nouvelles, j'attends avec impatience de savoir le succès de l'affaire de Monsieur de Thou, duquel, non plus que vous étiez il y a un mois, je ne suis pas encore bien assuré. Je lui ai écrit sur la perte qu'il a faite de sa petite fille. Je suis très obligée à Madame de Thou de l'honneur qu'elle me fait de se souvenir de moi, et de vouloir prendre quelque part en ce qui me touche. Si Mr Baillac, maître d'hôtel de Mr de Mr de Thou, a reçu quelque chose de Magni, je vous supplie de le vouloir recevoir. Je suis en peine de mon frère, dont je n'ai point eu de nouvelles il y a deux mois. Je saluerai ici très humblement Monsieur et Mad. de Thou, Mr votre frère et tous les amis et sur tous Monsieur Gassendi.

Je vous renvoie à mon *foglietto* pour les nouvelles. J'y ajouterai seulement que Mr le Grand-Duc a ici donné avis ce matin que les Bassas de Tripoli et Alger s'étaient déclarés rois sans le consentement du G.S. et que cela pourrait causer de la diversion et ôter aux Turcs l'escadre de Barbarie. Dieu veuille lui susciter quelque affaire qui rompe tous les desseins qu'il a contre la Chrétienté. Dans 8 jours nous saurons plus véritablement ce qui en est.

Monsieur l'Amb. vous baise humblement les mains et à Mr votre frère. Il ne vous écrit point cet ordinaire.

Mr Cottel, neveu de Mr Forget, est ici. Je l'ai salué. Il est venu voir Mr l'Amb et il a dîné une fois céans. Je crois que bientôt il retournera en France.

De Venise, le 10^e mars 1646.

Monsieur,

J'ai reçu avec une joie que je ne peux exprimer la nouvelle de la réception de Monsieur de Thou, et de la bonne justice qu'on lui a gardée, lui conservant la première place. Ces Mrs les Présidents ont été quelque peu mortifiés, ayant vu leurs brigues si peu suivies. Sans doute qu'ils auront bien fait les deux mentons et replié leurs barbes dans leurs robes fourrées. Il ne faut pas douter que ces Mrs les maîtres des Requêtes ne vinssent la bien équipés et armés de toutes pièces. Mais à qui en veut Mr Laisné, il abandonne bien ceux dans la cause desquels il a été martyr. Si le Cardinal revenait (dont dieu nous garde) et qu'il fût mal à la Cour, et l'évêque de Beauvais premier ministre, il donnerait son suffrage à celui qui l'a si humainement traité. Il faut distinguer les temps et les personnes, si l'eau froide est importune en hiver, elle est un souverain remède en été contre le chaud et fait la meilleure partie de la volupté de cette saison-là. Sans doute que Monsieur de Thou n'aurait pas accepté la seconde place, si son compétiteur eût emporté la première. C'est une double gloire à Mr de Thou que Mr de Blancmesnil ait voulu prendre place au-dessous de lui, et d'autant plus qu'il y a été convié par la civilité qu'il a reçue de Mr de Thou. Je m'imagine que cette charge le rendra entièrement assidu au palais, et qu'il pensera à faire ce que les sages pères de famille tel qu'il est ont accoutumé de faire.

Je vous envoie le mémoire de quatre ou cinq volumes que j'ai achetés tant pour vous que pour Mr d'Harlay, duquel j'ai reçu le mémoire. Je ferai tous mes efforts pour vous satisfaire l'un l'autre tant qu'il se pourra.

Pour reprendre à vos nouvelles de Carême prenant, je vous dirai que nos réjouissances ont été courtes, et comme vous avez vu par les miennes de ce temps-là, fort rabattues par les nouvelles de Levant et de la Bossène. Vous verrez dans mon *foglietto* où nous en sommes.

Le festin duquel vous me parlez est très convenable à la qualité des personnes, mais comme ils sont personnes qui peuvent donner du pain aux affamés sycophantes, il y en aura qui diront d'eux en cette action contre ceux qui les voudraient prendre, ce qui est dans l'hymne de matines de la Pentecôte, et laudes du même jour. *Vae coronae Ep superbiae, ebrui Ephraim ec o degno alleno d'un gran padre.*

Mon bon ami Mr Pellaud à qui je suis très obligé a sujet de plaindre l'état de sa fortune. Que le pauvre homme se console et qu'il prenne en main le Plutus d'Aristophane. Il verra qu'il n'est pas le premier. Il ne fera qu'un pas dans la première page, pour y rencontrer sa disgrâce. C'est une chose étrange qu'un homme si riche et si bien établi veuille changer de poste. C'est ce que les malheureux font à toute force et à la fin.

La bonne intelligence de nos Princes me semble bien conçue, ils ne se feront pas de tort l'un l'autre, et obtiendront tout ce qu'ils demanderont, pourvu qu'ils s'accordent du partage. L'homme dont vous m'avez écrit était mort à Josaphat près Chartres longtemps avant notre départ de Paris.

Nos balles sont embarquées et iront à bon prix jusques à Livourne. Mr notre Consul a obtenu remise de la dace pour toutes, qui eût été de 2 ducats par balle. Je vous enverrai à la huitaine la lettre de cargaison que vous rendrez à Monsieur Naudé, auquel je baise humblement les mains et auquel j'écirai par le prochain ordinaire. Cependant je le supplie de parler de l'affaire de S.E., de

l'affaire du Sieur Paolo Vedoà notre Consul qui est Véronais et fort honnête homme.

Je baise très humblement les mains de Mr votre frère et à tous les amis, à Mrs Luillier, Pellaud, Sarau, Ménage, Sarazin, Guyet, Treilleport, Hulon, Chouaine, etc et Mr Forget, dont le neveu Mr Coutel est encore ici, ce matin, nous sommes revenus de San Marco ensemble en gondole. Il fait état de partir dans peu de jours et de passer par Milan avec des Flamands.

J'attends de vos lettres avec impatience touchant l'argent que je vous prie de me presser pour mon voyage de Levant. Il vaut mieux puisque je suis tout porté à Venise continuer, que de remettre à un autre temps.

Je suis et serai toute ma vie votre très humble et très obéissant serviteur.

Du 17^e mars 1646.

Nous avons peu de nouvelles cette semaine. La confirmation de la nouvelle du secours *della Canea* que l'on publie plus grand qu'il n'avait été cru, ôte l'espérance de la pouvoir reprendre. Les Turcs après avoir débarqué 4 m hommes et les vivres, ont rembarqué 2 m malades et invalides pour les porter dans l'archipel et les faire rafraîchir et reposer. Mr de La Valette a envoyé ici des manifestes pour justifier son attaque *della Canea*. Le Cornero est ici blâmé de quelques-uns, et un Pregadi a été tenu duquel tous les parents et alliés du Cornero ont été exclus, dans lequel le manifeste et les lettres de Mr de la Valette ont été lues. L'on ne lui donne pas tout le blâme. La vérité est que les habitants ou à tout le moins une partie avaient intelligence avec les chefs de l'armée chrétienne, et devaient donner une des portes de la ville. C'est ce qui obligea Mr de la Valette de passer devant la ville et aller prendre son poste à un lieu appelé Galata qui est assez proche et devant la porte que l'on devait livrer, ce que ceux de dedans n'ayant point exécuté, Mr de la Valette fut obligé de

repasser par devant la ville, et à ce retour les Turcs le combattirent. Ceux qui le blâment disent que ça a été une témérité de vouloir, avec 2500 hommes, s'approcher d'une place dans laquelle il y en 6000. L'excuse est qu'il a dû le faire puisqu'il s'agissait de recouvrer la ville avec peu de perte et à peu de frais. Les affaires de cette île sont en mauvais état, et l'on doute qu'il n'y arrive pis. L'épouvante est grande dans le Friuli, tant Impérial que de la République. Ceux d'Udine se retirent à Palma nova, c'est-à-dire ceux qui le peuvent. Les autres à Gradiska et Goritia. Le cavalier Correro ci-devant Amb en France s'en va dans peu de jours au Friuli duquel il est provéditeur général. Mais nous ne voyons point d'armée prête. Paolo Cao-torta s'en va en Dalmatie *Proveditor Straordinario*, et Andrea Moresini nouveau Procureur aussi.

Le Generalissime Zuane Capello part à l'heure qu'il est, c'est-à-dire à 21 heures, ou 3 après-midi de France, pour aller à Malamocco. Toutes les galères le suivent, et au premier bon vent il entrera dans le golfe et ira à Corfou, de là il prendra langue. Il a défendu à tous ceux de sa suite de porter des cartes à jouer, à peine de la corde *cioè della forca*. L'on a tant ici détesté le trafic du Général Girolamo Moresini, que celui-ci veut réparer l'infamie publique. Ce Girol. a emporté avec soi 10 m grosses de jeux de cartes qui lui coûtent 3 sols de France le jeu, et il les revend 30 f de francs, de façon que l'on tient qu'il fait un gain prodigieux sur cette denrée. *Inquell' armata di Candia si givoca, si putaneggia, si fà l'altra galanteria del lago Asfalrite, & i soldati patiscono disaggi grandissimi.*

Il y a ici un prophète hébreu qui renchérit sur les anciens qui n'allaient pas prophétisant *facendo sommette, mà spinti dal spirito santo annontiavano le cose venture*. Cettui-ci veut gager que dans Pâques il arrivera quelque grande révolution dans l'Empire ottoman, et il affirme ce qu'il dit comme s'il était prophète envoyé du ciel. Ici l'on y croit. Et pour vous informer *di quanto gusto sono qui le profettie e quelli chi chiamansi profeti dirò a V.S. ch'un corneto*

dell'Episcopia (così detto per distinguerlo di quei cornari della cosa grande) gentilhomme venetiano non ammogliato, al cui a partorito duoi maschii una sua donna putana, a fatto tradurre di francese in Italiano, le tanto vantate centurie del Nostradamus, tenuto e stimato da questi signori per un grand huomo, e profeta sagace.

L'on a envoyé d'ici un ingénieur vers Carlistad pour donner ordre à la fortification des passages, mais quand ce seraient Demir Capi, c'est-à-dire les portes de fer de la mer Caspienne, il faut des hommes et il y en a peu ici pour les défendre.

Le Grand-Duc arme les milices de son pays, le Pape aussi met sur pied 3000 *fanti* et 500 *cavalli*.

Nous attendons avec beaucoup d'impatience la réponse que la Reine fera aux Espagnols, qui ont remis tous leurs intérêts entre ses mains, et déjà ils publient le mariage de l'Infante d'Espagne avec le Roi, et bientôt sans doute ils y ajouteront celui de Mademoiselle d'Orléans avec le Roi d'Espagne. C'est un artifice bien trouvé et qui fera intrigue.

L'Empereur fait protester contre France et Suède que s'ils continuent dans leurs prétentions si hautes, qu'il ne pourra consentir à la paix, et qu'il se trouvera obligé à continuer la guerre dans le cœur de l'Allemagne, et nécessité de laisser faire le Turc, qui ayant commencé d'entamer la Chrétienté, est sur le point d'y causer de grands dommages.

L'on publie ici que le Roi d'Espagne sera faible en Catalogne.

De Venise, le 17^e mars 1646.

Monsieur,

J'ai reçu la vôtre du 20e février dont je vous suis très obligé et de toutes les choses que vous m'écrivez. Je vous renvoie pour les nouvelles à mon *foglietto*.

Mr de Chavigny est louable de vouloir avoir la Bibliothèque du bon défunt Mr Chrétien, et je suis bien de votre avis qu'elle sera bien payée de 15 ou 16 mille livres, mais ces pauvres damoiselles en espèrent davantage. Ce sera dommage de voir dissiper cette librairie qui est bonne. J'envoie à Mr Naudé, qui est à Paris à présent, lettre de Mr notre Conseil, la lettre de cargaison des balles et le mémoire des frais. Je vous envoie copie de la lettre de cargaison avec un calcul de ce que vous devez pour l'emballage des balles et menus frais de l'embarquement avec le surplus que me doit Mr Naudé. Si vous voulez lui faire payer ce qu'il me doit du reste et le retenir, je chargerai la dépense que je fais du total de ce que j'ai déboursé pour Mr Naudé et pour vous.

Vous m'obligerez beaucoup si dans le second ordinaire prochain vous me faites réponse à la prière que je vous ai faite touchant le voyage que je désire faire à Constantinople. Je ne retournerai point en France que je l'aie fait. Je me réjouis infiniment du bon accueil et favorable que la Reine a fait à Mr de Thou. Il faut s'en servir autant que l'on peut, et se montrer et demander et faire ce que les Grecs appellent *δυσπικρυ*, car sans pousser ces machines-là ne se remuent pas. Je serai bien aise d'apprendre comme lui réussira sa fonction dans la chambre, parmi ces Mrs qui sont un peu capricieux. De son côté je sais bien qu'il fera tout dignement. Je vous prie qu'en ce lieu je lui présente mes très humbles baisemains et à Madame à laquelle je souhaite un beau fils, si elle a ri de ma chute dans la mer, ce n'est pas m'estime être un lourdaud.

Il n'y a que 4 ou 5 jours qu'une *gentildonne venetienne* tomba *nel campo di San Zuan'e Paolo*, tout de son haut elle sortait de sa gondole montée sur des pianelles d'un pied et demi de haut. Elle se fit plus de mal à sa tête nue et fleurie comme un jardin, que moi tombant dans le Canal. Les deux vieilles sur les

épaules desquelles elle s'appuyait les mains ne l'empêchèrent pas de faire ce saut dont je fus spectateur.

Je prendrai garde exacte à ne point acheter les livres que Mr de Harlay a déjà. J'espérais vous envoyer le mémoire de trois livres que j'ai marchandés pour lui, qui sont les Statuts di Trento et de deux lieux du voisinage, mais on veut les cendre 30 f de cette monnaie et ils n'en valent pas 15. Je cherche ceux de Bergame qu'on me dit être très rares. Je ferai aussi la diligence nécessaire pour les *Salebrae Tertunnianae*, et à ce propos je vous supplie très humblement de faire mes très humbles baisemains à Mr Rigault.

Je vous prie de dire à Mr de la Motte, lequel je salue, que si je peux obtenir la licence de copie le *Didimus* et entrer dans la librairie de Saint Marc, que je chercherai si l'histoire des Césars écrite par Eunapius s'y trouve. Je n'ai pu encore avoir cette permission, ceux de ce pays sont *fatti allor modo*, et *interessatissimi*. J'eusse cru que vous et nos amis eussiez été plus spirituels pour caviller la vérité du miracle de mon bréviaire, qui est très vrai. J'estimais que vous répondriez qu'étant relié de la main du guascon, doré *a bastanza* sur la tranche, fermé avec des fermetures d'argent, l'eau n'avait garde d'y entrer. Vous niez grossièrement une vérité très assurée. Il y a cinq semaines que je n'ai point eu de lettres de Mr Saumaise, je suis en peine de lui.

Je salue très humblement Monsr votre frère et tous les amis. Mr l'Amb. ne vous écrit point, il vous baise très humblement les mains. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Venise, le 24^e mars 1646.

Monsieur,

Je répondrai à la vôtre du 27^e février dernier, et vous avouerai franchement que j'ai fait une bévue prenant deux exemplaires de l'histoire de Bernardo Guistiniano, ce fut par méprise, mais la dépense est très médiocre. Quant à l'histoire de Vérona de Sigⁿⁱ Scaligeri, par votre mémoire que j'ai vous en demandez 2 exemplaires, et croyant les trouver aussi bien le *Famiglie Illustri d'Italie del San Sovino*, je chargeais le mémoire de Mr d'Harlay qui par un des siens postérieurs me donne avis qu'il les a, de sorte que j'ai cru que vous vous en accommoderiez ensemble. J'ai fait quelques acquisitions pour Mr d'Harlay et pour vous, dont je vous envoie les mémoires. Je suis en quête pour en trouver le plus qu'il me sera possible, afin de vous donner satisfaction à l'un et à l'autre. Quant aux Statuts je ne crois pas en pouvoir plus trouver, si je peux recouvrer ceux des îles je le ferai, ils ne sont pas imprimés que je sache. Mr d'Harlay peut assurément faire chercher les Statuts des villes de Toscane, Umbrie, Modène, et ceux des petits lieux de ces contrées-là, comme les histoires particulières aussi ; il est impossible de les recouvrer ici. J'ai parlé aux libraires de l'Index qu'il demande de ces *Tractus Tractum juris*, il n'y a aucune espérance de le pouvoir trouvé séparé. Vous ne m'accusez pas la réception de la lettre de Mr Naudé à Mr Isnard pour pouvoir retirer les deux balles en l'absence de Mr Naudé, je crois vous l'avoir envoyée dans le paquet du 27^e janvier auquel vous m'avez fait réponse par la vôtre du 27 du passé. Je suis comblé de joie de savoir que Monsieur de Thou ait applaudiement des honnêtes gens dans l'exercice de la charge, dans peu de mois il y sera style à merveilles. Il n'y a rien de difficile que les hommes d'esprit ne surmontent, pourvu qu'ils se veuillent appliquer, et

à mon dit Sieur un peu d'application lui servira plus qu'à un autre un exercice de plusieurs années.

J'entends bien votre jargon touchant le voyage de Constantinople, je n'ai pas de facilités qui ne vous soient connues, et dans le bon sens droit et légitime. Je prendrai langue ici de quelques personnes que je connais, qui sont très agissantes *in agilitibus mundi*, et fort bien instruites de tout. Si j'avais eu répondre de votre part, j'aurais peut-être pris l'occasion d'un vaisseau français qui s'en va en Alexandrie, c'est celui d'un Provençal de la Ciudad appelée le Cap Martin, ce sera pour aller voir Le Caire, et prendre la hauteur du Pôle en Alexandrie, afin de servir encore une fois *genti Astrominae*. J'ai reçu à ce propos la Géographie Lunaire de Mr Van Langren, que je remercie par une lettre que je vous envoie et que je recommande à la courtoisie de Mr Gassendi. C'est véritablement une très belle description, et je suis très obligé à ce Monsieur de me voir par lui mis entre les Princes, Illustres et doctes personnages. Jamais mon nom ne périra, non plus que ceux de la Céphée, Andromède, Cassiopée, Persée etc... car toujours dans la Lune tous les noms de ceux qui y ont leur part seront lus, j'entends sur les tailles douces, comme ceux de ces anciens sur les globes et dans les tables.

Les nouvelles que nous avons de Rome portent que les choses s'y aigrissent, il y a un *foglietto* qui dit que la chambre Ap a fait saisir 24 m rubie de blé qui étaient venues et qui appartenaient au D. Thadée. Cependant la campagne s'approche et nous aurons le Turc sur nos têtes.

Nous n'avons pas grandes nouvelles du côté de Levant, seulement quelques avis de Constantinople que les 300 prisonniers faits par les Turcs dans le combat proche de Canéa au mois de janvier dernier, et qui avaient été menés au G.S ont été en partie mis aux galères, à savoir les valides, le reste a été empalé, étranglé, et mis en pièces. La plupart de ces pauvres malheureux étaient français, je vous confesse que cette nouvelle me fait consulter si j'irai ou non,

car grâce à dieu je suis en âge et en santé de pouvoir vivre encore quelques années, et je ne veux pas aller chercher la mort de belle humeur et par simple curiosité.

L'on ajoute que ce Prince est si féroce, fier, cruel et capricieux jusques à la manie qu'ayant fait par un mouvement d'esprit étrangler son Silictar Bacha, il s'en repentit deux ou trois heures après, et il renvoya quérir le cadavre du mort, sur lequel il fit des lamentations et complaints, et lui baisa la barbe. Les derniers avis de Vienne portent ce que dessus.

Il a couru un bruit depuis quelques jours, mais sans circonstance ni confirmation, que l'une des galéaces de la Repub. dont Bertolo Cornero était Capitaine s'est perdue dans l'Archipel, ayant donné à travers. Ce serait un dommage notable si la nouvelle était vraie.

Le Capitaine général est parti depuis 4 jours, il est à Lio, que l'on continue de fortifier. Au premier bon vent il fera voile vers Corfou. Les provéditeurs de Firuli et Dalmatie sont partis pour aller à la fonction de leurs charges.

Notre armée de mer donne une telle jalousie à l'Italie qu'ils en meurent de peur. Ils nous reprochent que nous avons mu le Turc et si notre armée vient débarquer aux côtes d'Italie, ils diront tout haut que nous avons intelligence secrète avec le Turc afin de partager l'Italie avec lui. Un Vénitien dit il y a quelque à un du logis, qui était à voir la cérémonie du départ du Général, *ché Francesi havevano causata quella festa e mallo il Turco contra la Christianità*. Tout le commun peuple le croit ainsi, et il n'est pas possible de les détromper.

Tous ceux qui ont ici vu Mad. de Rohan sont bien aises que Tancrède ne soit point reconnu fils du défunt.

Je baise très humblement les mains à tous les amis et surtout à Mr votre frère. Je présenterai aussi en ce lieu mes très humbles baisemains à Monsieur et à Madame de Thou, desquels je suis très humbles et très obéissant serviteur. Lorsque vous écrirez à Mr Rigault, je vous supplie de lui faire aussi mes

baisemains, je crois qu'il voudrait ne s'être point défait de sa charge de Bibliothèque. Quant à la place du Conseil, il aura plus de peine à l'obtenir que l'Abbé de Jugears, l'Esprit, Le Jay la grand Bible et consorts, qui s'une compagnie d'honnêtes gens par leur entrée en ont une cohue de...

Je plains Mr Gassendi d'avoir affaire avec un homme si peu loyal, et qui aime mieux sa bourse que son honneur. Il faudra plaider là-dessus, et je ne sais pas quelle preuve aura le bonhomme contre lui s'il n'a que la promesse verbale.

Monsieur l'Amb. vous baise les mains, il ne vous écrit point. Je suis tout à vous.

De Venise, le 7^e avril 1646.

Monsieur,

Je suis bien en peine de mes lettres que vous n'avez point reçues car je n'ai manqué aucun ordinaire à vous écrire et très amplement, celles du 17^e février contenaient plusieurs choses et dans mon paquet il y avait deux lettres pour Monsieur et Madame de Thou, auxquels j'écrivais sur la mort de a petite Madlle de la Colombière. Je vous supplie de croire que je n'ai point de plus grand plaisir, que lorsque je vous écris, car il me semble que je suis avec vous et tous les amis. Vous m'obligerez infiniment de m'avertir si quelques-unes de mes lettres se sont égarées, afin que nous sachions ce qu'elles sont devenues, je vous écris des choses que je ne voudrais pas qui tombassent en main étrangère. J'écris à Monsr Naudé, et je me réjouis avec lui de son heureux retour, et du gain de son procès touchant sa chapelle de Pantin. Si vous le touchez sur son achat de bouquins, fatras et almanachs etc., il vous fera le même reproche qu'il m'a fait, que vous n'avez point l'esprit universel, mais seulement particulier ;

qui vous fait errer, car le bonhomme en matière de Bibliothèque aussi bien que de Religion, il tient que l'esprit particulier induit souvent en erreur, pour le second je l'accorde, pour le premier je le laisse à juger dans le cabinet.

Je ne vous envoie point de liste de livres. Cette semaine s'est passée en fêtes et en promenades, mais par le prochain ordinaire j'espère vous en envoyer, soit pour vous, soit pour Mr d'Harlay. Je vous ai donné avis des livres que je vous ai achetés par l'ordre de Monsr votre frère, si je trouve ce qui reste à avoir je ne manquerai pas de les acheter.

Je vous remercie très humblement de vos nouvelles qui sont bonnes grâce à Dieu, nous avons tout sujet de bien espérer de l'éducation de notre Roi, la Reine y ayant si dignement pourvu, S.E., qui a un si grand génie pour la conduite d'un grand état, lui inspirera les maximes par lesquelles un jour il pourra de lui-même gouverner sans le Principal ministère d'un autre. Il ne pouvait véritablement être mené d'une meilleure main, que de celle-là dont le mérite et la vertu sont connues par tout le monde.

Nous avons appris de Munster que les Espagnols, depuis qu'on leur a répondu à leur compliment en même galimatias qu'ils avaient fait le leur, travaillent à faire quelque nouvelle proposition, et faire marcher conjointement tous les intérêts de la maison d'Autriche. Les *Imperializans* qui sont ici disent que la paix s'en va conclue entre les Suédois et les Impériaux, et que les armées ne viendront point à une journée sur cette espérance. Cependant il n'y en a aucun avis des lieux d'où ils devraient venir, cela fait que nous ne croyons pas de legs à tels bruits, et nous nous persuadons que la paix sera universelle ou nulle. J'ai peur que ce dernier ne se vérifie encore trop longtemps.

Vous avez mérité suprérogativement en visitant le Card. Barberin. Vous avez manqué à mon avis de lui donner la nouvelle que notre St Père Innocent vous avait accordé votre commande, et lui dire que vous croyez qu'elle lui serait agréable, puisqu'il vous avait témoigné 12 ans durant qu'il avait grande passion

de vous y servir. Quand ces Mrs-là ne peuvent plus faire de mal, il n'est pas hors de propos de leur faire remarquer qu'il faut traiter les gens d'honneur d'une autre façon que le commun. Je n'ai rien de particulier de Rome par cet ordinaire, sinon que les affaires s'aigrissent.

Je trouve l'établissement de M. le Duc d'Enghien très beau et très avantageux, il y a du plaisir de voir agrandir nos Princes et non pas des gens de je ne sais où.

Je me réjouis avec vous de la satisfaction que reçoit Monsieur de Thou dans l'exercice de sa charge, le peu de soin que je vois que l'on a de payer Messrs les Ambassadeurs me convainc à présent qu'il a eu plus de raison et de sagacité que ceux qui lui souhaitaient un emploi au dehors. Encore que la chicane et le procès soit une chose fâcheuse dans leurs principes, le temps fait trouver tel emploi agréable et s'il plaît à Dieu, nous le verrons quelque jour monter aux charges où Messieurs ses devanciers ont été. Un peu d'application d'esprit, dont il a très bonne provision, le mettra assurément en posture de ne se laisser précéder en capacité par ceux de son âge. Je crois que présentement il n'a pas loisir de faire des desseins de bâtiments, j'estime que véritablement il ne le pourra ni voudra que d'ici à quelques années. Vous m'obligerez infiniment de vouloir lui témoigner et à Madame que je suis leur très humble et très obéissant serviteur. Je ne manquerai pas de me donner l'honneur d'écrire à mon dit Sr de Thou par le prochain ordinaire. Mr Luillier nous a bien trompés, nous l'attendions ici, où il devait amener Chapelle pour l'initier. Je m'étonne de sa résolution, et je ne peux deviner quel chagrin et inquiétude le traversent. J'ai toujours en tête mon voyage de Constantinople, j'attends réponse à la mienne précédent celle-ci. Je vous suis obligé et si étroitement, que je ne peux l'expliquer. Le danger n'est pas si grand que l'on se l'imagine, j'espère y faire quelque conquête de MS. Je voudrais être en la peine de m'en retourner sans

chapeau et bérette et avoir trouvé quelque comédie entière de Ménandre et les 4 livres d'Apollonius Pergaus qui nous manquent.

Il y a trop longtemps que je ne reçois plus réponse de Mr Saumaise, je ne sais s'il est vif ou mort ou malade, ou fâché contre moi. Je ne lui en ai donné aucun sujet, et suis encore après à vaincre la longueur et *testardigine di questa gente fuera* pour avoir la licence de transcrire ce qu'il me demande.

Je voudrais avoir l'Ode de Mr Chapelain, je ferais aussi le critique sur cette pièce. À ce que je vois, cette ode est l'épi de sa vierge d'Orléans, dans lequel les critiques trouvent de la paille et des balles avec le bon grain.

Je vous envoie mon *foglietto*, qui est un peu commencé, La Politique de St Marc est sujette à telles variations.

Je vous envoie la moitié du livre que j'ai acheté pour Mr Sarau, je vous supplie de lui rendre et de lui faire mes très humbles baisemains. Je salue très humblement Monsieur votre frère et Mr Board, de l'établissement duquel je voudrais bien avoir des nouvelles à présent que nous avons un protecteur en Cour de Rome, contre lequel les Impérialistes pestent ici d'importance. Je salue aussi tous les amis, je leur suis très humble serviteur. Je suis bien aise que Mr Gassendi ait mis son affaire en arbitrage. Je vous salue un million de fois et je demeure,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Du 7^e avril 1646.

Les avis de Constantinople les plus assurés portent que dans le temps que l'on y a cru que la Canéa était reprise ou prête de l'être, le G.S. avait fait proposer au Baile des conditions d'accommodement, qui étaient que la Rep remettrait entre les mains du G.S. l'Île de Tine et paierait de Tribut pour la Candie 400 m écus annuels. Le Baile avait prêté l'oreille à telles propositions, et 12 jours durant les choses allaient en avant ; mais après la nouvelle portée à Constantinople de l'entrée du secours dans la Canéa, le G.S. s'est rétracté, et le Baile voulant remettre sur le tapis cette négociation, les Vizirs et Bassas s'en sont moquées et lui ont dit que S.M *haveva fatta una burla non sendo mai stata l'intentione sua di lasciare, ò d'abbandonnare la Candia.*

Les avis de Cataro venus cette semaine portent que dans le voisinage de Corfou les Turcs coupent une grande quantité de bois *da far zattare*, ce sont radeaux comme ceux du bois flotté, sur lesquels ils prétendent trajeter dans Corfou, qui est séparé de l'Albanie par une petit trajet assez étroit. De là l'on a conclu que les Turcs avaient dessein sur cette forteresse, ce qui a été confirmé par un autre avis venu de Corfou même, qui dit expressément que les Turcs ont trois armées prêtes, l'une contre la Candie, l'autre contre Corfou, la troisième contre la Dalmatie, qui se doit d'abord attacher au siège de Cataro. L'on souhaite que le Turc veuille attaquer Corfou, d'autant que la place est très bonne, et qu'il y a apparence qu'il échouera devant cette forteresse.

Le Capitaine Général Capello a commencé en plusieurs actions à montrer son austérité, il a fait mettre à fers un gentilhomme vénitien appelé Canale Soprocomite d'une galère, sur ce que ce capitaine général lui ayant fait commandement d'ôter de sa galère un certain ornement, qui ne lui était pas encore dû, n'ayant pas l'ancienneté, ce Canale dissimula d'avoir reçu le commandement et ainsi il obligea le général d'envoyer un maragone ou charpentier pour lever de dessus la galère cet ornement qu'ils appellent *giardino*. Le maragone par hasard ou autrement tomba dans la mer sans pourtant

se noyer, ce que le général ayant su il fit mettre aux fers le gentilhomme Canale. Un autre comite ayant estropié un galeot ou galérien a été mis à la rame : enfin il exerce une si rude justice que ces Mrs espèrent qu'il rétablira la discipline et l'obéissance. S'il avait autant d'expérience au fait de la guerre, il y aurait espérance qu'il pourra faire quelque chose de bon. [*en marge, à la verticale* : Ce général a fait pendre quelques-uns des galères, soldats et mariniers pour des fautes assez légères]

L'on retire Mr D'Egenfeld de Zara pour lui faire commander la cavalerie dans le Friuli, où l'on envoie ce que l'on peut de gens de cheval, et l'on ne parle plus d'en envoyer en Candie. Il s'est perdu en mer deux vaisseaux chargés de grains et de biscuit que l'on envoyait à Corfou. Dix-huit autres sont arrivés à bon port.

Les espérances sont tout à fait perdues du secours du Pape, Florence et Gênes, plus encore de celui de Naples et Sicile. L'on fait ici courir *una voce* que le Pape dit à ces Mrs que moyennant qu'ils veuillent entrer en ligue pour la défense de l'Italie, que les secours de ces Princes leurs sont assurés ; il faudrait être devin pour pénétrer si ce que l'on fait dire au Pape est vrai, et en ce cas si ces Mrs ont intention d'entrer en ligue et qu'ils fassent semblant de n'y vouloir entrer que contraints par la nécessité. [*En marge* : Ce matin l'on a assuré que le Pape avait promis ses galères à la Rep. et qu'il faisait office afin que ceux de Gênes donnent les leurs, ce qui a fait évanouir le bruit de la ligue] Ces affaires de Rome s'aigrissent journellement, vous aurez su le différend qui est arrivé entre les cardinaux d'Este, Valençay et Grimaldi, et l'Amirasse de Castille Ambass. d'obédience à Rome. Si le Pape ne leur défend de s'armer les uns et les autres, il en peut arriver un désordre plus grand que celui de l'année passée. Tout le monde est en impatience de savoir où ira notre armée navale. J'espère que dans peu de jours nous le saurons, et si elle aborde l'Italie, on nous traiterez ici de Turcs et Musulmans cachés. Mardi dernier Marc Antonio Giustiniani et

Ottavio Bon, gentilshommes vénitiens, mirent la main *al pistelese e stiletto* l'un contre l'autre en place St Marc environ 21 heures. Ils ont été accommodés jusques à la première rencontre que l'un pourra prendre avantage sur l'autre. Hier il courut ici un avis apporté par un Allemand que le Duc de Bavière avait réformé une partie de ses troupes, et qu'il ne faisait aucunes nouvelles levées ; que lorsque le Colonel Mortaing fut pris et tué, il lui fut pris plusieurs papiers d'importance, par lesquels l'on a découvert une conjuration tramée contre l'Empereur dans laquelle le Général Matthia Galasso avait part ; que trois colonels qui en étaient ont été décapités à Vienne ; et que Galasso a été arrêté prisonnier. 14 régiments impériaux se devaient dit-on révolter contre l'Empereur, mais de tout cela il n'y a aucune certitude. Sperreuther qui a été autrefois pris prisonnier avec Jehan de Werth, Ekenford et Sanelli est ici pour traiter avec la Repub. On dit que Mr le Grand-Duc a désarmé tous les habitants de Livourne qui sont la plupart français ou juifs.

L'on a élu en grand conseil pour Provéditeur Général del Zante Girolamo Moresini, qui depuis 8 mois est général de l'armée de mer. Depuis trois jours en Pregadi l'on a délibéré touchant les personnes de ce Girolama Moresini et du Comero Général de terre, ou Duc de Candie. L'on les charge de plusieurs fautes et manquements, il a tenu à peu de balles de manque que la parte pour les faire ici amener prisonnier n'ait passé. Il y a des choses assez notables sur cela qui sont trop longues à écrire, la confusion est grande parmi ces mrs-ci. Il y a avis que les Turcs de Kanise sont venus jusques aux portes de Gretz en Stirce, où ils ont pillé et saccagé, et entre autres une abbaye. Un Hongrois appelé Forgatz a fait aussi des courses sur les Turcs jusques aux environs de Bude. Les Turcs ont aussi brûlé quelques villages du comté de Sdrin en Croatie. Il s'est commis cette semaine plusieurs meurtres à Vicence, Padoue et en un autre lieu de terre ferme. Deux compagnies de cavalerie, l'un de Thedesques, l'autre d'Italien, sont venues aux arquebusades à Vicence et il en est demeuré 6 sur la place de part et

d'autre. L'origine de la querelle était que les Allemands taxaient de couardise les Italiens. Une insolence d'un capelette, qui voulait faire quelque galanterie à un jeune gentilhomme vicentin, qui ne voulut pas la souffrir, et qui reçut ensuite du capellet quelques soufflets, a été aussi cause d'une grande rumeur entre la noblesse de Vicence et cette canaille de capellets. À Padoue les nobles et les écoliers se sont ameutés contre les sbires et en ont tué quelques-uns à cause que ceux-ci voulant mettre quelqu'un prisonnier l'avaient poursuivi dans la maison d'un gentilhomme padouan, qui voulant faire sauver ce réfugié fut blessé par les sbires. Les nobles et écoliers s'en allèrent à la maison du podestat pour se faire livrer entre les mains le Capitaine de sbires autrement *zaffri*. Le podestat se barricada chez lui pour laisser passer cette furie, qui a chassé tous les sbires de Padoue. L'on ne s'étonne plus ici de tels meurtres ni des assassinats.

De Venise, le 14^e avril 1646.

Monsieur,

J'ai reçu vos lettres du 20 et 27^e du passé à deux jours l'une de l'autre, celle du 20 le 11^e du courant et celle du 27 le 13^e à une heure de nuit, le courrier de la Repub ayant fait une diligence extraordinaire pour les dernières dépêches. Ces Mrs ont l'œil ouvert pour les affaires de Levant, mais les jalousies que notre armée navale leur donne les touche aussi vivement que le Turc, duquel vous pouvez parler comme il vous plaira dans vos lettres. Je ne sais pas pourquoi vous allez si réservé à en dire votre sentiment. Elles ne sont vues que par Mr l'Amb et moi, et je peux vous assurer que nul de nous n'a intelligence avec lui, et vous ne devez pas appréhender que ses coureurs prennent nos paquets, nous n'avons pas encore avis qu'ils soient entrés dans le Friuli. Mr Naudé aura à présent reçu ses balles et vous la vôtre de Rome. Celles que j'ai ici fait

embarquer sont parties, il y a du temps. Dieu veuille les conduire à bon port, et les sauver d'entre les mains des corsaires. Ce matin une nouvelle qui s'est épanchée que 25 galères de Barbarie étaient arrivées à la Valone m'a bien surpris et donné de l'anxiété, car si elles viennent à être prises j'en aurais du regret à tomber malade. Je ne ferai aucune réflexion sur vos nouvelles, sinon que je vous dirai que Monsieur de Thou peut prendre le contrepied de son prédécesseur en plusieurs choses sans faire tort à sa réputation. Il est vrai que feu Monsieur Barillon était homme de bien et d'honneur et dont les intentions étaient très bonnes, mais il faut considérer si nos oppositions sont assez fortes pour empêcher ceux qui ont une autorité supérieure. Il faut faire combattre la justice contre l'oppression lorsqu'elle peut avoir le dessus ; mais d'exposer une bonne cause juste contre une injustice puissante, c'est en quelque façon la ruine, et contribuer à sa perte.

Nos jansénistes feront avec le temps quelque *rivolgimento* dans la Religion. Ce bon Père des Maret est un oiseau en cage pour en prendre à la pipée. Si je ne craignais point l'excommunication de ces Mrs qui donnent au Diable ceux qui ne sont pas de leur opinion, je le comparerais à quelque autre nature de gens qui se tiennent à la porte pour appeler le monde. La plupart de ceux qui s'engagent dans ce parti-là, ne savent pas le dessein de ceux qui le conduisent. Ils ont, quoique disent ceux qui les favorisent, une fin qui tend à un schisme, et il est très vrai que l'état présent de l'ordre qui est dans l'Église *in capite et membris* leur déplaît. Messieurs nos Prélats ont un bel exemple en Angleterre, sur lequel faisant les réflexions nécessaires, ils verront ce qu'ils ont à faire, et considéreront que la ruine de la Religion, et ensuite de toute la Hiérarchie Ecclésiastique, a commencé par le schisme et désunion d'avec le Pape. Le reste des considérations je les remets à une autre fois.

Je suis bien de votre avis touchant cette bulle, et que la solution en est difficile, le sous-tenant est *saldo ne' fuoi pensieni e resolutioni*.

Pour finir je répondrai à votre billet qui porte la nouvelle de la comète, vous avez deviné que c'est Vénus et non autre, qui s'en retourne à présent sous le Soleil. Le phénomène le plus fâcheux et qui peut protéger du mal, c'est la forme de la conclusion des états de Languedoc. Et la peste qui recommence à Bordeaux en tuera plusieurs.

À la vôtre du 27e dont je vous remercie aussi de tout mon cœur, je vous dirai que je ne sais pas si le Grand-Duc arme pour nous, mais je vous assure qu'il a grand peur. Les Espagnols ont envoyé de Naples dans leurs ports de Toscane des munitions et des soldats, Dom Carlo della Gatta y est aussi. Ils sont si alarmés tous tant qu'ils sont qu'ils ne savent à qui le dire.

Je suis très obligé à Monsieur et à Madame de Thou du soin qu'ils ont de moi et de me faire l'honneur de me conserver dans leur souvenir. J'ai une passion si forte de leur voir des enfants mâles que je souhaite tous les jours que Madame de Thou ait un garçon pour perpétuer un nom si illustre et auquel j'ai tant d'obligation. Nous ne pouvons rien en ces choses-là que souhaiter, et lorsque nous sommes près de leurs personnes *obstetricari*, en lisant la vie de Madame Ste Marguerite. Je leur présente ici à Monsieur et à Madame mes très humbles baisemains et je les supplie de me conserver l'honneur de leurs bonnes grâces et de leur bienveillance. Je ne manquerai pas d'écrire à Monsieur de Thou l'ordinaire qui vient. Je salue aussi très humblement Monsieur votre frère et Mr Sarau à qui j'envoie le reste de son livre. La maladie de Monsieur Saumaise m'afflige fort. Je salue tous les amis et en particulier Monsieur Forget. Il avait été mal informé de Mr son neveu, il n'a porté autre nom ici que le sien et n'a fait aucun désordre que nous ayons su. Il a véritablement fait une faute de jeune homme de s'en être retourné par Milan sans passeport. Je n'ai point eu de ses nouvelles depuis son partement.

Madame l'Amb. est sur son terme, elle appréhende d'avoir une fille sur ce qu'elle crut accoucher il y a 7 ou 8 jours, et de fait elle souffrit de grandes

douleurs. Elle pense d'aller jusques au 15^e ou 20^e du courant. Je vous supplie que je salue ici Mr Board et que je vous demande de ses nouvelles à présent que nous avons un Protecteur. Je suis et serai toute ma vie, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Ajout : J'achetai hier pour Mr d'Harlay quelques livres que je ne pus apporter à cause que je retournai tard de St Marc. J'enverrai la *polizza* par le premier. La vie de Leonardo y est *Descriptio Eremi Camaldolensis, Ariminensis Rubicon*. J'ai pris aussi pour Mr de Thou l'*Albategni* de la nouvelle édition, il ne faut pas que sa Bibliothèque manque de ce livre-là, il a l'ancienne édition mais elle est fautive.

En marge, à la verticale : Je ferai réponse au Père Mersenne par l'ordinaire prochain. Je lui baise les mains et à ses confrères. Je salue aussi Mr Gassendi.

J'attendrai à renvoyer la lettre de Mr Forget à Mr son neveu après un ordinaire ou deux sur l'incertitude de ce qu'il est devenu, ou ici ou à Paris, l'on en aura bientôt quelques nouvelles.

Le 14^e avril 1646.

L'on continue à fortifier Lio, et l'on est sur le point de créer un *castellano* pour la garde de ce poste, qui est le boulevard de cette ville. Il demeurera là avec les officiers subalternes, son appointement sera de 4 ducats le jour. La garde sera de 6 m hommes, chaque *siestiere* de la ville en fournira mille par jour. Tous

les charpentiers ont eu ordre de se tenir prêts pour aller travailler à l'Arsenal à réparer 50 corps de galères que l'on en veut faire sortir pour les tenir autour de Loi, les villes de terre ferme en armeront 5. L'on estime qu'en cas de nécessité les autres seront remplies des contadins. L'on fait aussi travailler à 2000 paires de bottes, et 5 m Tabarre ou casaques, le bruit est que c'est pour la Candie, mais où il n'y a point de cavalerie il ne faut point de bottes. L'on estime que ces Tabarre sont pour donner à ceux qu'on mettra sur les galères. Vous verrez une parte que je vous envoie. Cette énumération de personnes est remarquée comme *una tacita rassegna di quelli chi possono portare le armi*. Jeudi 12 l'on reçut des nouvelles de Constantinople. L'on n'a pu encore savoir ce que le public a reçu, l'on a seulement remarqué que le sage de la semaine après la lecture a proposé une parte de faire un vœu à San Lorenzo Zustigniano, noble vénitien mort il y a 300 ans, qui a un auteur à San Pietro di Castel qui est l'Église patriarcale. Ils ont voué de faire l'auteur tout neuf du prix de 12 m ducats. Quelques avis publiés disent une chose assez vraisemblable que l'armée nomade du G.S. doit entrer dans le golfe et venir à la Valone, mais ce qui est plus à craindre c'est qu'elle ne vienne au port de Sainte croix, qui est le plus capable de toute la Méditerranée, distant d'un mille de Raguse. Les autres avis de Constantinople disent que l'armée navale du G.S. sera au plus de 140 galères, et 60 gros vaisseaux, entre lesquels l'escadre de Barbarie est comprise, de caïques, caramousals, et autres en très grande quantité, mais qui ne valent rien qu'à porter des hommes et des vivres. L'armée de terre sera de toutes les forces de cet Empire-là, qui écrit de 100 qui 200 qui 300 m hommes. Aucun n'ose plus lui parler de paix et Mr notre Ambassad. a en vain fait office auprès des Bassas et Vizirs, celui qui a succédé au vieil fait Mansul lui a déclaré que nul n'oserait en parler sans se mettre en péril de sa vie. Il est si féroce ce G.S Hibraim et si fier, que depuis longtemps la maison ottamane n'en a point eu de pareil. Il est vrai que des 26 prisonniers qui furent faits au combat de la Canéa, et qui lui

furent présentés, il fit couper la tête à 6 en sa présence, et commanda que l'on en empalât 12. L'on dit ici qu'entre eux il y en avait 3 gentilshommes vénitiens de ceux qui demeurent en Candie *delle case Premarino Vizamani et Zancarvulo*, cela n'est pas spécifié par d'autres avis. [*Ajout en marge* : Ces misérables qui ont été suppliciés étaient de ceux qui devaient livrer une des portes della Canea à Mr de la Valette lorsqu'il fit cette marche si près de la ville. Ils étaient tous dans la Canéa, et la conspiration étant découverte ils ont été menés à Constantinople. Ce *premarino* était à demi Turc et renégat, nous avons su cela ce matin à St Marc]. L'on a su la manière et les raisons de la mort de Selictar Bassa, qui est très mémorable et illustre. Cet empire-là a ses défauts comme les autres et d'autant plus grand qu'il est, il a aussi de plus grands manquements, et souvent ils sont mal avertis, comme il est arrivé, qu'ils ont été plus de 15 jours à Constantinople persuadés que la Canéa avait été reprise par les Vénitiens. Mais dans ce temps-là le G.S. commandait au Selictar Bassa de l'aller secourir, lui disant que le Bassa de la Morée n'était qu'un coquin et un gouache, et lui dit qu'il se préparât dans 15 jours à partir. Le Bassa lui représenta la chose impossible, d'autant que l'armée vénitienne était très puissante dans le port de la Suda, qu'il n'y avait aucuns *galeotti* à Constantinople pour armer des galères, et qu'il ne pouvait aller que faible prenant quelques vaisseaux dans l'Archipelago, de sorte qu'il mettrait au hasard la réputation des armes de sa Majesté, ce qu'il ne ferait jamais. Le G.S. lui repart qu'il veut qu'il aille, et l'autre tenant ferme sur la négative, le G.S. le menace de la mort. Alors le Bassa lui répondit qu'il aimait mieux mourir que de servir un tel maître. Le G.S. tout furieux passa dans une autre chambre, et écrivit sur un papier le commandement qu'il faisait au Bassa de mourir, et le lui envoya dans la chambre d'où il venait de sortir. Le g. Vizir qui avait été présent à tout ce démêlé parle au Bassa et lui conseille de s'humilier, et de baisez les pieds de sa hauteesse (qui est une soumission par laquelle l'on l'apaise et fléchit), mais le Bassa le refusa et dit

que son heure était venue et qu'il voulait mourir, ensuite il écrivit son testament au dos du commandement que le G.S. lui avait envoyé, qui était en ce sens. Vous êtes mon Roi, je suis votre esclave, je meurs volontiers mon heure étant venue. Je supplie votre Hautesse d'une chose, qui est qu'il lui plaise de donner à mon fils, qui me naquit hier au soir d'une de mes esclaves, et qui est le seul que j'aie, ma maison de Constantinople et 15 m piastres. Après cela il prête le collet aux bourreaux qui l'étranglèrent. Il était gendre d'Hibraim qui lui avait donné une sienne fille en mariage. Muza Bassa qui a fait le siège della Canea a succédé au Premier Vizir, l'on écrit de Constantinople qu'il est fort civil et honnête homme, et tel que l'on estime que cet Empire n'en a jamais vu un si vertueux.

Le général Capello a fait mettre à la rame le gentilhomme Canale, dont vous avez ouï parler. L'on a conçu beaucoup de haine contre le Cornero Général ou Duc de Candie, et contre le Moresini Girolamo Général de mer jusques ici. L'un et l'autre ont fait des fautes signalées. Le Cornero ne peut s'excuser d'avoir par malignité ou grandissime négligence et imprudence facilité la perte de la Canéa, n'ayant voulu donner ordre à aucune des choses dont Navagier qui en était Provéditeur l'avertissait, étant une merveille que cette place dépourvue comme elle était de tout ait résisté si longtemps. Moresini est inculpé d'avarice et d'*esser si mal portato* pour empêcher que la Canée n'ait été secourue. Il savait que les Turcs s'assembaient à Malagia *della* Morea et lui s'en est allé faire une course dans l'Archipelago, et tourné le dos au lieu où il fallait aller. L'on les révoque tous deux. L'on a eu soupçon, avec fondement, que les Hébreux d'ici n'eussent quelque intelligence avec les Turcs. Il n'y a que peu de temps que l'on intercepta une lettre écrite en Hébreu, qui allait d'ici à Constantinople, laquelle outre ce que l'on a pu lire de construit contient du chiffre. Les Hébreux levantins ont donné avis à ceux de Zebenico et Spalato qu'ils eussent à mettre en lieu de sûreté la *loro roba*, d'autant que l'armée du G.S. s'y acheminerait incontinent.

L'on envoie d'ici fortifier Pola par mer, c'est un port et une ville de conséquence en Istrie, elle est fortifiée du côté de terre, mais la résolution du Turc étant comme apparente de vouloir entrer dans le golfe, il est nécessaire de pourvoir à ce lieu-là, car si le Turc s'en rendait maître *haverebbe Venetia il cavestro alla gola*.

Il y a eu divers avis que les Turcs s'étaient emparés du fort de Patrina proche de Carlistad en Croatie, mais ils ne sont pas vérifiés. Depuis l'on les a changés et l'on a dit que c'était Carlovitz, château voisin de Lubiano autrement appelé Labach en Carinthie. L'on en doute encore, cependant le Podestat d'Udine, capitale du Friuli vénitien, a renvoyé toute sa famille à Venise.

Le tremblement de terre arrivé à Livourne il y a quelques jours, qui a abattu toutes les cheminées sans blesser personne, donne bien de l'appréhension aux Italiens, qui a *signis coeli et terrae valdè timent*, et tous les jours nous entendons parler de Prophéties, qu'ils croient, et philosophent profondément dessus. Nous approchons de jour en jour du mal, auquel il n'y a présentement aucun remède du côté des hommes, si Dieu ne fait miracle nous sommes pour voir l'Italie ruinée par le Turc. Je veux vous dire ici une réflexion que je faisais il y a quelque temps en parlant au P.F. C'est qu'il y a 400 ans que nous courions à conquérir la Terre sainte, le temple de Salomon, le St Sépulcre etc. afin d'y pouvoir aller sûrement en pèlerinage y faire nos dévotions et chercher des reliques. Cette expédition coûta des millions d'hommes à l'Occident, qui alors était fervent de dévotion pour ruiner les Musulmans. Aujourd'hui qu'ils viennent sur nos têtes, nous ne pensons nullement à les repousser ; alors l'on pourra vivre en plus grand repos et les appréhender moins, et en ce temps-là tout le monde se croisait pour leur ruine. Il y a présentement du *spiritus vertiginis* soufflé par les mauvais anges sur le Chrétienté, qui néglige le principal, et qui poussée autrefois d'un grand zèle a répandu tant de son sang pour des choses que l'on peut n'être que l'accessoire.

Il y a avis venu ce matin que 25 galères de l'escadre de Barban étaient arrivées à la Valone. Cependant un avis venu de Livourne raconte qu'une Polaque venue d'Alger assure que la Barbarie ne fournira cette année aucunes galères, mais seulement dix vaisseaux qui ne peuvent être prêts en deux mois. Ces Mrs ont encore pris la moitié d'un dépôt, qui était d'un million d'or, auquel l'on ne devait toucher qu'à une extrême nécessité.

De Venise, le 21^e avril 1646.

L'on est toujours ici en perplexité, qui croît tous les jours à cause que la St Georges approche, qui est le terme ordinaire auquel les Turcs sortent en campagne, dont la raison est qu'ils ne veulent pas s'exposer ni leur cavalerie devant que l'herbe soit un peu crue. Ceux qui donnent une autre raison allèguent que les Turcs ont une grande dévotion à ce Saint, et qu'ils veulent lui rendre cet honneur. Lundi 16^e l'on faisait bruit d'une nouvelle venue de Dalmatie, qui était que les Turcs s'approchaient de Spalato avec 10 pièces de canon. Le Généralissime Capello est passé par Zara, qui est la forteresse de Dalmatie, et là il a voulu voir l'état des vivres, des poudres, de l'artillerie et des autres munitions pour la défense de la place. Il a envoyé le *splendor del mondo* (*così viene chiamato in Venetia l'Illustrissime Paolo Caotorta*) pour commander a Spalato. L'on a assuré que ce Généralissime a fait coudre dans un sac ce gentilhomme de *cha canale* et qu'il l'a fait jeter dans la mer. Cette sévérité semble étrange, mais si ces Mrs ne rétablissent l'obéissance et l'ordre, et qu'ils n'obligent leurs nobles employés au service du public, d'avoir plus d'égard à leur patrie et à sa conservation, qu'à leur intérêt particulier, ils sont sur le point de tomber en grand désordre.

L'on n'estime pas qu'il passe Corfou. Il n'y aucune confirmation ni contradiction de la nouvelle de l'arrivée de l'escadre de Barbarie à la Valona.

Cette semaine il est arrivé des nouvelles de Candie qui disent que le Morosini Sciba avec Mr de la Valette devaient partir de Suda le 5e du passé pour aller dans le détroit de l'Hellespont devant les Châteaux des Dardanelles, afin d'empêcher la jonction des galères de la mer noire avec celles de Rhode et de l'Archipel. Ils ont mené 33 vaisseaux ronds, 5 galéaces et 22 galères. L'on pense et l'on juge diversement de cette entreprise, et pour l'être et pour le bien être. Les mêmes avis de Candie ajoutent que le Cornero a été par toute l'île, et qu'il a pris par force un homme de chaque maison pour faire de la chiourme et des soldats pour les galères.

Le Pape a envoyé à son nonce en Pologne *una Polizza* de 30 m écus pour le Roi, en cas que le Mr Polonoise veuille faire attaquer le Turc par les Cosaques, ce qui n'est pas à espérer. Le Roi de Pologne en ayant fait perdre l'espérance au Sieur Thiepoli Ambassad de la Rep vers lui et a allégué que ses états ne voulaient pas rompre avec le Turc, et que lorsqu'ils avaient été attaqués par le G.S. aucun Prince chrétien ne leur avait donné assistance. Le Pape est encore en doute s'il donne ses galères à la Répub. de façon qu'elle se voit entièrement abandonnée de toute l'Italie, qui est en une telle appréhension de notre armée navale, qu'elle ne sait à quel terme elle en est. Cependant pour nous décrier ici et toute notre nation, les partizans d'Espagne font des gazettes qu'ils envoient par tout, dans lesquelles ils mettent qu'en apparence notre Amb. à Constantinople fait des offices pour amener le G.S à traiter de la paix, mais qu'en effet l'on donne de l'argent aux Vizirs et Bassas pour les inciter contre la Chrétienté, et que la France a des alliances secrètes avec le Turc contre l'Italie. C'est l'envie qu'ils portent à la réputation de nos armes et prospérité de l'état, qui les pousse à faire de tels discours. Cela nous a obligés à dire des choses pour en détromper, qui sont très véritables mais très injurieuses à l'Espagne et à la maison d'Autriche, entre-autres qu'ils avaient promis au G.S. de ne point faire la paix avec la Chrétienté, et qu'ainsi il pourrait attaquer la Rep à son aise, qui

ne serait secourue ni d'eux ni de personne, et cela à condition que le G.S. commanderait au Prince de Transylvanie de désarmer et que sa Hautesse n'attaquerait point les seigneuries de la maison d'Autriche. Ce que je vous dis est très constant.

Mr le Marquis de Galerande est arrivé ici avec Mad. sa femme il y a 2 jours. Il a fait embarquer pour la Rep. 2200 hommes à Marseille. Il a déclaré qu'il ne voulait point aller en Candie, mais que par tout ailleurs il irait avec la pique à la main à la tête des gens de guerre.

Mercredi dernier la Seigneurie à San Pietro di Castel [alla] faire son voeu à San Lorenzo Giustiniano. Messr le Nonce et Ambassadr de France et de l'Empereur y assistaient. Cet Ambassad de l'Empereur qui est le Baron Comte Rabata s'en va bien tôt. Il vient un résident en sa place appelé le Baron Balbo du Friuli Impérial.

De Venise, le 21^e avril 1646.

Monsieur,

Il y eut huit jours hier au soir que nous reçûmes vos lettres du 27^e mars, de manière que nous avons mangé notre dîner et notre souper tout ensemble. Cette semaine nous n'avons rien eu. J'ai peu de choses à vous ajouter à mon *foglietto*, qui est plus court que le précédent, n'ayant pas tant de matières à le remplir. L'on nous dit que Mad la Marq de Galerande arrivée ici depuis deux jours s'ennuie déjà. Madame l'Amb. a bien eu jusques ici plus d'occasion de s'ennuyer, qui n'a vu compagnie que par occasion, et avec des mystères qu'il faut y apporter qui rendent le divertissement peu agréable. Cette Marquise aura la liberté de voir et converser avec les *gentilles-dones*, qui pourtant ne savent

pas si bien cajoler que nos coquettes de Paris. Elles sont ici nourries à la levantine et les maris ont trouvé le fin de la puissance maritale, qui est quasi despotique en ce pays.

Lundi au soir Mad. l'Ambass. accoucha d'un fils, qui fut reçu avec grand applaudissement et satisfaction de toute la famille.

Je vous envoie le catalogue de quelques livres que j'ai achetés pour Monsieur d'Harlay. J'attends de vos nouvelles pour mon voyage de Constantinople. Il n'y a non plus de danger à présent, que lorsque le G.S. n'avait point commencé la guerre, car tout le hasard est du côté des corsaires de Barbarie.

Je viens d'apprendre présentement que les Turcs au nombre de 15 m sont sur les frontières de la Dalmatie et à l'heure présente l'on les croit entrés.

Je vous renvoie le paquet de Mr Forget. Dimanche matin nous eûmes des lettres de Milan de lui, qui nous mirent hors de peine. Il écrivait à Mr l'Ambass qu'il partait dans trois jours pour s'acheminer en France, et que lui et la compagnie dans laquelle il avait fait le voyage avaient été traités avec grande civilité et humanité par les officiers du Roi d'Esp qui commandent à Milan. Je baise très humblement les mains à Monsieur votre frère et à tous les amis. J'écris à Monsieur de Thou, vous m'obligerez de lui rendre ma lettre. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'écirai au P. Mersenne par le prochain.

Le 28 avril 1646.

L'on tient assurée l'arrivée de 26 galions, 3 galéaces et 14 galères vénitiennes à l'île de Tenedor. Il y a des lettres de la Suda qui sont de 32 jours, qui donnent avis du départ de ces vaisseaux. Leur dessein est d'empêcher la jonction de l'escadre de Constantinople et de la mer noire, à celle de Rhode et de l'Archipelago. Le temps nous apprendra l'effet de cette expédition, que l'on tient pour assez périlleuse, d'autant que s'il arrive une bonace ces galions ne seraient pas en trop grande sûreté. Les Candiots étonnés de la cruauté dont le G.S. a usé contre ces pauvres misérables suppliciés à Constantinople ont diminué l'inclination qu'ils avaient pour lui et se sont reconnus, de sorte qu'ils arment de chiourme et de soldatesque quelque nombre de galères de la Rep. Notre armée ne mange en Candie que du biscuit, et c'est une faveur extraordinaire et un régal si l'on donne à un officier un pain tendre. La disette et la nécessité y continuent, et il est à craindre qu'elles n'y augmentent, d'autant que l'Île ne peut fournir de blés pour les habitants que pour six mois. Il faut porter de dehors ce qui se mange les autres six mois, et l'Archipelago fournissait ce qui était nécessaire, mais à présent les Candiots n'en tirent pas un grain de blé. L'on a travaillé aux fortifications de la ville de Candie, dans lesquelles l'Ingénieur qui y travaille trouve de grands défauts, vu qu'elles sont d'un terrain sablonneux et nullement liées de fascines, de sorte qu'elles ne peuvent subsister. Outre cela la ville est commandée ; il a donné avis aux généraux de l'Île qu'il faudrait faire un fort sur le lieu qui commande, à laquelle dépense ils n'entendent pas volontiers. La garde de cette place est si grande, qu'il faudrait dix mille hommes pour la défendre.

Marin Capello est arrivé ici. L'on croit, si la voix publique a lieu, qu'il se présentera en plein conseil, pour se purger des fautes qu'ils lui imputent.

L'on a amené ici un traître pris à Traw en Dalmatie accusé d'avoir intelligence avec le Turc, et d'avoir entrepris de lui livrer quelque place. Il y en a qui disent que c'est un Malatesta.

Les Cimeriots qui habitent les montagnes della Cimera, appelées anciennement Ceraunii, sont soulevés contre le Turc au nombre de 4 m à 5 m. Grimani Provédeur des 3 îles leur a mené des armes et de la poudre. Mais lorsque l'armée turquesque paraîtra, ils seront obligés de se renfermer dans leurs montagnes.

Girolamo Moresini est mort qui en sobriquet s'appelait Sciba. Son Généralat ne lui a pas donné grande réputation de capitaine. Sa façon de vivre l'a rendu odieux, et il n'est pas regretté d'aucun. Les derniers avis de Constantinople portent que le G.S. usant della sua fiera pazzia a tellement maltraité de sa propre main plusieurs ouvriers de son Arsenal, et a tant fait tuer, que l'Amiraglio ou Surintendant s'en est fui de peur, n'ayant pu fournir autant de galères que le G.S. prétendait en avoir ; l'on dit que cet homme est fort entendu en tout ce qui regarde la marine, et que son successeur est un ignorant, delà l'on espère que l'armée de mer turquesque ne sera pas si puissante, et outre l'on a avis qu'elle ne sortira point en mer devant la mi-mai.

Ce Sultan Hibraim avait marié sa fille aînée qui n'a que 5 ans avec le défunt Bassa qu'il a fait étrangler. Il l'a mariée en secondes noces avec celui qui a succédé, qui est ce Bassa Général de la mer. La cérémonie a été grande. Si elle continue de changer de maris, elle en usera une centaine avant que de venir à 50 ans.

Les avis de l'arrivée des galères de Barbarie à la Valone s'en sont allés en fumée, comme ceux de l'arrivée des Turcs à Carlovits et Carlistad. Ces Mrs-ci, outre l'affaire du Turc, se trouvent bien embarrassés d'un autre côté par la mauvaise affection qu'ils découvrent tous les jours dans leurs peuples. À Bresce et à Bergame il est arrivé de grandes rumeurs, et plusieurs placards ont été

affichés contre la Rep., chacun des mécontents ayant déclaré son inclination par un Viva Francisca Vica Spagna, Viva il Turco. Ce n'est pas que pour l'ordinaire le public les charge trop, et que les tributs ou exactions soient comparables à ceux que nous savons, mais la façon d'agir des Podestats, qui traitent fièrement leurs peuples, les rend odieux, et la corruption avec laquelle la justice est pervertie ; à cela il faut ajouter le dépit que la Noblesse du pays a conçu et conçoit tous les jours de se voir absolument exclue de tout emploi public, et des moindres charges, qui toutes sont données aux Gentilshommes vénitiens.

Le Moresi mort est allé en l'autre monde à la bonne heure pour lui, il y avait ordre donné pour l'amener ici enfermé, et dit-on même que le Cornero doit être conduit ici in ferri. Ce matin un courrier du Nonce qui est en Pologne a passé par ici, qui va à Rome. Il rapporte que les Polonais ne veulent point entrer en rupture avec le Turc ; ici l'on veut que les Cosaques aient fait une incursion sur la mer noire, et que le G.S. soit obligé de leur opposer 50 galères. L'on ne voit pas cependant grande allégresse, ni que les dernières nouvelles de Constantinople les satisfassent beaucoup.

Un venu depuis peu de CP assure que cette taille douce d'Hibraim Sultan ne lui ressemble nullement.

De Venise, le 28^e avril 1646.

Monsieur,

Je réponds à vos lettres du 3^e courant dont je continue de vous être très étroitement obligé, et des nouvelles dont il vous plaît me faire part, que j'ai communiquées à Mr l'Ambassad. qui vous baise les mains. Nous eûmes

nouvelles hier de la concession que ceux de Gênes ont faite de leur port de Vay à l'armée du Roi afin d'y pouvoir débarquer. Le Prince Thomas s'y embarque aussi pour conduire cette armée, et en être le Général après son débarquement. J'estime que votre conjecture est très bonne, et que l'on veut attirer dans la mêlée ceux que vous marquez que l'on n'ose attaquer d'abord, l'issue fera juger de l'entreprise. Il me semble que d'avoir assuré le Pape que le débarquement ne se ferait pas sur les terres, ce n'est autre chose que le menacer que l'on veut faire descente ailleurs que chez lui, mais que de là l'on pourra aller le visiter, et ainsi l'on s'est assez déclaré que l'on veut lui faire peur. Cette consultation sur la Bulle n'opérera pas grand chose à mon avis. Je ne vous dis rien de Rome, car vous en êtes très bien informé d'ailleurs. L'on appréhendait quelque désordre à cause de cet Ambassadeur d'Espagne pour l'obédience qui tient ferme dans sa résolution de non fermer la carozza devant le Card. d'Este. L'un et l'autre se sont armés. Si le Pape n'y donne ordre défendant aux deux de porter des armes, et de se faire suivre par des gens armés, il en peut arriver du scandale qui ne peut tourner qu'à la diminution de son autorité. Je souhaite à Mr Board bonne issue et entière satisfaction touchant l'emploi qu'il désire. Ce Fulvio Testi y prétendait, et il était considéré.

J'écrivais l'ordinaire passé à Mr de Thou, n'ayant présentement aucune chose à l'entretenir il m'excusera si je laisse passer cet ordinaire sans lui écrire, et vous me ferez la faveur de lui faire mes baisemains et à Madame de Thou pareillement. Je leur souhaite un beau fils tel que Mr l'Ambassadeur en a un. Madame de Pontac aura de quoi faire sacrifice à Dieu et de consacrer une fille dans les Carmélites, car n'en ayant qu'une elle ne l'eût pu sans frustrer sa maison de quelque bonne et illustre alliance. Je suis bien aise que Mr Gassendi ait eu satisfaction dans son affaire, elle était trop juste et ses prétentions aussi. Je suis son serviteur et je lui baise les mains, comme au P. Mersenne à qui j'attends de faire réponse lorsque j'aurai réponse sur sa question. Pour faire

capiter entre les mains des Musiciens sur ce Problème Harmonique il a fallu mettre le mémorial entre les mains d'un imprimeur de Musique qui les connaît. Je ne les vis jamais que chanter aux fêtes des Eglises et leur façon de vivre en toutes choses est fort différente de la mienne.

Dieu veuille conduire à bonne fin la résolution de notre assemblée, *voglia iddio che partorisca serza pianti e lagrime de' suoi figlivioli*.

J'envoie une procuration pour poursuivre le Curé de Magni. Je suis résolu d'ôter la ferme de mon Prieuré à ce fripon, que j'ai toujours traité comme s'il eût valu quelque chose. Je vous supplie très humblement de la vouloir mettre entre les mains de Mr Boillac, maître d'Hôtel de Monsieur de Thou. Je lui écrirai la semaine prochaine pour le prier de vouloir faire faire les poursuites.

Si je suis encore ici lorsque Mr Nicolas Heinsius y arrivera, je ne manquerai pas de lui rendre tous les devoirs qu'il me sera possible. Je l'ai ouï fort estimer à Mr Isaac Vossius. J'ai reçu des lettres de Mr Saumaise, qui a été très mal en sa santé.

Je finirai par les livres et vous dirai que si j'eusse pris l'Asia de Barros, que je l'eusse mise sur le catalogue de Mr d'Harlay, à qui je baise très humblement les mains et je suis son très humble serviteur, mais sur ses mémoires je n'ai point vu qu'il eût dessein sur ces livres-là, de façon que je ne m'en suis point chargé. J'ai commencé de collationner le Galen, il est en cinq volumes, il vient de la Bibliothèque des Ducs d'Urbain aussi bien que mes MSS qui sont en chemin. C'est une dissipation horrible que celle qui s'est faite de cette librairie depuis la mort du Dernier Duc. Le Valstein disculpado ne se trouve plus chez les libraires, un ami m'en a pourtant promis un. Le Summonte était sur le mémoire de Mr d'Harlay, il ne se trouve point ici. Je baise très humblement les mains à Monsieur notre frère et à tous les amis, je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Venise, le 5^e mai 1646.

Monsieur,

Je vous avoue d'avoir usé de ricochet dans la mienne du 10^e mars, mais je ne pouvais laisser passer la nouvelle de la réception de Monsieur de Thou sans m'en conjouir avec vous, et en témoigner la satisfaction que j'en avais. À présent je ne vous ferai aucune répétition des choses qui sont dans la vôtre du 10^e du passé.

J'ai acheté le Galen grec en V volumes bien entier et bien relié en parchemin, je l'ai enregistré et collationné, mêmes grande partie des réclames. Quant au Valstein disculpado, si celui qui m'en a promis un ne me tient parole, il est impossible d'en recouvrer chez les libraires. Ceux qui me restent à recouvrer pour Monsieur d'Harlay et pour vous ne comparaissent point ici, il n'y a plus de bons livres à trouver que par hasard. Le prix du Galen est de 24 f de notre monnaie.

J'ai aussi reçu le mémoire de Monsieur d'Harlay, j'ai déjà parlé à quelques marchands, et à deux Juifs qui m'ont promis d'en chercher de la qualité qu'il les demande. Je suis trop obligé à mondit sieur d'Harlay de la bonté qu'il a pour moi et de la continuation de son amitié. Vous m'obligerez infiniment de me conserver dans l'honneur de ses bonnes grâces, que j'estime pour toutes les raisons que l'on doit estimer une personne de si haut mérite, et de condition si relevée. Je prendrai la hardiesse de vous prier de lui faire mes très humbles

baisemains. J'ai écrit à Monsieur de Thou touchant mon voyage de Constantinople, afin d'avoir son agrément. Au reste ne vous imaginez pas que présentement le péril soit plus grand pour aller à Constantinople, qu'il était il y a deux ans avant la guerre commencée. Les corsaires d'Alger sont les seuls à craindre, et non les Levantins, et il y a eu si peu de péril l'an passé pour les marchands qui revenant de Constantinople, ou y allant, ont navigué à la vue de l'armée du Turc, qu'ils y ont été reçus et protégés comme à Constantinople mêmes. Les Chrétiens dans le pays du Turc n'ont rien à craindre pourvu qu'ils ne se mêlent ni de son état ni de sa religion. Et je ne prétends pas aller là pour le contreroller, mais seulement pour voir ce que c'est que la grandeur de Constantinople, en quoi l'on peut la comparer à celle de Paris, et remarquer ce que je pourrai au reste. Ce voyage-là fait je prétends moyennant la grâce de Dieu revenir à Rome en octobre et être de retour à Paris en décembre tout au plus tard. Vous pouvez bien penser que je ne prétends pas faire fortune ni à Venise, ni dans toute l'Italie, ni en Levant. Je vous envoie dans mon feuillet toutes les nouvelles que j'ai pu rassembler, je n'ai autre chose à y ajouter sinon que les spéculatifs de St Marc ont eu des pensées si relevées touchant une armée navale, qu'ils ont pensé et ruminé que puisque le Prince Thomas s'embarquait dessus, il y avait apparence que c'était pour aller surprendre l'Île de Chypre, qui était dénuée de toutes munitions. Voyez si la pensée n'est pas relevée. Je suis toujours dans l'opinion que j'ai toujours eue que ces Mrs-ci courent grand hasard, et leurs forces étant comme on les sait de peu de considération, mal ordonnées et disposées, j'appréhende qu'il ne leur réussisse mal. Ils tiennent leur Pregadi très souvent, dont je ne m'étonne pas. Je vaise très humblement les mains à Monsieur et à Madame de Thou, je leur souhaite un fils avec grande passion. Je baise aussi les mains à Monsieur votre frère, et à tous les amis et principalement à Monsr Pelaud. Je suis aussi, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'avais achevé ma lettre lorsque la vôtre du 17^e avril m'a été rendue, notre ordinaire ayant anticipé de 4 jours. Je vous enverrai un compte en autre forme, encore que celui que je vous ai envoyé soit assez intelligible. Vous aurez reçu quelques mémoires de livres que j'ai achetés pour Mr d'Harlay et pour vous. Je vous remercie de toutes vos nouvelles.

Le 5^e mai 1646, Venise.

Nous n'avons pas grandes nouvelles, et ce que nous savons est très incertain pour ce qui regarde les nouvelles du Levant. Il y a des avis de Candie qui assurent que nos gens ont par deux fois attaqué un poste appelé la Colata entre Canéa et Suda et qu'ils ont été repoussés avec perte, la première fois de 40 hommes, et la seconde de 300. Les Sirocs ont tiré si long temps que le Généralissime Capello n'était encore qu'à Lefena il y a 8 jours, c'est le tout s'il est arrivé à Courfou, ces vents ayant régné quasi toujours depuis.

Mercredi au soir 12^e il s'épandit une nouvelle qui fit ouvrir les oreilles à tout le monde, qui était telle que une armée étant arrivée à Tenedos avait rencontré 300 Saïques qui y étaient attendant le vent pour aller à Constantinople ; qu'elle en avait pris 50, mis à fonds plusieurs et dissipé le reste qui s'était sauvé où il avait pu. Cette nouvelle étant examinée s'est trouvée sans grand fondement au regret de tous les bons Chrétiens et gens de bien. Les marchands qui trafiquent en Levant nous ont expliqué que cette flotte de Saïques est un convoi ordinaire qui va vers le commencement d'avril à Constantinople,

et la coutume est que de tout l'Archipelago les vaisseaux s'en vont toucher à Tenedos et s'y mettre à couvert et ce afin d'être proche de l'embouchure de l'Hellespont et d'entrer à la faveur des Sirocs ou du midi, qui soient un peu forts et gaillards, autrement il n'est pas possible de gagner Constantinople, à cause que le Pont Euxin court avec violence de tramontane à Midi par les détroit du Bosphore et les autres jusques dans la mer Égée, et Tenedos qui est voisine de ces détroits est un lieu fort commode pour entrer dans ces canaux lorsque le vent est favorable.

Il n'y a aucune nouvelle assurée de la marche des Turcs en Dalmatie, encore qu'il y en ait qui assurent que les Turcs sont vers Spalato. Les avis de Vienne disent que les Bassas et Vizirs ont fait de grands plaintes à CP au Résident de l'Empereur de ce qu'il avait donné secours à la Rep que le comte de Serin devait conduire et que ce n'était pas observer le dernier traité ; le Résident excusa son maître et dit que le comte Sdrin avait fait quelque traité avec la Rep mais sans le su et consentement de l'Empereur qui l'avait fait renoncer à ce traité ; que l'Empereur ne donnait aucun secours à la Rep mais que seulement les peuple de Stirie et Carinthie, voyant les troupes du Turc grossie tous les jours en Hongrie, Bossène et ailleurs, s'étaient armés pour se défendre des pilleries que les coureurs voudraient faire.

L'on a aussi débité que les Cosaques étaient entrés dans la mer noir et qu'ils avaient obligé le G.S. d'envoyer 20 galères contre eux.

Ceux de Rome craignent quelque désordre à cause des gens de guerre que l'Amirante de Castille et Mr le Card. d'Este y ont fait venir pour les querelles particulières qu'ils ont l'un contre l'autre.

J'ai vu depuis une heure une lettre de Zara du 29 du passé qui donne avis que le Bassa de la Bossena est avec toute l'armée à Bagnaluca. Elle est composée de 60 m hommes, 40 pièces de canon, et toutes sortes de munitions y sont aussi assemblées. Ceux de Zara croient que c'est pour les assiéger. Il y en

a qui croient que les Turcs iront premièrement à Spalato et Sebenigo. Il y a aussi avis que les Turcs fortifient Castel nuovo, qui est tout proche de Cataro.

Antonio Grimani Provediteur des 3 Îles est nommé pour succéder à Girolamo Moresini, mort Provéditeur Général des galions. Et Nicolo Dolphin est nommé pour succéder à Grimani à la charge qu'il ira Amb. à Constantinople lorsqu'il plaira à la Rep. Le Pape assemble des gens de guerre dans la Romagne et à Ferrare, et l'on ne sait à quel dessein. Dieu conserve Zara, car si elle se perd, le Pape sera obligé d'armer par mer et par terre dans la Marche d'Ancone et d'y entretenir une armée.

De Venise, le 12^e mai 1646.

Monsieur,

J'accusais la réception des vôtres du 17 avril il y a huit jours, arrivées quatre jours plus tôt qu'à l'accoutumée. Je vous envoie un calcul selon que vous le pouvez souhaiter des frais faits pour l'emballage et menus frais de l'embarquement de nos balles. Mr Naudé doit avoir reçu ma lettre à laquelle était jointe celle de Voiture. Je vous prie de n'ajouter point foi à ceux qui vous représentent le voyage de C.P. si périlleux ; ceux qui n'y vont que pour voir, et pour ne parler ni se mêler de quoi que ce soit au monde, passent sans grand hasard, et le peu de temps que je fais état d'y être, ne me fera pas connaître qu'à peu de personnes de notre nation. J'attends par le prochain ordinaire ce que vous m'avez promis. Je donnerai ordre pour vous faire tenir tous les livres que j'ai ici, j'aurais une balle complète si j'eusse pu trouver tous les livres que Mr d'Harlay désire. J'ai donné à quelques Hébreux des mémoires pour recouvrer les monnaies que Mr d'Harlay désire, il y en quelques unes que l'on pourra

trouver aisément. Je ne m'étonne pas Mrs Rigault et Luillier s'ennuient à Toul, le demeure de Paris est plus agréable.

Je me réjouis avec vous du mariage de Mad. votre nière et de la satisfaction que vous en avez.

Je vous remercie très humblement de vos nouvelles que Monsieur l'Ambassadeur a lues, il vous baise les mains. L'on nous a assuré le retour du Roi d'Angleterre à Londres, qui se remet entièrement au pouvoir de son Parlement, lorsque celle Île-là sera pacifiée, nous verrons quel parti elle prendra au-dehors. Cet insigne blasphémateur que vous marquez mérite bien quelque châtiment. Je ne sais si l'on ne se contentera pas de 1200 m écus de l'assemblée du clergé, encore que la part que j'en dois porter soit très peu de chose, je prends néanmoins part dans les intérêts du corps.

J'ajouterai à mes nouvelles un avis venu ce matin, qu'une partie de nos Tartares étaient arrivées dans le port de Livourne et que nos galions étaient en Corsique. Mr le Grand-Duc s'est porté envers nos gens avec toute la civilité et humanité possible.

Je me réjouis grandement de la bonne santé de Monsieur et de Mad. de Thou, je n'aurai point de nouvelles plus agréables que celles d'un fils qui lui sera né. Avec votre permission je les saluerai tous deux et leurs présenterai mes très humbles baisemains. Je salue pareillement Monsieur votre frère et Mr Board, ensemble tous les amis. Je leur suis, et à vous, monsieur,

très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Le 12 mai 1646.

Ces Mrs continuent de vouloir faire croire que les Cosaques donnent de la peine au G.S. sur la mer noire. L'on a appris l'état des vaisseaux qui sont allés à Tenedo et le nombre. Il n'y a que 24 ou 25 vaisseaux ronds, et qui ne peuvent pas y subsister longtemps. Le désordre a été tel jusques ici qu'il leur est mort 11800 hommes en Candie, de faim, de misère et par manquement de toutes choses. Il n'y a ni médecin, ni chirurgien, ni Apothicaire et les soldats meurent sans assistance et tout y va à la *peggio*. Il n'y a aucune discipline. L'on a su que le butin du défunt Girol. Moresini dans l'Archipelago a été de nombre de *putte e putti*. Il a fait la plus grande coyonnerie du monde, car au lieu de s'en aller devant le port de Napoli de Maluasias et empêcher comme il pouvait faire la sortie des vaisseaux turcs, il s'en alla par pure poltronnerie courir ailleurs. Deux capitaines de brûlots sont retournés de là depuis 8 jours, ils disent des choses étranges de l'état de cette armée nombreuse en galères, galéaces et vaisseaux, mais dénuée d'hommes. Il n'y a eu aucun des gentilshommes vénitiens qui ait eu la curiosité d'entrer dans leurs brûlots pour voir l'artifice de ces feux, et comme l'on s'en sert. Ce seul mot de (*brulotti*) leur faisait peur. Les soldats hollandais qui étaient 800 sont réduits à 400 mal affectionnés, et à tel point que les capitaines ont déclaré qu'ils ne répondaient pas d'eux en cas qu'ils fussent attaqués par le Turc. Les soldats n'ont que de l'eau et du biscuit. ceux qui sont autour de la Suda sont sans huttes et n'ont point de couvert. Mr de la Valette avait voulu construire quelque retranchement. Il ne s'est trouvé ni pelle ni berche ni pioche. Enfin si les Turcs ont du sens ils peuvent en deux mois se rendre maîtres du reste de l'Île. Jusques ici nous n'entendons point que les Turcs se soient mis en campagne. Plusieurs croient qu'à force de sequins ces Mrs retardent les Bassas de Budé et de la Bossène. Il est vrai que pour divertir les corsaires de Barbarie, ils ont fait distribuer 40 m piastres à Tunis et Alger.

La sœur de Mr le G. Duc mariée à l'Archiduc d'Inspruk Léopold, doit passer ici dans 8 jours pour s'en aller trouver son mari. Elle a 30 ans et l'Archiduc 18.

L'on dit ici que les Espagnols s'assemblent à Casal major et à Crémone sur les frontières du Modenois. Ce serait une nouvelle et nouvelle difficulté à la paix.

Notre armée navale jusques ici n'a point encore fait parler d'elle pour avoir exécuté aucune chose et le monde est aux écoutes pour savoir et entendre ce qu'elle aura fait.

Vous apprendrez par Rome ce qui s'y est passé entre l'Amirante de Castille et Mr le Card. d'Esté. Jamais les Espagnols n'ont fait une telle coyonnerie et poltronnerie infâme, qui les décrie partout.

Il s'est ici semé un bruit que nos Penipot. à Munster taxent les médiateurs d'être Espagnols, lorsqu'ils veulent persuader aux nôtres de relâcher quelque chose de nos prétentions pour le bien universel de la Chrétienté, et les Espagnols leur reprochent qu'ils sont français lorsqu'ils leur représentent le malheureux effet de leurs affaires et qu'ils devraient céder au temps et s'accommoder.

L'on a fait ici un nouveau Procureur de St Marc appelé Luigi Micheli homme d'esprit mais peu riche.

Jeudi nous vîmes les épousailles de Doge et du Golfe. Dieu veuille que le Turc ne fasse point ces Mrs cocus. Le Bucentaure dechima jusques entre les 2 châteaux. Après dîner le cours fut à Muran où les gondoles et *piattes* parurent pleines de toutes sortes de personnes. Je trouve le Cours de la Reine plus beau et plus magnifique que celui-là, et les carrosses plus divertissants que les gondoles.

De Venise, le 19^e mai 1646.

Monsieur,

Je commencerai à répondre à la vôtre du 24^e avril, en vous répétant ici que le premier compte que je vous ai envoyé de ces menus frais est bon, et que Mr Naudé a payé justement sa part, vous mettant en main 22 s. Je fis le dernier que je vous envoyai il y a huit jours un peu à la hâte, et je m'aperçus de l'erreur après les paquets envoyés. J'aime mieux confesser mon erreur que de perdre une pistole, vous ne rendrez donc rien s'il vous plaît à Mr Naudé en conséquence du second mémoire que je vous ai envoyé il y a huit jours, et pour les 22 s vous les retiendrez, j'en chargerai mon compte.

Je vous remercie très humblement de la continuation de votre bonne volonté, je ne saurais jamais avoir les moyens ni les occasions pour vous en pouvoir témoigner le ressentiment que j'en ai, et combien je m'estime être redevable à votre courtoisie et bonté. La profession que je ferai toute ma vie d'être votre obligé, suppléera aux véritables et effectives reconnaissances auxquelles mon impuissance ne peut arriver. Il est vrai que sur certains avis obscurs et mal expliqués je vous écrivis en mars que je mettais en suspens la résolution de mon voyage, mais depuis ayant été éclairci je n'ai plus fait de difficulté de contenter ma curiosité en ce chef. Si le hasard y était les marchands flamands et anglais ne voudraient pas risquer ni leurs vaisseaux ni leurs marchandises.

Je vous remercie très humblement des bonnes nouvelles qu'il vous plaît de me donner de Mr de Thou et de Madame, elles me sont plus agréables que toutes les autres. Je prie Dieu que nous ayons un Thuanino cette fois, afin d'avoir la consolation et l'espérance que cette bonne et illustre race se perpétuera. Je salue ici avec mes très humbles baisemains mondit Sieur de Thou et Madame.

Je me réjouis avec Mr Gassendi de la bonne issue qu'il a eue de son affaire et je lui baise les mains et me recommande à ses bonnes grâces.

Je vous remercie très humblement de vos nouvelles publiques. Le voyage de notre victorieux et jeune Roi fera grand éclat et grand bruit, et les étrangers concevront de hautes pensées sur la vie de ce Prince, qui de bonne heure se met en campagne pour donner par sa présence de la vigueur à ses armées.

L'Italie est merveilleusement surprise de nos nouvelles conquêtes *nelle maremma di Siena*, les plus modérés d'ici, qui regardent ce progrès avec un sentiment de douleur extrême, parlent de nous comme de gens inquiètes, et qui ne pouvons-nous contenir en prospérité. Sans l'invasion du Turc (qui pourtant ne fait rien qui réponde à ses menaces passée, ni à la peur que l'on avait conçue de lui), il y en a qui eussent ameuté tous les autres pour courir à nous et s'y opposer. L'Appellation comme d'abus n'opèrera pas tant que *lo sbarco della nostra gente*. Sa Sté pourtant se montre aussi rigoureuse dans l'affaire des Barberins qu'elle a fait ci-devant.

Mr le G. Duc a traité, il s'est délivré et son pays aussi d'une grande appréhension. Il a licencié ses milices. Mr l'Abbé Bentivoglio est passé de Florence à Rome, et dès le 15e notre armée avait commencé d'assiéger Orbetello, dans laquelle place D. Carlo *delle gatta* s'est jeté avec quelques troupes. L'on estime pourtant que nos gens l'obligeront à se rendre dans peu de jours.

Le Vice-Roi de Naples a cru que notre armée l'allait assiéger, et sur ce fondement il s'était préparé, et avait mandé le Prince de Bisignano Lieutenant Général du bataillon pour le venir trouver. Je ne sais pas pourquoi les Espagnols n'ont pas voulu de suspension d'armes sur la Méditerranée. Il n'y a sans doute que la conjuration de Catalogne, dont ils espéraient un bon événement selon leur intention, qui les a empêchés de l'accepter.

L'Archiduchesse d'Inspruk sœur de Mr le G.D. ne passera point ici elle ira par Vérone et Trente trouver l'Archid. son mari. La Rep la défraie sur son état et lui donne *sette parti* qui reviendront à 20 m ducats.

Je vous envoie pour Mr d'Harlay une pièce de monnaie d'argent de Ragouse qui me coûte 5 sols de France. Un marchand ragousain n'en a pu recouvrer davantage. L'Hébreu à qui j'ai donné commission de me chercher les autres que demande mondit sieur, ne m'a point encore rendu de réponse. Je ferai mon possible pour le satisfaire, et avec votre permission je lui présenterai ici mes très humbles baisemains, et me dirai son très humble et obéissant serviteur.

Je salue aussi très humblement Mr votre frère, et je lui baise les mains, comme aussi à tous les amis, à Mr Sarrau en particulier, qui m'avait fait espérer le *de Primata* pour le P.F. je crois que le retardement de Mr Reins est cause que le livre demeure en chemin. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'apprends que nos Jansénistes ont perdu l'Ev. de Ruremonde, qui les a abandonnés. Je prie Dieu qu'il inspire tous les autres de faire de même, afin que ces nouveaux ne viennent point troubler le monde, qui l'est assez d'ailleurs. Je baise très humblement les mains à Mr Naudé, *lo sbarco* fera plus d'effet que les épigrammes que l'on débite à Paris. Je vous prie de me mander en quel état sont les livres.

Le 26 mai 1646.

Il y en a qui tiennent pour assuré que l'armée chrétienne s'est retirée il y a longtemps de Tenedo, et que la Turquesque est en mer. Les derniers avis de Constantinople semblent être conformes à cela. Les prisonniers qui ont été faits à Tenedo par les Turcs ont été menés à CP. avec une pièce de canon, autour de laquelle la populace a fait des extravagances de sauts de danses et d'exclamations qui sont ridicules. Ce n'est rien en effet que cette perte, et néanmoins elle fera un tort très notable à la réputation de ces gens-ci. Le G.S. avait envoyé trente galères dans la mer noire contre les Cosaques, depuis il en a fait retourner 10 qui sont dans son armée contre la Rep. Il est très assuré, et il se confirme que l'armée du G.S. n'est pas si nombreuse qu'ils la publiaient, elle ne sera que de 80 ou 100 galères et quelques 50 vaisseaux ronds. Tous les corps de vaisseaux neufs qui ont été fabriqués de nouveau en CP et ailleurs ne peuvent servir à cause qu'ils sont bâtis de bois vert, et *chi non è strato staggionato*, ils font eau de toutes parts. Il est très difficile de prévoir ce que le Turc fera, vu le peu d'expérience qu'il a à la guerre, et aussi que ne pourrait-il point faire s'il connaissait ceux à qui il a affaire.

Mr de la Valette ne peut plus subsister avec ces gens-ci tant il a de dégoût, et nonobstant qu'il ait très bien servi Mrs, néanmoins pour ce qu'il s'est plaint du désordre et de la mauvaise conduite des commandants en Candie, ceux-ci l'ont tant chargé de haine et d'ennuie qu'il faut qu'il abandonne leur service. Il a à dos les plus puissantes familles de la Rep., Cornero, Giutiniani, Mocenigo, et Pesaro. Camille Gonzague n'est pas mieux, et il y a longtemps qu'il a renoncé de faire aucune fonction.

J'ai ouï dire il y a déjà quelque temps à un homme qui connaît ces Mrs que tous les chefs seraient prisonniers les uns après les autres, et qu'ils tomberaient dans la disgrâce de ces Mrs les supérieurs.

Il y a 4 jours que plusieurs familles de Spalatso, tant de Chrétienté qu'Hébreux, sont arrivées ici dans un vaisseau, et ont apporté avec eux ce qu'ils avaient de meubles, sur l'appréhension de l'approche des Turcs.

Il y a quelques avis de Zara que les Turcs ont perdu autour, et que de tout le voisinage l'on a retiré toutes les religieuses, et l'on les a fait entrer dans Zara, qui est la plus forte place de la Dalmatie. Il y a grande apparence de douter que les Turcs étant si peu aguerris, fassent quelque chose de bien notable.

Ce matin à Rialto les marchands avaient publié que notre armée avait envoyé une partie de gens de guerre faire une course à Toscanello qui est du patrimoine de St Pierre, et qu'ils avaient emmené grand nombre de bétail qui était à la foire qui s'y tenait.

L'Amirante de Castiglia arrivera ici dans 8 ou 10 jours avec tout son train qui est de 300 personnes. L'Ambassad. d'Espagne est ce matin allé au collège donner avis de la venue de cet Amirante, il demandait que l'on lui envoyât deux galères, mais l'on ne lui a accordé que 60 *piates* qui iront à Ortona pour le prendre et son train.

Le Comte Rabata s'est licencié et a fui son Ambassade de la part de l'Empereur, un Comte Barba de l'Istrie d'Autriche lui succède avec la qualité de résident seulement.

La semaine passée il arriva un fait abominable dans la barque de Padoue. Deux jeunes garçons de 14 ans conduits par un prêtre s'en allaient à Padoue, où leur père qui est citadin de Venise et secrétaire qui s'appelle Rossi les envoyait. Dans la barque se trouvèrent six méchants garnements armés, qui ayant éteint les chandelles violèrent ces pauvres jeunes hommes. C'était la nuit, toute la barque était pleine sans qu'aucun eût la hardiesse de les empêcher. Le conducteur de la barque a été mis prisonnier pour avoir quelques preuves. L'on dit qu'ils sont Vicentins. Ils font semblant ici d'en vouloir faire justice, mais ils en rient sous la berette, et un citadin qui discourait de cette infamie devant deux

Français fut tout surpris d'entendre qu'en France l'on les brûlerait vifs, mais qu'encore l'on ne pardonnerait point à ceux qui *volentes tantum scelus admittebant*. Loth et les anges ses gardiens ne seraient pas en sûreté parmi tels corrompus.

De Venise, le 2^e juin 1646.

Monsieur,

Je reçois par tous les ordinaires de nouveaux témoignages de votre amitié, et de votre soin. Vous avez voulu prendre la peine de m'envoyer la seconde lettre de change, de peur que la première ne m'eût pas été rendue. Je vous rend très humbles grâces de tant de faveurs qu'il vous plaît de me départir. J'ai reçu dès la semaine passée le contenu en la première lettre, de façon que la seconde ne me servira plus que de mémorial de votre affection envers moi, qui vous suis absolument obligé et entièrement acquis. Puisque vous désirez que je vous die quelque chose du change et du prix pour la remise de l'argent, je commencerai à vous dire que Messieurs Lumaga ont toujours pris du change de tout le monde, et pour les cents pistoles que Mr d'Harlay m'a envoyées à deux fois, ils lui en ont fait payer 8 pour cent, car lui ayant mis entre leurs mains à Paris 100 pistoles, je n'en ai touché qu'environ 92. Ils se moquent des gens de dire qu'ils n'en prennent nul change. Pour votre dernière par laquelle vous m'avez fait tenir 30 pistoles, ils en ont pris 8 pour cent, car je n'ai reçu que la valeur de 27 pistoles et deux tiers, à savoir 83 ducats dont les 3 sont toujours la pistole d'Espagne. La remise de l'argent de Venise à Rome est de 6 pour cent ordinairement, quelques fois plus ou moins, de façon que ce ferait de change pour les deux remises 14 pour cent. Vous vous étonnez que 285 sols du compte de Rome vous reviennent à 381 sols du compte de France, voici comme vous le devez

entendre, 285 sols du compte de Rome à 7s-10 f la pistole font justement 38 pistoles, que vous aurez envoyées à Rome, et qui y ont été éboursées pour vous. Ces 38 pistoles que l'on compte à Rome 285 s se comptent en France 380, de manière que vous n'avez payé aucun change. Si vous faites tenir de l'argent à Rome, le remettant à Venice, et d'ici à Rome, il vous en coûtera 14 pour cent, de faon que pour vos 38 pistoles vous en auriez payé 433 sols tant de sols de notre monnaie, c'est-à-idre 43 pisyoles et trois livres de notre monnaie de France. Vous considèrerez que la pistole, et l'argent étant de moindre prix à Rome, les choses y sont aussi à meilleur compte et les denrées n'y sont pas haussées de prix. Si Mrs les Lumagnes veulent ne point prendre de change, si Mr d'Harlay ou vous avez de l'argent à remettre ici, faites-leur exprimer par pistoles ou ducats de Venise ou Milan dont les 3 font la pistole. Car en comptant par francs de France ou Ducats de banque, leur compte s'y trouve et le change, car dans leurs réductions ils le font entrer. Une lettre portait 106 ducats de banque, qui valent avec l'aggio qu'ils apellent di 20 per cento, 127 ducats et un cinquième de ducat courant a 6 sols 4 f le ducat en livres de Venise, qui valent 28 pistoles et quelque peu plus, et je n'en ai eu que 27 et deux tiers, et ils appellent cela ne point faire payer de change. [ajout en marge : 127 ducats courants à 6 s 4 f valent 762 s 8 l de Venise] Et ne prétendez pas, si vous voulez tirer de l'argent de leurs mains, aller contre leur calcul, ils n'y manquent jamais, et n'y a aucune erreur le prétendent-ils.

Ici, comme partout ailleurs, les marchands et banquiers ont leur façon de compter particulière. Ici entre eux *una lira vale 10 Ducati di banco, dieci lire 100 Ducati duc soldi un Ducato*, pour ce que *una lira si partisce in 20 soldi*. Si vous entendiez parler à Rialto, vous croiriez qu'ils ne parlent que de sommes de néant. Entre eux ils ne parlent que de Ducats de banque, dont les 5 font 6 Ducats courants, car ce mot de *Ducato di banco* n'est qu'une fiction mercantile, et *non si sono mai stampati quei ducati*. Il faut avouer que *in aquibilibus mundi* ils ont

de l'esprit et de l'adresse merveilleuse, les plus habiles savent d'ordinaire tous les effets de tous les marchands ou autres qui sont sur les places par tout le monde, et selon que l'on tire des sommes sur des places où il y a plus d'effets et de contents l'on paye moins de change, ou bien si vous tirez en des lieux suspects et où les effets courent vous avez du bénéfice, et vous aurez pour cette raison présentement à CP 100 pour 95 payés à Venise ; que si vous tirez en des lieux où il y ait peu d'effets et qui sont bien assurés ils vous font payer gros change, pour ce qu'alors il y a peu de gens qui puissent le remettre au lieu où vous le désirez avoir ; cela est cause que toutes les semaines d'ordinaire le prix des changes et remises de l'argent varient. Et il est très assuré que l'adresse des marchands et changeurs est telle que si l'on leur laissait trop de liberté à disposer du prix de l'argent ils mettraient, pour tirer tout à eux, une telle confusion dans le prix des monnaies que les particuliers qui ne seraient point de leur profession y souffriraient une ruine et perte très notable et sensible. Vous direz que je me suis fait commis ou cassier de quelque changeur ayant fait un si long discours sur ce sujet.

J'ai bien pesé et pensé à mon voyage de CP et pour plusieurs raisons et par le conseil de quelques marchands flamands avec lesquels j'ai ici fait connaissance, je le remettrai en automne, outre ces raisons que vous m'alléguez et Mr Forget aussi, auxquelles je défère beaucoup, il n'y présentement aucun vaisseau, car celui qui était sur le point de partir n'est pas en état, tous les mariniers et matelots ont été débauchés par ces Mrs qui en ont affaire et son dessein n'est plus d'aller à Smyrne mais seulement à Alexandrette, pour débarquer et aller delà en Alepo, et je ne veux pas en cette saison aller séjourner en Alexandrette qui est un air très dangereux à ceux qui y arrivent en été. Je vous supplie donc de vouloir prier Mr d'Harlay qu'il m'envoie ici les lettres de changes de deux cents écus qu'il m'a offerts, je les remettrai d'ici à C.P. avec profit, et je serai plus assuré ayant avec moi ces lettres.

Je vous aurai satisfait par mes précédentes pour l'Asia de Barros, que je n'ai point prise, et que j'avais dessein d'acheter pour Monsieur d'Harlay. Je vous ai retenu deux exemplaires du *Cornare delle vita sobria*, ils coûtent de France 15 f les deux. Je mettrai sur votre compte celui de Mr Sarrau duquel vous vous ferez rembourser de 7 f 6 f pour celui que je lui ai envoyé.

Mr Saumaise ne m'a écrit qu'une fois contre moi six, ce n'est pour mettre en parallèle son temps et le mien, il y a trop de différence et ses ouvrages sont trop exquis pour les comparer à l'exercice que j'ai ici d'aller faire le Politique *in piazza di San Marco*. Il faut le laisser vivre selon son génie, et lui laisser dire et écrire tout ce qu'il veut, il est trop âgé pour changer de nature et de style.

Si mon Astronomie avait pu avoir accès dans les ruelles, j'aurais peut-être eu de l'encens comme le Lyrique Mr Ch. mais dieu m'en garde, car n'ayant voulu que démontrer, je n'ai que faire de telles fumées, qui ne font que noircir l'ouvrage. Heureux auteurs qui recevez le los à pleines mains, et qui êtes chargés de gloire, quoique les critiques Guyets et consorts par leur trop curieuses considérations crient tout haut, *ad quid perditio haec*. Les Ménages et les Balzacs, *chi vincedevolmente fanno il Dameta e Menalcas, spargeranno mani de' fiori encomastici, col la rugiada abbondevole de gli applausi per cogliere doppo una larga et ricea messe d'honore e gloria inter nos*. Je suis très aise que Monsieur Gassendi ait obtenu ce qui lui était dû par ce Mr d'Hugues, mais je le plains d'avoir été obligé de contester une chose que sa partie lui devait venir offrir. Vous avez raison de dire que si ces chaires publiques étaient remplies d'habiles gens qu'elles pourraient avec le temps reprendre leur splendeur mais il faudrait aussi estimer les hommes selon leurs mérites et ne les pas traiter de pédants. Une personne qui a tant soit peu de cœur et d'esprit un peu élevé ne peut souffrir de se voir en une profession dans laquelle l'on veuille le faire passer pour le plus disgracié et impertinent sujet de la nature tel qu'est un pédant.

Je suis trop obligé à Monsieur de Thou de la continuation de sa bonne volonté, jamais je ne saurais lui rendre service qui soit proportionné à tant de bonté qu'il a pour moi. Vous m'obligerez infiniment de vouloir me conserver en ses bonnes grâces et celles de Madame de Thou. Je ne manquerai pas par l'ordinaire prochain de les remercier tous deux de la continuation de leur affection et bonne volonté en mon endroit. Si dieu me fait la grâce de vivre je leur témoignerai que je suis entièrement voué et attaché à leur service et à leurs intérêts.

Je ne ferai aucune réflexion sur vos nouvelles, desquelles je vous remercie de tout mon cœur, sinon sur la dernière qui concerne la Trésorerie. Quelle procédure, quelle impétuosité à entreprendre et lâcheté à laisser la prise. Ce sont des actions qui décréditent absolument. Voilà que c'est de vouloir entreprendre contre tout droit sans observer les formes, lesquelles ne peuvent s'apprendre que de jeunesse, et par la pratique continuelle.

Je commencerai à vous débiter nos nouvelles par vous annoncer l'arrivée de Mr de Valliquierville qui prit la peine dès lundi matin de venir visiter Mr l'Amb. et moi aussi qu'il demanda tout le premier. Il me témoigna le désir qu'il avait d'étudier et d'autant qu'il s'est jeté dans le Rabbanisme et l'Hébreu, il me pria de lui adresser quelque docte Rabbín. Le jour même je le menai dans le ghetto, et le livrai aux deux plus savants Rabbins de la Synagogue, dont l'un est le Rabbo Simon Luzzati, l'autre Rabi Jesaia Mize. Il est entièrement dans les spéculations théologiques, et pour dire le vrai il s'élève fort haut. Il vous baise les mains et à Mr de Thou, Mr Chouaisne trouvera dans ce paquet une lettre qu'il lui écrit.

Mad. la Maréchale de Guébriant arriva le mercredi 30e juin, elle loge céans, et ne partira qu'après la cérémonie du baptême du fils de Mr l'Amb. qui sera lundi. La Repub. sera le parrain et la marraine, le Procureur Pesaro et deux Sénateurs assisteront au nom de la Repu et Mr le Patriarche fera la

cérémonie. Elle a passé par la Hongrie, Autriche, Styrie et Carinthie. Elle est mal satisfaite du comte Palsi, qui l'a fait arrêter 8 jours à Presbourg, sous prétexte de quelques ordres de l'Empereur. Elle a dit une particularité de la Cour de l'Empereur qu'elle a apprise en passant par la pays, qui est que le conseil d'Espagne qui réside en cette Cour résout de son autorité et sans le su de l'Empereur des choses qu'ils font exécuter sous son nom et lui est si faible qu'il ne peut résister, outre qu'il ne subsiste plus que par leur argent.

J'ai appris d'une autre personne un circonstance très notable qui est arrivée à la mort de l'Impératrice, qui est telle : cette Princesse étant attaquée d'un mal mêlé d'Apoplexie, paralysie et soulèvement de matrice qui l'a emportée en 12 heures, eut le jugement très net jusques à la fin, et quelques heures avant que d'expirer, jugeant bien que la maladie était incurable, elle appela son confesseur et lui mit en main une cassette pleine de papiers, lui disant qu'à l'instant qu'elle aurait rendu l'esprit, qu'il les brûlât afin de ne donner loisir à personne de les lui demander et de se décharger de l'importunité qu'il aurait pu en recevoir. Ce confesseur l'a exécuté, et l'on a su que c'étaient les lettres que le Roi d'Espagne son frère lui écrivait avec les copies des réponses qu'elle lui a faites. Cela fait juger que cette Princesse traitait plusieurs affaires avec le su de son mari, pour les intérêts du Roi son frère.

Ceux qui écrivent de Munster ne donnent plus la paix pour pouvoir être si tôt conclue, et ils disent qu'il y a quelque autre accroche que Brisach. Les Espagnols se plaignent de Trautmansdorf, qui presse trop à leur gré la conclusion de la paix dans l'Empire, et ils ont fait plainte aux médiateurs de cette précipitation, et demandé du temps pour envoyer en Espagne demander la dernière volonté du Roi leur maître afin qu'il puisse traiter en même temps que l'Empereur. Les prétentions des protestants sont exorbitantes, nous les voulons persuader de se relâcher et nous nous rendons suspects auprès d'eux en voulant porter les intérêts de la Religion cath. Les Suédois les soutiennent avec chaleur ;

les Impériaux qui n'oublient aucun artifice pour nous mettre mal avec les protestants, portent les Catholiques à leur donner satisfactions, et cela afin de détacher d'autant plus les Protestants de la France, d'autant que leur parti prévaudra dorénavant en Allemagne, par le moyen des Suédois qui y ont un si grand établissement.

Hier au soir il passa un courrier par ici qui va en Pologne porter nouvelles de la promotion du frère Casimir de Pologne, qui fut lundi dernier. Il nous dit qu'Orbetello devait se vendre ce matin.

Nous n'avons quasi point de nouvelles du Turcs. Il y a toujours des avis qu'ils s'assemblent dans la Bossène, cependant jusques ici ç'a été plutôt une guerre de la Carfagnana que digne de la grandeur d'un tel empire. Les Turcs ont fait une course vers Zebenigo et ont pris 5 prisonniers qu'ils ont vendus à l'incant et ceux de Zebenico ont eu leur revanche sur eux de quelques autres prisonniers. Le Général Capello est toujours à Corfou où les maladies ruinent fort les troupes de ces gens-ci. Le fils d'Aluigi Mocenigo primo fut hier nommé pour l'Ambass en France pour succéder à Mr Nani.

Il est parti de ce port deux galères qui vont vers Zara. Par le premier ordinaire nous aurons quelque chose de plus de Levant.

Je baise très humblement les mains à Mr votre frère, et à tous les amis. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Venise le 5 juin 1646.

Monsieur,

Encore que j'aie très peu de choses à vous écrire, je ne laisserai pas de vous faire la présente, qui sera portée par le courrier qui a apporté la nouvelle de la mort de Mr de Courteniaux. Elle a été ce matin annoncée à Mr de Saouvré par Mr l'Ambassadeur. Il a reçu cet avis avec autant de douleur que vous pouvez croire, mais comme il est très dévot à présent, il recevra cet accident comme venant de la main de dieu, le temps fera le reste. Il s'en veut retourner incontinent et le séjour d'un mois qu'il avait résolu de faire se réduira à deux ou trois jours. Monsr l'Abbé de Bassompierre est avec lui et un des fils de Mr Sanguin le maître d'Hôtel. Je crois que la dévotion de ces Messrs est de Jansénisme. Mad. de Guéb. a été aujourd'hui régalée par la Repub de confitures, de bougie, de sucre et de verres. Elle part demain d'ici pour Lorette.

Nous n'avons point encore la prise d'Orbitello. Ce D. Carlo *della* Gatta fait merveilles de se défendre, mais il faut enfin qu'il tombe.

Les avis de Vienne portent que l'Empereur va à Passau ou Straubingen pour s'aboucher avec l'Électeur de Bavière. La mort de l'Impératrice l'a fort affligé pour laquelle il avait très grande amitié et tendresse. Mr de Parme et le Card. son frère viennent ici passer deux mois. L'Amirant de Castille arrivera aussi bientôt, l'on croit qu'il vient pour traiter quelque affaire avec la Rep. Les Espagnols font courir le bruit que le Vice-Roi de Naples veut venir secourir Orbitello, mais il est trop tard. L'Empereur va s'aboucher avec Mr de Bavière pour le retenir dans le part de la maison d'Autriche, d'autant qu'il est le seul puissant partisan qu'il ait en Allemagne. Nous n'avons rien de certain de Levant en Dalmatie, le Turc n'a rien fait jusques ici. Ceux de Zara écrivent qu'ils n'ont plus peur de siège et que Sebenigo sera assigé si les Turcs font quelque chose.

Je salue très humblement Monsieur et Madame de Thou, Monsieur votre frère et tous les amis, je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Les avis de Pologne affairent que le Roi a fait ligue avec le Moscovite et la Rep contre le Tartare et le G.S. et qu'au premier d'août ils se mettront en campagne. Tout cela n'ira qu'à des courses. Le colonel Spar est auprès du Roi de Pologne, qui donne des chefs aux Moscovites qui en manquent.

Cette lettre me demeura, le courrier étant parti sans avertir personne.

De Venise, le 9^e juin 1646.

Monsieur,

Jamais je n'ai eu dessein de tuer un particulier, moins encore tout un état, Dieu me préserve de commettre une telle *sceleratezze*. Accusez au reste les nouvelles de St Marc, et la diligence de ce Sénat qui supprime ce qu'il peut des nouvelles de Levant, et ces pauvres diables de Politiques se rompent la tête et s'ôtent les yeux de l'entendement pour pénétrer dans les mystères du Pregadi. Je vous écris dans mon *foglietto* quelque chose de réel, à quoi je n'ai rien à ajouter que le partement de Mad. la Maréchale de Guébriant de jeudi 7^e. Elle va à Lorette. Mr de Souvré arriva Dimanche 3^e ici, Mr l'Ambassad. l'a logé et Mr l'Abbé de Bassompierre. Mondit Sieur l'Amb. lui dit la nouvelle de la mort de son fils mardi, il voulait partir le lendemain, mais on l'arrêta jusques à vendredi

qu'il partit au soleil levant. Mr Sanguin, l'un de vos parents, est en sa compagnie, il partit de Rome à ce qu'il m'a dit, sans dire adieu à Mr votre frère, cela est de la famille.

Mon voyage de Levant est différé jusques en automne, et cependant la campagne nous donnera conseil selon les occurrences.

Je n'ai nul avis que nos balles soient arrivées à Livourne, je m'en enquiers journellement à notre Consul. J'écrirai à Monsieur et à Mad. de Thou. Je vous remercie de vos nouvelles sur lesquelles je ne ferai aucun ricochet, ou pour parler plus politiquement, je ne ferai aucune réflexion.

Mr de Valiquierville a déjà une Bibliothèque de livres hébreux, il est tout le jour à étudier avec deux Rabbins. Quand je l'entretiens je suis bien empêché de ma contenance, car il est tout plein de ces espèces Rabbiniques, de Zephiroths, d'émanation etc., et moi qui suis ignorant de toutes ces choses, je ne sais que répondre, j'applaudis par un oui à des choses que je n'entends non plus que la langue mandarine. Je l'ai averti que lorsqu'il achètera de cette canaille quelque chose, qu'il ne se laisse pas surprendre, car ils lui vendront dix fois ce qu'elles valent. Il a aussi un peu d'inclination à la pierre philosophale, qu'il se garde des imposteurs de cette ville. Un marchand très riche appelé Bertholo Tasca a été attrapé par un Truchses d'Augsbourg, qui lui a vendu un prétendu secret pour faire l'or, le prix et somme de 8 m écus d'argent et d'autant que ce secret n'a produit que de la fumée et des cendre du charbon que Tasca y a consumé. Il a inventé action contre Truchses pour ravoïr les 8 mille écus, qui a répondu que son secret est bon, mais que Tasca ne s'en sert pas bien, qu'il n'a pas su luter hermétiquement, ni donner à la lune une couleur fixe etc. À cela ce bonhomme notre ami ajoute encore grande foi à l'Astrologie judiciaire. Ceci entre nous. Mr l'Abbé de Bassompierre a voulu le divertir de lire tant de Rabbins, mais il ne reçoit pas volontiers tels discours, car il croit que dans le Bereschith toutes les sciences et philosophies sont contenues. Il écrit à Mr

Chouaisne, il m'a prié de mettre sa lettre dans mon paquet. Je baise très humblement les mains à Monsieur votre frère et à tous les amis. Je suis et serai toute ma vie, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je présente mes très humbles baisemains à Mr d'Harlay et je me dis son très humble et très obéissant serviteur ? ces marauds de Juifs à qui j'ai donné commission de me chercher de ces monnaies ne m'ont point encore rendu de réponse.

Le 9^e juin 1646.

L'on a reçu de Candie mercredi 6e des lettres du 5e mai, qui portent des avis peu favorables pour le public et pour Mr de la Valette. Les quatre commandants en Candie qui sont Cornero Duc et Général de Candie, Mr de la Valette, Camille Conzague et Marcello gentilhomme vénitien, ayant séparé leurs troupes en quatre corps et quatre divers postes, étaient demeurés d'accord d'aller à une attaque en même temps et l'ordre était que l'on ne s'avancerait qu'ensemble après un certain signal donné. Il y a des gens qui par conjecture disent que c'était pour s'approcher *della Canea* dans laquelle ils prétendent que l'on avait intelligence, cela est peu croyable après la première découverte. Mr de la Valette le 4e mai part de son poste et s'avance sans avoir donné le signal, ce qui était su par le Général Cornero, il envoie à Mr de la Valette le Quirini, gentilhomme vénitien pour lui dire qu'il n'avancât pas et qu'il l'était déjà trop.

Mr de la Valette lui demande s'il avait son ordre par écrit, Quirini l'écrivit et lui donna, nonobstant lequel Mr de la Valette s'avance encore un mille et demi, et en même temps les Turcs sortis de la Canéa au nombre de 4 à 5 milles hommes parurent. Mr de la Valette voyant les Turcs si proches, voulut changer l'ordre que ses troupes (qui étaient de onze à douze cent hommes) avaient tenu dans leur marche. Les Français avaient la pointe, les Cappellets étaient dans le milieu et les Allemands à la queue, et pour cet effet il fit tourner ses troupes afin de faire prendre la pointe aux Allemands. Cependant qu'il disposait ainsi ce petit corps, les Turcs l'attaquent et le défont aisément, la confusion s'étant mise en un instant parmi ces gens. L'issue a été telle que 500 sont demeurés prisonniers, 400 tués et 200 blessés, lui s'est sauvé. Le lendemain les Vénitiens qui commandent, et Camille Gonzague avec tous les autres officiers tiennent conseil de guerre dans une galéace où Mr de la Valette appelé, et envoyé prisonnier à Retimo, et le jour même le Général Cornero dépêcha un Caïque ici qui est arrivé le 6^e. Philippo Molini a été seul d'avis dans ce conseil de ne point arrêter Mr de la Valette. Voilà comme cette action se raconte jusques ici ; mais comme Mr de la Valette est très mal avec Cornero et toute cette grande famille et aussi avec Camille Gonzague, il faut l'entendre devant que d'en juger. Cette nouvelle apportée à Venise a ému toute la noblesse, la plus grande partie blâme la rétention de Mr de la Valette, et l'on assure qu'au Pregadi de jeudi fut prise la parte par laquelle l'on commande au Général Cornero de renvoyer ici Mr de la Valette, et l'ordre est aussi envoyé au Général de la mer Capello de former le procès *esquisitamente e di mandarlo al Prencipe*. Nous verrons ce qui en sera, et sans doute que dans peu de jours nous aurons quelque chose de la part de Mr de la Valette. L'on cache tant que l'on peut le reste des nouvelles de Candie, et l'on arrête toutes les lettres de particuliers. La maladie y continue aussi bien qu'à Corfou.

Il y a des avis qui portent la continuation des escarmouches des Turcs en Dalmatie. Ce matin une *staffette* est arrivée d'Udine en grande diligence, qui donne avis que les Turcs *in grassissimo numero di gente e d'artiglieria s'etino mossi sin a i confini della Croatia Imperiale*, ce qui avait fort alarmé tous les peuples des Styrie, Carinthe et Carniole, que les commandants pour l'Empereur sur cette marche avaient envoyé 700 hommes à Segna, 300 à Petrina, et à Carlistad une forte garnison ; que les Turcs avaient pris leur chemin par un détroit des Alpes assez raide qui a 15 milles de long, et qu'en peu de temps ils avaient aplani cinq milles pour le passage de leur *artiglierie* ; que néanmoins ils avaient fait semblant d'abandonner ce dessein, et de vouloir tourner ailleurs, et que jusques ici l'on ne pouvait pas encore pénétrer leur fin.

L'on publie toujours ici, mais avec froideur, que l'armée navale de ces Messrs est encore à Tenedo, *mà di quello vien creduto pocchissimo*, et les plus clairvoyants ne doutent point qu'elle ne soit retournée, et que celle du Turc ne soit sortie en mer.

Le Pape arme à furia, l'on publie ici qu'il a déjà 10 mille hommes de pied et 3000 chevaux à Viterbe. Il traite à son ordinaire avec les ministres de France, et s'il y a tant soit peu de jour, il pourra faire ce qu'il aurait fait s'il se fût armé il y a 2 mois. L'Ambassadeur d'Espagne et ses partisans font ici courir le bruit que le Connétable de Castille, gouverneur de Milan, va assiéger Casal, et que le Vice-Roi de Naples fait une grosse armée pour venir au secours d'Orbetello. Ceux qui les entendent discourir de la sorte, mêmes leurs amis, s'en moquent. Les derniers avis de Rome portaient que nos gens étaient attachés à la muraille à Orbetello. Il est vrai que 5 galères de Naples et Sardaigne sont entrées dans Porto Hercole, où elles ont débarqué 300 hommes, des vivres et munitions de guerre. L'Ambassad. d'Espagne alla hier au collège où il eut une longue audience qui dura une heure et plus. Cette nouvelle entreprise en Italie et nos nouvelles conquêtes les percent au travers du cœur tous tant qu'ils sont.

Présentement je viens d'apprendre que l'ordre est donné à toute la cavalerie et infanterie, qui est ici dans la terre ferme, de se rendre à Montefalcone, qui confirme l'avis de la marche des Turcs vers ces quartiers-là. Montefalcone est une place qui ferme l'un des passages de Friuli en Istrie et Croatie.

L'on dit que la raison pour laquelle ce Vandik colonel hollandais s'est révolté et a pris parti avec les Turcs, est que le général Cornero se promenant dans le camp, vit la tente de ce colonel fort belle et accommodée à la hollandaise, et lui demanda à qui elle était. Le colonel lui répondit qu'elle était sienne, le Cornero après quelques pas lui fit encore la même demande, le colonel lui répondit encore qu'elle lui appartenait. Cornero lui dit alors que peu s'en fallait qu'il ne le fit pendre, et qu'il n'était pas de la qualité d'avoir une si belle tente.

L'Amirant de Castille est ici attendu le 13^e du courant. L'on dit que le Prince Casimir Card. vient ici pour y traiter de l'établissement des Jésuites.

De Venise, le 16^e juin 1646.

Monsieur

J'ai reçu la vôtre du 22^e du passé dont je vous suis très obligé, et des nouvelles qu'il vous a plu de m'écrire. Mon Curé de Magni m'a écrit et me fait de grandes excuses. Il faut un peu patienter et ne se point servir de la procuration que j'ai envoyée. Je vous supplie lorsque vous aurez reçu cette année qu'il me doit, de vouloir en donner à Mr Pellaud tout ce qui m'en reviendra afin de m'acquitter envers lui. Je suis honteux que mon frère n'ait pas satisfait, il faut que ses affaires n'aillent pas bien, dont pourtant il ne m'a averti en aucune façon,

et il y a 4 semaines entières que je n'ai reçu de ses nouvelles. Je vous supplie très humblement de faire mes excuses à Mondit Sieur Pellaud, de la patience duquel j'ai honte d'avoir abusé, et je serais très marri qu'il conçût quelque mauvaise opinion de moi pour ce sujet, vu que je fais état de son amitié et que je l'estime l'un de mes meilleurs amis, et des plus officieux humains et sincères hommes du monde. Je vous supplie de retirer de Mr Pellaud en le payant la promesse de 200 livres que mon frère me doit et me la garder.

Lorsque le jeune Heinsius sera ici je ne manquerai pas de le voir et passer du temps avec lui. S'il vient avec Mr Reins, il s'entretiendra quelque à Milan où ce Reins a affaire comme j'ai appris des Flamands qui sont ici. Je suis fâché que ce seigneur Heinsius ait été malade, et je serais fâché qu'il lui arrivât quelque disgrâce dans son voyage. Je remets à mon retour à Paris à voir tous ces beaux livres qui ne peuvent pénétrer jusques ici. Il y a longtemps que je n'ai reçu de lettres de la part de Mr Saumaise, encore que je lui aie écrit assez règlement.

Monsieur de Thou en cette rencontre a témoigné à Mr de Montresor qu'il est bon parent, et qu'il n'oublie point les intérêts de ses proches. Je crois qu'il y aura procédé avec le bon conseil de ses amis, et du vôtre surtout. J'ai ouï dire que la puissance naissante qui traite le monde selon sa qualité a parlé en sa faveur et dit quelque chose qui témoigne qu'il n'est pas tant criminel. Je crois que présentement Madame de Thou sera délivrée, et selon mon désir je crois qu'elle sera accouchée d'un fils. Je présenterai en cet endroit mes très humbles baisemains à Mondit Sieur le Président et à Madame.

Monsieur d'Anghien revient tous les jours du grand voyage que lui fit faire le Card. de Richel. en novembre 1642. Dieu le veuille bénir, conserver et combler de félicité.

Messieurs nos maîtres sont un peu longs pourvu que ce soit par circonspection et prudence, le temps sera bien employé. La consolation que je

peux donner à Monsieur Hullon sur la mort de sa mère, c'est de prier Dieu qu'il lui donne aussi longue vie accompagnée de prospérité et santé.

Mardi matin Mr l'Ambassad. alla au collège remercier le Prince de l'honneur que la Rep lui avait fait *di levar il suo figlivolo del sacro fonte*. Il fit ensuite office pour Mr de la Valette et remontra qu'il y allait de l'intérêt de la Rep de ne pas abandonner un homme de sa qualité au jugement de ses ennemis. Car l'on a appris qu'il est vrai que l'on a renvoyé la connaissance de cette affaire au Généralissime Zuane Capello, beau-frère de Giustiniano, ennemi capital de Mr de la Valette. Après-midi nous partîmes pour aller à Padoue à la fête du Santo (c'est Monsieur St Antoine de Pade). Nous y avons fait nos dévotions à la mode du pays. Mr l'Amb. et Mad. sa femme ont logé chez le Seignr Marci Zacco, colonel qui a servi le Roi en Piémont et y doit retourner servir. La civilité avec laquelle ils ont été traités n'est pas imaginable, tous ces Mrs les nobles Padouans se professent français, jugez si nous n'y profitons pas par beaucoup. Hier au soir seulement nous sommes de retour.

Mr Luillier m'a fait l'honneur de m'écrire et de me faire savoir comme il est bien intentionné pour venir ici à la St Rémi. Je lui fais réponse sérieuse là-dessus, mais il a aussi peu d'envie d'aller à Aelia Capitolina, que j'en ai d'aller vers la mer Érythrée. Qu'il vienne, nous irons voir la synagogue de Salonichi et les belles campagnes de la Thessalie, le Bosphore de Thrace, Constantinople et plus loin encore. Mr de Valliquierville a loué une maison fort éloignée de la nôtre, il m'a dit qu'il prenait un Rabbín pour être son domestique afin d'avoir chez lui un exercice continuel pour la langue hébraïque. J'ai peur qu'on ne dise qu'il veut avoir chez lui un Lévite et un Éphod, comme la Tribu de Dan en eut un, pendant que l'Arche de l'alliance demeura en Silo.

J'ai vu à Padoue le grand ami de Mr Naudé, Mr l'Evêque de la *Citta nova*, qui véritablement est très honnête homme, et plus savant que le commun des Italiens. J'ai aussi vu les Pères Rhodio et Veslingio, et le bon garçon Offredi.

Ils se plaignent de lui, de ce qu'il ne leur a point écrit depuis son départ. Je l'ai excusé le mieux que j'ai pu. Il m'en veut aussi à cause que je suis fils très dévot du St Siège. Je vous supplie de le rapaiser et de lui faire mes très humbles baisemains. Je salue aussi très humblement Monsieur votre frère, Messieurs Pellaud, l'ami d'Ablancourt, Ménage, Sarrau, Guyet, Joly et tous les autres. Monsr l'Ambassad. vous baise humblement les mains. Je suis et serai toute ma vie, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je vous ai ci-devant écrit que j'avais remis mon voyage de Levant à l'automne, je suis obligé par plusieurs raisons à persister dans cette résolution, tant pour déférer à vos conseils qu'à ceux des personnes que je connais ici. J'ai acheté à Padoue pour vous le livre de *Licetus de Secundo quaesitur per Epistolas* imprimé 1646 qui un fatras d'impertinence. Il coûte un demi ducaton qui est près de 34 f de notre monnaie. L'autre volume n'est pas achevé, non plus que le Corio Hist. di Milano, dans lequel l'on veut réformer plusieurs choses. L'on m'a fait espérer qu'il s'en pourra trouver quelque ancien à vendre à Padoue.

J'écrirai à la huitaine à Mr Boillac et au Curé de Magny.

De Venise, le 16 juin 1646.

Le 27^e avril les Turcs sortirent *della* Canea et firent des courses dans le pays, et emmenèrent quantité de bétail gros et menu avec tout ce qu'ils purent

attraper de personnes. Cette course donna de l'épouvante à toute l'île et aux chefs qui jugèrent qu'il fallait *in ogni maniera* y pouvoir ; et pour cet effet ils délibérèrent au cas que les Turcs voulussent encore sortir de les attaquer et les envelopper. La Relation qui se voit écrite porte que le 29e avril et non le 5e mai, comme je l'avais marqué, les chefs de l'armée chrétienne devaient marcher vers la Canéa, pour obliger ce semble les Turcs à sortir et lors Mr de la Valette procéda comme je vous l'ai écrit. Outre cela, ils le taxent d'avoir abandonné son corps dès le premier abord, sans avoir en aucune façon fait ce qu'un chef a accoutumé de faire en telle rencontre, pour tâcher à sauver ses troupes. Ils le chargent encore d'avoir souvent conseillé d'abandonner le poste *delle* Cisterne sans avoir jamais allégué aucune raison ; quoique de la perte de ce poste s'ensuive nécessairement celle *della* Suda. Le Colonel Vandik qui s'est donné aux Turcs fait grand mal aux Chrétiens, et en cette dernière action il a beaucoup servi aux Turcs.

Lorsque l'on signifia à Mr de la Valette l'ordre du Conseil de guerre qui avait délibéré de l'arrêter, il s'évanouit et demeura quelque temps sans parler.

Par une lettre que j'ai vue, étant en ce lieu de mon mémoire, l'on écrit de Candie du 5e mai qu'au paravant ce combat de Mr de la Valette, il y avait eu les jours précédents d'autres petits combats dans lesquels les Turcs ont toujours eu l'avantage. La perte dans le combat du corps de Mr de la Valette a été de 1000 hommes, dont il y en a eu 300 Français de tués. Celui qui écrit signifie bien l'arrêt de Mr de la Valette, mais il ne lui donne pas le tort. Il donne aussi avis que le 6e qui est le lendemain de la date de sa lettre, les Turcs les devaient venir attaquer. En somme, l'armée chrétienne qui n'était que de trois mille hommes en Candie est réduite à deux mille. La misère, la nécessité de toutes choses et la confusion y continuent.

Les Turcs avaient au 5e mai dernier leur armée de 80 galères, 4 mahonnes et 300 saïques à Gallipoli et les avis de C.P. du même jour assurent qu'au 20 du passé elle devait sortir en mer.

L'on est ici en quelque anxiété touchant la Suda que l'on appréhende avoir été prise par le gouverneur *della Canea*. Il court un bruit sourd que ce gouverneur après la défaite de Mr de la Valette avait été l'attaquer avec 24 pièces de canon, et qu'il était descendu quelques nouvelles troupes turques en Candie. Mercredi 13e au soir à 2 heures de nuit (c'est-à-dire à 10 heures du soir selon le style de France), le feu prit dans Venise dans les fours où se fabrique le biscuit, qui sont *alla rina de' schiavoni* proche de l'arsenal. Le feu a brûlé les fours et les appartements dans lesquels le biscuit était serré. La perte est estimée tant pour la maison, que les farines et biscuits à 400 m écus. La conséquence est grande d'autant que toutes ces provisions étaient destinées pour la Candie et Corfou et pour l'armée navale. Si le vent eût été ponant ou mestrail, le feu eût été porté jusques dans l'Arsenal qui eût été tout brûlé, mais la tramontane portait la flamme sur les lagunes entre la *rina de' Schiavoni* et San Georgio maggiore. Cet accident a causé une grande consternation, et fait faire de sinistres présages, et réduit en mémoire l'incendie de l'Arsenal qui arriva la première année de la guerre de Chypre.

Qui dit que les Turcs sont autour de Cataro et de Spalato, qui dit que non. Jusques à tant qu'ils soient attachés en quelque lieu, nous ne pouvons rien savoir s'assuré.

Lundi se firent les cérémonies du baptême du fils de M. l'Amb. Le Patriarche fit la cérémonie et le Procureur Pesaro tint l'enfant au nom de la Rep. et lui donna le nom de Marc et une chaîne d'or de 800 écus. Ce fut dans l'Eglise S. Jeremie, paroisse de Mr l'Amb., où il y eut un merveilleux concours de peuple. L'Amirant de Castille doit arriver aujourd'hui ou demain. Mr de Parme et le Card. son frère sont ici incognito.

Les Espagnols font courir le bruit que Mrs le P. Thomas et le Card. Grimaldi sont en mauvaise intelligence, à cause que celui-ci avait promis de fournir 2000 chevaux, pour lesquels l'on avait embarqué des selles et des brides, ce qu'il n'a pu effectuer, et sur ce les Esp. disent que le Prince Thomas a fait rembarquer une partie de son armée.

Les ennemis qui défendent Orbitello ont brûlé la galerie faite pour passer le fossé. Ils le défendent bravement. L'on attend pourtant la reddition à tous moments.

Le 23^e juin 1646.

Samedi 16 à 2 heures de nuit fut prise en Pregadi la parte pour faire amener Mr de la Valette à Venise afin que son affaire y fût examinée et jugée. C'est l'effet de la recommandation et remontrance que Mr l'Amb. avait faite au collège le mardi 12^e. Il y a une chose très notable à remarquer, que lorsque la Parte qui renvoyait la connaissance de l'affaire au Généralissime Zuane Capello, fut réduite par écrit par l'un des secrétaires de la Repub, l'un des principaux Sénateurs et ennemi capital de Mr de la Valette lui demanda en quels termes il la concevait, le secrétaire répondait qu'il l'écrivait selon qu'elle avait été délibérée et conclue et la lut. Ce Sénateur lui dit qu'elle devait contenir, non seulement la commission d'instruire le procès, mais encore de juger faire exécuter le jugement et châtier. Le secret ajouta ce que le Sénateur lui dit. Mais un autre gentilhomme qui est aussi du collège prit la parole, et soutint que la parte n'avait point été conclue de la sorte, et ainsi le secrétaire qui avait ajouté selon le sens du Sénateur, *lo scancello col l'inchioistro e la penna*. Sur cette contestation, il fallut retourner à la consulte afin de régler l'affaire et là à la pluralité de voix le gentilhomme l'emporta. Par cette dernière parte du 16 les ennemis de Mr de la Valette ont les mains à plus de moitié liées ; ils

s'attendaient de le perdre infailliblement le faisant juger en Levant par le Capello. Depuis, à savoir le mardi 19^e, arriva ici le médecin de Mr de la Valette, français de nation, qui apporta des lettres de son maître qui implorait les offices que l'on lui avait déjà rendus, et déclarait qu'il aurait obligation de sa vie ; l'on a appris entre autres particularités que le Général Cornero de Candie et Fenaruolo ont voulu susciter des témoignages contre Mr de la Valette, entre les autres un Capelet et Camille Gonzague ses ennemis jurés et déclarés, mais ils ont refusé de le faire, et ont déclaré que Mr de la Valette s'était porté en homme de bien, et Camille Gonzague a déclaré franchement à ces Mrs que l'exemple de Mr de la Valette le ferait sage, et qu'il reconnaissait que personne ne les pouvait servir, finalement qu'il louait Dieu d'avoir résigné le commandement qu'il avait eu. Tous les officiers de l'armée voyant aussi que Mr de la Valette était arrêté et mené à Retimo, ont tous d'un commun concert demandé leur congé, et un Français dit au Cornero qu'ils étaient autant gentilshommes qu'eux. Toute la différence était que les uns étaient Vénitiens et les autres Français qui savaient bien faire la guerre.

Le Généralissime Capello est parti de Corfou pour aller en Candie. Les galères de Malte et du Pape l'ont joint de Zante. Il y a diverses leçons sur l'armée navale du G.S. et sa sortie. L'une est que l'armée navale du G.S. au nombre de 80 galères ayant voulu sortir du canal et se mettre en mer, a été obligée de se retirer sous les châteaux des Dardanelles. Cinq vaisseaux hollandais s'étant tenus au poste de Tenedo, pendant que le reste était allé faire eau, l'on fait retirer par la faveur d'un vent frais, pendant lequel les galères n'ont osé passer à leur vue de peur d'être malmenées. Il y a une leçon variante qui dit qu'elle est sortie et qu'elle a attaqué les vaisseaux vénitiens qui étaient à Tenedo, qui s'en sont fuis. Il y en a qui ajoutent la division dans l'armée chrétienne et la défection d'un vaisseau. Une felouque maltaise arriva ici mardi 19 qui apporta nouvelle qu'un brigantin maltais avait pris un Saïque turc qui allait *alla Canea*,

dans lequel plusieurs lettres se sont trouvées, dont l'une était du grand Vizir au Bacha *della Canea*, qui lui déclarait que de tout cet été il ne pouvait être secouru et qu'il avisât à se bien défendre. L'on croit que c'est un stratagème des Turcs auquel l'on n'ajoute aucune foi.

Mercredi 20 il arriva des saïques et felouques de CP, de Corfou, de Candie et Alexandrie. M.P. Ambassad de France n'a eu aucunes nouvelles par de dernier saïque, non plus que par le précédent de l'Amb de France à CP. Ce jour les esprit étaient en grande fluctuation, et plus de 40 gentilshommes étaient alla riva dalla *sanità* (c'est le lieu où arrivent toutes les lettres et les courriers) et nul ne pouvait en approcher, et l'on avait réservé tous les mariniers afin que personne ne parlât à eux. L'on a par ces dépêches avis de l'arrivée de Mr de Varenne à la porte du G.S., la nouvelle de sa venue étant portée au G.S. Ce prince commanda que son vaisseau et tout sa robe fût incontinent séquestrée. L'on trouva dans son bagage 15 m piastres ou pièces de huit. Ce Prince féroce commande que l'on cherchât bien et que l'on trouverait de l'or, que c'était un homme envoyé par la Rep avec de grands trésors pour corrompre sa cour. Enfin il voulut que Mr de Varenne en l'état qu'il était, en un habit qu'il avait porté pendant son voyage, prît son audience et lui exposât sa commission. Il ne peut pour lors avoir mainlevée de son bagage de sorte qu'il alla en assez mauvais ordre à cette audience, et dit que le Roi très chrétien comme chef de la Chrétienté, avait grand intérêt de prendre part dans la guerre que sa Hautesse avait commencée contre elle, et qu'il penserait à réunir tous les Princes chrétiens pour s'opposer ; que néanmoins étant son ami et allié et de la Rep il avait voulu travailler à la réconciliation mutuelle des deux. La réponse fut qu'il ne se souciait point de l'union des Princes chrétiens, et qu'il leur ferait la guerre. Il se moqua avec risée de l'intervention du Roi et menaça de faire écorcher ou empaler tout vif, quiconque lui parlerait de la paix.

Les Turcs ne font nul état de la diversion que les Moscovites prétendent faire attaquant le pays des Tartares européens. L'armement du Roi de Pologne ne leur fait pas non plus grand peur, duquel l'on n'espère plus tant ici, à cause que la Rep Polaque ne concourt point à cette guerre contre le Turc. Au contraire elle est en grande jalousie contre le Roi, et l'on a su ici que les Évêques de Pologne ont protesté contre cet armement du Roi. Les nouvelles de Zara du 14 arrivées le 18 donnent avis que les Turcs au nombre de 60 étaient étendus dans la Dalmatie depuis Zara jusques à Cataro, ils menaçaient Novigrad qu'ils peuvent prendre avec 100 volées de canon n'étant qu'un château considérable seulement pour son assiette et bon pour tenir les habitants du bourg en devoir. Le lieu est très proche de Zara, et le poste très commode pour y tenir le magasin des vivres et munitions s'ils veulent assiéger Zara, dans laquelle outre la bourgeoisie il n'y a que de 12 à 1500 hommes de pied et 1500 chevaux, encore qu'il en faudrait plus du double pour la conserver. Mais l'on doute que le Turc veuille s'y attacher d'autant que la place est forte et qu'elle peut être secourue par mer, l'armée navale ottomane n'étant point entrée dans le golfe, et cette nation faisant les sièges comme nous l'avons vu ne peut prendre cette place qu'avec grande perte d'hommes. Pour les villes de Traw, Spalato et Zebenigo, ils peuvent s'en rendre les maîtres en 12 jours. Le Friuli n'a que craindre pour cette année. Ces mêmes avis de Zara portent que les Turcs s'en étant approchés quasi à la vue au nombre de 3 m, Mr d'Egenfeld voulut les déloger et les chasser, et pour l'exécuter il leur fit donner l'alarme d'un côté, pendant que d'un autre il envoyait 4 compagnies de capelets pour les investir par derrière. Ces gens-ci ayant vu les Turcs prirent la fuite, et furent poursuivis, se renversèrent sur le corps que commandait Mr d'Egenfeld, qui voyant que les Turcs du côté où il avait donné l'alarme venaient encore fondre sur lui, il se retira plus vite que le pas dans Zara.

De Venise, le 23^e juin 1646.

Monsieur,

Je répondrai par la présente à la vôtre du 29 du passé, et vous rendrai très humbles grâces de la continuation de votre affection et bonne volonté, que je vous supplie de continuer, tant de votre part, qu'en me rendant vos bons offices envers Mrs de Harlay et de Thou. Je suis trop obligé à mondit Sieur de Thou de la continuation de sa bonne volonté, je l'en ai remercié par la dernière lettre que je lui ait écrite, et je le supplie de me conserver l'affection qu'il m'a toujours portée ; j'attends par le premier ordinaire nouvelles de l'accouchement de Madame de Thou, puisqu'elle était en l'état que vous m'écrivez, je continuez mes souhaits. Vous m'obligerez grandement de vouloir que je présente ici à l'un et à l'autre mes très humbles baisemains, et de vouloir aussi leur témoigner que je me reconnais entièrement obligé à leur faveur et bonne volonté. Monsieur d'Harlay m'a aussi tellement obligé et avec tant de bonté et générosité que jamais je ne pourrai lui témoigner assez le ressentiment que j'en ai. Je vous supplie en continuant de m'entretenir en ses bonnes grâces de lui dire que bientôt je lui enverrai partie des pièces de monnaie qu'il demande. J'ai eu par un marchand flamand meilleure adresse pour en trouver que les Hébreux, qui m'ont entretenu depuis un mois sans rien faire. Le Mercure du P. Venturin sortira bientôt, j'en retiendrai pour Mr d'Harlay, pour Mr de Thou et pour vous, s'il s'oublie de vous faire présent d'un.

Je vous ai ci-devant écrit que mon voyage de Levant était différé pour l'automne, je me suis obligé à Mr Luillier de l'attendre encore quelque temps après, j'attendrai sa réponse, et cependant nous aurons information de la sûreté, d'autant que je vois que les furies et extravagances du G.S. font ici peur à tout le monde. Vous verrez le *foglietto* ci-joint. Si Mr Luillier vient ici cet automne

avec dessein de passer outre, j'irai à Rome voir et saluer notre St Père Limina Aptolum, et aussi visiter Mr votre frère et je viendrai trouver Mr Luillier à son arrivée en ce lieu. Véritablement l'on pourrait me reprocher que je ne suis pas assez dévot si dans cette année je n'allais à ces saints lieux faire mes dévotions ; grâce à dieu, et vous le savez, j'ai le fonds de l'âme bon. Il n'y a que je ne suis pas assez hardi pour faire la Pharisaïque et faire ostentation de dévotion comme nos bigots, il me suffit de faire comme un bon et simple homme doit, et *andare per la strada battuta, loquale non fà mal suiare l'huomo*. Je remercie Mr Luillier de la bonne remarque qu'il a faite sur cette trop longue dilation, et il est raisonnable de prévenir la calomnie de ceux qui voudraient noircir la sincérité de mes actions et ma réputation.

Je ne vous ferai nul ricochet sur les nouvelles qu'il vous a plu m'écrire, j'ajouterai à mon *foglieto* l'arrivée de l'Armirante *di Castiglia con una Comitiva di trecento persone, trà lequali ci vengone ottanta donne*. L'Amb. d'Espagne défraie tout ce train. La consort de l'Armirante *non e bella ne garbata donna*. L'on murmure qu'il a quelque chose à traiter ici, et quasi tout haut l'on assure qu'il fera tourner casaque à Mr de Parle qui se trouve ici avec l'Éminence Card. Farnese son frère. L'on dit qu'ils lui restituent tout ce qu'il a dans le Royaume de Naples, que l'on le fait général de la ligue qui se traite entre le Pape Espagne, le Grand-Duc et lui pour la conservation et liberté de l'Italie ; que l'on donnera son frère 30 m écus de pension sur l'Archevêché de Toledo. L'on y ajoute la protection d'Espagne en Cour de Rome, mais cela semble ridicule d'autant qu'il faudrait désobliger *tutta la casa di Medeci*. Cependant je peux vous assurer que Mr de Parme se témoigne et professe toujours aussi bon Français qu'il ait jamais été, et dans les discours qu'il tient il ne paraît pas la moindre inclination pour l'Espagne, si bien une aversion horrible contre la *saca* Barb, laquelle passion est commune à toute l'Italie. L'expédition d'Orbitello, issue du siège qui dure trop longtemps, sera la pierre de touche pour manifester les inclinations.

Les *foglietti* de Rome que l'on voit ici portent que le Pape fait faire garde exacte afin que l'on ne porte de son état à notre armée aucunes provisions, et que sa sainteté a fait arrêter les poudres que Mr le card. Grimaldi y envoyait. Il y en a qui disent, mais peut-être par passion, que le Pape a donné passage aux Napolitains pour venir au secours d'Orbitello. Ces Mrs ont tant d'embarras du côté du Turc, que la liberté leur est ôtée de penser comme ils voudraient aux affaires d'Italie, mais tant qu'ils pourront ils feront leurs efforts pour y tenir les choses en balance.

Vous aurez su devant que vous receviez la présente l'arrivée de l'armée navale d'Espagne aux côtés de Toscane, et que le jeudi 14e il y eut escarmouche entre notre armée navale et celle-là, mais sans effet. L'on parle de deux vaisseaux brûlés sans savoir de quel parti. L'on nous a publié ici une victoire *obtenur* par notre armée en Catalogue, nous en attendons l'éclaircissement. L'on a découvert une entreprise sur Casal, ceux qui trahissaient dans la place sont pris.

Je suis très aise pour la satisfaction de Mr Pellaut mon bon ami, que Monsr son patron ait absolument rompu cette négociation d'échange. Je lui baise les mains et à Monsr Luillier. Je salue très humblement Monsieur votre frère et tous les amis, que je prie Dieu vouloir conserver. Je vous souhaite aussi toute prospérité et santé étant, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je baise très humblement les mains à Mr Board, je voudrais bien savoir en quel état est son affaire.

J'allai hier avec Mrs de Balagni et Valliquierville visiter la maison que celui a louée, qui est fort commode et a grand marché. Je dînai à la *philosophica* avec lui sans manger aucune chose qui eût eu une âme animale. Il est très honnête homme et très sage, je voudrais qu'il s'appliquât à autre chose qu'à l'Hébreu, et qu'il voulut ne pas tant se familiariser avec ces Rabbins.

Depuis 2 jours les neiges se sont fondues avec tant de violence que deux petites rivières de la vallée de Bargame, dont l'une s'appelle la Bremba, l'autre la Seria, s'étant débordées elles ont noyé 200 personnes, ruiné quantité de belles maisons et des villages entiers. La perte est estimée à 1200 m écus. Les gazettes de Gênes parlent aussi d'un grand tremblement de terre dans Puglia.

Je baise très humblement les mains de Mr Naudé, notre Consul me donne bonne espérance de l'arrivée en bref de nos balles à Livourne.

Le 30^e juin 1646.

Cette semaine l'on a avis de Pologne que le dessein du Roi de faire la guerre au Turc en faveur des Vénitiens avait été tout à fait ruiné par l'opposition des principaux du Royaume et principalement par les Évêques. Plusieurs raisons les ont portés à prendre ce parti. La grande autorité que le Roi s'attribuait voulant faire la guerre de son chef et sans le consentement d'une (illisible) leur devenait suspecte. La jalousie de le voir trop absolument manier les armes, la charge de Lieutenant général étant à présent vacante, qu'il voudrait conférer au jeune Prince son fils et la troisième est que ces Mrs les Polagues ne croient pas être obligés de sorte à cette Rep. qu'ils doivent en sa faveur se tirer à dos la puissance du Turc. L'on n'est pas trop satisfait ici du Thiepoli Amb. de Venise vers le Roi de Pologne, et l'on murmure de ce qu'il n'a rien opéré. Ses envieux publient qu'il ne demeure en cette Cour-là que pour avoir le temps de parvenir alla Beretta Cardinale, mais il n'a pas tenu à lui que ce Roi n'ait fait la diversion.

Ces Mrs comme ils s'abattent aisément aussi relèvent-ils souvent leurs espérances sur de peu solides fondements. Ils avaient cru cette diversion de Pologne infaillibles, et d'un merveilleux effet, quoique cet État-là ne puisse faire que des courses manque d'infanterie. Cette Rep. sur cet avis a retiré toutes ses promesses et remises qu'elle avait envoyées en Pologne. Le Moscovite aussi envoie un Amb à la porte du GS comme l'on en a avis par les dernières de CP du 30e mai, lesquelles portent que Mr de Varenne y arriva le 14 mai et qu'à son arrivée, comme je vous ai écrit, son vaisseau fut séquestré par ordre de sa Hautesse. Lui fait savoir sa venue au g. Vizir, qui lui envoie un dragoman afin de l'appeler à son audience le lendemain. Mr de Varenne répondit qu'il ne pouvait comparaître en si mauvais ordre venant de la part d'un si grand Prince, il demandait son bagage pour se mettre en état. Le dragoman refusa de porter cette réponse, enfin Mrs de La Haye Amb. et Mr de varenne après avoir consulté ensemble répondirent qu'ils ne manqueraient pas d'aller le lendemain à l'audience du Premier Vizir selon qu'il le commandait. Le lendemain ils allèrent et Mr de Varenne après les compliments ordinaires qui lui furent rendus avec civilité par le Vizir, exposa sa commission, et disant dans son discours que le Roi voulait faire la paix entre sa Hautesse et les Vénitiens, le Vizir répondit. Qui croyez-vous qui ose porter cette parole au G.S. qui semblent porter commandement. L'on lui expliqua que c'était qu'il désirait comme ami. Mr de Varenne remontra que le Roi était porté à désirer la paix à cause de l'ancienne amitié qu'il avait avec la maison ottomane et la Rep. de Venise. Le G. Vizir répondit que sa Hautesse n'avait point de meilleur ni de plus ancien ami que l'Empereur de France. Mr de Varenne ajouta que le Roi étant le chef de le Chrétienté et ami de sa Hautesse, il était prié par tous les autres Princes de travailler à la paix d'entre sa H. et la Rep, qui le menaçaient de lui faire la guerre s'il ne faisait faire la paix, ou qu'il ne défendît la Répub. Le Vizir ne fit pas grande réponse à cela, soit qu'il ne sût pas ce qui s'y peut répondre ou qu'il ne

passât sous dissimulation. Aux discours de la paix et de la médiation du Roi, il répondit que dans le commencement de la guerre la chose était possible à condition néanmoins que la Rep. quittât la Candie et remboursât sa H. des frais de la guerre à cause qu'ils avaient donné retraite aux corsaires (ainsi appellent-ils nos chevaliers de Malte). Mr de Varenne se plaignit du traitement que l'on lui avait fait. Le Vizir le consola comme en lui faisant quelque satisfaction, et lui dit que tout lui serait rendu ; que le G.S. estimait et faisait état de l'Empereur de France et de ses Ambassadeurs et de tous ceux qui venaient de sa part, plus que de tout autre, et qu'il les considérait d'une autre façon que les autres. Mr de Varenne lui dit qu'il ne voulait venir à l'audience qu'après avoir fait traduire les lettres adressées à sa Hautesse et à lui G. Vizir, mais qu'il avait voulu lui obéir. Il lui demanda s'il devait espérer réponse. Le Vizir l'assura qu'elle lui serait rendue, mais de parler de paix au G.S. nul ne l'ose faire. Pour avoir quelque pratique en cette Cour de CP, j'ai appris de quelque personne de cette ville qu'il faut gagner avec des sequins l'amitié d'une Russiana la plus adroite qui ait jamais été au monde, et qui a des intelligences partout pour fournir le sérail de S.H. *si di putte come anche di putti*. Les lettres du 30 assurent qu'il est vrai que vers le 21^e l'armée du G.S. ayant voulu sortir fut repoussée par l'armée vénitienne et obligée de se retirer sous les Dardanelles. L'on croit et l'on a peur qu'elle ne soit sortie depuis. Car l'on a eu avis cette semaine de l'arrivée *alla Canea* d'onze galères de Barbarie, ce qui fait encore que toute l'armée y est arrivée, car ces onze n'auraient pas été si hardies que d'y venir sans cette assurance. Les Turcs continuent leurs escarmouches en Dalmatie, et il y a avis qu'ils auraient attaqué Zebenigo. Si cette grande machine savait se remuer et jouer, je pourrais vous dire par conjecture ce qu'elle ferait, au moins pourrait-elle dans deux mois se rendre maîtresse de la Candie. D'autre côté, lorsque l'on considère ceux à qui ils ont affaire, l'on ne sait que penser et l'on craint qu'ils n'en sachent dix fois plus qu'il ne leur en faut.

Nonobstant que notre armée navale obligée par la tempête se soit retirée vers Toulon, le siège d'Orbitello continue et les Italiens s'en étonnent. Le Pape donne passage à la Sfilata aux troupes qui viennent de Naples pour la secourir. Sa Sainteté a 13 m hommes à Viterbe pour faire ce que l'issue d'Orbitello vous peut faire penser. Il n'y a personne qui ne doute que notre Amiral ne soit regretté de son Père et de sa parenté. Il est fort à craindre que la belle et bonne Mad. d'Éguillon ne veuille se porter héritière, ou pour le moins ne prétende que ses trois petits mignons Vignerots viennent par droit de substitution à la succession du défunt et excluent a fatto Mad. la Duchesse d'Enghien comme une étrangère, aut quasi enupserit. M. d'Enghien l'*Edictum pretoris unde vi* bon crédit et bonne main.

Hier au soir l'Amirant de Castille fit musique espagnole sur le grand canal, elle dura jusques à 4h, qui est minuit. Il y avait 300 gondoles qui suivaient, j'étais dans une. Leur musique me semble plus belle que l'Italienne. Il part ce soir pour s'en aller à Milan.

Mr de Parme est toujours ici incognito. Il va au cours sur le grand canal, et a pied par les rues, principalement dans la mercerie. Il se mêle dans les réduits des nouvellistes qui se tiennent dans les boutiques des Apothicaires, où il se trouve des nobles. L'Éminence son frère fait de même.

De Venise, le 30^e juin 1646.

Monsieur,

Vous avez raison de dire que nous ne voyons encore rien qui réponde à la grandeur de l'empire du Gr. Seigneur qui est aussi fier que de coutume, et il ne veut point entendre à la paix. Vous verrez dans mon *foglietto* ce que nous avons

appris de CP par les lettres du 30e mai dernier. Je suis toujours à faire information de la sûreté avec laquelle l'on peut aller à CP. Cependant j'attends réponse de Mrs d'Harlay et Luillier.

Je loue dieu du bon état auquel se trouve la famille de Mr de Thou, j'espère que le premier ordinaire nous apportera l'accouchement de Mad. la Présidente. C'est avec un plaisir très singulier et un contentement indicible que j'apprends la satisfaction que mondit Sieur de Thou trouve dans l'exercice de sa charge. Il a un talent pour cela et pour tout autre chose où il voudra s'appliquer, et bien que je ne me vante pas de bien connaître l'esprit des hommes, je peux pourtant dire que j'en ai reconnu en sa personne, autant que l'on en peut souhaiter, et lui continuant à s'appliquer aux affaires il s'y rendra très apte et entendu en très peu de temps. Il a une partie, encore qu'elle souffre certains inconvénients, qui est très bonne, qui est qu'il se tient ferme dans ses résolutions, qui quelques fois sont un peu longues à prendre. J'approuve à présent qu'il ait pris cet établissement autant qu'auparavant, j'y avais peu d'inclination. Je vous supplie Monsieur, de vouloir me tant obliger que de présenter mes très humbles baisemains à mondit Sieur et à Madame de Thou, et de vouloir toujours les entretenir dans la bonne volonté qu'ils me conservent, et à laquelle je correspondrai avec toutes mes forces et les inclinations que j'ai toujours eues.

Je suis très déplaisant de l'incommodité arrivée à Mr Gassendi, il faut qu'il se repose, et qu'au lieu de faire des leçons publiques il fasse imprimer sa Philosophie. Il est vrai que pour rétablir l'honneur de l'université il faudrait des personnes de réputation dans les chaises, mais à vous dire le vrai pour les Mathématiques, hors quelques choses générales les leçons publiques *sono di poco frutto*. Il y a certaines tablettes miscilagineuses, dans lesquelles entre le *semen bombacis*, qui sont excellentes pour soulager les fluxions sur le thorax,

et qui épaississent l'humeur de sorte que la toux diminue, et le malade crache facilement. Je lui souhaite un prompt recouvrement de santé.

Étant à l'endroit de cette lettre, Mr notre Consul Paolo Vedoà m'a envoyé à la lettre que son correspondant de Livourne lui a écrite, par laquelle il lui donne avis que nos balles sont arrivées à Livourne, mais *proch'il Bertone a patito d'una fiera borasca tutte sono bagnatissime*, dont j'ai un merveilleux regret, mais il n'y a remède, ces balles sont pourtant si bien faites, et enveloppées de bonne toile cirée, que peut-être le dommage ne sera-t-il pas grand. Je regrette surtout mes MSS qui sont les livres les meilleurs et plus anciens que nous ayons en Mathématiques. Le marchand de Livourne les enverra au premier jour à Marseille. Vous prendrez la peine d'avertir Mr Naudé de cette arrivée à Livourne de ces balles et du désastre qui leur est survenu. Je lui baise très humblement les mains et je lui fais un petit reproche de ce qu'il ne m'a fait savoir de ses nouvelles il y a longtemps.

Je vous remercie très humblement de vos nouvelles. La gazette de Turin, qui allègue des lettres de Paris du 13 dit que M. le D. d'Orl. a laissé le commandement entier de l'armée à Mr le D. d'Enghien, et qu'il est allé aux eaux. Je ne vous écris rien d'Orbitello vous en saurez par Rome et Florence plus certaines nouvelles que nous n'en avons. L'on croit ici la circonvallation achevée, depuis 4 jours l'on avait fait courir des bruits que le Marq. de Leganez avait été pris prisonnier, et son armée toute défaite, Mr le C. d'Harcourt tué et son armée fort endommagée. Les avis de Turin et de Gênes ne portent rien de tout cela.

La paix ne se fera point en Allemagne tout cet été, et s'il arrivait quelque avantage aux Espagnols elle serait trop retardée. Les Suédois ont trouvé mauvais que M. de Longueville leur eût proposé une suspension d'armes pour peu de temps, afin de pouvoir conclure la paix avec les Impériaux. L'affaire des protestants contre les catholiques embarrasse beaucoup, les Suédois la portent

hautement, bien qu'ils nous soient alliés nous ne la favorisons pas, et cela les fâche. Les Impériaux veulent porter les Catholiques à relâcher aux protestants, afin qu'en favorisant ceux-ci ils les aliènent de nous. Je baise très humblement les mains à Monsieur votre frère et à tous les amis, à Mrs Luillier, Gassendi et Pellaud en particulier, sans oublier Mr Forget. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Mr l'Amb. vous baise les mains.

Je vous envoie six pièces de monnaie de cette Rép. fabriquée sous le nom de divers doges. Il y a un médaillon de cuivre de la fondation de Palma nova, ils coûtent 23 f de France la pièce. C'est un marchand flamand qui me les a fait recouvrer *alla ceccha*, j'en aurai encore d'autres pour remplir le mémoire de Mr d'Harlay, duquel je suis très humble et très obéissant serviteur. Vous prendrez la peine de les lui donner.

De Venise, le 7 juillet 1646.

Monsieur,

Votre lettre du 12e du passé m'a annoncé la plus agréable nouvelle que je pouvais recevoir de l'heureux accouchement de Mad. de Thou, et de la naissance d'un fils. Je prie dieu qu'il donne à ce rejeton d'une si bonne et antique souche l'accroissement, et qu'il le conserve longuement. J'écris à Monsieur de

Thou et je lui fais un compliment sur ce sujet. Vous me marquez la naissance de ce Thuanino la nuit du mardi au mercredi 7e, le mercredi était le 6e et de plus vous ne me dites point l'heure, ce n'est pas être exact aux dates.

Il faut que Mr Naudé en passe par le dernier mémoire qui est le vrai et contient le bon calcul. J'apprends que nos balles n'ont pas tant de mal, le correspondant de Livourne ne les avait pas encore bien visitées lorsqu'il donna le premier avis il y a huit jours.

Je me réjouis de la convalescence de Mr Gassendi et de ce qu'il commence à mettre au jour sa philosophie par la vie d'Epicure. Voilà qui fera avorter le dessein de l'ami Ménage, *est semper qui in eius messem falcem injiciat*. Un Anglais lui a fait tomber des mains la vie d'Antonin, un Provençal lui taille son Diogène Laertius par la queue, je lui conseille de n'entreprendre plus rien de Philosophie.

L'ami d'Ablancourt Traduorrecteur des anciens auteurs ou pour se servir de la gentillesse de la composition grecque, [passage grec p. 219] fait dignement de dédier l'Arrian des guerres d'Alexandre, au nôtre français, les hyperboles en ce cas [passage grec p. 220], et elles servent aux beaux esprits, *per sfogar i capricii* d'un bel humour. Savez-vous pourtant que je suis en colère lorsque je vois toutes ces traductions. Ces interprètes sont des corrupteurs, et ils allècheront jusqu'aux Suisses de Mrs les ministres, tous ceux qui savent lire, chacun voudra en français manier la belle littérature ; et ceux qui ne boiront que dans ces citernes bourbeuses et crevassées coudront l'emporter par-dessus ceux qui vont puiser aux claires et limpides fontaines des originaux. Enfin, vous verrez que cela fera des ignorants, au lieu de savants, car il est impossible de savoir les choses avec tant de perfection dans une traduction que dans le texte original. J'en excepte la version vulgate autorisée par le St Concile de Trente.

J'ai peu de nouvelles à vous écrire, c'est pourquoi je ne vous ferai point de *foglietto* à part. Nous n'avons rien de Levant ni de Candie. Les Turcs doivent

avoir pris Nivigrad. Il y a encore auprès de Zara une escarmouche dans laquelle quelques Turcs font demeures.

L'on n'espère plus rien ici de la paix de Munster. L'affaire d'Orbitello, si le siège est levé comme hier au soir le bruit en fut semé, est un nouvel *intoppo* pour la paix, car sans doute cela relèvera le cœur aux Espagnols, et *farà tracollare i nostri affari nell'Italia doue sara ruinata la riputatione francese*. Dans peu de jours nous saurons ce qui en sera réussi, et alors se manifesteront les défauts et les fautes. L'on se moque bien ici du peu d'ordre observé dans notre armée navale qui avait pour commandement en la place de l'Amiral un jeune homme de 18 ans, le Comte d'Ognon.

J'espérais vous envoyer par cette voie une autre partie des médailles que Monsieur d'Harlay demande, mais l'homme de la Zecca ne les a point encore données, j'espère dans la huitaine vous en pouvoir envoyer. Cette-ci vous sera portée par un extraordinaire que dépêche Mr l'Ambassad. J'ai été ce matin à Rialto où l'on disait que Mr de Parme avait eu une *stafette* de Castre lui donner avis d'un grand et sanglant combat entre les Espagnols et nos gens sous Orbitello, mais jusques ici l'on n'a pu vérifier autre chose sinon l'arrivée de la *staffeta*. Vous saurez plus tôt par la voie de Rome que par celle-ci ce qui sera arrivé de ce siège, dont les derniers errements ne faisaient rien pour nous. Dieu veuille que les étrangers en reçoivent la confusion. Je baise très humblement les mains à Mr votre frère, à Mrs Board, Pellaud, D'aubray, Sarau, Ménage, Guiet, Ablancourt, Luillier, Gassendi, Naudé, La Mothe le Vayer, Joly, le P. Mersenne qui ne doit attendre aucune réponse des Musiciens de Venise, qui ne m'ont rendu autre raison de sa question que ces paroles *provatelo sopra l'organo*, c'est-à-dire rien. Je suis et demeurerai toute ma vie, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Venise, le 14^e Juillet 1646.

Monsieur,

Je n'ai pas reçu la vôtre dernière à Constantinople, mais à Venise. Celle que je vous écrivis le 3^e de Juin vous aura appris les raisons de la dilation de mon voyage. Vous m'avez fait reproche que j'avais été longtemps deçà les monts sans aller à Rome, il est raisonnable que j'aie fait ce voyage, et là je consulterai encore avec Mr votre frère ce que j'aurai à faire. J'espère partir d'ici à la fin du mois d'Août et aller passer 2 jours à Bologne et de là à Florence pour voir la Bibliothèque de Mr le G. Duc, et vers la fin de Septembre j'espère me rendre à Rome pour recevoir la bénédiction de notre St Père, et pour aller visiter Limina Apostolor. Je vous remercie très humblement de la peine et du soin que vous avez pris de rendre ma lettre à Monsieur d'Harlay auquel je suis grandement obligé, et dont jamais je ne pourrai assez dignement reconnaître les faveurs et courtoisies. Je lui baise très humblement les mains et le supplie de vouloir me continuer sa bonne volonté. La vôtre première m'apprendra ce qu'il aura fait et disposé en ma faveur.

Je loue Dieu de la continuation de la bonne santé de Mr et de Mad. de Thou et du Seigneur Bambino auxquels je souhaite longue et heureuse vie, et lesquels je souhaite avec passion de revoir bientôt.

Je vous remercie de vos nouvelles, qui nous font concevoir de grands et notables événements en Flandre. L'on dit que le Pr. d'Orange a voulu mettre en possession de son généralat le Pr. son fils qui est reçu en survivance, et que les

états généraux ont refusé cela. C'est un signe que le fils ne succèdera pas à l'autorité et au crédit de son Père. L'on dit que le Pr. d'Orange a voulu mettre en possession de son Généralat le Pr. son fils qui est reçu en survivance, et que les états généraux ont refusé cela. C'est un signe que le fils ne succèdera pas à l'autorité et au crédit de son Père.

Je vous renvoie à mon *foglietto* pour les nouvelles qui sont assez considérables. L'on s'étonne ici d'être si longtemps sans en avoir de Candie, où l'on ne sait ce qui s'y fait. L'on n'a point non plus de nouvelles de Mr de la Valette. Mr de Romorantin beau-fils de Mr le Mareschal du Hallier s'est offert à la Repub. et a eu son audience au collège. Il offre de faire 3 m piétons. La Rep. l'a remercié et lui doit rendre réponse au plus tôt. Il a bien prétendu des titres et des qualités en vertu de son extraction que ces Mrs ne lui ont point accordés.

Je baise très humblement les mains à Monsr votre frère et à tous les amis en général et en particulier. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'envoie à Mr d'Harlay une médaille de Léonard Loreo qui a été Doge depuis 1501 jusques à 1521.

Le 14^e Juillet 1646.

Mardi au soir 10^e arrivèrent nouvelles de Zara que le Bassa *della* Bossena s'était rendu maître de Novigrad par la lâcheté et peu de conduite des chefs qui y commandaient. Le Siège n'a duré que trois jours, et un seul jour le canon des

ennemis a joué, qui était si mal braqué que le bombardier de Navigrad en avait déjà embouché un et démonté un autre, un seul coup des Turcs donnant dans le merle ou carneau d'une tour tua trois des assiégés qui en prirent l'alarme, au moins les chefs, qui envoyèrent au Bassa, qui ne les voulut recevoir qu'à discrétion, et l'accord fut ainsi fait. La garnison résista tant qu'elle put aux chefs, aussi bien que les habitants de la ville, mais cela n'opéra rien. Le Bassa a envoyé prisonniers à C.P. ceux qui commandaient dans la place, à savoir un jeune gentilhomme vénit. imberbe de cha Loredan qui en était Provediteur, un comte Schwart allemand et 2 autres colonels. La garnison au nombre de 400 Allemands a été toute décapitée par ordre du Bassa. Si cette place eût été commandée par D. Carlo *della* Gatta elle eût donné de l'exercice aux Turcs pour quelques trois semaines. Les habitants eurent plus de cœur que les autres car après la château rendu ils firent encore quelque résistance, selon leur possible et pour se sauver ils retirèrent quelques barques qu'ils avaient enfoncées dans le port, ce qui réussit pour le salut de peu. Une grande partie fut noyée, le reste est demeuré à la discrétion des Turcs, qui ont trouvé 8 pièces de canon dans la place et une notable provision de munitions de guerre et de bouche. Ce poste leur donne moyen de faire des courses sur le golfe et de ruiner tout le commerce de Venise. Ils y ont trouvé nombre de barques qui leur serviront à ce dessein et la commodité des bois voisins leur donnera le moyen d'en fabriquer d'autres. La Rep. se trouve par ce moyen fort chargée de nouvelle dépense, car il faut qu'elle tienne aujourd'hui au moins 6 galères bien armées dans le port de Zara. Il y a une Relation qui dit une particularité que les Turcs sont entrés dans le château en même temps que ceux que le Provediteur avait envoyés vers le Bassa pour capituler retournaient. Ce qui fait soupçonner quelque trahison. Le Bassa a donné une veste à ce Loredan que l'on murmure avoir renié.

Hier au soir il arrive un Caïque de Zara qui donne avis que les Turcs avec les barques trouvées dans le port de Novigrad sont passés dans les Îles de Pago,

Arbe et Ozero. Ils vont désoler toute cette côte de la Dalmatie. L'on tient assurément que si ce lieu-là eût tenu 8 jours, que les Turcs s'en retournaient sans rien faire manque de choses nécessaires. Loredan ayant donné avis au Sénat que les Turcs le menaçaient de siège, l'on remit à sa disposition de tenir, ou d'abandonner le lieu après l'avoir ruiné.

Cette semaine un des sages de terre ferme (ajout : Le sage de terme f. est un Morosini cardelino, et un des autres est Gradenigo sage de l'écriture) enleva d'un des monastères de cette ville appelée Sta Maria della Celestid quatre Religieuses et les emmena hors d'ici. Le Conseil des dix en étant averti envoya après et les fit prendre. Le monache ont été remises dans leur couvent, et le sage est retourné à sa fonction et ce qui est fait est fait. Il y avait trois autres nobles *chi hanno negoziato con quelle moneche*.

Hier au soir nous eûmes avis du retour de notre armée navale vers Orbitello, ce qui nous fait espérer d'en apprendre bientôt la prise.

Le 21^e Juillet 1646.

L'on a su au vrai comment Novigrad avait été pris par les Turcs. Entre les commandants il y avait un lieutenant de la place Dalmate de nation qui s'appelle le capitaine Martin Ostrik. Ce capitaine entretenait intelligence avec le Turc il y a déjà du temps. Le Bassa *della* Bossena étant venu devant cette place y passa 3 jours et le 3^e seulement il fit battre la place de son artillerie. Loredan le Provéditeur et le colonel Suardo Vicentin qui n'avait aucun soupçon contre le Capitaine Martin le laissent dans le château et à la garde de la porte *del Soccorso*, c'est-à-dire la porte de la citadelle qui conduit hors de l'enceinte des murailles de la ville. La nuit le Capitaine Martin fait entrer les Turcs dans la place et eux entrés ils arborèrent leurs enseignes, ce qui étant aperçu le matin par Loredan et Suardo, ce dernier voulut se mettre en état de chasser les Turcs,

ou au moins de les priver des munitions et ruiner la place. Pour cet effet il s'en va pour mettre le feu aux poudres, mais il trouva les Turcs et le Capitaine Martin qui s'en étaient saisis, qui lui demandèrent ce qu'il cherchait, et en même temps l'on lui coupa la main d'un sable et ensuite on lui coupa la tête. Loredan et la garnison se voyant en cet état, se trouvèrent hors de la puissance de résister et se rendirent à discrétion. Loredan étant prisonnier, quoique l'on ait publié qu'il ait renié, et toute la garnison aussi, de laquelle l'on en décapita 20. Martin avait mis sa femme et sa famille dans Pago île voisine, et l'ayant voulu aller quérir il a été attrapé par les Vénitiens qui l'ont mené à Zara et qui vraisemblablement le châtieront selon son mérite.

Ce matin 21 l'on a eu nouvelles que ce Capitaine Martin qui à Zara a été réservé pour savoir plus au long la trame de cette trahison, et que 4 ont été pendus.

Depuis cette perte de Nivograd, les Turcs avec des fustes ont fait des courses dans le golfe, et ont pris des barques chargées d'huile vers Manfredonia.

L'affaire *della Monache della celestia* fait du bruit. Elle s'est ainsi passée et découverte. Trois Monache amoureuses de quelques nobles vénitiens trouvaient moyen par intelligence avec quelques-unes du Monastère de sortir le soir. Cette vie a continué jusques à dernièrement, quêtant sorties du couvent le soir pour aller à leur assignation ordinaire. Lorsqu'elles pensèrent rentrer, elles trouvèrent la porte fermée par derrière, dont elles furent très étonnées. Et sur cet accident elles prirent résolution d'aller en une maison de leurs amis, qui traitèrent avec l'Abesse, qui les reçut afin d'éviter le scandale. La Religieuse qui par jalousie avait fermé la porte, irritée de ce qu'elles avaient été reçues, écrit une lettre au Prince dans laquelle toute l'affaire est expliquée. Cette lettre est communiquée au premier Conseiller, qui conclut que l'affaire soit mise en délibération, et de fait elle est à présent entre les mains du Conseil des dix. L'on

croit que l'on fera évanouir le tout. *Sono II pregne, la III per non diventar grvida a negotiato in un'altra maniera, mà non senza il sua danno grande.*

Enfin l'on a eu des lettres de Candie du 17^e Juin, qui portent que l'armée navale du Turc a forcé la chrétienne qui était à Tenedo et s'est ouvert un passage. L'on ne sait quelle aura été la part de part et d'autre, mais l'on craint que les Turcs s'étant fait passage n'aient eu de l'avantage. Les vaisseaux *noleggiati* en Olanda ont perdu tous leurs hommes et sont sans défense. Tout ce qu'il y avait de milice payée en Candie a été embarquée sur les galères qui peuvent voguer, et n'y a plus en terre que les milices du pays. Ceux qui écrivent disent nettement qu'il faut qu'ils abandonnent l'île ou de leur bon gré manque de toutes choses ou forcés par les Turcs qui n'auront pas grand peine. Il n'y a ni ordre ni obéissance. L'on assure que ces Mrs ont perdu 18 m en Candie depuis un an de misère, de famine, et de maladies. Dans la lettre que j'ai vues, l'on dit qu'un Turc est entré dans un bataillon de 1000 hommes et que là-dedans il a fait des merveilles de Roland ayant tué tandis qu'il a eu de l'haleine et après il s'est retiré sans avoir été blessé. Mr de la Valette est toujours détenu et nos Français sont maltraités en Candie, l'on leur reproche que notre nation a intelligence avec le Turc, et que nous faisons la guerre en Italie pour favoriser ses desseins. Le Général Capello n'était point encore entré en Candie au commencement de ce mois.

L'on a créé ici un Provéditeur général du Golfe de la maison de Zorri. Les galères de Barbarie sont sur les côtes de Calabre, où elles font grand désordre. L'on n'a rien de Dalmatie sinon que les Turcs menacent Sebenigo.

Un Gradenigo nommé il y a plus d'un an pour succéder en Candie à Andréa Cornero, est sommé d'y aller, ce qui a été fait par le puissant *broglio della cha Cornero*, afin qu'elle n'ait point l'affront de voir perdre ce Royaume sous le gouvernement d'un des siens.

Jusques ici Orbitello se maintient, et il n'y a aucune assurance de le prendre si le P. Thomas ne défait premièrement le secours de Naples arrivé dès la semaine passée.

Nous sîmes jeudi la prise de Courtray par notre armée.

Hier au soir l'on reçut ici avis par la voie d'Otranto de la sortie des Turcs en mer, il y a peut-être plus et sans doute qu'ils ont débarqué de la milice en Candie, auquel cas l'armée navale chrétienne viendra toute aux trois îles et abandonnera la Candie. Ces Mrs, pour empêcher que leurs sujets de Dalmatie n'abandonnent les villes, ont défendu à toutes personnes de sortir, si le chef ne met un homme en sa place, et le transport de la robe est défendu. L'on doute que cela les rende plus affectionnés et meilleurs soldats.

De Venise, le 21 Juillet 1646.

Monsieur,

Je fais réponse à la vôtre du 26 juin, et je commencerai par les très humbles actions de grâce que je vous fais des soins que vous prenez pour moi auprès de Mr d'Harlay. Je vous suis très obligé de ces bons offices. Il vous plaira de continuer et l'assurer que je conserverai toute la gratitude due à une si généreuse courtoisie. Je lui baise ici très humblement les mains. Mr de Valliquierville est tellement *inamorao dista benetta città di Venetia che Parigi puzza, e non vi sono più allettamenti, che possano far lo tornar più in quella città dominante dell'Europa*. Il s'est fort bien logé mais à une extrémité de la ville proche de l'Église *d'ogni santi*. Il est tout à fait dans le Rabbanisme, il croit y trouver toutes les vérités de la physique, mais surtout dans le Pentateuque de Moïse. Il s'est pourtant dégoûté des deux Rabbins que je lui avais adressés, et il

a vu par expérience qu'il ne se faut fier que de bonne sorte à cette canaille. Je l'en avais averti, et surtout qu'il prît garde à n'acheter rien d'eux après avoir bien examiné et rabattu la moitié du prix. Je ne vois pas qu'il soit si tôt prêt pour CP et le voyage de Levant. Au reste c'est un homme d'honneur et d'agréable conversation et qui a bien de l'esprit. Il voudrait que Mr Chouaisne fut ici, il pense qu'il deviendrait amoureux de la demeure de Venise. Je ne suis pas de son avis, car il y a bien du chagrin à dévorer manque de conversation.

Mr Reins est enfin arrivé à Venise, il a rendu à Mr l'Amb. le paquet dans lequel était le livre de *Primata Petri*, j'en ai lu déjà quelques feuillets. Je trouve son style plus égal et plus poli que dans les autres livres de sa composition. Il y a peu de nouvelles raisons, mais bien de belles autorités, que ceux qui ont écrit devant lui n'avaient pas eues. Je ne sais où il a lu que notre Seigneur soit né en Jérusalem, si ce n'est que Bethléem en fût l'un des faubourgs. Il y a aussi des remarques de Géographie ancienne fort belles et exactes. Mais les injures qu'il vomit disgracient tout son livre. Le P. Petai ne passera jamais parmi ceux qui le connaissent pour Bellua, et tel qu'il le dépeint. À mon retour en France je remets à voir les autres pièces et lorsque j'aurai parcouru ce livre-ci je le porterai au P. Fulgence.

Je plains beaucoup Mr Gassendi et je le conjure de donner ordre à sa santé. Tous ses amis et la société des gens de lettres y perdraient beaucoup, en mon particulier j'en ressentirais une affliction et douleur très sensible. Comme je reconnais cet homme-là pour l'un des meilleurs sujets que nous ayons aujourd'hui en Europe pour les sciences, je l'honore et l'estime grandement, et sa perte me serait très fâcheuse. J'ai retenu le Mercure du P. Venturin, j'entends le premier volume, son second n'est pas encore fini. Il y a de la peine à faire travailler ces compositeurs aussi bien à Venise qu'à Paris. Je m'étais imaginé que vous aviez ce premier.

J'ai un nouvel avis de l'état de nos balles qui sont à présent à Marseille. Il n'y en a eu que deux maltraitées, j'espère que le malheur ne sera pas tombé sur nous ; ce serait une étrange aventure si ceux qui en ont 21 étaient échappés du péril, et que tout le dommage fût tombé sur les deux nôtres. Le dommage est arrivé par l'agitation du vaisseau, qui a froissé la toile cirée et la serpillière et la tellement usée en cas deux balles qu'il a fallu les recouvrir de nouveau. Je saurai le numéro des maltraitées dans 15 jours. Je baise les mains à Mr Naudé [passage grec p. 236] *Duumviro restituendoe castitatis*. Si delà les monts ces gentillesse vous scandalisent, l'on n'est pas si scrupuleux ici, où le jour de la fête de Ste Marine les maisons voisines de l'Église étaient parées de tapis et de portraits, devant la porte de l'Église il y avait une nudité en grand volume aussi belle et riante, comme celle que j'ai vue dans un petit cabinet que l'on couvrait d'une feuille de papier blanc. À mon retour je ne la trouverai plus, le patron ayant été honoré d'une nouvelle charge érigée en titre d'office pour la réformation [passage en grec p. 236] pauvres abusés qui abattez des figures mortes, pendant que *grassantur per maritatas domos Archtypi corpora imo chalybe duriores*. Ainsi pourtant le veut la bonne déesse, aux mystères de laquelle une souris mâle ne doit comparaître, et P. Clod. y seront pris aux billots s'il y voulait entrer déguisé en souris féminine.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles qui sont belles et bonnes grâce à Dieu. Je n'ai rien à y répondre sinon qu'il y a apparence que le terme que l'on avait donné à Mr de la Rivière est expiré. Il somme les débiteurs de lui rendre le chapeau et il n'est pas mal avec le S.P. Je vous renvoie mon *foglietto* dans lequel vous verrez les nouvelles que nous avons de Candie. Si le Turc s'aguerrit et qu'il veuille entreprendre dans l'Italie, il en aura bon marché.

Cette nuit passée il est arrivé deux stafettes, l'une à Mr de Parme, qui a fait courir le bruit que dans Orbitello l'on avait jeté du secours, l'autre est venu de Lintz de la part de l'Empereur sans que l'on ait pu pénétrer ce que c'est.

Je ne crois pas que personne soit assez hardi d'envier par-dessus M. d'Enghien pour la charge d'Amiral.

Je baise très humblement les mains à Monsieur de Thou et à Madame. Je leur suis et à Monsieur leur fils très humble et très obéissant serviteur. Je loue dieu qu'ils se trouvent en bonne santé et je leur souhaite toute prospérité.

Je salue Monsieur votre frère et tous les amis. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Mes gens qui travaillent au recouvrement des pièces de monnaies sont allés aux champs prendre le frais, ce qui est cause que je ne peux rien envoyer.

De Venise, le 28^e Juillet 1646.

Monsieur,

Par la vôtre du 15^e mai vous m'avez donné avis que Monsieur de Thou m'avait fait l'honneur de m'écrire. Je ne répondis point à cet article n'ayant reçu aucune lettre de sa part, et aussi que je crus que lui ayant des occupations assez grandes qu'il s'en serait oublié, et je n'ai pas voulu vous en toucher aucune chose jusques ici, de peur que vous ne m'estimassiez si incivil et glorieux que je voulusse exiger de Monsieur de Thou réponse à mes lettres. Monsieur Naudé m'a écrit cet ordinaire, et me donne le même avis que mondit sieur m'a écrit, ce qui me met en peine, d'autant que n'ayant pas reçu sa lettre je n'ai pu y répondre, et j'aurais peur que mondit sieur n'interprêtât mal cette façon de faire. C'est

pourquoi vous m'obligerez infiniment de lui dire que s'il m'a fait l'honneur de m'écrire, j'ai été si malheureux que sa lettre n'est point venue jusques à moi, et que je n'aurais pas manqué de lui faire réponse. Je vous prie de me tant aussi obliger que de lui dire que lui m'ayant conservé l'honneur de ses bonnes grâces, et son affection, de mon côté je correspondrai toujours par mon très humble service, l'assurant que je n'ai point d'autre parti à suivre que le sien, et point autre patron que lui. Je répondrai ensuite à la vôtre du 3^e du courant, en vous rendant actions de grâces de la part qu'il vous a plu me faire de vos nouvelles. Je ne ferai aucune réflexion dessus, vous pouvez les juger telles qu'elles sont. Je vous renvoie à mon *foglietto* pour les miennes.

Je suis trop obligé à Monsieur d'Harlay de la continuation de sa bonne volonté, et a vous du soin que vous prenez de me la conserver. Je vous envoie pour lui trois pièces de monnaie de cette Rep., l'une de Giouanne Cornelio, l'autre de Franc. Erizzo, qui sont d'un quart de ducaton chacune, et la 3^e de 5 f de notre monnaie d'Ant. Prioli. Je suis en quête pour lui en faire avoir d'autres. Vous m'obligerez étroitement de lui faire mes très humbles baisemains et m'entretenir dans ses bonnes grâces. Il dépendra de lui entièrement d'user envers moi de ses faveurs et en tel temps qu'il lui plaira, en quelque façon qu'il en use, je lui suis jusques ici tellement obligé que je conserverai la gratitude que je dois, et ne me départirai jamais de son service.

Je chercherai le livre *Rhetores antiqui fol. Graec. apud Aldum*. Ce sera un hasard si je le trouve, car il n'y a plus de livres grecs à Venise.

Je plains le bon Mr Gassendi et je le conjure toujours d'avoir soin de sa santé, mais qu'il se garde bien quand il sera guéri de parler aussi haut que la Therende. J'ai rendu à Mr de Valliquierville le paquet de Mr Chouaisne notre bon ami. Je dîne quelques fois à la Pythagoricienne avec lui, et dormons ensuite attendant les 22 heures Mr de Balgoni qui est aussi très honnête homme passé du temps avec lui.

Je vous supplie de vouloir présenter mes très humbles baisemains à Monsieur et à Madame de Thou, et de les assurer de mon très humble service. Je fais le même à Monsieur votre frère. Je salue tous les amis du cabinet que j'espère revoir l'année prochaine et alors tous mes voyages étant finis, je jouirai le reste de ma vie de leur présence agréable plus que toutes les délices de la terre habitable.

Hier au soir je soupai chez Mr de Valliquierville avec Mr de Balagni, le premier souhaitait Mr Chouaisne poura lui faire goûter la douceur de Venise qu'il trouve telle qu'il n'y a rien de semblable à son goût. Nous n'avions que 8 ou 10 melons à notre souper, avec un poisson gros comme un hareng qui ne fut pas entamé. Nous buvions de la neige, unique consolation en ce temps brûlant. Toutes les citernes de Venise sont quasi taries, et l'eau de Brente ne se rafraîchit dans les citernes qu'au bout de 8 ou 9 jours qu'elle y a été mise.

Je vous supplie très humblement de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces et de me croire, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Le 28^e Juillet 1646.

Le conseil des dix a décrété ajournement personnel contre le Sagredo sage de l'écriture, Contarini, Lipamano et Loredan, pour le fait *delle monache della celestia*. Les deux derniers ordinaires du Pregadi ; ensuite ces autre nobles se sont absentes. L'on tient néanmoins *che si suanira quel rumore, perche essendo*

stute visitate quelle sfortunate monache da un chirurgico, el alcune madonne, si sono trovate intiere dall'una e l'altra banda, quantunque si sia sparsa voce che ancora havevano negotiatio con una diesse col l'ado prar l'arte sottile, provedendo così alla reputatione di quella monega, perche la carta non si fà mai bibace. Nonne poteva far di manco questo chirurgico, il quale anche col riferire la sincesita et integrita loro assicura la sua propria vita. Si soni attaccate in questa città alcune pasquinate, cen'era una, viva chà sagreda viva sagredo principalissimo moneghino. Un'altra seditiosa assai minacciava la signoria, se continu assero le tanse e taglione straodinarii, in tal maniera, e con queste parole venitiane

Ad agio adagio con sti taglioni

Perche si dara sulla testa a i pantaloni.

Un altro libello famoso affisso alla porta del palazzo del Prencipe

Pago è stat preso e Nivograd pagao

Non ghe nè più Canéa

Su gli paraori sta la Candia

Cari Siori fè pregai

Pago est pris, Novigrad payée, il n'y a plus de Canée, la Candie est sur les Paraori, chers seigneurs faites *pregadi*.

Les *paraori* sont des pièces de bois dont on se sert pour faire tomber et glisser dessus les tonneaux et bottes d'huile ou vin dans un vaisseau ou en lieu plus bas, et par métaphore ils l'interprètent pour précipice, comme lorsqu'ils veulent dire qu'un homme se meurt, *dicono che sta quel povereto sulli paraori dell andar all'altra vita*. Le conseil des dix a décerné 2 m ducats *di bona moneta* à celui qui découvrirait l'auteur de tels libelles avec faculté de délivrer deux bandis.

Les Turcs font la guerre en voleurs et non pas selon la dignité d'un si grand empire, ils assiègent un château en Dalmatie appelé Juba. Dans leur armée il n'y a qu'un canon de batterie et de 1500 hommes, il n'y en a pas la moitié armés d'épées et de mousquets. S'ils avaient affaire à des gens entendus à la guerre, leurs conquêtes seraient bien bornées et limitées.

Hier matin il arriva un Caïque de Zara, qui rapporte que les Turcs se grossissent, qu'ils ont coupé quantité de bois avec lequel ils prétendent atterrir l'entrée du port de cette ville-là et l'assiéger, et la division est grande dans la ville, les habitants se défiant de pouvoir être conservés. Je ne sais qu'en croire, vu le peu d'expérience des Turcs. Il est arrivé aussi un vaisseau marchand du Zante. Toutes les lettres qu'il portait ont été prises de l'ordre du Prince pour les parfumer à cause qu'elles viennent d'un lieu suspect, mais en effet c'est pour les voir et hâter la connaissance de l'état de la Candie, dans laquelle si les Turcs ont débarqué 10 m *è spedito il regno*.

Je ne vous écris rien d'Orbitello, car vous aurez les nouvelles le 2 d'août et ce que j'en pourrais écrire serait vieil. Il y a une autre leçon de la pasquinade ci-dessus

Canéa è perdua e Novigrad vendua

Sulli paraori sta la Candia

Fè pregai fè pregai becchi f... tui

Si vous aviez ouï parler ici le monde de 10, il n'y a malédiction, injure, vilenie et infamie que l'on ne profère tout haut, et partout ailleurs, c'est une diffamation abominable et qui traîne après soi un mépris horrible, 2 y est bien intéressé.

Il y a avis que 12 vaisseaux sont entrés dans la Canéa, qui lui ont porté des vivres et des munitions et des hommes. L'on a grand peur de recevoir de mauvaises nouvelles de Candie par les premières dépêches.

Le Sr Reins qui a apporté le livre de notre ami fut enterré hier matin. Il est mort protestant et huguenot hypothéqué à Satan, cependant la nation flamande qui est toute huguenote la fait enterrer à la catholique. Il était vêtu en moine comme c'est ici la coutume, pour ce que le Roi l'avait fait chevalier. L'on portait devant ce moine mort l'épée et les éperons. Tous les marchands y étaient huguenots, qu'ils sont avec un cierge à la main chacun, et ont assisté à la messe. Il y avait une armée d'*escholes et confrairies*. Tout a bien été, et les prêtres bien payés ont chanté comme ils eussent fait pour le meilleur de nos dévots de Paris, sans se soucier beaucoup de l'application de leurs suffrages. C'est dans l'Église de Santa Maria *formosa*. *Quid juris* ?

De Venise, le 3^e août 1646.

Inter nos.

Monsieur,

Je commencerai à répondre à la vôtre du 10 du passé par l'explication de mon sentiment sur le baptême du fils de Monsieur de Thou, et sur le choix de la marraine et du parrain. Je trouve que mondit sieur a très bien et très prudemment fait de témoigner à la Reine et à Monsieur le Card. Mazarin qu'il désirait que sa Majesté et S.E. lui fissent cet honneur de lever son fils *del santa battesimo*, et en recevant d'eux cette faveur leur montrer qu'il a dessein de continuer à s'attacher aux intérêts de la Reine qui a l'autorité légitime en main. S. Majesté aura sujet de reconnaître que toute la maison et tout le nom entesté perpétuellement porté de fidélité et d'affection au service du Roi et de l'état, et sa Majesté n'ignore pas que le malheur et le désastre arrivé au pauvre Monsieur

de Thou a été causé par le bon dessein qu'il avait de la servir dans la justice de sa cause et pour le soutien de son droit, que l'on lui eût disputé et peut-être fait perdre. Il me semble que par vos paroles je peux légitimement conjecturer que l'on aura voulu dissuader Mr de Thou de faire ce qu'il a fait. À ceux-là, sans les offenser, l'on peut répondre que si les intérêts de l'Importance les invitent à dissuader Mr de Thou, que lui n'y prétendant plus rien et ayant les siens séparés, il a ses raisons pour apposer aux leurs et telles que la *raggione di bon governo* le guide ailleurs. C'est le plus malheureux et infidèle conseil que l'on puisse donner à un homme, que de le porter à suivre autre parti et autre sentiment que celui de l'autorité légitime. Il n'y a que du chagrin à concevoir et de la pesterie à produire, les rencontres et les bénéfices de tel jeu sont perte de temps, de fortune et quelques fois ruine totale. Je sais bien ce qu'en cette rencontre les Importants peuvent dire, mais Mr de Thou s'est éclairci et satisfait là-dessus, et *in ogni maniera* il faut s'ajuster selon les temps. Je suis tout assuré que Mr de Thou se tenant au bon parti de la Cour, qui sera toujours celui dont le Roi sera le chef, qu'il fera ses affaires, qu'il sera considéré et en état de monter à plus haut degré qu'il n'est, et cependant Mrs les Importants rongeront leur bile noire. Je repasse l'esprit sur ce qui passa incontinent après la visite qu'il rendit à M. le Card. Mazarin ; quelques mois après, quelques-uns de l'Importance se plaignaient qu'il était de telle humeur qu'il ne se découvrait de rien, et était si retiré de la familiarité et conversation, qu'on ne le voyait plus. Il faisait sagement de se détacher peu à peu de ces Mrs dont la fréquentation est périlleuse et nuisible à la fortune. Si ces Mrs l'ont moins estimé pour cela, il se mettra un *buan concetto* dans l'esprit de ceux qui le peuvent servir, et dont il peut recevoir de grandes faveurs.

Pour ce qui est de Mr de Valliquierville, je vous assure qu'il n'est en aucune façon dans les sentiments des Importants, et qu'il approuve fort l'action de Mr de Thou, hors sa marotte du Rabbanisme, qu'il jettera bientôt par-dessus

les maisons. C'est un homme aussi bien sensé, et qui juge aussi bien des choses qu'aucun autre. Il se moque de ceux qui ne veulent pas être bien avec M. le Card. Mazarin pour ce qu'ils haïssaient le Card. de Richelieu. Il remarque très judicieusement toutes les sottises qui se sont faites depuis le 14^e mai 1643, et la mauvaise conduite de plusieurs. Si le papier pouvait souffrir le jugement qu'il fait de deux frères, je vous le dirais, et trouveriez qu'il est très sensé, et qu'il a raison de dire que pour avoir un bon avis que une lettre et quelque ouvrage d'un bel esprit, il prendrait celui de l'aîné, et pour bien conduire sa fortune il prendrait celui du cadet. Après vous avoir dit mon sentiment, je vous témoignerai le contentement et l'exultation de mon âme ayant appris que la Reine a témoigné grande affection à la famille de Mr de Thou, dans les occasions dont il se faudra prévaloir. S. Majesté lui en fera ressentir les effets.

Je vous remercie très humblement du soin et de l'affection que vous apportez à mes intérêts, vous m'obligerez très fort lorsque vous aurez reçu mon argent de payer Monsieur Pellaud à qui je baise très humblement les mains.

Le jeune Heinsius n'est point encore ici, le neveu du feu Sr Reins mort il y a 10 jours, m'a dit qu'il était demeuré malade à Marseille, et qu'il était très délicat et de faible complexion. Je n'ai point eu de nouvelle de Mr Saumaise il y a quinze jours. J'ai fait un voyage de Padoue et de là à la Costosa où sont ces grottes, qu'ils appellent dans le pays Cugoli, froides et d'où il sort un air froid. J'ai vu la maison d'Ottavio Trento gentilhomme vicentin dans laquelle le frais de ces *cugoli* se distribue à *misura*, et dans la chambre où l'on dîne il y a une porte avec de petites fenêtres par lesquelles l'on reçoit le froid à telle proportion que l'on veut, et l'on peut le donner si grand qu'il faudrait se vêtir d'hiver qui voudrait demeurer dans la chambre. De là je passai à Vicence pour coucher, il n'y a que 4 milles, que je fis le soir à pied par l'un des plus beaux paysages qui soit dans la nature.

J'ai acheté à Padoue le *Corio in folº. Milan 1503 Alex. Minutianus*, le papier, le caractère et les marges sont beaux et nets, j'ai pris l'édition de Frambotti qui est achevée. Elle est de la bonne note, il n'ose la publier à cause que l'on veut faire changer plusieurs choses, je l'ai entier, il ne manque que la première feuille qu'il me doit envoyer. Je les mettrai sur le compte de Mr d'Harlay. Je ne trouve plus des monnaies qu'il me demande, je suis toujours en quête.

Les amis de Mr Naudé de Padoue le saluent, je leur ai dit qu'il travaillait à disposer la Bibliothèque de son patron. Ce [*βιβλιοβορος* p. 248] voulait encore engloutir et avoir pour une pièce de pain les livres du pauvre Dumoustier.

J'ai bien cru que Mr Luillier ne serait pas toujours dans la même ardeur, il me donnera de ses nouvelles et de la disposition en laquelle il se trouve. Je souhaite toujours à Mr Gassendi recouvrement entier de sa santé, je baise les mains à ces deux amis qui sont du bon coin et de la bonne note. En cet endroit je saluerai très humblement Mr Hulon et le remercie du souvenir qu'il a eu de moi dans la lettre qu'il a écrite à Mr Dupile son bon ami et le mien. Je vous prie de l'assurer que je suis son très humble serviteur.

Vous aurez su il y a longtemps l'arrivée de nos balles à Livourne, à présent elles seront à Marseille, et peut-être vers Lyon. J'en ferai fort bientôt une qui ira par terre d'ici Livourne.

Je vous remercie très humblement de vos nouvelles. Je vois bien que Mr de Chavigny sera bientôt tout à fait hors de la Cour, je ne me suis pas trompé dans le jugement que j'en ai fait il y a 3 ans passés. Cependant il semble qu'il se forme quelque petite intrigue.

Nos nouvelles sont la mort de Mad. la Duchesse de Modène, et Mr de Parme part ce soir pour retourner à Parme, Mad. sa mère la vieille Aldobrandine se meurt.

De Rome l'on écrit que le Pape commence à méditer comment il pourra défendre la Marche d'Ancone contre les Turcs, en cas qu'ils entrent dans le golfe. L'on a ici conduit de Zara dans une galère et enchaînés ce capitaine Martino Strik, Tagliapietra, et un Jugurtha avec un quatrième pour savoir d'eux et les examiner sur la perte de Novigrad.

L'on fait courir le bruit que les Turcs dans la Canéa ayant disette de pain et se méfiant des Grecs les ont tous tués afin d'avoir moins de bouches inutiles et se mettre l'esprit au repos ; que l'armée navale chrétienne tenait cette place assiégée, et que les Grecs par terre empêchaient que rien y pût entrer, et que le Bassa de la mer avait envoyé un Saïque à celui de la Canéa qui a été pris par les nôtres, et lui donnait parole de le secourir dans le 15 Juillet. Les entendus se défient que déjà la place soit secourue il y a longtemps. Ici l'on veut aussi faire croire que l'armée chrétienne donnera combat contre l'ottomane si elle la rencontre, ou si elle se présente pour secourir la Canéa. S'ils l'ont voulu faire, l'exécution s'en est ensuivie et les premières nouvelles seront de cet exploit.

Ceux de Traw ayant été attaqués par les Turcs et s'étant valeureusement défendus et fait bon butin, le Provéditeur gentilhomme vénitien, qui se contenta d'être spectateur, voulut avoir sa part du butin, ce qui lui ayant dénié par les soldats, et lui ayant voulu user de force, il a été taillé en pièces, et ceux de Traw ont donné ici avis que pendant que la guerre durerait ils ne voulaient point de Provéditeur dans leur ville, vu qu'il leur en arriverait comme à ceux de Novigrad, et que leur dessein est de se défendre.

Dimanche 29 Juillet le Sr Labbia fut fait et déclaré noble dans le Grand Conseil moyennant 100 m ducats. La Rep. en fera d'autres et l'on dit que Vidman présentera sa supplique lundi prochain et autres ensuite. Auparavant que cette nouvelle noblesse ait germé et que la tâche de l'extraction soit consommée, il faut au moins 2 siècles. L'État présent des choses les oblige de mettre dans leur corps ces gens-là, afin d'avoir de l'argent. Depuis peu ils

avaient publié une Parte du Progadi par laquelle l'on imposait double *taglion*, mais s'est tant trouvé d'opposition ici et en terre ferme qu'ils l'ont pas osé passer outre à l'exaction. Il est vrai qu'ils ne peuvent pas soutenir longtemps le faix et les frais de cette guerre.

Les lettres de C.P. portent que le G.S. a fait arrêter les Ambassadeurs de Moscovie et que les Moscovites assiègent Azaph anciennement Tanais, sur l'embouchure de ce fleuve dans les paluds méotides.

Pour moi je fais état de partir d'ici après les premières pluies de la fin de ce mois, ou du commencement de Septembre pour Florence, de là je me rendrai à Rome et là je formerai avec Mr votre frère la dernière résolution du voyage de Levant.

Je vous supplie de vouloir faire mes très humbles baisemains à Monsieur et à Mad. de Thou, et les assurer de mon très humble service, et que j'ai une grande impatience d'avoir l'honneur de les revoir, et le Signor Luigi Augusto, je le souhaite aussi fort et puissant que le fils de Monsieur l'Ambassadeur qui est extraordinairement grand pour son âge. Je baise aussi les mains à Monsieur votre frère et à tous les amis, principalement à Monsieur d'Harlay. Je suis et serai à jamais, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Venise, le XI^e août 1646.

Monsieur,

Ne croyez pas je vous prie que je vous taise aucune nouvelle qui soit à l'avantage de ces Mrs, je voudrais en avoir tous les ordinaires à vous écrire, d'autant que ce serait l'avantage de la Chrétienté, mais jusques ici ce qu'ils ont eu de plus favorable c'est la mauvais gouvernement qui est dans l'empire du Turc, et le peu d'expérience que ce grand corps montre avoir pour la guerre. Car l'on peut dire que si cette puissance n'avait point les membres engourdis, et qu'elle eût son mouvement libre, la Chrétienté et surtout cette Répub. aurait à souffrir. Ces Mrs qui sont couverts et obscurs débitèrent en partie leurs nouvelles de l'armée samedi au soir de la semaine passée, après nos paquets fermés, qui sont, que toute leur armée au nombre de 52 galères, 34 vaisseaux et 6 galéaces est aux environs de la Canéa et sur les routes que le Turc doit prendre pour y entrer, à savoir al Cerigotto 50 galères et 6 galéaces, à l'entrée du port de la Suda 32 vaisseaux ronds, et entre la Canéa et le Scoglio di san Theodoro 2 vaisseaux, 2 galères et 20 barques armées. L'armée ottomane est de 72 galères, 4 mahones et 30 vaisseaux ronds avec 300 Saïques mais inutiles au combat, qui portent des soldats et des vivres. Il est très assuré que si l'armée turquesque a voulu passer, comme il est certain qu'elle l'aura tenté, l'armée vénitienne aura pu l'attirer au combat, et l'on attend ici avec beaucoup d'inquiétude ce qui sera arrivé. Si les Vénitiens laissent passer les Turcs et débarquer de la soldatesque dans la Canéa, le Royaume est perdu. S'ils combattent avec avantage, mais que nonobstant le secours entre l'île se perd encore, car dix-mille hommes suffisent pour en rendre le Turc maître absolu. Si les Vénitiens sont défaits, ils sont sans ressource. Il faut donc que l'armée chrétienne rompe l'Ottomane et qu'elle empêche en même temps qu'il n'entre aucun secours dans la Canéa, ce qui fait croire que ces Mrs ne hasarderont pas le combat outre les raisons générales. Il y a déjà quelque bruit qu'ils font courir qu'il est comme impossible de pouvoir empêcher qu'il n'aille du secours alla Canéa, d'autant par un gros vent de tramontane l'on peut venir de Napoli di Maluggia, sans que les galères et gros

vaisseaux osent suivre, de peur de donner à travers. La semaine ne se passera pas que nous n'en ayons des nouvelles. Cependant l'on fait partout des prières de quarante heures qui se commencèrent lundi passé à St Marc.

L'on a nouvelle que la peste continue au Zante. Et quant au Bassa de la Bossène, l'on dit qu'après avoir pris Novigrad il envoya à Constantinople quérir nouveaux ordres, qu'il a reçus de faire du pis qu'il pourra en Dalmatie.

Jugez s'il vous plaît ce que c'est d'avoir plusieurs têtes à satisfaire. Ces prisonniers accusés ici hautement de trahison dans la reddition de Novigrad ont été amenés ici enchaînés et au débarquer le peuple, même un gentilhomme, criait *sulle furche*. Martin Strik que l'on disait le principal traître répondit, *mandate sulle furche il vostro Zentilhomo, perche non hò fatto niente senza e l'ordine sua datomi in scritto*. À présent que l'affaire s'examine, ils trouvent qu'il n'y en a aucun coupable. L'on ne sait pourtant si Martino ou Jugurtha ne passeront point pour sauver les apparences.

Jehan Paul Vidman a présenté sa supplique pour être fait noble et tous ses frères qui sont quatre. Son affaire a passé au collège et en Pregadin, demain elle doit être rapportée au Grand Conseil. Il a 6 enfants de façon que la Rep. augmente d'onze nobles. Il est sujet très médiocre en talent, mais ses frères et lui ont plus de 7 ou 8 cent milles écus de bien. Le père est mort riche de 5 ou 600 m ducats, ses enfants ont acquis de grands bien en Allemagne, en Bavière et Carinthie, où ils ont le comté d'Ortemburg et la Baronie de San Paterniano. Il donne 200 m ducats et met à la Zecca 40 m et il paie 2 m écus par an tant que la guerre durera. Il y en a qui croient que son affaire recevra de la difficulté, *a chi tocca s'intrighi*. Il est vrai que ces malheureuses *arsures e svizzeri* qui sont pauvres, souffrent avec peine de voir cette nouvelle noblesse si riche entrer dans leur corps, contre laquelle et la splendeur de ses écus ils n'ont que le rouille de longues années à opposer.

Je vous remercie très humblement de vos nouvelles sur lesquelles encore que je fasse des réflexions, je ne veux pourtant pas vous les écrire, cela serait trop long, et je ne veux pas devenir Bailly de Dunois. Je vous dirai seulement que Xiré Gazettier a un très mauvais correspondant, qui lui écrit toutes les sottises qui se débitent. Si j'avais voulu vous entretenir de telles badineries, j'aurais fait des volumes, mais quoique j'aie peu d'esprit et de connaissance des choses du monde, je ne me laisse pas aisément attraper et quelques fois je m'accommode aux sentiments courants pour ne pas paraître hétéroclite, bien que je sois dans le contraire et d'en user ainsi je ne m'en trouve pas mal pour ma satisfaction. Les événements m'enseignent qu'en matière de prévoyance *spesso la moltitudine s'inganna*.

Je fais réponse à Mr Luillier, je lui baise encore ici les mains, à Mr Gassendi et à l'ami Pellaud auquel je souhaite tout bien, félicité et contentement.

Je loue dieu de la santé de Mr et de Mad. de Thou et de leur famille, je leur suis trop obligé de la continuation de leur bonne volonté. Je me rendrai auprès d'eux le plus tôt qu'il me sera possible. Vous m'obligerez grandement de leur faire mes très humbles baisemains, comme aussi à Mr d'Harlay, dans les bonnes grâces duquel vous m'entretiendrez aussi s'il vous plaît.

Je vous ai écrit que j'ai retenu pour vous le premier tome du Père Venturin, son second ne sort point encore. Nos balles sont arrivées à Marseille. Vous verrez sur qui sera tombé le hasard de la tempête car de Livourne l'on écrit que les numéros étaient effacés. Je ferai une balle la semaine prochaine pour vous envoyer, elle ira par terre à Livourne. Si un *Eustatius in Homerum* qui vient de Naples arrive à temps, je le prendrai pour moi. Il y a un gentilhomme vénitien appelé Reinerio qui est aussi le nom de sa maison, qui a des livres à vendre parmi lesquels il y a des MSS. L'on m'a promis la liste, je les vis il y a 8 jours, il y en a quelques-uns que je mis à part entre lesquels est l'anthologie in 8° de l'Edition d'Alde, un traité de *Pappus MS in V lib. Ptol. Magn. constr.*, un

Hesychius et quelques autres. Il veut vendre tout ensemble, ce qui empêcha que je pusse faire le marché. Si l'on me donne le catalogue je vous l'enverrai. Vos Rhétoriciens ne se trouveront jamais ici, et en allant d'ici à Rome je m'arrêterai à Bologne un jour pour voir les librairies, et à Florence aussi.

Ne me reprochez rien d'Orbetello, pour ce que j'ai cru que vous seriez très bien informé de Rome, je n'ai pas voulu en écrire aucune chose. Je n'ai plus rien espéré de cette place depuis le 8e juin ; et il faut de deux choses l'une, ou que le nécessaire y ait manqué, ou s'il y était que l'on s'en soit bien mal servi. Cela se doit juger par les officiers qui ont conduit le siège. Ce que l'on peut dire est que les Espagnols ont été bien avertis de notre dessein. L'on a fait des honneurs extraordinaires à D. Carlo *della* Gatta à son retour de Naples. Le Vice-Roi Le Duc d'Arcos l'a traité avec une courtoisie et déférence extraordinaire.

Nous avons su le mauvais état de santé du Prince d'Orange par les lettres de la fin du passé, et de la trêve signée par trois des députés.

Je vous supplie de vouloir me permettre que je salue Monsieur votre frère et Monsieur Bozard, ensemble tous les amis. Je leur suis et à vous, monsieur,

très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Venise, le 29 Juillet 1646.

Monsieur,

Cette semaine m'a relevé de l'anxiété dans laquelle j'étais, pour n'avoir point eu de vos lettres la précédente. Celle du 27e du passé m'a appris votre

délogement de la maison de Mr de Thou. Encore que je n'aie pas été présent, je ne laisse pas de ressentir à 300 lieues loin le déplaisir que Mr et Mad. de Thou en souffrent, et je joins volontiers mes larmes aux siennes, car votre séparation prive cette maison d'un lustre, et d'une consolation qu'elle ne recouvrera jamais. Il est vrai que vous n'en êtes pas beaucoup éloignés, mais nonobstant cela Mad. de Thou a juste raison d'en avoir eu de si tendres ressentiments. La grande opinion que tout le monde a de sa vertu, et avec raison, croîtra de beaucoup par les témoignages qu'elle vous a rendus de l'estime qu'elle fait de vous, et de votre conversation. Par deçà on a jugé qu'il fallait qu'elle eût l'esprit mieux fait que le commun et qu'il n'est point ordinaire d'avoir en un âge tel que le sien pris goût en la conversation des personnes les plus vertueuses et sérieuses de ce temps. Les visites que vous vous rendrez mutuellement remédieront en quelque manière à tous nos déplaisirs. Je vous suis au reste étroitement obligé des nouvelles qu'il vous a plu m'écrire par celle du 27^e sur lesquelles je ne vous ferai aucunes réflexions, si ce n'est sur le fait de l'Assemblée du clergé. Ces Mrs jusques à ce 27^e Juin méditaient en sommeillant ce que la vôtre du 4^e Juillet m'a appris qu'ils avaient fait. La procédure a été très judicieuse et bien fondée, et à mon avis ils ont prudemment fait de ne point fouiller dans les sépulcres des morts. Il faut laisser consommer les cadavres et charognes dans l'oubli, et parler aux vivants pour les détourner de mal faire. Ces trois docteurs dont vous m'écrivez sont traités comme ils le méritent ; il y en a un que je recommande à Mademoiselle de Romainville, elle ira dans l'assemblée plaider pour lui, qui a autrefois voulu la déloger par sa chicane. Lorsqu'il parlait à Mantes de l'Infaillibilité des jugements du Card. de Richelieu, il la prouvait par Remond Lulle, à la méthode duquel il avait eu recours lorsqu'il vint à l'Episcopat pour remédier à l'ignorance crasse et grossière qu'il cachait sous une belle apparente mine. Un des trois sans le nommer est ruiné de réputation il y a longtemps, et pour éviter l'infamie il a été contraint de sauter d'un des bouts de la France à

l'autre, telles étaient la plupart des créatures du Card. de Richelieu, bons valets et exécuteurs de ses passions, et l'exécration de tout le reste du genre humain. Pour le troisième, bien que sectateur du Card. et client de Mr de Bullion, on sait bien que ce n'est pas d'alors qu'il a sucé le venin de corruption. Mr d'Ingré en témoigne dès à présent en l'autre monde, soit sous le Card. de Richelieu, devant ou après, il a fait et fera selon ses inclinations. Encore est-il recommandable par son esprit, son adresse et la bonne chère qu'il fait à ses confrères, et on peut dire que s'il vole leurs gerbes, que c'est pour leur faire manger gaiment et en bonne compagnie. Quant à Mechinière, il trouve toujours moyen d'avoir son plat ne pouvant manger à table. J'espère bien à présent de cette assemblée, puisque l'on y admet et qu'on y rappelle ceux que la violence en avait chassés. J'ai appris comme l'affaire s'était passée et comme le Card. de Lyon s'était absenté, avec le reste de la procédure ; l'Ordre ecclésiastique ne manquera jamais au devoir et à l'affection qu'il doit au Roi et à l'état, et jamais il n'y a manqué, mais il a intérêt et doit empêcher qu'on ne l'accable, c'est la seule partie de l'état qui respire encore, le cœur a manqué à tout le reste et ils n'ont plus de forces. Vous savez combien les intérêts de la bonne Mad. d'Éguillon me touchent, et si je ne recevrai pas beaucoup de déplaisir de lui voir emporter le Duché d'Éguillon. Les Gazettes imprimées de Turin portaient dernièrement qu'elle épousait le Chevalier Chabot, comme celles d'Allemagne et de Flandre portent que Mad. de Rohan veut faire reconnaître un sien fils de 15 ans pour fils et hériter de feu Mr de Rohan, qu'elle a tenu caché en Flandre ou ailleurs. Les affaires de vos Curés donnent plus d'exercice à la Cour que St Jehan Chryfostome ou Photius n'en ont autrefois donné à la Cour de Constantinople. En ce pays on savait bien mettre ordre et assoupir le tout, encore que cette Rep. soit bien moindre en forces que le Royaume de France. Je réponds au reste de votre lettre du 4^e touchant Mr de la Rivière. Je suis très aise que Mr de Thou ait jeté les yeux sur lui pour avoir soin de sa Bibliothèque, ses intérêts me sont si chers que j'entendrai

toujours avec plaisir les choses qui iront à sa conservation et accroissement. De ma part tant que je vivrai, et en quelque état que je me trouve, j'y contribuerai tout ce que j'aurai jamais de forces et de pouvoir comme je m'y sens obligé. Je m'assure qu'il n'en doute pas et qu'il pourra toujours disposer de moi comme son service le requerra.

Je viens à nos nouvelles, qui sont si extraordinaires pour les prospérités que Dieu nous envoie, que nous-mêmes demeurons étonnés. Hier au soir l'Ambassadeur d'Espagne ne voulut point souper, attristé de la nouvelle venue de Gênes, d'une dernière défaite des Espagnols sortis de Lerida au secours de ceux de Balaguier, qui ont tous été faits prisonniers. À Rome et en cette ville ils sont si abattus qu'ils avouent que leur Monarchie est sans ressource. On assure qu'il y a ordre aux escadres de Naples et Sicile d'aller en diligence sur les côtes de Valence, ainsi cette République se trouvera privée du secours qu'elle espérait pour la Candie, d'où on n'a point de nouvelles assurées depuis longtemps. Ces Mrs cachent le plus qu'ils peuvent celles qui en viennent. Mr d'Éghenfeld vint hier prendre congé de Mr l'Ambassadeur, il s'en va à Zara en Dalmatie commander la Cavalerie de cette République. Le bruit court toujours que partie de l'armée de terre du G.S. est déjà arrivée au voisinage de Zara. Ils font des levées en cette République, le plus qu'ils peuvent, mais en petit nombre, elles s'acheminent vers Palma nova. L'Empereur a fait avertir ce Sénat par son ambassadeur que le G.S. lui demandait passage dans ses terres pour entrer dans le Friul, qu'il l'avait refusé, mais qu'il ne pouvait l'empêcher s'il n'était assisté d'argent. Ces nobles Vénitiens sont si mal voulus de leurs sujets, qu'on a remarqué que la noblesse de terre ferme ne s'est point offerte ni son service et ses biens pour cette guerre, comme elle avait fait lorsque la guerre du Pape Urbain VIII commença, ce qui provient du mauvais traitement que ce Sénat leur fit ; car la plupart ayant levé des compagnies à leurs dépens, nonobstant cette dépense on leur fit payer les charges extraordinaires comme s'ils n'eussent rien contribué d'ailleurs. Ils ne

parlent point de toucher à leur trésor, mais de faire porter à leurs peuples toute la dépense de cette guerre, et ils font état d'exiger une année de louage de toutes les maisons, ce qui les fait détester par leurs sujets. Depuis que Zeni s'est fait par rencontre d'un autre emploi, où il fut nommé, décharger de l'Ambassade de Vienne, un noble appelé Gussoni y a été nommé. Celui-ci pour éviter la dépense qui est horrible, a mieux aimé payer 500 écus qui est le peine bursale et se bannir pour 3 ans que de l'accepter. Trois nobles qui avaient été nommés capitaines de galères ont fait le même. Vous voyez en quel état ils sont. Mr de la Valette va dans la fin de la semaine prochaine en Candie, mais seulement pour visiter les places. C'est un bel exploit. Quant aux galères de Florence, du Pape et de Malte, elles n'iront que jusques à Zante pour garder le golfe, mais on ne croit pas qu'elles y arrivent qu'à la fin d'août. Il arriva de Naples hier ou devant une nouvelle peu crue et aussi peu vraisemblable, que les Turcs après leur descente en Candie avaient envoyé 30 galères chercher des vivres, qui ayant été rencontrées par les Vénitiens avaient été en partie prises, en partie coulées à fonds. Nous en attendons la confirmation, comme aussi de cette grande victoire publiée ici obtenue par les Portugais sur les Castillans. Mr l'Ambassadeur a au par des lettres du 14e la prise de Mardik qui assiège les Espagnols et leurs partisans au dernier point. Un noble vénitien disait il n'y a pas deux jours à un quidam, qu'à présent il fallait être Turc ou Français.

Quant à votre postscript qui regarde le P. de la Haye, je vous ajouterai qu'un de mes amis a reçu lettres de CP. depuis 6 semaines, qui portent qu'un jeune Français bien fait et de bonne maison faisait là bien des siennes, et qu'il y a avait grand danger qu'il ne prît le turban, et se fit Musulman. On n'a point voulu me le nommer. Mr notre Ambassadeur est là bien embarrassé d'avoir cet extravagant près de lui. J'écirai demain à Mr l'Empereur, et vous ferai savoir ce qu'il m'écirra. Mr Forget ne devient point sage, si je savais que la Thériaque

de Venise lui dût profiter, je lui en enverrai. Dieu me garde d'imiter les malins, et de suivre le conseil des impies.

La Bibliothèque de Mr le Card. Mazarin doit être bien augmentée par une succession si riche. J'écris aujourd'hui au P. Dupuy et je le prie de vouloir prier ses PP de Milan de lui envoyer ou à moi ici l'Apollonius Pergaus, il est sans doute faux qu'il soit censuré, car c'est Mathématique pure. Ces bonnes gens sont bien grues, et aussi bien informés comme un Chartreux de la grande Chatreuse, qui parlant dernièrement à un gentilhomme de Mr d'Igbi qui allait à Rome et devait passer par Turin de la part de la Reine d'Angleterre, lui demanda s'il était catholique, et si cette méchante Reine qui avait fait couper la tête à sa cousine la Reine d'Ecosse envoyait voir et visiter une princesse catholique, et là-dessus il s'échappa et fit une déclaration contre la Reine Elizabeth qu'il croyait encore en vie.

Avec votre permission je saluerai Mr Gassendi et me conjourai avec lui de sa promotion à la chaire de Mathématique.

Je vis jeudi la Bibliothèque de St Marc. Ce qu'il y a de MSS sont la Bibliothèque du Card. Bassarion. Il y en a de rares et d'exquis. J'y ai trouvé le *Didymus de Plantis* que Mr Saumaise demande. On la tient ouverte le lundi, le mercredi et le vendredi une heure le matin. Jugez ce qu'on peut faire en si peu de temps. Je baise très humblement les mains à Monsieur et à Madame de Thou, et à Mademoiselle de la Coulombière, à Mr votre frère, à Monsieur Luillier, à Mr Forget sous condition, à Mr Ménage que je prie de vouloir assurer Monseigneur son Patron de mon très humble service, à Mr de la Motte, Mrs Guyet, Treilleport, Sarrazin, Sarrau, et tous en général et particulier sans qu'il soit besoin de plus particulière expression. Je suis toujours, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Ajouts : Je vous enverrai par le prochain ordinaire un catalogue de livres, et chercherai *Patricii Nova Philosophia*. J'ai parlé à Mr l'Ambassadeur pour l'adresse de vos lettres à Mr Du Lieu, je crois qu'il le fera.

Je vous écrivis dimanche par un extraordinaire, et je supplie Mr de Thou de m'excuser si je ne lui écris par cet ordinaire.

Je suis bien fâché que Mr Dupuy me donne tant de malédictions, je le peux pourtant assurer que j'ai été autant jaloux et soigneux de la Bibliothèque du Roi pendant que j'y ai entré, que si les Livres eussent été à moi en propre. Si vous en trouvez de transposés, ne vous en étonnez pas, mais pour y pourvoir n'y laissez toucher ni Allemand, ni Hollandais, ni aucun étranger. Le P. Venturin vous baise les mains et à Mr votre frère, il le prie de vouloir lui donner information sur le mémoire que Mr l'Amb. vous a envoyé. J'ai passé il y a 8 jours toute l'après-dîné avec lui et demain j'en passerai une bonne partie encore.

De Venise, le 18^e août 1646.

Monsieur,

Je réponds à la vôtre du 24^e Juillet par laquelle vous accusez la réception des miennes du 30 Juin et 7 Juillet. Je vous ai donné avis par mes précédentes de l'arrivée de nos balles à Marseille dont vous devrez aussi avoir l'avis. Toutes ont été bien emballées, mais l'agitation du vaisseau a fait froisser les balles les unes contre les autres, de sorte que les toiles jusques à la cirées étaient rompues. Je m'assure qu'à la fin de Septembre vous les recevrez. Je suis toujours en quête pour des médailles et pièces de monnaie pour Mr d'Harlay, mais il s'en trouve

fort peu et je crois qu'ils renouvellent toutes leurs monnaies à la Zecca de 30 en 30 ans, car l'on ne voit que des ducats et ducats neufs. L'Hébreu à qui j'avais donné commission a fait selon la coutume de sa nation, qui est de promettre et ne rien effectuer s'il n'y a du profit très grand, et encore cette canaille a souvent en main ce que l'on demande, et pour découvrir l'envie ou nécessité que l'on, elle dissimule et ne montre rien.

Je remets à mon retour à Paris à voir les Éphémérides pour le fils de Mr de Thou, vous ni personne ne devez appréhender que cela fasse mal, il n'en arrive ni pis ni mieux, vous le savez bien et que la Lune et Mars sont souvent accusés de faire des choses auxquelles ils n'ont jamais pensé.

Vous ne m'accusez point la réception des lettres que j'ai écrites à Mr et à Mad. de Thou par celui qui partit le 7e. Vous m'obligerez infiniment de vouloir présenter à l'un et à l'autre mes très humbles baisemains, comme aussi à Mr d'Harlay.

La santé de Mr Gassendi est encore bien incertaine, cet automne me fait peur pour lui, car c'est la saison la plus périlleuse à ceux de son âge. Quant à Mr Ménage, il nous donnera toujours quelque production de son esprit en vers soit en élégies ou épigrammes.

J'ai bien peu de nouvelles à vous écrire. Il n'y en a point encore en public du côté de Candie. Cependant le Sénat a eu lettres de l'Évêque d'Antivari par lesquelles il donne avis que les Bassas de la Valone et d'un autre lieu voisin avaient fait de grandes réjouissances, et que dans le pays l'on disait qu'elles s'étaient faites pour le secours entré dans la Canéa et pour l'avantage obtenu par l'armée navale ottomane sur la chrétienne lorsque le secours y est entré. Il faut attendre quelque Caïque pour avoir des nouvelles plus assurées. Du côté de Zara l'on a avis que le Bassa *della* Bossena a passé une rivière appelée la Vrana, et est allé avec 7000 hommes au plus du côté de Spalato et Sebenico pour attaquer l'une de ses deux places, ou ceux de Zara ont envoyé des troupes pour les

défendre. C'est à la vérité une guerre aussi mal faite et conduite de part et d'autre que l'on en ait jamais vu ni lu. Les chefs manquent de part et d'autre, l'expérience et la soldatesque, si ce n'est que les Turcs veuillent se moquer de ces gens-ci, et qu'ils fassent la guerre en Dalmatie pour divertir seulement ces Mrs, et y tenir une partie de leurs forces occupées. Jusques ici ils n'ont pris que Novigrad, qui n'est important qu'à cause du voisinage de Zara.

L'on a avis que le Roi donne 10 vaisseaux à la Repub pour servir contre le Turc. C'est pour démentir ceux qui disent que 3 vaisseaux français ont secouru la Canéa, et y sont entrés après avoir passé dans l'armée vénitienne et avoir pris passeport du Général. L'on allègue une lettre de Camille Gonzague pour confirmer cette imposture. Cependant, *si fà una mano di nobili a cento mila ducati l'uno*, Vidiman ses frères et enfants, Gozi marchand de soie, les Tasca anciens citadins, Zaguri, Antelmi, Rubini, Ottoboni, qui sont familles très anciennes. Il y a un vieil appelé Beni âgé de 70 ans sans femme et enfant, qui est fermier et a *ille*, qui est riche de 500 m ducats. Il se veut faire noble et donner la moitié de son bien à la Repub. La vieille noblesse voit de travers tous ces nouveaux, encore que la nécessité les oblige à ce faire.

Vous aurez su le double mariage dans la maison d'Autriche de l'Infante d'Espagne avec le fils aîné de l'Empereur et du Prince d'Espagne avec la fille aînée de l'Empereur. Le Pr. Matthias de Florence est mort à Sienne.

Le Roi de Pologne est toujours à Léopoli, mais dans l'impossibilité de rien faire, à cause de l'opposition des états de Pologne. Les dernières lettres venues de CP. portent qu'on y équipe des vaisseaux pour envoyer contre les Roux et Moscovites. Il ne se parle point de pouvoir faire joindre le grand Seigneur à un traité de paix, et il y a danger que pour rétablir sa milice il ne veuille continuer la guerre, car son empire n'ayant autre principe et fondement que les armes, s'il ne tient sa milice bien ordonnée et disciplinée, il se trouvera en état de décadence. Je vous remercie très humblement de vos nouvelles sur

lesquelles je ne ferai aucune réflexion. Hier sur la place l'on fit courir un bruit fort au goût des Espagnols, que Mr le Prince s'était retiré de la Cour sans prendre congé de la Reine et après avoir dit plusieurs choses. Ces gens-là sont fort bien informés de nos affaires. Je vous assure que les Italiens avec leur bel esprit ignorent entièrement nos affaires, et les principes et fondements sur lesquels il faut raisonner.

Mr l'Amb. vous baise les mains. Je fais état de sortir d'ici et m'en aller à Florence au commencement de Septembre, et y passer quelques jours pour y voir la Bibliothèque du G. Duc. Je suis bien fâché que Mr de la Fueillade ne soit point en passe pour l'Évêché. Il y viendra en son temps, il a toutes les qualités requises, avec le désir de l'être aussi grand qu'aucun autre. En cela il suit la maxime de l'Apôtre, qui *Episcopatum* etc... Je baise très humblement les mains à Mr votre frère, et à tous les amis. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Le 25 août 1646.

Il n'y a encore aucunes nouvelles venues au public, qui soient publiques et publiées, touchant la Candie. L'on repasse l'esprit sur la méthode que ces Mrs ici tinrent à la guerre de Chypre. Ils savaient si bien cacher et tenir secrètes les nouvelles, et l'état de leurs affaires, qu'ils étaient entièrement chassés de Chypre il y avait six mois, qu'encore la moitié de Venise criait qu'ils en tenaient la moitié, encore usèrent-ils d'une belle manière en publiant la perte de l'île, et déclarèrent à leurs sujets que pour obtenir la paix ils l'avaient accordée au Turc,

et cela pour ne pas découvrir leur faiblesse. À présent ils se servent adroitement d'un moyen qui ôte à tout le monde la connaissance de ce qui s'y passe. Les barques et caïques que les généraux de l'armée navale envoient par deçà ne viennent pas *a drittura* à Venise, mais on les envoie en Istrie, et les mariniers qui viennent de Levant au sortir du vaisseau, sans que l'on permette qu'il parlent à qui que ce soit, sont renfermés et en même temps le provéditeur dépêche ici une nouvelle barque et de nouveaux mariniers qui apportent les lettres sans savoir ce qu'ils portent. Nonobstant ce soin, l'avis de l'Évêque d'Antivari vient confirmé par deux vaisseaux français retournés de Saïda et de Tripoli de Syrie, qui en venant ont touché à l'île de Candie. Les avis d'Otranto et de Naples disent le même, que les Turcs ont débarqué à la Canéa, secouru la place et mis des troupes à terre pour sortir en campagne. Les avis que nous aurons au plus tôt de CP. nous éclairciront de plusieurs choses. Les particuliers ne reçoivent plus de lettres, le Prince les retient toutes. Du côté de la Dalmatie l'on a confirmation de la marche des Turcs à Zebenigo, et que depuis un mois le G.S. a envoyé au Bassa de la Bossena une veste et une épée pour prix de la prise de Novigrad. [en marge : La Rep. a fait construire un fortin au-devant de Zebenigo pour en garder des approches. Les Turcs du voisinage de Spalato se sont rassemblés au nombre de 2 m pour le venir prendre, mais ils ont été repoussés avec perte de 50 hommes]. Et ensemble il lui envoie ordre de grossir ses troupes, et pour cet effet par toute la Bossène, et Bassanati voisins, l'on lève un homme et un bœuf par chaque maison. L'on ne croit pas pourtant que les Turcs fassent grands progrès en Dalmatie. Ceux qui commandent à Zara ont envoyé 500 hommes à Spalato, 300 à Traw et 600 à Zebenigo. Cinq compagnies de cavalerie s'embarquent ici à Lio pour aller à Zara, dont celle du Baron de Copet est l'une. Elles font en tout 200 chevaux.

Il est arrivé à Bresse une affaire assez chatouilleuse. Il s'y tient tous les ans une foire au mois d'août, et afin d'empêcher le désordre l'on élit six des

principaux gentilshommes qui s'appellent *Protettori della siera*, qui ont quantité d'hommes sous leur commandement pour réprimer ceux qui voudraient faire quelque violence. Quelques marchands qui voulaient ouvrir une blanque, qui s'appelle ici *Il loto*, demandèrent la licence aux Protect. qui l'accordèrent, et ne la prirent point du Podestat, qui en étant offensé, s'en alla de nuit au lieu où se tenait la blanque et enleva *la roba e le persone* qu'il fit mettre en prison, et abattre la maison qui était de bois faite pour le temps de la foire. Les gentilshommes Protecteurs le lendemain matin se mirent en armes et allèrent aux prisons qu'ils rompirent et mirent dehors tous ceux qui y étaient détenus. Pendant ce fracas le Podestat n'osa paraître, et quoique l'affaire ait été trouvée étrange et périlleuse, le temps ne comporta pas que l'on y mette ordre et que l'on fasse faire réparation au public.

Hier cinq nouvelles maisons de Nobles passèrent au grand conseil : Tasca, habitués à Venise il y a 300 ans ; Zaguri, aussi ancien citadin ; Rubini ; Ottoboni et Gozi. Par la promotion d'Ottoboni la charge de Grand Chancelier vaque et l'on dit qu'un citadin appelé Buzinelli l'emportera au Grand Conseil lorsque la ballotation y sera faite. Il y en a jusques ici sept, dont la Rep. a tiré 700 m ducats, ce qui a enlevé tout l'argent de la place et qui rendra très chères les remises à Venise. Les marchands qui avaient 110 ducats de banque à Venise pour 100 écus remis à Lyon n'en ont plus que 105 ou 105 1/2. Le Vidiman a commencé le désordre, car lui ayant 100 m ducats à payer au Prince et la plupart de son comptant étant à Lyon, pour le retirer promptement il s'est contenté de 106 pour 110, et il faut que tout le change suive, lui donnant à gagner à ceux qui ont à y recevoir. Les marchands se plaignent de cela, tout l'argent entrant par ce moyen dans la bourse du Prince, et le commerce demeurant à sec.

L'on a avis que la peste continue au Zante, et en Cephalonie. Les dernières lettres venues d'Alexandrie donnent avis de la prise par l'escadre de Barbarie, lorsqu'elle allait se joindre à l'armée du Turc, d'un vaisseau français de la

Ciudad en Provence, dont le Capitaine s'appelle Samson. Il était chargé pour les Vénitiens et le Capitaine y avait pour sa part 6000 piastres de comptant, et un marchand d'ici autre 6000. Le nouveau noble Vidiman et un marchand appelé Bergonci y avaient pour 30 m écus de draps et brocatels d'or et d'argent, qui s'en allaient en Alepo. Le fils de ce Samson et toute la marchandise ont été vendus à Scio. Le Père et le reste des mariniers et autres personnes ont été distribuées dans les galères.

Cette semaine il est arrivé un accident assez étrange entre quelques nobles de *Cha* Mocenigo, Bragadino, *e* Grimani. Un serviteur étant sorti mécontent de la maison d'un Bragadin, et étant allé servir un Mocenigo, retourna par quelques fois chez son premier maître *e lo minchionava*. Enfin ce Bragadin s'en plaignit à ses parents, qui firent partie d'attraper ce valet, qui vient dernièrement sous les fenêtres de Bragadin pour faire quelque insolence. Il ne pensait pas y trouver des braves, qui coururent sur lui, et le blessèrent, et l'eussent tué s'il n'y eût eu sur la rive du fondement un petit bateau dans lequel il se jeta. Le lendemain Bragadin se trouva en un lieu proche de San Moïse, où le Mocenigo survint, et commencèrent à parler du valet, soit qu'il y eût inimitié précédente, ou qu'ils s'échauffassent dans le discours, ils se frappèrent par le visage l'un l'autre avec la berette et de là en vinrent aux stilets. Pendant cette dispute survint le Grimani, parent du Bragadin, qui commence à crier contre le Mocenigo et le prendre au corps. Le Mocenigo étant le plus fort escampe de mains de Grimani et le blessa de 3 coups de stilet, dont l'on croit qu'il mourra. Comme ces gens sont glorieux, ils n'ont pas voulu en se taisant étouffer l'affaire. Bragadin s'étant vanté d'avoir fait maltraiter le valet et Mocenigo d'avoir stiletadé Grimani, le Sénat leur imposera silence.

Il est arrivé un autre fait *vituperoso e bruto*. Un noble dont l'on ne sait pas le nom prit à une heure de nuit une gondole et un gondolier à un Traghet où il n'était point connu, et s'en alla prendre une courtisane à son logis et la fit entrer

dans sa gondole, et ayant fait voguer jusques à la nuit close en des lieux éloignés d'habitations, il étrangla cette femme. Le gondolier qui voguait entendant le bruit demande ce que c'était, le noble répond *voga becco*. Le gondolier crut que *negotiava con ella* et continua son chemin. Après une demie heure, le noble se fait mettre à terre et dit au gondolier *riconduce quella figlia a casa sua*, ce qu'il fit. Étant arrivé à la porte, elle ne sortait point. Lui croyant qu'elle dormît, entre dedans pour la réveiller. Il trouva qu'elle était morte, et bien étonné, il la mena à la justice et raconta le fait, nonobstant quoi il a été mis *in carnerotto*.

De Venise, le 8^e septembre 1646.

Monsieur,

Suivant que je vous ai ci-devant écrit, je partirai ce soir de Venise à deux heures de nuit dans la barque de Bologne, pour après un séjour de deux jours me rendre à Florence, d'où, selon que l'état des affaires publiques le pourra porter, je m'en irai faire une course à Rome voir Monsieur votre frère, et de là je retournerai à Florence pour y attendre des nouvelles de Mr d'Harlay et de Mr Luillier.

J'ai fait une balle de livres dans laquelle sont ceux de Mr d'Harlay, les vôtres et les miens. Je vous envoie les catalogues de ceux de Mr d'Harlay et des vôtres, vous aurez celui des miens de Florence ou de Livourne, car j'en veux avoir quelques-uns dans mon voyage de Levant ; la balle sera à Paris dans 3 mois. Elle a pour marque *Libri M.G.N^oI*, bullée *dal Bullatore publico di Venetia* de rouge du Lion de St Marc. Elle est adressée à Livourne aux Srs Napolon et Durant, marchands français, qui la feront tenir à Marseille par la voie ordinaire. Vous trouverez l'état de ce que j'ai déboursé pour vous, dont vous devrez rembourser Mr d'Harlay ; et vous aviserez ensemble pour les frais et voiture

dont je dois ma part. Il y a dans la balle un paquet pour le Sr Monis secrétaire de Portugal résidant à Paris, que vous m'obligerez de lui faire rendre sans franc et sans port. Le Sr Tacquetti qui est ici sous la protection de Mr l'Amb. pour le Roi de Portugal m'a prié de lui faire cette faveur.

J'ai acheté depuis la balle faite le livre de Sigonius et de Balthasar Bonifacius, lorsque je referai la balle à Livourne je le mettrai dedans. Au reste, je n'ai pu trouver le *Sopater* grec ; il n'y a plus de livres grecs ici à vendre chez les libraires, et il ne s'en trouve que lorsque quelque particulier veut en vendre.

Nous avons eu des lettres qui nous donnent avis de la blessure de Mr d'Enguien. Les Astrologues s'en glorifieront, car il y a eu de quoi le pronostiquer par sa figure. Il y a eu plusieurs autres personnes de grande qualité tuées ou blessées. Notre ami de Leyden m'écrit en termes touchant l'Espagne et la Hollande, par lesquels l'on peut tenir l'accord pour conclu, et que la Hollande servira quelque jour d'instrument de ruine à nos affaires. Je ne ferai aucune réflexion sur le reste de vos nouvelles, et je vous en dirai des nôtres. L'Italie tremble derechef pour l'approche de notre armée navale, et les gazettes de Gênes nous disent en conformité d'autres avis que le Maréchal de la Meilleraie vient encore *sotto* Orbettello. Le Pape a conservé toutes ses troupes, comme aussi le Grand-Duc et il y a encore des commissions distribuées pour faire de nouvelles levées. Le Duc de parme qui a le fièvre tierce craint pour son Duché de Castro. Dieu veuille que tout aille bien.

Il n'y a rien de nouveau du côté de Levant depuis la semaine passée, pour le moins il n'y a rien de publié. L'on tient pourtant la Suda perdue et ensuite toute l'île. Il y a des avis de Livourne, apportés de Levant par des vaisseaux qui ont passé au Zante, qui sont très mauvaises pour la Rep, qui portent qu'une partie de leur armée a été ruinée dans le port de la Suda.

Les dernières lettres de C.P. ne portent rien que l'ajustement des marchands anglais avec leur Amb. à la Porte du G.S. Le parlement d'Angleterre

avait fait séquestrer tous les siens de cet Amb. à cause qu'il tenait le parti royal, qui pour se refaire fit arrêter et saisir les effets des marchands anglais, qui ont fait de leur côté plusieurs actions hardies pour se venger de l'Amb. et ont eu recours au premier Vizir et au Cadilesker pour avoir raison et justice contre l'Amb. Mais les nations ayant fait plainte et remontré que c'était contre les traités d'alliances que le Vizir prit connaissance de cette affaire, ni le Cadilesker non plus, l'affaire fut renvoyée au jugement de l'Amb. de France, qui a prononcé en faveur de son confrère et conditionne les marchands à lui demander pardon. Il ne se parle point à C.P. du siège d'Azach ni de la défaite du Bassa de Silistrie. Ce sont toutes baies.

Le Patriarche de Venise s'étant formalisé de ce qu'un Clerc de l'Église de St Marc avait sans son dimissoire pris les ordres d'un autre Évêque que de lui, a fait du bruit et l'a molesté par son promoteur et par son auditeur, et ce prêtre ayant voulu dire sa première messe à St Marc suivant la coutume, et convié nombre de gentilshommes, il fut question d'avoir des ornements d'autel qui sont dans le trésor. Le Procureur Morosini, frère du Patriarche, qui avait la clé du trésor, ne la voulant pas donner, l'on fut au Doze qui ordonna que la porte fût rompue, ce qui obligea Morosini de donner la clé. La Rep. fâchée de cette action du Patriarche qui n'a aucune Juridiction sur l'Église St Marc, le manda et lui fit une aigre réprimande avec reproche d'ingratitude, et depuis elle a condamné par le Conseil des dix le Promoteur à bannissement perpétuel hors de l'état, et cassé l'auditoire avec défenses à lui de s'ingérer en aucune chose, et ils ont rétabli un promoteur que le Patriarche avait destitué. Mr le Patriarche qui est bon homme attribue la guerre des Turcs au peu de respect que ces Mrs portent à l'Église.

Je prie dieu pour la santé de Mr Gassendi et je me conjouis avec le P. Mersenne de la satisfaction qu'il a eue dans ses voyages. Je ne suis pas du tout tant tourmenté de fluxions ici qu'à Paris, mais j'y suis plus gras et en meilleur point, l'air de cette ville est merveilleusement bon pour ceux de ma complexion.

Mr Naudé m'excusera si je ne lui fais réponse, j'ai fait ses baisemains à Padoue, et j'ai écrit à Murano au sieur Pinelli pour l'avertir que Mr Naudé lui enverra les mémoires de Mr de St Germain. Le livre du Père Kircher est une pièce rare, je vous prie de voir un endroit où il parle du *Satyrion*, et vous me direz *ch'la da far il Satyrion col l'arte de Lumine et umbra* ; si je voulais faire des livres de cette méthode, j'en pourrais tous les ans faire imprimer deux, mais Dieu me garde d'y procéder de la façon, j'aimerais mieux n'être point auteur, que de mettre en lumière des fatras et tout transcrire des autres ; comme encore a fait l'*Aguillonius* dans son optique, qui est une transcription du *Vitellio* et de l'Alhazen. Et cet autre qui a publié son *Apiarium*, n'a que copié et transcrit. Après les PP. Petau et Sirmond, cette compagnie n'a point de gens qui vaillent. J'ai prié il y a longtemps Mr votre frère d'acheter deux exemplaires de ce livre du P. Kircher, l'un pour vous et l'autre pour Mr de Thou.

Je présenterai ici s'il vous plaît à Mr de Thou et à Madame mes très humbles baisemains, comme aussi à Mr de Harlay, et à Mr votre frère. Je baise aussi les mains à Mrs Luillier, Naudé, Gassendi et tous les autres amis et si Mr Forget veut ouvrir la bouche, il y trouvera aussi mon compliment.

J'ai beaucoup d'obligation à Mr et à Mad. l'Amb. qui me témoignent beaucoup de déplaisir de mon absence et beaucoup de tendresse pour l'appréhension qu'ils ont du succès de mon voyage. Je leur serai aussi obligé toute ma vie du bon traitement que j'ai reçu dans leur maison et de l'honneur que j'y ai reçu. Je vous baise très humblement les mains et je demeure, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

Je vous envoie un q^u de ducaton du Doze d'aujourd'hui Francesso Melino.

Mr de St Aunais partit d'ici mercredi, passé avec passeport du gouvernement de Milan, qui lui permet de passer par le Minalais, et lui assigne ses gîtes. Il a reçu à St Laurent la Signora Guistiniana Valier, mais l'un et l'autre ont perdu leur première fleur.

De Venise, le 25^e d'août 1646.

Monsieur,

Encore que je veuille bien vous confesser que j'ai commis une lourderie loudunoise, j'ai cru en la faisant qu'il se pourrait faire que Mr d'Harlay n'en aurait pas de semblables bien que des mêmes Dozes. J'ai fait encore nouvelles perquisitions sans qu'elle puissent réussir. Il y a un libraire parent de quelques officiers de la Zecca, qui m'avait promis, mais il n'a encore rien effectué. Je suis très obligé à Mr d'Harlay de la continuation de sa bonne volonté, vous pouvez l'assurer que je suis très résolu de faire le voyage de Levant, et que j'espère partir de Livourne au mois d'Octobre. J'espère partir d'ici au plus tard dans 15 jours, et aller à Rome par Florence et Bologne. Si mondit Sieur a agréable de me faire tenir l'argent qu'il m'a offert à Florence, le change en coûtera beaucoup moins qu'ici, où il est aujourd'hui excessif à cause du comptant que ces nouveaux nobles ont rié de la place pour mettre in Zecca. Vous me ferez la faveur de m'entretenir en ses bonnes grâces et de lui faire mes très humbles baisemains.

Je vous supplie aussi de vouloir me faire le même office auprès de Mr de Thou et Mad. sa femme, et leur présenter mes très humbles baisemains. Je loue

dieu de la bonne santé en laquelle toute sa famille se trouve, je le prie qu'il veuille leur continuer avec toute sorte de prospérité.

J'envoie à Mr Naudé une lettre du Seigneur Rhodio, je le conjure de lui donner satisfaction au plus tôt. Je lui baise humblement les mains. Pourquoi Mr Forget ne veut-il pas me déclarer les choses qu'il a à me dire ? Je le prie qu'il m'envoie un mémoire sans adresse bien cachetée joint à votre lettre. Il peut me l'écrire librement, et je lui jure et promets ma foi de tenir le tout secret. Je lui baise les mains de tout mon cœur et je suis son très humble serviteur. Je n'oublierai pas en passant à Florence où je séjournerai quelques jours de voir le Comte Bardi, et de voir les libraires à Bologne et aux lieux où je pourrai. Je ferai ressouvenir le Sr comte des entretiens du cabinet et de Mrs Luillier et Guyet.

Je vous supplie de m'envoyer quelques lettres de recommandation à Mr de la Haie Vantelay Ambassadr à CP afin qu'il me traite mieux qu'un simple pèlerin.

Je vous remercie très humblement de vos nouvelles sur lesquelles je ne fais aucun ricochet. Il faut que la Reine d'Angleterre ait grand faim de se réduire à 10 m écus de donatif. Pour contréchange de vos nouvelles je vous envoie mon *foglieto*.

Revenant à mon voyage de C.P, je vous dirai que j'en ai écrit à Mr l'Empereur, qui ne m'allègue aucune difficulté ni aucun péril. Il me conseille de m'embarquer sur un vaisseau anglais et d'aller toucher à Smyrne. Puisque vous me donnez avis de vos chaleurs, je vous dirai que nous avons été depuis la mi-juin jusques à la mi-août sans avoir de pluie. Les citernes se sont quasi toutes desséchées. J'ai été un mois durant sans manger de viande. Pour dormir, il fallait être tout nu sans chemise la nuit, et laisser les fenêtres ouvertes pour respirer un peu le frais. Toute notre consolation était que le soir après souper nous allions en gondole chercher le frais sur les lagunes, et le jour pour me rafraîchir, je buvais un ou deux verres d'eau cichorée refroidie dans le puits, ce qui m'a

conservé en santé. Mr Dupile qui est de la maison de Mr l'Amb. fit par son ordre un voyage à Orbetello au commencement de Juillet, et ne retourna qu'au 15. Il souffrit tant de chaleur et séjourna en ces lieux pestiférés, de sorte que quatre jours après il tomba malade, dont il n'est pas encore pleinement remis. S'il n'eût été fort et vigoureux, il a été si malmené de la fièvre l'espace de 35 jours qu'il n'eût pu résister. Tous ceux qui ont été à ce siège tant de l'un que de l'autre parti meurent à Rome et à Naples, en Provence et en Piémont. Je baise très humblement les mains à Mr votre frère et je lui suis comme à vous, à qui je baise aussi très humblement les mains, monsieur,

très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je baise très humblement les mains à tous les amis du cabinet et en particulier à Mrs Luillier et Gassendi.

De Venise, le 1 septembre 1646.

Monsieur,

J'ai fait ce jourd'hui une balle de livres pour vous, pour Mr d'Harlay et pour moi, qui ira par terre à Livourne. Je la consignerai lundi entre les mains de Mr Vedoà notre Consul. J'ai acheté l'*Eustathius in Homerum* pour moi, c'est un livre dont j'ai eu souvent affaire et l'aurai encore à l'avenir. Je l'ai acheté à mon avis un peu cher, mais il ne m'a pas été possible d'en avoir meilleur marché. J'en ai payé 3 pistoles et demie. J'ai eu à meilleur compte *Simplicius*

in VIII libb. Physicor. Eustratius in moralia, Ammonius Magentius et Psellus in Categoria avec le *Suidas et Phauorini Lexicon*, tous en grec et bien conditionnés, hormis l'*Ammonius* qui est un peu strapassé. Tous ceux-ci ne me coûtent que deux pistoles. Lorsqu'à présent je lirai ces livres-là, je pourrai écrire en marge. Je partirai d'ici pour tous délais d'aujourd'hui en huit jours, pour aller à Bologne et de là à Florence. Je serai deux jours à Bologne, où je visiterai les librairies, et après avoir vu Florence, j'irai voir à Rome Mr votre frère, et de là je retournerai à Livourne pour m'embarquer pour le Levant. Nos balles doivent être à présent à Lyon, et peut-être plus loin. Il me tarde que je ne suis éclairci sur qui sera tombé le hasard de la mer. Je vous ai envoyé dès l'année passée le catalogue des MSS que vous trouverez dans l'une de nos balles, vous vérifierez sur icelui et me conserverez le tout, qui sera entièrement à votre disposition. J'attends les effets de votre sollicitation auprès de Mr d'Harlay pour l'effet de ce qu'il m'a offert avec tant de bonté et de générosité. Je vous enverrai par l'ordinaire prochain mes comptes et mes achats, qui sont très intelligibles.

Puisque nous gagnons tant à n'avoir pas pris Orbetello, je pense que le gain et le profit eussent été plus grands, si l'on n'eût point fait l'entreprise et la dépense. La soldatesque y a manqué, l'artillerie a été mal fournie et mal servie, et le dernier n'y était pas trop content. Les Espagnols en tirent grand avantage en Italie où ils ont rassuré l'esprit de leurs peuples et de leurs partisans. Notre armée navale ne donne plus d'appréhension à personne qu'à l'armée d'Espagne, qui se retire vers Cartagène. Tout est trop bien disposé à notre Cour pour y laisser pénétrer la division, chacun y fait trop bien ses affaires. Lorsqu'il n'y aura pas tant de bénéfices à busquer l'on s'en retirera. Mrs des Enq^{tes} ont leur retour comme d'une fièvre quarte. Ils n'y feront que le sang tout clair, et jamais ils ne l'emporteront par-dessus la Cour. Je cesse de vous entretenir de Réflexions politiques, et je vous renvoie à un *foglietto* pour celles d'ici. Les avis

d'Allemagne, quoiqu'impairfaits, nous font conjecturer qu'il y a eu quelque combat de réputation entre les Suédois et les Impériaux.

Je vous remercie très humblement du soin que vous prenez de mes petites affaires, et d'avoir donné ordre que Mr Boillac donnât les 150 e du Curé de Magny à Mr Pellaut.

Je baise très humblement les mains à Monsieur et à Madame de Thou et au Seigneur Luigi Augusto. Je fais le semblable à Mr d'Harlay et à Monsr votre frère, comme aussi à tous les amis. Je suis, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

Le I septembre 1646.

Enfin mercredi matin 29^e août nouvelles sont arrivées au public de Candie, de C.P. et de Zara, par un Caïque dépêché de Zara par le Provéditeur général, car comme je vous ai ci-devant écrit, les ordres sont donnés pour faire aller en Istrie ou en Dalmatie les nouvelles qui viennent de Candie, afin que les mariniers y demeurent, et ne viennent point découvrir ici tout l'état malheureux des affaires de cette République. Voici ce que l'on a pu apprendre par les Lettres du 18 Juillet que le Grimani général des galères subtiles a écrites de Cerigo. L'armée ottomane composée de 102 galères, 6 mahones, 40 vaisseaux d'*altobordo*, et 250 Caïques partit de l'Eubore ou Negroponte au premier de juillet et avec un *Greco Levante* favorable s'en vint à Napoli de Morea, duquel lieu avec une tramontane et un temporal s'en vint à San Theodoro, et de là 50 galères et 150 Caïques s'en allèrent dans le port *della Canea* où ils débarquèrent

le 6e. Le vent les portait avec une si grande force que deux galères et 5 Caïques se brisèrent sur le port. Depuis ce 6 Juillet jusques au 18, ils débarquèrent sans nul empêchement tout ce qu'ils voulurent, sans que l'armée chrétienne ait pu ou voulu résister. Ici l'on en attribue la cause au temporal et à la fortune de mer, mais la raison intrinsèque est ou la défense de tout hasarder, ou l'impuissance et coyonnerie des chefs. La plus grande partie de l'armée vénitienne, principalement les galères subtiles, étaient à la Suda. Depuis le débarquement que l'on dit au moins être de 30 m Turcs, ces barbares ont pris Bicorno où ils ont trouvé des munitions de guerre et de bouche, et ils ont bâti deux fortins d'où ils battent la forteresse de la Suda, et dressé des batteries autour du port pour en chasser ce qui reste de Vénitienne, qui est aussi assiégée par mer. L'on est ici préparé à entendre la perte de la Suda par le premier ordinaire.

Il y a aussi quelque chose touchant Retimo, dont l'on craint la perte. Et il y a quelque avis que l'on en a tiré Mr de la Valette et qu'il est *ne i ferri sopra una galera*, c'est-à-dire prisonnier. Dans l'armée vénitienne, il n'y a nul ordre, nulle discipline, et point d'obéissance, la jalousie et l'avarice des commandants a tout gâté. Il y a aussi avis que depuis ce débarquement, l'armée vénitienne s'est toute séparée et dissipée. La plus grand partie des galères subtiles et vaisseaux ronds, est dans le port *della Suda*. Les galéaces sont *alle Gasabuze*, cinq galères avec le Grimani sont *al Cerigo*, le reste des vaisseaux ronds l'on ne sait ce qu'il est devenu. Un gentilhomme vénitien avait raison de dire *ci perdiamo il danaro, la riputatione e la nobilrà, macchiata da questi forfanti e guidoni trà noi ammessi, tutto questo viene causato dalla codardia de i nostri capi e commandanti nella nostra armata, ché non hanno voluto arrischare la battaglia, e cimentarti col Turco. Resta la vita sola a noi, laquale ancora perderemo col tempo*. Le temps nous apprendra le reste, mais à dire le vrai ces Mrs sont sur le point de se voir ravir tout ce qu'ils tiennent sur la mer et le long du golfe. Toute l'Italie est merveilleusement intéressée en la perte de ces gens-

ci, et ensuite toute la Chrétienté, car de la Candie les Turcs peuvent infester toute la Méditerranée, et la Sicile et l'Italie sont exposées à leurs descentes, sans qu'ils appréhendent plus qu'il que ce soit. Les gausseurs disent *che quel gnate Zuane Capello e tutti gli altri han fatto prudentemente di conservar l'armata alla Republica non volendo arrischiarla per la conservatione d'un Regno. Questa nuova Nobiltà, si dice, sara Scandiata e Scoronata.*

Ajouts : Il n'y avait dans l'armée vénitienne que 25 galères en état d'aller, et toute leur armée n'est composée que de 5200 hommes.

Les avis de Vienne portent que le Bassa de Silistria étant allé au secours d'Azach a été défait par les Moscovites. Son armée était de 30 m hommes dit-on. Il faut attendre la confirmation, car les lettres du 12 juillet de C.P ne parlent point encore assurément du siège d'Azach.

Les avis de C.P. ne sont pas bien divulgués, Mr l'Amb. n'a reçu aucunes lettres par cet ordinaire. L'on dit pour lénitif du mauvais état de Candie, que depuis le débarquement 40 galères turques sont retournées à C.P. afin de passer dans le Pont Euxin et aller au secours d'Azach que l'on veut que les Moscovites assiègent. Cependant les nouvelles de C.P. du 12 Juillet ne parlaient point encore du siège d'Azach.

Croiriez-vous que toute la noblesse vénitienne qui est sur les galères et vaisseaux demander avec instance son congé pour retourner ici, *dove sono gondole, la Brenta e café per andar a solazzo, putane etc...*

L'armée du Bassa de la Bossène est en si mauvais ordre qu'elle ne peut rien assiéger.

Depuis les cinq familles des anoblis à même jour, qui sont les Tasca, Gozi, Ottoboni, Zagouri, et Rubini, un autre marchand appelé Corregio a aussi présenté sa supplique. Quand tout le guet voudrait s'anoblir, il passera *per far bessi.*

Il y a un plaisant décret du conseil des X contre les gentilshommes qui ont fait l'amour dans le couvent *della celestia*, par lequel ils sont condamnés à être relégués en Istrie s'ils ne se présentent dans un mois et s'ils demeurent contumaces ils sont déclarés bandits.

Mercredi matin il arriva une affaire assez gaillarde au comte de Romorantin, fils de Mad. du Hallier. Il s'est logé aux fondements de Santa Catharina, lieu fameux *per la quantità delle donne*. Il a fait connaissance dans une famille de citadin très pauvre dont le nom est Semitecoli, duquel nom il y a aussi une famille noble. Il n'y a dans la famille que la mère, une fille et un fils. La familiarité et la dépense de ce Mr le Comte avait tellement charmé les esprits de ces personnes-là, que lui témoignant avoir inclination pour cette fille, la mère et le frère si *fanno gli ruffiani di quella giovannetta* lui prend assignation avec elle à mercredi matin à la pointe du jour. Or il faut noter qu'elle est mariée avec un gentilhomme vénitien de *cha* Loredan qui est un *Arsura e Suizzero* qui n'a pas un sol vaillant. Le mariage a été fait à la mode du pays (c'est-à-dire il lui a promis mariage et donné la bague, et depuis dorme con lei comme il se pratique ici, car les noces ne se font dans l'Église et la solennité que lorsque la femme est grosse). Ce mercredi matin il sortit de bonne heure, et soit qu'il eût comploté avec sa belle-mère et son beau-frère, ou que par autre considération il eût affaire au logis, il retourna lorsque M. le Comte était dans le lit, ce qui fait croire qu'il y avait complot afin de faire peur galant et tirer de l'argent de lui. C'est que le *fruttariolo* heurta à la porte, et la mère ayant comparu au balcon elle l'ouvrit et en même temps Loredan se jeta dedans. La mère avertit incontinent le Comte de Romorantin et sa fille, qui sortit de la chambre et passa dans un autre. Le *contino* n'eut loisir que de vêtir son caleçon et son haut de chausses sans les pouvoir attacher. Loredan entre et lui reproche son impudence et effronterie de venir dormir avec sa femme, et en même temps met la main au stylet. Le Contino avait deux pistolets dont il tire l'un sans blesser le noble, et s'enfuit

hors de la maison poursuivi d'injures et de menaces par ce comte, qui ayant fermé la porte de la rue prend à partie la mère et le frère, et leur fait peur, qu'ils se jetèrent à genoux et lui protestèrent qu'ils n'avaient nulle part et le frère fut si lâche qu'il chaussa et habilla le comte. Cependant Loredan s'en alla faire sa plainte au Conseil des X qui envoya prendre prisonniers la mère et le frère. Et Mr le Comte fut conseillé de se retirer chez M. l'Amb. pour éviter scandale, car ces Mrs les Pantalons l'eussent pu faire mettre *in Camerotto*. Le Comte de Romorantin parla jeudi au Sage de l'écriture de cette affaire. Il lui dit que Loredan lui avait produit cette femme pour deux cent livres, et qu'il ne savait point qu'elle fût sa femme, que Loredan avait touché les 200 livres chez Lumaga, et le tout se trouve véritable, et qu'il n'y avait point entre la mère et cette jeune femme pour faire déplaisir au comte aucun complot avec ce noble son mari.

Ce matin les 3 élus pour succéder au chancelier Ottoboni, qui a été anobli, ont été ballottés au grand conseil tenu pour cet effet. Ils étaient Cavazza, Ballerini, et Buzinelli, ce dernier l'a emporté sur les autres de 200 balles.

De Florence, le 20^e septembre 1646.

Monsieur,

Comme vous aurez vu par ma dernière écrite de Venise le 8^e du courant, j'en partis au soir le même jour, et j'arrivai à Ferrare le mardi matin, que j'avais déjà vue l'an passé ; le mercredi 11^e à Bologne où je séjournai un jour entier, et j'y vu les églises et lieux publics les plus remarquables. Je fis aussi une visite au P. Bonavent Cavaglieri Abbé de Sta Maria in Marcarella qui est professeur

en Mathématiques, mais si fort incommodé de la goutte, qu'il ne remue ni pieds ni mains. En deux jours j'ai passé l'Apennin qui sont des montagnes moins hautes de la moitié que les Alpes, mais plus dures et plus rudes. J'aimerais mieux aller depuis Lyon jusques à Turin que de faire 3 journées dans ces Appennins. J'arrivai ici il y a aujourd'hui 8 jours, et d'autant qu'il était tard je ne pus vous écrire. J'ai visité déjà trois fois Mr le Comte Bardi, qui est marié depuis 6 mois. Il m'a fait grande civilité, et il me doit faire saluer ce soir M. le G. Duc et le P. Leopold. J'ai aussi entretenu le Seigneur Gion. Batt. Doni qui est fort honnête homme. Le Sieur Torricelli que j'ai aussi visité m'a fait grand accueil et m'a fait obtenir la licence de S.A. d'avoir entrée dans la Bibliothèque de St Laurent. Ce Seigneur Torricelli est Mathématicien du G. Duc homme fort civil et poli. Je me suis trouvé ici plus connu que je n'eusse quasi désiré. J'ai vu le jeune Heinsius et depuis 3 jours j'ai été avec lui soir et matin dans la Bibliothèque, où j'ai bien avancé la conférence du Sénèque Tragique, avec le MS. que le Sieur Gronovius avait déjà vu. Il y a dans cette librairie un Virgile MS. en capitales en parchemin qui est aussi ancien que vos épîtres de S. Paul ou que votre Tite-Live. Heinsius y a trouvé de bonnes corrections. Il y a un Apulée très ancien, un Quintilien et quelques autres comme les *Épîtres* de Pline. J'y ai vu et feuilleté un livre de *Limitibus agror.* dont Mr Rigault parle en son livre qui s'appelle M. Junius Nipsus. Il n'y a que 31 feuillets que je transcrirais en 6 feuilles de papier. Si j'ai le temps et la licence, je le transcrirai. Il y a plusieurs pièces de ces beaux esprits d'Italie, qui vivaient il y a 2 et 300 ans, mais il ne faut plus espérer qu'elles se publient *si stinguono affatto le belle lettere*, et même leurs Académies ne s'assemblent plus, ainsi tout s'anéantit.

Mr L'Amb. de Venise m'a donné des lettres de recommandation en cette ville à Mr Le Nonce et à Mr l'Abbé Strozzi. L'un et l'autre m'ont fait beaucoup de démonstration de bonne volonté, vous savez que cela se peut en certaines choses mettre en ligne de compte. J'ai vu dans la Bibliothèque de St Laurent le

Médecin de Mr de Vendasme appelé Dufour, homme fort réservé et modeste. Nous ne parlâmes de rien *fuora della belle lettere*. Moi qui n'ai jamais vu ce Prince en France, je ne me crois pas obligé de lui aller rendre ici visite. S'il me voulait pourtant voir je ne sais pas comme je pourrais m'en défendre, mais en tout cas je sais bien ce que j'ai à dire.

J'attends des lettres de Mr d'Harlay pour mon voyage de C.P. car elles me sont nécessaires.

Je ne peux vous donner aucunes nouvelles de Levant à cause que je n'ai rien reçu de Venise qu'un simple compliment avec votre lettre du 21 du passé dont je vous remercie de tout mon cœur. J'ai fait voir à Mr Heinsius la partie de votre lettre dans laquelle vous faites mention de lui. Il vous remercie et vous baise très humblement les mains, comme aussi à l'ami Ménage et *mirifico in judicando de poetis antiquis et modernis Guyeto*, qui préfère Tibulle à Ovide, et Buchanan à toute la troupe *ελικξονος νεατξζυ*. Ce jeune Heinsius a beaucoup d'esprit, et bien que Vossius ait une connaissance plus générale et étendue, il est moins agréable que Heinsius en sa conversation.

Je vous conjure de faire la cour pour moi auprès de Mr d'Harlay et de lui vouloir présenter mes très humbles baisemains. Vous m'obligerez aussi grandement de vouloir toujours m'entretenir dans les bonnes grâces de Mr et de Mad. de Thou. Il me suffit d'être assuré par les vôtres de la continuation de sa bonne volonté. Je lui suis très obligé et à Mad. la Présidente de tant de bonne volonté qu'ils me portent. Nos balles doivent être à présent à Paris et Mr Naudé à grand tort de tant négliger cette affaire.

Je ne conseille pas à Mr Chouaisne de quitter Paris pour Venise, encore que cette ville ait des choses qui attirent les hommes à l'aimer, et qu'elle soit très commode. La conversation de votre cabinet ne s'y trouve pas. Je me réjouis avec lui de ce second mariage de sa seconde fille.

Il faut que Mr Gassendi se conserve, et qu'il laisse ses leçons publiques. Il lui suffira d'en faire une douzaine par an, pour justifier sa qualité.

Je vous baise très humblement les mains de toutes vos nouvelles, auxquelles je ne peux rien répondre n'ayant pas de matière. J'ai vu une lettre écrite de Venise du 15^e qui assure que l'armée navale vénitienne a été obligée de sortir du port *della Suda*, que les Turcs continuaient de battre la forteresse et que leur canon ne pouvait y arriver de blanc en blanc, ce qui donne espérance qu'elle tiendra. Mais il est assuré qu'ils manquent d'eau, et je crois que présentement les Turcs en sont maîtres. Vous savez la mort de Mrs le Card. Sant. Onofrio et du Duc de Parme. Notre armée navale fait toujours peur, mais il me semble que la saison est trop avancée pour rien faire de bon. Les pluies commencent à tomber ici en grande abondance. L'on m'a dit aujourd'hui que 150 chevaux étaient passés de l'état de Milan à Orbetello et Porto Hercole. Je salue très humblement Mr votre frère et tous les amis, entre-autres Mr de la Mothe, auquel je peux dire véritablement que je n'ai point remarqué l'*Eunapius* MS de la vie des Empereurs dans la Bibliothèque de St Marc, et à vous que j'ai été très modeste dans la fréquentation des personnes dont vous parlez. Je vous baise très humblement les mains et je demeure, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Florence, le 27^e Septembre 1646.

Je vous écris encore de cette ville où je me suis arrêté en attendant des nouvelles de Paris et de Rome, c'est à savoir des vôtres, et des avis de

M. d'Harlay, et de Rome de Mr votre frère. Cependant j'ai eu l'honneur de voir déjà par trois fois M. le G. Duc, M. le P. Card. Gioancarlo et Mr le P. Leopold. J'ai reçu de grandes faveurs de S.A. à laquelle M. le C. Bardi me présenta la première fois. Elle me fit voir toutes ses curiosités de Mathématiques et ses lunettes d'approche qui surpassent en perfection et en longueur toutes celles que j'ai jamais vues. La première fois S.A. me donna un petit instrument d'argent qui est fort gentil, qui a un secret pour mesurer le sec et l'humide. La seconde fois S.A. me donna les verres d'une lunette d'approche qui tire de 3 brasses et $\frac{1}{3}$, c'est-à-dire de plus de cinq pieds de Roi. Et afin de me donner quelque chose de parfait, elle voulut les essayer elle-même. C'est le sieur Evangelista Torricelli Mathématicien de S.A. qui les taille lui-même, qui sans flatterie est l'un des plus excellents Mathématiciens que nous ayons et qui ne passe pas 36 ou 37 ans. J'observai avec ces Princes mardi dernier la Lune, et j'eus l'honneur de passer jusques à 3 heures de nuit en leur conversation, qui est la plus gentille, affable et vertueuse qui soit, et l'on peut dire sans menterie que dans le monde, il n'y en a point qui les passe en beauté d'esprit, science universelle de toutes choses, et courtoisie de favoriser ceux qui savent quelque chose. S.A. usa de tant de bonté et faveur en mon endroit qu'il voulut lui-même me faire voir des expériences de chimie qui sont admirables et entre-autres une qui est du mélange de deux liqueurs. S.A. expliqua qu'elle était l'une, à savoir des perles réduites en eau claire comme celle de fontaine par précipitation, l'autre il la tut. L'effet est qu'en même temps que vous mêlez ces deux eaux la substance des perles se condense et reprend sa blancheur, et ôtant l'eau elle se sèche et devient magistère de perles. Je vis encore une autre belle expérience dans un vase de verre dans lequel il y a de l'eau de vie et des boulettes de verres qui sont creuses par dedans et le tout est contenu dans le vase, et après qu'il y a été mis il a été luté hermétiquement, c'est-à-dire avec le verre fondu, de sorte que rien n'en peut sortir, ni entrer. Lorsqu'il fait froid et que l'eau se condense, les boulettes

de verre flottent sur l'eau, et lorsqu'il fait chaud, elles coulent au fond. Hier encore, M. le Prince Léopold me fit appeler au palais pour me faire voir certaines choses qui sont de son invention et qui sont fort ingénieuses dans les Mathématiques. C'est un Prince qui a parfaitement bien étudié en tout. Il me demanda tout ce que j'avais fait imprimer, et je lui promis, de façon Monsieur que vous m'obligeriez infiniment s'il vous plaisait me faire la faveur de vouloir prendre la peine d'acheter du beau papier, les livres *De Natura Lucis*, *Philolaus*, *Theon Smyrnaeus*, et *Astronomia Philolaica* et les faire relier et les mettre en un ballot et le consigner à Mr Barducci Résident de M. le G. Duc en notre Cour. Je laisse à votre prudence la façon de la reliure. Je vous prie ajouter les mêmes livres en blanc dans le même ballot pour le Sr Evangelista Torricelli. Et lorsque je serai de retour à Paris, je satisferai à tout ce que je vous dois. J'espère être en chemin pour C.P. lorsque vous prendrez le soin de me rendre cet office, qui me rendra d'autant plus votre obligé. Ces Princes ont fait faire un *ritratto* de la Lune bien plus grand et plus exact que celui que le Sr Van Langren a fait en Flandre. Il faut avouer que l'éducation des Princes telle que ceux-ci est très louable. Il serait à désirer que les plus grands l'eussent telle. C'est une erreur de croire que la science leur nuise. Il n'y a que la canaille ignorante, qui n'est savante que dans les vices, qui tienne telles maximes, pour ce qu'ils ne peuvent approcher les Princes et se rendre agréables à eux s'ils ne les emportent dans les mauvaises habitudes et dans les mauvais sentiments. Ce matin j'ai vu les galeries du G. D. et ses curiosités en quatre grands divers cabinets. J'ai vu le clou moitié d'or et moitié de fer. Il y a une infinité de pierres précieuses, et une telle abondance de toutes les raretés imaginables que je ne peux vous les exprimer. J'ai presque achevé la collation de Sénèque. Mr Heinsius a conservé Ovide avec plusieurs MSS, les *Épîtres* de Pline, Virgile et Sénèque. J'ai vu le Sr Gioan Batt. Doni et le Gaddio qui a plusieurs belles antiquités. Hier je fus visiter Mr le Nonce, avec lequel je demeurai 2 heures. C'est un *garbatissimo prelato e cortese* ; S.A. lui

avait parlé de moi fort avantageusement. Incontinent que j'aurai reçu des nouvelles de Mr votre frère, je prendrai ma résolution. Je consulte néanmoins si je remettrai à voir Rome à mon retour de C.P. car la saison me presse. J'ai acheté ici *Joh. Philoponus Grec in poster. Analyt.* qui me coûte 4 jules. J'ai encore mis à part quelques livres grecs que j'achèterai. Je n'ai point eu de nouvelles de vous cette semaine, Mr l'Amb. à Venise étant allé au Lac de Garde où il passera tout ce mois.

J'oubliais de vous dire que le G.D. a observé dans Jupiter avec sa grande lunette une double écharpe, ce que les ordinaires ne font point voir. Elle est dans un bois creux qui est long de dix brasses, c'est-à-dire cinq aunes. Je salue très humblement Messieurs de Thou et d'Harlay. Madame la Présidente et le *Signor* Lud. Augusto, Mr votre frère et tous les amis. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Le Card. de Pologne arrivera ici lundi. Le P. Leopold l'est allé recevoir à Sienne. M. le Comte Bardi vous salue, il m'a parlé du cabinet et entre-autres de Mr Guyet et de sa prudence à éviter le scandale pendant sa maladie.

Les lettres que vous m'écrivez à C.P. vous les enverrez s'il vous plaît à Venise.

De Florence, le 4^e Octobre 1646.

Monsieur,

Je vous ai écrit de cette ville les 20 et 27 du passé et je vous ai rendu compte de mon voyage de Venise en ce lieu avec un récit de ce que j'y ai fait. J'y demeurerai encore quelques jours en attendant de vos nouvelles et de celles de Mr d'Harlay. J'ai écrit à Mr votre frère, et j'ai reçu de ses nouvelles une seule fois. J'en attends encore aujourd'hui. Je continue d'aller à la librairie du G. Duc lorsqu'elle est ouverte, car celui qui en a la charge est dehors depuis 8 jours, et il n'est pas si aisé de jouer de celui qui garde les clés pendant l'absence de l'autre. J'ai achevé la collation du Sénèque. Je vois ce qu'il y a de plus ancien parmi les autres livres.

Pour ce qui concerne les affaires du grand monde, il y a aujourd'hui 8 jours que notre armée navale arriva à l'île d'Elba, et l'on y a débarqué nombre de soldats, afin de mettre le siège à Porto Lungone. Le débarquement s'est fait sans empêchement, et Mr le Mares de la Meilleraie, dès qu'il fut en terre alla reconnaître la place. Il n'y a eu aucune sortie faite par ceux de dedans, qui ne sont dit-on que 500. L'on espère de recouvrer la réputation perdue à Orbatello. Il n'y avait encore par les derniers avis aucunes de nos galères ni barques arrivées qui portent l'artillerie et les vivres pour l'armée qui sera en tête. Il n'y avait que les vaisseaux ronds. Mardi au soir arrivé ici Mr de Villeneuve, il est sergent général de bataille, dépêché par nos généraux au Grand-Duc, et hier soir Mr l'Abbé de St Nicolas arriva, que je fus saluer au Palais du G.D. à Pitti où il a son logement. Il sera occupé aujourd'hui et les deux jours suivants, de façon que nous avons remis à dimanche à nous entretenir. Il attend Mr d'Andilly qui est à Rome un peu malade. Ce pauvre homme ne s'est point bien trouvé depuis la maladie qui le surprit à Venise l'année passée. Comme je ne suis pas ministre, vous ne trouverez pas étrange si je ne vous dis rien de la négociation de Mrs nos Ministres qui sont ici, ces choses-là ne viennent pas jusques à moi. Il y a apparence néanmoins que c'est pour déclarer à S.A. que le Roi n'a aucun dessein de l'attaquer en ses états, et que S.M. ne désire de lui que la neutralité

ou tout au plus les choses que de bons voisins et bons amis se doivent, auxquelles choses S.A. est toute préparée et à observer les points que S.M. désire, comme il a été fait ci-devant. Il n'y a que les pluies qui puissent incommoder nos gens, et l'automne abonde ici en pluies. L'on dit que l'on porte pour 2 mois de vivres pour l'armée de terre, et outre cela notre Consul à Livourne a acheté quantité de blés par ordre de nos généraux, et avec la permission du G.D. qui a toute sa milice en pied. Le Prince Leopold est à Sienne.

J'ai vu les lettres de Venise qui portent qu'il y est arrivé des nouvelles de Levant, qui sont que toutes les galères subtiles sont sorties de la Suda et sont allées à Cerigo, et que l'on a laissé à l'entrée du port de Suda partie des vaisseaux ronds ; que les Turcs s'étaient emparés d'un petit écueil voisin de celui dans lequel la forteresse est bâtie et que de là ils pourront battre plus commodément cette place ; que de cinq brûlots français qui étaient dans l'armée vénitienne, et qui avaient été envoyées contre les vaisseaux turcs dans le port *della* Canea, il n'y en avait qu'un qui eût fait son effet, qui avait mis le feu dans une mahone, qui l'avait ensuite mis dans quelques caramoussals. La perte de la Suda est inévitable.

Mr de la Valette est arrivé à Venise pour se justifier et demander ensuite son congé. Les Turcs font mine d'assiéger Zebenigo.

Mr votre frère m'a envoyé un mémoire de livres pour acheter ici. Ceux que je pourrai trouver, je les prendrai et vous les ferai tenir. Je vous supplie très humblement de vouloir faire mes très humbles baisemains à Mr et à Mad. de Thou, et à Mr d'Harlay, à Mr votre frère et à tous les amis. Je n'écris point à mon frère par cet ordinaire, j'attends de ses nouvelles.

Je vous envoie une lettre du Sieur Heinsius à l'ami Ménage. Je vous baise très humblement les mains et je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Les avis de Naples portent que les galères de Malte du Pape retournent de l'armée vénitienne manque de vivres.

De Florence, le 13^e octobre 1646.

Monsieur,

Je viens de recevoir présentement deux des vôtres, l'une du 28^e août, l'autre du 4 septembre, qui ont été à Rome et sont retournées ici. J'avais cru faire un voyage jusques-là, mais l'entrée que j'ai dans la Librairie du Grand-Duc m'a ici retenu, et j'y demeurerai encore quelque temps en attendant des lettres de votre part et de Mr d'Harlay, car sans cela je ne pourrais pas faire le voyage de C.P. ayant acheté des livres à Venise pour des sommes assez grandes pour moi. La balle que j'ai faite à Venise est arrivée à Livourne. J'ai acheté ici quelques livres grecs, et par ordre de Monsieur votre frère j'ai pris la seconda parte *dell'istoria di Scipione Ammirato* imprimée en fol^o 1646 Florent. Elle coûte 18 jules. Je n'ai pu trouver les autres, de Leonardo Aretino, *Historia di Montepulciano del Capitan Spinello Benci*, ni encore *La Vita di Gio. di Medici scritta da Gioan Girod.* de Rossi, ni *Trattato dell'arte della pittura* et di Gio. Pad. Lomazzo non plus aussi *Historia Camaldulensis*. Il demandait *De Prisca Caesiorum gente*, je ne l'ai pu trouver. Les gens de lettres qui sont ici en petit nombre mais grand au respect de Venise commencent à s'apercevoir que les livres commencent à manquer en Italie. Mr Heinsius est toujours ici qui a conservé Ovide avec plusieurs MSS. Claudian, Virgile et 2 Curtius. J'ai voulu

voir ce que c'était du Nypsus dont je vous ai écrit. Le titre est faux, ce qui est dans le livre est de Frontinus. J'ai pourtant conservé ce MSS avec l'édition de Mr Rigaut, que Mr Doni avait prêté à M. Heinsius. Je verrai à présent ce qu'il y a de livres grecs, pour les latins il y en a de bonne note, un *Orseus* avec plusieurs histoires, *gesta Karoli magno*, *historia Langobardorum Anonyma*. Elle commence de notre *venerabili Papa*. Il y a une lettre de nos conquérants de la terre Ste au Pape, où entre-autres sont nommés Boemundus et *R. comes Sancti Egidii G Dux. R. Dux Comes Normanix R. Comes Flandrensium* et *Comes Babylonix Salutem fidelique servitia et ut filii suo patri spirituali veram in xpo jubiectiorem*. Elle parle de la presse d'Antioche et de l'invention de la lance de Longinus dont notre Seigneur eut le côté percé. Il faudrait passer un an dedans cette librairie pour la bien reconnaître, et voir ce qu'il y a de meilleur.

Pour les nouvelles du grand monde, elles sont que nous avons pris la *terra di Piombino* et que nous battons la forteresse, dont il n'y a pourtant aucunes nouvelles de la prise jusques ici. Dans l'île d'Elva l'on dressait les batteries lundi dernier contre Porto Lungone, M le G. Duc a envoyé plusieurs rafraichissements au Grand ME. Monsieur l'Abbé de St Nicolas, qui m'a chargé de vous présenter ses baisemains, est toujours ici, conférant souvent avec Monsr le Nonce Bentinoglio. Cependant notre cavalerie a fait une course en quelques terres du G. Duc, cela n'altère rien et tous les phénomènes sont bons. L'on réparera et remédiera à tout. Mr de Villeneuve qui était arrivé devant Mr de St Nicolas est retourné à l'armée. Mr l'Abbé Strozzi, agent ici pour le Roi, est malade d'hier. Mr de Luzarche est ici avec Mr de S. Nicolas. Après vous avoir débité mes nouvelles, je viendrai à vous remercier des deux vôtres et du contenu. J'ai bien cru que Mr de Thou s'était oublié d'envoyer la lettre, il me suffit d'être assuré de sa bonne volonté et de le savoir par votre entremise. Ne le pressez de rien, à mon retour vous lui parlerez. Vous savez mon humeur qui n'est pas trop intéressée, ce qui étant je me remets entièrement en votre déposition. Au reste

je me réjouis d'entendre qu'il s'entretient bien à la Cour, c'est un bon conseil, mais il en faut profiter et faire les choses pour en tirer avantage dans les occasions. Je suis bien aise que vous receviez bientôt nos balles. J'enverrai à Venise ordre à un de mes amis pour faire acheter la liste des Doges de Venise, je crois vous en avoir envoyé une en Janvier dernier. Vous m'obligerez de donner à Mr Pellaut les 150 livres que le MR d'hôtel de Mr de Thou a reçues pour moi. Lorsqu'il sera de retour vous m'obligerez de lui faire mes baisemains, comme aussi à tous nos amis et surtout à Mrs Luillier et Gassendi. Je me réjouis de sa convalescence. Je vous supplie de vouloir faire mes très humbles baisemains à Monsieur de Thou et à Madame, comme aussi à Monsieur d'Harlay et à Mr votre frère. J'étais à l'endroit de cette lettre lorsque l'on m'a dit que nous étions maîtres de Piombino st *della fortezza come della terra*. Il ne faut plus que travailler à Porto Lungone.

Le Paganinus Gaudentius a été ici 4 ou cinq jours pendant lesquels nous avons eu ensemble conversation. Il est bonne homme franc et un peu libre pour le pays où il est. Il est homme qui prend plaisir à réciter ses poèmes et chansons tant latines que vulgaires. Il a fait imprimer des remarques contre l'histoire de Fam. Strada, quoique les Pères aient fait tout leur possible pour l'empêcher. Il m'a prié de saluer Mr de Thou et vous de sa part. Si je donnais ici mon temps aux places comme je faisais à Venise, je pourrais vous donner plus de nouvelles, mais comme il y a plus de liberté à l'ombre du clocher de St Marc, l'on y trouve plus de communication avec les nouvelles. Mais ayant ici l'occasion de voir cette librairie, je remets le trafic des nouvelles en un autre lieu. J'entretiens toujours correspondance très particulière avec Mr votre frère, et avec Mr l'Amb. à Venise. Je vous baise très humblement les mains et vous prie de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces et de croire que je serai toute ma vie, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

De Florence, le 18^e octobre 1646.

Monsieur,

Je n'ai reçu aucunes lettres de votre part depuis celle du 5^e septembre dernier que Mr l'Amb. de Venise m'envoya la semaine passée et dont j'ai accusé la réception. Je ne sais si j'en recevrai aujourd'hui par la voie de Venise ou par celle de Rome. J'en attends avec un peu d'impatience. Nous savons ici fort peu de nouvelles, c'est-à-dire ceux qui passent leur temps dans une Bibliothèque avec assez d'assiduité. C'est pourquoi je vous donnerai de celles-là, qui sont que j'ai feuilleté une grande partie des MSS grecs de la Bibliothèque du Grand-Duc entre lesquels il y en a un qui contient Sophocle, Aeschyle et Appollonius Rhodius qui est en parchemin et ancien avec des scholies plus amples de beaucoup de ceux que nous avons. Dans un vol. grec MS d'Euripide, il y a un fragment d'une tragédie faite il y a 4 ou 500 ans par les derniers grecs dont l'argument est le passage de Xerxès en Grèce et la victoire des Grecs. Ce sont vers politiques. il y a très grande différence de cette pièce à celles de Sophocle etc... Il y a un Apulée assez ancien, une Arithmétique de Boèce très ancienne. J'ai aussi trouvé [en grec p. 301] en parchemin, sur laquelle je crois que celle que nous avons en papier dans celle du Roi N°104 si je ne me trompe car tous les mêmes Prolégomènes, et autres pièces outre cette syntaxe, sont en l'un et l'autre. J'ai aussi trouvé dans ce volume très élégamment écrit les observations faites à Athènes sous Zénon et Anastase Empereur, que j'ai fait imprimer, mais ici plus correctes. Et de plus ce qui ne se trouve point dans le nôtre, j'y ai trouvé les observations de 3 éclipses de Lune observées à Thessalonique l'an de la mort

d'Alexandre le Grand 1665 et 1666, et celui qui les a faites s'en sert pour une démonstration de l'Excentricité de la Lune. C'était environ l'an de notre seigneur 1341 et le suivant 1342. Je ne sais si ce n'est point Demetrius Cydones qui les aura faites, car le livre a été à lui et il vivait en ces temps-là. Vous m'obligerez de communiquer ceci à Mr Gassendi et lui faire mes très humbles baisemains comme aussi à Mr Luillier.

Monsieur l'Abbé de St Nicolas est toujours ici logé au palais, mais j'apprends qu'il s'en va habiter dans le couvent de Sta Croce où sont les PP de St François et le tribunal du St office. Mr d'Andilly arriva samedi passé de Rome en assez bonne santé. Il séjournera ici jusques à la Toussaint.

Après la reddition de Piornbin, Mr le Grand ME est allé s'emparer d'un petit lieu de cette principauté, qui a un nom peu connu hors du pays.

Les pluies sont ici continuelles et extraordinairement importunes depuis quelques jours, de manière que notre armée souffrira beaucoup devant Porto Lungone, où l'on m'a dit que les approches seraient difficiles y ayant peu de terre pour se couvrir. Les Espagnols comme l'on a dit ci nous tuèrent 200 hommes à l'ouverture de la tranchée. Deux galères parties de Final conduites par le marquis Del viso ont passé cette semaine devant Livourne et l'on ne sait quel chemin elles ont pris. Un homme m'a dit qu'elles étaient entrées dans Porto Lungone, mais il porte avec soi quelque reproche et je ne l'ai ouï dire à aucun autre. La plus communes opinion est qu'elles sont allées du côté de Naples. Elles sont chargées de 400 hommes. Je vois que nos Ministres ont ici occasion de satisfaction par la liberté entière que le G. Duc donne à nos vaisseaux d'entrer dans ses ports et de s'y fournir de choses nécessaires. Cinq de nos galères sont venues à Luvourne sur l'avis reçu de ces deux d'Espagne vues en mer. Le Seigneur Toricelli Mathématicien du G. Duc se plaint un peu du P. Mersenne. Je ne sais s'il a tort, mais cet homme connaît bien ce Père qui est bon homme, mais quelques fois il en donne à droit et à gauche. S'il vient vous voir, je vous

prie de l'avertir et de l'assurer que je suis son serviteur. J'apprends qu'à Venise ils ont encore fait deux familles nobles, Corregio et Crispini, tous marchands et très riches.

Je suis en peine de mon frère, qui ne m'a point écrit il y a longtemps, et moi je n'ai manqué que les deux ordinaires derniers. Je vous supplie très humblement que Mr et Mad. de Thou, Mr de Harlay, Mr votre frère et tous les amis trouvent ici mes très humbles baisemains, et je vous supplie aussi de me croire, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Florence, le 25 Octobre 1646.

Monsieur,

J'accuserai par la présente la réception des deux vôtres qui me furent rendues vendredi 19 , que Mr notre Ambassadeur à Venise m'a fait tenir ici. La première du XI Septembre, la seconde du 18 dont je vous suis très particulièrement obligé, et vous en rends mille grâces. J'attends ici de vos nouvelles touchant Mr de Harlay, et si avant que la présente parte je les reçois, je vous en accuserai la réception. J'ai beaucoup d'obligation à Mr d'Harlay de la continuation de sa bonne volonté en mon endroit, et je suis trop faible pour pouvoir jamais rendre aucun service qui ait proportion avec la bonté et courtoisie dont mes amis usent envers moi. Je répondrai ici à l'endroit de la vôtre du 18 dans laquelle vous me dites que j'ai tenu mon dessein caché de mon

voyage pour ce qui est de la saison dans laquelle je le veux faire. Il est vrai que j'eusse bien désiré aller voir Mr votre frère et demeurer quelque temps pour jouir de sa conversation, et aussi pour me satisfaire dans la contemplation des beautés de Rome, mais le temps ne me l'a pu permettre. Vous en aurez sans doute eu relation de Mr votre frère auquel j'en ai écrit. Je continue de voir la librairie du Grand-Duc, laquelle n'est pas assortie de tant de livres grecs que celle du Roi, et il n'y en a aucun qui soit écrit en lettres majuscules. Il y a quelques pièces ici qui ne sont pas imprimées comme le *Damascus* [en grec p. 305] et quelques autres encore comme *Asclepius Tralliensis in Metaphysica Aristotelis*. Il y en a un qui explique [en grec p. 306] dans lequel j'ai trouvé beaucoup de choses qui ne sont point dans le *Georgius Chrysocca*, entre-autres j'y ai trouvé le Calendrier des Arabes et des Perses avec les fêtes qu'ils observent dans leur Musulmanisme. Il y a aussi quelque peu de chose touchant le calcul des années des Mogors, qu'ils appellent [en grec p. 306] et de ceux de Chathay qu'ils appellent [en grec p. 306]. J'ai transcrit ces endroits-là, et les noms des mois de 17 différentes villes ou peuples de Grèce et d'Asie. J'ai vu le MS des *Épîtres* d'Ignace que Vossius a transcrit. Il est récent et ne passe pas 200 ans. Il y en a à la fin de St Polycarpe. Mr Heinsius a travaillé seulement à la collation des MSS de Virgile, Ovide, Claudian, Q. Curtius, Lucrèce et Sénèque. Je ne me souviens pas si dans la Bibliothèque du Roi nous avons [en grec p. 306]. Il est en celle-ci avec les œuvres d'Archimède. J'ai vu dans ce lieu un Calendrier romain très ancien dans lequel au mois de novembre les fêtes de Toussaint et la suivante ne sont point marquées, ni en octobre St Denis, ni *XI millia Virginum*. Il y a aussi le Canon de la messe avec des litanies qui sont moins nombreuses que les nôtres.

Après vous avoir rendu compte des livres de la Librairie de St Laurent, je viendrai à ceux des librairies chez lesquels je n'ai pu trouver les *Statuta Parmae*, non plus que le *Patricius* de la nouvelle Philosophie.

Je me réjouis grandement de la satisfaction que Mr de Thou a remportée de son voyage de la Cour, et Madame la présidente aussi. Je suis de votre avis, il y a longtemps qu'il vaut mieux être en bonne posture avec nos supérieurs, que de pester contre eux. Faites le fâché et le gros dos, comme autrefois les consorts de chez les Prudhommes, il ne vous en revient un teston. Les gazettes vous mettent en colère tous les samedis, l'arrivée d'un courrier vous fâche, les grimaces qui se font au Louvre au Palais royal et ailleurs vous font grincer des dents, et vieillir de chagrin. Ô que celui était sage qui pour principale morale a dit *semper benedicere de Domino priore*. C'est l'une de mes maximes à présent.

Je loue Dieu de la bonne disposition en laquelle se trouve Mr Pellaud. Je lui baise très humblement les mains, et à Mr Gassendi auquel je recommande sa santé. J'espère que la balle que nous avons à Livourne suivra de bien près les autres, puisque par votre dernière vous n'aviez nul avis qu'elles fussent parties de Marseille. Je me rendrai à Livourne incontinent après que j'aurai reçu de Mr d'Harlay ce qu'il m'a promis, afin de m'embarquer sur un vaisseau anglais pour le Levant.

Je me réjouis de la bonne espérance que Mr l'Abbé de la Fueilade a pour l'Evêché, et je me conjouis avec lui de l'avancement de Mr son frère qui est homme d'esprit, et dont Mr de Gremonville fait très grand état. Je baise très humblement les mains à mondit Sieur l'Abbé et je suis son très obéissant serviteur.

25 oct. 1646 Flor.

J'étais à l'endroit de cette lettre lorsque j'a reçu la vôtre du 28 de Septembre, par laquelle j'apprends que vous n'avez reçu aucunes nouvelles de Mr de Harlay depuis le 18 jusques au 28 ; cela me fait appréhender qu'il n'ait changé de dessein. Je ne laisserai pas de partir la semaine prochaine pour

Livourne, si entre ci et ce temps-là je reçois quelques lettres de votre part et de celles de Mr d'Harlay, je serai très aise. Cela n'empêchera pas que je ne fasse le voyage. Je vous supplie qu'en cas que je pars d'ici devant que d'avoir de vos nouvelles et recevoir des lettres de Mr d'Harlay, qu'il lui plaise de me faire tenir à C.P. Ce qu'il n'aurait remis ici, il le peut faire facilement par le moyen du Sr l'Empereur frère de lui qui est à C.P. La saison me presse. Les lettres pourront aller sûrement par Venise, et seront en 7 semaines à C.P. Je croyais être assez connu et que mes paroles comme j'ai vécu par le passé fussent assez fermes pour faire croire que je ne change pas si aisément de résolution. Je vous remercie de toutes vos nouvelles, en contréchange desquelles je n'en ai aucunes à vous dire, sinon que nos mineurs sont attachés à la muraille à Porto Lungone et que bientôt nous en seront les maîtres. Je ferai réponse à Mr Luillier par le prochain de Livourne. Je lui baise très humblement les mains comme aussi à Mr votre frère de qui je suis très humble serviteur. Vous m'obligerez de faire mes très humbles baisemains à Mr d'Harlay lorsque vous lui écrirez, et aussi à Monsieur et à Mad. de Thou. Je vous salue aussi de tout mon cœur et je demeure, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'ai reçu une lettre du ME d'hôtel de Mr de Thou auquel je ferai réponse.

De Florence, le 1 Novembre 1646.

Monsieur,

Encore que je n'aie reçu aucune lettre de votre part depuis l'ordinaire passé qui m'apporta de Rome la vôtre du 28 de Septembre dont j'accusai la réception il y a huit jours, je ne laisserai pas passer cet ordinaire sans vous donner de mes nouvelles. Ce sera la dernière que je vous écrirai de cette ville, d'où je partirai samedi dieu aidant pour me rendre à Livourne. Je tiendrai compagnie à Mr d'Andilly jusques en ce lieu-là. Lui prendra la route de Gênes et moi de Malte.

Je ne m'attends plus aux lettres de notre ami que vous savez, puisque je n'ai rien reçu de sa part. C'eût dû être du 5^e d'octobre. Je ne sais à quoi attribuer ce changement de résolution, comme la chose dépendait entièrement de sa bonne volonté et liberté. J'acquiesce fort volontiers à la disposition en laquelle il se trouve, cela ne me fera pas changer d'inclination à l'honorer et le servir lorsqu'il lui plaira me commander, je serai toujours prêt à lui rendre service. Cependant je vous ai nouvelle obligation et très grande, car par la lettre que je reçus hier de Mr l'Ambassadeur, il me donne avis que par la dernière qu'il a reçue de votre part vous lui écrivez que Mr d'H. ne s'expliquait pas sur son offre, et par le style de sa lettre. Je vois bien que vous l'aurez prié et convié à m'assister, ce qu'il a fait, et sans doute en votre considération, car je n'ai jamais mérité de lui tant de grâces qu'il me départ. Il m'a envoyé une lettre de crédit pour C.P. de 200 pièces de huit. Je vous suis à tous deux redevable, mais il me sera plus facile de rembourser ce que je vous dois, que de pouvoir témoigner les ressentiments de gratitude que je conserverai toute ma vie. Je suis assuré de ne point mourir insolvable de ces sommes, et que vous les recouvrierez moi vivant ou mort, et jusques au dernier soupir de ma vie, je me conserverai obligé de votre bonne volonté, et si je peux être assez heureux de vous rendre quelque service agréable, je compterais cette rencontre entre les meilleures fortunes de ma vie. Je crois que je ne dépenserai que fort peu de ces 200 pièces, j'ai encore

avec moi autant qu'il me faut pour aller et retourner, et séjourner là le temps que je me suis déterminé. Je ne manquerai pas de vous écrire de Malte ou je toucherais et je verrai là le fils de Mr le Pr. Presid. auquel cet ordinaire porte un gros paquet de la part de monsieur son fils, qu'un de la suite de Mr de Varenne m'a prié de lui faire tenir. Je les ai données en un paquet à Mr l'Abbé de St Nicolas.

Hier au matin nous reçûmes ici la nouvelle de la reddition de Porto Lungone. Il y eut une mine qui joua le 27 mais avec peu d'effet. Deux autres réduisirent les assiégés à parlementer le 28 et le 29 nos gens y entrèrent. La garnison de 400 hommes a demandé d'être renvoyée à Porto Hercole. Les Espagnolisés de ce pays en sont mortifiés au dernier point. Mr le G. Duc en envoya donner l'avis à Mr l'Abbé de St Nicolas hier au matin. Voilà les Espagnols tantôt réduits à faire canal d'Espagne en Italie. Les spéculatifs d'Italie sont frappés d'étonnement et comme éblouis par tant de malheurs dont la Monarchie de la maison d'Autriche se trouve accablée, et la mort du Prince d'Esp. arrivée à Saragosse le XIe du passé du *guaratillo* les stupéfié. Si nous étions entiers comme il y a 10 ans, nous pourrions aller bien loin, mais j'ai peur que l'haleine nous manque, ou que nous ne devenions fourbus. L'exemple de ceux que nous ruinons doit nous apprendre à ne rien entreprendre par-dessus nos forces. Il y a encore une tempête qui semble se préparer en Sicile contre le Roi d'Esp. La disposition à la révolte est entière en cette île-là, et il en court quelque bruit sous le manteau. La prise de Dunkerque doit convier les Flamands à se joindre à nous ou à la Hollande. Les affaires en Pologne tendent à une guerre civile entre le Roi et les Palatins. Le Roi s'est armé pour comparaître en cet état à la Diète du Royaume qui se doit tenir bientôt. Les Paladins de leur côté pour ne pas être contrains de rien faire contre leurs privilèges s'arment aussi, et le Roi de Pologne n'a appelé le Card. son frère en son pays que pour avoir son assistance, si tant est qu'elle puisse lui être utile. Ce Roi veut faire la guerre au

Turc, poussé par Thiepoli Ambassadeur de Venise. Le clergé et la noblesse se sont déclarés ne le vouloir point absolument et la haine des Polonais est telle contre les Italiens que tous y courent hasard et surtout le Thiepoli avec ce qu'il y a de Vénitiens. Je n'ai rien de Candie à vous écrire, sinon que l'on tient que la Suda n'est point encore rendue. Mr de Varennes arriva samedi matin de C.P. en cette ville et partit mardi pour Venise. Il rapporte peu ou point d'espérance d'accommodement entre le G.S. et la Repub.

J'ai appris que le fonds, pour les troupes du Piémont, a été diverti et employé pour l'entreprise de Porto Lungone, ce qui fâche entièrement nos officiers de Casal et de Piémont. Je prévois que nos pistoles en France iront jusques à 12 s - les marchands de Lyon les ont vendues 10 s - 3 f. Si nos maîtres permettent ce désordre, en vain aura-t-on fabriqué des Louis et toute cette belle monnaie.

Vous aurez peut-être su combien nous avons été favorisés de la bonne fortune au commencement du siège de Porto Lungone. Nos galères tardaient tant à venir avec les barques, que le pain et les vivres nous manquaient, et l'on devait rembarquer le soir les troupes, si les galères ne fussent arrivées peu après midi. Vous voyez combien sont hasardeuses les entreprises de mer.

Je joindrai à la balle que nous avons à Livourne les livres que j'ai achetés ici dont je vous envoie le catalogue.

Je salue très humblement M. et Mad. de Thou et je suis leur serviteur, comme aussi à Mr d'Harlay. Je salue aussi tous nos amis et en particulier Mrs Luillier, Pellaud et Gassendi. Je vous supplie que Mr votre frère trouve ici en singulier mes très humbles baisemains et témoignages de l'affection que j'ai à son service et des souhaits que je fais pour la continuation de sa prospérité et santé. Monsieur votre frère qui est à Rome vous aura rendu compte des raisons de la dilation de mon voyage en ce lieu-là. Je prie Dieu qu'il vous conserve tous

en vie et en santé afin que j'aie le bonheur de jouir à mon retour de la douceur de votre conversation.

Je ne pourrais finir si je n'avais de la matière digne de vous. Je vous supplie de continuer à m'aimer et de me croire en quelque lieu et état que je me trouve, monsieur,

votre très humble et très obéissant et très obligé serviteur,

Boulliau

Dès l'instant que Mr l'Arch. de Thèbes Nonce de S. Sté eut l'avis de la reddition de Porto Lungone, il s'en vint avec son frère M. le Marquis Bentivaglio trouver Mr l'Abbé de St Nicolas pour s'en conjouir avec lui.

De Livourne, le 8^e novembre 1646.

Monsieur,

Je vous écris de ce lieu où j'arrivai lundi. Mr d'Andilly y arriva le lendemain où il se ressentit encore de la fièvre. J'ai parlé à un capitaine de vaisseau qui va à Smyrne, mais comme son départ n'est pas si prompt, si le temps s'allongeait trop, je prendrais la route de Marseille et de là par Bordeaux à Paris, car ce lieu-ci est le plus ennuyeux pour un homme de mon humeur et de ma profession que l'on saurait s'imaginer. En ce cas de retour en France, je renverrai à Monsieur de Gremonville la lettre de crédit qu'il m'envoie. Notre balle qui est ici partira dans peu de jours pour Marseille, j'ai mis dedans dans une petite boîte de fer ronde le présent que m'a fait le Grand-Duc de l'instrument

d'argent propre à connaître les degrés du sec et de l'humide. Vous trouverez aussi dans une petite boîte de sapin les verres de lunette de longue vue que son Altesse m'a donnés. Je vous supplie très humblement de vouloir me conserver le tout. Vous recevrez avec la présente le catalogue des livres qui m'appartiennent dans la balle. Si ces commentateurs d'Aristote grecs et tout le reste vous agréé, vous en disposerez absolument. J'écirai d'ici à Mr le Sacristain de Valbelle qu'il ait le soin de faire aller bientôt cette balle à Paris.

Après vous avoir fait une lettre jusques ici, j'ai parlé au capitaine du vaisseau, qui ayant toute son affaire prête partira ce soir, et moi avec lui. Je prie Dieu que je vous retrouve tous en bonne santé.

Les nouvelles que nous avons ici sont que le Grand-Duc a vendu 4 de ses galères aux Vénitiens pour 40 m écus la pièce, fournies de chiourme et armées. Pour éviter la jalousie et les reproches, il en use ainsi. Dieu veuille que les gentilshommes vénitiens les conduisent aussi bien que les chevaliers de St Etienne ont fait. Les marchands de ce lieu se plaignent grandement de ce que Mr de la Haye leur a pris à C.P. 6000 piastres sous prétexte que le Roi ne le paye pas et les a remis sur la première assignation qu'il aura du Roi.

L'on n'a rien de Candie. Si je touche à Malte je vous en dirai des nouvelles.

Le Marquis Bentivaglio est arrivé ici ce matin pour voir Mrs nos généraux.

Il est 20 heures et Mr de la Meilleraye arrive dans ce port.

J'ai salué Mr le commandeur de Souvray qui m'a reconnu et reçu mon compliment avec grande civilité et bonté. Mr le Mareschal du Plessis avec les vaisseaux de haut bord demeurera à Porto Lungone jusques à ce que la brèche soit réparée. Si l'on veut que cette conquête profite, il faut une armée navale entretenue dans ce Porto Lungone, autrement ce n'est rien fait.

Je salue tous les amis et particulièrement Mr Luillier, Pellaud et Gassendi.

Je vous supplie de faire mes très humbles baisemains à Mr votre frère. Je salue aussi de tout mon cœur Mrs de Thou et Madame la Présidente comme aussi Mr d'Harlay. Je prie Dieu que je vous retrouve tous en santé, et en bonne prospérité. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je n'écris point à mon frère, je vous supplie de lui donner avis de mon embarquement s'il vient vous voir, je lui baise les mains.

De Smyrne, l'onzième décembre 1646.

Je vous écrivis de Livourne le 9 du passé et je vous donnai avis de mon embarquement pour C.P. sur le navire anglais appelé Arrigo Bonaventura, dont le capitaine s'appelle Georges Svanlay. Nous mîmes à la voile ce jour-là 9e novembre sur les onze heures du soir, et vîmes le lendemain matin reconnaître l'Elbe et la pointe septentrionale de Corse. Le XI nous eûmes peu de vent. Le XII nous fut fort contraire, ayant le Sud Est droit en proue. Le 12, 13 et 14 furent fâcheux, tant par deux bourrasques qui nous jetaient sur les côtes d'Italie, que par deux bonaces qui succédèrent alternativement. Le jeudi 15 nous fut favorable par un bon vent de Nord-Ouest fort. Le 16 nous passâmes à la vue de Stromboli, que nous vîmes jeter quelques flammes, que nous eussions mieux vues si notre vaisseau eût passé entre la côte de Naples et Stromboli, d'autant que le vent était de Ponant, mais nos mariniers passèrent entre cet écueil et les autres que vous voyez sur les cartes, dont l'un s'appelle Hicesia ou Panaria, et

l'autre Paro Rotto, qui tous sont des pointes de rochers seulement accessibles aux oiseaux, desquels quelques-uns se firent prendre sur le vaisseau. C'étaient des verdiers et des linottes. Le samedi 17 à la pointe du jour nous nous trouvâmes à la vue de Sicile et Calabre, et au Lever du Soleil nous entrâmes dans le fameux canal de Messine entre le Scylle et Charybde. Le courant était petit et nous avions un petit vent en poupe, qui nous portait doucement. Nous arrivâmes devant Messine à 9 heures et je peux vous assurer que le Soleil était si chaud qu'il n'y avait pas moyen d'y demeurer une heure entière. La bonace nous prit et donna loisir au capitaine d'envoyer à Messine avertir les marchands anglais de son arrivée, qui vinrent à son bord et portèrent des rafraîchissements de raisins, *seleno* ou *apium*, oranges et citrons, qui depuis nous ont servi. Nous demeurâmes jusques à 10 heures du soir devant Messine, les marchands anglais n'étant partis de notre vaisseau qu'à cette heure-là. L'un d'eux s'embarqua sur notre vaisseau pour quelque négoce qu'il a en cette ville de Smyrne, et un autre passager sciot de la maison des Justinien qui y est encore. Lorsqu'au lever du soleil nous découvrîmes la pointe de la Sicile et la rivière de Messine, nous vîmes des collines, des vallées et des planures vertes comme sont nos campagnes au mois de mai, et les arbres feuillus et revêtus de même. Cette rivière de Messine est remplie de maisons de plaisance et de belles promenades. Il y a des fontaines, mais pas si fréquentes qu'à Palerme. Le dimanche matin 18 nous étions hors du canal à la vue du Mont Gibel couvert de neige vers le sommet, qui par intervalle jetait de la fumée. Le calme nous tint sur cette côte de Sicile tout le jour et le lendemain, le mardi 20, nous perdîmes de vue cette île et vîmes dans le milieu du golfe adriatique. Le mercredi et jeudi avec vent variable, nous vîmes à la vue du cap *della sapentia*, qui est de la Morée, appelé Acritas par les Anciens. La nuit entre le jeudi et vendredi la tempête nous surprit, qui dura le vendredi et samedi jusques au soir que le vent nous avait écartés bien loin vers le sud. Après un calme de quelques heures, le vent s'étant fait bon et

fort, nous revîmes le dimanche matin les côtes du Péloponnèse et nous passâmes le cap de Matapan, et le lundi matin St Angelo, et la pointe orientale du Cerigo. Sur le midi le calme vint, le vent contraire la nuit, qui nous fit tournoyer tout autour de Sant Angelo. Le mardi sur le soir nous vîmes Antimilo. Le mercredi matin nous étions devant Milo où la bonace nous retint jusques au lendemain, que le Sud-Ouest nous porta à l'Argentera. Nous passâmes la nuit les Cyclades avec un petit vent et 4 mariniers des meilleures vues du vaisseau à proue, afin d'éviter les écueils. Nous vîmes Sarphu, qui est le Seripho des Anciens. Le vendredi matin nous voyons derrière nous les Cyclades, et le soir Samos, Andros et Scio toutes habitées. Le samedi après avoir passé Scio nous entrâmes dans le golfe de Smyrne, qui commence à un cap que les Turcs appellent Kara Bournou, c'est-à-dire « noir nez ». Ce golfe est étroit et embarrassé de petites îles, et lorsque le vent n'est pas droit l'on est obligé d'aller de côté et de changer souvent les voiles, de façon que nous avons été deux jours à faire 8 lieues, et de jeter l'ancre à 6 lieues d'ici la nuit d'entre le samedi premier de ce mois et le dimanche 2 que nous donnâmes fonds dans ce port à 4 heures du soir. Voilà le voyage que j'ai fait jusques ici. Le capitaine anglais m'a fait payer 30 piastres pour me passer et me nourrir. C'est un peu cher, mais au reste il m'a traité fort civilement. Il n'a passé jour que nous n'ayons eu des chapons ou coqs d'Inde à nos repas avec d'autres bonnes viandes, mais toujours les pois, le link et stokfisch entremêlés. Je couchais dans la grand chambre. Je n'eusse jamais ressenti aucun mal, si pour complaire à des marchands anglais venant ici, je n'eusse point tant bu de vin de Saragosse, dont il s'étaient pourvus à Messine. Ce désordre que je fis sans me causer aucun vomissement m'ôta le dormir et l'appétit 3 jours entiers, pendant lesquels tout mon manger fut de pain trempé dans de l'huile et du vinaigre. Un d'eux n'en fut pas quitte à si bon marché, car le soir de ce désordre il rendit compte à nature et tomba en pâmoison et il s'en est ressenti un semaine entière qu'il ne pouvait boire ni manger. Le capitaine

leur fit une belle réprimande. Cet homme est sobre en perfection, auquel je n'ai point vu boire de vin qui ne fût fort trempé. Par le moyen des lettres de recommandation que j'ai eues à Venise et à Livourne, j'ai trouvé ici de nos messieurs les Provençaux, honnêtes gens qui m'ont fait fort bon accueil et caresses. Les chrétiens occidentaux ont ici grande liberté d'aller partout, à la chasse même, sans aucun empêchement ni danger. J'ai été plusieurs fois au bazar, qui est le marché, et me suis promené hors la ville sans avoir trouvé aucune mauvaise rencontre. Les habitants de ce pays sont fort simples et bonnes gens, mais abîmés dans la plus horrible ignorance et barbarie que l'on se puisse imaginer. Les Granatins et Hébreux sont les pestes du pays. J'ai vu le reste de l'Amphithéâtre qui était en cette ville adossé contre la montagne au-dessous du château où autrefois était l'ancienne Smyrne. Il regarde le Nord. Il reste des degrés couverts de terre qui ne se voient qu'à moitié. Ceux qui l'ont vu il y a dix ans disent qu'il était de la moitié plus entier qu'il n'est, mais les Turcs en tirent des pierres tous les jours. Il reste un temple, que ceux d'ici disent de Janus, ce que je ne crois pas. Il est petit, composé de 4 arcades qui le font carré. L'on y montait par degrés, et l'une des arcades fait l'entrée qui regarde le septentrion. L'on montait dessus le temple par deux montées qui sont en-dedans à droit et à gauche. Les pierres sont d'une grandeur extraordinaire. Il paraît pourtant qu'il y avait du ciment entre ces grosses masses. L'on ne creuse point ici la terre que l'on ne trouve des antiquités. Il y a dans un jardin de gros quartiers de marbre qui sont corniches et entablements, où vous remarquez les ornements de l'architecture encore tous entiers. Cette ville a présentement 20 mille personnes, et le négoce qui y est y attire tous les jours des habitants arméniens, grecs, francs et arabes. Les maisons de nos Français et Anglais sont de moilon et de bois, très mal comprises et brutes. Celles des Turcs sont belles par-dehors, mais les riches les font dorer et orner à grands frais par-dedans. Il y a ici un cadî dont nos gens sont assez satisfaits, et un sous-bachi. Le douanier est arménien, qui en rend

tous les ans 100 milles écus au Grand Seigneur. Entrant ici l'on ne m'a rien fait payer pour une valise que je porte avec moi. Ce n'a pas été de même par les villes d'Italie. Les pères capucins et jésuites ont ici chacun une petite résidence. Ils sont trois en chacune maison. Les conversions des Grecs sont rares, nulles des autres, tout le fruit est pour nos Latins. Les Vénitiens ont aussi une petite chapelle dans laquelle il y a deux recollects. Comme les Turcs travaillent tous les jours à ruiner notre religion, ils n'ont plus voulu souffrir depuis quelques années que nos gens fissent des professions tant ici qu'à Scio, et les pères m'ont dit que le nombre des chrétiens grecs diminue tous les jours. Ceux qui n'ont pas moyen de payer le carache ou tribut reniant la foi pour demeurer affranchis de cette charge. Ces pères sont peu satisfaits du comportement des Grecs en leur endroit.

Ayant considéré la beauté de ce pays, la douceur de l'air et l'abondance des choses nécessaires pour la vie, je n'ai eu autre pensée que de plaindre l'état où il se trouve, et il n'y a pas moyen de bien goûter ces avantages et douceurs que la nature a données à ces régions, lorsque l'on les voit noyées dans l'ignorance et barbarie, et que l'on se trouve parmi des hommes qui méprisent les sciences et ceux qui les traitent. Ce qu'ils ont des arts pour la plus grande partie, ils les exercent fort grossièrement. Si Lucian revenait au monde et qu'il naviguât encore ces mers, il pourrait à présent dire avec plus de raison ce qu'il écrivait il y a 1500 ans en son traité, « *Περί ἐρώτων παραπλέοντες τους δρους τῆς πάλαι εὐτυχοῦσης Ελλάδος* ». Il n'y a plus de livres à chercher ici, moins en terre ferme, où l'ignorance est plus grande que dans les port de mer. J'oubliais à vous ajouter que sur le petit fleuve Meles reste encore à la sortie de la ville un pont de très ancienne structure, qui est de deux arcades. Ce fleuve que Pline nomme avec Smyrne lorsqu'il décrit l'Ionie est grand comme la rivière des Gobelins, et se vient jeter dans la mer à la rade où se tiennent les

vaisseaux. Il y a dessus des maisons où se font les meilleures teintures de ce pays. Un bon sauteur pourrait franchir la largeur à son embouchure dans la mer.

Les gens de ce pays aiment merveilleusement le repos et sur tous les Turcs, qui rarement se font artisans. L'on les voit la plupart du temps dans les lieux où se boit le café, ou dans d'autres boutiques assis comme nos couturiers, où ils passent plusieurs heures du jour à prendre du tabac en fumée, à quoi ils sont si fort adonnés que j'en ai vu allant à cheval assez vite avoir la pipe à la bouche. L'on les voit par les rues avec un petit tison à la main pour allumer leur tabac, et la pipe au nez ; c'est la galanterie du pays, comme à nos coquets de Paris de tirer le peigne de la pochette et s'en donner une demie douzaine de coups sur leur belle tête au bas de la montée d'une coquette. Ils recueillent aujourd'hui en tous ces quartiers une grande quantité de tabac, mais ils ne savent pas le mettre en corde, ni lui donner l'appareil avec l'écume du sucre. Ils se contentent de le mettre en petits paquets de feuilles desséchées et liées ensemble.

Le 18^e décembre.

Jusques ici nous sommes sans froid, quoique la tramontane tire depuis quinze jours. Les arbres n'ont point encore perdu leurs feuilles et les orangers et citronniers sont chargés de fruits mûrs, à propos desquels je vous dirai franchement qu'une bonne pomme de reinette ou quelque poire du cru de monsieur de Gilles-voisin ou de monsieur le président Ferrant valent mieux pour manger que tous ces citrons et limons.

Je suis encore ici attendant le vent propre pour passer à Constantinople. Le vaisseau de Marseille du capitaine Gaspard Vincensy, parti de Livourne 15 jours avant nous, n'est point encore arrivé, ce qui met tous les marchands d'ici en grand peine. J'espérais le trouver ici à mon arrivée pour passer dessus à

Constantinople, mais au premier bon vent je m'embarquerai sur une saïque ou caramoussal. Cette lettre ira à Venise et monsieur l'ambassadeur vous la fera tenir. Le révérend père Jehan Baptiste du Til capucin est à Scio en bonne santé. Les pères font grand état de lui et disent qu'il prêche fort bien en grec vulgaire. Vous pourrez en avertir monsieur du Til son frère, le conseiller d'État.

Après avoir vu ce que l'on peut voir des raretés qui sont à Constantinople, je prendrai la première commodité pour repasser vers vous, moyennant la grâce de Dieu. Je vous supplie de vouloir présenter mes baisemains très humbles à monsieur et à madame de Thou et à monsieur leur fils, à monsieur d'Harlay, à monsieur votre frère et à tous les amis du Cabinet. Je suis, monsieur,

vosre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Smyrne, le 24^e décembre 1646.

Monsieur,

Je vous ai amplement écrit de ce lieu le 18^e du courant par un vaisseau flamand qui portera mes lettres à monsieur de Gremonville, auquel j'en ai fait l'adresse. Je ne répèterai rien de ce que vous ai écrit, espérant que le vaisseau se rendra heureusement au lieu où il destine de prendre part. Je vous dirai succinctement que je suis arrivé ici il y a 3 semaines, où je croyais trouver un Marseillais qui est parti de Livourne 10 jours devant nous, mais jusques ici il ne comparaît point, et nos marchands pour lesquels il porte 150 écus en argent ou en draps en sont tellement mortifiés que leurs visages en témoignent la crainte

qu'ils ont qu'il ne soit perdu. L'espérance que j'avais qu'il arriverait enfin m'avait fait résoudre à l'attendre ici patiemment, afin d'aller plus commodément et plus vite, mais voyant le temps assez raisonnable pour aller d'ici à Constantinople, je partirai ce soir ou demain dans une saïque qui s'y en va. Il n'y a peut-être quinze jours de temps à employer, car ces vaisseaux sont courts avec un gros ventre, qui ne peuvent aller qu'ils n'aient le vent en poupe. Nous partîmes de Livourne le 9e novembre et arrivâmes ici le 2e décembre. Notre course a été assez bonne, quoique les bonaces et les vents contraires nous aient fort tourmentés. Nous n'avons rencontré personne en notre chemin, ni corsaires, ni des armées, en quoi Dieu nous a bien favorisés. J'ai vu ici ce qu'il y a de singulier à voir. L'air est ici tellement doux et tempéré que les anémones et le cyclamen sont fleuris dans les prés et aux montagnes, et les amandiers, abricotiers et la vigne même n'ont point encore perdu leurs feuilles. Si le reste répondait à l'air et à la fécondité de la terre, et que nous eussions ici une peuplade des Anciens grecs qui vivaient il y a 1600 ou 2000 ans, il y aurait grande satisfaction d'habiter l'Asie. Mais quand l'on considère que l'homme est né pour la société, et pour converser avec des personnes raisonnables, l'on ne peut goûter les autres plaisirs. Non pas que les gens de ce pays, tant Grecs que Musulmans manquent de raisonnement, mais au regard de ceux qui savent quelque chose, ils sont déraisonnables.

Cette lettre ira à Marseille sur un petit vaisseau de ce lieu-là, qui est de retour de Constantinople il y a 25 jours. J'ai fait l'adresse à monsieur de Valbelle, sacristain de St Victor, et je lui ai écrit un petit mot afin qu'il vous fasse tenir la présente. J'ai écrit à mon frère, je vous supplie très humblement de vouloir lui faire rendre ma lettre, et de l'assurer que ce jour-ci j'étais encore en très bonne santé par la grâce de Dieu, que j'espère conserver longtemps. Je salue très humblement monsieur et madame de Thou, monsieur d'Harlay et monsieur votre frère, comme aussi tous les amis du Cabinet. Je prie Dieu qu'il

vous conserve en santé et que je puisse dans 4 mois avoir le bien de vous voir dans mon voyage. Adieu, je vous baise très humblement les mains et je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Le 31 décembre.

Le père Jacques d'Anjou de la Société publie ici et m'a dit aussi que le père Paulin lui a écrit que la reine avait promis aux pères que le Roi aurait pour confesseur un de la Société. Cela les touche plus, même ici, que les affaires de la mission. Par malheur le capitaine Vincensy est demeuré malade à Malte, comme nous avons appris par un vaisseau parti de là le 6e du courant. Il nous a pourtant donné espérance que bientôt il arriverait. La commodité et sûreté du passage me fait attendre. Si pourtant il ne vient dans la semaine, je me mettrai sur un caramousal.

Ce père d'Anjou me demandant des nouvelles du cardinal de Pologne me témoigna que leurs pères leur avaient écrit que ce cardinal devait parler de leur rétablissement à la République. Je l'ai assuré qu'il était allé à Venise mais je ne lui dis pas que son Éminence n'avait point traité avec la République pour ce sujet. Il n'y a rien de nouveau.

Le 26 et 27 et 28, nous avons eu une tramontane la plus pénétrante que j'aie jamais sentie. Le 29 étant cessée, il a fait chaud. Il ne pleut quasi point depuis que je suis arrivé ici.

Le 5^e janvier 1647.

Les marchands anglais qui sont dans toutes les échelles de Levant qui dépendent de l'ambassadeur de Constantinople sont bien embarrassés par l'envoi d'une lettre au Grand Seigneur et au Premier Vizir, par laquelle le roi d'Angleterre confirme son ambassadeur, que les marchands de leur autorité avaient dépossédé de sa charge par le crédit des grands de la cour du Grand Seigneur, qu'ils ont achetée 250 mille piastres, et avaient mis en sa place pour lieutenant, qu'ils disent ici caimakan, un appelé Lancelot qui était ici consul. Dans ces lettres le roi d'Angleterre demande encore que Lancelot et son secrétaire avec 8 ou 10 marchands soient pendus. Je ne sais en quel état sont aujourd'hui les affaires d'Angleterre, mais je m'imagine que le parlement aura été mal satisfait de la procédure de l'ambassadeur de Constantinople qui a ruiné le commerce de cette nation en ce pays pour ôter moyen en partie aux marchands de Londres de fournir aux frais de la guerre. Cet ambassadeur anglais voulait se saisir comme il fit en partie des effets que les marchands avaient à Constantinople et ici, et les envoya quérir prisonnier jusques ici, mais à force de piastres ils ont ruiné l'ambassadeur, qui en vertu de ces lettres dernières veut reprendre son autorité. Les marchands ont protesté de faux contre ces lettres, et ont allégué pour raison qu'elles n'étaient qu'en papier et sans caractères d'or, la coutume étant que le roi d'Angleterre écrit en parchemin et que les premières et dernières lignes soient écrites en lettres d'or. Un père Capucin m'a dit que le père du Til avait fait réponse aux lettres que je lui ai apportées, et qu'il les avait confiées à un Grec qui ne comparaît point depuis 15 jours qu'il dût être arrivé.

Nous attendons le capitaine Vincensy d'heure à autre. Les marchands sont en une extraordinaire impatience. J'attends pour passer sur son vaisseau à Constantinople, tant pour éviter les Mainotti qui courent la mer blanche ou Égée

avec des brigantins, qu'aussi pour être plus commodément. Adieu, je vous salue un million de fois.

De Smyrne, le 5^e janvier 1647.

Monsieur,

Après avoir fermé mon paquet, nous avons vu dans le milieu de ce golfe le vaisseau du capitaine Vincensy qui est arrivé sur le midi. Il a amené sur son vaisseau sept ou huit personnes qui vont à Constantinople. J'apprends qu'il consulte s'il doit y aller, mais s'il retarde plus de 8 jours nous irons tous par terre, avec une caravane d'Arméniens. La première journée sera d'ici à Magnesia, que le vulgaire de ce pays appelle Manasia. Vous pouvez voir à ce propos *ξύμμαχία τῶν Σμυρναίων καὶ τῶν Μαγνησίων* in *Marmoribus Arundellianis*. Ce capitaine Vincensy a rencontré 22 voiles de Venise proche de Cerigo, qui lui ont dit qu'ils n'attendaient que le bon vent pour entrer dans le golfe adriatique. Le cadî qui fut pris sur le vaisseau de la sultane en 1644, que les chevaliers de Malte tiennent, et qui devait être rendu pour le chevalier de la Haye dans le Bagne à Constantinople, n'a point été rendu, de manière que ces deux pauvres hommes courent hasard de demeurer encore esclaves.

J'ai appris ici où était le *Κάμπος Μαινομένον* dont parle l'auteur de l'histoire grecque que je ferai imprimer après être de retour à Paris. C'est un village dans ce voisinage que le vulgaire appelle *Μαινόμενι* où l'on fabrique une grandissime quantité de toiles de coton, et de ce village, qui est au bord de la mer, il s'étend une grande campagne de plus de 20 lieues françaises, laquelle s'étend le long de ce golfe de Smyrne du côté du septentrion, et l'été lorsque la bise ou boréas souffle, au lieu de rafraichir ici l'air, comme il fait à

Constantinople et encore en Égypte, il porte de ce *Κάμπος Μαινομένον*, que le soleil échauffe, une vapeur si chaude qu'il cause des maladies. Cette campagne est du côté de septentrion couverte de montagnes, et le pays est bas et plein, de sorte que le soleil échauffe le terrain un peu sablonneux. Je vous salue derechef et tous les amis.

De Pera, le 15^e février 1647.

Monsieur,

Je suis parti de Smyrne le 23^e du passé sur le vaisseau du capitaine Vicenti, et nous arrivâmes dans ce port le 3^e du courant à midi. Je vins saluer, après être descendu en terre, monseigneur l'ambassadeur et lui rendis une lettre de recommandation de monsieur de Gremonville, laquelle il a reçue avec tant d'accueil qu'il a voulu me loger chez lui, de laquelle faveur je serai obligé toute ma vie aux deux. J'ai commencé de voir Constantinople et hier j'allai au Patriarchat qui est assez pauvre de structure et de magnificence. Je vis quelques livres que ces prêtres grecs me montrèrent dans une petite rabouillière qui est derrière l'autel. Ils sont assez mal tenus et tous livres des Pères ou de leur liturgie. Ils ont les livres de St Jehan Chrysostome en parchemin ancien de 500 ans, et les leçons de l'Évangile de tous les jours de l'année, qui sont aussi en parchemin en lettres capitales, écrites comme il est marqué à la fin du livre *ἀπὸ κτίσμου ,ζφγ*, l'an du monde 6503, c'est-à-dire l'an de Jésus-Christ 995, de sorte qu'il y a 658 ans qu'il est écrit. Ils me montrèrent l'histoire du Concile de Trente de père Paolo de l'édition de Londres que l'ambassadeur d'Angleterre qui était lors ici leur a donnée, et devant le livre, il a mis une lettre de sa main qu'il adresse à l'église de Constantinople et déclare qu'il lui donne ce livre. Ils

ne se servent plus à présent que des livres imprimés à Venise dans leur église. Je dois y retourner et y être conduit par un nommé Panagloti Drogman de l'ambassadeur d'Angleterre. J'ai vu les quartiers de Topana, Cassan Bacha et la Mosquée assez gentille de Piali appelée Piali Giamisi. J'ai aussi vu tout Pera et Galata. Il ne me reste que les Mosquées et places publiques de Constantinople que je peux voir en deux ou trois jours et ensuite le canal de la mer noire tout le plus loin qu'il me sera possible. Et après avoir vu ces choses-là je reprendrai aidant le chemin de chrétienté par la première occasion. Je veux ici commencer à vous dire que l'abord de Constantinople, la situation et le port avec les belles vues, sont les choses du monde les plus belles à voir et ces mosquées qui sont sur le sommet des collines rendent la vue de la ville, lorsque l'on y arrive, la plus magnifique que l'on saurait s'imaginer. Et qui viendrait dans le port sans entrer dedans, l'on s'en irait charmé de la beauté de l'assiette ; mais comme ses approches sont telles, la vue du dedans est hideuse car il n'y a que de petites rues et des maisons de bois et de terre. À mon retour dieu aidant, je vous entretiendrai de tout ce que j'aurai vu. Je ne sais aucunes nouvelles outre celle de l'élection du Patriarche nommé Johannicius qui était métropolitain d'Héraclée. Le Patriarchat a vaqué fort longtemps, et le Patriarche d'Alexandrie l'a refusé *territus vestigiis priorum*. Celui-ci s'est enfin résolu de l'accepter. Parthenius son prédécesseur, qui a été déposé par le crédit du Prince de Moldavie et par ses deniers, avait été relégué en Chypre et du depuis il s'est sauvé et est retourné ici où il est dit-on caché attendant la mort du Prince de Moldavie. Le Résident d'Hollande fut enterré le jour que nous arrivâmes ici. Monsieur l'Empereur baise les mains à monsieur de Thou et à monsieur votre frère. Je reçois grandes civilités et courtoisies de lui. Je baiserais aussi en ce lieu très humblement les mains à monsieur et à madame de Thou et à monsieur d'Harlay, comme aussi à monsieur votre frère et à tous les amis du Cabinet. Je vous envoie une inscription qui est un épitaphe trouvée à Smyrne, avec quelques observations du ciel, entre-

autres de l'éclipse de lune. Je vous supplie très humblement d'avertir mon frère s'il va vous demander de mes nouvelles ou le faire avertir que grâce à Dieu je suis en bonne santé. Je ne lui peux écrire d'autant que je n'ai lieu dans le paquet de monsieur l'ambassadeur que pour deux lettres. Je vous baise très humblement les mains et je suis...

De Pera de Constantinople, le 21 février 1647.

Monsieur,

Je vous ai écrit de ce lieu le 15 du présent mois, et bien que j'estime que la présente ne puisse passer jusques à vous qu'à la fin d'avril, plus de 15 jours ou trois semaines après la réception de la première, je ne veux pas laisser passer cette occasion d'un marchand marseillais qui retourne à Smyrne, d'où la présente sera envoyée à Marseille à Mr de Valbelle qui vous la fera tenir. Je vous ai donné avis par ma précédente qu'après 52 jours de séjour à Smyrne, j'en partis le 23 janvier et j'arrivai ici le 3 du courant, où je saluai monsieur l'ambassadeur incontinent après que je fus débarqué avec le capitaine. Son Excellence m'a reçu en sa maison et m'a voulu tant favoriser que de m'y loger. Je lui en suis très étroitement obligé, et à monsieur de Gremonville qui m'avait recommandé par ses lettres et par une dont j'étais chargé. Monsieur l'Empereur m'a fait et continue encore à me faire mille courtoisies et civilités. Il m'a mené promener en plusieurs lieux, tant dedans que dehors Constantinople. Je vous ai écrit que j'avais été au Patriarchat où j'avais vu leurs livres qu'ils ont de reste manuscrits et entre-autres un *εὐαγγέλιον* de l'an 995 de notre seigneur Jésus-Christ écrit en lettres majuscules. J'ai vu l'Hoc-Meidan, c'est-à-dire le camp de la flèche, où les Turcs s'exercent à tirer de l'arc, et où ils font leurs prières

publiques et le sermon en quelque nécessité publique. J'ai vu tournoyer les drevichs, qui est la chose la plus singulière de ce pays, et mercredi 20 du courant j'allai avec Mr de Vantelet voir le supérieur ou Abbé de ces moines musulmans qui s'appelle Adam Efendi, qui est fort estimé de ceux du pays. Il est savant à leur mode. J'appris de lui par un drogman que les étoiles tombantes, que les Grecs appellent ἀστέρες διάττοντες, sont des feux du ciel que les anges jettent sur les diables lorsque ces malins esprits veulent s'élever vers le ciel, et avec ces lances à feu ils les repoussent dans l'enfer. Monsieur Guyet voudrait voir les plumes des uns et les cornes des autres pour croire ce que nous a dit cet Adam Efendi. Je lui parlai par le tergitman ou drogman de leur calendrier. Il envoya quérir son almanach qui a été fait par un *mungi bachi* (c'est-à-dire le prince des astrologues du Grand Seigneur) qui a étudié en Europe. Ils observent soigneusement l'équinoxe du printemps et si le temps se montre beau, ils font entre eux allégresses et réjouissances aussi bien qu'anciennement à Rome à ce jour-là *celebrabantur Hilaria, quod sol aequinoctium superans diem nocte longionem effecerit*. Les Turcs, qui augmentent tant qu'ils peuvent leur langue de l'arabe à la persienne, ont pris de celle-ci le mot de Nevruz, ainsi appellent-ils l'équinoxe, et se servent de l'année persienne de sultan Gelal Eddin. Il nous accusa d'avoir falsifié l'Évangile, et d'avoir tronqué le passage qui parle du Prophète. Nous rompîmes le discours *per ragione di buon governo e per non sentire cose chi havessero potuto ramarcarci l'animo*. Il est homme au reste moralement bon et honnête homme et qui nous fit grande civilité. Il nous donna le café à boire et un sorbet très délicieux et nous parfuma d'aloès. Nous le rencontrâmes dans un petit cabinet tout couvert de tapis, lui assis dans le coin environné de dix de ses drevichs qui discouraient en prenant le tabac, tous assis comme des couturiers. Je pâtais en deux points, pour ne pouvoir m'asseoir comme eux, et pour n'oser cracher, chose qu'ils abominent lorsqu'ils sont sur le sofa, ou dans la mosquée où il faut bien se donner de garde de cracher, sur

peine de remporter quelques bastonnades. Ce bon Abbé en discourant ne laissait pas de dire son chapelet et de prononcer par intervalle *ellem dullillahi*, louange à dieu. L'on doit me mener aux santons qui célèbrent leurs orgies de nuit, qui s'agitent d'une façon tout autre et plus violente que les drevichs. Voilà ce que je peux vous écrire, attendant que j'aie le bien de vous revoir, qui sera dieu aidant dans la fin du printemps comme j'espère. Je salue très humblement monsieur et madame de Thou, monsieur d'Harlay et monsieur votre frère, comme aussi tous les amis du cabinet. Devant que de finir je veux vous raconter une aventure qui m'arriva à Smyrne le 18 janvier, qui fut une peur panique par l'issue, mais qui avait fondement dans la chose. C'était le deuxième jour du petit Beyran, qui était le 12e de Dulkagiati, auquel Beyran tout bon musulman qui a valant 40 piastres, est obligé de sacrifier un mouton et c'est à ces jours-là que la caravane arrive à la Mecque. J'étais allé avec monsieur Faure (qui est de Marseille marchand à Smyrne, l'un des plus accommodés, et qui entend beaucoup dans l'astronomie) afin de voir un joueur de gobelets ou *salimbaco* qui se trouve toujours à la fête, et aussi afin de voir brandiller les Turcs qui en une façon, qui en l'autre. Après avoir pris ce divertissement nous allâmes par la ville. En tournant à un coin de rue où il y avait une porte d'un logis, je me trouvais au même instant devant cette porte qu'un serviteur de la maison, noir comme un diable, en sortait pour jeter les tripes toutes chaudes d'un mouton qu'ils venaient de sacrifier. J'eus peur que ce diable noir ne m'en voulût brider les joues, ce qu'il eût fallu souffrir avec silence et patience, de manière que je fis trois pas en arrière avec un cri. Ce maraud se prit à rire et ne me fit aussi mal. Il s'aperçut bien que j'avais eu peur et se contenta de m'appeler *ghidi chethan*, qui est à dire diable cocu, qui est une de leurs injures ordinaires. Voilà ce qui jusques ici m'a été fait dans le pays. Je finirai en ce lieu-ci, vous suppliant de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces et de croire que je suis et serai toute ma vie, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur.

De Pera de Constantinople, le 13^e mars 1647.

Monsieur,

Je vous écris la présente au hasard, d'autant que je crois que le porteur n'arrivera pas plus tôt à Marseille que moi, s'il ne trouve à Smyrne le passage de quelque vaisseau anglais ou flamand. Celui sur lequel je fais état de me rembarquer pour France doit partir d'ici au 1^{er} avril, moyennant que le vizir tienne promesse. Il donna le XI^e du courant parole à monsieur l'ambassadeur de le laisser partir librement, et par ce moyen j'espère de me rendre à Marseille à la fin de mai. J'ai peu de choses à voir après avoir considéré Sainte Sophie autant qu'il a plu à messieurs les imams de me la laisser voir. J'ai vu à mon aise *yegny chamisi*, c'est la Mosquée Neuve du Sultan Achmet, Sultan Soliman et Cha Zadé, l'Iup, où le Grand Seigneur prend son épée. Après Sainte Sophie, c'est la Suleimanie qui a le plus d'architecture, et qui lui ressemble le plus, la Neuve à la place de l'Atmeidan ou Hippodrome, qui la rend fort belle. J'ai été aux eaux douces où l'on fabrique la poudre à canon, et le premier beau jour est destiné pour aller jusques à l'embouchure de la mer noire. Je n'ai pas de nouvelles à vous écrire cette année. Si les effets répondent aux paroles, les pantalons auront affaire vis-à-vis d'Ancone, mais un peu de prévoyance et de bon gouvernement donnera de l'exercice à qui commence. Monsieur de Gremonville vous entretiendra là-dessus. Je vous porterai des écritaires couvertes de chagrin avec du papier marbré. Il est aujourd'hui le 13^e mars, la terre est couverte de demi pied de neige et la nuit passée il a gelé très fort. Un vent de dehors nous ramènera l'été en demie heure. Je n'ai reçu aucunes lettres de monsieur de Gremonville,

et monsieur notre ambassadeur est en grand peine, d'autant qu'il n'en a point eu depuis le 22 décembre, lesquelles étaient du 22 octobre. Je serai bien fâché si je pars d'ici avant que d'en recevoir, craignant de n'avoir pas avis de quelque commission que l'on pourrait me donner ici. J'ai fait quelque enquête touchant les livres, mais il n'y en a plus. Un drogman du résident de l'Empereur, qui a nom Panagioti et qui, pour un Grec qui n'est jamais sorti de Constantinople, a assez bien étudié, m'a dit qu'il avait fait perquisition par toutes les bibliothèques anciennes qui restent, pour apprendre des nouvelles de Ménandre, mais il n'a jamais pu en rien trouver. Ce qui reste au gens de deçà, qui ont encore quelque petite teinture de littérature, ce sont homélies des Pères.

Je saluerai en cet endroit monsieur et madame de Thou, et le *signor* Thuanino, comme aussi monsieur d'Harlay et monsieur votre frère, ensemble tous les amis du Cabinet, que je souhaite avec passion de revoir bientôt. Je vous supplie de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces et de me croire, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

Monsieur l'Empereur baise les mains à monsieur de Thou, à monsieur votre frère et à vous.

L'on a ici débité la nouvelle de la mort de monsieur le Prince. Je n'écris point à mon frère, je vous supplie de lui faire savoir que je me porte bien grâce à Dieu.

De Pera de Constantinople, le 6 avril 1647.

Je vous écrivis le 1^r du courant par voie de terre et je vous donnais avis que nous ne savions plus le temps de notre partement, vu les détours que donnaient ici le vizir et Assan Aga Emin ou grand douanier. Les Anglais ont introduit une coutume de donner ici les milliers de piastres qui les ruinera et incommodera grandement les autres nations, qui sont nécessitées et contraintes de faire comme eux, et de faire des présents afin de pouvoir sortir de ce port. Monsieur de Gremonville vous fera part des nouvelles d'ici : *pace non voglio e non sò far la guerra*. Il y a un homme qui veut faire de grandes choses, qui a de l'argent qu'il ne veut pas débourser ; il gâte tout. *Non sic fuit olim*, quand Philippe de Villiers de L'Isle-Adam se retira de son poste, et quand les Pantalons perdirent les beaux temples de Vénus. Mais telle est la vicissitude des choses et le soleil se couche après avoir passé son midi. Il y a grande différence du présent au passé. J'ai ici vu le livre de feu Satrape et les reliques de l'Abbé de Saint-Cyran. Au premier il faut dire qu'à mal exploiter il n'y a qu'à bien écrire, mais pensez-vous qu'un arrondissement spirituel de périodes tel que celui-là puisse faire croire que tous les écrivains du temps passé fussent tel que leurs écrits ? Je m'imagine que cet homme qui à l'imitation de ses semblables de l'antiquité a voulu faire le poète, a été porté d'émulation contre Balzac, et que n'ayant autre fonds qu'une peu de stérile scolastique, il aura choisi ce sujet, aidé de l'évêque de Laval et consorts, afin d'exercer son style et montrer que si Balzac savait faire des lettres, il savait faire des périodes. Mais pourtant l'on peut dire que Balzac *coronam nectit*, et ce nouveau saint *scopas dissolutas non colligat*. Pour le second, je m'en remets aux Jansénistes et aux filles de Port-Royal, ensemble à toute la congrégation de la nouvelle dévotion. Je ne doute point que la réponse n'y soit déjà faite, l'auteur du livre a donné belle prise sur soi en plusieurs endroits. Je ne sais où il a appris que Fra Paolo ait apostaté. Il est mort dans son monastère et dans son froc, et peu s'en faut que Venise ne lui ait fait faire

miracle. Si le père Fulgence voit le livre, il dira : *Signor, n'havete mentito per la gola*. Il suffisait de dire que le livre a été prohibé, telle est la vérité. Le reste autorise plus et rend plus recommandable l'auteur et son ouvrage parmi ceux qui n'ont pas l'esprit assez humble et obéissant au Saint-Siège, que la censure ne l'a invalidé.

Je devrais plutôt vous entretenir de ce que j'ai vu à Constantinople, que de faire des réflexions sur des choses que vous savez mieux que moi. Mais je remets à vous discourir de ce pays après mon retour. Nous attendons avec beaucoup d'anxiété le *boiourdi* du vizir, c'est-à-dire la licence pour notre partance. Je salue très humblement monsieur et madame de Thou, monsieur de Harlay, monsieur votre frère et tous les amis du Cabinet. J'écris à mon frère, je vous supplie très humblement de vouloir avoir soin de la lettre. Je vous supplie aussi de vouloir me conserver l'honneur de vos bonnes grâces et de me tenir, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

De Smyrne, le 22 mai 1647.

Je vous ai écrit de Constantinople le dernier du passé, cette lettre-là ira plus vite que la présente, m'étant servi alors d'un courrier qui s'en allait à Vienne en Autriche, lequel doit faire tenir plusieurs paquets au lieu où est monsieur de Gremonville, et celle-ci devant aller à Marseille court le hasard des bonaces et de demeurer longtemps par le chemin. Je dois vous rendre compte de ce que j'ai fait depuis mon départ de Constantinople, qui fut le 30^e avril à 8h

du soir. Je m'embarquai sur un caïque de Scudaret avec le second drogman de France et un janissaire, et nous allâmes terre à terre jusques à Rodosto, anciennement Raideustus, et appelé par les Turcs Rodochik, le petit Rhode. Notre vaisseau était là il y avait 15 jours où il chargeait des laines. En passant nous touchâmes à Selymbria et à Héraclée, qui est comme je crois l'ancienne ville appelée Perinthus. En cette dernière j'ai vu l'église métropolitaine qui est la plus belle de toute la Grèce. Si le Métropolite y eût été, j'eusse vu des manuscrits qui se conservent encore dans ce lieu-là. J'ai trouvé dans le mur de cette église une pierre de marbre posée en long et qui vraisemblablement a servi de piédestal à quelque statue, et par le dehors sur l'une des faces de cette pierre se lit une telle inscription en lettres capitales très élégantes :

**ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ
ΣΕΠΤΙΜΙΟΝ ΣΕΟΥΗΡΟΝ
ΕΥΣΕΒΗ ΠΕΡΤΙΝΑΚΑ
ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΑΡΑΒΙΚΟΝ
ΑΔΙΑΒΗΝΙΚΟΝ ΠΑΡΘΙΚΟΝ
ΜΕΓΙΣΤΟΝ Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ
Ο ΔΗΜΟΣ ΤΩΝ ΝΕΟΚΟΡΩΝ
ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ**

Ne sachant pas si elle avait été transcrite par quelqu'un, j'ai voulu la prendre au hasard. J'ai trouvé aussi sur le bord de la mer le long des anciennes murailles d'Héraclée une pierre ancienne qui sert à présent de couverture à un *ἀγίασμα* des Grecs, ainsi nomment-ils une fontaine, et sur le bord de cette pierre

l'on lit ce mot grec **ΤΠC**, chacune lettre étant distante l'une de l'autre d'environ un pied. Cette observation ne sert à rien que pour voir l'ancienne figure de l'ὀμικρον et du σιγμα. Après notre séjour à Rodosto de 5 jours entiers, nous vîmes à Gallipoli où le vaisseau donna fonds afin d'avoir le *teskereh* du douanier et du Bostangi et payé le droit ordinaire. Là se voient encore quelques-uns des vieux corps des galères restées à la bataille de Lepanto, et comme c'est l'une des premières places occupées en Europe par les princes ottomans, elle a plus de mosquées à proposition de sa grandeur que n'en a Constantinople. Le 8e nous arrivâmes aux Dardanelles, l'endroit le plus étroit de tout l'Hellespont, auquel lieu il fallut demeurer 3 jours selon la coutume. Le bacha des châteaux a introduit une coutume de prendre des présents de tous les vaisseaux. Notre capitaine en fut quitte pour 80 piastres. L'on visita le vaisseau pour voir si nous n'avions point d'esclaves ou des reniés qui voulussent retourner, et ne s'en étant trouvé aucun nous passâmes les châteaux et arrivâmes ici le 14 au soir en même temps que nous côtoyons le Sigre et le Mételin pour entrer dans le golfe de Smyrne par le Cara Bornou, qui fut le 13e au soir. Nous aperçûmes venir du côté de Scio un gros vaisseau, lequel nous approcha d'un mile à l'entrée de la nuit, sans que nous pussions nous entre-reconnaître. Cela nous donna l'alarme et nous passâmes la nuit en grande inquiétude, d'autant que notre vaisseau était tellement embarrassé que le canon de poupe ne pouvait servir. Mais comme nous avions le dessus du vent, cela nous consolait. Ce vaisseau qui était un flamand n'eut pas moins de peur de nous que nous de lui. Enfin, après avoir pris le devant et l'ayant reconnu flamand, et lui nous ayant reconnus français, il salua, et l'on lui répondit.

Lorsque nous sommes ici arrivés, nous avons appris que le Capitan Bacha étant dans le port de Scio, l'armée de la République était venue l'investir, et qu'elle avait passé et repassé devant la ville de Scio et avait tiré force

canonnades, qui avaient incommodé les maisons ; que le capitaine bacha en était sorti la nuit et était allé à Mételin pour éviter quelque mauvais accident ensuite les vaisseaux de la République étaient allés dans une plage éloignée d'ici d'environ douze lieues appelée Chizmeh, c'est-à-dire la fontaine, où il y avait 28 saïques dans lesquelles se devaient embarquer 6 à 7 mille spahis venus de Natolie ; qu'ils ont pris les saïques et toutes les provisions qui étaient dedans. L'on ne sait pas ce qui s'est passé depuis dans l'armée vénitienne. Le 19e nous eûmes nouvelles que le capitaine bacha était retourné de Mételin à Scio, et ce par un vaisseau flamand qui arriva dans ce port la nuit du 18 au 19, et il rapportait encore que le capitaine bacha avait dit qu'il était résolu d'attaquer l'armée vénitienne. Il a trois semaines que nos drogmans de ce lieu sont avec le capitaine bacha qui les a appelés. L'on ne sait ce qu'il désire, et il y en a qui craignent que l'on ne veuille arrêter les vaisseaux et s'en servir pour porter des vivres en Candie. L'on attend avec grande impatience le retour de nos dits drogmans, car jusques-là aucun vaisseau ne peut partir. La barque, qui portera celle-ci, étant prête de faire voile lorsqu'elle aura la licence, partira devant nous. J'espère pourtant que la mi-juillet nous rendra à Marseille. À mon retour j'espère avoir l'honneur de vous entretenir de mon voyage et des choses que j'ai vues à Constantinople, la situation et bon air duquel m'on tellement plu et satisfait que je n'oserais jurer que je n'y retournerai jamais. Vos souhaits, desquels vous vous serez sans doute rétracté, n'ont pas été accomplis, car par la grâce de Dieu, je n'ai fait aucune mauvaise rencontre dans Constantinople, au contraire, j'ai trouvé des hommes très modestes et plus modérés que nos Français, outre que j'avais déjà fait des connaissances avec des personnes, qui en cas de mauvaise rencontre m'eussent servi. J'en ai l'obligation à monsieur l'ambassadeur et à monsieur de Ventelay, avec lequel j'ai été plusieurs fois chez Adam Ephendi, directeur des drevichs, qui est un réduit des gens de condition et des beaux esprits de Constantinople. Un entre-autres, Hismahil Ephendi,

Emin du Tersenal, me faisait grandes caresses à cause que nous avons même nom, et souvent que nous nous sommes rencontrés. Il me donnait du *Sabal hhair Hismail Celebi* et me faisait toujours civilité. J'ai aussi connu un autre homme qui est aphis, c'est-à-dire homme de lettres et poète, qui a nom Teleatin Ephendi, qui a beaucoup du génie de monsieur Luillier. J'ai reçu des baisemains de leur part depuis que je suis de retour de cette ville et principalement d'Adam Ephendi. J'ai bien voulu vous dire toutes ces particularités pour vous mettre l'esprit à repos, car je sais bien que vous m'aimez trop pour me souhaiter du mal. Je prévois néanmoins que certains esprits de la nature des crapauds et des araignées convertiront en venin tout ce que je viens de vous dire là-dessus, mais le démentir leur en demeure dès à présent. Je salue très humblement monsieur de Thou et madame la présidente sa femme. Je suis bien en peine de la santé de mon dit sieur, et je le voudrais savoir bien guéri. Je salue aussi monsieur d'Harlay et monsieur votre frère, avec tous les amis du Cabinet. Je vous baise aussi très humblement les mains et je vous supplie de croire que je suis et serai toute ma vie, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

Le 17 du courant le *cadzi* de Smyrne envoya prier les consuls des nations de vouloir faire armer les vaisseaux qui sont en cette plage et de tirer sur les galères vénitiennes, en cas qu'elles vinssent ici. L'on avait l'alarme à cause de 15 galères qui étaient à Cara Bornou, que l'on ne sait si elles étaient ou du Grand Seigneur ou de la République. Il y a présentement ici 4 vaisseaux français, 7 anglais et 5 flamands.

Du 1 juin 1647.

Nos drogmans sont de retour depuis quelques jours, qui ont laissé le capitaine bacha à Mételin. Ils n'ont point rapportés de réponse du bacha pour le parlement des vaisseaux, mais le douanier de cette ville retourné de Constantinople depuis 3 jours l'a apportée.

Nous ne savons rien de bien certain de l'état et des lieux où se trouvent les armées. Il y a eu quelqu'avis depuis le retour des drogmans, qui portait que le capitaine bachi avait donné le change aux Coyons, qui l'ont laissé sortir de Scio, et qu'il était sorti du port de Mételin, et s'en était allé al Volo, d'autres disent à Negroponte. Ce que je peux vous dire de certain, c'est que les Pantalons ne feront rien qui vaille, et qu'ils n'en viendront jamais à un combat, que les Turcs ne cherchent pas aussi, leur intérêt étant seulement de débarquer en Candie, et cela fait ils sont les maîtres absolus de l'île, la ville de Candie restant seule, qui ne peut pas faire plus grande résistance que la Canée. Au reste ces Pantalons ne peuvent espérer de paix, se portant lâchement comme ils font, et se rendant méprisables à leur ennemi, qui s'élève sur leur bassesse de cœur. Il est assuré que ce grand corps-ci n'étant pas animé comme il l'a été autrefois par des Selim et Soliman, et n'étant pas aguerri de même façon, pourrait recevoir quelque mortification si ceux qu'ils attaquent faisaient quelque chose. Il faut que la colère du ciel soit merveilleusement embrasée contre la chrétienté, puisque la division y continue de telle sorte qu'il semble que la paix soit impossible. Si de deçà l'on continue la guerre et qu'on rétablisse la milice, qui est un ouvrage de deux ou trois ans, et qu'il y ait *apertio valvarum a venere ad Martem*, la Candie perdue *guai a tutta l'Italia*.

Je vous ajouterai ici une autre inscription latine que j'ai trouvée sur une pierre qui est dans l'église des Grecs à Chalcédoine.

D. M.
 C. IVLIO
 VALENTI
 CENT. CLASS.
 PR. RAVENN.
 VIXIT ANN.
 XI. M.II ANN. XXII
 C. IVLIUS FLAVIAN
 AMICO M. P.

Je reçus hier lettres de Constantinople qui confirment le fracas de Zara à l'avantage des occidentaux. L'on fait courir ici le bruit de la promotion à l'épiscopat *in partibus* du révérend père de La Haye. Si cela est, voilà la glace rompue et les pères jésuites en chemin de penser à l'épiscopat.

Il part sur la barque qui portera la présente *monsignor l'illustrissimo e reverendissimo vescovo di Naxia*. Son troupeau n'était que de 400 brebis, dont il en est mort 49 depuis quelques mois. Il a été autrefois de la famille de monsieur de Cesi pendant son ambassade à Constantinople. Il va le trouver à Paris pour avoir quelque somme d'argent. Il a aussi une proposition à faire à quelques-uns de nos abbés qui veulent être évêques, c'est de permuter son évêché avec quelqu'abbaye. S'il s'en trouve qui aiment les bons vins, l'île en porte de fort bons. Pour moi j'aime mieux mon prieuré de Magny que son évêché.

De Lyon, le 11^e octobre 1647.

Monsieur,

Je vous écris la présente pour vous donner avis de mon arrivée en cette ville ce matin, d'où je partirai dans 3 jours pour me rendre auprès de vous, où je me désire il y a longtemps. En portant la présente à monsieur Du Lieu, je saurai de lui de vos nouvelles, et je m'informerai de notre balle que le sieur Napolon a fait ici tenir de Marseille. Je n'ai aucune nouvelle à vous écrire d'ici. J'ai été à la grande Chartreuse de Grenoble, où j'ai séjourné un jour entier, et j'y ai vu la chapelle Saint-Bruno que monsieur de Toulon fait construire, laquelle est déjà toute peinte. J'ai considéré ce désert propre à des inclinations autres que la mienne qui aime la conversation. Dom Chauvet qui est scribe, et grand ami du mail de feu monsieur d'Ingré, y est très satisfait, et il m'a dit que la seule croix était de n'avoir pas le temps d'étudier, et qu'il était tellement occupé aux affaires de l'ordre qu'il n'avait pas un moment à soi. Il a grande correspondance avec monsieur votre frère, eux étant les deux secondes personnes de l'ordre. Ils sont plus heureux que nous, qui sommes si grossiers et terrestres, eux au contraire ont des connaissances et des sentiments si relevés au-dessus des nôtres que nous ne les sentons ni ne les reconnaissons. Je salue monsieur et madame de Thou. Pour monsieur d'Harlay, j'ai appris à la grande Chartreuse qu'il devait y venir bientôt. Je présente aussi mes très humbles baisemains à monsieur votre frère, et à tous les amis du Cabinet, demeurant, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

De Dijon, le 14 juin 1651.

Monsieur,

Depuis notre arrivée à Dijon, nous avons employé notre temps à visiter les honnêtes gens de cette ville qui nous ont fort bien accueillis. Monsieur Lantin nous a rendu visite et usé de très grande courtoisie, nous ayant donné un carrosse et nous ayant lui-même conduit chez messieurs de La Mare conseiller et Morisot. L'un et l'autre nous sont venus visiter, comme aussi monsieur de Marnay, qui est ici aussi bien qu'à Paris très honnête et agréable personnage, et nullement provincial. J'ai aussi vu avec monsieur d'Offemont, monsieur le président Bruslart le jeune. Nous visitâmes aussi monsieur de la Marguerie dès dimanche matin. Hier nous allâmes à Cisteaux. J'écris à monsieur de Thou ce qui me semble de la situation, je vous dirai que j'ai vu ce qui leur reste de manuscrits, au nombre de 5 à 600 volumes mal tenus et mal conditionnés. Celui qui nous les fit voir, pour recommander cette bibliothèque et nous faire croire qu'elle était bonne, nous montra de gros et grands livres d'église dont ils se servent au choeur et au réfectoire. Le bon père Sirmond, qui a passé par ce lieu-là, a pris ce qui était à son goût, et laissé aux moines ce qui est de leur appétit, *ut fimiles haberent labra luctuors*. Le moine qui nous fit voir les ornements et la sacristie nous montra une vieille et antique image *della Madona santissima*, qu'il nous assura avoir été peinte *del proprio pugno di San Luca*, et pour preuve il nous affirma que souvent l'on avait voulu recharger de couleurs cette image qui n'avait jamais voulu souffrir le fard des peintres, se contentant de demeurer telle que saint Luc l'avait faite. Le peintre qui dit à madame la grande Duchesse qu'un pareil original, qui est à Florence, était fait *da un pittore non troppo intendente*, en aurait dit davantage de celle-ci.

Nous partirons demain pour Dole, et je vous donnerai de Bâle de mes nouvelles. Je salue monsieur votre frère et tous les amis du Cabinet, comme

aussi monsieur de la Rivière et tout la famille de monsieur de Thou. J'écrirai de Bâle à monsieur de la Rivière, cependant je vous supplie de vouloir me continuer l'honneur de vos bonnes grâces et de croire que je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je n'ai pas vu monsieur Boyer à cause qu'il est à la campagne.

De Bâle, le 26 juin 1651.

Monsieur,

Nous partîmes de Dijon le 15^e du courant et arrivâmes le soir à Dole où le gouverneur et monsieur de Nevi firent bon accueil à monsieur d'Offemont qui avait des lettres de recommandation de monsieur le comte de Saint-Amour. Mais ce monsieur de Nevi nous signifia d'abord que nous ne pouvions voir les fortifications dont je témoigne que nous ne nous mettions pas en grand peine. Dans la visite que nous rendîmes aux pères jésuites, nous fûmes entretenus par la régent en théologie, qui nous demanda dès l'entrée des nouvelles des jansénistes contre lesquels il déclama de belle manière, et il nous assurait que la Sorbonne par un décret avait nouvellement condamné leur doctrine, en quoi je reconnus que ce père était mal informé, et je lui dis ce que je savais de cette affaire. Il blâmait l'archevêque de Malines de n'avoir pas voulu publier un décret du Pape sans les ordres du roi d'Espagne, et il se plaignait de ce que l'honneur et l'autorité du Saint-Siège y étaient blessés, mais je pense qu'il eût

mieux dit que les intérêts de la société n'étaient pas assez considérés, vu que la publication de ce décret leur est très favorable. Nous avons vu à Besançon l'Empereur Charles V en bronze, monté sur un aigle comme un Jupiter. Je le dis ainsi et non comme un Ganymède, et cet aigle qui a deux tête jette de l'eau par les becs ; la pièce est d'un bon ouvrier ; mais dans le jardin de la maison de Granvelle il y a une statue de marbre de Jupiter, dont il ne reste que la tête et le corps jusques à la ceinture, qui est une pièce excellente ; elle fut donnée l'an 1541 par le duc de Florence à madame de Parme, gouvernante des Pays-Bas, et transportée en Flandre l'an 1546, et cette princesse la donna au cardinal Granvelle qui la fit porter à Besançon dans le palais qu'il y a fait bâtir. Nous avons traversé la Franche-Comté avec le pluie et par un pays tout couvert de bois ; les villages commencent à se rétablir, dans lesquels vous ne voyez que des ruines.

Je ne dois pas omettre qu'à Dole l'on nous a bien entretenus de la force de la place, et par bravade ils nous disaient qu'elle était à l'épreuve. Ils nous ont dit pour nouvelle assurée que l'échange de Frankendal et Besançon arrêté, dont tous ceux du pays témoignent beaucoup de joie et ils croient que le parlement sera transféré de Dole à Besançon, et que le roi d'Espagne fera en cette dernière ville une citadelle et place d'armes. Le sieur Mairet est à Besançon, qui comme l'on publie, y traite pour la continuation de la neutralité. Il est comtois et tenu dans le pays pour très affectionné à l'Espagne, quoique marié à Paris par *messeirus* nos maîtres. Il y a danger qu'ils ne se confient trop en lui. De la Comté nous sommes entrés dans le Montbéliard où nous avons trouvé une petite ville assez belle. Le prince et la princesse y demeurent avec un train assez modeste. Le 21^e du courant, nous sommes arrivés à Bâle, et nous avons pris logis à la cicoigne. Le lendemain nous allâmes voir monsieur Buxtorfus, auquel je rendis la lettre de monsieur Diodati qu'il reçut fort bien, et nous fit beaucoup de

compliments. Nous avons vu depuis la bibliothèque et les cabinets des curieux *messeirus* Platerus et Verstain.

Monsieur de Girole retourne présentement de Brisach pour s'en retourner à Paris. Il nous a assuré que monsieur de Tilladet sortit hier de la place et que monsieur de Vardes succède au gouvernement. Il y a eu grande division entre messieurs de Tilladet et Charlevois, mais vous serez mieux instruits de tout à Paris que nous ne sommes ici. Je salue monsieur Dupuy, messieurs Genou et Board, et tous les amis du Cabinet, et aussi monsieur de La Rivière, je suis, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

De Strasbourg, le 6^e juillet 1651.

Monsieur,

Je vous ai écrit de Bâle et je vous ai rendu compte de ce que j'y avais déjà vu. Je vous renvoie à la lettre que j'écris à monsieur de Thou, par laquelle vous apprendrez ce que j'ai vu de curieux en cette ville-là. Nous arrivâmes à Brisach le 29 et après avoir séjourné le 30, nous arrivâmes ici le 1 du courant. Lorsque nous partîmes de Bâle, l'on nous montra la gazette de Venise tournée en allemand à Zurich et l'on nous l'interpréta en français. Il y avait un article de Rome qui disait que Don Pietro Mazarin avait fait faire des remises à Paris de grandes sommes de deniers qui appartiennent à son fils le cardinal. Monsieur de Charlevois qui a fait de grandes caresses à monsieur Daubray et qui nous a

logés dans sa maison à Brisach, reçut le 30^e un courrier qu'il avait dépêché à la Cour, qui rapporta que la Reine avait proposé à monsieur le duc d'Orléans de faire retourner le cardinal Mazarin dans les affaires, et que cela causait une grande division à la Cour. Les nouvelles que monsieur Bernegger reçut de Paris samedi dernier marquent que la Reine demandait seulement qu'il retournât à Sadan ; que monsieur le Prince avec monsieur le maréchal de Grammont et de Chavigni avaient été ensemble à la chasse, et que la Reine avait visité monsieur d'Orléans avec lequel Sa Majesté avait eu une longue conférence, et étaient sortis fort bien d'ensemble ; que le Roi avait fait réponse à la lettre que le sieur Mancini neveu du cardinal lui avait écrite. Les nouvelles que j'ai pu apprendre ici sont que monsieur de Bavière envoie quérir madame la princesse sa belle-fille, madame de Savoie avait demandé à monsieur l'électeur une somme assez considérable pour la dépense de madame sa fille pendant qu'elle séjournerait à Turin, mais monsieur l'électeur qui est très prudent a pris résolution de la faire passer en Bavière où madame sa belle-fille dépensera moins, car la maison de ce prince est réglée comme celle d'un bourgeois. Cette princesse de Savoie aura du temps et du loisir pour faire réflexion sur la différence qu'il y a entre la cour de Turin et celle de Munich. Les bons préceptes qu'elle aura reçus de madame sa mère lui serviront beaucoup en ce pays-là.

Monsieur l'électeur de Bavière n'entre plus au conseil depuis quelque temps à cause de son grand âge. Il y fait présentement entrer le prince son fils.

La cour de l'Empereur est à présent assez belle, et il y a du luxe, mais très peu de finance comme ailleurs. L'on cherche tous les moyens possibles au conseil de Sa Majesté Impériale pour éluder l'exécution des articles de la paix en ce qui concerne les particuliers de l'Empire, et les princes faibles.

Les Cours de Heidelberg et du duc de Wirtemberg, qui étaient il y a 40 ans si fréquentées et si florissantes, sont aujourd'hui très modestes, et il leur faut de longues années de paix pour se rétablir.

J'ai oublié dans l'autre page de vous dire que les officiers de Brisach disent tout publiquement que si l'on eût laissé agir monsieur de Tilladet, et qu'il se fût rendu maître de la place, que le cardinal Mazarin s'y serait retiré, et aurait eu moyen de se faire craindre, mais ils protestent tout haut qu'ils ne sont pas Mazarins.

Nous avons logé à Bâle à la cicoigne chez un maître compagnon appelé Schultez, mais monsieur de Charlevois nous fit promettre à Brisach que nous l'appellerions que monseigneur, à cause que ce docteur traite tout le monde de cette qualité Monsieur Baussan vous en dira des nouvelles. Il nous a fait payer en quelque façon la qualité qu'il nous donnait. Cependant nous avons occasion de nous louer de lui, car il nous a donné de bonnes adresses dans la ville. J'ai trouvé ici la *Cronica dell'origine e progressi della casa ottomana composta de Saidino Turco, tradotta da Vincenzo Bratutti Raguseo*, imprimée à Vienne 1649. Je n'en ai trouvé qu'un exemplaire. Si j'en rencontre à Francfort, j'en prendrai un pour vous. Je n'ai pu trouver *Monumenta Italiae edita a Laura Schradero*, que vous avez mis sur un mémoire.

J'espère de me rendre à vous à la Toussaint. J'appréhende trop l'hiver et le long séjour hors de Paris, et je vous proteste que ce voyage-ci sera le dernier que je ferai, ou bien s'y serai convié par l'espérance indubitable d'un chapeau de cardinal, ou de belles et bonnes mitres abbatiales. Vous pouvez conclure de là qu'étant de retour à Paris, je m'en éloignerai jamais bien loin.

Je salue monsieur votre frère, auquel je souhaite toute prospérité et bonne santé. Je fais de même à monsieur Genou et Board, et à tous messieurs nos bons amis du Cabinet, que je serai dispensé d'exprimer ici pour la même raison que notre Saint-Père Paul V se dispensa à la fin d'exprimer dans ses bulles tous les bénéfices que son éminentissime neveu le cardinal Borghese possédait, ce qu'Innocent X et ses successeurs ne seront jamais obligés de faire pour moi. A dieu, je vous salue un million de fois et je demeure, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je vous supplie de vouloir prendre la peine de faire mes baisemains à monsieur Diodati et de lui dire que monsieur Bernegger a reçu sa lettre avec beaucoup de civilité et qu'en considération de sa recommandation, il a conduit monsieur d'Offemont chez monsieur l'Amester de cette ville, à qui il rendit une lettre de recommandation du Roi, et ensuite le sénat nous envoya un secrétaire qui nous a fait voir l'arsenal, l'horloge et le clocher. Il n'y a aucune personne dans cette académie, dont ils tiennent grand compte, que le sieur Tabor, jurisconsulte, et cependant ils se vantent que leur université est la meilleure et la plus fréquentée qui soit aujourd'hui en Allemagne. Monsieur Bernegger m'a dit que Baxterus n'avait pas trouvé son compte en Suède, et que c'est un pédant du tout inepte à une cour.

De Francfort-sur-le-Main, le 13/23 juillet 1651.

Monsieur,

À mon arrivée en cette ville, l'on m'a rendu avec celles de monsieur le lieutenant civil deux des vôtres du 20^e du passé, et du 8 du courant. Ce serait inutilement que je voudrais vous persuader que ç'a été avec un contentement indicible que je les ai lues. Vous m'avez souvent reproché la curiosité de mes yeux et la sagacité de mes mains, lorsque je vois une lettre ou une gazette. Si vous m'aviez vu cette fois à la réception des vôtres, vous auriez remarqué que

ces deux qualités sont montées jusques au quatrième degré. Je vous dis cela aussi véritablement qu'il est assuré que je n'ai point de plus agréables pensées que celles qui me représentent mes amis, et ceux que j'estime et honore de tout mon cœur. Le plaisir que j'ai eu de recevoir de vos nouvelles a été entremêlé du déplaisir que je ressens de la maladie de monsieur Dupuy, mais la bonne espérance que vous me donnez de sa convalescence me console. Il faut du repos du corps et de l'esprit, avec de la patience. Je ne sache point de cause qui doive lui agiter l'âme que la fâcherie qu'il conçoit raisonnablement du mauvais ordre que l'on donne à nos affaires publiques : mais quel remède peuvent y apporter ceux qui ne sont pas au timon, et qui ne sont point écoutés sur les choses où ils pourraient donner de bons avis ? Sur vos nouvelles du 8 juillet, je n'ai autre réflexion à y faire, sinon que ceux qui ont cru qu'il y avait si bonne intelligence entre la Reine et monsieur le prince sont de bonnes dupes. Et ces beaux esprits qui veulent encore sauver la chèvre et les choux ne s'avisent pas qu'ils s'embarrassent, et eux et leurs amis qu'ils veulent sauver, en une confusion d'où ils ne les tireront jamais. Cette retraite de monsieur le prince a renversé les desseins et les espérances de ceux qui regardaient vers Cologne. Je crois en avoir eu ici une preuve entière que je vous expliquerai quelque jour, Dieu aidant. Pour toutes nouvelles publiques, je n'ai rien à vous dire que la conclusion de la restitution de Frankenthal à monsieur l'électeur Palatin, et l'on attend ici dans peu de jours monsieur Volmar, l'un des principaux du conseil aulique de Sa Majesté Impériale, qui doit faire exécuter cette restitution par le moyen de laquelle monsieur l'électeur espère d'avoir 20 mille habitants dans son pays plus qu'il n'en a. L'on cultive peu à peu toutes les terres, et dans quelques années l'abondance y sera, mais les ruines de villes et bourgs ne se rétablissent de cent ans.

Je viens à la matière des livres. J'ai manqué à Bâle de voir monsieur Bauchirus après m'être mis deux fois en devoir de l'aller trouver, mais les

libraires du lieu n'avaient aucune connaissance de l'impression de son livre à Ébrohun. Il n'en fait attendre que par la voie de Lyon, car tout ce qui va de Strasbourg, de toute la Suisse, de Bavière, et de toute la haute Allemagne, se conduit à Lyon. Pour ce qui est du papier, ils n'ont point accoutumé d'en faire en plusieurs sortes, et il faut les prendre tels qu'ils sont.

Je vous ai donné avis et à monsieur de Thou de l'histoire des Turcs traduits par Bratutti. J'en chercherai encore ici un autre exemplaire pour vous. Pendant notre séjour à Strasbourg j'ai vu la bibliothèque dont le docteur Dorschaeus, théologien, a le soin. Il me dit qu'ils auraient prêté à un particulier la vie de saint Germain, évêque d'Auxerre, très ancienne et manuscrite. Il me parla de monsieur Milleterius, et il me dit à son sujet qu'il y avait un certain Callistus, ministre du duc de Lunebourg, qui avait eu dessein de proposer la réconciliation de toutes les religions et même il y avait déjà travaillé. Ce malheureux conciliateur a été accablé d'anathèmes, d'injures et de livres écrits contre lui, et l'affaire est réduite à tel point que les luthériens sont plus échauffés contre lui que les jésuites contre les jansénistes et *vicissim*. Ce pauvre Callistus se rendit suspect par de simples visites qu'il rendait aux catholiques et calvinistes allant à l'assemblée de Thurn en Prusse, et pour avoir montré en cette assemblée qu'il était porté à la réconciliation. Cela doit donner bonne espérance à monsieur Milleterius et aux autres qui suivront le même dessein. Tous ces ministres d'Allemagne ne traitent présentement autre matière.

Je verrai dans les boutiques des libraires si l'on peut y rencontrer *Monumenta Italia*, *Schraderi* et les autres livres d'humanité et d'histoire.

Je veux vous faire ici un bref récit de la continuation de notre voyage. Monsieur Bernegger nous a fait voir à Strasbourg le cabinet de Luckius, qui a un fils honnête homme, mais le pauvre vieillard est couché au lit, hémiplégique depuis deux ans. Nous vîmes aussi le cabinet de monsieur Küeffer, médecin fameux et fort civil, et le professeur en éloquence qui est *orator minime*

vehemens. Nous partîmes de Strasbourg le 11e et le 12 nous arrivâmes à Philipsbourg, où monsieur de la Clavière, le gouverneur, nous fit un très bon accueil. Le 14e nous arrivâmes à Spire, lieu fort désolé, et de 2000 bourgeois réduit à 150, et la chambre impériale a 12 conseillers ou juges. L'église cathédrale est belle, dans laquelle il y a plusieurs monuments d'empereurs et d'impératrices, de Rodolphe d'Habsbourg, d'Albert et d'autres. Une chose pourra toucher monsieur Guyet et lui causer de l'indignation, c'est que messieurs les chanoines de Spire vendirent il y a quelques années à monsieur de Strasbourg un grand cabinet d'orgues, qui auparavant servait à chanter les louanges de Dieu, orthodoxes, et à présent il sert à chanter les psaumes de Luther dans la grande église de Strasbourg. Ce qui est plus incongru est que cette vente s'est faite pour avoir de l'argent. Une autre chose le choquerait aussi, qui est que les grandes messes de cette église épiscopale se disent avec un seul sous-diacre, et le chœur qui est très grand n'est rempli que de huit ou dix assistants.

Nous arrivâmes à Heidelberg le dimanche 16. Monsieur l'électeur et monsieur le prince Édouard son frère nous firent grand accueil, et Son Altesse Électorale nous fit souper à sa table où était la princesse sa femme, et les princesses Elizabeth et Sophie. Son Altesse Elizabeth, le plus rare esprit et la personne très savante, me fit l'honneur de me parler une heure et plus après le souper. Dans cet entretien nous parlâmes de littérature, de philosophie, mathématique et autre chose. Le mardi 18 nous dînâmes et soupâmes avec leurs altesses, et j'eus encore l'honneur de l'entretien de madame la princesse Elizabeth, qui m'a témoigné faire quelque estime de moi. Cette princesse sait si parfaitement les choses que je l'admire, et encore plus sa grande gravité, modestie et douceur. J'ai acheté ici mon *Philolaus* pour lui envoyer. Nous partîmes jeudi 20 de Heidelberg où les Bavares n'ont rien laissé d'entier que le magnifique tonneur de 132 foudres qui valent 530 muids de Paris. Je pense que l'aïeul de monsieur l'électeur qui le fit bâtir en 1591 a voulu surmonter en cette

structure la mer d'airain que Salomon fit construire pour les lavements et purifications des prêtres. Nous sommes arrivés en ce lieu le 21^e et nous y demeurerons quelques jours.

Hier le prince Roderie de Wirtemberg retourna d'ici à Darmstad, reprenant le chemin de Stuttgart. Nous l'avions vu à Heidelberg, où il dit le sujet de son voyage, qui était qu'il s'en allait à Brühl offrir son service au cardinal Mazarin. Je ne sais s'il a appris qu'il allait à contretemps, et que pour cette raison il n'a pas voulu continuer son voyage. L'on a fait courir le bruit ici que le cardinal Mazarin était passé depuis 8 jours pour s'en aller vers Strasbourg, ce qui pourtant n'est pas vraisemblable. Monsieur de Lorraine a fait ici délivrer de l'argent à des colonels pour faire des levées. Son secrétaire monsieur Geoffroy a été ici quelques jours pour cet effet. Ce prince a prêté 60 mille écus à monsieur le duc de Nénbourg, et lui a envoyé des troupes qui sont déjà passées à Cologne. Nous avons encore à passer ce mauvais pas avant que d'arriver en Hollande.

J'entendrais volontiers à la proposition que vous me faites avec monsieur le lieutenant civil, si je n'avais que 25 ou 30 ans, et que l'Allemagne fût entière comme elle a été. Mais mon âge et la constitution de ma personne ne me permettent plus d'entreprendre de telles courses et de demeurer si longtemps absent de Paris, de manière que ce voyage achevé, qui sera Dieu aidant au mois de novembre, je fais état de me fixer plus que jamais. Je sais assez que c'est de voyager. Monsieur d'Offemont vous rend, et à monsieur Dupuy, ses très humbles baisemains. Je fais de même, et je lui souhaite une entière guérison. Je salue aussi tous messieurs du Cabinet. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

L'on attend ici aujourd'hui messieurs d'Avangour et Lidmar pour faire exécuter la restitution de Frankenthal. J'écris à monsieur de Thou. Je n'ai point reçu de ses lettres.

De Francfort, le 6^e août 1651.

Monsieur,

Je vous écrivis amplement de Francfort le 23 du passé. J'y ai trouvé peu de livres nouveaux qui soient de votre goût et du mien. Les différents survenus sur la proposition de Calixtus de pacifier et concilier les controverses de la religion multiplient de jour en jour, et tant les catholiques que les protestants écrivent contre lui. J'ai été voir la bibliothèque des jésuites à Mayence, où l'on me montra un livre composé par un de leur société contre le livre dédié par Calixtus à monsieur l'électeur de Mayence, qui pour témoigner qu'il improuve cette réconciliation a employé ce père appelé Conoeus à répondre à ce conciliateur. J'appris de celui qui me fit voir la bibliothèque, qu'il n'y avait que la province de Silésie en tout l'Allemagne, où les controverses des jansénistes et jésuites eussent pénétré. C'est une chaleur inconcevable que celle avec laquelle ils se portent en cette affaire. Ils publient à Mayence que tous les évêques de France ont écrit à notre Saint-Père et qu'ils prient Sa Béatitude de vouloir condamner les jansénistes et ils me dirent que le père assistant français leur avait donné ces avis de Rome et qu'ils espéraient que le Pape les condamnerait. Je leur répondis fort froidement à toutes ces choses, mais je ne laissai pas passer sans verte réponse ce qu'ils me dirent de l'histoire de feu monsieur le Président de Thou. Je leur répliquai librement que *bonis omnibus et cordatis viris probatus fuerat et ipsu quod veri amantissimus fuisset, aliquos offendisse*. Pour le regard de leur société qu'ils avoueraient qu'ils n'étaient ni

infaillibles ni impeccables, et que s'il avait touché leur société, ce n'était qu'en choses connues à tout le monde. Celui qui m'entretenait me faisait des plaintes de ce qu'il touchait si souvent la puissance du Pape. Je lui répondis qu'il n'en avait écrit que selon les lois fondamentales de l'état et de l'église gallicane, dont je lui en expliquai quelques-unes, qui lui dirent ouvrir de grands yeux comme à l'aspect de quelque monstre, et je reconnus que ces messieurs-là n'entendent en aucune façon nos affaires, et *quidquid ignorant ubi audiunt statim damnant*. J'ai acheté 2 exemplaires d'une épître de Gasp. Scioppius imprimée depuis sa mort à Constance en 1650. Le sujet est touchant l'origine de la maison d'Autriche contre un moine qui le veut faire descendre *a familia aniciorum*. Il s'en manque plaisamment, et s'en tient tout à fait à Guilimannus. La lettre n'est pas longue, elle ne contient que 2 feuilles in 16°. J'ai trouvé *Homgium Islandicum* imprimé à Hafnie, dont j'ai aussi pris deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour monsieur de Thou. Je n'ai pu rencontrer un autre exemplaire de la *Chronique* de Bratutti dont je vous ai écrit, j'en pourrai recouvrer en Hollande.

J'ai peu de nouvelles à vous écrire. Le docteur Volmar est depuis longtemps à Vurtzbourg auprès de monsieur l'électeur de Mayence. L'on peut croire sans se tromper qu'il négocie là pour disposer monsieur l'électeur à proposer l'élection du roi de Hongrie au roi des Romains, et l'Empereur diffèrera la Diète Impériale jusques à tant qu'il ait disposé les choses à cette élection. L'on attend le sieur Volmar à Francfort pour conclure et exécuter l'évacuation de Frankenthal, messieurs d'Avangour, Oxenstern et les ambassadeurs des électeurs y sont déjà arrivés il y a près de 15 jours.

Lundi dernier jour de juillet, nous trouvâmes dans Mayence un gentilhomme qui retournait de Brüel où le prince Roderic de Wirstemberg l'avait envoyé de Francfort. Il nous dit que l'on y parlait modestement du retour à Paris. Un marchand de Strasbourg qui fréquente fort souvent la ville de Cologne nous a dit qu'étant à Brüel il y a deux mois, et faisant marché d'un

cheval avec l'un des domestiques du cardinal Mazarin, en discourant de plusieurs choses ce domestique lui dit qu'ils avaient des courriers et des nouvelles de Paris de 4 en 4 heures. Je n'ai aucune autre nouvelle à vous dire pour le présent. Je salue très humblement monsieur Dupuy et je lui souhaite bonne santé, et pour cet effet je le prie de tout mon cœur de vouloir passer le temps doucement sans s'émouvoir de rien. Je salue aussi tous les amis du Cabinet et je leur donne le bonjour. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Ajout : J'ai daté cette lettre de Francfort où nous sommes retournés de Mayence, ville déserte et où il n'y a rien à voir. Nous attendons un passeport de monsieur de Lorraine pour passer sûrement à Hammerstein et à Dasseldorf. Nous avons appris à notre retour en ce lieu l'éloignement de la Cour de messieurs de Servient, Lionne et Le Tellier, mais nous ne pouvons savoir qu'à notre retour le particulier d'une si belle intrigue. J'espère rencontrer à Cologne de vos lettres qui nous diront les noms des successeurs.

J'ai vu ici le sieur docteur Lotichius qui continue son histoire des dernières guerres d'Allemagne. Il en est à l'année 1645.

De Cologne, le 22 août 1651.

Monsieur,

À notre arrivée en ce lieu, qui fut le 17 du courant, j'ai trouvé le vôtre du 13 du passé, dont je vous rend mille grâces, et des nouvelles aussi qu'elle contient. Celles que vous me donnez de l'état de votre santé et de la bonne espérance que vous avez du rétablissement de celle de monsieur Dupuy, m'ont été avec les mêmes de toute la maison de monsieur de Thou, les plus agréables que j'eusse pu recevoir. Je prie Dieu qu'il vous conserve tous afin qu'à mon retour, qui sera au mois de novembre, je puisse avoir le bonheur de vous revoir en bonne santé. Nous avons fait séjour à Francfort 12 jours entiers, plus que nous n'avions dessein, en attendant un passeport de monsieur de Lorraine, que nous n'avons pas pourtant reçu. Et finalement nous sommes sortis de Francfort le 14 du courant, et le lendemain nous avons fait séjour dans Mayence et salué Son Altesse Électorale qui nous donna conseil, et pour plus grande précaution il nous munit de son passeport, ainsi nous nous embarquâmes sur le Rhin à 5 heures du matin le 16, et en 24 heures nous avons couru sur cette rivière 48 lieues de France. Et sans courir aucun danger apparent, nous passâmes devant Hammerstein sur la minuit. Nous n'avons ici aucunes habitudes, et le temps que nous y avons déjà passé s'est employé à visiter très dévotement des églises et les reliques de nombreuses qui s'y gardent. J'ai vu les libraires qui n'ont que des livres de théologie, et de fait il ne s'en imprime point d'autres ici, seulement y ai-je trouvé une Histoire de Branchelius, qui est un 8° assez gros. L'auteur est un ecclésiastique de cette ville, qui a un style assez bon et qui a réduit en abrégé et par années tout ce qui s'est passé en Allemagne depuis l'an 1618 et à la fin il a ajouté l'instrument de la paix. J'en ai pris deux exemplaires, l'un pour monsieur de Thou, l'autre pour vous. Il y a 46 tailles douces des principaux acteurs qui ont paru sur le théâtre pendant tout ce temps-là.

Je vous remercie très humblement de toutes vos nouvelles, en échange je n'en ai pas beaucoup à vous dire. Les états de cet archevêché sont encore assemblés en cette ville, ils ont résolu de contribuer à la somme nécessaire pour

l'évacuation de Frankendal, mais ils ne sont pas encore d'accord du moyen pour en faire la levée. Les électeurs de Brandebourg et duc de Neubourg se sont vus samedi dernier, mais l'on dit qu'ils sont sortis mal satisfaits l'un de l'autre ; il partit dimanche 20 quelque cavalerie levée en cette ville pour Neubourg. Quelques-uns publient que les électeurs de Saxe et Brandebourg sont mal satisfaits de l'Empereur et que dans la prochaine Diète ils traiteront d'élire un roi des Romains autre que de la maison d'Autriche.

Nous espérons d'arriver en Hollande au commencement du mois prochain où nous aurons plus de satisfaction qu'ici, où nous sommes sans habitude et où il n'y a pas de grandes raretés à voir. Nous allâmes entendre dimanche passé la messe, et je crois que celles qui demeurent chanoinesses toute leur vie ont une vocation parfaite et éprouvée au milieu du feu des tentations, *sicut aurum purgatum septies*.

Je n'écris point à monsieur de Thou n'ayant rien qui mérite. Vous m'obligerez de lui vouloir faire mes très humbles baisemains et à madame de Thou, et à monsieur son fils et aux petites damoiselles. Je salue aussi monsieur de la Rivière, et je le prie de faire le même de ma part à madame de Varège et à toute la maison de monsieur de Thou.

Nous avons été faire une promenade à la campagne, où nous avons fait rencontre du maître de la maison qui était sur notre chemin. Il nous a fait de très grandes civilités, et peut-être retournerons-nous demain le voir. Il espère se relever de ses disgrâces aussi bien que le reste de l'Allemagne. Le temps mettra tout en évidence.

Je salue monsieur Dupuy, et je le conjure de vouloir avoir soin de sa santé. Je salue aussi tous messieurs du Cabinet et je demeure, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

D'Amsterdam, le 19 septembre 1651.

Monsieur,

À mon arrivée en cette ville, qui fut le jour d'hier, j'ai trouvé deux des vôtres du 5^e août et 8 septembre. Je vous en suis très étroitement obligé et je vous en remercie de tout mon cœur. Je suis en grande inquiétude pour la santé de monsieur votre frère, encore que j'en espère bien. J'ai vu la dernière lettre qu'il a écrite à monsieur Blondel dans laquelle il se plaint de l'opiniâtreté de la bile qui le tourmente, et du peu de connaissance que les médecins ont pour y remédier. Je souhaite plus que mon bien propre la conservation d'un tel personnage que j'honore et que je respecte de tout mon cœur.

Je vous remercie de toute mon affection des nouvelles dont il vous a plu me faire part. Je vois par vos relations, et par les autres que j'ai vues, que nos affaires sont dans une agitation très grande, et tous les ministres qui monteront sur le théâtre courent grand hasard de grandes mutations et vicissitudes, jusques à tant que le Roi ait pris en sa main la direction de ses affaires, sans quoi j'appréhende fort que nous ne nous voyons en un état très vacillant par plusieurs années.

Nous avons vu un personnage auprès de Cologne qui nous a reçus avec beaucoup de civilité, et je suis obligé de vous parler de lui de la même façon. J'ai été très confirmé dans l'opinion que j'en ai conçue il y a longtemps, je vous dirai tout lorsque j'aurai le bonheur de vous revoir.

Les nouvelles d'Angleterre sont fort incertaines, et aujourd'hui l'on en a publié de contradictoires, l'une apporté par un vaisseau en faveur du Roi que

l'on assure avoir battu l'armée du Parlement, l'autre toute contraire en faveur de Cromwell, de sorte que les plus intelligents suspendent leur jugement.

J'ai vu ici une lettre de Stockholm du 3e du courant qui donne avis que le mercredi suivant monsieur de Saumaise partait de là pour suivre la Reine à Nicoping, d'où il continuera son voyage par terre jusques ici dans un carrosse à 6 chevaux que la Reine lui a donné. Je vous dirai au sujet des doctes que cette princesse appelle près de soi et de la dépense y fait, que ceux de sa cour, voire même les premier, voient de très mauvais œil telles libéralités. Monsieur le comte d'Oxenstern et le résident de Suède à Francfort nous en ont dit et témoigné quelque chose.

Je vous renvoie à la lettre que j'écris à monsieur de Thou pour apprendre ce que j'ai fait pour voir mademoiselle de Schurman, qui est une damoiselle aussi sage et modeste qu'elle est savante.

J'ai ici vu monsieur Blondel dès que je me fus rafraichi. Il est fort bien logé et en bon ordre sur sa personne. Il nous a rendu aujourd'hui visite. Il travaille toujours à quelque pièce, et il m'a fort entretenu là-dessus. Nous partirons demain pour La Haye, où je ne manquerai pas de voir monsieur d'Aunoy de la part de monsieur de Trilleport. Ce petit voyage se fait afin que monsieur d'Offemont exécute une commission que monsieur le lieutenant civil lui a donnée d'acheter six chevaux de carrosse.

J'appris aux environs de Cologne que monsieur de Poitiers était mort, et que l'évêque Colon y prétendait. Je dis à celui qui m'en parla que j'estimais que ce siège épiscopal méritait d'être rempli d'un sujet de grand mérite, et dont la réputation fût celle que la noblesse et le peuple du pays pût prendre créance en lui. Il est indubitable que ceux qui y ont prétendu ont recherché des recommandations vers le Rhin. Je regrette infiniment monsieur de Thoulouze pour tant de belles qualités et vertus dont il était doué. S'il n'a point disposé de

ses manuscrits, son frère les devrait faire venir à Paris, à la charge pourtant qu'il ne les vendra point aux étrangers.

Après notre retour de La Haye, nous retournerons ici, et lors je chercherai les livres qui ont été nouvellement imprimés, et je ferai le même à Leyden.

Vous ne m'accusez point la réception des miennes que je vous écrivis de Francfort le 13e du passé, dans laquelle je vous donnais avis de l'achat que j'avais fait de l'histoire des douze premières années de la guerre des Suédois en Allemagne composée par Chematius et imprimée à Stetin en Poméranie. J'ai rencontré à Embrik un gentilhomme qui retournait d'Autriche, et qui avait été depuis 3 ans à la cour de l'Empereur, duquel j'ai appris que le Bratutti était mort il y a plus de 18 mois, ainsi nous courrons le hasard de ne point voir la seconde partie de son histoire.

J'ai appris à Utrecht par les gazettes de Gênes la mort de monsieur d'Argentan, et aussi le régal que ce bon père de l'ordre Saint François venu de Jérusalem a fait à la reine d'Espagne de l'eau du fleuve Jourdain, pour baptiser de cette eau le Sérénissime Infant ou Infante à naître de Sa Majesté catholique. Cette précieuse eau serait à mon avis un singulier préservatif contre les foudres et tempêtes.

Avec votre permission je saluerai monsieur le président de Pontac, et je vous supplie de vouloir aussi saluer de ma part à la première occasion madame la présidente de Pontac. Je salue aussi monsieur Dupuy et tous les amis du Cabinet, et je demeure après vous avoir aussi baisé les mains, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'ai été visiter Voesius à Utrecht, qui est un homme de bon sens et qui pour un lecteur *pulvere scholastico consposus* n'est pas mal informé des affaires du monde. J'ai donné le traité de *Populis Fandis* à monsieur Blondel, ayant appris par votre lettre que monsieur Heinsius était à Paris.

De La Haye, le 27 septembre 1651 à 9h du soir.

Monsieur,

Je vous ai écrit ce matin, depuis notre paquet clos et fermé j'ai vu madame Grotius, à laquelle j'ai fait vos baisemains, et ceux de monsieur Dupuy. Je me suis enquis de l'histoire gothique que monsieur Grotius avait achevée avant que de mourir. Elle m'a dit que la reine de Suède en avait une copie depuis deux ans, et que Sa Majesté lui avait témoigné de vouloir la faire imprimer en Suède, ce qui ne s'était point encore exécuté. Elle attend la dernière résolution de la reine pour la prendre de la faire imprimer ici, si l'on diffère plus longtemps à Stockholm. Elle a fait marché avec un libraire de ce pays pour l'impression de son histoire d'Hollande.

Aujourd'hui sont ici arrivés à mesdames les princesses et à la reine de Bohème une triste et fâcheuse nouvelle de l'entière défaite de l'armée du roi d'Angleterre. Toute l'infanterie est prise, la cavalerie dissipée, et le roi fugitif dans les montagnes de Galles. Je crois que nous devons prendre part dans leur affliction, d'autant plus que Cromwell est un étrange esprit, qui ne veut aucun bien à notre nation. Je vous donne le bonsoir. Madame Grotius vous salue et monsieur votre frère aussi.

D'Amsterdam, le 5^e octobre 1651.

Monsieur,

Après mon paquet clos, j'ai reçu la vôtre du 30e du passé. Elle m'a tiré d'une grande inquiétude, ayant appris la convalescence de monsieur Dupuy. La reine de Suède tirera à elle tous les doctes de l'univers, pourvu que les finances n'y manquent point. Messieurs les doctes y trouveront leur compte. Au reste je vois par votre lettre que nous ne sommes pas à bout de nos désordres ; Dieu veuille inspirer nos conseillers d'État (je n'userai jamais du malheureux nom de ministre en politique, et je l'abandonne à ces malencontreux calvinistes, luthériens etc...) et je souhaite qu'en toutes manières ils fassent la paix au-dedans, qu'ils ferment les yeux à beaucoup de choses et qu'ils imitent monsieur de Silleri et Villeroi. Parlant aujourd'hui à un bourgeois, il m'a dit qu'il ne voudrait pas avoir des effets en France, prévoyant que les Anglais les allaient obliger de nous faire conjointement la guerre. Pour les livres que j'ai achetés, si vous les avez déjà, j'en retiendrai un exemplaire. Je suis tout à vous.

De La Haye, le 27 septembre 1651.

Monsieur,

Je vous écrivis d'Amsterdam il y a 8 jours, depuis lequel temps nous sommes venus ici, où nous avons séjourné deux jours, et n'ayant rencontré aucun de ceux à qui nous avons adresse, nous avons été voir Delft et Rotterdam ; en ce dernier lieu nous avons vu le vaisseau amiral qui sera prêt de se mettre à la voile dans peu de jours. Ces messieurs-ci touchés jusques au vif des pirateries qu'ils souffrent sont résolus d'en tirer raison, et pour cet effet

l'amiral Tromp doit s'embarquer dans 2 ou 3 semaines, et s'en aller au détroit avec 18 vaisseaux, dont le rendez-vous est à Cadix, et en même temps 12 autres doivent se tenir dans la Manche. L'ordre est de couler à fonds tous les vaisseaux pirates de quelque nation qu'ils soient, mêmes nos marchands s'ils sont montés de plus de 12 pièces de canon. Un marchand de Rotterdam à qui nous avons parlé nous a dit que cet état faisait de grandes plaintes contre un arrêt du conseil donné au rapport de monsieur de Bercy, par lequel il est permis au nommé Jacques Renaud de faire saisir tous les effets appartenant aux nommés Pierre Treps et Daniel Sautin, et à tous autres marchands d'Amsterdam, pour raison d'un vaisseau qu'il avait acheté de ces Treps et Sautin, que messieurs des États Généraux n'ont pas voulu laisser sortir qu'au préalable Renaud ne donnât caution de 50 mille s que le vaisseau ne servirait point aux pirates contre leurs marchands, ce qu'ils ont fait, disent-ils, sur l'avis qu'ils ont eu que l'on en équipait en Normandie et Bretagne pour aller en cours, et sur la certitude qu'ils ont que les vaisseaux qui sont en cours et qui volent leurs marchands, ont été achetés dans leurs ports. Voilà un désordre duquel on se pouvait garantir. Monsieur de Sommerdik, soupçonné d'avoir eu part au conseil du siège d'Amsterdam, a reçu une mortification de ces messieurs et est retiré en sa maison aux champs. Dimanche 24e, nous vîmes arriver à Rotterdam un vaisseau qui venait de Neuchâtel, qui assurait que le roi d'Angleterre avait été battu, mais comme c'est un parlementaire, et qu'il se débite des nouvelles toutes contraires, il faut suspendre son jugement. Madame la princesse royale et son fils le jeune prince sont ici. Messieurs les États généraux les réduisent à un train fort modeste. La reine de Bohême y est aussi, et madame la princesse douairière, la grand-mère, y retournera à la fin de la semaine de Spa, où elle a pris des eaux avec madame l'électrice de Brandebourg, sa fille. Il y a quelque intelligence découverte en ce pays de quelques-uns avec monsieur le duc de Neubourg, et l'on dit que les catholiques lui ont donné quelque argent *por modam*

caricatiuum à cause du parti qu'il suit. Je vous supplie de vouloir faire mes très humbles baisemains à monsieur et à madame de Thou et à toute leur famille comme aussi à monsieur et à madame de Pontac. Je salue aussi monsieur Dupuy et tous les amis du Cabinet. Je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Je verrai aujourd'hui madame Grotius, si je peux la rencontrer chez elle. Demain nous allons à Leyden où nous serons 5 jours, et de là à Amsterdam. Messieurs les États généraux cassent tous les officiers qui ont serment à quelque autre prince. Monsieur d'Essude est en danger aussi d'être cassé.

D'Amsterdam, le 5^e octobre 1651.

Monsieur,

Je vous écrivis de La Haye il y a 8 jours, et vous aurez du recevoir 2 lettres, dans la dernière desquelles je vous rendais compte de la visite que j'avais faite à madame Grotius, et encore des nouvelles d'Angleterre. Je n'ai pu y rencontrer madame d'Onoi, parent de monsieur Trilleport, ainsi sa lettre de recommandation n'a point été rendue. Après le séjour fait à La Haye nous sommes venus à Leyden, où nous avons vu ce qu'il y a de beau et de rare, et plusieurs de monsieur les professeurs, et entre-autres monsieur Heinsius, Golius, Heidanus et Schotten. Ils nous ont fait grand accueil, et je me suis trouvé en mon particulier fort surpris d'être si connu parmi eux. Ils m'ont tant fait de civilités et de courtoisies que j'en étais confus. Monsieur Golius avec lequel j'ai passé une après-dîner m'a tant fait voir de belles et rares choses, et me les a communiquées avec tant de bonté, que je lui en suis demeuré très obligé.

Monsieur Heidanus aussi, et monsieur Schotten le plus candide et le plus sincère homme du monde, m'ont témoigné tant faire état de moi, que j'aurais eu peur de diminuer cette bonne estime, s'ils m'eussent pratiqué plus longtemps. Le bonhomme monsieur Heinsius nous a aussi reçus avec beaucoup de civilité, mais il n'est plus ce qu'il a été. Il parle néanmoins de fort bon sens, mais l'on s'aperçoit que cette vivacité qu'il a eue est amortie. Monsieur Elzevir le jeune, que vous avez souvent vu à Paris, nous a conduits en tous les lieux où il y a quelque chose de curieux à voir, et il nous a aussi menés en sa maison hors de la ville, qui est gentille et polie aussi bien que celle de la ville. Nos libraires ne sont que des hapelopins et des gueux à l'égard de ceux-ci.

Je n'ai pas encore vu monsieur Blondel depuis mon retour en cette ville. Nous employâmes le jour d'hier à voir la maison des Indes orientales et les marchandises rares qui en viennent. Je n'ai aucune nouvelle publique à vous écrire, ce que j'ai appris des nôtres par celle de monsieur le lieutenant civil, me fait appréhender la continuation de nos brouilleries. J'ai été très réjoui apprenant que monsieur le coadjuteur est nommé au cardinalat, et qu'il est désiré pour être un des plus excellents organes du Saint-Esprit choisis pour élire le successeur de Saint-Pierre. Je réserve mon compliment jusques au temps que je serai de retour à Paris, où je désire de retourner bientôt pour avoir le bien de voir. Monsieur le lieutenant civil m'a signifié assez obscurément dans sa lettre que monsieur Dupuy se porte encore mal, ce qui me donne beaucoup d'inquiétude, sa personne étant l'une des choses qui me sont les plus chères en ce monde. J'ai acheté quelques livres dont je vous envoie le catalogue, que vous trouverez ci-joint. *L'Aristides Quintalianus* et autres auteurs de la musique sont presque imprimés, mais le sieur Meibomius qui y a travaillé et qui les publie est malade, et cet air ne lui est pas bon. Je l'ai vu ici dans la boutique d'Elzevir. Un Saxon appelé Gentius fait ici imprimer en arabe et latin le *Gulistan* bien plus ample que la traduction française que nous a donnée Durier. C'est Blaew qui imprime

cette dernière pièce. Un Varenius médecin qui a fait une géographie assez belle, étant tombé malade l'été passé et son cerveau étant attaqué, il devient frénétique et sortit de son lit et sa maison, sans que l'on ait pu depuis ce temps-là savoir ce qu'il est devenu. Je salue monsieur Dupuy et je lui souhaite l'entier rétablissement de sa santé. Je salue aussi tous les amis du Cabinet, et après vous avoir aussi baisé les mains, je demeurerai, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

J'espère que devant la fin du mois nous aurons vu tout ce pays et ensuite nous nous préparerons pour retourner en France. Monsieur d'Offemont vous baise les mains.

Je n'ai point reçu de vos lettres par le dernier ordinaire du 22 du passé.

Avec votre permission je saluerai ici monsieur de la Rivière, qui m'obligera de faire le même à toute la famille de monsieur de Thou.

D'Amsterdam, le 14^e octobre 1651.

Monsieur,

Je ne pus vous écrire jeudi dernier 12 du courant, ayant été absent de cette ville depuis le dimanche 8^e jusques à hier. Nous avons cependant vu la Nord-Hollande, les villes de Purement, d'Horn et Enchuysen, et aussi la belle et agréable ville d'Alemaer. C'est en ce pays où l'industrie de ces messieurs les Bataves paraît, qui ont gagné sur la mer des pays entiers, et ont fait des prairies

si belles et si fertiles que deux fois le jour ils font leurs vendanges, j'entends de lait, jusques-là qu'il y a telle vache qui rend par an deux tonnes de lait ou peu s'en faut, et ce pays enseveli dans les caïes est habité de paysans riches en assez bon nombre de 3 et 4 tonnes d'or, dont les logis sont propres et ornés de tableaux et lambris avec grande quantité de porcelaines, jusques à tel point que dans leurs cuisines plusieurs en ont en plus grand nombre que nos dames les plus curieuses dans leurs cabinets. Avec ces ornements vous voyez un bon gros rustaud et une blanche et blonde femme dans ces maisons, peuplées aussi de gros enfants vermeils et bien gras. Je me représentais alors le déplorable état de nos paysans et de nos campagnes, qui surpassent de beaucoup en beauté et bonté ce pays-ci, et certainement c'était un sentiment de regret de voir que par mauvais ménage nous gâtions un bon pays, pendant que par une sage conduite et bonne économie, les autres en ont bonifié un si mauvais, qui ne porte pour tout fruit que de l'herbe.

Nous avons grand désir de passer en Frise, mais la saison est déjà trop avancée. La longue demeure que nous avons été obligés de faire à Francfort est cause que nous avons perdu de beaux jours que nous aurions utilement employés en ce pays. Nous espérons d'être en Zélande à la fin de ce mois. Je ne sais pourtant par quel endroit nous retournerons à Paris.

Je n'ai point de nouvelles de ce pays à vous écrire. Tout le monde parle ici de nos affaires avec beaucoup de désavantage et au détriment de la réputation de l'État. Le peu de connaissance qu'ils ont de nos affaires et de notre génie leur fait faire des jugements si sinistres, et les rend plus susceptibles de la créance qu'ils ont qu'elles sont perdues. Je ne cesserai pas pourtant d'espérer que nous les verrons rétablies, notre humeur versatile nous reconduira aussitôt à une réunion, qu'elle nous a portés à la désunion. Quelques-uns publient ici que le pauvre roi d'Angleterre s'est noyé, il est vrai qu'il n'y a aucunes nouvelles et que l'on ne sait ce qu'il est devenu. Tous les amis du feu prince d'Orange

regrettent fort la ruine de ce pauvre prince. Les rigides républicains au contraire en témoignent de la joie, et disent que la Hollande jouit à présent d'une pleine liberté. Leur avis est que les intérêts de la nouvelle République d'Angleterre et de celle-ci sont communs et conjoints ensemble. Il leur arrivera le même qu'aux Républiques d'Italie, qui se sont fait la guerre entre elles, et ont exercé des vengeances horribles. Une république est un royaume s'entretiendront mieux en paix ensemble, que non pas deux républiques. Les plus sages regardent avec jalousie et inquiétude l'effroyable puissance de cette république anglaise.

Je vous ai envoyé un mémoire des livres que j'ai achetés. J'en ai fait une petite balle que j'ai adressée à messieurs Daubray et Hélot, marchands à Paris, auxquels j'ai écrit comme ils en doivent disposer.

Je n'écris point à monsieur de Thou, n'ayant rien à lui écrire de particulier. Je vous supplie de vouloir lui faire mes excuses et de lui vouloir faire mes très humbles baisemains et aussi à madame de Thou et à toute leur famille. Je salue aussi monsieur et madame de Pontac, monsieur votre frère, monsieur de La Rivière, et tous les amis du Cabinet. Je vous baise aussi très humblement les mains et je demeure, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je vous écris celle-ci à la hâte par un courrier de France qui s'en retourne à Paris. Je n'ai pas eu le temps d'écrire à monsieur de Boillac pour le prier qu'il fasse nettoyer ma chambre et y mettre un châssis, qu'il faut un peu raccommoder devant que de le faire couvrir de papier. Si madame Claire en son absence veut en prendre le soin, elle me fera grand plaisir.

D'Amsterdam, le 23 octobre 1651.

Monsieur,

Je n'ai point reçu de vos lettres depuis celle du 30e du passé, ce qui pourtant ne m'a pas empêché de vous écrire tous les ordinaires, et de vous donner avis de tout ce que j'ai fait ici. Nous serions sur notre départ présentement, si monsieur le lieutenant civil n'avait point donné commission à monsieur d'Offemont d'acheter ici des chevaux, et nous allons encore demain à Horn par un très mauvais temps pour cette affaire-là. Je suis en impatience de revoir Paris, mes amis et mes livres, et en résolution de ne plus courir le monde, mais d'employer ce qui me reste de temps à des occupations plus sérieuses. Je vous ai donné avis des livres que j'ai ici achetés pour madame de Thou et pour vous ; je les ai emballés, et mis la balle entre les mains d'un marchand appelé monsieur de la Lande, qui doit la faire tenir à Paris à monsieur Daubray et Héliot, marchands. Nous sortirons de la Hollande la semaine prochaine pour aller en Zélande et Brabant de l'obéissance du roi d'Espagne avec un passeport de monsieur de Brun. Je n'écris point à monsieur de Thou n'ayant aucune chose à lui dire, sinon que je désire avec beaucoup d'impatience de me rendre auprès de lui. J'ai acheté une belle coquille à madame de Thou, que je lui porterai. Je les salue tous deux, et leur famille. Je salue aussi monsieur et madame de Pontac. Je baise très humblement les mains à monsieur Dupuy, et je suis en grande inquiétude de savoir l'état de sa santé. Je salue aussi monsieur de la Rivière et tous les amis du cabinet. Je suis aussi, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Il n'y a aucune nouvelle en ce lieu. L'on publie que le roi d'Angleterre est dans ces États, mais l'on en parle avec beaucoup d'incertitude. Les nouvelles de France que l'on débite ici sont extravagantes au dernier point, et il y a des fols à Paris qui en écrivent ici de ridicules et à notre désavantage.

D'Amsterdam, le 2^e novembre 1651.

Monsieur,

Je vous écrivis la semaine passée le jour précédent de notre voyage de Horn, qui a succédé assez heureusement. Monsieur d'Offemont a rencontré 6 beaux chevaux, qui lui coûtent d'achat 645 richedales. S'ils passent en France sans aucun accident fâcheux, son marché est assez avantageux. Nous avons été 6 jours en ce voyage, et ne sommes retournés en cette ville que dimanche dernier. J'ai trouvé à mon retour la vôtre du 14 du passé, dont je vous rends grâces très humbles et de toutes les nouvelles qu'elle contient. Je répondrai aux chefs sur lesquels il faut que je vous tienne informé, et je vous dirai touchant les livres que je n'ai pu rencontrer ici un autre exemplaire de *Rivii Decades*. Si nous passons par Brusselles, dont je doute encore à cause de la perte qui y est, j'en prendrai un second exemplaire pour vous. Pour ce qui regarde ceux que j'ai achetés que vous avez déjà, et monsieur de Thou aussi, j'en retiendrai un exemplaire et de l'autre vous en pourrez accommoder Cramoisi. Outre les livres que je vous ai indiqués par mon mémoire, il y en a quantité d'autres dans mon ballot que j'ai pris pour moi et que je veux retenir. C'est pourquoi au cas que

mon ballot fût rendu à monsieur de Thou avant mon arrivée, je vous prie de n'en disposer pour personne. J'ai entre-autres deux pièces assez rares *Guillimanni Habsburgica*, et du même *Historia Eporum Argentinensium*, quelques opuscules de *Folieta*, et quelques feuilles de *Statura Caroli magni*. Je désire me les conserver.

Je loue Dieu de ce que monsieur Dupuy recouvre sa santé peu à peu, il faut de la patience pour recouvrer des forces après une si grande évacuation. Je lui aise très humblement les mains, et ce sera avec une joie entière que je le reverrai dans la fin du mois, Dieu aidant. Vous pouvez croire que j'ai bien de l'impatience de vous revoir, et monsieur et madame de Thou, de la bonne santé desquels je suis très aise, et je vous remercie très humblement de ce qu'il vous a plu m'en faire part. Vous m'obligerez de leur présenter mes très humbles baisemains, et à monsieur et madame de Pontac, et à leurs familles.

Monsieur Blodel m'a fait présent de son *Barrum*, mais il y a encore des appendices et des préfaces à ajouter. Il le dédie à monsieur de Bellieure, ci-devant ambassadeur vers messieurs les États généraux. La première période est de 8 ou 10 lignes, il me l'a fallu relire 20 fois avant que d'en pouvoir trouver la construction et le sens. Il est plus clair dans ses leçons publiques dont j'en ai entendu une en compagnie de monsieur Gronovius, qui est venu ici pendant les vacations de son Gymnasium illustre de Deventer. À mon retour, je vous entretiendrai de ces messieurs et des autres docteurs que j'ai vus ici. J'ai peur que monsieur Bourdelot ne trouve pas son compte en Suède, il y a des intrigues en cette cour-là qui embarrassent la reine. Pour monsieur Saumaise, il a passé par Coppenhagen et il est par les chemins pour s'en retourner. La reine de Suède est très mal satisfaite de madame Saumaise, qui a usé d'une étrange conduite en cette cour-là.

Le sieur Georges Forsterus, célèbre libraire de Dantzik, qui est logé en cette ville chez monsieur Blaew, m'a fait voir le livre imprimé de cette célèbre

femme de Bicin en Silésie, Maria Cunitia, dont monsieur Heuclius m'écrivit il y a deux ans, et lequel j'avais aussi prié par lettres de vouloir m'envoyer quelques mémoires de la vie de cette femme, pour l'insérer dans le livre du père Jacob. Si monsieur Forsterus en eût 2 exemplaires, je lui en eusse demandé l'un. Cette dame a traité l'une des plus subtiles parties du calcul astronomique.

Je vous entretiens de nouvelles de livres, n'en ayant que peu de publiques à vous écrire en contre-change des vôtres : le roi d'Angleterre est en ce pays *incognito*, la princesse sa sœur a présenté requête à monsieur des États aux fins qu'ils voulussent lui donner retraite chez eux et le laisser dans leur pays. Ils n'ont rien répondu là-dessus. Ils regardent les Anglais avec beaucoup de jalousie et de discrétion, ils ne les heurteront jamais, les premiers de peur d'interrompre leur commerce, qui est l'unique fondement de leur subsistance. L'on a publié ici que le roi envoyait vers la République d'Angleterre pour la reconnaître. Je diffère de le croire, jugeant qu'on ne le fera qu'à l'extrémité. Il se publie que les Anglais mettent en mer tout de nouveau 60 vaisseaux de guerre et 15 autres chargés de diverses munitions, sans que l'on sache leur dessein. Nous partons ce matin pour aller à Rotterdam et de là en Brabant et Zélande, d'où nous prendrons la route de France. Je salue tous messieurs les bons amis du Cabinet, et je demeure, monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur,

Boulliau

Monsieur le lieutenant civil m'assure de poltronnerie à cause que je n'ai pas voulu prendre la route de l'Autriche pour aller passer l'hiver à Vienne. J'ai eu de très bonnes raisons, tant à cause de la ruine de l'Allemagne, qu'aussi pour le peu de bon accueil que l'on fait à notre nation en cette cour-là, et d'ailleurs je

ne suis plus d'âge à courir le pays. Ma résolution est d'employer le reste de ma vie à des choses plus sérieuses qu'à des pérégrinations. Ou je le donnerai tout à l'étude de choses importantes, ou si je le donne à autre chose, ce sera pour m'élever à quelque fortune.

De Rotterdam, le 9 novembre 1651.

Monsieur,

Je vous suis bien obligé de la peine qu'il vous plaît continuer de prendre pour me faire savoir de vos nouvelles et de celles de monsieur votre frère. Je vous écrivis d'Amsterdam le 1 du courant et le lendemain nous en partîmes et arrivâmes à 7 heures du soir à Leyden, où nous apprîmes de monsieur Spaar, gentilhomme suédois, que monsieur Bourdelot était arrivé à la Haye, ce qui nous fit hâter pour nous y rendre le 3 de bonne heure. Nous ne faisons état d'y séjourner que deux heures, mais il usa si bien de la charlatanerie, artifice de sa profession, qu'il nous y fit passer la nuit aux dépens de la reine Christine et aux siens, car après avoir discoursu de *omni scibili* concernant ses intérêts, tous les amis et notre public, il joua au piquet avec monsieur d'Offement, et il perdit 9 richedales converties en bas drapés, dont le vainqueur en a eu un, et moi l'autre. Bourdelot par ce moyen en fut quitte à bon marché. Il écrivit une lettre à monsieur Dupuy, par laquelle il répond à celle qu'il reçut de lui en notre présence. Je vous l'envoie de peur de la garder trop longtemps, notre retour dépendant du vent de Nordost, envers lequel vous et tous les amis ferez office si vous le trouvez en votre chemin, et nous l'enverrez. Nous séjournons ici depuis samedi 4e afin de donner ordre à l'embarquement des 6 chevaux achetés par monsieur d'Offemont. Cette commission nous a occupés jusques ici plus de 15 jours à diverses reprises. Je n'eusse pas cru que les frais outre l'achat de cette

marchandise eussent été si grands, et qui croîtront si le vent ne se fait pas meilleur.

La vôtre du 21 du passé me fut renvoyée d'Amsterdam en cette ville le 5 du courant avec celle de monsieur de Thou, à qui je fais réponse, mais en passant je vous dirai, *con licenza*, que la date de cette lettre du 30 septembre ne s'accorde pas avec ce que vous m'écrivez, qu'elle devait m'avoir été envoyée dès le 14 d'octobre. Elle est antidatée de 15 jours, ou bien elle a été gardée trois semaines. Ce n'est pas pour vous faire aucun reproche, Dieu m'en garde, c'est seulement pour m'exercer en critique chronologique.

Je crois que vous avez sur mon mémoire des livres que j'ai achetés celui dont vous me dites que Graswinkelius est l'auteur, dont le titre sans le nom de l'auteur est, *Pro Rege et Populo Anglicano Apologia Antuerp.* 1651, 12°. Le nom de l'auteur n'y est pas, et j'ai appris qu'il est imprimé en ce pays et non à Anvers, que l'auteur est sujet de monsieur des États, mais je ne savais pas son nom. Je n'avais garde de l'omettre traitant d'un tel sujet.

Je suis toujours dans la même opinion touchant monsieur Bourdelot, qui est qu'il ne trouvera pas toute la satisfaction qu'il se propose en Suède. Il y a un notable changement fait en ce royaume-là, ou bien près d'être fait, et j'ai peur que ce ne soit au détriment de la reine. Monsieur Bourdelot en a appris ici quelque chose, mais je n'ai pas voulu lui dire ce que j'en ai su à Amsterdam, ne voulant point lui donner d'inquiétude.

Je vous suis très redevable, et à votre bonté, de tant de peine que vous prenez à m'informer des nouvelles de notre grand monde. Je vois par vos lettres que tout est encore bien confus et brouillé, mais les nouvelles qui viennent d'ailleurs nous les empirent et les veulent faire croire désespérées. Les lettres de Paris du 3e assurent que le roi d'Espagne a envoyé 15 vaisseaux à monsieur le Prince. Aujourd'hui, monsieur de Saumaise a dîné ici s'en allant à La Haye.

Il nous a dit beaucoup de choses très considérables, et il parle comme un homme qui semble bien informé.

Les nouvelles de ce pays sont que mardi 7^e messieurs les États généraux nommèrent des ambassadeurs pour envoyer vers la République d'Angleterre. Tout ce que font les Anglais n'est que pour tirer ces gens-ci en ligne offensive et défensive, mais ils se contenteront peut-être du dernier point, ces messieurs ne voulant pas embrasser toutes les querelles des Anglais, lesquels aussi ne trouveraient pas leur compte en cas de rupture, car déjà Amsterdam seule propose d'équiper 100 vaisseaux de guerre.

Monsieur Blondel me chargea d'une lettre partant d'Amsterdam pour monsieur Dupuy, je vous l'envoie aussi, de peur de la garder trop longtemps. Je me conjouis avec lui du recouvrement de sa santé et je lui baise très humblement les mains, comme aussi à tous les amis du Cabinet, et après vous avoir aussi baisé en toute humilité les mains, je demeurerai, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je salue monsieur de la Rivière et toute la maison de monsieur de Thou. Nous attendons demain d'Amsterdam vos lettres du 3^e.

Passant à Leyden l'on nous a dit que les Anglais faisaient instance à messieurs des États généraux pour qu'ils chassassent monsieur de Saumaise, duquel je n'ai appris aucunes nouvelles depuis Amsterdam. Nous faisons état d'aller bientôt à Anvers, d'où après 3 ou 4 jours de séjour nous nous rendrons à Vlissingen pour nous embarquer pour Calais, Dieppe ou Rouen? Je salue monsieur et madame de Pontac. Monsieur d'Offemont vous baise les mains.

De Rotterdam, le 13 novembre 1651.

Monsieur,

Après dix jours de séjour en cette ville, nous en partirons aujourd'hui, et Dieu aidant, nous nous rendront à Dordrecht. Il a fallu employer tout ce temps-là pour donner les ordres nécessaires à l'embarquement des chevaux que monsieur d'Offemont a achetés. Ces occupations retardent fort notre retour, ce qui me donne assez de peine, le temps que j'avais fait état d'être à Paris étant passé, où je me veux rendre au plutôt pour revoir mes livres. Je vous ai déjà écrit que je vous suppliais, comme je réitère encore ici, que si le ballot de livres vous est rendu avant mon arrivée à Paris, que tous les livres me soient conservés, exceptés ceux dont je vous ai envoyé le mémoire, que j'ai achetés pour vous et monsieur de Thou, que je supplie de la même courtoisie. Je n'ai aucunes nouvelles à vous écrire que les noms des ambassadeurs nommés en ce pays pour aller vers la République d'Angleterre, savoir monsieur Catz, Joachimi autrefois ambassadeur de ce pays vers les rois d'Angleterre, Vanderpeer de Middlebourg, et Scap, retourné depuis peu de ce pays-là. Ils attendent la première occasion du vent pour s'y en aller. Je salue avec votre permission monsieur et madame de Thou, et monsieur et madame de Pontac, ensemble toutes leurs familles. Je salue aussi monsieur Dupuy, pour la santé duquel je fais continuellement des vœux. Je salue aussi monsieur de La Rivière, duquel je n'ai pas ouï de nouvelles depuis mon départ. Je baise très humblement les mains à tous les amis du Cabinet, et après vous avoir présenté le même compliment, je me dirai, monsieur,

vos très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Ajout : Monsieur Elzevir a le livre de la *signora* Arcangela Tarabotti, qu'il m'a promis d'imprimer au plus tôt. Monsieur d'Offemont vous baise les mains.

D'Anvers, le 24^e novembre 1651.

Monsieur,

Je vous ai écrit de Rotterdam lors de notre départ de ce lieu-là et je vous ai informé de ce que j'ai pu apprendre. Après le séjour de dix jours que nous avons fait, nous avons vu Dordrecht, Gortraydenberg et Bréda, et enfin Borghen-op-Zoom. Dimanche dernier, nous arrivâmes en cette ville, qui surpasse en beauté et gentillesse toutes celles que j'ai vues depuis notre départ de Paris. Nous allons aujourd'hui faire un petit tour par Malines, Louvain et Bruxelles, et, sur la fin de la semaine prochaine, nous nous rendrons à Vlissinghe. Trois jours nous suffiront pour la voir, et Middlebourg aussi, et au premier vent nous partirons pour France. L'on dit ici que monsieur l'archiduc passera l'hiver à Gand à cause qu'il y a encore un peu de presse à Bruxelles. L'on dit aussi que le gouverneur de cette citadelle, Don Juan de Borgnie, doit passer en Espagne. J'ai ici acheté *Rivii Decades rerum Francicarum*, passant par Bréda. Monsieur Pollies et le minstre de l'Église anglaise, tous deux philosophes et mathématiciens, m'ont fait l'honneur de me venir voir. Nous avons rendu visite à monsieur de Hauterive, auquel je dis que je porterais de ses nouvelles à monsieur de Thou. Il me chargea de lui faire ses baisemains. Je salue monsieur et madame de Thou, monsieur et madame de Pontac, et monsieur

votre frère, ensemble tous les amis du Cabinet. Je vous baise aussi très humblement les mains et je demeure, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

De Middlebourg, le 6 décembre 1651.

Monsieur,

Je ne vous écrivis point d'Anvers la semaine passée, la matière de vous faire une lettre me manquant, et bien que présentement je n'en aie pas en abondance, je ne veux pas laisser passer cette semaine sans vous donner de mes nouvelles. Nous partîmes dimanche matin d'Anvers et n'arrivâmes qu'hier en cette ville. Nous avons passé deux jours sur l'eau, et logé à Lillo et Berland, les deux plus détestables et chères auberges qui soient au monde. Nous attendons ici le vent pour passer en France. Jamais je n'ai eu tant d'impatience de revoir Paris et mes amis que j'ai présentement. J'aurai besoin de repos car je vous assure que je suis extraordinairement fatigué. Je me reposerai en étudiant et regagnant le temps que j'ai consommé en ce voyage. Je vous supplie de vouloir faire mes très humbles baisemains à monsieur et madame de Thou et à leur famille, comme aussi à monsieur et madame de Pontac. Je salue aussi monsieur Dupuy et tous les amis du cabinet. Monsieur d'Offemont vous salue aussi. Je suis, monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Boulliau

Je vous supplie de vouloir m'obliger de faire dire à monsieur Boillac que je le prie de vouloir faire accommoder ma chambre, et surtout de faire mettre le châssis et dresser mon lit.

Je suis inconsolable d'un accident arrivé à la coquille que je porte à madame de Thou. C'était une des plus belles que l'on pût voir. L'état pourtant où elle est fera voir ce qu'elle était entière.

Annexe 3 : Imprimés au sujet des lointains dans la bibliothèque des frères Dupuy

Titre	Auteur	Date	Éditeur	Lieu	Format	Espace	Langue	Lien exemplaire catalogue
Navigationes a variis in Americam seu Indiam occidentalem susceptarum				Francfort	in fol	Amérique	Lat.	
De origine Turcarum et ortu ottomanni					in fol	Levant	Lat.	
Recueil de diverses relations en Fr. touchant l'histoire des Turcs				Paris	in 8	Levant	Fr.	
Grammatica syriaca	Acurensis, Joseph					Levant	Lat.	
Lettere due a Fernando Cortese [...], con il III vol. delle Navigationi del Ramusio	Alvarado, Pietro			Venise			It.	
Navigationes in Indias orientalis a variis susceptae cum figuris			Th. De Bry	Francfort	in fol	Indes	Lat.	
Liber de divisione et chorographia italiae	Sempronius, C.	1512		Paris	in fol		Lat.	
Psalterium Aethiopicum	Potken, Johannes	1515	G. Coloniensis	Rome	in 4	Afrique	Lat.	
De Mysteriis Aegyptiorum,	Jamblique	1516	A. Aldi	Venise	in fol	Levant	Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

Chaldaeorum, Assyriorum								cb3064359 8w
La totale et vraie description de tous les passaiges, lieux et destroictz : par lesquelz on peut passer et entrer des Gaules es Ytalies	Signot, Jacques	151 8	D. Toussai nt	Paris	in 4	Europe	Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313664166
Abrégé ou sommaire description du globe de la terre. Traduit du Latin en Français par N. Hallay	Bertius, Pierre	152 4	Villery	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30096985c
kircher Chaldaica	Munster, Sebastian	152 7	J. Frobeni um	Bâle	in 4	Levant	Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30996564v
Liber de divisione Italiae	Semproniu s, C.	153 0		Bâle	in 4	Europe	Lat.	
Historiae Aethiopiae	Héliodore d'Émèse	153 4	Hervag iana	Bâle	in 4	Afrique	Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30589016f
Sommaire de l'origine, description et merveilles d'Ecosse	Des Montiers, Jean	153 8	J. André et V. Cert enas	Paris	in 8	Europe	Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb303332401
Grammatica Arabica	Postel, Guillaume	153 8 (circ a)	P. Gromo rs	Paris	in 4	Levant	Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31139617v
De Hebraeis urbium, regionum, populorum, fluminum, montium, et aliorum locorum nominibus liber	Aurogallo, Matthaeo	153 9	H. Petrum	Bâle	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30040470g
De Turcarum origine, religione ac Chritiannos Tyrannide	Cuspinianu s, Johannes Spiesshay mer dit	154 1	J. Steelsi us	Anvers	in 8		Lat.	

Viaggi fatti da Venetia alla Tana in Persia, in India et in Constantinopoli, con la historia dell'Indie Occidental. di Feyn. Colombo		1543	Aldus	Venise	in 8		It.	
Discorso sopra l'impresa del l'Austria fatta dal gran Turco nel 1532	Parma, Giovanni Luigi di	1543	B. Bonardo et M. A. Grossi	Bologne	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31060910j
Cosmographia in tres dialogos distincta	Maurolico, Francesco	1543	L. A. Juntae	Venise	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30912598j
Alcorani, seu Legis Mahometi et evangelistarum concordiae liber	Postel, Guillaume	1543	P. Gromors	Paris	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb311396066
Urbis Romae topographia	Marliani, Bartholomeo	1544		Rome	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30887234z
Sphaera mundi, describens figuram terrae dispositionemque orbium coelestium & motus stellarum, cum annotianib. Seb. Munsteri	Rabi Abraham Hispani	1546	Petri Heinrich	Bâle	in 4		Lat.	
Chorographia Transylvaniae	Reychchersdorff, György	1550		Vienne	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31204532t
Moldavia chorographiae	Reychchersdorff, György	1550		Vienne	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31204532t
Elementale cosmographicum, quo totius & astronomiae &	Borrhaus, Martin	1551	G. Cavellat	Paris	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

geographiæ rudimenta, certissimis breuissimisque docentur apodixibus								cb3043671 4r
Asia, dos fectos que os Portugueses fizeram no descobrimento e conquista dos mares e terras do Oriente, 2 vol.	Barros, Joam de	155 2		Lisboa	in fol		Por t.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb300603353
Quatuor librorum de orbis terrae concordia primus	Postel, Guillaume	155 2	P. Gromo rs	Paris	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31139635s
Institutiones linguae Syriacae, Assyriacae atque Thalmudicae, unà cum AEethiopicæ, atque Arabicae collatione	Canini, Angelo	155 4	Carolu m Stepha num	Paris	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301921214
Parachevement des histoires du Royaume de Naples, extrait de plusieurs chroniques	Sauvage, Denys	155 5	G. Corroz et	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31303832k
Eq. Rh. expeditio in Africam ad Argieram Caroli V Imp., cum Diario expeditionis Tunetanae Caroli V Imp. Auctore Jo. Etrobio	Villegagno n, Nicolas Durand de	155 5	J. Bellère	Anvers	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31308742t
De Turcarum Moribus	Georgeviz, Bartholoma eo	155 5	J. de Tourne s	Lyon	in 12		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30497658k
Description de l'Ethiopie traduite en François, avec les lettres au Pape Clement VII de David Prête-Jean, et a Jean et Emanuel Rois de Portugal	Alvarez, Francisque	155 6		Lyon			Fr.	

Rerum Turcicarum	Rami, Jo	1556		Bâle	in fol		Lat.	
De Turcarum in Regno Hungariae annis 1543 et 1544, cum Laon. Chalcondyla	Stellae, Jo Martini	1556	J. Oporinum	Leyde	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30216406j
Les Navigations des Portugais et autres faittes audit Pays jusques aux Indes tant orientales qu'occidentales, parties de Perse et Arabies avec la description de la haulte Aethiopie etc, avec L'Afrique de Jean Léon		1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254
La Navigation traduite en Fr. Ibidem	Alvarez, Pierre	1556	J. Temporal	Lyon			Fr.	
Les voiagez divisés en quatre livres. Avec l'Afrique de Jean Léon en la 2. partie	Barthème, Louis de et Léon l'Africain	1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254
Cinq navigations au Pays des Noirs, avec les discours sur icelles. Avec l'Afrique de Jean Léon mise en français	Ca' da Mosto, Alvisé	1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254
Le voyage	Corsal, André	1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254
Navigation ès Indes, avec l'Afrique de Jean Léon 2. partie	D'Empoli, Jean	1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254
Response au Discours du Seigr. Jean Bapt. Rhamusio sur le fleuve du Nil, avec la seconde partie	Fracastor, Hierome	1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254

de l'Afrique de Jean Léon								
Avec la seconde partie de l'Afrique de Jean Léon Ibidem.	Léon l'africain	1556	J. Temporal	Lyon			Fr.	
Discours sur le fleuve du Nil, avec la response de Hier. Fracastor, avec la II. partie de l'Afrique de Jean Léon	Ramusio, Giovanni Battista	1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254
Les Navigations	Vasco de Gama	1556	J. Temporal	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314421254
Histoire générale et naturelle des Indes en huit livres, traduite d'Espagnol en François par Jean Poleur	D'Oviedo, Gonzalo Fernanco	1556	M. de Vascosan	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34000033w
De mysteriis Aegyptiorum	Jamblique	1556	V. Luchri ni	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb306436040
Planisphaerii figuratione	Jourdain de Nemore	1558	Aldus	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31157046q
Ptolemaei Planisphaerium	Ptolémée, Claude	1558	Aldus	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31157046q
Planisphaerium	Ptolémée, Claude	1558	Aldus	Venise	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31157046q
Commentarii del viaggio in Persia e delle guerre fatte nell'imperio persiano, dal tempo di Ussuncassano in qua, libri duo et dello	Zeno, Caterino	1558	F. Marcolini	Venise	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb458397081

scoprimento dell' isole Frislanda, Eslanda, Engrouelands, Esto tilanda et Icaria, fatto sotto il Polo Artico, da due fratelli Zeni, M. Nicolò il K. e M. Antonio								
Les Illustres observations antiques, en son dernier voyage d'Italie l'an 1557	Simeoni, Gabrielo	1558	J. de Tournes	Lyon	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31368850z
Relation de la navigation du chevalier de Villegagnon es terres de l'Amerique outre l'Equinoctial sous les tropiques du Capricorne contenant les fortunes encourues en ce voyage, mœurs et façons de vivre des sauvages, tirée de quelques lettres		1558	M. Le Jeune	Paris	in 8		Fr.	
Observations sur la situations de quelques fleuves et Isles des Indes selon les descriptions anciennes et modernes. Et des Indes au deça et au dela du Gange, avec la copie de quelques Lettres sur la navigation du chevalier de Villegagnon en l'Amérique		1558	M. Le Jeune	Paris	in 8		Fr.	
Les Chroniques de France et d'Angleterre, et autres lieux voisins reveus et corrigez sur divers exemplaires par Denys Sauvage,	Froissart, Jean	1559	J. de Tournes	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb362820867

divisez en IV. volumes								
L'Histoire aethiopique contenant dix livres traitant des amours de Théagènes et Chariclea	Héliodore d'Émèse	1559	J. Longis	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30589032p
De la République des Turcs, et des Mœurs et Loix de tous Muhamedistes	Postel, Guillaume	1560	E. de Marnef	Poitiers	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42012959k
Cronica del gran regno del Peru	Cieza de Leon, Pedro de	1560	P. Bosello	Venise	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302448550
De Prisca ac vera Alpina Rhaetia, cum caetero Alpinarum gentium tractu, nobilis ac erudita ex optimis autoribus descriptio	Tschudi, Aegidius	1560	Vidua Isingrin ii	Bâle	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb315028738
Topographia Constantinopoleos et de illius antiquitatibus libri IV	Gilles, Pierre	1561	G. Robillus	Lyon	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30506989r
Continuation de l'histoire et chronique de Flandres, extraite de plusieurs auteurs	Sauvage, Denys	1561	G. Rouillé	Lyon	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31303830w
Navigazione da Lisbona in Calicut con il I vol. delle Navigationi del Ramusio	Alvarez, Pedro	1563	Giunti	Venise			It.	
Portoghese Viaggio fatto nella Ethiopia con il I vol. delle Navigationi di Gio. Bat. Ramusio	Alvarez, Pietro	1563	Giunti	Venise			It.	
La conquista del Peru	Zarate, Augustin de	1563	G. Giolito	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

								cb3168228 12
La Historia dello scoprimiento et conquista del Perù, tradotte di lingua castigliana dal S. Alfonso Ulloa	Zarate, Augustin de	156 3	G. Giolito	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb316822812
Libro dell' Indie Orientali, con il I. vol. Delle Navigationi del Ramusio	Barbessa, Odoardo	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
Navigationi, con il I. vol. delle Navigationi del Ramusio	Ca' da Mosto, Alvise	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
Il viaggio, con il I. vol delle Navigationi del Ramusio	Conti, Nicolo de	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
Viaggio gatto nell'Indi, con il I. delle Navigationi raccolte dal Ramusio	D'Empoli, Jean	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
Il Viaggio, con il I. vol. delle Navigationi et Viaggi del Ramusio	Da Santo, Hieronimo	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
Portughese navigatione verso l'Indie orientali, con il I. vol. delle Navigationi del Ramusio	Lopez, Thomé	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
La Navigatione fatta dagli spagnoli attorno'l Mondo, con il I. vol. delle Navigationi et Viaggi del Ramusio	Pigafetta, Filippo	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
Navigationi et Viaggi raccolti da M. Gio. Bat. Ramusio. Tre volumi	Ramusio	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
Delle Navigationi et Viaggi	Ramusio, Giovanni Battista	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31175941d

Portoghese navigatione dal capo di buona speraza, sino in Calicut, con le Navigationi et viaggi del Ramusio	Vasco de Gama	156 3	Giunti	Venise	in fol		It.	
De universitate liberseu de cosmographia ubi terra sancta et gallia peculiariter describuntur	Postel, Guillaume	156 3	M. Juvenem	Parise	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31139655d
Vita et fatti del signor Ussuncassan Re di Persia con il II. volume delle Navigat. et Viaggi del Ramusio	Angioiello, Gio. Maria	156 4		Venise			It.	
Due viaggi in Tartaria per alcuni fatri dell'ordine Minore, con il II. Vol. delle Navigationi et viaggi del Ramusio		156 4	Giunti	Venise	in fol			
Dell' origine e successione de' gran Cani imperatore Tartari, e della vita et religione, costumi de' Tartari, con un discorso di Gio. Bat. Ramusio sopra il detto libro. in 2. vol. delle Navigationi e Viaggi raccolti de Ramusio	Armeno, Ayton	156 4	Giunti	Venise	in fol		It.	
Dell'origine e successione de Gran Cani Imperadori Tartari e della vita, religione et costumi de' Tartari, con un discorso di Gio. Bat. Ramusio sopra il detto libro, in II. vol. delle Navigationi et Viaggi del Ramusio	Hayton, Armenio	156 4	Giunti	Venise	in fol		It.	
Viaggio fatto nell'anno 1317, con il II. vol. delle	Odorico, B. Frate	156 4	Giunti	Venise	in fol		It.	

Navigazioni et viaggi del Ramusio								
Delle cose de' Tartari et dell'Indie orientali con la vita e costumi di quei populi, descrizione di qué paesi et molte altre cose notabite. Con la presentatione del Ramusio avanti il volume, et altre espositioni sopra il detto libro. Con il II. vol. delle Navigazioni raccolte dal Ramusio	Polo, Marco	1564	Giunti	Venise	in fol		It.	
Dei Commentarri del viaggio in Persia, con il II. delle Navigazioni del Ramusio	Zeno, Caterino	1564	Giunti	Venise	in fol		It.	
Descrittione del naufragio maraviglioso di Petro Quirini, con il II. vol. delle Navigazioni del Ramusio	Fioravante, Cristoforo	1564	Giunti	Venise	in fol		It.	
Navigatione con l'armata di Don Ant. de Mendoza, quale andò par mare à scoprire il regno delle sette Città. Con il 3 vol. delle Navigazioni del Ramusio	Alarchon, Di Ferd.	1565	Giunti	Venise	in fol		It.	
Della Historia di Malta et successo della guerra seguita tra quei cavallieri et il gran Turco sultan Solimano, l'anno 1565, con la descrittione della isola	Gentil de Vendome, Pierre	1565		Rome	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30496374r
Relatione della Terra nueva detta la Nueva Francia, con il terzo volume delle Navigatione e viaggi del Ramusio	Cartier, Jacques	1565	Giunti	Venise	in fol		It.	

Relationi, con il terzo vol. delle Navigazioni del Ramusio	Cortez, Fernando	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
L'historia generale et naturale dell'Indie occidentale, con il III. vol. delle Navigatione et Viaggi del Ramusio	D'Oviedo, Gonzalo Fernando	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Sommario da lui stesso levato della sua Historia natural et general dell'Indie occidentali scoperte da Don Christoforo Colombo, con il III. vol. delle Navigatione et Viaggi del Ramusio	D'Oviedo, Gonzalo Fernando	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Relatione della Navigatione per il grandissimo fiume Maragnon, con il III. vol. delle Navigatione et Viaggi del Ramusio	D'Oviedo, Gonzalo Fernando	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Relatione del viaggio fatto per terra à Cevola Regno delle sette Città, con il III. vol delle Navigazioni et Viaggi del Ramusio	Da Nizza, Fra Marco	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Relatione dell'impresе fatte in acquistare molte provincie et città nella maggior Spagna, con il III. vol. delle Navigazioni del Ramusio	Gusman, Nuno de	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Relatione di cio che intervenne nell'Indie ll'Armata, della quale era Governatore Pansilo Narvaez, et del viaggio alla provincia detta poi la Nueva Galitia in anni dieci continui	Nunez, Alvaro	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	

Navigatione per scoprire l'Isole della Speciere fino al mare detto Vermeio, con il III. delle Navigatione del Ramusio	Ulloa, Francesco de	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Sommario di due sue Lettere del viaggio, fatto da Fra Marco da Nizza alle sette città di Cenola, con il III. delle Navigationi et Viaggi del Ramusio	Vasquez di Corona, Francesco	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Relation del viaggio alle dette sette città, con il III. delle Navigationi et Viaggi del Ramusio	Vasquez di Corona, Francesco	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Relatione della terra per lui scoperta al Rè Christianissimo	Verrazzano Fiorentino	156 5	Giunti	Venise	in fol		It.	
Relatione della conquista fatta del Perù da Francesco Pizarro et da Hernando Pizarro suo fratello, con il III. delle Navigatione del Ramusio	Xerez, Francesco	156 5	Giunto	Venise	in fol		It.	
Vicerè della Nuava Spagna, Lettere all'Imperatore del scoprimento della terra ferma della nueva Spagna verso Tramontana, col il III. vol. delle Navigatione del Ramusio	Mendoza, Antonio di	156 5	Guinti	Venise	in fol		It.	
Historia Carthaginensis collationis sive disputationis de Ecclesia, olim habitae inter catholicos et donatistas	Bauduin, François	156 6	C. Fremy	Paris	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30067882p
Cosmographia sive Mundi sphaerae	Mizauld, Antoine	156 6	F. Morel	Paris	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

								cb30954880m
La Historia dell'impresa di Tripoli di Barbaria fatta per ordine del sereniss. Re catolico, l'anno MDLX, con le cose avvenute a christiani nell'isola delle Zerbe	Ulloa, Alfonso de	1566	F. Rampazetto	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb315109916
La Sfera del mondo, di nuovo da lui ripolita et accresciuta	Piccolomini, Alessandro	1566	G. Varisco	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31104770r
Byzantine historiae		1567	Chaudière	Paris	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39361793c
I Nomi antichi e moderni delle provincie, regioni, città, castella, monti, laghi, fiumi, mari, golfi, porti et isole dell'Europa, dell'Africa et dell'Asia	Toscanella, Oratio	1567	F. Franceschini	Venise	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31482514d
Hieroglyphicorum libri duo	Curio, Coelius Augustinus	1567	T. Guarinum	Bâle	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31520615g
Hieroglyphica	Pierio Valeriano, Giovan Pietro	1567	T. Guarinum	Bâle	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31520615g
Grammatica chaldaica et syra	Tremollio, Emmanuel	1569	H. Stephanus	Genève	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36117687t
Histoire générale des Indes occidentales et Terres neuves qui jusqu'à présent ont	Lopez de Gomora, Francisco	1569	M. Sonnius	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

esté descubiertas, traduite en françois par M. Fumée, sieur de Marly le Chastel								cb3047058 53
Theatrum orbis terrarum cum Tabulis geographicis	Ortelius, Abraham	157 0		Anvers	in fol		Lat.	
Rerum Moscoviticarum commentarii	Herberstein , Sigmund von	157 1	Ex offic. Oporini ana	Bâle	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30595190c
Histoire del S. D. Fernando Colombo ; nelle quali s'ha particolare, & vera relatione della vita, & de' fatti dell'ammiraglio D. Christoforo Colombo, suo padre : Et dello scoprimento, ch'egli fece dell'Indie Occidentali, dette Mondo nuovo	Colomb, Fernand	157 1	F. Sanese	Venise	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30259642h
Theatri orbis Terrarum Addimenta tria	Ortelius, Abraham	157 3 157 9 158 4		Anvers			Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31041232r
La Descrittione de l'isola de la Madera	Landi, Giulio	157 4	F. Conti	Piacenza	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb307322634
Ad Africanum reliqui tractatus VI, VII, VIII, VIII	Cujas, Jacques	157 4	Salama ndrae	Leyde	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302906723
Do grande Alfonso d'Albuquerque, capitam general que foi das Indias Orientales em tempo del Rey dom Manuel, Commentarios novamente	Albuquerq ue, Alfonso	157 6		Lisboa				

De geographia libro duo	Cheyne, Jacobus ab Arnage	1576		Duaci	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30494507p
Les navigations et voiajes faits en la Turquie distinguez en IV. Livres avec soixante figures au naturel	Nicolay, Nicolas de	1576	G. Silvius	Anvers	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31016285x
Le grand routier, pilotage et encrage de mer, des parties de France, Angleterre, Allemagne etc.	Garcie, Pierre	1576	R. Lallemant	Rouen	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb304805274
Historia dell' Indie Orientali scoperte e conquistate da' Portoghesi	Castanheda, Fernao Lopes de	1577	G. Ziletti	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb308319828
Aethici cosmographia, cum scholiis Jos. Simleri. cum Dionysio de situ orbis	Aethicus Ister	1577	H. Stephanus		in 4		Lat.	
La Navigation ès regions de West et Nordowest en l'annee 1577, contenant les mœurs des peuples, armes, habits etc.	Forbisher, Capitaine Martin	1578	A. Chuppin	Genève	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb304678126
Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil	Lery, Jean de	1578	A. Chuppin		in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb416120428
Rerum geographicorum libri XVII	Strabon	1578	Henr. Petr.	Bâle	in fol		Lat.	
De Religione Moscovitarum	Guagnini, Alexander	1582	Bern. d'Albinus	Spire	in 4		Lat.	https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/0012299459
Description de tous les Pays Bas avec les cartes géographiques,	Guichardin, Louis	1582	C. Plantin	Anvers	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

traduite de l'italien en françois								cb30554656h
Aromatum et medicamentorum in Orientali India	Acosta, Christoval	1582	C. Plantini	Anvers	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30002730q
Les Trois Mondes	La Popelinière, Lancelot Voisin de	1582	L'Huillier	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45709835d
Totius Poloniae, Lithuaniae, Livoniae et Prussiae exactissima chorographia	Guagnini, Alexander	1582	Petri Heinrich	Bâle	in fol		Lat.	
La navigation de Jacques V. Roi d'Ecosse autour de son royaume, Isles Hebrides et Orchades sous la conduite d'Alexandre Lyndsay, recueillie en forme de description hydrographique, routier ou pilotage etc.	Nicolay, Nicolas de	1583	G. Beys	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31016282w
Traicté chronologique, contenant plusieurs belles recherches des anciennes supputations des Égyptiens, Assyriens etc. conformes à l'histoire sainte	Fregeville, Sieur de	1583	T. Jouän	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30462830x
Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes	Ortelius, Abraham	1584	C. Plantin	Anvers	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31596180f
Discorsi dell'origine della cita de Firenze	Borghini, Vincenzo	1584	Giunti		in 4		It.	
De Constantinopoleos	Zygomalas, Théodose	1584	Henr. Petr.		in fol		Lat.	

obsidionibus et Turcica expugnatione								
Turcograeciae libri octo, quibus Graecorum status sub imperio turcico in politia et ecclesia, oeconomia et scholis jam inde ab amissa Constantinopoli ad haec usque tempora luculenter describitur	Crusius, Martin	1584	L. Ostenium	Bâle	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33989494f
Aethiopicae historiae Heliodori epitome	Crusius, Martin	1584	Wechel	Francfort	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30589028f
L'Histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Roménie, de la Conqueste de Constantinople par les barons français associez aux Vénitiens, l'an 1204, d'un costé en son vieil langage et de l'autre en un plus moderne et intelligible, par Blaise de Vigenère	Villehardouin, Geoffroy de	1585	A. L'Angelier	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31581597v
Trattato della historia, natura et virtù delle droghe medicinali, & altri semplici rarissimi, che vengono portati dalle Indie Orientali in Europa, con le figure delle piante ritratte, tradotto dalla lingua spagnuola nella Italiana	Acosta, Christoforo	1585	Francesco Ziletti	Venise	in 4		It.	
Historia orientalis, cum II. tome Chronici Hierosolymitani	Hayton, Armenio	1585	J. Lucii	Helmstadt	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb311928158

Historia della China	Gonzalez de Mendoza, Juan	1586	A. Muschio	Venise	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305226850
De Russorum Moscovitarum et Tartarorum religione, sacrificiis et ritu nuptiarum et funerum	Lasicus, Joannes	1586	B. d'Albini	Spirae	in 4		Lat.	https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/0011772698
De moribus Tartarorum, Lituorum et moscorum	Michalonis, Lituani	1586	C. Waldkirchium	Bâle	in 4		Lat.	
Lettre du Japon de l'an 1582 envoyée au P. General des Jésuites par le P. Gaspar Caelio	Coello, Gaspar	1586	Th. Brumen	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302541318
Advis du Japon des années 1582, 1583 et 1584 recueillis des Lettres des Jésuites	Jésuites	1586	Th. Brumen	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb332538483
Historia natural y moral de las Indias	Acosta, Joseph	1590		Séville	in 4		Esp.	
Relatione del reame di Congo et delle circonvicine contrade, tratta dalli scritti e ragionamenti di Odoardo Lopez portoghese	Pigafetta, Filippo	1591	B. Grassi	Rome	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb388770856
La Historia della città di Parma et la descrizione del fiume Parma divisa in otto libri	Angeli, Bonaventura	1591	E. Viotto	Parma	in 4		It.	
Historia musulmana Turcorum	Leunclavius, Johannes	1591	Weckel	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30807463f
Alphabetum Arabicum cum exercitationibus linguae Arabicae		1592		Rome			Lat.	

Descriptio peregrinationis in aegyptum, Arabiam, Palaestinam et Syriam	Donaveri, Christophori	1594	Gerlachiana	Noribergae	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30068730d
De Biezdzfede, bis in Tartariam legati, Tartariae descriptio	Broniowski, Martin	1595	Birckman		in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301649932
Paradigmata de quatuor linguis orientalibus praecipuis arabica, armena, syra, aethiopica	Cayet, Pierre Victor Palma	1596	S. Prevotau	Paris	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb340001397
Narrationib. Turcicis	Camerarius, Joachim	1598	A. Wecheli, C. Marnium et J. Aubrium	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301889358
Oratio protreptica ad bellum contra Turcas	Cuspinianus, Johannes Spiesshaymer dit	1598	A. Wecheli, C. Marnium et J. Aubrium	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301889358
L'Ottomano	Soranzo, Lazaro	1598	V. Baldini	Ferrare	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31385090p
De Tartaris diarium	Brussius, Guiliemus	1598	Wechel	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30171032v
Narrationibus Turcicis	Camerarius, Joachim	1598	Wechel	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301889358
Iter qui peragrato universo orbe ad expugnandam	Drake, Francis	1599	Th. De Bry	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

civitatem Panama in Indiam navigavit, dans Americae pars VIII								cb4077421 2n
Verissima descriptio quarundam Indiae regionum et insularum, dans Americae pars VII	Fabri, Ulrici	1599	Th. de Bry	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40774210z
Navigatio in Orientem, dans De Bry II. Pars Indiae orientalis	Linschoten, Jan Huyghen van	1599	W. Richter i	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31538423p
Sicilia chorographia		1600					Lat.	
Expositio Asiatica, dans V Tome Ant. Lect. Heanr. Canisius	Fridirici I. Imperat.	1600		Amsterdam	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31665344f
Geographica	Marcien d'Héraclée	1600		Augsbourg	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31342133k
Rerum moscoviticarum auctores varii		1600	A. Wechel	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30888292c
Hungaricum Rerum scriptores varri, historici, geographici	Bongars, Jacques	1600	A. Wechel	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30126088n
Geographica	Scylax de Caryanda	1600	Augustae Vindelicorum		in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31342133k
De Gallorum in Floridam expeditione, et insigni Hispanorum in eos saevitiae exemplo, brevis historia		1600	E. Vignon	Genève	in 8		Lat.	

La même histoire de Geoffroy de Villehardouin représentée sur un vieil exemplaire tiré des Archives de la Rep. ^{que} de Venise	Villehardouin, Geoffroy de	1600	Rouillé	Lyon	in fol		Fr.	
Della Navigazione del Po di Primaro e dell'essicatione delle paludi	Mengoli, Cesare	1600	V. Baldini	Cesena	in fol		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30926111q
Viaggio da Venetia al santo sepulcro, et al mont Sinai	Noe, F	1600	Zannet	Venise	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb310214813
Persicarum Rerum	Bizzari, Pietro	1601	A. Wechel	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30108817d
Rerum persicarum historia, initia gentis, mores, instituta resque gestas ad haec usque tempora complectens	Bizzari, Pietro	1601	Wechel	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30108817d
Hispania chorographia, descriptio et Tabula		1603					Lat.	
Itinerarum in Palestinam ad Montem Sinai et in Aegyptum anno domini 1346, dans IV. Tome Ant. Lect. Henr. Canisius	Frameynsp erg, Rudoplphi de	1603		Amsterdam	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31665344f
Narratio rerum a Transsylvania Principe Gestarum anno 1595	Jacobini, Jo.	1603		Francfort	in 4		Lat.	
Hispaniae illustratae, seu Rerum urbiumque Hispaniae, Lusitaniae, Aethiopiae et Indiae scriptores varii	Schott, Andreas	1603	C. Marnius	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313286915

De Bellogradi sive Albae Gracae oppugnatione à Mahomete II. Imp. Turcarum facta, an 1456	Bonfinio, Antonio	1603	Marnius	Francfort	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31201491b
Rerum memorabilium in Pannonia sub Turcarum imperatoribus	Reusner, Nikolaus von	1603	Marnius	Francfort	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31201491b
Descriptio terrae Sanctae	Burchard de Mont-Sion	1604	Henri Canisius	Ingoldstadt	in 4		Lat.	
Navigation des Hollandais au Royaume de Guinée avec la description du pays, mœurs et coutumes, avec figures		1605		Amsterdam	in fol		Fr.	
Cosmographie generalis libri tres, item geographiae particularis libri quatuor, quibus Europa in genere, speciatim Hispania, Gallia, Italia describuntur	Merula, Paul	1605	Ex officina plantiniana Raphelengii	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30932506g
Descrittione della città di Messina	Buonfiglio, Giuseppe	1606	G.-A. et G. Franceschi	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30176547g
Navigatio trium Annorum ex Zelandia in Indiam orientalem suscepta cum tribus navibus Anno 1601, in Indiae orient. Pars VII	Spilbergen, George de	1606	Richter	Francfort	in fol		Lat.	
Navigatio anno 1579 ex Alepo Babyloniam versus et inde porro ad regnum Pegu usque continuata. (dans De Bry, Indiae orientalis pars VII)	Balby, Gaspare	1606	W. Richter	Francfort	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30171608n

Islandia, sive Populorum et mirabilium quae in ea insula reperiuntur accuratio descriptio, cui de Gronlandia sub finem quaedam adjecta. Avec la description de la Cochinchine du P. Borry Jes.	Belfken, Dithmar	1607		Leyde	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30113361h
Avicennae Arabum Medicorum ex Arabico in lat.	Avicenne	1608		Venise	in fol		Lat.	https://www.google.fr/books/edition/Avicennae_Arabum_medicorum_principis_Can/qA4VK-w7WDoC?hl=fr&gbpv=1&dq=avicennae+arabum+medicorum&pg=PP24&printsec=frontcover
Characteres Aegyptii, hoc est Sacrorum, quibus Aegyptii utuntur, simulachrorum accurata delineatio et explicatio, cum figuris a Thed. De Bry	Pignoria, Lorenzo	1608	M. Beckeri	Francfort	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb311116583
Histoires des choses plus mémorables advenues tant ès Indes Orientales que autres païs de la découverte des Portugais, en l'establissement et progrez de la foy chrestienne, et principalement de ce que les religieux de la Compagnie de Jésus	Du Jarric, Pierre	1608 1614	S. Millanges	Bordeaux	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30371222f

y ont fait jusques en l'an 1610								
Trois Navigations des Hollandais faittes au Nord par la Norvège, Moscovie et Tartarie vers les royaumes de Chine et Catay etc. depuis l'an 1594 jusques en 1597	De Veer, Girard	1609	C. Nicolas	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36054180z
Premier livre de la navigation aux Indes orientales par les Hollandais depuis l'an 1595 jusques en 1597	Lodewijckz, Willem	1609	C. Nicolas	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb458581761
Second livre de la navigation aux Indes orientales par les Hollandais depuis l'an 1598 jusques en 1602	Lodewijckz, Willem	1609	C. Nicolas	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb458581761
Hollandio Zelantiasque compendiosa descriptio	Barlandus, Adrien	1609	Elzevir	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39367422g
Batavia illustrata	Scriverius, Petri	1609	Elzvir	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39367422g
Description de tous les Pays Bas, avec toutes les cartes du pays et plusieurs additions	Guichardin, Louis	1609	N. Cornille	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33993454z
Natural del Cozco Primera parte de los Comentarios reales que tratan del origen de los Yncas, reyes que fueron del Peru	Garcilaso de la Vega	1609	P. Crasbeck	Lisbonne	in fol		Port.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30755140b
Relaciones del origen, descendencia y succession de los reyes de Persia y de Harmuz y de un viage hecho por el mismo	Teixeira, Pedro	1610	H. Verduisen	Anvers	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45760559n

autor dende la India oriental hasta Italia por tierra								
Navigation à l'entour de l'univers depuis l'an 1598 jusques en 1601	Van Noort, Olivier	1610	Vve C. Nicolas	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb315397096
Thesaurus geographicus recognitus et auctus	Ortelius, Abraham	1611	G. Antonium	Hanoviae	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb310412186
Proverbi Italiani et latini		1612		Vérone	in 12		Lat.	
Dictionarium Latino-Turcicum et vicissim Turcico-Latinum	Megiser, Hieronymus	1612		Leipzig	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb458186668
Grammatica Turcicae	Megiser, Hieronymus	1612		Leipzig	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb458186668
Topographia e historia general de Argel, repartida en cinco tratados	Haëdo, Diego de	1612	A. Coello	Valladolid	in fol		Esp.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30567708v
Relation de la Tartarie sur le subiect de l'enlevement fait par le Prince de Tartarie de la fille unique du Roy de Narsingue		1612	C. Touchart	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33327221x
La Sicilia descritta con Medaglie	Paruta, Filippo	1612	G. B. Maringo	Palerme	in fol		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31062218v
Preface de l'Histoire orientale	Bongars, Sieur de	1613			in 4		Fr.	
Oratio de linguae arabicae praestantia et dignitate	Erpe, Thomas van	1613		Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

								cb304043287
Description de tous les Pays Bas, illustrée de plusieurs additions remarquables par Pierre du Mont	Guichardin, Louis	1613	J. Jeansz	Arnhem	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb339934559
Grammatica Arabica	Erpe, Thomas van	1613	Raphel	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30404317k
Varias antiguedades de Espana, Africa y otras provincias	Aldrete, Bernardo	1614		Anvers	in 4		Esp.	
Proverbiorum Arabicorum centuriae duae, cum interpretatione latina et scholiis Josephi Scaligeri et Thomae Erperni		1614	Raphel	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb335571986
Proverbia selecta Arabum		1615		Leyde	in 8		Lat.	
Itinerario, overo Nova descrittione de'viaggi principali d'Italia	Schott, Andreas	1615	F. Bolzetta	Venise	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313287965
Byzantinae historiae scriptores	Nicéphore, Grégoras	1615	P. de la Rovièrre	Cologne	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305389666
Grammatica Arabica Maronitarum	Sionita, Gabriel	1616	H. Blageart	Paris	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313734814
Theatrum imperii Magnae Britanniae, exactam regnorum Angliae, Scotiae, Hiberniae et insularum adiacentum geographiam ob oculos ponens	Speed, John	1616	J. Hondius	Amsterdam	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31392487c

Historia de Cataluña	Desclot, Bernardo	1616	S. de Cormellas	Barcelone	in 4		Esp.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb303295883
Ex Alcorano historia Josephi Patriarchae Arabice cum triplici versione Latina et scholiis Thomae Erpenii. Rel. Cum grammatica dicta Giarumia Arab. ut Lat. expenii ibid.		1617		Leidae	in 4		Lat.	
Histoire de la nouvelle France contenant les navigations, decouvertes et habitations faites par les François es Indes occidentales et Nouvelle France. III. edition augmentée	Lescarbot, Marc	1617	A. Perier	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30801708p
Grammatica Arabica selecta	Mader, Johann Melchior	1617	D. Franci	Augsbourg	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30855891b
Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales	Mocquet, Jean	1617	J. de Heuqueville	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30955325b
Grammatica arabica dicta Gjarumia et Libellus centum regentium, cum versione latina et commentariis Thomae Erpenii	Mohammed ben Daoud Alsanhadji	1617	Typographia Erpeniana	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31295537n
Ptolemaei Geographia Gr. Lat. ex recensione Petri Bertii	Bertius, Pierre	1618					Lat.	
Traité des globes et de leur usage, augmenté de plusieurs notes et opérations du compas	Hues, Robert et Henrion, Denis	1618	A. Pacard	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30624143b

par D. Henrion, et traduit du Latin en François								
Le Tableau de la Suisse et autres alliez de la France	Lescarbot, Marc	1618	A. Perier	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb339966698
L'Histoire des Pays-Bas, ou Recueil des guerres et choses mémorables advenues es dits pays depuis l'an 1315 jusques a l'an 1612	Van Meteren, Emanuel	1618	H.-J. Wou	La Haye	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb339984994
Journal de son admirable voyage, avec la découverte vers le Zud du destroit de Magellan un nouveau passage pour parvenir en la mer du Zud jusques à ce temps incognu, avec des cartes et figures	vill, Willem Cornelisz	1618	Jansson	Amsterdam	in 4	Amérique	Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313291822
Geographiae veteris Tabula aliquot	Ortelius, Abraham	1618	P. Bertius	Amsterdam	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30097020j
De situ Terrae Sanctae et quorundam aliorum locorum, ut Alexandriae et Constantinopoleos, libri tres	Scotohibern, Adamanni	1619			in 4		Lat.	
Navigaciones annis 1614-1615-1616-1617-1618. in Indias susceptae, exhibentes novi in mare Australe transitus, incognitarumque hactenus terrarum descriptione	Spilbergen, George de et Le Maire, Jacques	1619		Leyde	in 4		Lat.	
Relation journalière du voyage de Levant avec les figures des lieux	Beauvau, Henry de	1619	Garnich	Nancy	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

								cb300742579
Geographia nubiensis ex arabico in lat. versa	Sionita, Gabriel	1619	H. Blageart	Paris	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33991073n
Atlas, sive Cosmographicae meditationes de fabrica mundi et fabricati figura denuo auctus	Mercator, Gerard	1619	J. Hondius	Amsterdam	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb467206802
Speculum orientalis occidentalisque Indiae navigationum	Le Maire, Jacques et Van Spilbergen, Joris	1619	N. a Geelkerken	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31541274j
Le Flambeau de la navigation montrant la description et delineation de toutes les costes et havres de la mer occidentale, septentrionale et orientale, avec des cartes	Jansson, Guillaume	1620	J. Jansson	Amsterdam	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301094197
Histoire sommaire des choses plus mémorables advenues aux derniers troubles de Moldavie, avec l'évasion du prince Correcky des Tours noires du Grand Seigneur	Baret, Jean	1620	T. du Bray	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33985695c
Historia oriental de las peregrinaciones de Fernan Mendez Pinto	Pinto, Fernan Mendez	1620	T. Junti	Madrid	in fol		Esp.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30925118w
Admiranda navigatio per fretum Magellanicum et mare Meridionale ab 1614 ad 1618, in Americae partis XI	Spilbergen, George de	1620	Th. De Bry	Francfort	in fol		Lat.	

Journal contenant le voyage faict en Hierusalem et autres lieux de dévotion, tant en la Terre Sainte qu'en Ægypte l'an 1395	Sarebruck, Simon de	162 1	N. Moreau	Troyes	in 12		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30021152j
Description particulière de l'Inde occidentale	Cevallos, Père Pedro Ordonnez de	162 2	M. Colin	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45821819t
Description des Indes occidentales	Herrera, Antoine de	162 2	M. Colin	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45821819t
Journal de sa navigation australe, avec la description des Indes occidentales de Herrera	Le Maire, Jacques	162 2	M. Colin	Amsterdam	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45821819t
Advis et résolution de ce qui s'est passé aux estats derniers tenus à Nantes, sur le fait de la Royale compagnie de la navigation et commerce, pour les voyages de long-cours		162 3	J. Durand	Rennes	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36766735p
De Lapidis Bezaaris orientalis et occidentalis	Bauhin, Gaspard	162 4		Francfort	in 8		Lat.	
Voyage de Levant fait par le commandement du Roy	Deshayes de Courmenin, Louis	162 4	A. Taupin art	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb303314047
Relation véritable de la prise de la Baya de todos los santos, et de la ville de S. Sauveur au Brasil par la flotte hollandoise		162 4	Cl. Armand	Lyon	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb335664233
Italia antiqua, tabulis geographicis	Clüver, Philippe	162 4	Elzevir	Leyde	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

								cb3025240 6d
Voyage de Monsieur le prince de Condé en Italie depuis son partement du camp de Montpellier jusques à son retour en sa maison de Mouron	Condé, Prince de	1624	J. Coppin	Bourges	in 12		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30263354f
India occidentalis descriptio cum tabulis geographicis, in Americae pars XII	Herrera, Antoine de	1624	Th. De Bry	Francfort	in fol		Lat.	
Catalogus librorum in diversis linguis orientalisus		1625		Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb365348078
Historia Saracecina ex Arabico in Lat. conversa a Th. Erpenio	Elmacino, Georgio	1625	Elzevir	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30653411x
Historia arabum, cum Historia Saranica Expenii	Ximenez, Roderici	1625	Expenius	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30653411x
Historia saracenicæ, qua res gestæ Muslimorum inde a Muhammede Arabe		1625	J. Maire et Elzevir	Leyde	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30653411x
Relations de ce qui s'est passé au Japon tirées des Lettres des Pères Jésuites a leur General ès années 1619, 1620 et 1621, traduit de l'Italien en François	Jésuites	1625	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	
Relations de ce qui s'est passé a la Chine tirées des Lettres des P. Jésuites écrites a leur General ès années 1619, 1620, 1621, traduites d'Italien en François	Jésuites	1625	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	

par le P. Pierre Morin Jes.								
Isagoge, id est Breve introductorium arabicum, in scientiam logices : cum versione Latina R. P. Fr. Thomae Novariensis	Obizo, Tomaso	1625	S. Paulinus	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32493165s
Istoria della Destruttione dell'Indie occidentali	Casas, Bartholomé de las	1626	M. Ginammi	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb307452783
La descrittione del Regno di Napoli diviso in dodici provincie, ampliata da Cesare d'Engenio in Napoli	Bacco, Enrico	1626	P. A. Sofia	Naples	in 8		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30044375w
Le voyage de l'illustre seigneur et chevalier François Drach, admiral d'Angleterre, à l'entour du monde, augmenté de la seconde partie, avec l'histoire de l'Amérique de Lévy	Drake, Francis	1627	J. Gesselin	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45683156g
Relations du Japon et de la Chine, tirées des mesmes lettres	Jésuites	1627	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	
Rudimenta linguae Arabicae	Erpe, Thomas van	1628	Elsevir	Leyde	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb304043314
Relatione delle Conditioni di Abbas, rè di Persia	Della Valle, Pietro	1628	F. Baba	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb315230595
Relation de la nouvelle decouverte du grand Catay ou bien du royaume de Tibet	Andrade, Antonio de (Jésuite)	1628	J. Apper Hanzel et	Pont-à-Mousson	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30018694b

Relation de ses voïages tant en Grèce, Terre Sainte et Aegypte qu'aux royaumes de Tunis et Arger, ensemble un traicté faict l'an 1604 entre le roy Henry le Grand et l'empereur des Turcs, et trois discours dudit sieur	Brèves, François Savary de	1628	N. Gasse	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301600401
Geographia antiqua	Godefroy, Jacques	1628	P. Chouet	Genève	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30517173m
Relations de ce qui s'est passé en Ethiopie, Malabar, Bresil et ès Indes Orientales ès années 1620 jusques en 1624, tirees des mesmes Lettres	Jésuites	1628	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	
Inter Turcam et Christianum dialogues Arabicé		1629			in 8		Lat.	
La Sainte Géographie, c'est-à-dire exacte description de la terre et véritable démonstration du paradis terrestre	Auzoles Lapeyre, Jacques	1629	A. Estienne	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30041265k
Alis Imperatoris Muslimicis proverbialia quaedam Arab. Rel. cum Proverbiis Arabicis Jus. Scaligeri et Expenii.		1629	B. et A. Elzevir	Leyde			Lat.	
Proverbia quaedam Alis, imperatoris muslimici		1629	B. et A. Elzevir	Leyde	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb300103410
Dissertatio quaedam Aben Sinae	Avicenne	1629	Elzevir	Leyde	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb300103410

De Islandicae gentis primordiis et veteri republica	Jonas, Arngimur	1629	Elzevir	Leyde	in 16		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314049417
Disputationem de Indiarum jure, sive de Justa Indiarum occidentalium inquisitione, acquisitione et retentione	Solorzano Pereira, Juan de	1629	F. Martinez	Madrid	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31382533h
Relation de ce qui s'est passé au Royaume d'Ethiopie et Tibet ès années 1624, 1625 et 1626. Tirées des lettres des Jésuites à leur Général	Jésuites	1629	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	
Testamentum et pactiones initae inter Mohamedem et christinae fidei cultores		1630	A. Vitray	Paris	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33623879f
Turcici Imperii status		1630	Elzevir	Leyde	in 16		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39360989f
De Imperio Turcico et urbe Constantinopoli relationes	Honorius, Philippus	1630	Elzevir	Leyde	in 32		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb336330721
De moribus Turcarum commentarius	Montalbani, Jo. Bapt.	1630	Elzevir	Leyde	in 16		Lat.	
Jornada de Africa por el rey Don Sebastián y unión del reyno de Portugal á la corona de Castilla	Mesa, Sebastian de	1630	P. Lacauallera	Barcelone	in 4		Esp.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb309332104
Voyage fait par terre depuis Paris Jusques a la Chine, avec l'Histoire de l'Amérique de Jean de Léry	Feynes, Sieur de	1630	P. Rocolet	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb304339288

Chaldae seu Aethiopiae linguae institutiones	Vittori, Mariano	163 0	Sac. congre gationi s de Propag anda Fide	Rome	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33291480t
Traitté de la navigation et des voies de Découverte et conquistes modernes, principalement des Francois. Avec la conquete des Canaries par Bethencourt	Bergeron, Pierre et Béthencour t, Jean de	163 0	Soly	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb308097794
Première découverte et conquête des Canaries l'an 1402, faite par lui mesme	Béthencour t, Jean de	163 0	Soly	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb308097794
Grammatica Arabica, Agrumia appellata, cum versione latina ac dilucida expositione R.P.F. Thomae Obicini ord. Minor		163 1		Rome	in 8		Lat.	
Alphabetum Aethiopicum sive abyssinum cum Orat. Dominic.		163 1		Rome			Lat.	
De Incendio Vesuviano	Varrone, Salvator (Jésuite)	163 1		Naples	in 4		Lat	
Description des gouvernements qui dépendent de l'Égypte. Impr. avec le voyage de Fr. Cauche en l'île de Saint Laurent, in Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil	Albert, Jacques	163 1	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37746063q

Appendix Atlantis G. Mercatoris, continens Tabulas geographicas diversarum orbis regionum, nunc primum editas cum descriptionibus	Blaeu, Willem Jansz	1631	G. Blaeu	Amsterdam	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301094166
Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine, traduite de l'italien en français par le Père Antoine de La Croix	Borri, Père Christoforo (jésuite)	1631	J. Hardy	Rennes	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30133496v
Inventaire de l'histoire générale des Turcs	Baudier, Michel	1631	Le Gras	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30066732m
Discours sur les divers incendies du Mont Vesuve et particulièrement sur le dernier qui commença le 16 décembre 1631	Naudé, Gabriel	1632		Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31005683w
Le grand voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique és confins de la nouvelle France, dite Canada : où il est amplement traité de tout ce qui est du pays, des mœurs & du naturel des sauvages, de leur gouvernement & façon de faire ; avec un Dictionnaire de la langue huronne	Sagard, Gabriel de	1632	D. Moreau	Paris	in 8		Fr	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31276673m
Incendio del monte Vesuvio, nel quale si tratta di tutti gli luoghi ardenti	Castelli, Pietro	1632	G. Mascardi	Rome	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302046637
Les Voyages de la Nouvelle France	Champlain, Samuel de	1632	L. Sevestre	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

occidentale, dicte Canada								cb365764769
Relation de Canada	Le Jeune, Paul (Jésuite)	1632	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30782394q
Dell'incendio fattosi nel Vesuvio a XVI, di diciembre 1631, e delle sue cause, ed effeti etc.	Braccini, Giulio Cesare	1632	S. Roncagliolo	Naples	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37252435z
Dictionarium Linguae Japonicae	Collado, Diego	1632	Sacr. Congr. de Prop. fide	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30256806g
Discours de l'estat et couronne de Suède en 2. parties. La premiere contenant une description géographique ; la seconde un abrégé de tous les rois	Gault, Eustache	1633	A. Courbé	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb304877935
Arabia, seu Arabum vicinarumque gentium orientalium leges, ritus, sacri et profani mores, instituta et historia, cum veris per Arabiam itineribus		1633	Amiste d Jansson		in 16		Lat.	
Indiae orientalis descriptionis	De Laët, Jean	1633	Elzevir	Leyde	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb307128474
Discours de l'estat et couronne de Suède	Gault, Eustache	1633	G. Olivier	Le Mans	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30487792t
Voiage fait en Tartarie par ordre du Pape Innocent IV et du Roi St Louis, mis en lumière par Pierre Bergeron	Rubruquis, Guillaume de	1634	G. Josse	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39360591w

Institutio astronomica de usu globorum & sphærarum cælestium ac terrestrium : duabus partibus adornata, una, secundum hypothesin Ptolemæi, per terram quiescentem. Altera, juxta mentem N. Copernici, per terram mobilem	Blaeu, Guilielmi	1634	Guilielmum Blaeu	Amsterdam	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30109427v
Relations des Peres Jesuites de ce qui s'est passé en Canada ou nouvelle France et Pays des Hurons depuis l'an 1633 jusques en l'an 1648	Jésuites	1634	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	
Traitté des Tartares, de leur origine, mœurs, religion, conquêtes, empire, chams, hordes diverses et changemens jusqu'aujourd'huy. Voyages en Tartarie par Fr. Guillaume de Rubruquis, Jean du Plan Carpin, Fr. Ascelin et autres Religieux [...]. Plus un abrégé de l'hist. des Sarrasins et Mahométans du mesme.	Bergeron, Pierre	1634	Soly	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30088207x
Descrittione della città di Rieti	Angelotti, Pompeo	1635		Rome	in 4		It.	
Voyage du prince Don Fernand, infant d'Espagne, depuis le 12. Avril 1632 qu'il partit de Madrid jusques aux jours de son entrée a Bruxelles le 4. Nov. 1634, traduit d'Espagnol en Français par Jules Chifflet	Aedo, Don Diego de	1635	Cnobbert	Anvers	in 4		Fr.	

Lettres escrites au Sr Morin, par les plus célèbres astronomes de France, approuvans son invention des longitudes, avec le Traitté des Globes de Robert Hues		1635	J. Libert	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33456825h
Les estranges evenemens du voyage du prince Zaga-Christ d'Ethiopie	Giffre de Rechac, Jean de	1635	L. Sevestre	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39369171b
Alphabeta Linguarum Orientalium Hebraicae, Rabinicae, Samaritanae, Syriacae, Graeca, Arabica, Turcae, Amenicae		1636	Antoine Vitré	Paris	in 4		Lat.	
Relation de l'origine et succez des Cherifs et de l'estat des royaumes de Marroc, Fez et Tarudant	Torres, Diego de	1636	J. Camusat	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31481811z
Il Supplice schiavo indiano	Casas, Bartholomé de las	1636	M. Ginammi		in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41660036w
Prodromus coptus sive aegyptiacus, in quo, cum linguae coptae ; sive aegyptiacae, quondam pharanicae origo actas, vicissitudo inclinatio, tum hieroglyphicae litteraturae instauratio exhibentur	Kircher, Athanasius	1636	S. Cong. de propag. Fide	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb339949688
Thesaurus arabico-syro-latinus R.P.F. Thomae a Novaria	Obizo, Tomaso	1636	S. Congr. de propag. fide	Rome	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb310298756

Histoire de Barbarie et de ses Corsaires	Dan, Pierre	1637	P. Rocolet	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33989623g
Historia della Transilvania	Spontone, Ciro	1638	G. Sarzina	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313953974
Rudimenta linguae persicae	De Dieu, Ludovico	1639	Elzevir	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb303422958
Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum	Buxtorf, Johann	1639	L. König	Bâle	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301811101
Relation de l'Isle de Martinique en l'Amérique et ses singularitez	Bouton, Père Jacques	1640	Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30150057j
Historia della città e regno di Napoli, detto di Cicilia	Capecelatro, Francesco	1640	O. Beltrano	Naples	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30193459w
Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique, des moeurs des sauvages, de la situation et des autres singularitez de l'île	Bouton, Jacques (Jésuite)	1640	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30150057j
Ethiopicae	Severi, Alexandrini	1641			in 8		Lat.	
Specimen Islandiae historicum et magna ex parte chorographicum, anno Jesu Christi 874	Jonas, Arngrimur	1643		Amsterdam	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41605204s

primum habitari coeptae								
Voyage de Lybie au royaume de Sénégal le long du Niger	Jannequins, Claude	164 3	C. Rouilla rd	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb306454356
Le Monde, ou description de ses quatre parties avec tous ses empires	Avity, Pierre d'	164 3	C. Sonniu s et D. Bechet	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30042142w
Compendium geographicum succincta methodo adornatum	Gölnitz, Abraham	164 3	Elzevir	Leyde	in 12		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305202575
Orbis maritimi, sive rerum in mari littoribus gestarum generalis historia	Morisot, Claude- Barthélemy	164 3	P. Palliot	Dijon	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33999274g
Du chocolate, discours curieux divisé en quatre parties	Colmenero de Ledesma, Antonio	164 3	S. Cramoi sy	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30259423p
De origine gentium Americanorum	Poisson, Jean- Baptiste	164 4		Paris	in 8		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31129131t
Tables geographiques contenants les noms et distributions de diverses provinces	Sanson, Nicolas	164 4		Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb312963527
Thesaurus synonymicus hebraico-chaldaico- rabbinicus	Plantavit de La Pause, Jean	164 4	A. Colom erius	Lodovae	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb311207737
Proverbiorum Persicorum		164 4	B. Maire	Leyde	in 4		Lat.	
Descrittione della citta di Massa Lubrense	Persico, Gio- Battista	164 4	F. Savio	Naples	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

								cb34000558m
Lingua aegyptiaca restituta	Kircher, Athanasius	1644	H. Scheus	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30682424n
Proverbiorum et sententiarum persicarum centuria		1644	J. Maire	Leyde	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb316232080
Conquista dell'Indie orientali	Casas, Bartholomé de las	1644	M. Ginammi	Venise	in 4		It.	
Le Livre des Lumières ou la conduite des Roys, traduit en François par David Sahid d'Ispahan capitale de Perse	Pilpay (sage indien)	1644	S. Piget	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30103579x
Dissertationes, de linguae hebraicae origine, antiquitate et sanctitate	Buxtorf, Johann fils	1645	L. König	Bâle	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301811461
Géographie historique, universelle et particulière	Refuge, Eustache de	1645	M. Brunet	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb311870857
Le voiage fait en Perse, avec plusieurs singularitez de la Terre sainte. Le Testament de Mahomet. Etc.	Provins, Père Pacifique de (Prédicateur Capucin)	1645	N. et J. de la Coste	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb393605520
Discorso della città di Foligno, cronologia de' vescovi, governatori e podestà ch' hanno retta essa città	Jacobili, Ludovico	1646	A. Alterij	Foligno	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb306393439
Description topographique de la Terre sainte, des saints lieux, & de la terre de promission.	Roger, Eugène	1646	A. Bertier	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb312347440

Avec un traitté de quatorze nations de différente religion qui l'habitent... Un discours des principaux poincts de l'Alcoran. L'histoire de la vie et mort de l'Émir Fechrreddin, prince des Drus. Et une relation véritable de Zaga Christ prince d'Ethyopie, qui mourut à Ruel prez Paris l'an 1638. Le tout enrichy de figures								
Las Obras des obispo que fué de la ciudad real de Chiapa en las Indias	Casas, Bartholomé de las	1646	A. Lacavallieria	Barcelone	in 4		Esp.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb307452601
Géographie Royale	Clüver, Philippe	1646	M. Hénault	Paris	in 8		Fr.	
Relation des guerres et victoires obtenues par le Roi de Perse Cha Abbas contre Mahomet et Achmet empereur des Turcs	Gouvea, Antonio de	1646	N. Loysel et	Rouen	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30529742p
Geographia sacra, cujus pars prior Phaleg de dispersione gentium et terrarum, divisione facta in aedificatione turris Babel ; pars posterior Chanaan de coloniis et sermone Phoenicum agit. Cum tabulis chorographicis.	Bochart, Samuel	1646	Pierre de Cardonnel	Caen	in fol		Lat.	
Relation du Groenland avec une carte du pays	Peyrère, Isaac de	1647	A. Courbé	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30738486s

Us et costumes de la mer	Cleirac, Estienne	1647	G. Millanges	Bordeaux	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30248938n
Les Tableaux méthodiques de la géographie royale, avec un abrégé de la sphere, presentez au Roy Louis XIV	Labbe, Philippe (Jésuite)	1647	Henault	Paris	in 12		Fr.	
La Science des longitudes	Morin, Jean-Baptiste	1647	J. Vellery	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb309819307
Hieroglyphica	Horapollon (Ori Apollinis Niliaci)	1647	S. Piget	Paris	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30617293p
L'Alcoran de Mahomet traduit d'Arabe en François par le Sr. du Ryer		1647	Somma ville	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33327671k
Histoire et relation du voyage de la Royne de Pologne et du retour de Madame la mareschalle de Guébrian, par la Hongrie, Autriche, et Italie ; avec un traité particulier du Royaume de Pologne	Le Laboureur, Jean	1647	Toussaint Quinet	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb393677527
Discours sur la carte universelle, en laquelle le globe terrestre est entièrement réduit et représenté dans un seul cercle sans aucune division de ses parties	Mayerne, Louis Turquet de	1648		Paris	in 12		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb309152346
Recueil de divers portraits des principales dames de la Porte du Grand	Chappelle, Georges de	1648	A. Etienne	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30707400c

Seigneur tirez au naturel sur les lieux								
Les voiajes fameux qu'il a faits depuis l'aage jusques a soixante aux quatre parties du monde, tirez de la bibliothèque de feu Mr de Peiresc & reduits en ordre et corrigez par Pierre Bergeron Parisien	Le Blanc, Vincent	1648	Clousier	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb307603626
De Byzantinæ historiæ scriptoribus	Labbe, Philippe	1648	Ex Typographia Regia	Paris	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30702410g
Brasiliae historia naturalis	Piso, Willem	1648	F. Hackium	Leyde	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31117797q
Tractatus in quo agitur. De Japoniorum religione. Adjuncta est de diversa diversarum gentium totius telluris religione brevis informatio	Varenius, Bernhard	1649	Elzevir	Amsterdam	in 16		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb393419371
Plusieurs descriptions des habits tant des Magistrats et officiers de la porte du Grand Seigneur que des peuples assujettis a son Empire avec les figures recueillies tant par Sr Nicolas Nicolai qu'autres. Tableaux prophétiques de la ruine de l'Empire Tur. A la fin du 2. Vol. de l'hist des Turcs de Chalcondyle		1649	Guillemot	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30939932t

Chronica dell'origine e progressi della casa Ottomana composta da Saidino, Turco in lingua Turca, parte prima trad. de Vincenzo Bratuttii	Saidino	1649	M. Riccio	Vienne	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39368812h
Viaggi di Pietro della Valle il Pellegrino, con minuto ragguaglio di tutte le cose notabili osservate in essi, descritti da lui medesimo in 54 lettere familiari, divisi in tre parti, cioè la Turchia, la Persia e l'India	Della Valle, Pietro	1650		Rome	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31523066f
Historia africana della divisione dell'imperio degli Arabi, e dell' origine e dei progressi della monarchia de' Mahometani distesa per l'Africa e per le Spagne	Avogadro, Birago et Battista, Giovanni	1650	Cester	Venise	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301072401
Geographia Generalis, in qua affectiones generals Tullurisexplicantur	Varenius, Bernhard	1650	Elzevir	Amsterdam	in 12		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb358678504
Continuation de l'histoire des Turcs de chalcondyle, depuis la ruine du Péloponèse jusques à l'an 1612	Artus, Thomas	1650	Guillemot	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30939932t
Histoire générale du serrail, et de la Cour du Grand Seigneur l'empereur des Turcs. Avec le second volume de l'hist. des Turcs de Chalcondyle & ses continuations	Baudier, Michel	1650	Guillemot	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31924311x
Impression en suisse du chalcondyle	Chalcondyle	1650	Guillemot	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

traduit en français par Vigenère								cb3093993 2t
L'Histoire de la décadence de l'empire grec et établissement de celui des Turcs	Charcondyl e, Lonicus	1650	Guille mot	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31575933g
De origine et moribus Arabum succincta narratio Arab es Lat. Interprete Eduardo Pocockio	Abul-Farajii, Gregorii	1650	H. Hall	Oxoniae	in 4		Lat.	
Histoire des Turcs	Mézeray, François Eudes de	1650	M. Guille mot	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30939932t
Histoire du Royaume de Turquin proche de la Chine contenans la description du pays, des mœurs et progrès de la foy chrét. depuis l'an 1617 jusques a l'an 1646 traduit du latin en françois par le P. Albi Jes.	Alexandre de Rhodes	1651		Lyon	in 4		Fr.	
L'A B C de tout le monde, avec les positions géographiques des païs et plusieurs observations pour l'histoire moderne	Duval, Pierre	1651		Paris	in 12		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb303908181
La France, l'Espagne, l'Italie, l'Alemagne et les Isles Britanniques descrites en plusiurs cartes et differens traittez de geographie et d'histoire	Sanson, Nicolas	1651		Paris	fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40874290m
Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil		1651	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37746063q
Voiage de Perse ès ann. 1598 et 1599 par		1651	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/

un gentilhomme de la suite du Sr Scierly Amb. du Roy d'Angleterre, in Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil								ark:/12148/cb33579749j
Relation du voyage fait par lui au Pays des Tapuyes dans la Terre ferme du Brésil 1647 traduit d'Hollandais en François par Pierre Moreau avec des notes	Baro, Roulox de	1651	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37746063q
Relation du voyage de Fr. Cauche en l'isle de Madagascar ou St Laurent	Cauche, François	1651	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37746063q
La Géographie et la Morale du Prince	La Mothe Le Vayer, François de	1651	A. Courbé	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30729882j
Histoire des derniers troubles du Brésil entre les hollandais et les portugais, in Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil	Moreau, Pierre	1651	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37746063q
Relation du voyage que François Cauche, de Rouen, a fait à Madagascar, isles adjacentes & costes d'Afrique, in Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil	Morisot, Claude-Barthélemy	1651	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37746063q
Estat des revenus d'Egypte en 1635, impr. avec le voyage de Fr. Cauche de St Laurent, in Relations	Seguezzi, Santo	1651	A. Courbé	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33579749j

véritables et curieuses de l'isle de Madagascar et du Brésil								
Chronicon orientale		165 1	E Typogr aphia Regia	Paris	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb340072396
L'Empire françois, ou l'Histoire des conquêtes, des royaumes et provinces dont il est composé, leurs demembrements et leur réunion à la couronne	Turquoys, Laurence	165 1	G. Hotot	Orléans	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb340051650
Historia orientalis, quae ex variis Orientalium monumentis collecta	Hottinger, Johann Heinrich	165 1	J. J. Bodme ri	Tiguri	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb306192470
Histoire du royaume de Tunquin, et des grands progres de l'Évangile, depuis l'année 1627 jusques à l'année 1646	Rhodes, Alexandre de	165 1	J.-B. Devene t	Lyon	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31206494k
Les Délices de la Hollande, ou description du pays, villes, gouvernement, etc.	Parival, Jean- Nicolas de	165 1	P. Leffen	Leyde	in 12		Fr.	
Chronici orientalis ex arabico in lat. conversi supplementum continens historiam Arabum ex ipsorum et orientalium mss. monumentis, cum chronico orientali ab codem edito ibid.	Ecchellensi s, Abraham	165 1	Typ. Regia	Paris	in 8		Lat.	
Cartes de l'Europe enluminées	Sanson, Nicolas	165 2		Paris	in 4		Fr.	
Cartes de l'Asie enluminées	Sanson, Nicolas	165 2		Paris	in 4		Fr.	

De rebus gestis imperatorum constantinopolitanorum. joh. et man. comnenorum historiarum	Cinname, Jean	1652	G. Ackerd yck	Utrecht	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302450075
Relation des progresz de la foy au Royaume de la Cochinchine	Rhodes, Alexandre de	1652	S. Cramoi sy	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb312064906
Abbrégé de l'histoire des Turcs sous le regne de 23 Empereurs. En 2 tomes.	Du Verdier, Gilbert Saulnier	1653	E. Peping ué	Paris	in 12		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb303913135
Les voyages et observations, où sont décrites les religions, gouvernemens et situations de l'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Palestine, Karaménie, Kaldée, Assyrie, Grand Mogol, Bijapour, Indes orientales des Portugais, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Dannemak, Pologne, isles et autres lieux d'Europe, Asie et Afrique	La Boullaye-Le Gouz, François de	1653	G. Clousie r	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30705035f
Sommaire de ses divers voyages et missions apostoliques, depuis l'année 1618, jusques à l'année 1653	Rhodes, Alexandre de	1653	Lamber t	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31206486z
Relation de la mort d'André catéchiste de la Cochinchine	Rhodes, Alexandre de	1653	S. Cramoi sy	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31206492w
Divers voyages et missions en la Chine et autres royaumes de l'Orient, avec son	Rhodes, Alexandre de	1653	S. Cramoi sy	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31206482k

retour en Europe par la Perse et l'Arménie								
Relation de cinq martyrs jes. dans le Japon en 1543	Rhodes, Alexandre de	1653	S. et G. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb312064879
Relation du voyage des Français fait au cap du Nord en l'Amérique sous la conduite du Sr de Royville leur général. Rel. en parch. avec le voyage du Sr. de Bretigny en l'Amérique occidentale	Aigremont, sieur de	1654		Paris	in 8		Fr.	
Relation de la guerre des Tartares contre la Chine depuis 40. ans	Père Martini Jésuite	1654		Paris	in 8		Fr.	
Histoire générale des isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amérique	Du Tertre, Jean-Baptiste	1654	J. Langlois	Paris	in 4		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb453300020
Relation de tout ce qui s'est passé au voyage du Sr de Bretigny en l'Amérique occidentale	Boyer, Paul	1654	P. Recolet	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45689228z
Relation historique de la rivière des Amazones	Pagan, Blaise-François de	1655	C. Besongne	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34000071f
Relation des missions de P.P. de la Compagnie de Jésus dans les isles et dans la terre ferme de l'Amérique méridionale, divisée en deux parties, avec une Introduction à la langue des Galibis sauvages de la terre ferme de l'Amérique,	Jésuites	1655	S. Cramoisy	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31075209t

par le Père Pierre Pelleprat								
Voyage & observations de plusieurs choses qui se remarquent en Italie, tant du naturel des hommes comme des coutumes & mœurs du pays, et des choses naturelles. Rel en parch. Avec le voyage d'Italie de P. du Val	Audebert, Sieur d'	1656	Clousier	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb360628333
Le voyage et la description d'Italie montrant exactement les raretez et choses remarquables qui se trouvent es provinces	Duval, Pierre	1656	G. Clouzier	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36062831d
Relation du voyage de Moscovie, Tartarie et de Perse, depuis l'an 1633, jusques en l'an 1639, traduite de l'allemand en françois par Monsr de Wicquefort]	Olearius, Adam	1656	G. Clouzier	Paris	in 8		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32413353p
Le Secret du flux et reflux de la mer et des longitudes	Arcons, César d'	1656	Somma ville	Paris	in 8		Fr.	
Historia della città e regno di Napoli	Summonte, Giovanni Antonio	16011602	G. I. Carlino	Naples	in 4		It.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31420689v
Discours abrégé des asseurez moyens d'aneantir & ruiner la monarchie du Grand Seigneur	Brèves, François Savary	16141620		Paris	in 4			https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301600374
Geographia	Ptolémée, Claude	16181619	J. Hondius	Amsterdam	in fol		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40753163m
Lettres et négociations pendant son ambassade de	Canaye, Philippe	16351636	E. Richer	Paris	in fol		Fr.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/

Venise depuis la fin de l'an 1601 jusques à la fin de l'an 1607								cb33995388g
De profanis Aegyptiorum ritibus	Casali, Giambattista	164 416 45	A. Phaeum	Rome	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30201967q
Parallela geographiae veteris et novae	Briet, Philippe	164 816 49	S. Cramoisy	Paris	in 4		Lat.	https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb339872754

Annexe 4 : Manuscrits au sujet des lointains dans la bibliothèque des frères Dupuy

Numéro d'inventaire	Titre	Liste éventuelle des pièces dont le recueil est composé
10	Mémoires pour l'histoire d'Allemagne – vol. III	
15	Mémoires pour l'histoire d'Espagne. – vol. II	
18	Lettres de Monsieur Boulliau, écrites à Mr Dupuy Saint-Sauveur, de Venise, Florence, Smyrne, Constantinople, et d'Allemagne, ès années 1645, 1646, 47, 51.	
20	« Description sommaire de l'Empire d'Alemagne, des royaumes de Danemarc, Suède et Polongne, et du grand Duché de Moscovie », par Théodore Godefroy	
22	Mémoires pour l'histoire d'Espagne. – Vol. I	
23	Recueil de pièces concernant l'histoire de la ville de Genève et de la Suisse aux XVI ^e et XVII ^e siècles. – Copies.	
26	Recueil de pièces, lettres, traités, en latin, français, italien et espagnol, concernant l'histoire des duchés de Mantoue et de Montferrat, de 1536 à 1631.	
28	Recueil de pièces, instructions, lettres, mémoires, etc.,	

	concernant l'histoire de l'Italie, de la fin du XVe siècle au commencement du XVIIe. – Originaux et copies.	
33	Angleterre. Escoce. – Vol. II.	
39	Recueil de pièces, en latin et en français, concernant l'histoire politique et religieuse des Pays-Bas, de 1295 à 1631.- Copies.	
40	Récit de voyage de M. d'Aramont, ambassadeur de France au Levant, de Paris à Constantinople et en Perse, Par Jean Chesneau, son secrétaire (1547-1548).	
42	Recueil de pièces, en français, espagnol et catalan, concernant la Frontière Franco-Espagnole (1510-1618).	
43	Instructions d'Ambassadeurs. – II.	
45	Recueil de pièces, en latin, français et italien, concernant l'histoire des villes de Venise, Milan, Florence, Sienne, Pise et Gênes (1477-1628).	
46	Recueil d'instructions, de lettres, de traités, etc., en latin, français, italien et espagnol, concernant l'histoire de la Savoie, du XIVe au XVIIe siècle, ses prétentions sur l'île de Chypre, et l'affaire du marquisat de Saluces. – Copies.	
69	Relation de l'ambassade extraordinaire du maréchal de Bassompierre en Suisse (oct. 1625 – avril 1626). – Copies.	
95	Recueil de pièces concernant la Flandre : traités et hommages, en latin et en français(1199-1364).	
99	Actes et mémoires servans à l'histoire d'Allemagne. – Vol. III.	

111	Recueil de lettres italiennes et latine de frà Paolo Sarpi, d'octobre 1608 à juillet 1617.	
116	Récit du voyage fait à l'île de Terceira et à Fajal da Terra(Açores) par Aimar de Chaste, commandeur de l'ordre de Malte, gouverneur de Dieppe et Arques. (1583).	
121	Recueil d'instructions données à divers ambassadeurs, de 1527 à 1617.	
122	Histoire de la conquête du duché de Milan, faicte l'an 1499, par Jean d'Auton.	
123	Mémoires des choses plus remarquables passées en l'assemblée du Parlement tenu en Angleterre, l'an 1628.	
129	Fors et coustumes du roiaume de Navarre deça ports, avril 1611. – En catalan.	
130	Relatione et lettere di Jeronimo Conestaggio [a Nicolò Petrococcino, proveditor di Casa d'India] dell'apparecchio per sorprendere Algieri, con la risposta [d'Alvaro Galindo] e replica [di Galindo Alvarez = J. Conestaggio], 1601	
131	Recueil des lettres écrites par [Antoine] de Pétremol à Charles IX, à Catherine de Médicis, à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, aux ambassadeurs de France à Venise, etc., pendant son séjour de Constantinople, en qualité d'agent du Roi, de juillet 1561 à novembre 1566. – Copies.	
136	Recueil de pièces la plupart rédigées en italien, relatives à l'histoire de l'Europe, et particulièrement à celle de l'Italie, au XVIe siècle.	
151	Titres antiens pour monstrier que le comté de Piémont est	

	une des dépendances des comtez de Provence et de Forcalquier, recueillis sur l'ordre de François Ier, par les secrétaires et archivistes de la Chambre des comptes et des archives royales de Provence, tant dans leurs archives que dans celles de la tour du Trésor, au palais royal d'Aix. (1203-1437).	
152	Recueil de traités conclu entre la France et l'Angleterre, et entre l'Angleterre, l'Espagne et les princes de la maison d'Autriche. (1254-1595).	Journal du voyage en Angleterre d'Antoine de Loménie, 1595.
157	Mémoires pour l'histoire des Pais-Bas, principalement depuis l'an 1625 jusques en 1632. – (1211-1632).	
158	Recueil de documents relatifs à l'histoire du Danemark, de la Suède, de la Pologne, de la Prusse et de la Russie. (1534-1632.)	
159	Titres et actes touchant la République de Gênes. – De 1392 à 1514 environ.	
160	Bulles, titres et actes concernans les roiaumes de Sicile et de Naples. – De 1311 à 1556 environ.	
170	Recueil de traités et pièces diverses concernant l'histoire de Genève.	
190-191	Recueil de pièces relatives à la frontière du nord de la France. (1339 à 1628.)	
223	Recueil de pièces concernant principalement l'histoire de la France, de la Navarre et de l'Espagne, de 1400 à 1585 environ.	
232	Recueil de documents concernant la Franche-Comté, la Bourgogne, la Flandre et	

	l'Artois, de 1197 à 1600 environ.	
238	Voyages [en Orient] et relations, en français et en italien.	. Voyage de Gabriel d'Aramont, ambassadeur de France à Constantinople pendant les années 1547, 1548 et 1549, rédigé par Jean Chesneau, son secrétaire. . Voyage de Philippe Canaye, sieur de Fresne, dans le Levant, 1572, en italien. . Voyage en Chine, par le sieur de Feine. . Relation de l'île de Malte, par Giovanni Battista Leone, 1582, en italien. . Récit de la mort de Sultan Mourad, de l'avènement du nouveau sultan Méhémet, son fils, et de son départ de Constantinople pour la guerre de Hongrie, dédié par le juif Salomon Usche à François Savary de Brèves, ambassadeur de France près la Porte ottomane, 1596, en italien. . Relation des principaux États de l'Italie, 1609, en italien.
254	Histoire journalière de ce qui se passa, sous la conduite de Fr. Pierre d'Aubusson, grand-maître de Roddes, au siège de la ville de Roddes, fait par Mahomet II, empereur des Turcs, en l'année 1480.	
256	Extraits de l'histoire de Naples de Gian Antonio Summonte [Istoria della città e regno di Napoli, Naples, 1601-1643, 4 vol. in-4°] ; – de l'histoire d'Aragon de Geronimo Zurita ; – de l'histoire de Provence, de Nostradamus ; – de l'histoire de Gênes d'Agostino Giustiniani, évêque de Nebbio ; – de l'histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne et d'Arles, par André Du Chesne.	
258	Meslanges pour l'histoire de France et d'Alemagne. Vol. I. – Recueil de documents concernant l'histoire religieuse de la France et de l'Allemagne, de 1406 à 1555 environ.	
260	Minutes de lettres écrites de Rome et de Bologne par François de Dinteville, évêque	

	d'Auxerre, ambassadeur à Rome, du 26 août 1531 au 8 février 1533.	
265	Originaux de lettres de plusieurs ambassadeurs du règne de roy François Ier.	
267	Angleterre. Escosse. – Vol. I. – Recueil de pièces concernant les relations politiques de la France, de l'Angleterre et de l'Ecosse, de 1419 à 1567 environ.	
270	Relatione della republica di Venetia fatta dal marchese di Bedemar, cardinale de La Cueva, ambasciatore cattolico presso la republica di Venetia.	
278	Le livre des Lignages d'outre-mer.	
299	Relation des troubles de Mantoue, du 25 juin 1628 à 1631.	
300	Recueil de pièces et de lettres, en italien, es espagnol et en latin, relatives à l'histoire de l'Italie, aux rapports du Saint-Siège avec la France, etc., de 1560 à 1640 environ.	
303	Recueil de lettres, originales ou autographes, émanant des ambassadeurs et envoyés français à Rome au XVI ^e siècle	
306	Recueil de pièces concernant les relations politiques de la France et de l'Angleterre aux XIV ^e et XV ^e siècles. (1360-1452.)	
314	Correspondance diplomatique de Jean de Varigniez, sieur de Blainville, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, avec diverses lettres et pièces relatives à sa mission. (1625-1626.) – Copies.	
318	Recueil d'ordonnances et de documents divers concernant principalement l'histoire du	

	Commerce de la France avec l'Orient, de 1279 à 1626 environ.	
319	Recueil de documents relatifs au Commerce des pays autres que la France, de 1261 à 1629 environ. – Copies.	
327-331	Depesches de Christophle de Harlay, comte de Beaumont écrites pendant son ambassade en Angleterre au Roy [Henri IV] et à Mr de Villeroy, avec les réponses de Sa Majesté et dudit sieur de Villeroy, durant les années 1602, 1603, 1604 et 1605, divisées en cinq volumes.	
332	Négotiation de M. le mareschal [François] de Bassompierre, envoyé par le Roi ambassadeur extraordinaire en Angleterre. (1626.)	
336	Recueil de lettres, enquêtes et pièces diplomatiques, en français, en espagnol et en catalan, concernant le règlement de l'incident de frontière des vallées d'Anso (Aragon) et d'Aspe (Béarn). (1608-1609.)	
350-351	Recueil de lettres et de documents concernant l'ambassade à Rome de Louis Chasteignier de La Rocheposay, sieur d'Abain. (1576-1580.)	
382	Recueil de documents concernant l'Amirauté de France et de Levant. – Originaux et copies.	
388	Recueil de pièces, presque toutes extraites des registres du Parlemant, et concernant la Flandre et l'Artois, de 1245 à 1526 environ.	
393-394	Lettres originales et, pour la plupart, autographes de Board, secrétaire de l'ambassade de	

	France à Rome, à son oncle Jacques Dupuy, prieur de Saint-Sauveur, du 22 octobre 1641 au 7 août 1649.	
394 bis	Lettres autographes de [Nicolas Bretel, seigneur] de Gremonville, ambassadeur de France à Venise, du 4 décembre 1643 au 5 octobre 1647.	
396	Traité des droits de François Ier sur les royaumes de Naples et de Sicile, par Jean Maynier, sieur d'Oppède, conseiller au Parlement de Provence, dédié au chancelier Antoine Du Bourg (1538).	
397	Recueil de traités conclu par les Cantons Suisses entre eux et avec les pays voisins. (1315-1570.)	
398	Recueil de discours, lettres, etc., principalement relatifs aux Ambassades en Suisse de [Nicolas Brûlart, sieur] de Sillery, de Méry de Vic, de [Pierre Jeannin] de Castille et de Robert Miron. (1587-1624.) – Copies.	
399	Recueil de pièces concernant l'histoire intérieure de la Suisse et ses relations politiques avec la France et l'Italie. (1444-1628.)	
412	Recueil de pièces diverses, principalement relatives aux Finances de la France aux XVIe et XVIIe siècles, et à divers voyages en Orient.	Dont : . Voyage d'un Moscovite [Evesko Petlin] par le pays de Tartarie en Cathai, ou la Chine, 1620, copie de Th. Godefroy. . Le pèlerinage de Jehans Anderson de Constantinople vers la Terre Sainte et vers Tripoly de Syrie, commencé le 14 de may 1601 et achevé le 14 d'aoust suivant. . Addition de ce que remarqua Henry Tumberley, Anglois, en son voiage du Caire en Égypte vers Hierusalem en 50 jours, en l'année 1601 (178 v°) ; le routier traduit de l'anglois de l'édition [Samuel] Purchas [« His pilgrimes »]... par le sieur Valois.
415	Genève. – Vol. I. – Recueil de documents concernant la ville	

	de Genève. – Des origines à 1605.	
419-420	Lettres et dépêches de Gaspard Dauvet, comte des Marets, ambassadeur en Angleterre, avec les réponses. (1615-1618.) – Copies.	
429	Recueil de documents concernant l'histoire des relations de la Turquie, de la Perse et des États Barbaresques avec les puissances européennes et principalement avec la France. – Quelques originaux.	Dont : . Testament de Mohamet, en latin ; . Mémoire adressé au Roi [Charles IX] par [François] de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur en Turquie, sur l'alliance avec la Porte, avril 1572 ; . Lettre du même à Arnaud Du Ferrier, ambassadeur à Venise, Constantinople, 3 juin 1574 ; . Extrait d'une lettre du même à [Simon de Fizes, baron] de Sauves, Péra, 10 juin 1572 ; . Notes diverses de Th. Godefroy, autogr. ; . Les raisons et l'utilité de l'intelligence des Roys de France avec les Grands Seigneurs, et de tenir des agents plustost que des ambassadeurs à Constantinople ; . Traicté entre le Grand Seigneur et les consuls des Catelans et François pour le fait du commerce, 1582 ; . Lettre du sultan à Henri IV ; . Recueil des traictez faitz entre les Rois de France et les Seigneurs empereurs des Turcz, ensemble des saufz-conduitz desdicts seigneurs, et confirmations d'iceulx par leurs successeurs, en faveur des subjectz du Roy et autres nations estrangères trafficquans ès pays de leur Empire sous la protection et banière de France, XVIe siècle ; . Lettre de Paulo Jovio [Paul Jove], évêque de Nocera, au Roi [Henri II], sur la guerre avec les Turcs, s. d., original signé, en italien ; . Traduccio literarum Sulegman-beg, gabellarii quondam Constantinopolitano, quas scribit ad matrem domini quondam oratoris Francie domini Johannis de Dolu propter debita, Constantinople, 7 sept. 1565 ; au bas : traducta per me Murat-beg, interpretem invictissimi imperatoris Turcharum.. ; avec l'original truc ; . Lettre du sultan Sélim II à don Juan d'Autriche, avec une liste de présents, s. d. ; . Réponse de don Juan ; . Lettre [de Henri IV] au sultan Amurat III, au camp devant Rouen, 4 avril 1592 ; . Remontrance faite au Sultan par [François Savary de] Brèves, ambassadeur de France, traduite en français et souscrite par F. de Brèves lui-même, oct. 1598 ;

		. Capitalution obtenue du sultan Achmet à la suite de cette remontrance, 1603 ; . Autre capitulation du même sultan, 15 fév. 1604 ; . Discours prononcé par le baron de Salagnac [Jean de Gontaut], ambassadeur de France, devant le sultan Achmet, 1^{er} mars 1605 ; . Rellation de ce qui s'est passé au baise-main de M. le baron de Salaignac, ambassadeur pour le Roy en Levant, le premier jour de mars 1605 ; . Relation véritable de la vie et de la mort de Nassouf Bassa, 1614, envoyée de Péra le 5 mars 1616 par le baron de Sancy [Achille de Harlay], ambassadeur de France ; . Traduction italienne d'une lettre du sophi Abbas le Grand au sultan de Malte, c'est-à-dire probablement au grand-maître des Hospitaliers [Alof de Vignacourt], 1615 ; . Copie d'une lettre écrite au Père gardien des Capucins envoyés par le général de l'Ordre pour établir des missions en Turquie et en d'autres pays, Alep, 19 juillet 1627, en italien ; . Envoie de cette lettre à un autre Père par fra Simone de Ferrare, 18 janv. 1628, en ital. ; . Traduction des lettres écrites par le capitaine général des galions d'Alger, Mustapha, au duc de Guise [Charles de Lorraine] et à Samson Napolon, Bone, mai 1628 ; . Nouvelles de Constantinople, 18 mars 1628 ; . Conseil tenu à Rome par la Congrégation de la Propagande, au sujet de l'introduction du protestantisme à Constantinople, 13 nov. 1627, en italien ; . Lettre de Gabriel Fernoux à M. d'Oppède [Vincent-Anne de Forbin-Mainier], premier président au Parlement de Provence, Le Caire, 20 nov. 1627 ; . Lettre de M. de Césy [Philippe de Harlay], ambassadeur de France, sans adresse. Péra, 15 fév. 1632 ; . Relation de ce qui s'est passé ces jours passez au chasteau de Masseran [Masserano], Turin, 1^{er} mai 1632 ; . Nouvelles de Toulon, 17 avril 1632, et de Constantinople, 17 déc., 14 mars et 26 mai 1632, 11 jav. 1634 ; . Acte de liquidation des dettes contractées pour le bien du commerce, par M. de Césy, ancien ambassadeur à Constantinople, 1634 ; . Procès-verbal de la publication du traité de paix conclu avec le divan d'Alger par Samson Napolon, 1628 ; . Traduction italienne d'une lettre écrite par le bassa de Tunis à Samson Napolon, Tunis, 5 mai 1629 ;

		. Traductions d'une lettre de Sidi Amoda, premier secrétaire du divan et royaume d'Alger, à Samson Napolon, fév. 1629, et d'une lettre de l'ag des janissaires du Divan d'Alger aux consuls et gouverneur de Marseille, mars 1629 ; . Notes sur Samson Napolon, nov. 1628 ; etc.
436	Recueil de documents relatifs à l'histoire d'Allemagne (Vol. III), de 1299 à 1635 environ. – Copies.	
443	Recueil de mémoires relatifs à l'histoire d'Italie et de Constantinople au commencement du XVIIe siècle. – En italien.	
452	Recueil de lettres et de documents, concernant les relations politiques de la France et de l'Italie pendant la première moitié du XVIe siècle. – Originaux et copies.	
453	Recueil de documents concernant Gènes et Savone, de 1596 à 1528 environ. – Copies ; quelques originaux.	
454	Recueil de documents concernant l'histoire de la Suisse. – Copies ; quelques originaux.	
455	Recueil de pièces concernant les relations de la France avec la Hollande. (1596 à 1635.)	
461	Recueil d'inscriptions antiques, latines pour la plupart, et provenant de France, de Hollande, d'Italie, de Portugal et de Norvège. – Copies et estampages.	
462	Recueil de pièces diplomatiques et de lettres, pour la plupart originales, concernant les relations de la France avec l'Angleterre et l'Écosse, de 1428 à 1633 environ.	
463	Recueil de pièces et de lettres relatives à l'histoire de divers États italiens et à leurs relations	

	avec la France, de 1533 à 1636 environ. – Copies ; quelques originaux.	
464	Recueil de pièces sur l'Amirauté de France et les grands Compagnies commerciales, de 1584 à 1632 environ. – Copies.	Dont : . Discours sur le fait des Indes ; . Ordonnances, privilèges, franchises, et assistances octroyez et concédez par les... Estats Generaux des Provinces Unies du Pays-Bas, à la Compagnie des Indes Occidentales, par leurs Edicts du 9 juin 1621, 10 juin 1622, et l'ampliation du 21 juin 1623, traduit du flaman pour l'utilité publique, Paris, 1623, in-4°, <i>impr.</i> ; . Les humbles plaintes et remonstrances n'aguères faites à MM. les Estats d'Hollande, par les marchands et associez de la Compagnie des Indes Orientales, contre les pernicious désordres et malversations des directeurs et administrateurs d'icelle, traduit fidèlement et exactement d'hollandois en françois, 1623, in-4°, <i>impr.</i> ; . Mémoire sur l'establissement d'une Compagnée pour le commerce au royaume de Suède, ès pays de l'Afrique, de l'Asie et de la Magellanique ou terre Australe, et ès Isles qui sont entre deux, à commencer par le destroit de Gibraltar, du costé du midy ; avec les privilèges octroyez à la dicte Compagnée par le roy Gustave II, en l'année 1626 ; etc.
468	Recueil de documents concernant l'histoire de l'Allemagne, du Danemark, de la Hongrie, de la Pologne et de la Suède, et les relations de ces différents pays avec la France, de 1447 à 1633 environ. – Nombreux originaux.	
472	Recueil de pièces concernant la délimitation des frontières de la France. – Copies.	
475	Traictez, relations et mémoires concernans les pais orientaux.	. Lettre du comte de Languillara estant à Tunis, 1535. . Articles et traicté entre l'empereur Charles-Quint et le roi de Tunis. . Relation adressée au Roy, touchant la Barbarie. . Traicté de paix pour le commerce entre ceux d'Arger et les sujets du Roy, septembre 1628. . Traicté de trêve fait entre le chevalier de Razilly et ceux de Salé, 1630, sept. . Articles de paix entre les rois de France et de Marroc, avec l'acceptation d'iceux par ceux de Salé, 1635. . Relation du sieur de L'Isle touchant le royaume de Fez, 1608.

		. Relation du royaume de Maroc et de ce qui en dépend. . Relation du voyage et établissement des Capucins en Perse, par le P. Pacifique. . Lettre du roi de Perse au roy Louis XIII, 1628. . Deux lettres du sieur de Montoliou, touchant la court du Grand Seigneur, à Constantinople, 1635. . Lettre d'Emanuel, roi de Portugal, au pape Jule II, touchant le progrez que font ses sujets aux Indes. . Autre lettre du sieur Nicot au Roy sur ce sujet, du 5 nov. 1559. . Lettre du roi de Sumatra à Jacques, roi d'Angleterre. . Exemplar scripturae inventae in regno Sinarum, 1625. . Mémoire ample de l'estat de l'Aegypte, 1634 ; - Revenus dudict pays, 1635. . Relation d'un voyage de certains Aethiopiens à Rome, 1635. . Deux lettres escrites en avril 1625, de Lahor, ville du grand Mogor, par Aug. Hiriart. . Mémoire des places fortes tenues par les Hollandois aux Indes Orientales et Occidentales. . Informatione della Georgia, di Pietro della Valle, 1627. . Relation de la réception des ambassadeurs de Moscovie par le roi de Pologne, mars 1635. . Relation du Brésil.
495	Recueil de pièces relatives à l'Espagne et à la Navarre, de 1520 à 1635 environ. – Copies ; quelques originaux.	
503	Recueil de relations historiques, rédigées par Jean Le Maire des Belges, historiographe de l'archiduc Charles d'Espagne. (1501-1507.)	
505	Extraits des diverses négociations des ambassadeurs de France en Allemagne, Constantinople, Angleterre, Suisse, Hollande. (1547-1626.)	
517	Recueil de documents concernant l'histoire de l'Allemagne, de la Suède, de la Pologne, des Flandres et de la Hollande, et leurs relations politiques avec la France. – Originaux et copies.	
521	Extraits de la correspondance de Francis de Noailles, évêque	

	de Dax, ambassadeur à Constantinople, avec la cour de France. (Mai 1571-sept. 1574.)	
522	Relation des ambassades, en Suisse, en Savoie et à Bade, de Nicolas Brûlart, sieur de Sillery. (1587-1593.)	
523	Extraits de la correspondance du sieur de [J. Hébard, sieur de] Saint-Supplie (1563-1564), et de [Raymond de Pavie], baron de Fourquevaux (1566), ambassadeurs en Espagne.	
535	Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'Italie (Rome, Ferrare, Naples, Venise, Gênes, Mantoue, Milan), de 1523 à 1639 environ. – Copies ; quelques originaux.	
538	Recueil de lettres et documents divers concernant les relations du Piémont, de la Savoie et de la Suisse avec la France, de 1244 à 1637 environ. – Originaux et copies.	
541	Recueil de documents concernant l'histoire de l'Allemagne, du Danemark, de la Pologne, de l'Angleterre et de l'Écosse, de 1526 à 1640 environ. – Copies ; plusieurs originaux.	
560	Histoire des voiajes faicts par l'empereur Charles cinquième, depuis l'an 1514 jusques à sa mort, par Jean de Vandenesse. – Dédié au cardinal de Granvelle. – Copie.	
568	Recueil de documents concernant la Catalogne et le Portugal. (1640-1641.) – Copies et imprimés ; peu d'originaux.	
587	Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'Allemagne, de la Suède, de la Pologne, de la Flandre, de l'Inde, etc., de 1519	Dont : . Documents concernant la Turquie, parmi lesquels on remarque les suivants : Copies de lettres de M. de

	à 1642 environ. – Copies ; quelques originaux.	Lancosme [Jacques Savary], ambassadeur en Turquie, au roi Henri III, 12 avril, et 22 juin 1589 (241 v°) ; . Pièces relatives à la liquidation des dettes de [Philippe de Harlay], comte de Cézy, ancien ambassadeur de Constantinople ; . Copie de la lettre de Mahomet III, empereur des Turcs, écrite au prince de la Transsylvanie, Sigismond Battori ; . Copie de la lettre de Méhémet vèzir, à présent kâymakâm de la Porte Othomane, à la reyne régente [Marie de Médicis], 2 nov. 1610, traduction française, précédée de l'original en turc ; . Extraict d'une lettre écrite de Constantinople par le P. Nathanael, secrétaire du patriarche Cyrille, en grec, suivi d'une traduction latine ; . Partenza del Re gran Mogor della città d'Agra per la città di Laoor : relation écrite par un Piémontais, sept. 1638 ; . Lettre relative au Brésil, janv. 1642, en latin ; etc.
589	Recueil de documents concernant principalement l'histoire ecclésiastique de la France, et l'histoire politique de l'Italie et de l'Angleterre, au XVIe et au XVIIe siècle. – Copies.	
598	Recueil de mémoires et de pièces relatives à la Catalogne et à la Navarre. (1640-1643.)	
603	Opuscules politiques recueillis, des estats, royaumes, républiques et empires du monde, de leurs loix, coustumes et forme de gouverner ; enrichis d'exemples mémorables, tirez des histoires anciennes et modernes, des passages des auteurs anciens, avec un indice de ceux qui ont traité les matières et questions politiques.	
604	Recueil de documents concernant l'histoire d'Angleterre, d'Écosse, de Hollande, de Savoie et de Suisse, de 1535 à 1644 environ. – Originaux et copies.	

605	Recueil de documents concernant l'histoire d'Espagne, d'Allemagne, de Suède, de Danemarck, de Transylvanie et de Lorraine, de 1480 à 1644 environ. – Copies.	
619	Recueil de pièces relatives à l'Italie, au royaume des Deux-Siciles, à la Savoie, à l'Espagne, à la Catalogne et au Portugal, de 1642 à 1645 environ. – Copies ; quelques originaux.	
636	Armorial vénitien, intitulé : « Totius digne prosapie descriptio Venete, ducum opera institutus. MDLXIII, x martii menses. »	
637	La Cronica de Venetia, et lo acrescimento de tutti li gentilhuomini, et li Doxi fatti de tempo in tempo.	
642	Recueil de pièces concernant l'histoire d'Allemagne, de Flandre, de Hollande, d'Angleterre, de Hongrie, de Sudée, de Danemark, de Pologne, de Transylvanie et de Turquie, de 1526 à 1647 environ. – Copies ; quelques originaux.	Dont : . Traduction française d'une lettre écrite par le sultan Sélim II à don Juan d'Autriche ; Note [de Jean Gosselin] sur la provenance de ce document ; . Lettre par laquelle le Sultan [Ahmed Ier] assure le roi de France [Louis XIII] de son amitié ; sans doute rédigée par le grand vizir, Ahmed Ier y étant nommé « notre sultan » ; Constantinople, des dix jours moyens du mois de Rebi Ier de l'année 1025 de l'hégire (28 mars-6 avril 1616)
648	Recueil de documents concernant l'histoire de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Catalogne, de l'Allemagne, des Suisses et des Grisons, des Pays-Bas, de l'Angleterre, de l'Écosse et de la Lorraine, de 1201 à 1646 environ. – Copies ; quelques originaux.	
649	Historia Fiorentina di Benedetto Varchi, dall'anno 1527 sin al'anno 1538.	
652	Livre des Assises et bons usages du royaume de Jérusalem, transcript sur un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane [Vat.	

	Latin. 4789] ; - Livre des lignages de sa mer.	
660	Recueil de documents relatifs à l'histoire de Rome, de Gênes, de Naples, de Mantoue, de la Savoie, des cantons Suisses, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Hollande, des duchés de Lorraine et de Bar, et de la Turquie, de 1230 à 1647 environ. – Copies.	Dont : . Lettre de [François Savary] de Brèves au mufti, mars 1618 ; . Relatione della guerra successa in Barbaria tra Algieri e Tunisi quest' anno 1628, mandata al commendatore frà Carlo Aldobrandino, cavaliere Gierosolimitano, da Marcello Attardo, schiavo in Tunisi ; . Notes sur l'histoire du Yémen en 1629, et sur un aventurier de Montpellier, nommé Vermeil ; . Lettre de Soliman, huissier de la très haulte Porte, au premier Président [de Thou ?] ; . De urbibus Asiae cathedralibus ; . Gravure représentant Philippe François Faxicura, envoyé comme ambassadeur par Idat Massmune, roi de Vuoxu (Japon), près Paul V, 1615, in-8° ; . Relation du sieur de Saint-Tropez, du passage de l'ambassadeur du Jappon par ledit lieu de Saint-Tropez, au commencement d'octobre 1615 ; . Lettre du sieur Fabre, dudit lieu de Saint-Trope, sur le même subject ; . Relation de Mme de Saint-Tropez et de M. Bignon, revenant de Rome en ce mesme temps, sur le même sujet ; etc.
669	Recueil contenant des dissertations d'histoire naturelle, des relations d'Égypte, etc.	. « Du caméléon » ; . Lettres de Pairesc à Aicard, à P. Dupuy, à Aubery, à Saumaise, à Naudé, au sujet des caméléons vivants qu'ils avait reçus d'Afrique, oct.-nov. 1633, copies ; . Animaux et oiseaux rapportés d'Accadie par De Monts, nov. 1605 ; . Observations sur la tortue de mer apportée et conservée à Aix dans l'eau douce pendant trois mois, en latin ; . Du <i>phoenicopter</i>, que les François nomment flamant ou flambant ; . Discours sur les coquilles de mer qu'on trouve en terre ferme, particulièrement en Champagne ; . De la formation des cailloux des rivières ; . De l'ambre, juin 1632 ; . Lettre de [Claude] Menestrier sur l'ambre de Sicile, Rome, 19 déc. 1634, copie ; . Lettre [de Peiresc] à [Jacques] de La Ferrière, sur les pétrifications maritimes, Aix, 4 mars 1636, copie ; . Mémoire des diamants, sur le <i>Dictamen</i> du sieur Fernand Numies, frère de Gioan Guillelmo, lapidaire d'Amsterdam, et d'Alvarez de Paris, et Manuel de Costa Casseretz, 18 juillet 1630 ;

		. Lettre d'Antoine Novel à Peiresc, San-Lucar-de-Varrameda, 10 déc. 1633, copie ; . Mémoire sur l'iris de Varièges à double cercle, dans les Pyrénées, et sur les vapeurs du lac de Dacs et du trou du Pic de Midy avant les pluyes, 3 juin 1635 ; . Flux et reflux ; courant d'Afrique, juin-juillet 1634 ; . Courants de la mer Mediterranée, 28 juillet 1634 ; . Vents soubz les eaux ; eaux soubz la terre ; . Relation des veües, plantes, mazures et fontaine du mont Ventoux, par le sieur Maistral, d'Avignon, 1633, sur la fin d'aoust ; . Du vent de Vaucluse, juin 1634 ; . Fontaines et carrières présentant des particularités, 1634 ; . Lettres de Peiresc à Gassendi, sur les fonctions de l'œil, Aix, 2 fev. 1634 ; . À Luillier, sur l'anatomie de l'œil du thon, Aix, 11 avril 1634 ; copies ; . Anatomie de l'œil de l'aigle, 20-21 sep. 1634 et 8 juin 1635 ; . Lettre de Peiresc à Schikard, sur le doublement des images, Aix, 4 sept. 1634, copie ; . Des baleines ; . Extrait d'une lettre de Peiresc à Schikard, sur la vue, 25 août 1634 ; . Expériences relatives à la vision ; . Sur l'œil d'un monstre marin ; . Du chat-huant ; . Du chat, 16 août 1634 ; . Des lunettes de Dreubells, 1632 ; . Lettre de Gassendi à Luillier, sur le changement de la face de la Lune selon les divers lieux du zodiaque où nous la regardons, Aix, 19 sept. 1634 ; . à Peiresc, Digne, 25 mai 1635 ; . Au même, sur les parhélies, Bruxelles, 15 juin 1629 ; . à [Elia] Diodati, Aix, 29 août 1634 ; copies ; . Griffonnemens du sieur muet Laincel de Roumoules ; et notice sur le muet Antoine de Laincel . Petit traicté de la nature des éléments, et comme ils causent le vent, la pluye, l'esclair, le tonnerre, et à quoy ils servent, faict par Corneille Drebbel, d'Alchmar, précédé d'une dédicace de l'auteur au roi d'Angleterre Jacques Ier ; . Peste de la ville d'Aix, 1546 ; . Relation de César Lambert, de Marseille, de ce qu'il a veu de plus remarquable ès années 1627, 28, 29, 30 et 31, au Cayre, en Alexandrie et autres villes d'Egypte ;

		. Estat de l'Egypte et des gouvernemens qui en despendent, décrit par le sieur Jaque Albert, 15 nov. 1634 ; . Revenus d'Egypte ; . Relation d'un voyage en Perse, 1598 ; etc. XVIIe siècle. – 281 feuillets. – « 1648 ». – Provient de Peiresc.
674	Recueil de pièces manuscrites et imprimées concernant la révolution de Naples. (1647-1648.) – Originaux et copies.	
686	Itineraria in Tartariam fr. Joannis de Plano Carpini, ordinis Minorum, 1246 ; - fr. Simonis de S. Quintino, ordinis Praedicatorum ; - fr. Gulielmi de Rubruquis, ordinis Minorum, 1253, - fr. Odorici de Forojulii, ordinis Minorum (60 v°). – Copies.	
695-696	Relations d'ambassadeurs vénitiens du XVIe siècle. – Texte italien. – Copies.	
703	Lettres de Mre François-Auguste de Thou, conseiller au conseil d'Estat, durant des voyages d'Italie et de Levant, depuis le mois d'octobre 1626 jusques en novembre 1629. – Autres lettres en divers temps. – Autographes.	
721	Recueil de pièces relatives à l'histoire de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Orient, de la Flandre et de l'Angleterre, de 1310 à 1649 environ. – Copies ; quelques originaux.	
727	Recueil de pièces relatives à la cour de Rome, à la République de Venise, au royaume de Naples, à l'Espagne, au Portugal, aux cantons Suisses, à la ville de Trèves et à la Pologne, de 1338 à 1650. – Copies ; quelques originaux.	

740	Relations de la cour de Rome au XVIIe siècle. – Copies.	
741	Relation de l'Empire et de l'Allemagne, par Carlo Caraffa, nonce apostolique. (1628.) – Copie. – En italien.	
750	Recueil d'opuscules politiques en italien, concernant l'histoire de la France, de l'Italie et de la Russie au XVIe siècle. (1536-1576.)	
753	Traictez entre divers Rois, princes et républiques, et autres mémoires touchant les païs étrangers – Mélanges. (1354-1650.) – Copies ; quelques originaux.	
760	Recueil de pièces relatives à l'histoire de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Suisse et de la Lorraine, de 1365 à 1651 environ. – Copies ; quelques originaux.	
768	Lettres de MM. de la Thuillerie et Du Houssay, ambassadeurs du roy Louis XIII à Venise, escrites à M. le mareschal d'Estrée, ambassadeur du Roy à Rome, depuis le 30 mars 1637 jusques au 19 mars 1639, avec les responses dudit seigneur mareschal, sur le différent survenu entre le pape Urbain VIII et la république de Venise, à cause d'une inscription latine que Sa Sainteté avoit fait rayer de la Sala Reggia dans le Vatican. – Copies.	
769	Recueil de relations vénitiennes. (1568-1579.) – Copies.	
771	Quelques traittez de nos Rois avec la république de Venise, les Cantons des Suisses et le reine Élisabeth d'Angleterre. – Négotiation du mariage de la ditte reine avec François, fils de	

	France, duc d'Alençon, en 1581, etc. – Copies.	
772	Extraits des lettres de M. [le comte] de Césy [Philippe de Harlay], ambassadeur pour le Roy à Constantinople, depuis le 7 janvier 1620 jusques à la fin du mois de décembre 1627. – Copies de J. Dupuy.	
776	Recueil de documents relatifs à l'histoire générale, du XIV ^e au XVII ^e siècle, et concernant particulièrement l'Allemagne, la Turquie, la Russie, la Chine, la Suède, Rome, l'Italie et l'histoire religieuse de la France. – Copies ; quelques originaux.	
785	Lettres de Mrs Bouchard et Naudé, écrites de Rome et autres lieux à Messrs Dupuy, depuis l'année 1636 jusques en 1652. – Autographes.	
788-789	Lettres de Claude Saumaise aux frères Dupuy (janvier 1637 – août 1653). – Autographes.	
793	Recueil de pièces relatives à la Provence, à Saint Louis, à la Turquie, à la ville de Berne, au Nivernais et à l'Anjou, de 794 à 1500 environ. – Copies.	
794	Relatione del Seraglio dove habita il Gran Turco con tutta la sua real case. – En italien.	
806	Recueil de lettres adressées au président J.-A. de Thou, sieur d'Émery, par plusieurs correspondants de France et d'Italie. (1555-1617.) – Autographes et originaux.	
812	Recueil de lettres adressées au président J.-A. de Thou par plusieurs grands personnages, cardinaux, ambassadeurs, etc. (1599-1617.) – Autographes et originaux.	
830	Recueil de Lettres adressées au président J.-A. de Thou, par	

	Jean de Thmery, Christophe de Harlay-Beaumont, Jacques Bongars, Charles Paschal, etc. (1599-1616.) – Autographes et originaux.	
831	Ambassade extraordinaire en Suisse de M. le mareschal de Bassompierre, sur la fin de l'année 1625 et au commencement de 1626. – Copie.	
836	Recueil de lettres latines adressées au président J.-A. de Thou par plusieurs érudits flamands, anglais, allemands et polonais. (1588-1617). – Autographes et originaux.	
919	Cronicha di Venezia, des origines à 1418	
939	Continent, sous le commandement de Mgr de La Haye, gouverneur, amiral et son lieutenant général dans toute l'étendue des mers et pays orientaux de son obéissance, gouverneur de Saint-Venant et colonel du régiment de La Ferre, depuis son départ de France [30 mars 1670] jusqu'à ce jour 23 septembre 1674.	. Ce Journal est suivi d'une continuation qui s'étend du 23 sept. au 25 déc. 1674 ; . et de deux pièces intitulées : « Comptoirs des Heuopéens aux Indes », et « Instructions servans aux voyages d'Européens aux grandes Indes, et des routes d'un lieu à autres dans lesdites Indes.
955	Lettres de commission de capitaine des galères pour le voyage d'Alexandrie, octroyée à Jacopo Celsi par le doge Francesco Donato. (31 juillet 1550.) – Original.	

Annexe 5 : Carte de l'Empire du Grand Mogol.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF, Cartes et plans, « L'empire du Grand Mogol », s. n., 1670. Mention ms au-dessus de la carte : « Cette carte est tirée des Mémoires du Grand Mogol par le S^r Bernier ». Elle sera reprise à l'identique dans *Voyages de François Bernier*, Amsterdam, Paul Marret, 1723, t. 1, p. 1.

Annexe 6 : Carte du Royaume de Kachemire.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

« Carte nouvelle du Royaume du Cachemire », dans *Voyages de François Bernier*, Amsterdam, Paul Marret, 1723, t. 2, p. 269.

Annexe 7 : Illustrations du texte de Lapeyrère, *Relation du Groenland* (Paris, A. Courbé, 1647)



SAVVAGES GROENLENDOS.

Isaac de Lapeyrère, *Relation du Groenland*, Paris, A. Courbé, 1647,
p. 168.

